UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME V. — 1er SEPTEMBRE 1901.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXXIe ANNÉE. — CINQUIÈME PÉRIODE

TOME CINQUIÈME

57933
25/9/02

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1901

LES TENDANCES NOUVELLES

DE

L'ARMÉE ALLEMANDE

La transformation par la Prusse de la poétique Allemagne, rêveuse et pauvre, en une nation militaire, industrielle et prospère, s'est faite avec une exceptionnelle rapidité.

La crise financière actuelle n'est en effet qu'une maladie de croissance; comme les individus, les peuples y sont sujets. Elle ne sera que passagère, car l'outillage est terminé, tandis que la force vive, la houille, est abondante et sous la main. — L'esprit de hiérarchie et de discipline que le passage sous les drapeaux a fait pénétrer dans les masses, a contribué pour une large part à faciliter cet essor. L'impulsion venant de haut s'est immédiatement généralisée. C'est ainsi qu'à la fin du XIXe siècle, d'une intellectualité si développée, si fécond en progrès merveilleux, se vérifie une fois de plus cette loi de l'histoire, vainement niée par les rêveurs. La vitalité commerciale, le bien-être des classes laborieuses, dépendent de la puissance militaire.

Certes les Allemands ne sont pas seuls à tirer parti de l'application de cette loi humaine. L'Angleterre a souvent prouvé que, pour s'ouvrir un marché, le canon est la meilleure des clefs, et, au lendemain même du Congrès de la Paix, elle n'a pas hésité à faire la guerre pour soutenir les intérêts de sociétés financières.

Les puissances ambitieuses veulent donc une armée forte, capable d'imposer leur suprématie et de faire travailler à leur profit. Les faibles, et souvent les neutres, deviennent tributaires, sous la forme d'impôts de guerre ou de traités commerciaux, et c'est alors que l'esclavage économique pèse sur le travailleur de la nation vaincue.

Pour être forte, l'organisation militaire d'un peuple doit logiquement découler de sa constitution politique. Quand les institutions se modifient, les bases de l'armée doivent se transformer parallèlement. Celle-ci acquiert toute sa force lorsque son organisme correspond intimement à l'état social du pays.

S'il n'en est pas ainsi, l'armée peut se trouver vieillie, par rapport au progrès de la nation, qui est alors mal servie; quelquefois même un fossé se creuse entre elle et son armée, au grand détriment de sa puissance.

Il est donc nécessaire que les méthodes d'instruction et de discipline répondent à l'état politique et progressent avec lui. Cependant, il est rare qu'il en soit ainsi. L'esprit d'une armée, les traditions dont elle est imprégnée, ne se modifient que lentement. Il peut arriver qu'elle retarde sur le mouvement de son temps.

L'étroite liaison de la mentalité de la nation avec les procédés d'instruction et de discipline, est nécessaire pour donner à l'armée son maximum de puissance.

Jusqu'à présent, l'armée allemande avait négligé ce principe. Elle tend maintenant à l'appliquer. On en verra plus loin les conséquences.

Quoique cette vérité soit incontestable, il arrive parfois que l'état moral d'une nation n'en permet pas l'usage. C'est ainsi que le peuple anglais s'en écarte de propos délibéré. — Ses armées restent ce qu'elles étaient autrefois. Se refusant au service personnel, il est dès lors obligé de payer très cher des soldats de métier, dont le recrutement difficile ne se fait que dans des milieux d'un niveau moral peu élevé. D'autre part, en raison même du but poursuivi, cette armée doit rapporter plus qu'elle ne coûte. Aussi ses régimens sont-ils constamment en campagne, et comme une nation est d'autant plus belliqueuse, qu'elle est moins militaire, le gouvernement n'hésite jamais à engager ses troupes partout où il entrevoit une fructueuse affaire.

Les armées exclusivement composées de soldats de métier

n'ont jamais la valeur de celles que donne la conscription. Elles se lassent vite de la guerre, surtout lorsque l'espoir du pillage ne peut les animer. La discipline coercitive que nécessite leur personnel ne développe ni le dévouement ni le courage, et dans les circonstances dangereuses, elles mettent facilement bas les armes. Pour les entraîner au combat, les officiers, forcés de payer de leur personne plus qu'il ne faudrait, se sacrifient en grand nombre, et il peut arriver tel moment, où ces troupes, mal recrutées et manquant de cadres, deviennent incapables de remplir leur mission, quel que soit leur nombre.

A la fin du XVIIIe et au commencement du XIXe siècle, la Prusse avait des institutions militaires de cet ordre. Elles amenèrent des désastres. Aussi, à la suite des événemens de 1806, la conscription et le service personnel furent-ils introduits; mais quoique la qualité des soldats fût devenue très bonne, les anciens procédés d'instruction et de discipline furent maintenus.

Malgré les profonds changemens de l'état social de l'Allemagne, ils se sont perpétués jusqu'à nos jours. Pour remédier à cette cause de faiblesse, une importante évolution commence.

Il ne faut pas perdre de vue que la tactique, les procédés de combat, sont étroitement liés à la nature de la discipline. Dans une armée où l'obéissance n'est obtenue que par la menace de la coercition, les troupes doivent être étroitement encadrées et surveillées. Il faut que le soldat combatte à sa place dans le rang. Aucune initiative ne peut lui être laissée, car la plupart du temps il en ferait mauvais usage. On est ainsi amené à des formes tactiques formalistes et rigides où le soldat est constamment tenu sous le regard de son chef; à l'emploi des colonnes et des masses même lorsque les progrès de l'armement les condamnent.

Au contraire, lorsque les troupes ont un moral élevé et qu'elles obéissent à une discipline librement consentie, faite de dévouement et d'abnégation, les chefs n'ont plus qu'à les guider. La tactique peut alors devenir celle que l'armement comporte. Le combat de tirailleurs, où l'homme est souvent abandonné à lui-même, devient le procédé le plus actif et le plus puissant. L'éducation du soldat doit alors tendre au développement de son individualité.

De deux armées, dont l'une sera fondée sur la discipline coercitive et l'autre sur la discipline morale, celle-ci battra toujours celle-là. De tout temps, il en fut ainsi.

L'évolution qui s'opère en ce moment dans l'armée allemande et que les grandes manœuvres de 1900 ont mise en lumière, tend à remplacer de plus en plus la discipline coercitive par la discipline morale. De là une tactique nouvelle fondée sur le développement de l'initiative à tous les degrés, sur la confiance des chefs dans leurs cadres inférieurs, dans leurs soldats et sur l'esprit de sacrifice.

Pour saisir la portée de cette transformation, il est nécessaire de remonter aux origines de la discipline prussienne.

Les armées de Frédéric II étaient composées de soldats recrutés un peu partout. Il racolait des Saxons, des Polonais, accueillait les déserteurs et les aventuriers, enrôlait de force les passans, et même les prisonniers de guerre, Français, Autrichiens ou Russes.

Pour pouvoir commander un tel ramassis, l'emploi de la force était indispensable. « C'était, dit Michelet, une geôle ambulante où une discipline de fer parvenait seule à maintenir chacun dans le devoir. » Après chaque défaite, les régimens fondaient par la multitude des désertions.

Malgré cette discipline, malgré l'énergie des sous-officiers et des officiers (ceux-ci presque tous nobles pour qui le métier des armes était un héritage de famille), les défaillances étaient fréquentes.

Le 27 août 1758, à la bataille de Zorndorf, l'infanterie prussienne attaquée par l'infanterie russe et chargée fut prise de panique. Frédéric II se trouva en danger et vainement jusqu'à trois fois, saisissant un drapeau, il s'efforça de ramener ses troupes. Le soir même, il écrivait à Catt, son confident : « Seydlitz et ses cavaliers ont sauvé l'État et moi. Aussi ma reconnaissance vivra-t-elle autant que la gloire qu'ils ont acquise dans cette journée, comme mon indignation contre ces régimens de la Prusse, sur lesquels je comptais, ne finira pas. Ces viédases ont fui comme des vieilles... et m'ont donné des instans de peine cruelle.

« Ces... ont eu une terreur panique, dont on n'a pu les faire revenir! Qu'il est cruel de dépendre de ce ramas de drôles! » (1)

A Zullichau (Paltzig), le 23 juillet, à Kunersdorf, le 12 août 1759, ce fut encore pis.

(1) Rambaud, *Russes et Prussiens.*

Après la déroute, Frédéric écrivait à Finckenstein : « Mon malheur est de vivre encore! D'une armée de 48 000 hommes, je n'en ai pas 3 000. Dans le moment que je parle, tout fuit et je ne suis plus maître de mes gens ; » (*Politische Correspondenz*, XVIII, 2e partie, page 481); et au même, le 20 août : « J'aurai bientôt 33 000 hommes dans mon camp. C'en serait assez si mes meilleurs officiers y étaient et si les b... voulaient faire leur devoir... Pour ne rien déguiser, je vous dirai que je crains plus mes troupes que l'ennemi. »

Ces régimens de mercenaires capitulaient dès qu'ils n'étaient plus suffisamment encadrés.

Le général Finck, cerné à Maxen par les Autrichiens, n'avait pas pu se faire jour. Le 20 novembre 1759, 12 000 hommes et 540 officiers mettaient bas les armes, abandonnant 71 canons et 120 drapeaux ou étendards.

Le 29 juin 1760, le général Benkendorf se rendait près de Köslin. Le 23 juillet, un corps prussien commandé par La Motte-Fouqué, capitulait à Landshut. Le 8 octobre, c'était le tour de Berlin, où les Russes entraient en triomphe et frappaient des contributions de guerre.

Cependant les généraux russes, Apraxine, Fermor, Soltykoff, étaient bien loin d'avoir la valeur des généraux prussiens; à plus forte raison, ne pouvaient-ils être comparés au génie de Frédéric.

Les défaites répétées de ce grand capitaine ne s'expliquent donc que par la valeur du soldat russe comparée à celle du soldat prussien de cette époque.

L'armée russe était recrutée par une sorte de conscription qui portait principalement sur les dix gouvernemens de la grande Russie. Un oukase du souverain ordonnait la levée d'un certain nombre de soldats par mille âmes, et il appartenait aux propriétaires du sol de fournir ce contingent, presque exclusivement composé de serfs paysans. Aucun soldat n'entrait dans l'armée par le racolage, comme en France, ou en Prusse, et elle ne comptait pas d'engagés volontaires. C'était la partie de la nation qui avait fait l'Empire, et qui le servait avec un dévouement que ne pouvait avoir l'armée de mercenaires de Frédéric.

Après la bataille de Jægersdorf, Apraxine écrit à l'impératrice Élisabeth :

« Votre Majesté, par le chiffre des pertes, pourra voir com-

bien les officiers ont fait leur devoir. Pas un des officiers blessés n'a quitté son poste ni permis qu'on le pansât, avant que l'affaire ne fût entièrement finie et la victoire assurée. Sur 31 généraux mis en ligne, près d'un tiers ont été touchés. C'est aux soldats aussi qu'il faut rendre hommage. Sans la ténacité du 1er grenadiers à l'aile droite, sans le sacrifice héroïque du 2e Moscou et de Vybord au centre, l'affaire était perdue dès le début. La victoire de Jægersdorf est une victoire des soldats. »

Le lendemain de Kunersdorf, le général en chef russe Soltykoff écrivait à la tsarine :

« S'il y a dans l'histoire une victoire plus complète et plus glorieuse, cependant le zèle et le talent des généraux et officiers, l'héroïsme, la bravoure, la discipline, la fraternelle concorde des soldats, méritent d'être cités en exemple aux siècles à venir. »

C'était bien une armée nationale. Son niveau moral était donc très supérieur à celui de l'armée prussienne; de là ses victoires.

Mais, si l'armée prussienne était alors de si médiocre qualité, comment expliquer la déroute de Rosbach?

Certes le talent du général en chef contribue dans une large mesure au gain de la bataille, et la présence de Frédéric pourrait suffire ; mais encore faut-il que le génie puisse s'étayer sur la valeur des troupes.

Que seraient devenues les plus belles combinaisons de Napoléon si ses troupes n'avaient pas été sûres et enthousiastes?

Soltykoff peut-il être comparé à Frédéric? Cependant celui-ci, écrasé à Kunersdorf, laissait 7627 tués, 4542 blessés, 7000 prisonniers, 28 drapeaux et 172 canons aux mains des Russes.

En France, la situation était presque la même qu'en Prusse. Depuis 1726, il existait une double armée. Les troupes réglées, composées de volontaires, et les milices provinciales.

En fait, les premières ne contenaient que des racolés. Les régimens qu'ils formaient étaient, au point de vue de la valeur morale, comparables à ceux de l'armée prussienne.

« Parmi nous, en Europe, les désertions sont fréquentes, dit Montesquieu, parce que les soldats sont la plus vile partie de chaque nation et qu'il n'y en a aucune qui ait ou qui croie avoir un certain avantage sur les autres. »

Le 19 novembre 1757, après Rosbach, le comte de Saint-Germain écrivait à Duverney :

« Jamais armée n'a plus mal fait, et le premier coup de canon a décidé notre déroute et notre honte. Je conduis une bande de voleurs, d'assassins à rouer qui lâcheraient pied au premier coup de fusil et qui sont toujours prêts à se révolter. Jamais il n'y a eu rien d'égal. Le roi a la plus mauvaise infanterie qui soit sous le ciel et la plus mal disciplinée. »

Tout autres étaient les milices provinciales recrutées par tirage au sort.

La classe des miliciables se trouvait à la vérité très réduite par les exemptions, et le service pesait surtout sur les petites gens de la campagne. Ce ne fut qu'à partir de 1743 que toutes les villes furent contraintes de tirer au sort.

Toutefois, quoique le remplacement y fût admis, on peut affirmer que leur valeur morale était très supérieure à celles des troupes réglées. Aussi le gouvernement fit-il à plusieurs reprises appel à leurs services, pour des opérations de guerre auxquelles elles n'étaient pas destinées.

En 1758, 15 bataillons de milices marchent en campagne. Le reste est employé sur les derrières de l'armée, ou reste à la garde des places françaises. Les régimens de grenadiers royaux sont formés de miliciens. Ils entrent en ligne dès 1757 et donnent dans la plupart des batailles. Ils trouvent dans diverses rencontres l'occasion de faire preuve de la plus brillante valeur. Un corps nouveau « les grenadiers de France » fut alors tiré des grenadiers royaux, comme ceux-ci l'étaient des milices. Dans cette guerre de Sept ans où le commandement en chef fut souvent incapable, tous ces grenadiers manifestèrent la supériorité du soldat venant de la conscription sur le soldat racolé. On le vit clairement au combat de Johannesberg, le 30 août 1762, comme à celui de Willemstadt. « Le régiment de Boisgelin, les grenadiers royaux ont fait des merveilles, » écrivait Soubise à Choiseul. De son côté, Condé disait : « Je ne saurais trop répéter que c'est à l'extrême valeur des troupes (4 bataillons de grenadiers de France et 6 bataillons de grenadiers royaux), qu'est dû le succès de cette journée. »

A Rosbach, la cavalerie se composait de 22 régimens français, 3 autrichiens et 3 impériaux, en tout 52 escadrons, sous les ordres du duc de Broglie. Elle fut attaquée par Seydlitz, avec

33 escadrons, et battue après une demi-heure de combat. Quant à l'infanterie, qui comprenait 48 bataillons, on sait qu'elle se débanda presque aussitôt qu'elle fut attaquée, à l'exception des régimens de Condé et de Poly, qui, restés en détachement avec le comte de Saint-Germain, firent bonne contenance à l'arrière-garde.

C'est bien la valeur des troupes qui est en cause, plus encore que celle des généraux. Ces régimens exclusivement composés de racolés se mettaient en déroute dès que le moindre désordre ne permettait plus aux officiers d'avoir leurs soldats sous les yeux.

Le triomphe de Frédéric II eut cette conséquence que les puissances adoptèrent son organisation militaire, et, sans tenir compte du caractère de leurs nationaux, la copièrent servilement.

Cette faute capitale, commune à toutes les époques, se reproduit encore de nos jours, parce qu'il est difficile à une nation de ne pas s'engouer des institutions du vainqueur. Sa vanité lui fait attribuer la cause de ses défaites, non pas à ses défaillances, mais à la supériorité de l'adversaire.

En Russie, Pierre III imposait aussitôt à sa garde les uniformes et les manœuvres de l'armée prussienne et travaillait à la transformation du reste de l'armée. Toutes les traditions militaires de la nation furent bouleversées; la discipline prussienne, violente et brutale, remplaça l'ancienne, faite de dévouement et de bons procédés. Cette forme de discipline qui impose les manœuvres rigides et l'emploi des masses mal articulées, l'armée russe la gardera jusqu'en 1812. Elle ne saura plus faire que la guerre de positions, qui abandonne à l'ennemi l'initiative des opérations. Austerlitz, Friedland, Borodino en sont la preuve.

Après cette dernière défaite, les Russes reprennent, il est vrai, leur ancienne discipline. Mais jusques et y compris la guerre contre les Turcs en 1877, ils ne peuvent se débarrasser des anciennes formes de combat que, sans en avoir conscience, ils tiennent de la tactique frédéricienne.

En France, il en fut de même.

Le 25 octobre 1775, le comte de Saint-Germain fut appelé au Ministère de la Guerre. Il avait longtemps servi au milieu des régimens allemands, puis comme feld-maréchal en Danemark.

Il était pénétré des principes de Frédéric, et ses réformes eurent pour but principal de modeler les troupes françaises sur les prussiennes.

L'ordonnance du 1er juin 1776, sur l'exercice et les manœuvres de l'infanterie, dont Guibert et le major autrichien de Pirch furent les principaux auteurs, porte au maximum le formalisme, le rythme des allures, et l'automatisme. Elle emprunte à l'armée prussienne jusqu'à sa discipline. Les coups de plat de sabre sont introduits dans les punitions journalières. « Les coups de canne et les soufflets n'avilissent pas, » disait-on. « Le capitaine n'est-il pas le roi de sa compagnie ? Sa sévérité n'a d'autres bornes que ses intérêts. S'il mesure parfois les coups, c'est qu'il redoute la désertion. »

Ces coups de plat de sabre étaient donnés à la parade du régiment, et l'exécuteur était choisi parmi les bas officiers de la compagnie du coupable.

Un long cri de douleur et de colère s'éleva dans l'armée. La reine reçut même à ce sujet une requête où les soldats exprimaient en vers leur avilissement et leur désespoir.

Qui parmi les soldats osera le premier
Remplir d'un vil bourreau l'exécrable métier?

Et cependant le maréchal de Saxe avait écrit peu d'années avant : « Les Français reprochent la bastonnade aux Allemands. Un officier qui injurie un soldat, qui lui donne des soufflets ou des coups de fouet est cassé sur la plainte du soldat, et l'officier est obligé de lui en faire satisfaction, si le soldat l'exige, lorsqu'il n'est plus sous son commandement, sans quoi il est déshonoré. »

Ce temps était oublié. Une fermentation générale et des résistances constantes se produisirent. « Nous n'aimons du sabre que le tranchant, » avait dit un grenadier. Le mot fut partout répété, commenté. Il devint la formule de la révolte contre la discipline coercitive.

Cette ordonnance du 25 mars 1776 fut cependant maintenue en vigueur pendant plusieurs années.

Les conséquences de ce détestable système se firent bientôt sentir. Elles furent des plus graves. Des régimens se soulevèrent. On dut y renoncer. Mais un ferment de haine se conserva pendant de longues années et prépara les troupes à accueillir avec joie le mouvement révolutionnaire.

Pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, la cohésion des armées fut fondée sur une discipline librement consentie « très supérieure à une discipline passive. » « Or, le consentement à la discipline, un règlement ne l'obtient pas, un homme l'obtiendra, » dit M. Lavisse.

Cet homme fut Napoléon. Il sut se constituer des armées ardentes et enthousiastes, parce que le soldat venant de la conscription était la sève même du peuple français. Il fut admirable. L'initiative se trouvait à l'aise. Les héroïsmes étaient mis en pleine lumière. La tactique prussienne de Saint-Germain put être alors abandonnée et remplacée par la tactique des tirailleurs et des colonnes. Elle valut à Napoléon ses plus belles victoires.

Quant aux troupes prussiennes, elles avaient conservé le formalisme de la tactique frédéricienne. On sait ce qu'il en advint à Iéna.

Après ce désastre, la Prusse, et avec elle toutes les puissances continentales, adoptèrent notre conscription. Mais elles gardèrent les méthodes d'instruction prussiennes. La France elle-même revint avec la Restauration au dressage automatique de la recrue, aux mouvemens de parade, par cette raison que, si les règlemens, la tactique d'une armée, peuvent se modifier rapidement, il n'en est pas de même de sa mentalité. Celle-ci faite de routine, appelée tradition, se perpétue par les cadres, dont le personnel se renouvelle lentement. C'est ainsi que, dans presque toutes les armées, le commandement a une tendance à suivre les principes de la discipline coercitive qui conduit au formalisme des procédés de combat.

Les règlemens sont alors appliqués au pied de la lettre, sans tenir compte des causes. Aussi voit-on que dans la plupart des codes de justice militaire, évangiles de la discipline coercitive, les circonstances atténuantes ne sont pas admises. Ces procédés ont encore beaucoup d'adeptes, car ils favorisent l'inertie et couvrent les responsabilités. Le chef n'a nul besoin de faire appel à son intelligence ou à son jugement. Il applique un article de règlement et se retranche derrière cette forteresse. Quoi qu'il arrive, il est couvert. Système commode qui, en temps de paix développe la paresse, brise les initiatives, et décourage les bonnes volontés ; tandis qu'en temps de guerre, il amène l'inertie et par là le désastre.

C'est pour cette raison que les armées qui s'éloignent de la guerre ont une tendance à devenir formalistes. Elles réclament des formations normales de combat et veulent trouver le secret de la victoire dans des articles de règlement, au lieu de le chercher où il réside, dans le cœur du soldat.

Cette vérité a la plus grande peine à se faire jour. Les dernières guerres montrent à quel point elle est encore méconnue.

Meine Maschinen sind bereit (mes machines sont prêtes), disait, il y a peu d'années encore, le capitaine prussien à son colonel, pour lui faire savoir que ses recrues avaient terminé leur instruction individuelle. Tout le principe de la discipline coercitive est dans ces mots. Transformer l'homme en une machine, n'ayant ni pensée, ni volonté, ni action en dehors du commandement; tel est le but.

Cette discipline a même la prétention de mener l'homme à la mort malgré lui.

Elle a conduit à cette hérésie qu'une position peut être forcée à coups d'hommes.

Elle avait si profondément pénétré dans l'esprit du commandement allemand, qu'en 1870, malgré la puissance de la mousqueterie nouvelle, on le voit s'efforcer de la mettre en pratique.

Cette erreur capitale peut avoir les plus graves conséquences.

En ce moment même, on pourrait encore citer telle puissance militaire qui s'obstine à chercher des formes tactiques définies et compactes, donnant aux attaques la propriété d'être victorieuses.

Les procédés de combat des guerres futures sont ainsi mis en question ; aussi, est-il nécessaire d'examiner en détail ce qu'il est advenu dans les dernières guerres, lorsque les attaques en masse, dites décisives, ont été essayées.

Transportons-nous au milieu des Allemands, le 18 août 1870, à 5 heures et demie du soir, devant Saint-Privat.

Le prince Auguste de Wurtemberg vient trouver, à Sainte-Marie-aux-Chênes le général von Pape, commandant la 1re division de la garde prussienne, et lui donne l'ordre d'attaquer.

La 1re brigade de cette division est à ce moment à cinq cents pas au Sud-Ouest de Sainte-Marie, face à ce village. Le 3e régi-

ment à droite, le 1er à gauche sur trois lignes. Les bataillons de fusiliers en première ligne, les deuxièmes en seconde et les premiers en troisième ligne, le tout en colonne de demi-bataillon. Toutes les troupes sont couchées. La première ligne a déjà porté en avant ses compagnies des ailes, qui ont chacune un peloton en tirailleurs et deux en soutien. Le général von Kessel, qui commande la brigade, fait entamer le mouvement par deux huitièmes de conversion successifs, exécutés dans l'ordre initial, afin de contourner Sainte-Marie. Ce sont de véritables évolutions que le général veut exécuter comme sur le terrain de manœuvre, et il y réussit d'abord. Mais, après la première conversion, un si grand nombre d'officiers sont déjà frappés, que le second changement de direction devient très compliqué. La brigade ne peut pas l'exécuter complètement. Les pertes deviennent énormes. Les colonnes de demi-bataillons se fondent d'elles-mêmes sur la ligne de tirailleurs. Une nouvelle tactique s'improvise; les compagnies, entraînées par les officiers encore debout, s'avancent par échelons au pas de course, avec des arrêts qui permettent de reprendre haleine. Les 5e et 8e compagnies du 3e régiment perdent tous leurs officiers avant même d'avoir pu atteindre la ligne de combat et sont complètement disloquées.

Enfin à 6 h. 45 minutes, l'attaque de la garde est arrêtée à sept ou huit cents pas des lisières Ouest et Nord-Ouest de Saint-Privat. Presque tous les officiers ont été tués ou blessés; il reste à peine 1 sixième de l'effectif susceptible de combattre. Il n'y a plus trace d'ordre tactique.

Pour avoir voulu opérer des évolutions comme au champ de manœuvres, le général von Kessel en est arrivé à un inextricable mélange de bataillons et de compagnies. Des bataillons ont été arrêtés en formation dense avec des tirailleurs à cinquante pas devant leur front. D'où arrêt forcé à neuf cents pas environ de Saint-Privat, et des commencemens de déroute enrayés par l'énergie des officiers.

Le matin, les deux bataillons (fusiliers et 2e bataillon du 3e régiment) comptaient 1 845 hommes. Ils ont perdu 26 officiers et 955 hommes, soit 92 pour 100 des officiers et 51 pour 100 de la troupe. Les neuf compagnies engagées du 1er régiment comptaient 2 025 hommes; le soir, 29 officiers et 944 hommes étaient hors de combat (85 pour 100 des officiers et 46 pour 100 de la troupe).

Au 2e régiment de la garde, des faits analogues se produisent. Dès qu'il débouche en masse profonde, ses pertes sont « gigantesques, » dit l'état-major allemand. Les bataillons ont essayé de prendre leur formation normale de combat, sans y réussir. Les compagnies se mêlent. Le bataillon de tête, qui attaque avec 900 hommes, a 503 morts ou blessés et, de ses 17 officiers, un seul est debout. Le 2e bataillon, qui n'a pas tiré un coup de fusil, est déjà désorganisé. De sa formation initiale, il ne reste qu'un essaim épais de tirailleurs. Ses 8 officiers sont hors de combat avec 61 pour 100 de ses hommes de troupe.

Le major Kuntz, dans son étude sur l'attaque de Saint-Privat, estime qu'à 6 heures et demie, sur 11 660 hommes engagés, il restait à peine 4 600 hommes en état de combattre. Le soir, sur 21 200 hommes comptant à l'effectif, la garde avait perdu 217 officiers et 6 173 hommes.

De telles erreurs étaient-elles imputables aux règlemens de manœuvres en usage chez les Prussiens et à leurs procédés tactiques? C'est possible. Mais on peut aussi admettre l'influence de la tradition, comme semblent l'indiquer les événemens qui se développèrent le même jour à l'Est de Gravelotte.

Sur ce point, vers 4 heures, les Allemands avaient l'intention de percer le centre français à la ferme de Moscou. Là devait avoir lieu l'attaque décisive.

Le roi de Prusse, le maréchal de Moltke, le général Steinmetz, tout le grand état-major, sont réunis à la sortie Nord-Est de Gravelotte, sur la route de la ferme Saint-Hubert et de Moscou.

Devant eux, au son des tambours et des fanfares, défilent les troupes lancées à l'attaque.

Cette attaque avait été préparée par l'action du 7e corps *tout entier* et d'une division (la 5e) du 8e corps, et cela depuis midi et demi, avec l'appui de 108 bouches à feu. Le front était inférieur à 2600 mètres.

A 5 heures et demie, tous les efforts ont échoué. Le roi de Prusse fait encore venir à Gravelotte le 2e corps, qui se massait aux environs de Rezonville.

A 7 heures du soir, pour la troisième fois de la journée, l'attaque à fond est ordonnée. Une division toute fraîche du 2e corps est en tête. Le front d'attaque n'a pas en ce moment

2 kilomètres, et sur ce front il y a 5 divisions engagées : soit 65 bataillons, 26 hommes par mètre courant!

Tous ces efforts sont vains, personne ne peut dépasser Saint-Hubert : les troupes, confondues, bordent les pentes Est du ravin de la Mance dans un inextricable désordre.

A neuf heures du soir, le combat cesse, l'attaque a totalement échoué. Dans le ravin entre les bois des Génivaux et le bois de Vaux, c'est-à-dire dans un espace de neuf cents mètres de front sur six cents de large, il y a 20000 hommes de tous les corps, complètement mêlés, inertes, incapables d'un effort quelconque. Ce ne fut que le lendemain qu'un peu d'ordre put être remis dans cette cohue.

Les attaques des VIIe, VIIIe et IIe corps, les attaques de la garde prouvent donc que, quelle que soit la bravoure des troupes et l'héroïsme des officiers, on ne peut forcer une position à coups d'hommes.

Au delà des forces nécessaires pour chacune des actions successives que comporte une attaque, le nombre jeté en bloc ne sert qu'à augmenter le désordre et les pertes. Loin d'être une force, il devient une cause de désastre, car souvent il engendre les paniques.

En voici d'autres exemples :

Dans la guerre turco-russe (1877-1878) les mêmes procédés d'attaques soi-disant décisives, menées en bloc, produisent les mêmes conséquences.

1° A la première attaque de Plevna, les Russes lancent ensemble 9 bataillons. Ils sont écrasés avec une perte de 2845 hommes, sur 7000 engagés.

2° La deuxième est menée avec 35000 hommes et 170 pièces, partagés en deux attaques : 18 bataillons d'un côté, 12 bataillons de l'autre, 6 bataillons en réserve générale.

Ces attaques sont préparées par l'artillerie à une distance de 2500 mètres en moyenne. La canonnade de préparation dure de neuf heures du matin à deux heures et demie du soir. Alors trois brigades (12 à 15000 hommes) sont lancées en masse droit sur l'ennemi et doivent marcher sans arrêt. Elles perdent 7335 hommes. Leurs débris se mettent dans une complète déroute. Les bataillons engagés ont laissé le tiers, et quelques-uns la moitié de leur effectif sur le terrain.

On pourrait croire qu'après ces dures leçons, les attaques en

masses dites « décisives » seraient définitivement abandonnées. Il n'en est rien. Les Russes s'obstinent dans le même procédé.

Le 7 septembre, ils commencent la préparation de leur troisième attaque de Plevna : 444 pièces, dont 20 de siège, sont en batterie. Cette fois, ce n'est pas cinq heures que dure la préparation par le feu de l'artillerie, comme lors de l'attaque précédente ; mais bien quatre jours pleins, au bout desquels, voyant leurs coffres presque vides et jugeant la préparation suffisante, les Russes attaquent en masse. C'est le 11 septembre à trois heures du soir qu'ils lancent leur infanterie, en une série de blocs. Une fois de plus ils sont écrasés, et la journée se termine par une déroute.

Mais le même jour, Skobeleff, qui, pour attaquer, employait de tout autres procédés, réussissait.

Skobeleff avait fait la guerre. Il s'était rendu compte que la discipline brutale n'entraîne pas le soldat. Vivant au milieu de ses troupes, connu d'elles, il était sûr que partout où il irait, elles le suivraient.

Le 17 septembre 1877, il était chargé de l'attaque dans le secteur Sud-Ouest de Plevna et disposait de 22 bataillons avec 102 pièces.

L'ennemi lui opposa 27 bataillons et 14 pièces.

Les Turcs tenaient de puissantes redoutes de campagne, traversées en croix, avec abris, reliées par de profondes tranchées à gradins et logemens creusés dans le talus de banquette.

Le plan du général russe paraissait on ne peut plus audacieux. Considérant que la prise des deux redoutes du centre devait entraîner à bref délai la chute de Plevna, Skobeleff se décide à s'avancer comme un coin dans la position turque, droit sur son objectif, laissant à gauche les quatre redoutes du plateau de Krichine et à sa droite les ouvrages de la rive droite de la Toutchénitza.

Dans la nuit du 7 au 8 septembre, il commence sa marche d'approche en s'emparant d'un premier pli de terrain et en y construisant des tranchées-abris. Le 10 au soir, *l'attaque générale* est décidée pour le lendemain trois heures.

Dès dix heures du matin, les troupes continuent leur marche d'approche. On lance sur une deuxième crête 4 bataillons (trois du 61e régiment et le 10e bataillon de chasseurs), suivis de près par 3 batteries (24 pièces). Aussitôt que l'infanterie est arrivée

sur la position, deux des batteries y sont poussées et les troupes se retranchent. Les fantassins russes ont si bien compris l'importance des instructions de leur chef, qu'à défaut d'outils, ils creusent le sol avec leurs sabres et transportent la terre dans leurs gamelles. A ce moment, les Turcs font un vigoureux retour offensif, mais ils sont arrêtés par le double feu d'infanterie et d'artillerie. Seulement, cette action contribue à user les forces russes, les soutiens et les réserves des quatre bataillons ont été obligés d'entrer en ligne.

A cet acte succède un combat de feu presque stationnaire qui dure depuis onze heures jusqu'à deux heures ; les dernières réserves ont été appelées sur la chaîne.

Alors, pour exécuter un pas en avant, on fait appel à des troupes fraîches (deuxième attaque).

Trois bataillons du 62e régiment portés en avant en ligne, permettent d'atteindre un pli de terrain, sur lequel on pousse immédiatement 2 batteries et demie (20 pièces). On se trouve à 1500 mètres de la position turque.

Ainsi est accomplie la préparation de l'attaque par le combat, *la marche d'approche*, dont chaque étape est assurée par la fortification improvisée et l'occupation immédiate par l'artillerie.

Maintenant seulement, Skobeleff prend son dispositif d'attaque.

En première ligne : les 7 bataillons qui ont déjà donné;

En seconde ligne, dans le pli de terrain, 3 bataillons du 7e régiment d'infanterie;

En troisième ligne, 3 bataillons du 6e régiment et 2 bataillons de chasseurs.

Enfin, un peu plus en arrière, 4 bataillons déjà éprouvés antérieurement servent de soutien à l'artillerie. Ils joueront plus tard le rôle de quatrième vague pour la protection des flancs.

L'artillerie est ainsi répartie :

1) Sur la première ligne : 2 batteries et demie;

2) Sur la deuxième ligne : 3 batteries;

3) En arrière, 3 batteries prêtes à se porter en avant;

4) Deux groupes d'encadrement, à droite, sur la rive droite de la Toutchénitza, 14 pièces ; à gauche, au nord-ouest de Brestovetze, 12 pièces.

A 3 heures, la première ligne se porte en avant, descend avec

de grandes pertes le glacis en avant de la crête, puis, arrivée au ruisseau qui coule devant la position turque, elle est arrêtée par le feu et ne peut aller plus loin.

La seconde vague est alors lancée. L'impulsion donnée par le 7e régiment fait gagner un peu de terrain (200 à 250 pas) et l'on atteint le milieu du glacis remontant vers l'ennemi. Nouvel arrêt. Des hommes commencent à s'égrener vers l'arrière.

Skobeleff appelle sa troisième vague, le 6e régiment d'abord, puis les deux bataillons de chasseurs, et l'on avance encore. On arrive presque au bord du fossé des redoutes, mais l'impulsion est encore insuffisante. Il n'y a plus de troupes pour en donner une nouvelle. Les troupes d'attaque n'étaient pas assez nombreuses pour former la quatrième vague qui eût été nécessaire, et le désastre est imminent. Mais à ce moment, un autre facteur intervient, l'impulsion morale du chef! Skobeleff se lance en avant de ses troupes; son cheval tombe, le cavalier se relève et saute dans la redoute entraînant ses hommes aux cris de « hourra!! »

Aussitôt il fait venir son artillerie sur la position conquise. Les soldats qui la défendaient accueillaient les pièces avec des cris de joie, car les Turcs contre-attaquaient. Les assaillans, reçus par des feux de mousqueterie et d'artillerie, furent arrêtés à 150 sagènes (300 mètres), puis se mirent en retraite.

Voilà donc une attaque faite dans des conditions extrêmement difficiles, une attaque de front dans toute la rigueur de l'expression, une attaque enveloppée sur ses flancs, qui a réussi grâce à l'abandon du procédé de l'attaque en masse, grâce surtout au dévouement des soldats pour leur chef qu'ils suivent aveuglément jusqu'à la mort.

Dans la tactique issue de la discipline coercitive, il est admis que les troupes formant bloc peuvent tout renverser devant elles, si elles sont énergiquement commandées. Quelles que soient leurs pertes, il restera toujours assez d'hommes debout pour chasser l'ennemi, disent les partisans de l'automatisme. Les officiers qui n'ont pas vu le feu sont enclins à cette erreur, parce qu'ils ne se rendent pas compte des dépressions morales que produit sur le champ de bataille la prolongation de la lutte. Les hommes ou les fractions placés en arrière doivent, disent-ils, pousser les hommes ou la fraction en avant. Mais où donc et à quelle époque a-t-on jamais vu semblable fait?

Les fractions qui viennent de l'arrière apportent avec elles

l'impulsion morale, la seule qui à ce moment détermine le mouvement. Elles ne poussent pas les troupes arrêtées, *elles les entraînent*.

Ainsi se trouve-t-on ramené à voir la principale puissance des attaques résider dans l'impulsion morale.

Depuis 1870, les Allemands ont plusieurs fois modifié leurs règlemens. Pendant de longues années, l'Empire n'étant pas encore soudé, il fut jugé nécessaire de couler dans le moule prussien les soldats des différens États. La discipline frédéricienne était un instrument permettant d'atteindre rapidement ce but. Elle fut énergiquement employée, et, comme conséquence, les formations rigides, les attaques compactes continuèrent à faire partie des procédés de combat. Mais, à mesure que l'unité allemande se développait, que le maître d'école, ainsi que les sociétés de vétérans, faisaient pénétrer dans la masse l'idée de la patrie allemande dominatrice, la discipline revêtait des formes moins rudes. Les chefs se sont adressés davantage aux sentimens du soldat, en même temps que dans les règlemens apparaissaient des dispositions moins formalistes.

La comparaison des grandes manœuvres impériales en 1898, 1899 et 1900, fait saisir la pensée directrice de l'évolution.

Pendant les manœuvres de 1898, il est impossible de constater une différence entre les procédés tactiques employés et ceux des années précédentes. Toutefois, on perçoit un courant d'idées qui peut se résumer ainsi :

Les dernières guerres ont montré que les batailles modernes procédaient par des successions d'actions violentes, suivies d'accalmies. Ces actions violentes, sortes de crises, durent peu, lorsque toutes les troupes sont énergiques. Au contraire, les accalmies sont d'autant plus longues que la crise a été plus violente et que les troupes qui sont alors amenées pour la reprise du combat ont été tenues plus éloignées.

A mesure que les armes se perfectionnent, les crises deviennent plus courtes, tandis que les accalmies se prolongent. Les Allemands estiment que la puissance des armes nouvelles rendra la décision plus prompte que par le passé. Dès lors, quand l'action est résolue, il y a tout intérêt à la mener très vite, avec la plus grande vigueur.

De ces considérations se dégage ce principe que, dans l'offen-

sive tactique, comme dans l'offensive stratégique, l'énergie et la promptitude de l'action sont les principaux élémens du succès, et cela dès le début. Le feu violent du combat moderne dissout rapidement les unités constituées et fait passer la direction aux mains d'une quantité de chefs subalternes, dont il faut développer l'initiative.

Le succès de l'attaque sera souvent dans leurs mains.

En outre, la tendance à déborder une aile de l'adversaire ou à envelopper un flanc, afin de le mettre entre deux feux, s'accentue davantage. C'est là le seul moyen sûr de conquérir la supériorité du feu, disent les généraux.

Ainsi opèrent le général de Seebeck et son adversaire, l'Empereur, les 8 et 10 septembre 1898, dans les environs de Minden.

Ce principe conduit à l'extension des fronts, pour chercher la force de l'attaque dans l'enveloppement. Aussi, loin de se resserrer et de se concentrer avant la bataille, comme le font la plupart des armées européennes, les généraux allemands vont-ils, dès 1898, s'étendre considérablement. Cette séparation, en présence de l'ennemi, semble au premier abord très dangereuse. Elle est absolument contraire à l'enseignement des écoles. Ce danger est-il réel? En raison de la grande portée des armes, les troupes entrent en action à des distances souvent considérables. L'arc de cercle sur lequel se fera le premier déploiement sera aussi très grand. Les troupes qui viendront d'une seule direction ou qui seront concentrées d'avance devront donc se séparer de nouveau, pour pouvoir envelopper l'adversaire. D'autre part, le parti qui est attaqué peut-il sans danger lancer une contre-attaque dans l'arc de cercle qu'on lui présente? On sait à quel point il est difficile de contre-attaquer, en partant d'une position occupée défensivement. Il semble donc que, pendant la durée de l'enveloppement tactique, le danger d'être percé par un adversaire entreprenant, devient très faible.

Il faut se rappeler qu'une division allemande, avec la force dont elle dispose en artillerie, est en état de résister pendant toute une journée à des forces doubles et peut ainsi donner aux colonnes voisines le temps d'attaquer le flanc de l'adversaire.

La bataille de l'avenir comportera plusieurs actes, dont le premier sera d'attaquer l'adversaire avec assez de violence pour le fixer, afin de pouvoir le manœuvrer ensuite.

Tels sont les principes généraux admis dès 1898. Toutefois, les formes tactiques que ces principes comportent n'apparaissent pas encore.

Dans la zone des feux, l'infanterie marche généralement sur trois lignes. D'abord une ligne de tirailleurs sur un rang coude à coude. Puis à 200 mètres en arrière une autre ligne sur un ou deux rangs. Enfin une troisième ligne, soit en colonnes de compagnies, soit par compagnies en ligne ou en échiquier ou encore par pelotons sur deux rangs, marchant à 300-600 mètres de la deuxième ligne. Plus en arrière encore, des réserves de bataillons ou de demi-bataillons en colonne double.

C'est dans cet ordre que se font encore les attaques en masse de l'infanterie ; les lignes viennent se fondre successivement sur la ligne de feu, de telle sorte que, vers 400 mètres, elle est formée d'hommes sur trois ou quatre rangs de profondeur.

En 1899, les modifications tactiques sont presque nulles, comme le montre la manœuvre du 12 septembre, mais l'application de la doctrine de l'enveloppement, par le resserrement du front de marche, se dégage de plus en plus.

Près de Stuttgart, le 12 septembre, l'Empereur avait pris le commandement des 13e et 14e corps d'armée (parti bleu), qui opéraient contre le 15e corps d'armée, formé à quatre divisions (parti rouge) et commandé par le général de Merscheidt-Hüllesem.

Dès le matin, l'Empereur porta presque tout le 14e corps sur le village de Hochsdorf. Cette attaque fut supposée repoussée par le parti rouge, qui, ayant dirigé de ce côté son effort principal, prit l'offensive. Son mouvement fut contenu par le feu d'une longue ligne d'artillerie établie sur la hauteur de Katherinenlinde. Vers huit heures et demie du matin, l'Empereur lança en bloc une masse de 15 à 20 bataillons contre le village de Hochsdorf sur lequel les batteries de Katherinenlinde avaient préalablement dirigé un feu rapide. Cette infanterie était en formation compacte. Derrière la chaîne de tirailleurs très dense, se succédaient, à courte distance les unes des autres, des compagnies, les unes en ligne, les autres en colonne. Le front, limité à droite et à gauche par des bois, était très étroit pour des forces aussi nombreuses. Cette masse parcourut ainsi environ 2 kilomètres baïonnette au canon, tambour battant, l'Empereur

au centre, le sabre à la main. Il fut admis que cette attaque aurait chassé l'ennemi de Hochsdorf.

Ce sont bien là les anciennes formes tactiques, mais la manœuvre a changé de caractère, comme le prouve l'opération du lendemain 13 septembre.

Ce jour-là, le roi de Wurtemberg commande les 13e, 14e, 15e corps d'armée et un corps de cavalerie à deux divisions, à la tête duquel s'est placé l'Empereur d'Allemagne. Le roi manœuvre contre un ennemi marqué aux ordres du général de Plessen, comprenant quatre divisions d'infanterie et une division de cavalerie.

Le roi de Wurtemberg fait attaquer de front par les 13e et 15e corps, tandis que le 14e corps devait, par un mouvement concentrique, attaquer le flanc droit de l'adversaire. Le front d'attaque avait ainsi, au début, une longueur de plus de 15 kilomètres. Le général de Plessen présente un front défensif fixe; dès lors, l'attaque progresse en se resserrant. D'autre part, l'Empereur, après avoir accompagné le 14e corps dans son mouvement enveloppant, jette son corps de cavalerie contre le flanc et les derrières du général de Plessen.

Aux manœuvres impériales de 1900, les modifications tactiques que comporte l'application des doctrines qui viennent d'être indiquées apparaissent en pleine lumière.

Dans les journées des 7 et 8 septembre, une division (la 42e) est lancée à deux marches en avant de son parti. Elle manœuvre en rideau, se déploie sur un front qui, au premier abord, paraît hors de toute proportion, rompt le combat dès qu'elle se sent menacée d'enveloppement, se dérobe, contre-attaque et retarde ainsi la marche de l'adversaire. Puis elle l'attire dans une direction déterminée, pour permettre au gros de son parti d'attaquer en flanc.

Les fronts de marche sont systématiquement étendus, de grands intervalles existent parfois entre les divisions, auxquelles la plus grande initiative est laissée.

Les officiers qui mènent le combat sont pénétrés de l'esprit du nouveau règlement.

« Le rôle du chef est d'amener le plus grand nombre de fusils au feu. Tout combat visant des résultats décisifs conduira à couvrir d'une ligne épaisse de tirailleurs tout l'espace disponible pour le déploiement. On observera qu'une troupe appelée

à mener une action décisive commettrait une faute en se créant une réserve spécialement destinée à couvrir une retraite, au lieu d'employer toutes ses forces à l'exécution de sa mission. »

Il en résulte un esprit d'offensive à outrance qui anime toute l'armée allemande depuis les généraux jusqu'aux chefs de pelotons.

Tous les engagemens sont nettement offensifs et, même quand la défensive stratégique est imposée à un parti, il la transforme en offensive tactique énergique, quitte à rompre le combat et à manœuvrer en retraite. Les différentes colonnes s'engagent à fond presque simultanément. Si l'une d'elles remporte un succès dans sa zone d'action, elle s'occupe alors de ses voisines et détache de leur côté les forces qui ne lui sont pas strictement nécessaires. Aucune ne se garde des réserves.

Dès lors, la tactique de l'infanterie se caractérise ainsi :

Passage direct de la colonne de route à l'ordre dispersé ;

Plus de rassemblemens préalables ;

Lignes de tirailleurs très denses dès le début de l'action :

Absence complète de réserves partielles ou générales, soit dans le bataillon, le régiment, la division ;

Emploi des feux à volonté, à l'exclusion absolue des feux de salve ;

Assaut donné par des lignes de tirailleurs épaisses, sans soutiens ni réserves, après une énergique préparation par le feu ;

Les crêtes dangereuses ne sont franchies qu'après un déploiement préalable ;

Toute troupe qui s'arrête dans la zone de feu se couche aussitôt, sans changer sa formation.

Par suite de la suppression de l'artillerie de corps et de sa répartition entre les divisions, l'artillerie agit, plus encore que par le passé, en liaison étroite avec l'infanterie, et cette camaraderie de combat donne une impulsion de vigueur remarquable à l'offensive des divisions.

Les attaques de l'infanterie formée en masses compactes ne sont plus employées.

Nulle part ne se voit un effort répondant à la conception d'une attaque décisive par un bloc d'infanterie préalablement tenu en réserve à cet effet et lancé sur un point du champ de bataille.

Seule la charge des 59 escadrons des corps de cavalerie, com-

mandée par l'Empereur, le 12 septembre, donne une idée de l'achèvement de la bataille. On semble admettre que le succès appartient au parti dont l'aile enveloppante a une supériorité numérique assez forte pour obliger l'aile opposée à reculer.

La conception de la rupture de l'ennemi à coups d'hommes est donc abandonnée. Pourquoi cette transformation ne s'est-elle pas faite plus tôt ?

Pour l'expliquer, on peut admettre que jusqu'à présent les Allemands n'ont pas jugé que le développement de l'esprit militaire de la nation fût assez avancé pour permettre un changement de tactique fondé sur l'initiative individuelle. Mais voici trente ans que le maître d'école n'a pas cessé de préparer les générations au rôle du citoyen dans l'armée. Il a fait pénétrer au fond de l'âme des enfans l'esprit de sacrifice qui mène à la discipline librement consentie, la seule qui subsiste en campagne et que la crainte de la mort ne peut pas dominer. Par l'éducation, la préparation s'est faite. Elle a permis l'évolution tactique, et bientôt il ne restera de l'ancienne discipline coercitive que la forme apparente de l'automatisme.

De tels procédés de combat sont si différens de ceux usités dans les autres armées européennes, qu'ils ne pouvaient échapper aux critiques.

On se rend compte de leur divergence, en prenant comme terme de comparaison le règlement de l'infanterie russe, qui est cependant un des plus récens. Il date de 1897. Ce règlement ne cesse pas d'insister sur la nécessité de former et de conserver des réserves.

Dans l'instruction sur le combat de l'infanterie, qui fait suite au règlement de 1897, il est dit : « Tant que la situation n'est pas éclaircie, il est nécessaire de conserver une forte réserve.

« En ce qui concerne le bataillon, plus les attaques de flanc sont à redouter, plus la réserve de bataillon doit être forte.

« Si, au contraire, la situation est complètement éclaircie, si l'ennemi est en désordre ou n'est pas prêt au combat, on peut la constituer moins solidement. »

L'ordre de combat du régiment comprend la fraction de combat (un, deux ou trois bataillons) formant la chaîne, les réserves de bataillons et la réserve de régiment (réserve générale).

Dans l'ordre de combat de la division, la fraction de combat est composée de régimens en ordre de combat (chaîne), réserve de bataillons, réserve de régimens et une réserve générale qui reste dans la main du commandant de la division. Il est même ajouté : exceptionnellement, il peut être constitué des réserves de brigade.

Cet ordre tactique comporte donc quatre ou cinq échelons répartis en arrière de la ligne de combat, sur une assez faible profondeur, car il est dit que le commandant de toute réserve doit se tenir à portée des soutiens de la fraction de combat à laquelle il appartient.

Dans le chapitre relatif au mouvement et à l'emploi des réserves, le règlement recommande les formations en colonne de préférence à l'ordre déployé : « Si, à faible distance de l'ennemi, la chaîne se trouve arrêtée, le mouvement en avant peut être commencé par les réserves les plus éloignées ; la réserve de régiment rejoint la réserve de bataillon, qui se porte sur la chaîne et détermine le mouvement en avant de celle-ci. »

Ce chapitre se termine ainsi :

« Le commandant en chef doit être plus ménager encore de sa réserve générale. Dans aucun cas, il ne la dépensera en entier avant le dénouement du combat. L'assaut est donné lorsque les réserves ont serré sur la chaîne et par les réserves de concert avec la chaîne. »

Les procédés russes et les procédés allemands sont donc absolument opposés, et ceux-ci rencontrent beaucoup d'incrédules.

Ce sont là, dit-on, des manœuvres de paix; les Allemands ne combattront pas ainsi. Le secret de la guerre n'est-il pas en partie dans l'emploi judicieux des réserves ?

Il y a lieu de remarquer que les armées nombreuses, fondées sur l'appel des réservistes, ne peuvent pas avoir deux tactiques, l'une pour la paix, l'autre pour la guerre. Le désordre en résulterait, et les choses simples sont les seules que permet la guerre. Les Allemands opéreront, à peu de chose près, comme ils le font aux manœuvres. Mais renoncent-ils vraiment à l'emploi des réserves et leur nouvelle tactique ne serait-elle pas une manière différente d'en comprendre l'emploi ?

D'après ce qui vient d'être exposé, une armée allemande composée de trois ou quatre corps d'armée, mettrait un corps en

premier échelon et lui ordonnerait d'attaquer avec ses trente-deux bataillons engagés immédiatement en totalité.

Dans la guerre moderne, une troupe vaut surtout par son feu, c'est-à-dire par le nombre de fusils mis en ligne. Peu importe ceux laissés en arrière à quelques centaines de mètres. Leur action sur l'ennemi est nulle, et ils ne seront jamais si bien abrités qu'ils ne subissent cependant des pertes suffisantes pour ébranler leur moral. Il est donc inutile de les maintenir ainsi, pendant plusieurs heures dans le voisinage énervant d'un combat auquel ils ne peuvent utilement prendre part, pour ne les porter en avant qu'au moment où leur moral déprimé ne leur permettra plus de fournir le violent effort que le commandement compte leur demander.

S'il est admis qu'une armée de force égale suit la tactique du règlement russe, elle se trouvera en face d'un front de combat, qui, tout en étant plus dense en fusils actifs que le sien, pourra cependant être plus étendu et par conséquent le déborder.

Le premier échelon de l'armée allemande livrera de la sorte pour son compte une bataille à fond avec toutes ses ressources, en engageant jusqu'à son dernier homme et son dernier canon et en produisant sur l'ennemi le maximum d'effet dont il est capable.

Cet effet sera ce que les circonstances permettront qu'il soit, mais il aura, dans tous les cas, pour résultat d'accrocher vigoureusement l'adversaire, de l'engager à pousser ses réserves sur son front et à les immobiliser. L'assaillant n'aura pas vraisemblablement battu son adversaire, mais il le laissera plus ou moins ébranlé par une attaque aussi violemment conduite.

Quand ce premier effort sera terminé, c'est-à-dire quand le premier corps aura gagné tout le terrain possible et qu'il sera épuisé, la bataille marquera un temps d'arrêt. Ce sera une accalmie analogue à celle des après-midi des batailles de Gravelotte et de Saint-Privat, les 16 et 18 août 1870.

Alors le deuxième échelon, tenu jusque-là tout à fait en dehors de l'action, ayant fait manger et reposer ses hommes, viendra, soit dépasser les débris du premier, soit agir sur une autre fraction du front ou d'une aile. Il continuera les procédés du premier échelon, mais avec des troupes entièrement fraîches.

Sans doute, il se peut que l'adversaire n'accepte pas le bénéfice de l'accalmie qui lui aura été offerte et qu'il profite au con-

traire du temps d'arrêt marqué par l'attaque, pour accentuer ses propres efforts et regagner du terrain. Mais c'est là une éventualité peu probable. Si l'attaque a été menée à fond et avec toute la violence voulue, il est vraisemblable que l'adversaire aura lui-même, peu à peu, mis une grande partie de ses réserves en ligne ; il s'estimera heureux d'avoir résisté sur place, de n'avoir pas été rompu par les efforts désespérés de l'assaillant, et, quand ce dernier s'arrêtera, il sera très enclin à croire la journée finie, à céder par conséquent à l'épuisement moral qui succède fatalement à un violent effort.

On voit par là dans quelles conditions inégales commencera la deuxième bataille.

Si cependant l'adversaire continue énergiquement le combat au moment où l'attaque marque son temps d'arrêt, il ne fera que raccourcir l'accalmie, en marchant lui-même à la rencontre du 2e corps. Après avoir refoulé les débris du premier, il se trouvera en présence de forces nouvelles probablement imprévues, ayant sur lui tous les avantages des troupes fraîches.

N'est-il pas à prévoir que, dans ces conditions, l'engagement à fond du 2e corps tout entier, produira encore plus d'effets que celui du premier et que, vraisemblablement, le 3e ou le 4e viendra à bout des dernières résistances?

Quoi qu'il en soit, ces attaques par *vagues* constituent un mode de combat très différent de celui qui est ordinairement envisagé.

Une des grandes difficultés que comporte l'emploi des énormes masses actuelles réside dans la difficulté de faire combattre utilement la totalité des forces.

Le procédé allemand repose sur ce principe juste, qu'une attaque, quelle qu'elle soit et quel que soit son but, doit être menée à fond, dès le début. Il faut avoir l'énergie d'en conclure que les réserves doivent servir à renouveler les attaques, et non pas à les appuyer.

On est tenté au premier abord de penser que ce système est très dangereux, par cette raison qu'en procédant ainsi, les Allemands commettent la faute *de se diviser pour combattre*, et qu'il suffirait alors de profiter du moment où ils seront à un contre deux ou trois, pour accabler leur premier échelon et successivement tous les autres.

Mais raisonner ainsi, c'est méconnaître les véritables conditions du combat moderne.

Ce n'est pas « se diviser pour combattre » que de partager ses forces en échelons distans de quelques kilomètres, à la condition que chacun d'eux soit capable de livrer à lui seul un combat d'une durée proportionnée à la distance qui le sépare des autres échelons. C'est, au contraire, procéder, dans l'offensive, d'une façon très judicieuse que de se jeter vigoureusement sur l'ennemi avec des forces telles qu'il soit obligé de se défendre sur tout son front et qu'il ne puisse plus échapper ni conserver sa liberté d'action.

Si, d'autre part, on tient compte du degré de résistance que l'armement moderne donne à une troupe énergique ; si on considère combien il sera difficile de bousculer définitivement une division ou un corps d'armée mettant en ligne tous ses moyens d'action, canons et fusils, et sachant utiliser le terrain, on se rendra compte que l'on ferait le jeu des Allemands en se jetant sur eux pour écraser prématurément leur premier échelon.

En réalité, ce premier échelon fonctionne pour eux comme un puissant rideau, chargé d'amorcer l'adversaire, de le faire déployer, de l'immobiliser, de le maintenir, en attendant le coup qui doit l'écraser.

En examinant les opérations de la 42e division, dans les journées des 7 et 8 septembre, manœuvre où elle s'est engagée en entier dès le début, on voit que le reste de son parti formait réserve pour les batailles ultérieures. C'étaient trois divisions du IIe corps, les 3e, 4e et 41e divisions.

Ainsi se dessineront dans l'avenir les préliminaires de la bataille, celle qui durera plusieurs jours et que termineront les déroutes, par l'effondrement des forces morales du parti épuisé

Toute attaque dont on connaît la forme comporte une parade sûre et une riposte. Il n'entre pas dans le cadre de cette étude d'élucider cette question.

On s'est uniquement proposé d'appeler l'attention sur ce fait, que les procédés de combat dépendent plus que jamais de l'état moral des troupes.

Le soldat du temps de paix et le soldat du champ de bataille sont deux êtres différens. Souvent les méthodes d'éducation et d'instruction qui devraient tendre à les identifier, travaillent inconsciemment à les disjoindre, en tuant l'initiative et en détruisant l'action.

Les formes d'instruction empiriques des armées du XVIIIe siè-

cle se sont souvent conservées par tradition, jusqu'à ce jour.

Il faut savoir le reconnaître. La discipline coercitive, la transformation de la recrue en une sorte d'automate sans pensée et sans initiative, sont devenues un non-sens.

Pour amener le civilisé moderne à braver la mort et à faire tout son devoir dans le combat, il faut autre chose que la menace du conseil de guerre ou de la compagnie de discipline.

La rapidité des échanges rompt l'équilibre intérieur des nations et leur impose de nouveaux besoins. Pour les satisfaire, la lutte économique d'abord, à main armée ensuite, devient une inévitable nécessité. — Les nations riches, au sol convoité, doivent se préparer à se défendre.

Le développement de l'éducation doit leur faire comprendre ce que sera dorénavant la base essentielle des armées futures.

C'est la discipline librement consentie, celle qui engendre l'esprit de sacrifice et l'héroïsme. A une armée pénétrée de ce souffle toutes les audaces seront permises.

Telles sont les nouvelles tendances de l'armée allemande. Mais, sous ce rapport, la France possède une avance qu'elle maintiendra toujours, si elle le veut bien.

Son merveilleux soldat, intelligent, alerte et dévoué, qui partout suit son chef et souvent le devance, possède la véritable aptitude aux tactiques futures.

Le développement de son individualité produira dans ses groupemens une force redoutable, qu'utiliseront victorieusement les chefs qui sauront le comprendre et s'adresser à son cœur.

* * *

LE MIRAGE

DERNIÈRE PARTIE (1)

XVIII

Hélène avait eu jusqu'au vertige l'impression du danger : nul doute que, si elle se fût trouvée seule avec Pierre d'Armeuilles, dans l'état de désordre moral où la présence du jeune homme l'avait jetée, elle n'eût succombé presque sans se défendre. En tout cas, — elle en était sûre maintenant, — une autre sorte d'amour, des sensations d'un autre ordre existaient, très différentes des tranquilles joies conjugales. L'image de cette nouvelle forme de la passion flottait désormais devant ses regards, comme y avait flotté naguère celle du plaisir ou de la vanité, mais non plus d'une façon illusoire et incertaine : elle savait qu'elle n'avait qu'à tendre la main pour la saisir et en savourer les délices.

Mais, à cause de cette facilité même, elle se tenait sur ses gardes ; si l'amour l'attirait, l'amant lui faisait peur ; elle eût voulu jouir de l'un sans céder à l'autre, concilier les instincts opposés qui se combattaient en elle, satisfaire à la fois son penchant pour l'honnêteté et son appétit du fruit défendu.

Dans cette fièvre de tous les instans, elle s'alanguissait encore. Elle éprouvait les mêmes sursauts, les mêmes défaillances qu'avant son mariage, alors qu'elle avait déjà vu s'effondrer le mobile échafaudage de ses rêves. Elle était lasse de tout et ne pensait plus qu'à ce mystérieux bonheur dont elle avait perçu

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 août.

la sensation fugitive. Le baiser que Pierre avait mis autrefois sur ses lèvres de vierge y revenait sans cesse et y chantait maintenant de délicieux cantiques de volupté. Était-ce donc une loi fatale que l'homme qui avait forcé l'éveil de ses sens fût celui-là même qui détenait le secret de sa félicité? Elle le croyait par instans. Elle laissait son âme s'élancer follement vers lui. Elle se considérait comme unie à lui par des liens mystérieux et invisibles, qu'elle n'avait pas le courage de briser.

Ah! pourquoi Norbert la laissait-il à ce point libre, responsable de ses actes? D'être ainsi livrée à la seule autonomie de sa conscience la gênait beaucoup plus que n'eussent pu le faire toutes sortes de contraintes; ce qu'il y avait en elle de loyauté et de naturelle raison se trouvait appelé ainsi à défendre son mari contre elle-même. Car l'impassibilité de Norbert n'était point de l'indifférence. Jamais, au contraire, il ne s'était montré plus empressé, ni même plus amoureux. Jamais elle ne l'avait senti plus rapproché de sa vie morale, plus attentif à lui ménager un refuge dans son cœur. Mais elle était si partagée qu'elle ne pouvait s'y réfugier toute...

L'espoir lui restait que Pierre, entraîné par l'esprit capricieux qui le poussait à faire chaque jour de nouvelles conquêtes, négligerait de poursuivre la sienne; toutefois un peu de dépit se mêlait à cette espérance. Il y avait une semaine que la fête des Chêneville avait eu lieu, et rien ne s'était produit de ce que le séducteur avait annoncé. Hélène entendait encore bourdonner à ses oreilles la phrase passionnée qu'il lui avait dite : « Vous serez à moi. Il le faut! » Sans doute, la minute d'après, il n'y pensait plus. N'avait-il pas avoué lui-même que rien n'existait à ses yeux, sinon les satisfactions immédiates, tangibles? Peut-être aussi poussait-il le cynisme jusqu'à attendre qu'elle vînt à lui?

Ces réflexions l'occupaient au point de l'immobiliser chez elle depuis huit jours. Pourtant, au dehors, les premiers soleils d'avril faisaient pressentir le proche renouveau. Norbert rentra un soir avec un gros bouquet de roses printanières, qu'il offrit à sa femme. Elle les prit languissamment et les posa près d'elle, sans à peine y jeter les yeux.

— Savez-vous à quoi je songeais en vous apportant ces fleurs? dit-il. Qu'elles vous donneraient peut-être envie d'aller voir si les arbres commencent à verdir autour de la villa des Glaïeuls.

— Quitter Paris en ce moment? dit Hélène avec effroi. Vous n'y pensez pas, mon cher Norbert!

— Vous m'avez mal entendu, répliqua Norbert en souriant. Il ne s'agissait pas d'un départ définitif, mais d'une simple promenade. J'ai été avisé par ma mère que les travaux du pavillon qu'elle fait aménager pour nous sont finis, et que tout est en ordre maintenant... Et je pensais que vous auriez peut-être la curiosité de vous rendre compte par vous-même...

— Mon Dieu! Ne suffit-il pas que vous y alliez seul? interrompit Hélène. Je suis si lasse, si paresseuse!

— Précisément; quelques promenades à l'air pur vous seraient salutaires. — Il lui prit tendrement la main. — Croyez-moi, il est bon quelquefois d'avoir recours aux distractions extérieures pour échapper à ses propres inquiétudes.

Hélène rougit. Elle lâcha brusquement la main de Norbert :

— Non. Laissez-moi, laissez-moi, je vous en prie! Je n'ai aucune envie de sortir et encore moins de me distraire.

Nerveusement elle se tordit les poignets; elle répéta :

— Je me sens si lasse, si lasse!

Norbert la considéra un instant; à travers ces plaintes, il percevait distinctement tous les soubresauts de cette âme douloureuse et maladive. Doucement, il dit :

— Hélène! Pauvre petite amie! Chère Hélène!

Sans vouloir l'interroger, il resta près d'elle, tandis qu'elle gémissait encore. Il ne s'y trompait point; il avait vu, comme une fleur sous l'orage, le front de sa compagne incliné sous le souffle brûlant de Pierre d'Armeuilles. L'effervescence qui bouillonnait en elle, c'était ce souffle corrupteur qui l'avait causée. Et une angoisse le torturait en y songeant. Qu'allait-il faire, qu'allait-il inventer pour l'arracher à la tentation? Ah! s'il avait pu la prendre dans ses bras, l'emporter au bout du monde! Mais encore cela ne lui eût pas été une garantie suffisante. Il voulait d'elle mieux que la fidélité forcée, le plein et volontaire acquiescement de la chair et de l'esprit... Mon Dieu! Mon Dieu! n'avait-il pas assumé une charge trop lourde en attachant son sort à celui d'Hélène, et n'allait-il pas être accablé et vaincu par elle, au lieu de la sauver?...

Des larmes silencieuses débordaient ses yeux. Hélène releva la tête et vit qu'il pleurait. D'un élan brusque, elle se jeta dans ses bras :

— Pardon! oh! pardon, Norbert! balbutia-t-elle.

Ils s'étreignirent. Mais une image était entre eux, qui empêchait leurs lèvres de se joindre. Ni l'un ni l'autre ne cherchèrent à s'abuser par le simulacre d'un baiser que leur volonté secrète ne ratifiait point. Norbert dit seulement à sa femme :

— Hélène, donnez-moi votre main.

Elle la lui abandonna cette fois sans impatience. Longtemps il la garda dans les siennes. Et peu à peu il sentait, à travers cette chair fragile, se calmer l'agitation de ce cœur affolé.

Le lendemain, Norbert alla seul à Fontainebleau. Il partit le matin, et devait rentrer le soir même. Hélène, persistant à ne pas vouloir sortir, s'était installée dans leur petit salon. Elle avait pris un roman et, pelotonnée dans un fauteuil, elle tâchait à s'absorber dans sa lecture. Mais c'était elle-même qu'elle cherchait à travers les héros du livre, et les pages feuilletées ne l'intéressaient qu'à condition de lui représenter le tableau de ce qui se passait au fond de son être. En vérité, elle se trouvait fort en peine de s'analyser. Toute sa vie, elle avait agi par impulsions bonnes ou mauvaises, sans se préoccuper des conséquences. C'était seulement depuis que Norbert lui avait inculqué le sentiment de sa totale responsabilité qu'elle commençait à désirer voir clair en son âme. Mais quel chaos dans cette demeure obscure! Il lui fallait prendre un flambeau pour y descendre; telle une cave où, à la faveur des ténèbres, les araignées ont tissé des fils nombreux. Aimait-elle Pierre? Aimait-elle Norbert? Elle ne le discernait pas au juste. Tout s'emmêlait et se confondait en elle, — et ses désirs, comme les araignées dans les ténèbres, formaient un inextricable réseau...

Hélène avait fermé le livre et rêvait. Un coup de sonnette retentit. Elle se leva toute droite. Pierre! C'était lui! Elle en était sûre! L'implacable destinée, qui la mettait toujours en présence de la tentation aux heures où elle ne pouvait compter que sur elle seule pour se défendre, ne devait pas manquer encore aujourd'hui de lui offrir une occasion de pécher. Elle écouta. Un pas nerveux arpentait le vestibule. En même temps la femme de chambre ouvrait la porte et présentait une carte où se lisait en caractères minuscules le nom de Pierre d'Armeuilles.

Hélène prit la carte, la roula dans ses doigts, hésitante.

— Ce monsieur a dit qu'il attendrait, si Madame ne pou-

vait le recevoir tout de suite, expliqua la femme de chambre.

— Eh bien ! oui, c'est cela. Qu'il attende ! balbutia Hélène.

Qu'allait-elle faire ? le congédier ou le recevoir ? Elle n'avait qu'une porte à ouvrir pour se trouver en face de lui. Il était là, dans le salon où la femme de chambre venait de l'introduire. Une cloison légère les séparait. Elle entendait ses moindres mouvemens, le bruit de son souffle. En même temps des pensées en foule l'assaillaient, dont la dominante était celle-ci : que dirait Norbert ? Cette visite, coïncidant avec le refus qu'elle lui avait opposé de l'accompagner à Fontainebleau, n'aurait-elle pas à ses yeux le caractère d'une chose arrangée d'avance ? Bien qu'il n'en fût rien, les apparences la condamneraient. Il est vrai qu'elle pouvait ne pas le mettre au courant de cet incident. Mais alors elle entrait dans le domaine de la dissimulation, du mensonge. Et tout à coup d'autres pensées encore surgirent comme des ombres dans son esprit : les douleurs soupçonnées naguère au foyer paternel, les larmes de Norbert la veille, la main de l'époux contenant la sienne. Elle sonna :

— Dites à ce monsieur que je suis trop souffrante, que je ne puis pas le recevoir.

Mais aussitôt sa nature se révolta. Elle fut sur le point de se rétracter, d'ouvrir la porte, d'appeler Pierre... Il accourrait... Ses yeux plongeraient de nouveau en elle... Ses lèvres, dont la saveur lui revenait aux heures de tentation comme le parfum des fleurs se fait plus intense les jours d'orage, ses lèvres s'attacheraient, se mêleraient aux siennes...

Il était trop tard. Le bruit de toute présence étrangère s'était évanoui dans le vestibule. Hélène courut à la fenêtre. Elle aperçut Pierre qui s'éloignait de cette démarche flexible et hautaine qui n'était qu'à lui. Un instant il tourna la tête... et la vision de ces traits où l'irritante Volupté s'incarnait pour elle la jeta dans un trouble inexprimable.

XIX

Certaines femmes chez qui la force morale n'est pas suffisamment développée ont le vice aimable et la vertu déplaisante. Hélène, par atavisme, devait être de celles-là. La victoire qu'elle avait remportée sur elle-même l'avait laissée dans une humeur morose dont elle faisait souffrir Norbert. Elle le rendait comp-

table de son sacrifice et lui gardait rancune de ce que, à cause de lui, elle avait repoussé *l'autre*. C'est que ce sacrifice n'était qu'à demi consenti; c'est qu'elle n'était pas plus résignée à la vie honnête qu'elle ne l'était à la chute. Dans cette disposition, la présence de son mari lui était insupportable; les égards dont il ne cessait de l'entourer l'exaspéraient; à chaque instant, elle cherchait à le rebuter; elle eût voulu le pousser à bout, afin qu'une scène violente éclatât entre eux et qu'ainsi les torts fussent partagés. Mais la patience de Norbert était sans bornes. Quand la jeune femme se montrait par trop intraitable, il se contentait de gagner son cabinet de travail et de se plonger dans ses épures.

Et Hélène continuait à se morfondre, sans personne à qui pouvoir confier sa peine, près de qui oublier une minute le tourment qui la consumait. D'amie véritable, elle n'en avait point. Son âme n'était pas d'un cristal assez limpide pour contenir la pure liqueur de l'amitié. Elle avait abandonné toute relation avec ses premières compagnes, que la vie avait dispersées loin d'elle. Elle se sentait vraiment en cet instant sous le coup de la malédiction qui accable les existences solitaires...

Un après-midi, elle se décida à aller voir Georgina Fabrian. Ce serait au moins quelques heures aimablement dépensées, un peu de gaîté jetée sur sa mélancolie. La femme du peintre habitait à l'entrée du Bois, dans une de ces villas de rapport qui renferment plusieurs habitations. Le temps était magnifique. Hélène, au bout d'un moment, renvoya sa voiture et suivit l'avenue, dont les bouquets d'arbres à droite et à gauche commençaient à déployer leurs fragiles éventails de verdure. Comme la vie était bonne aux autres, à ceux qui savaient en jouir sans la compliquer d'inutiles embarras de conscience! Parmi ce va-et-vient de gens heureux, sous les baisers printaniers du soleil, Hélène sentait se déliter ses scrupules. Pour la centième fois, l'optique de son jugement se déplaçait. Il lui paraissait qu'elle avait exagéré l'idée de la fidélité conjugale, qu'elle s'était imposé à elle-même une loi trop sévère, et que continuer à voir de temps en temps Pierre d'Armeuilles n'impliquait pas forcément une indélicatesse coupable à l'égard de Norbert. N'était-elle pas en état d'apprécier exactement quelle était la limite de ses devoirs, et ne pouvait-elle rester une femme honnête sans pour cela se renfermer dans une austérité aussi puritaine?

Ce fut dans ces sentimens qu'elle alla sonner à la porte de

Georgina Fabrian. Très originale était la demeure du peintre, où, dès l'entrée, des masques japonais, des têtes de Chimères et de Gorgones grimaçaient au nez du visiteur. Le long de l'escalier étroit s'entassaient d'autres bibelots exotiques, un fouillis de formes et de couleurs que l'œil avait peine à discerner. En haut, un jeu de portières disparates donnait au palier l'aspect d'un théâtre de Guignol.

La servante souleva une de ces portières, et, avec le sans-façon qui est de mise chez certains artistes, laissa pénétrer Hélène dans une large pièce vitrée qui tenait de l'atelier et du salon. Le peintre s'y trouvait avec sa femme. La pipe aux dents, il brossait le fond d'un tableau de bataille. Georgina, assise tout près, le regardait faire, une broderie dans les doigts. Des fleurs fraîches sortaient du bec allongé d'un ibis ; une vieille chasuble, dont les ors étaient depuis longtemps oxydés, pendait à côté d'une guitare espagnole ; sur le divan, des coussins s'empilaient en désordre ; mais, en dépit de ces apparences d'incohérence ou de fantaisie outrée, la paix du travail et la douceur de vivre scandaient dans cette pièce leur rythme harmonieux.

— Je vous dérange ? fit Hélène, étonnée de se trouver en présence du couple sans avoir été annoncée.

— Pas le moins du monde, répondit Georgina souriante. Vous tombez à pic au contraire. Nous nous disputions, le « cher maître » et moi, à savoir qui des deux se sacrifierait pour assister à la vente du ministère de la Marine. Une tuile qui nous tombe dessus au moment où nous nous croyions débarrassés de ces corvées !

— Je croyais que vous aimiez sortir, observa Hélène.

— Moi ? Allons donc ! Vous me faites beaucoup d'honneur ! Parce que je m'exhibe dans les endroits à la mode, et que je m'habille chez Doucet ? Il le faut bien ; sans cela, Fabrian ne vendrait pas sa peinture, ou il la vendrait moitié moins cher. Mais, une fois rentrés à la maison, le tour est joué, il n'y a plus personne. N'est-ce pas, vieux ?

Elle tapota les deux joues de son mari, qui cligna de l'œil en lui rendant sa caresse.

— Pour sûr ! fit-il, affectant lui aussi le ton familier. Je suis de l'avis du Hollandais : une bonne pipe, une bonne femme...

Il entonna d'une voix creuse la chanson de Panard :

Pot de bière, pipe et maîtresse...

— Tais-toi donc, interrompit Georgina, tu vas faire fuir Madame Fradier!

Hélène souriait. Le charme imprévu de cet intérieur la réconfortait. C'était la première fois qu'elle voyait des gens mariés paraître ravis d'être ensemble. Mais voilà! Il fallait sans doute être artistes comme eux, s'entourer de bibelots rares, de masques japonais et de vieilles chasubles. Elle hasarda :

— Je vous avoue que je ne suis pas non plus trempée comme certaines femmes à ressorts indémontables, qui ne se lassent pas de courir les salons. Le monde m'ennuie souvent plus qu'il ne m'amuse. Il est vrai que, chez soi, on s'ennuie encore davantage!

Georgina se récria :

— Ah bien! et le coin du feu? et la popotte? Vous n'y pensez pas? Et les marmots, quand on a le moyen d'en avoir? C'est la seule chose qui nous manque. Je le dis souvent à Fabrian : Au lieu de faire tant de bonshommes en peinture, tu devrais bien... Mais que voulez-vous? Il est trop occupé, cet homme!

— Donne la commande à un autre, grommela Fabrian, débonnaire.

Ils rirent en se regardant au fond des yeux, sûrs de leur loyauté mutuelle. Puis le peintre dégringola de son escabeau, rebourra sa pipe et embrassa sa femme.

— En voilà assez pour aujourd'hui. Je vais prendre l'air.

— Ne sois pas trop longtemps, dit Georgina.

Elle le suivit des yeux jusqu'à la porte, comme elle eût suivi un enfant.

Restées seules, les deux femmes se blottirent dans un angle du divan pour causer.

— Vous avez de la chance, dit Hélène, vous avez un mari qui vous adore.

— On a presque toujours le mari que l'on mérite, répondit Georgina. Il me semble, d'ailleurs, que vous n'êtes pas trop mal partagée.

— C'est vrai, fit Hélène, songeuse : Norbert m'adore aussi.

— Eh bien alors? Vous n'avez qu'à lui rendre la pareille!

Hélène évita de répondre, et introduisit un autre sujet de conversation; mais, malgré la verve de Georgina, très informée sur toutes sortes de questions du jour, elle ne se sentait pas à l'aise dans ce tête-à-tête. Ses dispositions mentales ne concor-

daient pas pour le moment avec celles de la femme du peintre. Sans aller jusqu'aux confidences, il lui eût été agréable de découvrir dans une autre quelque écho des agitations intérieures qui la troublaient toute, si violemment. Mais, au contraire, elle se trouvait en présence d'une personne absolument tranquille d'esprit et de corps, satisfaite d'elle-même et de sa destinée. C'était à croire que, si Georgina avait été quelquefois effleurée par la tentation, elle avait effacé de sa vie jusqu'aux moindres vestiges de ces effleuremens, et que, telles ces natures saines qu'un malaise passager laisse plus robustes, elle n'en était que mieux affermie dans le parfait équilibre de sa vertu.

Cette supériorité gênait la conscience inquiète d'Hélène. Elle se leva au bout d'un instant.

— Vous partez déjà ?

— Oui. Je ne voudrais pas rentrer trop tard.

— Les jours sont plus longs en cette saison, dit Georgina. Hier, avec Fabrian, nous avons marché jusqu'à la Cascade et, quand nous sommes rentrés pour dîner, il faisait encore clair dans les sous-bois.

Elles se serrèrent la main. Hélène descendit l'escalier. Georgina la regardait d'en haut :

— Prenez garde de ne pas vous laisser choir au milieu de tout ce bric-à-brac, lui cria-t-elle. Fabrian est si « maboul » qu'il fourre ses magots jusque sur les marches !

Elle disparut et Hélène ouvrit à tâtons la porte de sortie. Dehors, une demi-obscurité commençait à estomper les détails du paysage, mi-urbain, mi-rustique, que formait ce coin de Paris encaissé dans la verdure. La jeune femme chercha des yeux un fiacre, mais la rue était solitaire; pour en trouver un, il lui fallait regagner à pied l'avenue du Bois. Elle tourna rapidement l'angle du mur et poussa un cri de surprise : Pierre d'Armeuilles venait de surgir devant ses yeux.

— Je vous attendais, dit-il simplement.

Sans même prendre la peine d'ôter son chapeau pour la saluer, il passa son bras sous le sien. Hélène eut un sursaut, voulut fuir; mais une curiosité la retint :

— Comment pouviez-vous savoir que j'étais là? demanda-t-elle.

— Je vous avais vue entrer il y a une heure. Quand vous avez renvoyé votre coupé, je passais à cheval dans l'avenue. Alors

je me suis débarrassé de ma bête et j'ai monté la garde pour vous cueillir au passage. Ai-je eu tort?

— Vous savez bien que je ne veux pas vous voir! murmura Hélène.

Mais elle se sentait faiblir. Au fond, cette rencontre ne lui déplaisait qu'à demi. Elle ne l'avait pas voulue, elle n'avait rien fait pour la provoquer. Et cela apaisait ses scrupules.

— Vous me donnerez bien au moins cinq minutes, insista Pierre.

Il l'entraînait vers la grande masse d'ombre qu'étalaient devant eux les arbres serrés du Bois. Elle se laissa conduire, le cœur battant.

Quelques pas encore, et ils se trouvèrent dans une allée entièrement déserte. Sans les réverbères qui piquaient dans le crépuscule leurs taches lumineuses, ils eussent pu se croire au bout du monde. Pierre, maintenant, gardait le silence, et ce silence persistant troublait Hélène. Pour le rompre, elle se décida à parler la première :

— Vous ne m'en voulez donc pas de vous avoir fait mettre à la porte l'autre jour?

— Si, dit-il, je vous en veux, mais je suis tout prêt à oublier ma rancune.

Il avait glissé la main autour de sa ceinture, sous le léger mantelet qui la vêtait. Et cette main se haussa jusqu'au cœur palpitant de la jeune femme.

— Hélène, dit Pierre tout bas, en prenant soudain une voix différente, vous souffrez, vous me faites souffrir. Ne pensez-vous pas qu'il est temps d'en finir avec ce mensonge?

— Le mensonge serait de vous céder, balbutia Hélène.

— Allons donc! Vous savez bien le contraire! Vous savez bien que rien n'est plus facile que de nous rejoindre, sans que personne s'en doute ou s'en inquiète : alors, où est le mal? Vous n'avez pas, je suppose, l'enfantillage de vous considérer comme vouée à une servitude perpétuelle?

Hélène baissait la tête; le souffle tentateur était sur sa nuque. Elle chancela, se renversa sur le bras qui l'enlaçait, attendit, les paupières closes, que les lèvres de Pierre vinssent joindre les siennes. Mais il avait compris le danger de ce demi-abandon, et ce fut lui qui résista.

— Non, fit-il durement. Un baiser ne me suffit plus. C'est

vous tout entière que je veux; je vous veux sans restriction, sans réserve.

Elle se sentit encore une fois baignée dans cette atmosphère troublante, où l'être physique de Pierre semblait se dédoubler comme pour prendre possession d'elle à l'avance; elle se grisa à la respirer, elle la reçut en elle par tous les pores. Il la devina conquise, cessa de l'étreindre.

— Quand? murmura-t-il.

Et, comme elle restait muette, bien qu'intérieurement consentante, il arrangea les choses en homme habitué à de semblables bonnes fortunes :

— Demain, à partir de deux heures, une voiture du Cercle attendra au bout de cette allée. Vous n'aurez qu'à monter dedans et à vous laisser conduire.

Ayant repris toute son aisance, il la ramena lestement vers le tapage de l'avenue :

— Maintenant, rentrez vite chez vous ! Ce n'est pas le moment d'être maladroite.

XX

La façon banale dont ce rendez-vous lui avait été donné avait quelque peu désenchanté Hélène. Les dernières paroles de Pierre d'Armeuilles résonnaient comme une insulte à ses oreilles. Cependant, la tentation restait la plus forte. S'être trouvée de nouveau à côté de Pierre dans cette tiède fin de journée de printemps, et n'avoir pas eu de lui le baiser dont la soif la dévorait encore, l'avait mise au paroxysme de sa fièvre passionnelle. Tous les germes impurs qui sommeillaient au fond de son être s'épanouissaient en une poussée véhémente. Maintenant nul scrupule de sa volonté ne faisait contrepoids à cette volonté occulte qui semblait la conduire fatalement au péché, à cette puissance mystérieuse qui la dirigeait vers les joies perverses, l'amour défendu.

Et elle s'en réjouissait presque. Sa vie tout entière lui paraissait changée par la perspective de cette liaison secrète, tels ces tableaux qui semblent obscurs et qui se colorent brusquement quand la lumière vient à les frapper sous un certain angle. L'image même de Norbert prenait une autre valeur, se rehaussait à ses yeux d'un intérêt particulier. Et les gens, les choses, tout ce qui se mouvait autour d'elle, tout ce qui constituait le

cadre de son existence, s'embellissait des reflets de cette grande lueur de passion allumée tout à coup dans son âme.

Quand elle rentra chez elle, Norbert s'y trouvait déjà. Il la vit transfigurée et rayonnante sous le tissu léger de sa voilette. L'émotion qui l'avait animée tout à l'heure pailletait encore ses prunelles de lueurs étranges; à ses joues, à ses lèvres, luisaient les feux follets du désir. Norbert en eut l'intuition exacte. Il comprit qu'elle touchait à l'heure de l'extrême péril, et que c'étaient là les momens de fièvre qui précèdent la défaillance déjà intentionnellement consentie.

Cependant Hélène s'était placée devant une glace et promptement arrachait son chapeau, son mantelet. Elle s'attendait à ce que son mari lui demandât d'où elle venait, et sa réponse était toute prête : « Je suis allée voir les Fabrian; » mais Norbert semblait résolu à ne pas l'interroger, à lui laisser le choix des premières paroles. Enfin elle dit :

— Comme vous êtes revenu de bonne heure aujourd'hui!

— En effet, répondit Norbert. Je pensais vous trouver à la maison, et vous proposer de sortir un peu ensemble. Cela nous arrive si rarement!

Pendant que son mari parlait, Hélène s'était recomposé un visage.

— Est-ce ma faute? déclara-t-elle. Vos affaires vous retiennent constamment dehors.

— Assurément non; ce serait plutôt la mienne ou, comme vous le dites, celle de mes affaires. Mais vous me permettrez bien de le regretter?

Il guettait sur ses lèvres la réplique naturelle en pareille circonstance : « Moi aussi, je le regrette. » Vainement. Hélène ne paraissait pas disposée, après cette explication succincte, à donner suite à la conversation. Elle s'était assise et feuilletait distraitement une livraison. Norbert, avec douceur, la lui prit des mains.

— Puisque nos heures d'intimité sont si rares, laissez-moi au moins profiter de celle-ci. D'autant, ajouta-t-il après un nouveau silence, que je serai peut-être obligé de vous quitter bientôt.

— Me quitter! Vous allez partir en voyage?

Dans l'élan avec lequel Hélène avait jeté cette exclamation il y avait de l'allégresse, l'effarement joyeux d'un oiseau qui se sent libre d'ouvrir ses ailes.

— Je ne sais encore ce que je ferai, répliqua Norbert. Cela dépendra de vous, Hélène.

Cette fois elle tressaillit. L'accent de Norbert était grave, empreint de résignation et de tristesse. Elle ne put s'empêcher de regarder son mari à la dérobée. Il saisit ce regard, l'emprisonna sous l'autorité du sien.

— Répondez-moi franchement, Hélène, comme vous répondriez à un ami qui ne serait intéressé qu'indirectement à votre bonheur. Depuis que vous êtes devenue ma femme, avez-vous rencontré près de moi les satisfactions de cœur sur lesquelles vous étiez en droit de compter?

— C'est une confession que vous exigez? balbutia Hélène.

Norbert sourit mélancoliquement.

— Appelez cela comme il vous plaira, dit-il. Je vous suppose assez loyale pour me rendre au moins en confiance ce que je vous ai donné en affection. Moi-même, j'ai pu me tromper, et ne pas répondre comme il convenait à vos espérances. Si j'ai eu des torts envers vous, je suis prêt à les reconnaître. Vous voyez que c'est tout au moins une confession mutuelle que je vous propose.

Hélène rougit et pâlit coup sur coup. Heureusement, le jour s'éteignait et dans la petite pièce bien close les deux époux ne distinguaient plus leurs traits que confusément. Norbert s'était rapproché d'Hélène.

— Répondez-moi, insista-t-il; avez-vous quelque reproche à m'adresser?

— Aucun, répondit-elle d'une voix faible, après qu'un instant se fut écoulé.

— Je le déplore sincèrement, dit Norbert. J'aurais voulu, même futilement, même inconsciemment, vous avoir manqué, afin de pouvoir vous demander pardon et m'expliquer vos froideurs, votre résistance morale. Maintenant, vous le voyez, Hélène, il ne me reste plus à croire qu'une seule chose : c'est que décidément vous ne m'aimez pas, que peut-être vous ne m'avez jamais aimé.

— Vous vous trompez, dit Hélène de la même voix expirante. J'ai beaucoup d'amitié pour vous, Norbert.

— Il faudra cependant nous séparer, dit Norbert, qui avait retrouvé tout son calme. Je veux bien sacrifier pour vous jusqu'aux dernières puissances de ma vie, mais non pas l'honneur de mon nom.

Hélène eut un soubresaut :

— Pourquoi me parlez-vous ainsi, Norbert? Oh! Norbert, je vous le jure, je ne vous ai pas déshonoré!

— Je le sais, je sais que vous avez résisté jusqu'à ce jour; mais bientôt, demain peut-être, vous vous laisserez entraîner; alors il sera trop tard, la faute irréparable aura été commise, et notre séparation sera sans retour.

Il la saisit dans ses bras, puis il la repoussa avec violence :

— Ne mens pas! Tu as vu Pierre d'Armeuilles aujourd'hui, tu l'as vu! Il a promené son souffle dans tes cheveux, aux plis de tes vêtemens, sur tout toi! Hélène, prends garde! Ne cherche pas à me donner le change par des paroles vaines!

Il tremblait autant qu'elle et, dans l'ombre, leurs poitrines tumultueuses haletaient ensemble.

— C'est vrai, je l'ai vu, dit Hélène, mais sans que ce fût prémédité. C'est le hasard seulement...

— N'accusez donc pas toujours le hasard, fit Norbert. Le hasard n'existe que pour les aveugles d'âme qui s'en remettent au destin du soin de diriger leur conduite. Je vous concède cependant qu'une circonstance fortuite vous ait mise en présence de cet homme, et que vous n'ayez pas su vous dérober à ses poursuites. Mais, à présent, vous êtes en pleine possession de votre volonté, libre et maîtresse de décider selon vos préférences : vous choisirez entre Pierre d'Armeuilles et moi, Hélène.

Un grand sanglot, un sanglot d'enfant, faible et découragé, s'éleva dans l'épaisseur des ténèbres.

— Oh! mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!

Norbert, en cet instant, eut pitié d'Hélène.

— Écoutez-moi bien, petite amie de mon enfance. Je suis votre maître de par la loi; mais ce n'est pas de cette façon brutale que je veux m'imposer à vous. Vous réfléchirez; vous interrogerez vos sentimens. Pour cela, il est bon que vous restiez seule en face de vous-même. Je vais aller m'installer à Valvin, dans le nouveau pavillon que j'ai fait préparer pour vous, pour nous. Là j'attendrai votre décision.

— Norbert, ne m'abandonne pas! supplia Hélène.

— Il le faut! Il faut que toutes les voies soient ouvertes devant vous, que vous puissiez disposer en toute indépendance de votre personne. Hélène, notre union ne s'est accomplie jusqu'à présent que dans la chair et, à cause de cela, elle a été imparfaite.

Ce sera le mariage de nos volontés que nous célébrerons si vous revenez à moi.

Il la quitta, bien qu'elle se suspendît à ses vêtemens, douloureuse, défaillante presque. L'instant d'après, elle l'entendit qui traversait le vestibule et tirait en s'en allant la porte d'entrée. Alors il parut à Hélène que tout s'effondrait, s'anéantissait, autour d'elle. Elle était tellement habituée à n'agir qu'en se mettant à couvert derrière quelqu'un que, même pour pécher, elle avait besoin de se sentir sous la sauvegarde de son mari. Lui parti, plus rien ne la protégeait, et, pour la première fois de sa vie, elle avait conscience d'être seule au monde. Un grand effroi, une grande terreur l'envahissait. Elle fut sur le point d'écrire à Pierre d'Armeuilles de venir la chercher ce soir même, de faire d'elle ce qu'il lui plairait... Mais, dans l'état d'abattement où elle se trouvait, le moindre acte d'énergie physique lui eût été impossible. Elle prit le parti de s'aller coucher tout de suite, sans même se mettre à table.

Dans la chambre, les deux lits jumeaux s'allongeaient l'un contre l'autre. Hélène se blottit au fond du sien et ne garda près d'elle que la flamme vacillante d'une veilleuse. Elle ferma les yeux, se défendit de penser à rien... Demain, demain il serait temps de réfléchir, de décider comment arranger sa vie. Elle s'assoupit d'abord d'un demi-sommeil où des idées vagues comme des fantômes passaient à travers le voile de ses paupières closes. Elle se voyait à la fois abandonnée de Pierre et de Norbert, méprisée de l'un et de l'autre, après avoir compté les tenir tous deux ensemble dans sa main. Puis l'obsession de la tentation violente qu'elle avait eue la reprit de nouveau en rêve. Ses muscles, ses nerfs ébranlés secouèrent leur torpeur. Elle voyait Pierre penché sur elle; elle sentait son haleine capiteuse s'infiltrer en elle. Et le baiser d'autrefois, le baiser qui l'avait initiée au premier trouble de l'amour, revenait à ses lèvres et leur versait enfin la plénitude de la volupté.

Elle s'éveilla. D'instinct, elle chercha Norbert à sa place accoutumée. Mais le lit était vide. La lueur de la veilleuse en éclairait faiblement la blancheur. Et cette blancheur, pareille à celle d'un linceul, suggéra à Hélène l'idée d'une mort partielle, d'une séparation déjà accomplie entre elle et le compagnon de ses jours. N'était-ce pas en effet quelque chose de l'immobilité et du silence de la tombe qu'évoquait cette couche froide et muette à

ses côtés ? Elle pleura. Elle ferma les yeux pour ne pas revoir la vision funèbre. Mais l'image de Norbert la poursuivait ; de Norbert, dont elle avait si mal reconnu l'affection ; de Norbert, qui était prêt à lui ouvrir de nouveau ses bras ; de Norbert, avec lequel tant de fois elle avait eu des joies pures et douces. Mais tout cela ne pouvait faire qu'elle l'aimât d'amour, qu'elle éprouvât auprès de lui, même dans les momens de leur plus étroite intimité, la millième partie de l'émotion délicieuse que la seule présence de Pierre lui procurait. Ah ! l'attrait de ce vertige ! le frisson mauvais de la chair ! était-elle donc condamnée à y succomber, elle aussi, après en avoir eu si longtemps l'horreur ? En avait-elle reçu le legs dans son sang ? Ah ! maudite, maudite naissance !

Sur le lit vide et froid de Norbert, où l'insomnie lui tenait les yeux obstinément fixés, Hélène peu à peu s'était glissée. Bientôt elle s'y réfugia toute. Elle y demeura immobile, comme sous les plis d'un suaire. Et elle appela la mort, que tout à l'heure elle avait cru y entrevoir ; elle désira la mort, la fin de tout ce qui s'agitait en elle, la mort de son cœur véhément et de sa volonté débile.

XXI

A mesure que l'heure approchait de se mettre en route pour rejoindre Pierre d'Armeuilles, Hélène éprouvait une angoisse grandissante. Toute la matinée elle avait remué des projets contradictoires sans pouvoir s'arrêter à aucun ; volontiers encore, dans son inconscient égoïsme, elle eût sacrifié l'amant à l'époux, ou l'époux à l'amant ; mais se sacrifier elle-même, accepter la déchéance avec l'un ou le renoncement avec l'autre, lui paraissait au-dessus de ses forces. Pourtant, dans le dilemme où Norbert l'avait placée, il fallait en venir là et choisir entre eux ; — à moins que, se dérobant à tous deux ensemble, elle tentât de réédifier sa vie sur des bases nouvelles. Cette troisième solution lui semblait encore plus irréalisable, et l'hypothèse ne s'en présenta que de très loin à son esprit.

Quant à l'odieuse pensée de satisfaire son caprice avec Pierre et de retourner ensuite à Norbert, Hélène n'en fut même pas effleurée. Sa conscience n'était pas assez pervertie pour cela. Et d'ailleurs, ce n'était pas un bonheur d'un instant qu'elle avait compté savourer avec Pierre, mais une suite de petits bonheurs

journaliers, un élément nouveau d'occupation et d'intérêt introduit dans sa vie monotone. Or, Norbert n'était pas fait pour jouer les maris trompés. Si, dès la première alerte, il avait posé aussi nettement la question de principe, combien se montrerait-il plus circonspect dans l'avenir! C'était une résolution définitive à prendre, une ligne de conduite à adopter.

Hélène s'était mise à table et déjeunait mélancoliquement en face de la place vide de Norbert. Toujours cette place vide de Norbert, partout où se trouvait la sienne!... Et l'autre! l'autre qui l'attendait, qui sans doute avait tout préparé pour la recevoir! Comment n'était-elle pas déjà dans ses bras, après avoir si follement, si impétueusement désiré son étreinte? Se sentir libre et ne pas voler à lui, tout de suite, sans se soucier de tout le reste, n'était-ce pas incompréhensible, inouï?... Et pourtant elle hésitait encore, elle résistait à la tentation avec le peu qui lui restait de sang-froid et de raison. Ah! pourquoi Norbert n'était-il pas demeuré près d'elle? Pourquoi ne l'avait-il pas forcée à la sagesse, et défendue jusqu'au bout contre elle-même?

La porte s'ouvrit. Si ce pouvait être lui, Norbert! Mais non. C'était M. Danteuil qui, au cours d'une promenade, venait embrasser sa fille. Il fut surpris de la trouver seule à table.

— Et ton mari? Il n'est pas malade, j'espère?

Hélène balbutia :

— Non. Il est à Valvin depuis hier; il est parti dans la soirée.

Le trouble d'Hélène n'échappa point à M. Danteuil. Il crut remarquer dans les yeux de la jeune femme la trace des larmes qu'elle avait versées pendant la nuit. Une question flotta sur ses lèvres; mais il s'abstint de la poser. Il dit seulement :

— Et tu n'as pas eu l'idée de l'accompagner? Tu as préféré garder la maison?

Une rougeur couvrit le front d'Hélène.

— Je dois aller le rejoindre bientôt, dit-elle.

— A la bonne heure! Tu n'es pas comme ta mère, qui ne se résigne à quitter Paris que lorsqu'elle n'a plus aucune réunion en perspective. Dire que je suis arrivé à l'âge de soixante ans sans avoir pu une seule fois dans ma vie voir fleurir les lilas de mon jardin!

— Vous avez vos tableaux qui vous consolent, fit Hélène distraitement.

— Mes tableaux! Tu ne sais donc pas que je suis décidé à les vendre? Il le faut bien. Du train dont nous allons, je ne puis conserver un tel capital immobilisé. La semaine dernière encore, j'ai dû payer un arriéré de trente mille francs chez la couturière. D'autre part, il est question de louer cet été une villa au Tréport. Tout cela fait beaucoup d'argent dépensé, pour un homme qui a cessé d'en gagner depuis longtemps.

— Mon pauvre papa, dit Hélène touchée soudain, ne pouvez-vous enrayer un peu?

— Impossible! Le pli est pris maintenant, il est trop tard pour résister. C'est ma faute, j'ai été trop faible; j'en subis les conséquences.

Il mit la main sur la tête inclinée de sa fille:

— Tout cela ne serait rien, si j'avais la certitude de te savoir heureuse...

Le cœur d'Hélène se fondit, comme un fruit trop mûr. Elle fut sur le point de laisser éclater sa détresse. La crainte d'augmenter les soucis paternels lui donna le courage de tout cacher. Doucement elle sourit, les lèvres tremblantes :

— En ce cas, rassurez-vous, mon père; j'aurais mauvaise grâce à me plaindre. Norbert est le meilleur des maris.

Le visage de M. Danteuil se rasséréna :

— Tant mieux! Je t'avoue que je n'étais pas sans inquiétude au sujet de votre ménage; non point du côté de Norbert, mais du tien. Nous t'avons si mal élevée, ma pauvre petite!

— C'est vrai, convint naïvement Hélène: mais j'étais moi-même si peu sérieuse!

Elle avait achevé son repas. Ses yeux se portèrent sur un cartel placé au-dessus de la cheminée. Qu'allait-elle faire? M. Danteuil surprit ce regard.

— Allons! Je te quitte, dit-il en se levant. Tu vas sortir sans doute?

Hélène était debout, en face de son père. Un grand trouble, une émotion poignante, la réduisaient au silence. Toute la trame des jours anciens, — tristesses de son enfance, tristesses de sa jeunesse à un foyer vide d'amour, peines inavouées, hontes secrètes, — s'étalait devant ses yeux. Et du passé à l'avenir la trame s'allongeait toujours pareille, se brodait des mêmes lugubres images : aujourd'hui son père, son mari demain auraient vu leur existence désolée par le péché maudit de la femme...

Elle s'avança vers M. Danteuil :

— Restez encore un peu, père. Je pense que je ferais mieux de partir dès maintenant pour Fontainebleau. Si vous vouliez bien, vous me conduiriez jusqu'à la gare.

Défiante d'elle-même, Hélène avait trouvé ce moyen pour se garantir contre sa propre faiblesse. Cependant c'était de plein gré qu'elle accomplissait son sacrifice. Dans le train qui l'emportait vers Norbert, elle songeait à la vie nouvelle qu'elle allait mener; elle échappait définitivement à la tentation qui avait corrompu sa conscience. C'était une femme rénovée et affranchie de toute souillure qu'elle voulait apporter à la demeure édifiée pour elle. Mais que de difficultés encore, que de sourdes attaques elle aurait à combattre pour persévérer dans sa résolution ! L'amour de son mari lui semblait insuffisant devant tant de dangers qui la menaçaient en elle, autour d'elle...

Penchée à la portière et les yeux encore humides, elle regardait passer le jeune printemps et, dans la gloire de la terre régénérée, les arbres parés de légères verdures, le ciel sillonné d'impalpables nuages...

XXII

Mme Fradier se trouvait seule à la maison quand Hélène entra. Il était un peu plus de quatre heures. La mère de Norbert travaillait paisiblement devant une petite table à ouvrage Empire. Les années, en blanchissant ses cheveux, n'avaient fait qu'ajouter plus de noblesse à ses traits. Elle était de ces femmes qui, ayant vécu doucement, vieillissent de même.

En apercevant sa belle-fille, elle se leva pour marcher vers elle.

— Je vous attendais, Hélène, fit-elle avec son inaltérable sérénité.

Hélène se laissa embrasser, et tout de suite :

— Norbert? Il n'est donc pas là?

— Mais non! Il est allé à ses affaires ce matin, ainsi que d'habitude. Il reviendra vers l'heure du dîner.

— Ah ! fit Hélène, un peu déconcertée.

Elle n'avait pas prévu cette chose si simple, que son mari continuerait loin d'elle de vivre comme par le passé. Depuis la

veille, elle voyait en esprit Norbert suspendu anxieusement à l'idée de son retour, interrogeant la route ou errant à travers la maison, incapable de rien entreprendre avant de l'avoir retrouvée. En descendant du train, elle avait même vaguement espéré l'apercevoir, guettant sa venue. Elle avait escompté d'avance sa joie, presque sa reconnaissance...

Mme Fradier discerna ce nuage sur le visage mobile de la jeune femme.

— Voulez-vous que nous employions ces quelques instans à visiter votre nouvelle installation? Norbert a été si heureux de tout organiser à votre goût!

— Je veux bien, balbutia Hélène.

Le petit bâtiment neuf s'appuyait à l'ancien logis; mais cette vétusté et cette jeunesse ne se trouvaient pas mal d'être ensemble et se prêtaient des grâces mutuelles, comme il en existe entre l'aïeule et l'enfant. Des guirlandes de volubilis jetaient sur l'une et sur l'autre leur revêtement de verdure et les embrassaient d'une seule étreinte; et les deux habitations, à travers cette parure du printemps, présentaient les deux mêmes visages, l'un suranné, l'autre frais encore, mais harmonieusement accordés.

Hélène ne put se défendre d'un sentiment de satisfaction en pénétrant dans ce qui allait être l'asile de sa nouvelle existence. Elle n'en connaissait que le plan général; mais tout l'arrangement intime, auquel elle avait négligé de s'intéresser, lui était une surprise. Une retraite délicieuse, ce pavillon dont toutes les issues ouvraient sur l'infini de l'espace! Bien que la perspective qui se déroulait devant ses regards lui fût connue depuis longtemps, Hélène y découvrait une physionomie différente, des détails inattendus par lesquels s'achevait de se consommer l'intimité entre elle et le paysage. Mais c'était surtout l'aménagement intérieur qui l'intéressait. Pour la première fois elle attachait de l'importance à ce qui n'était pas de parade ou d'ostentation, à ce qui était fait pour elle et pour Norbert, et non pour les autres.

Comme il avait bien su deviner ce retour de son cœur vers le foyer! Partout il avait prévu ce qui pouvait le mieux la séduire. Il avait su concilier ce qu'il connaissait de ses goûts avec la note sobre que comportait l'existence dans la tranquillité de cette campagne. Chaque pièce était ornée d'une façon différente,

mais nulle part l'affreux *modern style* n'y prévalait. Des meubles d'époque, qui se trouvaient là comme dans leur milieu accoutumé, parlaient d'un passé lointain où les choses et les êtres avaient entre eux des corrélations obscures, où la vie lentement, heure à heure, minute à minute, cimentait l'union de la matière et de l'intelligence. Quelques objets d'art, discrètement fondus dans l'ensemble, attendaient que le regard vînt à eux. La pensée, au lieu de se distraire sur la diversité du décor, en pénétrait doucement l'âme secrète.

— On dirait un vrai nid d'amoureux! soupira Hélène.

Mme Fradier, qui la précédait, se retourna.

— N'en est-ce pas un, en effet? Je ne me figure pas la vie conjugale autrement que fondée sur la plus étroite tendresse.

Hélène rougit; elle fut sur le point de confier à sa belle-mère l'orage terrible qu'elle venait de traverser, et pourquoi elle était revenue ici, à l'improviste, sans bagages, comme une barque désemparée que la vague ramène au port. Une honte la retint. D'ailleurs, Norbert n'avait-il pas déjà tout dit?...

Les deux femmes entrèrent dans la chambre conjugale. Là, Norbert avait tenu à répéter exactement leur installation de Paris, comme si sa délicatesse se fût offensée d'un changement même extérieur dans leur mode de vivre. Les deux lits jumeaux surmontés d'un crucifix occupaient le fond de la pièce. Dès le seuil, Hélène perçut, tel un coup de glaive, la sensation de son cauchemar de la nuit précédente. Elle se vit projetée en travers de la couche vide de l'époux, sanglotant et appelant Norbert. Peut-être, lui aussi, avait-il éprouvé de son côté la même angoisse? Elle chercha la trace de ses larmes sur la batiste fine de l'oreiller.

Cependant Mme Fradier expliquait de sa voix douce :

— Norbert n'a pas voulu s'installer ici sans vous. Il a couché dans son ancienne chambre de garçon, à côté de la mienne.

— Ah! fit Hélène.

Et, suffoquant, elle éclata en pleurs.

Discrètement la vieille dame se retira. Dès les premiers temps du mariage de son fils, elle avait pris l'habitude de respecter l'intimité du jeune ménage, de ne s'immiscer en rien dans ses arrangemens privés. Aujourd'hui plus que jamais elle était résolue à se tenir à l'écart, à faire de sa maison le terrain neutre sur lequel les réconciliations sont plus faciles. Norbert ne lui

avait point apporté de confidences, et elle n'en avait point sollicité de lui; elle s'était contentée à tout hasard de lui témoigner un surcroît de tendresse. Mais, à l'air bouleversé d'Hélène, à son attitude embarrassée, elle achevait de pressentir la vérité. Et elle s'éloignait à pas menus, silencieuse, pour laisser à Norbert le soin de remettre la paix dans cette conscience dont il s'était constitué le guide.

La crise de larmes d'Hélène n'avait pas duré longtemps; elle voulait offrir un visage rasséréné au baiser de son mari. Maintenant elle allait et venait dans l'appartement, achevant d'en faire l'inventaire; elle se distrayait à entrer dans le détail des choses, examinait à part chaque objet. Il lui restait une pièce à visiter, celle qui, sur le plan de l'architecte, figurait le cabinet de travail de Norbert : elle s'orienta de ce côté, poussa une portière et s'y trouva en effet.

Certainement Norbert avait dû travailler là dans la matinée, avant de prendre le train de Paris. Elle reconnaissait son odeur habituelle, un vague parfum d'eau de Cologne russe mêlé à la fumée ambrée des cigarettes. Et en effet une cigarette à demi brûlée gisait dans le cendrier; une plume, dont le bec était noirci, était posée sur un dossier, au milieu du bureau. Hélène s'approcha; elle s'attendrissait encore; sa sensibilité, toute de nerfs, s'exaspérait chaque fois que la pensée de son mari se matérialisait devant ses yeux par quelque objet. Elle avait été si coupable envers lui, bien qu'elle n'eût pas succombé réellement! Elle frémissait de penser qu'à cette heure, sans la détermination héroïque qu'elle avait prise, elle serait dans les bras de Pierre d'Armeuilles. Maintenant que la minute du danger extrême était passée, elle s'étonnait d'avoir pu aller si loin, et elle comprenait la sagesse de Norbert qui, en l'abandonnant, l'avait forcée à regarder au fond de l'abîme, à s'en détourner pour venir le rejoindre.

Pauvre cher Norbert!... Elle s'assit à sa place même; elle prit plaisir à jouer avec les choses qu'il avait touchées. Elle déplaça les papiers, et, comme elle ouvrait un tiroir, elle découvrit son portrait à elle, soigneusement conservé, et derrière lequel il avait écrit la date : 25 novembre 1896. C'était quelques semaines après leur mariage. Dans ce temps-là, elle cherchait à plaire à tout le monde, excepté à son mari : elle courait à la poursuite de joies vaines, tandis que le bonheur était là tout près, qui l'attendait...

Ces réflexions l'absorbaient encore, quand la portière s'écarta; Norbert était debout sur le seuil, qui la contemplait. Elle se leva, le regarda avec angoisse. Ils restèrent l'espace d'une seconde en face l'un de l'autre, toute leur âme dans les yeux. Enfin Norbert brisa ce silence :

— Hélène! cria-t-il.

Elle s'élança vers lui, se blottit dans ses bras, qui se refermèrent sur elle. Il baisa ses cheveux, la garda longtemps contre sa poitrine. Pour la première fois, il avait senti qu'elle se fondait en lui tout entière, et que s'accomplissait, comme il l'avait dit, le mariage secret de leurs volontés.

XXIII

Norbert s'essayait à faire faire à Hélène l'apprentissage du bonheur domestique. Œuvre délicate! Que de précautions ne fallait-il pas, que de prudence surtout pour éviter d'effaroucher la jeune femme en témoignant trop de hâte à mettre l'emprise sur ses sentimens! Sa volonté gagnée, son cœur assagi, il restait son caractère à former peu à peu. L'être moral d'Hélène apparaissait à Norbert, après la crise dont elle était sortie victorieusement, pareille à une pierre précieuse informe encore, mais déjà débarrassée de sa gangue. C'était à lui à tailler ce diamant brut, à en ciseler les facettes, et de ses aspérités même faire naître de nouvelles beautés qui en augmenteraient la valeur. Il s'y appliquait d'une main légère.

Pas un mot du passé, jamais, n'était prononcé entre eux; pas une seule fois Norbert n'avait interrogé Hélène sur ce qu'elle avait pu penser ou faire pendant leur courte séparation. Ils vivaient entièrement dans le présent, comme si leur existence commune n'eût commencé que du jour où elle était venue le rejoindre dans cette maison où tout était nouveau à leurs yeux. Ce changement subit d'atmosphère détendait les nerfs d'Hélène. Jusqu'à présent, le séjour à la campagne n'avait été pour elle qu'un prolongement des futilités de sa vie mondaine; elle y retrouvait les mêmes préoccupations, les mêmes agitations stériles. Maintenant, au contraire, elle éprouvait du charme à la solitude, elle entrait en communion avec la nature, que jamais on ne lui avait appris à aimer.

C'était dans ce sens-là que Norbert cherchait à diriger les

impressions de la jeune femme. Chaque soir, quand il revenait de Paris, il l'entraînait à quelque promenade parmi les hautes futaies de la forêt. Un grand silence glissait le long des arbres immobiles; le doux crépuscule des journées de printemps tendait un léger voile lilas entre le ciel et la terre. Ils marchaient à côté l'un de l'autre, le plus souvent sans rien se dire; mais leurs pensées se rencontraient aux mêmes sources éternelles de poésie et d'amour. Ils se sentaient tellement rapprochés au sein de cet isolement! Parfois, quand un blaireau regagnait vite son terrier, ou quand un oiseau retardataire coupait l'espace de son vol, Hélène frissonnait, se serrait davantage contre Norbert, dans cet instinctif élan de confiance féminine si doux à l'homme qui en est l'objet. Un jour qu'ils avaient poursuivi leur course sous bois beaucoup plus tard que de coutume, ils hésitaient devant le chemin à prendre pour regagner la maison. L'obscurité commençait à remplir les gorge profondes de la forêt. Norbert s'arrêta quelques instans, interrogeant l'horizon; puis, sûr de la direction à prendre, il se pencha vers Hélène : « N'avez-vous pas eu peur? » lui dit-il. Elle leva sur lui des yeux sourians : « Peur avec toi, Norbert! Non, jamais je n'aurai peur, tant que je te sentirai à mes côtés! »

Cependant un espoir secret lui était venu, qu'elle n'osait confier à Norbert : elle attendait encore, craignant de s'avancer trop vite. Puis de confuses pudeurs la retenaient : malgré toute la noblesse d'âme dont Norbert avait fait preuve, elle se demandait si aucun soupçon, aucun doute n'était demeuré dans son esprit;... si l'annonce de ce grand espoir, qui la comblait, elle, d'une joie profonde, n'éveillerait pas en lui quelque mauvaise pensée, quelque inquiétude. Et cela suffirait, elle en était certaine d'avance, à détruire ce qui était pour elle comme le gage de la rédemption totale, la promesse mystérieuse du bonheur futur...

Ces perplexités à peine sensibles amenaient par instans de légers nuages sur son front. Norbert s'en apercevait sans en connaître la cause; il l'attribuait à un reste d'humeur versatile, et n'avait garde d'effaroucher Hélène en cherchant à l'interroger sur ce point. Peut-être s'ennuyait-elle tout le jour quand il était absent? Il chargea sa mère de s'en informer par quelques questions discrètes. Mais non, Hélène ne paraissait pas trouver le temps long. Elle s'occupait à lire ou à broder, se tenait dans le jardin le plus possible, et, s'il venait quelque visite, prenait

part à la conversation avec une réserve aimable, sans l'empressement que témoignent aux étrangers les personnes à qui les heures semblent vides. D'ailleurs, l'union qui s'était établie entre les époux devenait quotidiennement plus étroite. Le soir, sous la lampe, des causeries intimes s'établissaient, de ces causeries simples et faciles où le cœur a plus de part que l'intelligence et où les mots ne sont que des vêtemens vaporeux derrière lesquels on sent palpiter l'âme invisible. Norbert avait toujours aimé ce moment délicieux qui repose des fatigues du jour et s'accorde avec la tranquillité de la nature. Et Hélène se prenait à l'aimer aussi. Elle se raillait elle-même, en songeant que tout récemment encore elle se serait crue fort à plaindre si chacune de ses soirées n'avait été occupée par quelque distraction extérieure.

Un dimanche, — ce jour-là, Norbert ne quittait pas sa jeune femme, — ils eurent, en s'éveillant le matin, la même pensée : partir à l'aventure et ne rentrer que le soir, après avoir déjeuné en quelque auberge rustique. Il faisait si beau que même les plus casaniers devaient éprouver ce désir de quitter pour quelques heures la maison et de s'ébattre librement dans l'air tiède et le soleil. Hélène s'était levée très en joie. Norbert aussi était heureux. Tous deux se sentaient sous l'influence d'un de ces bonheurs indéfinis qui sont peut-être les meilleurs, parce que nulle entrave matérielle n'en limite la jouissance.

Ils se firent conduire jusqu'au plateau de la Mare-aux-Fées. Là, ils renvoyèrent la voiture, voulant que rien ne pût mettre obstacle à leur fantaisie de liberté. Cet endroit était un de ceux que Norbert aimait le mieux : une pelouse inculte, embaumée de serpolet et de lavande, entourait l'eau verdissante sous les herbes; du côté du Levant, la forêt mystérieuse, close de toute autre part, s'ouvrait et laissait apercevoir le pâle éclat de ses joyaux, ses émeraudes et ses ors dans une échappée lointaine. Ils s'assirent. Mais bientôt le désir de vagabonder, qui les avait induits à se mettre en route dès l'aube, les porta à changer de place, à pénétrer plus avant dans le giron frais des feuillages. Ils descendirent le long d'un sentier abrupt, à peine frayé, qui s'enfonçait devant eux avec des allures de précipice. Hélène suivait Norbert pas à pas et s'appliquait à poser ses pieds dans la trace des siens. Un peu de vertige la prenait à voir cet abîme de verdures, tant de verdures partout, en haut, en bas, dans un

désordre fou, dans un tel amoncellement qu'on n'apercevait plus le corps des plantes, mais seulement leur visage, la face claire des jeunes feuilles où la lumière mettait des taches brillantes comme des prunelles. En même temps une brise légère faisait se balancer, onduler, toutes ces frondaisons flexibles : c'était à l'entour d'Hélène un rythme de valse lente, le tangage à peine sensible de ce grand vaisseau chargé d'aromes qui avait l'air de voguer dans l'infini. Une minute, elle s'arrêta; la tête lui tournait tout à fait; il lui semblait qu'elle était elle-même une de ces plantes flexibles, que son visage s'ocellait aussi de taches brillantes, que son corps, perdu dans l'amoncellement des feuillages, se trouvait emporté dans le même rythme ondoyant. Elle eut peur; elle trembla pour l'espoir secret qui était en elle. Elle fut sur le point d'appeler Norbert. Mais le sentier en pente venait mourir brusquement dans une combe baignée d'ombre douce; et Norbert, à cet instant, se retourna vers Hélène :

— Nous voici dans la Gorge-aux-Loups, dit-il.

Elle sourit, pâle encore de l'émotion éprouvée. Ici, la végétation n'était pas moins magnifiquement luxuriante qu'au long du sentier; mais tout y était calme et en repos; des mousses dormaient au creux des arbres; la paix était si intense que le souffle même du vent semblait n'y avoir jamais pénétré; d'instinct Hélène et Norbert marchaient avec précaution, retenaient leur haleine. La main dans la main, ils parvinrent au plus profond de ce bassin de verdure.

Un sycomore géant montait dans la nue, dépassant tous les autres arbres; ils s'étendirent à ses pieds.

— Comme il fait bon ! commença Norbert à voix basse.

Mais Hélène n'était pas remise du malaise qui s'était emparé d'elle. En vain essayait-elle de répondre à Norbert, de lui sourire. Elle plaça sa tête sur l'épaule de son mari et le regarda dans les yeux.

Norbert se méprit sur le sens de cette demande muette :

— Ce grand silence te pèse ? Tu préfères regagner la route ? lui demanda-t-il.

— Non, répondit Hélène, je suis heureuse.

Sa voix dans le silence était à peine perceptible. Elle avait fermé à demi les yeux et attendait que de nouveau la parole de Norbert tombât sur elle. Il vit sa pâleur, le halo bleuâtre qui cernait ses lourdes paupières. Et tout à coup il fut frappé par

l'aspect de cette femme nouvelle qui s'abandonnait à lui. Il l'aperçut rayonnante et transformée, languissante et vigoureuse à la fois, aussi différente de ce qu'elle était naguère que la grappe abondante et mûre l'est du verjus âpre et acide encore. Ses lèvres s'approchèrent de celles de l'épouse.

— Oh ! Hélène ! serait-ce vrai ? dit-il.

Dans le recueillement de cette nature embaumée, aussi majestueux que celui d'une église après que les dernières fumées de l'encens se sont élevées vers les voûtes, elle lui confia la grande nouvelle. Alors ce fut entre eux un hymne d'actions de grâce ému, l'hosannah de leur bonheur. Pas un nuage n'avait assombri le front de Norbert ; pas le plus léger sentiment de défiance ou d'inquiétude n'avait altéré le cri de sa joie. Oh ! combien elle l'aimait de n'avoir pas douté d'elle, de l'accepter telle qu'elle se donnait à lui, sincère et renouvelée toute !... Longtemps ils restèrent embrassés dans la paix auguste des feuillages.

Puis Norbert songea le premier au retour. Maintenant il fallait être prudens, éviter la moindre cause de fatigue. Ce fut avec des précautions infinies, la soutenant par la ceinture, la portant presque entre ses bras, qu'il la ramena jusqu'au carrefour où la voiture devait les attendre.

Quand ils franchirent la grille de la maison, ils virent Mme Fradier accourue à leur rencontre, surprise de les voir rentrer plus tôt qu'ils ne l'avaient dit. Son visage blanc, sur lequel semblait se refléter la neige immaculée de ses cheveux, exprimait une secrète angoisse. Sans le dire, elle craignait que quelque caprice d'Hélène n'eût fait finir brusquement la promenade gaîment commencée. Mais l'attitude émue de Norbert la rassura ; elle jeta les yeux sur Hélène, comprit à son tour. Et son exclamation fut celle de la Femme de l'Écriture :

— Que le Seigneur soit béni !

Elle qui savait la vie, elle éprouvait peut-être une félicité supérieure à la félicité montrée par les deux époux. L'enfant ! Pour l'aïeul qui voit se clore devant lui le chemin, n'est-ce pas l'ultime joie qui renferme toutes les autres, la dernière lumière qui brille, la dernière rose qui fleurit ? Tandis que Norbert et Hélène regagnaient leur pavillon, elle resta debout sur le seuil de la porte, son visage blanc tourné vers le ciel, le front auréolé d'allégresse, les mains jointes...

XXIV

La présence mystérieuse de l'enfant était dans la maison désormais sanctifiée comme celle de l'agneau au tabernacle : il régnait; vers lui se courbaient toutes les adorations, toutes les docilités ; faible et invisible, il demeurait le centre attractif des êtres s'absorbant en lui, et leur raison même d'exister; il exerçait le pouvoir suprême, celui qui n'a pas besoin de paroles pour être obéi.

Ils le sentaient bien tous les trois, l'aïeule, la mère et le père. Depuis qu'Hélène avait révélé son secret, un lien nouveau s'était établi entre eux. Sans qu'ils en parlassent autrement qu'à des intervalles lointains, à chaque instant ils se rencontraient dans les mêmes préoccupations mentales ; d'un demi-mot, d'un demi-sourire, ils se comprenaient. Les deux femmes, qui jusque-là s'étaient tenues mutuellement sur la réserve, avaient maintenant des points communs où elles se rejoignaient. La maternité les faisait sœurs à travers l'enchaînement des âges. Leur sensibilité accomplissait ensemble les mêmes stations d'amour, l'une en retournant sur ses pas, l'autre en devançant le but.

Cependant Hélène avait écrit à M. et à Mme Danteuil pour leur annoncer aussi l'heureuse nouvelle; il y avait de cela une quinzaine de jours et ni l'un ni l'autre ne lui avaient encore répondu. Peut-être étaient-ils sur le point de venir s'installer eux aussi à Valvin et attendaient-ils cette occasion de la féliciter verbalement? Souvent, au cours de ses promenades qui devenaient de jour en jour plus brèves, la jeune femme passait devant la villa de ses parens; elle apercevait de loin la grande pelouse et le profil aigu de la girouette qui surmontait les communs; mais la maison, protégée par une avenue d'arbres en pleine feuillaison, restait cachée à ses regards. Et nulle tentation ne la prenait d'aller jusque-là, de revoir les fenêtres closes. Elle avait tant souffert sous ce toit, tant souffert de mille maux subtils et insaisissables qui papillonnaient autour de son âme comme des ailes le soir autour des eaux dormantes d'un étang!... Une crainte lui venait parfois que ces ombres fugitives ne la guettassent encore. Elle traversait vite la route et avait hâte de venir se réfugier dans la quiétude de son nouveau foyer.

Un après-midi, elle brodait en tête-à-tête avec Mme Fradier;

Norbert était à Paris; M. Danteuil entra en même temps que la domestique l'annonçait. Hélène se leva vivement et courut embrasser son père. Elle ne l'avait pas revu depuis le jour où, sur sa demande, il l'avait accompagnée au train de Fontainebleau, l'aidant ainsi, sans s'en douter, à triompher d'elle-même. Ce souvenir des tortures morales qu'elle avait alors éprouvées la portait à apprécier davantage son bonheur présent; ce fut avec l'effusion d'une joie presque enfantine qu'elle reçut l'étreinte paternelle. Et tout de suite elle fit asseoir M. Danteuil entre Mme Fradier et elle, l'interrogeant avant même qu'il ait pu prononcer une parole.

— Ce cher papa! Mais qu'êtes-vous donc devenus, maman et vous? Je commençais à être inquiète. Chaque jour je disais à Norbert : ils ne donnent pas signe de vie, c'est qu'ils vont arriver. Vous voilà enfin!

— Moi seulement, dit M. Danteuil; ta mère est restée au Tréport.

— Comment? Elle y est déjà? Je croyais que vous ne deviez vous y rendre qu'au mois d'août.

— En effet. Mais tu sais comment est ta mère. Une fois les Chêneville là-bas, il a fallu s'y transporter aussi. D'ailleurs, cette année, la saison a commencé plus tôt, à cause des courses d'automobiles, qui ont attiré un monde fou. Le soir, au Casino, on se croirait au pavillon d'Armenonville avant le Grand Prix. Et, toute la journée, ce sont des allées et venues continuelles. Je vous assure que je regrette bien notre villégiature de campagne, quoiqu'on n'y fût pas souvent tranquille.

Mme Fradier, voyant que sa belle-fille écoutait ce monologue sans y prendre grand intérêt, essaya d'y mettre fin.

— Vous ne faites pas compliment à Hélène, cher Monsieur?

— Si, à propos! J'ai été tout heureux de la nouvelle; ma femme aussi, bien qu'elle trouvât que ce fût un peu hâtif : « Cette pauvre Léno, la voilà pincée! m'a-t-elle dit, quand elle a reçu la lettre d'Hélène. Recommandez-lui de ne pas faire trop de bicyclette. »

Hélène se mit à rire :

— De la bicyclette! Il y a longtemps que je n'en fais plus! Norbert m'a laissé entendre que cet exercice ne convenait guère à une future mère de famille.

Le visage de M. Danteuil était redevenu grave. Peu à peu

les effluves qu'il avait apportés avec lui se désagrégeaient dans cette atmosphère de simplicité. Il embrassa sa fille de nouveau et tendit la main à Mme Fradier.

— A la bonne heure! On se sent le cœur dilaté près de vous Cela me rajeunit de trente ans, alors que j'étais garçon encore et que je vivais en Picardie avec ma mère. L'excellente femme! elle ne se préoccupait pas beaucoup du chic, ni du monde. Elle voulait faire de moi un cultivateur, je m'en souviens. Mais moi, je préférai Paris, l'étude du commissaire-priseur où j'entrai petit commis à soixante-dix francs par mois. A quoi cela m'a-t-il mené? A dépenser aujourd'hui plus que je ne peux et à vivre contre mes goûts.

Mme Fradier sourit doucement.

— Je crois que vous exagérez vos déboires, mon cher voisin. On doit pouvoir vivre partout, même à Paris, et s'engager dans n'importe quelle voie, sans pour cela faire, comme vous le dites, le sacrifice de sa volonté. Ce ne sont pas les courans contraires qui gouvernent le navire, mais le pilote qui se tient à la barre.

— Ah! oui, vous dites cela pour votre fils! Vous avez élevé Norbert comme s'il devait affronter à lui seul tous les écueils des mers hyperboréennes. Hélas! moi, je ne suis pas de cette trempe, et je traîne mon boulet comme je peux, ou plutôt je me laisse traîner par lui. On parle toujours des progrès du luxe moderne : ils sont quelquefois assez gênans, ces progrès, et nous imposent des corvées terriblement fatigantes! Ainsi, ce soir, je vais me trouver à Paris à six heures; à sept heures, je reprendrai le train pour le Tréport. Il me faudra, au débotté, courir au Casino, où il y a une représentation à bénéfice. Et, pour être correct, j'aurai dû passer un habit noir et une cravate blanche dans le compartiment-toilette de mon wagon. Est-ce une vie cela, je vous le demande?

L'ancien commissaire-priseur s'était levé et, déjà, était repris de cette agitation fébrile qu'infligeait à ses nerfs son existence trépidante. Et, comme s'il eût oublié soudain les griefs qu'il venait d'émettre contre une telle façon de vivre, il invita Hélène à se rendre aussi au Tréport.

— Tu viendras nous voir avec ton mari, fillette. Nous avons une chambre pour vous; elle est occupée en ce moment par des amis; mais j'espère qu'ils ne tarderont pas à déloger.

— Ne dérangez pas vos amis, mon père, dit Hélène en sou-

riant. En général, lorsqu'on trouve la place bonne, on y reste volontiers. Quant à moi, je suis obligée à beaucoup de précautions, et je ne bougerai pas jusqu'au moment de mes couches. Dites-le à maman, en l'embrassant pour moi, je vous prie.

— Alors, je tâcherai de revenir te voir bientôt et de décider ta mère à m'accompagner. Mais il ne sera pas facile de l'arracher à ses promenades, à ses réceptions, à ses petits chevaux. Elle est plus mondaine que jamais. Au fait, pour quand le grand événement?

— Pas avant l'automne, je pense, dit Hélène en sentant rosir ses joues.

— Dans ce cas, nous avons encore le temps d'y penser. Aujourd'hui, il faut que je reparte. Voilà quatre heures. Je vais me trouver en retard !

Il serra la main de Mme Fradier, embrassa Hélène et courut à sa voiture. Les deux femmes se remirent à broder silencieusement. Une lumière bleutée entrait par la fenêtre ouverte; dans le jardin, les pivoines fleuries, que le soleil chauffait doucement, laissaient évaporer la senteur de leur calice. La bénédiction de Dieu était sur la terre, comme aux jours où le mal n'avait pas encore germé dans le cœur de l'homme. Hélène songeait par quel miracle elle avait été arrachée à cette hérédité maudite qui avait semblé si longtemps peser sur elle, à cet atavisme de corruption auquel elle avait cru ne jamais pouvoir se soustraire. Un autre, un plus faible et innocent, la délivrait, la purifiait de cette souillure; il avait pris en lui, à son tour, le legs mystérieux, l'originel ferment de péché qui jadis était en elle. Oh! que lui du moins fût préservé de tout ce qu'elle avait entrevu des abominations du monde! Qu'il ne connût pas surtout l'irréparable douleur de les apercevoir pour la première fois à travers les sources mêmes de sa vie!...

Elle tournait et retournait entre ses mains la petite brassière qu'elle ornait d'un feston léger; si petite, si étroite, et qui bientôt allait contenir ce qu'il y a de plus infini dans la création : un cœur humain, avec le flux et le reflux de ses ondes, ses battemens qui rythment toute la souffrance et tout l'amour!

XXV

Le moment était proche où l'enfant occuperait sa place au foyer. Comme des sanctuaires pavoisés d'oriflammes, les cœurs

s'apprêtaient à le recevoir. Un peu de cette agitation qui précède l'arrivée d'un hôte impatiemment attendu enfiévrait Norbert, Mme Fradier, et surtout Hélène. Elle comptait les jours, calculait les heures qui la séparaient encore de sa délivrance. Toute autre pensée l'avait quittée. Son désir se rendait au-devant de l'être inconnu qu'elle avait nourri de sa substance et qui allait revêtir devant ses yeux une forme distincte. Elle frémissait à la pensée de le porter dans ses bras, d'en faire autour d'elle la glorieuse Épiphanie. L'orgueil enoblissait son front. Quelque chose de divin allégeait son âme.

Ce fut un soir, vers dix heures, qu'elle se sentit déchirée par les premières affres de l'enfantement. Norbert était seul avec elle dans la chambre conjugale. Elle lui prit la main.

— Va chercher ta mère, lui dit-elle.

Mme Fradier accourut, et, peu après, le docteur, qu'on était allé prévenir. Mais Hélène ne voulut pas qu'il entrât encore dans sa chambre ; elle préférait, pour souffrir, n'avoir pas sur elle les regards d'un étranger. Une main nouée à la main de Norbert, l'autre à celle de Mme Fradier, elle supportait, un pâle sourire aux lèvres, le mal grandissant qui rompait ses fibres. Enfin un grand cri...

Une prostration totale avait suivi ce suprême effort. Il semble que la nature le veuille ainsi, afin de laisser tous les soins, toutes les sollicitudes se porter sur l'être nouveau, promu à la vie. Mme Fradier reçut l'enfant dans ses bras : c'était un fils. Elle l'emporta comme un trésor, le para des langes légers qui avaient été préparés pour lui. Puis elle revint, le tendit à Norbert. Mais Norbert, agenouillé devant le lit où reposait Hélène, tenait encore entre ses mains la main défaillante de l'épouse ; une méditation profonde rivait son front à la couche de douleur sur laquelle le mystère s'était accompli ; c'était là sans doute le tribut de gratitude de l'homme qui, n'ayant pas souffert dans sa chair, élève avant toutes choses sa pensée vers sa compagne douloureuse. Mme Fradier le comprit, et garda doucement l'enfant étendu sur ses genoux. Un grand silence se fit dans la chambre ; silence de la vie et de la mort, de ce qui commence et de ce qui finit. Pourtant Hélène ouvrit les yeux ; elle chercha vaguement autour d'elle. Alors Norbert se leva et, comme on se transmet le flambeau des jours, prit l'enfant des mains de l'aïeule et l'offrit à la jeune mère.

Cependant Norbert s'était opposé à ce qu'elle nourrît. Sa sollicitude pour le nouveau-né ne diminuait pas le fonds de tendresse que son cœur contenait pour Hélène, pas plus que l'eau qui coule goutte à goutte n'épuise la source cachée aux flancs de la montagne. Et, comme la jeune femme, dans sa sensibilité un peu maladive, insistait, les yeux en larmes :

— Ce sera pour le prochain, lui dit-il en souriant.

Elle sourit, elle aussi. Le temps était loin où elle se disait à part soi, en flirtant avec les jeunes gens qui fréquentaient chez sa mère :

« Le mariage, passe encore, mais les enfans!... »

Celui-ci, parce qu'il était sien, la ravissait. La petite face, inexpressive et inerte, où dormaient les yeux encore clos, où la bouche sans ombre s'arrondissait comme une fleur en bouton, où tout était faiblesse et mystère, l'inquiétait et l'attirait invinciblement. Elle ne se lassait pas de pencher son front sur ce front encore fermé, d'interroger l'âme dolente qui vagissait à travers cette enveloppe fragile. Pour l'instant, tout s'effaçait devant le berceau; Mme Fradier, Norbert lui-même se trouvaient relégués au second plan; elle acceptait leurs soins avec une docilité parfaite, mais son âme était ailleurs, flottant autour de la petite âme émanée d'elle.

Un après-midi, le frou-frou de jupes et de paroles qui précédait toujours la venue de Mme Danteuil pénétra soudain dans la chambre et éveilla l'enfant en son berceau. Et, l'une à côté de l'autre, entrèrent les deux aïeules. Soulevée sur ses oreillers, Hélène les regardait s'avancer vers elle, si différentes de maintien, si opposées de figure et de sentiment. Pourtant Mme Danteuil avait vieilli et, malgré les savans artifices de sa toilette, l'âge, autour de ses yeux et de sa bouche, marquait les inexorables plis où se dénombrent les années; l'émail des dents, comme celui des prunelles, tirait sur le jaune, n'avait plus son brillant éclat; seule, la démarche, élégante et légère, persistait à rester la même et donnait l'illusion d'un corps jeune en dépit de ce visage flétri. Elle eut un peu d'émotion à voir Hélène pâlie et exsangue encore de sa maternité récente :

— Pauvre Léno! quel affreux moment à passer!

Et elle ajouta plus bas, de façon à ce que Mme Fradier ne pût entendre :

— Tu en es quitte heureusement; — mais tâche au moins de ne pas recommencer de sitôt!

Cependant l'enfant continuait à vagir dans ses langes. Hélène le montra à sa mère :

— Votre petit-fils vous appelle, maman!

Mme Danteuil, vite remise de son premier émoi, éclata de rire :

— Mon petit-fils! Que c'est drôle! C'est vrai, pourtant. Voilà un joli tour que vous m'avez joué, ton mari et toi! Il va falloir renoncer au quadrille américain et à la pavane. Voyons-le, ce petit empêcheur de danser en rond!

Maladroitement elle avait tiré le bébé de son berceau; et elle le tenait au bout des doigts, comme un bibelot fragile qu'elle aurait eu peur de casser. Mme Fradier jugea prudent de la débarrasser de ce fardeau. Mais Hélène le réclamait :

— Donnez-le moi. Il n'est content que lorsque je l'ai!

Mme Danteuil s'était assise devant le lit, regardant d'un œil curieux la mère et l'enfant.

— Tu ne fais pas la folie de le nourrir, j'espère?

— Non, dit Hélène. Norbert ne veut pas.

— Il a raison; cela te ruinerait la gorge; tu ne pourrais plus te décolleter ensuite, ni même t'habiller sans corset, ce qui devient la fureur maintenant. Mais, dites-moi, — demanda-t-elle à Mme Fradier, — vous n'allez pas la garder éternellement au lit? Elle y mourrait d'ennui, la pauvre petite!

— Rassurez-vous, dit Mme Fradier. Si aucune complication ne surgit, Hélène aura la permission de se lever dans une dizaine de jours, et de sortir à la fin du mois.

— A la bonne heure! A ce moment, nous aurons repris ici nos quartiers d'automne. Ces messieurs veulent rester plus tard cette année à cause des chasses. Nous avons invité beaucoup de monde. Cela remplira un peu la maison; car, entre nous, fit-elle en se retournant vers Hélène, le tête-à-tête avec ton père n'est pas toujours enchanteur.

Hélène ne répondit rien, inclinée sur l'enfant, qui s'était assoupi contre sa poitrine. Mme Fradier, par discrétion, avait quitté la chambre. Il y eut un moment de silence. Puis l'enfant, se réveillant tout à coup, se mit à pousser des cris perçans.

— Ah! mon Dieu! fit Mme Danteuil en se levant, tout effarée. Que faire? Il faut appeler la nourrice.

Elle courut à une sonnette. Mais Hélène, déjà habile à cal-

mer les souffrances de son fils, le tournait et le retournait dans ses bras.

— Ce n'est rien, dit-elle, il aura fait quelque mauvais rêve.

La nourrice entra : une forte femme de la Bresse, au teint roux, aux yeux verdâtres. Elle saisit l'enfant comme s'il eût été à elle, et l'emporta dans la pièce voisine; pendant ce temps, Mme Danteuil disait à Hélène, dont un peu de tristesse assombrissait le visage :

— Tu devrais lui faire quitter la coiffe de son pays, et lui mettre le nœud alsacien et les rubans qui pendent jusqu'aux talons. C'est beaucoup plus décoratif!

XXVI

La convalescence d'Hélène se prolongeait au delà du terme normal. Trop longtemps ses nerfs avaient été tendus dans une surexcitation maladive pour qu'elle pût supporter impunément l'épreuve de la maternité. En présence de cet état douloureux, Norbert ne cherchait pas à refouler sa tendresse. Il ne craignait plus maintenant d'effaroucher les susceptibilités de la jeune femme en lui montrant à quel point il la considérait comme sienne, à quel point il était attentif aux moindres variations de son âme. Elle-même allait au-devant de cette sollicitude. Elle eût voulu avoir toujours son mari à ses côtés, lui abandonner sa main quand elle souffrait, entendre sa voix répondre doucement à la sienne. Souvent il lui faisait la lecture dans des livres sagacement choisis, qui aidaient à la formation de sa pensée et l'élevaient vers des considérations auxquelles elle était demeurée jusqu'à présent totalement étrangère. Elle interrogeait Norbert et s'étonnait de voir tout ce qu'il y avait en lui de choses, non point apprises servilement, mais déposées dans son esprit par les soins maternels sans doute et mûries librement ensuite par la réflexion.

Combien elle se sentait incomplète encore entre ces deux êtres dont l'équilibre moral était si parfait, entre cette mère et ce fils qui, sans y tâcher, présentaient l'un et l'autre le plus parfait modèle d'une vertu aimable et forte! Elle eût voulu les imiter de loin, s'appliquer à quelque œuvre de bonté, en attendant l'œuvre par excellence, celle de l'éducation de son enfant. Il lui semblait qu'elle eût oublié ses propres souffrances en s'oc-

cupant à soulager celles d'autrui. Son tempérament facilement inquiet l'entraînait souvent à aller au delà du but. Le devoir tout simple ne lui paraissait pas assez héroïque. Elle rêvait de racheter en une fois toute son ancienne vie égoïste et frivole.

Mais que pouvait-elle tenter, dans l'obligation où elle se trouvait de rester constamment immobile? Il y avait des momens où elle désespérait de jamais retrouver la santé. Elle pleurait, elle se désolait de son inaction. C'eût été si bon de sortir enfin, de profiter des derniers soleils de l'automne, de suivre au jardin ou à la promenade le bébé que la nourrice emportait dès le matin pour ne le ramener que le soir, lorsque le jour commençait à décroître! De sa fenêtre, elle voyait le bel horizon clair s'étendre à l'infini, se remplir de nuées mouvantes, ou devenir tout à coup immobile et désert comme un rivage dont les vagues se sont retirées. Et elle songeait à mille choses, à son propre cœur, au bonheur qu'elle aurait à jouir de la vie quand ses forces lui seraient revenues.

En cet état d'inaction, il lui arrivait de faire de fréquens retours vers le passé; les souvenirs de son enfance s'imposaient à son esprit avec une ténacité singulière; elle se voyait petite fille à côté de Laure de Sulbiac à la messe, le long du cloître et sous les ombrages du parc, au couvent de la Présentation. Et un remords ne cessait de la tourmenter au sujet de son ancienne amie. Elle se reprochait d'avoir laissé s'éteindre par sa faute toute correspondance entre elles, malgré l'engagement solennellement pris autrefois. Qu'était-elle devenue, la blonde Velléda aux yeux de pervenche? Depuis une dernière lettre datée de Rome, Hélène n'en avait plus eu de nouvelles. Maintenant, c'était comme une hantise qui la poursuivait, un besoin subit, imprévu, d'entendre parler d'elle, de la revoir...

Cependant M. et Mme Danteuil avaient réintégré leur propriété de Valvin. Le premier mouvement d'Hélène avait été d'en éprouver une contrariété assez vive, comme si leur voisinage eût dû forcément troubler sa quiétude. Puis elle avait refoulé ce mauvais sentiment; elle s'était appliquée à se défendre elle-même contre cette animosité secrète qui depuis son mariage l'avait tenue éloignée d'eux. C'était assez qu'elle eût refusé d'aller habiter sous leur toit; elle leur devait bien quelque compensation : désormais, elle y était résolue, elle leur témoignerait plus de tendresse. Un matin, elle se leva, décidée à braver la con-

signe, à se rendre jusqu'à la villa de ses parens pour leur faire, avec le bébé, sa première visite; mais ses forces la trahirent; elle fut obligée de s'étendre sur une chaise longue, à demi habillée. Juste à cet instant, Norbert entra.

— Voyez combien je suis malheureuse! lui dit-elle, je ne peux même pas aller voir mon père et ma mère!

Et, cette fois encore, ses nerfs ayant pris le dessus, elle pleura.

Norbert s'approcha d'elle, essaya de la consoler; mais les premières larmes versées avaient ouvert les écluses de sa sensibilité; elle continua à dire des paroles sans suite, des plaintes de malade dénuées de raison.

— Je ne guérirai jamais, j'en suis sûre. Voilà plus de six semaines que je suis là sans pouvoir bouger, quand tout le monde sort, quand tout le monde se promène.

Norbert ne put s'empêcher de sourire devant ce grand chagrin naïf de la jeune femme; il l'embrassa et la laissa peu à peu se calmer; puis, quand elle put l'entendre :

— Voyons, ne vous tourmentez pas ainsi, ma chérie; l'épreuve sera bientôt terminée, et quelle joie alors pour nous tous! Quant à vos parens, j'irai, si vous le désirez, les mettre au courant de votre état et les inviter à venir ici vous voir.

La tristesse d'Hélène était à peu près dissipée. Elle jeta ses bras autour du cou de son mari.

— Comme tu es bon, dit-elle, comme tu sais bien me consoler!

Il la pressa contre lui, tandis qu'il caressait du bout des lèvres la soie brune de sa chevelure. Que de remous encore, que de points obscurs dans cette âme! Pourtant le principal était obtenu; la lumière s'était faite en elle. Encore un peu de temps et elle distinguerait le devoir réel du caprice, elle démêlerait de quels élémens se constitue la conscience d'un être en plénitude de sa force morale. Un silence s'était établi entre eux. Hélène, la tête sur la poitrine de son mari, la main dans les siennes avait clos les yeux.

— A quoi songes-tu? demanda tout bas Norbert.

— Je songe, dit-elle en levant vers lui ses prunelles ardentes, à faire de mon fils un homme qui te ressemble...

Cette scène intime fut la dernière où Hélène laissa ses nerfs l'emporter sur sa raison. D'ailleurs, le médecin, tout en lui inter-

disant des sorties fréquentes, lui permettait maintenant de descendre dans le jardin aux heures ensoleillées de l'après-midi. Et de plus en plus son mari et sa belle-mère l'entouraient de soins affectueux. Ses soirées se passaient entièrement entre Mme Fradier et Norbert. Souvent il arrivait que M. Danteuil vînt se joindre à eux. Cela reposait l'ancien commissaire-priseur de la vie de plaisir à outrance dont il était las. Il commençait à trouver du charme à ce tableau de famille, qui remplaçait à ses yeux les tableaux de maîtres qu'il avait dû vendre pour satisfaire aux exigences de sa femme, aux nécessités d'orgueil de sa position. Hélène, le front sous la lampe, lisait; son visage, adouci par de passagères souffrances, était devenu quiet et harmonieux; une robe blanche flottante enveloppait son corps aminci; en face d'elle, Norbert la regardait amoureusement. Mme Fradier, un peu à l'écart dans la pénombre, tricotait, du mouvement machinal de ses doigts fuselés, au bout desquels semblait voltiger son âme. L'enfant dormait dans la mousseline claire de son berceau. Pour ne pas l'éveiller, on parlait à voix basse, on s'efforcait de faire taire tous les bruits. Jamais M. Danteuil n'avait encore eu la perception de ces joies intimes; ses cheveux avaient blanchi sur sa tête, et il marchait vers la tombe sans qu'il eût pensé à regarder naître la vie. Quand Hélène était venue au monde, c'est à peine si, à de rares intervalles, il avait eu l'occasion de la tenir dans ses bras; elle avait grandi entre des bonnes, loin de ses yeux, tandis qu'il peinait ou se distrayait au dehors. Maintenant, pour la première fois, il s'intéressait à la petite créature frêle qui représentait au foyer l'espoir de demain. Et cela ravissait Hélène et Norbert; ils s'unissaient dans la joie d'être les auteurs de ce bien, comme se réjouissent des apôtres de vérité de la moindre conquête faite sur le mensonge et l'erreur.

XXVII

Pour Mme Danteuil, la naissance de l'enfant était surtout un prétexte à de nouvelles manifestations de luxe et d'amour-propre. Aussitôt qu'Hélène se trouva complètement rétablie, elle imagina de donner une fête en l'honneur de ses relevailles. Elle voulait y convier tous ses amis et les amis des Fradier; cela lui semblait touchant de réunir ainsi les relations des deux familles. Elle avait pris son parti d'être grand'mère, et en tirait même

vanite par contraste, comme lorsqu'on disait d'elle et d'Hélène autrefois : « La mère et la fille? Pas possible! On jurerait les deux sœurs! » Maintenant, des complimens analogues lui étaient faits sur sa descendance prématurée : « Un petit-fils déjà? C'est invraisemblable! » Par habitude, par besoin de se croire jeune encore, elle ajoutait foi à ces complimens. C'était une nourriture à laquelle son palais s'était habitué, et dont la saveur lui était nécessaire, comme aux fumeurs d'opium l'arome de la plante qui s'évapore en fumée. Elle jouait son rôle délibérément, se poudrait les cheveux à frimas, ce qui faisait ressortir le fragile éclat de ses joues, s'habillait de nuances délicates dont la douceur mourante encadrait à souhait sa beauté de rose à son déclin. Et, telle, elle rêvait toujours de plaire, de rester longtemps désirable.

Par un sentiment tout autre, Hélène avait tenu à se montrer bien « en forme » à cette fête que sa mère avait organisée pour elle. Depuis de longs mois, c'était la première fois que la jeune femme paraissait officiellement, la première fois qu'elle affrontait les regards qui, bienveillans dans le tête-à-tête, deviennent soudain féroces quand ils forment ensemble le redoutable jury d'un salon. Comme sa taille avait retrouvé toute sa sveltesse, elle en avait profité pour inaugurer une toilette neuve restée intacte dans ses armoires. Cette toilette, elle s'en souvenait, elle l'avait commandée dans la période la plus aiguë de son intrigue avec Pierre d'Armeuilles, avec l'intention secrète de l'affoler plus encore. Maintenant, elle la revêtait sans autre pensée que celle de faire honneur à Norbert et de se montrer telle que l'exigeaient les convenances. Elle n'éprouvait plus, au moment de sortir, cette espèce de vertige qui autrefois la saisissait toute comme si elle allait au-devant de quelque danger inconnu.

La réunion avait lieu durant le jour, — afin que l'enfant y pût figurer plus facilement, disait Mme Dauteuil ; — en réalité, pour épargner à ses invités le souci d'un retour tardif. Quand Hélène arriva chez ses parens, elle n'y trouva encore que peu de monde. Une immense tente décorée de chrysanthèmes avait été établie dans le jardin ; mais, comme le temps était magnifique, on s'était d'abord dispersé dans les allées par petits groupes. On causa. Ce cadre rustique portait les gens à l'abandon, et leur donnait à tous le désir de se détendre. Hélène vit venir à elle le

peintre Fabrian et sa femme. Ils se réjouissaient d'être là, et se couraient après sur les pelouses, comme des écoliers en rupture de classe.

— Croyez-vous, disait Georgina à Hélène, qu'il a fallu cette occasion pour que Fabrian se décidât à me conduire à Fontainebleau, lui qui y a fait autrefois toutes ses frasques?

— C'est pour cela, répondit le peintre avec une dignité affectée. Je redoutais des allusions à ces désordres de ma jeunesse.

Ils rirent, comme ils le faisaient toujours entre eux, d'un rire particulier qui continuait leur dialogue. Puis Georgina reprit, gravement cette fois, en serrant les mains d'Hélène :

— Enfin, vous voilà heureuse! Vous avez de la chance, vous! Un bébé au bout de dix-huit mois de mariage! Et nous allons le voir aujourd'hui, cet amour?

— Oui, dit Hélène; on l'amènera à la fin du lunch. J'espère qu'il se conduira décemment.

Elle sourit, confite encore en son bonheur maternel. Mais elle se reprit aussitôt : elle venait d'apercevoir Pierre d'Armeuilles au détour d'une allée, qui flirtait avec la petite Mme Chêneville; et, bien que cela ne la troublât point, elle éprouvait d'instinct le besoin de se ressaisir, de se composer une attitude. Elle redescendit vers la tente décorée de chrysanthèmes, où maintenant une assistance nombreuse mettait du bruit et de la couleur. Hélène retrouvait les gens qu'elle avait connus, toujours semblables à ce qu'ils étaient autrefois, comme si l'habitude de se faire chaque jour le même visage dût les conserver indéfiniment, ainsi que ces mannequins qu'on revêt de costumes à la mode et qui gardent aux étalages le même sourire un peu fané. Ils étaient tous là, riant haut, parlant fort, se donnant l'illusion de s'amuser énormément. Pierre d'Armeuilles était redescendu, lui aussi, sous la tente; il quitta Mme Chêneville pour aborder Hélène.

— Vous n'avez pas changé le moins du monde, lui dit-il, en fixant ses yeux arrogans sur elle.

— Vous vous trompez, répondit Hélène laconiquement, j'ai, au contraire, changé du tout au tout.

Elle espérait qu'une riposte aussi sèche la débarrasserait de Pierre, mais il ne semblait pas disposé à se laisser congédier si brusquement. Il avait arraché à la décoration de la tente un

large chrysanthème aux pétales onduleux, et le lui offrait, non point galamment, mais d'un geste autoritaire, nerveux, comme s'il lui en imposait l'hommage. Hélène le reçut sans paraître y attacher aucune importance; cependant, elle ne put s'empêcher de dire ironiquement :

— Ne pensez-vous pas que cette fleur ferait beaucoup mieux sur un autre corsage que sur le mien?

En effet, la petite Mme Chêneville tenait ses yeux rivés à Pierre avec une expression de dépit. Le jeune homme haussa les épaules :

— Allons donc! fit-il. Vous savez bien que je n'aime que vous!

Il avait dit cela presque à voix haute, violemment. Hélène en tressaillit, inquiète que quelqu'un eût pu l'entendre. Elle se rassura vite : chacun, autour d'elle, était occupé pour son propre compte. Alors elle s'éloigna et se dirigea vers Norbert, qui causait avec M. Danteuil et deux ingénieurs de ses amis. Comme toujours quand ils allaient dans le monde ensemble, Norbert affectait de ne surveiller aucunement sa femme. Cependant il l'accueillit d'un sourire où s'exprimait éloquemment sa gratitude. Ils n'échangèrent que quelques paroles banales, mais cela suffit à rétablir le calme dans le cœur d'Hélène. Quand on se mit à table pour le lunch, elle se trouvait tout à fait tranquille, joyeuse même, et en disposition d'aimer la vie.

On s'était placé au hasard, — ou plutôt au gré de secrètes préférences. Mais la jeune femme, à qui les honneurs étaient réservés, occupait le centre de la table. De là ses regards embrassaient l'ensemble du couvert et les visages sourians assemblés comme en une corbeille pour la fêter. Il faisait beau, les vins étaient capiteux, des parfums étaient dans l'air; un peu de la simplicité de la nature, l'atmosphère ambiante, portait malgré eux les invités des Danteuil à se dépouiller de leur snobisme de convention et à se laisser aller à vivre pour quelques instans selon leurs instincts personnels. Le vernis, qui les rendait tous semblables, s'écaillait par places et laissait entrevoir la nuance primitive des caractères. Plusieurs étaient moins stupides, moins ridicules, moins indifférens qu'ils ne s'efforçaient de le paraître. Beaucoup avaient gardé au fond de leur cœur la petite fleur bleue du sentiment, sur laquelle ils piétinaient à plaisir afin de la cacher aux autres et à eux-mêmes. Vers la fin du lunch, alors

que la détente était générale, Mme Danteuil fit un signe, et la nourrice parut, portant le bébé entre ses bras.

Des acclamations, des vivats retentirent. L'enfant, les yeux grands ouverts, regardait tour à tour chaque visage; ses prunelles liquides, et vierges de toute empreinte, cherchaient à contenir le tableau qui s'offrait à elles; la première expression qui se peint sur la figure des nouveau-nés, celle d'un étonnement inquiet d'être au monde, dilatait ses traits. Allait-il éclater en pleurs tout à coup, effrayé par tout ce bruit dont on accueillait sa venue? Mais non: il continuait gravement, presque avec dédain, à examiner les fronts tournés vers lui. Quand il aperçut sa mère, un léger remuement de son corps emprisonné dans les longs plis de dentelles, un soupir de sa bouche muette, firent vibrer sa frêle vie. Hélène le prit et voulut le garder devant elle.

Un silence s'établit. M. Danteuil s'était levé et portait un toast à la mère et à l'enfant. Le commissaire-priseur n'était pas facilement éloquent; mais cette fois les circonstances l'inspiraient. Après tant de choses qui lui avaient menti, il se reprenait à croire aux douceurs de l'existence telle que Norbert et Hélène la comprenaient, avec cette lumière de l'enfant marchant devant eux, leur montrant la voie. Ce qu'il exprima de ses pensées témoignait du changement qui s'était opéré dans son âme. Hélène le sentit; elle avait les larmes aux yeux quand il se tut.

Mme Danteuil, dont l'émotion quelque peu factice ne troublait pas le goût de mise en scène qui commandait à ses moindres actes, intervint. Elle appela la nourrice et lui ordonna de faire faire à l'enfant le tour de la table. Mais Hélène refusa de s'en dessaisir si tôt. Elle quitta sa place et, avec cette fierté de toutes les mères, voulut présenter elle-même son fils à chaque convive. Une jonchée de complimens s'effeuillait sur son passage: « Quel amour! Il est charmant! Il vous ressemble! » Des baisers effleuraient le petit front blanc, des caresses venaient flatter les petites menottes engourdies. Le soleil se couchait au fond du jardin et enveloppait d'un rayon empourpré la mère et l'enfant. Hélène souriait dans la joie de cette apothéose.

Maintenant, elle était arrivée devant Pierre d'Armeuilles. Elle hésita une seconde; puis, triomphant de ce recul d'âme involontaire, elle lui offrit, comme aux autres, l'enfant à baiser. Mais Pierre eut un geste d'impatience, presque de courroux; ses

yeux durs allèrent du petit être qui respirait sur la gorge maternelle aux yeux radieux de la jeune femme. Ce fut un éclair, la brusque révélation de ce qui se passait dans les ténèbres de cette conscience d'homme. Et ce fut aussi pour Hélène l'irrémédiable preuve qu'il ne l'avait jamais aimée. Elle en doutait encore tout à l'heure; maintenant elle le savait, elle en était certaine : s'il avait ainsi repoussé son enfant, c'est qu'il n'avait jamais eu pour elle-même d'autre passion qu'un brutal désir.

XXVIII

Le moment de rentrer à Paris était venu, l'automne touchait à sa fin; Hélène, tout à fait remise maintenant, vaquait aux premiers préparatifs du départ, tandis que Norbert, immobile dans la chambre, la regardait d'un œil où flottait un peu de tristesse.

Ainsi le rêve de cette demi-année passée dans l'intimité et la solitude allait forcément s'évanouir; la vie était sur le point de les ressaisir, de les entraîner à des complications nouvelles. Si assagie que fût la jeune femme, on ne pouvait exiger d'elle le renoncement absolu aux habitudes de tout son passé; si éloignée qu'elle se montrât des vanités extérieures, il pouvait se faire qu'elle fût reprise de l'envie de plaire encore et de briller. Certes, il y avait longtemps que Norbert avait cessé d'être inquiet au sujet de Pierre d'Armeuilles. Il n'ignorait pas que les tentations ont comme les maladies leurs périodes d'accroissement et de déclin, après lesquelles leur germe usé cesse d'être pernicieux. Mais il se demandait avec anxiété jusqu'à quel point la sagesse rénovatrice avait pénétré l'âme d'Hélène, jusqu'à quel point l'enfant lui-même la préserverait de ces effluves malsains qu'on respire dans l'atmosphère surchauffée du monde.

Comment Hélène allait-elle se comporter désormais, en face de nouveaux dangers, arrivée à ce tournant périlleux? Norbert savait que souvent une existence écoulée presque entièrement dans la vertu ne suffit pas à protéger un être contre ces surprises de passion qui brusquement viennent l'assaillir. Combien plus inquiétant était le cas d'Hélène! Une crise sensuelle suit quelquefois la crise de la maternité; alors, tout ce qu'il y a

de puissances dans la femme se réveille en ses flancs et tend à créer encore de la vie ; un affolement, une ivresse, lui font trouver de l'attrait, un charme divin, à tout ce qui passe autour d'elle ; la vie lui sourit à travers les formes les plus vulgaires ; la vie la presse au dedans et au dehors, la dompte, la possède. Et Norbert se disait que le seul remède à cet état de choses est l'amour idéal opposé à l'instinct, l'épouse cherchant dans l'époux un refuge contre les autres et contre elle-même. Mais Hélène lui était-elle assez étroitement unie pour cela ? Sa conscience, sa raison, qu'il s'était appliqué à former, avaient-elles pris leur entier développement ? Ses yeux avaient-ils pénétré le néant de tant d'apparences mensongères qui sont au vrai bonheur ce que l'éclat brutal d'une lumière artificielle est au soleil, dont les rayons sont ménagés par une divine prévoyance ? — Et à l'inconnu, qui se pare toujours de couleurs chatoyantes, préférerait-elle enfin la quiétude de leur intimité continuée, la réalité grise et douce du foyer ?

A cet instant, Mme Fradier entra dans la chambre ; elle chercha du regard la jeune femme :

— Ne vous a-t-on pas prévenue ? fit-elle. On vient de me dire qu'il y a une visite pour vous en bas.

— Qui cela peut-il être ? dit Hélène.

Elle jeta un coup d'œil au bébé qui dormait dans son berceau, au milieu des armoires ouvertes.

— Ah ! mon Dieu ! et la nourrice qui n'est pas là ! Comment faire ?

— Ne vous inquiétez pas, dit Mme Fradier. Nous le garderons, Norbert et moi.

— C'est cela, merci !...

Ils l'entendirent qui s'élançait dans l'escalier avec la légèreté d'une jeune fille. Alors Mme Fradier regarda son fils ; elle le vit pensif, le front dans les mains, et elle devina la cause de cette tristesse.

— Tu es inquiet d'Hélène ? fit-elle à voix basse.

— Oui, malgré moi, dit Norbert. Je crains qu'une fois rentrée à Paris, elle ne soit reprise par le goût des plaisirs frivoles. Elle est si enfant, si mobile encore !

— Il faut avoir confiance dans sa bonne volonté, reprit Mme Fradier. Pour moi, je suis persuadée qu'elle va sortir guérie de la cure d'affection à laquelle nous l'avons soumise. S'il lui

manque quelque chose encore, c'est de savoir apprécier son bonheur...

Cependant Hélène, dans le salon, s'était trouvée en présence d'une jeune femme toute enveloppée de deuil. Interdite, elle était restée une seconde sans parler, et tout à coup :

— Laure ! ma chère Laure !

C'était Laure de Sulbiac, en effet. Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre ; puis, Hélène, ayant regardé son amie en face, vit la lourde auréole de ses cheveux blonds encadrée de la cornette blanche des veuves. Un effarement la saisit toute ; elle balbutia :

— Est-ce possible ? Oh ! mon Dieu !

Laure fit signe que oui, d'un mouvement de son menton blanc qui fermait comme d'un sceau de cire son visage. Hélène lui prit les mains, la mena s'asseoir sur un divan et s'assit près d'elle. Le passé se rapprochait de ses yeux ; elle revoyait, à la place de la veuve endeuillée et morne, la radieuse jeune fille qui, tout de suite sur son chemin, avait rencontré l'amour.

— Pauvre Laure ! Et moi qui vous accusais d'indifférence, d'oubli !

— J'ai été trop heureuse pendant trois années ! prononça enfin Laure lentement.

Elle avait relevé son voile, et ses traits si purs, que le crêpe rehaussait encore d'une plus grande beauté, apparaissaient baignés d'amertume. Cependant l'habitude, contractée dès l'enfance, de dominer ses impressions fit qu'elle sourit à son ancienne compagne.

— Et vous ? dit-elle, avez-vous au moins un peu de joie ?

— Parlons de vous, chère Laure, supplia Hélène. Dites-moi comment... comment cela est-il arrivé ?

— Comme un coup de foudre. Nous étions allés, Ludovic et moi, passer la belle saison à Frascati, près de Rome. Vous savez combien les chaleurs ont été fortes en août et septembre. Mon mari était obligé de retourner fréquemment à son ambassade pour expédier les affaires courantes. Un soir il revint, le visage plombé, les yeux cernés de bistre. « O Ludovic, qu'avez-vous donc ? » lui dis-je. Il secoua la tête : « Presque rien. J'ai traversé la ville au moment où le soleil se couchait. C'était comme une immense calotte rouge qui coiffait de feu le dôme de Saint-Pierre. Un frisson singulier m'a pris ; un accès de fièvre. Mais un peu

de repos en aura vite raison. » Il se coucha. Hélas ! il ne devait plus se relever.

Malgré sa volonté de rester calme, elle éclata en sanglots.

— Il est mort dans mes bras, dans mes bras, entendez-vous, Hélène ? Ses yeux contre mes yeux, sa bouche contre ma bouche. Nous nous aimions trop. Dieu était jaloux de notre bonheur...

Devant cette désolation infinie, Hélène se sentit remuée profondément. Elle pleura. Pendant un instant, les deux jeunes femmes mêlèrent leurs larmes. Puis Hélène reprit :

— Qu'allez-vous devenir maintenant ? Votre vie est brisée pour toujours.

— Pour toujours ! répéta Laure de sa voix blanche.

A son tour, elle prit les mains d'Hélène.

— Ce sont des adieux que je suis venue vous faire. Dans un mois, j'entre au couvent de la Présentation. Ah ! ce couvent, où nous avons passé nos belles années, je ne me doutais guère qu'un jour prochain viendrait où j'y retournerais comme postulante, où je prendrais rang parmi les religieuses, vêtue comme elles, silencieuse comme elles !

Hélène se récria :

— Une telle détermination ! Ne regretterez-vous pas un jour d'avoir quitté le monde ?...

— Il n'y a plus rien qui compte pour moi dans le monde, puisque Ludovic est mort.

Elle ajouta, les yeux dans le vide :

— D'abord j'ai voulu mourir aussi. La foi m'a retenue. Alors je me suis retournée vers Dieu. Lui seul peut me consoler.

Elle s'était levée, mais Hélène se plaça devant elle :

— J'ai une prière à vous adresser : nous rentrons demain à Paris ; restez au moins cette soirée avec moi, ici, dans la paix de la campagne. Je vous ferai connaître mon mari, mon fils. Ne me refusez pas, Laure !

Laure hésita une seconde, elle porta les yeux sur le crêpe noir de ses vêtemens.

— Mon deuil, ma tristesse, ne vous font pas peur ? Je vous croyais plus frivole que cela, Hélène.

Hélène rougit un peu.

— Autrefois, dit-elle, c'est vrai, j'aurais pu avoir cette vilaine pensée, mais aujourd'hui !...

D'un geste gracieux, elle emprisonna entre ses bras la taille souple de Laure :

— Il nous reste une heure avant le dîner. Voulez-vous que nous allions faire ensemble une dernière promenade ?

Les deux jeunes femmes descendirent les degrés du perron et s'acheminèrent vers la forêt. Hélène se sentait émue, non point triste. Il lui était doux de s'avancer ainsi lentement dans le sentier que les feuilles tombées épaississaient sous ses pas. Des souvenirs lui venaient de toutes parts. De tous les aspects du paysage, l'image de Norbert s'évoquait devant ses yeux, forte et protectrice. Il lui semblait que cette image était mêlée à la nature même, aux routes traversées de soleil et d'ombre qu'ils avaient si souvent parcourues ensemble et où, peu à peu, leurs âmes s'étaient fondues, leurs volontés s'étaient jointes. Un grand sentiment de reconnaissance et de paix remplaçait en elle tous les remous des passions. Près d'elle, Laure avançait, le front dans la lumière.

Le sentier qu'elles suivaient gravissait en pente douce jusqu'à une sorte de terre-plein qui formait comme le but indiqué d'une course, un reposoir naturel pour l'élévation des cœurs. Arrivées au sommet, elles s'arrêtèrent. Un ciel fantastique amoncelait des nuages sur leurs têtes. La forêt déroulait devant elles l'éventail de ses futaies, dépouillées de leurs frondaisons. Le souffle de l'hiver passait dans les branches nues, balayait à travers l'éther pâle les nuages colorés et décolorés sans cesse. Instinctivement les deux jeunes femmes s'étaient enlacées et se tenaient serrées ensemble. Chacune d'elles pensait que cette rencontre unique coïncidait avec un moment décisif de sa destinée ; le lendemain disperserait leur amitié que ce jour assemblait encore, et c'était là l'ultime étape des voyageurs interrogeant l'horizon avant de se séparer pour suivre des voies différentes. En même temps que dans la forêt muette et profonde, elles plongeaient leurs regards dans le passé. Elles se revoyaient, comme elles étaient là, dans le cloître fleuri de la Présentation, alors qu'elles comparaient leurs rêves et que de leurs mains légères elles essayaient de soulever le voile de leurs avenirs. Comme les feuilles mortes, leurs illusions étaient tombées une à une. Le vent de la vie les avait balayées brutalement et en roulait l'amas flétri à leur pieds.

Des larmes baignaient le visage d'Hélène. Elle méditait sur le

vide désolant de ses jours jusqu'à ce que Norbert lui eût dessillé les yeux. En cet instant où l'espace illimité s'ouvrait devant elle, les désirs menteurs disparaissaient enfin, la vraie lumière achevait de se faire dans son âme...

La silhouette des deux jeunes femmes s'enlevait sur le fond défeuillé de la forêt. Les nuages avaient rompu leurs architectures mouvantes et, fuyant au delà l'horizon, laissaient à nu la grande masse blanche et monotone du ciel.

— Quand je songe, dit Hélène tout à coup, à tant de belles espérances qui nous ont manqué, à tant de chimères qui se sont évanouies tour à tour...

— C'était le mirage, fit Laure à voix basse, et maintenant c'est la réalité.

Elle souriait d'un calme sourire de résignation à l'idée que bientôt le cloître se refermerait sur elle, qu'elle n'aurait plus la vision même de ce ciel lointain, où son âme se noyait, se diluait, comme un atome au sein de l'infini. Et cette pensée lui était douce; elle se laissait aller à savourer encore un peu le charme mélancolique de cette minute, avant de faire à Dieu l'holocauste même de sa douleur.

Tranquilles et apaisées, elles redescendirent vers la vie. Dans le sentier, elles rencontrèrent Norbert qui venait à elles. D'un brusque élan Hélène quitta sa compagne et se jeta dans les bras de l'époux :

— Oh ! Norbert ! murmura-t-elle, c'est moi qui ai eu la meilleure part ! Plus rien, plus rien au monde ne pourra me le faire oublier !

JEAN BERTHEROY.

LA
MORALE ARISTOCRATIQUE
DU SURHOMME

Nietzsche a beau se déclarer « immoraliste, » il a lui-même une morale, comme nous avons vu que cet athée qui se croit déicide a une religion. C'est la morale aristocratique, poussée jusqu'à la prétention de s'élever par delà le bien et le mal humains pour puiser aux sources éternelles de la vie. L'éthique de Nietzsche n'est pas moins utile à étudier que sa religion, sinon pour sa valeur intrinsèque, du moins comme signe des temps. Elle est une réaction violente contre ce vague sentimentalisme qui, chez beaucoup de démocrates, de socialistes, d'anarchistes même, tend, sous les noms de « religion de la souffrance » ou « morale de la pitié, » à remplacer la doctrine rationnelle des devoirs et des droits.

Négation de la morale, idée du Surhomme amoral, qui est un antéchrist, formation d'une aristocratie de maîtres, renversement de la justice et de la pitié, tels sont les principaux points qui doivent attirer notre attention. Les religieux de l'ordre de Nietzsche ne nous promettent rien moins qu'une culture nouvelle fondée sur la religion antichrétienne ; nous aurons donc à nous demander s'il y a dans l'immoralisme de Nietzsche l' « inouï, » qu'il se flattait d'y mettre et que ses adeptes veulent nous y faire admirer. Nietzsche se croyait « inactuel, » perdu dans notre époque de christianisme comme un représentant anticipé du plus lointain avenir. En réalité, nous allons le voir rempli

des préjugés les plus présens et même les plus passés. Il est bien un des derniers échos du siècle des Fourier, des Proudhon, des Renan, des Taine, des Feuerbach, des Heine et des Schopenhauer. En même temps, quand il parle, on croit tour à tour entendre les vieux sophistes grecs, les vieux sceptiques grecs, puis Machiavel, Hobbes, Helvétius, Mandeville, Diderot, toutes les voix des deux siècles passés. Les vices moraux de la démocratie ont leur Némésis dans le rêve aristocratique qui oppose à la « morale des esclaves » la « morale des maîtres. » Pendant la seconde moitié du XIXe siècle, ce rêve avait bercé Renan, Taine, Flaubert; chez Nietzsche, il a engendré la vision hallucinatoire du Surhomme. Ce qui n'avait été chez Renan que dilettantisme devient chez Nietzsche un véritable fanatisme. Quoique le penseur allemand se soit souvenu du penseur français, le tempérament enthousiaste de Nietzsche lui inspire pour Renan une profonde antipathie. En revanche, Taine ne pouvait manquer de plaire à ce dogmatique caché sous la peau d'un sceptique. Avec Taine, Nietzsche considère la vertu et le vice comme des produits naturels, sucre ou vitriol; seulement, Taine avait cru avec l'humanité entière que c'est le sucre qui est nutritif, le vitriol qui est un poison. Nietzsche entreprend de nous montrer le contraire. Pour lui, la morale est une « empoisonneuse. » Si l'humanité n'a pas fait plus de progrès, c'est la faute des vertus et de la morale. Cette doctrine n'est donc pas seulement un scepticisme moral, elle est un dogmatisme antimoral : comme Nietzsche est antichrétien, « antéchrist, » ainsi il est ou croit être antimoraliste.

En étudiant le chantre de Zarathoustra, nous essaierons de lui appliquer la règle de critique qu'il a lui-même posée : le philosophe, dit-il, comme une fourmi patiente et attentive, doit tâter toutes choses, même les plus poétiques, « avec les antennes de la pensée froide et curieuse. »

I

Le volume de Nietzsche, interrompu par la folie, sur *la Volonté de puissance*, — pendant du *vouloir-vivre* de Schopenhauer, — devait être un « essai de transmutation de toutes les valeurs. » Le troisième livre de cet ouvrage était intitulé : *l'Immoraliste; critique de l'espèce d'ignorance la plus néfaste, la*

morale. » Retourner toutes les vérités reçues, transmuer toutes les valeurs admises, c'est le jeu du paradoxe, qui est lui-même presque aussi vieux que le monde. Zarathoustra brise les tables de la loi, où se trouvent inscrites nos valeurs morales, et il suspend au-dessus de nos têtes les tables des valeurs nouvelles :

Chez qui y a-t-il les plus grands dangers pour l'avenir des hommes? N'est-ce pas chez les bons et les justes? Brisez, brisez-moi les bons et les justes!

O mes frères, avez-vous compris cette parole? Vous fuyez devant moi? Vous êtes effrayés? Vous tremblez devant cette parole? O mes frères, ce n'est que lorsque je vous ai dit de briser les bons et les tables des bons que j'ai embarqué l'homme sur sa pleine mer!

Jusqu'à présent, on a attribué au bon, dit encore Nietzsche, « une valeur supérieure à celle du méchant, supérieure au sens du progrès, de l'utilité, de l'influence féconde pour ce qui regarde le développement de l'homme en général (sans oublier l'avenir de l'homme). Que serait-ce si le contraire était vrai? Si, dans l'homme bon, il y avait un symptôme de déclin, quelque chose comme un danger, une séduction, un poison, un *narcotique* qui fait peut-être vivre le présent aux dépens de l'avenir!... En sorte que, si *le plus haut degré de puissance et de splendeur* du type homme, possible en lui-même, n'a jamais été atteint, la faute en serait précisément à la morale! En sorte que, entre tous les dangers, la morale serait le danger par excellence! (1) »

Après avoir ainsi posé le problème, Nietzsche l'aborde hardiment. Qu'est-ce qui est vraiment bon, se demande-t-il, bon au sens naturel, non moral? Et il répond : « Tout ce qui exalte en l'homme le sentiment de puissance, la volonté de puissance, la puissance elle-même. » Qu'est-ce qui est mauvais? — « Tout ce qui a sa racine dans la faiblesse. » Qu'on ne nous parle donc pas de vertu, mais « de valeur, — vertu dans le style de la Renaissance, *virtù*, vertu dépourvue de *moraline.* » — (Nietzsche dit dédaigneusement *moraline* comme on dit nicotine ou morphine.) « Où manque la volonté de puissance, il y a déclin. Je prétends que cette volonté manque précisément dans *toutes* les plus hautes valeurs de l'humanité, — que les valeurs de déclin, les valeurs *nihilistes* règnent sous les noms les plus sacrés. » Le christianisme, où se résume le mouvement moral de l'humanité jusqu'à

(1) *Généalogie de la morale*, p. 18.

nos jours, « dit *non* à tout ce qui représente le mouvement ascendant de la vie, à tout ce qui est l'affirmation de soi sur la terre. (1) » Le christianisme *dénature* toutes les valeurs naturelles. Aussi, par opposition au christianisme, nous voyons Nietzsche, dans son sermon sur *les Trois maux*, proclamer vertus souveraines : la *volupté*, le *désir de domination* et l'*égoïsme*. Les péchés capitaux du chrétien deviennent les vertus capitales de l'antéchrist. « *S'il m'est démontré*, s'écrie Nietzsche dans une page célèbre, que la dureté, la cruauté, la ruse, l'audace téméraire, l'humeur batailleuse, sont de nature à augmenter la vitalité de l'homme, je dirai *oui* au mal et au péché... Et si je découvre que la vérité, la vertu, le bien, en un mot toutes les valeurs révérées et respectées jusqu'à présent par les hommes sont nuisibles à la vie, je dirai *non* à la science et à la morale. »

S'il m'est démontré! — Vous admettez donc des démonstrations, vous qui avez soutenu que les *valeurs* ne se démontrent pas? Vous croyez aux raisons scientifiques, vous qui avez persiflé la science? Mais, précisément, ce qui se démontre, par raisons psychologiques et par raisons sociologiques, c'est le contraire même de votre « découverte » que la dureté, la cruauté et les mauvaises passions sont de bonnes passions. Vous parlez comme quelqu'un qui déclarerait : — « Je dirai oui au typhus, à la lèpre, au choléra, à la peste, à la syphilis et à la débauche, à l'absinthisme et à l'ivrognerie, à l'épilepsie, à la folie, à toutes les maladies et à tous les vices, s'il m'est démontré qu'ils sont propres à augmenter la vitalité de l'homme. » En entendant une telle déclaration de foi, tous les physiologistes et tous les hygiénistes s'écrieraient : « Malheureux, avec cette manière d'accroître la vitalité, vous n'en avez pas pour quinze jours à vivre! » D'ailleurs, si Nietzsche parvenait en effet à démontrer que ce qu'on a nommé le bien est le mal, il s'ensuivrait simplement qu'on s'est trompé jusqu'ici sur la détermination du bien, de la vertu et de la santé morale; il n'en résulterait pas que le bien par lui-même *soit* le mal, ni que la santé soit la maladie. Cette page tant vantée, avec toute son éloquence, est un tissu de contradictions, qui viennent se suspendre à une inconséquence fondamentale : pourquoi, en effet, voulez-vous vous-même si passionnément et si noblement l'élévation de la vie, sinon parce que c'est à vos yeux *le*

(1) *L'Antéchrist*, p. 273.

bien? Dès lors, au lieu de nier le bien, la vertu, la vérité, contentez-vous de dire que l'humanité se trompe à chaque instant sur leur définition et leur détermination; qu'il y a une justice mal comprise qui aboutit à des injustices; qu'il y a une charité mal éclairée qui fait plus de mal que de bien... Il est vrai que ce serait là un lieu commun : les paradoxes prêtent mieux à la poésie romantique et satanique. Au fond, dire non à la morale sous prétexte qu'elle n'est pas favorable à l'élévation de l'humanité, c'est dire simplement que la morale fausse n'est pas la morale vraie. De même, dire non à la science sous prétexte qu'elle « déprime la puissance humaine et la vitalité humaine, » c'est faire retomber les erreurs de la fausse science sur la vraie, pour accuser ensuite la vérité même de mensonge. Proudhon avait énoncé comme un suprême paradoxe : Dieu, c'est le mal; Nietzsche va plus loin et dit : Le bien c'est le mal; le vrai, c'est le faux; la moralité, c'est l'immoralité.

Dans son *Crépuscule des idoles*, Nietzsche nous annonce qu'il va nous montrer comment on « philosophe à coups de marteau. » Mais frapper et briser tout, à tort et à travers, ce n'est pas faire œuvre de science. En prétendant abattre, avec la morale, la dernière des idoles, Nietzsche s'est bien gardé de la définir. Il s'est borné à confondre la morale avec le christianisme, qu'il a lui-même confondu avec la « religion de la pitié; » puis, à la faveur du vague et de l'obscur, il a fini par représenter la morale même comme le bouc émissaire sur lequel l'humanité doit se décharger, non pas de tous ses péchés, mais de tous ses maux. Du reste, Nietzsche a encore pris soin ici, comme toujours, de se réfuter lui-même et de donner des coups de marteau dans sa propre doctrine. « Il y a dans l'homme, dit-il, une *créature* et un *créateur*... il y a dans l'homme quelque chose qui est matière, fragment, superflu, argile, boue, non-sens, chaos; mais, dans l'homme, il y a aussi quelque chose qui est créateur, dureté de marteau, contemplation d'artiste, allégresse du septième jour. » Que nous apprennent ces paroles, sinon ce que les grandes philosophies et les grandes religions nous enseignent depuis des siècles : l'opposition de la volonté et de l'appétit, de la pensée désintéressée et des sens, de la moralité et de l'instinct? Mais, si cette opposition se comprend dans le platonisme ou dans le christianisme, que peut-elle signifier dans une doctrine qui a posé en principe que toute morale est un préjugé? Au nom de

cette même opposition entre la volonté active et la passion, Nietzsche fait un admirable éloge de la souffrance, à laquelle il attribue (thèse bien connue déjà) les progrès de l'humanité. Il parle en platonicien, il parle en stoïcien, il parle en chrétien. Mais que peut signifier encore cet éloge de la douleur dans une doctrine qui n'admet aucun bien réel, aucune vraie fin en vue de laquelle la douleur puisse servir de moyen? Car nous répéter sans cesse : « De la puissance, plus de puissance! » ce n'est rien dire, ce n'est rien poser, ce n'est rien *créer*. Nietzsche, nous l'avons vu, méprise la raison, il traite Descartes de « superficiel » pour avoir fait de la raison autre chose qu'un simple instrument. Mais la douleur est elle-même un instrument; le « contentement » est aussi pour Nietzsche un instrument et ne vaut pas par soi; où trouverons-nous donc enfin quelque chose qui ne soit pas un instrument? — « La puissance. » — C'est là, au contraire, l'instrument des instrumens, c'est même un nom abstrait pour désigner l'instrument! Pouvoir, c'est *avoir le moyen de...* Zarathoustra ne nous a jamais dit de quoi. De plus, si la souffrance est bonne, si nous devons « dire oui à la souffrance, » pourquoi Nietzsche prétend-il que nous disions non à la souffrance d'autrui, que nous refusions de la mettre en commun pour la combattre en commun? Enfin, Nietzsche veut voir se réaliser toutes les formes de la vie; mais pourquoi, parmi ces formes, attaque-t-il avec acharnement celles dont l'humanité a précisément vécu : les formes morales, non seulement la justice, mais la bonté, la charité, la pitié même? Pourquoi veut-il borner la « vie débordante » à ses manifestations agressives et guerrières, comme un barbare qui s'imaginerait que la chasse aux bêtes ou à l'homme est la seule forme possible de vie supérieure? Une mère qui prend soin de son enfant, qui s'en occupe tout le jour, qui le veille la nuit, qui est attentive à son moindre cri et à son moindre geste, qui se donne tout entière pour lui, qui se dévoue au besoin pour lui, une telle mère est sans doute «active » : en quoi est-elle « agressive »? Lors donc que Nietzsche identifie action et agression, il se moque de nous, ou plutôt il se moque de lui-même, comme il arrive à toute raison déraisonnante. C'est à ce prix qu'il définit les émotions actives par « l'action de subjuguer, » l' « exploitation, » l' « ambition, » la « cupidité, » la « cruauté » même, le plaisir de faire le mal pour faire le mal, de détruire pour détruire, de dominer pour dominer. C'est à ce

prix que toutes les passions tenues jusqu'ici pour mauvaises changent de « valeur, » deviennent les expressions de la foncière activité vitale, les vraies valeurs bonnes, — entendez avantageuses à la vie et à son déploiement, — les moyens d'ascension vitale par opposition aux émotions dépressives et descendantes, aux valeurs de dégénérescence (1). Le tigre déchire sa proie et dort, voilà le modèle fourni par la nature; l'homme fort et cruel tue son semblable, cela est dans l'ordre, cela est digne du tigre; mais l'homme « veille, » voilà le mal, voilà la décadence, l'infériorité du civilisé par rapport au tigre ou au grand fauve des bois, au vieux Germain destructeur, ou encore à l'anthropophage qui ne connaît pas « la mauvaise conscience. »

Le système entier de Nietzsche a pour germe une confusion, celle de l'activité avec l'agressivité, comme si on ne pouvait jamais agir que contre quelqu'un, jamais contre les choses *avec* quelqu'un et *pour* quelqu'un, avec tous et pour tous. De ce que toute activité rencontre résistance, Nietzsche conclut, avec les stoïciens, qu'elle est travail et lutte; soit, mais il ajoute qu'elle est lutte contre autrui, ce qui constitue le plus manifeste paralogisme. Les cas de lutte entre une activité et d'autres activités sont sans doute extrêmement nombreux, mais ils ne sont pas tous les cas possibles ou réels d'activité. En outre, au lieu de constituer le fond même de l'activité, la lutte n'en est qu'une imitation extérieure (2).

Qu'on y fasse attention : si agir n'est pas nécessairement attaquer autrui; si même c'est souvent aider autrui; s'il faut autant et plus d'activité pour rendre service que pour nuire, pour guérir que pour blesser, pour aimer que pour haïr, pour pardonner que pour se venger, pour rendre le bien que pour rendre le mal; alors tout l'édifice de Nietzsche s'écroule par la base, toute la prétendue supériorité des mauvaises passions sur les bonnes, des mauvaises actions sur les bonnes, n'apparaît plus que comme une gigantesque mystification, vainement dissimulée sous le flamboiement du style.

(1) *L'Antéchrist*, p. 117.

(2) Je ne sais si Nietzsche avait lu Blanqui : à coup sûr, ce dernier est un de ses ancêtres. Non seulement Blanqui a soutenu l'éternel retour et l'existence d'une infinité de Blanquis dans l'infinité de l'espace, mais il a soutenu aussi la théorie de « la volonté insatiable de domination. » Écoutez-le, et dites si vous ne croyez pas entendre Nietzsche en personne : « Il y a chez l'homme une tendance native, une *force d'expansion et d'envahissement* qui le pousse à *se développer aux dépen*

II

L'erreur initiale de Nietzsche sur la nature de l'activité, qu'il confond avec l'agression, entraîne sa théorie de la société humaine, aussi inexacte que son idée de la vie individuelle. Nietzsche prétend que « la société est, au fond, contre nature, » parce qu'elle contrarie sur beaucoup de points l'expansion de la nature individuelle. Les forts, dit Nietzsche, « aspirent à se séparer, comme les faibles à s'unir ; » si les premiers forment société, c'est « en vue d'une action agressive commune, pour la satisfaction commune de leur volonté de puissance. » « Leur conscience individuelle, ajoute Nietzsche, répugne beaucoup à cette action en commun. » Les faibles, eux, se mettent en rangs serrés pour le plaisir qu'ils éprouvent à ce groupement, et par là leur instinct est satisfait; tout au contraire, l'instinct des « *maîtres* de naissance (c'est-à-dire de l'espèce homme, animal de proie et solitaire) est irrité et foncièrement troublé par l'organisation. » Ainsi, selon Nietzsche comme selon Stirner, serait renversée la vieille définition d'Aristote qui croyait que, pour vivre seul, il faut être une brute ou un dieu. Au lieu de dire : l'homme est naturellement sociable, Nietzsche nous révèle qu'il est naturellement insociable. Encore les grands fauves admirés de Nietzsche ont-ils une famille, ce qui est un commencement de société. Les singes, qui ne passent pas pour être inférieurs en intelligence aux tigres, vivent en société; les premiers hommes, aussi loin que la science peut atteindre leurs vestiges, vivaient eux-mêmes en société; et Nietzsche espère nous faire croire, dans son romantisme de solitude, que l'*Homo* est un être essentiellement solitaire !

Rousseau avait prétendu que l'homme qui pense est un animal

de tout ce qui n'est pas lui. (*Wille zur Macht !*) Ainsi pour les plantes, ainsi pour les animaux, ainsi pour les hommes... Faible, l'homme se laisse réduire à un minimum qui est en raison même de sa faiblesse (morale des esclaves). Fort, il *empiète* et dévore dans la mesure de sa force (morale des maîtres). Il ne s'arrête qu'aux barrières infranchissables (*insatiabilité* de Nietzsche). « *Le pouvoir est oppresseur par nature.* Le sentiment de *justice* développé par l'instruction n'est lui-même qu'un assez frêle obstacle. *L'instinct envahisseur* perce et pénètre dès qu'il ne sent plus de résistance, et se fait illusion de la meilleure foi du monde, avec les plus beaux prétextes... La *fraternité* n'est que l'impossibilité de tuer son frère. » C'est devant toute cette page que Nietzsche, s'il l'a lue, a dû mettre : *Moi !*

dépravé : Nietzsche prétend, à son tour, que l'homme qui aime la société de ses semblables est un animal dépravé ! Le continuateur de Rousseau, égaré à notre époque, nous annonce comme une nouveauté que la civilisation, en faisant de l'homme une bête de troupeau et surtout une bête morale, a produit la décadence de l'espèce humaine. « De tout temps, dit Nietzsche, on a voulu *améliorer* les hommes; c'est cela, avant tout, qui s'est appelé la morale. La *domestication* de la bête humaine, tout aussi bien que l'*élevage* d'une espèce d'hommes déterminée, est une *amélioration.* » En parlant ainsi, Nietzsche assimile deux choses opposées : la culture de l'homme pour l'homme, et la domestication de l'animal pour le service de l'homme. Il y a cependant quelque différence, semble-t-il, entre élever des hommes selon des règles rationnelles et humaines, ou domestiquer des chats, des chiens, des lions et des tigres pour des besoins qui n'ont plus rien de canin ou de félin et qui sont les besoins d'un autre animal, d'une autre « bête, » si l'on veut parler comme Nietzsche. Ce dernier n'en confond pas moins la domestication de l'animal et la civilisation de l'homme. « Qui sait ce qui arrive dans les ménageries? dit-il; mais je doute bien que la bête y soit améliorée. On l'affaiblit, on la rend moins dangereuse, par le sentiment dépressif de la crainte, par la douleur et les blessures; on en fait la bête *malade.* Il n'en est pas autrement de l'homme apprivoisé. » Et Nietzsche en revient à son éternel culte de la noble « bête blonde, » traduisez le « vieux Germain » (1). Il nous peint un de ces Germains rendu meilleur par la morale chrétienne, c'est-à-dire affaibli et amolli, ce qui est pour lui synonyme d'adouci. Heureusement, nous avons eu des Borgia et des Bonaparte, mais en quantité insuffisante, si bien que les œuvres de ces « maîtres, » de ces bienfaiteurs et régénérateurs, ont été contrariées et annulées par le troupeau « servile. »

Mais quoi? Si Nietzsche veut dire que la morale des civilisés affaiblit certaines énergies sauvages de l'homme, il dit une banalité; et, s'il en veut conclure que l'homme, affaibli dans ses énergies brutales, n'a pas gagné par compensation des énergies supérieures, surtout d'ordre intellectuel et moral, il ne dit alors une prétendue nouveauté que sous la forme d'une insanité. De même, s'il soutient que la morale, chrétienne ou autre, a parfois

(1) *Crépuscule des idoles*, p. 158.

fait acheter telles ou telles « vertus, » plus ou moins dignes de ce nom, aux dépens de certaines qualités naturelles, il dit une banalité; s'il ajoute que la morale a eu ses erreurs et sur bien des points, doit être rectifiée, il dit encore une banalité; car qui prétendra que l'idéal de saint Siméon stylite, par exemple, soit, pour le chrétien même, le véritable idéal du xxe siècle? Mais s'il veut nous persuader que, dès qu'on moralise la bête humaine, on la fait dégénérer, que les Socrate, les Thraséas, les Helvidius Priscus, les Vincent de Paul sont des hommes « ratés » et « abâtardis, » c'est délire pur et simple. Nietzsche n'a pas assez d'amère ironie pour tous ceux qui ont besoin de la société au lieu de s'enfermer dans leur moi; il croit que ce sont là les faibles, les médiocres, les « esclaves. » Mais la science naturelle est la première à nous enseigner que les « bêtes de troupeau » ont, dans la lutte pour la vie, vaincu les bêtes de proie solitaires, les grands pachydermes des temps héroïques, les grands fauves, — lions ou tigres, — des temps plus rapprochés. Il n'est pas exact que la force d'un être engendre par elle-même son insociabilité et que les vrais forts aiment l'isolement. Les éléphans sont forts, et ils aiment la société. Les grands singes sont forts, et ils aiment la société. Les hommes préhistoriques étaient forts, et, eux aussi, ils aimaient la société. Le maître final du globe, celui qui a triomphé et triomphe encore de toutes les espèces, c'est précisément la bête de troupeau par excellence, c'est l'homme. L'adorateur germanique des bêtes de proie ne voit pas que ses dieux animaux sont précisément ceux qui sont en voie d'extinction : nous assistons au crépuscule des grands félins, auxquels a manqué cet élément de durée si dédaigné de Nietzsche : la douceur.

En vain Nietzsche prétend que la « volonté de puissance » bien entendue, manque dans les plus hautes valeurs de l'humanité, dans les valeurs morales, et que sagesse, maîtrise de soi, courage, tempérance, justice bienfaisante, bonté, sont des signes d'impuissance, des stigmates de faiblesse et de dégénérescence, de vie descendante et de « nihilisme. » Est-ce que le juste qui domine ses instincts animaux, en vue d'une loi commune à tous les êtres intelligens, est un impuissant et un « raté? » Est-ce que le bienfaisant qui se dévoue et même se sacrifie au bonheur de ses semblables est un « anémique, » exsangue, épuisé, voisin de l'anéantissement? Nietzsche a lui-même, avec

une admirable poésie, comparé le méchant à une grappe de serpens entrelacés, sifflans et toujours prêts à mordre. Comment veut-il maintenant nous faire croire que ces serpens, qui vont jusqu'à se mordre entre eux, que ces passions contradictoires et en lutte mutuelle sont préférables à la bonté ?

C'est que Nietzsche attribue une utilité fondamentale, non pas seulement aux instincts et inclinations, — ce qui serait admis de tous les philosophes, — mais aux *mauvaises* passions. A l'en croire, les vices de toutes sortes sont des « ouvriers cyclopéens » qui servent à bâtir le nouvel édifice. L' « homme de rapine, » l' « homme de proie, » dit-il dans *la Gaie science* (une science dont la gaîté est lugubre) peut se permettre « l'acte terrible et toute la somptuosité de la destruction, de l'analyse, de la négation; il semble autorisé au mal, à l'irrationnalité, au blâme, en raison d'un excès de ces forces génératrices et fécondantes qui savent transformer tout désert en un paradis luxuriant. » Cette conception romantique du vice et du crime est en contradiction avec toute la criminologie scientifique de notre époque. Le type criminel est très rarement celui de la vie débordante; il est le plus souvent celui de la vie appauvrie et dégénérée. Ce qui frappe tous les observateurs des jeunes criminels, en particulier, c'est le manque de volonté et d'énergie qui les caractérise, c'est leur « veulerie, » c'est leur anémie intellectuelle et morale, cette anémie que Nietzsche attribue si étrangement aux « bons » et aux « vertueux ! » La dégénérescence, avec toutes ses tares, est la grande source de la criminalité, qui n'a rien de la vie « tropicale » célébrée par Nietzsche. Celui-ci en est encore aux brigands d'opéra ou de drame, aux bandits héroïques de Schiller, de Byron, de Victor Hugo ou de Dumas, qui ont pu se rencontrer en pays barbares et en temps barbares, mais qui, en Allemagne comme en France, n'existent plus que sur la scène.

Nietzsche parle à plusieurs reprises des « crimes aux issues heureuses » comme de moyens que la vie emploie pour briser les formes trop étroites où on aurait voulu l'emprisonner. Le grand artifice de Nietzsche, dans ses éloges du crime, c'est de nous le représenter comme essentiellement novateur, puis, par une confusion d'idées, rénovateur. Que celui qui a le premier découpé une femme en morceaux ait été novateur, je le veux bien, rénovateur, c'est une autre affaire. Tout ce qui est bon aujourd'hui, dit Nietzsche, a dû commencer par être nouveau,

donc insolite, contraire aux usages et aux coutumes, donc immoral. Aussi « le bien a-t-il rongé comme un ver le cœur de son fortuné inventeur. » La « bonne conscience » d'aujourd'hui a sa racine dans la « mauvaise conscience » d'hier. — Il y a dans ces réflexions de Nietzsche, comme dans les autres, une part de vérité toute simple et une part d'erreur énorme. La vérité, c'est que les grands hommes de bien, les grands inventeurs moraux, les Socrate, les Moïse, les Jésus, ont dû lutter contre les préjugés de leur temps et ont été traités d'impies ou d'immoraux. D'où il suit qu'il faut se défier des opinions courantes, même en morale, et se demander si l'œil qui nous scandalise parce qu'il voit trop clair mérite bien d'être arraché, si l'action qui nous choque est une vraie reculade ou n'est pas un progrès. Mais soutenir pour cela que le bien a toujours commencé par être le mal, que la bonne conscience a commencé par être du remords, que les Socrate ou les Jésus ont été tourmentés par un ver rongeur qui leur reprochait de ne pas se conformer à l'opinion courante, c'est faire s'évanouir la vérité de tout à l'heure en sophisme. Il ne suffit pas de contrarier toutes les idées reçues et toutes les maximes de conduite régnantes pour introduire dans le monde un véritable bien : nouveau n'est pas toujours renouveau. Ni les Cartouche, ni, quoi qu'en pense Nietzsche, les Borgia même ou les Malatesta n'ont été des inventeurs de valeurs nouvelles. D'autre part, il ne suffit pas de contrarier les idées reçues pour éprouver du remords : tout dépend de la manière dont on les contrarie et du but que l'on poursuit. Celui qui a conscience d'être désintéressé et de prêcher par la parole ou par l'action une doctrine plus haute éprouve-t-il du remords? Il en éprouverait, au contraire, s'il refusait d'écouter sa propre conscience pour s'asservir à une opinion ou à des mœurs dont il sent l'erreur et le vice. C'est donc un pur jeu de logique que de dire : la bonne conscience *naît* de la mauvaise conscience et toute vertu a commencé par être un vice. « Ce ne sont pas les bons qui créent, » dit Nietzsche : ils « crucifient quiconque inscrit de nouvelles promesses sur des tables nouvelles. » Jésus, qui créa une morale, était-il donc un « méchant? » Et, s'il fut réellement « bon », est-ce lui qui crucifia, ou est-ce lui qui fut crucifié? La vérité est que ce sont les bons qui sont les seuls créateurs : seuls ils introduisent dans le monde une force nouvelle et durable, par exemple celle de

l'amour, celle de la charité, celle même de la pitié, honnie de Zarathoustra.

En somme, la psychologie et la sociologie de Nietzsche, malgré tant d'observations profondes, demeurent paradoxales, et le principe qui fait de la méchanceté la fonction naturelle et normale de la vie est le cauchemar d'un cerveau malade. Seul le ton apocalyptique de Nietzsche lui permet d'affirmer, sans le prouver, que les bons travaillent à l'annihilation de l'homme; en réalité, ce sont « les valeurs » qu'il met en avant, lui, qui sont « nihilistes. » Déchaînez sur la terre humaine l'égoïsme, l'esprit de domination, la volupté, la paresse, l'intempérance, l'orgueil, l'envie, l'avarice, la violence, la haine, la cruauté, et vous verrez si ces ouvriers cyclopéens bâtiront une tour de Babel capable de dépasser les nues, ou si, au contraire, ils ne feront pas crouler en ruines tout ce que l'humanité avait élevé à force de travail et de dévouement.

Prétendre que toute morale, comme telle, rabaisse et affaisse l'homme, et cela en le rendant sociable, c'est-à-dire en centuplant ses forces par celles d'autrui, — c'est pousser un peu trop loin le désir de se singulariser. D'ailleurs, que va-t-il faire lui-même, cet « immoraliste, » sinon de nous prêcher une nouvelle morale, — nouvelle *à ses yeux*, veux-je dire. Une fois mis de côté les paradoxes, les figures de rhétorique et de poésie, le prétendu immoraliste redevient un moraliste, souvent très fin et profond, presque toujours austère, sévère et « dur. » Car il est de ceux qui sont persuadés que « qui aime bien châtie bien. » Ce chantre de la « volupté » finit par faire un magnifique éloge de la « souffrance, » et l'apparent épicurien se métamorphose en stoïque à l'œil sec. Enfin, après avoir déclaré que tout idéal est une chimère antinaturelle et ennemie de la vie, il va nous proposer son Surhomme, qui est un homme idéal, plus ou moins bien conçu, mais enfin idéal. Il va s'enthousiasmer pour la venue de Surhomme, du véritable Antéchrist, comme les apôtres du premier siècle attendaient la venue du Fils de l'homme sur les nuées et la fin prochaine du monde.

III

Bien vieille est la théorie païenne du Surhomme, qui, par delà la loi morale comme la loi civile, revient à la nature pour dé-

ployer toute l'énergie qui est en lui et fournir à l'humanité le spécimen d'un type supérieur. Platon n'a-t-il pas mis dans la bouche de Calliclès ces paroles bien connues, qu'on croirait de Nietzsche lui-même : « Nous prenons, dès la jeunesse, les meilleurs et les plus forts d'entre nous; nous les formons et les domptons comme des lionceaux par des enchantemens et des prestiges, leur faisant entendre qu'il faut s'en tenir à l'égalité et qu'en cela consiste le beau et le juste. Mais, selon moi, qu'il paraisse un homme de grand caractère; qu'il secoue toutes les entraves, déchire nos écritures, dissipe nos prestiges et nos enchantemens, foule aux pieds nos lois, toutes contraires à la nature; qu'il s'élève au-dessus de tous et que, de notre esclave, il devienne notre maître; alors on verra briller la justice naturelle ! » Hercule n'emmena-t-il pas avec lui les bœufs de Géryon, « sans qu'il les eût achetés et sans qu'on les lui eût donnés? » Son seul titre de propriété, c'est qu'il était Hercule. Que fait d'ailleurs la loi même, reine des mortels et des immortels? « Elle traîne avec elle la violence d'une main puissante, et elle la légitime. » En entendant Calliclès, Socrate se félicitait d'avoir un adversaire d'une telle franchise, et il disait : « — Si mon âme était en or, ne serait-ce pas une joie d'avoir trouvé quelque excellente pierre de touche pour en éprouver le titre? » Pour l'âme contemporaine, qui est loin d'être en or, Nietzsche et ses pareils sont cette pierre de touche.

Les Schlegel et les Tieck posèrent les bases de la conception du Surhomme en soutenant la souveraineté de l'individu supérieur, image de l'absolu. L'absolu est à lui-même sa loi; il se suffit, il jouit de soi, il ignore l'effort et le travail. « Pourquoi les dieux sont-ils des dieux, dit l'auteur de *Lucinde*, si ce n'est parce qu'ils vivent dans une véritable inaction? Et voyez comme les poètes et les saints cherchent à leur ressembler en cela, comme ils font à l'envi l'éloge de la solitude, de l'oisiveté, de l'insouciance! Et n'ont-il pas raison? Tout ce qui est beau et bien n'existe-t-il pas sans nous et ne se maintient-il pas par sa propre vertu? A quoi bon l'effort incessant, tendant à un progrès sans relâche et sans but? Cette activité inquiète, qui s'agite sans fin, peut-elle le moins du monde contribuer au développement de la *plante* infinie de l'humanité, qui croît et se forme d'elle-même? Le travail, la recherche de l'utile est l'ange de mort à l'épée flamboyante qui empêche l'homme de rentrer au paradis. De

même que la plante est, de toutes les formes de la nature, la plus belle et la plus morale, la vie la plus divine serait une *végétation pure*... Je me contenterai donc de jouir de mon existence et je *m'élèverai au-dessus de toutes les fins de la vie*, parce que toutes elles sont bornées et par conséquent méprisables. » Bornée aussi et méprisable est la morale du vulgaire. « Tout ce que la conscience révère, les mœurs, les convenances, les lois, le culte établi, ne sont que des formes sans consistance, un effet passager du *moi* infini, indignes du respect de l'homme cultivé. » Le sage, s'il consent à s'y conformer, en rit intérieurement; il n'est pas dupe de prétendues lois créées par sa pensée et que sa pensée peut défaire. Ce que Schlegel dit du philosophe, il le dit aussi de l'artiste. La *génialité* affranchit l'homme de toutes les sujétions et de tous les préjugés : la vraie vertu est une forme du génie; le génie seul est vraiment libre, « *parce qu'il pose tout lui-même* » et qu'il ne reconnaît d'autre loi que la sienne. « Supérieur à la grammaire morale, il peut se permettre contre elle toutes sortes de licences. Pour les natures vulgaires, rien de plus élevé que le travail; pour le génie, il n'y a que jouissance. La fantaisie, l'imagination créatrice, l'esprit, l'*humour*, sont une seule et même chose, et cette chose est tout. » Nietzsche ajoutera le *rire*, le « bon rire, » et non seulement il autorisera les licences contre la grammaire morale, mais il détruira entièrement toute grammaire. Le « Génie » des romantiques sera devenu le « Surhomme » de Gœthe et de Nietzsche. — « Quelle pitoyable frayeur, dit Méphistophélès à Faust, s'empare du Surhomme que tu es? » Nietzsche ne connaîtra pas cette frayeur; il empruntera à Gœthe et le nom et la chose.

Nous retrouvons également le Surhomme chez Schopenhauer. La vie heureuse est impossible : « Ce que l'homme peut réaliser de plus beau, dit Schopenhauer, c'est une *existence héroïque*; » une existence où, après s'être dévoué à une cause d'où peut résulter quelque bien d'ordre général, après avoir affronté des difficultés sans nombre, il demeure finalement vainqueur, mais n'est récompensé que mal ou pas du tout. Alors, au dénouement, l'homme reste, pétrifié, comme le prince du *Re corvo* de Gozzi, mais en une noble attitude et avec un geste plein de grandeur. Son souvenir demeure vivant et il est célébré comme un héros; sa volonté mortifiée, sa vie durant, par les épreuves et la peine, par l'insuccès et l'ingratitude du monde, s'éteint au sein du *nir-*

vâna (1). » Le héros de Schopenhauer, qui rappelle aussi celui de Hegel, n'a pas encore l'individualisme absolu du Surhomme, mais il en a déjà l'ambition hautaine et le « geste » tragique.

Zarathoustra annonce enfin au peuple, sur la place publique, la venue du vrai Fils de l'homme :

Je vous enseigne le Surhomme. L'homme est quelque chose qui doit être surmonté. Qu'avez-vous fait pour le surmonter? Tous les êtres, jusqu'à présent, ont créé quelque chose au-dessus d'eux et vous voulez être le reflux de ce grand flux et plutôt retourner à la bête que de surmonter l'homme?

Qu'est le singe pour l'homme? Une dérision et une honte douloureuse. Et c'est ce que doit être l'homme pour le Surhomme; une dérision ou une honte douloureuse! Vous avez tracé le chemin du ver jusqu'à l'homme et il vous est resté beaucoup du ver. Autrefois vous étiez singe et maintenant encore l'homme est plus singe qu'aucun singe...

Le surhumain est le sens de la terre. Votre volonté doit dire : que le surhumain *soit* le sens de la terre!

Jadis on disait Dieu, quand on regardait sur des mers lointaines; mais maintenant je vous ai appris à dire : Surhomme...

Et comment supporteriez-vous la vie sans cet espoir, vous qui cherchez la connaissance? Vous ne devriez être invétérés ni dans ce qui est incompréhensible, ni dans ce qui est irraisonnable.

Mais que je vous révèle tout mon cœur, ô mes amis : *s'il* existait des dieux, comment supporterais-je de ne pas être un dieu? *Donc* il n'y a pas de dieux. C'est moi qui ai tiré cette conséquence, cela est vrai, mais maintenant elle me tire moi-même...

J'appelle cela méchant et inhumain, tout cet enseignement de l'unique, du rempli, de l'immobile, du rassasié et de l'immuable.

Gœthe avait dit, à la fin du second *Faust* :

Tout ce qui passe n'est que symbole.

Nietzsche répond :

Tout ce qui est immuable n'est que symbole. Et les poètes mentent trop.

Mais les meilleures paraboles doivent parler du temps et du devenir : elles doivent être une louange et une justification de tout ce qui est périssable!...

La beauté du surhumain m'a visité comme une ombre. Hélas! mes frères, que m'importent encore les dieux!

Quelque poétique que soit ce lyrisme, peut-il voiler les incohérences de la pensée? « S'il y avait des dieux, comment supporterais-je de ne pas être un dieu? » Les chrétiens, que Nietzsche

(1) Brandes, *Menschen und Werke.* Francfort, 1895, p. 139, traduit par M. Darmesteter.

considère comme ses pires ennemis, répondront à l'antéchrist : — Le premier des préceptes est : « Soyez parfait comme votre Père céleste est parfait. Vous pouvez donc aspirer à l'existence divine. » — Les philosophes diront à leur tour : — « Si tout ce qui est immuable n'est que symbole, pourquoi voulez-vous remplacer Dieu par une loi « immuable » et « unique, » celle du retour éternel? Comment ne serait-ce pas votre formule mathématique qui est un symbole? »

La théorie du Surhomme, chez Nietzsche, est en contradiction avec un système qui nie tout fondement objectif de la vérité et de la valeur. Comment savoir que le Surhomme est le « sens de la terre, » si la terre n'a pas plus de *sens* que le ciel et que le monde entier, qui s'agite sans but dans un vertige sans fin? — Un idéal moral, qui assigne à la vie son sens et son but, répond Nietzsche, ne peut être ni prouvé ni réfuté; mais il appartiendra un jour au surhomme, il appartient déjà au philosophe de poser les valeurs et de les créer en les posant. Aussi Nietzsche fait-il la guerre au simple savant, à l'homme « objectif, » à l'homme miroir, « habitué à s'assujettir à tout ce qui doit être connu, sans autre désir que celui que donne la connaissance, le *reflet*. » Il oppose au savant le philosophe, « l'homme violent, le créateur césarien de la culture, l'homme *complémentaire* en qui le *reste* de l'existence se justifie, » l'homme qui est « un début, une création, une cause première (1). » Le sage seul est créateur.

Personne ne sait encore ce qui est bien et mal, si ce n'est le créateur! Mais c'est lui qui crée le but des hommes et qui donne son sens et son avenir à la terre; c'est lui seulement qui *crée* le bien et le mal de toutes choses...

En poète, en devineur d'énigmes, en rédempteur du hasard, j'ai appris aux hommes à être créateurs de l'avenir et à sauver, en créant, tout ce qui *fut*.

Sauver le passé dans l'homme et transformer tout *ce qui était*, jusqu'à ce que la volonté dise : — Mais c'est ainsi que je voulais que ce fût! C'est ainsi que je le voudrai! — C'est ceci que j'ai appelé salut pour eux, c'est ceci seul que je leur ai enseigné à appeler salut!

Ou il s'agit ici de poésie, ou il s'agit de philosophie. Dans le premier cas, admirons; dans le second, raisonnons. S'il n'y a rien en soi de bon ou de mauvais, aucune volonté créatrice ne

(1) *Par delà le bien et le mal*, p. 137.

pourra faire sortir le bien du néant. Zarathoustra le « créateur » aura beau vouloir donner un sens et un but humain au soleil, à la lune et aux étoiles, il fera simplement de l'astrologie, et il ne changera d'un millionième ni le cours des astres ni le cours total des choses. Nietzsche lui-même finit par réduire toute cette prétendue création à l'acceptation pure et simple de la destinée. Quand la souffrance et la mort arrivent, il dit : « Je voulais précisément que ce fût, » et il s'imagine qu'il a ainsi métamorphosé le destin en œuvre de sa volonté. Ce coup de baguette est trop commode. Nietzsche se fait de la vie une idée arbitraire, digne d'un poète chevelu de 1830, d'un « créateur » de Hernani ou de Manfred, comme si la vie individuelle ou collective n'avait pas ses *lois* scientifiquement déterminables et sa *direction* normale, que le philosophe doit, non « inventer, » mais découvrir ! Le philosophe pose des lois, si l'on veut, mais il les pose en vertu d'une recherche dirigée au fond même de la conscience. Toute « valeur » morale a un côté psychologique et sociologique, par lequel elle éclate aux yeux qui savent voir, fût-ce dans les ténèbres. Les grandes individualités sont celles qui peuvent le mieux anticiper l'avenir et l'amener à l'existence, mais elles ne posent rien arbitrairement : elles sentent mieux ou comprennent mieux les besoins profonds de la conscience humaine.

Nietzsche lui-même, d'ailleurs, quand il ne parle plus comme Isaïe, par versets, définit la morale : « l'expression des conditions de vie et de développement d'un peuple, son instinct vital le plus simple (1). » Il admet donc des conditions de vie et de développement qui dominent nos volontés. Voilà qui est moins poétique, mais plus scientifique : seulement, pourquoi s'en tenir à un « peuple, » comme si chaque peuple vivait isolé ? Ce nationalisme germanique est outré. Un peuple, aujourd'hui, a parmi ses conditions de développement celles de tous les autres peuples ; il eût donc fallu dire : la morale est l'expression des conditions de vie et de développement des sociétés humaines ; c'est leur instinct vital, non pas seulement « le plus simple, » mais le plus élevé ; c'est même plus qu'un instinct, c'est leur *science* vitale.

L'idéal moral de Nietzsche, c'est-à-dire son Surhomme, est justifiable, lui aussi, d'une critique fondée sur les lois scientifiques et la constitution philosophique de la conscience humaine.

(1) *L'Antéchrist* p. 275

Si cet idéal apparaît à la fin comme un tissu de contradictions internes, si de plus il est en opposition avec les tendances normales de la vie et de la conscience, Zarathoustra aura beau, avec l'enthousiasme d'un prophète descendu du Sinaï, offrir à l'humanité sa nouvelle table de valeurs, l'humanité n'y reconnaîtra ni sa volonté vraie, ni, par conséquent, sa vraie loi. Or, le Surhomme antichrétien est précisément cet assemblage de contradictions. En lui, prétend Nietzsche, la volonté atteint son intensité la plus haute, et Nietzsche ne s'aperçoit pas que la véritable intensité entraîne, comme Guyau l'avait démontré, l'extension au dehors ou l'expansion. Si le Surhomme de Nietzsche se répand, c'est comme force « agressive » et « destructive, » qui se diminue elle-même de toute la résistance qu'elle provoque en autrui. Chez le Surhomme, la volonté de vie n'a pas assez de vie pour vivre en autrui et pour autrui, comme en elle-même et pour elle-même. Sa surabondance prend les allures du manque et du besoin, au lieu d'être ce débordement de la « plénitude, » πλήρωμα, où la sagesse grecque, comme la sagesse chrétienne, a vu la richesse de l'amour et de la bonté. — Le Surhomme, dit Nietzsche, veut la *domination*, aussi bien vis-à-vis de soi-même que vis-à-vis d'autrui; et Nietzsche ne voit pas que la domination vis-à-vis de soi-même a précisément pour condition de respecter la liberté d'autrui au lieu de vouloir la dominer. — Le Surhomme accepte la douleur comme la joie, afin d'épuiser toutes les émotions et de dépasser toutes les formes de la vie; mais, s'il est vrai que, comme Platon l'avait déjà dit, joie et douleur se tiennent par une chaîne de diamant, il n'en demeure pas moins vrai que la douleur est une simple condition animale de la joie, que c'est la joie qui est le vrai but, qu'elle peut et doit se dégager sans cesse de la peine, qu'elle tend enfin à devenir bonheur. Nietzsche a beau mépriser la recherche du bonheur: pourquoi veut-il la vie « luxuriante, » sinon parce qu'elle est pour lui la vie heureuse? Qu'est-ce qu'une volonté qui voudrait sans avoir aucune raison de vouloir et sans poursuivre sa complète satisfaction, qui est béatitude? Ce serait une force aveugle de la nature, non une volonté humaine, encore moins surhumaine. Enfin, nous dit Nietzsche, le Surhomme veut l'illusion comme la vérité, pourvu que l'illusion exalte en lui l'énergie et le fasse vivre d'une vie plus puissante; mais, répondrons-nous, la volonté de l'illusion est une

volonté de déception finale, qui se retourne contre elle-même.

Dans un hymne entrecoupé par la cloche de minuit, à l'heure où les ténèbres vont s'incliner vers le jour, Zarathoustra s'écrie : « *Un :* O homme! prends garde. *Deux :* Que dit le minuit profond? *Trois :* Je dormais, je dormais. *Quatre:* Me voici réveillé d'un rêve profond. *Cinq :* Le monde est profond. *Six:* Et plus profond que ne le pensait le jour. *Sept :* Profonde est sa douleur. *Huit :* Sa joie, plus profonde encore que sa souffrance. *Neuf:* La douleur dit : Péris! *Dix:* Mais toute joie veut l'éternité. *Onze :* Veut une profonde, profonde éternité. » Comment Nietzsche conciliera-t-il cette éternité de la joie, à laquelle il aspire tout comme un Platon, un Aristote ou un saint Paul, avec sa doctrine de perpétuel engloutissement, de perpétuelle illusion des efforts humains et même surhumains? Tout à l'heure, l'éternité n'était qu'un symbole, l'éphémère seul était vrai; maintenant Zarathoustra, lui aussi, demande l'éternité.

Outre ces antinomies amoncelées dans le rêve prodigieux de Nietzsche, il y a lutte entre l'idée optimiste qu'il se fait des surhommes futurs et l'idée pessimiste qu'il se fait de ces mêmes surhommes, qu'il croit obligés d'écraser les faibles ou les humbles. Si l'humanité est vraiment capable d'engendrer une élite plus qu'humaine, pourquoi la masse civilisée d'où sortira cette élite ne serait-elle pas elle-même parvenue à un degré assez élevé pour n'avoir pas besoin d'être traitée avec tant de « dureté » et de « cruauté? » Puisque Nietzsche fait des rêves *surhumains* pour l'élite, qui l'empêche d'en faire d'*humains* pour la masse, au lieu de la croire vouée à une sorte de bestialité éternelle?

Non, répond Nietzsche, « l'aristocratie ne se sent pas elle-même comme une *fonction*, soit du trône, soit de la nation, mais comme le *sens* et la *justification ultime* du tout; c'est pourquoi elle accepte avec une conscience tranquille le sacrifice d'hommes innombrables, qui, pour son profit, doivent être déprimés et réduits à l'état d'hommes incomplets, d'esclaves, d'instrumens. » Cette aristocratie de Nietzsche, renouvelée des castes hindoues et qui rappelle aussi la caste des savans chère à Renan, est de nouveau en contradiction avec la métaphysique de Nietzsche, qui a refusé toute signification et toute justification au Tout. Qu'est-ce que le Tout, sinon un immense devenir sans cause et

sans but, qui roule éternellement sur soi? L'univers se moque bien des buts que veut poser l'homme!

A la recherche d'un idéal antichrétien et même antimoral, Nietzsche finit par s'enfoncer dans un cercle vicieux qui le pousse sans cesse du culte de l'individu au culte de l'universel, et réciproquement. Au premier abord, le Surhomme-antéchrist apparaît comme un « égotiste » à outrance, qui remplace l'amour de l'humanité et la charité par l'amour de soi; mais ce n'est là qu'un premier aspect, et Nietzsche le dépasse. Selon lui, en effet, « l'amour de soi ne vaut que par la valeur physiologique de celui qui le pratique, » entendez la valeur vitale, la valeur que la vie a atteinte chez cet individu. « Il peut valoir beaucoup, continue Nietzsche, il peut être indigne et méprisable. Chaque individu doit être estimé suivant qu'il exprime la ligne ascendante ou descendante de la vie. Dans l'intérêt de *la vie totale*, qui, avec lui, fait un pas en avant, le souci de conservation, le souci de créer son *optimum* de conditions vitales doit être lui-même extrême. » On voit que Nietzsche, ce farouche individualiste, fait de l'égoïsme même, chez certains, un moyen d'augmenter la *vie totale*: c'est donc bien le tout de la vie, c'est la vie universelle qui importe. L'amour qu'a la partie pour elle-même n'a de valeur qu'autant que la partie, en s'aimant ainsi, accroît la vie du tout. Et si elle ne l'accroît pas, si l'individu ne vaut pas pour le tout, il ne doit plus s'aimer. Qu'il ne se targue pas de son individualité auprès de Nietzsche; celui-ci ne connaît pas *votre* vie, à vous, ni même la *sienne*, à lui, il ne connaît que *la* Vie. « L'homme isolé, dit-il avec force, l'*individu*, tel que le peuple et les philosophes l'ont entendu jusqu'ici, est une erreur; il n'est rien en soi; il n'est pas un atome, un anneau de la chaîne, un héritage laissé par le passé, il est *toute l'unique lignée de l'homme* jusqu'à lui-même. S'il représente l'évolution descendante, la ruine, la dégénérescence chronique, la maladie..., sa part de valeur est bien faible, et la simple *équité* veut qu'il empiète le moins possible sur les hommes aux constitutions parfaites. Il n'est plus autre chose que leur parasite (1). » Est-ce encore ici « l'immoraliste » qui parle? Ses paroles ressemblent singulièrement à celles des « moralistes » qui conseillent à l'individu de se dévouer au tout, à la vie totale.

(1) *Crépuscule des idoles*, p. 199.

Nietzsche ne considère pas l'individu autrement que tous les anti-individualistes ou, si l'on veut, les universalistes, depuis Platon, saint Paul, Kant et Fichte jusqu'à Hegel et à Schopenhauer. Malheureusement, le phénoménisme absolu de Nietzsche n'admet pas une telle conséquence. Comment demander à un phénomène qui passe de se subordonner à la vie totale? Cette vie n'existe pour lui qu'autant qu'il la pense et la réalise en lui-même. Max Stirner, plus logique, dirait de la Vie totale ce qu'il a dit de l'Humanité et de la Divinité : c'est un simple mot, un extrait de mon propre moi, « volé à mon moi, » et vous voulez que je me préoccupe de cette abstraction : la Vie! Vous aussi, prétendu athée, vous adorez un Dieu : la Vie totale! Le seul vrai athée est celui qui n'adore que soi et se proclame l'*unique*. Encore y a-t-il un Dieu, qui est lui-même.

Nietzsche est enfermé dans un dilemme final. Ou la « valeur » d'un homme est tout individuelle, et alors, faute de règle générale ou de mesure commune, chacun vaut tout pour soi et il n'y a plus de réelle valeur. Ou la valeur de l'individu est fondée sur un rapport au tout et à l'univers, et alors elle n'est plus simplement une question de « puissance, » mais un ensemble de rapports dont la puissance n'est qu'une partie et où il faut faire rentrer les rapports intellectuels, les rapports sentimentaux, les relations sociales et morales. Le vrai Surhomme est l'homme qui comprend et réalise le mieux ces rapports. Nietzsche parle sans cesse de valeur; fidèle à son habitude, il s'est bien gardé de donner du mot la plus petite définition et de l'idée la moindre analyse méthodique : il aurait vu s'évanouir tous ses paradoxes. Sa poésie nous étourdit par ses fusées multicolores et ses pétards retentissans, mais le soleil dont elle nous éclaire est un soleil de feu d'artifice.

III

Jusqu'à présent, l'Humanité entière avait considéré la justice comme la condition la plus élémentaire de son existence et de son développement. Semblable au médecin de Molière, Nietzsche dit : nous avons changé tout cela. C'est, au contraire, l'injustice, l'inégalité, l'oppression qui font vivre la société; c'est la justice qui tend à la faire mourir. La vie, en effet, selon Nietzsche, est essentiellement « infraction, violation, dépouille-

ment et destruction, » elle est tout ce que nous appelons injustice. « Chaque instant dévore le précédent, chaque naissance est la mort d'êtres innombrables ; engendrer, vivre et assassiner ne font qu'un. Et c'est pourquoi aussi nous pouvons comparer la culture triomphante à un vainqueur dégouttant de sang et qui traîne à la suite de son cortège triomphal un troupeau de vaincus, d'esclaves enchaînés à son char. »

Quelque vérité qu'il y ait dans ce tableau des tristes conditions de la vie animale, nous ferons cependant remarquer que l' « assassinat » est une métaphore pour les êtres sans intelligence, comme les plantes ou les animaux inférieurs. De plus, si la vie organique a pour base la nutrition au détriment d'autrui, la vie de relation se dégage de ces nécessités primitives : voir et entendre, ce n'est déjà plus détruire ; penser et aimer, c'est encore moins détruire et assassiner. Enfin l'intelligence et la volonté ont été données à l'homme, sans doute, pour contrôler et diriger les instincts naturels de la vie, non pour les abandonner à leur libre cours. Le raisonnement de Nietzsche prouverait aussi bien en faveur de l'anthropophagie qu'en faveur de l'agression en général et de la guerre. Toute vie est nutrition : le sens de la vie, c'est de manger ; tout ce qui entrave ou affaiblit l'instinct de manger est une valeur de déclin et de décadence ; l'exaltation de cet instinct jusqu'à la férocité et à la cruauté est, au contraire, dans le sens de la vie : il y a donc quelque chose de grand, de « tropical » et de profondément vital dans une scène de cannibalisme. N'y voit-on pas l'homme, bête de proie, déchirer son semblable et affirmer la force de la vie par la destruction de ceux qui sont plus faibles ? Cette série de sophismes vaut celle de Nietzsche.

Avec cette persuasion que la justice est antivitale, Nietzsche ne pouvait manquer d'avoir en horreur tous les rêves de réorganisation sociale selon la justice. On s'engoue maintenant partout, dit-il, « même sous le déguisement scientifique, » pour un état futur de la société « auquel manquerait le caractère exploiteur. » — « Cela sonne à mon oreille comme si l'on promettait d'inventer une vie dépouillée de toutes fonctions organiques. » L'exploitation, encore un coup, n'est pas le simple résultat « d'une société corrompue, ou imparfaite et primitive, » elle appartient à l'*essence* de la vie comme fonction organique fondamentale et est une conséquence de la véritable volonté de

puissance, qui est précisément la volonté de la vie ». Imaginez « une organisation juridique souveraine et générale, » qui serait non pas « une arme *dans* la lutte des complexus de puissances, » mais une arme « *contre* toute lutte générale, » quelque chose enfin conforme au « cliché communiste, » une règle « qui ferait tenir toutes les volontés pour égales : » vous aurez « un principe *ennemi de la vie*, un agent de dissolution et de destruction pour l'humanité, un attentat à l'avenir de l'homme, un symptôme de lassitude, une voie détournée vers le néant. »

Le système de Nietzsche revient à l'antique doctrine des « deux morales, » l'une pour les forts, l'autre pour les faibles, l'une pour les maîtres, l'autre pour les esclaves. La morale, comme la religion, n'est bonne que pour le peuple; nous autres grands hommes, nous sommes au-dessus. Zarathoustra professe le plus souverain mépris pour ce qu'il appelle la canaille.

La vie est une source de joie, mais, partout où la canaille vient boire, toutes les fontaines sont empoisonnées.

J'aime tout ce qui est propre; mais je ne puis voir les gueules grimaçantes et la soif des gens impurs. Ils ont jeté leur regard au fond du puits; maintenant leur sourire odieux se reflète au fond du puits et me regarde.

La flamme s'indigne lorsqu'ils mettent au feu leurs cœurs humides; l'esprit lui-même bouillonne et fume quand la canaille s'approche du feu.

Le fruit devient douceâtre et blet dans leurs mains, leur regard évente et dessèche l'arbre fruitier.

Et plus d'un, qui se retira dans le désert pour y souffrir la soif avec les bêtes sauvages, voulait seulement ne point s'asseoir autour de la citerne en compagnie de chameliers malpropres.

Nietzsche oublie que la « canaille » est précisément le vaste champ de sélection où s'opère le triage, tandis que toute caste étroite et fermée est vouée à l'abâtardissement final. Tout ce faux darwinisme, tout ce renanisme exaspéré et sans « nuances » mériterait à peine une mention sans le rayonnement de poésie qui, dans le miroir déformé et déformant de Nietzsche, transfigure les idées les plus banales.

L'auteur de *Caliban* et des *Dialogues philosophiques*, ce merveilleux sceptique mêlé de croyant, ce grand ironiste en philosophie et en religion, était un de ces « danseurs » dont Zarathoustra fait l'éloge, habiles à maintenir en équilibre, aux hauteurs les plus vertigineuses, le balancier du pour et du contre. On se rappelle cette étonnante fantaisie où Renan nous montre sa

caste de savans maîtresse du globe et se faisant obéir de la masse ignorante sous la menace de faire sauter la terre : obéissance ou mort. « Je rêve, » écrit Nietzsche, « d'une association d'hommes qui seraient entiers et absolus, qui ne garderaient aucun ménagement et se donneraient à eux-mêmes le nom de *destructeurs ;* ils soumettraient tout à leur critique et se sacrifieraient à la vérité; » — à cette vérité qui, selon le même Nietzsche, n'existe pas ! Le rêve dont Renan voulait amuser ses lecteurs et s'amuser soi-même, le penseur allemand le prend au sérieux. Cette menace de destruction dont le doux Renan armait son aristocratie scientifique, Nietzsche la remplace par une destruction véritable et veut que ses hommes d'élite passent sur la terre comme des dévastateurs. Il professe l'amour de la *destruction* autant qu'un adorateur du vieil Odin. Dans la pièce de vers intitulée *Dernière volonté*, il se rappelle un de ses amis qui, combattant avec lui en 1870, exultait de vaincre même en mourant :

A l'heure de la mort il ordonnait,
Et il ordonna la *destruction.*

A ce souvenir, Nietzsche fait un retour sur lui-même et nous crie son dernier vœu :

Mourir ainsi
Que jadis je le vis mourir :
Vainqueur, destructeur!...

Dans une autre page, Nietzsche veut que l'homme supérieur et héroïque éprouve, par delà la terreur et la pitié, la joie du devenir éternel, « qui comprend aussi la joie de la destruction. » Combien le prétendu « Slave » se montre ici « Germain ! » La destruction érigée en œuvre sainte, en accomplissement de l'éternelle destinée, en moment de l'éternel devenir, en condition de l'éternel retour ! Si les Vandales avaient fait de la métaphysique hégélienne, ils n'auraient pas parlé autrement. M. de Moltke et M. de Bismarck se sont contentés de mettre à la place du destin ou de l'absolu la Providence, et ils ont entonné, avant Nietzsche, le vieil hymne à la guerre, à la sainte dévastation.

Continuant de développer les doctrines que Renan, après Victor Cousin, avait empruntées à Hegel et qui devaient se retourner contre la France, Nietzsche soutient que l'importance d'un progrès se mesure à la grandeur des sacrifices qui doivent

lui être faits. La fin justifie les moyens : « L'humanité, en tant que masse, sacrifiée à la prospérité d'une seule espèce d'hommes *plus forts*, voilà qui serait un progrès. »

Cette théorie du droit des plus forts repose sur l'idée vague de *force*, qui, scientifiquement, n'offre aucun sens, puisqu'elle peut désigner la force physique, la force cérébrale, la force de la volonté, la force de l'intelligence, la force même de l'amour, — car l'amour, lui aussi, est une force. Quels sont donc ces *forts* auxquels il faudrait sacrifier l'humanité? Sont-ce de simples hercules de foire, ou des hercules de la pensée, ou des hercules du cœur? Ces derniers repousseront le sacrifice d'autrui, ils se sacrifieront plutôt à autrui. Est-ce au succès et à la victoire que se mesurera la force? A ce compte, assurément, les Anglais sont plus forts que les Boers; je vois bien que leur triomphe est celui des gros bataillons et des gros sacs d'argent sur les petits, mais est-il sûr qu'il soit celui des « héros » sur la « canaille? » Si les Anglais « dominent » les Boers par certains côtés, peut-être les Boers les dominent-ils par d'autres, qui ont plus de grandeur.

Au milieu d'un tel conflit d'idées et en l'absence de tout critérium, comment donc Nietzsche, ce grand partisan de la hiérarchie, établira-t-il les degrés de son échelle sociale? Il n'y a point d'idéal, « rien n'est vrai, tout est permis. » Est-ce donc par le *fait* seul que s'établira la hiérarchie, par la *force* effective? Mais les aristocraties, aujourd'hui, sont moins fortes que le peuple; elles sont donc inférieures au peuple? — Non, dites-vous, car les élites sont plus savantes et meilleures. — Il y a donc une science et une vérité scientifique, il y a donc une bonté quelconque, qui se reconnaît à certains signes? Dès lors, tout n'est pas permis. Après avoir voulu nous envoler au delà du bien et du mal, nous revenons en deçà. Les ailes de Zarathoustra sont les ailes d'Icare.

IV

La charité chrétienne et la pitié sont, aux yeux de Nietzsche, les maux par excellence, les grands agens de dégénérescence vitale et de déclin. « Qu'est-ce, demande Zarathoustra, qu'est-ce qui est plus nuisible que n'importe quel vice? — La pitié qu'éprouve l'action pour les déclassés et les faibles : le christia-

nisme. — Périssent les faibles et les ratés! Et qu'on les aide encore à disparaître! »

Spinoza avait déjà dit que « la pitié est, de soi, mauvaise et inutile, » mais seulement « dans une âme qui vit conduite par la raison. » Et il entendait par pitié l'émotion sensitive et nerveuse, la *passion* de la *compassion*. Ce grand esprit avait soin d'ajouter : « Il est expressément entendu que je parle ici de l'homme qui vit selon la raison. Car, si un homme n'est jamais conduit, ni par la raison, ni par la pitié, à venir au secours d'autrui, il mérite assurément le nom d'*inhumain*, puisqu'il ne garde plus avec l'homme aucune ressemblance. » Spinoza réfute Niezsche. Le sage stoïque et spinoziste, qui n'est pas inhumain, mais humain par la raison et même surhumain, serait le véritable Surhomme, mais Nietzsche a le plus profond dédain de ce qu'on nomme la raison, qui n'est pour lui qu'un instinct plus ou moins dévié. La seule chose qui le préoccupe, nous le savons, c'est la vie et la puissance inhérente à la vie. C'est donc au déploiement de la vie qu'il mesure la valeur de toutes choses, — valeur naturelle et non morale, puisque les valeurs morales n'existent pas. De ce point de vue, la dureté et même la cruauté lui apparaissent comme des moyens naturels de défense et de conservation qu'emploie la vie; la pitié est la grande tentatrice qui menace la vie et l'excite à prendre la route de l'annihilation, du nihilisme vital.

L'outrance est chère aux écrivains allemands : ils aiment l'énorme, le disproportionné, et tendent à le confondre avec le sublime. « Soyez fermes » jusque dans la bonté, forts jusque dans la douceur, éclairés jusque dans la pitié : voilà une idée absolument droite, personne n'y fera attention; « soyez durs : » voilà une idée tortue et contrefaite, aussitôt on la remarque. Pour redresser cette idée, il suffit de faire observer que la pitié ou sympathie spontanée n'est ni la vraie charité des chrétiens, ni la bonté morale des philosophes. On a cent fois décrit le mécanisme de la sympathie par lequel la nature met chacun en état de comprendre et même de sentir à un certain degré ce qu'un autre souffre; mais, tant qu'il n'y a en moi que le jeu mécanique des nerfs, il n'y a encore ni sympathie active, ni pitié, ni bienveillance. La vraie pitié commence non lorsque je souffre passivement et nerveusement avec vous, mais lorsque, concevant par la pensée un idéal de société et de fraternité au sein

duquel les peines seraient partagées, et voulant réaliser cet idéal, je *veux* par cela même souffrir avec vous. Je consens alors à ma souffrance et, au lieu de la repousser par égoïsme, comme je devrais le faire dans le système de La Rochefoucauld et de Nietzsche, je l'accepte par désir de désintéressement; j'accrois moi-même ma souffrance comme si votre douleur devait diminuer de tout ce que j'ajoute à la mienne, comme si, en gémissant, moi aussi, sous le fardeau qui vous accable, j'en devais porter ma part et l'alléger. N'y a-t-il là, comme le prétendent Hobbes ou La Rochefoucauld, qu'une *crainte* déguisée de la douleur qui pourrait un jour m'arriver à moi-même; n'y a-t-il qu'un sentiment de *mon propre mal* dans le mal d'autrui? Non, ce qui me préoccupe dans votre souffrance, ce n'est pas mon mal, ce n'est pas même exclusivement votre mal. Quelque chose s'élève au-dessus de nous deux qui, en nous dominant l'un et l'autre, nous rapproche l'un de l'autre; c'est un idéal de solidarité universelle et même de justice universelle. En effet, dans la souffrance que votre volonté raisonnable est forcée de subir comme une puissance ennemie et brutale, il y a une sorte d'injustice, et c'est le sentiment plus ou moins obscur de cette injustice qui fait que je voudrais vous secourir, moi qui suis partie du même groupe humain. Même si vous avez mérité votre souffrance, j'élève encore au-dessus de vous et au-dessus de moi une idée qui nous rapproche et confond mes douleurs avec les vôtres; c'est l'idée de fraternité. Ainsi, en face de toute douleur ressentie par vous, je conçois plus ou moins obscurément une idée supérieure qui nous relie, et dans cette idée j'unis ma volonté à la vôtre. C'est cette union volontaire qui constitue la vraie et active pitié : tout le reste ne m'apparaît que comme l'occasion extérieure, le mécanisme produit par la nature inintelligente pour m'exciter à la dépasser elle-même. Le premier mouvement égoïste que provoque naturellement en moi la réflexion de votre douleur sur ma sensibilité propre n'est qu'un artifice de l'intérêt au profit du désintéressement : ce n'est, comme la psychologie anglaise l'a bien montré, qu'une action réflexe entre deux cerveaux, au sein de l'organisme social; mais nous savons que ce n'est pas là tout, et la véritable organisation sociale est elle-même volontaire. Ceux qui n'obéissent qu'au premier mouvement, tout physiologique, ne tardent pas à fuir le spectacle d'une douleur qui atteint leur organisme; ils réalisent alors le système de La Rochefoucauld;

mais ceux qui répondent au coup brutal de la nature par un acte de la volonté restent devant la douleur et s'efforcent de la prendre pour eux; les premiers ont des nerfs, les seconds ont seuls du cœur. Il est donc bien vrai que la pitié active, « tonique » et réconfortante, ne commence qu'avec le sentiment désintéressé d'un idéal de justice devant lequel nous sommes égaux, d'un idéal de bienveillance au sein duquel nous sommes frères. Zarathoustra lui-même admet la « grande pitié, » celle qu'on éprouve volontairement et qu'on s'inflige en quelque sorte à soi-même, mais il n'y voit encore qu'un désir caché de puissance; que n'y a-t-il vu un désir de justice et d'amour?

Il a manqué à l'infortuné Nietzsche ce que Socrate appelait la grande science, — celle de l'amour. Nietzsche a d'ailleurs ignoré une moitié de l'humanité, la femme. « Je n'ai pas trouvé chez lui, dit sa sœur, la moindre trace d'une passion amoureuse. Toute son activité était employée aux choses de l'esprit et, pour le reste, il n'avait qu'une curiosité toute superficielle. Lui-même, plus tard, parut souffrir beaucoup de n'avoir pu éprouver une passion d'amour. » Ce n'est pas seulement son cœur, selon nous, c'est son intelligence qui en souffrit, c'est sa philosophie tout entière, ignorante de l'éternel féminin, qui est aussi l'éternel charme, l'éternelle douceur et l'éternelle bonté. S'il avait aimé, s'il avait été aimé, ce nouveau Moïse ne serait pas descendu de la montagne avec cette table de la loi : « Soyez durs! »

IV

On a très justement dit qu'on ne peut condamner en bloc les théories de Nietzsche « sous prétexte que des médiocres et des impuissans gonflés de vanité lui empruntent quelques-uns de ses préceptes, arbitrairement détachés de l'ensemble de sa doctrine, pour justifier leurs appétits de jouissance égoïste ou leurs extravagantes prétentions à la grandeur (1). » Cependant, il faut bien en convenir, les disciples ne détachent pas arbitrairement de l'ensemble un précepte particulier, quand ils rejettent toute croyance au bien et au mal ; car ce rejet est ici le principe même de la doctrine. En outre, comme il n'y a aucun signe auquel un « homme supérieur, » un « surhomme, » puisse se recon-

(1) Lichtenberger, *La Philosophie de Nietzsche*, Paris, Alcan, 1899.

naître lui-même, chacun aura le droit d'essayer de se mettre au-dessus de la loi, pourvu qu'il réussisse; chacun aura le droit de tenter le voyage au delà du bien et du mal : ce n'est même qu'à l'essai qu'on reconnaîtra ceux qui sont capables de la grande traversée. L'immoralité n'est donc plus ici, comme dans le cas du *Disciple* de Paul Bourget, une déformation et une application indues de vérités scientifiques mal interprétées et hors de leur sphère légitime; elle est la conséquence ou plutôt le principe même de tout le système. Comment donc déclarer non immorale une doctrine qui se définit elle-même comme « immoraliste? » Dites, si vous voulez, qu'elle est *vraie*, qu'elle est selon la nature, et que c'est tant pis pour la morale; mais ne dites pas qu'elle est morale. Nietzsche, d'ailleurs, déclare lui-même que sa doctrine s'adresse seulement à un petit nombre d'élus, qu'elle serait dangereuse si les hommes du commun la voulaient pratiquer, que la foule des médiocres doit vivre dans l'obéissance et la foi.

Es-tu de ceux qui ont le droit de secouer un joug? Il en est qui ont rejeté tout ce qui leur donnait quelque valeur en rejetant la servitude où ils vivaient.

Es-tu une *force* nouvelle et une nouvelle loi? Un premier mouvement? Une roue qui tourne d'elle-même? Peux-tu contraindre des étoiles à tourner autour de toi?

C'est à lui-même que Nietzsche aurait dû adresser ces éloquentes apostrophes. S'il n'avait pas été aveuglé par une confiance en soi qui devait finir en démence, s'il s'était souvenu des principes mêmes de sa philosophie déterministe, il se serait répondu : — Nulle part, pas même en toi, il n'y a de force nouvelle; tout se tient dans l'univers, tout se tient dans l'humanité. Il n'y a pas de premier mouvement, et, parmi tes gestes, celui que tu crois le plus personnel n'est qu'un anneau d'une chaîne infinie. Il n'y a point de roue qui tourne d'elle-même, et la grande roue du système solaire est mue par la machine céleste tout entière. Tu ne contraindras jamais des étoiles à tourner autour de toi.

Nietzsche s'est réfuté tout le long de son œuvre. Les oracles de Zarathoustra partagent avec les autres ce privilège qu'on y peut trouver le oui et le non sur toutes choses, et qu'on a le choix entre dix interprétations possibles. Non seulement le style, mais la pensée même de Nietzsche est métaphorique, allégorique, symbolique et mythologique. L'absence de définitions et l'ab-

sence de démonstrations ont sans doute l'avantage de mettre à l'abri des réfutations d'autrui, car la critique ne trouve plus rien de stable à quoi elle puisse se prendre. Une telle méthode n'en est pas moins l'abandon de la vraie philosophie au profit de la fantaisie métaphysique ou, si l'on préfère, de l'impressionnisme philosophique. Selon que nous avons pris les idées morales de Nietzsche en un sens limité ou en un sens absolu, nous n'avons guère eu le choix qu'entre deux choses : ou des vérités communes, ou des erreurs qui ne sont pas toujours aussi originales que le voudrait Nietzsche. Banalité poétique ou poétique extravagance, quand ce n'est pas l'une, c'est l'autre. Le vrai génie ne consiste pas à singulariser son moi, mais à oublier son moi pour ne considérer que la vérité universelle ou le bien universel. C'est la rareté de cette force d'abnégation qui fait l'originalité du génie.

Soumise à l'analyse philosophique, la morale de Nietzsche se résout en une poussière d'antinomies. Tout se vaut, et cependant Nietzsche établit une échelle de valeurs. Tout est permis, tout est libre, et cependant Nietzsche aboutit à une autorité, à une hiérarchie des hommes. Il n'y a aucune fin et aucun sens aux choses, et cependant Nietzsche veut que le Surhomme soit ou se fasse le sens de la terre. Rien n'est vrai, et cependant il faut trouver ou inventer les valeurs vraies. Tout est nécessaire et fatal, tout passe et revient, et cependant il faut créer quelque chose de nouveau. L'égoïsme est le fond de toute vie, et cependant il faut pratiquer le grand amour, qui est celui de la Vie totale ; la dureté est la loi, et cependant il faut avoir la grande pitié ; la volupté est le mobile de l'instinct vital, et cependant il faut vouloir la douleur. Toutes les passions sont bienfaisantes, et cependant il faut savoir les réfréner, les soumettre à une discipline sévère. Il n'y a pas d'idéal, et cependant il faut sacrifier tout, se sacrifier soi-même à la vie plus haute, plus pleine, plus riche, plus idéale. Sacrifice d'ailleurs vain, car on ne peut rien changer aux choses, on ne peut les faire « dévier vers un idéal quelconque, » on ne peut éviter l'inéluctable loi de l'éternelle fuite et de l'éternel retour. Ainsi parlait Zarathoustra.

Toutes ces antinomies, on n'arrive à les lever qu'en distinguant deux sens des mêmes mots, deux formes des mêmes sentimens. Nietzsche lui-même, tout le long de sa doctrine, pour échapper

(1) Lichtenberger, *La Philosophie de Nietzsche.*

au flagrant délit d'absurdité, a dû opposer, dans les sentimens humains, ce qu'il appelle le grand et le petit, ce que de tout temps on a nommé le « bien entendu » et le « mal entendu. » C'est grâce à cet artifice qu'il a pu, au-dessus du petit amour pour les hommes, admettre le grand amour; au-dessus de la petite pitié vulgaire, la grande pitié; au-dessus de la petite joie, la grande joie, et ainsi de suite. Que n'a-t-il distingué de même la petite morale vulgaire et la grande morale, au lieu de se poser orgueilleusement en iconoclaste de toute moralité? Il a poursuivi de ses railleries, souvent justifiées, la petite science et les petits savans, simples manœuvres ou maçons (qui, pourtant, apportent leur pierre, quoiqu'ils ne soient pas architectes); mais il n'ignorait pas qu'au-dessus de la petite science, il y a la grande science, celle qui embrasse les horizons infinis, soit dans l'espace, soit dans le temps, celle qui nous fait saisir non seulement un certain nombre de « petits faits » ou de petites lois, mais les grands traits et la figure vénérable du Cosmos. Il a de même raillé la petite philosophie et élevé la grande jusqu'au-delà des nues. Il est de ceux qui disent volontiers, avec Pascal, que l'éloquence se moque de l'éloquence, que la philosophie se moque de la philosophie. Pourquoi, encore un coup, n'a-t-il pas dit en propres termes : — La morale se moque de la morale; entendez la grande et vraie morale, par opposition à la petite et à la conventionnelle! Au fond, Zarathoustra n'est pas plus allé *par delà* le bien et le mal qu'il n'est allé par delà le vrai et le faux, par delà la peine et la joie, par delà la pitié, par delà l'amour. Un moralisme haut et, par malheur, hautain, subsiste sous son apparent immoralisme.

ALFRED FOUILLÉE.

VITERBE

Presque tous ceux qui ont visité Viterbe se posent la question suivante : « D'où vient l'oubli profond dans lequel est tombé une ville si digne d'attirer et de retenir l'attention? » En réalité, Viterbe n'a jamais, à aucune époque, excité la curiosité des voyageurs, et cela pour plusieurs raisons. Il fut un temps, il est vrai, où la via Cassia était la principale route qui, du Nord de la péninsule, conduisait à Rome : diligences et chaises de poste s'arrêtaient donc à Viterbe, au moins pour y changer de chevaux. Mais, alors, personne ne se souciait des choses du moyen âge : on passait, on ne s'arrêtait pas. Plus tard, un revirement se produisit dans le goût public; on s'éprit d'une belle passion pour les monumens antérieurs à la Renaissance ; mais il arriva que ce fut précisément au moment où, par suite de la construction du chemin de fer, la via Cassia fut abandonnée. Or, la voie ferrée passe par Orte et non par Viterbe. La vieille cité se trouva par suite vouée à un abandon irrémédiable. Ni ses murs huit fois séculaires, ni la forêt de tours qui surgit de son sol comme une végétation féodale, ni l'étrange quartier de San Pellegrino, ni les vieilles chroniques fourmillant de récits merveilleux n'eurent la vertu d'attirer la foule indifférente. Vainement on a relié depuis peu Viterbe à Rome par un chemin de fer direct. Ce qui lui manque, c'est un de ces « clous » qui s'imposent à l'attention par une sorte de violence, comme la cathédrale d'Orvieto, le *Cambio* de Pérouse ou la Santa Casa de Lorette. Pour son malheur, Viterbe ne possède aucun « clou » de ce genre.

Et puis, pour tout confesser, Baedeker ne s'occupe pas de Vi-

terbe, ou si peu. Ah! si sainte Rose était fêtée au printemps! On verrait, cela n'est pas douteux, les murs de Rome se couvrir d'affiches multicolores, proclamant que la fameuse *macchina*, haute de vingt mètres, doit se promener dans la ville, à dos d'hommes, éclairée *a giorno*, après le coucher du soleil; et la maison Cook organiserait des trains de plaisir avec wagons-restaurans pour y transporter la foule hypnotisée et docile. Mais la Sainte-Rose a le mauvais goût de tomber au commencement de septembre, alors que l'Italie centrale est veuve de *forestieri*. Tant pis pour elle et tant pis pour Viterbe! Ce ne sont pas les rares curieux venus de Rome pour voir la *macchina* qui se plaindront, car c'est un plaisir exquis que de flâner dans une ville italienne sans avoir les oreilles écorchées par des voix gutturales et les yeux blessés par les couvertures écarlates des impitoyables in-12, ces bréviaires des pèlerins modernes.

Accourant des bourgs et des villages voisins, les *contadini* envahissent, dès le 2 septembre, le *corso*, la principale artère de Viterbe. Dans cette région, on adore les fêtes; chaque ville, chaque bourg célèbre la sienne aussi brillamment qu'il peut, dans la belle saison. A ses hôtes de passage, la municipalité viterboise offre des courses de chevaux, une tombola, un feu d'artifice, maigre régal auquel fort heureusement vient s'ajouter le transport de la *macchina* triomphale. C'est la pièce de résistance qui a servi de motif ou, pour mieux dire, de prétexte à l'exode du petit groupe de Romains et de diplomates dans lequel je me trouve, car le désir de voir ou de revoir Viterbe est loin d'être étranger à notre déplacement. On pourrait penser, il est vrai, que l'époque d'une fête populaire est mal choisie pour visiter une petite ville en toute indépendance. Il n'en est rien. Ici, tout au moins, la foule ne se montre pas gênante. Le matin, elle envahit le *corso* et les abords de l'église Santa-Rosa; elle se « repose » dans l'après-midi, selon l'habitude locale de la sieste; vers cinq heures, elle se porte docilement sur le point que le programme des fêtes indique comme centre d'attraction. Le reste de la ville demeure morne, silencieux, quasi désert comme à son ordinaire. Les « curiosités » de Viterbe n'exercent visiblement aucune attraction sur le commun de ses hôtes.

Comme Viterbe est par excellence la ville des tours, mon premier soin est de monter à celle dite de l'*Orologio*, la plus haute de toutes : elle a quarante-deux mètres. Aussi bien, pour

prendre une première idée d'une ville de moyenne grandeur, est-il plus utile d'en inspecter soi-même le relief que de s'en rapporter aux plans figurés, mais artificiels, que contiennent les guides. Elle apparaît ainsi dans son ensemble, avec sa couleur naturelle, unie à la campagne qui l'environne et dont elle vit. Néanmoins, je ne conseillerais pas l'ascension de ce campanile municipal aux personnes que le vertige incommode : c'est une expérience faite pour tenter les membres du Club Alpin et les gens qui, fatigués de la vie, hésitent à prendre la responsabilité du suicide. L'escalier de bois qui circule le long des parois intérieures ressemble à une échelle ou plutôt à une suite d'échelles fortement inclinées, imparfaitement reliées les unes aux autres, munies d'une rampe trop frêle pour masquer le vide central qui devient plus effrayant à chaque enjambée. Monter ces paliers interminables, passe encore, mais les descendre! La plate-forme supérieure supporte un assemblage élégant de fer forgé au milieu duquel sont suspendues deux cloches qui annoncent depuis des siècles au peuple de Viterbe les heures uniformes et les événemens importans de la vie publique. De ce belvédère haut perché, la ville apparaît, sous le soleil révélateur, irrégulière et bizarre, comme il convient à une ville de son âge. Au Sud-Ouest, les monts Ciminiens barrent l'horizon d'une ligne large, massive, puissante. Les montagnes que les Romains, retenus par je ne sais quelle crainte superstitieuse, hésitèrent si longtemps à franchir étaient couvertes, au ve siècle avant notre ère, d'une forêt que Tite-Live qualifie de « plus impénétrable et plus effrayante » que les bois de la Germanie. Ces lieux ont perdu, il faut l'avouer, une grande partie de leur horreur, surtout depuis la mort récente du fameux brigand Tiburzi, dont les exploits sont encore dans toutes les mémoires. La chaîne des monts Ciminiens s'abaisse graduellement du côté de la mer. Par une pente longue, douce, presque insensible, les huit cents mètres s'aplanissent au niveau du rivage tyrrhénien. Viterbe est bâtie au milieu de cette déclivité sur un sol inégal, ses alentours sont verdoyans : c'est comme une ceinture de claire émeraude enserrant la ville aux sombres couleurs. Vers la mer, le panorama se prolonge à perte de vue et se mire dans des vapeurs composées de bleu pâle et de rose tendre. Au levant, Montefiascone brille au soleil sur l'éminence qui dérobe à notre vue la nappe unie du lac de Bolsena.

La ville se déroule en de frappans contrastes de couleur. Même sous les baisers du soleil, elle conserverait un aspect tant soit peu rébarbatif, en raison de ses constructions noircies par le temps, n'étaient ses toits aux tuiles teintées de rouille et les innombrables jardinets qui verdoient aux quatre points cardinaux. Du côté de la montagne, les maisons se pressent les unes contre les autres, jusqu'au pied des murailles crénelées. Du côté de la plaine, au contraire, de vastes espaces occupés par des vergers sont compris dans l'enceinte fortifiée du moyen âge, au-dessous des escarpemens qui dessinent sur ce point une première ligne de défense. Ces espaces vides attestent la décadence de Viterbe, qui comptait soixante mille âmes à l'époque de sa grandeur et n'en renferme plus aujourd'hui qu'une vingtaine de mille. Il n'y a pas une moindre éloquence dans les cent soixante tours féodales qui ont survécu. A la vérité, elles ne menacent pas le ciel comme celles de San-Giminiano. Les statuts communaux punissaient la rébellion des nobles par la démolition de leurs tours : on se contentait d'abaisser ces tours, quand il s'agissait de moindres délits. Or, comme on le constatera bientôt, nulle aristocratie ne se montra plus indocile et plus turbulente que l'aristocratie de Viterbe. C'est dire que grand fut le nombre des tours seigneuriales qui disparurent, plus grand encore le nombre de celles qui furent découronnées. Les tours qui attirent encore le regard, loin de marquer la puissance et l'audace de leurs anciens maîtres, ne signalent que leur humeur relativement pacifique.

Du campanile municipal, l'attention se porte tout d'abord sur une sorte d'îlot, relié à la ville par un pont qui surplombe un ravin profond. Cette éminence est en grande partie occupée par une masse imposante formée de la cathédrale et de l'évêché. Là se dressait autrefois la forteresse; là fut le berceau de Viterbe. C'était un *paesello*, aux temps reculés du royaume lombard, l'un des derniers postes que les Lombards occupaient dans le Sud : on l'appelait le *castello di Viterbo*. Lorsque Didier se rendit dans cette région, avec le dessein d'aller assiéger le pape Adrien dans Rome, il fut frappé de la force naturelle de cette position. Des précipices entouraient le « château » de toutes parts : on n'y accédait que par un pont jeté sur la vallée par les Étrusques : Didier munit ce poste de murailles et en fit son quartier général. C'est alors qu'on vit apparaître au camp lombard les légats pontificaux, chargés, non de prières, comme on se plaisait

à le supposer, mais de terribles menaces spirituelles à l'adresse de l'audacieux envahisseur. Le roi barbare fut atterré : il suspendit aussitôt la marche de ses troupes. Sur ces entrefaites, il apprenait que Charlemagne avait franchi, avec ses Francs, le passage des Alpes : il partit en toute hâte vers le Nord avec une partie de ses forces et courut s'enfermer dans Pavie. On sait que Pavie dut ouvrir ses portes et que Didier termina ses jours dans un couvent près de Corbeil. Privés de leur chef, les Lombards que Didier avait laissés à Viterbe s'y établirent, formant ainsi, sur le penchant du mont Ciminien, une colonie militaire et isolée; ils se mêlèrent à la population locale et lui infusèrent, avec le sang barbare, les instincts batailleurs de leur race. M. Pinzi, le docte historien de Viterbe, retrouve dans sa ville natale des témoignages nombreux et significatifs de cette origine lombarde.

Devenu forteresse crénelée, le *castello* vit les différens quartiers de la ville actuelle sortir peu à peu de son sein comme d'un foyer fécond et se déployer vers le Nord. La querelle des investitures fit faire à Viterbe un pas décisif en avant. Tandis que les papes excommuniaient les empereurs et que les empereurs répondaient à ces anathèmes en suscitant des antipapes, elle se constitua sans coup férir en commune autonome, sinon juridiquement indépendante. Son premier soin fut de pourvoir à sa sécurité : elle s'entoura de murs. N'ayant plus rien à craindre pour sa liberté, elle menaça celle des autres. Ses milices assujettirent successivement toutes les terres d'alentour. Ferento résista et fut rasée, Viterbe grandit rapidement au point d'exciter la jalousie des Romains. Un empereur lui avait concédé le titre de « cité. » Un autre, Frédéric Barberousse, ayant entrepris d'humilier le pape Alexandre III dans Rome, fit à Viterbe une entrée solennelle. Comme un représentant de Dieu sur la terre, le César germanique bénissait le peuple de sa main étendue; le peuple répondait par ses acclamations. Suivi des milices viterboises, traînant avec lui l'antipape Pascal, Barberousse mit le siège devant la Cité léonine. Les Romains opposèrent une résistance opiniâtre, mais ils cédèrent dès qu'ils virent la basilique vaticane menacée par les flammes. Pendant que les Allemands pillaient le trésor de Saint-Pierre, les Viterbois se contentaient d'en desceller les portes de bronze, qu'ils emportèrent dans leurs murs comme un trophée.

La vengeance se fit attendre trente-trois ans. Viterbe l'attira sur sa tête en provoquant à la fois le pape et le Sénat, ces deux puissances rivales par tradition. Le pape répondit par l'interdit, le Sénat par l'envoi d'une armée, qui, battue dans une première rencontre, l'emporta finalement. C'en était fait de Viterbe sans l'intervention inattendue d'Innocent III, un pape politique, qui ne voulut pas que la victoire des Romains se changeât en un triomphe définitif. Les vaincus durent s'estimer heureux d'acheter la paix moyennant la restitution des portes de Saint-Pierre.

Viterbe courut peu après un danger encore plus pressant. Frédéric II, cet énigmatique empereur, avait attiré la ville dans son alliance, par l'entremise du parti gibelin. Il la comblait de ses faveurs : pour lui témoigner sa bienveillance, il alla jusqu'à munir le château d'une garnison allemande, jusqu'à construire un palais susceptible de loger sa cour, ses officiers et ses concubines. De si grandes marques d'intérêt touchèrent les Viterbois au point sensible; ils y répondirent, comme il convenait, en exilant les chefs de la faction gibeline et en mettant le siège devant le château. On ignore ce dont le prince fut le plus irrité, de voir pénétrer ses secrets desseins ou de perdre une place qui lui assurait de si réels avantages dans sa lutte contre le pontificat. Il accourut avec une armée, donna incontinent l'assaut, et fut repoussé.

C'était d'un siège en règle qu'il s'agissait. Frédéric envoya des agens en Toscane avec ordre de lever des troupes. Par malheur pour lui, de nombreux anathèmes pesaient sur la tête du César qui avait violé son serment de prendre la croix. Ce successeur de Charlemagne ressemblait, d'ailleurs, plus à un sultan qu'à un monarque chrétien. Avec sa garde sarrazine, ses astrologues, son harem, il apparaissait aux yeux des Italiens comme une sorte d'antéchrist; et quand le défenseur de Viterbe, le cardinal Capocci, eut publié la croisade contre le Hohenstaufen, rares furent les hommes de guerre qui répondirent à l'appel de l'empereur.

Les Viterbois n'en virent pas moins avec anxiété une ville de bois s'élever en face de leurs murailles. Il leur était impossible de se faire illusion sur le sort qui les attendait en cas de défaite. La cruauté de Frédéric était aussi célèbre que sa perfidie. Mais Viterbe contenait une population enivrée d'indépendance, incapable d'accepter le joug. C'est dans ces conditions que l'on

préluda au duel singulier d'une simple commune de soixante mille habitans contre l'héritier des Augustes, le maître de l'Allemagne et d'une partie de l'Italie, le roi de Jérusalem, duel rendu plus inégal encore par la présence dans le château d'une forte garnison allemande. Capocci, cet homme d'église doublé d'un grand capitaine, fit face à tous les dangers. Aux tours de bois, aux châteaux roulans, aux balistes des Allemands, il opposa des machines de son invention, des chemins couverts. Par son ordre, on pratiqua des corridors secrets qui, passant sous les murailles de la ville, aboutissaient au camp impérial. Là était le salut de Viterbe. Quand sonna l'heure de l'assaut général, les Allemands, après une lutte acharnée, parvinrent à forcer l'enceinte de pieux que Capocci avait fait dresser sur le point le plus faible. Déjà ils chantaient victoire, quand une clameur terrible éclata derrière eux : le camp impérial était la proie des flammes. En vain Frédéric essaya-t-il de rallier ses troupes, la panique régnait en souveraine. La grosse cloche de Viterbe, sonnant à toute volée, apprit à la contrée que la journée était perdue pour l'empereur. L'échec était de ceux qu'on ne répare pas.

Mais ce fut, de tout temps, à l'intérieur des murs que se livrèrent les plus furieux combats. Il semblait qu'un vent de discorde soufflât perpétuellement sur cette population pour animer les citoyens les uns contre les autres, dans des luttes, — et c'est là ce qu'il convient de remarquer, — d'où l'intérêt public était presque toujours absent. Dès le XIIe siècle, la ville est comme partagée en deux camps, avec des chefs reconnus : d'un côté, commandent les Gatti, originaires de Bretagne ; de l'autre, les Tignosi, venus de Mayence. Autour de ces familles riches et puissantes, se groupent tous les autres nobles, suivis de leurs vassaux, de leurs amis, de leur nombreuse domesticité ; les uns possesseurs de fiefs et de châteaux forts dans la campagne, les autres enfermés dans leurs maisons de ville, semblables à des forteresses. Des deux côtés, on est avide de domination ; de là des intrigues sans fin, des brigues désespérées pour obtenir les charges enviées de podestat et de capitaine du peuple. Les annales de Viterbe relatent ces rivalités, qui dégénèrent bientôt en contestations brutales et en voies de fait. Puis, par une conséquence nécessaire, viennent les coups de main, les guet-apens, les trahisons, les meurtres. Le sang commence à couler

en 1216 : on saccage les maisons, on rase les tours ennemies. Nouvelle échauffourée en 1221, puis, deux ans plus tard, en 1223, l'explosion éclate si violemment que cinquante citoyens demeurent sur le carreau et que le nombre des blessés est considérable. Tel est le prologue de dissensions qui devaient se perpétuer pendant deux siècles.

De cette époque tumultueuse, de ces mœurs farouches, quelques quartiers de Viterbe portent encore l'empreinte, celui de San Pellegrino plus que tout autre. Là, le moyen âge s'est perpétué avec une ténacité rare. Deux circonstances ont principalement permis à ce coin de Viterbe de parvenir ainsi, dans une intégrité relative, au seuil du xxe siècle. En premier lieu, les constructions sont de pépérin, pierre particulièrement résistante. Les habitans ne sont, d'autre part, et depuis longtemps, que de pauvres *contadini*, logés, par une ironie du sort, dans les fières demeures nobiliaires du passé. Le temps a trouvé de la sorte des obstacles à son œuvre habituelle de destruction. Quant à la main des hommes, elle n'a rien abattu pour transformer ou pour embellir, se bornant à soutenir tant bien que mal ce qui menaçait ruine. Voilà pourquoi, dans la masure d'aujourd'hui, un œil tant soit peu clairvoyant retrouve les maisons et les palais d'autrefois.

Aventurez-vous sans réflexion dans ce pauvre quartier : ce seront à chaque pas, pour ainsi dire, des sensations inconnues qui viendront vous assaillir à l'improviste, des surprises surgissant sous toutes les formes : tours noirâtres percées de rares fenêtres, ruelles dallées qui s'engouffrent sous des arcades sombres ou plongent en tournant dans des profondeurs; hautes murailles rébarbatives qui enserrent un *vicolo* étroit, montées et descentes se succédant sans ordre et sans fin, escaliers extérieurs et perrons élevés donnant seuls accès à des maisons inhospitalières, colonnes encastrées dans un angle, lourds balcons qui surplombent la voie publique, frise ou cordon gothique courant sur un mur recrépi, croisées modernes inscrites dans une ogive à peine transparente, écussons féodaux illustrant une entrée quelconque, portes vermoulues semées de gros clous, armées de verrous gigantesques, fontaines originales. Au milieu de ces témoignages estropiés, mais éloquens, d'une vie qui n'est plus, un peuple de pauvres gens dont la vie s'écoule à la grâce de Dieu. Des femmes assises sur le pas des portes,

une nuée d'enfans à moitié vêtus qui jouent et qui crient à qui mieux mieux; ici, un lavoir où des filles en chignon blanchissent bruyamment les loques de la famille; là, un jardinet grand comme la main où des plantes folles poussent en forêt vierge. Certes, ils n'ont à aucun degré la mine belliqueuse, ces pauvres diables surpris de voir l'intérêt que suscite chez les étrangers leurs misérables logis; et pourtant, dans son abandon, San Pellegrino respire à pleins poumons une atmosphère de bataille.

Le centre du quartier en était aussi le cœur; là se dressaient des tours pressées en quelque sorte les unes contre les autres, alliées ou ennemies; un grand nombre ont survécu, plus ou moins mutilées. Sur une place minuscule, est une humble église dont la façade a été plus d'une fois réparée; asseyez-vous sur les marches et ouvrez largement les yeux, car, dans cet étroit horizon, vous pouvez vous offrir une des plus poignantes évocations qui soient du haut moyen âge. Sur deux côtés, en face et à droite, repose le palais des Alessandri, ou plutôt l'ossature décrépite de ce que fut cette demeure féodale, singulier mélange de préoccupations militaires et artistiques, produit mixte des traditions lombardes et des influences romaines, massif et pesant comme une armure avec ses arcs surbaissés et son balcon volumineux, élégant avec ses frises sculptées, pittoresque surtout en raison de l'inattendu des lignes, si original que l'œil ne discerne aucun plan d'ensemble et que la pensée imagine d'elle-même, dans ce coin du monde, les existences les plus extraordinaires et les drames les plus étranges.

L'histoire ne dément pas, tant s'en faut, les rêves de scènes émouvantes qu'engendre la vue de ce palais romantique. On raconte que, pendant le séjour qu'il fit à Rome, Walter Scott se rendait souvent à Bracciano, préférant la silhouette et les cours intérieures du château féodal des Orsini aux ruines du Colisée et des thermes de Caracalla. Il eût sans doute goûté un égal plaisir devant les restes du palais des Alessandri. Il aurait pu retrouver, d'ailleurs, en feuilletant les vieilles chroniques, plus d'un trait digne de trouver place dans un de ses romans. Ces Alessandri appartenaient à la faction des Gatti. Pas de querelles citadines qui leur fussent étrangères. Ils devaient vivre, dans leur maison crénelée, à laquelle on n'accédait que par des ruelles tortueuses, coupées de voûtes basses, sur un perpétuel qui-vive; les servi-

teurs, toujours en armes, prêts à tendre des chaînes à travers les rues, à barricader les passages voûtés, à faire chauffer l'huile et la poix au sommet des tours. Pour bibelots, ces hommes de proie recherchaient les belles armures niellées, les épées aux lames du plus fin acier, les poignards aux manches d'ivoire, les dagues, les hallebardes, les arbalètes, les casques artistement damasquinés et surmontés de hauts panaches. Aux repas de famille, il y avait toujours un hôte, voisin ou voyageur, pour raconter d'invraisemblables aventures à faire frissonner les jeunes filles et ouvrir de grands yeux avides aux jeunes garçons. Et puis, soudain, c'est la réalité qui surgissait, plus tragique encore, comme en 1223, où le quartier de San Pellegrino fut témoin d'une violente explosion. Le parti des Tignosi comptait parmi ses adhérens un certain Niccola Cocco, qui était parvenu, dans ce temps d'orages journaliers, à conquérir la réputation d'un brigand féroce; sa vie était un tissu d'actions violentes qui avaient attiré sur lui, sur ses parens et sur ses amis, de cruelles représailles. Un beau jour, il réussit à pénétrer avec plusieurs acolytes dans ce palais Alessandri que j'ai là sous les yeux. Ce fut d'abord un sauve-qui-peut général. Plusieurs personnes furent tuées avant d'avoir pu se mettre en défense. Tandis que les hommes s'armaient à la hâte, les femmes se réfugiaient dans les appartemens écartés, dans de mystérieuses cachettes. Deux des Alessandri furent grièvement blessés dans les premières collisions. Cependant, du haut de la tour, les serviteurs avaient appelé à l'aide; tout le quartier s'était armé tumultueusement. Les amis des Alessandri accoururent en foule, on combattit avec rage, et Cocco dut chercher son salut dans la fuite. Ce n'est là qu'un des épisodes, mais un épisode authentique, des luttes dont le vieux palais fut le théâtre.

Il s'en faut que les vestiges ou, pour être plus exact, les reliques de ce passé lointain ne se rencontrent que dans le quartier de San Pellegrino. Une aile du palais des Gatti, de ces puissans et audacieux chefs de faction, noircie, cariée par les siècles, mais encore debout, rappelle, avec sa saillie menaçante, la superbe arrogance de ses anciens maîtres. Et, s'il faut éviter l'écueil d'une nomenclature et passer du profane au sacré, sans changer d'époque, comment ne pas faire une halte à San Giovanni-in-Zoccoli, à cette église de pierre et rien que de pierre? Quoique bâtie aux environs de l'an mille, elle est parvenue jus-

qu'à nous dans son intégrité. Pour la restaurer, Cavalcaselle s'est contenté de débarrasser le sanctuaire des oripeaux que la dévotion moderne y avait entassés. Telle qu'une statue antique, San Giovanni ne captive aujourd'hui le regard que par la pureté de ses lignes, l'équilibre de ses proportions. Pas de vaines inventions, aucun de ces ornemens qui, tout en s'harmonisant avec l'édifice, détournent l'attention des fidèles de la gravité des cérémonies. Nul débris de l'antiquité, comme dans les églises de Rome. Les colonnes qui séparent les trois nefs ne proviennent pas de temples païens. Les autels placés en avant des absides ne se font remarquer que par leur austérité. C'est bien, au moral, l'église monastique, cistercienne, l'église selon saint Bernard, réduite à ses élémens essentiels. L'art n'intervient que pour ennoblir les formes. San Giovanni convenait admirablement à un peuple qui restait foncièrement religieux, tout en transgressant les préceptes les plus formels de l'Évangile. Par les fenêtres étroites et sans vitraux, descend un jour clair, mais rare, propice à la méditation. Apparemment, l'imagination de ces foules que le doute n'effleurait même pas n'avait pas besoin d'accessoires plastiques, encore moins pittoresques, pour évoquer la vision intérieure. Les mystères de la religion, les péripéties poignantes de la passion, la légende des saints et des confesseurs, les peines réservées aux damnés, présentes à toutes les âmes, suffisaient pour remplir ces voûtes nues de personnages effrayans ou adorables, d'images grandioses.

Sur la place principale de Viterbe, se faisant vis-à-vis, s'élèvent deux édifices qui rappellent l'époque où la ville, à peu près indépendante, atteignit l'apogée de sa puissance. Ils ont été tous deux édifiés à la même époque, en 1264. L'un servait de résidence au capitaine du peuple; l'autre, comme de raison le plus imposant, était la maison de la commune. Au XIIIe siècle, on rencontrait, dans chaque cité italienne, un palais municipal, symbole de la liberté, comme on compte un hôtel de ville dans chacune des bonnes villes des Flandres. Le palais communal de Viterbe a été restauré sous le pontificat de Sixte IV; ses créneaux guelfes ont disparu; les fenêtres ogivales se sont transformées en croisées classiques. En dépit de ces altérations, le monument a gardé une allure noble et fière. De la place, par le *portone* ouvert, on aperçoit la campagne qui verdit sous le ciel bleu. J'ai toujours éprouvé un ravissement en franchissant la

voûte, par une belle matinée. On débouche sous un portique qui forme le fond d'une cour de moyenne grandeur, délicieuse de vétusté et d'abandon. A droite, un grand mur, tapissé à sa base d'écussons héraldiques. L'horizon, en face, n'a pas de limites. Sur le ciel se détache une fontaine d'une incomparable légèreté. A n'en pas douter, dans ses eaux murmurantes, se cache la divinité tutélaire de Viterbe. Là règnent imperturbablement la paix et le silence, à deux pas de la place où, en l'an de grâce 1281, nobles et vilains se livrèrent un des plus furieux combats dont les annales des municipes italiens aient gardé la mémoire. Que dire des anciens appartemens du podestat, à l'étage supérieur? J'ai vainement cherché la salle d'Hercule, où se tenaient les assemblées. Dans les pièces aménagées pour l'administration actuelle, on ne retrouve que le souvenir des timides conseillers qui, naguère encore, régissaient la ville, sous l'œil vigilant et jaloux des légats. En bas, on a installé le musée civique, musée de province, et d'une province qui n'a créé aucune grande école d'art. Dans le local qui lui est affecté, c'est un pêle-mêle d'objets disparates, au milieu desquels on est heureux de découvrir une *Pietà* dont il faut, selon Vasari, attribuer l'invention à Michel-Ange et l'exécution à Sebastiano del Piombo. Singulière collaboration, née du désir de disputer à Raphaël la prééminence parmi les peintres, qui a engendré un chef-d'œuvre, autant que les dégradations permettent d'en juger.

Construit à la même époque, sur l'emplacement de l'ancienne forteresse, le palais épiscopal est né d'une pensée politique. Viterbe était trop voisine de Rome pour ne pas sentir le contre-coup des agitations dont l'ancienne capitale du monde ne cessait d'être le théâtre. Plusieurs papes, à cette époque tumultueuse, avaient paru ou séjourné à Viterbe. L'empereur Henri V y avait amené prisonnier Pascal III. Adrien V, un pape anglais et même le seul pape anglais, s'y était réfugié pour échapper aux embûches de Frédéric Barberousse; Innocent III y avait tenu un concile contre les hérétiques. Entre temps, Viterbe avait donné asile à un antipape. Plus tard, en mai 1257, Alexandre IV, chassé du palais de Latran par les gibelins de Rome, s'était transporté à Viterbe, avec sa cour et le gouvernement pontifical. Un vrai coup de fortune pour la ville, car, si la papauté avait alors des pieds d'argile, c'était, malgré tout, un colosse qui tenait le monde entier embrassé dans son étreinte spirituelle et qui

disputait aux empereurs le sceptre de la domination politique. A la suite du pontife suprême et des cardinaux, une nuée de prélats, de camériers, de fonctionnaires, d'officiers, de clercs, s'abattit sur la nouvelle capitale de la chrétienté. La valeur des loyers doubla; le prix des denrées éprouva une ascension égale. Devant cette manne providentielle, les esprits se pacifièrent comme par enchantement. Alexandre IV mourut; son successeur fut élu à Viterbe sans contestations : il prit le nom d'Urbain IV ; ce fils d'un savetier de Troyes alla mourir à Pérouse; mais, après lui, Clément IV, un autre Français, ramena la cour à Viterbe. Il y descendit dans un palais tout neuf que les bourgeois avaient édifié pour procurer au chef de l'Église une résidence digne de lui. Ce palais confinait à la cathédrale. Il sert aujourd'hui de demeure à l'évêque.

Quand on a franchi le pont d'origine étrusque dont il a été parlé plus haut, on laisse à main droite une vieille maison fleurdelysée, — probablement celle où naquit Paul III, Farnèse, — et on aborde, presque aussitôt, une place silencieuse, empreinte à un haut degré du caractère propre au moyen âge. D'un côté, paraît l'église métropolitaine, flanquée de son campanile toscan, rayé noir et blanc, vieil édifice remanié où le style primitif n'est plus représenté que par la double rangée de colonnes qui accompagnent la nef principale.

Deux papes y furent enterrés. La tombe d'Alexandre IV a disparu ; celle de Jean XXI est moderne. Jean XXI était Portugais ; le duc de Saldanha, ambassadeur du Roi Très Fidèle, entreprit d'élever un monument à sa mémoire : le sépulcre ne se fait remarquer que par un mépris souverain des règles les plus élémentaires de l'esthétique. Le souvenir d'un autre pape s'attache à la cathédrale. C'est, en effet, sous ses voûtes que Clément IV fulmina l'excommunication contre Conradin, au moment où ce jeune prince, transgressant les avis d'une mère inspirée, descendit en Italie pour disputer à Charles d'Anjou l'empire si longtemps détenu par les Hohenstaufen, ses ancêtres. Clément IV, le plus grand des papes que la France ait donnés à l'Église, siégeait sur un trône élevé, une torche allumée dans la main. Autour de lui se pressaient les cardinaux, tous les prélats et les clercs de la Curie. On donna lecture de la bulle latine dirigée contre Conradin et ses adhérens. Tout à coup, le pape se dressa sur ses pieds ; jetant par terre la torche qu'il tenait à la main, il s'écria

d'une voix tonnante : « Qu'ils soient excommuniés ! » Les clercs, imitant le geste du pontife, répétèrent : « Qu'ils soient excommuniés ! » Les chroniqueurs ajoutent que le peuple, saisi de terreur, s'écoula lentement.

Ces papes redoutables habitaient le palais voisin de la cathédrale. On y accède par un escalier conduisant à une loggia formée d'arcades aux colonnes élégantes, à l'entablement rehaussé d'écussons et de sculptures gothiques. C'est de là que les pontifes donnaient au peuple assemblé la bénédiction apostolique, après les cérémonies solennelles. Au travers des restaurations successives, on cherche en vain les anciens appartemens pontificaux. Une salle a survécu, sorte de hall gigantesque, austère, éclairé par deux rangées de fenêtres superposées. Elle est couverte par un toit fait de grosses poutres qui sont restées apparentes. Dans le sol, on discerne des trous réguliers ; ces trous ont leur histoire, comme la salle elle-même.

Clément IV venait de mourir. Or, depuis 1039, l'élection pontificale appartenait de droit aux cardinaux. Cette fois, onze Italiens et treize étrangers se trouvaient en présence. Aucune règle ne leur était imposée ; ils délibéraient et votaient selon leur bon plaisir. Les premières conférences firent prévoir qu'on parviendrait difficilement à s'entendre ; de fait, des mois s'écoulèrent sans qu'on eût seulement incliné vers un accord. Scandalisé de cette inertie, le podestat de Viterbe menace de prendre des mesures coercitives contre les cardinaux : il est excommunié. Cependant la chrétienté commence à s'émouvoir. Saint Bonaventure conseille d'enfermer les électeurs jusqu'à ce qu'ils aient décidé du sort de l'Église. L'avis est adopté et, certain jour, les cardinaux, saisis chez eux, sont enfermés dans la grande salle du palais pontifical. Les victimes ne se font pas faute de protester, comme on peut l'imaginer, sans que leurs monitoires courroucés produisent, cette fois, la moindre impression. Les prisonniers doivent faire contre fortune bon cœur. Dans la salle immense, un camp pittoresque se dresse ; les trous dont le sol est percé marquent l'endroit où furent plantés les piquets des tentes cardinalices. Mais, tout reclus qu'ils sont, ces vieillards demeurent inébranlables. On rationne leur nourriture : c'est en vain. Sous forme de plaisanterie, le cardinal-évêque de Porto dit un jour à ses collègues : « Enlevons le toit qui empêche le Saint-Esprit de descendre en nous ! » Le mot parvient aux oreilles des

magistrats, qui ordonnent incontinent que la grande salle soit découverte, laissant les princes de l'Église exposés à tous les caprices du temps. Peine perdue! Les hommes de ce temps ne se bornaient pas, comme ceux du nôtre, aux vaines protestations; leurs actes s'élevaient à la hauteur de leurs menaces. Seul l'évêque d'Ostie, malade, se résigne à sortir de la prison commune. Ses collègues exigent qu'il renonce préalablement à son droit de suffrage. Cette formalité accomplie, le collège écrit une lettre à la commune pour solliciter le libre passage. On peut consulter, dans les archives municipales, ce singulier document, daté du 8 juin 1270, *in palatio discooperto* (sic) *episcopatus viterbiensis*. Les brigues n'en continuèrent pas moins, cependant que les foudres spirituelles pleuvaient sur la ville. Elles prirent enfin un caractère si atroce que le peuple se sentit frémir d'une crainte superstitieuse et que les magistrats découragés promirent aux électeurs qu'ils jouiraient dorénavant de leur pleine indépendance.

Sur ces entrefaites, arrivaient à Viterbe les débris de la croisade commandée par Louis IX. Philippe, surnommé plus tard le Hardi, et son oncle, Charles d'Anjou, ramenaient le corps du pieux monarque, mort en terre d'Afrique. Ni les exhortations du roi de France, ni les démarches de Charles ne parvinrent à triompher de l'obstination des cardinaux. Les princes partirent sans avoir rien obtenu. L'évêque suburbicaire d'Ostie, on l'a vu, s'était éloigné; le cardinal Peronti était mort; l'évêque de Porto ne prenait plus part aux conférences. Lassés, mais non pas convaincus, les électeurs se résignèrent finalement à adopter un moyen terme. Ils chargèrent une commission de six d'entre eux de désigner le pape, s'engageant au préalable à ratifier la décision prise, quelle qu'elle fût. Le choix tomba sur un simple archidiacre, Tebaldo Visconti, qui se trouvait en Terre sainte. Averti de l'élection, l'intéressé refusait d'en croire ses oreilles. Il prit le nom de Grégoire IX.

Frappé du scandale causé par des débats auxquels il n'avait pas pris part, le nouveau pape résolut de prévenir le retour d'une semblable calamité. La constitution *Ubi periculum*, instituait les *novemdiales*, prescrivait la clôture, réglait la réduction progressive des alimens servis aux cardinaux en temps d'élection. C'était sanctionner les principales mesures suggérées aux magistrats de Viterbe par des circonstances exceptionnelles. On est

donc amené à constater que c'est de l'initiative de ces magistrats qu'est sortie l'institution du « conclave. » Les cardinaux ne souscrivirent pas sans peine à une innovation qui avait pour effet de limiter la souveraineté du collège, *sede vacante*. La bulle pontificale fut plus d'une fois violée dans la suite : les règles qu'elle posait n'en devaient pas moins passer avec le temps dans la pratique et constituer la base de la législation qui a prévalu, en ce qui concerne l'élection des papes.

L'église de San Francesco, construite, à l'autre bout de la ville, sur l'emplacement d'un ancien château lombard, renferme des tombeaux où triomphe l'art des mosaïstes du moyen âge. Ces maîtres avaient trouvé des formes admirables pour embellir la sépulture chrétienne, sans altérer son caractère traditionnel. Ces figures de morts qui reposent, les mains jointes, sur un sarcophage et sous un dais gothique, respirent la paix que l'Église promet à ceux qui ont vécu sous sa loi ou qui, à l'heure suprême, se sont réconciliés avec elle. Au pécheur, même au criminel converti, elle ne refuse pas l'absolution, témoin ce Pietro di Vico dont le sépulcre se trouve dans le transept. Ce fut, tandis qu'il vivait, un gibelin militant, grand usurpateur de biens ecclésiastiques, partant chargé d'innombrables censures. Il mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Tagliacozzo. Il prétendit, à son lit de mort, que l'éclat de son repentir ternît, s'il était possible, celui de ses crimes. Dans son testament, il ordonna, — tant sa conscience était bourrelée de remords et son âme harcelée par la crainte des flammes éternelles, — que son cadavre serait écartelé et partagé en sept morceaux, en souvenir des sept péchés mortels qu'il avait commis avec excès.

Non loin de ce féodal féroce, repose le pape qui le poursuivit de ses foudres, ce Clément IV qui réduisit à néant les espérances de l'infortuné Conradin.

Au jugement des gens de Viterbe, Clément IV était mort en odeur de sainteté. Le souvenir des victoires remportées sous ses auspices faisait impression sur les esprits ; les vertus du pontife avaient touché les cœurs. Pour lui obéir, on l'avait enterré à Santa Maria de Gradi, l'église des dominicains. Bientôt le bruit se répandit que son tombeau opérait des miracles. La foule y accourut ; c'était pour l'église un gage assuré de célébrité, une promesse de gains inattendus. Les chanoines de la cathédrale tressaillirent

de jalousie ; soutenus par leurs paroissiens, ils osèrent réclamer la dépouille du pape défunt. Afin de couper court à de regrettables contestations, les cardinaux réunis en conclave ordonnèrent que le cercueil serait provisoirement déposé dans une église neutre. Le chapitre métropolitain était trop pénétré de l'injustice de ses prétentions pour se contenter de cette demi-victoire. Un beau jour, on apprit que le cercueil avait émigré à la cathédrale. Il fallut trois jugemens du nouveau pape pour faire courber la tête aux chanoines et, lorsqu'on voulut exécuter l'arrêt, toutes les dévotes du quartier se mobilisèrent : la menace de l'excommunication eut seule raison de ces forcenées qui prétendaient à tout prix garder leur saint. Cela se passait en 1275. Clément IV dormit en repos l'espace d'environ cinq cents ans. Mais il était écrit que ses cendres seraient en butte à d'éternelles agitations. On entreprit, en 1738, la restauration de l'église de Gradi. Le tombeau fut transporté à San Domenico, où les soldats de Berthier, envoyés pour révolutionner Viterbe, le dégradèrent sans pitié, à ce point qu'en 1840, le comte Septime de la Tour-Maubourg, ambassadeur de Louis-Philippe près le Saint-Siège, entreprit de réparer les injures infligées par des Français au plus illustre des papes français. Nouvel exode en 1874. L'autorité royale avait ordonné que le tombeau serait transféré à San Francesco, transformé en panthéon municipal ; mais il arriva sur ces entrefaites que des mains sacrilèges violèrent la sépulture et profanèrent les cendres du pontife. Ce fut un scandale ; en vue de calmer les esprits, San Francesco fut alors rendu au culte et le tombeau de Clément IV y fut transporté le 29 juillet 1885. Ce monument funéraire aurait dû pourtant, plus qu'aucun autre, inspirer tous les respects. Il était, en effet, l'ouvrage d'un sculpteur dont la réputation avait franchi les limites de la péninsule, Pietro di Oderisio ; il suffit d'ajouter que l'abbaye de Westminster renferme deux tombeaux exécutés sous sa direction. Le mausolée de Clément IV était encore intact quand Papebroch en fit un dessin qui a été conservé ; d'après ce croquis grossier, mais fidèle, on peut se convaincre que la restauration due à l'initiative du comte de la Tour-Maubourg a été conduite non sans scrupule. Tout porte également à croire que la sépulture de Pietro di Vico est du ciseau d'Oderisio.

Adrien V appartient à la famille des papes éphémères : il ne régna que trente-neuf jours ; mais, comme il mourut à Viterbe,

on lui érigea un tombeau dans l'église de San Francesco. Le pontife, les mains jointes, repose pacifiquement sous un tabernacle soutenu par de légères colonnes torses. La clarté des divisions architectoniques, la richesse sans emphase des ornemens de sculpture et des mosaïques, décèle la main d'un maître. C'est, en effet, à un des grands artistes de Rome qu'est dû ce monument. Son nom est Vassalletto; son chef-d'œuvre, le cloître de Saint-Jean-de-Latran. La paix de la tombe et la paix du couvent : telles étaient les sources auxquelles les hommes du moyen âge puisaient leurs plus belles inspirations. Ils excellaient à produire des œuvres sentimentales dans un cadre déterminé. Par des moyens fort simples, ils parviennent à triompher le plus souvent de la virtuosité plus savante, quelquefois même plus originale et plus personnelle, de leurs successeurs.

Tandis que j'errais par les rues de Viterbe, bien d'autres églises m'ont arrêté un instant; mais l'Italie est si riche en édifices de ce genre qu'à vouloir les connaître tous, on s'exposerait à ne se souvenir bientôt d'aucun. Le petit sanctuaire de San Silvestro, quelque banal qu'il soit, mérite cependant qu'on fasse une exception en sa faveur, en raison de la tragédie dont il fut témoin.

Parmi les seigneurs qui avaient suivi Charles d'Anjou à la conquête du royaume de Naples, du « Royaume, » comme on disait alors en Italie, se trouvaient Guy et Simon de Montfort, fils de ce comte de Leicester, vaincu à Evesham, tué au moment où il rendait son épée et exposé, après sa mort, aux plus sanglans outrages. Or, dans la suite du roi de France, revenant de Tunis, on voyait Henri de Cornouailles, petit-fils de Jean sans Terre et neveu d'Henri III, roi d'Angleterre. Les Montfort n'apprirent pas sans une poignante émotion l'arrivée de ce jeune prince à Viterbe. Ils y accoururent aussitôt, brûlant de venger dans le sang d'un Plantagenet le traitement sauvage infligé à leur père. En bon croisé, Cornouailles s'était rendu un matin à l'église de San Silvestro pour y entendre la messe, quand tout à coup un cliquetis d'armes et une clameur menaçante le firent tressaillir. Par un mouvement instinctif, il courut vers l'autel, cherchant un refuge auprès de l'officiant. Guy et Simon de Montfort s'étaient précipités sur ses pas; un coup de hache lui trancha la main accrochée à l'autel; il tomba percé de nombreuses blessures. Des deux desservans qui avaient tenté de le protéger, l'un fut tué sur place, l'autre mortellement blessé. Les meurtriers étaient

déjà à cheval quand un des complices de cet assassinat fit à Guy de Montfort cette étrange question : « Qu'avez-vous fait, monseigneur? — Tu le vois, je me suis vengé. — Avez-vous donc oublié, poursuivit l'autre, que votre père a été ignominieusement traîné par les cheveux à travers le camp anglais, après avoir reçu le coup fatal? » A ce souvenir, Guy est saisi d'un nouvel accès de fureur. Il rentre dans l'église comme un ouragan et, saisissant le cadavre du Plantagenet par les cheveux, il le traîne hors du saint lieu en l'insultant; puis, remontant lestement en selle, il s'enfuit à bride abattue. Ce crime, commis de sang-froid presque sous les yeux du roi de France, exigeait une punition exemplaire. Les cardinaux fulminèrent l'excommunication contre les coupables. A Charles d'Anjou incombait le devoir de laver l'injure infligée à la couronne d'Angleterre, car il représentait dans l'espèce le bras séculier. Mais, comme les Montfort comptaient parmi ses fidèles, le frère de saint Louis se contenta de confisquer leurs biens — à son profit. Grégoire IX voulut se montrer meilleur justicier. Il était à peine assis sur le trône pontifical qu'il mit Guy de Montfort hors la loi. Simon était mort peu de temps après l'assassinat du prince anglais.

Voilà de farouches souvenirs attachés aux principaux monumens de Viterbe. La place de la Rocca rappelle une époque moins troublée. La forteresse fut construite par le cardinal Albornoz, après qu'il eut vaincu et fait prisonnier Giovanni de Vico, le plus ambitieux des tyranneaux de Viterbe. La Rocca avait pour mission de tenir en respect un peuple indocile et de décourager les desseins des grands. Détruite, puis rebâtie, elle ne fut achevée que par Paul III. Sous l'administration des légats, les esprits s'apaisèrent insensiblement. Il y a beaux jours que la Rocca a perdu, avec ses créneaux et ses fossés, sa physionomie de forteresse; elle est tombée au rang de simple caserne. Il lui faut ses hautes murailles et l'écusson fleurdelysé des Farnèse pour attester qu'elle est de date ancienne et de noble origine. Elle n'en communique pas moins quelque caractère à la vaste place sur laquelle s'élève le monumental autant que médiocre hôtel Grandori.

Une fontaine, construite sur les dessins de Vignola, agrémente la place. Aussi bien Viterbe s'intitule-t-elle la « ville des belles fontaines. » Les Italiens ont de tout temps été passionnés pour

les eaux. Leurs ancêtres divinisaient les sources; ils construisaient des bains publics d'une rare magnificence et des aqueducs pour alimenter leurs thermes; afin de rafraîchir la villa d'un César, ou même d'un simple sénateur, on détournait une rivière. Le luxe des fontaines est encore répandu dans toute l'Italie. Les villas de la Renaissance ont été pourvues, bien avant Versailles, de cascades artificielles, de châteaux d'eau, de monstres vomissant des torrens avec fracas. Le nom des plus grands artistes est attaché à ces créations charmantes. Pérouse montre avec orgueil sa fontaine de Niccola Pisano, si gracieusement étagée; Sienne a Fontebranda que Dante a célébrée dans ses vers. A Rome, on trouve trois variétés du genre pittoresque aux places Navona, du Triton et de Trevi, populaires parmi les touristes. Dans les vieilles fontaines de Viterbe, M. Pinzi a démêlé une ressemblance frappante avec celles de Berne. Il retrouve dans leur structure l'influence indéniable du goût septentrional, de la tradition lombarde. Originale assurément, la *Fontana Grande*, dans son style composite du XIIIe siècle; encore davantage, la fontaine de *Pianoscarano*, avec son cippe hexagone, sa pyramide tronquée, ses colonnettes et ses lions. Dans les chaudes après-midi estivales, les gens de Viterbe aiment à se grouper autour de ces frais bassins. Le soir, le murmure des eaux qu'on ne voit pas jette une note mélancolique dans les rues désertes.

Les fontaines répandent ainsi leur note poétique au milieu des palais délabrés, des tours revêches, des églises solitaires; mais, filles elles-mêmes du moyen âge, restaurées, non gâtées par des mains respectueuses, elles adoucissent, sans l'altérer, le caractère original qui fait de Viterbe une ville à part. Le XIIe et le XIIIe siècles y respirent aussi librement qu'à Sienne le XIVe et le XVe. On chercherait en vain ici les palais romantiques, les musées débordant de précieuses dépouilles, les églises chargées des trésors que l'art, en sa jeunesse, est capable d'enfanter. A Viterbe, l'art ne s'est jamais épanoui en manifestations enthousiastes. Les sculpteurs et les peintres n'ont prêté qu'exceptionnellement leur concours aux architectes et aux ingénieurs, qu'il s'agît d'édifices publics ou privés, civils ou religieux. Il se peut que l'exclusion des arts destinés au seul agrément des yeux ou à la satisfaction des sens soit un fruit de l'incessant besoin d'action qui tourmentait les compatriotes de Capocci. Comment oublier, cependant, que Viterbe atteignit l'apogée de sa grandeur

vers 1250, c'est-à-dire à une époque où les arts plastiques n'avaient pas encore brisé les vieilles formules? L'éloignement définitif de la cour des papes eut pour conséquence d'arrêter tout net l'essor illustré par l'édification des palais de la commune et des pontifes. L'ère des tyrans ne fut pas, comme ailleurs, propice au progrès des arts de la paix, pas plus que le gouvernement paternel des légats. Si nulle école de peinture ne surgit, comme à Pérouse, à Sienne et dans le Nord de la péninsule, c'est apparemment que la terre de Viterbe était impropre à la culture de plantes délicates. Ne le regrettons pas trop, puisque c'est à cette circonstance que nous devons de retrouver les œuvres du passé, sinon dans leur intégrité primitive, vierges au moins de ces greffes qui, sous prétexte de communiquer une nouvelle sève aux anciennes souches, les abâtardissent à tout jamais. Viterbe est parvenu jusqu'au xxe siècle ainsi qu'une relique du haut moyen âge, de ce temps où l'insécurité journalière tendait le tempérament et le goût des hommes vers les œuvres mâles et fortes : c'est avec cette physionomie virile, un peu austère, qu'elle se présente à nos yeux. Ce sont ces traits rares qui la rendent chère aux voyageurs épris des œuvres originales, dans lesquelles les mœurs et les idées d'une époque se reflètent comme dans un miroir.

Le moyen âge est par excellence l'époque des contrastes frappans : Viterbe en fournit l'exemple. Au milieu des agitations quotidiennes, presque au lendemain du siège conduit par Frédéric II, parut une figure angélique qui semble planer encore aujourd'hui sur la rude cité. De bonne heure, la légende s'empara de la vie de sainte Rose. Selon la tradition, vivante encore parmi le peuple, elle naquit dans la classe la plus humble. Elle s'y distingua, dès ses plus tendres années, par une piété singulière, ardente aux privations et aux pénitences, enflammée de charité pour les déshérités de ce monde. Les documens authentiques ne contredisent pas, loin de là, les témoignages parlés. Il est établi que, peu de temps après la mort de Rose, la ville tout entière, bien que partagée en factions ennemies, avec son évêque, son clergé, son conseil communal, ses magistrats, adressa une supplique au pape, en vue de faire admettre la jeune fille au nombre des saints. On alléguait ses vertus et les prodiges opérés autour de sa tombe. Alexandre IV ne pouvait rompre avec les règles essentielles de la procédure ; vou-

lant donner au peuple de Viterbe une marque de sa bienveillance, il ordonna qu'on ouvrît une enquête. La bulle pontificale qui relate ces détails est parvenue jusqu'à nous; elle porte la date du 25 novembre 1252. Rose ne prit officiellement son rang dans le calendrier qu'en 1457; cependant, contrairement aux usages, aucune cérémonie de canonisation n'eut lieu à cette date. On considéra vraisemblablement que la décision du Saint-Siège se bornait à sanctionner une situation acquise. On sait, en effet, de source certaine, que le peuple de Viterbe rendait, depuis le XIIIe siècle, un culte public à sa compatriote; l'Église avait donc longtemps toléré une irrégularité excusable à ses yeux.

Tout porte à croire que Rose mourut en 1252, probablement au mois de mars. La bulle d'Alexandre IV spécifie qu'elle échappa aux pièges et aux séductions de ce monde, — ce qui donne une triste idée des mœurs du temps, — car Rose n'avait pas accompli sa quinzième année, quand elle rendit son âme à Dieu, et son innocence était considérée comme une exception rare! Sa douceur éclata, ainsi qu'un miracle, au milieu des hommes farouches qui étaient ses concitoyens. Aussi sa mémoire est-elle restée populaire dans la contrée. Bien que l'église placée sous son invocation soit désolante de banalité, le tombeau de la sainte suffit pour y attirer, en longues processions, les bonnes gens du voisinage, surtout aux jours de liesse. Pour honorer Rose, la municipalité organise chaque année des fêtes qui trouvent leur plus éclatante expression dans le transport de la *macchina* triomphale.

Comme les vieilles familles, les villes qui se réclament d'un long passé mettent leur amour-propre à tenir un registre exact de tous les faits qui les touchent de près ou de loin. A ce titre, la *macchina* méritait d'avoir son histoire et même sa chronique. Il y a quelque deux cents ans, la peste sévissait à Viterbe; dans ses angoisses, le peuple implora le secours de sa protectrice, et il sembla que cette prière fût exaucée, car le fléau diminua aussitôt, puis disparut. On décida, pour perpétuer le souvenir de cet événement, qu'une procession solennelle traverserait une fois l'an les rues de la ville sauvée miraculeusement de la contagion. Pour la première fois, en 1664, autorités, garnison, corporations religieuses, aristocratie, peuple, toute la ville, en un mot, suivit la *macchina*, sur le faîte de laquelle trônait la sainte. Les dessins qui ont été conservés attestent que la machine était

alors de modestes proportions ; elle ne dépassait pas six mètres, mais elle était déjà éclairée *a giorno* par des cierges nombreux, et le transport s'effectuait à dos d'hommes. Chaque année la vit grandir, en quelque façon ; l'émulation, si naturelle aux gens de Viterbe, contribuait à sa rapide transformation. Aux nobles et aux bourgeois revenait alternativement le soin d'organiser la fête ; c'était à qui lui assurerait le plus d'éclat. Ainsi la *macchina* devint, à chaque anniversaire, plus imposante. C'est à présent une géante qui atteint une taille de dix-huit mètres ; sa tête s'élève orgueilleusement au-dessus des maisons de la ville.

A mesure qu'elle grandissait, il devenait plus ardu d'en assurer le transport à travers les rues inégales. Aussi, bien que les porteurs eussent acquis déjà par une longue pratique l'expérience requise, de graves accidens attristèrent-ils plus d'une fois la procession. En 1801, une panique se produisit et quarante personnes furent écrasées. Ce fut un deuil public ; les fêtes furent suspendues pendant deux ans. Quand les magistrats autorisèrent la procession, en 1804, ils mirent pour condition que les mineurs conventuels auraient seuls la faculté d'y prendre part. En 1814, ce fut la *macchina* elle-même qui tomba avec un fracas épouvantable. Le même accident s'étant reproduit en 1820, on imagina de munir la charpente de pieds sur lesquels la machine pourrait se reposer, le cas échéant.

Aujourd'hui la *macchina* pèse trois mille kilogrammes et il faut soixante hommes pour la soutenir. Ces hommes d'élite forment un corps fermé sous le nom de *facchini di Santa Rosa*. On se dispute, dans les familles populaires, l'honneur de compter un membre au nombre de ces porteurs. Comme la plus légère imprudence pourrait amener une catastrophe, la municipalité fait garder les *facchini* à vue pendant toute la journée du 3 septembre, de peur qu'ils ne s'enivrent. A l'*Angelus*, on les conduit à la Porte romaine d'où part le cortège. La *macchina* est cachée sous un voile : on la découvre, on allume les bougies. Puis les soixante porteurs se glissent sans bruit sous les madriers. Chacun prend la place qui lui est assignée. On peut les voir, à ce moment, les jambes écartées, le dos courbé, disposés en files profondes. Les plus grands sont placés en avant, car la première partie du parcours forme une descente. A un signal donné, tous, d'un mouvement lent, régulier, harmonieux, redressent l'échine. Il y a un instant d'indicible émotion qui saisit à la

gorge jusqu'aux habitués. La masse lumineuse, soulevée par ces fortes épaules, oscille une minute sur sa base mobile, puis graduellement, elle reprend son assiette. Aussitôt, on se met en marche.

Le cortège, parti de la Porte romaine, s'arrête plusieurs fois, avant d'atteindre la place de Santa Rosa. C'est un parcours d'environ un kilomètre. La place du Plébiscite est à peu près à moitié chemin entre les deux points extrêmes.

Il existe au palais de la Commune une fenêtre, une seule, d'où le regard enfile la via Cavour par laquelle la *macchina* doit passer. C'est le meilleur des postes d'observation. Le syndic de Viterbe m'ayant invité à passer la soirée chez lui, c'est là que je me trouvai, le 3 septembre dernier, avec mes compagnons de voyage et quelques Romains de distinction, parmi lesquels je me permettrai de citer la princesse Ruspoli et ses charmantes filles. La nuit était tombée. La place, au-dessous de nous, regorgeait de curieux. Tout à coup le *campanone*, — le bourdon de Viterbe, — fit entendre sa note grave, marquant ainsi que le cortège avait quitté la Porte romaine. Dès lors, nos lorgnettes ne quittent plus la via Cavour. Peu de temps après, en effet, les maisons du fond s'éclairent violemment : c'est la *macchina* qui annonce son approche par cette lueur révélatrice. La lueur augmente rapidement d'intensité ; puis, dans le lointain surgit une masse de feu, plus haute que les maisons environnantes. L'effet est inattendu, grandiose, saisissant ; un long murmure salue cette flamboyante apparition. Supposez le clocher de la Trinité à Paris, détaché de sa base ordinaire qui est l'église, et illuminé du haut en bas, descendant la rue des Martyrs, comme mû par un ressort invisible. Tel est le spectacle que j'avais sous les yeux.

En haut de la via Cavour, le cortège fait une courte halte. Nous en profitons pour examiner la *macchina* à l'aide de nos lorgnettes ; ses lignes architectoniques sont marquées par les feux, disposés avec un art consommé. Un de mes voisins m'explique qu'elle était autrefois éclairée par des lampions, mais il suffisait de la brise la plus légère pour en éteindre quelques-uns. En vue de parer à cet inconvénient, on a tour à tour essayé des lampes, des feux de bengale, de l'électricité. Les expériences échouèrent piteusement les unes après les autres. La lumière électrique produisit les effets les plus bizarres : on y renonça.

Cette fois, on a fait usage de *lampadari*, c'est-à-dire de bougies protégées par des verres. C'est une vraie trouvaille; jamais, de l'avis unanime des personnes qui m'entourent, la *macchina* n'a paru aussi belle. Il est juste, d'ailleurs, de reconnaître qu'elle a été construite avec un goût parfait. Il y a longtemps que l'on a condamné le genre baroque, jadis en honneur. Un certain Angelo Papini (son nom a été soigneusement conservé) est l'inventeur du style qui a prévalu; c'est encore un membre de cette famille qui a dessiné le modèle de la *macchina* de 1900.

Tandis que je recueille ces renseignemens, le cortège a repris sa marche. La *macchina* grandit maintenant à vue d'œil. Elle s'avance précédée et suivie de carabiniers chargés de maintenir la foule à distance. Les colonnes, les frises, les frontons qui décorent l'édifice ambulant apparaissent tour à tour; la statue irradiée de la sainte resplendit dans une auréole de feu. C'est merveille de voir la géante avancer avec ce léger balancement rythmique propre aux *contadine* romaines portant un fardeau sur la tête. Voici les *facchini* tout de blanc vêtus; on distingue aisément la première file, qui se meut avec une régularité en quelque manière automatique. Ils ont les bras croisés sur les épaules. A leur démarche, à la façon de lancer les jambes en avant, on devine qu'ils ont à supporter un poids énorme. Arrivés au milieu de la place du Plébiscite, ils s'arrêtent une seconde fois, tandis que des acclamations enthousiastes éclatent de tous côtés. Le peuple de Viterbe est justement fier du tour de force que ses enfans accomplissent chaque année depuis plusieurs siècles. Quant aux gens des environs, ils ne se lassent pas d'assister à un spectacle qui, à leurs yeux, tient tant soit peu du prodige.

A peine les *facchini* ont-ils repris position, qu'ils exécutent sur place une évolution savante. Le chemin qu'ils ont désormais à parcourir ne cessant de monter, il convient que les plus petits d'entre eux occupent les premiers rangs. La *macchina* reprend triomphalement sa marche : elle s'engouffre dans le *corso*. Quittant furtivement le palais communal, nous nous lançons à sa poursuite, au milieu du flot de populaire que contient la phalange serrée des carabiniers royaux. Nous la rejoignons au moment où, atteignant la *salita de Santa Rosa*, les porteurs font une nouvelle pause, — la dernière.

Le trajet qui reste à effectuer est assez court, une centaine

de mètres, mais par une montée fort raide. Et c'est alors un spectacle émouvant, vraiment inoubliable. Les *facchini* abordent la pente au pas accéléré; la foule a quelque peine à les suivre. Et l'édifice en feu semble emporté par un tourbillon, dans un balancement plus court, plus haletant, si j'ose dire. Il se précipite vers une sorte d'apothéose. Cette course, qui paraît folle au premier abord, est pourtant nécessaire. C'est un coup de collier, l'effort final : il faut le fournir d'enthousiasme, sans réflexion. Si l'on s'arrêtait, fût-ce une seconde, qui sait si l'on pourrait repartir et atteindre le but? Par instans, le fardeau devient pour quelques-uns des porteurs littéralement écrasant, dépassant de loin les cinquante kilogrammes qui reviendraient équitablement à chacun. Seuls des corps robustes, dispos, entraînés sont capables de résister à l'accablement produit par l'effort continu qu'il faut donner pour affronter une pareille ascension avec un pareil fardeau. Sans une confiance illimitée, aveugle, en soi-même, il n'y aurait pas de salut.

Quand nous arrivons sur la place de Santa Rosa, la *macchina* repose paisiblement sur ses pieds et le peuple l'entoure avec une affectueuse admiration. Les porteurs ont déjà disparu, entraînés par leurs amis. Ils vont se dédommager de l'abstinence à laquelle on les a soumis vingt-quatre heures durant. S'ils donnent quelques accolades de trop aux *fiaschi* des crus d'alentour, personne ne leur en saura mauvais gré. Dans les chants que j'entends longtemps après avoir regagné mon gîte, j'éprouve quelque plaisir à retrouver de mâles voix, peut-être celles des braves gaillards qui ont porté sur leurs épaules la *macchina* triomphale.

F. DE NAVENNE.

LE
MÉCANISME DE LA VIE MODERNE

LE THÉATRE

II [1]

LA MISE EN SCÈNE ET LES ARTISTES

I

Le théâtre a ceci de supérieur aux autres genres littéraires ou artistiques, qu'il occupe et conquiert à la fois l'esprit et les sens; il a ceci d'inférieur, qu'il est contraint, pour agir sur la masse à qui il s'adresse, de lui peindre, en les outrant suivant les besoins d'un moule conventionnel, des sentimens et des mœurs dont le propre est de changer sans cesse. Si les chefs-d'œuvre scéniques du passé ont beaucoup plus de lecteurs que d'auditeurs, s'ils sont plus imprimés que joués, c'est qu'en eux la « forme, » la « pièce de théâtre » est morte, et qu'il y demeure seulement les idées et le style qui remuent l'âme de tous les temps. C'est un vin qui ne pétille plus, qui ne grise plus, mais qui conserve son délicat arome.

Si toutefois le succès de telle œuvre égale le désenchantement que cause sa reprise, et si la renommée durable d'une pièce ne dépend pas de son effet représentatif, dont la postérité fait abs-

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin.

traction, il n'est pas moins vrai que l'auteur dramatique toujours déserté de la foule est comme le général toujours battu et le diplomate toujours dupé; il est difficile d'admettre que ses qualités, pour grandes soient-elles, conviennent à son art. Il faut, afin d' « empoigner » le public, accepter la technique de cet art, compter, non sur l'effet *idéal*, parfait à la lecture dans un cerveau cultivé et plutôt amoindri par l'imperfection d'une nature peinte, mais bien sur la *mise en scène*, entendue dans son sens le plus large : à la fois matérialisation de l'idéal et idéalisation de la matière.

L'importance de la mise en scène vient de ce qu'ici les yeux sont aussi bons juges que la pensée; mais l'optique du théâtre n'est pas, à beaucoup près, celle de la vie. Une étude spéciale apprend à allier, dans les mouvemens et le jeu des acteurs, dans leur place par rapport les uns aux autres et par rapport au milieu où ils évoluent, la convention nécessaire avec la réalité nécessaire.

Il faut au théâtre des concessions indispensables de temps, de lieu et de distance; il a beau nous montrer des humbles et des malheureux, il ne peut rapetisser le décor à la taille d'une mansarde ou d'un bouge. La chambrette de l'ouvrière ou la hutte du chiffonnier demeurent, quoi qu'elles fassent, plus grandes dans un drame que le salon d'un ministre dans la vie réelle. Les décorateurs qui, pour faire fuir plus vite la perspective, utilisent l'inclinaison du plancher de la scène, ne sauraient laisser les acteurs prendre contact avec les toiles de fond, près desquelles ils sembleraient des marionnettes énormes dans un joujou d'enfant. Quelque violente que soit la tempête, les arbres de carton n'en restent pas moins immobiles. Depuis le lever jusqu'au baisser du rideau, l'auteur se trouve aux prises avec la logique inexorable du spectateur, heureusement tempérée par certaines habitudes. Aussi use-t-il de plus de précaution que d'audace.

Rien n'est moins « naturel » que le ton de voix élevé, sur lequel des personnages qui sont à deux mètres l'un de l'autre échangent des confidences. Si pourtant ils adoptaient le diapason des salons, au-delà du premier rang de l'orchestre on n'entendrait pas un mot de ce qu'ils se disent. Il y a bien de la « manière, » du procédé, des « ficelles, » dans l'interprétation du dialogue : deux interlocuteurs, dans la vie réelle, causeront pendant une heure sans bouger; au théâtre, durant un entretien un peu long,

ils changent souvent de place. La conversation ordinaire n'est pas toujours ininterrompue, elle languit; les phrases y sont souvent espacées; surtout, les répliques n'y mordent pas l'une sur l'autre, comme dans le langage scénique où les personnages comprennent avant qu'on ait parlé et disent, sans hésitation et avec une intelligence rare, des choses typiques et venues à point. L'aparté, le monologue, est fort théâtral et néanmoins conventionnel. On doit arriver à donner au public l'illusion que l'acteur « pense tout haut, » et se garder par conséquent de le faire monologuer devant le trou du souffleur.

Il est certain que les conditions scientifiques de la mise en scène n'admettent pas toutes les possibilités réelles, et la « pièce bien faite, » la « pièce théâtre, » que l'on accuse de sacrifier aux conventions surannées, n'est pas si usée qu'on le dit. Mais c'est justement parce que sans cesse elle se renouvelle par des innovations heureuses. L'unité de temps et de lieu fut autrefois un premier pas vers ce qu'on nomme aujourd'hui le « réalisme; » plus tard, il sembla meilleur de s'en affranchir pour approcher davantage de la vraisemblance. L'histoire de l'ordonnance théâtrale des pièces est pleine de cette lutte éternelle entre la réalité et la convention, qui cohabitent forcément sur les planches; entre les traditions que le succès consacre et les révolutions qui les détruisent, consacrées à leur tour par des succès nouveaux.

Cette œuvre, artificielle par essence, a pour constant objectif la poursuite du naturel. Ainsi ont disparu, depuis quarante ans, bien des passades et des gestes catalogués, un marcher spécial et sentant légèrement la charge. Les entrées et les sorties deviennent plus rationnelles, le placage des tirades se fait plus rare. Le besoin de faire tout converger vers la salle, pour que le spectateur entende, qu'il voie les jeux de physionomie et que l'acteur attrape le mot oublié, n'a pas empêché Sardou et Halévy de faire asseoir leurs personnages autour d'une table, dans un coin de la scène, et de les faire causer en se regardant; tandis qu'autrefois, alignés devant la rampe comme des musiciens ambulans, ils parlaient alternativement au public.

Il est au reste différentes sortes de mises en scène, ayant chacune leurs secrets et leurs exigences : celle de la comédie bourgeoise, celle du drame à grande figuration, celle du spectacle musical. A l'Opéra, la place et les mouvemens des chœurs sont motivés souvent par les accompagnemens de l'orchestre et

combinés avec eux. Avec les œuvres symphoniques d'aujourd'hui, où certains instrumens répondent à certaines voix, il faut rapprocher les voix de ces instrumens. La distance est telle, de la « cour » au « jardin, » qu'ils ne s'accorderaient pas s'ils étaient placés à l'extrémité opposée de la scène.

M. Gailhard établit minutieusement, par avance, les évolutions de ces masses sur du grand papier à dessin, dont un acte seul emploie vingt feuillets. Au-dessous des indications écrites est le « topo, » l'aspect des emplacemens occupés chaque fois par ce bataillon de choristes. Des croix rouges représentent les ténors, des ronds bleus figurent les sopranos, des étoiles noires signifient les basses, etc. Une fois les rôles appris et le plan arrêté, on exécute les manœuvres d'ensemble, avec les comparses et le ballet. Les décors sont à moitié posés, sans souci des « découvertes. » Un gros bâton à la main, le directeur tape à coups redoublés pour imposer silence : « Inclinez-vous devant le pontife; plus que ça; la main à l'épaule... » Le pontife est en complet gris, sous un vague dais de roses, lequel est porté par un monsieur coiffé d'un chapeau melon et par trois jeunes trottins. Un finale pathétique est interrompu par cette observation : « Messieurs les premiers ténors, je vous demanderai de chanter un peu plus piano, et vous, messieurs les basses, un peu plus *lourré*, marquez l'harmonie. » Les danseuses prennent-elles part à l'action, les unes en costume de ville, les autres en demi-maillot, leur chef hiérarchique surveille les pas, tandis que M. Gailhard s'attache aux attitudes, à la mimique du rôle : « Mesdemoiselles les premiers sujets, regardez la Reine; regardez bien, vous la voyez hésitante : va-t-elle donner le breuvage à Hercule?... Les têtes en avant... Regardez si le breuvage fait son effet... » — « Un, deux, trois, quatre, cinq, six, compte en même temps, à haute voix, le maître de ballet; allons! les coryphées, les mains en ailes, c'est si joli; les coudes en dedans... Vous laissez beaucoup trop de place vide, ne vous serrez pas tant. » Et, s'adressant à un groupe qui semble répéter avec nonchalance : « Il y en a qui ne ploient pas sur le cou-de-pied, je les ferai revenir seules demain. » La bacchanale touche à sa fin : « Buvez, mesdames qui sont là-bas couchées, achevez de vous griser. » — « Reprenez cinq mesures plus haut, » dit le baryton, qui s'éponge le front avec son mouchoir; et l'on recommence...

L'œuvre chantée est de toutes, pour un homme du métier, la

plus aisée à mettre en scène. Le dilettante est indulgent, sinon indifférent, au libretto; si les oreilles sont satisfaites, l'esprit débonnaire de l'auditeur prend son parti de toute espèce de fabulation. Dans les comédies, dans les drames, au contraire, la présentation, l'enchaînement des faits est très délicat. Il est des scènes dangereuses, cassantes comme du verre filé, où tout dépend de l'agencement des personnages. Le public ne se doute pas de la peine qu'il faut pour mettre au point une action qui lui paraît si naturelle. Pas une intonation, un geste, qui ne fasse partie d'un ensemble raisonné, qui n'ait été l'objet de longues discussions. La scène capitale de *Dora* semblait inacceptable aux répétitions, tant qu'on la joua debout, en allant de droite à gauche; elle ne marcha que lorsqu'on la fit commencer à gauche, pour finir sur le canapé de droite, près de la chambre à coucher de l'héroïne.

Et cependant M. Sardou est, de tous les auteurs, celui qui « voit » le mieux ses pièces par avance, en les composant. Lorsqu'il s'asseoit à la place du régisseur, il a dans sa tête la position exacte de chaque accessoire; il sait quand les acteurs s'assiéront et se lèveront; sa comédie est toute montée dans sa tête, il a pesé les moindres détails et, quelque grands que soient les artistes, il ne se gêne pas pour leur en imposer l'observance : « Non, non, non, madame, ce n'est pas là qu'il faut mettre le pied, c'est ici! »

Le comédien a du reste sa part de collaboration spontanée. Un instinct le guide, lorsqu'il s'interrompt tout à coup pour réclamer : « Je ne peux pas dire ça, c'est impossible; » ou bien : « Il me semble qu'il manque quelque chose. » On corrige ainsi aux répétitions; on ajoute ou l'on retranche, parce que l'action se précise, s'affirme, s'incarne. Ces événemens, ces dialogues imaginaires, ne le sont plus autant que dans le cabinet de l'écrivain. A être prononcés à haute voix, par des êtres animés, ils prennent un peu du relief de la vie. Parfois l'auteur lui-même, par une soudaine illumination, s'aperçoit au dernier moment que sa pièce est trop longue : « Coupons. » On taille; des scènes entières sautent dans la nuit; mais, le lendemain, on remarque que l'édifice entier est ébranlé par la secousse.

Et, malgré tant d'efforts, tout le monde, les plus vieux acteurs, les directeurs les plus avisés, se trompe fréquemment sur l'effet probable. Ces « effets, » qui varient de la répétition générale à la première et de la première aux représentations suivantes, sont

de plusieurs sortes : effets de gestes, de mots ou d'idées. Ils produisent le silence, attentif ou improbatif, le murmure flatteur ou mécontent, l'applaudissement ou le chut. On a noté leur intensité, leur durée, en secondes ; et l'on a remarqué, par exemple, que les effets de gestes portent plus vite sur le public le plus fruste, tandis que ceux de pensée, plus lents, ne se manifestent que dans une élite plus cultivée. Souvent les mots « travaillés » portent d'autant moins que leur travail se décèle, et bannit aussitôt l'illusion. L'ingénue qui souligne une naïveté la détruit, parce qu'elle nous laisse voir l'actrice.

II

Le premier contact des artistes avec la pièce qu'ils auront à représenter, c'est la « lecture. » Assis autour d'une table, avec le directeur et les chefs de service, qui prennent des notes sur leur besogne respective, ils écoutent l'auteur dans un silence recueilli. La distribution des rôles se fait aussitôt après, suivie de quelques protestations, plus ou moins discrètes, des acteurs qui se trouvent maltraités et se défendent contre une « panne. » Les interprètes sont volontiers portés à juger l'œuvre suivant la part qu'ils y prendront, et à se désintéresser de celle où le petit cahier oblong, qui contient leurs répliques, leur semble trop léger. Un beau rôle, c'est surtout un rôle chargé ; parlez-moi de celui qui a 1 500 lignes !

Une troupe de théâtre, a-t-on dit, est un clavier dans lequel chaque note donne invariablement le même son, parce que chacun y a son genre immuable. Ceci n'est vrai que sur les scènes de musique ; on change d'emploi dans la comédie, non dans le chant, le registre des voix s'y oppose. Ainsi l'Opéra possède 5 « falcons » ou soprani dramatiques, 8 chanteuses légères, 5 contralti, 7 ténors, 4 barytons et 5 basses, en tout 34 artistes sédentaires, sans compter les acteurs de passage, engagés au « cachet. »

En province, on trouve encore des « Dugazons » et des « Ellevious ; » à Paris, ces désignations d'emplois par des noms jadis célèbres ont disparu, comme celui de « rôles à baguettes, » qui à l'Opéra s'appliquait à l'emploi des « mères, » ou comme les divisions du siècle dernier en « sujets propres à l'ariette, » « remplacemens » et « doubles, qui sont prêtresses, jeunes ber-

gères ou divinités dans la gloire. » Si le chanteur ne se transforme pas avec l'âge et s'il faut même, à la fin de sa carrière, lui faire crédit des notes qu'il a perdues en route, l' « ingénue » devient volontiers « grande coquette, » et la « jeune première, » en quittant le département de la passion, peut passer « duègne » à l'ancienneté. Il en est maint exemple, bien que les duègnes, comme les « pères nobles » les plus parfaits, soient tels dès la prime jeunesse. De même le fringant « amoureux » de théâtre est souvent plus « jeune » à cinquante ans qu'à dix-huit.

Aux Français, les « chefs d'emplois » sont propriétaires des rôles qu'*ils ont créés;* ce qui, à l'origine, était une obligation à eux imposée est devenu un droit. Mais, pour toute pièce nouvelle, l'auteur est libre de choisir ses interprètes, et l'administrateur est maître de la distribution dans le « répertoire. » Il n'a d'ailleurs que l'embarras du choix, parce que la troupe de la Comédie-Française est extrêmement nombreuse : 77 personnes actuellement, dont 24 sociétaires et 53 pensionnaires. Cet excès, si c'en est un, assure la continuité des traditions, mais réduit aussi les occasions de sortir de l'ornière. Dans les théâtres de genre, comme le Palais-Royal, le Vaudeville ou les Nouveautés, l'effectif des comédiens de l'un et l'autre sexe est d'une trentaine, dont la moitié environ joue chaque soir dans le « lever de rideau » ou dans la pièce principale.

Ici les types sont *individuels* et non *permanens.* Loin de rentrer dans un moule fixé d'avance, ils ont chacun leur marque de fabrique, leur physionomie propre, qu'ils s'attachent à maintenir. Pour sortir du cadre convenu, la correction n'est point de mise. Le jeu trop parfait d'un premier prix du Conservatoire y semble guindé. Au contraire, un défaut de prononciation, de conformation ou de démarche, une voix sifflante ou nasillarde, un nez excessif ou un ventre proéminent, un visage grotesque ou hébété, sont, pourvu que le public les adopte, d'enviables élémens de succès.

Après la lecture vient la « collation » des rôles; les erreurs des copistes sont fréquentes et l'on corrige les fautes au passage. C'est, de plus, la première étude des personnages; elle en fait comprendre les grandes lignes et commence, suivant une expression de métier, à « les mettre dans la bouche » de chacun. Vient le tour du « débrouillage; » on descend en scène, où les mouvemens s'établissent et se règlent par les soins du régisseur, qui

représente les défaillans, fait toutes les ripostes, supplée l'un après l'autre le barbon, l'orpheline ou la mère désolée. Chaque jour on s'enferme pour étudier le même acte, travail méticuleux et triste qui ne va point sans querelles, où le comédien s'énerve et jette son rôle par-dessus la rampe. Les hommes compétens étaient d'avis que les répétitions sont, de nos jours, trop prolongées et mal conduites; mais on continuait partout les anciens erremens, lorsque Antoine inaugura, au Théâtre-Libre, une méthode nouvelle.

L'influence heureuse que ce novateur a exercée sur la mise en scène, et par contre-coup sur l'art dramatique contemporain, la bizarrerie de sa vocation, justifient la curiosité qui s'est attachée à sa personne. Cet homme, qui passait à ses débuts pour un révolutionnaire et qui, dans une certaine mesure, en fut un, possédait, avec la passion du théâtre, une âme de bureaucrate. Ces deux tendances se combattirent en lui assez tard, et ce n'est qu'à trente ans, — il en a aujourd'hui quarante-quatre, — que la première l'emporta.

Fils d'un employé de la Compagnie du Gaz, il sortait de l'école primaire à treize ans, presque illettré, et son père le plaçait dans une maison de commerce. Il y passait tout le jour ; mais, le soir, amoureux de spectacle, il était assidu à la Comédie-Française, où il entrait gratis comme claqueur, si remarquable dans cet emploi que, malgré sa jeunesse, le chef de claque le chargea plus d'une fois de conduire ses hommes en son absence. Antoine continua sur la scène la forte éducation dramatique qu'il avait commencée au parterre. Désireux de voir les acteurs de plus près et dans leur milieu, il se fit admettre comme comparse et figura dans toutes les pièces du répertoire; frôlant, humble et silencieux, ces artistes qu'il devait égaler plus tard. Quelque modeste que soit son rôle, le figurant est convoqué à des répétitions dans l'après-midi. Le jeune commis, pour y prendre part, s'absentait de son bureau sans permission, et son patron le mettait à la porte.

Après avoir ainsi perdu successivement plusieurs places, avoir battu la misère et couché souvent aux Halles, faute de logis, il tenta de se présenter au Conservatoire et n'y fut pas reçu. Il avait vingt et un ans, le service militaire le prit, et il s'éprit lui-même de son nouveau métier. Secrétaire modèle de généraux dont il est maintenant l'ami, il demanda à faire campagne et

passa plusieurs années en Afrique. Lorsque à vingt-six ans, il rentra dans la vie civile, il avait, par un curieux phénomène psychologique, oublié complètement le théâtre. Marié et entré à la Compagnie du Gaz, avec 150 francs par mois d'appointemens, il se préoccupait uniquement d'augmenter ses ressources en vue d'équilibrer le budget de son ménage, et grossoyait la nuit des écritures pour le tribunal des criées.

Des chagrins intimes interrompirent cette existence paisible. Un employé de son bureau lui conseilla d'entrer, pour se distraire, dans une petite société d'amateurs, dont les membres s'amusaient à jouer la comédie entre eux. Chacun versait 8 francs pour les frais de la salle; on représenta ainsi *Gringoire*, *Nos bons villageois* et *les Idées de Mme Aubray*. Un jour, Antoine dit à ses camarades : « Il doit y avoir parmi nous des inconnus qui font des pièces passables; si nous essayions de l'inédit ? » Il loua la salle Pigalle, demanda, pour corser le programme, deux petits actes à des auteurs de profession et invita la presse. Elle ne vint pas; de son côté, l'association refusa de suivre Antoine dans cette voie et le laissa faire des dettes pour son compte. Mais le goût des planches l'avait ressaisi; il voulut donner une seconde soirée, dont MM. Bergerat et Méténier lui fournirent les élémens. Il eut du beau monde, même du monde intelligent.

Ses dettes s'accrurent, et aussi ses ambitions : « Bien des gens à Paris, pensait-il, déboursent de l'argent pour la peinture, pour les arts auxquels ils s'intéressent. Il s'en trouvera qui me fourniront des fonds. » Les prospectus imprimés n'étant guère lus, il écrivit de sa main quinze cents lettres, à des destinataires triés sur le volet parmi les notabilités de la capitale et, pour s'économiser les frais de poste, retenu à son bureau durant le jour, il les portait lui-même, la nuit, à domicile. Il n'obtint que trois réponses ! Un autre se serait découragé; lui, s'entêta. Jusqu'alors il ne louait une salle que pour le jour de l'audition publique et répétait ses pièces dans l'arrière-boutique d'un marchand de vins. Par une chaude matinée de juillet 1887, sans un sou, il se rendit au Gaz et donna sa démission. Son père, terrifié, le maudit, mais Banville venait de lui donner *le Baiser*, avec lequel il inaugura le local de la rue Blanche.

La première saison amena 2000 francs d'abonnemens et se solda par 15000 francs de pertes; à la deuxième, au théâtre Montparnasse, quoique les abonnemens se fussent élevés à

45000 francs, le passif continua à grossir. Le directeur avait beau affecter au paiement du loyer le produit de ses tournées personnelles en province, son exploitation le laissait en déficit d'environ 70000 francs. Au début, Antoine s'appliquait simplement à imiter Got, Coquelin et les artistes qui avaient enthousiasmé sa jeunesse; peu à peu sa personnalité se dessinait; son effort prenait une signification littéraire. Il se sentait une responsabilité et tenait à honneur de se monter à l'égal de son rôle. Il n'avait pas de système et la pratique chez lui créa la théorie.

Il comprit que ce n'est pas tout de savoir harmoniser les groupes, occuper les personnages muets, promener l'action sans l'interrompre et éviter de laisser un coin des planches froid et vide trop longtemps. Il s'aperçut que la scène était encombrée de traditions, d'habitudes, de tours de métier; que non seulement le théâtre classique, fait de récitation et de discours où il y a plus d'humanité que de vie réelle, s'était surchargé avec le temps de virtuosités et de morceaux de bravoure, mais même que le genre « noble » avait débordé et s'était maintenu dans la mise en scène du répertoire moderne. Les portes continuaient à s'ouvrir à deux battans devant les acteurs, sans qu'ils prissent la peine de tourner les serrures, qui d'ailleurs en étaient absentes

Il vit aussi qu'en matière de décor la science du « tableau » ne suffit pas; que bien des directeurs, avec un sens très vif de l' « agrément, » finissent par le tapissier ou par la féerie; mais qu'il faut surtout mettre le cadre « à l'échelle » de l'action et s'attacher à « créer l'atmosphère, » pour que le texte marche bien. Le manque d'argent, qui le forçait à tout faire par lui-même et à n'engager que des inconnus, facilita indirectement les réformes d'Antoine. Il n'est pas commode d'obliger des comédiens « arrivés » à changer une inflexion de voix, à dire une phrase autrement qu'ils ne la comprennent, qu'ils ne « l'ont dans les jambes, » suivant l'argot de coulisses.

A un artiste consommé, tel que Delaunay, qui se piquait d'imiter Firmin, lequel lui-même imitait Molé, le « semainier » des Français aurait-il pris la hardiesse d'observer que Molé vivait sous Louis XVI et que, selon le mot connu, « les anciens sont les anciens, et nous sommes les gens de maintenant? » Est-il bien sûr d'ailleurs que le public eût approuvé, sur une scène officielle et consacrée, les tentatives qu'il applaudissait au Théâtre-

Libre; et ceux-là même qui se plaignaient ailleurs de la routine, n'eussent-ils pas, les premiers, crié à la profanation? De hauts personnages politiques, d'une opinion avancée, se scandalisèrent très fort de l'introduction d'un téléphone, sur la scène de la Comédie-Française, dans *Francillon*! Cela leur parut manquer de dignité!

Les jeunes débutans se laissèrent dresser et façonner sous la volonté de fer d'Antoine. N'ayant personne pour le seconder, il fut obligé d'être son propre régisseur, de ne pas attendre, comme la plupart des impresarios, que la pièce fût bien « débrouillée » et les rôles sus, pour assister aux dernières répétitions. Or, le « débrouillage, » c'est l'esquisse d'un tableau, et que penserait-on d'un peintre qui laisserait faire son esquisse par un autre? C'est au moment du premier pli, du premier coup de pouce, que les mauvaises habitudes se prennent, et l'artiste qui se contente d'un à peu près, en disant : « Ce n'est pas ainsi que je jouerai, » sera néanmoins incapable de jouer autrement à la première.

Un autre usage défectueux est, au dire d'Antoine, celui de répéter sur la scène *nue*. Pour que les mouvemens des acteurs « épousent » le mouvement du décor, il faut qu'ils s'habituent à y vivre. C'est, dit-il, « le milieu qui crée la mise en scène, » c'est lui qu'il faut constituer tout d'abord. Planter le décor aux dernières répétitions seulement, autour d'une action déjà déterminée, c'est prendre, pour faire un canon, un trou rond autour duquel on met du bronze. — « Je suis debout, il me semble que je gagnerais à être appuyée, » observe l'actrice qui répétait le rôle principal dans un théâtre de genre. Aussitôt l'on avance le piano vers elle. Antoine, au contraire, fait aller, en pareil cas, l'actrice au piano.

Rien ne fait mieux saisir au public l'importance de la mise en scène dans le succès que de lui montrer la même pièce jouée de différentes façons. Telle comédie, comme *la Parisienne* de Becque, a été représentée cent fois au Théâtre-Antoine après avoir échoué ailleurs. Le ton, l'attitude des personnages, la coupe du décor, feront passer tel dialogue qui, dans un cadre différent, révoltera les spectateurs. L'expérience a été faite : sous le manteau d'une ample cheminée, qu'une plantation savante avait située près le trou du souffleur, se murmuraient, à voix basse et comme ouatée par la neige du dehors, des confidences qui, échangées autrement sur un théâtre plus vaste, parurent plus tard d'une crudité insupportable.

Situations scabreuses, langage réaliste, l'art nouveau de les faire passer contribua fort, avouons-le, à la vogue d'Antoine et de sa troupe; mais il servit ainsi le mouvement dramatique, dont les conventions d'aujourd'hui sont faites des audaces d'hier. Peu à peu les idées nouvelles fusent et se répandent, et l'initiateur s'assagit à mesure que les autres s'enhardissent et s'excitent à le dépasser. On souhaiterait, dit-on, qu'il fût créé au Conservatoire une chaire de mise en scène; mais Antoine ne peut avoir, pour un tel enseignement, de meilleure classe que son théâtre, et l'École nationale de musique et de déclamation répond à un autre programme.

III

Sur dix artistes, chanteurs ou comédiens, qui arrivent à la réputation, huit en moyenne sortent du Conservatoire. Depuis Faure, qui commença par gagner sa vie en jouant de la contrebasse, jusqu'à Mme Aïno Achté, dite Acté, l'étoile actuelle de l'Opéra, qui arrivait d'Helsingfors à 18 ans, en 1894, sans savoir ni le français, ni le solfège, presque tous ceux dont les noms ont marqué furent lauréats de cette maison; mais tous n'y eurent pas les plus hautes récompenses. Sarah Bernhardt n'y obtint qu'un second prix et Bartet qu'un accessit. Il est des dispositions qui se manifestent plus ou moins tôt ou qui se modifient, au sortir de l'école : Judic était élève de comédie, et Grassot remporta un deuxième accessit de tragédie.

Devant le lauréat *instrumentiste*, qu'il joue du piano ou du violon, du hautbois ou de la clarinette, la route s'ouvre tranquille et sûre, sinon brillante. Il est à l'abri du hasard. Tel n'est pas le sort du lauréat dramatique ou lyrique; nombre d'anciens premiers prix végètent en province. Ils n'ont pas eu, pour remplir leur destinée, assez d'énergie, ou de santé, ou... de chance. Mais, à ceux qui sortent de l'ombre, la notoriété donne en même temps la fortune. Les honoraires des professions libérales ont augmenté, en ce siècle, pour ceux qui tiennent le premier rang dans leur spécialité, dans une proportion beaucoup plus forte que les traitemens et salaires; et, parmi les professions libérales, celle des acteurs a, plus qu'aucune autre, monnayé en bonnes espèces la faveur du public.

Mondory, créateur du *Cid*, le grand tragique du temps de

Richelieu, avait 500 écus de pension, c'est-à-dire 7500 francs de nos jours, en tenant compte de la valeur relative de l'argent. Villiers et sa femme, qui jouaient avec lui, touchaient ensemble 3000 francs d'aujourd'hui. A la fin du règne de Louis XIV (1713), le premier ténor, — « haute-contre, » — de l'Opéra recevait par an 6000 francs actuels (1500 livres); première basse-taille et principale chanteuse ne prétendaient point davantage. Au moment de la Révolution, le premier sujet féminin du chant, à l'Opéra, était payé 18000 francs de notre monnaie (9000 livres.) Ces chiffres, qui avaient déjà sensiblement grossi jusqu'à 1875, ont encore progressé depuis vingt-cinq ans : la première basse de l'Opéra obtient 90000 francs, contre 70000 seulement qu'avait son prédécesseur en 1880; le premier ténor a 150000 francs par an, émolument auquel un chanteur hors de pair, comme Faure, atteignait à peine vers la fin de sa carrière. Une célébrité correspondante arrive présentement à 400000 francs en six mois, à New-York. Aussi le budget du chant, à l'Académie nationale de musique, s'élève-t-il en moyenne à 1100000 francs par an, non compris les chœurs, tandis qu'il n'était que de 750000 francs il y a vingt ans.

L'Opéra-Comique, dont le genre, moins international, est moins exposé aux surenchères exotiques, n'a pas « subi, » ou « profité, » — suivant qu'on se place au point de vue du directeur ou des artistes — de telles plus-values. Mais, sans sortir de Paris, la concurrence des scènes de comédie ou de drame entre elles a fait monter le taux d'engagement des acteurs notoires à des prix inconnus de leurs devanciers. Talma avait 40000 francs par an sous le premier Empire; sous la Restauration, Potier, le comique en renom, touchait 100 francs par jour à la Porte-Saint-Martin, et la troupe du Palais-Royal, au temps où elle comprenait Arnal, Alcide Tousez, Sanson, Levassor, Grassot, Déjazet et Aline Duval, ne coûtait que 500 francs par soirée. Quand Frédérick-Lemaître jouait *Trente ans ou la Vie d'un joueur* et *Don César de Bazan*, il gagnait 18000 francs et 10 francs de « feux, » et lorsque Taillade créa Bonaparte, au Cirque, ses appointemens *annuels* étaient de 1500 francs.

De nos jours, où la tragédienne en vogue est quatre fois mieux traitée que Rachel, la comédienne la plus favorisée recevait de son théâtre en neuf mois, il y a quelques années, 228500 francs, et les simples divas d'opérette ont un cachet

journalier de 500 francs. Une rétribution de 90 à 110 francs par jour est le moins que l'on puisse offrir à des chefs d'emploi de l'un et l'autre sexe, dès qu'ils ont quelque talent. Tel artiste, qui excelle aujourd'hui dans la farce, reçoit 80 000 francs par an, tandis que son père, qui n'était pas moins aimé dans cette partie, n'exigeait que 14 000 francs il y a trente ans.

C'est aux Français que les grands artistes sont le moins payés; sacrifiés, dans l'égalité d'une organisation démocratique, à de simples « utilités. » Le *maximum* d'un sociétaire est, année moyenne, de 36 000 francs, tant en traitement fixe et en « feux » qu'en participation aux bénéfices. Mais, comme une moitié seulement de ces bénéfices lui est versée comptant, il ne touche que 27 000 francs chaque année; le surplus de la somme mise en réserve à son profit n'étant guère supérieur à ce que lui rapporteraient, *privément*, ses économies, s'il les avait placées pour son propre compte.

« Je perds 500 francs par jour à rester ici, » disait plaisamment un acteur renommé, qui d'ailleurs a quitté la maison de Molière. Le prestige moral de cette maison, la dignité qu'elle procure, sont assez grands cependant pour que des comédiens, applaudis sur d'autres scènes, acceptent d'y entrer avec des appointemens inférieurs, de plus de moitié, à ceux qu'ils reçoivent ailleurs. Seulement l'administrateur est obligé, pour conserver son personnel d'élite, d'être assez coulant sur la question des congés et des tournées en province. M. Claretie, dont l'indulgence sur ce chapitre a été critiquée, faisait aussi les mêmes reproches aux directeurs d'autrefois, lorsqu'il rédigeait le feuilleton dramatique de *l'Opinion nationale*. Il a dû reconnaître à son tour la nécessité de ces pratiques.

Le personnel de la Comédie-Française est du reste le plus discipliné de tous. Ailleurs, les « étoiles » ne rendent pas toujours à l'entreprise théâtrale ce qu'elles lui coûtent. Souvent elles la ruinent et volontiers la désorganisent par leurs exigences. Elles se font attendre une heure aux répétitions et le directeur n'ose les mettre à l'amende. Si l'on prétend leur en infliger, elles ne se gênent pas pour dire qu'elles seront malades le lendemain; elles ont le certificat du médecin dans leur poche. L'acteur le plus capricieux, — le plus « fumiste » dit-on, — est assez maniable encore, comparé aux étoiles féminines. Celle-ci ne veut pas jouer avec tel camarade, ne supporte aucune toilette

qui porte ombrage à la sienne, fait enlever d'autorité des répliques à ses partenaires et exige, dans son rôle, la suppression des morceaux qui la gênent. Cette autre refusa formellement de reparaître au cinquième acte de *l'Étrangère*, où elle n'avait que quatre mots à dire, parce qu'il lui déplaisait d'attendre pour si peu de chose la fin du spectacle. Le soir de la répétition générale, elle resta sourde aux menaces comme aux prières et, pour être sûre qu'on ne la forcerait pas à descendre, finit par se mettre toute nue dans sa loge. Il fallut se résigner à couper la scène.

Mais les « étoiles » servent de point de mire à tous ceux que fascinent les planches. La plupart ignorent qu'il y a en France 7000 artistes dramatiques et lyriques des deux sexes. Ils ne veulent voir que les élus; point du tout ceux que torture l'inaction, où lentement on se rouille, où la mémoire devient hésitante et la voix pâteuse; point du tout ceux ou celles qui payent pour jouer, ou qui languissent dans les bouts de rôles, à 150 francs par mois, et acceptent, « pour faire une création, » le personnage du « Métropolitain » dans la revue de fin d'année.

Alexandre Dumas fils répondait à une jeune fille du monde, qui sollicitait son appui pour entrer au théâtre : « Je le refuserai toujours à une personne qui se dit bien née, honnête et de fortune indépendante, considérant que, pour elle, tout vaut mieux, même la mort, que cette abominable existence. » Le mot est dur, mais, dans une telle bouche, mérite d'être médité. La classe dans laquelle se recrutent les acteurs a changé, toutefois, en même temps que leur état social. La plupart, jadis, étaient des déclassés, fruits secs d'autres professions, poussés vers celle-ci par une vocation irrésistible. Aujourd'hui, des fils de bonne bourgeoisie, bacheliers ès lettres ou ès sciences, se destinent au théâtre comme à l'enregistrement. Telles débutantes ont leur brevet supérieur, tel jeune premier a passé par l'École normale avant d'obtenir le premier prix de comédie. Mais, dernière concession à l'antique ostracisme qui frappait la caste méprisée, ce jeune homme a cru devoir changer de nom en signant son engagement aux Français.

A côté de ces aristocrates de la scène se voient nombre d'enfans de la balle, dont l'état civil incomplet mentionne plus de mères que de pères. Le milieu s'est d'ailleurs élevé davantage en déclamation qu'en musique, — question de voix; — il s'est plus élevé pour les hommes que pour les femmes, — question de

beauté : — quand une actrice est jolie, elle a déjà les trois quarts du mérite qu'elle doit avoir et l'auditeur *veut* qu'elle ait le quatrième quart. Quand elle est laide, au contraire, le public *ne veut pas* qu'elle ait du talent; pour faire reconnaître celui qu'elle possède, il lui faut en déployer trois fois davantage.

Avant de sortir plus ou moins brillamment du Conservatoire, au bout de trois et quatre années d'études, le premier pas consiste à y être admis : 1200 aspirans se présentent au concours d'octobre. Il en est accueilli 130 ou 140; plus d'un millier sont refusés, lesquels déclarent naturellement que la faveur seule préside aux entrées. Sur ces 140 élèves nouveaux des deux sexes, une vingtaine au plus appartiennent à la déclamation, une vingtaine aux classes de chant. Deux ou trois parmi eux remporteront un premier prix de comédie ou de tragédie; deux ou trois décrocheront une pareille couronne d'opéra ou d'opéra-comique.

L'enseignement du chant comprend des classes de maintien et des classes de solfège, que les élèves suivent toujours avec répugnance, parce qu'ils les croient inutiles. Ils sollicitent fort, au contraire, leur entrée au cours de « déclamation lyrique » où tous ne sont pas admis. Il faut ici un minimum de capacité physique; on juge inutile de préparer pour le théâtre le baryton atteint de claudication ou le soprano affligé d'un bras de bois, qui n'ont aucune chance de réussir sur les planches. L'art de jouer en chantant, assez compliqué en lui-même puisqu'il faut faire deux choses à la fois, sans les sacrifier jamais l'une à l'autre, mais bien en les fondant, en les complétant l'une par l'autre, est particulièrement difficile à inculquer à des individus que ni l'éducation première, ni le goût inné, ne prédisposent à la déclamation et à la mimique et que seul un organe exceptionnel conduit à l'Opéra. Quatre ans avant de débuter, tel fort ténor était tonnelier, tel autre garçon marchand de vins, et un troisième maniait la varlope.

Ce n'est pas une mince besogne de transmuer ces natures primitives en passionnés Raoul de Nangis, en Faust songeurs et compliqués ou en fabuleux Lohengrins. Plusieurs professeurs sont à la hauteur de cette tâche : l'un d'eux, M. Giraudet, n'est pas seulement un praticien : il a publié sur *le Geste* un magnifique in-folio, orné de figures, où se trouve exposée toute la théorie de la pantomime, où les mouvemens des bras et des jambes,

les attitudes du torse et de la tête, les jeux de la bouche, de l'œil, du sourcil, du front, les plissemens, froncemens et clignemens sont analysés un par un et dans leur connexité rationnelle, avec les plus minutieux détails. L'abus de la gesticulation est, chacun le sait, l'un des défauts dont les commençans ont le plus à se défendre.

On m'a conté que Mlle Mars, pour corriger de son exubérance à cet égard une débutante à qui elle s'intéressait, lui attacha un jour aux poignets, à son entrée en scène, un fil destiné à tenir ses mains peu éloignées de son corps. Tout alla bien pendant quelque temps et le fil modérateur remplissait son office à merveille; mais, emportée par sa diction à la fin d'une tirade pathétique, la jeune actrice étendit le bras si violemment que le fil se rompit. Toute confuse à sa rentrée dans la coulisse, elle s'excusait de son oubli : « Il n'y a pas de mal, mon enfant, interrompit la comédienne, mais il ne faut faire de geste que quand on casse le fil. » En fait de gestes, il en est qui, naturels dans la vie ordinaire, seraient ridicules dans le drame : nul de nous, en pénétrant le soir dans sa chambre, ne brandit son flambeau au-dessus de sa tête, comme *Othello* lorsqu'il entre au dernier acte, ivre de fureur, dans l'appartement de Desdémone endormie. Cependant, si le More de Venise apparaissait le bougeoir en main, à la hauteur de la ceinture, peut-être qu'il ferait sourire.

Une salle de médiocre grandeur, le fond occupé par une estrade, avec quelques montans de bois simulant les coulisses, huit ou dix élèves groupés en face autour d'un piano, telle est la classe de déclamation lyrique. Les élèves montent tour à tour sur l'estrade pour jouer leur scène, qui dure une dizaine de minutes; le professeur y saute parfois aussi, pour montrer à chacun ce qu'il doit faire et rectifier les fautes. Le plus souvent il arpente la pièce, et ses critiques alternent avec les phrases de la musique. Rigoletto commence; il cherche sa fille et chante, sardonique et l'âme angoissée : La, la, la, la... — « Prenez le mouchoir, dit le maître, palpez-le, puis jetez-le. » Et, comme l'élève exagère sa gymnastique : « Mon ami, lui crie-t-il, dans ces conditions-là, vous ne finirez pas la scène... Ici, une respiration profonde, dont le résultat doit être une note violente et expressive... C'est du chant, ça, ce n'est pas de la déclamation; n'oubliez pas que vous êtes des chanteurs doublés de comédiens. » Mais, de nouveau, le comédien se démène trop : « Soyez sobre,

vous dites : « La fureur brille.... » cela suffit; un homme dans cette situation ne fait plus de gestes. »

« Ce ne sont pas des gestes que vous faites, dit peu après le professeur à une jeune personne qui chante un air d'*Alceste;* ce sont des mouvemens de bras, parce que vous ne savez quel parti en tirer. Je vous ai fait voir à vous-même que les trois quarts des gestes du bras ne signifient rien... » Et, pour mieux convaincre l'élève, on lui fait chanter à nouveau toute la phrase avec les mains derrière le dos. — « Voyez comme les épaules donnent l'émotion ; elles sont le thermomètre de la passion et du sentiment. Jouez avec les mains dans les poches, c'est un excellent exercice. N'ayant plus le bras à votre disposition, vous prendrez forcément des attitudes;... le torse en avant, signe d'orgueil et de force... Essayez maintenant avec les bras délivrés... »

On répète ainsi cinq cents fois pour arriver au naturel, à la pleine possession du ton, pour faire disparaître la « comédienne, » la « chanteuse qui se donne de la peine, » et détacher enfin, de sa propre individualité, le personnage. Le geste mécanique, une fois bien senti, devient excellent. Un objet d'études analogues est la démarche, extrêmement difficile à réparer lorsqu'on en possède une mauvaise. Il est, pour apprendre à marcher, un système original : c'est d'imiter la démarche d'autrui, celle de la personne qui devant vous se traîne, chaloupe ou se dandine, et que le hasard vous donne dans la rue pour modèle. Lorsqu'on est parvenu à tout copier, on s'approprie aisément la bonne démarche.

La leçon continue, toujours entremêlée de chants et d'observations. — « Faudra prendre un miroir, ma petite; vous avez une grimace malheureuse dans les expressions dramatiques;... laissez tomber la lèvre supérieure, cela vous fait une bouche carrée... Je voudrais autre chose, de l'amertume : il ne veut pas vous aimer, vous êtes lâche, vous n'osez pas le frapper... Et la gamme qui file tout de suite, c'est un pas en avant. Dans la pensée de Gluck, cette gamme forte indique une idée de violence : nous devons trouver la plastique de chacune de ces gammes. »

Alceste cède la place à Selika, qui travaille la scène du mancenillier dans *l'Africaine*. Il est rare qu'on se fasse des gestes à soi-même dans la vie ; théâtralement, on est obligé d'en faire dans les monologues : « Mais, explique ici le maître, n'oubliez pas que le geste doit se faire sur la *pensée* et non sur le *mot*.

Vous voulez cueillir une fleur; comme la main va plus vite que le corps, vous devez d'abord l'étendre, en vous dirigeant de son côté... Vous êtes en extase; l'admiration idéale fait porter les mains vers l'objet; vous avez les bras dans toute leur extension, il faut maintenant les bien ramener. » Un jeune couple occupe à présent l'estrade et entame le duo d'amour des *Huguenots* : « Bougez pas, ne vous balancez pas, pourquoi ces tortillemens? Parce que vous ne regardez pas votre personnage... « En t'écoutant, je suis coupable, » dit la prima donna... « Mais non, interrompt le professeur, c'est une romance que vous chantez là! « Je ne vois plus que toi,... » continue l'élève... « Vous tournez l'œil justement à ce moment-là, mademoiselle, reprend le maître. Votre œil est grand, d'après sa constitution, il aurait facilement l'air écarquillé, marquant la stupeur; mais, de peur de l'ouvrir, il ne faut pas le laisser morne. »

Si nous avons, un peu longtemps peut-être, fait assister le lecteur à ce cours, qui pour le chanteur semble n'être qu'un accessoire, c'est qu'il nous apprend, mieux que tout autre, à combien d'études doit se livrer l'artiste avant d'acquérir le minimum de talent qui lui est indispensable.

IV

Les lauréats du Conservatoire sont engagés d'office dans les théâtres subventionnés. Ils y doivent demeurer deux ans, si les directeurs le réclament, avec un traitement réglé d'avance et assez minime : 2000 ou 3000 francs à la Comédie-Française, 5000 à 7000 francs à l'Opéra. Cette clause n'est pas pour leur préjudicier. S'ils réussissent, l'impresario déchire bien vite leur traité modeste, mais court, pour les lier à des conditions brillantes par un contrat de longue durée. Faute d'un premier ou d'un second prix, l'artiste se case au petit bonheur. S'il a du talent, il finit toujours par percer. Les moins bien doués vont grossir le bataillon des « m'as-tu vu, » ainsi qu'on désigne d'après la phrase typique, — « m'as-tu vu comme j'étais beau? » — le « cabotin, » l' « utilité » médiocre, incapable d'atteindre jamais la « vedette. »

Cette « vedette, » apposition d'un nom en gros caractères par-dessus tous les autres, n'est pas bien ancienne. Au siècle dernier, l'indication des acteurs ne figurait pas sur les affiches. Les directeurs furent contraints de la donner par ordonnance de

police, sur la demande du public, qui tenait à savoir quels artistes il entendrait. La liste de leurs noms, mise dans un petit carré au bas des placards, se confondait avec le prix des places. Potier, le premier, exigea la vedette; ses camarades s'en montrèrent très choqués, et l'imitèrent. Seul le Théâtre-Français, dirigé par des comédiens, résista à cette coutume, cause de sérieux embarras ailleurs, lorsque plusieurs artistes, qui jouent dans la même pièce, ont chacun, par une clause de son engagement, le droit d'être en tête de l'affiche. Le directeur s'en tire avec une disposition typographique en demi-cercle, qui met tout le monde d'accord.

Il ne semble pas que l'artiste dramatique, malgré le rang honorable qu'il occupe dans la société moderne, ait dépouillé complètement cette vanité inquiète et cet amour du paraître qui lui ont été reprochés à juste titre. Mais, ainsi que nous le remarquions dans une étude antérieure (1), le « cabotinage » s'est tellement répandu dans notre monde démocratique, sous les formes les plus délicates et avec tant de subtiles raisons, que les gens de théâtre n'en ont plus ni le monopole, ni même peut-être la primauté. Mais ils en gardent une bonne dose : cette susceptibilité, cette émulation aigrie, devient un vice professionnel. C'est le châtiment de recevoir les applaudissemens en personne. De ces louanges, envoyées en pleine figure, sous la forme la plus bruyante, — et non pas seulement exprimées par écrit ou en conversation, comme pour l'auteur, — l'interprète a faim et soif. C'est son pain quotidien, et comment lui en vouloir de cette fringale de bravos? Son ivresse est si fugitive, son œuvre si fragile; tout son effort meurt avec lui, et les battemens de mains doivent payer, en une minute, sa gloire qui est d'un jour.

Durant la scène pathétique, pendant le duo d'amour, le jeune premier, la jeune première, dans le feu des paroles passionnées qu'ils échangent, écoutent avec impatience les tirades de leur partenaire; ils ont hâte qu'elles finissent pour pouvoir parler à leur tour, et, si la fin de l'une d'entre elles est saluée par des trépignemens, c'est un supplice pour le camarade de voir sa réplique retardée et son ovation compromise. Dans un ménage d'acteurs, le mari et la femme sont volontiers jaloux de leurs lauriers réciproques.

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er février, *la Publicité*.

Comment l'acteur apprend-il, compose-t-il son rôle? Comment parvient-il à se l'assimiler si bien, qu'il peut, tout en jouant, faire des réflexions à son interlocuteur à mi-voix, sans que l'intonation ni le geste, moins encore les mots mêmes de la diction, en soient affectés. Chacun a lu, dans Diderot, le *Paradoxe du comédien*, où sont examinés et comparés, afin de décider quel est le meilleur, les deux systèmes du « jeu machinal » et du « jeu ému. » Dans le premier, l'acteur, toujours maître de lui, n'éprouve aucun des sentimens qu'il feint d'avoir; mais il en imite si bien l'accent que le spectateur en est remué jusque dans ses entrailles. Dans le second, l'artiste se livrerait lui-même à la fougue des passions qu'il exprime, son cœur en serait tout possédé, et se communiquerait ainsi au public avec une force et une vérité que tout l'art du monde ne saurait atteindre.

Il n'est pas besoin de réfléchir longtemps sur les nécessités de l'art dramatique pour conclure, avec Diderot, que le second système, en pratique, n'existe pas. C'est celui des amateurs qui jouent d'inspiration; il ne serait pas supportable chez les professionnels, qui ne peuvent ni ne doivent s'abandonner au hasard. Il faut distinguer ici ce que la science appelle l'action *volontaire*, de l'action *réflexe* ou instinctive. Qu'il s'agisse des exercices du corps ou des travaux de l'esprit, — et le jeu de l'acteur tient un peu de l'un et de l'autre, — on ne fait bien que ce que l'on a appris, ce qu'on a l'habitude de faire et que l'on est arrivé à faire instinctivement. Le maître d'armes, qui opère par « action réflexe, » pare et attaque beaucoup plus vite et sans se fatiguer, et pendant beaucoup plus longtemps, que son élève opérant par « action volontaire. » Il en va de même des besognes intellectuelles, pour qui s'y est rompu par un long usage. Ainsi l'acteur doit-il être devenu si familier avec son personnage, qu'il le joue comme sans y penser, et non pas qu'il *veuille* le bien jouer.

Mais il n'est parvenu à cette reproduction très juste, et pourtant mécanique, des sentimens les plus divers, amour ou désespoir, terreur ou haine, gaîté, fureur, ironie, naïveté, que par des méditations prolongées et des essais multiples. Le comédien médiocre apprend la pièce en répétant et garde le manuscrit à la main jusqu'à la veille de la représentation. A partir du jour où le rôle est confié au bon acteur, il habite avec lui, ils sont deux; c'est la gestation d'un être qui s'accomplit et, lorsqu'il le

livre au public, cet être factice est si complet, si indépendant de son interprète, que l'acteur, par la bouche duquel il parle, peut le regarder vivre et mourir sur la scène, tout en paraissant jeter sa propre âme à la foule.

Chose bizarre et presque incroyable; bien que cette composition du rôle exige un véritable travail de psychologie, et que les meilleurs artistes semblent devoir être les esprits les plus déliés, on voit des acteurs, remarquables sur les planches, très pauvrement doués du côté de l'intelligence. C'est un don, une facilité spéciale d'adaptation, qui les guide. Les passions et les vices ne sont pas, sur toutes les scènes, rendus avec un égal degré d'outrance ou de vérité : « l'ivresse, » à l'Ambigu, n'est pas la même qu'aux Variétés ou aux Français. D'ailleurs, les ivrognes, comme les fous, sont ce qu'il y a de plus facile à jouer, parce que, la comparaison avec la réalité n'étant pas facile ou du moins immédiate, les erreurs choquent moins. Aussi est-il plus aisé de représenter, devant des hommes du monde, un paysan qu'un gentleman.

V

Aux côtés des acteurs apparaît le peuple nécessaire des personnages qui se meuvent en silence, ou ne se font entendre qu'en chœur : les choristes, au nombre de 100 à l'Opéra, obéissent à des chefs — des « assistans, » dit-on en Allemagne — qui, placés dans la coulisse, près de leur escouade, un cahier de partition à la main, battent la mesure d'une main et, de l'autre, avertissent les groupes avoisinans : A vous, Messieurs, la « journée; » à vous, Mesdames, « l'hyménée,... » et ainsi de suite. Quelques choristes sont bons musiciens; comme les petits abbés du XVIIIe siècle, ils dînent de l'autel et soupent du théâtre; chanteurs de maîtrise le matin dans les églises parisiennes, ils passent le soir du sacré au profane. Les femmes ont moins de débouchés et de méthode; elles apprennent leurs parties à la longue et, à mesure qu'elles acquièrent de l'expérience en perdant leur jeunesse et leur fraîcheur, elles s'effacent au second rang devant des collègues moins « marquées, » que l'on a soin de mettre davantage en évidence.

D'un tout autre ordre que les choristes, qui pèchent volontiers par le physique, mais se recommandent par une capacité

professionnelle, sont les « petits rôles » muets des théâtres « à femmes. » De celles-là on n'exige qu'une apparence et un visage suffisamment attrayant. Le recrutement en est difficile, parce que, leurs appointemens commençant à 70 francs par mois et allant rarement jusqu'à 150, il ne se trouve pas beaucoup de jolies personnes, même parmi celles qui ne sauraient prétendre à aucun prix de vertu, pour briguer ces emplois.

Quant à la figuration proprement dite, elle se paie, dans les théâtres de féerie, un franc par personne et par soirée. Telle famille où le père est porteur aux Halles, la mère femme de ménage, et dont les enfans vont à l'école dans la journée, trouve un utile supplément de salaires dans sa participation quotidienne aux drames émouvans du boulevard. Sur les scènes qui emploient une figuration considérable, on prend selon les besoins tout ce qui se présente pour faire « la foule, » sans trop demander de références. De là un monde un peu mêlé. Il arrive aussi aux recruteurs, qui cherchent à économiser sur la somme destinée à leur personnel, d'embaucher ce qu'on appelle en argot théâtral des « têtes à l'huile, » c'est-à-dire des amateurs qui ne demandent point d'argent.

Mais, avec de tels élémens, on ne produirait que du désordre. Il faut un noyau de réguliers dans lequel s'encadrent ces passans; ils exécutent ponctuellement les mouvemens réglés que les autres n'ont qu'à reproduire. Dans les théâtres de premier ordre, où le paiement se fait par les soins de l'administration, sans marchandage, dans ceux aussi où l'on n'a pas besoin de véritables masses, on arrive à avoir de très braves gens, toujours les mêmes, soigneux, obéissans, bien « en main, » prenant goût peu à peu à ce métier complémentaire. Ce sont le plus souvent des concierges, des ouvrières travaillant chez elles, où elles gagnent 1 fr. 50 ou 2 francs plus péniblement qu'au théâtre. Il se glisse aussi parmi eux quelques acteurs, inoccupés, des théâtres de banlieue : on les reconnaît à la naïve importance qu'ils cherchent à se donner.

Dans cette race mixte des figurans, à moitié acteurs, à moitié décors, tour à tour héros, bêtes ou machines, dont le pied doit être fait à toutes les chaussures et la tête à toutes les perruques, il s'établit une sorte de hiérarchie; aux sujets d'élite sont dévolues les fonctions délicates de remettre une lettre avec grâce, de s'avancer fièrement pour ramasser le gant du combat; tout ce

qui exige de l'aisance dans les manières et quelque sûreté dans la démarche. Quelques comparses finissent par s'intéresser à l'action et gagnent même de l'amour-propre au contact des acteurs. On cite l'exemple de celui qui, dans une féerie, se plaignait amèrement qu'on lui fît faire les jambes de derrière d'un éléphant, tandis que son camarade, moins ancien que lui, faisait les jambes de devant. Cette émulation est rare; le figurant est en général assez passif, fort indifférent, et l'on a vu des « scarabées, » mal surveillés, qui s'arrangeaient pour jouer au piquet en scène.

A l'Académie nationale de musique, les choristes, bien que leur caisse des retraites ait été récemment supprimée, faute de fonds, se regardent un peu comme des employés de ministère. Ils ont une tendance fâcheuse à former des rues, les mains dans le rang, alignés et figés en troupes militaires. Il n'est pas impossible cependant d'animer une foule, au lieu de la laisser se mouvoir en paquets, d'y faire des jeunes, des vieux, de persuader à chacun, avec un peu d'effort, qu'il joue pour son compte et chante des choses différentes de son voisin. En s'ingéniant à leur expliquer avec patience ce que l'on attend d'eux, on parvient, sans qu'il en coûte plus cher, à leur faire recommencer dix fois de suite, de bonne volonté, le tableau difficile que l'on veut régler. M. Carré y a réussi, à l'Opéra-Comique, en renouvelant un antique personnel, et M. Gailhard agit de même, à l'Opéra, en faisant figurer d'abord et, depuis peu, chanter le corps de ballet, où se rencontrent des sujets dociles, capables de porter un costume avec élégance.

Danseurs et danseuses trouvent, dans ce nouvel emploi, quelque compensation au caprice de la mode contemporaine, qui semble abandonner leur art. — Non que cet art soit en décadence; bien au contraire. S'il a évolué, s'il travaille de nos jours les bras beaucoup moins que les jambes, il est devenu de plus en plus ardu et compliqué. Dans une mesure à quatre temps, il entre trois ou quatre fois plus de « variations » qu'il y a cinquante ans, et l'on eût fait jadis un ballet d'une heure avec un « divertissement » qui dure aujourd'hui quinze minutes.

Avouons-le sans détour : le goût de la danse périclite. Voici deux siècles, c'était le plaisir le plus apprécié, le plus répandu, toujours renouvelé et toujours en honneur : « Sans la danse, un homme ne saurait rien faire, » dit le maître à danser du

Bourgeois Gentilhomme, et il disait vrai : « Il n'y a rien qui soit si nécessaire ! » Tel seigneur fit son chemin par la *courante*, qu'il dansait à ravir. Un pas bien exécuté valait à son auteur presque autant de réputation qu'une ville prise. C'étaient des coups d'éclat de diverses sortes. Depuis la *pavane* jusqu'à la *sarabande*, une multitude de pas, savamment étudiés, exigeaient une attention toujours en éveil, une tactique soutenue dans les jambes, les bras, la tête, tout le corps. La *figurée*, la *boccane*, la *panadelle*, la *bourrée* n'étaient pas des conceptions vulgaires. Un courtisan qui savait en faire ressortir l'artistique beauté était tout de suite un homme classé.

Mais c'est surtout aux ballets que l'on s'attachait. Il en était pour toutes les circonstances de la vie, pour toutes les saisons de l'année : ballets demi-deuil et de carême, ballets politiques avec allusions transparentes ou cachées, ballets graves ou sérieux, historiques ou romanesques. La Grande Mademoiselle va visiter un de ses domaines ; l'intendant s'empresse de danser un ballet en son honneur le jour de son arrivée, et la princesse consigne avec soin, dans ses *Mémoires*, que voilà un homme de bonne compagnie et qui sait vivre. Il y avait toujours un ballet en répétition à la cour ; le roi y apprenait patiemment son rôle, et l'élite de la nation se consumait de travail pendant des semaines, sous la direction des *baladins*, — maîtres de danse, — autorisés, qui présidaient à la mise en scène, afin de parvenir à exécuter dans les formes les *jetés* et les *entrechats*, brodés sur un canevas où le bon sel, d'ailleurs, fait souvent défaut.

Ces gentilshommes, qui aimaient la danse avec tant de passion, n'étaient pas plus sots, ni plus futiles que les gens du monde d'à présent. Ils n'étaient pas plus efféminés, car ils chevauchaient et chassaient sans trêve ; ni certes moins braves, puisqu'ils se battaient constamment, en duel ou à la guerre, et s'y comportaient de telle sorte que leurs ennemis d'alors disaient d'eux : « Les Français vont à la mort comme s'ils devaient ressusciter le lendemain. » Or, cette génération, où les hommes dansaient si volontiers pour leur compte, trouvait tout naturel de voir des individus de son sexe danser au théâtre, comme nous trouvons aujourd'hui naturel d'y entendre des hommes chanter. Il n'y avait même que des hommes sur la scène, et, tandis que dans nos ballets les rôles masculins sont tenus souvent par des femmes travesties, c'étaient au contraire, sous

Louis XIV, des danseurs habillés en femmes qui faisaient les déesses ou les bergères.

Ce fut une innovation hardie, vers la fin du XVIIe siècle, que d'introduire une danseuse sur le théâtre; ses imitatrices y affluèrent, et les deux sexes se partagèrent la vogue pendant cent ans. « Bien que l'art de la danse, disaient les lettres patentes qui conféraient à Lulli son privilège, ait toujours été reconnu l'un des plus honnêtes et des plus nécessaires à former le corps, il s'y est introduit un grand nombre d'abus capables de le porter à sa ruine irréparable... » Pour le maintenir en honneur, le roi édicta qu'il n'y avait point « dérogeance, » aux demoiselles et gentilshommes, à danser à l'Opéra, et le Parlement, à son tour, rendit des arrêts proclamant la danse un « amusement noble. »

Ce n'était pas, il est vrai, une profession austère : parmi les « filles du magasin, » — ainsi nommait-on sous l'ancien régime celles qui prenaient l'Opéra comme moyen d'émancipation, pour se soustraire à l'autorité d'un mari ou d'un père, — inscrites à titre de postulantes de la danse ou du chant, beaucoup ne chantèrent ni ne dansèrent jamais. Mais c'était une fonction presque officielle; le directeur adressait à l'intendant des Menus de graves rapports sur les débutantes, ainsi qu'un premier président envoie le sien au garde des sceaux sur les magistrats de son ressort: « La demoiselle Coulon, écrit-il en 1788, fait beaucoup de progrès, surtout dans les sauts; car elle a fait voir au moins dix fois, dans de très longues pirouettes, le plus haut bouton de son caleçon. Elle a été très applaudie... »

Le corps de ballet, qui tenait ainsi sa place dans l'État, jouissait d'ailleurs de fort peu d'indépendance; les relations des artistes avec le ministre de la Maison du Roi, qui les menace aisément d'exil ou de prison, demeurent bizarres et arbitraires. Mais un danseur était un personnage : Vestris et Noverre, qui firent tourner tant de têtes, furent connus dans toute la chrétienté, et, lorsque Dauberval, « qui savait atteindre au point de vérité le plus agréable et le plus folâtre, » fut atteint d'une grave maladie, vers la fin du règne de Louis XV, la cour allait chaque jour prendre de ses nouvelles et lui offrit 90 000 livres, par souscription, pour payer ses dettes.

Le danseur sombra avec la monarchie; les générations nouvelles réservèrent leur enthousiasme pour le beau sexe; indice certain que la chorégraphie commençait à n'être plus aimée

pour elle-même, mais surtout pour la beauté ou le charme personnel d'illustrations qui avaient nom Taglioni, Fanny Elssler ou Carlotta Grisi. Ce n'était plus la prestesse savante, la virtuosité de la gymnastique, ni même la grâce toute seule, qui séduisait; c'était le ragout sensuel des formes féminines et le coup d'œil agréable de leur déploiement. Aujourd'hui, la danse masculine est morte; on ne conserve les sujets mâles que pour les rôles de vigueur et comme une pépinière de professeurs ou de « maîtres de ballet, » sans lesquels il serait impossible de monter le ballet « poétique. » Celui-ci, du reste, est sérieusement menacé par la concurrence du ballet « mécanique, » importé d'Italie, qui florit dans les musics-halls, et par l'indifférence que lui témoigne le public payant. De plus, les opéras nouveaux, du type wagnérien, ne réservent presque aucune part à la danse; si cet état de choses continue, on peut craindre que « Madame Cardinal » ne doive ménager un jour une autre carrière à ses filles.

Les enfans que leurs parens destinent à cet art difficile, et dont la plupart appartiennent à des familles de petites gens ayant plus ou moins touché au théâtre, n'ont pas plus de 7 à 8 ans. Au-dessus de 9 ans, on ne les prend guère. Il leur faut, pour réussir, une conformation prédisposée; celle que la nature a doté d'une poitrine trop faible ou de nerfs trop puissans n'arrive, au bout de quinze ans d'études, qu'à faire une mauvaise coryphée. Tertullien parle, dans son *Traité des spectacles*, du mime de son temps, torturé depuis l'enfance pour devenir artiste, — *pantomimus a pueritia patitus in corpore ut artifex esse possit.* — Non moins pénible est le travail de la danseuse actuelle.

Il convient pourtant de reléguer dans le domaine des légendes les appareils douloureux, anneaux, courroies, boîtes à rainures, où l'élève devrait emprisonner ses pieds et suspendre son corps, pour apprendre à « se tourner » ou à « se casser. » Ces mécaniques, bien que décrites maintes fois, n'ont jamais été en usage. La danse est le contraire de l'acrobatie. On n'y atteint à la souplesse que par la force.

Aux élèves de la « petite classe, » on apprend d'abord les cinq positions classiques, qui sont l'a, b, c, du métier. La première consiste à se tenir les genoux en dehors et les pieds talon contre talon, sur la même ligne, avec les pointes absolument horizontales; ce qui, pour un profane, est plus facile à écrire

qu'à exécuter. A la deuxième position, les talons s'écartent; aux quatrième et cinquième, très usitées, les deux pieds, toujours de travers et parallèles, laissent des deux côtés dépasser les orteils. Puis vient l'étude des « arabesques, » « ouvertes » ou « croisées, » où la position des bras « en demi-couronne » correspond à celle des jambes, dont l'une est en l'air, à la hauteur de la ceinture, « pliée en 4 de chiffre. »

Au cours élémentaire, on épèle ses lettres; à la classe des coryphées, on fait l'analyse grammaticale. La danse se divise en deux branches : le « ballonné, » qui voltige et se plaît en l'air; le « tacqueté » petits temps vivaces sur les pointes. Les pas de toute nature rentrent dans l'une ou l'autre de ces catégories, et ils se combinent et se succèdent avec une extrême rapidité. Une douzaine de ballerines de dix-sept à vingt ans sont rangées en ligne en costume de leçon : corsages de flanelle ou de percale, laissant à découvert les bras et les épaules, caleçons de calicot, bas haut jarretés tenant lieu de maillot et chaussons d'un puce passé ou d'un blanc roux.

La maîtresse indique le programme d'une voix si brève, qu'il faut avoir l'habitude de ce genre de démonstrations pour y comprendre quelque chose. La chorégraphie n'a point trouvé moyen d'écrire les pas avec des signes, comme la musique a su réduire les sons en notes; elle manque d'algèbre pour ses formules. Une page de texte suffit à peine pour rédiger la « variation » qui se danse en une minute; qu'on en juge : « Pas de bourrée, 4e derrière, 2 tours sur le cou-de-pied, développé avec la jambe à la 4e devant (cela deux fois); retraite de corps, préparation en dedans, pirouette renversée (en tire-bouchon), préparation, 2 tours sur le cou-de-pied, fini 4e derrière, 3 fois un tour simple et terminé. » Le tout se danse au piano en 11 secondes, et au théâtre, où le mouvement est plus vif, en 6 secondes. Autre exercice, plus court encore à exécuter, bien qu'il ne soit pas moins long à énoncer : « Pas de bourrée dessus et dessous, petit rond de jambes fermé derrière, assemblée soutenue sur les deux pointes, préparation de pirouette, un tour à la seconde position, posé derrière, deux changemens de jambes, retraite de corps, préparation en dedans, deux tours à l'attitude, posé derrière, 2 échappées sur les pointes. »

Le travail recommence souvent l'après-midi, en scène ou au foyer, pour les répétitions; lors même que la fillette, après douze

ou treize ans d'épreuves, a passé « petit sujet » vers l'époque de sa vingtième année, devînt-elle « étoile » même, — les étoiles, à part de rares exceptions, sortent hiérarchiquement des classes de danse, — la ballerine doit s'exercer sans cesse ; à cette seule condition elle conserve sa légèreté. Une semaine de repos se rachète par deux mois de besogne double, et cela jusqu'à ce qu'elle prenne sa retraite.

« J'aimerais mieux scier du bois, » disait une danseuse en sortant de scène, les yeux brûlans et la figure baignée de sueur, — « Tu n'es pas dégoûtée ! » lui répondit une camarade. Ce sont là des boutades ; en fait, depuis l'inspecteur général de la danse, âgé de cinquante-cinq ans, qui apprit la pantomime sous Debureau et n'a pas cessé de danser depuis un demi-siècle, avec autant de jarret que d' « estomac, » jusqu'aux « rats » pâlots, aux bras fluets et aux clavicules proéminentes, le personnel chorégraphique aime son art. Cet art n'est pas extraordinairement rétribué, bien que le budget du corps de ballet monte à 360 000 francs par an. L'importance de la somme vient de ce que l'effectif a beaucoup augmenté.

En 1713, il comprenait 12 danseurs et 10 danseuses, touchant de 400 à 1 000 livres.

En 1841, il se composait d'une quarantaine et en 1869 d'une soixantaine d'artistes ; il en compte aujourd'hui 115. De Louis XV à Louis-Philippe, les prix s'étaient beaucoup élevés pour les célébrités ; ils ont baissé depuis lors. La Camargo n'était payée que 5000 livres, tandis que la Rosati recevait 60 000 francs ; mais les étoiles actuelles, danseuses « nobles » ou « à variations, » n'ont pas plus de 25 000 à 30 000 francs. Les « premiers sujets » vont de 7000 à 15 000, et les demoiselles des quadrilles se contentent de 1 500 à 1 800 francs. L'avancement se donne à l'ancienneté et au choix ; il se trouve de ces gens qui ne respectent rien pour dire que la protection n'y est pas étrangère ; pourtant, les promotions insolites soulèvent tant d'émotion et de colère qu'elles ne doivent pas être plus fréquentes qu'ailleurs.

Sans entrer dans la vie privée de ces frétillantes jeunes filles, — la corporation ne contient que deux ou trois femmes mariées, — à ne considérer que leurs toilettes et leurs bijoux, il est clair qu'elles ont le secret d'ordonner, avec de modestes appointemens, des budgets fort raisonnables, et que leur situation est à l'abri du besoin. Quoique le foyer de la danse ne soit plus de

nos jours qu'un lieu magnifique et désert, où les sujets notables ne pénètrent guère, même pour frotter de colophane la semelle de leurs chaussons; quoique l'élément mondain se fasse rare dans les coulisses embourgeoisées et que l'élément politique soit représenté surtout par des sous-attachés de cabinet, la ballerine, même laide, conserve du prestige et continue de trouver des admirateurs.

Les petits théâtres ont leurs danseuses aussi; mais celles-là, sauf le sujet principal, moins payé du reste à Paris qu'à Vienne ou à Londres, ne sortent d'aucune école régulière. Les « pointes, » les « entrechats 4 » ou les « grands changemens de pied, » leur sont tout à fait inconnus. On leur apprend en trois mois quelques pas faciles, — glissades, jetés ou sauts de basque, — dont elles se tirent tant bien que mal.

« Heureux les théâtres qui n'ont pas d'orchestre, puisqu'on ne peut avoir un orchestre sans musiciens, » gémissait l'impresario d'une salle excentrique, qui se plaignait de la mauvaise tenue de ses violons, dessinant, dormant, lisant leur journal ou s'envoyant des boulettes de pain, lorsqu'ils déposent leur archet; au surplus inexacts, sauf pour se faire payer à date fixe; en quoi ils se montrent plus durs que les acteurs. Est-ce pour ce motif que l'orchestre a disparu des théâtres de genre, où il semblait naguère indispensable pour ne pas lever le rideau à froid, après les trois coups traditionnels? Les Français, qui ont supprimé aussi leur troupe de musiciens, dont Jacques Offenbach avait été quelque temps le chef, conservent, parmi leurs dépenses, un chapitre annuel de 40000 francs pour la musique, c'est-à-dire pour les sonorités invisibles et très diverses, — trompe de chasse, piano, écho lointain d'un bal, — qui se font entendre derrière la toile.

De véritables orchestres, il n'y en a plus qu'à l'Opéra-Comique et à l'Opéra. En ces derniers, non seulement les instrumens à cordes, les cuivres et les bois, sont tenus par des artistes de mérite, mais la « batterie » elle-même, — cymbales, triangle et grosse caisse, — fut parfois confiée à de jeunes compositeurs, qui prenaient l'emploi pour avoir le loisir de travailler, tout en gagnant 200 francs par mois. A l'Opéra, le nombre des exécutans, qui, de 80 au minimum, va dans certaines circonstances jusqu'à 100, a augmenté suivant la dimension de la salle et suivant les exigences de l'orchestration moderne. Gluck, le pre-

mier, y introduisit en 1786 le « trombe, » « trombon » ou trombone, ce point d'appui de l'instrumentation, qui nous vint d'Allemagne comme la clarinette. Beethoven ajouta plus tard à l'orchestre de Mozart et de Haydn le contre-basson, dans la symphonie en *ut* mineur, et la batterie dans la symphonie avec chœurs. On y voit en outre de nos jours 1 tuba, 2 saxophones et 4 cors anglais, sans parler de la bande de Sax qui se fait entendre sur la scène.

Le premier chef d'orchestre, — il y en a trois, — ne dirige pas seulement l'exécution des ouvrages pour en faire observer la mesure; il est aussi chargé d'en régler et d'en maintenir les mouvemens et doit compter ici avec le caprice ou les facultés des chanteurs. Ces mouvemens changent avec les années; leur altération, depuis Duprez, fait l'objet d'un chapitre très amer des *Mémoires* de Deldevez, l'un des prédécesseurs du chef actuel. L'artiste, en général, admet qu'il doit suivre l'orchestre dans les ensembles, mais prétend que l'orchestre le suive lorsqu'il chante seul, même si sa voix défaillante l'oblige à ralentir contre tout bon sens.

Les défaillances de mémoire sont plus faciles à masquer; le souffleur est là pour y porter remède. Il fait à l'acteur l'effet d'une rampe dans un escalier; on ne s'en sert pas toujours, mais, s'il n'y en avait point, on aurait aisément le vertige. Tel comédien se sentit un jour paralysé jusqu'à en oublier sa réplique, qu'il savait à merveille, parce qu'ayant jeté les yeux sur le souffleur, il le vit endormi dans son trou. Un pareil abandon est fort rare, de la part de cet utile auxiliaire. « Souffler n'est pas jouer, » dit le proverbe; l'œil aux aguets dans sa niche, le souffleur, qui presque toujours a joué lui-même, connaît le tempérament de chaque personnage. Il évite de rien suggérer, de « bourrer » inutilement celui qui fait une pause volontaire, souligne au crayon rouge les passages où son aide est souvent sollicitée, et devine, à la seule inspection du regard, l'artiste qui a besoin de « prendre le mot. »

Vte G. D'AVENEL.

CÔTES ET PORTS FRANÇAIS

DE LA MANCHE

IV[1]

LA FALAISE NORMANDE.
FÉCAMP, DIEPPE, LE TRÉPORT.

I

Jusqu'à Fécamp, sur 14 kilomètres de longueur, la falaise présente un mur continu et presque vertical. A peu près à mi-chemin, ce mur se retourne brusquement à angle droit sur une longueur de 400 mètres pour reprendre ensuite sa direction générale de l'Ouest à l'Est. Cet accident constitue une sorte de petit havre assez médiocre, qui porte le nom d'Yport. La grève est précédée d'un banc de rocher trop élevé pour permettre aux barques d'accoster à mer basse et qui les oblige souvent à attendre à l'ancre par tous les temps. Cette situation très défectueuse n'a pas empêché Yport d'être fréquenté de tout temps par les pêcheurs. On a essayé de l'améliorer un peu en enracinant à la grève une petite jetée prolongée par un épi; et l'ensemble forme une saillie d'une centaine de mètres, qui procure un certain abri. Mais Yport ne sera jamais qu'un modeste port d'échouage

(1) Voir la *Revue* des 15 juillet, 1er et 15 août.

pour les barques de pêche, qu'on hale à mer basse, comme à Étretat, sur la grève, à grand renfort de cabestans. La vallée est d'ailleurs très pittoresque. La falaise se dresse en lignes admirables; et, pendant l'été, c'est un rendez-vous très fréquenté de baigneurs paisibles dans un site vraiment charmant.

Le grand port de pêche de cette région des falaises est Fécamp. Il est situé au pied du magnifique escarpement du cap Fagnet qui atteint plus de 100 mètres de hauteur verticale, au confluent de deux petits cours d'eau, les rivières de Valmont et de Ganzeville, à l'embouchure d'une jolie « valleuse » très largement ouverte et dont l'entrée est défendue contre les irruptions des mers d'Ouest par une digue de galets qui n'a pas moins d'un kilomètre de longueur. Elle fait même plus que la défendre; car les galets, charriés par le courant de flot, projetés même à une certaine distance, comme des projectiles, par les vagues qui déferlent par les tempêtes du large, sont venus plusieurs fois encombrer la passe et la combleraient assez rapidement sans le secours de chasses et surtout de dragages multipliés. Les annales du port ont conservé le souvenir de la tempête de 1663, égale en violence aux plus terribles ouragans de l'Océan Indien. La vallée fut complètement barrée. Le galet fit invasion dans le chenal et s'y répandit comme la coulée de lave d'un volcan; et il fallut, pendant plusieurs mois, le travail opiniâtre des habitans pour rétablir la communication complètement obstruée entre l'avant-port et la mer. Fécamp est toujours un peu sous le coup d'une pareille alerte; mais, grâce aux travaux de défense, — jetées et estacades exécutées depuis quelques années et dont la saillie est très avancée, — on tient en échec la rivière littorale de galets qui commence au cap d'Antifer et dont le volume s'augmente naturellement avec le chemin parcouru et le développement de la falaise qui les fournit. Ces galets s'amoncellent sans cesse contre les jetées; ils finiront peut-être un jour par les tourner; mais ils ne présentent pas de danger immédiat (1).

La lutte entre les ingénieurs et la mer et surtout le galet est d'ailleurs continue dans tous les ports de la côte normande; mais, sauf cataclysme imprévu, leur entrée est aujourd'hui presque toujours assurée par tous les temps. Ce résultat n'a pu être obtenu qu'au prix d'efforts et de dépenses considérables, et

(1) Lamblardie, *Mouvement des galets sur les côtes de Normandie*, 1789, *op. cit.*

en maintenant toujours en saillie assez prononcée les jetées de l'Ouest, contre lesquelles viennent surtout battre les vagues et s'accumuler les galets qu'elles ont charriés.

Bien que les travaux qui assurent l'entrée de Fécamp soient tout à fait modernes, le port a de tout temps été exceptionnellement fréquenté. On y a trouvé des débris de l'époque gallo-romaine; et l'origine de son nom, — *Fiscanum*, *Fiscan*, — paraît, d'après les étymologistes, dont il faut cependant se méfier toujours un peu, rappeler un vocable celtique. Quelques antiquaires affirment même que Fécamp aurait été, pendant quelques années, le siège du préfet romain de la province de Bretagne; mais, à la vérité, les souvenirs historiques un peu précis datent seulement de la fin de la première race de nos rois. Fécamp était alors la demeure principale des comtes du pays de Caux, presque toujours en armes pour défendre les rivages de la Neustrie contre les invasions des hommes du Nord. C'est à cette époque que remonte la légende du bateau mystérieux qui y aurait apporté quelques gouttes du sang du Christ. La croyance populaire au Précieux Sang du Sauveur fit la fortune du pays. Saint Waneng ou Waninge y érigea, pour la conservation et l'adoration de l'insigne relique, un premier monastère de femmes. L'abbaye primitive fut détruite de fond en comble par les pirates, vers le milieu du IXe siècle; mais elle ne tarda pas à renaître et se transforma; et, pendant toute la période du moyen âge jusqu'à la Révolution, les abbés de Fécamp furent les seigneurs spirituels et temporels de la ville et de tout le pays de Caux. Il ne reste plus aujourd'hui de ce passé brillant qu'une assez belle église qui conserve le nom d'abbaye de la Trinité et quelques grands bâtimens « désaffectés » (1).

Placé entre Dieppe et le Havre, le port de Fécamp ne saurait avoir une importance commerciale considérable. Il présente cependant un outillage complet. Le chenal d'entrée, d'une longueur de 300 mètres et d'une largeur de 70 mètres, est maintenu entre deux belles jetées en maçonnerie. Des estacades à claire-voie le prolongent et permettent aux lames de se répandre en dehors des jetées et de venir se briser sur de larges plans inclinés de manière à donner un peu de calme dans l'avant-port. Cet avant-port a près de 5 hectares et communique avec deux

(1) Fallue, *Histoire de la ville et de l'abbaye de Fécamp.* — Le Roux de Lincy, *Essai historique sur l'abbaye de Fécamp.*

bassins, le bassin Bérigny et le bassin Gayant; et, de ce dernier, on pénètre dans un bassin à flot construit sur l'emplacement où se trouvait autrefois la retenue des chasses. L'ensemble des quais a un développement de près de 3 kilomètres. Ces dispositions sont très suffisantes et permettraient un mouvement commercial beaucoup plus considérable que celui qui existe depuis quelques années, — 100000 tonnes environ, — presque tout à l'importation, bois du Nord, houilles anglaises; quelques exportations seulement de grains et de galets noirs qui servent de lest.

La caractéristique du port de Fécamp est l'armement pour la grande pêche. Ses bateaux terre-neuviers peuvent être considérés comme les plus solides, les plus élégans, les mieux armés de notre marine. Accompagnés chaque année dans leur campagne par le merveilleux bateau-hôpital qui porte avec lui les secours matériels, les consolations morales et religieuses et tous les souvenirs de la mère patrie, ils constituent une magnifique flotte de près de 50 navires, montés par un millier de braves marins, et rapportent régulièrement, après quelques mois de fatigues et de dangers, plusieurs centaines de milliers de morues dont le produit dépasse deux millions.

Les longs préparatifs du départ annuel de cette flotte d'Islande, qui essaime pendant plusieurs semaines par groupes de deux ou de quatre bateaux naviguant de conserve, est la grande émotion du pays; et on retrouve alors, au pied de la falaise normande, les mêmes tableaux, les mêmes scènes, les mêmes chants, les mêmes rires mêlés de larmes, les mêmes prières coupées de sanglots que dans la plupart des petits ports de la côte bretonne : — caresses naïves des enfans et des jeunes filles qui ne se lassent pas d'embrasser leurs frères et leurs fiancés ; — mâles adieux et sages conseils des vieux marins dont la moitié de la vie s'est déroulée dans le grand silence et les brumes mystérieuses des mers lointaines; — tendres étreintes des épouses et des mères, le cœur brisé par l'angoisse du prochain départ, les espérances d'un heureux retour et le pressentiment d'une séparation éternelle ; — et, dans toutes les rues, sur les places voisines du port, le long des quais, de longues files de jeunes gens, ceux qui partent et leurs amis qui restent, enlacés en spirales, frappant le sol de leurs sabots, répétant sans cesse les mêmes chants monotones et tristes, se balançant sur leurs jambes avec cette oscillation que l'homme de mer conserve toujours un peu sur terre

et qui rappelle sans doute le roulis de son bateau, mais trop souvent, hélas! l'ivresse alcoolique et le séjour prolongé dans tous les cabarets du pays; — et tout autour, dans les églises et les chapelles voisines, et, tout en haut, à chaque station du calvaire qui gravit la côte et qui domine l'immense horizon de mer derrière lequel tous les hommes jeunes et forts vont bientôt disparaître, d'interminables théories de veuves dont les coiffes et les châles noirs rappellent des deuils quelquefois récens; — et un peu partout, aux portes des maisons, à l'intérieur des plus modestes chambres, au coin des rues, de pauvres petites madones en métal, en biscuit, en plâtre, fixées sur une planchette ou dans une niche, avec de petits bouquets de fleurs soigneusement renouvelées, quelques rubans un peu défraîchis, ou bien un chapelet, une croix, un portrait à moitié effacé; — et des murmures de prières pour ceux que la mer, la grande nourricière, mais aussi la grande dévorante, a déjà pris et garde toujours, pour ceux qu'elle emporte aujourd'hui et qu'elle ne rendra peut-être jamais.

Comme la plupart des ports de la côte normande, Fécamp est devenu une station très fréquentée par les baigneurs. La ville s'étend sur près de 3 kilomètres dans l'intérieur de la vallée où les eaux des deux rivières font mouvoir de très importantes filatures. L'activité industrielle et maritime y est aussi grande que peut le permettre le redoutable voisinage du Havre, de Dieppe et de Rouen. Fécamp restera donc toujours un port secondaire; mais la pêche lointaine y assure un mouvement régulier d'échanges avec l'étranger et y entretient dans la population maritime les qualités spéciales qui font le tempérament des hommes de mer. A ce titre surtout, on ne peut qu'approuver les travaux considérables dont il a été l'objet dans ces dernières années.

II

De Fécamp à Dieppe, toujours la falaise, et, au-devant, la mer grise, charriant son éternelle traînée de galets. Toutes les issues des valleuses se sont à peu près comblées. La limite du rivage paraît avoir reculé de 3 à 5 kilomètres depuis l'origine de notre période géologique. Il y a deux ou trois siècles à peine, plusieurs anfractuosités de la roche formaient encore de petits havres naturels où venaient se réfugier un certain nombre de bateaux. Les

« pouliers » les ont envahis; ce sont aujourd'hui des grèves d'échouage assez inhospitalières, et les pêcheurs les ont presque toutes abandonnées; mais la vogue des bains de mer leur a donné une seconde vie, et ce sont en général de charmantes villégiatures loin du bruit et des agitations du monde. Elles méritent surtout d'être recherchées par les gens paisibles, et elles le sont en effet. On peut citer entre autres, avant d'arriver à Saint-Valery-en-Caux, les plages de Saint-Pierre-en-Port, des Grandes-Dalles, des Petites-Dalles, de Veulettes, toutes encadrées de magnifiques falaises, à l'entrée de petits vallons verdoyans qui ont été jadis des fiords, tous barrés aujourd'hui par leur digue de galets, au-devant de laquelle l'estran découvre à mer basse une large plage de sable.

Le dernier même, Veulettes, paraît avoir eu jadis une certaine importance. Il a, comme la ville d'Ys, sa petite légende dramatique. Une véritable ville y aurait prospéré à l'embouchure de la rivière de la Durdent; entraînée ensuite avec la falaise par quelque terrible raz de marée, elle serait aujourd'hui ensevelie sous le sable. Les archéologues finiront très certainement par en retrouver quelque jour les ruines et les décriront dans tous leurs détails. Déjà même, avec un peu de bonne volonté, on croit apercevoir, à marée basse, lorsque la mer est calme et le ciel très pur, quelques bancs de roche qu'on se plaît à considérer comme des fragmens d'une enceinte. Ce qu'il y a de plus certain, c'est qu'au moyen âge il existait dans la petite anse de Veulettes un port assez fréquenté qui portait le nom peu engageant de Claquedent et qui a été complètement détruit par les tempêtes.

De l'autre côté de Saint-Valery, en remontant vers le Nord, Veules est une station balnéaire de jour en jour plus élégante, à l'entrée d'une des plus séduisantes valleuses de la côte normande. Sa petite rivière fait mouvoir un certain nombre d'usines et de moulins très pittoresques; son eau est d'une limpidité merveilleuse, et les fraîches cressonnières de sa source toute voisine sont renommées. Tout y est devenu pastoral et un peu mondain. Veules a été, il y a deux siècles à peine, un port de pêche assez important, dont la petite marine comptait encore en 1664 plus de trente bateaux, les deux tiers armés pour la pêche du hareng. A grand renfort de bras, on déblayait le port après chaque coup de mer, et on y entretenait une profondeur suffisante. Malheureusement, la tempête terrible qui s'abattit sur la

côte, en 1753, renversa presque toutes ses maisons, et les galets comblèrent complètement la petite darse. Les falaises qui l'encadraient et constituaient des brise-lames naturels, profondément excavées à leur base, s'effondrèrent en partie. Plus de musoirs protecteurs, plus de mouillage. Le désastre parut irréparable. Les marins dépossédés et découragés émigrèrent en masse à Dieppe, où tout un quartier de la ville, « le Petit Veules », a gardé leur nom.

Le seul port conservé de la région est Saint-Valery-en-Caux, médiocre cependant, en décadence marquée depuis deux ou trois siècles et ne paraissant pas devoir jamais se relever. Placé entre Dieppe et le Havre, il n'a pour ainsi dire pas de raison d'être. La vallée de Saint-Valery n'a pas de rivière apparente ; mais le petit fiord encaissé entre deux grands alignemens de falaises crayeuses est un ancien terrain marécageux dans lequel divaguait autrefois un modeste cours d'eau, qui fut jadis, comme bien des sources, l'objet de pratiques religieuses qu'on voulut détruire au VIIe siècle en barrant la rivière et en la forçant à se perdre dans le sous-sol. Le ruisseau reparut au XVe siècle pour disparaître le siècle suivant, phénomène assez fréquent dans le pays de Caux, dont le terrain très perméable est comme un crible qui absorbe très facilement les eaux pluviales. Aujourd'hui, un écoulement assez abondant a lieu au-dessous du sol, et les eaux ont pu être recueillies dans un vaste bassin de retenue, qui permet de faire des chasses régulières dans l'avant-port. Ces chasses sont d'ailleurs absolument indispensables. Le ressac des lames qui battent la falaise à haute mer est si violent que le chenal aurait été sans cela inévitablement barré depuis longtemps, et le port complètement bloqué par un bourrelet de cailloux roulés. Deux jetées de longueur inégale, celle de l'Ouest naturellement en saillie pour arrêter le galet, fixent le chenal. Cette jetée Ouest est maçonnée à son extrémité et est rattachée à la terre par une claire-voie de près de 150 mètres que les vagues traversent pour venir s'étaler et perdre leur force sur de larges perrés inclinés. Celle de l'Est est, au contraire, à claire-voie à son extrémité au large sur 130 mètres de longueur pour permettre le passage des galets et est reliée à la rive par une chaussée en maçonnerie de 220 mètres. La plage est en outre protégée par trois épis. L'entrée du chenal entre les deux jetées est de 90 mètres ; mais la largeur effective de la passe est très réduite par les pouliers et

n'a qu'une quarantaine de mètres. Malgré les chasses exécutées dans le chenal, l'avant-port est souvent envahi par les dépôts; et il faut le recreuser souvent à bras d'hommes, si l'on veut maintenir une profondeur suffisante pour des navires d'un tonnage moyen.

Saint-Valery a eu, au XIIIe siècle, une plus grande activité que de nos jours. Il comprenait alors deux quartiers très distincts, la ville et le port, qu'on appelait Port-Navarre ou Navaille, le premier sur la rive droite du vallon, autour de l'ancien prieuré fondé au VIIe siècle par le moine Valery, le second sur la rive gauche, où les pêcheurs halaient leurs bateaux. Dans ce monde où presque toujours, suivant l'expression de Montaigne, « le mal de l'un est le profit de l'autre, » la tempête de 1753, qui détruisit complètement Veules, fut pour Saint-Valery une cause de fortune. Un grand nombre de pêcheurs de Veules vinrent s'y réfugier et y occupèrent toute la plage de l'Est, où on les tenait un peu à l'écart dans un quartier qui était une sorte de *ghetto* et qu'on appelle encore « la Bohème. » Le petit port normand ne comptait pas alors moins de 40 navires de 100 à 200 tonneaux, qui y étaient spécialement attachés et avaient des relations de cabotage avec tous les ports voisins. La pêche y était en outre très active.

Fécamp a aujourd'hui à peu près supplanté Saint-Valery comme port de débouché et centre d'approvisionnement des produits du pays de Caux. La pêche même y est un peu délaissée. Le mouvement commercial est encore cependant de près de 10000 tonnes, presque tout en importations de bois du Nord, de charbons anglais et de grains pour l'alimentation des moulins de Veules. Quelques exportations seulement sous forme de lest, de marne et de galet noir pour la fabrication de la porcelaine dans de grandes usines anglaises. Près de 300 marins, montés sur une quinzaine de bateaux, partent encore chaque année de Saint-Valery pour Terre-Neuve ou l'Islande. Plus que le commerce, la pêche et des bains de mer très fréquentés sont les principaux intérêts du pays.

III

C'est en réalité Dieppe qui est le vrai port de la région des falaises. La grande valleuse qui débouche à Dieppe n'est pas une

simple échancrure dans le rempart de craie; c'est, ou plutôt c'était, il y a quelques siècles à peine, un véritable golfe profond, une sorte de petite mer intérieure qui s'enfonçait de près de 10 kilomètres dans l'intérieur des terres, presque au pied du coteau de Noville, bien en amont d'Arques où la Béthune et l'Eaulne joignent maintenant leurs eaux. Au point de vue nautique, la situation était bien meilleure autrefois qu'elle ne l'est aujourd'hui. Le golfe formait une rade très sûre, admirablement encadrée et protégée des coups de vent et des coups de mer du large par deux rangées de collines d'une hauteur moyenne de 100 mètres, et tout autour à mi-côte et sur les plateaux s'étageaient des groupes d'habitations. Nous en avons déjà mentionné un, le plus important très certainement, la vieille cité de Limes, à l'Est de Dieppe, toute en ruines et à moitié disparue dans la mer avec la falaise qui lui servait de socle. A l'Ouest, la petite vallée de la rivière de la Saâne, qui débouche en souterrain à travers le haut et large bourrelet de galets qui borde le rivage à côté du phare d'Ailly, a été aussi autrefois occupée par un établissement gallo-romain d'une certaine importance, qui occupait à peu près l'emplacement du village de Sainte-Marguerite. On y a retrouvé quelques mosaïques, des tombeaux, des poteries et des débris de constructions assez considérables.

Les deux promontoires, fortifiés jadis, de Limes et d'Ailly paraissent donc avoir été les faubourgs préhistoriques et en quelque sorte les amorces de Dieppe. Les habitations rudimentaires qui ont occupé d'abord le sommet, puis les versans des deux collines ont obéi peu à peu à cette loi générale de descente dans la vallée que l'on retrouve un peu partout, et sont venues s'étaler sur les rives de l'ancien golfe, en se rapprochant de plus en plus de l'embouchure où l'on recueille encore dans le sous-sol de nombreux débris de ce passé remontant à peu près à l'origine de notre ère. Le vieil *oppidum* celtique, le *castrum* romain, la cité gauloise, la ville normande se sont ainsi succédé les uns aux autres en marchant graduellement vers la mer; et la ville du moyen âge, qui a fini par s'établir sur le banc de galets qui encombrait le golfe, a pris tout de suite un nom caractéristique, — la ville des eaux profondes, *deep*, profond, *Dieppe*, — rappelant ainsi l'excellent mouillage et les bonnes conditions nautiques de l'anse naturelle, aujourd'hui complètement transformée et atterrie en amont par les dépôts et les alluvions de sa rivière,

barrée, en aval, par un énorme banc de galets toujours menaçant et contre lequel on est sans cesse obligé de lutter.

Sans les travaux modernes, les chasses énergiques et surtout les dragages répétés que l'on exécute dans le chenal, la valleuse de Dieppe aurait même fini par être comblée comme tant d'autres; mais pendant longtemps le golfe a présenté des facilités d'accès que le port moderne ne retrouvera plus.

Il est même certain que les alluvions de la Béthune et les apports de la mer ont pu lentement s'amasser au fond du golfe sans nuire d'une manière sensible à ses bonnes conditions nautiques. Tout au contraire, on peut penser que le banc de galets, qui s'est formé depuis la falaise au pied de laquelle se trouve le pittoresque château tourelé du xve siècle et qui constitue aujourd'hui la grève qu'on appelle assez improprement la plage, a été pendant un certain temps une sorte de mur d'abri, une véritable protection pour tous les bateaux mouillés dans le golfe. Tant que ce musoir naturel n'a pas dépassé quelques centaines de mètres, il a eu naturellement pour effet de déplacer peu à peu la passe vers l'Est. Le rétrécissement de l'entrée avait même l'avantage d'amortir les coups de mer; et la rade, trop largement ouverte dans le principe et dans laquelle s'engouffraient autrefois les rafales de l'Ouest, devenait de plus en plus calme et tranquille. Mais le mal est souvent la conséquence de l'excès ou même simplement de la prolongation du bien; et, à force de s'avancer vers l'Est, le banc de galets a fini par gagner la passe elle-même, et il continue à la menacer tous les jours. Il a pris une épaisseur et une consistance telles que toute la partie aval du golfe s'est comblée; et c'est sur cet énorme dépôt tout récent, dont l'épaisseur est de près de 20 mètres, qu'est bâtie aujourd'hui presque toute la ville de Dieppe et que se développe la magnifique terrasse de cailloux roulés de près d'un kilomètre et demi de longueur sur 200 à 300 mètres de largeur, transformée en jardins, bordée de villas et d'hôtels luxueux, et où sont étalées pendant trois mois toutes les séductions de la vie mondaine la plus intense.

Tant que l'estuaire du golfe a été largement ouvert, c'est-à-dire jusque vers la fin du xvie siècle, le chenal était naturellement entretenu par les courans alternatifs de flot et de jusant. La marée montante pénétrait alors jusqu'à Arques. En se retirant, elle formait au goulet une chute assez sensible; et la passe se

maintenait à une profondeur suffisante pour permettre l'entrée des navires de 600 à 700 tonneaux. Le chenal se trouvait alors tout à fait à l'Ouest de la ville actuelle, au pied même de la falaise à laquelle est adossé le château, presque sur l'emplacement du casino moderne. C'était l'embouchure naturelle par où s'écoulaient les eaux réunies de l'Eaulne et de la Béthune et qu'on appelait la rivière d'Arques. Cette embouchure constituait le port de Dieppe et portait le nom de « port de l'Ouest. » La poussée des galets n'a cessé de le déplacer vers l'Est, et tous les efforts laborieux de l'époque ne purent le maintenir. On dut l'abandonner, et on ouvrit, un peu à l'Est, un nouveau chenal, ce que l'on appelle si bien sur les côtes de l'Adriatique et de la Méditerranée un « port » ou un « grau, » *portus*, *gradus*, porte, passage. Ce « port » fut l'émissaire des eaux de l'Arques, qui conserva pendant un certain temps une largeur et une profondeur suffisantes et qui prit naturellement le nom de « port de l'Est. » Il longeait l'ancienne Tour aux Crabes, malheureusement démolie avec l'enceinte des remparts, et dont il ne reste que quelques assises inférieures le long du quai moderne où stationnent les paquebots qui font le service de Dieppe à Newhaven. Le banc de galets avançait cependant toujours. Les premières jetées, de construction assez rudimentaire d'ailleurs, étaient disloquées après chaque tempête. En 1459, Charles VII, qui comprenait toute l'importance stratégique de Dieppe en face de l'Angleterre, en avait décidé la réfection et le prolongement; mais les habitans, auxquels devait incomber l'entière charge de ces travaux dispendieux, ne purent y apporter tous les soins nécessaires. Exécutés sans ordre, sans méthode, sans ressources suffisantes, ils ne résistèrent pas longtemps à la mer. En 1616, une de ces marées formidables qui occasionnent toujours des avaries même à nos meilleurs ouvrages modernes les anéantit presque complètement et fit crouler une partie de la falaise de l'Est. Le port fut comblé de ses débris, et le chenal violemment rejeté contre la nouvelle falaise découpée à vif. C'est le chenal actuel.

Dieppe est donc un port qui s'est à la fois transformé et déplacé. Tout d'abord, à l'origine de notre ère, port intérieur dans le fond d'un golfe, il s'est peu à peu rapproché de la mer au fur et à mesure que le golfe se comblait par les atterrissemens de sa rivière et est devenu au moyen âge tout à fait littoral. Le port, à proprement parler, n'était que l'embouchure de la vallés de l'Ar-

ques; et cette embouchure n'a cessé de se déplacer de l'Ouest à l'Est, sous la poussée irrésistible des galets qui ont fini par combler toute l'ouverture de l'ancien golfe et former l'énorme remblai d'une vingtaine de mètres d'épaisseur sur lequel la ville actuelle est bâtie. Le chenal et le port se trouvent maintenant rejetés tout à fait à l'Est contre la falaise; ils ne pourront pas aller plus loin, et tous les efforts de l'art moderne concourent à l'y maintenir dans de bonnes conditions de profondeur.

Les travaux réellement sérieux n'ont commencé qu'à la fin du XVIIIe siècle. Dans la période de 1700 à 1760, cependant, les ingénieurs militaires avaient déjà dépensé près de 3 millions de livres d'après des projets dressés par Vauban pour une série de reconstructions et de prolongemens des jetées que chaque tempête détruisait en partie. Mais c'est Colbert qui posa le premier le programme très net des travaux à exécuter : régularisation du nouveau chenal, construction de jetées à claire-voie pour briser et amortir les vagues, avant-port, bassin à flot, écluse de chasse. Plus ou moins modifiés, ils ont été commencés, sous la direction de M. de Cessart, ingénieur en chef de la généralité de Rouen, par l'ingénieur Lamblardie, et poursuivis par la série de leurs successeurs.

L'entrée dans le port de Dieppe a lieu aujourd'hui par un chenal compris entre deux jetées à claire-voie de 600 et de 700 mètres, celle de l'Ouest naturellement en saillie sur celle de l'Est pour arrêter le galet; c'est, nous l'avons dit, la disposition classique adoptée pour presque tous les ports de la Manche. Le chenal a 75 mètres de largeur; il conduit dans un premier avant-port, de près de 7 hectares, où stationnent les paquebots qui font jour et nuit à heures fixes, le transit des voyageurs et des marchandises pour l'Angleterre et où les pêcheurs très nombreux débarquent leur poisson. Ce premier avant-port communique avec un second, qu'on appelle indifféremment l'arrière-port ou le nouvel avant-port, qui a près de 4 hectares et est affecté aux bateaux du plus fort tonnage. En arrière, quatre bassins à flot présentent une superficie totale de près de 15 hectares, le bassin Bérigny, le bassin Duquesne, le bassin de mi-marée et le nouveau bassin. L'avant-port et le port réunis peuvent mettre à la disposition des navires près de 4 kilomètres de quais. Une vingtaine de grues à vapeur et une forme de radoub complètent les installations.

Le mouvement commercial, en progrès marqué depuis le commencement du siècle, surtout en ce qui concerne les exportations, est de près de 500 000 tonnes. Les importations consistent principalement en charbons anglais pour les nombreuses usines normandes, en fontes du pays de Galles, en bois de Suède et de Norwège, en filamens à ouvrer pour nos manufactures et provenant presque tous d'entrepôts anglais. On exporte une assez grande quantité de céréales et de boissons et une masse énorme de galets qui servent au lestage des bateaux charbonniers et constituent pour eux un très bon fret de retour. Ces galets sont presque tous pris sur les pouliers de l'Ouest, et leur extraction contribue à dégager la passe. Quelques-uns, fins et noirs, triés avec soin, sont utilisés en Angleterre dans les fabriques de céramique.

De tout temps la pêche a été aussi très active à Dieppe. Une trentaine de bateaux en partent encore tous les ans pour Terre-Neuve et l'Islande. Mais la pêche locale est surtout incessante et pour ainsi dire commandée par les besoins de la capitale, qui est pour elle un débouché régulier. Ce sont les pêcheurs de Dieppe qui envoient tous les soirs aux halles de Paris la plus grande partie du poisson de mer qu'on y vend le lendemain.

Dieppe n'entretient plus aujourd'hui de relations suivies qu'avec l'Angleterre et les pays du Nord; mais, il y a seulement deux ou trois siècles, son pavillon, comme celui de Saint-Malo, claquait fièrement au vent de toutes les mers du monde. Vers le milieu du XIVe siècle, bien avant que les Portugais eussent signalé les côtes de Guinée, deux bateaux de Dieppe découvraient les Canaries, longeaient tout le littoral de l'Afrique, y créaient une station qui fut longtemps appelée le Petit-Dieppe, cherchaient à s'orienter pour trouver la route des Indes, doublaient le cap Vert, lui donnaient le nom qu'il a toujours conservé, et rapportaient en Europe les premiers chargemens de poivre et d'ivoire qui y ont paru; et c'est de cette époque que date à Dieppe le commerce de l'ivoire, qui y a été longtemps un véritable monopole. Un Dieppois, corsaire entreprenant, homme de guerre et de commerce à la fois, fut même pendant quelque temps maître absolu des Canaries. Ce fut aussi un marin de Dieppe, le célèbre capitaine Cousin, qui, devançant de quatre années Colomb en Amérique et de neuf années Vasco de Gama au cap de Bonne-Espérance, vint reconnaître, en 1488, l'embouchure

du fleuve des Amazones et, traversant toute l'Atlantique, explora l'extrémité méridionale de la côte d'Afrique. Quelques années plus tard, deux autres bateaux naviguant de conserve, l'un de Dieppe, l'autre de Saint-Malo, mouillaient bord à bord dans les eaux de Terre-Neuve. Pendant vingt années consécutives, de 1510 à 1530, le fameux Jean Ango armait des flottes comparables à celles des souverains, trafiquant en maître avec le Brésil, menaçant Lisbonne et traitant de pair à pair pour des questions d'indemnité avec le roi de Portugal. A la même époque enfin, des bateaux de Dieppe reconnaissaient les côtes de l'Asie méridionale, traversaient l'Océan Indien et jetaient l'ancre devant l'île de Sumatra.

A la fois explorateurs intrépides, corsaires entreprenans et commerçans habiles, les Dieppois gardaient soigneusement, comme les Phéniciens de l'ancien temps, la clef de leurs itinéraires et le secret de leurs expéditions. Ce mystère était une partie de leur fortune, et chacune de leurs découvertes était en quelque sorte un patrimoine exclusif pour leur ville, qui, pendant tout le moyen âge, fut, comme on l'a dit si bien, une sorte de « cité sainte » de la géographie.

Dieppe fut plus et mieux encore. Sur les côtes de l'Océan et de la Manche, dans toute cette région littorale de l'Ouest et du Nord de notre France où l'alliance anglo-calviniste causa tant de déchiremens à la mère patrie, Dieppe lui resta toujours fidèle. Dans un jour de fortune, ses marins s'emparèrent même du port de Southampton et l'occupèrent pendant quelque temps. En 1372, ils contribuèrent puissamment au succès de la bataille navale de la Rochelle; et, à plusieurs reprises, les Anglais, trop souvent maîtres de cette partie de notre territoire, les traitèrent avec une rigueur exceptionnelle. La plus dure de ces épreuves fut, en 1694, le bombardement de la ville par la flotte anglo-hollandaise. Le port fut comblé, les bateaux détruits ou dispersés, la ville presque anéantie, la ruine presque complète; et ce n'est que depuis le commencement du siècle que Dieppe a pu se relever patiemment de ce désastre. Mais, bien que toujours en progrès, son mouvement commercial est fatalement comprimé par l'essor du Havre. Dieppe ne connaît pour ainsi dire plus la route des Indes et de l'Amérique, et il est fort à craindre qu'elle ne revoie plus les grands jours et la gloire du passé.

IV

Un dernier alignement de falaises, de 40 kilomètres de longueur, de Dieppe au Bourg d'Ault. C'est toujours le même grand mur crayeux, vertical, d'une hauteur moyenne de 80 à 100 mètres, coupé de dentelures et de créneaux, dont les vagues viennent battre le pied deux fois par jour et qui s'éboule peu à peu dans la mer. Au-devant, les galets cheminent lentement et sans arrêt, de plus en plus petits à mesure qu'ils roulent et se convertissent peu à peu en sable. Ce sable et ces galets ont comblé toutes les anfractuosités, qui très certainement, à l'origine de notre ère, étaient des criques et pouvaient à la rigueur donner abri aux petites embarcations.

L'une d'elles, Biville-sur-Mer, n'est plus qu'une fente, un ravin abrupt entaillé dans la falaise. C'est dans ce couloir presque inaccessible que Cadoudal, Pichegru et leurs amis vinrent débarquer le 21 août 1803 et se firent hisser au moyen de cordes, dans la folle et criminelle espérance de prendre une revanche sur l'insuccès de la machine infernale de la rue Saint-Nicaise. Le ravin est encore quelquefois appelé la « gorge de Pichegru. »

Un peu plus au Nord, la valleuse où coule l'Yères a été pendant longtemps un golfe assez profond, qui conduisait à Criel. Criel est à présent à 2 kilomètres de la mer. Mais, avec la marée, les bateaux pouvaient y remonter assez facilement, il y a quelques siècles. La belle falaise de plus de 100 mètres de hauteur qui domine le petit estuaire a été sapée à la base, coupée à pic. Elle s'est éboulée en partie, s'éboulera encore, et ses débris barreront bientôt complètement l'entrée de la vallée.

D'assez mauvaises cartes du XVIIIe siècle désignent sous le nom de « côte des Sept vallées » les derniers kilomètres de la muraille rocheuse depuis la vallée d'Yères jusqu'à celle du Bourg d'Ault, où la falaise cesse tout à coup et où commencent les grèves de la Somme (1). Cette dénomination est assez bien trouvée. Ces sept vallées, en effet, — peut-être même davantage, — ont existé autrefois; et, par les dentelures de la falaise que nous voyons encore, on pouvait pénétrer dans des couloirs plus ou moins étroits, aujourd'hui presque complètement obstrués,

(1) J. Girard, *les Rivages de la France, op. cit.*

dans lesquels s'écoulaient les eaux pluviales et qui constituaient de longs vallons sensiblement parallèles, découpant le pays en une série de compartimens à peu près rectangulaires.

Un de ces créneaux obstrués a conservé cependant son caractère d'estuaire; c'est celui dans lequel coule la rivière de la Bresle et dont la large embouchure est occupée, sur la rive gauche, par les bassins du Tréport, sur la rive droite, par la séduisante plage balnéaire de Mers. La vallée de la Bresle a une ouverture de près de 2 kilomètres, barrée en grande partie par un banc de galets. Elle conserve à peu près cette largeur jusqu'à la petite colline couronnée par le château d'Eu, se prolonge ensuite sur une quinzaine de lieues dans la direction du Nord-Ouest au Sud-Est, qui est la même pour tous les cours d'eau de la région depuis la Seine jusqu'à la Somme. C'est le dernier grand sillon du pays de Caux, le large fossé qui sépare la terre normande de la Picardie.

Le Tréport et Eu ont constitué pendant tout le moyen âge un même établissement maritime, le premier n'étant en quelque sorte qu'une rade conduisant au second, qui était le port. Les alluvions récentes de la Bresle permettent de déterminer d'une manière très exacte le contour de l'ancienne baie, qui avait une largeur moyenne de 1500 mètres et s'enfonçait de 4 kilomètres dans l'intérieur des terres. Cette baie existait très certainement à l'origine de notre ère, et très probablement elle a reçu souvent les flottes des Normands du IXe au XIIe siècle. On a voulu quelquefois y voir le *portus ulterior* où César aurait concentré une partie de sa flotte à la veille de son départ pour la Grande-Bretagne; mais le texte de l'auteur de la guerre des Gaules est très laconique, et il a été l'objet de tant de commentaires qu'il serait peut-être imprudent d'émettre à ce sujet une opinion bien motivée. Ce qu'il y a d'intéressant à remarquer, c'est que le nom de Tréport, — trois ports ou troisième port, — semble indiquer que le littoral, ou tout au moins la baie de la Bresle, présentait autrefois plusieurs mouillages, plusieurs petites criques où la marine de l'époque pouvait trouver un abri contre les coups de mer du large.

Comme partout sur la côte normande, le courant littoral a peu à peu échoué au-devant de l'estuaire un long banc sous-marin qui est devenu un véritable barrage. La Bresle a été ralentie dans son cours, et ses eaux ont divagué. La vallée s'est

atterrie et transformée en lagune tour à tour inondée ou émergée suivant la hauteur de la mer. La digue de galets, qui marchait toujours vers le Nord-Est, avait fini par rejeter l'embouchure sur la rive droite, du côté où se trouve aujourd'hui la plage moderne de Mers. Vers la fin du XIe siècle, la remonte était impossible même aux bateaux du plus petit tonnage; et, du Tréport à Eu, la rivière était un véritable cloaque. Henri, comte d'Eu, en détourna l'embouchure vers l'Est, l'éloignant de Mers pour la rejeter du côté du Tréport où on n'a cessé de la maintenir jusqu'à ce jour. Ce travail artificiel fut complété au siècle suivant par l'ouverture du canal d'Artois, qui reliait directement Le Tréport à Eu. Les deux petits ports en recueillirent tout de suite de sérieux avantages.

On creusa alors un premier avant-port, et on le protégea par une jetée en charpente assez rudimentaire. Mais les envasemens continuaient toujours; et le port, qui ne put bientôt plus recevoir que des barques de pêche, n'aurait pas tardé à être complètement abandonné sans l'initiative intelligente et généreuse du duc de Penthièvre, qui, pour en finir avec les obstructions du galet et du sable, fit exécuter deux grandes jetées destinées à maintenir le chenal, et, en amont, une grande écluse de chasse. « Cette écluse, dit Lamblardie, a été construite à la demande et aux dépens de son Altesse Royale Monseigneur de Penthièvre. Ce prince, touché de la misère à laquelle la ruine du port du Tréport avait réduit les habitans, consacra 170 000 livres pour l'exécution de cet ouvrage, qu'il regardait avec raison comme le plus sûr moyen de rendre au port son ancien commerce et de procurer à la marine une augmentation de matelots (1). » Les travaux, commencés en 1778, furent terminés en 1782. En peu de temps, près de 40 000 mètres cubes de galets amoncelés furent entraînés à la mer, et le Tréport revint à la vie.

Presque dans le voisinage du Havre, de Dieppe, de Boulogne et de Dunkerque, le Tréport ne peut être sans doute qu'un port assez modeste de deuxième et même de troisième ordre. Il n'arme pas, comme Fécamp, pour la grande pêche; mais la pêche côtière y est particulièrement prospère. Près de 1 000 pêcheurs, montés sur 120 bateaux très bien outillés, entrent et sortent presque tous les jours de sa petite rade et lui donnent une très grande

(1) Lamblardie, *Mémoires sur les côtes de la Haute Normandie*, 1789, *op. cit.*

animation. Le mouvement commercial est en revanche assez faible, — 12 000 à 15 000 tonnes au plus, — presque toutes à l'importation, charbons anglais et bois du Nord. Les navires sortent en général sur lest; mais on y embarque de temps à autre quelques tonnes de galets choisis pour les fabriques anglaises de produits céramiques. Tout fait espérer cependant que le mouvement prendra une certaine extension. Le port est en effet très bien aménagé. Le chenal, d'une longueur de 250 mètres et d'une largeur de près de 60, est compris entre deux jetées dont l'une, celle de l'Ouest, en saillie comme de raison sur celle de l'Est, présente sur une centaine de mètres une claire-voie qui donne passage aux galets. Ce chenal conduit dans un avant-port ou port d'échouage de 4 hectares et demi, dont la profondeur est de $5^{m},50$ en morte-eau ordinaire et qui présente un développement de quais de près de 500 mètres. A la suite, un petit bassin à flot ou arrière-port, pouvant recevoir des bateaux de $3^{m},50$ de tirant d'eau, communique avec un second bassin de 2 hectares et demi, formé par l'épanouissement du canal maritime d'Eu; et l'ensemble présente encore près de 800 mètres de quais. Ces bassins et l'avant-port reçoivent périodiquement des chasses que leur envoie le grand bassin de retenue des eaux de la Bresle, placé immédiatement en amont et qui n'a pas moins de 15 hectares de superficie.

Le canal maritime d'Eu au Tréport, qu'on appelait autrefois le canal d'Artois et dont le premier tracé date du milieu du xve siècle, n'a que 3 kilomètres et demi de longueur. Sa profondeur varie de $2^{m},80$ à $3^{m},80$, suivant le débit de la Bresle, l'amplitude des marées et le jeu de ses ouvrages régulateurs. Il permet en général aux bateaux à voiles de 100 à 150 tonneaux de remonter jusqu'au bassin d'Eu; mais il y a seulement trois quarts de siècle, alors que la Bresle se jetait directement dans le bassin du Tréport sans écluse, sans déversoir, sans ouvrage spécial qui modérât l'action du flux et du reflux, la communication était souvent difficile et toujours intermittente. Elle paraît cependant avoir existé de temps immémorial.

Bien que le Tréport et Eu ne soient mentionnés sur aucun itinéraire classique, on y a trouvé quelques débris de l'époque gallo-romaine; et le petit golfe naturel, presque comblé aujour-

(1) L'abbé Cochet. *Notice historique et archéologique de la ville du Tréport*, 1861.

d'hui et transformé en port par une série d'ouvrages modernes, a dû certainement être autrefois et pendant longtemps un excellent abri.

Le port actuel d'Eu n'est qu'un petit bassin de 160 mètres de longueur sur 40 mètres de largeur; c'est plus que modeste. Le mouvement y est cependant encore de plus de 10 000 tonnes : à la sortie, des fruits, des légumes, des planches sciées; et, comme partout sur la côte normande, des bois du Nord et des charbons anglais à l'entrée.

Ce n'est assurément pas le commerce qui est le principal attrait de la Bresle maritime. A Eu, c'est la grande forêt, l'élégante chapelle collégiale qui a presque les dimensions d'une cathédrale, et surtout le château séculaire, ancienne forteresse de l'époque carlovingienne qui a maintes fois défendu la vallée contre les invasions des Normands, transformée aujourd'hui en résidence princière, magnifique et déserte au milieu d'un parc admirablement situé. Au Tréport, c'est la série des terrains qui escaladent la montagne et d'où l'œil découvre une des plus magnifiques vues de l'Océan : d'un côté, l'interminable ligne des falaises; de l'autre, les grèves de la Somme se perdant dans l'horizon lointain et se confondant avec la mer. Au bas de la grande muraille, deux plages élégantes, animées d'un luxe tout moderne et visant peut-être un peu à l'effet, complètent la séduction du pays : celle du Tréport, de 500 mètres de développement, naturellement limitée entre la falaise et la jetée Ouest du chenal; l'autre, sur la rive droite de la Bresle, la plage de Mers, qui se prolonge tous les jours, toutes deux présentant les principaux agrémens mondains de la plupart des stations balnéaires avec l'avantage spécial de communications très rapides avec Paris.

La falaise continue encore jusqu'au Bourg d'Ault, sur près de 6 kilomètres; mais elle s'abaisse peu à peu, et c'est bien la fin du grand mur de craie qui longeait la mer depuis la sortie du Havre. Elle court cependant encore à travers les terres, en conservant sa direction générale du Sud-Ouest au Nord-Est, jusqu'à la petite colline que couronne le château de Saint-Valery. Le Bourg d'Ault, qui est devenu depuis quelques années une station balnéaire assez fréquentée, était autrefois le dernier port de la côte normande. Il est aujourd'hui perdu. La petite crique a été complètement obstruée par les galets et les sables. A la fin du XVIIe siècle, elle présentait encore quelque animation. Un docu-

ment authentique de l'année 1698 mentionne qu'à cette date 24 bateaux de pêche, dont 14 de vingt tonneaux, y étaient attachés (1). Soixante ans après, la mer rasait la falaise, emportant le village dont on a peu à peu reconstruit les maisons en étage sur les gradins de la roche; et depuis lors on n'a cessé d'y établir des villas, des chalets, des hôtels à l'usage des baigneurs. Au-devant de l'ancien petit havre, émerge maintenant une large traînée de galets. Ce banc se prolonge vers le Nord et marque la limite incertaine de la terre et de la mer. En arrière de cette clôture assez fragile, une plaine basse, marécageuse, des vases récentes, des terres meubles en voie de formation. Les eaux vives du flux et du reflux, qui les recouvraient il y a quelques siècles à peine, ont été peu à peu refoulées par les travaux opiniâtres de l'homme; et une série de levées latérales, d'épis submersibles, d'estacades et de digues de défense les ont rendues stagnantes et en quelque sorte emprisonnées. Une grande partie du golfe maritime autrefois largement ouvert, battu par les vagues, sillonné par les courans est ainsi devenu une immense lagune, — lagune vive d'abord, lagune morte ensuite, lagune colmatée aujourd'hui, coupée de rigoles d'écoulage, de petits canaux d'assainissement et en pleine voie de production agricole. Sur un grand nombre de toutes les levées, jadis noyées, qui sillonnent la zone littorale, on circule maintenant à pied sec, souvent même en voiture. On laboure, on sème, on récolte sur les lieux mêmes où nos ancêtres jetaient leurs filets. L'ancienne rade marine est devenue une grande plaine basse, encore un peu marécageuse, conquête récente de l'homme, et dont la richesse, la salubrité et la population augmentent tous les jours. Une large échancrure, toujours navigable et soigneusement aménagée, la coupe seulement vers le milieu, permettant aux barques de pêche et aux bateaux de mer d'un tonnage moyen de remonter jusqu'à Saint-Valery. C'est le grand estuaire de la Somme.

CHARLES LENTHÉRIC.

(1) *Mémoire sur la Picardie*, par Bignon, intendant de la Province. Bibliothèque nationale, Manuscrits

UN POÈTE MUSICIEN

FRANZ GRILLPARZER

Franz Grillparzer. — Le Théâtre en Autriche, par M. Auguste Ehrhard, professeur à l'Université de Clermont-Ferrand ; 1 vol. Société française d'Imprimerie et de Librairie ; Paris, 1900. — *Grillparzer und die Musik*, par M. le Dr Édouard Hanslick (*Musikalische Stationen ;* 1 vol., Berlin, Hofmann und C.).

I

Grillparzer lui-même aurait peut-être protesté contre le double titre que nous lui donnons ici. Épris également de la musique et de la poésie, il s'appliqua toujours, nous le verrons, à les distinguer beaucoup plus qu'à les confondre. Mais il eût protesté en vain ; car, au fond, la poésie et la musique se touchent et se tiennent dans son œuvre, et plus encore dans sa nature et dans son génie.

Musicien de fait et pratiquant, pianiste, compositeur, tout cela même il le fut. On conserve dans les archives de la *Société des amis de la musique*, de Vienne, quelques-uns de ses cahiers d'exercices (basse chiffrée, harmonie ou contre-point). M. Hanslick vit naguère chez Catherine Fröhlich, celle qui fut si longtemps et jusqu'à la mort l'amie du grand poète, trois compositions de Grillparzer. La première est l'ode d'Horace : *Integer vitæ scelerisque purus*, pour voix de basse avec accompagnement de piano. Il aimait, dit-on, à la chanter le soir. Un autre *lied*, sur des vers d'Henri Heine : *Du, schönes Schiffermädchen*, rappelle à

M. Hanslick le style de Haydn et de Mozart. Le troisième, vif et passionné, pour voix de basse, est écrit sur ces paroles : *La vie est un combat, une lutte sans trêve.*

Ainsi Grillparzer « possédait » la musique. Mais on peut dire qu'elle le possédait encore davantage. Elle aidait parfois à son travail, voire à son inspiration de poète. La première idée de sa trilogie *La Toison d'or* lui vint en jouant les symphonies de Haydn, de Mozart et de Beethoven. Il était alors sur le point de partir pour l'Italie. Quand il en revint, l'idée, à peine entrevue un moment, l'avait fui. Seules, les symphonies, plus fidèles, de même qu'elles la lui avaient donnée, eurent la vertu de la lui rendre. Dans les tragédies ou les drames de Grillparzer, il n'est pas rare que la musique intervienne. Tantôt elle les environne; tantôt elle fait plus et les pénètre. « Nous la sentons dans ce lyrisme qui fait jaillir des lèvres de beaucoup de ses personnages des flots de paroles harmonieuses. Ce sont des drames lyriques que *Sapho, les Vagues de la mer et de l'amour*, *Libussa.* La musique est dans l'émoi des âmes juvéniles qui s'éveillent à l'amour et dont nous devinons les troubles à un discret murmure, avant que des mots précis avertissent notre intelligence; elle est dans les rêveries d'Héro solitaire; elle est dans les désirs, les mélancolies, les aspirations dont le poète évite d'éclairer la pénombre par l'analyse et dont il sait nous faire entendre les vagues rumeurs... Il y a de la musique dans tout le rôle de Rodolphe II, qui entend les harmonies des sphères... Il y a de la musique enfin dans la langue, qui n'a point la précision sèche d'un instrument de la pensée pure, mais la souplesse et le charme enveloppant des voix qui parlent à l'âme (1). »

Il semble bien que la musique ait initié Grillparzer à la poésie. « C'est par la musique, disait-il un jour à Beethoven, que j'ai appris la mélodie des vers. » Par reconnaissance autant que par inclination naturelle, il a fait à la musique dans son œuvre d'écrivain, dans sa prose et dans sa poésie, une grande part, une part splendide. Il l'a tour à tour étudiée en musicien ou en philosophe et glorifiée en poète, en penseur, en amoureux. Parmi tant de maîtres illustres qui furent tous, ou peu s'en faut, ses contemporains, il en est, comme Mozart et Schubert, qu'il a compris tout entiers; d'autres à demi seulement, comme Beetho-

(1) M. Ehrhard.

ven ; d'autres enfin, Weber d'abord, et beaucoup plus tard Wagner, ont été par lui méconnus et presque maudits. Mais la musique elle-même ne fut jamais, par aucun grand écrivain, même par notre Jean-Jacques Rousseau, comprise plus profondément et plus passionnément chérie. Seul, l'auteur du *Musicien pauvre* a pénétré si avant « dans le mystère de la vie des sons, qu'il s'y trouve à l'aise comme en son propre domaine (1). » Durant toute sa carrière, qui fut longue, il a cherché, trouvé dans la musique la joie de ses sens, de son esprit et de son cœur. S'il n'a pas eu de compagne plus fidèle et de plus douce consolatrice, c'est que, de même qu'à son destin, la musique fut liée à son génie. On a très bien dit de Grillparzer : « Les premières et les plus pures inspirations de sa muse lui venaient souvent dans la langue sans paroles de la musique, qu'il transposait, auditeur attentif, en l'interprétant dans la langue de la poésie. Il a mis de la musique en paroles. L'origine la plus profonde et la fin dernière de son travail poétique, c'était le doux et flottant état d'âme qui passe, insaisissable et frémissant, dans les airs, comme les échos apaisés qui viennent d'espaces lointains et inconnus... Là où la musique et la poésie se joignent, c'est là que battait son cœur (2). »

II

Né en 1791, l'année où Mozart mourut, Grillparzer n'est mort qu'en 1872, après l'apparition de l'œuvre presque intégral de Wagner. Peu d'hommes ont vu s'accomplir une période aussi longue et d'une pareille importance dans l'histoire de l'art musical : quatre-vingts ans, près d'un siècle par l'évolution du temps ; par celle de l'idéal, un espace qui nous paraît infini. Faut-il donc s'étonner qu'un esprit, même aussi vaste, n'ait pu l'embrasser en entier, que même un tel témoin de tels changemens, et en apparence de telles contradictions, n'ait pu les accepter ou seulement les comprendre toutes?

Franz Grillparzer naquit à Vienne, dans une ville et dans une famille de musiciens. Sa mère, Anne Sonnleithner, qui « vivait en musique, » était fille d'un jurisconsulte mélomane et sœur de deux hommes qui tiennent un rang dans l'histoire du théâtre et de la musique en Autriche. Haydn et Mozart avaient

(1) M. Hanslick.
(2) M. de Berger, cité par M. Ehrhard.

fréquenté cette maison. L'enfant reçut de sa mère ses premières leçons : elles furent pénibles et faillirent le dégoûter de la musique. Puis il passa de ces mains trop nerveuses dans les mains singulières d'un bohémien, Johann Mederitsch, surnommé Gallus. Contrapontiste excellent, mais paresseux et insouciant, Gallus donnait, pour ne pas mourir de faim, des leçons extraordinaires. La moitié se passait à jouer avec son élève, non pas à quatre mains sur le piano, mais à quatre pattes, dessous ; l'autre moitié était consacrée à des improvisations qui jetaient Mme Grillparzer dans l'extase.

Il faut croire que la méthode n'était pas si mauvaise, car le petit Franz faisait des progrès. Le premier suffrage qu'il obtint fut celui de la cuisinière. Il a raconté lui-même avec quel morceau : « L'exécution de Louis XVI était alors de mémoire encore récente. Entre autres exercices, on m'avait fait apprendre une marche qui, à ce que l'on prétendait, avait été jouée lors de cette exécution. A un endroit de la seconde partie, il y avait à glisser avec un seul doigt sur toute une octave, pour rendre la chute du couperet. A ce passage, la vieille personne versait des larmes brûlantes. Elle ne pouvait se lasser de l'entendre (1). »

En dépit de ce succès domestique, l'enfant commençait à montrer un goût beaucoup plus vif pour le violon que pour le piano. Ses parens n'en persistaient pas moins à le condamner à l'instrument détesté. Un soir qu'il devait « se produire » avec son frère, devant les hôtes du salon paternel, il alla se cacher, pour éviter la corvée, dans une chambre retirée. Son père, qui ne badinait pas, supprima du coup les leçons de musique.

Ce n'est qu'au bout de sept ou huit années, qui, pour les siens et pour lui-même, ne furent point heureuses, que Grillparzer rouvrit l'instrument auquel il avait sans doute pardonné. « J'avais tout oublié, dit-il, et même les notes m'étaient devenues étrangères. Par bonheur, mon premier maître, Gallus, en me faisant travailler, un peu par plaisanterie, la basse chiffrée, m'avait donné quelques notions des principaux accords. Je pris plaisir à l'harmonie des notes ; les accords se résolurent en mouvemens, et ceux-ci formèrent de simples mélodies. » Grillparzer continua toujours de jouer ainsi, de tête. Il arriva même à pouvoir improviser pendant des heures. Plus tard seulement, il étudia le

(1) Cité par M. Ehrhard.

contrepoint. « Alors, dit-il, je sus mieux composer et développer, mais l'inspiration était à jamais perdue (1). »

Né trop tard, à son grand chagrin, pour rencontrer Mozart, Grillparzer connut Schubert et surtout Beethoven, dont il faillit, on le sait, devenir le collaborateur. Dans une pièce de vers consacrée au musicien du *Roi des Aulnes*, il a marqué fortement, sans aller jusqu'à la définir, l'originalité du génie de Schubert : « Schubert est mon nom ; je suis Schubert. C'est comme tel qu'il faut me prendre. Je rends hommage aux œuvres des maîtres, je les vénère ; mais rien d'elles n'entrera jamais dans les miennes. Louez-moi, j'en serai bien aise ; dites du mal de moi, je le supporterai. Schubert est mon nom ; je suis Schubert (2). » Quant au compositeur en personne, Grillparzer ne parle de lui qu'une fois. Il nous le montre au piano, dans cette maison des charmantes sœurs Fröhlich, qui fut l'asile de Grillparzer lui-même jusqu'à sa mort. Kathi, celle qu'il aimait, est assise près de Schubert, émue et comme enivrée par les sons : « Arrête, va-t-on crier, lorsque des accens trop douloureux semblent la jeter dans l'angoisse. Mais les dissonances cruelles se résolvent en sereines harmonies, et les yeux de la charmante enfant, tout à l'heure baignés de larmes, rayonnent d'un joyeux éclat, comme le soleil après une pluie d'orage (3). »

Tout autres, je veux dire beaucoup plus fréquens et plus étroits, furent les rapports de Grillparzer avec Beethoven. Les *Souvenirs* du poète ont fourni plus d'un trait, parfois significatif, à l'image physique et morale du musicien.

C'est en 1805, chez son oncle Sonnleithner, que Grillparzer aperçut pour la première fois l'auteur de la *Symphonie héroïque*. Il avait quatorze ans et Beethoven trente-cinq. « Un ou deux ans après, a-t-il raconté, j'habitais pendant l'été avec mes parens le village de Heiligenstadt, près de Vienne. Notre appartement donnait sur le jardin ; Beethoven avait loué les pièces qui donnaient sur la rue. Les deux logemens étaient reliés par un corridor commun qui menait à l'escalier. Mes frères et moi, nous n'attachions pas beaucoup d'importance au bizarre personnage (il avait pris de l'embonpoint et sa mise était très négligée, malpropre même), quand il passait rapidement devant nous, en

(1) M. Hanslick.
(2) Cité par M. Ehrhard.
(3) *Ibid.*

grommelant. Mais ma mère, qui aimait la musique avec passion, se laissait entraîner de temps en temps, lorsqu'elle l'entendait jouer du piano, à se placer dans le corridor commun, non pas contre sa porte à lui, mais contre la nôtre, et à l'écouter dévotement. Elle pouvait avoir agi de la sorte plusieurs fois déjà, quand la porte de Beethoven s'ouvre brusquement, il sort lui-même, aperçoit ma mère, rentre précipitamment, reparaît une minute après, le chapeau sur la tête, descend l'escalier quatre à quatre et gagne la campagne. A partir de ce moment, il n'a plus touché à son piano. »

« L'un des étés suivans, j'allais souvent voir ma grand'mère, qui avait une maison de campagne dans le village voisin de Döbling. Beethoven, lui aussi, demeurait alors à Döbling. En face des fenêtres de ma grand'mère était située la maison, qui menaçait ruine, d'un paysan réputé pour son inconduite, du nom de Flehberger. Ce Flehberger possédait, outre son affreuse maison, une fille, Lise, très jolie, mais pourvue, elle aussi, d'une réputation peu avantageuse. Beethoven semblait s'intéresser très vivement à la donzelle. Je le vois encore remonter la rue du Cerf, tenant de sa main droite son mouchoir blanc qui traîne par terre, puis s'arrêter à la porte de la cour de Flehberger, derrière laquelle la belle dévergondée, debout sur une charrette de foin ou de fumier, travaillait ferme avec une fourche, en riant sans interruption. Je n'ai jamais remarqué que Beethoven lui adressât la parole; mais il restait silencieux et regardait dans la cour jusqu'à ce que la fille, qui avait plus de goût pour les gars de campagne, le mît en colère, soit par une raillerie, soit en affectant opiniâtrément de ne pas l'apercevoir. Alors il se retournait brusquement et se sauvait. Cependant il ne manquait pas, la fois suivante, de s'arrêter de nouveau devant la porte. Sa sympathie alla si loin que, lorsque le père de Lise fut enfermé dans la prison du village pour une rixe au cabaret, Beethoven se rendit personnellement auprès de la municipalité assemblée, afin de le faire mettre en liberté. En faisant cette démarche, il traita, selon son habitude, les honorables conseillers avec tant de violence, qu'il ne fut pas loin d'aller tenir malgré lui compagnie à son protégé dans le cachot (1). »

Une quinzaine d'années s'écoulèrent. En 1823, Grillparzer

(1) Cité par M. Ehrhard.

était devenu un homme, et un homme célèbre. L'Autriche acclamait en lui son plus grand poète dramatique. C'est alors que le musicien de *Fidelio* fit demander au dramaturge de l'*Aïeule*, de *Sapho* et de *La Toison d'or* un livret d'opéra. Grillparzer ressentit vivement l'honneur d'une telle démarche; il en comprit aussi le péril et même il en devina l'insuccès. « La pensée d'écrire un texte d'opéra, dit-il, ne m'était jamais venue. Et puis je doutais que Beethoven, complètement sourd, et dont les dernières œuvres, malgré leur haute valeur, témoignaient d'une âpreté peu conciliable avec le style vocal, je doutais que Beethoven fût en état de composer un opéra. » Grillparzer craignait en outre, et non sans raison, que la fantaisie de plus en plus débordante et le génie désormais indomptable de Beethoven ne pût tolérer la contrainte du drame et de la parole. Il se mit cependant à l'œuvre ; sans beaucoup de confiance ni d'ardeur, il l'avoue ; et l'œuvre achevée, il le reconnaît encore, ne le contenta qu'à demi. Il n'estima jamais sa *Mélusine*, dont Beethoven, à son grand étonnement, se déclare satisfait et parfois presque enthousiaste. « Vous pouvez, mande-t-il à Beethoven par Schindler, avec un rare désintéressement, vous pouvez défaire le poème, le tourner et le retourner comme bon vous semblera (1). »

Ce poème, par une sorte de contradiction anticipée avec l'anti-wagnérisme futur de Grillparzer, a quelque ressemblance avec l'histoire de *Tannhäuser*. « Un chevalier est amoureux d'une fée qui le retient captif dans son palais souterrain. Mais ni la tendresse de Mélusine, ni les danses des nymphes, ni leurs chants n'endorment le remords qui ronge le cœur de Raymond. Il rougit de sa mollesse et de son oisiveté. Il voudrait briser les chaînes fleuries de la volupté pour reprendre l'âpre labeur de la vie du guerrier. Cette nostalgie de l'action mâle, ce besoin d'affranchissement, voilà des sentimens dans l'expression desquels Beethoven n'a pas son égal. C'est par ce côté sans doute que le livret de *Mélusine* l'avait séduit. Mais ces regrets de la vie active et libre ne se manifestent chez Raymond que par éclats passagers. Il n'est pas un héros viril : il est de la catégorie de ces êtres faibles, incapables d'efforts persévérans, écrasés par les circonstances, que Grillparzer excelle à décrire. Il retombe sous le joug de Mélusine; il se jette dans la tombe de la fée, qui a obtenu de

(1) M. Ehrhard.

mourir, et tous deux reparaissent dans une apothéose, absous de toute faute et transfigurés parce qu'ils ont beaucoup aimé (1). »

Les cahiers de conversation de Beethoven et les *Souvenirs* de Grillparzer témoignent également que, si les deux collaborateurs n'exécutèrent jamais l'œuvre commune, ils en parlèrent maintes fois. Ils en débattirent même ensemble quelques détails : entre autres certain chœur de chasseurs, que Beethoven, gêné par le souvenir de Weber et du *Freischütz*, se refusait à composer. « Weber, disait-il, a employé quatre cors. Vous comprenez que dès lors il faut que j'en mette huit. Où cela nous mènera-t-il? » Et Grillparzer, sans doute, nous le verrons tout à l'heure, devait craindre encore plus que Beethoven que cela ne menât loin. Quoi qu'il en soit, par la faute ou non du poète ou plutôt du poème, Beethoven ne mit jamais *Mélusine* en musique. Grillparzer paraît en avoir éprouvé peu de regrets. Il ne s'en fit pas non plus de reproches, trouvant que décidément il n'y avait pas un seul poème au monde qui pût convenir à Beethoven, et surtout le contenir.

Beethoven et Grillparzer se rencontrèrent pour la dernière fois au commencement de 1826. Les cahiers de conversation de Beethoven révèlent la tristesse de leur entretien, la mélancolie et le découragement du poète, qui voyait alors sa gloire, sinon son génie, décliner. Il s'en plaint amèrement à Beethoven, il accuse tout le monde et lui-même, et c'est Beethoven, plus malheureux pourtant, plus grand encore et peut-être encore moins compris, qui le console et tâche de le fortifier. Un des visiteurs suivans a écrit sur l'un des feuillets de ce jour : « Cela sera d'un grand effet sur Grillparzer que vous lui ayez aujourd'hui remonté le moral. Il a l'air de désespérer facilement (2). »

Un an plus tard, Beethoven se mourait. Voyant approcher la fin, Schindler avait prié Grillparzer de préparer l'oraison funèbre du grand homme. Un matin que le poète y travaillait, Schindler entra : Beethoven était mort.

Grillparzer devait survivre près de cinquante ans au maître que sans doute il n'a pas compris tout entier, mais dont il a parlé pourtant avec magnificence. Il dut à Beethoven, surtout au Beethoven de la première manière, ses dernières grandes joies de musicien. Le demi-siècle qui suivit lui fut plus qu'indiffé-

(1) M. Ehrhard.
(2) *Id.*

rent, presque odieux. Et puis, dans sa carrière même et dans sa vie, la leçon de courage qu'il avait reçue un jour de l'auteur de la *Symphonie héroïque* ne lui profita point. Inégal aux épreuves de tout genre qui ne lui furent pas épargnées, froissé par l'insuccès de certaines de ses œuvres, gêné par la censure, doutant sans cesse ou désespérant de lui-même, il renonça de bonne heure au théâtre. Ni les honneurs que sa patrie rendit à sa vieillesse, ni le touchant et fidèle amour qu'il n'eut jamais le courage de reconnaître hautement et de consacrer, rien ne put apaiser jusqu'à la fin cette âme éternellement inquiète. La musique seule, la musique d'autrefois, ne cessa jamais de le charmer. Il s'enferma dans la tour d'ivoire que les mains pures de son bien-aimé Mozart avaient bâtie. L'âge vint; comme Beethoven, Grillparzer cessa d'entendre, et, comme il avait dit de Beethoven, on put dire de lui-même à son tour : « Les épines de la vie lui avaient fait des blessures profondes et, pareil au naufragé qui se cramponne à la rive, il se réfugia dans tes bras, ô toi, sœur du bien et du vrai, leur égale en splendeur, consolatrice de la souffrance, muse de l'art, fille des cieux! Il s'attacha fermement à toi, et, même quand la porte fut fermée, par laquelle tu entrais chez lui et tu lui parlais, quand son oreille frappée de surdité déroba ta face à sa vue, il continua de porter ton image dans son cœur, et, lorsqu'il mourut, elle était encore sur sa poitrine (1). »

III

La doctrine, et je dirais volontiers la foi musicale de Grillparzer, se réduit à deux points, ou à deux articles. Plus disposé que personne à les admettre, M. Hanslick les a définis avec exactitude. Ces deux vérités, qui contiennent et soutiennent toute l'esthétique de Grillparzer, sont « l'intelligibilité en soi et la souveraineté personnelle de la musique pure, *Selbstverständlichkeit und Selbstherrlichkeit der echten Musik.* »

La musique pure, autrement dit la musique sans paroles, inspira toujours à Grillparzer une prédilection passionnée. Il regretta souvent de voir associer les mots aux notes, et renouveler ainsi, disait-il, le sacrilège des enfans de Dieu, quand ils s'unirent aux filles de la terre. La danse, qu'il estimait fort, lui

(1) Cité par M. Ehrhard.

paraissait mériter mieux que la poésie de se mêler à la musique, étant plus capable d'en accompagner et d'en imiter les formes par des formes concrètes, plastiques et par conséquent similaires. Grillparzer fut toute sa vie étrangement sensible à la beauté des sons, que dis-je, d'un son. « Il lui suffit d'entendre une note, avant de discerner une mélodie, pour être pris d'un tremblement qu'il ne peut réprimer (1). » Dans sa nouvelle intitulée *le Musicien pauvre* (*Der arme Spielmann*), c'est lui-même qu'il nous montre sous la figure de son héros, « ravi jusqu'à l'extase par une note unique de violon; unique, mais si juste! très douce d'abord, puis enflée jusqu'à la plénitude, puis atténuée encore jusqu'à n'être plus qu'un soupir. Une autre bientôt s'ajoute à la première, formant une quarte avec elle, et le vieil artiste, comme il s'était complu dans la résonance unique, s'enchantait maintenant de l'harmonieuse beauté. Tour à tour, avec un plaisir égal, ou même croissant, il touchait tous les degrés : la tierce, la quinte et les autres. Tour à tour il faisait fortement retentir les notes ou les caressait avec douceur. De chacune, isolée ou vibrant avec la tonique, il s'enivrait délicieusement. Et voilà ce que le vieillard appelait improviser. » Plus loin, toujours par la voix du virtuose inspiré, Grillparzer continue ainsi : « Oui, sans doute, ils jouent tous Wolfgang-Amédée Mozart; ils jouent Sébastien Bach; mais Dieu! le bon Dieu! celui-là, nul ne le joue. L'éternel bienfait, la beauté de la note et du son, son affinité merveilleuse avec l'oreille qui en est avide; l'accord de la troisième note avec la première et la cinquième; pourquoi la sensible monte comme un espoir qui s'accomplit; les dissonances abaissées comme les méchans et les orgueilleux; les miracles de liaison ou de renversement qui font entrer la seconde elle-même dans le sein de l'harmonie, un musicien m'a révélé tout cela! Et qui pourra dire encore, car, moi, je ne le saurais comprendre, la fugue, le contre-point et le canon *a due*, *a tre*, toute l'ordonnance de cette architecture céleste, qui se passe de ciment et que soutient seule la main de Dieu! (2) » Voilà bien les jouissances les plus purement musicales que puisse procurer la musique pure. A ces effets, à ces transports, on reconnaît la *Selbstherrlichkeit*, la puissance abstraite et spécifique, le privilège et le sortilège des sons.

(1) M. Ehrhard.
(2) M. Hanslick, *passim*.

Cette puissance et cette beauté des sons, les paroles menacent éternellement de les compromettre. Les paroles corrompent ces relations idéales et ces immatériels échanges. Aussi bien Dieu lui-même, en les créant égales peut-être, a créé distinctes la poésie et la musique. « Le Maître de la vie a, dans sa sagesse, formé l'univers avec le jour et avec la nuit. La poésie est le jour dans sa radieuse magnificence; la musique est la nuit, qui révèle les mondes. » Autant que le jour et la nuit, Grillparzer souhaiterait de voir la musique et la poésie séparées. Il reconnaît en toutes les deux des vertus non seulement diverses, mais contraires; à son avis, elles ne s'opposent pas seulement l'une à l'autre par leurs attributs, mais par leur nature : la poésie ayant pour principal objet la pensée, tandis qu'une belle sensualité (*schöne Sinnlichkeit*) forme tout ou presque tout le domaine de la musique. « Si l'on voulait, dit-il, caractériser d'une manière frappante la différence essentielle qu'il y a entre la musique et la poésie, il faudrait mettre en lumière comment l'action de la musique a pour point de départ le plaisir des sens, le jeu des nerfs, et comment, après avoir excité la sensibilité, elle arrive tout au plus en dernier ressort à l'intelligence, tandis qu'au contraire la poésie éveille d'abord l'idée, n'agit que par elle sur la sensibilité et ne fait une part aux sens qu'au dernier degré de son expansion ou de son abaissement; les chemins des deux arts vont donc exactement en sens inverse. L'un spiritualise la matière, l'autre matérialise l'esprit (1). »

Mais, puisque les deux arts, naturellement incompatibles, s'obstinent, malgré la nature, à s'associer, il faut, dans leur union séculaire et toujours troublée, il faut prendre parti. Grillparzer n'hésite pas : il tient pour la musique et prétend qu'elle commande. Il adopte, par conséquent, dans l'éternel débat, la solution contraire à celle qui prévaut aujourd'hui et qui, de Gluck à Wagner, fut toujours la solution allemande. « Rien de plus absurde, écrit-il, que de faire de la musique dans un opéra l'esclave de la poésie... Si la musique n'est là que que pour exprimer à nouveau ce que la poésie a déjà exprimé, alors supprimez la musique. » Et plus loin : « Celui qui connaît ta puissance, ô mélodie! s'écrie Grillparzer, ô toi qui sans avoir besoin que les mots interprètent une idée, descends directement du ciel et,

(1) Cité par M. Ehrhard.

après avoir traversé le cœur, remontes au ciel, celui qui connaît ta puissance ne fera point de la musique l'humble suivante de la poésie (1). » Partout et toujours il professa la même doctrine. Que dis-je, il la pratiquait, et, le jour où d'aventure il fut lui-même le poète, nous l'avons vu donner l'exemple du sacrifice et ne compter pour rien sa propre poésie. Il ne perd pas une occasion de nous rappeler la hiérarchie qu'il estime légitime et nécessaire. Que de fois il s'étonne, comme d'un non-sens, qu'on regarde un opéra du point de vue de la poésie et non du point de vue de la seule musique! Ailleurs, il se moque d'une expression, récente alors, et dont Wagner devait plus tard faire la fortune : *Tondichter*, poète par les sons; un terme aussi ridicule pour un musicien que le serait pour un poète celui de *Wörtermusikant*, musicien par les mots.

Grillparzer va plus loin encore. A l'en croire, pour faire un bon musicien de théâtre, un musicien médiocre suffirait, et peut-être même vaudrait mieux que tout autre. « Le compositeur d'opéras qui réussira le plus aisément à suivre les paroles du texte sera celui qui compose mécaniquement. Au contraire, celui dont la musique possède une vie organique, et comme un caractère de nécessité fondée en soi-même, celui-là entrera tout de suite en conflit avec les mots. Chaque thème mélodique obéit en effet à la loi particulière de sa formation et de son développement; loi sacrée, inviolable, et que le musicien de génie ne sacrifiera jamais au bon plaisir du texte. L'autre musicien, au contraire, *der musikalische Prosaist*, peut commencer partout et partout finir, arranger et déranger une musique faite de pièces et de morceaux qui ne se tiennent pas entre eux, tandis qu'un ensemble, un tout, doit se prendre ou se laisser tout entier. »

L'amour de la musique pure entraîne ici Grillparzer et l'égare. Il oublie cette fois que Mozart, son bien-aimé Mozart, par un miracle peut-être unique il est vrai, fut aussi grand dramaturge lyrique que grand musicien. Une autre fois, plus tard, Grillparzer ne saura pas non plus comprendre que, si Wagner a transporté à l'orchestre et dans la symphonie le centre de la musique de théâtre, c'est justement pour réserver les droits et la beauté de la musique elle-même ; c'est pour la sauver de cette

(1) Cité par M. Ehrhard.

servitude et de ce démembrement que Grillparzer détestait; c'est enfin parce que Wagner lui aussi, en même temps qu'un grand musicien de théâtre, fut un grand musicien.

Grillparzer ne se contente pas de considérer dans un opéra seulement la musique : jusque dans la musique pure, il ne voit que la musique elle-même. Autrement dit, il croit, — et, sur ce point, son commentateur M. Hanslick est également son disciple, — il croit à la beauté tout objective et spécifique des sons. Il paraît être, au moins en théorie, de ceux que le regretté M. Ch. Lévêque appelait « les athées de l'expression. » Pour lui, la musique ne consiste qu'en soi, ne se comprend qu'en soi; en elle, il n'y a rien à comprendre qu'elle-même (*Selbstverständlichkeit*). Ne comptant pas avec l'utile, comme l'architecture, ni, comme la peinture et la sculpture, avec l'imitation, elle est « le plus libre, le seul libre de tous les arts. » On l'a très bien dit : « La philosophie musicale de Grillparzer repose, comme toute son esthétique, sur la *Critique du jugement* de Kant. La liberté et le désintéressement dont Kant fait les caractères essentiels de l'art apparaissent au plus haut degré dans la musique; elle est, de tous les arts, le plus étranger à tout but didactique; elle est, par excellence, le seul jeu ayant sa fin en lui-même dont parle Kant. Elle est le seul art qui, sans autre but, ne cherche que lui-même, restant un jeu même dans sa gravité. Quand elle s'égare, c'est elle-même qu'elle atteint; sans cesse en fuite, elle s'entrave dans ses propres chaînes et s'en dégage (1). »

« La musique, dit encore Grillparzer, n'a pas de paroles, c'est-à-dire de signes *arbitraires* qui n'obtiennent une signification que par l'objet qu'ils désignent. Le son, outre qu'il peut être un signe, est encore une chose qui existe par elle-même. Une série de sons plaît, comme une certaine forme dans les arts plastiques, sans qu'une représentation déterminée y soit attachée; un son discordant produit, comme la laideur dans les arts plastiques, une sensation physique désagréable, sans dire quoi que ce soit à l'intelligence... »

« Il s'ensuit que la musique doit s'efforcer, avant tout, d'atteindre ce qui est à sa portée; qu'elle ne doit point, pour disputer aux idées exprimées par la parole l'avantage de la dési-

(1) M. Ehrhard.

gnation précise, sacrifier les parties où elle l'emporte sur toutes les formes du langage ; qu'elle ne doit pas aspirer à transformer les sons en mots ; que, comme tout art, elle cesse d'être un art si elle sort de la forme qui est fondée sur sa nature propre, forme qui pour la musique est dans la beauté du son, comme pour les arts plastiques elle est dans la beauté de la ligne ; que, de même qu'un poète est fou, si dans ses vers il veut arriver à l'harmonie du musicien, de même le musicien perd la tête, si, au moyen des sons, il veut égaler la précision du langage du poète (1). »

Cette définition ou plutôt cette analyse de la musique renferme une part de la vérité, mais ne la contient pas tout entière. Sans doute il est bon de ramener la musique à elle-même et de rappeler qu'avant tout elle est le son, le beau son. Mais en elle-même il serait fâcheux de l'emprisonner ; car elle est, — dans des limites et sous des conditions que nous ne recherchons point ici, — elle est aussi le rapport entre le son et l'âme, ou, comme disait ce philosophe de la musique que nous aimons à citer (2), entre la belle force du son et la belle force de l'âme. Voilà la notion, essentielle à la conception totale de la musique, que Grillparzer a paru maintes fois oublier ou méconnaître. L'idée de la personnalité, de la valeur et de la beauté spécifique des sons l'enivre pour ainsi dire et l'égare. Et, par un retour singulier, à force de vouloir exalter la musique, il l'abaisse, et, la réduisant à n'être guère plus qu'un plaisir sensuel, un jeu (dont l'agrément ne rachèterait pas assez la vanité), il en fait la servante, — et selon nous la victime, — d'un idéal médiocre, de la doctrine, misérable entre toutes, de l'art pour l'art : non pas même pour l'art tout entier, mais pour la sensation, qui ne doit être en art que le moyen et le commencement.

Aussi bien Grillparzer le premier a plus d'une fois corrigé par d'heureux démentis les exagérations de sa doctrine et fait rentrer en quelque sorte de biais dans son esthétique musicale le principe de l'expression. Il a raconté lui-même qu' « il aimait à placer une gravure devant lui et à rendre par la musique le sujet que représentait le dessin. » En quoi d'ailleurs il avait tort et conférait pour le coup à la musique un pouvoir où jamais elle ne saurait légitimement prétendre. Mais, en d'autres cir-

(1) Cité par M. Ehrhard.
(2) Ch. Lévêque.

constances, il fut plus sage et connut mieux la vérité. Il a parlé quelque part des *dunkle Gefühle* (sentimens obscurs) dont la musique est le langage. On peut lire dans un article que Grillparzer écrivit sur Weber, ou plutôt contre lui : « Les sons, en dehors même du plaisir ou du déplaisir qu'ils nous causent, produisent en nous certaines dispositions morales et peuvent servir à les exprimer. La joie et la tristesse, le désir et l'amour ont leurs accens. » Quand Grillparzer disait à Beethoven, en lui enviant la liberté de son génie : « Ah ! si la censure savait ce que vous pensez en composant ! » c'est donc qu'il sentait que les Beethoven, en composant, pensent à quelque chose ou plutôt quelque chose. Si la beauté des sons n'eût été pour lui que sonore, Grillparzer aurait-il écrit sur l'album de Donizetti : « Je t'écris et tu ne me comprends pas; ce que tu as écrit, je l'ai bien compris. La tête seulement saisit ce que dit la langue; les cœurs parlent le même langage dans tous les pays. » Si enfin, selon Grillparzer toujours, « la musique est muette, et cependant éloquente; » s'il est vrai qu' « elle passe sous silence les traits particuliers, mais nous donne la somme de l'Univers, » que de pensées, et sublimes, la musique ne doit-elle pas contenir !

IV

Qui voudrait, après avoir exposé la doctrine de Grillparzer, en connaître les origines, ou les sources, n'aurait pas de peine à les découvrir. Elles se trouvent à la fois dans la nationalité du poète, dans son caractère et dans sa destinée.

Celle-ci ne fut pas heureuse. Enfant, il vécut sous l'autorité, sinon sous la tyrannie, d'un père sérieux et rude, dans la plus sombre maison de l'une des rues les plus tristes de Vienne. Sa mère, nerveuse et sensible, s'exaltait de plus en plus et, devenue veuve, se tua dans un accès de folie. Sur les trois frères du poète, deux au moins héritèrent des dispositions maternelles : l'un courut les pires aventures, l'autre se noya volontairement à dix-sept ans, laissant à Franz une lettre où il le suppliait de ne se marier jamais pour ne pas perpétuer leur race maudite. Bientôt, avec la douleur, l'adolescent connut la misère, ou tout au moins la gêne. La guerre et la défaite ébranlèrent d'abord, puis ruinèrent la maison. Grillparzer donna des leçons pour vivre et

faire vivre les siens. A vingt-deux ans, il était précepteur dans un château de Moravie. Plus tard, il dut accepter encore d'autres emplois : à la bibliothèque de la Cour, aux archives, et pendant quarante-trois ans le plus grand poète de l'Autriche mena la vie dépendante, humiliée, d'un médiocre fonctionnaire.

Son génie ne le consolait pas. Il souffrit toujours impatiemment les vexations de la censure et la froideur, après l'enthousiasme, de ses concitoyens. Lui-même parfois ne croyait plus en lui-même. Dès 1826, il écrit : « De toutes les peines qui ont jamais assailli l'homme, l'une est la plus amère de toutes : c'est d'être dépouillé de ce qui nous appartenait; c'est de perdre la couronne qui était sur nos cheveux; c'est, après que l'on s'est vu mourir, d'aller avec son propre cadavre. » Il lui paraît impossible de survivre au poète, dont il croit observer l'agonie en lui. « La chose est certaine, écrit-il dans son journal; lorsque le poète aura été jeté par-dessus bord, j'enverrai l'homme à sa suite (1). »

Le caractère malheureux de Grillparzer ajoutait beaucoup au malheur de sa destinée. Ce cœur, comme cet esprit, ne sut jamais se contenter. De singuliers scrupules et je ne sais quelles craintes chimériques l'empêchèrent de goûter plus qu'à demi l'amour qui s'offrait à lui tout entier. C'est une étrange aventure sentimentale que cette liaison de Catherine Fröhlich et de Grillparzer, qui débute par des fiançailles orageuses, bientôt rompues, et dure cinquante années, jusqu'à la mort, sous la forme, je ne dis pas équivoque, mais imparfaite au moins, de l'amitié. Pourquoi Grillparzer n'épousa-t-il pas la charmante Kathi? J'ai peur que ce n'ait été au fond beaucoup moins pour obéir au sombre vœu de son frère, que par égoïsme et par orgueil. Le poète lui-même analyse mieux qu'il ne l'excuse le sentiment qui l'a retenu. « De notre vie commune, dit l'*Autobiographie*, je pouvais conclure que le mariage n'eût pas été contraire à ma nature, quoique ce lien ne se soit jamais formé pour moi. Il y a quelque chose en moi de conciliant et de souple qui ne me porte que trop à m'abandonner à la direction d'autrui, mais je ne tolère pas qu'on me dérange et qu'on s'immisce à tout moment dans ma vie intérieure; je ne pourrais pas le supporter, quand même je le voudrais. Il aurait fallu que dans un mariage je pusse rester seul,

(1) Cité par M. Ehrhard.

en oubliant que ma femme était un être différent de moi; j'aurais très volontiers pris ma part dans les concessions réciproques qui éloignent le désaccord. Mais être en réalité à deux, c'est ce que me défendait ma nature solitaire (1). » De même le héros de la tragédie de *Libussa*, Primislas, demande à l'héroïne: « Comprends-tu qu'il faut qu'un cœur se fonde pour ne faire plus qu'un avec un autre cœur? (2) » Voilà ce qu'il semble bien que Grillparzer n'ait jamais compris.

Maintenant, regardant en arrière, ne pourrions-nous apercevoir dans la doctrine de Grillparzer quelques traits de sa nature et certaines traces de son destin? Ne serait-ce point aussi par orgueil de poète et surtout de musicien, qu'il déclarait impossible, si ce n'est sacrilège, l'hymen de la musique et de la poésie, et qu'il défiait deux arts, comme deux cœurs, de se fondre jamais ensemble pour n'en plus faire qu'un! S'il aima par-dessus tout les formes pures, s'il plaça plus haut encore que le génie souffrant de Beethoven l'heureux génie de Mozart, c'est peut-être qu'il craignait de tomber du côté où la vie l'avait fait pencher si fort: du côté de la mélancolie, de l'angoisse et de la douleur. Beethoven le rejetait dans le trouble et la lutte; Mozart l'en délivrait pour l'établir dans la joie: c'est Mozart qu'il choisit, ayant une de ces âmes qui cherchent moins dans l'art à se reconnaître qu'à s'oublier.

Grillparzer, enfin, — que de fois il s'en est fait gloire! — n'était pas Allemand, mais Autrichien, Autrichien de la Basse-Autriche, ce qui veut dire Italien à demi. Comme tel, il avait le goût de l'art classique et plastique, la passion de ce que son biographe appelle très bien « la belle réalité concrète. » A l'émotion, au caractère, il préféra toujours la perfection de la forme. En art, il eût donné toutes les « idées » de l'Allemagne du Nord pour cette « belle sensualité » dont nous avons vu qu'il faisait, lui, Allemand du Sud, le privilège et presque l'essence de la musique. Dans la querelle italo-allemande qui, de 1816 à 1828, environ partagea la ville de Vienne, Grillparzer prit avec passion le parti de la musique italienne. Contre l'auteur du *Freischütz* et d'*Euryanthe*, il osa soutenir celui de *Tancrède* et de la *Cenerentola*. A la cause rossinienne, même vaincue, il demeura toujours fidèle. Il se proposait de traiter un jour ce sujet, qui paraît

(1) Cité par M. Ehrhard.
(2) *Ibid.*

étrange aujourd'hui : *De Rossini, ou des limites de la musique et de la poésie.* Quand parut le *Stabat Mater*, il le célébra dans un poème ardent, où il s'efforçait d'échauffer la froideur de ses compatriotes. Il se plaint de les trouver insensibles à la florissante beauté de l'ouvrage, incapables de s'y abandonner sans résistance et de s'oublier eux-mêmes pour goûter ne fût-ce qu'un moment de joie. Le poète voit avec angoisse l'esprit raisonneur et raisonnable, le brouillard sombre de l'Allemagne du Nord descendre vers sa patrie bien-aimée, et le poème s'achève par cet amer regret : « Un trésor s'est perdu : le bonheur innocent, et ce trésor, ô mon Autriche, c'était le tien ! (1) »

Ainsi la race de Grillparzer, après son caractère et sa vie, nous donne une raison dernière, et non la moindre, de ses goûts et de ses jugemens.

Cette raison, après les autres, peut-être encore mieux que les autres, explique l'admiration, l'adoration de Grillparzer pour Mozart. Mozart, aux yeux de Grillparzer, est plus que le représentant par excellence du génie de son pays : il est en quelque sorte ce pays lui-même, « l'adolescent aux joues roses, qui s'étend entre l'Italie, cet enfant, et cet homme, l'Allemagne. » Grillparzer aima Mozart dès l'âge le plus tendre et sur les genoux même de sa bonne. Celle-ci avait « créé » un singe dans *la Flûte enchantée*, et cet honneur demeurait son plus cher souvenir. Elle ne possédait que deux livres : son livre de prières et le livret de *la Flûte enchantée*. L'enfant en connut par elle les merveilles. Quand il passa des paroles à la musique, son ravissement redoubla. Plus tard, il a écrit : « La musique de ce temps-là n'est pas pour moi de la musique : en elle est ma vie, en elle chante ma jeunesse. C'est tout ce que j'ai pensé, rêvé, senti dans mes meilleures années. C'est pour cela qu'aucune autre musique venue depuis ne l'a value à mes yeux (2). » Nouveau désaveu, n'est-ce pas, de la doctrine de l'art pour l'art et de la beauté purement objective, puisque, dans la musique de Mozart, Grillparzer se plaisait à retrouver quelque chose de son passé, de sa vie, de lui-même enfin, et à « entendre, comme a dit un autre poète allemand, chanter l'oiseau de ses jeunes années. »

En Mozart toutefois, ce n'était pas seulement son pays ou lui-même que Grillparzer aimait. C'était aussi « la belle sensualité, »

(1) Cité par M. Hanslick.
(2) Cité par M. Ehrhard.

la perfection de la forme sonore et les délices dont, par elle, par elle seule, notre oreille est enivrée. Jamais on n'a mieux parlé que ne l'a fait ce poète du plus purement musical de tous les musiciens. « Il s'est attaché fermement à tes éternelles énigmes, ô toi, l'œil de l'âme, oreille qui sens tout! Ce qui n'entrait point par cette porte lui paraissait un caprice de l'homme et non point la parole divine, et demeurait banni de son cercle de lumière (1). » En 1842, lorsque fut inauguré le monument du maître de Salzbourg : « Vous le nommez grand! s'écriait Grillparzer. Il l'est en effet, parce qu'il s'est limité. Ce qu'il a fait et ce qu'il s'est interdit pèsent d'un poids égal dans la balance de sa renommée. Parce qu'il n'a jamais voulu plus que ce que doivent vouloir les hommes, l'ordre : « Il le faut » sort de tout ce qu'il a créé. Il a préféré paraître plus petit qu'il n'était, plutôt que de s'enfler jusqu'au monstrueux. Le royaume de l'art est un second monde, mais existant et réel comme le premier, et tout ce qui est réel est soumis à la mesure (2). » M. Hanslick, ayant cité ces maximes, souhaitait qu'elles fussent inscrites dans le cabinet de tous les musiciens. A coup sûr, il n'en est pas dont s'éloignent davantage la plupart des musiciens d'aujourd'hui.

Mais il y a d'autres leçons, que donnèrent d'autres maîtres, et que Grillparzer n'a point assez entendues. On dirait que le siècle musical qu'il a vécu forme, de Mozart à Wagner, une chaîne, et qu'il n'en a tenu fermement qu'un des deux bouts. Déjà Beethoven, en partie, lui échappe et le dépasse. Il ne l'embrasse pas tout entier. Plus d'une fois sans doute, il l'a loué dignement. « Il était un artiste, et qui peut se mettre sur les rangs à côté de lui? De même que le Béhémoth traverse les mers de son vol impétueux, de même il parcourut le domaine de son art. Depuis le roucoulement de la colombe jusqu'au roulement du tonnerre, depuis la combinaison la plus subtile des ressources d'une technique ferme jusqu'au point redoutable où l'éducation de l'artiste fait place au caprice sans lois des forces naturelles en pleine lutte, il avait passé partout, il avait tout saisi. Celui qui viendra après lui ne poursuivra pas la route; il lui faudra commencer, car son devancier ne s'est arrêté que là où s'arrête l'art (3). »

(1) Cité par M. Ehrhard.
(2) *Ibid.*
(3) *Ibid.*

Devant le monument du maître, en ce village de Heiligenstadt où il l'avait connu, Grillparzer disait encore de lui : « Un homme s'avance d'un pas rapide (il est vrai que son ombre chemine avec lui). Un torrent veut arrêter son ardeur : il s'y jette et fend les flots, sort sur l'autre rive et reprend sa course indomptée. Arrivé au bord du rocher, il prend son élan; de loin chacun tremble. Un bond, et voyez : il a sauté sain et sauf par-dessus l'abîme. Ce qui est difficile aux autres est un jeu pour lui. Le voilà déjà victorieux au but. Seulement il n'a point frayé de voie. Cet homme me fait songer à Beethoven (1). »

Il est Beethoven lui-même, et, sous l'éloge et l'hommage que lui rend ici Grillparzer, M. Ehrhard a raison de sentir la réticence et l'insinuation. Du coureur que rien n'arrête, Grillparzer admire la hardiesse et la rapidité, mais l'ombre lui fait peur. Ce « point redoutable, » que le poète trop timide signale, il s'étonne, il s'afflige en secret que Beethoven l'ait franchi. En secret seulement, car Grillparzer ne se permit jamais d'avouer tout haut ses doutes ou ses craintes. Mais, pour lui, pour lui seul, il les exprima dans une note écrite en 1843 et conçue en ces termes :

« Fâcheuse influence de Beethoven sur l'art, malgré sa grande valeur, qu'on ne saurait estimer assez haut :

« 1° La première et principale condition qu'un musicien doive respecter, la finesse et la justesse de l'oreille, souffre de ses combinaisons risquées, ainsi que des hurlemens et des rugissemens de sons qu'il mêle trop souvent à ses œuvres.

« 2° Par ses bonds ultra-lyriques, l'idée de l'ordre et de l'unité dans une œuvre musicale s'élargit à tel point, qu'à la fin il n'y a plus moyen de l'embrasser.

« 3° Ses fréquentes infractions aux règles font croire que celles-ci ne sont pas nécessaires, alors que pourtant elles sont l'expression de la raison saine et libre de toute prévention et, comme telles, d'un prix inestimable.

« 4° La prédilection dont il est l'objet substitue de plus en plus au sentiment de la beauté la recherche de ce qui est poignant, violent, de ce qui ébranle et enivre : c'est là un change auquel, de tous les arts, la musique est celui qui trouve le moins son compte. »

(1) Cité par M. Ehrhard.

Si la musique de Beethoven laissa Grillparzer incertain et comme partagé, celle de Weber lui fut un sujet non pas de contradiction, mais de scandale sans mélange. Le maître du *Freischütz* et d'*Euryanthe* lui parut le plus allemand des Allemands du Nord, et le plus malfaisant, un de ceux qui méconnaissent la distinction entre la poésie et la musique, entre les mots et les sons. « Tu es un diable de garçon ! » disait Beethoven, en l'embrassant, au musicien de la Fonte des Balles. C'est de « diable » tout court, et même davantage, que, dans une déplorable parodie du *Freischütz*, dans un article non moins fâcheux sur *Euryanthe*, Grillparzer l'a qualifié.

« Hier, je suis retourné à *Euryanthe*. Cette musique est abominable. Ce bouleversement de l'harmonie, cette violence faite au beau aurait été punie par l'autorité aux temps heureux de la Grèce. Une telle musique est contraire à la bonne police ; elle formerait des monstres, si elle trouvait peu à peu accès partout. La première fois que j'entendis cet opéra, des distractions m'aidèrent à supporter les passages les plus pénibles. Hier, le désir de ne pas être injuste envers le compositeur me fit prêter une oreille attentive. Au commencement, cela ne marcha pas trop mal, soit que le début fût moins amphigourique, soit que mon endurance ne fût pas encore affaiblie. Mais, de degré en degré, mon horreur augmenta et devint finalement un malaise physique. Si, à la fin du second acte, je n'avais pas quitté le théâtre, il aurait fallu me porter dehors au cours du troisième. Cet opéra ne peut plaire qu'à des fous, à des imbéciles ou à des savans, à des voleurs de grand chemin et à des assassins (1). »

Trente ans après, Wagner seul jettera Grillparzer dans de pareils égaremens, et la parodie du *Freischütz* aura comme pendant certaine lettre, ironique aussi, mais autrement que ne croyait l'auteur, écrite en 1854, après une audition de l'ouverture de *Tannhäuser*.

Et pourtant ces deux esprits, Grillparzer et Wagner, se touchaient, ne fût-ce que par quelques points, comme les extrêmes. Ils ont eu parfois la même conception de la musique ; ils en ont donné certaines définitions qui se ressemblent.

Grillparzer a très bien vu, le premier, que « l'objet qu'il appartient à la musique de rendre, ce sont les mouvemens les

(1) Cité par M. Ehrhard.

plus généraux de l'âme (1), » et, comme dira Wagner, « le purement humain. » C'est encore une idée wagnérienne, avant Wagner, que la musique, indifférente au détail, nous donne en quelque sorte « la somme de l'univers. »

Il n'est pas jusqu'au *leitmotiv*, dont le librettiste de *Mélusine* n'ait suggéré l'idée première à Beethoven : « Je me suis demandé s'il ne conviendrait pas de marquer chaque apparition ou chaque action de Mélusine par une mélodie facile à saisir qui reviendrait toutes les fois. L'ouverture ne pourrait-elle pas commencer par cette mélodie, et, après l'*allegro* bruyant, cette même mélodie ne pourrait-elle pas servir à former l'introduction? Dans ma pensée, ce serait celle du premier chant de Mélusine (2). »

Enfin et surtout, lorsqu'ils ont considéré les rapports de la poésie avec la musique et la distinction entre le sens intellectuel du langage et la valeur sentimentale des sons, Grillparzer et Wagner, un moment, ont eu des vues pareilles. Mais, à peine se sont-ils rencontrés, qu'ils s'éloignent l'un de l'autre, en se tournant le dos. Tandis que Wagner est plus touché par les affinités réciproques de la musique et de la poésie, Grillparzer l'est davantage par leurs répugnances. L'un n'a cherché qu'à réunir les deux arts; l'autre a rêvé constamment de les séparer.

V

Ainsi Grillparzer s'est trompé souvent. Il a péché contre certains musiciens, et non des moindres. Mais, parce qu'il a beaucoup aimé l'un des plus grands, et la musique elle-même, il lui sera beaucoup pardonné. Aussi bien on pourrait expliquer, si ce n'est excuser, ses jugemens, fût-ce les plus étroits, les plus injustes, par la nature même et par l'aveuglement de cet amour, par l'intolérance d'une doctrine ou d'une religion que nous avons essayé de définir et que résume assez bien la note secrète sur Beethoven et sur les périls où Grillparzer a redouté, vainement, qu'il ne jetât la musique. Le temps a démenti ces augures funestes. De Beethoven à Wagner, l'évolution musicale s'est poursuivie et consommée dans le sens contraire à l'idéal du poète-musicien. Il a vu de plus en plus sacrifier à ce qu'il appelait des « combinaisons risquées, » des « hurlemens et ru-

(1) M. Ehrhard.
(2) *Ibid.*

gissemens de sons, » ce qu'il nommait aussi « la finesse et la justesse de l'oreille. » Il a vu « l'idée de l'ordre et de l'unité dans l'œuvre musicale » s'élargir démesurément, c'est-à-dire au-delà d'une mesure qu'il avait fixée trop étroite. Témoin des « règles » enfreintes ou changées, il a vu reconnaître, admirer comme « l'expression de la raison saine et libre de toute prévention, » ce qu'il avait tenu lui-même pour le désordre et la folie. Enfin, « la recherche de ce qui est poignant et violent, de ce qui ébranle et enivre, » s'est de plus en plus substituée au pur « sentiment de la beauté. » L'*éthos* dionysiaque a remplacé l'*éthos* apollinien. La divine musique de Mozart est descendue parmi les hommes et sur le jeu désintéressé l'expression pathétique a prévalu.

Au change, que Grillparzer estimait ruineux, la musique pourtant a trouvé son compte. Mais ce compte, que Grillparzer n'avait pas su prévoir, il ne voulut jamais le ratifier. Pauvres critiques, et critiques de musique surtout, que nous sommes! Un des premiers du siècle qui s'achève a méconnu ce siècle presque tout entier. Des formes sublimes de l'art ont échappé à un grand artiste, et c'est pour nous une leçon d'humilité. Mais il en est d'autres, sublimes aussi, qu'il a comprises, qu'il a chéries, et c'est pour nous une leçon d'intelligence et d'amour.

CAMILLE BELLAIGUE.

UNE

CHARRETÉE RÉVOLUTIONNAIRE[1]

Comment les jeunes gens d'aujourd'hui se représentent-ils la Révolution ? Je ne parle point ici des idées abstraites et complexes que peuvent s'en faire l'érudit, le philosophe, le politique, mais de cette image sensible, sommaire et linéaire, qui passe devant les yeux de l'esprit chaque fois que l'on prononce le nom d'une époque historique. Une suite d'images d'Épinal, fortement teintées, composées avec quelques scènes dramatiques et quelques personnages symboliques, n'est-ce point ainsi que se peignent dans la plupart des cerveaux les grandes phases de l'histoire ?

Pour ceux avec qui j'entrai dans la vie, — quel que fût d'ailleurs leur sentiment intime, horreur ou enthousiasme, — ce mot : la Révolution, évoquait l'idée d'une France convulsée et délirante, brusquement changée dans les moindres cellules de son organisme ; jusque dans le train quotidien des plus humbles existences, tout avait dû être extraordinaire, monstrueux, héroïque ; nos imaginations n'admettaient pas de taches grises sur ce fond d'un rouge sanglant. Lecteurs de Lamartine et de Michelet, des Mémoires royalistes ou des plaidoyers républicains, nous nous figurions des années uniformément épiques, durant lesquelles chaque Français était tout occupé de son rôle grandiose. Taine a réformé pour beaucoup d'intelligences le point de vue moral : il s'est efforcé de rapetisser les géans de la légende ; mais, avec

(1) *Les Lettres d'une mère; Épisode de la Terreur*, par M. Victor de Marolles. — Paris, Perrin et Cie, 1 vol. in-8°, 1901.

ses longues métaphores tirées de la zoologie, avec ses accumulations de petits faits révoltans, il a ravivé cette sensation de cauchemar et de perturbation apocalyptique.

Amplement informés comme nous le sommes aujourd'hui, il en faut rabattre de cet excès de généralisation. Les historiens, les romanciers, les dramaturges, — et quel historien ne devient pas un peu dramaturge, quand il touche à la Révolution? — nous font connaître la vie du passé comme la presse fait connaître aux étrangers la vie du temps présent. Le journal ne les entretient que de nos gens en vue et des accidens où la curiosité s'attache. Quand l'étranger vient y regarder de plus près, il s'étonne de découvrir un vaste monde, qui est tout le monde, dont ses informateurs habituels ne lui ont jamais soufflé mot. Ainsi de nous, lorsque le hasard nous apporte les témoignages de ceux qui n'avaient rien à dire, ou presque rien, pendant la Révolution; de ceux qui « ont vécu, » comme Sieyès, mais de leur vie accoutumée; de ceux-là mêmes qui ont péri dans la tempête sans l'avoir vue venir, avec la stupeur de gens surpris par une catastrophe dont ils ne se rendent pas compte.

Tel fut le cas de Mme de Marolles et de son entourage M. Victor de Marolles a réuni quelques lettres de son aïeule, quelques papiers de famille. Contribution modique à l'histoire révolutionnaire : il n'y faut chercher que des aperçus sur l'état des esprits pendant cette période. On peut dire des *Lettres d'une mère* ce que Sainte-Beuve disait des lettres de Mlle Aïssé : « Je ne les conseillerais pas aux fastueux qui ne se dressent que pour de grandes choses. » Ces bribes de documens appellent la collaboration du lecteur; elles lui fournissent les têtes de chapitres d'un livre qu'il doit faire en les lisant; indices embryonnaires, mais assez certains pour qu'on puisse reconstituer avec leur secours un petit coin de notre vie provinciale, quelques types significatifs, une psychologie des comparses obscurs du grand drame.

Rappelez-vous un de ces tableautins de Boilly, — intérieurs de famille, assemblées sur la place publique, — où des gens de condition moyenne vaquent tranquillement à leurs occupations. Supposez que les lambeaux de cette toile, lacérés à coups de piques et tachés de sang, aient été ramassés dans le greffe du tribunal révolutionnaire. C'est tout le livre de M. de Marolles. Un dossier du terrible tribunal, conservé aux Archives nationales,

permet de reconstruire la petite société dont Coulommiers était le centre en l'an de grâce 1789. On n'en retrouverait plus l'équivalent aussi près de Paris; mais elle ne différait guère, semble-t-il, de la société qui gravite de nos jours autour du chef-lieu d'arrondissement, dans un département éloigné. Si quelque grand seigneur menait dans ce canton de la Brie l'existence somptueuse de l'ancien régime, nos documens l'ignorent. Ils ne nous laissent voir qu'un monde paisible et modeste, répandu pendant la belle saison dans les gentilhommières des alentours, rassemblé l'hiver dans les maisons de la ville. La petite noblesse y confinait à la bourgeoisie aisée.

Rien, dans la structure sociale de ce monde, ne justifiait l'idée fausse que l'on se fait de la France d'alors, quand on l'imagine symétriquement étagée, séparée en castes tranchées, impénétrables les unes aux autres. Ce préjugé nous vient sans doute des historiens qui ont trop exclusivement concentré leur attention sur l'empyrée de Versailles, et aussi de la nécessité politique qui fit reparaître entre les trois ordres, aux premiers jours de la Constituante, des distinctions formelles en train de s'effacer dans la pratique journalière. A la fin du XVIIIe siècle, la pénétration entre les classes était constante; les vieilles cloisons cédaient sous la poussée des mœurs, l'instinct de sociabilité, le pouvoir grandissant de l'argent. Un bourgeois bien étoffé, pourvu de quelque épargne, achetait une charge et un fief noble dont il prenait le nom; ces acquisitions ne lui donnaient pas *la qualité*, comme on disait alors, mais elles le faisaient participer aux droits de la classe privilégiée. Les charges à l'encan étaient innombrables : offices de judicature et d'administration, places honoraires dans la maison du roi et dans celles des princes. Il y avait six mille charges de secrétaires du roi qui conféraient la noblesse. En 1789, lorsque les assemblées provinciales nommèrent leurs députés aux États-Généraux, le nombre des anoblis par les charges y dépassait de beaucoup celui des nobles de race et même des anoblis pour services militaires. En dehors de cette accession légale aux privilèges du premier ordre, la fusion des classes s'accomplissait insensiblement, dans les cercles provinciaux, par la communauté des intérêts et des plaisirs. Les fortunes ascendantes y luttaient d'abord contre la résistance des anciennes vanités; celles-là imposaient bientôt à celles-ci le pacte éternel que l'orgueil fait avec l'argent. Si l'on en juge par les

lettres de Mme de Marolles, par le détail des occupations et des divertissemens dans le Journal de M. Aubert de Fleigny, les relations sociales des honnêtes gens de Coulommiers devaient être à peu de chose près sur le pied où nous les voyons aujourd'hui.

On peut évaluer la fortune des principales familles d'après l'état des *contributions patriotiques*, cet emprunt déguisé qu'un décret de l'Assemblée nationale avait fixé au quart du revenu déclaré. Fortune modeste, même si l'on fait la part des dissimulations possibles; elle oscillait entre deux et six mille livres de rente. Ce dernier chiffre n'est dépassé que par deux négocians, MM. des Escoutes. Viennent ensuite un receveur des finances, des chevaliers de Saint-Louis, des écuyers, des avocats au Parlement, un secrétaire du roi, deux gentilshommes servans de la Reine, pêle-mêle avec les bourgeois de la ville et rapprochés de ceux-ci par l'égalité des biens. Il y avait deux sociétés, sans doute, — on les retrouverait de nos jours dans chaque petite ville, — mais qui voisinaient, avec des points de contact et des fissures. Tout ce monde vivait simplement, s'amusait à peu de frais. Les officiers de la garnison mettaient de l'animation dans les parties. Il semble que le boute-en-train de Coulommiers fût M. Huvier des Fontenelles, jeune homme qui « sacrifiait aux Muses, » surtout aux Muses érotiques: ce disciple de Dorat et du chevalier de Cubières tournait galamment le vers; il faisait l'épithalame pour les mariages, le couplet polisson pour les rendez-vous de chasseurs.

Les Quatre-Solz jouissaient d'une considération particulière, dans ce pays où ils avaient acquis la seigneurie de Marolles. Famille parlementaire au siècle précédent, les Quatre-Solz donnèrent plusieurs officiers aux armées de Louis XV. Michel de Marolles, qui avait servi aux mousquetaires pendant la guerre de Sept-Ans, épousa Mlle de Barentin, petite-cousine du garde des sceaux de Louis XVI. Nonobstant cette haute alliance, rien ne sentait l'air de la Cour, ni même l'air de Paris, chez ces braves gentilshommes briards, contens de primer dans les réunions de Coulommiers. Comme leurs voisins, les Marolles s'occupaient de la gestion de leurs terres, et ils élevaient des enfans pour le service du Roi. Ils en avaient trois, dont un atteignait l'âge d'homme en 1789.

Si cette année fut marquée par des événemens considérables,

il ne paraît guère qu'on s'en soit ému dans la société dont nous parlons. Attachée à la vieille monarchie, elle voyait avec défiance ces nouveautés dont les Parisiens faisaient si grand bruit; elle en prenait peu de souci. Chacun n'a-t-il pas ses petites affaires, plus pressantes que celles de l'État? M. Huvier des Fontenelles continuait de rimer ses vers galans. Aujourd'hui même, en dépit de la diffusion des journaux qui forcent l'attention la plus rebelle, une cuirasse d'indifférence défend certains cercles de province contre les agitations de la politique. Combien plus épaisse elle devait être à cette époque! Un exemplaire de la gazette était une rareté, l'habitude n'avait pas dressé les esprits à une perpétuelle immixtion dans la chose publique. Je ne sais si je m'abuse; mais, pour nous qui regardons ces gens insoucians avec la connaissance de leur lendemain, il y a un intérêt tragique dans le spectacle de leurs vies dépourvues d'intérêt. La Révolution fond sur eux, et ils ne la voient pas; la Terreur est là, derrière la porte, prête à semer l'épouvante dans la réunion joyeuse; elle va entrer, et nul ne l'entend venir.

Ils eussent peut-être échappé jusqu'au bout à ses griffes et achevé sans mésaventure leurs paisibles destinées, s'il n'y avait eu un loup dans la bergerie. C'était le citoyen Le Roy, futur juré au tribunal révolutionnaire. Il signait : Le Roy de Montflobert, officier de Mgr le duc d'Orléans. M. Wallon lui donne même le titre de marquis, mais on ne voit pas qu'il l'ait pris à Coulommiers. Il allait d'ailleurs échanger toutes ces qualifications contre le surnom patriotique de *Dix-Août*. C'est le type accompli du jacobin de province. Affilié au club de Paris, il en apporte les passions et la faconde dans sa petite ville. Aigri, envieux, sournois, il prépare lentement sa vengeance contre la société royaliste qui lui a battu froid, sans doute parce qu'il appartenait au monde suspect du Palais-Royal. Dans Coulommiers, Le Roy est à lui tout seul la Révolution.

Plus on lit les documens provinciaux, plus on s'aperçoit qu'il en fut partout ainsi : dans chaque bourgade, dans chaque commune, un seul homme a donné le branle à la Révolution; il l'a commencée pour venger quelque blessure secrète, quelque intérêt lésé; il l'a poussée aux pires excès pour contenter son ambition. Et cet homme n'est jamais mort. Quiconque est familier avec la vie rurale connaît Le Roy de Montflobert : le vieux jacobin a traversé tous les régimes, embusqué dans la commune,

aux abords de la mairie, qu'il guette. Tapi dans l'ombre aux jours tranquilles, il surgit aux heures troubles, se saisit du pouvoir local, terrorise les victimes qu'il a marquées; toujours redoutable et supérieur à ses légers adversaires par l'absence de scrupules, la suite dans son dessein, la méchanceté froide, la passion de dominer qui est le mobile de chacun de ses actes. Pour la satisfaire, il obéit passivement à ses suzerains, les jacobins des grands centres et de la capitale. Il connaît la force de l'association, il est le seul Français qui ait encore le sens de l'autorité; disons mieux, le sens et le goût de la féodalité. Il a rétabli à son profit, sous d'autres formes, cette féodalité tyrannique et rapace dont l'odieux souvenir, exploité par lui, l'a si bien servi pour en fonder une nouvelle.

Celui qui opérait à Coulommiers savait déjà toutes les rubriques du métier. Il attisa les petites rancunes entre les deux sociétés, se créa des partisans, les introduisit dans le conseil de la commune; il en fit patiemment le siège et fut élu maire au mois de novembre 1790. Une fois installé dans ce fort, il entama la lutte contre le curé constitutionnel, M. Le Bas.

Voici encore un fait qui dérange beaucoup d'idées reçues : ce curé assermenté faisait bon ménage avec ses paroissiens, pourtant très fervens. La population de Coulommiers demeura fortement attachée à sa religion. Au plus fort de la Terreur, les pratiques pieuses étaient très suivies, les cérémonies du culte célébrées avec éclat. En juin 1793, « la procession de la Fête-Dieu se fait avec une pompe et un déploiement extraordinaires dans la circonstance critique où nous nous trouvons. » Les corps constitués, la municipalité, le tribunal y assistent. Quand les briseurs de croix vinrent travailler dans la ville, ils furent battus et chassés par les femmes d'une confrérie, qui s'appelaient les Saintes-Femmes. Ces émeutes religieuses méritèrent à la contrée le nom de Petite Vendée. Cependant, la piété des Saintes-Femmes s'accommodait fort bien d'un prêtre *jureur*, en communion de sentimens avec ses ouailles. Il y avait dans le voisinage deux prêtres réfractaires, l'abbé Leuillot et l'abbé Cagnyé : ce dernier donnait des leçons aux enfans de Mme de Marolles. Le prêtre jureur et les deux réfractaires devaient aller à l'échafaud dans la même charrette.

Retournons en arrière. L'église paroissiale servait alors aux assemblées communales. Le maire Le Roy disputait au curé Le

Bas la chaire de cette église, seule tribune d'où il pût épancher son éloquence aux jours des cérémonies civiques. Il parla du haut de cette chaire à la bénédiction du drapeau des gardes nationales, il y prononça l'éloge funèbre de Mirabeau, en avril 1791. Il y fit applaudir des prosopopées dans ce goût : « Généreux citoyens qui avez secoué les préjugés, comme le lion endormi, à son réveil, secoue la goutte de rosée tombée sur sa crinière, vous répéterez sans cesse à votre postérité naissante : liberté, égalité, ou la mort! » Un jour, Le Roy s'avisa d'une de ces bonnes idées qui tracassent les curés, même constitutionnels : il institua un concours où les enfans du catéchisme récite-raient la Déclaration des Droits de l'homme. Décidément, ce jacobin ne laissait rien à inventer aux autres. Le curé se fâcha, sortit de l'église avec tout son monde; le maire dut descendre de la chaire, on lui signifia de n'y plus remonter. Ce jour-là, Le Bas fut marqué pour la guillotine.

Cependant les événemens marchaient. L'aîné des fils de Mme de Marolles, Charles-Nicolas, avait reçu son brevet d'officier en avril 1791. Prêterait-il le nouveau serment? Rejoindrait-il les camarades qui l'avaient précédé à l'armée de Condé? Grave question : les perplexités du jeune homme et de sa mère apparaissent dans leurs lettres au bon abbé Cagnyé. Où était le devoir? Où étaient aussi l'intérêt bien entendu et la sécurité? C'est surtout, il faut l'avouer, de ce dernier point de vue que les consultans envisagent le dilemme. Ils ne sont pas des héros cornéliens, ils ne fardent pas la vérité de leurs sentimens; et leurs dépositions ont d'autant plus de prix pour l'historien qu'ils appartiennent à l'humanité moyenne. — Voilà donc le cas de conscience de l'émigration posé dans une jeune âme, comme il a dû se poser dans des milliers d'autres. On peut douter qu'il ait beaucoup inquiété les courtisans de Versailles, les familiers des princes qui gagnaient la frontière avec Calonne : ceux-là durent prendre leur parti sans combat intérieur; la vivacité de leur ressentiment, la vue plus nette des dangers qui menaçaient le roi, l'entraînement du milieu, et peut-être aussi des calculs ambitieux, tout contrebalançait leurs scrupules, si toutefois ils en eurent. Le jeune de Marolles et ses pareils étaient voués par leur condition au conflit des sentimens contraires. Vivant plus près du peuple, fortement attachés à la terre, ils y étaient mieux enracinés que les grands; ils avaient moins à perdre dans la Ré-

volution, moins à espérer d'un revirement politique; sujets fidèles, mais sans attaches d'habitude à la personne royale, ils ne fondaient pas leur avenir sur la faveur, et leur éloignement de la Cour les laissait au point où l'on aperçoit la nation sous le prince. Ils recevaient de leurs conseillers naturels des avis contradictoires: les oncles de Charles de Marolles le poussaient à émigrer; son père s'y opposait vivement, on comprendra tout à l'heure pourquoi. Sa mère était aussi perplexe que lui. Ces tiraillemens douloureux ont dû se reproduire dans la plupart des familles provinciales. Nous voyons ici que le cas de conscience s'y est posé, qu'il a été résolu différemment par des cœurs également bien placés. C'en est assez pour nous mettre en garde contre les sentences faciles, rendues à la légère par des morali tes qui jugent le passé avec nos idées profondément modifiées.

Un hasard favorable sortit les Marolles d'embarras : l'insurrection de Saint-Domingue venait d'éclater, le régiment de Béarn partait pour la réprimer; notre jeune officier sollicita et obtint une lieutenance dans cette troupe. Mme de Marolles accueillit avec joie une solution qui désarmait les critiques et mettait d'accord toute la famille : son fils allait à un devoir très clair, il n'aurait à combattre ni son pays, ni ses amis de Coblentz. Elle en fut si heureuse, qu'elle passa condamnation sur les dangers de cette campagne lointaine, sur le chagrin d'une longue séparation. La pauvre mère ne pouvait pas prévoir qu'un choix si sage serait la cause de leur perte à tous deux, et qu'elle regretterait bientôt de n'avoir pas poussé son enfant dans l'émigration.

Sa correspondance avec l'absent a fourni la matière et le titre de ces *Lettres d'une mère*. Elles n'enrichiront pas le genre épistolaire; elles ne brillent ni par la force des pensées, ni par l'agrément du tour. La bonne dame n'a d'autre souci que de verser tout son cœur maternel sur ce papier, qui l'ira porter si loin, par delà l'Océan. C'est la lettre quelconque de toutes les mamans; ce n'est rien, cela ne dit rien, et c'est charmant de simplicité, de sincérité dans le détail.

Les lettres sont datées de Paris. M. de Marolles vient d'être élu membre de l'Assemblée Législative. Le ménage s'est installé dans un modeste logis, à l'angle de la rue de Verneuil et de la rue du Bac. Mme de Marolles personnifie de tout point « la femme du député, » étrangère dans ce Paris où le devoir l'a exilée, y connaissant peu de monde, et toute aux regrets de son

cher foyer provincial. La vente de son bon petit cheval Vigoureux à l'abbé Cagnyé, qui le soignera bien, l'occupe plus que les débats de l'Assemblée, où elle n'a pas mis les pieds. Les nouvelles de Coulommiers tiennent la plus large place dans la correspondance. Le sûr instinct de la femme lui dit que toute cette politique ne rapportera que des mécomptes, et qu'il y aurait sagesse autant que plaisir à retourner tranquillement chez soi. Sa vie à Paris, telle qu'elle la décrit à son fils, est toute recluse, commandée par une sévère économie. Elle dit le prix des denrées, ses promenades dans les rues où elle se divertit fort, mais avec grande crainte de se crotter; aussi sort-elle « en souliers, bas noirs et même jupon; je n'oserais sûrement pas aller comme cela à Coulommiers, mais ici personne ne me reconnaîtra. » Paris n'a qu'un avantage, la facilité d'y trouver des maîtres pour Stanislas, le fils cadet : elle se loue d'avoir mis la main sur « un petit abbé qui montre le latin à six livres par mois de trente leçons. » Et tout cela n'a d'autre intérêt, je le veux bien, que de nous faire pénétrer dans l'intimité d'honnêtes gens, aimables par la simplicité des mœurs, par la droiture du cœur; et tout cela prend un intérêt poignant, quand on voit derrière ces honnêtes gens, tout proche et qui déjà les frôle, le couperet sanglant de la guillotine.

Les affaires publiques apparaissent au second plan de la correspondance. Mme de Marolles en a quelques échos par des amis, rarement par son époux; ce législateur revient tard, le soir, — « Votre papa rentre à dix heures,... » — il est tout occupé de ses comités, et un peu en garde, semble-t-il, contre les personnes contredisantes qui n'ont pas une foi absolue dans ses lumières, dans la sublimité de son rôle. Sa femme le respecte et voit d'abord par ses yeux ; peu à peu, des doutes timides se font jour ; à défaut de finesse, elle a du bon sens, on la devine plus en défiance qu'elle ne veut le dire contre l'optimisme où nage son parlementaire de mari.

L'ancien mousquetaire avait donné dans les opinions des philosophes. Nourri de l'Encyclopédie, il fut de ces hommes vertueux et sensibles qui saluèrent en 1789 l'aube du règne de la raison. Ses concitoyens le firent président du conseil de district, puis ils l'envoyèrent à la Législative. Constitutionnel déclaré, il y siégea dans le Centre, — on disait alors dans le *ventre*. N'était-ce pas son collègue Vaublanc qui proféra un jour cette phrase

d'un creux si réjouissant : « La Constitution ne peut se sauver que par la Constitution? » M. de Marolles l'eût dite, elle résumait toute sa politique. Royaliste de cœur, mais infatué de son importance législative, jugeant les Jacobins trop ardens et les Feuillans trop tièdes, il en voulait au roi Louis XVI de mal seconder les efforts des constitutionnels, remparts et futurs sauveurs de la chose publique. Les lettres de la mère à son fils, durant cette année décisive qui va de septembre 1791 à septembre 1792, décèlent les fluctuations de l'opinion dans les cercles nobiliaires qui touchaient aux législateurs. Mieux que tous les commentaires, quelques extraits feront apparaître leurs illusions, leurs craintes, leurs espérances.

Septembre 1791. — « Les Jacobins toujours dominans jettent une méfiance dont une grande Assemblée devrait être préservée. Ils vont encore tourner contre les émigrés, contre les prêtres. *On* prétend ici qu'agir ainsi est de la dignité. J'en parle peu, car *on* se fâche ; tout en désapprouvant le parti jacobin, peu s'en faut qu'*on* en adopte les sentimens, et toujours bien persuadé que tout ira jusqu'à la fin le mieux du monde. Je le désire. »

Octobre 1791. — Au curé Leuillot. — « M. de Marolles supporte ses fatigues avec courage et espère toujours plaider la bonne cause. Tout le courroux universel ne l'effarouche pas ; il croit toujours que les choses prendront une bonne tournure et que l'on viendra à bout de mater les fougueux, Brissot, Fauchet, etc. »

Décembre 1791. — « Votre papa toujours exact à son poste : je ne sais que par les autres les vacarmes de l'Assemblée. On peut dire qu'elle va de mal en pis. Mon frère a voulu en causer avec votre papa, mais on ne peut aller loin. Son comité l'occupe beaucoup. Lui seul voit déjà nos paysans travestis en philosophes ; ce n'est assurément pas à désirer. »

— *Janvier 1792.* — « On court toujours *là-bas* (en émigration)... On sait qu'ils ont la bonne volonté de remettre tout en France sur le bon pied; reste à savoir qui sera le plus fort. C'est encore avis différent. Vous savez celui de votre papa, il est toujours le même. Il est depuis quinze jours plus content de la majorité de ses associés. Les f. B. perdent. Quel bonheur s'ils perdaient tout à fait ! »

— *Février 1792.* — Au curé Leuillot. — « Il faut du courage pour soutenir les événemens qui se préparent, les ennemis sont bien acharnés l'un contre l'autre. Mon mari n'en a que plus d'ardeur; sans vouloir être d'aucun club, il va être de celui de coalition qui se trouve au point milieu de ceux Jacobins et Feuillans... Il faut nécessairement des têtes froides et sensées pour les mettre tous deux à la raison. Tous deux en sens contraire ne valent rien. Il attend des merveilles de ce tiers qui deviendra majorité; elle a bien de la peine à se former en noyau, il vaut mieux tard que jamais. »

— *Mars 1792.* — « La guerre civile dépeuple le Midi de la France ; la guerre

ne tardera pas à se déclarer du côté des puissances. Votre papa voit pourtant toujours de même. M. Detré, cordon rouge et député, est aussi tranquille sur les événemens, les voyant sortir de la même source et non par la faute de l'Assemblée, mais du pouvoir exécutif, qui, agissant en sens contraire, cause nos maux. Les changemens de tous les ministres leur donnent espoir que cela changera : ils les ont suivant leur goût. (Ministère Roland.) Votre papa donne la préférence aux fous des Jacobins, et en élaguant, comme vous croyez bien, les vrais enragés, il n'approuve pas du tout les Feuillans. Il y a vraiment trois cents membres du milieu qui deviennent, dit-on, majorité. Ceux-là ne font pas grand bruit, mais sont très utiles en ce qu'ils calment la fougue des deux partis. »

— *Mai 1792.* — « On ne peut se faire une idée de ce qui se passera d'ici à deux ou trois mois. Si la rage des émigrés éclate, ils nous écraseront. Les Parisiens sont bien décidés à faire belle résistance à l'avance, près d'être chassés de l'Assemblée. Rentrons chez nous sains et saufs, voilà ce qu'il peut arriver de moins malheureux. Votre respectable père persiste toujours à croire que la Constitution doit résister à tout. Ce serait le troubler dans ses jouissances que de le contrarier en lui prouvant le contraire. Je ne lui en dis plus mot. »

— *Même mois.* — « Nous touchons à la crise : il y a longtemps qu'on l'annonce, mais un peu de fermentation, des propos, font croire qu'elle s'achemine. Jusqu'ici, l'Assemblée s'occupe, peut-être un peu tard, de dénonciations, elle se met en garde; sa ruine est sans doute décidée... (par la Cour, dans la pensée de Mme de Marolles.) Je m'abonne donc à être renvoyée comme gens de la noce. C'est un peu humiliant, mais, comme je n'en ai jamais douté, mon parti est pris : j'irai retrouver mon cher Marolles. »

— *Juillet 1792.* — « Admirez le courage héroïque du roi. Il n'est vraiment grand que de ce jour (le 20 juin)... Cette crise est violente : elle ne l'est pas moins pour nos émigrés, qui ne se soutiennent qu'à l'ombre de chimères. »

— *Septembre 1792.* — « L'affaire du 10 (août) a fait une explosion qui fait avancer les choses. Elle a été mal combinée de la part de la Cour et mal exécutée, parce qu'on n'était pas assez sûr de la garde nationale qu'on employait... Il est bien prouvé que l'Assemblée devait sauter. Le peuple, irrité de la trahison, s'est porté à des violences affreuses depuis... Ce complot de la Cour avait eu lieu parce qu'elle était informée que les faubourgs devaient venir faire une pétition au roi pour qu'il lève le véto des prêtres. »

— *Même mois.* — « Cette Assemblée n'ayant pas assez de pouvoir pour prononcer un point aussi grave (la déchéance du roi), je trouve qu'elle s'en est tirée avec esprit. Elle s'est contentée de suspendre le roi et de le loger au Temple avec la famille royale, complètement en prison, mais bien en sûreté, ne voulant lui faire aucun mal. Qu'il est à plaindre!... Ceux des suisses et des gardes qui sont restés en ont trop dit pour ne le pas trouver coupable malgré soi. Cette pensée me fâche, moi qui l'aimais, mais je ne puis me refuser à l'évidence... Comme j'ai tant discuté le pour et le contre, je ne sais pas sous quel règne nous serons le plus heureux. Quant à moi personnellement, on annonce une proscription si réelle pour les députés de cette législation que je ne puis désirer voir entrer ici le roi de Prusse. Je

plains le sort des émigrés dont les biens vont être vendus s'ils ne se dépêchent d'arriver. Mais, s'ils arrivent, ce sera le nôtre qui répondra : l'alternative est dure. En attendant, nous allons nous en aller à Marolles, bien tranquillement en famille, y passer notre hiver, sans voir un chat, car on nous boude bien fort à Coulommiers. »

On excusera ces citations, qui s'éclairent par leur rapprochement. Mme de Marolles n'y dit pas toute sa pensée, dont elle n'est pas très sûre elle-même, et que l'inexpérience de sa plume sert parfois assez mal. Elle nous renseigne néanmoins sur deux ou trois points obscurs, qui ont leur importance pour l'histoire d'une fraction de notre société durant l'agonie du pouvoir royal. Les projets, les chances de l'émigration et de ses appuis européens, cette hantise domine toutes les autres; on y pense toujours, alors même qu'on n'en parle pas, ou qu'on n'en parle qu'à mots couverts. Comme le jeune Charles, lorsqu'il faillit émigrer, sa mère et ses proches, à l'exception du père, paraissent ballottés entre deux sentimens : — une secrète complicité du cœur avec ces amis naturels, restaurateurs probables de l'ordre ancien, une communauté d'attachemens et d'aspirations avec eux; — la crainte de leurs succès et de leurs excès possibles, d'autre part, crainte d'autant plus vive qu'on a déjà trempé le petit doigt dans l'œuvre révolutionnaire, qu'on est, malgré tout, Madame la Députée, et qu'il sera humiliant de se voir jetée à la porte par les revenans de Coblentz. Tantôt on raille leurs « chimères, » on se montre sceptique sur leurs ressources militaires; tantôt on les attend avec angoisse, ils vont tout dévorer, tout anéantir dans leur « rage. » Songeons à la multitude de gens qui pensaient comme Mme de Marolles, au-dessous d'elle, avec moins de ménagemens intimes pour ces émigrés si menaçans; leur préoccupation constante explique bien des choses, et tout d'abord les dispositions que nous surprenons dans ces lettres à l'égard du roi, de la Cour.

On en a vu le mélange : une habitude de respect et d'obéissance, un reste de tendresse, de la pitié; mais aussi des critiques chaque jour plus vives, un agacement de ce milieu légiférant contre les résistances de l'exécutif, qui sont « la cause de nos maux; » des soupçons graves, enfin. Dans le monde même de Mme de Marolles, on croit au « complot » du Château pour la journée du Dix-Août. Elle est bien remarquable, cette rapide fortune de la légende calomnieuse, ancrée jusque dans les esprits

qui auraient souhaité de pouvoir la démentir; bien significative, cette persuasion tenace qu'on médite aux Tuileries la perte de l'Assemblée, la « trahison; » – le mot y est. Que devait donc croire et penser le peuple, alors que l'on s'exprimait ainsi chez MM. de Marolles? Etranges malentendus des révolutions! Si ces cœurs séparés avaient pu se pénétrer mutuellement, l'entente eût été parfaite entre le pauvre roi et les personnes qui sentaient comme Mme de Marolles : vis-à-vis des émigrés, des puissances, de la Constitution, il semble bien que l'âme incertaine de Louis XVI ait passé par tous les reviremens, par toutes les velléités contradictoires dont témoigne notre correspondance.

Nous ne saurions trop déplorer qu'elle soit si réservée au sujet de M. de Marolles. Quelques touches de plus, et le portrait du législateur se dresserait en pied, pour notre plus grande joie. On l'achèverait aisément en regardant ses pareils, nombreux et immuables dans le type qu'il inaugurait. Ce Marolles offre un très beau cas d'une infirmité contagieuse dans les assemblées, et qu'on pourrait appeler la cécité parlementaire. Il descend un instant, inutile et les yeux bandés, dans l'abîme où s'écroule un monde; et l'ingénu croit que les destins de ce monde sont forgés dans les comités où il paperasse, dans les conciliabules où il pérore. La foudre sillonne le ciel en tous sens, et il se flatte de la capter en agitant le papier constitutionnel où l'encre n'a pas encore séché. Il a le fétichisme de sa constitution mort-née, qu'un Danton va broyer demain sous ses bottes : chef-d'œuvre admirable pour les philosophes comme Marolles, parce que la raison pure l'a dicté; chiffon inexistant pour le peuple, puisqu'il est d'hier, sans prises séculaires sur les imaginations, sans apostilles vénérables des vieux morts. Tout s'effondre autour de notre homme, et il cherche imperturbablement « le point milieu, » sa quadrature du cercle; il attend cette majorité qui doit toujours se former la semaine prochaine, avec le tiers-parti, en pivotant sagement sur le centre, et qui rétablira tout!

L'infaillible Constitution fait une large place au roi; lui disparu, elle serait lettre morte. Royaliste d'instinct et de tradition, Marolles l'entend bien ainsi, à la condition que le monarque reste dans les lisières qu'il lui a tressées. Sa bonne foi est indéniable. Et ce disciple des philosophes, qui a lu l'histoire, ne s'est pas demandé une seule fois s'il était possible de faire, devant le peuple soulevé, un roi constitutionnel avec le roi absolu

de la veille. Il n'a pas compris que son roi transformé était mort avant d'avoir vécu. Marolles a vu le retour de Varennes, et il a pu croire que ce prisonnier humilié gardait encore une parcelle de l'autorité souveraine ! Il a vu Roland, le ministre selon son cœur, souffleter aux Tuileries l'héritier de Louis XIV avec la lettre insolente dictée par Mme Roland : « Sire, l'état actuel de la France ne peut subsister longtemps... » et il a espéré que le prestige royal survivrait à ce soufflet de l'implacable femme ! Il a vu, au 20 juin, le bonnet rouge sur la tête de son mannequin constitutionnel, et il ne s'est pas dit qu'autant valait couper tout de suite cette tête, à jamais découronnée ! Étonnant philosophe ! Même après le Dix Août, je ne jurerais pas qu'il soit tout à fait désabusé. Même après le Dix Août, tout peut encore s'arranger avec la Constitution, avec une bonne majorité au centre... C'est la conviction qu'ils porteront jusque sur l'échafaud, ces inventeurs maniaques d'ingénieux mécanismes qui ne fonctionnent jamais, ces victimes de l'idée fixe, victimes aussi de leur infinie suffisance.

Les naufragés de la politique rentrèrent au port, dans ce cher Marolles où la bonne mère eut bientôt la joie de recevoir son fils aîné, revenu de Saint-Domingue. Le monde royaliste de Coulommiers boudait l'ancien législateur, suspect de jacobinisme; on lui tenait rigueur de son « ralliement » à la Constitution, dit spirituellement l'éditeur des *Lettres*. N'importe, ils allaient enfin vivre heureux et tranquilles, pensait Mme de Marolles. Son rêve ne paraissait pas irréalisable, dans ce district relativement paisible de la Brie. On a un Journal sommaire des événemens locaux, rédigé par M. Aubert de Fleigny durant l'année 1793 : en dehors des réquisitions pour les subsistances, qui furent là comme partout une cause de gêne et de désordre, ces événemens sont une gelée sur les vignes, la reprise des assemblées mondaines chez Mlles de Mauroy, le concert instrumental qui réunit les amateurs chez l'un d'entre eux tous les jeudis, les danses autour de l'Arbre de la Liberté : M. de la Plumasserie, président de la municipalité, et M. Galette-Renard, commandant de la garde nationale, mènent la contredanse avec les dames de la meilleure société. Le journal ne contient pas une ligne qui ait trait à l'exécution du roi.

Tandis qu'on dansait à Coulommiers, une haine veillait à Paris, guettant le moment propice pour se satisfaire. Le Roy de

Montflobert, qu'il faut appeler désormais *Dix-Août*, — nous possédons son acte de « débaptisation civique, » en date du 20 frimaire, — s'était fait agréer par Fouquier-Tinville comme juré au tribunal révolutionnaire. Il tendait patiemment ses filets autour de ses anciens administrés. Le 10 octobre au soir, un détachement de hussards de la Mort envahissait le château de Marolles. Un commissaire du Comité de Salut Public signifia son mandat d'arrêt au maître du logis, à la femme Quatre-Solz et au fils aîné. Le même convoi emmena à Paris toute une fournée, le curé Le Bas, l'abbé Leuillot, l'abbé Cagnyé, M. Aubert de Fleigny, d'autres encore.

L'ex-législateur fut aussitôt mis hors de cause. Le pauvre homme revint défendre devant le tribunal sa femme et son fils, — « ce fils qu'un père citoyen vous redemande pour l'offrir encore à la République. Les fiers accens de Rome et de Lacédémone retentissent encore dans son âme qui repousse et détestera toujours les vils complots des esclaves. Dès sa plus tendre enfance, je l'ai dédié à la vertu et consacré à la liberté... » — Cette éloquence civique ne toucha pas les jurés. Les seuls chefs d'accusation contre la citoyenne Quatre-Solz et l'officier du Royal-Béarn étaient les fragmens de la correspondance que j'ai cités : vœux anti-patriotiques, connivence avec les émigrés, éloges prodigués à Capet. On a lu plus haut les phrases particulièrement incriminées : elles auraient justifié tout aussi bien, au jour d'une réaction royaliste, des poursuites pour crime de lèse-majesté. Il y avait en outre au dossier une chanson séditieuse de M. Huvier des Fontenelles, saisie chez les Marolles, et une pièce chiffrée : c'était, dit M. Wallon, une histoire de Frédégonde!

Le 29 novembre-9 frimaire, les accusés comparurent devant le Tribunal : sommairement interrogés, ils protestèrent de leur civisme. Humiliation inutile : les jugemens du président Herman étaient libellés d'avance. L'extrait de celui-ci est d'une concision effroyable; il mentionne la condamnation à mort de « Le Bas *et autres :* » — neuf victimes qu'on remit au lendemain, l'audience ayant fini tard ce jour-là, et qui montèrent le 10 frimaire dans deux charrettes. Il fallut séparer de force la mère et le fils, étroitement embrassés, disent les *Mémoires de Sanson*. On sait que cet ouvrage est très suspect, pour ne pas dire apocryphe : mais nous n'avons pas besoin du récit dramatique attribué au bourreau pour nous représenter le désespoir de la malheureuse.

Quelques semaines plus tard, *Dix-Août* fit une autre coupe sombre parmi les habitans de Coulommiers. Il en avait marqué cent cinquante, paraît-il : avant qu'il n'eût son compte, le 9 Thermidor arriva. Ce fut au tour du coquin de comparaître, avec ses complices et son chef de file Fouquier-Tinville, devant le tribunal où il avait siégé. Le Roy de Montflobert *Dix-Août* se défendit bien, avec le courage du fanatisme; il mourut sans défaillance, en se vantant d'avoir sauvé la République.

M. Victor de Marolles a été bien inspiré de ressusciter pour nous ces ombres. Elles sont très pâles, je l'ai dit, et les choses ordinaires qu'elles bégayent paraissent d'abord indifférentes. Mais, pour peu qu'on y regarde de plus près, elles s'éclairent au fond de la scène, elles nous donnent l'intelligence des mouvemens exécutés sur le proscenium par les grands acteurs. Leurs menues dépositions nous font mieux juger un procès qu'il faut perpétuellement reviser. Renseignés par elles sur le passé, nous sommes du même coup prévenus pour l'avenir.

Le jacobin Le Roy, le naïf représentant de Marolles, les musiciens et les danseuses de Coulommiers, cette troupe tragique est toujours prête à rejouer la même pièce; celui-là ne demande qu'à recommencer les mêmes besognes sinistres, il retrouvera chez ceux-ci la même facilité aux mêmes illusions. Trois ans avant que les uns n'empilassent les autres dans les charrettes, on ne parlait dans ce monde aimable que de sensibilité, de raison, de lumières; on y estimait que le genre humain sortait enfin de la barbarie pour entrer dans l'idylle. M. Aubert de Fleigny tenait journal des divertissemens sans s'occuper de la politique, M. Huvier des Fontenelles eût éclaté de rire, si on lui avait dit que ses jolis vers feraient tomber la tête de sa voisine. Au cas où nous serions surpris comme le furent nos pères, notre inadvertance n'aurait cette fois aucune excuse : ce serait en vérité que nous aurions bien mal lu ces papiers, testament où ils nous prémunissent contre leur légèreté, leurs erreurs, leur confiance candide dans la perfectibilité de notre carnivore espèce.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 août.

La nouvelle, qui s'est, un soir, si rapidement répandue, que l'empereur de Russie allait venir en France, a produit dans tout le pays une vive impression. Nous ne dirons pas, avec le général André, que cette visite était « inattendue, » mais le gouvernement n'en avait rien laissé pressentir; les pourparlers échangés pour la préparer avaient été tenus secrets ; les préoccupations des esprits étaient ailleurs; de sorte qu'il y a eu surprise, sinon dans le fait lui-même, au moins dans la manière dont il a été annoncé. L'effet n'en a été que plus profond. A vrai dire, ces mois de vacances s'écoulaient dans la monotonie; il y avait dans l'air quelque chose d'un peu gris et d'un peu terne. Après les agitations stériles de la session parlementaire, on éprouvait à la fois de la lassitude et quelque ennui. Tout à coup on a appris que l'empereur Nicolas était sur le point de redevenir notre hôte, et les imaginations qui s'engourdissaient ont été aussitôt réveillées. Nous allions donc avoir un grand spectacle, et le pays, que tant de choses divisent, pourrait enfin et comme par enchantement se trouver uni dans un même sentiment de satisfaction : circonstance trop rare pour n'être pas appréciée à sa valeur.

L'alliance russe n'a rien perdu chez nous de sa popularité première. Nous continuons d'y attacher beaucoup d'espérances. Il suffit d'en parler pour qu'à peu d'exceptions près l'harmonie se rétablisse parmi nous. Aussi la joie a-t-elle été générale, lorsqu'on a su que l'empereur allié et ami visiterait la France pour la seconde fois. Il est permis de dire aujourd'hui que, l'année dernière, son absence au moment de notre Exposition universelle nous avait causé quelque déception. Elle s'explique sans doute par des raisons fort bonnes, mais auxquelles le cœur des foules est difficilement accessible; et puis, à

l'étranger, on en avait adroitement profité pour exprimer des doutes sur la parfaite solidité de l'alliance. On se demandait si elle avait conservé le même caractère d'intimité et de confiance réciproques. Ceux qui étaient au courant du véritable état des relations franco-russes n'éprouvaient à cet égard aucune inquiétude ; mais ils étaient naturellement une petite minorité, et, en dehors d'eux, les autres ne savaient qu'en penser. On ne saurait d'ailleurs oublier que, chez nous, l'alliance russe n'est pas seulement une combinaison politique, froidement élaborée et conclue par des diplomates à vues profondes, mais encore un contrat qui a été ratifié par l'enthousiasme populaire ; et cela exige de certains ménagemens. Un trop long silence ne saurait succéder aux bruyantes démonstrations d'autrefois, sans être remarqué et commenté. L'alliance, après être sortie des arcanes des chancelleries, ne pouvait pas y rentrer purement et simplement. Qu'on ait eu tort ou raison de l'en faire sortir, là n'est plus la question. Il y a des précédens qui obligent. En Russie aussi bien qu'en France, on a donné à l'alliance une publicité dont les conséquences sont inévitables. Le peuple y a dit son mot, et il aime à le répéter. On vient de le voir pendant la récente session des conseils généraux, qui s'est ouverte au moment même où le voyage de l'empereur était annoncé. Nos assemblées départementales, quelle qu'y fût d'ailleurs l'opinion politique dominante, ont voté à qui mieux mieux des ordres du jour pour exprimer leur satisfaction et pour féliciter le gouvernement. On n'a vu que le voyage du tsar, on a oublié tout le reste : et c'est assurément la preuve la plus éclatante de l'union qui existe ou qui se reconstitue si rapidement parmi nous, lorsqu'il ne s'agit que de la patrie. Tel a été le premier mouvement : il s'en est produit ensuite quelques autres dont nous aurons à parler, mais qui ne se rapportent ni à la Russie, ni à notre alliance avec elle. Sur cette alliance, à l'exception de quelques socialistes doctrinaires et farouches, nous sommes tous d'accord.

Le gouvernement a été jusqu'ici très sobre de renseignemens sur la manière dont la chose a été préparée. On sait seulement que l'empereur de Russie, ayant été invité par l'empereur allemand à assister aux manœuvres navales de Dantzig, a accepté cette invitation, et il est permis de croire que de là est venue l'idée d'une visite à la France, où il y a aussi des manœuvres navales et militaires. Que l'initiative en appartienne au gouvernement de la République ou à l'empereur Nicolas, peu importe : l'idée elle-même est si naturelle qu'elle devait presque inévitablement se présenter à l'esprit de l'un et de l'autre, et

ce n'est pas parce qu'elle avait quelque chose d'insolite et d'exceptionnel qu'elle pouvait être repoussée. Les visites de souverain à souverain sont à ce point fréquentes qu'elles sont devenues un peu banales; mais celles d'un souverain au gouvernement d'une république, ou à un peuple qui vit en république, sont plus rares. On ne pourrait guère en citer comme exemple que celle que nous avons déjà reçue de l'empereur de Russie.

D'où vient cette différence? Faut-il l'attribuer à de vieux préjugés contre la forme républicaine, préjugés qui seraient, en somme, assez explicables de la part d'un empereur ? Mais Nicolas II a suffisamment montré qu'il en était exempt. Moins que tout autre, il n'a d'ailleurs quoi que ce soit à redouter de la république : la Russie est si éloignée de nous de toutes les manières qu'aucune contagion ne saurait l'atteindre. Au reste, la République française ne songe qu'à ses propres affaires, respecte profondément la liberté d'autrui, et n'a plus désormais la moindre tendance à propager son principe hors de ses frontières. Sa seule prétention est d'être un gouvernement comme un autre, et d'être reconnue comme telle. Pourquoi donc a-t-elle été jusqu'à ce jour l'objet de visites royales ou impériales beaucoup moins nombreuses que d'autres puissances ? Cela tient sans doute à deux motifs, dont le premier est que rois et empereurs sont liés les uns aux autres par des relations de famille plus ou moins intimes qui les amènent naturellement à se rechercher et à se voir plus souvent, et le second que, jusqu'à ces derniers temps, la République n'avait pas d'alliés. Elle était non seulement seule de son espèce, mais encore tout à fait isolée en Europe. Il n'y avait, en vérité, aucune raison pour qu'un souverain vînt lui faire une visite officielle. La France avait beau être une très grande puissance, ses rapports avec les autres se passaient surtout en correspondance, sans prendre un caractère personnel : il devait en être autrement à partir du jour où elle avait une alliance, et où cette alliance avait été publiquement proclamée. Les ministres russes ont appris les premiers le chemin de notre pays ; les ministres français n'ont suivi que plus tard celui de la Russie. Enfin empereur et président se sont rendu mutuellement visite, au milieu de l'attention, et peut-être de l'étonnement de l'Europe, qui n'était pas habituée à ce spectacle. Dès lors, la glace était rompue ; la France était sortie de son isolement ; et on n'aurait pas très bien compris que l'empereur de Russie continuât d'aller visiter tel ou tel monarque étranger sans jamais revenir chez nous. Le fait n'aurait pas manqué d'être interprété dans un sens qu'on ne pouvait admettre ni

à Paris, ni à Saint-Pétersbourg, et c'est ce dont des diplomates consommés comme le comte Lamsdorf et le marquis de Montebello devaient se rendre aussi bien compte l'un que l'autre. Il n'était pas nécessaire entre eux de longues conversations pour s'entendre à ce sujet. Le gouvernement russe a trouvé de lui-même, et très spontanément, l'occasion de manifester une fois de plus la solidité d'une alliance que tant de questions traitées en commun n'avaient fait qu'affermir, et le voyage de l'Empereur a été décidé. Ce voyage a un caractère politique encore mieux déterminé que celui de 1896. A cette époque, l'empereur Nicolas est venu voir la France elle-même, et, s'il est permis de le dire, le peuple français. Il s'est rendu directement à Paris, et c'est là qu'il a passé la plus grande partie de son séjour, au milieu d'une population pleine de joie, d'entrain et de respect, pour laquelle ces fêtes sont restées inoubliables. La bienveillance de l'Empereur et la grâce de l'Impératrice avaient aussitôt conquis tous les cœurs. Quels qu'aient été l'éclat de la revue de Châlons et l'émotion intense qui s'en est dégagée, le but principal du voyage avait été la capitale. Cette fois il en est autrement. On ne sait même pas encore si l'Empereur viendra à Paris : en tout cas, il n'y restera que quelques heures. Ce qu'il verra de la France, c'est sa flotte et son armée : il assistera à des manœuvres navales et militaires. L'occasion est bonne aussi pour lui de faire la connaissance personnelle du nouveau président de la République, M. Loubet. Au lieu de séjourner dans son ambassade comme il y a cinq ans, c'est au château de Compiègne qu'il recevra l'hospitalité. Que de souvenirs endormis depuis longtemps vont se réveiller dans cette vieille résidence dont la solitude et le silence semblaient s'être définitivement emparés ! Le second voyage de l'Empereur parmi nous, bien qu'il corresponde aux mêmes sentimens que ceux d'autrefois, aura donc une physionomie nouvelle. Et cela est bien ainsi, car il ne faut jamais refaire deux fois la même chose : mieux on a réussi la première, plus il est prudent de ne pas recommencer dans les mêmes conditions.

A peine est-il besoin de dire que le gouvernement n'a pas manqué de triompher du succès qu'il venait d'obtenir, et nous reconnaissons qu'il en avait le droit dans une certaine mesure : mais cette mesure a été bien vite dépassée par lui, et surtout par ses amis. Qu'un ministère comme celui-ci, comprenant parmi ses membres des radicaux très avancés et le chef même du parti socialiste, ait la bonne fortune de pouvoir faire à l'empereur de Russie les honneurs de la France, de sa marine que dirige M. de Lanessan et de son armée que dirige le

général André, c'est assurément pour lui la réalisation d'un beau rêve. On comprend sans peine la discrétion avec laquelle il a conduit une affaire qu'il n'était pas sûr de terminer conformément à ses désirs. Il a dû rester perplexe jusqu'à la fin. Tout s'est bien terminé, et nous nous en réjouissons sincèrement; mais la seule conclusion à en tirer est que la ministère actuel, composé comme il l'est, n'a pas été un obstacle insurmontable à la nouvelle preuve d'amitié que le tsar entendait donner à la France. On pouvait craindre le contraire; cette crainte s'est dissipée, voilà tout. Naturellement ce n'est pas ainsi qu'argumente la presse officieuse. Elle cherche à faire croire que l'empereur de Russie a voulu donner, non pas tant à la France qu'à son gouvernement, une marque particulière de sa confiance. Ce serait comme un bon point qu'il aurait tenu à remettre personnellement à M. Waldeck-Rousseau et à M. Millerand, et ceux-ci s'en trouveraient consolidés pour longtemps. Qui oserait, parmi les bons citoyens, attaquer désormais des hommes qui semblent devenus les meilleurs et même les seuls garans de l'alliance russe ?

La chose a été poussée si loin, qu'on nous a présenté la situation actuelle comme intangible dans toutes ses parties, faute de quoi l'alliance russe pourrait se trouver compromise. L'occasion qui a servi de point de départ à ce raisonnement est piquante. Un journal avait eu l'idée, assurément très heureuse, de conseiller au gouvernement de profiter de la joie générale, et même du prestige momentané que peut lui donner le voyage de l'empereur Nicolas, pour rouvrir la frontière aux condamnés de la Haute-Cour, c'est-à-dire à une demi-douzaine de Français qui ont déjà très durement expié les imprudences ou les fautes qu'ils ont commises. Cette idée, semblait-il, devait rallier tous les suffrages. Au moment où MM. Déroulède, Marcel Habert, Buffet, etc., ont été condamnés, personne ne croyait qu'ils subiraient leur peine jusqu'au bout; tout le monde était convaincu que l'amnistie ou la grâce viendrait les libérer à une date qui ne paraissait pas devoir être bien lointaine. L'amnistie a été proposée au Parlement; elle a été l'objet d'un vote dans les deux Chambres; et, si ce vote a été négatif, à une majorité qui est restée d'ailleurs assez faible, c'est à cause de l'insistance qu'a mise le gouvernement à demander que toute mesure de clémence ou d'oubli fût ajournée jusqu'à l'heure qu'il se réservait de choisir. Livrés à eux-mêmes, le Sénat et la Chambre auraient certainement voté l'amnistie. Le ministère, après avoir déjà laissé échapper plusieurs bonnes occasions de proposer cette mesure, ou de faire signer un décret de grâce par M. le Président de la Répu-

blique qui, dit-on, ne demanderait pas mieux de le faire, a la bonne fortune d'en rencontrer une nouvelle et peut-être la meilleure de toutes.

On se demandait s'il en profiterait. Un journal officieux a expliqué que cela n'était pas possible, et la raison qu'il en a donnée est que l'empereur de Russie pourrait s'en formaliser. En lisant cela, on éprouve comme un choc, tant l'observation est imprévue : qu'importe à l'empereur de Russie que quelques exilés rentrent en ce moment chez eux? Nous aurions cru que la chose lui était indifférente. Mais le journal ministériel explique qu'en venant en France précisément aujourd'hui, l'Empereur a eu l'intention expresse de donner son adhésion à la forme actuelle de notre gouvernement, à celle-là et non pas à une autre : en conséquence, il ne comprendrait pas que l'on profitât de sa présence pour gracier des hommes dont le crime est d'avoir voulu la changer. Voilà donc l'empereur autocrate de toutes les Russies converti en tuteur de notre Constitution, et aussi, bien entendu, des hommes qui en assurent aujourd'hui le fonctionnement! Nous ne pouvons plus toucher à nos lois constitutionnelles; nous ne pouvons pas changer notre ministère; nous ne pouvons pas même gracier une poignée de malheureux! S'il en était ainsi, l'alliance russe, malgré tous ses mérites, nous coûterait bien cher, puisqu'elle nous priverait de notre indépendance intérieure : mais, grâce à Dieu! cette conception de l'alliance et des obligations qu'elle nous impose n'est venue à l'esprit que de quelques ministériels forcenés. L'Empereur ménage mieux notre dignité que ne le font parfois nos propres partis. La France n'est à ses yeux qu'une personne internationale : c'est à ce titre qu'il a traité avec elle, sans se préoccuper du gouvernement qu'il lui avait plu de se donner, ni des hommes politiques entre les mains desquels ce gouvernement était provisoirement tombé. Aussi longtemps que la France restera fidèle à ses engagemens envers lui, et qu'elle aura d'ailleurs une force militaire qui lui permette de les tenir jusqu'au bout, il ne se préoccupera pas d'autre chose : et il n'a pas le droit de se préoccuper d'autre chose. C'est à nous et non pas à lui qu'il appartient de faire et de défaire nos gouvernemens. Nous lui savons gré de ne s'être même pas demandé quel était en ce moment celui de la France, et de n'avoir vu que la France elle-même. On ne fera croire à personne que notre ministère ait pour lui un attrait particulier, et nous ne pensons pas que, même après l'avoir vu de près, il en constitue un pareil à Saint-Pétersbourg. Si demain nous en avons un autre, il sera pour celui de demain ce qu'il est pour celui d'aujourd'hui, et ce qu'il était pour celui d'hier,

aussi indifférent à ce que nous faisons chez nous que nous le sommes à ce qu'il fait chez lui. Nous parlons, bien entendu, de cette indifférence de l'homme politique qui ne tient compte que des rapports des pays entre eux, et non pas de ce que ces pays sont spécifiquement en eux-mêmes. Chacun reste libre dans sa conscience de porter un libre jugement sur tels faits particuliers, ou sur un ensemble de faits ; mais, lorsqu'il s'agit de relations à établir entre certaines forces, ce sont ces forces qu'on pèse, et l'alliance formée entre elles laisse intacte au dedans la souveraineté de l'État. La venue de l'empereur de Russie en France, n'intéresse donc en rien notre politique intérieure : elle est seulement une garantie précieuse pour notre politique extérieure, qui n'a d'autre but que le maintien de la paix avec la sauvegarde de nos intérêts et le respect de notre dignité.

Il était bon qu'une manifestation nouvelle de la continuité et de la solidité de l'alliance se produisit en ce moment : quelques personnes à l'étranger affectaient, en effet, de les mettre en doute. Si l'empereur Nicolas s'était contenté d'aller à Dantzig, sans venir aussi à Dunkerque et à Reims, on n'aurait pas manqué de tirer de ce fait des conclusions qui nous auraient été peu favorables. La nouvelle de son voyage en France, avec la signification toute politique qu'on est bien forcé de lui reconnaître, ne permet plus de se méprendre sur la persistance de nos bonnes relations. La presse européenne a dû en convenir : elle l'a fait avec correction. Elle a été unanime à reconnaître que l'alliance franco-russe ne devait provoquer aucune inquiétude pour le maintien de la paix. C'est bien ainsi que nous l'entendons. On peut dire que l'alliance a fait aujourd'hui ses preuves : elle est assez connue pour que personne ne lui attribue de mauvais desseins. Si elle avait été faite dans des intentions différentes de celles qui ont été publiquement avouées, ces intentions n'auraient pas tardé à se convertir en actes, et les circonstances propices n'auraient pas manqué pour cela. Mais on a pu en quelque sorte expérimenter l'alliance franco-russe, soit en Europe, soit en Orient, soit en Extrême-Orient. Si l'on a vu deux pays qu'aucun intérêt ne divisait et qui se trouvaient toujours d'accord en politique, on a constaté aussi qu'ils travaillaient constamment dans le sens de la paix. Il semble donc qu'une démonstration nouvelle de la vitalité de l'alliance ne doive porter ombrage à personne : pourtant il y a eu généralement une certaine réserve dans les félicitations qu'on nous a adressées et dans la confiance qu'on a affecté d'éprouver.

Cela tient peut être, — et quelques journaux, en Autriche en par-

ticulier, ont laissé apercevoir cette préoccupation, — à la comparaison qu'il est impossible de ne pas faire entre la Triple Alliance d'une part et la Double Alliance de l'autre. Assurément, la première est toujours très solide; tout le monde est convaincu qu'elle sera renouvelée; personne ne met en doute son efficacité. Et néanmoins, les choses humaines étant soumises à une évolution continuelle qui ne leur permet jamais de rester les mêmes et qui les condamne à croître sans cesse ou à décroître, fût-ce de quantités presque impondérables, lorsqu'on part de ce point de vue pour considérer les alliances européennes, on est amené à constater que, si l'une évolue, ce n'est pas dans le sens de l'accroissement, tandis que l'autre est encore dans cette période heureuse où elle se développe et s'affermit, sans qu'aucun craquement s'y fasse entendre, sans qu'aucune diminution y apparaisse. On a dit avec raison que les deux systèmes d'alliance se tenaient mutuellement en équilibre, ce qui était reconnaître l'utilité du second: lorsqu'il n'existait pas, la paix de l'Europe était livrée sans contrepoids à une volonté très intelligente sans doute, mais toute puissante, et il y avait là un incontestable danger. L'équilibre est tel que nul aujourd'hui ne saurait avoir la pensée de le rompre. Il n'en est pas moins vrai qu'un travail intérieur se fait dans la Triple Alliance, et qu'il ne tend pas à la fortifier : elle est d'ailleurs assez forte, et le sera assez longtemps, pour suffire largement aux besoins auxquels elle s'applique. Malgré tout, la presse autrichienne et même la presse italienne se sont livrées à des impressions un peu chagrines. La première a dit qu'en présence de l'alliance franco-russe toujours inébranlable, il était urgent de resserrer les liens qui unissent les trois autres puissances. La seconde a dit que la Triple Alliance devait sans doute être maintenue, mais qu'il fallait la développer de manière à établir un équilibre nouveau dont on chercherait les élémens hors d'Europe. L'une a manifesté très discrètement quelques préoccupations, et l'autre un certain malaise. Mais il n'y a, en tout cela, que des nuances, et, si nous en parlons, c'est pour rester un chroniqueur fidèle et complet. Au fond, la confiance dans le maintien de la paix est générale. Les journaux anglais, auxquels la situation extra-continentale de leur pays donne parfois un jugement plus sûr, ne doutent pas un instant qu'il ne faille voir dans l'alliance franco-russe une garantie de plus contre des complications qui pourraient amener la guerre : mais avons-nous besoin de dire que l'intimité persistante et croissante entre Saint-Pétersbourg et Paris n'est pas tout à fait de leur goût? Ils ne s'en sont pas moins exprimés avec une grande convenance sur le voyage du tsar en France.

Nous n'avons qu'à enregistrer les félicitations qu'on nous a adressées à ce sujet, sans avoir eu, au moins jusqu'ici, à relever aucune observation qui ne fût pas obligeante.

Attendons maintenant les fêtes qui se préparent. Elles n'effaceront pas celles de 1896, mais elles les égaleront, tout en présentant un autre caractère. Le sentiment que nous y apporterons sera le même. Sur quelque point de la France qu'ils se rendent, l'empereur et l'impératrice de Russie trouveront le même accueil qu'autrefois. Ils verront les populations se porter au-devant d'eux et les acclamer. Quant à notre flotte et à notre armée, l'Empereur pourra constater qu'elles n'ont rien perdu de leurs qualités et qu'elles donnent à l'alliance la base militaire qui lui est indispensable pour remplir tout son objet.

Depuis quelques jours, les rapports diplomatiques sont rompus entre la France et la Porte. M. Constans a quitté Constantinople, et on assure que Munir-bey aurait reçu ses passeports, s'il avait été à Paris : heureusement il n'y est pas, de sorte que nous n'avons pas eu à aller vis-à-vis de lui jusqu'à cette extrémité. Mais le fait reste le même. M. Constans a quitté la Turquie, Munir-bey ne rentrera pas en France : de part et d'autre, de simples chargés d'affaires remplacent les ambassadeurs absens.

Que nous ayons pleinement raison dans nos revendications contre le gouvernement ottoman, cela paraît d'autant plus certain qu'il nous a fait lui-même, à diverses reprises, des promesses formelles de régler les questions pendantes conformément à nos vues. Il n'en a pas contesté la légitimité. Il s'est contenté d'alléguer les difficultés matérielles dans lesquelles il se trouvait; il a demandé des délais ; il a proposé toujours des combinaisons nouvelles, usant de ces procédés dilatoires qui sont si familiers à sa diplomatie, et qui ne laissent pas quelquefois d'être efficaces par la lassitude qu'ils provoquent. Rien n'est plus habituel, sur les bords du Bosphore, que de promettre et de ne pas tenir, et c'est même de là que viennent la plupart des difficultés entre la Porte et les gouvernemens étrangers. M. Constans n'a pas la patience d'un diplomate de profession : il a été excédé plus vite qu'un autre des atermoiemens sans fin qu'on lui opposait, et il a fini par lancer de véritables ultimatums, en annonçant que, s'il n'avait pas satisfaction sur tous les points à la fois, et à telle date précise, il quitterait Constantinople. Quand on a fait une menace de ce genre, il faut l'exécuter; c'est ce qu'a fait M. Constans. Personne ne lui reprochera le sentiment qu'il a éprouvé, et M. le ministre des Affaires étrangères

a approuvé sa conduite. Pourquoi ne pas dire cependant qu'on a été un peu étonné chez nous, et sans doute aussi ailleurs, qu'après avoir montré tant de longanimité à la Porte dans des affaires plus graves, ce soit à l'occasion d'intérêts privés, quelque sérieux qu'ils soient, que nous en soyons venus à une rupture? L'opinion s'est enflammée autrefois pour d'autres causes; elle ne s'est pas encore très échauffée pour celle-ci. On s'est contenté d'approuver notre attitude. Elle a même été approuvée en Angleterre et dans toute l'Europe, sauf en Allemagne, tout autant que chez nous; et cette approbation unanime, qui paraît être encore plus une excitation qu'un encouragement, nous rassure plus sur notre droit que sur la manière dont nous l'avons défendu. L'Allemagne seule se tait: mais elle est engagée si à fond avec le sultan, elle lui rend et elle en reçoit tant de services, elle exerce sur lui une tutelle si bienveillante, et elle en est si largement récompensée, que son silence est en quelque sorte commandé par sa situation.

Il s'agit de trois ou quatre affaires dont la plus importante est celle de la Société des quais de Constantinople. Les autres se rapportent à certaines créances que la Porte a négligé de payer depuis longtemps, les créances Lorando et Tubini. Quant à la Société des quais, ayant obtenu il y a quelques années une concession à cet effet, elle a construit des quais à Constantinople. Les difficultés ont commencé lorsque, les quais étant construits, elle a voulu les exploiter. Ces difficultés ont été incessantes et ont porté sur les points les plus divers. La mauvaise volonté, ou plutôt la malveillance du gouvernement ottoman, sont devenues bientôt évidentes, et, par un contre-coup inévitable, l'affaire, à son tour, est devenue moins bonne qu'elle n'aurait dû l'être, et qu'elle ne l'aurait été, si la Porte avait exécuté ses engagemens avec plus de loyauté. Il n'y avait que deux moyens de sortir de là, et la Société a laissé au gouvernement ottoman le choix entre l'un ou l'autre : ou bien rendre à la Société le plein exercice de ses droits, ou bien lui racheter sa concession.

Le gouvernement ottoman a incliné vers la seconde solution : c'était probablement celle qui convenait aussi le mieux à la société. Qui la garantirait, en effet, quand même le gouvernement lui rendrait l'exercice de ses droits, contre un nouveau caprice, de nouvelles entraves, de nouvelles spoliations, toujours à craindre de la part de la Porte et du sultan? Donc, le gouvernement devait racheter. On avait débattu le prix; on s'était mis d'accord, où à peu près. M. Constans a voulu en finir une fois pour toutes avec toutes ces

affaires : il a joint aux réclamations de la Société des quais celles qui se rattachaient aux deux créances que nous avons mentionnées et quelques autres encore. Il en a fait un bloc, et a demandé qu'on lui donnât à jour fixe une réponse qui les comprît toutes. Cela n'entre pas dans les mœurs de la Porte : il était à prévoir qu'elle diviserait les questions, répondrait sur l'une et non pas sur l'autre, donnerait satisfaction sur celle-ci, — sauf à se reprendre plus tard, — et tergiverserait sur celle-là. C'est ce qui n'a pas manqué d'arriver. Nous avons eu, paraît-il, satisfaction sur l'affaire des quais; du moins les télégrammes officiels l'ont dit; mais cette satisfaction a consisté dans la promesse, qui risquait d'être assez vaine, d'assurer désormais à la Société le libre exercice de ses droits. Nous nous en sommes contentés, ce qui était sans doute se montrer concilians. Sur les créances, le gouvernement ottoman n'a pas cessé de tergiverser, promettant un jour et retirant sa promesse le lendemain, usant enfin de la plus incontestable mauvaise foi : et, quand nous parlons du gouvernement ottoman ce n'est pas assez dire, car le sultan lui-même a été mêlé à la négociation, a eu plusieurs entrevues avec M. Constans, et a pris envers lui des engagemens qui n'ont pas été tenus. Finalement, notre ambassadeur a fait savoir que, si, tel jour et à telle heure, il n'avait pas reçu satisfaction sur tous les points, il quitterait immédiatement Constantinople. Il n'a pas reçu satisfaction, et il est parti.

Il est difficile de savoir quand et comment se terminera cette affaire, car, évidemment, elle n'est pas terminée. Le sultan doit comprendre que, s'il y a des inconvéniens pour nous dans la situation à laquelle elle a abouti, il peut y avoir pour lui des dangers encore plus graves. Le droit de nos compatriotes est certain : il est inconcevable que la Porte ait rompu, ou qu'elle ait agi de manière à amener une rupture inévitable, sur des questions qui semblaient déjà résolues en principe. Nous désirons sincèrement que cette affaire n'aille pas plus loin : mais elle ne peut se résoudre que par un retour de la Porte aux promesses qu'elle avait faites, aux engagemens qu'elle avait pris, et par la pleine et, cette fois, loyale exécution des unes et des autres.

Nous nous contenterons, pour aujourd'hui, de signaler l'état de guerre qui existe en fait entre la Colombie et le Vénézuéla. On parle déjà de plusieurs autres petites républiques, comme l'Équateur et le Nicaragua, qui prendraient parti dans la querelle : celle-ci pourrait alors se généraliser. Le général Uribe, chef de la révolution co-

lombienne, parle dans ses proclamations de la restauration de la Grande-Colombie : mais on n'en est pas encore là. Le conflit entre les deux républiques se préparait depuis longtemps. Peu à peu, la situation était devenue entre elles extrêmement tendue, et cela pour des motifs qu'il est assez difficile de démêler. Chacun des deux gouvernemens entretenait chez l'autre la guerre civile, en y soutenant le parti de l'opposition, ici libéral et là réactionnaire, s'il faut toutefois prendre ces dénominations au sérieux, ce dont il est permis de douter. En réalité, il ne s'agit que d'une de ces luttes d'ambition, qui sont malheureusement si fréquentes dans les républiques de l'Amérique du Sud, et dont l'Europe habituellement ne s'occupe guère, laissant à l'événement le soin de se prononcer dans un sens ou dans l'autre. Il en sera sans doute encore ainsi cette fois, du moins en ce qui concerne les puissances européennes : toutefois, comme plusieurs d'entre elles ont des intérêts assez considérables engagés dans les républiques en conflit ou dans leur voisinage, elles ont dû envoyer des navires pour les protéger à l'occasion. Le danger, — s'il y en a un, — ne viendra certainement pas des ambitions de l'Europe ; elle n'en a pas dans ces parages ; mais il pourrait bien venir d'ailleurs. Jusqu'à ce jour l'opinion, aux États-Unis, a conservé tout son sang-froid en présence des événemens qui se préparent ; le gouvernement s'est contenté, lui aussi, d'envoyer des navires ; mais, si les hostilités se prolongent et si la situation s'aggrave, peut-être ira-t-il plus loin. Les États-Unis ont, comme on le sait, la prétention d'exercer une sorte de tutelle sur tout le continent américain, et ils portent un intérêt particulier à ce qui se passe du côté des Antilles. Leur attitude, momentanément expectante, pourrait dans certaines éventualités devenir plus active, et c'est en cela qu'elle mérite l'attention.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIERE.

UN NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE [1]

PREMIÈRE PARTIE

L'idée de ranger en ordre alphabétique les mots dont se compose une langue et d'en donner l'explication n'est pas aussi ancienne et aussi naturelle qu'il le semble au premier abord. Les Grecs ne l'ont pas eue. Ce qu'ils nous ont laissé en ce genre se borne à des recueils de mots rares, difficiles ou dialectaux — c'est ce qu'ils appelaient des *gloses* (proprement des façons particulières de parler) — et encore ces essais appartiennent-ils aux derniers temps de leur littérature, quand la langue des auteurs classiques était déjà une langue en partie morte, que les grammairiens avaient pour tâche de faire comprendre. A l'époque byzantine, on compila des glossaires étymologiques, mais ces glossaires ne comprenaient toujours que des mots choisis. Les Romains composèrent aussi des recueils de gloses destinés à faciliter l'étude des auteurs archaïques; ils ne songèrent pas à dresser un véritable inventaire de leur langue. Cependant tous les Romains qui se piquaient de culture supérieure apprenaient le grec, et il semble qu'on aurait dû faire, pour l'usage pratique,

(1) *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un Traité de la formation de la langue*, par MM. Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter, avec le concours de M. Antoine Thomas. Paris, Ch. Delagrave, non daté (1892-1900), deux volumes gr. in-8°.

des lexiques grecs-latins et latins-grecs : on en fit, en effet, quelques-uns, mais ils sont très incomplets et d'une époque relativement moderne : on apprenait le grec par l'enseignement oral des pédagogues, par le commerce avec les Grecs, par les voyages en Grèce.

Le moyen âge occidental se trouva, pour tout ce qui touchait à la vie intellectuelle, dans une position nouvelle et singulière. Le latin était la langue de toute instruction : on le parlait dans l'Église et dans tout ce qui se rattachait à elle, c'est-à-dire dans toutes les professions que nous appelons libérales; les idiomes « vulgaires, » soit qu'ils fussent le développement naturel du latin parlé, soit qu'ils fussent d'origine non latine (germanique, celtique, slave, magyare), servaient uniquement à la vie pratique et à une littérature dédaignée des « clercs. » L'idée d'en recueillir les mots ne vint pendant longtemps à personne. On s'attendrait du moins à trouver alors des dictionnaires latins où les mots seraient expliqués par leurs correspondans vulgaires. Nous ne nous représentons pas aujourd'hui l'étude d'une langue, surtout d'une langue morte, sans l'aide d'un dictionnaire. Le moyen âge toutefois s'en passa longtemps. Les enfans apprenaient le latin, à force de coups, en le parlant, en le lisant, en s'essayant à l'écrire. On possédait des recueils de mots difficiles pris dans la Bible ou dans les auteurs, et quelques-uns sont très précieux pour la philologie, en ce qu'ils donnent la traduction des mots latins soit en « roman, » soit en allemand ou en anglais. Il en est qui remontent au VIIIe siècle.

Ces recueils, pour nous en tenir à la France, s'amplifièrent peu à peu, et dès le XIVe siècle, on composa des *dictionaria*, (le mot est du temps), où furent entassés sans aucun choix les mots latins de toute provenance, de toute époque, de toute qualité, depuis les archaïsmes repris aux anciens glossateurs jusqu'aux fabrications les plus barbares du latin médiéval, langue qui vivait à sa manière et se permettait sans scrupule les formations et les adaptations qui répondaient à ses multiples besoins. Ces dictionnaires, dont quelques-uns furent imprimés au XVe siècle, sont importans pour la connaissance et du bas latin et du français. On a aussi, de l'extrême fin du moyen âge, quelques essais, mais très pauvres, de vocabulaires français-latins.

I

Le premier dictionnaire français-latin qui ne se rattache pas à la tradition du moyen âge est celui de Robert Estienne (1539). L'œuvre est très méritoire. Le français n'y est pas encore considéré en lui-même : il sert simplement à apprendre le latin pour l'écrire, et l'auteur, qui avait publié, huit ans auparavant, un dictionnaire latin-français, a composé, au moins en bonne partie, sa nouvelle œuvre en intervertissant les deux élémens de la première. Mais il l'a fait avec goût et intelligence : il a enregistré, le premier, beaucoup de mots de la langue vivante, et surtout un grand nombre d'idiotismes et de locutions familières qu'il voulait donner le moyen de tourner élégamment en latin. Son dictionnaire a servi de base à ceux qui l'ont suivi et notamment à ceux de Thierry et de Nicot, au XVIe siècle, de Monet et de Pomey, au XVIIe ; il faut noter à part celui de Nicot, esprit en tout original et novateur : ici la traduction latine n'est plus que l'accessoire; c'est bien le français que l'auteur a pris à tâche de faire connaître. Il ajoute à la liste déjà dressée un grand nombre de mots qu'il a recueillis dans ses lectures ou ses entretiens; il recherche les vieux mots et les mots de province; il donne des étymologies, des explications souvent longues et curieuses; il entre dans la voie des dictionnaires encyclopédiques.

Au XVIe siècle encore commencent les dictionnaires français avec traduction en langue étrangère; ils se multiplient au XVIIe : on en a fait pour les Anglais, les Allemands, les Hollandais, les Danois, les Italiens, les Espagnols, etc. Rédigés par des Français ou par des étrangers, ces dictionnaires ont ce caractère nouveau que le français y est, non plus le moyen, mais le but : ils ne sont pas destinés aux Français qui veulent apprendre une langue étrangère et sont censés connaître les mots de la leur; ils sont compilés pour les gens qui, ne parlant pas naturellement le français, veulent l'apprendre. Cela amène les auteurs à recueillir les mots en plus grande abondance et à noter bien des détails que négligeaient leurs prédécesseurs. Aussi ces dictionnaires sont-ils presque tous fort utiles à notre connaissance de la langue de leur temps; le plus précieux est celui de l'Anglais Cotgrave, véritable trésor de la langue du XVIe siècle, auxiliaire indispensable à qui veut lire les auteurs de cette époque.

Mais, malgré la tendance que j'ai signalée chez Nicot, on n'avait pas, vers le milieu du XVIIe siècle, de dictionnaire purement français et destiné aux Français eux-mêmes. L'utilité d'une pareille entreprise n'aurait sans doute pas frappé les hommes du XVIe siècle. La langue française, qu'ils prétendaient « illustrer » et rendre capable d'exprimer les plus hautes conceptions de la pensée et de l'art, était pour eux un immense réservoir de mots et de formes où chacun pouvait puiser à sa guise et suivant sa fantaisie; elle leur apparaissait riche et flottante comme la nature elle-même. Ils avaient d'ailleurs le sentiment que cette langue qu'ils façonnaient avec tant de liberté se modifiait incessamment, et que le flot où ils trempaient leurs mains ne repasserait plus le même devant leurs successeurs. La réflexion mélancolique de Montaigne à ce sujet est bien connue. On avait abandonné le port tranquille du latin, immuable dans sa forme classique restaurée par la Renaissance, et on se trouvait lancé sur une mer sans rivages, qui entraînait vers des horizons toujours nouveaux. Comment prétendre s'arrêter et déterminer un point fixe dans ce voyage dont on ne connaissait pas la route et où chaque équipage voyait bien vite loin derrière lui ceux avec lesquels, au départ, il avait marché de conserve?

De tout autres vues se firent jour dès le début du XVIIe siècle, dès l'avènement de Malherbe. On commença à croire que la langue française pouvait être « fixée, » qu'elle était déjà arrivée tout près de son point de perfection, et qu'avec quelques efforts, on parviendrait à lui donner ce caractère de stabilité qu'elle avait jusque-là envié au latin. C'est à quoi travaillèrent Vangelas et les « puristes, » en s'attachant à établir, d'après le « bon usage, » des règles pour le choix des mots et pour l'emploi des formes et des tournures. C'est ce que Richelieu voulut réaliser définitivement en fondant l'Académie française (1635). Cette compagnie avait pour mission « de donner des règles certaines à notre langue et de la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences. » Elle devait en conséquence composer une Grammaire et un Dictionnaire qui auraient une autorité officielle — sans parler d'une Rhétorique et d'une Poétique, qui, à vrai dire, dépassaient les limites propres de sa fonction, puisqu'elles auraient eu une valeur non plus nationale, mais universelle. L'Académie, on le sait, n'a fait ni la Rhétorique, ni la Poétique, ni même la Grammaire; mais, dès ses premières réu-

nions, elle travailla au Dictionnaire : elle en a donné sept éditions, et elle prépare la huitième.

Elle fut précédée par deux auteurs, dont le premier lui était étranger et dont le second, qui lui appartenait, fut éliminé par elle comme coupable de concurrence déloyale.

Richelet lui faisait en réalité une concurrence plus directe que Furetière, et il avait des académiciens pour collaborateurs. Il prétendait, comme elle, n'accueillir que les mots du « bon usage, » et présenter ainsi une sorte de « canon » des vocables admis à figurer dans la littérature. Son livre, qui parut en 1680, — à l'étranger, parce que l'Académie avait en France un privilège exclusif, — se distingue par de très réelles qualités, notamment en ce qui concerne les définitions. Il porte aussi de nombreuses marques de l'esprit original, satirique, trivial et parfois bizarre de l'auteur, esprit qui ne le rendait pas précisément propre à bien remplir la tâche qu'il s'était assignée ; aussi a-t-il admis, malgré ses principes, bien des mots qui auraient scandalisé les puristes. Son livre est encore très utile à consulter pour l'histoire de la langue et de l'idée qu'on s'en faisait à la plus belle époque du XVIIe siècle.

Le plan de Furetière était très différent de celui de l'Académie et de Richelet. Il avait prétendu d'abord ne vouloir donner qu'un dictionnaire des termes d'arts et de sciences, comme celui que compilait en même temps Thomas Corneille ; mais le privilège qu'il obtint en 1684, et que l'Académie fit annuler comme subreptice, était accordé à un « Dictionnaire universel, contenant généralement tous les mots français, tant vieux que modernes. » C'était donc tout autre chose que le dictionnaire choisi, et tout moderne, que préparait l'Académie ; mais les confrères de Furetière lui reprochaient de s'être largement servi de leur travail, et l'accusation semble n'être pas sans fondement. Le dictionnaire de Furetière, comme celui de Richelet, dut paraître à l'étranger, ce qui ne les empêcha d'ailleurs pas d'être l'un et l'autre très répandus en France. Si les promesses du titre avaient été réalisées dans l'œuvre, elle aurait compris tous les mots français conservés depuis les plus anciens textes ; mais en fait la partie archaïque est très pauvre et très imparfaite. Ce qui distingue le dictionnaire de Furetière, c'est le caractère largement didactique qu'il présente. Les termes de métiers, d'arts et de sciences, qui avaient d'abord dû faire l'objet exclusif du travail,

y sont expliqués en détail; les mots sont parfois (comme déjà dans Richelet) accompagnés de leur étymologie présumée. Aucune pensée de purisme n'en a d'ailleurs dirigé le choix : le désir de l'auteur a été d'être aussi complet que possible. On sait que son livre, toujours accru dans le sens encyclopédique qu'il avait dès l'origine, est devenu, après avoir passé par les mains du réfugié Basnage, le célèbre *Dictionnaire de Trévoux*, publié par les jésuites établis dans cette ville, ouvrage qui eut plusieurs éditions au XVIIIe siècle, fut, comme on l'a justement remarqué (1), « pour un autre camp une sorte d'Encyclopédie, » et fournit aujourd'hui une mine abondante de renseignemens à ceux qui veulent connaître la France de l'ancien régime dans sa vie publique et privée.

II

Le but que s'était proposé l'Académie, en composant son Dictionnaire, avait été de recueillir tous les mots de la langue d'un usage vivant et approuvé, en tant qu'ils pouvaient entrer dans des compositions littéraires; de les définir exactement, sous la même réserve, dans tous leurs sens ; de donner, sans établir de règles positives de syntaxe, des exemples bien choisis qui feraient voir la manière de les employer avec propriété et correction ; de relever les locutions toutes faites, et notamment les locutions proverbiales, où ils figuraient. Le Dictionnaire devait donc faire connaître à la fois le sens exact et le bon usage des mots et des expressions. Ce bon usage, il ne devait pas le créer : il prétendait seulement le constater; mais on pensait que ce que l'Académie aurait consacré serait généralement reconnu et que ce qu'elle aurait condamné, — presque toujours par simple prétérition, — serait rejeté.

Comment s'y prit la compagnie pour remplir ce programme, qui répondait parfaitement aux idées de son fondateur? Aujourd'hui le travail auquel elle se livre est très simplifié. Quand elle prépare une nouvelle édition, elle prend, naturellement, l'édition précédente pour base; elle ajoute des mots nouveaux, qui lui sont indiqués par les autres dictionnaires ou qui lui sont suggérés par quelqu'un de ses membres; elle retranche ceux qui, au

(1) F. Brunot, dans l'*Histoire de la littérature et de la langue françaises*, publiée sous la direction de Petit de Julleville, t. V, p. 762.

sentiment des membres présens, paraissent être sortis de l'usage; elle fait de même pour les définitions, les significations, les locutions, les exemples. Mais au début elle n'avait comme point de départ que les dictionnaires antérieurs, où manquaient beaucoup de mots usités et où foisonnaient les mots surannés, où les définitions étaient souvent flottantes, les sens et les locutions incomplètement énumérés, les exemples peu nombreux et peu sûrs. La tâche personnelle des premiers académiciens fut considérable et ardue. Tant que vécut Vaugelas, ils s'y donnèrent avec ardeur; après sa mort (1650) il y eut un alanguissement dans le travail (1); enfin on le reprit, et la première édition, après soixante ans d'incubation, parut en 1694.

Cette édition — qui vient d'être réimprimée — diffère de toutes celles qui l'ont suivie en ce que les mots y sont rangés par familles, l'ordre alphabétique n'étant observé que pour les chefs de famille (avec, bien entendu, des renvois pour les autres mots). Cette disposition, dont Mézeray paraît avoir été le promoteur, a certainement des avantages; elle pourrait être adoptée dans un dictionnaire historique : elle était peu pratique dans un dictionnaire de l'usage, qui doit pouvoir être consulté facilement ; elle entraînait des inconséquences, et, surtout à une époque où la vraie histoire des mots était fort mal connue, elle exposait à de fâcheuses erreurs. L'Académie y renonça dès sa seconde édition (1718), et fit bien.

Le Dictionnaire se ressentait, naturellement, de la lenteur avec laquelle il avait progressé. Il représentait la langue du milieu du XVIIe siècle plutôt que celle de la fin, car la revision dernière n'avait pas été un remaniement complet, qui, si on l'avait entrepris, eût encore retardé la publication. Cependant l'œuvre avait été quelque peu rajeunie et remise au point. Il serait curieux de l'étudier de près à ce point de vue et d'en relever les disparates. Qu'on songe que de l'A au Z, depuis Chapelain et Colletet jusqu'à La Bruyère et à Fontenelle, l'Académie s'était plusieurs fois renouvelée. Cette étude ne saurait être abordée

(1) Ils avaient cependant pour les stimuler un puissant mobile, s'il faut en croire une phrase de Racine qui mérite d'être citée : « Ce travail qui nous est commun, ce dictionnaire qui de soi-même semble une occupation si sèche et si épineuse, nous y travaillons avec plaisir : tous les mots de la langue, toutes les syllabes nous paraissent précieuses, *parce que nous les regardons comme autant d'instrumens qui doivent servir à la gloire de notre auguste protecteur.* » Et dire qu'un tel courtisan a pu se faire disgracier !

ici : prenant l'œuvre dans son ensemble, je voudrais simplement en esquisser les caractères les plus généraux.

Pour le choix des mots et des sens, l'Académie proclame dans sa préface le principe qu'elle a suivi : elle a entendu « se retrancher à la langue commune, telle qu'elle est dans la conversation des honnêtes gens et telle que les orateurs et les poètes l'emploient, ce qui comprend tout ce qui peut servir à la noblesse et à l'élégance du discours. » Elle aurait donc laissé de côté les termes des arts et des sciences, qui ne sont pas « de la langue commune des honnêtes gens, » et les mots qui manquent « de noblesse et d'élégance. » Mais, fort heureusement, elle ne s'en tint pas à ce programme. Dans le premier ordre d'idées, le Dictionnaire de 1694 est, en effet, assez exclusif, et il est intéressant de voir, en parcourant les éditions successives, la langue technique et scientifique pénétrer de plus en plus dans la langue commune. Mais, au second point de vue, l'Académie n'adopta pas, comme on aurait pu le croire d'après la préface, les idées strictes des puristes. Elle admit beaucoup plus de mots que n'en acceptaient les raffinés (1); seulement elle en désigna un assez grand nombre comme « vieux » ou comme « bas, » indiquant ainsi que, tout en faisant partie de la langue courante, ils n'appartenaient pas au style choisi. Ces désignations, qui ont été maintenues par la suite, mais dont l'attribution a varié, sont fort précieuses pour l'histoire de la langue littéraire. On voit des mots qui, au XVIIe siècle, étaient considérés comme « vieillissans » ou même « vieux », perdre ces qualificatifs et être considérés comme de plein usage, justifiant ainsi le mot célèbre d'Horace; en revanche beaucoup de ces mêmes mots disparaissent plus ou moins tôt : ils ont si bien vieilli qu'ils sont morts. Des mots qualifiés de « bas, » de « populaires, » ou simplement de « familiers » sont aussi, avec le temps, débarrassés de ce stigmate; il est beaucoup plus rare que l'inverse se produise, la tendance de la littérature française ayant été, surtout depuis un siècle, d'ouvrir de plus en plus largement ses portes à tous les mots de la langue. Les notations dont il s'agit n'en subsistent pas moins, pour un nombre considérable de termes et d'emplois, dans la dernière édition, et subsisteront dans la prochaine. Elles sont

(1) Cette tolérance souleva naturellement des protestations : on alla jusqu'à publier un *Dictionnaire des Halles*, « tiré du Dictionnaire de l'Académie. » Mézeray au contraire, Furetière et d'autres reprochaient à l'Académie sa timidité.

justifiées, utiles pour les étrangers et même pour les Français, car, quoi qu'en ait dit Victor Hugo, la barrière n'est pas tombée entre les « mots grands seigneurs » et les « mots roturiers ». Il restera toujours des genres et des occurrences où on n'emploiera pas certains mots et certaines acceptions, et il appartient à l'Académie de signaler ces mots et ces acceptions.

Le choix des mots et des sens et la désignation, quand il y a lieu, de leur caractère archaïque, trivial, etc., sont ce qu'il y avait et ce qu'il y a encore de plus délicat dans le travail de l'Académie. A l'origine, elle y procéda uniquement d'après le sentiment de ses membres; aujourd'hui c'est encore ce sentiment qui la guide, moins exclusivement toutefois, car elle a toujours sous les yeux le dictionnaire de Littré, qui lui fournit des exemples tirés d'auteurs justement estimés, et ces exemples influent sur les décisions. Cela est inévitable et en somme louable et utile; mais il est permis de regretter que la spontanéité du sentiment ne puisse plus être aussi pleine, aussi candide, si l'on ose dire, qu'elle l'était au XVIIe siècle. C'est là en effet qu'est la grande valeur et l'utilité principale du Dictionnaire de l'Académie. Il sera d'autant plus précieux qu'il représentera plus fidèlement le sentiment sincère, primesautier, non dévié par l'érudition, de ceux qui le font.

Pour qu'il le représentât dans toute sa plénitude, il faudrait, à la vérité, des conditions qui ne se sont jamais réalisées. L'Académie, quand elle travaille au Dictionnaire, est loin d'être au complet; ses membres apportent à l'œuvre un intérêt fort inégal : ce sont à peu près toujours les mêmes, en petit nombre, qui y participent activement, en sorte que la variété de composition, qui est le trait le plus original de la compagnie, n'y trouve pas son expression complète. Il serait curieux de constater, à l'aide des procès-verbaux, la part qu'a prise à la rédaction de chaque page, aux diverses époques, chacun des membres de l'Académie : on verrait qu'il en est, et des plus illustres, qui n'ont dans le Dictionnaire aucune ou presque aucune part de responsabilité. Malgré tout, les discussions qu'il provoque sont toujours animées, souvent très vives, parfois passionnées; elles sont surtout intéressantes quand elles sont menées non à coups d'autorité, mais d'après l'impression de chacun. Le résultat général en peut être regardé comme donnant une idée approximative du sentiment qu'ont eu de la légitimité, de la valeur et du bon em-

ploi des mots français, à l'époque où s'est préparée chaque édition, les personnes qui, — par une convention dont le bien fondé est variable et sujet à contestation, mais qui en gros n'est pas sans doute bien éloignée de la vérité, — étaient censées le mieux parler et le mieux écrire la langue française.

Je dis : « une idée approximative. » Même en supposant que les académiciens ne fissent appel qu'à leur sentiment sans recourir à l'autorité, et que tous l'exprimassent sur chaque mot, ils se montreraient d'ordinaire en théorie beaucoup plus timides qu'en pratique : la moyenne de leurs opinions exprimées serait moins hardie que la moyenne de leurs opinions réelles et surtout que la façon de parler et d'écrire de la plupart d'entre eux. L'idée du purisme, de la noblesse et de l'élégance du langage nous est inculquée, dès l'enfance, par notre éducation littéraire; nous l'oublions facilement, en écrivant et surtout en parlant, pour donner à notre pensée une expression ou nouvelle ou au contraire courante; mais elle reprend son empire quand il s'agit de juger et surtout de légiférer : nous devenons alors extrêmement circonspects. On se permet des choses qu'on ne se permet pas de déclarer permises. Je voudrais qu'un patient travailleur composât un dictionnaire qu'on pourrait appeler le *Dictionnaire des Académiciens* : on n'y mettrait que des mots ou des sens exclus du Dictionnaire et employés dans leurs écrits par des membres de l'Académie. Pour s'en tenir au XIXe siècle, depuis Bernardin de Saint-Pierre jusqu'à M. Lavedan, en passant par Victor Hugo, Dumas et Labiche, on recueillerait une opulente moisson, dont tous les épis ne seraient pas de bonne qualité, mais où se trouverait certainement beaucoup de grain non encore récolté. La principale curiosité de ce relevé ne serait pas dans les excentricités de tel novateur ou les vulgarités voulues de tel réaliste, mais dans le fait qu'on ne trouverait certainement pas un seul académicien qui se soit strictement limité au vocabulaire de l'Académie. On ne peut dès lors s'attendre à ce que la foule toujours grossissante des gens qui manient la plume se soumette à une législation que les législateurs eux-mêmes n'observent pas.

Le Dictionnaire de l'Académie, en fait, n'a exercé, du moins au point de vue du lexique, aucune influence sur l'évolution de la langue : il n'a fait que la suivre et la constater, encore avec un sensible retard. Voltaire écrivait en 1761 : « Le Dictionnaire

de l'Académie, œuvre d'autant plus utile que la langue commence à se corrompre... » Il se faisait illusion. Les trois éditions que le Dictionnaire avait eues jusque-là n'avaient nullement empêché la « corruption » de la langue; la quatrième, qui parut l'année suivante, ne l'arrêta pas davantage, et la huitième, quand elle paraîtra, n'y fera pas plus obstacle que les précédentes Le Dictionnaire n'a d'autorité vraiment décisive que pour l'orthographe, que l'Académie n'a pas créée, qu'elle a acceptée à peu près toute faite, mais qu'elle maintient depuis deux siècles, sauf trois modifications d'ensemble (adoption du *j* et du *v* en 1718, suppression des *s* inutiles en 1740, changement d'*oi*, prononcé *è*, en *ai* en 1835) et quelques modifications de détail inconséquentes et fortuites. Pour l'orthographe, le Dictionnaire de l'Académie est l'étalon officiel, sur lequel se règlent et l'enseignement et l'imprimerie : le jour où elle croira devoir la réformer, elle sera suivie sans difficulté. Pour le lexique, il n'en est pas de même : les autres dictionnaires ne s'enferment pas dans le choix académique, — choix que le hasard a souvent restreint au delà même des idées des plus déterminés conservateurs, — et se bornent, en signe de respect, à marquer d'un astérisque les mots — mais non les sens! — qu'ils y ajoutent; les typographes, qui éliminent d'autorité les graphies contraires à l'orthographe académique, ne songent pas à rayer, des livres ou des journaux qu'ils impriment, les mots absens du Dictionnaire. Le Dictionnaire n'en est pas moins une œuvre utile et vraiment nationale; ce n'est pas un code, comme ceux qui l'ont commencé avaient rêvé qu'il le fût, mais c'est un document de grand prix, qu'il serait très fâcheux de ne pas voir se renouveler dans la suite des temps comme il a fait dans le passé.

Après le choix des mots et des sens, — ceux-ci rangés dans un ordre dont je parlerai plus tard, — viennent la définition des mots et l'explication des sens. Les définitions de la première édition du Dictionnaire ont prêté à la raillerie : elles sont parfois, en effet, d'une naïveté singulière pour ce qui concerne les sciences et surtout l'histoire naturelle. Ce défaut a été très atténué par la suite et disparaîtra, on peut l'espérer, tout à fait. En soi, il ne manque pas d'une certaine grâce, et il tient à toute la conception du Dictionnaire. Le Dictionnaire doit contenir les mots de la langue des « honnêtes gens » et les définir comme les honnêtes gens les définissent : or, les honnêtes gens, — qui s'ap-

pellent aujourd'hui les gens du monde, — étaient pour la plupart assez ignorans. Les beaux esprits, poètes ou orateurs, les lettrés et même les grammairiens qui ont fait le Dictionnaire étaient presque tous, pour tout ce qui n'était pas leur métier littéraire, comme les gens du monde et ne se doutaient pas ou ne s'embarrassaient pas de leur ignorance. De là certaines définitions saugrenues qui nous font sourire, mais qui n'ont choqué que bien peu de gens parmi les contemporains, et dont plusieurs, d'ailleurs, ne choquaient pas alors les savans eux-mêmes. Aujourd'hui on prend soin de faire entrer dans la compagnie quelques représentans éminens des arts et des sciences, qui évitent à leurs confrères de semblables mésaventures; mais on s'attache avec raison à ce que les définitions n'aient pas une forme trop technique : il suffit qu'elles soient justes en gros, et elles doivent être rédigées dans la « langue commune » et être compréhensibles pour la moyenne des lecteurs.

D'ailleurs, — en dehors des termes d'arts et de sciences, pour lesquels la compétence faisait souvent défaut, et aussi en dehors d'assez nombreuses négligences, comme la traduction vague d'un mot par ses synonymes approximatifs, — les définitions du Dictionnaire étaient souvent, dès l'origine, très bonnes. Elles ont fixé pour la première fois le sens de termes importans pour les institutions, le droit public et privé (on reconnaît l'intervention du grand jurisconsulte Domat), le commerce, etc., avec une autorité qui a été reconnue tout de suite, et qui a contribué à donner au français, au moment même où il devenait presque une langue universelle, ce caractère de clarté si hautement apprécié dans les relations internationales; aussi l'Académie pouvait-elle dire en 1762 : « Le Dictionnaire de l'Académie française, dans lequel on n'avait d'abord eu pour objet que d'être utile à la nation, est devenu un livre pour l'Europe. » Aujourd'hui encore ce n'est pas seulement en France que les définitions du Dictionnaire font loi : elles tranchent, dans des controverses diplomatiques, des questions d'interprétation. Elles sont une partie très vivante de l'œuvre académique : les gens soucieux de bien écrire y recourent beaucoup plus souvent qu'ils ne consultent la liste même des mots. On ne saurait apporter trop de soin à les revoir et à les mettre au courant.

Ce qu'il y a peut-être de plus méritoire dans le Dictionnaire, ce sont les exemples. Le fonds, qui est excellent, en remonte

aux premiers rédacteurs. La question qui s'était posée à eux était très grave : devaient-ils prendre leurs exemples dans les bons auteurs ou les faire eux-mêmes ? L'Académie française avait pour lointain modèle l'Académie de la Crusca, fondée à Florence dès le XVIe siècle, qui s'était donné pour mission, comme son nom l'indique, de séparer le son (*crusca*) d'avec la fine « fleur » de la langue. Mais la situation et le point de vue des deux compagnies étaient très différens. L'Italie n'avait pas de langue littéraire à la fois unifiée et vivante, ce qui tenait, comme Dante l'avait bien vu, à ce qu'elle n'avait pas de « cour » ou de capitale. La Crusca posa en principe que la langue littéraire était la langue des bons écrivains toscans du XIVe siècle ; elle dépouilla donc leurs ouvrages pour munir d'exemples les mots qu'elle enregistrait, et admit à la suite les ouvrages des auteurs qui passaient pour avoir écrit dans le style le plus rapproché de celui du *buon secolo*. L'Académie française ne pouvait procéder ainsi. Elle était fondée sur les idées de Vaugelas et de son école, qui espéraient bien fixer le bon usage, mais qui se bornaient à l'observer dans la langue des gens réputés pour bien parler et surtout de la cour. Il n'y avait pas d'écrivains qui pussent être proposés comme modèles. L'académie sentait d'ailleurs confusément que la langue même qu'elle avait entrepris de fixer était tout près d'atteindre un plus haut degré de perfection et que les classiques étaient devant elle et non derrière. Elle se résolut à faire elle-même des exemples où serait montré le bon emploi des mots, et, si l'on songe que ces premiers exemples, — qui restent, comme je l'ai dit, le fonds auquel on n'a que peu ajouté et retranché, — remontent en bonne partie aux meilleurs écrivains de notre littérature, on en sentira tout le prix, et on comprendra qu'ils soient généralement bien choisis, bien composés, simples et expressifs, suffisans sans être surabondans, en un mot véritablement classiques. C'est avec une fierté qui n'est pas sans grandeur, — mais dont on n'a plus osé reproduire l'assurance, — que la préface de la première édition s'explique à ce sujet, quand beaucoup des illustres collaborateurs vivaient encore : « Le Dictionnaire de l'Académie a été commencé et achevé dans le siècle le plus florissant de la langue française, et c'est pour cela qu'il ne cite point, parce que plusieurs de nos plus célèbres orateurs et de nos plus grands poètes y ont travaillé. »

Voltaire regrettait dans le Dictionnaire l'absence de citations :

« Un dictionnaire sans citations est un squelette. » Dans son dernier voyage à Paris, il voulait soumettre à la compagnie le plan d'un nouveau Dictionnaire, qui aurait compris entre autres choses « les exemples tirés des auteurs approuvés. » Ce n'était pas par curiosité historique qu'il voulait les rassembler : c'était pour « former le goût. » On devait aussi, pour enrichir la langue, noter « toutes les expressions pittoresques et énergiques de Montaigne, d'Amyot, de Charron, qu'il est à souhaiter qu'on fasse revivre. » Cette idée le passionnait : il avait proposé, lui âgé de quatre-vingt-quatre ans, de se charger de deux lettres, les autres devant être distribuées entre divers académiciens (ce qui n'était pas une fort bonne méthode de travail). La maladie dont il mourut le prit le jour même qu'il comptait faire officiellement sa proposition à l'Académie. Celle-ci l'aurait sans doute acceptée par déférence pour l'illustre vieillard ; il est à croire qu'elle ne l'aurait pas mise à exécution (1). Une œuvre de ce genre — qui, d'ailleurs, telle que la concevait Voltaire, répondait à des idées en train de passer de mode (le Dictionnaire devait être, grâce au choix et au commentaire des citations, « une Grammaire, une Rhétorique et une Poétique ») — n'est guère le fait d'une compagnie : il lui faut une direction unique et personnelle. Mais, surtout, ce n'est pas un travail de compilation qu'on attend de l'Académie française : ses décisions empruntent leur valeur à la qualité de ses membres, et ne doivent pas s'appuyer sur d'autres autorités que la sienne. Le recours à des citations aurait détourné l'Académie du soin de rédiger ses exemples, et c'eût été dommage pour la connaissance de la langue.

Voltaire demandait encore autre chose dans le nouveau Dictionnaire qu'il rêvait : il voulait d'abord qu'il contînt — suivant les diverses rédactions qu'il a données de sa pensée — « l'étymologie naturelle et incontestable de chaque mot, » « l'étymologie reçue et l'étymologie probable de chaque mot, » « l'étymologie reconnue de chaque mot, et quelquefois l'étymologie probable. » C'était demander à l'Académie un travail qui n'est nullement de son domaine, et dont Voltaire, pour sa part, se serait singulièrement acquitté, à en juger par les étymologies celtiques et surtout grecques auxquelles il a cru (2). Il est

(1) On sait que l'Académie, un siècle après, sous l'inspiration de Patin, a essayé de la réaliser, sur un plan d'ailleurs plus vaste, et qu'elle y a bientôt renoncé.

(2) Citons seulement parmi ces dernières, — qu'il fait remonter aux Grecs de

heureux pour l'Académie, en ce cas encore, qu'elle n'ait pas essayé d'exécuter le plan de Voltaire.

Une autre idée qu'il avait est plus originale et plus intéressante : « J'aurais voulu, dit-il, comparer l'emploi, les diverses significations, l'énergie de chaque mot avec l'emploi, les acceptions diverses, la force ou la faiblesse des termes qui répondent à ce mot dans les langues étrangères. » Ce serait un bien beau sujet d'étude ; mais où en seraient les limites ? A quelles langues étrangères Voltaire voulait-il étendre ses comparaisons ? et quel plan aurait-il voulu qu'on suivît ? Il ne nous l'a pas dit. Il lui reste l'honneur d'avoir indiqué à la « sémantique » comparative un domaine qu'encore aujourd'hui elle n'a guère abordé, et dont l'exploitation serait fructueuse pour la philosophie du langage, si étroitement liée à l'histoire de la pensée humaine, pour la « psychologie des peuples, » et pour l'intelligence des diverses littératures (1).

III

Sauf les éditions successives des dictionnaires de Trévoux et de l'Académie, le XVIIIe siècle a été à peu près stérile pour la lexicographie française (2). Le XIXe siècle n'a pendant longtemps produit que des compilations plus ou moins indigestes, — celles de Boiste, de Bescherelle, de Napoléon Landais, — dont les auteurs se sont attachés à ramasser le plus de mots possible, les acceptant de toutes mains et sans contrôle, les définissant de leur mieux, mais sans faire œuvre, à proprement parler, ni littéraire ni philologique. Ils ont cependant rendu quelques services, ainsi que le rédacteur, plus réfléchi, du *Complément* du *Dictionnaire de l'Académie*, en recueillant de nombreux mots, surtout des termes techniques, qui avaient été négligés par leurs prédéces-

Marseille, — *affreux* d'*afronos*, *blesser* de « l'aoriste de *blapto* », *coin* de *gonia*, *fier* de *fiaros*, *orgueil* d'*orgè*.

(1) Une autre idée intéressante de Voltaire, plus facile à réaliser et aujourd'hui réalisée en partie, était de noter « ce que nos voisins ont pris de nous, ce que nous avons pris d'eux. »

(2) Il faut toutefois mentionner l'*Encyclopédie*, qui n'est pas un dictionnaire complet, mais qui, notamment pour les sciences et les arts et métiers, a enregistré beaucoup de mots pour la première fois et en a défini beaucoup avec un soin qui la rend encore extrêmement utile. — Il faut aussi noter le grand recueil de mots du vieux français qu'avait compilé Sainte-Palaye, et qui n'a été imprimé que longtemps après sa mort.

seurs; mais on ne doit en général les utiliser qu'avec réserve. Dans le même ordre d'idées il faut citer le grand dictionnaire français-allemand de Sachs-Villatte, qui n'est pas irréprochable au point de vue de la critique, mais qui contient plus de mots qu'aucun autre: il est journellement complété par des listes de néologismes que des *Gymnasiallehrer* dressent avec une patience imperturbable, d'après les produits les plus hétérogènes de notre littérature courante et impriment dans divers recueils allemands. Ces inventaires, où tout est enregistré pêle-mêle, contribueront à faciliter la tâche de celui qui, un jour ou l'autre, essaiera de former un « trésor » de tous les mots, bons ou mauvais, employés par les écrivains français (1).

IV

Une ère nouvelle a été ouverte par le Dictionnaire de Littré, qui commença à paraître en 1863 et fut terminé, y compris le Supplément, en dix années. L'auteur résume ainsi dans sa préface l'idée génératrice de cette œuvre monumentale : « Je dirai, définissant ce dictionnaire, qu'il embrasse et combine l'usage présent de la langue et son usage passé, *afin de donner à l'usage la plénitude et la sûreté qu'il comporte.* » Et il explique comment cette idée lui a été suggérée par ses études d'ancien français, études qu'il avait abordées, un peu au hasard, à l'occasion du livre paradoxal de Génin sur les *Variations de la langue française*, et auxquelles il avait pris goût : « Je fus si frappé, dit-il, des liens qui unissent le français moderne au français ancien, j'aperçus tant de cas où les sens et les locutions du jour ne s'expliquent que par les sens et les locutions d'autrefois, tant d'exemples où la forme des mots n'est pas intelligible sans les formes qui ont précédé, qu'il me sembla que la doctrine et même l'usage de la langue restent mal assis s'ils ne reposent sur leur base antique. » C'était donc surtout pour « asseoir l'usage moderne sur l'usage antique, » lui donner une base solide et une raison d'être historique, que Littré avait entrepris le travail qui occupa trente ans de sa vie. L'idée était-elle juste? Puisque

(1) Pour notre siècle aussi, il est juste de mentionner les dictionnaires encyclopédiques, le Larousse et le Nouveau Larousse, le *Dictionnaire des Dictionnaires*, qui est encore plus nettement lexicographique, et la *Grande Encyclopédie* : dans tous, on trouve des mots et des sens nouveaux.

l'usage moderne n'est plus l'usage antique, comment « asseoir » celui-ci sur celui-là ? Littré ne s'aperçoit pas que les considérations très judicieuses qu'il présente lui-même sur le changement perpétuel des langues, changement que son dictionnaire tout entier met en évidence pour le français, détruisent sa théorie. Le seul moyen de fixer une langue littéraire, c'est celui qu'ont employé, plus ou moins bien, les Grecs des bas siècles et les cicéroniens de la Renaissance : c'est de s'interdire tout mot, tout emploi, toute locution, toute tournure qui n'est pas dans les écrivains regardés comme classiques : c'est, en d'autres termes, — avec des réserves, — d'écrire dans une langue morte. Du moment que l'on considère une langue comme vivante, l'usage ancien de cette langue peut servir à en *expliquer* l'usage moderne : il ne peut servir à le justifier ou à l'entraver.

L'illusion de Littré a d'ailleurs été féconde : elle l'a poussé à entreprendre et l'a aidé à mener à bonne fin une des œuvres les plus belles, les plus méritoires et les plus utiles qu'ait vues le XIXe siècle. Il lui est un peu arrivé ce qui est arrivé à Christophe Colomb : imbu des idées des géographes de son temps, Colomb, en s'élançant à l'Occident, croyait devoir rencontrer le rivage oriental de l'Inde : au lieu de fermer le cercle du monde ancien, il trouva un monde nouveau. Littré, fidèle encore aux théories des grammairiens, ne prétendait que les compléter en ajoutant à l'usage classique le renfort de l'usage médiéval : il a révélé à la fois la continuité et l'évolution constante de la langue, continuité que n'altère aucune brusque interruption, évolution qui dure toujours et qui se continuera indéfiniment dans le français parlé et même dans le français littéraire, à moins que, quelque jour, les lettrés, effrayés de voir la langue se modifier sans cesse au point de rendre les classiques inintelligibles aux lecteurs non érudits, ne s'avisent, comme les lettrés de Byzance, d'écrire dans la langue d'une certaine période, éventualité qui, pour beaucoup de raisons, n'est pas à prévoir.

Cette continuité et cette évolution du français remontent beaucoup plus haut qu'on ne s'en rend généralement compte. Le français moderne, langue littéraire et langue commune de la nation, n'est qu'une variété dialectale, — originairement propre à l'Ile-de-France, — du latin parlé. Le premier monument qu'on ait de ce latin, — devenu à la longue très différent du latin écrit, — est, on le sait, le fameux texte des serments échangés à

Strasbourg en 842 entre les fils de Louis le Pieux; mais, pour n'avoir pas été noté jusque-là par l'écriture, le latin parlé n'en existait pas moins en Gaule depuis plusieurs siècles. Il avait été importé d'Italie; mais le fait de cette importation n'avait produit aucune interruption dans l'évolution qu'il poursuivait depuis qu'il avait, à la suite des armes romaines, conquis l'Italie avant de conquérir tout l'Occident de l'Europe. Et on ne peut pas davantage s'arrêter là. Ce latin que propageait la conquête avait évolué pendant des siècles innombrables avant de franchir les limites du Latium. Il n'était à son tour qu'une variété dialectale, fort altérée, de l'idiome jadis commun aux Indo-Perses, aux Grecs, aux Slaves, aux Germains, aux Celtes et à plusieurs autres peuples. Et si la comparaison des langues de ces divers groupes ethniques permet jamais, — ce qui n'est pas encore le cas, — de restaurer la forme qu'avait leur commun idiome, cette forme sera encore séparée de son point de départ, commun peut-être à toutes les langues humaines, par une évolution d'une incalculable durée. Cette chaîne, cent fois ou mille fois séculaire, se subdivise à l'infini à mesure qu'on s'éloigne du lointain point de départ; chacun des chaînons subit constamment d'intimes et insensibles transformations dont la succession échappe à nos yeux là où les documens nous font défaut. Pour le latin, — comme pour le français douze siècles plus tard, — nous ne pouvons les suivre sûrement qu'à partir des premiers textes écrits, et depuis elles nous sont souvent cachées par les enveloppes artificielles qui recouvrent le vivant tissu; mais la chaîne interrompue n'en relie pas moins, pour la forme et pour le sens, les mots que nous proférons aujourd'hui à ceux qu'ont formés les premiers de notre race qui ont modulé le cri humain en articulations exprimant leurs sensations, leurs sentimens rudimentaires et leurs vagues pensées. C'est ce que, pour nous en tenir à la branche française, — définie comme elle l'a été tout à l'heure, — de cette immense et merveilleuse ramification, le Dictionnaire de Littré a fait voir à tous; c'est cette notion qui est la base inébranlable de la connaissance que nous pouvons avoir de l'essence même et de l'histoire de notre langue. Et le grand lexicographe lui-même a exécuté son œuvre conformément à cette notion de la continuité et de l'évolution beaucoup plus qu'à son idée préconçue, un peu arriérée et un peu incertaine, d'asseoir l'usage moderne sur l'usage antique. Il est

intéressant d'examiner avec lui le plan qu'il a suivi, et d'en observer l'exécution dans ses diverses parties.

« L'usage contemporain, dit Littré, est le premier et principal objet d'un dictionnaire. C'est en effet pour apprendre comment aujourd'hui l'on parle et l'on écrit qu'un dictionnaire est consulté par chacun. » Il est clair qu'il définit ici, non tout dictionnaire, mais celui qu'il a voulu faire. Il a entendu par « contemporain » tout ce qui est postérieur à Malherbe : il n'enregistre en principe, — sauf quelques exceptions qu'il justifie par des raisons de sentiment, — que les mots employés au XVIIe siècle et aux deux siècles suivans. Mais les enregistre-t-il tous? et où les puise-t-il? Il ne s'est expliqué clairement que sur deux ou trois points. Il a d'abord inséré tous les mots du Dictionnaire de l'Académie (édition de 1835); puis il a ajouté, — sans parler d'un certain nombre de mots qu'il a trouvés dans les auteurs classiques et que l'Académie n'avait pas donnés, — de très nombreux termes de métiers, d'arts et de sciences, recueillis dans des ouvrages spéciaux : il a ainsi enrichi dans une très forte proportion le vocabulaire français enregistré (1). Il ne dit pas expressément comment il s'est comporté à l'égard des néologismes : en fait, il leur a été assez hospitalier. Il notait au passage dans ses lectures, — je ne parle pas de celles qu'il faisait en vue du Dictionnaire, — les mots nouveaux qu'il rencontrait, et les introduisait à leur rang, en prenant soin d'ordinaire d'indiquer la source où il puisait, livre, discours, article de revue ou de journal, ce qui permet à chacun d'apprécier la valeur des auspices sous lesquels le mot se présente. On lui a cependant fait un reproche de cette facilité; mais, — sans vouloir, comme d'autres lexicographes, recueillir tout ce qui a été imprimé n'importe où et n'importe par qui, — il ne prétendait pas, comme l'Académie, restreindre son choix aux mots d'un usage approuvé : on ne peut donc lui en vouloir de ses indulgences; on peut seulement trouver qu'elles sont quelque peu arbitraires et fortuites (2).

(1) Il est curieux que Littré semble s'être systématiquement abstenu, sans doute par une méfiance excessive, de consulter, ce qui paraissait si indiqué, les dictionnaires antérieurs autres que celui de l'Académie (sauf les dictionnaires techniques). Il y aurait cependant trouvé plus d'un mot digne d'être accueilli et plus d'une bonne définition. Ainsi le mot *moison*, « part de grain que le fermier doit à son maître, » mot bien français, anciennement attesté et encore usité, manque dans Littré, bien qu'il soit dans Nicot, Oudin, Richelet, Furetière, Trévoux et autres.

(2) On constate, en étudiant le dictionnaire de Littré, que les mots nouveaux

Il ne s'est pas borné à recueillir ainsi, un peu au hasard, le fruit de ses lectures : il a introduit dans le dictionnaire des mots qu'il entendait dire, qui peut-être, avant lui, n'avaient jamais été imprimés, des mots d'ouvriers, de marins, de paysans, souvent des mots provinciaux. Il n'a pas tracé au point de vue dialectal, comme il l'a fait au point de vue chronologique, les limites de sa nomenclature, et je ne veux pas aborder cette question, extrêmement délicate, qui demanderait une longue discussion. Je dirai seulement que Littré n'a nullement été exclusif de ce côté : on relève dans son dictionnaire bien des mots qui ne sont pas du langage de Paris, notamment des mots qu'il rapportait, chaque année, de sa villégiature sur la côte normande : c'étaient comme des coquillages qu'il ramassait sur la plage et qu'il s'amusait à loger dans un coin de sa grande bâtisse. Il n'y a aucun mal à ce qu'il les ait conservés; mais les dictionnaires subséquens devront en renvoyer plus d'un aux vocabulaires provinciaux.

Après la nomenclature, Littré, dans sa préface, expose ce que son dictionnaire contient de nouveau en ce qui touche la définition des mots, la distinction des synonymes et le classement des sens : je reviendrai plus tard sur cette partie importante de son œuvre. Il expose ensuite pourquoi et de quelle façon il a noté la prononciation des mots : ici encore il a voulu appuyer sur la tradition la prononciation qu'il considère comme bonne; il a même lutté contre certaines transformations qu'on peut regretter, mais qu'on ne peut empêcher de s'être accomplies : c'est ainsi qu'à toute occasion, avec une persistance digne d'un meilleur succès, il a affirmé la prononciation ancienne de l'*l* mouillée, qui avait déjà de son temps presque disparu, et qu'il n'a pas empêché de disparaître tout à fait (1). Malgré quelques autres partis pris et quelques inconséquences, cette notation, par un homme attentif et bien informé, de la prononciation

se multiplient à mesure qu'on avance dans l'alphabet : cela tient en partie aux lectures plus nombreuses de l'auteur, en partie à sa tolérance de plus en plus grande.

(1) Il est impossible de ne pas remarquer que les idées de Littré sur la prononciation de l'ancien français sont complètement erronées. Il est resté, chose singulière, fidèle aux théories de Génin, par lequel il avait été initié à ces études, et il soutient avec lui que la prononciation ancienne, — dont il ne distingue même pas les époques, — ne différait pas sensiblement de la moderne, tandis que, naturellement, la prononciation s'est modifiée incessamment au cours des siècles et se rapproche d'autant plus du latin qu'on remonte ce cours.

usuelle au milieu du XIXe siècle est fort précieuse. Il est regrettable que l'Académie ait cru devoir n'indiquer la prononciation que très exceptionnellement : il aurait été du plus haut intérêt d'en suivre les variations dans les éditions successives de son Dictionnaire.

La plus importante des innovations introduites par Littré (1) dans la lexicographie française, celle qui, entre toutes, assure à son œuvre une valeur durable, ce sont les exemples. Il les divise, d'après son plan, en deux séries, l'une dans l'article même consacré à chaque mot, comprenant les exemples proprement dits, empruntés aux écrivains du XVIIe siècle et des siècles suivans et rangés, quand il y a lieu, sous chaque acception particulière du mot, l'autre reléguée à la suite de l'article, sous la rubrique « Historique, » et où les citations sont rangées, non dans l'ordre des sens, mais dans un ordre approximativement chronologique. Cette différence de traitement, si elle a été commode à l'auteur, n'est ni logique ni pratique. L'histoire de l'évolution des sens, à laquelle Littré attache avec raison une grande importance, serait beaucoup plus claire et plus facile à suivre si elle était présentée dans son ensemble depuis les plus anciens documens jusqu'aux plus modernes. En outre les sens, souvent très différens des sens actuels, que les mots ont eus anciennement et n'ont pas conservés ne reçoivent aucune explication. Littré a parfois, il est vrai, corrigé en partie ce double inconvénient dans le paragraphe consacré à l'étymologie ; il subsiste toutefois, et il devient très sensible si on compare le plan adopté ici à celui qui a été suivi dans les deux autres grandes œuvres lexicographiques de notre temps, le Dictionnaire allemand de Grimm et le Dictionnaire anglais de M. Murray. Là aussi on a limité la liste des mots à l'usage moderne, et on n'a admis l'ancienne langue que pour les mots conservés dans cet usage; mais les exemples ont été, depuis les textes où ils se présentent pour la première fois jusqu'aux textes contemporains, rangés dans l'ordre des sens qu'ils ont successivement développés, et lorsque tel ou tel de ces sens s'est effacé, il n'en fait pas moins l'objet d'un paragraphe spécial. On a ainsi un tableau complet et bien ordonné, tandis qu'il faut, quand on se sert du Dictionnaire de Littré, se le refaire laborieusement soi-même, en combinant l' « Historique » avec les exemples du corps de l'article.

(1) Il est juste de signaler l'essai du modeste et laborieux Dochez, qui avait déjà donné beaucoup de citations anciennes et modernes, mais sans renvois.

Malgré ce défaut, qui tient à la conception encore imparfaitement scientifique de l'œuvre, les citations accumulées dans le Dictionnaire en font un incomparable trésor pour le grammairien, le philologue et le littérateur. Elles constituent une lecture aussi attachante que variée, si attachante que souvent, ayant ouvert le livre pour y chercher le sens ou l'emploi exact d'un mot, on ne peut s'empêcher de lire en entier de longs articles, où non seulement apparaissent les ressources infinies de la langue et la richesse surprenante de la sémantique, mais où des pensées intéressantes, profondes, sublimes, ingénieuses, plaisantes, rendues avec grandeur, avec simplicité, avec grâce, captivent tour à tour l'attention. Les exemples, surtout pour la période moderne, sont en effet à la fois très nombreux et choisis avec beaucoup de goût. On s'émerveille qu'une telle anthologie, qui représente un nombre prodigieux d'heures de labeur, ait été cueillie non seulement avec la patience inlassable qu'elle exigeait, mais avec une fraîcheur d'esprit toujours présente, un sentiment littéraire toujours en éveil. Il ne faut pas oublier que si pour le moyen âge Littré a pu utiliser quelques glossaires particuliers déjà publiés, le *Lexique roman* de Reynouard et le grand dictionnaire manuscrit de Sainte-Palaye, il n'avait pas de prédécesseurs pour l'usage moderne : on n'avait encore donné que bien peu de ces lexiques spéciaux de nos classiques, dont la série se poursuit si heureusement dans la collection des Grands Écrivains. Il a presque tout fait par lui-même, dans ces longues nuits de travail dont il a si bien dépeint le charme (1), et il a réalisé et dépassé de beaucoup l'idée que Voltaire avait le premier émise, et dont il voulait, à tort, confier l'exécution à l'Académie.

Littré n'a pas fait œuvre de simple compilateur. Il a joint à ses articles des commentaires, souvent très étendus, sur le sens et l'emploi des mots, où il s'est montré grammairien consommé, à la fois très traditionniste et très libéral. Enfin, et surtout, il a introduit l'étymologie dans le dictionnaire.

Ce n'est pas, à vrai dire, qu'elle fût inconnue de ses prédécesseurs. L'Académie s'en était sagement abstenue; mais Nicot, Richelet, Furetière et ses continuateurs, puis les lexicographes du XIXe siècle, avaient donné, généralement sans commentaires,

(1) Dans le petit écrit intitulé *Comment j'ai fait mon dictionnaire*, fragment vraiment délicieux de l'autobiographie d'un grand travailleur.

l'origine qu'ils assignaient à beaucoup de mots. Il existait, d'ailleurs depuis Ménage, des dictionnaires étymologiques, et Raynouard, dans son *Lexique roman*, avait groupé les mots provençaux dans l'ordre de leurs types, d'ordinaire latins ou allemands. Mais la grande nouveauté du dictionnaire de Littré fut d'abord de soumettre, en principe, tous les mots de la langue à une enquête étymologique, puis de donner l'étymologie dans des conditions et d'après des méthodes que, — sauf en partie Raynouard, — n'avait imaginées aucun de ses prédécesseurs français.

D'abord il réunit les correspondans de chaque mot dans les patois français et dans les diverses langues romanes. Pour cela, il s'est aidé des rapprochemens de Raynouard et de ceux de Diez (dont je parlerai tout à l'heure); mais, surtout pour les patois, il a beaucoup ajouté à ce qui avait été fait avant lui. Il n'avait cependant à sa disposition que des matériaux très insuffisans, les dictionnaires de patois étant, à son époque, peu nombreux et surtout, pour la plupart, peu critiques. Cette double addition était fort opportune. Un mot français — « francien, » pour employer un néologisme qui exprime plus exactement le caractère de ce qui appartient en propre à l'Ile-de-France — est rarement isolé: il se retrouve, avec des variantes de forme et de sens, d'abord dans les autres variétés du latin parlé au nord de la Gaule, puis dans les variétés du latin parlé au sud de la Gaule, en Espagne, en Italie, en Rétie, en Roumanie même. La comparaison des diverses formes et des divers sens qu'il y présente peut être indispensable pour en comprendre l'évolution phonétique et sémantique. Elle est intéressante en elle-même, en montrant l'expansion et la vitalité des mots. Cette comparaison est loin d'être complète dans le dictionnaire de Littré : il faudrait, pour la faire telle, rapprocher les mots de tous les parlers romans, ce qui serait infini (1); mais, telle qu'elle est, elle n'a pas seulement enrichi le dictionnaire et souvent éclairé l'auteur dans ses remarques étymologiques : elle a fait que ce dictionnaire a été utile aux philologues au delà même de son objet propre et a aidé l'investigation historique de toutes les langues romanes.

Sur l'étymologie en elle-même, Littré s'exprime ainsi : « L'étymologie a pour office de résoudre un mot en ses radi-

(1) Littré a exclu de parti pris le roumain, qu'il trouvait trop lointain (ce qui ne le rendait pas moins intéressant, au contraire); il a à peu près ignoré le réto-roman, le sarde et d'autres dialectes importans.

caux ou parties composantes, et, reconnaissant le sens de chacune de ces parties, elle nous permet de concevoir comment l'esprit humain a procédé pour passer des significations simples et primitives aux significations dérivées et complexes. » C'est à peu près le sens grec du mot, qui indique bien l'objet que se proposaient les premiers étymologistes, comme Platon : ils croyaient, en analysant un mot, pouvoir arriver à le résoudre en des élémens qui offriraient un sens conforme aux rapports de l'esprit humain avec la nature même des choses. C'est une ambition qu'on n'a plus guère après vingt siècles de spéculations et de recherches. On entend aujourd'hui couramment par étymologie l'assignation d'un mot d'une langue à un mot d'une autre langue d'où il est censé provenir. Littré distingue l'étymologie primaire, « quand il s'agit d'une langue à laquelle, historiquement, on ne connaît point de mère, » et l'étymologie secondaire, « quand il s'agit d'une langue historiquement dérivée d'une autre. Ainsi l'étymologie romane, et, en particulier, française, est secondaire, remontant pour la plupart des mots au latin, à l'allemand, au grec, etc. ; puis l'étymologie latine, ou grecque, ou allemande, est primaire. » Il y a là une double erreur qu'on ne pouvait guère éviter de son temps. La langue française n'est pas « fille » de la langue latine, et à vrai dire il n'y a pas de « langues filles » et de « langues mères. » Le français, comme je l'ai déjà dit, n'est que le latin parlé, sans aucune solution de continuité, ni rien qui ressemble à la génération d'un individu par un autre. Quand un mot appartenant au vocabulaire du latin parlé a passé jusqu'à nous par une tradition orale ininterrompue, le ramener à sa forme latine n'est pas en faire à proprement parler l'étymologie, c'est remonter plus haut dans l'histoire de l'évolution qu'il a décrite. Il n'y a aucune différence de relation entre les états successifs d'un mot comme *consutura*, *cosutura*, *costura*, *costure*, *cousture*, *couture* : aucun n'est l'étymologie de l'autre; tous sont des momens dans une évolution qui consiste éminemment ici — comme il arrive le plus souvent — en une réduction constante. D'autre part l'étymologie « primaire » ne diffère de l'étymologie « secondaire » qu'en ce qu'elle manque de documens (et celle-là aussi en manque souvent). Disposant de moyens beaucoup moins sûrs, elle arrive à retrouver ou à conjecturer des formes d'un mot latin, grec, etc., plus anciennes que celles qui nous ont été conservées. Elle peut aller plus loin, et les ramener

à des racines dont elle détermine plus ou moins vaguement le sens; mais, au moins dans la plupart des cas, le rapport entre la forme et le sens lui échappe.

Revenons au français. Pour les mots qui appartiennent au fonds héréditaire du latin parlé, ce n'est pas leur étymologie qui est à faire, c'est leur histoire. Il n'y a d'étymologie, — non au sens grec, mais au sens moderne, — que pour les mots empruntés à d'autres langues. Voilà la vraie distinction entre les deux genres de recherches que l'on confond sous le nom d'étymologiques. Littré ne s'en est pas suffisamment rendu compte. Il a souvent omis de remarquer que des mots français qui ont une origine latine n'appartiennent pas cependant au fonds héréditaire, qu'ils ont été repris, à des époques variées, au latin littéraire. Il ne distingue pas, par exemple, entre un mot comme *image* (anciennement *imagene*), qui est le latin *imaginem* emprunté au latin vers le IXe siècle, et le mot *plantain*, qui est le latin *plantaginem* transmis de bouche en bouche depuis un temps immémorial. Mais, s'il n'apporte pas assez de rigueur dans cette distinction, il est loin de la méconnaître : il ne l'a imparfaitement marquée que parce que le critérium phonétique dont il disposait n'était pas assez perfectionné.

Ce critérium était cependant en état de rendre de grands services, et Littré l'a, en plus d'un cas, habilement manié. Il ne l'avait pas créé : il le tenait de Diez, et on regrette qu'il ne nomme nulle part, dans sa préface, le maître auquel le dictionnaire doit tant, et qui est cité dans un si grand nombre d'articles. Littré, après Diez, montre que l'étymologie n'est plus, comme autrefois, livrée au caprice ou à la divination. Il établit — d'une façon qui n'est pas exempte d'incertitude et de répétitions — les conditions auxquelles doit satisfaire une bonne étymologie : *le sens*, *la forme*, *les règles de permutation propres à chaque langue*, *l'historique*, *la filière* et *l'accent latin*. Il est clair que les règles de permutation, la « filière », l'accent (l'accent latin n'est pas le seul à considérer), ne sont que des subdivisions de la forme. L'essentiel, dans l'étymologie méthodique, c'est la connaissance de l'histoire phonétique du parler qu'on étudie. Cette connaissance, ébauchée vaguement, avant Diez, pour différentes langues romanes, par quelques grammairiens, avait été élevée, dans sa *Grammaire*, au rang de science, et il en avait fait l'application, dans son *Dictionnaire étymologique*, à un choix très riche de

mots. Pour le français, Scheler avait extrait et même accru, — mais avec bien des additions irréfléchies, — les résultats de Diez dans un dictionnaire spécial, et Grandgagnage, disciple quelque peu aventureux du maître, avait étudié beaucoup de mots communs au wallon et au français. Enfin, quand la publication de Littré était en cours, Brachet avait publié son *Dictionnaire étymologique*, habile et ingénieux résumé qui avait l'apparence plus que la réalité d'une application rigoureuse de la méthode phonétique. Littré profita de tous ces secours, mais en critique et non en simple compilateur. Dans ses remarques étymologiques, appuyées sur l' « Historique » et sur la comparaison des autres parlers français ou romans, il pèse avec soin les diverses explications proposées, en propose quelquefois de nouvelles, donne les raisons qui guident son choix, et reconnaît souvent qu'on ne peut se prononcer avec sûreté. Enregistrant pour la première fois un très grand nombre de mots difficiles, il n'en essaie pas toujours, mais il en essaie souvent l'étymologie. Ces recherches sont faites avec une certaine méthode, mais sans la rigueur qu'on y apporte aujourd'hui, sans même toute la rigueur qu'on aurait pu dès lors y apporter.

Les lois de l'évolution phonétique n'étaient pas alors considérées comme inflexibles. Diez lui-même, qui les avait posées, admet sans cesse, soit dans sa grammaire, soit dans son dictionnaire, des exceptions qu'il n'essaie pas de justifier. Littré n'alla pas plus loin : « La régularité, dit-il, est grande, et prime les exceptions. » Et il énumère, pour le français, un certain nombre d'« habitudes ou règles » que les mots suivent « en général » dans leurs transformations. Dans les articles même — comme l'a déjà montré l'exemple du mot *image* — les lois de l'évolution phonétique sont trop souvent méconnues ou admises sans contrôle réel : il lui suffit qu'il semble exister pour un groupe phonétique une permutation analogue à celle que demande l'étymologie proposée pour qu'il regarde cette permutation comme légitime, tandis que très souvent elle est due, dans le mot pris pour « témoin », à une cause toute particulière, ou ne s'est pas produite à la même époque qu'elle l'aurait fait dans le mot qu'il étudie. De là vient, — et d'autres causes encore, — que la partie étymologique de Littré, — bien qu'elle marquât un immense progrès sur tout ce qui avait été essayé en France, — est aujourd'hui en grande partie surannée : la philologie romane, déve-

loppant les principes posés il y a soixante-dix ans, a maintenant des méthodes d'investigation et de reconstruction d'une précision qu'il ne soupçonnait pas (1).

J'ai essayé de caractériser, dans ses traits principaux, l'œuvre de Littré. Elle restera, — jusqu'au jour, lointain sans doute, où on entreprendra un vrai dictionnaire historique de la langue française, — le trésor où viendront puiser tous ceux qui voudront connaître l'histoire des mots français et de leur emploi dans les trois derniers siècles, appuyée sur leur histoire dans les siècles antérieurs. Quand on songe qu'un seul homme, — aidé d'un petit nombre de collaborateurs, rétribués ou bénévoles, tout à fait subordonnés à sa direction, — a pu concevoir ce monument, en jeter les bases, en assembler les matériaux et en poursuivre l'exécution jusqu'à la fin, on est pris d'admiration autant que de respect et de reconnaissance. Si le vaste édifice n'est pas complet, si le plan n'en est pas en tout irréprochable, s'il présente des parties caduques, cela tient pour beaucoup à l'état de la science et des idées au moment où il a été élevé; cela tient aussi, il faut le dire, aux particularités de la préparation, de l'esprit, et même du caractère de l'auteur.

Littré n'était à proprement parler ni linguiste ni philologue, pas plus qu'il n'était historien ou naturaliste : il n'avait pas, en matière de langage, d'idées à lui; il mettait en œuvre, avec une intelligence d'une rare lucidité, mais à laquelle manquait l'habitude de la recherche personnelle, les données que d'autres lui avaient fournies. Il appliquait à ces données, comme aux autres objets de ses travaux si variés, la méthode générale de la philosophie positive, âme de son activité dans toutes les directions. Cette philosophie, il ne l'avait pas non plus inventée lui-même : il l'avait adoptée parce qu'elle avait satisfait le besoin de certitude qui était le trait dominant de sa physionomie intellectuelle et morale. Élevé dans la philosophie du XVIIIe siècle, il n'y avait pas trouvé le repos de son esprit et de son cœur. Il l'avait trouvé, à quarante ans, dans le système d'Auguste Comte, qui se présentait avec une apparence de rigueur scientifique, qui

(1) Je rappelle pour mémoire que Littré a souvent poussé l'investigation étymologique jusqu'à l'étymologie « primaire, » et essayé de remonter aux racines primitives des mots. La tentative était prématurée et, pour beaucoup de mots, le serait encore; mais, à vrai dire, elle est aussi logique qu'elle est intéressante : un dictionnaire vraiment étymologique doit suivre l'histoire d'un mot jusqu'à sa plus ancienne forme connue et même supposable.

faisait taire les inquiétudes de la raison, et qui lui semblait donner une explication suffisante du passé et du présent de l'humanité, en même temps qu'il en préparait l'avenir. Avec un soulagement infini, il s'assit, pour ainsi dire, dans cette certitude enfin conquise, et, malgré le trouble que causèrent à son bon sens les développemens inattendus donnés par Comte à son système, malgré les démentis qu'il reconnut lui-même que les événemens avaient infligés à des prévisions politiques qui devaient être infaillibles, il ne s'en départit jamais. Il conserva toujours et porta dans tous ses travaux la calme assurance d'être en possession de la vérité, non par ses propres lumières, mais grâce à une doctrine certaine qui ne laissait rien hors de ses prises.

Au besoin de la certitude, qui était surtout dans son caractère, Littré joignait dans son esprit le besoin d'ordre et de clarté, compagnon naturel du premier. Le besoin d'ordre et de clarté est une qualité éminente, très française, qui aide puissamment à mener à fin une œuvre comme celle que Littré avait entreprise. Cette qualité a son revers : elle porte à trop simplifier les problèmes, à écarter parfois sans un examen suffisant les difficultés, à tenir pour résolues des questions qui sont encore indécises, à subordonner les faits à un système préconçu et commode, au lieu de se soumettre docilement à eux et de les suivre dans leurs évolutions sinueuses et jusque dans leurs contradictions plus ou moins réelles. Le danger était particulièrement grand pour un disciple de Comte. Le positivisme, impatient d'établir la domination de la science sur le monde, est disposé à la regarder comme faite alors qu'elle est toujours en train de se faire; il réprouve cette curiosité inquiète et jamais satisfaite qui est le propre des vrais savans et qui les pousse à chercher toujours au delà de ce qu'on sait et à sonder sans cesse de nouveau les bases des affirmations en apparence les mieux établies. Le dictionnaire de Littré se ressent de cette tendance (plus peut-être dans la préface que dans les articles même, où le jugement sain de l'auteur lui fait souvent apercevoir et sa sincérité lui fait reconnaître dans les problèmes qu'il rencontre plus de complication que n'en avait soupçonné sa philosophie). Mais en somme il croit trop que toutes les lois de l'évolution phonétique et sémantique des mots français sont connues et lui sont connues : il applique celles qu'il possède avec une conviction sereine, sans se rendre compte des entorses fréquentes qu'il leur donne. Il veut trop

savoir et se contente trop facilement d'explications qui n'en sont pas ou qui n'en sont qu'à la surface.

Ces réserves s'appliquent surtout à la partie historique et étymologique du livre. Celles qu'on pourrait faire sur la partie moderne et dogmatique ne sont valables que si on admet une autre conception du dictionnaire, d'après laquelle il ne serait que l'enregistrement impartial et indifférent de tout ce qui a été dit ou du moins écrit par des Français dans les trois derniers siècles. Or, tel n'a pas été l'objet que s'est proposé Littré : comme l'Académie, tout en élargissant beaucoup le cercle tracé par elle, il a fait un choix dans les mots, dans les sens, dans les emplois. C'est pour cela qu'il a restreint, bien plus que ne l'ont fait ses émules allemand et anglais, le nombre des auteurs auxquels il a emprunté des citations. Il a toujours eu l'idée que son livre servît de guide à l'usage correct et conforme à la meilleure tradition. C'est cette idée qui lui a inspiré d'entreprendre son œuvre et qui l'a tout le temps soutenu, intéressé et charmé dans son immense labeur. Elle était en parfait accord avec le besoin d'ordre qui lui était inné, avec le goût des questions grammaticales qu'il tenait de sa formation intellectuelle, opérée sous l'influence de la philosophie condillacienne, et avec l'une des meilleures tendances du positivisme, qui s'est toujours efforcé de rattacher le présent au passé et de montrer en tout la continuité de la tradition. Elle répondait d'ailleurs au sentiment comme aux besoins de la grande majorité du public lettré en France. Elle a évidemment quelque peu rétréci le cadre et l'horizon du livre ; mais elle était en somme très acceptable, et la mise en œuvre qu'elle a reçue dans le dictionnaire de Littré a rendu et rendra encore de très grands services pratiques.

En somme, l'œuvre de Littré est doublement imposante par la masse des matériaux qu'il a réunis et par la façon toute personnelle dont ils les a disposés, ordonnés, interprétés, et soumis à une pensée directrice. Elle ne sera pas de longtemps remplacée, et même quand elle l'aura été, — c'est le sort commun de toutes les œuvres de science, — elle restera ce qu'il aura fait de plus utile, ce qui lui fera le plus d'honneur et ce qui conservera le plus sûrement son nom à la postérité.

GASTON PARIS.

LA CRAVACHE

Amor, epilepsia brevis.

La pénombre d'un crépuscule d'avril envahissait le spacieux cabinet où le docteur Mordac achevait sa consultation.

Comme il revenait de conduire un client à la porte, il se jeta sur un fauteuil, avec un geste violent d'impatience et de fatigue.

C'était un homme de quarante-huit ans, haut de taille, avec des cheveux bruns et une barbe courte. Les yeux clairs, aigus et profonds, la bouche amère et serrée, le menton osseux, donnaient à son masque un caractère saisissant d'intelligence et de dureté. On le comptait parmi les premiers cliniciens de Paris.

Médecin des hôpitaux, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, il avait conquis, par vingt-sept ans d'un labeur opiniâtre, tous les titres dont s'éblouit la superstition des malades et qui hantent les rêves des carabins.

En même temps que les honneurs, la fortune lui était venue, une grosse fortune avec laquelle il avait acheté l'hôtel du Parc Monceau où il demeurait et d'importans vignobles en Bourgogne.

Très jeune, aux temps rudes qui suivent l'internat, il s'était marié. Il avait épousé la fille d'un modeste avoué de Montluçon d'où il était originaire. Elle lui avait donné deux filles, qui atteignaient, l'une dix-huit, l'autre seize ans. Tout semblait donc avoir réussi au docteur Mordac.

Et pourtant il n'était pas, sur terre, d'homme plus malheureux, plus convaincu de sa misère et plus incurablement désespéré.

D'abord, sa vie de famille ne lui apportait nulle joie. Entre sa femme et lui, un divorce moral s'était creusé jusqu'à l'abîme. Peu intelligente, mesquinement dévote, rebelle à toute vie mondaine, aussi étriquée d'âme que de corps, elle s'était confinée dans la tenue de sa maison, dans les pratiques pieuses, dans l'éducation de ses enfans. Elle n'échangeait pas vingt mots par jour avec son mari, pour qui elle professait un singulier sentiment, fait d'antipathie, de crainte et d'admiration. Elle déjeunait toujours seule avec ses filles, un déjeuner rapide, sobre, monacal. Lorsque le docteur ne dînait pas en ville, elle ne l'attendait jamais au delà de sept heures et demie pour se mettre à table, et, jusqu'à la fin du repas, elle gardait, en face de lui, son air revêche.

Les deux filles, comme si elles eussent été modelées par la mère, restaient silencieuses et bougonnes. Aussitôt le dessert achevé, elles se levaient sur un signe de Mme Mordac, présentaient leur front au baiser paternel et se retiraient dans leur chambre.

Trois fois l'an, le médecin offrait un grand dîner à ses confrères. Sa femme, sous quelque prétexte, s'abstenait toujours d'y paraître.

Mais ce n'était pas de posséder une épouse mal assortie et des filles disgracieuses que le docteur Mordac tenait sa vraie souffrance. Elle résultait de causes plus profondes : de son caractère et de ses idées.

On le prétendait sceptique. Depuis longtemps il avait dépassé l'étape du scepticisme. Nul esprit n'était plus rebelle aux vérités de foi et de sentiment, plus réfractaire à tout idéalisme, plus dépouillé de toute illusion, plus fermé à toute espérance. L'universelle nécessité des choses, le monde extérieur conçu comme une fatale et inconsciente succession de phénomènes, le monde moral inexistant, l'éternelle vanité de l'effort humain, le mirage de la science, la niaiserie de la croyance au progrès, et, en fin de compte, l'absurdité de vivre, composaient tout son *Credo*.

Son nihilisme ne lui procurait d'ailleurs aucune paix, bien qu'il se prétendît résigné. Car sa résignation était faite de silence et non d'acquiescement, — un silence farouche, frémissant d'orgueil et de passion.

Mais c'est à son art peut-être qu'il croyait le moins, précisément parce qu'il le connaissait à fond.

Il se faisait à lui-même l'effet d'un imposteur, d'un charlatan, lorsque, mandé pour un cas difficile, il rendait solennellement son oracle devant la famille recueillie et le confrère acquiesçant. Et chaque fois qu'à la Comédie-Française il entendait les spectateurs s'esclaffer aux sottises d'un médecin de Molière, il se retenait pour ne pas leur crier avec tout son mépris : « Mais, tas d'imbéciles! les explications dont nous vous bernons aujourd'hui ne valent pas mieux! »

Souvent il pensait : « La foi dans la médecine est décidément la plus tenace des superstitions humaines; elle date de l'origine du monde; elle a survécu aux divinations des augures et des pythonisses, à la nécromancie, à l'astrologie, à l'alchimie à la magie!... Elle est éternelle, parce qu'elle se fonde sur ce qu'il y a de plus indestructible au cœur de l'homme, — la peur de la mort et le besoin d'être trompé sur sa destinée. Quand, depuis longtemps déjà, les dieux païens ne comptaient plus ni prêtre ni croyant, les temples d'Esculape seul ne désemplissaient pas! »

Il se disait encore : « Quelle mystification que la thérapeutique! Combien nous faudra-t-il donc épuiser de théories et de systèmes avant de comprendre que nous ne pouvons pas guérir?... Pourquoi ne nous suffirait-il pas d'apaiser les souffrances de l'homme, d'abréger son agonie, d'anesthésier ses dernières heures, de lui faciliter le passage au néant, à ce néant qui l'épouvante et qu'il devrait tant désirer? »

Ou bien, se rappelant Hégésias, ce philosophe de Cyrène, surnommé *Peisithanatos*, « le Persuadeur de la Mort, » et dont Plutarque affirme qu'il était si persuasif que nombre de ses auditeurs mirent fin à leurs jours, il songeait : « La voilà, notre vraie mission!... Dire au vieillard, à l'infirme, au dégénéré : ton mal est incurable; l'âge, la diathèse, l'hérédité t'accablent; tu ne peux désormais que traîner une existence précaire, douloureuse à toi, répugnante aux autres; — disparais. En voici les moyens; je te garantis l'insensibilité parfaite... *Peisithanatos!* quel beau titre! »

Comme ces idées, à cause même de leur amertume, lui étaient chères, il se gardait de les communiquer à personne, sachant bien qu'il n'est de volupté que secrète.

Aussi, ses confrères, ne voyant de lui que le personnage officiel, le clinicien habile et influent, le tenaient-ils en estime

très haute. Quelques-uns toutefois, plus perspicaces, ne pouvaient se défendre d'une vague défiance à son égard, se demandant ce qu'il cachait derrière sa politesse froide, son isolement volontaire et ses sourires ambigus. Et ils lui jetaient, à la dérobée, un regard inquiet, comme on fait aux prêtres sur qui plane le soupçon d'hérésie.

Cet aspect mystérieux de sa personne, cet air « docteur Faust » où il n'entrait que fort peu d'artifice, avaient contribué à sa réputation sociale. Estimant le monde à ce qu'il vaut, c'est-à-dire à presque rien, il n'y allait que par besoin de repos, de mouvement, de distraction physique, et le plus souvent pour s'échapper à lui-même, aux heures de mélancolie trop âcre et de pessimisme trop violent.

Il exerçait sur les femmes un étrange prestige ; non qu'il se mît jamais en frais de courtoisie pour elles : il les traitait, au contraire, avec une sorte de dureté, avec cette façon hostile dont certains confesseurs usent envers leurs pénitentes, et qui les leur rend d'autant plus soumises et attachées.

Quatre ou cinq fois, il s'était laissé entraîner en des liaisons passagères, qui lui restaient dans le souvenir comme les périodes les plus fastidieuses de sa vie. Comment d'ailleurs en eût-il été d'autre sorte? Toute émotion morale se ramenait, pour lui, à un mécanisme physiologique ; tout sentiment lui apparaissait dans la dépendance immédiate et exclusive de la vie animale. Et la joie, la tristesse, l'amour, la rêverie, la haine, la pudeur, l'enthousiasme, tous les mouvemens de l'âme, enfin, n'étaient, à ses yeux, que des états organiques ou, — pour employer la formule précise où il résumait sa pensée, — « la simple conscience de certains réflexes périphériques. »

Sous un tel regard, les femmes perdaient vite leur poésie. Sans compter la trop fréquente occasion qu'il avait de les connaître en leurs disgrâces physiques, il prenait, hors de son métier, un plaisir amer à les considérer d'un œil d'anatomiste, à profaner par d'affreux termes techniques toutes les formes charmantes que la vie revêt dans leurs corps délicats, à les dépouiller, enfin, de tout ce qui nous attire à leurs lèvres et nous jette à leurs pieds.

Et pourtant il ne pouvait se passer du commerce des femmes : on le voyait sans cesse errer autour d'elles, comme autour d'une proie désirable et méprisée.

Donc, comme le jour tombait, le docteur Mordac se jeta sur un fauteuil, avec un geste violent d'impatience et de fatigue. Puis, atteignant un timbre électrique à portée de sa main, il sonna.

Un valet parut. D'un ton sec, le docteur prononça :

— Dites au salon que je suis obligé de suspendre ma consultation. Je n'y suis plus pour personne.

Le domestique balbutia, en présentant une carte :

— Faut-il renvoyer aussi ce confrère de Monsieur, qui vient d'arriver?

Le docteur Mordac lut :

Hippolyte Lagrangère,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Paris.

Sarlat (Dordogne).

Le docteur Mordac esquissa un geste de surprise :

— Faites entrer immédiatement le docteur Lagrangère. Et je n'y suis pour personne autre, vous entendez? pour personne.

Une minute plus tard, il faisait au nouvel arrivant un accueil familier, où il y avait comme du soulagement.

Amis dès le lycée, ils avaient accompli ensemble leurs études médicales, vivant sous le même toit et dans les mêmes privations, participant aux mêmes concours avec le même succès, associés dans le plaisir comme dans le travail, n'ayant rien de caché l'un pour l'autre, enfin réalisant une de ces fraternelles intimités d'esprit et de cœur qui sont le privilège des adolescens.

Mais, avant le terme de l'internat, Lagrangère avait été brusquement rappelé au fond de sa province, dans la bourgade de Périgord où son père, médecin lui-même, venait de mourir. Pas le sou à la maison; des charges de famille : le jeune homme avait dû sacrifier l'avenir au présent, et réduire ses ambitions au cercle étroit de la clientèle paternelle.

Les deux hommes, depuis lors, ne s'étaient revus qu'à de longs intervalles. Mais, de temps à autre, ils s'écrivaient. Plusieurs fois même, Mordac, déjà célèbre, avait mis à contribution le zèle de son ami pour des travaux dont il lui envoyait les élémens, si bien que cette belle amitié de jeunesse, qui sans doute

n'aurait pas survécu aux rivalités de l'existence parisienne, demeurait toute vive et intacte après plus de trente ans.

— Toi à Paris! Et sans m'avoir prévenu! Que se passe-t-il donc? Rien de fâcheux, n'est-ce pas?

— Non, rien de fâcheux. La chose la plus simple du monde. Un de mes cliens, grand propriétaire de la région, veut te consulter pour des troubles assez bizarres du côté de l'estomac, — quelque prodrome cancéreux, j'imagine. — Il m'a supplié de te le présenter moi-même. L'occasion était trop belle : je suis venu.

Puis, la question professionnelle vidée, ils causèrent longuement.

Trois fois, le docteur Lagrangère se leva pour partir.

— Je te quitte; tu dois avoir tant à faire.

— Non, reste encore. D'ailleurs, tu dînes avec moi ici. Nous serons probablement seuls, car ma femme est un peu souffrante et ne comptait pas descendre à table.

A huit heures, ils se retrouvèrent dans la salle à manger luxueuse et froide dont la fenêtre ouvrait sur le Parc Monceau. Ils prolongèrent le repas en des discussions scientifiques où le docteur Mordac s'appliquait à revenir toujours dès que la conversation semblait tourner aux questions personnelles.

Mais quand ils furent rentrés dans le cabinet de travail, le café servi et les cigares allumés, le docteur Lagrangère dit :

— Ah! ça! voyons, et toi, que deviens-tu dans ta gloire? Car enfin, jusqu'ici, nous avons parlé de tout, excepté de toi.

Le docteur Mordac prononça très gravement et avec hésitation :

— Moi? Ce que je deviens?

Puis, étreignant la main de son interlocuteur et le forçant à s'asseoir en face de lui, il reprit avec l'élan brusque d'un homme qui se jette à l'eau :

— Ce que je deviens? Eh bien, écoute. Et quoi que tu entendes, ne m'interromps pas!

— Tu m'effraies! qu'y a-t-il?

— Tu vas tout savoir. Mais c'est un miracle que tu sois venu aujourd'hui, car tu es le seul être au monde à qui je puisse m'ouvrir. Et toi seul peux me sauver, si je peux encore être sauvé.

Les yeux hagards, et martelant chaque syllabe, il ajouta :

— Je suis sur le point de commettre un crime, oui, un crime! Et, dans mon désarroi, je n'ai plus d'arme contre moi-même que l'aveu. D'autres se confessent *après*, pour soulager leur conscience; je me confesse *avant*, pour me mettre dans l'impuissance d'agir. Et, maintenant, écoute.

— Il y a un an, une jeune femme se présente à ma consultation.

Elle était grande, mince, d'une élégance un peu hautaine. Sous la voilette, sa figure m'apparut intéressante sinon jolie.

Aux premiers mots qu'elle prononce, je la reconnais étrangère. Elle me dit son nom : « la comtesse Sergatsch, » et se réclame, auprès de moi, de quelques relations communes. Puis elle m'expose le but de sa visite.

C'est au sujet de son mari qu'elle vient me consulter. Il souffre d'une grave maladie de cœur pour laquelle il a interrogé tous les médecins d'Europe.

— En dernier lieu, me dit-elle, il a suivi, à Wiesbaden, un traitement qui n'a pas mieux réussi que les précédens. Nous venons de nous installer à Paris, où le comte voudrait se mettre entre vos mains.

Je la questionne sur les débuts et les symptômes de la maladie. Elle me répond avec une exactitude, un esprit de justesse et d'observation remarquables chez une femme. Dans tout son récit, pas un mot d'attendrissement, d'ailleurs; pas une seule formule sentimentale, telle que « mon cher malade, » « mon pauvre mari, » etc... Un confrère me parlant d'un de ses cliens ne se serait pas exprimé avec plus de précision ni de sang-froid.

Quand j'eus appris d'elle tout ce qu'il m'importait de savoir, nous convînmes que je ferais visite au comte le jour suivant. Et je la reconduisis vers la porte. Mais, sur le chemin, elle s'arrêta, et, d'une voix tout autre, d'une voix étrangement douce et prenante, où les *r* roulaient un peu, elle articula :

— Il faut que je vous prie d'avoir beaucoup de patience avec mon mari! C'est un malade difficile. Quand il souffre, il s'irrite contre les médecins... N'est-ce pas, vous serez indulgent pour lui? Je vous en serai reconnaissante.

Je signifiai, d'un geste, que j'accorderais à mon nouveau client tous les ménagemens... compatibles avec ma dignité. Sur quoi, elle se retira.

Le lendemain, je me présentai chez le comte Sergatsch. Il demeurait rue La Pérouse, près de l'avenue d'Iéna, dans un assez bel hôtel devenu vacant par suite de la mort du propriétaire et qu'il avait loué tout meublé. Il menait grand train, à en juger par l'aspect des voitures qu'on lavait dans la cour, et par la tenue des deux valets de pied qui se dressèrent à mon entrée dans le vestibule.

On m'introduisit au premier étage, dans le fumoir du comte. Je vis un homme très grand, carré d'épaules, la face un peu camuse et la lèvre épaisse selon le type russe, les cheveux gris, les mains larges et velues, la moustache teinte, et qui, certes, comptait bien vingt-cinq années de plus que sa femme.

Il me reçut avec une politesse irréprochable. Je l'examinai. Diagnostic : endocardite, avec artério-sclérose consécutive du rein. Pronostic : évolution lente du mal, en raison de la vigoureuse constitution du sujet. Je prescrivis le bromhydrate de strophantine et quelques règles d'hygiène.

En remettant l'ordonnance au comte, je lui dis simplement :

— La pathologie des affections cardiaques est encore très obscure, et nous oblige à beaucoup de réserve dans les prévisions. Je vais essayer sur vous une médication dont j'ai souvent obtenu de bons effets ; nous verrons après.

Cette parole n'avait rien de compromettant pour moi ni de très encourageant pour le malade.

Mais la figure du comte s'éclaira soudain.

— Je vous remercie, docteur, me dit-il en me serrant la main. On m'avait bien dit que je pouvais avoir confiance en vous. Si je peux guérir, c'est à vous, sans doute, que je le devrai, car vous êtes le premier médecin qui, de prime abord, ne m'ait par juré qu'il répondait de ma guérison.

Je répliquai :

— Notre art est si incertain !

Huit jours plus tard, je retournai rue La Pérouse. Je trouvai mon client tel que l'avais laissé, sauf une légère amélioration générale, où ma drogue n'était assurément pour rien.

Cette fois, Mme Sergatsch était auprès de lui. Elle resta quelques minutes avec nous. Et, tout en feignant de me recueillir tandis que le comte m'exposait son état, je la considérai avec attention, ce que je n'avais pu faire lorsqu'elle était venue chez

moi. Elle était plus que jolie, mieux qu'intéressante, elle était belle.

De taille moyenne, elle semblait grande, par la cambrure de son torse et le rehaut de ses hanches. Sous les épaules un peu étroites, la gorge, attachée bas, se révélait précise et ferme. La taille était ronde, le ventre effacé comme celui d'une vierge. Quant au visage, tout y faisait contraste : le teint mat et les cheveux lustrés, le front haut et le menton court, la bouche calme et les narines vibrantes. Dans les yeux, l'opposition s'accentuait jusqu'à l'énigme. D'une nuance indéfinissable, veinés comme de l'onyx, ils étaient à la fois jeunes et graves, caressans et cruels. Je remarquai, enfin, deux stigmates ataviques, d'un augure inquiétant, mais qui achevaient bien cette figure étrange : une légère asymétrie des sourcils et, parmi les dents toutes égales, des canines très longues.

Après quelques minutes, elle se leva, en me remerciant des soins que je donnais à son époux. Se tournant vers celui-ci, elle ajouta :

— Vous savez que je dois sortir ce matin. Je rentrerai tard sans doute. Donc, ne m'attendez pas pour déjeuner.

Il répondit :

— Vous rentrerez quand il vous plaira.

Mais cette réponse fut articulée si désagréablement que je devinai aussitôt une mésintelligence profonde entre ces deux êtres déjà si différens par l'âge et par la structure physique.

Lorsque j'en eus fini avec le comte, je me retirai.

Dans le vestibule, un domestique m'arrêta :

— Madame la comtesse désire parler à Monsieur le docteur.

J'entrai au salon. Mme Sergatsch me reçut debout, en toque et pardessus d'astrakan, prête à sortir. Et, fixant sur moi son beau regard résolu, elle demanda :

— Que pensez-vous de l'état de mon mari? Répondez-moi franchement. Il faut que je sache, et j'ai le droit de savoir.

Au ton de sa question, je sentis qu'elle ne se contenterait pas d'une réponse évasive :

M. Sergatsch, dis-je, est atteint d'une lésion cardiaque, avec altération consécutive du tissu rénal. Et c'est une affection grave, j'entends par là une affection tenace, douloureuse par accès, difficile à guérir, mais dont l'évolution est heureusement fort lente. Votre mari me semble être tout à fait au premier stade. Aussi...

à moins d'accident, je ne prévois pas de complications avant plusieurs années.

— Plusieurs années?... Combien?

— Dix... quinze... peut-être davantage...

— Merci.

Et elle me reconduisit jusqu'à la porte.

Sa voiture l'attendait dans le vestibule. Avant d'y monter, elle me dit encore :

— Irez-vous demain chez Mme Waughan? C'est elle qui, la première, m'a parlé de vous. Je serais charmée de vous rencontrer chez elle.

Sans attendre ma réponse à ces paroles aimables, elle esquissa vers moi un sourire un peu hautain et disparut dans son coupé.

Comment, de là, suis-je venu à fréquenter Mme Sergatsch, puis à m'intéresser à elle, puis à m'éprendre d'elle? — L'aventure est si banale qu'elle ne vaut pas d'être contée.

Par où m'a-t-elle pris? — Par les sens, par le cœur, par l'orgueil, je ne saurais dire. Toujours est-il qu'en deux mois de temps, elle m'a enlacé, lié, capté, comme une bête dans un piège, — dans le plus visible et le plus grossier des pièges ; car, si j'ai été la victime de son infernale coquetterie, je n'en ai pas été, un seul instant, la dupe. Non! aucun de mes confrères, aucun de mes rivaux ne me poursuivrait de sarcasmes plus âpres que ceux dont je me suis cinglé moi-même, si l'on savait toutes les condescendances, toutes les soumissions qu'elle a obtenues de moi. J'ai été son esclave et son jouet. A ses moindres caprices, j'ai sacrifié mon temps, ma dignité, mon travail, mon repos et jusqu'à mes devoirs professionnels, — les seuls devoirs que mon scepticisme moral reconnût encore. J'ai perdu des journées entières pour jouir de sa présence pendant quelques minutes. Je l'ai suivie dans les dîners, dans les théâtres, dans les expositions, partout où j'avais chance de la voir et l'approcher. Je la rencontrais presque toujours seule, d'ailleurs, — je veux dire sans son mari, lequel abhorrait le monde et ne fréquentait que le club, où, malgré mes ordres, il passait les nuits à jouer.

Au début, lorsque j'éprouvais encore quelque honte de moi-même, j'avais cherché des excuses à ma conduite, et j'en avais trouvé une dans l'intéressante originalité de Mme Sergatsch, dans

l'attrait provocant de son esprit, dans la haute saveur de sa conversation. Jusqu'alors, en effet, j'avais tenu en assez piètre estime ce qu'on appelle la femme cultivée, le pédantisme féminin m'ayant toujours paru le plus intolérable de tous. Mais je n'avais pas encore rencontré, chez une femme, une intelligence si ouverte, un si complet affranchissement des préjugés et des timidités de son sexe, tant de hardiesse, de naturel et de caprice. Sur ses lèvres, les idées se succédaient imprévues, personnelles, avec un tour alerte et mordant qui, dans les salons, la faisait autant craindre que rechercher. Je ne me lassais pas de l'entendre, de provoquer ses ripostes, de m'exposer à ses coups. Et, comme elle m'égalait au moins en scepticisme, je trouvais à ses discours je ne sais quel attrait capiteux, je ne sais quel charme irritant et corrosif.

A me voir de la sorte épris d'elle, Mme Sergatsch semblait ne pas goûter uniquement un plaisir de coquette. Mainte fois, je crus deviner dans son regard un intérêt plus sérieux, une satisfaction plus profonde. Ou bien elle avait des silences inexplicables, des suspensions brusques de pensée qui la transfiguraient singulièrement. Un jour, comme je me rendais chez elle, je croisai sa voiture qui s'engageait dans la rue La Pérouse, au tournant de l'avenue d'Iéna. Elle ne me vit pas, ayant les yeux fixés droit devant elle. Mais je la vis, moi. Et je restai cloué sur place par l'expression inexorable et ardente de son visage. Quelques instans plus tard, dans son boudoir, elle me fit son accueil habituel. Ni dans ses traits, ni dans ses paroles, je ne discernai rien d'anormal.

Que se passait-il donc en elle? Commençait-elle à s'émouvoir aux sentimens que, depuis longtemps, je ne me gênais plus de lui avouer? Trop de signes, hélas! démentaient cette hypothèse. A mes déclarations les plus passionnées, elle opposait un calme absolu, l'énervante placidité de la femme à qui l'on parle d'un amour qu'elle ne partage pas.

Je passais alors à d'autres conjectures.

Était-ce une blasée, en quête d'impressions neuves? Rentrait-elle dans la catégorie banale des comtesses russes qui s'ennuient? Était-ce une curieuse ou une corrompue? — Non, rien de tel. Et, sur ce dernier point, je remarquai très vite combien cette jeune femme, si audacieuse dans ses opinions, si libre sur tout sujet, restait chaste dans son langage. Jamais je n'y relevai

de ces équivoques grivoises, de ces sous-entendus indécens où se complaît l'impudeur hypocrite des mondaines. Quant à son attitude physique, non seulement à mon égard mais envers ses plus familiers amis, elle était irréprochable. Une vierge n'aurait pas été plus distante et réservée.

Voici un des faits qui m'obligèrent à conclure que j'étais, pour Mme Sergatsch, autre chose qu'un passe-temps.

Au mois de janvier, j'étais tombé malade, — une bronchite contractée au chevet d'un pneumonique. Après une semaine de lit, je dus garder la chambre dix jours encore, à cause de la neige qui ne cessait de s'abattre sur Paris. Trop fatigué pour reprendre le cours de mes consultations, j'ouvrais cependant ma porte à quelques cliens amis. La comtesse vint, chaque après-midi, passer au moins une heure avec moi. Pas un jour elle n'y manqua.

Dans cette attention de sa part, je vis d'abord une simple ruse de coquette. La maladie, en m'affaiblissant, ne lui offrait-elle pas une occasion excellente de prendre avantage sur moi, d'achever de me tourner la tête et de me réduire à merci? Mais cela suffisait-il à justifier des soins si assidus, ce sacrifice quotidien d'un temps que je savais si rempli par les obligations mondaines, les conférences, les concerts, le patinage, les séances chez le couturier, etc.?

J'ajoute que, durant ces visites, Mme Sergatsch m'épargna généreusement ses pointes habituelles et ne parut soucieuse que de me distraire et de me charmer.

C'est alors surtout, pendant ces heures trop brèves, que j'appréciai les ressources merveilleuses de son esprit.

Douée pour les langues étrangères comme les Slaves le sont fréquemment, elle parlait, avec une égale aisance, le russe, l'anglais, l'allemand, le français, l'italien.

Elle avait lu de tout, — de la philosophie, de l'histoire, des sciences, de la poésie, très peu de romans. Ses auteurs préférés, étaient Gœthe, Spencer, Nietzsche, Heine, Shakspeare, Carlyle, Balzac, Taine, Tourguéneff.

Mais il était visible qu'elle s'était instruite elle-même, au hasard et sans autre guide que sa curiosité. Il y avait, en effet, dans ses connaissances, des lacunes énormes et bizarres, des trous d'ignorance imprévus et drôles. Son cerveau était comparable à une bibliothèque intelligemment garnie, mais où, dans chaque ouvrage, quelque tome manquerait.

A la première visite que je lui rendis après mon rétablissement, je fus amené à lui demander où elle avait trouvé le temps de ces grandes lectures incohérentes dont elle avait gardé une mémoire si exacte. Elle me répondit :

— A Dolschino.

C'était le nom du vaste domaine où le comte Sergatsch l'avait épousée ; elle n'en était pas sortie pendant les cinq années qui avaient suivi son mariage, sinon pour de brèves résidences à Mohilew.

Comme je l'interrogeais sur la vie qu'elle avait menée dans cette campagne, — une vie que je me figurais toute de grandes chasses et de grandes réceptions, libre et saine, un peu austère parfois peut-être, mais le plus souvent originale et charmante, elle m'interrompit :

— Oui, c'était charmant. Plus de cent fois, j'ai souhaité mourir. Un jour même, je me suis lancée avec mon cheval dans un étang où la glace commençait à prendre. Des paysans stupides et dévoués m'ont tirée de là, et j'en ai été quitte pour une pleurésie. Mais mon cheval est mort, c'est une grande perte : il venait des haras d'Orloff, je n'ai jamais retrouvé son pareil. Pendant ma convalescence, j'ai médité sur le ridicule de ce que j'avais fait... Et cela m'a donné d'autres idées.

Dominant mon angoisse, je la suppliai de s'expliquer davantage. Quel motif avait-elle eu de vouloir mourir ? Quelles *autres idées* lui étaient venues ?

Mais elle se déroba aussitôt par des moqueries et des sarcasmes dirigés sur elle-même autant que sur moi.

A peu de jours de là, un hasard me livra la première syllabe de l'énigme.

J'étais allé voir M. Sergatsch à mon heure accoutumée, c'est-à-dire vers onze heures du matin.

Le domestique me conduit jusqu'à l'appartement de son maître, m'ouvre la porte, et, sans regarder plus avant, retourne à sa besogne. J'entre. Le comte n'était pas là. Mais je l'entends qui parle, dans la pièce voisine, — sorte de fumoir séparé de la chambre par une simple portière de tapisserie.

Sa voix résonnait, rauque, saccadée, avec des éclats violens, comme devait retentir celle de ses ancêtres, les *valmojes*, quand ils faisaient rosser leurs paysans rebelles. Il s'exprimait en russe :

je ne pouvais donc comprendre ce qu'il disait ; mais je le devinais à l'accent de ses phrases qui toutes s'achevaient sur le même ton, presque sur le même mot.

Il semblait à la fois menacer la personne invisible pour moi, à laquelle il s'adressait, et la sommer de s'expliquer. Plus il allait, plus sa colère montait, comme si l'opiniâtre mutisme opposé à son discours l'exaspérait, l'affolait.

Enfin, après un nouveau silence, une voix féminine, une voix grave et prenante que je connaissais trop, articula en français, avec une insolence tranquille :

— Vous avez tort de vous exciter, Pierre Gregorievitch. Vous allez avoir une crise. Et puis, vous ne me faites plus peur. Nous ne sommes plus à Dolschino, mon cher!... Allons, adieu, je m'en vais. Vous n'avez que juste le temps de vous calmer ; car voici l'heure où votre ami, l'illustre Mordac, a coutume de venir.

Je perçus encore un petit rire impertinent qui sortait de la même bouche, puis un bruit de jupes, une porte qu'on fermait, et, pour finir, une espèce de juron barbare souligné d'un formidable coup de poing sur une table.

Prestement, je sortis de la chambre, où je me fis annoncer quelques instans après, par un valet qui passait là.

Le comte me reçut, très agité, le souffle bruyant, le pouls incomptable.

Pour m'expliquer l'état où je le voyais, il ne fit qu'une allusion à la scène que je venais de surprendre.

— J'ai eu ce matin, me dit-il, une grosse contrariété. On sait que les émotions me font mal, et on semble ne chercher qu'à me mettre en colère.

Le soir même de ce jour, je retrouvai Mme Sergatsch à l'Opéra, dans une loge qu'on lui avait offerte et où elle m'avait convié, l'après-midi, par un billet qui me sembla plus pressant que ses invitations habituelles.

Elle m'apparut aussi calme que splendidement belle, le corsage décolleté, les saphirs aux cheveux.

Dans sa loge, il y avait encore une jeune veuve remuante et maigre, enfin trois hommes dont un grand imbécile d'Autrichien pommadé qui poursuivait la comtesse de ses fades galanteries.

Au deuxième entr'acte, Mme Sergatsch m'attira dans le boudoir du fond, tandis que les autres invités paradaient sur le devant.

— Vous avez vu mon mari ce matin? quelle impression vous a-t-il faite?

A ces mots énoncés sur un ton trop indifférent pour n'être pas affecté, je répondis en la regardant fixement :

— M. Sergatsch n'était pas bien tantôt. Il avait des palpitations violentes, « le cœur au galop, » comme nous disons en médecine. Il m'a confié qu'il venait d'avoir une contrariété vive, ce qui m'a expliqué son état. Il s'est même plaint de ce qu'on ne fût pas, autour de lui, assez attentif à lui épargner les émotions.

Elle m'interrompit avec un petit rire sec entre les dents, le même rire que j'avais entendu vibrer, le matin, dans le fumoir :

— Ah ! il s'est plaint !

Cette exclamation me surprit d'autant plus, que Mme Sergatsch ne m'avait jamais ouvert le moindre jour sur son intimité conjugale. A cet égard, elle s'était toujours montrée avec moi d'une retenue parfaite. Et si la mésintelligence des deux époux ne me semblait pas douteuse, j'en étais pourtant réduit aux seules hypothèses que l'allure apparente du ménage m'avait permis de former. Donc, fort intrigué, j'essayai d'amener la comtesse à plus d'expansion.

— Je ne vous connaissais pas, lui dis-je, ces sentimens pour votre mari.

Alors, achevant de tourner le dos à la salle, elle se pencha vers moi et si près que je sentis le parfum de ses bras me monter au visage. Puis, à voix basse, les yeux mi-clos, les narines frémissantes, elle murmura :

— Mon mari !... D'abord le comte Sergatsch n'est pas mon mari, ou du moins il ne l'est que de nom. Comme il me trouvait belle, il m'a achetée parce que j'étais très jeune et pauvre, et que ma mère, remariée à un misérable, n'a pas su me défendre. Il m'a cravachée le soir de la noce, parce que je lui résistais. Il m'a cravachée encore les soirs suivans, parce que je lui résistais toujours. Je ne lui ai jamais appartenu.

Se redressant un peu, elle osa continuer :

— Je n'ai jamais eu d'amant non plus. Je me réserve pour qui saura me comprendre... et me mériter.

Sur quoi, de l'air le plus tranquille, avec la nonchalante hauteur qui lui était propre, elle revint s'asseoir au bord de la loge, me laissant seul sur le canapé.

Je demeurai quelques secondes sans pouvoir me lever. Tout vacillait autour de moi, et je sentais du feu courir dans mes veines. Tombant sur ma passion, les paroles insensées que je venais d'entendre y avaient produit l'effet d'un flot d'alcool sur un brasier. Très opportunément, l'orchestre attaqua le prélude du dernier acte. Et je pus reprendre ma place, sans que mon trouble fût remarqué des autres assistans.

Jusqu'à la fin du spectacle, Mme Sergatsch ne me dit plus un mot, et feignit de s'amuser vivement aux fadaises que lui débitait le grand Autrichien pommadé. Elle sortit au bras de ce bellâtre et me lança pour adieu :

— Vous n'avez pas l'air gai ce soir, docteur ! C'est un de vos malades qui vous préoccupe ? Auriez-vous donc le cœur sensible ?

Je répondis, en m'efforçant de sourire :

— En effet, je suis préoccupé d'un cas singulier que j'ai vu aujourd'hui... et que j'essaie de *comprendre*.

Elle reprit :

— Ce n'est pas tout de *comprendre;* il faut encore *mériter*.

D'un ton stupide, l'Autrichien demanda :

— Qu'est-ce que cela veut dire ?

— Ne cherchez pas. C'est trop fort pour vous, cela, mon cher !

De toute la nuit, je ne pus dormir. J'avais sans cesse devant les yeux le drame qui venait de m'être révélé.

Je voyais, comme si j'y avais assisté, les scènes sauvages de Dolschino. Je voyais le comte, ivre de fureur sensuelle, cravachant à tour de bras l'épouse rétive. Et je la voyais mieux encore, *elle*, demi-nue, les cheveux déroulés, frémissante et hagarde, intrépide cependant sous les coups qui lui zébraient la peau, indomptable à défendre sa pudeur de vierge et son orgueil de femme contre la brute luxurieuse qui l'ensanglantait.

Pourtant, je ne *comprenais* toujours pas.

Je ne tardai plus guère à *comprendre*. Au mois de mars, M. et Mme Sergatsch allèrent passer trois semaines à Florence, où ils avaient résidé autrefois.

Lorsque je fus prendre congé de la comtesse, elle me dit :

— Je vais m'ennuyer ferme, là-bas. Vous m'écrirez?

Je répliquai rageusement, car j'étais furieux de la voir partir :

— Quel plaisir espérez-vous de mes lettres? Pour ce que je compte dans votre vie !....

Elle riposta, en passant sa langue sur ses lèvres, d'un air narquois :

— Mais vous comptez beaucoup dans ma vie !

A quoi, subitement grave, elle ajouta :

— ... Beaucoup plus que vous ne croyez.

Comme j'étais assis non loin d'elle, je lui saisis les mains et, tout vibrant de colère contenue, je lui déclarai :

— Trêve de plaisanterie ! Je suis à bout de patience et de force. Depuis votre confidence de l'autre soir à l'Opéra, je ne vis plus. L'heure est venue de vous expliquer. Quels sont vos sentimens pour moi ? Qu'attendez-vous de moi ? Si vous tenez tant soit peu à mon affection, si je ne suis pas fou de croire que vous puissiez y répondre un jour, dites-le moi. Ne partez pas sans m'avoir éclairé d'un mot. Sinon, si toute votre attitude à mon égard n'a été qu'un jeu de coquette, mon parti est pris ; je ne vous revois jamais !

Lentement, impassiblement, elle affirma :

— Je croyais vous l'avoir déjà dit. Je me réserve pour l'homme qui saura me comprendre et me mériter... Pourquoi ne seriez-vous pas cet homme-là ?

Puis, retirant ses mains pour me les porter aux lèvres, elle me dit avec son beau sourire ambigu :

— Adieu, mon ami. Il faut que je vous quitte, on m'attend... N'est-ce pas, vous m'écrirez à Florence ?...

Elle y était depuis cinq jours à peine, que je reçus d'elle ce télégramme :

« *Mon mari a été pris hier soir d'un violent accès. Je vous serais reconnaissante de venir immédiatement.* »

Le soir même, je prenais le train. Et, une fois de plus, je me méprisai de ma condescendance aux caprices de cette femme. D'abord, médicalement parlant, rien ne justifiait ma visite au comte. La crise, pour laquelle on m'appelait, ne pouvait être qu'un incident, quelque phénomène nerveux, qui serait passé

quand j'arriverais. D'autre part, j'étais surchargé d'occupations et d'engagemens pour les jours suivans. Je devais lire un rapport à l'Académie de médecine le lendemain, présider un concours à la Faculté le surlendemain; j'avais des malades en état grave à soigner, vingt rendez-vous pris pour des consultations. Je n'hésitai pas une seconde; je décommandai tout.

Interminable me parut le voyage.

J'arrivai à Florence un mardi matin.

Aussitôt ma toilette faite, je me présentai chez le comte Sergatsch. Je le trouvai au lit, abattu par la crise qu'il venait de traverser. Il avait souffert atrocement la veille encore. Mais, depuis les premières heures de la nuit, il constatait de la rémission.

Il me témoigna une reconnaissance extrême de ma venue :

— Je n'aurais jamais osé vous prier de venir. Un si long voyage !... Vous qui êtes si occupé !... C'est ma femme qui a pris sur elle de vous appeler.

Ce disant, il me serrait la main chaleureusement.

J'ordonnai *pro forma* une médication anodine, et surtout du calme, de l'immobilité.

Quelques instans plus tard, Mme Sergatsch me recevait :

— Vous ne m'en voulez pas de vous avoir appelé ? Mon mari souffrait tellement que je n'ai eu d'espoir qu'en vous pour le soulager. Les médecins d'ici sont des ânes.

— Des ânes ?... Pourquoi donc ? Ils me semblent au contraire avoir fait tout ce qu'il y avait à faire, c'est-à-dire, peu de chose, en vérité : modérer la crise par des révulsifs, surveiller les symptômes, prévenir les complications. Et si, dans quelques jours, un accès nouveau survenait, — ce qui est possible, — ce serait encore la seule conduite à tenir.

Elle me dit alors, en détournant un peu la tête pour lisser, par un geste familier, les cheveux de sa nuque :

— En prévision de cet accès, et pour le cas où vous seriez déjà reparti, ne pourriez-vous me rédiger une ordonnance de morphine ? Hier, mon mari suppliait qu'on lui fît une piqûre.

Je me récriai :

— De la morphine ! on ne donne pas de la morphine à un cardiaque artério-scléreux. Ce serait le tuer net.

D'un air ingénu, elle fit :

— Ah !

Et, sans me demander plus d'explication, elle reprit :

— Vous devez être fatigué par cette nuit de chemin de fer. Allez vous reposer. Je vous attendrai pour luncher dans mon appartement, à une heure. Ensuite, si vous n'avez rien de mieux à faire, nous irons nous promener ensemble. Il est aussi entendu que vous dînez avec moi ce soir.

De tout ce que nous vîmes ce jour-là, un seul souvenir me reste.

Nous étions à Santa Croce, la vieille église où dorment les grands morts florentins. La nef était sombre; car, au dehors, des nuages couvraient le ciel et le crépuscule approchait.

Depuis le début de notre promenade, je sentais venir, de Mme Sergatsch à moi, une inquiétude étrange, quelque chose d'analogue à l'influx mystérieux des pressentimens et des télépathies, je ne sais quoi d'impalpable, d'occulte et d'oppressant.

Elle parlait peu et presque uniquement pour opposer des remarques dénigrantes à mes admirations. Dans l'intervalle, elle ne m'écoutait que d'une oreille distraite, un pli entre les sourcils, le regard absent, comme si elle eût médité en elle-même un dessein difficile et profond. Vingt fois, j'avais été sur le point de lui dire : « Qu'avez-vous donc ? Que se passe-t-il en vous ? » Mais, chaque fois, une appréhension instinctive m'avait retenu.

Devant la chapelle des Pazzi, j'émis quelques aphorismes sur les hommes de la Renaissance, sur la trempe de leur caractère, sur leur mépris superbe de la vie :

— Quel paradoxe ! disais-je. La vie humaine n'a jamais été plus garantie et respectée qu'à notre époque. Et pourtant a-t-elle jamais valu moins ? La valeur individuelle est-elle jamais tombée plus bas ?... C'est la pensée qui me vient toujours à propos du phonographe. On l'invente pour conserver le verbe humain, alors que les rares paroles qui puissent nous importer courent le monde depuis des siècles, et qu'il n'y a plus que des sottises à recueillir.

Cette fois, elle ne me démentit pas. Elle m'approuva, au contraire, quoique avec un singulier sourire, un sourire hautain qui découvrait ses canines luisantes et pointues :

— Oui, affirma-t-elle, les hommes de la Renaissance méprisaient la vie des autres, parce que chacun d'eux avait le courage

d'exposer la sienne. Les hommes d'aujourd'hui n'ont pas seulement peur d'agir, ils ont même peur de comprendre.

Je l'arrêtai, croyant saisir l'intention de ces derniers mots :

— Peur de comprendre, c'est une autre affaire. Et je vous assure qu'il y a des cas où l'on voudrait *comprendre* à tout prix, où le désir de *comprendre* va jusqu'au supplice.

Pour toute réponse, elle me regarda, mais d'un tel regard que je restai muet soudain. Car, dans ses yeux interrogateurs et farouches, je croyais lire : « Vraiment, vous ne craignez pas de *comprendre*?... Alors, comment n'avez-vous pas encore *compris*?... Ne vous en ai-je pas dit assez? Ce matin même, rappelez-vous donc... » Un éclair sillonna mon cerveau. Et, dans un raccourci de pensées, tout un raisonnement m'apparut, incontestable, lumineux, effrayant. *J'avais compris!*

Des frissons couraient dans mes fibres. Je me sentais les artères vides, le cœur étreint comme dans un étau.

Elle-même était fort pâle. Cependant elle gardait toute la maîtrise de ses nerfs, car ce fut sans la moindre altération de voix qu'elle me dit, après avoir bien constaté mon trouble :

— Sortons! Il se fait tard, et j'ai deux visites à faire avant de rentrer à l'hôtel. Je ne vous demande pas de m'accompagner plus longtemps : je vais du côté de la Via Bolognese, dans un quartier tout moderne et qui n'aurait rien d'intéressant pour vous.

Puis, légère et souple, elle monta en voiture.

Je revins seul à pied, étourdi comme si j'avais reçu un coup sur la tête, cherchant à raisonner le soupçon sinistre qui venait de me traverser, me demandant si je n'avais pas été la dupe de mon imagination exaltée, incapable pourtant de me ressaisir et sentant peser sur moi une indéfinissable suggestion.

Le soir, vers huit heures, comme j'étais assis au chevet de M. Sergatsch, elle entra en grande toilette de bal, tenant son éventail et ses gants à la main. J'observai immédiatement qu'elle était pâle encore et que ses yeux brillaient d'un éclat insolite.

— Rassurez-vous, me dit-elle, sur un ton d'aisance qui sonnait faux... Rassurez-vous : ces frais de toilette ne cachent aucun projet de conquête à votre égard, et vous pourrez dîner sans crainte, en face de moi. Mais il y a bal, ce soir, chez les Soderini,

et la marquise Mondragone, chez qui je suis allée en sortant de Santa-Croce, doit venir me prendre à dix heures.

Le comte grommela :

— Vous m'aviez dit hier que vous n'iriez pas à ce bal.

Elle laissa tomber sèchement :

— Il paraît que j'ai changé d'avis.

Sur ce, un domestique annonça le dîner :

— Allons! offrez-moi le bras, cher ami.

Pour articuler ces simples mots, sa voix se fit caressante, affectueuse, presque tendre, comme si des rapports nouveaux commençaient entre nous, comme si dorénavant elle acceptait mon appui ou que définitivement elle prît possession de moi.

Nous passâmes ainsi au salon qui attenait à l'appartement de Mme Sergatsch, et qui était situé en face de la chambre du comte, de l'autre côté du couloir.

Deux couverts étaient mis.

A peine eûmes-nous déplié nos serviettes, que j'éprouvai derechef cette gêne étrange, cette inquiétude oppressante qui m'avait poursuivi durant notre promenade. Il me semblait, en même temps, qu'un cercle se resserrait autour de nous, — un cercle tragique, fatal, d'où ni elle ni moi nous ne sortirions plus.

Elle était redevenue taciturne, me laissant toute l'initiative de la conversation. Et je ne trouvais que des choses insignifiantes à dire, — de ces propos inutiles et vagues sous lesquels on dissimule les pensées qu'on n'ose traduire.

Un instant, elle parut vouloir venir à mon aide, car, me montrant la corbeille de fleurs qui garnissait la table et où s'épanouissaient de merveilleux lys, d'un violet presque noir, elle dit :

— Les singulières fleurs! ont-elles l'air assez maléfique!... Le lys blanc est symbole de pureté, le lys rouge, symbole d'amour. Que peut signifier le lys noir? La haine, sans doute.

— C'est possible, repartis-je. Mais, je n'ai jamais eu à me renseigner sur ce point, la haine m'étant absolument inconnue... Oui, jusqu'à présent, du moins, l'indifférence, le dédain, l'oubli m'ont toujours suffi à l'égard des personnes qui m'ont honoré de leur inimitié... Et vous?

Les lignes de son visage se contractèrent, une flamme légère baigna le tour de ses yeux. Et, pendant une seconde, elle sembla délibérer. Puis, d'une voix lente et résolue, elle prononça :

— Moi? Il n'y a pas de jour, presque pas d'heure, où je ne sente la haine en moi. C'est ma première pensée, le matin quand je m'éveille; c'est ma dernière, le soir, quand je m'endors... Heureusement que la nuit je ne rêve pas. Sinon, quels cauchemars j'aurais!...

A ce moment, le garçon qui nous servait et qui était sorti depuis quelques minutes, rentra.

Mme Sergatsch trouvait-elle imprudent de poursuivre ses confidences devant un domestique? Jugeait-elle que, pour ce soir, elle en avait dit assez? Attendait-elle de moi un mot d'intelligence, un signe de complicité, pour se livrer davantage? J'ignore. Mais, sans autre transition qu'une courte pause, elle se mit à me raconter une visite qu'elle avait faite, la semaine précédente, à Pistoja et à la Chartreuse d'Ema.

Elle parlait comme d'ordinaire, d'une façon précise et libre, avec cette abondance d'aperçus, ce tour naturel et vif qui, tant de fois, m'avaient charmé dans ses propos sérieux.

Mais, par intervalles, je cessais de l'entendre, n'ayant l'esprit qu'à ce qu'elle ne disait pas, aux tragiques pensées que je lui devinais sous le front, au merveilleux exemple de maîtrise et de sang-froid qu'elle me donnait en ce moment.

Le dîner fut d'ailleurs bientôt fini.

Aussitôt le couvert retiré, elle s'allongea dans un grand fauteuil bas, près de la cheminée, d'où elle atteignit une boîte de cigarettes qu'elle me présenta, en m'invitant à fumer.

Puis, s'étant accoudée confortablement et la joue sur la main, elle sembla m'indiquer, par un regard, que mon tour était venu de parler. Tant d'émotions m'avaient assailli depuis le matin, de tels chocs avaient ébranlé toutes mes facultés, que j'avais à peine conscience de ce qui se passait en moi. Ce fut donc d'un mouvement presque impulsif que je lui demandai :

— Tout à l'heure, vous m'avez fait une confidence, que l'entrée d'un domestique a interrompue. Maintenant que nous voilà seuls, achevez-la... Vous comprenez bien que je ne saurais m'en tenir au peu que vous m'avez dit.

Elle répliqua insidieusement :

— Que pourrais-je vous dire de plus? Vous savez tout. Je hais... Vous m'aimez... Ce n'est pas vous que je déteste... Vous êtes très intelligent; votre art est plein de ressources... En vérité, que vous dirais-je de plus?...

Et, de nouveau, ses yeux se fixèrent sur moi, ses grands yeux clairs, interrogateurs et farouches. Je soutins son regard.

Combien dura notre dialogue muet? Dix minutes, un quart d'heure, je ne sais; j'avais perdu la notion du temps.

Mais, pendant ce colloque silencieux, elle se livra plus qu'elle n'aurait pu le faire par aucun discours. Elle me laissa lire jusqu'au fond de son être. Et j'y découvris un implacable ressentiment de l'injure faite jadis à sa pudeur et à son orgueil, une soif exaspérée de vengeance, une inflexible volonté de représailles. Mais j'y découvrais, en même temps, des instincts superbes, une vitalité magnifique, je ne sais quoi de libre et de souverain que donne seule la race, bref tout ce qui pouvait me passionner le plus.

Debout comme j'étais, le dos à la cheminée, je voyais Mme Sergatsch entièrement, depuis la cime des cheveux jusqu'au bout du pied qui dépassait la jupe. Ma vue plongeait dans sa gorge décolletée, au point que j'apercevais la dentelle de sa chemise repliée sous le corset. Manifestement, elle sentait mon regard qui la déshabillait. Mais, si chaste qu'elle eût toujours été jusqu'alors, elle ne s'en troublait pas. Et sa passivité semblait dire : « Tout cela qui t'enchante, et que nul n'a possédé, mon âme altière et mon corps intact, ma jeunesse et ma beauté, tout cela est à toi, si tu veux, si tu oses... Je ne saurais payer ma vengeance d'un trop haut prix! »

Les idées tourbillonnaient dans mon cerveau avec une rapidité vertigineuse. La passion me brûlait partout. Ma bouche s'ouvrait déjà, prête à tout dire, à tout promettre, à tout accorder, lorsqu'on vint frapper à la porte.

Je sursautai comme un homme qu'on éveille en plein rêve, et Mme Sergatsch tressaillit.

— Entrez! fit-elle, d'une voix dont le timbre altéré me trahit la profondeur de son émoi.

Un domestique parut.

— Madame la marquise Mondragone est en bas, au salon, et fait demander si madame la comtesse peut la recevoir.

— Oui, priez-la de monter, dit Mme Sergatsch, en regardant d'un œil courroucé la pendule qui marquait à peine neuf heures trente-cinq.

Puis son visage, retourné vers moi, exprima pendant quelques secondes une attente impérieuse.

Comme je me raidissais, dans un effort suprême, pour retenir le mot qu'elle attendait, ses yeux eurent un sourire de pitié narquoise :

— Qu'avez-vous donc? Seriez-vous souffrant? Vous êtes tout pâle!

Et le rire acerbe, dont elle souligna ces paroles, me lacéra comme des coups de couteau.

Mais déjà une jeune femme entrait, blonde, fine, au parler mélodieux :

— Excusez-moi de venir sitôt, fit-elle. Mais je viens d'apprendre qu'il y aurait de la musique chez les Soderini avant le bal. Mme Litvinne, qui est arrivée hier à Florence, chantera des airs de *Tristan*, avec Marcello. Et l'on commencera au premier coup de dix heures, pour ne pas retarder la danse. Comme il y aura foule, nous n'avons que le temps.

Très enjouée, Mme Sergatsch prononça :

— Vous ne venez jamais trop tôt chez moi. Et ce soir vous arrivez d'autant mieux que le docteur Mordac, — je vous le présente en passant, — trouvait déjà le temps long à me tenir compagnie.

J'énonçai quelques phrases banales, sur un ton suffisamment naturel; puis, prétextant la fatigue qui me restait du voyage, je me retirai.

Dans l'état où j'étais, je ne pouvais songer à dormir.

Je sortis pour marcher.

Un sentiment de délivrance me pénétra, quand je fus dehors.

Je remontai la rive de l'Arno. Il n'y avait plus un nuage au ciel; la lune se levait.

Très vite, je repris possession de moi-même. La fièvre de mon cerveau tomba et mes idées, tant secouées en ces dernières heures, se clarifièrent à la façon d'une liqueur trouble qu'on laisse au repos.

Je savais maintenant ce que cette femme attendait de moi. Et toute sa conduite à mon égard, depuis l'origine de nos relations, m'apparut préméditée, logique, remarquablement suivie.

Elle avait une vengeance à exercer contre son mari, vengeance d'esclave rebelle autant que de vierge outragée; et elle m'avait choisi pour instrument servile.

Son choix était judicieux. Mon art ne me conférait-il pas le

pouvoir de donner impunément la mort? En outre, mon nihilisme moral ne m'armait-il pas mieux qu'un autre contre les révoltes instinctives de la conscience? Il ne s'agissait plus que de me faire trouver un puissant intérêt dans l'acte à consommer. La fascination féminine, l'éternel sortilège féminin y avait pourvu... Oui, telle était bien la situation. Les incidens de cette journée ne me permettaient plus le moindre doute.

Et, continuant de marcher au hasard dans le dédale pittoresque de la cité nocturne, je songeais à la légion des femmes qui, depuis les âges antiques, ont suggéré, persuadé, imposé le crime aux hommes, — les Clytemnestre et les Électre, les Phèdre et les Hermione, les Hérodiade et les Agrippine, les lady Macbeth et les Roxane, et toutes les inconnues et toutes les insoupçonnées... Elles m'apparaissaient toutes, avec le même sourire impassible, les mains petites et blanches, les narines seulement un peu dilatées par l'odeur du sang.

Les détours de ma promenade m'ayant ramené au Ponte alla Carraja, je le franchis et je continuai d'errer dans les quartiers plus déserts encore qui avoisinent San Frediano.

Habitué comme je suis à tout analyser, à ne jamais reculer devant une audace de raisonnement, je m'adressai la question suivante : « Pourquoi, somme toute, ne consentirais-je pas à ce que Mme Sergatsch attend de moi?... » Et, la féroce hypothèse une fois conçue, j'osai l'examiner sous tous ses aspects. Qu'est-ce qui m'arrête, me disais-je. L'impunité n'est-elle pas certaine? Jamais crime fut-il moins dangereux à commettre? Que la morphine soit mortelle aux cardiaques néphro-scléreux, c'est classique. Et le médecin de quartier qui s'oublierait à la prescrire dans un cas semblable mériterait de passer en justice. Mais, pour un médecin des hôpitaux, pour un professeur à la Faculté, pour un membre de l'Académie de médecine, il y a des grâces supérieures, des privilèges uniques. Si, par impossible, j'avais à justifier ma prescription morphiniaque, serais-je embarrassé? Ne pourrais-je, du haut de mon expérience, invoquer une série de cas spéciaux où la thérapeutique opiacée fut salutaire?... D'ailleurs, qui oserait discuter mon ordonnance? — Mes confrères? Aucun d'eux ne s'y risquerait. J'aurais trop à leur répondre! Entre augures, surtout entre grands augures, on ne se fait pas la guerre. Tout au plus, jaserait-on sur moi, dans les consultations, tandis que la famille anxieuse attend l'arrêt des pontifes... En

tout cas, c'est l'homme de science qu'on viserait et non l'homme privé. C'est d'ignorance et de maladresse qu'on m'accuserait, et non de meurtre. Donc, crime toujours secret... D'autre part, récompense certaine : Mme Sergatsch serait à moi, Mme Sergatsch m'aimerait ! Elle tiendrait la parole tacite qu'elle m'avait donnée. Avec elle, nulle tromperie à craindre après l'acte. Les femmes, — c'est justice à leur rendre, — sont loyales et fidèles dans la complicité : les annales judiciaires le prouvent. Mme Sergatsch ne serait pas inférieure à ses compagnes de crime... Mais quel vocable employais-je là ? Y a-t-il *crime*, lorsqu'on ne reconnaît pas de loi morale ? Y a-t-il autre chose que des faits plus ou moins contraires à l'état social, ou plutôt à *tel* état social, en *tel* lieu, en *tel* temps ! Ce qui est crime aujourd'hui, l'était-il hier, le sera-t-il demain ? Combien de fois l'humanité n'a-t-elle pas transformé son système des vertus et des vices ? Sur neuf délits que la loi hébraïque punissait de lapidation, aucun ne figure seulement plus dans notre code pénal ! Être vertueux, qu'est-ce donc autre que se conformer aux usages et aux préjugés de son temps ? L'homme vertueux est un *conformiste*, rien de plus... Non ! à voir les choses sous le jour vrai de la réalité, l'acte d'où mon bonheur dépendait se réduisait à ceci : la suppression, rapide et insensible, d'une existence. Or, que valait-elle, cette existence ? Rien, moins que rien. Une existence d'oisif, une existence vide, égoïste, précieuse à personne, inutile à tous ! Même physiologiquement, elle était sans valeur. La maladie l'avait usée. Les jours lui étaient comptés. Elle pouvait, d'elle-même s'éteindre dans une syncope... Je sursautai à l'idée que le comte pouvait, en effet, mourir brusquement par un arrêt du cœur. N'y étant pas intervenu, je n'aurais droit à aucune récompense. Et de quel dédain, de quelle raillerie alors, Mme Sergatsch ne m'accablerait-elle pas, au fond d'elle, pour m'être laissé surprendre par les volontés de la nature, pour n'avoir pas su les pressentir, pour n'avoir pas osé anticiper sur elles de quelques jours, de quelques heures à peine !...

Mais la plus imprévue des objections se dressa devant moi. Une voix intérieure me chuchotait ironiquement : « Raisonne et divague, comme il te plaira. Tu ne pourras jamais *passer à l'acte*... Que tu sois un homme très fort, supérieur à tous les préjugés vulgaires, affranchi de toutes les lois divines et sociales, c'est entendu ! Mais il y a en toi quelque chose de plus

fort que ta conscience morale et que les jeux misérables de ta pensée; il y a ta conscience professionnelle. Et celle-là, tu ne t'en affranchiras pas, non, pas plus que l'honnête homme ne s'affranchit de ses scrupules et de ses remords. Ce n'est pas en vain que, depuis trente ans bientôt, tu appliques ton labeur des jours et des nuits, tout l'effort de ton attention, toutes les ressources de ton intelligence, à cet objet unique : *prolonger la vie humaine*. Que tu l'aies fait par zèle scientifique et non par philanthropie, qu'importe? Cette vie humaine, où tu t'es habitué à ne voir qu'un phénomène physico-chimique, t'est devenue respectable à ce titre seul. Ton art te l'a rendue sacrée... Supprimer une existence! Mais nul n'y est moins apte que toi! Quand, de toute ta volonté, tu le voudrais, ta main n'exécuterait pas... Essaie plutôt! »

J'allais ainsi, en proie à une surexcitation croissante, à une sorte de débauche cérébrale comme je n'en avais encore jamais connu.

Tout d'un coup, sortant d'une ruelle étroite, je me trouvai sur le quai de l'Arno, à l'extrémité de la ville. Devant moi, se dressait un palais illuminé, autour duquel des files d'équipages stationnaient. Une plaque de marbre, apposée sur la maison du coin, portait cette inscription :

Lung' Arno Soderini.

C'était le palais Soderini. Mme Sergatsch était là.

Je la vis soudain telle que je l'avais quittée une heure plus tôt, — belle, splendide, infiniment désirable, digne de tous les sacrifices et de toutes les damnations.

Une souffrance atroce, intolérable, me mordit au cœur. Et tout mon être se porta vers elle, d'un élan frénétique. Et je sentis que ma volonté abdiquait devant la sienne, que j'acquiesçais à son désir criminel. Et ces mots jaillirent de mes lèvres : « Eh bien, soit! Je consens. Que le Destin s'accomplisse! »

Mais, en même temps, je crus la voir recevant l'hommage de mon obéissance. Il y avait, en elle, tant de hauteur et de triomphe, quelque chose de si vainqueur et de si arrogant, que mon orgueil enfin se rebella.

C'était la dernière force morale qui subsistait en moi; je m'y attachai désespérément. Non, l'humiliation ne serait pas con-

sommée! Non, ma fierté d'homme ne s'abaisserait pas devant l'audace de cette femme! Et, par un effort héroïque, je rompis le lien funeste qui paralysait ma volonté.

Puis, d'un pas rapide, comme si je fuyais, je rebroussai chemin vers l'hôtel.

Mon parti fut pris sur-le-champ : « Dès demain matin, me disais-je, j'aurai quitté Florence. Le comte admettra l'excuse du télégramme que j'allèguerai. Quant à la comtesse, peu m'importe qu'elle l'admette ou non. S'il lui plaît même de deviner le motif de mon brusque départ, tant mieux! »

En arrivant à l'hôtel, je consultai un *orario*. L'express de Rome à Paris passait en gare de Florence à midi 45. Je fis savoir au bureau que je prendrais ce train.

J'étais si las, si courbatu moralement, que je dormis d'une traite jusqu'au lendemain.

Un peu avant dix heures, j'écrivis un billet à Mme Sergatsch pour lui annoncer qu'une dépêche venait de me rappeler à Paris et que, vu l'heure du train, je devais renoncer au plaisir de luncher avec elle; je ne lui marquai même pas le désir de la saluer avant mon départ.

A l'instant précis où je sonnais pour faire porter le pli, un domestique entra, me tendant une lettre de la comtesse. Etonné, j'ouvris aussitôt l'enveloppe qui m'était remise, tout en gardant par-devers moi celle que je venais de fermer.

La comtesse m'écrivait :

« *Ne comptez pas sur moi, aujourd'hui ni demain, cher docteur. Une bande joyeuse m'a arraché hier la promesse d'aller passer deux jours à Sienne et à San-Gemignano. Nous partons dans une demi-heure. Mon époux, qui vous rend toute l'amitié que vous lui portez, vous prie de déjeuner avec lui tantôt; car, grâce à vos soins, il se sent à merveille ce matin et veut absolument vous faire fête le verre en main.* »

Bref, elle se moquait de moi.

— C'est bien, dis-je à l'homme qui attendait. Il n'y a pas de réponse.

Que la passion nous rend donc illogiques! Ce procédé de Mme Sergatsch aurait dû me ravir puisqu'il entrait dans mes vues, puisqu'il allait au-devant de mes intentions... Ce fut tout le

contraire! Je voulais bien échapper à cette femme; je ne voulais point qu'elle m'échappât.

Le dépit, la jalousie, la haine, tous les sentimens mauvais qui fermentent dans l'amour m'envahirent à la fois. Je restai quelque temps affalé dans un fauteuil, la tête sur les mains, les larmes près des yeux, la rage au cœur.

Puis, soudain, un désir fou, un désir lâche me prit de revoir la comtesse, de la revoir, ne serait-ce qu'un instant. En vain cherchais-je à me raisonner. Je descendis prestement au hall de l'hôtel et je fis le guet devant la porte qui ouvrait sur la place, affectant l'air indifférent d'un voyageur qui va partir en promenade, afin que Mme Sergatsch, en sortant, pût croire me rencontrer par hasard. Quelques minutes après, je la vis descendre l'escalier.

En costume de drap clair, elle s'avançait avec lenteur, s'arrêtant à chaque marche pour finir de boutonner ses gants. Sa femme de chambre la suivait, en tenue de voyage aussi, et chargée de sacs, d'ombrelles, de manteaux.

Un éclair brilla dans ses yeux, quand elle m'aperçut. Puis, sur le ton le plus simple, elle me dit :

— Je regrette un peu de m'être laissé engager hier dans cette partie. Mais l'occasion qu'on m'offrait m'a tentée... Il faut toujours saisir les occasions. Elles sont comme les femmes; elles ne s'offrent pas deux fois.

Un frisson me parcourut les vertèbres. Et je balbutiai que moi-même je venais d'être rappelé à Paris.

Elle simula une surprise polie, en répétant du bout des lèvres :

— Quel dommage! quel dommage! Vous aviez encore tant à voir à Florence!... Je vous suis d'autant plus reconnaissante d'être venu. Vous m'avez donné là une vraie preuve d'amitié... Allons! adieu et merci encore! Un mot de plus, et je manque le train!

Le cocher fouetta son cheval, la voiture disparut dans la rue Borgo-Ognissanti.

Il me fallut un grand quart d'heure pour me remettre. Puis j'allai voir le comte. A l'annonce de mon départ, il se montra désolé.

Quand il fit allusion aux honoraires qu'il me devait pour ce voyage, je lui déclarai net que j'entendais n'accepter rien au-

dessus de ce que j'aurais pris pour lui rendre visite à Paris. Il insista, je l'arrêtai. Il finit alors par dire :

— Si vous n'étiez pour moi qu'un médecin, je refuserais. Vous devenez un ami, je m'incline.

Trois semaines passèrent, — trois semaines atroces. La pensée de Mme Sergatsch ne me quittait pas. Son image tentatrice flottait sans cesse devant mes yeux. Je ne dormais plus. Chaque nuit, durant des heures, je marchais de long en large dans mon cabinet, comme une bête enfermée dans une cage. Les premières lueurs du jour me donnaient l'impression d'une délivrance.

Vingt fois j'avais commencé d'écrire à Mme Sergatsch. Et, chaque fois, j'avais eu le courage de déchirer ma lettre ; car ce n'était qu'un cri d'appel, de détresse et de soumission que je proférais vers elle. J'avais été jusqu'à tracer ces mots : « *Il n'est rien, — vous entendez, — rien dont je ne sois maintenant capable pour vous mériter, pour connaître le délice de me perdre avec vous et l'ivresse de vous posséder.* »

Vingt fois aussi, j'avais recommencé mon examen de conscience. Et chaque fois également, j'avais considéré, d'un esprit plus froid, d'une volonté moins timide, l'acte d'où mon bonheur, d'où ma vie dépendait. Comme pour m'entraîner à l'action, je demandais aux grands maîtres du cœur humain des exemples et des maximes d'énergie. J'avais presque toujours un volume de Shakspeare avec moi, et je le lisais en voiture tandis que j'allais voir mes cliens... Pauvres cliens ! Une scène de *Richard III* surtout m'exaltait, — celle où les spectres de ses victimes se dressent devant le Roi endormi : « Qu'on me donne un autre cheval ! Qu'on bande mes blessures !... Ce n'était qu'un rêve. O conscience, comme tu me tourmentes ! Mais non, la conscience n'est qu'un mot à l'usage des lâches, *un mot inventé pour tenir les forts en respect.* Que le bégaiement de nos songes n'effraie pas nos âmes ! Ayons nos bras pour conscience et notre épée pour loi. En marche, bravement ! Et si ce n'est pas pour le Ciel, emboîtons le pas pour l'Enfer ! »

Et, comme le Roi assassin, j'étais prêt à emboîter le pas pour l'Enfer.

De Mme Sergatsch, je n'avais reçu aucun signe de vie durant ces trois semaines, lorsque, il y a huit jours, pendant ma consultation, on me remit ce billet d'elle :

« *Je suis de retour. Vous me trouverez seule chez moi ce soir.* »

Le valet de pied qui avait apporté la lettre était reparti, en déclarant qu'il n'y avait pas de réponse.

Ce que fut le reste de ma consultation, je rougis encore d'y penser. Les malades défilaient devant moi, me récitaient la litanie de leurs misères. Je les regardais d'un air vague ; je leur répondais en paroles évasives, obscures, qui peut-être les satisfaisaient d'autant plus qu'ils les comprenaient moins. Puis, machinalement, je rédigeais une ordonnance quelconque.

L'idée que Mme Sergatsch était de retour, qu'elle m'appelait, que la partie décisive de ma destinée allait se jouer, ne laissait place en moi à nulle autre pensée.

Dès neuf heures et demie, j'étais rue La Pérouse.

Mme Sergatsch me reçut dans son boudoir, allongée sur une causeuse, en déshabillé de moire pâle. Était-ce la fatigue du voyage? J'ignore. Mais je lui trouvai mauvaise mine, les orbites cernées, les yeux fébriles.

— Je suis revenue seule, d'une traite, par le Gothard. Mon mari a préféré revenir par petites étapes, par Gênes... et Monte-Carlo, sous prétexte de ne pas se fatiguer. Il sera ici à la fin de la semaine.

Je demandai :

— Il ne s'est pas trop ressenti de sa dernière crise?

D'un ton détaché, elle dit :

— Non.

Puis, s'accoudant, le menton sur sa main et rivant son regard au mien, elle poursuivit :

— Je me figurais que vous ne reviendriez pas me voir.

— Pourquoi?

— C'est une impression que m'a laissée notre rencontre à Florence... Il paraît que je me suis trompée, puisque vous êtes là, puisque vous n'avez pas craint de revenir.

Après un court silence, je murmurai :

— Je n'aurais pas dû revenir. Pour mon repos et peut-être aussi pour le vôtre, j'aurais mieux fait de ne pas vous revoir.

Elle se redressa de tout le buste sur sa chaise-longue, les pieds ramenés sous elle, les deux mains appuyées au rebord, dans une attitude superbe de défense agressive :

— Ne vous souciez pas de mon repos. Je vous assure que je ne me préoccupe nullement du vôtre... Et puisque l'heure est

venue, parlons franc... Vous m'avez demandé maintes fois quels étaient mes sentimens pour vous et s'il y avait quelque chance que je vous aime un jour. Question vaine; car je vous ai suffisamment prouvé que vous ne m'étiez pas indifférent; que vous me plaisiez à beaucoup d'égards; enfin que je vous plaçais sinon au-dessus, — ce qui eût été prématuré, — du moins à part des autres hommes. Mais je vous ai laissé entendre, très clairement aussi, que je n'appartiendrais jamais qu'à un être plus haut et plus fort que moi, à un être capable de se dévouer à moi sans réserve et sans retour, de m'aimer à l'exclusion et au delà de tout, par-dessus toutes les conventions et tous les préjugés, par-dessus toutes les lois du monde et de la religion. Ce que je demande à l'amour, ce n'est pas une heure de vulgaire plaisir, — c'est de me refaire une vie, c'est de me donner la vie. Car, jusqu'à ce jour, je n'ai pas vécu, parce qu'on m'a empêchée de vivre; parce qu'on a essayé de flétrir en moi tout ce que j'avais de pur, de noble et de délicat; parce qu'on m'a mis au cœur, — dans mon cœur qui ne rêvait que tendresse, — une provision de haine qu'il ne peut plus contenir... parce que... parce que...

Mais les larmes lui affluèrent soudain aux yeux, lourdes, brillantes : elle s'arrêta.

Elle était si belle en ce moment, que je sentis par tout mon être, une défaillance infinie. Et je me précipitai à ses genoux, ne pouvant résister au besoin de l'étreindre, de boire ses pleurs, de me fondre en elle éperdument.

— Je vous aime! lui criai-je. Oui, je vous aime comme vous voulez être aimée. Je suis à vous sans réserve. Je ne peux plus vivre que par vous. Sans vous, la vie m'est impossible; vous m'avez donné de vous un désir mortel. Pour vous obtenir, je suis prêt à tout.

Elle s'était levée. Je la saisis dans mes bras et je lui baisai le front, je lui baisai les paupières. Elle ne se dérobait pas. Mais quand je voulus lui mettre ma bouche aux lèvres, elle me glissa des mains par une preste ondulation du torse, en murmurant :

— Pas encore!

Avant que je n'eusse fait un geste pour la reprendre, elle avait déjà pressé le bouton de sonnette qui se trouvait contre la cheminée.

— Servez le thé, dit-elle froidement au valet qui entra.

Je demeurai auprès d'elle à peine dix minutes encore. Nous ne prononçâmes pas un mot. Une stupeur figeait nos regards qui ne se quittaient pas. Nous étions aussi épouvantés l'un que l'autre de ce qui venait de s'accomplir.

On apporta le thé. Elle eut, pour le préparer, des mouvemens qui semblaient inconsciens, des mouvemens de somnambule. Puis, sans détacher ses yeux des miens, elle remplit une tasse, une seule; elle en aspira lentement la moitié, et, comme avec une intention symbolique, elle m'offrit le reste.

Je bus : le pacte abominable était scellé.

— Quand vous reverrai-je? lui dis-je, en lui restituant sa tasse?

— Pas avant plusieurs jours. Je ne sais encore. Je vous préviendrai... Quittez-moi. Adieu.

C'est hier soir qu'elle m'a prévenu.

Je rentrais chez moi vers minuit, après avoir dîné chez un confrère; je m'y étais attardé en discussions scientifiques, prolongeant exprès le débat pour différer d'autant l'heure où je me retrouverais seul. Parmi les lettres qui m'attendaient sur mon bureau, je reconnus, avec un coup dans la poitrine, l'écriture de Mme Sergatsch. J'ouvris l'enveloppe fébrilement et je lus :

« *A quelque heure que vous rentriez ce soir, venez.* »

Je dus m'appuyer à la table pour ne pas tomber, tant ce billet laconique me parut effrayant. C'était une sommation évidente de tenir ma parole; c'était l'ordre d'agir, l'ordre de tuer.

Mon premier élan fut de me dire : « Non! je n'irai pas! » Puis lâchement je repris : « Je ne peux pas ne pas aller... D'ailleurs, ce n'est peut-être pas pour ce soir... » Et, comme à Florence devant le palais Soderini, je prononçai : « Que le destin s'accomplisse! Allons! » Et je sonnai pour qu'on me fît venir une voiture.

A l'instant de quitter mon cabinet, j'avisai, sur une table où se trouvaient quelques instrumens usuels, la trousse à injections de morphine dont je me sers dans les cas d'urgence. J'esquissai le geste de la prendre. D'instinct, mes doigts se refermèrent, mon bras se retira. Je me crus sauvé parce que je partis sans avoir emporté la trousse.

A l'hôtel de la rue La Pérouse, le domestique qui m'intro-

duisit me raconta que M. Sergatsch avait été pris d'une crise violente après son dîner, qu'il se plaignait de souffrir beaucoup, et que la comtesse était en ce moment près de lui.

Je la trouvai, en effet, debout au chevet du lit où le comte gémissait.

— C'est effroyable, docteur, ce que j'endure, cria-t-il vers moi. Je ne respire plus, j'ai la poitrine écrasée.

Je l'auscultai. Il traversait une crise analogue aux précédentes, plus douloureuse peut-être, mais que rien ne révélait plus dangereuse, — autant du moins que je pus établir un diagnostic; car toutes mes pensées déviaient vers Mme Sergatsch. Vu l'heure tardive, elle avait déjà fait sa toilette de nuit, et portait pour vêtement un peignoir de dentelle et de soie. Ses cheveux retroussés dégageaient sa nuque. Et de ses larges manches fendues s'exhalait un aphrodisiaque parfum qui semblait venir de tous les replis de sa peau.

Elle me dit, sans une hésitation dans la voix :

— Mon mari souffre horriblement. Il me suppliait tout à l'heure de lui faire donner un peu de morphine. N'est-ce pas? vous allez lui en donner un peu ?

Et le malheureux implorait :

— Oh ! oui, un peu de morphine! Tout plutôt que de souffrir comme je souffre!

Puis, repris d'un spasme, il se retourna sur l'oreiller, les paupières closes, étreignant ma main à me broyer les doigts.

Nous étions seuls dans la chambre. L'unique lampe qui éclairait la pièce était placée derrière nous. Le malade, même s'il eût ouvert les yeux, n'aurait pu nous voir.

Alors, tandis que je tenais encore cette main crispée, Mme Sergatsch se pressa contre moi, serrant sa hanche à la mienne, me donnant la sensation de son corps nu sous la robe, de toute sa personne jeune, frémissante et souple.

Puis, de nouveau, elle intercéda :

— Un peu de morphine, docteur! Il souffre tant!

— Oh! oui, de grâce, un peu de morphine! répétait l'autre.

Mes oreilles bourdonnaient. Une sueur froide perlait sur mon front. Avec des frissons par tous les muscles, je balbutiai :

— Eh bien! soit! Je consens. Mais il est trop tard pour faire préparer de la morphine dans une pharmacie. Je vais en prendre chez moi.

Le comte prononça désespérément :

— Ce n'est pas une ruse pour me quitter? Vous me jurez de revenir?

— Oui, dis-je.

— C'est juré? fit-elle, impassible.

— Oui; avant une heure je serai de retour.

A peine avais-je articulé cette affirmation que Mme Sergatsch, se haussant un peu sur la pointe des pieds, me tendit ses lèvres entr'ouvertes où je mis un baiser profond et emporté.

Puis, avec douceur, elle se dégagea de mon enlacement et me conduisit jusqu'au seuil de la chambre.

— Avant une heure, vous serez là? me dit-elle encore.

Je balbutiai :

— Non! de grâce, non! accordez-moi jusqu'à demain!... Demain, je vous jure...

Et je me sauvai comme un fou.

Demain est devenu aujourd'hui. C'est la nuit dernière que cette scène odieuse s'est passée.

Depuis ce matin, je ne vis pas. Je m'attends à recevoir, d'un instant à l'autre, un appel nouveau de Mme Sergatsch. Et, cette fois, je sais que je ne résisterai plus. Tout ressort est brisé en moi, toute conscience dissoute et désagrégée. Une volonté qui n'est pas la mienne, une volonté paralysante et despotique, me possède et me gouverne à son gré. Hors de la présence de cette femme, je raisonne encore. Près d'elle, je ne suis que désir et passion, c'est-à-dire tout ce qu'il y a de plus faible au monde.

C'est pourquoi, dit le docteur Mordac, en saisissant les mains de son ami Lagrangère, c'est pourquoi je t'affirmais tout à l'heure que tu es survenu miraculeusement. Ne m'abandonne pas, sauve-moi!

Un long silence se fit entre les deux hommes. Puis le docteur Lagrangère prononça :

— Je ne te dirai pas que ta confidence me surprend ou m'indigne. Je te dirai seulement que je ne la comprends pas, — non, en vérité, pas plus que les confidences que nous recevons parfois des fous. Je te plains de toute mon âme, car tu dois souffrir atrocement. Mais, tu n'es, à mes yeux, qu'un malade... Et je vais te soigner. Nous allons partir ensemble, et tout de

suite. Je t'emmène avec moi demain; nous passerons deux ou trois jours à Sarlat, le temps juste qu'il me faut pour régler mes affaires; et, de là, nous irons en Espagne, en Grèce, en Orient, où tu voudras. C'est mon rêve, depuis des années, qu'un tel voyage... Ne fais pas d'objections; je ne t'écouterais pas. Ainsi, c'est entendu. Demain soir, je t'emmène... Et maintenant, va dormir; dors d'un sommeil de brute; assomme-toi de chloral... A demain!

L'autre répondit :

— Je suis désemparé. Fais de moi ce que tu veux.

Sur le seuil du cabinet de travail, Lagrangère s'arrêta :

— Un dernier mot. Jusqu'à notre départ, ne revois pas Mme Sergatsch.

— Je te le promets.

Deux jours plus tard, les gazettes mondaines annonçaient la mort du comte Sergatsch, « *un des membres les plus sympathiques de la colonie russe.* »

Et le lendemain soir tous les journaux publiaient :

« *Une nouvelle, destinée à produire une vive émotion dans la société parisienne et dans les milieux scientifiques, s'est répandue cet après-midi. Le docteur Mordac, professeur à la Faculté, membre de l'Académie de médecine, président de la Société de Biologie, a été trouvé mort ce matin, dans son cabinet de travail, une fiole de cyanure de potassium auprès de lui. Rien dans la manière d'être de l'illustre clinicien, n'avait pu faire prévoir cette funeste détermination. Marié à une femme des plus distinguées, père de deux filles charmantes... etc...* »

MAURICE PALÉOLOGUE.

LA

PRINCESSE DE LIÉVEN[1]

Quiconque s'est occupé d'histoire contemporaine connaît le nom de la princesse de Liéven. Mais bien peu de personnes connaissent sa vie, ou tout au moins les dessous de sa vie. Parmi les femmes de la première moitié de ce siècle dont on a le plus parlé, il n'en est pas qui ait, autant qu'elle, fourni matière à des jugemens contradictoires et par conséquent peu susceptibles de nous donner de sa vraie nature une idée précise et juste.

L'Anglais Charles Gréville qui la fréquenta, quand elle était ambassadrice de Russie à Londres, nous apprend, dans son journal, qu'elle est « extraordinairement intelligente, d'une finesse extrême, sait être charmante quand elle veut s'en donner la peine. Rien n'égale la grâce et l'aisance de sa conversation pailletée des pointes les plus délicates. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre. » Il ajoute, il est vrai, « qu'elle est profondément blasée et dévorée par l'ennui. » Talleyrand, qui la connut en Angleterre après 1830, n'est pas moins louangeur dans ses mémoires que Charles Gréville, mais avec des réserves analogues : « Beaucoup

(1) D'après des publications contemporaines et sa correspondance inédite avec Guizot. Je dois à une bienveillance qui m'honore infiniment communication de ces précieux papiers formés de plusieurs centaines de lettres toutes plus attachantes les unes que les autres tant en raison de leur intérêt historique que par ce qu'elles nous laissent voir de l'âme de leurs auteurs. En m'ouvrant ce parterre enchanté, on m'a demandé de n'y cueillir que quelques fleurs, les héritiers de Guizot se réservant de publier un jour tout ce qui dans les écrits inédits de leur aïeul peut aider à grandir sa mémoire. Cette restriction si aisée à comprendre n'enlève rien à la gratitude dont je suis pénétré. Mais elle explique la discrétion et la réserve avec lesquelles j'ai touché à ces reliques sacrées et pourquoi des volumineux dossiers qui les contiennent j'ai tiré si peu.

d'esprit naturel, pas d'instruction, écrit de façon charmante. Caractère impérieux. Pas de beauté, mais de la dignité. »

Un compatriote de Gréville, Sir Sidney Ralph, trace de la princesse le portrait suivant : « C'est une femme grande, droite, maigre, dont l'ensemble a un charme incomparable. Sa conversation se distingue par une brièveté, une précision presque épigrammatique sans affectation, un langage net, clair, court et serré, mais à la fois aisé et gracieux, piquant et quelquefois badin, toujours le mot propre. Musicienne de premier ordre, mais ignorante des choses élémentaires à scandaliser un écolier; elle n'aime pas la lecture. Elle sait mieux écrire que personne au monde. Elle a une terreur panique de l'ennui. Elle est au-dessus de toute fausseté, de toute petitesse. » Mêmes éloges mêlés de réserves dans les appréciations de la duchesse Decazes. « Taille plate, pas de poitrine, ses robes taillées avec beaucoup d'art cachaient une partie de sa maigreur. Son esprit était bienveillant. Mais il s'exerçait grâce à celui d'autrui dont elle savait tirer parti tout en le faisant valoir, grâce aussi à une faculté réelle de tout comprendre, de tout s'assimiler. Pleine de préjugés aristocratiques, elle était discrète et fidèle à l'amitié. Mais, elle lui demandait beaucoup. » Rappelons, pour en finir avec ces divers témoignages, celui de Guizot, qui nous confesse que dès ses premières relations avec Mme de Liéven, il fut frappé « de son esprit, de son grand air et plus tard de sa bonté. »

Sauf dans le dernier de ces jugemens, la bienveillance ne va pas, on le voit, sans quelque alliage. Bien que la part de l'admiration y soit supérieure à celle de la critique, ils ne suffisent pas à justifier une opinion définitive. Nous sommes cependant bien loin de la sortie pleine d'amertume à laquelle se livre Chateaubriand contre la princesse dans les « Mémoires d'outre-tombe. » Il ne pardonnait pas à Mme de Liéven de n'avoir pas été éblouie en le voyant à Vérone et de ne s'être pas enrôlée parmi les thuriféraires de Mme Récamier. Il se vengea en essayant de la ridiculiser et de ridiculiser du même coup Guizot, dont il ne craignit pas de révéler la liaison avec elle, tout en divulguant celle qui avait existé, vingt ans avant, entre la princesse et Metternich. Nous ne rappellerons ici que le dernier trait de sa philippique. « Les ministres et tous ceux qui désirent le devenir sont fiers d'être protégés par une dame qui a eu l'honneur de voir M. de Metternich aux heures où le grand homme pour se délasser du

poids des affaires s'amuse à effiloquer de la soie. Le ridicule attendait à Paris Mme de Liéven. Un doctrinaire grave est tombé aux pieds d'Omphale.

Amour, tu perdis Troie ! »

Guizot et Mme de Liéven, pour s'être connus et aimés, ne se considérèrent ni comme perdus ni comme ridiculisés. On ne voit pas bien d'ailleurs en quoi Guizot l'eût été davantage aux pieds d'Omphale que Chateaubriand aux pieds de Juliette. Il n'en est pas moins vrai que l'impression produite par ces lignes satiriques s'est prolongée jusqu'à nos jours. La mémoire de Mme de Liéven n'en est pas encore entièrement délivrée, bien que la publication à une date récente de quelques fragmens de sa correspondance avec Metternich ait permis de se faire d'elle une idée très différente de celle qu'en donne Chateaubriand. Je me flatte de l'espoir que les pages qu'on va lire corrigeront ce que cette impression a d'excessif et d'injuste. Dans la femme qu'il nous a présentée comme une poupée sans charme, comme une « dame » pédante, prétentieuse, ennuyeuse, ennuyée, dépourvue de cœur et de sensibilité, elles révèleront une âme ardente, passionnée, prompte à s'émouvoir, une âme de feu, que la douleur avait torturée sans l'aigrir et qui se fondit, au déclin de l'âge, dans un noble et sincère amour. C'est d'un tel sentiment, porté si haut que celui qui l'a inspiré devint bientôt l'objet exclusif d'un culte, qu'on peut dire qu'il suffit de l'avoir conçu et fait partager pour que toute une existence en soit ennoblie et pour confondre ceux qui, ne l'ayant qu'incomplètement connue, n'en ont mis en lumière que les taches et les défauts.

I

Les détails biographiques relatifs à Dorothée de Benkendorff, princesse de Liéven, peuvent tenir en peu de lignes. Elle était née en Russie, en 1784. A seize ans, demoiselle d'honneur de Marie Fédorovna, femme du tsar Paul Ier, elle fut mariée par l'impératrice au lieutenant-général comte, puis prince de Liéven, ministre de la guerre. Étant donné le grade et la fonction de son mari, on pourrait croire qu'il était sensiblement plus âgé qu'elle. Il n'en est rien. Il n'y avait entre eux que sept années de différence. Mais, presque pareils par l'âge, ils ne l'étaient ni par l'es-

prit ni par l'intelligence. Fonctionnaire correct et docile, le général de Liéven, partout où il passa, fut jugé comme très inférieur à celle qui portait son nom. Chateaubriand, qui ne l'a jamais vu qu'à Vérone, est seul à prétendre le contraire. Mais son appréciation sur le mari ne procède que du désir d'humilier la femme. La vérité qui résulte de tous les dires oblige à reconnaître que ce brillant seigneur, bien qu'il fût ministre à vingt-trois ans, était « aussi nul qu'ennuyeux. » Sa femme l'eut bientôt jugé à sa valeur. Sans faire vis-à-vis de lui étalage de la sienne, elle l'accoutuma à subir en tout son influence, à se laisser diriger par elle dans toutes les circonstances difficiles de sa carrière.

En 1809, elle le suivit à Berlin, où l'empereur Alexandre venait de le nommer ambassadeur. C'est là, au contact des hommes d'état et des diplomates, en un moment où, grâce aux incessantes entreprises de Napoléon, la politique et la diplomatie étaient choses difficiles, compliquées, aussi changeantes que le capricieux et mobile maître de l'Europe, que Mme de Liéven, quoiqu'elle eût à peine vingt-six ans, commença à donner sa mesure, à conquérir sa réputation très justifiée de femme habile et remarquable, plus que qui que ce fût au courant des affaires de l'Europe. Grâce à elle, son mari brilla. L'ambassade qu'il dirigeait, ou plutôt qu'elle dirigeait pour lui, devint en peu de temps un des postes les plus importans du continent.

Ce succès diplomatique eut pour résultat, en 1812, la nomination de M. de Liéven à l'ambassade d'Angleterre. La campagne de Russie venait de s'ouvrir. Le tsar Alexandre avait jugé bon de renouer avec les Anglais ses rapports depuis longtemps suspendus. Les Liéven furent accueillis à Londres avec la faveur la plus marquée. La jeune femme devint en peu de temps l'étoile du corps diplomatique accrédité dans la capitale anglaise, partageant ce privilège avec la princesse Paul Esterhazy, femme de l'ambassadeur d'Autriche.

La cour d'Angleterre était alors la plus excentrique et la plus dissolue des cours. Sous le nom du roi Georges III, tombé en enfance, régnait son fils, le prince régent, qui devait monter effectivement sur le trône en 1818. Ses débauches l'avaient rendu impopulaire parmi ses sujets (1). Sa femme, la princesse Caroline de Brunswick, de laquelle, depuis plusieurs années, il

(1) J'en ai parlé précédemment avec plus de détails. — Voyez la *Revue* du 15 novembre 1899.

vivait séparé, courait le monde en triste compagnie, promenant de toutes parts les scandales provoqués par son inconduite. Pour la remplacer à la cour, le prince régent avait recouru à ses maîtresses, l'ancienne : lady Hertford, et la nouvelle : lady Coningham. Afin de justifier leur présence auprès de lui, il invitait fréquemment les femmes du corps diplomatique et notamment l'ambassadrice de Russie. De là, les mauvais bruits qui coururent alors sur elle, à la suite de ses rapports quasi quotidiens avec le prince.

Il semble bien que ces bruits aient été calomnieux, comme d'autres qui circulaient à son sujet de 1818 à 1820. A cette époque, elle était engagée dans une liaison, joie et tourment de sa vie, qui l'absorbait tout entière et la rendait très insensible aux hommages que lui prodiguaient les gens parmi lesquels elle vivait. Au Congrès d'Aix-la-Chapelle, elle avait rencontré Metternich. A la faveur d'une intimité promptement nouée, elle s'était prise de passion pour lui comme lui pour elle. Aucun autre homme, fût-ce même le prince régent d'Angleterre, n'aurait pu la détourner de l'objet qui remplissait son cœur, ni la distraire de la douleur qui la dévorait depuis qu'elle avait dû se séparer de celui que Louis XVIII appelait « le cher z'amant, » sans savoir quand elle le reverrait. En février 1819, lorsque Gréville nous la montre en proie à son incommensurable ennui, elle était revenue à Londres depuis un mois. Elle ne se consolait pas de l'éloignement de Metternich. Par surcroît elle commençait une grossesse pénible que la vivacité de ses souvenirs devait lui rendre plus douloureuse encore. L'ennui s'expliquerait à moins. Au reste, pour préciser les causes du sien, il suffit de citer quelques lignes d'une lettre qu'un mois avant ses couches, le 3 septembre, elle écrivait à Metternich du château de Midleton où lady Jersey la recevait.

« ... Rien ne me fait du bien comme un voyage. Je suis à merveille ce soir parce que j'ai fait soixante et dix milles. Si tous les jours je faisais ce chemin, je serais bientôt auprès de toi. Mais, mon ami, malgré mes efforts, il faut que je reste. Dis-moi donc, que deviendrons-nous ? Peux-tu soutenir l'idée d'une plus longue séparation encore ? Enfin, si nous nous sommes résignés pour l'année 1819, crois-tu possible de le faire pour l'année 1820 ? Dis-moi, Clément, qu'allons-nous devenir ? Penses-tu à cela ? »

« Il faut que je reste ! Qu'allons-nous devenir ? » Ce cri de

son âme nous révèle les motifs de son ennui, motifs très légitimes, très humains, dont ne se sont jamais avisés ceux qui le lui ont reproché comme un travers de caractère, alors que c'était l'effet de crises maladives, malheureusement trop fréquentes dans sa vie agitée et tourmentée. A cette heure, l'absence de Metternich était pour elle un supplice. Il avait beau lui écrire : « Je t'aime à Carlsbad comme aux pieds du Vésuve et dans les ruines de Pestum et aux Champs-Élysées, » elle ne se résignait pas à vivre loin de lui, ne se rassérénait que lorsqu'à son tour, elle lui écrivait pour protester de son amour : « A demain. Demain, je t'aimerai comme tous les autres jours de ma vie ! Mon ami, comme il m'est doux de t'aimer. C'est une si ravissante chose ! Bonne nuit, » offrant le reste du temps, à son entourage, ce visage morose, *despouding*, comme elle disait, où l'on s'obstinait à voir une preuve de morgue et de froideur, comme si la femme capable à trente-quatre ans, de tirer d'elle-même les accens que lui dictait l'amour, n'était pas au-dessus d'une telle accusation. N'est-ce pas au contraire parce que son cœur est toujours brûlant, toujours inassouvi, toujours martyrisé par les épreuves de la vie, qu'elle le dissimule, satisfait ou non, et ne le laisse pénétrer que par ceux qu'elle a jugés capables de la comprendre ? Tant pis pour les autres s'ils n'y savent pas lire. Leur jugement lui importe peu. Dès ce moment, elle est déjà la femme qui plus tard, beaucoup plus tard, vingt ans après, écrira à Guizot, un jour où après une séparation de quelques semaines, elle va le revoir : « Maintenant, je voudrais la tranquillité, la paix du cottage, votre amour, le mien, rien que cela. Ah ! mon ami, c'est là le vrai bonheur. Et nous n'y arriverons jamais ! »

Sa liaison avec Metternich, alors qu'elle ne possédait plus les illusions de la première jeunesse, lui donna plus de tristesses que de joies. Aux larmes que fait verser l'absence de ce qu'on chérit succédèrent les douleurs de la rupture. Je n'ai pu établir à quelle époque ni dans quelles circonstances elle survint. Il est probable que c'est en 1823, après le congrès de Vérone, où tous les deux s'étaient retrouvés. Elle leur fut sans doute imposée par l'impossibilité de se voir et de vaincre les obstacles qui les séparaient. La blessure de Mme de Liéven fut longue à guérir. Rentrée à Londres, elle y reprit sa vie, si brillante en surface, si vide au fond. De nouveau, elle s'appliqua à la remplir, en se livrant avec plus d'ardeur encore qu'autrefois à ces préoccupa-

tions diplomatiques dont elle avait su se faire un plaisir plus encore qu'un devoir. Mais, même quand elle parut remise de ses épreuves, elle restait désabusée, accablée sous le poids de ses désillusions, souvent inhabile à les dissimuler et donnant à la société parmi laquelle elle vivait le spectacle quelquefois déplaisant « de son ennui. »

Elle allait alors vers la quarantième année. Elle semblait n'attendre rien de l'avenir que la continuation d'une existence qui ne pouvait plus lui apporter de surprise. Physiquement, cependant, elle n'avait pas beaucoup changé. J'ai écrit ailleurs, en parlant d'elle : « On peut se figurer que Balzac l'a prise pour modèle en créant certaines de ses héroïnes. Dans le roman, comme dans l'histoire, la plupart de ces femmes de la Restauration ont entre elles un air de famille, une petite tête sur un long cou, un nez fin et long, une grande bouche, un menton court, des petits yeux, de beaux cheveux blonds. Telle était la princesse de Liéven. La froideur et la dignité combinées avec une grâce hautaine et voulue sont la caractéristique de ces nobles physionomies. Mais, sous cette froideur, sous cette dignité, brûle souvent un brasier et dorment, prêtes à s'éveiller, toutes les ardeurs de la passion (1). » C'est bien ainsi que jusqu'en 1834, époque où elle quitta Londres, Mme de Liéven ne cessa d'apparaître à l'aristocratie britannique qui, depuis longtemps, lui avait en quelque sorte accordé la grande naturalisation. Elle y était aimée, « en dépit des travers de son caractère et de ses trop fréquens dédains. » On avait fini par la considérer « comme une adoptée, une compatriote » qui faisait honneur à son pays d'adoption. Tous les soirs, elle recevait. Les ministres, les chefs de l'opposition, les plus illustres représentans de l'aristocratie, voire les princes du sang se rencontraient chez elle, comme sur un terrain neutre où l'on était sûr de trouver toujours bon accueil et sages conseils. A la cour, son influence ne s'exerçait pas moins efficacement. Le pays que son mari représentait à Londres tirait ainsi profit de son savoir-faire. Elle ne l'ignorait pas, puisque le tsar Nicolas se plaisait à le lui dire en des lettres fréquentes et flatteuses. Elle se croyait donc à jamais fixée en Angleterre et maintenant elle ne souhaitait plus en partir. Elle y avait pris ses habitudes.

(1) Le *Temps*, 10 janvier 1898.

Au commencement de 1833, une querelle éclata entre la cour de Londres et celle de Saint-Pétersbourg, à propos du remplacement de l'ambassadeur anglais qui demandait son rappel. Pour lui succéder, lord Palmerston, qui était alors ministre, proposa Canning. « C'est un homme impossible, pointilleux, défiant, lui répondit-on. Nous avons des raisons de croire à une impolitesse personnelle faite autrefois par lui au tsar, alors simple grand-duc. Nous ne voulons pas de lui et sommes décidés à ne pas le recevoir. » C'est la princesse de Liéven que le chancelier russe Nesselrode chargea de porter cette réponse à Palmerston. Le ministre anglais commença par promettre de ne pas nommer Canning. Il revint ensuite sur sa promesse, malgré les protestations de l'ambassadrice russe. La querelle s'envenima. Le tsar menaça de rappeler son ambassadeur. Effrayée par cette menace dont l'exécution aurait changé toute sa vie, la princesse partit pour Saint-Pétersbourg afin d'en conjurer les effets. Elle en revint rassurée, « toute rayonnante, nous dit Gréville, de l'accueil qui lui a été fait. L'empereur est allé au devant d'elle par mer, l'a prise à son bord et l'a conduite dans sa voiture, au palais, où il l'a fait entrer dans la chambre de l'impératrice qu'elle a trouvée en chemise. »

Malheureusement, le conflit entre le cabinet russe et le cabinet britannique devint plus aigu. Le 30 août 1834, le prince de Liéven recevait en même temps l'ordre de revenir à Saint-Pétersbourg et l'avis de sa nomination comme gouverneur du tsarevich. « Cette lettre, dit quelque part la princesse, fit lever les mains à mon mari en signe de joie et moi de douleur. » Elle était inconsolable à la pensée de vivre à la cour de Russie, sous le joug d'un despote qu'elle savait capricieux et dur. Il fallut cependant obéir. Elle rentra à Saint-Pétersbourg. Mais elle était déjà résolue à n'y pas demeurer, à saisir la première occasion d'en partir pour aller se réinstaller à Londres. Lorsque, l'année suivante, elle réalisa son projet, le bruit courait qu'elle avait été poussée à en hâter l'exécution par les dispositions, trop bienveillantes à son gré, que depuis son retour lui témoignait l'empereur. Elle partait, racontait-on, parce qu'il ne lui convenait pas de devenir l'Égérie de son souverain. Mais il n'existe aucune preuve de la vérité de ces dires, à moins d'admettre qu'elle faisait allusion à cet incident, lorsqu'elle écrivait : « Le maître ne m'a pas pardonné et ne me pardonnera jamais. »

Cependant, par aucun trait, ne se révéla qu'elle déméritait aux yeux du tsar. Il est vrai que son départ se pouvait justifier par l'état de sa santé qu'avait subitement aggravé un cruel événement survenu dans sa vie. Un de ses fils venait de mourir. Elle en avait déjà perdu un quelques mois auparavant. La perte du second, celui qu'elle préférait, fut encore plus déchirante pour son cœur et ne légitimait que trop l'ardent désir qu'elle avait conçu de s'éloigner de Russie. Elle partit donc avec le consentement de l'empereur, tout spécialement chargée de lui écrire avec régularité, comme elle le faisait lorsqu'elle était ambassadrice, afin de lui transmettre le résultat de ses observations sur les hommes et les choses de la politique continentale. Son mari ne fit aucun effort pour la retenir. Depuis longtemps, quoique vivant sous le même toit, ils étaient séparés.

En 1836, elle était à Paris, mais à titre provisoire, sans intention de s'y fixer, n'y prolongeant son séjour qu'en raison de l'accueil qu'elle y recevait et de son désir de se familiariser avec un milieu « tout égalitaire, » si différent de ceux où elle avait vécu jusque-là. Ses goûts aristocratiques s'accordant bien mieux avec les habitudes anglaises qu'avec les habitudes françaises, c'est Londres qui l'attirait, Londres où elle avait laissé tant de relations, tant d'amitiés, tant de souvenirs. Cependant l'année 1837 la trouva encore en France, très intéressée parce qu'elle y voyait, perfectionnant son éducation politique, reçue aux Tuileries, dans le faubourg Saint-Germain, dans les salons de la diplomatie, déjà mêlée à tout et sur tout disant son mot. Le 2 janvier, Metternich écrivait de Vienne à l'ambassadeur d'Autriche à Paris : « Je suis surpris que vous ne me nommiez plus jamais ni le prince de Talleyrand, ni le comte Pozzo di Borgo, ni la princesse de Liéven... Elle doit se remuer dans un sens quelconque, car, il n'est pas dans sa nature de rester tranquille. »

Quinze jours plus tard, Charles Gréville venu à Paris pour quelques semaines, mentionne dans son journal que Mme de Liéven paraît s'y être fait une situation des plus agréables. « Elle est chez elle tous les soirs et, son salon étant un terrain neutre, tous les partis s'y rencontrent, si bien qu'on y voit les adversaires les plus acharnés, engagés dans des discussions courtoises. Sa présence à Paris dans de semblables conditions doit être fort utile à sa cour, car une femme comme elle sait toujours glaner quelque information intéressante et utile. Elle s'y plaît infini-

ment, mais professe un dédain sans bornes pour le caractère français et vante très haut la supériorité morale de l'Angleterre. Parmi les hommes du jour qu'elle préfère sont Molé, aimable, intelligent, de bonne compagnie et, sinon le plus brillant de tous, celui qui a le plus de sens et de jugement; Thiers, le plus remarquable de beaucoup, plein d'esprit et d'entrain, Guizot et Berryer, tous deux remplis de mérite. Elle prétend les Français profondément ignorans de ce qui se passe chez nous. Ainsi, Molé lui disait un jour :

« — C'est vrai que nous ne sommes pas dans une situation brillante, mais celle de l'Angleterre est encore pire.

« Cependant le roi est mieux informé et comprend mieux notre système de gouvernement. »

C'est encore le journal de Gréville qui nous apprend que Thiers, alors premier ministre, ayant à se plaindre des procédés de l'ambassadrice d'Angleterre Lady Granville envers Mme Thiers, pria la princesse de Liéven de l'avertir qu'en persévérant dans cette attitude, elle s'exposait à provoquer le rappel de son mari. En une autre circonstance, le duc d'Orléans qui cherchait à se marier « ayant eu la fantaisie de faire incognito une fugue en Allemagne » pour voir de près, sans être vu, deux jeunes princesses de Wurtemberg, le roi leur père, en ayant été informé après coup, écrivit à Mme de Liéven pour se plaindre de cette escapade « comme d'une grosse impertinence. » On devine à ces traits quelle situation s'était faite, moins d'une année après son arrivée à Paris, l'ancienne ambassadrice de Russie à Londres.

Nous en possédons d'ailleurs d'autres témoignages, ses lettres à M. de Bacourt récemment publiées et sa correspondance avec le baron de Barante insérée dans les « Souvenirs » que nous devons au petit-fils de celui-ci. C'est là qu'on peut saisir sur le vif l'activité intellectuelle de la princesse, sa connaissance profonde de l'échiquier diplomatique, la confiance qu'elle inspirait, par la rectitude de son jugement et la sûreté de son commerce, à quiconque avait à faire à elle. Qu'elle soit à Paris, à Boulogne, à Brighton, à Richmond, elle sait tout ou veut tout savoir. Elle renseigne, interroge, prévoit, s'éclaire, toujours nette, précise, logique et toujours avec autant de grâce que d'esprit, fidèle à l'amitié, « lui demandant beaucoup, » trop peut-être, « mais incapable de petitesse et de fausseté, » soucieuse surtout de n'imposer à personne le contre-coup de ses souffrances maté-

rielles ou morales dont elle ne parlera avec une entière liberté, sans dissimulation ni feinte, qu'à celui à qui elle se sera bientôt accoutumée « à dire tout. »

Celui-là, — elle ne l'avait pas encore trouvé durant la première année de son séjour à Paris — c'était Guizot. Leurs relations dataient de l'hiver de 1836 et d'un dîner chez le duc de Broglie où, placés à table à côté l'un de l'autre, ils avaient causé ensemble pour la première fois. Mais elles restaient encore peu fréquentes, subordonnées aux multiples incidens de leur existence réciproque, attendant pour devenir plus étroites et plus intimes que la confiance qui naît du temps et des circonstances eût fait son œuvre, et leur eût donné une base solide, indestructible. Un billet de Mme de Liéven à Guizot nous permet de préciser le jour où se noua définitivement leur amitié. Il porte la date du 24 juin 1839. Elle écrit : « Il y a deux ans aujourd'hui que nous sommes allés dîner à Chatenay et que nous en sommes revenus. Vous en souvenez-vous ? » C'est donc le 24 juin 1837 qu'ils ont prononcé l'un et l'autre les paroles qui lient « pour l'éternité. » Elles ont dû être solennelles et significatives, à en juger par le souvenir qu'en a gardé Guizot et que vient raviver, deux ans plus tard, une course qu'il fait, seul cette fois, aux lieux où elles ont été dites. « Chatenay était charmant, mande-t-il le 14 juillet à son amie. Je me suis donné le triste plaisir de refaire seul notre promenade. Mêmes allées, mêmes pas ! Ah ! que ne peut-on fixer sa vie à un moment de son choix ! »

Ce qui s'est passé entre eux, ces phrases brèves et discrètes ne nous autorisent pas à le raconter avec certitude. Mais il est du moins aisé de se le figurer. Invités à dîner à la campagne chez la comtesse de Boigne, ils se sont égarés ensemble dans le parc, avant ou après le repas, et là, seul à seul, ils se sont confessés l'un à l'autre la tristesse dont leur âme est pleine. Que de mélancoliques aveux ils ont pu se faire ! La vie de chacun d'eux s'est déroulée avec des étapes douloureuses où il leur est loisible de revoir, quand ils y reviennent, l'amer faisceau de leurs illusions détruites et de leurs espoirs trompés, source intarissable de larmes. La princesse a perdu deux de ses enfans. De la mort du dernier, qui date d'hier, elle n'est pas consolée. De son existence conjugale rien de doux ni de bon ne lui est resté. Sous la brillante apparence de son passé s'est creusé un vide qu'elle sait ne pouvoir combler.

Renversé du pouvoir depuis quelques mois, Guizot n'a pas de meilleures raisons pour être heureux. Déçu dans ses ambitions d'homme d'État, veuf de sa seconde femme, morte depuis peu, il pleure un fils chéri dont le trépas récent le torture encore et dont le souvenir, au jour anniversaire de son malheur, lui arrachera cette plainte émouvante : « Je n'ai vu aucune créature qui semblât créée à ce point pour plaire. Et c'est à moi seul qu'il a plu ! J'ai connu seul le parfum charmant de cette fleur. Il me semble que je l'aurais moins perdu si d'autres en avaient joui comme moi. » Telles sont donc les causes de la détresse morale à laquelle ils sont livrés et que, dès ce moment, ils ne se cacheront plus.

Elle s'aggrave encore du caractère irréparable que lui donnent les années qu'ils ont déjà vécues. Mme de Liéven a cinquante trois ans, Guizot cinquante. Ils croient n'avoir plus à espérer de l'avenir que des satisfactions du monde ou d'ambitions, bien insuffisantes, à l'âge qu'ils viennent d'atteindre, pour leur rendre ce qu'ils ont perdu. Rapprochés par la parité de leur infortune et après avoir gémi de leur isolement, ils en viennent à se dire que, peut-être, peuvent-ils beaucoup l'un pour l'autre, qu'une entière confiance entre eux, un contact plus fréquent, des rapports quotidiens ne seraient pas sans douceur. La princesse, à qui la solitude morale dans laquelle elle est plongée est encore plus intolérable qu'à Guizot, a probablement plaidé cette thèse avec plus de chaleur que lui.

— Pour franchir le cap des heures mauvaises, lui aura-t-elle dit, vous avez vos enfans, vos travaux, ce que la mort en traversant votre foyer y a laissé, vous avez vos ambitions politiques. Mais, moi, que me reste-t-il ? Je suis seule, toujours seule.

Voilà sans doute ce qu'ont entendu les arbres de Chatenay et sans doute aussi, est-ce ce soir-là que dans le mystère de leur ombre ou dans la voiture qui, le soir venu, l'a ramené à Paris avec la princesse, Guizot, touché par ces accens, remué jusqu'aux entrailles par la pensée d'une âme à consoler, à relever, à guérir, a pris l'engagement qu'à peu de temps de là il lui rappellera en ces termes : « Souvenez-vous que la première parole qui nous a vraiment unis, c'est : Vous ne serez plus seule. »

Sûre d'avoir conquis ce bien précieux qu'est une fidèle amitié, Mme de Liéven n'était pas femme à ne s'y pas consacrer toute entière. Dès ce moment — nous sommes en 1837 — ses projets

de Londres sont abandonnés. Il ne peut plus être question pour elle de quitter Paris. Elle s'y fixera, uniquement préoccupée « d'arranger sa vie » pour Guizot. Bientôt après, elle s'installe à l'ancien hôtel de Talleyrand, rue Saint-Florentin, devenue la propriété de James de Rothschild. Elle a loué l'entresol. Sa chambre est celle qu'occupait jadis le prince. Dans cet appartement où lui-même, en 1814, reçut l'empereur Alexandre, elle va, durant près de vingt ans, recevoir chaque jour, l'après-midi et le soir, tout ce qui compte dans le monde de la politique et de la diplomatie, heureuse de faire à Guizot les honneurs de ce salon qui n'a tant de charme pour elle que parce qu'il y règne souverainement. C'est pour lui qu'on y vient non moins que pour la princesse. Mais, les habitués ont soin de ne se présenter qu'à certaines heures. Ils savent que Mme de Liéven et Guizot, lorsqu'il est à Paris, se voient régulièrement deux fois par jour et que toutes choses sont combinées pour que rien ne trouble leur tête-à-tête. Dans la journée, personne n'oserait se présenter à l'hôtel de la rue Saint-Florentin ou y rester quand Guizot s'y trouve. On sait à quelle heure il y vient, et chacun a soin de disparaître à temps. Pour la même cause, le soir, on ne visite la princesse qu'à une heure avancée, le début de la soirée étant réservé à son ami. Il est l'unique joie de sa vie, sa lumière et sa conscience. Elle n'a plus que lui. Il est le seul à qui elle se soit révélée telle qu'elle est, le seul qui la connaisse, le seul à qui « elle dise tout » et le seul aussi dont la parole ait assez d'efficacité pour apporter quelque soulagement aux épreuves et aux soucis dont le fardeau l'accable, l'inconsolable regret que lui laisse la mort de ses enfans et d'irritantes discussions d'intérêts, engagées à distance avec son mari : pour l'obliger à rentrer en Russie il retient près de lui le fils qui leur reste, l'empêche d'aller voir sa mère et conteste à celle-ci l'exercice de ses droits sur la fortune qui leur appartient en commun (1).

Mais si, lorsque Guizot est à Paris et vient la voir tous les jours, plusieurs fois par jour, elle se sent forte contre l'adversité, si elle goûte près de lui tout le bonheur dont elle est encore susceptible de jouir, en revanche, les absences auxquelles il est obligé la jettent dans une détresse d'âme que sa présence seule peut soulager et qui s'exprime avec véhémence dans les lettres

(1) Ces discussions ne prirent fin qu'à la mort du prince de Liéven. Il mourut à Rome en 1839.

qu'elle lui écrit. C'est une âme tourmentée, passionnée, avide d'affection et qui ne saurait se satisfaire de ce qui est incomplet. Chacune de leurs séparations est un déchirement pour elle. Quand il est parti elle le pleure comme si elle l'avait perdu et ne devait plus le revoir. Et de loin, il a beau verser sur elle, en de « douces paroles », tout ce que la raison, la tendresse, l'intelligence peuvent inspirer d'éloquemment consolant à une âme généreuse et sensible, rien n'y fait.

Pour qu'elle se relève, se console et se reprenne à l'espoir, il faut l'annonce de son prochain retour. C'est là ce qui caractérise leur correspondance et lui donne tant de prix. On y voit d'une part la plainte d'une âme en peine et d'autre part la sollicitude incessante d'un grand cœur, prodiguée sans mesure sous les formes les plus parfaites à une créature véritablement martyrisée par son isolement.

II

Après 1840, lorsque Guizot eut repris le pouvoir qu'il devait conserver jusqu'à la révolution de février, ses voyages devinrent plus rares et les souffrances de la séparation, si cruelles à la princesse de Liéven, s'espacèrent, tandis qu'au début de leur liaison, ses absences étaient longues et fréquentes. Tous les ans, l'été venu, il s'installait pour plusieurs mois à la campagne avec sa mère et ses enfans. Père exquis, fils modèle, nulle considération n'aurait pu le détourner de ce qu'il regardait comme un devoir. Mais, cet amour filial et paternel que cependant elle admirait rappelait sans cesse à l'amie qu'elle n'était pas tout pour son ami. Dans la mère qu'il vénérait, dans les enfans qu'il chérissait, elle voyait des rivaux qui lui disputaient le cœur où elle aurait voulu régner seule. Elle se reprochait d'en prendre ombrage. Elle n'en souffrait pas moins. La douleur de le savoir loin d'elle s'aggravait de cette jalousie inconsciente qu'elle eût voulu lui cacher et que trahissaient ses plaintes. Lorsque, sous le ministère Thiers, il partit pour Londres comme ambassadeur, elle en souffrit aussi, moins cependant, parce que dans son éloignement, elle voyait pour lui un intérêt de carrière et surtout parce qu'elle avait résolu de l'aller rejoindre. Mais, lorsqu'elle le savait au Val Richer, lorsqu'elle se disait qu'il y était par sa propre et seule volonté, qu'il aurait dépendu de lui de ne pas y

être, elle avait peine à se contenir, toujours vibrante de cette affection dans laquelle elle s'était jetée avec une exclusivité, un entier oubli de ce qui n'était pas « lui. »

Le 28 juillet 1838, ils venaient de se séparer; elle lui disait : « Ah ! que le temps va être lourd, insoutenable. J'en suis accablée d'avance. J'ai envie de pleurer vingt fois le jour. Je suis si abandonnée, il me semble qu'il y a un an que je ne vous ai vu. Où trouver du courage ? Adieu, je vais relire votre lettre, mais la relire, c'est pleurer. Donnez-moi de la force. » Et lui de répondre : « Vous me demandez de la force, j'en ai eu beaucoup dans ma vie, jamais avec le sentiment que j'en avais assez. Bien souvent, au contraire je me suis senti sur le point d'en manquer. Je ne puis vous donner que beaucoup d'affection. Faites-en de la force si vous pouvez. Je le voudrais bien. Près de vous je l'espère. Mais de loin ! Il y en a pourtant à prendre à cette source, même de loin. »

A cette source, malheureusement pour elle, elle ne puisait jamais assez de courage. Il lui fallait la présence réelle, seule condition de bonheur, puisqu'elle seule permet le constant échange de pensées, les longues confidences, celles qu'on n'épuise jamais, à la faveur desquelles on apprend à se connaître. Sur ce point, il pensait comme elle : « Nous nous sommes beaucoup écrit, beaucoup parlé. Que de choses pourtant nous ne nous sommes pas dites. » Mais, il se résignait, attendant de l'avenir la plénitude de ces jouissances de l'amitié que la séparation empoisonnait. Plus impatiente que lui, elle ne se résignait pas. Obligée, en 1838, pour le règlement de ses affaires, d'aller à Baden, pendant qu'il était au Val Richer, il arrivait qu'un jour, au cours de ce voyage, elle se voyait privée de la lettre quotidienne qu'elle avait coutume de recevoir de lui. Et aussitôt elle éclatait : « Comment ! pas de lettre de vous ! Au nom de Dieu ne me donnez pas de ces inquiétudes. Je n'y puis suffire. Il me semble maintenant que le plus grand des malheurs pour moi serait de rester deux jours sans nouvelles de vous. Je ne pense qu'à cela depuis hier cinq heures, l'heure de la poste. J'ai été bien loin dans les montagnes, dans les forêts. Il faisait si beau, il y ferait si beau avec vous ! Je n'aurais besoin de rien, de personne, ce qui se passe dans le monde me serait indifférent. Vous ne sauriez croire à quel point cette image me plaît. Et puis j'étais si triste ! si triste ! si triste ! Vous êtes si loin. » C'est à la

même époque qu'elle lui disait. « Préoccupez-vous beaucoup de ma santé. C'est juste. Mais ne vous préoccupez plus de mon cœur. C'est une injure. Je vous en prie, ne songez plus à lui que pour votre plaisir. Soyez sûr de mon cœur comme du vôtre. Soyez sûr que je vous dis vrai. »

Du reste, elle ne trouvait pas qu'elle lui exprimât jamais assez combien grande était la place qu'elle lui avait faite dans sa vie. Aussi, s'ingéniait-elle à le lui répéter, à l'en convaincre. « Je vous aime, je vous aime, je vous attends. Je vous le dirai autrement quand vous serez là devant moi, près de moi. Quel plaisir ! Adieu. » — « Adieu, vous qui n'êtes pas une illusion, vous qui êtes ma seule vérité, vérité que je chéris, que je chérirai toute ma vie. » — « Vous ne m'avez jamais donné un mauvais moment. Tout ce que vous me dites est si bon, si affectueux, si tendre. Je veux le mériter, je le mérite, car, j'ai le cœur si reconnaissant, si plein d'affection. »

Lorsqu'elle lui parlait ainsi, c'est qu'elle avait reçu de « douces paroles » telles qu'elle les aimait et lui en demandait souvent. « Si je parlais la langue de Pétrarque, lui avait-il écrit, je vous dirais que dès qu'il s'élève dans mon âme une impression douce, elle me quitte et va vous chercher. Si elle vous trouve, elle me revient. Si elle ne vous trouve pas, elle me quitte tout à fait. » Ou encore : « Je me suis promené deux heures seul, aussi jeune que l'air, que les bois, que les champs. Je ne le dis qu'à vous ; vous ne le direz à personne... Je vous voudrais comme ma vallée, fraîche et riante. Je la regarde avec envie en pensant à vous. Je vous vois maigre, triste, *despouding*, en larmes. Je reste en vous ; je resterai toujours avec vous. »

Comment n'eût-elle pas été ravie de ce langage ? C'est après en avoir savouré la douceur qu'elle écrivait dans un élan de reconnaissance : « Que je vous remercie de la douce musique qui m'attendait à mon réveil. J'ai lu et relu ces paroles si sérieuses, si tendres, si intimes, si vraies. Je vous dois une grande jouissance. Vous avez remis bien du calme dans mon âme. Non, sûrement, mon humeur ne s'adressait pas à vous, elle ne s'adressera jamais à vous. Mon Dieu ! que je serais coupable si je me permettais jamais une injustice, une impatience envers vous. Mais, je suis triste, je resterai triste jusqu'à ce que je vous revoie... l'éternité, dans huit mois ! » C'est cette tristesse abominable qui la torturait. Impuissante à la secouer, elle la subissait

dans toute son horreur. Elle « n'osait regarder en arrière, ni se livrer aux souvenirs les plus doux. Et mon avenir ! s'écriait-elle, je n'en ai pas ! Ah ! si je n'avais pas votre tendresse, je serais perdue. Ne m'en ôtez rien jamais ! jamais. »

Cette note plaintive revient fréquemment dans ses lettres, quand ils sont séparés et quelquefois émouvante et pathétique, comme dans celle-ci en date du 26 août 1838 :

« Votre lettre d'hier m'a fait pleurer. Oui, nous sommes malheureux tous les deux, bien malheureux. Mais je le suis bien plus que vous. Vous avez des enfans à élever, vous avez une patrie, vous avez des devoirs publics une belle carrière à soutenir. Vous avez un *home*. Qu'est-ce que j'ai ? Pensez à tout ce que j'ai perdu. Pensez à ce qui me reste et ne soyez pas mécontent lorsque je vous montre de la tristesse, beaucoup de tristesse. J'en ai moins auprès de vous. Quelquefois même, j'oublie auprès de vous mes chagrins. Mais lorsque je me retrouve en face de moi-même, rien que moi ! Ah ! c'est affreux.

« Tous les jours je le sens davantage, parce que je ne vois aucun terme à cette dure situation. Je la vois au contraire s'empirer tous les jours, j'ennuie ou je mécontente ceux auxquels je parle. Vous même je vous ennuie peut-être, je vous mécontente peut-être. Vous trouvez que je n'apprécie pas assez la seule consolation que le ciel m'a envoyée. Vous vous trompez; mon cœur est plein de reconnaissance, d'affection, mais encore une fois j'ai trop perdu, trop, et je rencontre de la froideur, de la dureté là où je devais attendre du soutien, de la consolation. Et plus cela se prolonge, plus mon cœur se révolte. Vraiment quelquefois il est prêt à se briser. Je ne me sens de courage pour rien. Il me semble que, jamais je n'ai été si triste. Je ne devrais pas vous dire tout cela, mais songez qu'il n'y a plus que vous à qui je le dise. Pardonnez-moi, ne vous fâchez pas. Ayez pitié de moi.

« Qu'il y a longtemps que nous ne nous sommes vus ! Savez-vous que c'est là ce qui m'empêche de me bien porter. Il me semble que, si vous étiez auprès de moi, je serais bien, tout à fait bien. Que de fois je me sens saisie de ce besoin, ce désir d'aller où vous êtes, de causer avec vous, de vous dire tout. Ce n'est qu'avec vous que je sais parler, ce n'est que vous que j'aime à entendre. Je n'ai que tristesse et ennui là où vous n'êtes pas. Vous me manquez bien plus que moi je ne puis vous manquer. Soyez bien sûr de cela. »

Aux jours de commémoration douloureuse, aux jours anniversaires de la mort de ses fils, deuils qu'elle porte éternellement, toujours aussi sombre que s'ils dataient de la veille, sa peine prend un caractère encore plus aigu. « J'étais réveillée à six heures, ce matin, 4 mars 1839, comme il m'arrive toujours de l'être à pareil jour. Quatre ans ! Ah ! mon Dieu, c'est hier. Et en même temps, il me semble que j'ai vécu cent ans, tant la douleur m'a usée. Et puis, il me semble qu'on m'attend et que je tarde bien ! »

Parfois aussi, de l'humeur, beaucoup d'humeur, se trahit sous sa parole. « Je suis extrêmement triste et par vous. Ah ! que nous allons mal quand nous sommes séparés. » — « Il faut convenir que vous prenez bien mal votre temps pour douter de mon cœur, pour douter que mon cœur, ma vie sont à vous, pour croire que vous ne suffisez pas à mon âme ? Où trouve-t-elle du repos, de la douceur, si ce n'est en vous ? Je suis bien accablée de mes malheurs passés, de mes peines présentes ; je le suis plus ici que lorsque j'étais auprès de vous, et cependant avec quel bonheur je pense à vous, comme je retrouve de la joie, de la sérénité dans le fond de mon âme en arrangeant le reste de ma vie pour vous, avec vous ; vous êtes bien le reste de ma vie. Si je ne vous avais pas, je n'aurais plus rien. Dites-vous cela, dites-vous que je le pense sans cesse, sans cesse, et voyez si je ne vous aime pas plus que vous ne pouvez m'aimer ? Car vous, vous avez du bonheur sans moi, et moi, je n'ai plus rien sans vous. » — « Je n'ai plus la plus petite envie de Versailles. Je me sens fort sotte d'en avoir jamais témoigné. Cela a l'air d'un caprice. Ah ! que j'aurais besoin d'être gouvernée ! Pourquoi ne me gouvernez-vous pas ? Rien ne me plaît que ce qui plaît à un autre. Mais l'autre il faut que je l'aime, et je n'aime pas assez M. E..., ni M. A..., ni personne. Personne... que la Normandie. Quelle belle manière d'échapper à la personnalité ! Je deviens bête, je crois même que vous le trouvez un peu. Nous nous adressons de sottes lettres, vous ne me dites rien... »

De quelle agitation intérieure témoignent ces cris et ces plaintes ! Comment s'y prendra-t-il, lui l'ami, pour verser l'apaisement dans cette âme si prompte à la crainte, à la révolte, au soupçon ? C'est ici qu'apparaît dans toute sa grandeur le dévouement d'une amitié sincère auquel celui qui l'a conçue attache des idées d'éternité. Avec quel esprit, quelle grâce, quelle hau-

teur, quelle patience il la défend contre l'amie qui lui paraît si près de la méconnaître ! D'abord, il tâchera de l'intéresser à ce qui l'intéresse lui-même. Parti pour le Val Richer, il lui écrit en y arrivant.

« Je suis arrivé ici par le temps le plus noir, la pluie la plus épaisse, les plus sales chemins qui se puissent imaginer. La Vallée est verte, fraîche, couverte de fleurs, parée pour recevoir le soleil qui ne vient pas. Ainsi va le monde. Le soleil manque à la verdure, et la verdure au soleil. Aussi quel ravissement quand ils se rencontrent ensemble quelque part, un moment ! En toutes choses, dans la nature ou dans l'âme, nous ne faisons qu'entrevoir la perfection. Mais quand on l'a entrevue, comment peut-on laisser retomber plus bas sa pensée ?

« J'ai très peu dormi en voiture. Je prenais quelque plaisir à veiller pendant que tout le monde dormait autour de moi, comme si j'en avais été un peu moins en voyage, resté un peu plus à Paris ! Que notre cœur est inventif et subtil à se créer des illusions si vaines, si fugitives que la pensée ne peut même les saisir, et pourtant elles plaisent ! Mes enfans ont très bien dormi. Ils se réveillaient pour me demander du sucre, des cerises. Ils dorment profondément depuis trois quarts d'heure, fatigués du voyage, de leur joie : ils se réveilleront demain en chantant, en sautillant, comme les oiseaux de ma vallée. Je voudrais vous envoyer, j'aurais voulu vous laisser un de mes enfans. Ah ! que de vains désirs ! Adieu. Je vais me coucher. Je dormirai. Je suis fatigué. Vous vous couchez aussi en ce moment. Adieu. Dormez, dormez donc... adieu. »

Il est charmant ce tableau familial, et charmante aussi l'image de la vallée qui attend le soleil. Mais, la grâce de l'un, le caractère touchant de l'autre ne suffisent pas à bercer la douleur de l'amie, à la consoler de l'absence qui s'annonce longue. Il lui faut mieux et plus ; il lui faut de « douces paroles. »

« De douces paroles, répond-il, je ne vous en enverrai jamais, je ne vous en ai jamais dit d'assez douces à mon gré. Vous craignez que je ne sois mécontent. Non, je ne suis pas mécontent. Je vous aime trop et je vous connais trop bien pour l'être jamais. Mais je suis triste, triste comme je ne puis pas ne pas l'être. Je vous ai demandé un jour comment on faisait pour avoir de l'humeur sans en avoir contre quelqu'un. Je ne puis admettre qu'à cause de notre séparation vous ayez de l'humeur contre

moi... Quand le moment de notre séparation est venu, je ne pouvais hésiter; ma mère, mes enfans attendaient impatiemment la campagne. C'est leur plaisir. C'est un grand bien pour leur santé. Ils y comptaient. Ma mince fortune, dont il faut bien que je m'occupe pour eux, m'y obligeait. Je me suis promis que dans ma vie publique, jamais, même pour mes enfans, les considérations de fortune n'exerceraient sur moi la moindre influence. Raison de plus pour que j'en tienne quelque compte dans la vie privée. Je vous ai quittée en essayant d'étouffer près de vous mon chagrin pour vous aider à étouffer aussi le vôtre. J'ai eu tort. Si vous aviez vu ce qu'il m'en coûtait de vous quitter, votre chagrin fût resté le même; mais une minute d'injustice, une minute d'humeur contre moi eût été impossible.

« Dites-moi que vous n'êtes pas injuste, que votre humeur ne s'adresse pas du tout à moi, qu'elle porte uniquement sur l'imperfection, l'amère imperfection de notre relation, de notre destinée. Dites-moi cela, pensez-le toujours. Et même loin de vous, même sous ce fardeau si lourd de l'absence, je me sentirai le cœur confiant et ferme, je reprendrai mon rêve, le rêve de vous rendre heureuse, heureuse malgré tout ce qui nous manque, malgré mes cruels souvenirs...

« Votre plus grand défaut est de ne savoir vous plaire qu'à ce qui est parfait. Défaut qui me chagrine et me désole. Quand je vous vois repousser avec un si fier dédain tout ce qui est médiocre, ou lent ou froid, ou insuffisant, ou mélangé, tout ce qui témoigne en quelque manière que ce soit de l'imperfection de ce monde, je vous en aime dix fois davantage. Et puis quand je vous vois triste et ennuyée, je vous voudrais plus accommodante, moins difficile. Je mens, restez comme vous êtes, même à condition d'en souffrir. Je le préfère infiniment. Je vous voudrais seulement pour vous-même, un peu plus de goût pour une occupation quelconque, lecture ou écriture, pour l'exercice solitaire et désintéressé de la pensée. Vous n'y perdriez rien et vous vous en trouveriez mieux. Mais vous n'aimez que les personnes, il vous faut une âme en face de la vôtre. »

On voit que, bien qu'ils ne soient entrés en confiance vis à-vis l'un de l'autre que depuis peu de temps, ce temps, en dépit de sa brièveté, a suffi à Guizot pour faire le tour de cette âme qui s'est donnée à lui avec une sorte de violence et qu'il la connaît bien. Mais, cette connaissance qu'il a d'elle éclate avec une évi-

dence plus grande dans une autre lettre qu'il faut citer du commencement à la fin tant elle met en lumière la haute raison et le don de pénétration de celui qui l'a écrite.

« Vous me demandez si je ne vous trouve pas un peu d'humeur. Oui, Madame, quelquefois. J'ai été quelquefois tenté de m'en choquer. Excepté de ma mère, je n'ai jamais supporté l'humeur de personne. Quand la vôtre m'a apparu, je vous aimais déjà beaucoup, beaucoup. L'affection a contenu la surprise. Et puis j'ai bientôt reconnu la source de votre humeur. Elle ne vient en vous d'aucun défaut, d'aucun désagrément de caractère ni de susceptibilité, ni de brusquerie, ni d'exigence, ni d'attachement aux petites choses. Vous êtes naturellement très douce, très égale, charmante à vivre. Votre humeur ne naît jamais que du chagrin, d'un grand, d'un profond chagrin, il vous indigne et vous révolte, il s'empare de vous tout entière, et alors ce qui ne répond pas pleinement à votre chagrin, ce qui n'est pas en harmonie, en parfaite harmonie avec l'état de votre âme, vous donne de l'humeur. L'humeur est pour vous l'une des formes de la douleur.

« Je vous aime trop, Madame, pour que cette forme-là ne s'efface pas devant la profonde sympathie que votre douleur m'inspire. Vous avez cruellement souffert. Mais laissez-moi vous le dire : je suis plus fait à la douleur que vous, à la douleur morale, comme à la douleur physique. Vos épreuves vous sont venues tard, au milieu d'une vie qui avait été constamment facile, agréable, brillante. Vous n'aviez connu ni le malheur, ni la contrariété. Vous n'aviez porté aucun fardeau. Vos émotions même, malgré le sérieux de votre naturel, avaient été assez superficielles, et bien loin d'ébranler toute votre âme, un seul sentiment, le dernier venu, était en vous très puissant et profond. Quand vous avez été frappée, vous avez éprouvé cette immense surprise, cette révolte intérieure qui accompagne les premiers chagrins, les chagrins de la jeunesse ; et comme vous n'aviez plus, pour y échapper, les ressources de la jeunesse, sa mobilité, sa facilité à se distraire, son empressement à jouir de la vie encore inconnue, vous êtes restée sous l'empire de cette impression de surprise et de révolte. La douleur vous a atteinte tard et trouvée jeune pour souffrir. Et vous avez souffert avec l'impatience, avec l'âpreté de la jeunesse. J'ai éprouvé, j'éprouve encore, en vous voyant souffrir, le sentiment d'un vieux soldat

couvert de blessures, qui voit les fatigues, les langueurs, les souffrances d'un jeune homme qu'il aime et qu'il soigne. »

Cette fois, l'amie est vaincue par ce que ce langage lui révèle de sympathie et de générosité. Mais, elle ne s'apaise pas et c'est un cri de souffrance qui vient traverser encore l'expression de sa gratitude.

« Que je vous remercie de me raconter si bien mon caractère. Vous avez mille fois raison dans ce que vous me dites de moi, dans l'explication de mon humeur, surtout dans ce que vous me dites de ce sentiment profond de ma douleur. Voilà ma passion intime, immense : ma douleur. Dieu m'a retiré ce que j'aimais tant, parce que je l'aimais trop. Que serai-je devenue en avançant dans la vie? Je frémissais d'avance en songeant à l'avenir de mes enfans. Quel pays ! quel maître ! quel père, hélas ! Tout cela me donnait des angoisses inexprimables pour eux, pour eux, pas pour moi. Ils n'étaient déjà plus faits pour cette horrible patrie. Ils en ont trouvé une. Ah ! Monsieur, et je n'y suis pas avec eux ! Dites-moi que j'y serai bien sûr. »

Il le lui dit, et en quels accens ! C'est assurément une des pages les plus admirables qu'ait jamais écrites ce grand écrivain, ce grand philosophe, ce grand chrétien.

« Quand de cruelles images vous assiègent, quand vous n'êtes entourée que de morts, faites un effort, prenez votre élan, sortez de ces tombeaux. Ils en sont sortis, ils sont ailleurs. Nous serons où ils sont. Je me suis longtemps épuisé à chercher où ils sont. Je ne recueillais de mon travail que ténèbres et anxiétés. C'est qu'il ne nous est pas donné, il ne nous est pas permis de voir clair d'une rive à l'autre. Si nous y voyions clair, s'ils étaient là, devant nos yeux, nous appelant, nous attendant, supporterions-nous de rester où nous sommes aussi longtemps que Dieu l'ordonne? Irions-nous jusqu'au bout de notre tâche? Nous nous refuserions à tout, nous abandonnerions tout; nous jetterions là notre fardeau, notre devoir, et nous nous précipiterions vers cette rive où nous les verrions clairement. Dieu ne le veut pas, mon amie; Dieu veut que nous restions où il nous a mis, tant qu'il nous y laisse. C'est pourquoi il nous refuse cette lumière certaine, vive, qui nous attirerait invinciblement ailleurs; c'est pourquoi il couvre d'obscurité ce séjour inconnu où ceux qui nous sont chers emporteraient toute notre âme.

« Mais l'obscurité ne détruit pas ce qu'elle cache; mais cette

autre rive où ils nous ont devancés n'en existe pas moins parce qu'un nuage s'étend sur le fleuve qui nous en sépare. Il faut renoncer à voir, il faut renoncer à comprendre. Il faut croire en Dieu. Depuis que je me suis renfermé dans la foi en Dieu, depuis que j'ai jeté à ses pieds toutes les prétentions de mon intelligence, et même les ambitions prématurées de mon âme, j'avance en paix, quoique dans la nuit, et j'ai atteint la certitude en acceptant mon ignorance. Que je voudrais vous donner la même sécurité, la même paix! Je ne renonce pas, je ne veux pas renoncer à l'espérer. »

Nous en avons assez dit pour montrer à travers quelles vicissitudes matérielles, intellectuelles et morales se forma entre la princesse et Guizot la noble amitié qui devait remplir la fin de sa vie et embellir sa vieillesse et comment, à la faveur des plus délicats sentimens qu'ait jamais conçus l'âme humaine, elle trouva dans l'ami qu'elle s'était choisi le secours, le réconfort et l'apaisement dont elle avait désespéré. Comme s'il dépendait de nous de les concevoir et de nous y livrer, ces sentimens qui constituent un privilège portent avec eux leur récompense. Celle qu'a dû, pendant tant d'années, Mme de Liéven à Guizot ne lui a laissé que bien peu à désirer. Du 3 août 1840, — date où ils se sont engagés l'un à l'autre « pour la vie et pour l'éternité » jusqu'à l'heure de sa mort — 26 janvier 1857, — elle a connu, avec les joies d'une affection tendre, fidèle et payée de retour, celle du dévouement infatigable et réciproque qui en est la forme la plus parfaite, et, après avoir lu les citations qui précèdent, nul ne contestera plus, — Chateaubriand lui-même ne le contesterait plus, — qu'elle était digne d'en jouir.

III

Jusqu'ici, à travers les extraits des lettres de Mme de Liéven et de Guizot, on ne les a vus que dans leur vie intime, celle dont l'âme seule fait tous les frais. Avant de fermer cette attachante et volumineuse correspondance d'où d'autres, nous l'espérons, tireront plus tard les innombrables traits et les incomparables joyaux qu'elle recèle, il faut lui emprunter encore de quoi prouver que chez la princesse de Liéven, l'esprit n'était pas moins aiguisé que le cœur. Lorsqu'elle était séparée de Guizot, elle ne passait pas tout son temps à gémir et à se plaindre. Elle en con-

sacrait beaucoup à lui rendre compte des grands et menus faits de son existence quotidienne, à le renseigner sur les hommes et les choses du moment, allant de droite et de gauche pour se documenter. De là toute une suite de lettres charmantes et piquantes, » pailletées, comme dit Gréville, des pointes les plus délicates, « portraits et récits qui font de ces pages écrites d'après nature, de véritables pièces historiques, lesquelles, plus d'un demi-siècle après que se sont clos les événemens et éteints les acteurs, éclairent encore les uns et les autres d'une vive lumière C'est ainsi que le 12 juillet 1839, ayant rencontré Pozzo di Borgo, l'ancien ambassadeur de Russie à Paris, qui de 1815 à 1820, a tenu une si grande place dans les affaires de France, la princesse écrit :

« J'ai vu Pozzo, affreusement maigri, rétréci, rapetissé; les yeux enfoncés dans un cercle de charbon, la parole chancelante, les épaules voûtées, les jambes ployées, les habits trop larges, l'esprit aussi chancelant que la parole. Nous causions seuls dans le premier petit salon de Mme de Boigne. Édouard de La Grange est entré. Il l'a pris pour le marquis de Dalmatie, lui a parlé du maréchal, puis M. de Lagrange passé, il m'a dit tout bas :

« — C'est bien le marquis de Dalmatie, n'est-ce pas ? en homme qui doute de lui-même.

« Pourtant il m'a parlé longtemps de la dernière affaire à Londres, de ses conversations avec lord Melbourne et lord Palmerston, de tout ce qu'il leur avait dit sur la nécessité de maintenir la paix, tout cela très nettement, très spirituellement comme par le passé, avec verve dans l'imagination en même temps qu'avec faiblesse et trouble dans le langage. Puis en finissant :

« — C'est une campagne de vétéran. Un autre hiver à Londres me tuerait. »

Quatre jours après, c'est encore Pozzo qui fait les frais de sa lettre. « J'ai vu Pozzo deux fois hier, le matin chez lui, le soir chez Mme Appony. Chez lui nous avons très bien causé, lentement, sans bruit. Il ne faut pas que le vent souffle et que le feuillage tremble. Mais à la condition du calme et du silence autour de lui, le rossignol chante encore. Chez Mme Appony, il avait dîné, il était fatigué; on remuait dans le salon, la mémoire lui manquait comme la parole. On doit lui mettre aujourd'hui un vésicatoire et des ventouses. Je lui ai demandé qui était son

médecin. Il m'a dit Lerminier qui est mort depuis trois ans. Au fond, il a la conscience de son état.

« — J'ai donné dix ans de ma vie à l'empereur en passant deux hivers en Angleterre. Je ne puis faire plus. Je ne sais comment l'empereur me remplacera. Mais c'est assez.

« Voilà ce qu'il m'a dit hier matin. »

Une autre fois et sans doute avec plus de malice que de vérité dans sa description, elle nous ouvre le salon de la comtesse de Boigne qui est au chancelier Pasquier ce qu'elle-même est à Guizot. Elle raconte ce qu'elle a vu et entendu :

« J'ai dîné hier chez les Appony. Plus tard j'ai été chez Mme de Boigne. Elle est maintenant fixée ici. Rien ne m'a paru plus ridicule que la demi-heure que j'y ai passée. Il y avait M. de Sainte-Beuve (dis-je bien ?) Les premières deux minutes, il causait à voix basse avec M. Rossi. Lorsque le chancelier est entré, Mme de Boigne, sans lui dire bonjour ni bonsoir, lui montre M. de Sainte-Beuve et lui dit qu'il soutient les Jansénistes. Depuis cet instant, je n'ai plus entendu que Pascal, Arnauld, Nicole, avec un flux de phrases, de sentences d'un côté et de l'autre à tel point qu'il à été impossible de dire un mot ou d'avoir une idée. Au fond, j'avais bien envie de rire. C'était une véritable exhibition. Je crois que c'est comme cela que l'entendaient ces Messieurs. M. Rossi m'a plu, il n'a pas ouvert la bouche. Je l'aimerais tout à fait si je pouvais savoir qu'il a trouvé cela aussi ridicule que moi, mais j'en doute. Quant aux interlocuteurs, je n'ai jamais vu des airs plus satisfaits, et lorsque je suis partie, car je suis partie au beau milieu d'une discussion superbe, je suis persuadée qu'ils se seront dit que j'étais confondue. C'est bien vrai cela, mais pas tout à fait comme ils l'entendent. Savez-vous que c'est bien français. Ne vous fâchez pas, d'autant plus que vous n'auriez pas fait cela. »

Elles existent à foison dans la correspondance les lettres de ce genre, et c'est à regret que nous abrégeons nos citations pour garder la place de faire avant de finir quelques derniers emprunts à celles que la princesse écrivait, en 1840, à Guizot, alors que sous le ministère Thiers, il était à Londres, en qualité d'ambassadeur de France. Pendant cette période aussi bien qu'au cours de ses précédentes absences, et en attendant de l'aller retrouver, elle recevait de ses nouvelles tous les jours. Tous les jours aussi, elle lui écrivait. Ces lettres rapprochées forment un bien

intéressant chapitre de l'histoire de cette ambassade de Guizot qui ne dura que quelques mois et précédait de si peu sa rentrée au ministère. Mais, ici encore, il faut se borner à s'en tenir à quelques traits.

« *3 mars.* — Vous voyez comme je reviens à vous souvent. Il me semble que vous m'avez recommandé de vous redire souvent ce que je vous avais dit souvent déjà ici. Eh bien, restez ce que vous êtes, grave, sérieux, naturel. Défendez-vous de l'enivrement de la situation nouvelle où vous vous trouvez. Rappelez-vous que vous vivez dans une maison de verre. Tout sera remarqué. Les Anglais sont infiniment plus fins qu'on ne l'imagine, et singulièrement observateurs et curieux, tout en ayant l'air de n'y pas regarder. »

L'avertissement était sage. Mais, bientôt il parut à Mme de Lieven que Guizot n'en tenait pas assez de compte. De sa correspondance quotidienne où il lui racontait par le menu les mille incidens de sa vie à Londres, elle tira cette conclusion qu'il se dissipait, et trop inconsciente de sa jalousie pour mesurer la place que cette jalousie mal dissimulée tenait dans ses craintes, elle lui écrivit avec la vivacité des premiers jours de leurs relations, presque avec colère.

« *3 avril.* — Voici votre lettre. Vous dirai-je franchement? Elle ne me plaît pas du tout. Vous vous lancez en dépit de mes avertissemens dans toutes les invitations qu'on vous fait. Qui est-ce qui a jamais songé à aller dîner chez M. M...? Sa femme est tout ce qu'il y a de plus dévergondé à Londres. Les convives, à ce que je vois, étaient à l'avenant. Vraiment mon mari aurait plutôt passé la Tamise à la nage que dîné chez ces gens, et il avait bien moins que vous une réputation de gravité. Si vous acceptez comme cela de dîner chez tout le monde, le vrai monde ne tiendra plus à si grand honneur de vous avoir à dîner chez lui.

« Notez qu'il faut rendre, et je vous défie de composer un dîner convenable où serait Mme M... Les femmes n'en voudraient pas et beaucoup d'hommes non plus. Je suis tout à fait fâchée de ce que vous avez fait là. On parlait l'autre jour de vos succès à Londres et quelqu'un ajoutait :

« — Et même il fait la cour aux femmes.

« — Allons, ajoutait un autre, ne désespérons pas de le voir revenir ici même mauvais sujet.

« En vérité en dînant chez Mme M... vous en êtes tout près. Je vous demande pardon de vous dire si vivement ce que je pense, mais je ne sais pas dire autrement quand j'éprouve de la peine. Et je suis si triste, si triste. Je ne vous répéterai plus : Restez ce que vous étiez, sérieux et grave. Vous n'y pensez plus. Mon ami, vous allez déchoir et vous me causez une vive peine! Adieu, adieu. »

La mercuriale était vive, aussi vive que peu méritée. Guizot ne s'en offensa pas. Il mit même son habituelle et patiente douceur à en démontrer l'injustice. Elle lui valut de tendres regrets.

« *7 avril.* — Je viens de recevoir votre lettre. Le cœur m'a faibli en l'ouvrant, et j'ai fondu en larmes en la lisant, en lisant la fin. Des larmes de tendresse, de reconnaissance. Vous êtes si doux, si bon, si indulgent, car j'avais été vive ; mais vous avez si bien compris pourquoi! Vous avez l'esprit bien grand, bien haut, jamais votre supériorité ne m'a autant frappée qu'aujourd'hui. Vous ne savez pas tout ce que vous venez d'ajouter à ce qu'il y avait pour vous dans mon cœur. Ah! si je pouvais vous le dire, vous le montrer, vous seriez content. »

Le 28 mai, c'est une autre note :

« Écoutez, hier j'ai rencontré Thiers à dîner chez mon ambassadeur. En entrant dans le salon, il me dit :

« — Je viens de recevoir une dépêche télégraphique de Londres.

A ce mot télégraphe, ma figure s'illumine, elle disait : « Je suis bien contente. »

« Thiers a été mon voisin de table. Il est fort content des nouvelles de Londres, il se loue beaucoup de vous. Il dit qu'à vous deux vous faites des merveilles. Il ajoute :

« — J'arrange les affaires de façon qu'il n'y a que M. Guizot qui puisse être mon successeur.

« — Ou plutôt vous les arrangez de façon à les garder toujours pour vous?

« — Oh! je vous en réponds ; mais tenez, je suis jeune, je sais bien qu'une fois, je les garderai toujours. Je ne sais si cette fois-là est à présent ; c'est possible, cela n'est pas sûr ; nous verrons. Mais si M. Guizot s'ennuyait à Londres, je l'arrangerais ici.

« — Il me semble que M. Guizot s'amuse fort bien à Londres et qu'il aimera à y rester.

« — Oui, mais allez-y ; car sans cela bientôt il vous fera des infidélités !

« Voilà vous.

« Après cela, il m'a parlé du vote d'avant-hier. Il me dit :

« — J'ai fait une faute, je devais parler. J'ai eu grand tort de ne pas le faire. Je n'avais pas idée que la chambre voterait comme elle a fait. J'étais ennuyé de parler. Et puis j'aurais dit des paroles peut-être trop excitantes. Enfin, j'ai mal décidé, et une fois le vote, je me suis mis dans une grande colère. J'ai dit des choses très dures au Président. Je lui ai dit : — Monsieur, vous ne connaissez pas votre devoir, vous ne savez pas présider Ce que vous venez de faire est absurde, je répète absurde. Je lui ai dit tout cela, là à sa chaise. J'ai dit des paroles dures à Dupin, j'en ai dit au secrétaire de la justice, à tout le monde. J'étais en grande colère.

« Il a causé de tout, et m'a beaucoup divertie. Il dit des choses très piquantes. A propos de la responsabilité ministérielle, il dit :

« — C'est l'hypocrisie du despotisme.

« Au fait, hier, il était en train ; il n'a fait que causer avec moi, nous avions commencé par Sauzet, nous avons fini à César. Il dispute tout au duc de Wellington et plus que jamais il glorifie Napoléon. C'était hier un dîner de trente personnes. »

Puis, en post-scriptum :

« J'ai envie de vous redire les petits mots entrecoupés entre M. Thiers et moi.

« — Vous êtes très fine, pas plus que moi, mais je crois presque autant.

« Moi. — Vous avez beaucoup d'esprit, mais je pense quelquefois que vous en avez trop. »

« — Cela voudrait dire pas assez? Non, mais, vous abusez. »

« Thiers. — Il n'y a de véritable ami qu'une femme. Dans les amitiés d'hommes, il y a toujours un peu de jalousie. »

« Lui encore. — J'ai peu à faire avec les étrangers. Nous n'avons rien à nous dire, je suis poli, je pense qu'ils n'ont pas à se plaindre, mais voilà tout. »

Il est historiquement intéressant de citer la réponse que de Londres fait Guizot à cette dernière lettre :

« Votre conversation avec Thiers est charmante. Je suis quelquefois tenté de croire qu'il est embarrassé et se déchargerait

volontiers de son embarras pour un temps sur les épaules d'autrui. Nous verrons jusqu'à quel point la fécondité de l'esprit, la dextérité de la conduite et le talent de la parole suffiront au gouvernement. En attendant, il est absurde de se plaindre qu'il ne s'occupe pas des petites affaires. Je suis sûr qu'il s'en occupe plus qu'on n'a le droit de l'exiger dans sa situation. C'est précisément une de ses qualités de pouvoir penser à la fois à beaucoup de choses, grandes et petites, et porter rapidement de l'une sur l'autre son activité et son savoir-faire. »

On sait que, contrairement à l'espérance manifestée par Thiers, le cabinet qu'il présidait ne tarda pas à être renversé, mais non sans avoir ramené en France les cendres de l'Empereur. A la veille de cet événement, les inquiétudes étaient grandes dans le monde politique. La princesse en entretenait son ami, lui transmettait l'opinion de Molé, très assombrie, celle du vieux comte de Montrond l'ami de Talleyrand, très rassurante.

« *31 mai.* — M. Molé affirme, contrairement à mon opinion, que les funérailles de Napoléon ne peuvent être faites avec sécurité que par un autre que Thiers. Il est très noir sur tout ce sujet. Son opinion est nécessairement exagérée. Cependant aujourd'hui je vous assure que tout le monde est d'accord pour trouver toute l'affaire bien étourdie. Moi je ne la trouve pas étourdie.

« J'ai vu hier Montrond, fort tranquille aussi, et content : « Tout cela ne sera rien. Il n'y a plus de Bonapartistes en France. » Le roi a dit aux ambassadeurs : « Tout ceci ne me regarde en rien. Je ne m'en mêle pas. »

Au milieu de ces préoccupations purement politiques, l'amitié ne désarmait pas, ne renonçait à aucun de ses droits. Elle se faisait entendre dans les lettres quotidiennement échangées et toujours aussi vive, aussi susceptible, aussi vibrante. C'était au moment où la princesse se préparait à partir pour Londres, sous le prétexte « de vendre ses diamans » et de voir ses amis, alors qu'un seul l'attirait et l'appelait :

« *3 juin 1840.* — Que votre parole est puissante! Et quand je pense qu'outre cette parole puissante, il y aura bientôt cette voix, ce regard, qui agissent sur moi si fortement, je me sens bien petite de me laisser aller à des momens de tristesse, de doutes où vous me voyiez si souvent.

« Je rentre et l'on me remet votre 384. Il y a vos inquié-

tudes. Ah! ne les regrettez pas, ne regrettez pas de les avoir exprimées. Elles m'ont fait tant de plaisir. Je me sens le cœur plus large, plus libre. Le retard de ma lettre vous avait donné du chagrin, presque de l'angoisse. Je suis si contente! voyez cet atroce égoïsme! haïssez-moi bien, car je jouis vivement de vos peines quand c'est à moi qu'elles s'adressent. Nous nous sommes souvent dit que nous ne savions pas rendre tout ce qu'il y a dans notre âme. Jamais je n'ai tant senti l'insuffisance de mes paroles. Mais vous verrez quand vous m'entendrez! De près il me semble que je serai bien éloquente. »

Et enfin, en apprenant, dix jours plus tard, qu'il était invité à Windsor, elle lui recommandait d'y penser à elle : « Pensez à moi à Windsor. Il n'y a pas un coin de ce château et de ce parc où je ne me sois pas arrêtée. Si vous avez l'appartement où il y a un salon en haute lisse faisant face au long *walk*, c'est le mien. Le canapé vert, à la gauche de la cheminée, dans le salon de la reine, est celui où j'ai passé tant de soirées à côté de Georges IV et de Guillaume IV. Que Windsor va vous plaire! Mais je ne vous envie pas Ascott. Cela me faisait mourir d'ennui. »

Quelques jours après, la princesse était à Londres. Puis, avant que l'année s'achevât, l'ambassade de Guizot ayant pris fin par suite de son retour au pouvoir, elle rentrait à Paris où désormais elle allait connaître la douceur d'un beau rêve réalisé, qu'on a cru longtemps irréalisable. Maintenant, ils se voyaient tous les jours et, comme nous l'avons dit, plusieurs fois par jour. C'est chez elle que Guizot venait se reposer du tracas des affaires, chez elle qu'il donnait ses rendez-vous, chez elle aussi qu'étaient assurés de le rencontrer ceux de ses amis qui voulaient causer avec lui librement, dans l'intimité. Des survivans de cette époque, habitués de ce salon, il n'en est guère qui n'aient conservé le souvenir de la maîtresse de la maison, toujours accueillante en dépit de sa grâce un peu hautaine et toujours svelte et fine dans la toilette dont elle s'était fait une habitude, une robe de velours noir ayant au corsage le chiffre des dames d'honneur de l'impératrice de Russie, un rang de perles dans les cheveux ou encore, dans les grands jours, la couronne de princesse. C'est après ce retour à Paris qu'entre elle et Guizot fut agitée la question de leur mariage (1). Ils le désiraient l'un et

(1) Je tiens ces détails du regretté duc de Broglie qui avait connu ce projet et les motifs qui en empêchèrent la réalisation.

l'autre. Mais, elle ne put se résoudre à se dépouiller du titre et du nom qu'elle avait si longtemps portés. De son côté, Guizot ne voulait pas d'une union morganatique. Le projet fut abandonné presque aussi vite que conçu sans que d'ailleurs leur affection réciproque en fût atteinte. Ils avaient uni et confondu leurs vies et la mort seule devait les séparer.

Le 24 février 1848, la princesse trembla pour son ami. Elle redoutait pour lui la violence des fureurs populaires. L'ambassadeur d'Autriche, comte Appony, étant venu lui offrir à elle-même un asile contre l'émeute à l'hôtel de l'ambassade, elle ne consentit à accepter cette offre qu'après avoir acquis la certitude que Guizot était en sûreté. La semaine suivante, ils se retrouvaient à Brighton. Metternich parle à plusieurs reprises dans ses Mémoires des visites qu'à cette époque, chassé de son pays lui aussi par une révolution et réfugié en Angleterre, il faisait à la princesse de Liéven. Il mentionne que toujours, il a rencontré chez elle l'ancien ministre de Louis-Philppe. Ils étaient en effet toujours ensemble. L'amitié consolait Guizot des amères déceptions de la vie politique. En Angleterre, jusqu'en 1850, puis en France, cette consolation lui resta. Il devait en jouir jusqu'au 26 janvier 1857, date du décès de la princesse de Liéven.

Elle avait alors soixante-douze ans. Depuis longtemps, sa santé déclinait. Mais, elle n'avait rien perdu de son intelligence, de son esprit, ni de la vivacité de son cœur. Elle allait même gagner en courage, car longtemps, épouvantée par l'idée de la mort, tout à coup, à la veille de l'heure suprême, elle cessa de s'en effrayer, montrant à son fils Paul de Lieven et à Guizot un visage ferme et rasséréné, surtout après qu'elle eut communié des mains du pasteur Cuvier « assise dans son lit, recueillie, sereine, simple avec tristesse. » A la fin de la cérémonie, son fils s'étant détourné pour pleurer, elle eut un éclair de joie maternelle, « un peu inattendue, » et prenant la main de Guizot lui dit :

— Il a du cœur. Ayez toujours de l'amitié pour lui, je vous le demande.

Le même jour, ayant appris qu'un de ses amis les plus chers, M. de Meyendorf, venait d'arriver à Paris, elle lui écrivit : « Quelle joie et quelle misère ! Vous arrivez et je pars pour si loin. Venez me voir ; vous serez peut-être à temps. » Il vint dans la soirée. Elle le reçut une minute, seul avec elle.

— Je croyais mourir ce soir, lui avoua-t-elle; ça n'a pas réussi.

Une lettre de Guizot au baron de Barante, — écho de son cœur « à la fois trop plein et trop fermé » — nous trace un émouvant tableau de la mort de Mme de Liéven (1). « La nuit du dimanche au lundi fut pénible; point de force pour expectorer. Tout le mal a été là. Le lundi matin, je la trouvai bien plus faible et bien plus altérée encore, mais toujours également sereine, parlant très peu, mais s'occupant des plus petites choses, y compris le menu du dîner pour son neveu Benkendorf et sa nièce, arrivés la veille de Stuttgard. Vers midi, elle dit à Oliffe (son médecin) : « Si je ne mourrais pas cette fois, ce serait dommage; je me sens bien prête. » Le soir, vers dix heures, elle me fit signe d'approcher et me dit : « J'étouffe... mon éventail! » Je le lui donnai, elle essaya de s'éventer elle-même. On lui posa un sinapisme sur la poitrine. Quand elle commença à le sentir, elle fit signe qu'elle voulait écrire. On lui donna son crayon et du papier. Elle écrivit très lisiblement : « How long must it remain? (2) » Et quelques momens après, elle me dit : « Allez-vous-en, allez-vous-en tous, je veux dormir. » Nous sortîmes, son fils, son neveu et moi. Au bout d'une heure on vint me chercher. Elle n'était plus. Je suis convaincu qu'elle s'était vue mourir et qu'elle n'avait pas voulu que nous la vissions mourir.

« Une heure après sa mort, son fils me remit une lettre d'elle écrite et cachetée la veille au soir, au crayon : « Je vous remercie des vingt années d'affection et de bonheur. Ne m'oubliez pas. Adieu, adieu. Ne refusez pas ma voiture le soir. » Son testament a contenu le commentaire de ces derniers mots. Elle me disait souvent : « Je ne regrette point que vous ne soyez point riche, cela me plaît. Mais, je ne me résigne pas à ce que vous n'ayez pas une voiture. » Elle m'a légué 8000 francs de rente viagère, une voiture.

« Le lundi matin, elle dit à son fils : « Point de funérailles, des prières dans ma chambre et tout de suite le chemin de fer pour la Courlande. » Elle a toujours voulu être transportée au-

(1) *Souvenirs du baron de Barante*, publiés par son petit-fils Claude de Barante, t. VIII, p. 157. C'est à propos de ce récit que Guizot écrivait le 15 mai suivant : « Faites-moi un triste plaisir auquel je tiens. C'est à vous que j'ai écrit avec le plus de détails sur les derniers momens de Mme de Liéven. Envoyez-moi, je vous prie, une copie de ma lettre. Je veux garder une trace exacte de tout. »

(2) « Combien de temps faut-il le garder? »

près de ses deux fils morts à Saint-Pétersbourg en 1835, dans un château de famille, près de Mitau. Elle m'avait montré, je ne sais plus en quelle année, le dessin de leur tombeau. Elle est partie vendredi 30. Elle doit être arrivée à présent... Je m'étonne du plaisir que je prends à vous dire tout cela. Si vous étiez là, peut-être vous en dirais-je encore plus; peut-être moins. Je ne sais. »

Ce que Guizot ne dit pas dans cette lettre, c'est que la princesse de Liéven avait demandé qu'on la couchât dans son cercueil, vêtue de sa robe de velours et son diadème au front. « Je connais quelqu'un, raconte la duchesse Decazes, qui l'a vue ainsi, ayant dans les mains un crucifix d'ivoire. » Ce crucifix, entre ses doigts était le symbole de l'apaisement enfin recouvré après les agitations de sa vie. Mais, ce n'est pas seulement à la mort qu'elle le devait. De son vivant, et du jour où elle avait connu Guizot, l'amitié, de plus en plus, avait contribué à la mettre en possession de ce bien précieux, réalisant l'espoir que lui avait exprimé jadis, au début de leur liaison, cet admirable ami, lorsque, lui confessant que depuis qu'il « s'était renfermé dans sa foi en Dieu, en jetant à ses pieds toutes les prétentions de son intelligence » il possédait la paix et la sécurité, il s'écriait :

— Que je voudrais vous donner la même sécurité, la même paix!

Ce fut son bonheur à elle de les recevoir de lui sous la forme d'un dévouement incessant et tendre, et son honneur à lui d'avoir toujours été à la hauteur de l'attachement qu'il avait inspiré et partagé.

Ernest Daudet.

LES COLONS DE L'ALGÉRIE

I

LA PHASE HÉROIQUE DE LA COLONISATION

Le soldat et le colon ont fait l'Algérie ce qu'elle est, le premier en la conquérant par les armes, le second en défrichant le sol par la pioche et la charrue. Les faits et gestes de nos troupes sont connus : les exploits de nos soldats ont trouvé de nombreux historiens qui les ont célébrés et qui nous ont narré dans leurs plus minutieux détails les divers épisodes de la conquête : la victoire de Staouéli, le passage des Portes de Fer, le siège de Constantine le combat de Béni-Mered, la prise de la Smalah. Mais si l'œuvre de nos soldats a été mise en évidence avec une suffisante lumière, on n'en saurait dire autant de l'œuvre de nos colons. Si l'histoire de la conquête est faite, l'histoire de la colonisation est encore à faire. Le rôle qu'ont joué nos colons, celui qu'ils jouent encore, est ignoré et c'est avec juste raison qu'on a pu dire, en se plaçant à ce point de vue, que l'Algérie est un pays inconnu à la France. Cette ignorance des hommes et des choses de la colonisation algérienne est même un fait tellement acquis que des rapporteurs du budget de l'Algérie, et des plus éminens (1), n'ont pas craint d'avouer « qu'ils ignoraient de notre colonie à peu près tout ce qu'un Français en ignore généralement, c'est-à-dire presque tout. » Une telle ignorance a causé et cause encore les plus graves préjudices à notre colonie et à la métropole. Elle a fait

(1) Burdeau, *L'Algérie en 1891*, Hachette. Note préliminaire, p. 11.

naître les préventions les plus grandes à l'égard de nos colons et les idées les plus erronées relativement à leur œuvre. On a tout d'abord confondu le colon, le vrai, celui qui cultive et exploite le sol, avec le politicien, l'homme d'affaires, le spéculateur ; la population paisible, laborieuse des campagnes, qui a mis en valeur le sol, avec certaine population cosmopolite, bruyante et agitée des villes, qui s'est trop souvent enrichie à ses dépens. On l'a confondu ensuite, lui, l'homme par excellence de toutes les initiatives et de toutes les énergies, ennemi de toute tutelle, ne comptant que sur ses ressources personnelles et sur ses bras pour féconder la terre et violenter la fortune, avec le parasite implanté à grands frais dans une concession par l'autorité officielle et qui entendait bien n'être venu de France que pour vivre aux dépens de l'administration. On n'a voulu voir que certains échecs de la colonisation officielle, et on a tu les merveilleux résultats obtenus par la colonisation libre. Jamais on n'a pu ou su faire le point de départ de ces deux moyens de colonisation, et le discrédit dans lequel est tombée la colonisation officielle a rejailli sur l'œuvre des colons libres et indépendans.

Présenter un tableau succinct de la colonisation algérienne autant que le peuvent permettre les documens que nous possédons ; raconter les efforts, les luttes des colons et les difficultés de toutes sortes avec lesquelles ils ont été aux prises ; montrer combien leur œuvre, pour ardue qu'elle ait été, est grande et belle, est notre but. Nous déduirons aussi de ce travail les conséquences et les enseignemens qu'il comporte. Que de mécomptes, que d'erreurs, que d'écoles eussent été épargnés à la métropole, si elle avait suivi la voie que lui avaient montrée et tracée les premiers colons.

L'histoire de la colonisation algérienne, telle que nous la comprenons, doit, à notre avis, se diviser en trois périodes : la première est la phase héroïque, les années de poudre, comme on l'appelle, celle où les colons luttent par le fer et par la pioche, seuls et sans aide d'aucune sorte, et accomplissent des merveilles. C'est une période remplie exclusivement par la colonisation libre. Elle s'étend de 1830 à 1842, de l'année de la conquête à l'année de la pacification définitive du Sahel et de la Mitidja. La deuxième période va de 1842 à 1856 ; c'est la période de l'assainissement et du défrichement en grand du pays, période rendue plus meurtrière encore que la précédente sinon par les balles, du moins par

les maladies : la mortalité et la morbidité sévissent d'une manière effrayante parmi les colons; ce sont les années de quinine de la colonisation; pendant cette période la colonisation officielle bat son plein. La troisième s'étend de l'année 1856 à nos jours. Dans cette période, les grands travaux d'assainissement ont cessé, la population s'est acclimatée : la natalité l'emporte enfin sur la mortalité, et l'année 1856 est la première année où ce fait se produit. L'Agérie n'est plus comme Saturne, elle ne dévore plus ses enfans. Désormais la population se reproduit par elle-même et le colon n'a plus à lutter que contre les tâtonnemens, les oscillations et les atermoiemens de l'administration. Le pays prend son essor et entre en plein développement pour aboutir à la situation actuelle.

I. — LE SOL ALGÉRIEN AVANT L'ARRIVÉE DES COLONS.

En envoyant un corps expéditionnaire prendre pied sur la terre africaine, le gouvernement de Charles X n'obéissait pas seulement, comme on l'a dit, à la nécessité de mettre fin à des contestations pécuniaires pendantes entre la France et le dey d'Alger et à la tactique politique, qui consiste à détourner les esprits des difficultés intérieures par une diversion à l'extérieur. Il avait aussi la légitime ambition, qu'il ne craignit pas d'exposer avec une courageuse franchise au gouvernement anglais, de donner à la France, sortie affaiblie et diminuée des grandes guerres du commencement du siècle, un territoire qui fût une compensation aux prodigieux accroissemens de l'Angleterre dans le monde et des autres grandes puissances sur le continent. Il entendait créer par delà la Méditerranée, une France nouvelle qui augmentât les richesses et la puissance de la mère patrie. Son intention bien arrêtée était d'implanter la race française sur le sol africain, en un mot de coloniser l'Algérie. Des instructions rédigées en ce sens furent données au maréchal de Bourmont; elles lui ordonnaient, aussitôt l'occupation d'Alger effectuée, de dresser des plans de colonisation et de les envoyer à Paris. Malheureusement pour l'exécution de ce beau programme, la monarchie des Bourbons sombra et le maréchal de Bourmont dut quitter l'Algérie sans avoir pu envoyer en France les plans de colonisation demandés.

Il n'est pas bien certain d'ailleurs que le gouvernement de Charles X se fût rendu un compte suffisamment exact des diffi-

cultés auxquelles l'exécution de ses desseins allait se heurter. Implanter la race française dans l'Afrique du nord était le problème le plus ardu que se fût encore posé la politique coloniale des peuples modernes. Rien dans l'établissement des Français en Algérie ne pouvait être comparé à l'établissement des Anglais dans l'Amérique du Nord, au Cap et en Australie, à celui des Espagnols dans l'Amérique du Sud et des Portugais au Brésil. En Algérie, la race conquérante n'avait pas devant elle libres et à sa disposition des terrains de culture immensément étendus, aux horizons illimités, qu'habitaient des peuplades clairsemées, primitives et sauvages; tout le sol algérien était occupé, cultivé; le peuple qui le possédait était relativement nombreux, avait pris contact depuis des siècles avec l'Europe et l'avait dominée en partie; il avait une civilisation avancée, se rapprochant de la nôtre; une religion à laquelle il était opiniâtrément attaché, avait conscience de sa nationalité et répugnait, par ses mœurs et ses idées, à toute assimilation ou fusion; et ce peuple on ne devait et on ne pouvait ni le refouler, ni l'exterminer. Sur un sol restreint, il allait falloir faire vivre côte à côte une population chrétienne et une population musulmane, des sémites et des aryens.

Dès le début, l'antinomie se révéla. Le maréchal de Bourmont, et après lui ses successeurs dans le commandement en chef de l'armée d'Afrique, le général Berthezène, le général Clauzel, le duc de Rovigo, le général Voirol eurent à lutter avec des difficultés qu'on n'avait guère soupçonnées. Les vainqueurs purent bien occuper Alger, Oran, Bougie, Bône et divers points du littoral, prendre possession du sol; ils n'eurent aucune prise sur l'âme du peuple vaincu. Dès les premiers jours de la conquête, la race indigène apparut inébranlable dans ses traditions, ses idées et ses mœurs. Les commandans en chef de l'armée d'Afrique trouvèrent en face d'eux une société régulière, pourvue de tous les élémens de vie et de consistance, et se virent obligés de compter avec elle. En présence d'une organisvtion aussi solide et d'un élément indigène aussi irréductible, ils en arrivèrent même à conclure qu'il ne pouvait y avoir place pour l'introduction d'un autre élément de population en Afrique. De parti pris, on ne voulut pas en haut lieu s'occuper de la question de colonisation, et même on déclara toute colonisation impossible. Celle-ci dut se faire toute seule sans aucun appui de l'autorité. Ce furent les colons eux-mêmes qui posèrent le problème de la colonisation.

A notre arrivée en Algérie, il n'y avait dans tout le pays que 602 personnes se réclamant de la nationalité française, nombre infime qui ne représentait pas même un groupe de population compact, mais des individualités dispersées sur tout le territoire. Avec l'armée d'occupation arrivèrent une foule d'aventuriers français et européens qui se fixèrent à Alger même. Dix-huit mois après la prise de la ville, à la fin de décembre 1831, leur nombre s'élevait à trois mille. C'étaient pour la plupart des gens sans aveu, de bas étage, accourus de tous les points de la Méditerranée, qui exploitaient l'armée et ne vivaient que d'elle ; leur principale industrie était de tenir des cabarets et des guinguettes ; la culture du sol était leur moindre souci. Mais vers la fin de 1832, un groupe d'émigrans plus recommandables arriva. C'étaient des hommes sérieux, de bonne famille, dans la jeunesse ou la force de l'âge, pleins d'entrain et de vigueur, que l'ennui des occupations sédentaires, le goût d'une vie plus large et plus active attiraient de France en Afrique. Les uns ne voulant pas se rallier au nouvel ordre de choses établi par la Révolution de 1830 avaient entrevu dans cet exode le plus heureux moyen d'employer leur activité loin des irritans débats de la politique ; d'autres trouvant leur fortune insuffisante pour eux et leur descendance avaient réuni toutes leurs ressources, et rassemblé tout ce qui leur restait d'énergie pour faire fructifier leur avoir ; quelques-uns avaient été envoyés par leurs familles vers les solitudes africaines pour qu'ils fussent soustraits aux effervescences d'une jeunesse orageuse. Tous avaient un pécule plus ou moins important et accouraient avec la noble ambition de se créer en Algérie un avenir non moins honorable et une situation plus lucrative que toutes les carrières auxquelles ils eussent pu prétendre, dans la mère patrie. Ce sont eux qu'on doit considérer comme les premiers pionniers de la colonisation en Algérie.

L'aspect du pays dont ils allaient entreprendre la mise en valeur dut faire tout d'abord tomber bien de leurs illusions. Ils étaient partis avec l'idée qu'ils allaient s'établir dans une contrée qui était dans son ensemble d'une richesse proverbiale, d'une fertilité exubérante. Ne leur avait-on pas dit que jadis l'Algérie fut le grenier de Rome ? Ces mots magiques, évoqués couramment dans la presse littéraire et les académies, avaient surexcité leur imagination. A la vérité, ils auraient bien pu se rendre compte que l'Algérie n'était pas la seule contrée qui fournît le blé à la subsistance de Rome,

que l'Égypte, la Crète, la Sardaigne, la Sicile, toute l'Afrique du nord étaient dans le même cas, et qu'en fait, la population de Rome n'était approximativement que de deux millions d'habitans, et ils auraient bien pu se dire qu'il faut en toute chose réduire une expression à son exacte valeur et un fait à ses justes proportions. Mais peut-on s'aviser de tout? D'ailleurs il y a, comme on sait, pour toute colonie nouvelle, une période d'engouement, et l'Algérie jouissait alors de la vogue contre laquelle ne prévaut aucun raisonnement.

La réalité était tout autre. L'Algérie, comme on sait, se divise en trois zones parallèles qui sont à partir de la mer le Tell, les Hauts Plateaux et le Sahara. De ces trois zones, les Hauts Plateaux et le Sahara ne se prêtent guère en raison du sol et du climat à la colonisation, le Tell seul dans son ensemble est cultivable et habitable pour l'Européen. Jadis, cette dernière région avait été couverte de villes et de domaines florissans; mais, en 1830, elle était bien loin d'être ce qu'elle fut à l'époque romaine. Sans doute l'œuvre de la nature était toujours restée admirable; les paysages étaient toujours merveilleux, pittoresques et gracieux sur la côte, sévères et grandioses dans la montagne; le même soleil dorait toujours la plaine et étincelait sur les cimes de l'Atlas, mais ses rayons n'éclairaient plus rien de ce qui fut autrefois l'œuvre de la main des hommes : plus de routes, plus de voies de communication, plus de sources captées et d'aqueducs, en dehors du littoral, presque plus de cités, partout un amoncellement de ruines. Dans la partie du Tell qui touche à la mer et qu'on nomme le Sahel, c'est tout au plus si l'on voyait épars quelques haouchs ou corps de ferme; tout le reste n'était guère que broussailles et palmiers nains. Le pays était abandonné aux hyènes et aux panthères. La crainte des Turcs avait depuis longtemps éloigné de là les tribus nomades, et c'est tout au plus si quelques misérables douars y venaient, quand le soleil avait desséché les herbages de la plaine, camper pour faire paître leurs troupeaux.

Dans l'autre partie du Tell qui touche à la montagne et aux Plateaux, et désignée aujourd'hui sous l'appellation commune de *la Plaine*, l'aspect était plus lamentable encore. Qu'on se figure une immense plaine nue et morne où ne se trouve ni une ville ni un village, où seuls quelques rares douars, quelques corps de ferme viennent révéler la présence de l'homme. A la surface du sol, les eaux venues de l'intérieur et qui ne vont plus à la mer s'é-

pandent librement, séjournent et forment de vastes marécages qui en été se dessèchent par évaporation ; ce ne sont que flaques d'eau croupissantes, que rides suintantes, sans écoulement, bues plus ou moins par le soleil ; entre les marécages, les renflemens et les veines du sol qui les séparent, apparaissent comme autant d'îlots fourrés de maquis et de broussailles ; sur ces renflemens les pistes qui servent de sentiers deviennent à la saison des pluies chaussées boueuses, impraticables aux chevaux et aux mulets ; çà et là des branchages jetés sur la vase et comblant la mare servent de ponceaux, prolongent ces pistes et permettent à travers les fondrières une dangereuse circulation ; des miasmes pestilentiels s'exhalent de ces marais, rendent le pays inhabitable et en font une terre de mort ; c'est en vain qu'aux chaleurs de l'été on chercherait un être humain à la surface de l'immense plaine ; ses rares habitans ont tous fui dans les replis des montagnes ; tout le pays est désert. Tel est le spectacle qu'offrit aux yeux des premiers colons la partie du Tell comprise entre le Sahel et les plateaux, et notamment la plaine de la Mitidja.

Et qu'on ne croie pas cette description poussée au noir ! Tous les témoignages contemporains sont unanimes à constater l'état de désolation, de nudité du pays. Voici ce qu'écrivait un voyageur qui parcourait la contrée dans les premières années de l'occupation : « La Mitidja, disait-il, est absolument inculte : elle est couverte de marais et de marécages dissimulés par une végétation palustre extrêmement vigoureuse ; on y trouve çà et là des bouquets d'oliviers, des aloès, des figuiers de Barbarie, et dans le lit des rivières et des ravins des lauriers-roses ; c'est un maquis de broussailles serrées, épaisses, enchevêtrées, impénétrables, un fouillis d'herbes gigantesques, de pousses de fenouil au milieu desquelles on disparaît, de ronces, de genêts épineux, de palmiers nains, de joncs tapissant des fonds mouvans dans lesquels on s'envase à ne pas pouvoir s'en dépêtrer. » « La Mitidja, disait dans ses rapports le général Berthezène, n'est qu'un immense cloaque ; elle sera le tombeau de tous ceux qui oseront l'exploiter. Aucun établissement ajoutait-il, n'est possible en dehors du Sahel. » « L'infecte Mitidja, ajoutait en 1841 le général Duvivier, est un foyer de maladies et de mort, domaine des chacals et des bandits arabes. » La vérité est que le Sahel et la Mitidja étaient des terres qui comptaient douze cents ans de putréfaction pestilentielle ; qu'aucune lande, qu'aucune friche en France et peut-être en Europe, ne pouvait

exiger plus de travaux pour sa mise en valeur que le Tell algérien. L'assainissement et la transformation du Tell ont été un labeur autrement héroïque que celui d'Hercule qui nettoya et assainit les écuries d'Augias.

II. — L'ŒUVRE DES COLONS

Les colons vinrent tout naturellement s'installer tout d'abord dans la banlieue immédiate d'Alger, première ville occupée par nos troupes. Les premiers dont l'histoire ait conservé le souvenir furent M. de Vialar qui se fixa en 1832 à Kouba, M. de Tonnac à Tixeraïn, le prince de Mir à la Rassauta, M. de Franclieu à Belbarabet, M. Tobler à El-Biar, M. Ventre à Hussein-dey. De quelle ingéniosité, de quelle souplesse d'esprit ont dû faire preuve ces colons pour se faire tolérer d'abord, accepter ensuite comme maîtres par une population ignorante et disposée à ne voir en eux que des intrus qui venaient les spolier de leurs terres! Un exemple entre tous montrera la manière de procéder de ces premiers défricheurs du sol.

M. de Tonnac avait acheté d'un propriétaire résidant à Alger un vaste domaine. L'escorte qu'il avait demandée pour aller prendre possession de sa nouvelle acquisition lui ayant été refusée par le gouverneur, qui traita son projet d'aller s'établir seul au milieu des Arabes de folie insigne, il part seul avec un cuisinier arabe porteur de diverses provisions. Arrivé dans son domaine, il s'installe au pied d'un arbre et fait faire le café. Les Arabes qui travaillaient aux champs, intrigués par la présence d'un étranger, arrivent un à un, puis, plus nombreux, font cercle autour de lui. M. de Tonnac les invite à prendre le café, distribue des gâteaux aux enfans et, quand leur méfiance est endormie, il leur dit qu'il est venu de France pour vivre au milieu d'eux qu'il sait gens sérieux et fidèles croyans; qu'il a acheté le haouch et qu'il entend ne rien changer aux usages et aux redevances en se substituant à l'ancien propriétaire. Il ajoute qu'il s'associera, en complétant leurs attelages, à ceux qui n'ont qu'un nombre insuffisant de bœufs pour la culture de leurs terrains; qu'à ceux qui n'ont qu'un bœuf, il fournira l'autre, qu'il avancera la moitié de la semence et partagera la récolte. « Puisque je viens me fixer au milieu de vous, continue-t-il, il faut que je songe à construire ma maison; mais tout d'abord souffrez que je vous adresse un

reproche. J'ai aperçu en venant ici le marabout de Sidi-Meurfi, ce tombeau d'un chef vénéré de votre tribu. Comment se fait-il que des gens pieux comme vous le laissent tomber en ruines? Avant tout, il faut le restaurer. L'autorité française doit m'aider pour la construction de ma maison; elle m'a promis de me fournir du bois; il ne s'agit plus que de trouver la pierre à chaux. Aussitôt que nous en aurons, employons-la pour le marabout. » Tous les Arabes se regardaient avec étonnement, admirant la sagesse du roumi. La pierre à chaux fut bientôt apportée, le marabout restauré et avec l'excédent des matériaux et grâce à la main-d'œuvre qui lui fut fournie gratuitement par les indigènes reconnaissans, M. de Tonnac se fit construire son habitation. Marabout et maison ne lui avaient ainsi à peu près rien coûté et il avait gagné à la fois la confiance des gens de la tribu et des Arabes vivant plus ou moins loin dans la plaine, qui, venus pour faire leurs dévotions au marabout, s'en retournaient émerveillés de sa restauration et vantant à qui voulait les entendre la générosité du Français.

Qu'on ne croie pas qu'une fois installés et s'étant fait accepter des indigènes, nos colons aient abusé par la suite de l'influence qu'ils avaient acquise. Ils s'attachaient au contraire à respecter scrupuleusement leurs croyances, leurs mœurs et leurs droits; ils affectaient même de prendre leurs allures, portaient leur costume, mangeaient comme eux le couscous. Dans les questions d'intérêt qu'ils avaient à débattre avec eux ils prenaient volontiers comme arbitres les cadis et les chefs religieux et s'efforçaient de gagner la confiance de ces derniers. C'est ainsi que M. de Tonnac prélevait à chaque récolte sur sa part la quantité qu'il jugeait devoir offrir au chef de la zaouia (chapelle musulmane) voisine et la faisait transporter solennellement sur des mulets au lieu de destination. Les Arabes, qui ne voulaient pas être en reste de générosité avec l'Européen, suivaient avec leurs chargemens. Le grain était alors mis dans des silos et constituait ainsi une réserve à laquelle venaient puiser, dans les années malheureuses, les pauvres cultivateurs. Ces colons de la première heure avaient compris parfaitement que le meilleur moyen de tirer du pays et de l'habitant tout ce qu'il peut raisonnablement donner, est de s'accommoder des usages pratiqués par les indigènes et de les faire servir à leur profit. Là est tout le secret de la politique qui leur permit de se faire aimer des indigènes, de les attacher à leurs intérêts et d'en

faire des auxiliaires dévoués à la tâche si difficile qu'ils avaient assumée.

Jusqu'en 1835, les colons restèrent confinés dans un étroit espace de quelques kilomètres de rayon autour d'Alger; il leur était défendu de franchir les limites du Sahel, l'accès de la Mitidja leur était interdit. Pour justifier une telle mesure, le gouvernement alléguait qu'il y avait lieu de craindre pour les immigrés l'influence du climat et qu'il ne fallait pas inquiéter les Arabes dans la possession de leurs terres. Mais les prétextes allégués n'étaient pas le vrai motif qui faisait interdire par le gouvernement aux colons la mise en valeur de la Mitidja. Au milieu des embarras politiques et des dangers qui la menaçaient, la monarchie de Juillet ne savait si elle ferait bien de conserver ou d'évacuer l'Algérie. Dans les conseils du gouvernement et au Parlement, on flottait entre les idées de complète évacuation, d'occupation restreinte et de conquête définitive, et en interdisant aux colons de dépasser un rayon de quelques kilomètres au delà des fortifications d'Alger, le gouvernement entendait ne pas aliéner sa liberté d'action et ne voulait pas laisser s'établir un état de choses qui pût l'amener à payer, en cas d'évacuation, des indemnités aux colons.

Les premières années qui suivirent l'occupation, on discuta s'il ne valait pas mieux abandonner l'Algérie. Le système de complète évacuation trouvait d'ardens partisans dans le pays et à la Chambre. Dans la séance du 7 mars 1834, M. de Rémusat déclarait que la question algérienne était une question réservée, que tout ce qui avait été fait jusqu'alors devait être tenu pour provisoire. « La colonisation est une chose absurde, ajoutait M. Dupin, point de colons, point de terres à leur concéder, point de garanties surtout à leur promettre. Il faut réduire les dépenses à leur plus simple expression et hâter le moment de libérer la France d'un fardeau qu'elle ne pourra et qu'elle ne voudra pas porter plus longtemps. » Le système de l'évacuation complète ne fut complètement abandonné que vers 1835. En dépit des incertitudes gouvernementales, les colons ne cessaient d'affluer en Algérie. En 1835, ils atteignirent le nombre de onze mille. Entassés dans la ville où les logemens avaient atteint des prix fantastiques, les immigrés réclamaient à grands cris qu'il leur fût permis de se répandre dans la Mitidja. Leurs plaintes finirent par trouver de l'écho à Paris et décidèrent le gouvernement à envoyer sur les lieux une commission de pairs et de députés avec

mission de dresser un rapport sur l'évacuation ou le maintien de l'occupation de l'Algérie. Cette dernière ayant voté, par 17 voix contre 2, la résolution que « l'honneur et l'intérêt de la France commandaient de conserver les possessions sur la côte septentrionale d'Afrique, » le gouvernement de Juillet se décida enfin à conserver Alger et à ouvrir la Mitidja aux colons. Ils se hâtèrent d'en profiter.

Le premier qui, s'aventurant dans la plaine, osa se montrer sur le marché de Boufarik fut M. de Vialar. A sa suite et cette année-là même 1835, d'autres Français non moins audacieux s'établirent dans la Mitidja : tels furent M. de Lapeyrière qui acheta la grande ferme de Boukandoura, M. de Saint-Guilhem qui se fixa à l'Arba, et M. de Montaigu chez les Beni-Moussa. En 1836, un groupe de colons vint résider à Boufarik et des établissemens furent créés jusqu'au pied de l'Atlas. Le nombre des fermes créées par les Européens dans la Mitidja ne tarda pas à dépasser celui des domaines possédés par eux dans le Sahel. C'est ainsi qu'en 1837, deux ans seulement après l'ouverture de la Mitidja, les colons avaient mis en culture 9091 hectares, greffé 60000 oliviers et planté 85000 mûriers dans cette plaine.

L'œuvre accomplie par les colons de la première heure est un témoignage magnifique de l'énergie et de l'esprit d'entreprise de la génération de 1830. Dans les domaines achetés par les colons, tout était à faire, tout était à créer. Sauf dans les propriétés de la banlieue immédiate d'Alger où se trouvaient des maisons de plaisance mauresques, d'ailleurs plus ou moins dévastées par la guerre, il n'y avait sur ces domaines aucune construction. Il fallait tout d'abord délimiter la propriété, construire la plupart du temps un mur d'enceinte, édifier une maison de maître, des communs, des abris pour les ouvriers, des hangars, des écuries, capter des sources, faire des travaux de canalisation, drainer, assainir. Certes de grosses sommes étaient nécessaires pour faire face aux premiers frais d'installation, mais les colons qui avaient de fortes avances ne reculaient pas devant les dépenses.

C'est ainsi que M. de Lapeyrière n'hésitait pas à engager 400000 francs dans son domaine de Boukandoura. Pareille somme fut consacrée à la ferme de la Réghaïa par M. Mercier. De telles mises de fonds trouvaient largement leur emploi, car avec leur esprit d'initiative, les nouveaux propriétaires ne pouvaient se contenter des anciens erremens. Ils ne se bornaient pas seulement

à améliorer les champs réservés depuis longtemps à la culture, ils défrichaient encore de grandes étendues malgré les frais énormes qu'entraînait l'emploi des ouvriers européens. Ils faisaient venir de France ou de l'étranger les instrumens aratoires les plus perfectionnés et les meilleures espèces de races bovines et, grâce à eux, l'on vit après une interruption de quatorze siècles les gros bœufs des campagnes de Rome tracer à nouveau de profonds sillons sur le sol africain. Les colons demandaient à la terre de produire non seulement les rendemens habituels, céréales et fourrages, qu'en retiraient les Arabes depuis des siècles, mais encore les diverses sortes de cultures industrielles modernes. Bien que le gouvernement ne donnât ni primes ni conseils, qu'il n'existât aucune école d'agriculture, ils allaient de l'avant, faisant des essais divers et se communiquant les résultats. Plusieurs se mirent à planter de la canne à sucre. A la fin de 1835, un d'eux, M. Villaret, obtenait un fort beau sucre brut. Le même, l'année précédente, avait obtenu des pierres d'indigo. A Kouba, on organisait de petites métairies et des laiteries modèles. A Kaddous, on plantait du tabac. A la Réghaïa on faisait des essais de coton qui donnait de beaux bénéfices au prix commercial le plus réduit. Les récoltes de céréales et surtout de fourrages grandement rémunératrices indemnisaient largement le propriétaire de ses frais et lui permettaient de faire face à tous ces essais souvent fort coûteux. L'Algérie, comme on sait, est un pays de pâturages : l'herbe y pousse partout vigoureusement, non seulement dans les vallées et les plaines, mais aussi sur les pentes de tous les mamelons. Après une récolte de céréales, l'herbe, plus touffue que jamais, s'élève sur les débris du chaume. Cette herbe, d'espèces variées, est savoureuse, nourrissante et saine. Quand, pénétrant dans la plaine, les premiers colons virent, de tous côtés, le poitrail de leurs chevaux s'enfoncer dans d'aussi magnifiques herbages, ils poussèrent des cris d'admiration et comprirent que là se trouvait le principal élément de leur future fortune. Ils ne se trompaient pas. Demandant moins de main-d'œuvre qu'aucune autre culture dans un pays où cette main-d'œuvre faisait défaut; n'exigeant aucun déboursé jusqu'à la fenaison alors que les autres récoltes pouvaient être pillées ou brûlées, donnant des bénéfices presque immédiats tandis que les revenus provenant de plantations sont si longs à attendre; enfin, étant d'un écoulement toujours facile grâce aux besoins d'une nombreuse armée, les fourrages furent

pour eux le produit le plus précieux. Il n'y eut qu'une ombre à ce tableau, ce fut le prix élevé de la main-d'œuvre européenne nécessaire pour la récolte des fourrages, prix qui atteignait sept à huit francs par jour, nourriture et vin non compris; mais même dans ces conditions la moyenne du bénéfice net n'était pas moins de 400 à 500 francs l'hectare. D'ailleurs ces prix élevés avaient pour la colonisation un sérieux avantage : l'appât d'un tel salaire attirait en Algérie une population d'ouvriers agricoles de plus en plus nombreuse et hâtait son peuplement. Chaque grande exploitation avait son groupement d'ouvriers européens qui habitaient d'abord dans des gourbis ou sous la tente, puis se faisaient construire des maisons, achetaient des parcelles de terre et se fixaient dès lors au sol. C'est ainsi qu'un certain nombre de familles du midi de la France vinrent vers 1834 s'installer dans le domaine de Boukandoura. Des Mahonnais se fixèrent de même à la Réghaïa et à la Rassauta. A Kouba M. de Vialar établit une importante colonie d'ouvriers européens et fournit à chacun d'eux une petite maison avec cour et écurie, 4 bœufs, une mule et 8 hectares de terre; les bénéfices étaient partagés. Grâce à la fixation de cette population au sol, des hameaux se formaient à proximité des grandes exploitations et souvent les exploitations elles-mêmes se transformaient en embryons de villages. A cette transformation gagnaient également les fermiers et le propriétaire; ce dernier vendait par lots et à bons prix une propriété qu'il avait achetée en bloc à un prix minime, et le fermier devenait acquéreur de bonnes terres dont il connaissait la valeur pour les avoir travaillées et qui lui assuraient avec l'aisance la récompense de ses labeurs.

Dans les premiers temps, la population de ces petits centres fut exclusivement agricole, mais à ce premier noyau ne tardèrent pas à s'adjoindre de nouveaux élémens. Des ouvriers, appartenant pour la plupart au bâtiment et aux industries qui vivent de l'agriculture, vinrent tout d'abord se fixer à côté des cultivateurs, puis ce furent de petits commerçans qui vinrent approvisionner l'agglomération naissante des produits que ne pouvait leur donner la culture du sol. L'accroissement de ces deux derniers élémens fut en certains points favorisé par la création des postes fortifiés que, pour donner de l'air aux troupes de la garnison d'Alger, on fut amené à installer dans le Sahel et la Mitidja. Les plus importans de ces camps permanens furent établis à Mustapha, à El-Biar, à Hussein-Dey et à Maison-Carrée, dans la banlieue immédiate

d'Alger, et, plus avant dans les terres, à Tixeraïn, à Dély-Ibrahim, à Kouba et à Birkadem, tous points déjà habités par les colons. Quelquefois aussi l'établissement d'un camp permanent en rase plaine et loin de tout groupement de population suffisait à amener la formation d'une agglomération rurale. Pour élever les constructions nécessaires à l'abri du soldat, on faisait venir des ouvriers et à leur suite trafiquans et commerçans accouraient leur vendre les articles que ne pouvait fournir l'administration. Plusieurs parmi les nouveaux venus, pris d'attachement pour un pays au ciel si beau et au sol fertile, se mettaient à bâtir soit des gourbis soit des maisons, défrichaient le sol tout autour et se transformaient insensiblement d'ouvriers et de commerçans en cultivateurs. Ainsi, soit par l'exploitation de grands domaines ruraux, soit par l'installation de camps permanens, des villages embryonnaires se formaient, et dans l'un et l'autre cas, les trois élémens nécessaires au fonctionnement de la vie rurale, ouvriers, commerçans et agriculteurs, se trouvaient réunis. La bonté du climat et la fertilité du terroir avaient suffi à amener cet excellent résultat de fixer au sol et de rendre sédentaire une population jusque-là instable et de transformer des prolétaires en gens possédant des biens au soleil. En ce moment même où la question du peuplement de l'Algérie par l'élément français se pose, il est bon de faire ressortir que de 1830 à 1841 des fermes, des hameaux, des villages ont surgi pour ainsi dire du sol, se sont formés, se sont développés, et qu'il a suffi, pour mener à bien une telle œuvre, des seuls efforts de l'initiative privée, bien que cette dernière fût isolée et livrée à elle-même. Il est bon qu'on n'oublie pas qu'une grande partie des villages et bourgs du Sahel et de la Mitidja aujourd'hui si florissans n'ont pas eu d'autre origine que l'exploitation des grandes fermes acquises au début de la conquête par les colons et que leurs premiers habitans n'ont été autres que les cultivateurs appelés à vivre sur ces grands domaines et les ouvriers venus se fixer à proximité des camps.

Et ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est que ces agglomérations se formèrent sans aucun appui officiel, sans aucun subside de la métropole, en dehors même de l'ingérence des premiers élémens qui sont nécessaires au fonctionnement de la vie sociale. Il n'y avait dans ces villages en formation ni maires, ni prêtres, ni instituteurs, ni notaires; on n'y voyait ni église, ni maison commune, ni école. Pour les actes de la vie civile, les colons étaient

obligés de se rendre à Alger. On n'avait ni moyens de communication, ni voies d'accès d'une agglomération à l'autre; il n'y avait de routes presque nulle part. Même dans la plaine, les voituriers ne pouvaient suivre les sentiers arabes coupés à chaque ruisseau par des ravins profonds. Seules les bêtes de somme pouvaient s'en tirer. Aller à Alger vendre du blé devenait une véritable expédition; à défaut de routes, les chariots, traînés par des bœufs, suivaient de mauvaises pistes; il n'y avait pas de ponts; à chaque rivière, à chaque ravin on déchargeait la voiture qui passait d'abord à vide; les hommes ensuite transportaient d'une rive à l'autre les sacs de blé sur leur dos. Avec ce système, on mettait un jour entier pour parcourir dix kilomètres et de Blidah à Alger, le voyage durait quatre jours. Très souvent les colons étaient obligés de recourir pour leurs charrois aux bons offices des tribus arabes des environs d'A ger qui possédaient à cette époque de nombreux chameaux et qui faisaient avec ces bêtes des transports dans un rayon de cinq à six lieues. Les colons, on peut le dire, créèrent de grandes choses là où il n'y avait rien, firent prospérer leur œuvre dans des conditions absolument anormales, et cette œuvre si remarquable ne coûta à la métropole ni soucis ni un écu.

III. — LA POLITIQUE DE L'ADMINISTRATION A L'ÉGARD DES PREMIERS COLONS

Certes, les critiques n'ont pas manqué à ces premiers colons. Officiers et soldats qui vivaient en contact avec eux avaient la plaisanterie facile à leur adresse et appelaient volontiers la petite agglomération de colons qui se formait à côté du camp : Mercantiville, Biscuitville, Coquinville. A la vérité, les nouveaux venus n'étaient pas, en général, favorisés des biens de la fortune : ce ne sont pas les millionnaires qui le plus souvent s'expatrient; plusieurs étaient, en quelque sorte, des évadés de la société régulière et n'avaient pu, jusqu'alors, en raison de l'indépendance de leur caractère, se fixer nulle part; quelques-uns même, il faut le reconnaître, pouvaient ne pas être sans passé judiciaire. Mais, comme on sait, pauvreté n'est pas vice et quant à ceux qui avaient quelques fautes à se reprocher, la vie qu'ils menaient suffisait à elle seule à racheter leur passé et aurait dû les rendre estimables aux yeux de tous ; leur existence était rude et pleine de périls : en station, logés sous la tente ou sous des baraquemens, en colonne, accompagnant les soldats et faisant des charrois, ils avaient

tous les inconvéniens et les désagrémens de la vie du soldat sans en avoir aucun des avantages.

Nous avons connu en Tunisie ce type de braves gens vivant de notre vie, se fixant à côté de nous dans les campemens, se déplaçant avec nous en colonnes, n'ayant pour tout abri qu'une toile de tente ou que le dessous de leurs charrettes et de leurs arabas et pour nourriture que les provisions qu'ils pouvaient emporter. Étaient-ils bien moins méritans que nous, eux qui supportaient de telles privations et de telles fatigues sans y être astreints par le sentiment du devoir et l'espoir des récompenses? Nous étions souvent émus de leur dénuement et de leur misère et admirions ces hommes qui menaient une telle existence sans que rien les y obligeât. Qu'importaient, après tout, leur condition sociale et leurs origines? Rome eut-elle des fondateurs si illustres? Et ces enfans de la vieille Gaule par ce qu'ils firent sur la terre africaine allaient montrer qu'ils méritent l'admiration tout autant que les fils de la Louve par ce qu'ils ont fait dans les plaines du Latium.

Oui, ils furent admirables, ces colons de la première heure, et dans la même admiration on doit embrasser et le gentilhomme qui jetait dans le sol un demi-million et le paysan qui travaillait la terre à la sueur de son front, et le pauvre mercanti qui faisait des charrois exposant sa vie à chaque pas du chemin. D'inégale condition sociale, ils déployèrent tous une égale endurance et un égal héroïsme. On ne saurait apprécier à leur valeur de tels hommes si on ne connaissait, non seulement les conditions de sol et de milieux, mais encore les difficultés d'ordre administratif avec lesquelles ils furent aux prises et les périls auxquels ils furent exposés par suite de l'état de guerre permanent dans le pays. Bien plus même que le lamentable état dans lequel se trouvait la culture sur le sol algérien et que les défiances naturelles des indigènes, les incertitudes et les hésitations gouvernementales causèrent de déboires à nos colons. Dans les premières années de l'occupation, le gouvernement, qui hésitait entre l'évacuation de l'Algérie et le système de l'occupation restreinte, ne voulait pas entendre parler de gens qui, sans souci des considérations de politique générale, voulaient toujours aller de l'avant et engageaient l'avenir. Le baron Pichon, délégué en 1831 auprès du commandant en chef de l'armée d'Afrique dans les fonctions de directeur des affaires civiles, était nettement opposé à toute tentative de colonisation. Dans cet ordre d'idées, le gou-

vernement commença par refuser toute concession de terres domaniales aux nouveaux venus et alla jusqu'à déclarer qu'il se désintéressait des transactions contractées entre Français et indigènes, et ne les garantirait pas au point de vue légal. Force fut aux colons, pour l'achat de terres, de s'entendre avec les indigènes à leurs risques et périls et de payer à beaux deniers comptant des propriétés dont les titres pouvaient être contestés. Ces mesures n'ayant pas arrêté l'affluence des colons, une décision ministérielle fut prise à la fin de 1832 afin d'empêcher une immigration que l'on trouvait trop nombreuse et trop hâtive, et ordre fut donné de refuser le passeport à tout individu qui ne pourrait justifier de ressources suffisantes pour vivre en Afrique. Quand en 1835, à la suite du rapport de la commission de pairs et de députés envoyés en Algérie pour étudier la question sur place, le système de l'occupation restreinte enfin prévalut, les colons ne furent guère mieux traités. Les représentans du gouvernement en Algérie continuèrent à nier la possibilité de coloniser ce pays. Les exploitations rurales, les hameaux, les villages avaient beau surgir sur tout le massif de l'Atlas et déborder dans la Mitidja, les représentans du gouvernement, semblables à ces idoles que raillait Israël, avaient des yeux pour ne point voir et un entendement pour ne pas comprendre. La colonisation est un rêve, continuait à dire en 1835 M. Bresson qui avait succédé au baron Pichon dans la direction des affaires civiles algériennes, et, comme ce dernier, il se montrait animé des dispositions les moins favorables aux colons et ne laissait échapper aucune occasion de le montrer. L'État avait de beaux domaines aux environs d'Alger; les colons demandaient à en faire l'achat et M. Bresson prétendait qu'il n'y avait de terres disponibles que sous le feu de l'ennemi. Les colons qui avaient fait de grandes dépenses d'installation demandaient qu'il leur fût permis d'emprunter, et l'on s'opposait à l'établissement du régime hypothécaire sous prétexte que la propriété était mal assise; mais à qui la faute, si ce n'est au gouvernement qui laissait construire sans titres réguliers, et qui ne voulait pas même donner une sanction légale aux transactions accomplies entre Européens et indigènes? Les mesures les plus sages réclamées par les colons étaient toujours repoussées. On cherchait à leur faire abandonner la place et à rendre impossible toute entreprise sérieuse de colonisation.

Ce but que poursuivait d'une manière détournée l'adminis-

tration civile, l'autorité militaire cherchait à l'obtenir par les moyens plus radicaux qu'elle avait à sa disposition. L'autorité militaire partageait à l'égard du pays et des colons toutes les préventions de l'autorité civile. Le général Bugeaud, qui devait plus tard devenir un partisan convaincu de la colonisation, était encore en 1836 un député anticolonial déclaré. Il disait à qui voulait l'entendre que l'Algérie n'était que sables, rochers et broussailles incultivables; que l'olivier ne croissait sur ce sol qu'au moyen d'irrigations. Dans ses lettres au Président du Conseil, alors M. Thiers, il exposait et défendait avec acharnement ses vues hostiles à toute colonisation, et dans ses conversations avec les officiers mettait toujours en avant son thème favori : la nécessité pour la France d'abandonner l'Algérie. Trop d'officiers au-dessous de lui avaient adopté sa manière de voir et apportaient dans leurs rapports avec les colons une malveillance de parti pris. Pour l'autorité militaire d'ailleurs, il ne pouvait et il ne devait y avoir qu'une seule catégorie de colons : c'étaient ceux qui se résignaient à vivre dans l'enceinte des postes, qui bornaient leur rôle à être les fournisseurs du camp, qui prenaient leur part des fatigues du soldat au point d'en devenir les auxiliaires et se pliaient aux exigences de la vie militaire, qui, en un mot, restaient sous la coupe du commandement. Les autres, les indépendans, les esprits aventureux, créateurs de fermes et de villages, étaient considérés par l'autorité militaire comme des têtes brûlées et devenaient sa bête noire. Celle-ci, qui avait reçu pour instructions d'éviter les complications et les difficultés avec les Arabes, ne pouvait s'empêcher de voir dans la présence de colons isolés au milieu des indigènes des sources de conflit pour l'avenir. Au début et tant que l'occupation fut limitée au massif d'Alger et au Sahel, les commandans militaires cherchèrent par ordre à détourner les Européens de toute entreprise au delà des premiers postes. « A quoi bon, leur disait encore en 1838 le chef du bureau arabe d'Alger, vous établir pour coloniser? Vous serez exposés aux miasmes, au fer des Arabes, restez donc tranquilles. » Puis, quand la Mitidja eut été ouverte à la colonisation, et que le traité de la Tafna, conclu avec Abd-el-Kader en 1837, nous eût reconnu la possession de cette plaine, on chercha à entourer notre nouveau domaine d'une enceinte qui fût à la fois une défense contre les Arabes et un obstacle à la pénétration des Européens dans l'intérieur. On discuta sur la nature de cette enceinte. Fallait-il une muraille

crénelée ou mieux valait-il une grille en fer? On se décida enfin pour l'enceinte continue. On entoura d'un retranchement toute la portion de territoire comprise entre l'oued Chifa et l'oued Harrach, à nous reconnu par le traité de la Tafna. Dans ce rectangle on réserva à la colonisation l'aire d'un triangle dont le sommet fut Blidah et la base une ligne tirée de Fouka à l'embouchure de l'Harrach. Les côtés du triangle, moins la base qui s'appuyait à la mer, furent fortifiés au moyen d'un large fossé avec parapet garni de blockhaus. On éleva des murs, on creusa des ravins, on escarpa les berges des cours d'eau, on détruisit les gués. On ne livrait ainsi aux colons que le Sahel et une partie de la Mitidja avec les territoires de Blidah et de Koléah. Ce fut le Parc de colonisation, et on compta bien que les Européens ne pourraient le franchir. Mais ce fut peine perdue. Les colons n'écoutèrent pas les exhortations des bureaux arabes et ne se laissèrent pas arrêter par la ligne de défense. Ordre fut alors donné de leur refuser toute aide et assistance, et tous les commandans de corps et de blockhaus eurent pour consigne de ne faire aucune sortie en armes pour quelque motif que ce pût être, sans une autorisation expresse. Les colons avaient voulu s'établir à leurs risques et périls, eh bien! on leur laisserait faire la guerre à leurs dépens; et en effet on les laissait se tirer d'affaire comme ils pouvaient; ils furent réduits à organiser des patrouilles avec les indigènes à leur service, à faire eux-mêmes la police de la plaine et du Sahel, et à courir sus aux bandits. Si encore on avait observé la neutralité à leur égard! Mais bientôt l'autorité militaire prit ouvertement parti contre eux en faveur des Arabes, elle commença par refuser aux Européens des munitions, puis défense fut faite aux sentinelles de tirer sur les Arabes, même quand ceux-ci passeraient à portée de fusil, emmenant avec eux le produit de leurs méfaits.

C'était donner une prime au brigandage et pousser à la spoliation des Européens. Mais l'on fit mieux encore. Ces enragés colons s'obstinant envers et contre tous à aller de l'avant et à s'établir au delà du pays militairement occupé, on prit à leur égard une mesure inouïe: consigne fut donnée aux sentinelles de tirer sur tous les Européens qui, pour quelque motif que ce fût, essaieraient de franchir la ligne des postes fortifiés. En présence d'un ordre aussi atroce, plus d'une fois, j'imagine, l'arme dut trembler aux mains du soldat, et sans doute les balles furent souvent intelligentes et dévièrent. De malheureux colons, qui allaient travailler

aux champs ou en revenaient n'en tombèrent pas moins frappés et tous furent mis dans la nécessité de jouer leur vie contre le gain d'une journée de travail. Était-ce donc pour faire assassiner par nos soldats nos malheureux colons que nous étions venus en Afrique? On veut se refuser à croire que de pareils ordres aient été donnés, que de pareils faits aient eu lieu; et cependant les documens de l'époque, les témoignages des contemporains, les récits des vieux Algériens même ne peuvent laisser aucun doute sur leur réalité. Telle est la manière dont, de 1830 à 1842, l'administration officielle encouragea la colonisation!

On devine les résultats auxquels devait aboutir un pareil système: l'impunité était assurée, les malfaiteurs encouragés; seuls pâtissaient ceux qui étaient exposés à leurs coups et qu'on traitait comme des criminels. Aussi quels beaux jours luirent alors pour tous les brigands de la Mitidja! Parmi les tribus qui vivaient en 1830 dans cette plaine, il y en avait une plus turbulente que les autres, la tribu des Hadjoutes, qui, sous l'autorité des deys, opéraient des razzias fréquentes chez leurs voisins; les mesures impolitiques prises par notre gouvernement à l'encontre des colons firent d'elle une troupe de brigands. Au début, les Hadjoutes n'étaient pas plus de quatre cents cavaliers, mais bientôt à eux vinrent se joindre tous les chercheurs d'aventures, tous les coupeurs de bourses des tribus à cheval, en un mot tous les coquins de la Mitidja. De 1830 à 1842, ce fut entre ces écumeurs de la plaine et nos colons une lutte sans trêve ni merci, une guerre d'extermination. Pendant douze années les vols, l'incendie, l'assassinat couvrirent la Mitidja de misères, de ruines et de sang, et c'est avec juste raison que cette période de la colonisation fut appelée la période de poudre. Admirablement montés sur leurs chevaux arabes, pleins de ruse et de flair, vigoureux et vaillans, les Hadjoutes sortaient chaque année de leurs repaires et brusquement envahissaient le Sahel et la Mitidja, inquiétant les colons et les tribus gagnées à notre cause, détruisant les récoltes et emmenant le bétail. Leur audace ne connaissait point de bornes. En 1836, ils attaquèrent les colons de Dély-Ibrahim, enlevèrent leurs troupeaux et osèrent s'aventurer jusqu'à la pointe Pescade, aux portes d'Alger. Le maréchal Clauzel dut ordonner l'occupation immédiate de tous les points stratégiques, de tous les centres de population en voie de formation, et c'est alors que furent installés les camps de la Chiffa, de Sidi-Khalifa et de l'oued-El-Alleug dans la Mitidja, à

l'extrême limite des établissemens européens vers le sud. Mais ces postes n'arrêtèrent guère les incursions des Hadjoutes, et, à Méred et à Boufarik notamment, les colons étaient journellement harcelés. L'imprévoyante témérité de ces derniers qui les avait poussés à exploiter des fermes isolées et excentriques les laissait exposés à leurs coups. Ceux qui s'étaient fixés dans la banlieue d'Alger s'appuyaient pour leur résister sur les villas mauresques dont le genre de construction avec terrasse et ouvertures rares et grillagées permettaient une facile défense ; ceux qui s'étaient avancés en flèche dans la plaine avaient transformé leurs fermes en autant de citadelles dont les fenêtres étaient les créneaux : nuit et jour, on veillait comme dans une place assiégée. Derrière ces constructions massives que les bandits ne pouvaient forcer, les colons étaient à l'abri et pouvaient échanger des coups de fusil. Le vrai danger commençait lorsqu'il fallait en sortir pour travailler aux champs et rentrer les récoltes. Pour faire un peu de blé et de foin, il fallait risquer sa tête ; le fusil était inséparable de la pioche. Et qu'on ne croie pas que les colons libres et isolés, qui avaient voulu vivre d'une vie plus indépendante loin de la protection des camps, fussent les seules victimes de cette guerre d'embuscades et de trahisons ! Les colons qui s'étaient laissé parquer dans les points qui leur avaient été assignés étaient plus malheureux encore. Ils restaient en effet, tout comme les colons isolés, exposés aux attaques des Hadjoutes, car ces derniers, dans leur esprit simpliste, ne faisaient aucune distinction entre les colons que les autorités officielles prétendaient protéger et ceux qu'elles entendaient laisser exposés à leurs coups, et pour eux, tous les Européens étaient des Roumis qu'il fallait exterminer ; ils étaient de plus astreints aux sujétions les plus dures, aux plus pénibles corvées et aux pires souffrances. L'histoire de Boufarik, si bien racontée par le colonel Trumelet, nous montre en ses pages douloureuses la lamentable existence de ces colons officiels.

Boufarik fut fondé en 1836 par l'administration militaire qui, ayant établi un fort dans la contrée, avait besoin de fournisseurs civils et de main-d'œuvre à proximité du nouveau poste. Les immigrans n'eurent d'abord d'autre abri que des constructions primitives, des gourbis faits de branchages, de roseaux et de paille de marais, demeures aussi intenables par les pluies de l'hiver que par les chaleurs de l'été. Dès les premiers jours, ils durent défendre leur existence les armes à la main. Hors de leur

campement et dans le campement même, leur vie était également menacée. Sorti du camp pour aller travailler son champ, le colon n'était jamais sûr d'y pouvoir rentrer. Embusqué dans le maquis, la touffe de joncs ou les bois de roseaux, le féroce Hadjoute attendait, avec la patience du félin qui guette sa proie, l'imprudent colon au passage, et, aussitôt la victime à portée, s'élançait sur elle, la terrassait et lui coupait le cou, ou bien, galopant dans la plaine, piquait droit sur le cultivateur isolé et l'enlevait au vol. A dix minutes du camp était l'oued Chemâla dans le lit duquel on extrayait les pierres pour le service du génie, et l'on était obligé de donner une escorte à chaque corvée de pierres ou de graviers. Une lunette installée dans le fort fouillait constamment les environs; dès qu'un parti de Hadjoutes était signalé à l'horizon, on tirait le canon et les cultivateurs répandus dans la plaine devaient rentrer précipitamment, n'importe en quel état fussent leurs travaux. Dans leur campement, c'étaient mêmes alertes, mêmes alarmes. Le plan de Boufarik avait été tracé avec des proportions démesurées. Les gourbis des hommes étaient disposés sur une étendue de 124 hectares et, pour se rendre visite, les colons devaient monter à cheval; dans ces conditions, malgré sa proximité, le fort ne pouvait les protéger que d'une manière insuffisante, et les brigands Hadjoutes, qui connaissaient cette particularité, faisaient irruption dans le camp à la tombée du jour et s'en donnaient à cœur joie. « Chaque nuit, dit le colonel Trumelet, a ses tueries, ses vols, ses incendies; le repos est troublé par les détonations et les éclairs des armes à feu; les colons ayant des habitations trop éloignées les unes des autres ne peuvent se prêter mutuellement un prompt et efficace secours. Les troupes font bien des patrouilles, mais l'étendue du périmètre où doit s'exercer leur surveillance est trop vaste et leur action est peu efficace. On est constamment sur le qui-vive. Les nuits sont sans sommeil comme les jours sont sans repos. » Bloqués presque journellement dans leurs retranchemens, les colons ne peuvent s'occuper ni d'agriculture ni de colonisation; ils sont plutôt soldats que colons. Chaque jour la générale les appelle aux armes. Une mesure du gouvernement général motivée par les dures nécessités du moment ne tarda pas d'ailleurs à les militariser. Le 22 mars 1836, un arrêté appela au service de la garde nationale tous les Européens domiciliés en Algérie. Le 24 du même mois eut lieu la formation d'un bataillon dont Boufarik fournit une compagnie.

Si encore ils n'avaient eu à défendre leur vie que contre le fer et le feu des Hadjoutes! mais ces infortunés colons eurent encore affaire à un ennemi autrement redoutable que tous les brigands et les écumeurs de la plaine. L'emplacement de Boufarik avait été, à cette époque où l'administration militaire se souciait assez peu des règles de l'hygiène, choisi précisément dans l'endroit le plus vaseux, le plus foncièrement malsain de la Mitidja, là où la plaine se déprime en une sorte de cuvette où venaient se confondre et mêler leurs eaux en un inextricable lacis les torrens de l'Atlas. En ce point on voyait un vieux puits à dôme grisâtre et quatre vieux trembles qui dressaient leur frondaison au-dessus d'un affreux défilé marécageux. Tout autour les flaques d'eau couvraient 20 hectares et entre elles ce n'étaient que fondrières et forêts de joncs impénétrables, semées d'îlots fourrés de maquis et de broussailles, de ronces et d'oliviers rabougris. On n'accédait à ce point que par des sentiers qui suivaient les renflemens du sol à travers des enfoncemens bourbeux et des marécages enchevêtrés de joncs et de roseaux, et qui n'étaient que des chaussées boueuses que pétrissaient les pieds nus des Arabes. Le pays était délicieux pour le sanglier, la bête fauve et le gibier d'eau, délétère pour l'homme. Le premier travail auquel durent se livrer les colons fut l'asséchement du marais. Il leur fallut creuser des fossés pour donner de l'écoulement aux eaux, puis régulariser, élargir, approfondir les cours d'eau, qui venus des montagnes étaient la cause des inondations. La besogne fut extrêmement pénible et dangereuse. Ils durent tout d'abord se frayer un chemin au travers d'un fouillis inextricable de joncs et de roseaux, puis exécuter des travaux de déblais et de remblais, tantôt assis, tantôt debout sur des fondrières, les jambes continuellement dans l'eau et dans la vase. Plusieurs s'enfoncèrent dans ce sol mouvant et disparurent. Tous sans exception futent empoisonnés par les exhalaisons miasmatiques des marécages. Les uns succombèrent aux accès pernicieux, les autres y laissèrent leur santé qu'ils ne purent jamais recouvrer complètement. Le chiffre de la mortalité annuelle chez les colons s'éleva à un cinquième et certaines années à un tiers. En 1842, sur 300 habitans, 92 mouraient des fièvres pernicieuses. L'ambulance ne désemplissait pas; les lits étaient insuffisans. La plupart des colons en furent réduits à grelotter la fièvre sur des paillasses au fond de leurs gourbis, et, à peine remis, ils devaient, entre deux

accès, monter la garde. Pour soutenir leurs forces, ils n'avaient que du café et du sulfate de quinine. Ils s'abstenaient rigoureusement des boissons alcooliques, et, si l'on a cru en France devoir reprocher aux colons algériens de s'adonner à l'absinthe et aux spiritueux, ce n'est certes pas la génération de colons dont nous parlons qui mérita ce reproche. Dans les cafés et les cantines, on ne débitait que du café, des eaux minérales et de la quinine. Cette dernière était même devenue d'un usage si général et si fréquent qu'on ne l'appelait plus que la *consommation*. Aller prendre la consommation, c'était aller prendre un verre de solution de sulfate de quinine coupée plus ou moins d'eau minérale. Mais le remède était impuissant contre la maladie. Les défrichemens et l'assèchement du marais continuant, la cause subsistait toujours et le mal persistait. Débiles, livides, ballonnés, les yeux et la face jaunis, se soutenant à peine sur leurs jambes molles et enflées, ces malheureux faisaient grand'pitié à voir. Leur lamentable aspect leur avait valu une triste renommée et, à Alger, on disait couramment d'un homme dont *le facies* montrait qu'il était atteint dans ses œuvres vives par la cachexie palustre : « Il a une figure de Boufarik. »

L'histoire de cette ville, pendant les dix premières années qui suivirent sa fondation, est un lamentable nécrologe. Le 2 juin 1837, vingt et un ouvriers occupés à des travaux de fenaison à 800 mètres de Boufarik, et qui avaient eu l'imprudence de mettre leurs armes en faisceaux à une trop grande distance du lieu de leur travail, sont massacrés ; au mois de mai 1840, quatorze cultivateurs sont enlevés ; vingt-deux faucheurs et disciplinaires sont tués le 8 juin suivant et, cinq jours après, une nuée de cavaliers, s'abattant sur les quelques faucheurs de Boufarik encore vivans, tuent vingt personnes et en blessent vingt-cinq. Et la population de Boufarik n'était alors que de 150 personnes ! La fièvre achevait d'enlever ceux que le fer et les balles de l'ennemi n'avaient pu atteindre. Dans le seul mois d'octobre 1840, quarante-huit fiévreux étaient emportés. En quelques années, Boufarik dévora trois générations d'hommes. La population dut être renouvelée trois fois.

IV. — SAC ET DESTRUCTION DES ÉTABLISSEMENS EUROPÉENS DANS LA MITIDJA ET LE SAHEL. — RUINE GÉNÉRALE DES COLONS

Malgré ces tueries et ces pillages, ces vexations et ces misères, la colonisation ne s'en développait pas moins. Durant cette pé-

riode qui s'étend de 1830 à 1840, les colons avaient réussi à s'implanter solidement dans tous les territoires dont l'accès ne leur avait point été formellement interdit. Le domaine qui obéissait à nos lois était, en 1840, des plus exigus. Le traité de la Tafna, qui l'avait délimité ne nous avait reconnu que la possession sur le littoral des villes d'Oran, d'Arzew, de Mostaganem, de Mazagran, d'Alger, de Bougie et de Bône et leur banlieue. Dans la province d'Oran, nous n'avions qu'un territoire d'une dizaine de lieues de rayon autour des villes occupées; dans la province d'Alger, moins encore, nous n'y possédions que le Sahel et la partie de la Mitidja comprise entre la Chiffa, le Khaddra et le Petit Atlas, et, sur certains points, notre autorité n'allait pas au delà d'un rayon de 25 kilomètres d'Alger : tout notre domaine dans les trois provinces était inférieur comme étendue à un département français. Mais ce territoire si restreint pourtant n'avait pas été livré en entier à l'activité de nos colons. Dans les provinces de Constantine et d'Oran, l'autorité militaire n'ayant pas jugé à propos d'ouvrir le pays à la colonisation, les immigrans européens n'avaient pu guère dépasser l'enceinte des villes occupées. Les colons avaient dû concentrer leurs efforts exclusivement dans la province d'Alger, sur le Sahel et la Mitidja, et là, ils avaient accompli une œuvre réellement merveilleuse. Dans le Sahel, de petits centres, des embryons de villages s'étaient formés spontanément, entre autres à Dély-Ibrahim, Birkadem, Maison-Carrée, Hussein-Dey, Mahelma, Chéraga, El Biar, Staouéli, Douéra en était le chef-lieu; dans la Mitidja, des agglomérations avaient également pris naissance à Boufarik, Soukaly, Memmouch, la Chiffa, Méred, l'Arba, Bou-Idjouza, l'Harrach. La population européenne atteignait en 1840, au moment de l'insurrection d'Abd-el-Kader, le nombre de 33000 et les ouvriers exclusivement agricoles 2580; chiffres que l'on trouvera certainement élevés si l'on tient compte du territoire si restreint ouvert à la colonisation, du peu d'années écoulées depuis la conquête, de l'état de guerre permanent avec les indigènes et des dispositions du gouvernement peu bienveillantes envers les colons. L'agriculture était réellement florissante dans le Sahel et donnait les plus belles espérances dans la Mitidja. Le problème de la colonisation algérienne, qui est devenu depuis si ardu, paraissait alors résolu. Sans aucune intervention gouvernementale, sans aucun subside de la métropole, des villages se créaient spontanément, se développaient,

acquéraient tous les jours une importance plus grande ; de grandes fermes, de vastes exploitations agricoles les reliaient les uns aux autres; presque tous ces établissemens étaient l'œuvre exclusive de colons libres, indépendans, agissant de leur initiative privée, avec leurs seules ressources. Une race exclusivement française naissait sur le sol africain, race vigoureusement trempée s'il en fut. Entre elle et les indigènes paisibles, il n'y avait aucune hostilité, aucune antipathie ; ceux-ci, que n'avaient pas encore dépossédés les confiscations en masse, n'avaient aucun motif de rancune contre le colon ; l'établissement d'un immigrant européen dans leur voisinage était considéré par eux comme une bonne fortune, car ils y trouvaient profits et salaires. Non seulement ils devenaient les auxiliaires empressés du colon dans le défrichement du sol, mais encore ils veillaient à sa sécurité personnelle, assuraient, sous son autorité, la police de la plaine et allaient faire avec lui le coup de feu contre les maraudeurs. Entre le maître et l'ouvrier indigène régnait la même cordialité de rapports qu'entre le maître et le serviteur européen; l'élément européen et l'élément indigène fusionnaient dans une même sympathie. Temps heureux que n'a plus connus l'Algérie, et combien peu allait répondre l'avenir aux espérances du présent!

De tous les efforts de cette vaillante génération de colons, en effet, il ne devait rester plus de traces ; dans la Mitidja, toute leur œuvre devait disparaître, devait être complètement anéantie. Le traité de la Tafna n'avait pu établir entre le gouvernement français et l'émir Abd-el-Kader un *modus vivendi* satisfaisant ; il n'avait abouti qu'à une paix boiteuse et mal assise. Dès le lendemain de la signature du traité, les malentendus avaient surgi; puis, des dissentimens plus graves étaient survenus. L'un d'entre eux relatif à une question de frontières amena la rupture. Le traité de la Tafna portait que les possessions françaises du Sahel et de la Mitidja s'étendraient à l'est « jusqu'à l'oued Keddra et au delà. » Arguant de cette expression vague et impropre et voulant d'ailleurs faire sentir sa force à Abd-el-Kader, le maréchal Valée, alors gouverneur, envoya une expédition militaire au delà de l'oued Keddra, lui fit traverser la Kabylie et franchir les Portes-de-Fer. Abd-el-Kader, voyant dans cet acte une violation des engagemens convenus, dénonce le traité et déclare la guerre. L'autorité militaire ne s'était pas préparée à cette éventualité. La déclaration de guerre la prit au dépourvu. Toutefois les forces qu'on

avait sous la main auraient pu permettre d'organiser la résistance. Vingt-cinq mille hommes étaient réunis à Alger et aux environs et le territoire à défendre était, comme on sait, circonscrit dans un rayon d'une vingtaine de kilomètres autour d'Alger. On pouvait d'ailleurs mettre à profit la bonne volonté des colons qui étaient organisés en compagnies et bataillons et celle des Arabes soumis qui ne demandaient qu'à nous rester fidèles. Accourus à Alger, aussitôt la rupture connue, les plus notables parmi les colons avaient proposé au maréchal Valée d'organiser à eux seuls la défense du Sahel et de la Mitidja. Ils lui demandaient seulement de vouloir bien envoyer quelques pelotons d'infanterie dans les principales fermes européennes dont les solides constructions pouvaient servir de points de défense en même temps que de lieux de réunion et de points d'appui aux colons et aux Arabes fidèles. On aurait ainsi tenu la banlieue d'Alger, et les bandes errantes de l'ennemi n'auraient pu passer sans s'exposer à nos coups. Malheureusement ce plan ne fut pas agréé par le maréchal Valée qui donna pour motif à son refus qu'il ne serait pas facile aux pelotons ainsi disséminés de recevoir les rations réglementaires. En réalité, on ne voulait pas qu'il fût dit que les colons et les Arabes avaient sauvé la colonie : l'armée seule entendait garder pour elle cet honneur. L'ordre fut donné aux postes disséminés dans le Sahel et la Mitidja d'évacuer le pays et de se replier sur Alger. Ils devaient dans leur retraite ramener dans la ville, de gré ou de force, les colons, et à ceux qui résisteraient enlever leurs munitions.

Mais donner un tel ordre c'était décréter du coup la ruine de tous les établissemens européens, c'était anéantir le résultat de dix années d'efforts, réduire à la misère noire et arracher à son sol toute une population nombreuse qui s'y était ardemment attachée. A ce sol les colons y tenaient de toutes leurs entrailles ; leur passion pour cette terre était faite de toutes les fatigues qu'ils avaient supportées, de tous les déboires qu'ils avaient éprouvés, de toutes les sommes qu'ils y avaient enfouies et aussi des espoirs et des illusions qui dans leur âpre existence les avaient soutenus. Abandonner les établissemens qu'ils avaient fondés était un sacrifice trop cruel pour ces malheureux. Aux injonctions du gouverneur tous d'abord résistèrent. On ne put obtenir d'eux qu'ils abandonnassent leurs fermes : chacun déclara vouloir défendre ses foyers et sa fortune si laborieusement commencée. Il fallut employer la force et les désarmer. En dépit de tous les

ordres reçus, M. Mercier ayant manifesté son intention de se maintenir dans sa ferme de la Réghaïa, le général Dampierre fit évacuer la ferme de force, enlever les 70 fusils et les 2 000 cartouches qui s'y trouvaient, et obligea M. Mercier à le suivre à Alger. Pareilles mesures durent être employées à l'égard de chacun des colons que l'autorité militaire put contraindre à obéir aux ordres donnés; mais un bon nombre réussirent à éluder ces ordres et à se maintenir quand même sur leurs positions, décidés à suivre le sort de leurs établissemens.

Le 20 novembre 1839 restera une date à jamais funèbre dans l'histoire de l'Algérie. Ce jour-là sonna le glas de cette colonisation libre qui fut si remarquable. Dès l'aube, les troupes ennemies apparurent à tous les côtés de l'horizon. Il en venait des gorges de la Chiffa, des pentes de l'Atlas, des creux et des ravins de l'Harrach. Les Kabyles accouraient de l'est, les Hadjoutes de l'ouest, les réguliers de l'émir de Médéa et du sud. Franchissant le lit de la Chiffa et celui de l'Harrach, cavaliers et fantassins d'Abd-el-Kader envahissent de tous côtés la plaine et s'abattent sur le pays comme une trombe. Les tribus soumises sont pillées, balayées et poussées comme des troupeaux; des détachemens de troupes sont surpris et anéantis à Oued-el-Alleug et à Maklouf; des convois de ravitaillement sont enlevés entre Boufarik et Blidah; les cultivateurs surpris en rase plaine sont massacrés; ceux qui ont eu le temps de fuir se barricadent dans leurs fermes. Comme la marée montante, le flot envahisseur les y poursuit, vient battre les murailles et les y enserre. Sur tous les points, les assiégés luttent avec l'énergie du désespoir; serviteurs indigènes et ouvriers européens rivalisent de bravoure; les femmes et les enfans font le coup de feu. Mais, malgré leur vaillance, le sort des colons est fixé. Isolés, trop éloignés les uns des autres, leurs groupes dispersés dans la plaine ne peuvent se prêter un mutuel appui; de l'armée il n'y a à attendre aucun secours; l'ennemi est d'ailleurs cent fois plus nombreux. Les positions occupées par les colons succombent les unes après les autres. Les maisons brûlent, les meules sont incendiées et les flammes projettent vers le ciel des lueurs rougeâtres. Toute la Mitidja flamboie. Des scènes hideusement sauvages ont lieu. Ceux des malheureux colons qui ont échappé aux balles, au feu et au fer, subissent les pires outrages et sont emmenés en captivité. Le lendemain et les jours qui suivirent n'éclairèrent plus qu'un vaste charnier et des dé-

combres fumans. Il n'y avait plus un seul colon vivant, plus une ferme debout dans la Mitidja. Les bandes d'Abd-el-Kader avaient fait complètement et partout table rase. En cette journée sanglante et désastreuse l'Algérie avait connu, elle aussi, ses Vêpres siciliennes.

Que de traits de bravoure, que de faits héroïques durent être alors accomplis dans cette multitude de combats isolés, de luttes individuelles et de prises corps à corps ! Entre autres exploits, l'histoire a fidèlement enregistré ceux du colon Pirette. Ces exploits tiennent de la légende, pourtant rien n'est plus authentique. Ils sont bien dignes de clore l'épopée merveilleuse qu'avait accomplie cette admirable génération de colons.

Pirette était avec deux camarades à Bou-Seman, dans une ferme à quelque distance du camp de l'Arba. Des bandes d'Arabes au nombre de mille à douze cents apparaissent, se dirigeant vers la ferme. Devant l'imminence et la grandeur du péril, ses deux camarades se hâtent de fuir et sont assez heureux pour gagner l'Arba. Mais Pirette, qui avait tout son avoir dans la ferme, s'obstine à rester et préfère la mort à la ruine. Il barricade les portes, monte des pierres sur la terrasse et place près de la porte d'entrée une hache d'abordage bien aiguisée. Aux fenêtres garnies de grillages mauresques en saillie qui dominent les portes et les façades de la maison, il place diverses sortes de coiffures : shakos, casquettes et chapeaux. Il passe en revue et met en ordre son arsenal qui se compose de cinq fusils, trois cents cartouches, un peu de poudre, six litres de balles coupées en quatre, et il attend,

L'ennemi, croyant la ferme abandonnée, se précipite tumultueusement vers la porte, s'y entasse et cherche à l'ébranler. Pirette a sous la main ses cinq fusils armés d'une cartouche sur laquelle il a ajouté une poignée de quartiers de balles. Jugeant le moment favorable, il les décharge à dix pas sur la masse qui cherche à enfoncer la porte. Les assaillans, épouvantés de ces décharges successives et meurtrières, reculent, tiennent conseil, puis se ruent de nouveau à l'attaque. Pirette court d'une fenêtre à l'autre, pour faire croire à la présence d'un ennemi plus nombreux, et par l'embrasure de chacune d'elles, alternativement tire, charge et recharge ses fusils. La lutte continue ainsi, malgré la soif, la faim et la fatigue jusqu'au soir.

Mais, à ce moment, l'ennemi a saisi le côté faible de la place.

Une façade n'est percée d'aucun mur et n'est dominée par aucune des fenêtres grillées de la maison. Tandis que le gros se tient à distance, une équipe d'hommes vigoureux cherche à percer le mur et réussit à faire un trou. Pirette, qui a entendu leur travail, s'est porté avec sa hache derrière la muraille et là il peut compter chaque pierre qu'on arrache. Les Arabes ont réussi à achever le trou et un homme s'y engage. Pirette tire à bout portant et le tue raide. Un autre reçoit sur la tête un formidable coup de hache. Terrifiés les ennemis se retirent, et, la nuit venue, vont camper à quelque distance dans la plaine.

Mais Pirette ne peut songer à demeurer dans la ferme ; il n'a presque plus de munitions ; il n'a plus d'espoir à garder. Profitant de la nuit, il descend de la terrasse par une corde, tenant un fusil d'une main et, ses souliers dans ses poches, glisse entre les sentinelles arabes et à travers un épais fourré de cactus et de ronces, arrive au camp de l'Arba où officiers et soldats l'accueillent avec enthousiasme. Ceux-ci ayant entendu toute la journée la fusillade de la ferme et sachant que Pirette était seul, n'avaient pu s'expliquer le combat engagé. Notre héros avait lutté un contre mille, tiré 260 coups de fusil dont les balles avaient porté pour la plupart, et repoussé toutes les attaques. Y a-t-il dans nos annales militaires un autre fait pareil? Et pourtant qui en France connaît le nom de Pirette? On a célébré avec juste raison les prouesses du capitaine Lelièvre et de ses 133 chasseurs, qui derrière les murs de Mazagran tinrent en respect un gros des forces d'Abl-ed-Kader ; on a élevé un monument au sergent Blandan qui, au combat de Beni-Méred, succomba glorieusement à la tête de sa troupe devant un ennemi supérieur en nombre, mais rien ne vient rappeler aux générations l'acte de l'héroïque colon qui résista un contre mille et demeura maître du terrain.

Nous allons chercher bien loin dans les hauts faits de la Grèce et de Rome des exemples, qui puissent élever les sentimens de nos enfans et nous dédaignons les propres faits de notre histoire nationale qui pourraient grandir leur amour pour la patrie. L'action du Français Pirette, qui repoussa seul mille ennemis, est-elle donc si inférieure à celle du Grec Léonidas et de ses trois cents compagnons succombant glorieusement aux Thermopyles?

Les Arabes ne bornèrent pas leurs dévastations à la Mitidja. Le Sahel fut envahi. Les Kabyles, ayant franchi l'Harrach non loin de son embouchure, dépassèrent Maison-Carrée et s'avancèrent

jusqu'à Birkadem, jusqu'au Jardin d'essai et au café du Plateau, pillant, massacrant, enlevant les troupeaux. Des cavaliers de l'émir poursuivirent des chasseurs d'Afrique jusqu'aux portes d'Alger sous les yeux de la garnison qui demeura immobile. L'épouvante régnait à Alger, et le maréchal Valée fit déménager ses meubles de Mustapha. Dans le Sahel comme dans la Mitidja, les établissemens agricoles furent saccagés et brûlés, les colons massacrés, les petits détachemens et convois enlevés. Seules, les fermes qui étaient sous le canon d'Alger et des postes sur la ligne avancée où l'on avait maintenu une garnison purent être épargnées. Mais leurs propriétaires n'en furent guère plus heureux.

Les soldats s'étaient installés dans leurs fermes, et l'on sait que le respect de la propriété n'est pas la grande préoccupation des troupes en campagne, surtout quand elles expéditionnent hors d'Europe. Pour avoir du bois, les soldats ne se faisaient pas faute de couper les haies et les arbres fruitiers. A la ferme modèle, où l'on avait établi un poste, le fermier était journellement et sans succès aux prises avec eux pour les empêcher de couper les orangers et les jeunes arbres plantés depuis la conquête. Les maisons n'étaient pas non plus épargnées. Un jour, un colon de Boufarik, dont la femme et les enfans gisaient gravement malades dans sa maison et qui avait été obligé de s'absenter un moment, ne trouvait plus, en rentrant chez lui, ni portes ni fenêtres ; les soldats les avaient enlevées. N'ayant plus aucun moyen de clore sa maison et craignant que l'intempérie de la nuit n'achevât l'agonie de sa malheureuse famille, il alla, le désespoir dans l'âme, trouver le colonel, lui demandant s'il ne valait pas mieux mourir que de vivre dans des conditions pareilles, et le colonel ému lui donnait une petite somme d'argent, mais lui disait que, vu la fréquence d'actes de ce genre, il ne pouvait guère sévir et l'exhortait à la résignation.

D'ailleurs, réfugiés des villes ou rares colons ayant pu rester sur leurs terres sous le canon des forts n'en eurent pas moins également à endurer de dures épreuves de la part de l'autorité militaire et à souffrir des mesures de l'administration. On admettait bien qu'ils eussent perdu leurs terres, mais non qu'ils pussent se soustraire aux charges que l'on jugeait bon de leur imposer, et les uns et les autres furent maintenus dans une même sujétion. Le 19 mars 1841, un arrêté du général Bugeaud ayant mis toute l'Algérie en état de siège, tous les colons servant dans

la milice furent mis sous les ordres des commandans de place : à Alger on leur confia la garde de la ville dont on venait de démolir les portes. D'un autre côté, les colons du dehors furent assujettis à monter la garde tous les cinq jours. Plus tard, les garnisons des petits postes les ayant évacués pour former avec la garnison d'Alger des colonnes expéditionnaires, la garde de ces derniers en fut exclusivement confiée aux colons. D'autres mesures achevèrent de les mettre à la merci de l'administration et complétèrent la ruine de tous. La loi du 18 avril 1841 sur les réquisitions mit leurs transports à la disposition de l'autorité militaire; l'arrêté du 17 août défendant l'exportation des laines et des céréales les empêcha d'écouler à l'extérieur leurs produits; celui du 18 septembre réservant au gouvernement le monopole de l'achat des bêtes bovines les obligea de céder leur bétail aux prix imposés. Il ne restait plus aux propriétaires que leurs droits de nue propriété; ils furent même inquiétés dans la possession de ces droits. Un arrêté du 9 décembre sur l'expropriation pour cause d'utilité publique permit de faire main basse, de la manière la plus arbitraire, sur tous les biens des particuliers, réduits à se contenter des indemnités qu'on daignerait leur accorder. Plus tard enfin, sous prétexte que les ventes consenties par les indigènes aux colons ne l'avaient pas été d'une manière régulière, une commission fut nommée pour procéder à une liquidation générale des propriétés, et bon nombre de colons furent de ce fait dépossédés. Ce fut le coup de grâce. Les uns, les plus fortunés, quittèrent l'Afrique et rentrèrent en France, racontant dans leur milieu ce qu'ils avaient fait et ce qu'ils avaient vu en Algérie, leurs espoirs du début, les vexations qu'ils avaient subies, et les déceptions finales. Les autres restèrent à Alger où ils vécurent dans la misère et le dénuement ou se livrèrent à d'autres industries. Bien peu s'adonnèrent de nouveau à l'agriculture. Cette génération était trop bien payée pour avoir l'envie de recommencer sur de nouveaux frais.

Ce ne fut qu'au printemps de 1840 qu'on songea sérieusement à chasser les Arabes du pays qu'ils avaient envahi. L'armée d'Afrique avait été portée à 60 000 hommes, puis à 100 000 hommes. Cherchell sur le littoral, puis Médéah et Milianah dans l'intérieur du massif de l'Atlas furent occupés par nos troupes. C'était étendre notre domination assez au delà des limites de l'occupation restreinte jusqu'alors au Sahel et à une partie de la Mitidja. Mais

la sécurité n'en fut pas pour cela plus assurée dans ces régions. Sahel et Mitidja continuèrent à être infestés par les bandes des Hadjoutes, des Beni-Khelil et des Beni-Salem, tribus guerrières qui vivaient sur les confins du pays, et des engagemens fréquens eurent lieu entre les nomades et nos troupes. Pour en venir à bout, il fallut transformer tout le pays en un immense camp retranché. On compléta l'ancienne ligne de défense établie de l'oued Chiffa à l'oued Harrach. Sur les flancs de l'enceinte qui n'avait pu arrêter l'invasion des cavaliers d'Abd-el-Kader on décida de créer un certain nombre de villages fortifiés. La Mitidja fut bossuée de redoutes, de retranchemens, de tumulus, hérissée de blockhaus et d'obstacles, ridée de fossés et de tranchées, et ce ne fut qu'au bout de trois ans de luttes et de combats, que la guerre fut éteinte entre l'oued Harrach et l'oued Chiffa. Fatigués d'une guerre qui rapportait plus de coups de sabre que de butin, n'ayant plus rien à piller dans la Mitidja où tout avait été détruit, complètement abandonnés d'ailleurs par Abd-el-Kader que nous étions allés traquer dans son territoire propre, les tribus qui sur les confins du Sahel et de la Mitidja vivaient en état de guerre contre nous depuis la conquête se décidèrent enfin à reconnaître le nouvel ordre de choses que nous avions établi et à déposer les armes. Les Hadjoutes firent leur soumission, les Beni-Khelil quittèrent le fusil et les Beni-Salem se consacrèrent exclusivement à la culture de leurs champs. Il avait fallu douze années, de 1830 à 1842, pour pacifier le Sahel et la Mitidja, dans un rayon de quarante kilomètres autour d'Alger!

Et à quel prix cette pacification avait été obtenue! Et combien onéreuse elle fut à la race conquérante et à la race vaincue! Nos soldats et nos colons avaient blanchi de leurs ossemens la terre algérienne. Les balles, le soleil africain et les fièvres les avaient dévorés. Parmi les colons, ceux qui avaient survécu étaient tous ruinés. Quant aux habitans indigènes, ils avaient été exterminés ou avaient disparu. Les tribus, autrefois nos alliées, qui avaient fait le coup de feu au début de l'insurrection à côté de nos colons et que nous avions eu le triste courage d'abandonner à leur malheureux sort, étaient allées chercher auprès de l'émir l'appui que nous leur avions refusé. Les tribus hostiles à notre domination avaient été à peu près anéanties. Des Hadjoutes il ne restait plus que quelques rares survivans qui durent aller se fondre dans les tribus voisines; les Beni-Khelil et les Beni-Salem

étaient à peine moins éprouvés. Des établissemens européens qui, avant l'insurrection d'Abd-el-Kader, donnaient un aspect luxuriant à la Mitidja il ne restait pas un debout; dans le Sahel la plupart étaient détruits et dans quel état pitoyable se trouvaient les autres qui avaient échappé à la dévastation arabe! Il n'y avait plus d'habitans; et, partout, des ruines. Une fois de plus on pouvait appliquer à l'œuvre du conquérant le mot de l'historien : *pacem appellant ubi solitudinem faciunt*. Pour avoir la paix, nous avions autour de nous fait régner la solitude.

Ainsi naquit, se développa et finit cette première phase de la colonisation algérienne, phase héroïque s'il en fut, et qui eût pu être si féconde. Si les résultats définitifs de l'œuvre ne furent pas tels que les débuts permettaient de l'espérer, la faute n'en fut pas certes aux colons. Eux avaient tout ce qu'il faut pour réussir, énergie morale, intelligence appropriée, vigueur de l'âge, ressources personnelles, et de ces qualités, et de ces ressources, ils surent sur le théâtre de leurs opérations faire le plus glorieux et le plus profitable emploi. Leur œuvre n'avorta que parce qu'il lui manqua deux choses, qu'il n'était pas en leur pouvoir de se procurer eux-mêmes, mais que la métropole eût pu facilement leur donner : la sécurité, et je ne dis pas l'appui, ni la bienveillance, mais seulement la neutralité de l'administration. L'une et l'autre leur furent refusées.

Ils n'en firent pas moins de grandes choses. Au début de la conquête, leur ténacité, leur obstination à croire à l'avenir de l'Algérie, alors que le monde officiel inclinait vers l'évacuation, furent une des causes principales qui engagèrent le gouvernement à rester dans le pays. Plus tard, ils défrichèrent le Sahel et la Mitidja abandonnés à la putréfaction depuis des siècles; ils firent l'essai de diverses cultures étrangères au sol algérien, jetèrent dans la terre des sommes sans compter et fondèrent des établissemens qui ont été le point de départ des florissantes cités actuelles. Leur œuvre morale ne fut pas inférieure à leur œuvre matérielle.

Ils surent se concilier la sympathie des indigènes en les regardant comme des hommes semblables à eux, et en leur reconnaissant les mêmes droits. Se montrant pleins de déférence pour leurs mœurs, leurs coutumes et leurs croyances, respectant leurs propriétés, payant rigoureusement leurs salaires, consentant de libres transactions, pratiquant en un mot à leur égard la plus

stricte justice, ils firent des Arabes du Sahel et de la Mitidja non seulement leurs auxiliaires utiles dans le défrichement du sol, mais encore leurs défenseurs, leurs gardes du corps qui volontairement assuraient leur sécurité personnelle contre les bandes dont la principale industrie était de piller depuis des siècles le pays. Ils montrèrent ainsi comment une population musulmane et une population chrétienne peuvent vivre côte à côte, s'aidant, se soutenant mutuellement, malgré les différences de race et de religion, et résolurent à eux seuls le problème algérien dont nous avons depuis et par d'autres méthodes cherché si vainement la solution. Ce faisant, ils furent en butte à la malveillance, aux vexations de toutes sortes de la part de l'administration. On affecta d'abord d'ignorer leur existence, on leur refusa ensuite les garanties civiles qu'on trouve dans les pays les moins civilisés, puis on les laissa exposés, sans aide et sans appui, aux dangers, aux rapines, aux pertes de toutes sortes, et quand une insurrection générale, une guerre d'extermination qu'on avait provoquée eut éclaté, on leur ôta les moyens de se défendre eux-mêmes; on les obligea à abandonner les établissemens qu'ils avaient fondés, et ceux qui ne furent pas ruinés par la guerre, le furent par les mesures administratives qu'on prit à leur encontre.

L'exemple donné par cette race de colons qu'anémiait la fièvre, mais doués d'une énergie et d'une ténacité rares, soutenus par un moral inébranlable, luttant jusqu'à la fin, mourant debout comme un soldat au feu, n'en reste pas moins un fait rare, peut-être unique dans l'histoire. Leur œuvre est un magnifique témoignage en faveur de la vitalité de notre race. On vante volontiers la hardiesse et la ténacité anglo-saxonnes, et on l'oppose à la paresse et à l'inertie latines. Ceux qui parlent ainsi ne connaissent pas l'histoire de l'expansion de la race latine dans le monde, et notamment les faits de notre histoire coloniale. Les colons anglo-saxons se sont-ils montrés réellement supérieurs aux nôtres? Dans la mise en valeur du Far-West américain qui fut leur plus beau champ de bataille, ont-ils eu à déployer plus d'énergie, à surmonter plus d'obstacles que les premiers colons algériens? Les immigrans anglo-saxons qui accourent dans le Far-West n'ont que la peine de mettre en exploitation une terre saine et fertile; ils sont maîtres de l'espace immense; la paix règne sur tous les points de l'horizon; pas d'indigènes avec qui compter : ceux-ci ont été relégués au préalable dans des réserves bien délimitées,

Tout ce qu'il faut pour réussir leur est assuré. A côté d'eux les banques s'installent, les chemins de fer les précèdent, les accompagnent ou les suivent, des voies navigables parmi les plus belles qui soient au monde, sont souvent à proximité; ils ont à leur disposition les deux grands leviers de la colonisation moderne : l'argent et les moyens de communication. Une législation libérale les défend, les protège et leur assure toutes les garanties. Aucun de ces avantages ne fut donné aux colons algériens. Les premiers arrivans, parmi eux, abordèrent dans un pays séparé par une large mer de la mère patrie. Ils vinrent s'installer dans une contrée conquise par nos armes, au milieu des populations subjuguées qui étaient au premier abord et tout naturellement peu disposées à voir d'un bon œil les envahisseurs. Ils trouvèrent un sol restreint, des terres occupées. Il fallut d'abord se faire tolérer, accepter ensuite par les indigènes, s'accommoder de leur manière de vivre. Il fallut ensuite leur acheter leur terres dans d'amiables transactions, et, avant de les cultiver, les assainir. Pour ce labeur, ils ne durent compter que sur eux, tirer tout d'eux-mêmes. Ils n'eurent d'autres ressources financières que leur fortune personnelle. Ils durent défendre leurs domaines, douze ans durant, les armes à la main. L'administration les combattit sans trêve ni merci.

Les seuls immigrans qu'on puisse rapprocher des colons algériens, sont ces hardis pionniers qui, au XVIIe et au XVIIIe siècle, défrichèrent les environs de Québec et de Montréal, furent soldats en même temps que laboureurs, se mêlèrent si bien aux peuples conquis qu'il en naquit une race de métis, et. malgré le joug d'une administration déjà oppressive, fondèrent une nouvelle patrie outre-mer; et ceux-ci sont encore des Français. Canadiens et Algériens ont été de dignes émules et de dignes rivaux, et ont montré à travers les âges les mêmes qualités de race et la même vertu.

La ruine des colons libres fut pour la France un malheur irréparable. Eux dispersés, l'administration voulut se charger elle-même de la colonisation. Nous verrons si l'État avec toutes les ressources dont il dispose, ses services organisés, les crédits illimités que lui allouait le budget métropolitain, fit mieux que les colons.

ROUIRE.

LA
CARICATURE EN ANGLETERRE

II [1]

LA SOCIÉTÉ SOUS GEORGES III

I

On connaît maintenant Rowlandson et Gillray : c'est à eux de nous faire connaître la société au milieu de laquelle ils ont vécu.

Cette société possédait un chef nominal qui avait la prétention d'être un chef effectif, c'est-à-dire de donner des ordres et des exemples, d'être obéi et imité. Y réussit-il? Pouvait-il y réussir? La caricature nous l'apprendra, car jamais prince n'a été, au même degré que George III, justiciable de la caricature. Ou, mieux, il était lui-même une vivante caricature. De gros yeux sérieux, étonnés, interrogateurs; l'air pompeux et bonhomme d'un magister d'autrefois. Ses bras et ses jambes allaient à l'aventure; les différentes parties de son corps, au lieu de se concerter pour l'action commune, semblaient ne pas se connaître. Il marchait, à la manière des clowns, le torse projeté en avant, serrant les genoux et écartant les pieds. S'il se penchait pour ramasser un gant, dans cet effort, il laissait tomber sa canne et, en voulant ressaisir sa canne, perdait son chapeau. Pas un mouvement qui ne trahît son incurable gaucherie. Sa parole était, comme sa marche, inégale, confuse, à la fois lente et précipitée;

(1) Voyez la *Revue* du 15 août.

il se coupait la parole à lui-même par des Hein ! Comment ! (*What! What!*) dont l'effet comique était, paraît-il, irrésistible.

Il avait été élevé durement par sa mère, la princesse de Galles. Un jour que le petit duc de Gloucester, frère du futur roi d'Angleterre, rêvait dans un coin d'un air sombre, la princesse lui demanda à quoi il pensait; le petit garçon répondit : « Je pense que, quand je serai grand, si j'ai des enfans, je tâcherai qu'ils ne soient pas aussi malheureux que nous l'avons été avec vous. » Tandis que les jeunes princes s'évadaient par-dessus les murs, faisaient, à quinze ans, la cour aux laitières et aux femmes de chambre, George acceptait religieusement le dogme de l'autorité. Il réalisait parfaitement ce type bien connu des professeurs, le studieux inintelligent, qui apprend sans comprendre. Il aimait la peinture, la musique, le théâtre. On jouait beaucoup la comédie à Leicester House : George prenait sa part dans ce divertissement, mais à sa façon. Son bonheur était de déclamer les vers sonores et vides du *Caton* d'Addison. Quant à Shakspeare, c'était « de la drogue (*sad stuff*) » — « On le pense, disait-il plus tard à miss Burney, mais on n'ose pas en convenir. » Il était tout petit lorsque le vieux Hændel, le voyant intéressé par son jeu, lui dit : « Quand vous serez roi, vous prendrez soin de ma musique, n'est-ce pas? » L'enfant n'oublia jamais ce mot, s'en fit un devoir de conscience, une religion artistique qu'il observa jusqu'au bout. Un des plus beaux jours de sa vie fut celui où il chanta avec Mozart pour accompagnateur.

Sur le trône, il « encouragea » les artistes et les écrivains, distribua quelques pensions et beaucoup de conseils. Il dédaignait Reynolds, mais il protégeait West qui faisait du grand art avec de petits moyens, qui était bon chrétien et honnête homme. Il lui indiquait des sujets classiques : « Faites-moi un Regulus, » et il lui lisait une page de Tite-Live pour l'exciter à la besogne. Il donna audience au docteur Johnson. « Sa Majesté me posa, dit le docteur, une foule de questions qui m'embarrassaient fort. Heureusement, Elle répondit à toutes. » Notez cette curiosité étourdie et maladroite qui soulève à la fois vingt problèmes dont elle ignore les difficultés et dont elle croit entrevoir les solutions avant ceux qui ont qualité pour les découvrir : George III est là tout entier.

Ce pauvre homme se mit en tête de restaurer la prérogative royale, de ressusciter à son profit l'absolutisme des Stuarts, sinon

celui des Tudors, de mettre la Révolution de 1688 dans sa poche. On verra, au chapitre de la caricature politique, ce qu'il advint de cette tentative, obstinément poursuivie pendant vingt-cinq ans et qui coûta cher au pays. Cette comédie politique eut une conclusion auprès de laquelle pâlissent les dénouemens les plus ingénieux et les plus hardis que Scribe ou Sardou aient jamais inventés. La bataille gagnée — et Dieu sait à quel prix ! — il se trouva qu'au lieu de rétablir l'autorité royale on avait fondé à jamais l'omnipotence ministérielle, simplement parce que le roi était un sot et le ministre un homme de génie. En sorte que la Révolution de 1688, loin de se trouver détruite ou compromise, devint complète et irrévocable.

Certes, cela est amusant pour quiconque aime à voir de petits hommes aux prises avec de grandes tâches ; mais où la bouffonnerie dépasse tout, c'est lorsque George III se considère comme le rival, l'adversaire direct de Napoléon. A Weymouth, après avoir pris son bain sous les yeux de quelques centaines de paysans attentifs, au son d'un orchestre qui le suivait dans une cabine roulante, il se risquait, sur son yacht, à un ou deux milles de la côte. Si l'on signalait un navire suspect, il lui poussait des velléités guerrières. « Ah ! s'il avait pu rencontrer ce Buonaparte, se mesurer avec lui, lui donner une bonne leçon ! » Gillray, dans un dessin dont il ne comprenait certainement pas lui-même tout le comique, a représenté George III, dans un costume quasi militaire, observant à travers une lorgnette son ennemi qui se tient debout, de l'autre côté de la Manche, sur la falaise française. Le cou tendu, les narines ouvertes, les joues gonflées par son souffle qu'il retient, il a l'air d'un entomologiste qui étudie un insecte au microscope. C'est Perrichon devant le Mont-Blanc ; un George III géant, un Napoléon pygmée !

Si la politique de George III appelait toutes les railleries de la caricature comme toutes les sévérités de l'histoire, l'homme privé, chez lui, avait droit à certains égards qu'il n'a pas obtenus. Sa vie fut sans tache. De vagues et timides rêves d'amour avaient traversé son cerveau d'adolescent. Le pur et innocent profil d'une petite quakeresse, entrevu à travers la vitrine d'une boutique dans Long Acre, une coquette et rieuse fille, folâtrant avec un chien sur les pelouses de Holland Park, occupent un temps son imagination, mais il ne permet pas de grandir à ces amours de fantaisie. On lui montre le portrait d'une princesse allemande

et son parti est pris. Il va chercher à Douvres sa fiancée. Lorsque le grand dadais aperçoit cette naine qui n'atteint pas à son épaule, il a un moment de désarroi et, presque, de retraite. Mais le sort en est jeté. Sa parole est donnée et son cœur suivra sa parole. Il aimera quand même celle qui sera la mère de ses enfans. En effet, elle sera mère dix-sept fois. Entre ces deux êtres qui, physiquement, semblent si mal accouplés, des affinités morales se révèlent et l'unisson s'établit entre leurs vertueux ridicules et leurs respectables manies. Tous deux sont infatués de royauté. La reine, — tout en affectant la plus profonde déférence envers le roi, dont elle avait de bonne heure, pénétré la nullité, — se mêle de politique et travaille, en dessous, à la grande œuvre, au relèvement de l'autorité monarchique. Comme son mari, elle veut une stricte étiquette dans une stricte simplicité. Comme lui, elle a le culte de la règle, la subit la première, l'impose autour d'elle, l'incarne en quelque sorte. Sa conception du devoir royal est étroite, puérile, parfois absurde, mais toujours claire, et elle l'accomplit sans en rien omettre, sans y rien changer. Levée à six heures, couchée à minuit; audiences, toilettes, repas, elle exécute, l'une après l'autre, toutes les fonctions de sa journée royale avec la régularité d'un mouvement d'horlogerie. Malheur à qui est en retard et tant pis pour qui se plaint! Sévère disait qu'un empereur doit « mourir debout. » Il en parlait bien à son aise. Pour les souverains et pour ceux qui les entourent, la difficulté est non pas de mourir mais de vivre debout. C'est à quoi la reine Charlotte employait toute son énergie. Un jour, l'une de ses dames d'honneur, à bout de forces, demandait grâce, implorait la faveur de s'asseoir. « Est-ce que je m'asseois? » dit sèchement la reine. Elle trouvait du temps pour lire les livres qu'une de ses femmes de chambre, habile à ce genre de négociations, achetait au rabais chez les bouquinistes. « On trouve là des occasions admirables, » dit-elle à miss Burney le premier jour qu'elle la vit. Elle réservait aussi des heures au commérage intime, à des railleries très acérées dont ses sujets faisaient les frais. Mais de tout cela rien ne perçait en public, et ses lettres ne la trahissaient point. Elle écrivait à une de ses confidentes : « J'aurai de bonnes histoires à vous conter quand je vous verrai. » Elle était prudente, mais non poltronne. Certain jour elle brava l'émeute, regarda le peuple en face. C'était en 1810. Une foule furieuse se ruait autour de sa voiture, vomissant des gros-

sièretés. Elle fit baisser la glace, montra sa vieille petite figure ridée. « Il y a cinquante ans que je suis reine, dit-elle : on ne s'était jamais permis encore de m'insulter. »

Tel est ce couple royal que Gillray a poursuivi, pendant quinze ans, de ses moqueries.

Il en est beaucoup d'injustes; quelques-unes sont basses et indécentes. N'exhumons pas celles-là. Celles qui portent le mieux sont aussi les plus gaies et les moins amères. Elles sont relatives aux habitudes simples et parcimonieuses du roi et de la reine. Tantôt George III nous apparaît comme un dilettante qui écoute avec ravissement la plus délicieuse des musiques, et cette musique est produite par des sacs d'écus qu'on fait tinter à ses oreilles. Tantôt c'est M. King, fabricant de boutons : allusion à l'une de ses occupations favorites. Plus souvent encore nous voyons le « fermier George » vaquant à ses rustiques travaux. On lui donnait ce surnom depuis certain jour où, dans le discours du trône, alors que la guerre d'Amérique troublait tous les esprits, il avait longuement entretenu le Parlement de ses inquiétudes... au sujet de la maladie des bêtes à cornes. Donc voici le fermier George, vêtu en paysan, coiffé d'un mauvais chapeau de paille. Il donne à manger aux cochons, pendant que Charlotte, la fermière, nourrit les poulets et qu'un des gardes, en uniforme, déterre des navets et des carottes avec la pointe de son sabre.

Le Repas frugal, lorsqu'on y jette d'abord les yeux, n'a rien d'une satire, moins encore d'une caricature. Quand on y regarde de près, on s'aperçoit que l'auteur, portant à son dernier degré de perfection et, peut-être, jusqu'à l'excès la méthode de son maître Hogarth, a mis de la moquerie dans les moindres détails. Le roi et la reine dînent avec des œufs et de la salade qu'on leur sert dans de la vaisselle d'or. Les précautions les plus minutieuses ont été prises pour protéger contre les taches de graisse non seulement les manches et le jabot du monarque, mais le tapis de la salle, les bras et le dossier des fauteuils. Dans ce dessin comme dans tous ceux où Gillray introduit George III, tout chandelier est muni d'un brûle-tout (*save all*) qui permet de consumer la bougie jusqu'au dernier atome. Les tableaux accrochés aux panneaux, les livres placés sur le secrétaire, les menus objets qui encombrent la cheminée, les sujets de la pendule, des candélabres, des chenets du garde-feu, tout chante ironiquement l'éloge de l'économie, tout nous rappelle que nous sommes chez

Harpagon. Un autre dessin nous fait assister au déjeuner du matin. Les jeunes princesses sont réunies autour de la table et la reine s'efforce de leur inculquer ses austères principes. Elle préconise le thé sans sucre et appelle à son secours deux auxiliaires imprévus, la philanthropie et la gourmandise : « Voyons, mes chères petites, toutes les fois que vous jetez un morceau de sucre dans votre tasse, est-ce que vous ne songez pas à ces pauvres nègres qui se donnent tant de mal pour faire pousser la plante qui le produit? D'ailleurs, c'est très bon, le thé sans sucre! — C'est-à-dire, appuie le roi, que c'est tout bonnement exquis! » Et, voulant joindre l'exemple au précepte, il avale l'amer breuvage avec un sourire d'extase qui se change en une horrible grimace et qui est une des trouvailles de Gillray.

Le dessin est charmant : les jeunes princesses l'égayent et l'embellissent de leur grâce, encore à demi enfantine. Gillray les a traitées avec une complaisance évidente. Peut-être savait-il qu'il avait en elles des admiratrices secrètes, presque des complices, et que ses gravures, passant de main en main, provoquaient des fous rires étouffés dans ce petit monde innocent et malicieux, comprimé par une discipline sévère et d'autant plus prompt aux soudaines gaietés. On en chuchotait, le soir, dans les petits coins, avant d'aller se coucher ; on y songeait encore le lendemain, lorsque, à travers les corridors glacés, glissant comme des fantômes dans l'ombre grise d'un matin d'hiver, les pauvres filles se hâtaient vers la chapelle, mourant de peur d'être en retard et riant de leur peur comme des folles. Cette cour de Windsor et de Kew, sous la lourde et pédante autorité de Mme de Schwellenbergh, suggère l'idée d'une pension de province. On n'est pas absolument malheureux dans ces lieux-là, mais il faut en sortir. Une des filles de George III, la princesse royale, quitta sa famille pour aller régner en Wurtemberg ; les autres restèrent au logis, dans ce triste logis que la folie du roi rendit encore plus triste et d'où la vie se retira chaque jour à mesure que le pouvoir passa en d'autres mains. La princesse Élisabeth devint une manière de philosophe et fut mariée tardivement à un brave homme de margrave qui fuma sa pipe et fit du bien. La princesse Sophia épousa en secret l'un des écuyers de son père. La princesse Amélie cultiva l'art et la poésie. C'était la dernière, la bien-aimée. Le roi lui passait tout quand elle était enfant, même de le mettre à la porte lorsqu'elle vou-

lait jouer toute seule avec son amie, miss Burney, « Va-t'en, papa! » criait-elle, et, docile, il s'en allait. J'ai dit qu'elle se consola avec l'art et la poésie. Mais ces dangereux consolateurs ouvrent l'âme à d'autres émotions. Elle s'éprit d'un bel officier, le général Fitzroy, qui fut son mari morganatique. Elle mourut jeune et la disparition de sa fille adorée amena la submersion définitive de cette pauvre raison vacillante qui se débattait depuis trente ans contre la folie. Et voici la vivante caricature qui est devenue tragique. Le vieux roi, vêtu d'une robe de chambre rouge, ses longs cheveux blancs déroulés sur ses épaules, s'approche d'un orgue. Il est aveugle, mais ses vieilles mains tremblantes et maladroites cherchent, en tâtonnant, sur les touches un motif de Hændel. « Quand j'étais roi, dit-il, quand je vivais, c'était mon air favori. » Cet air éveille en lui des pensées graves et religieuses. Il tombe à genoux et la reine le trouve priant tout haut pour lui-même, pour ses enfans, pour son peuple.

II

Sortez de cet intérieur austère, qui semble une oasis morale au milieu de la corruption, et toutes les passions font rage. On est saisi de ce contraste comme au sortir d'un lieu abrité, lorsqu'on est assailli par la sauvage brutalité des vents du dehors, ou encore, comme on s'étonne de trouver une foire hurlante, aux portes même d'un temple silencieux. Les scandales commencent dans la famille même du roi où le caricaturiste trouve à symboliser tous les péchés capitaux. C'est une sœur de George III, cette reine de Danemark, dont la mémorable aventure avec Struensee défraye encore l'imagination des dramaturges. Le démon de l'adultère poursuit les femmes de cette maison de Brunswick. Sans remonter jusqu'à Sophie Dorothée qui paya une heure d'amour par trente-six ans de pénitence et de captivité, je compte, de 1765 à 1790, quatre princesses de Brunswick dont la vie est un malsain et douloureux roman. Pour l'une d'elles — c'est la propre nièce de George III — le dénouement reste une énigme effrayante. Infiniment plus vulgaire, la destinée des frères et des fils de George III n'est pas plus édifiante. Le duc d'York, à la recherche des plaisirs cosmopolites, meurt à Monaco avant trente ans. Gloucester épouse de la main gauche lady Waldegrave et la trompe indignement. Cumberland, après une foule

d'intrigues, se marie également au-dessous de son rang. Il avait reçu le titre à la mort de son oncle, Cumberland-le-boucher. Le premier Cumberland était un mauvais soldat (ses états de service se composent de trois défaites et d'une capitulation), mais c'était un soldat. Le second n'est qu'un viveur aux goûts ignobles, lâche, malfaisant et jaloux. Pour se venger d'avoir été exclu de la cour, lui et l'intrigante dont il avait fait sa femme, il se donne pour tâche de corrompre l'héritier du trône, et sa digne compagne l'aide dans cette mission. Il lui apprend à boire; elle lui apprend à jouer. Ne lui donna-t-elle pas encore d'autres leçons?

A seize ans, George, prince de Galles, est délicieux à voir. Une forêt de cheveux blonds soyeux encadre un suave et idéal visage qu'éclairent deux yeux tendres, ardens, lumineux. Il a le charme du jeune homme et celui de la jeune fille; c'est la plus parfaite incarnation du Chérubin de Beaumarchais. On raconte qu'il est tombé amoureux de Mary-Ann-Robinson qui joue à Drury-Lane le rôle de Perdita, dans un des plus fameux drames de Shakspeare. Lord Maldon se charge de toutes les démarches nécessaires, s'entend avec le mari, car il y a un mari. Rendez-vous nocturne, promenade sur la Tamise. Toute l'Angleterre s'intéresse aux amours de Florizel et de Perdita, à ces amours que Shakspeare inspire et protège. Elle apprend avec transport que ses deux favoris, le prince et l'actrice, sont dans les bras l'un de l'autre. La colère du roi et de la reine n'ajoute qu'un trait de plus à cette adorable aventure.

Cet adolescent exquis, vers lequel se précipitaient tous les cœurs, était un misérable sans âme et sans cervelle, qui passa sa vie à trahir les hommes et les femmes, les affections et les principes. Thackeray nous assure qu'on ne peut rien dire de lui parce qu'il n'a rien fait et n'a rien été. Pour le drôle insigne qui fut George IV, ce serait vraiment s'en tirer à bon compte. D'abord il n'est pas exact de dire qu'il n'a rien fait. Il a inventé un cirage pour les souliers qui est, peut-être, encore dans le commerce. D'ailleurs on est « quelque chose » quand on est parjure, escroc, faussaire et bigame. Or, le « premier gentilhomme de l'Europe » (comme il se faisait ou se laissait appeler) a été tout cela. Trois fois la nation a payé ses dettes et trois fois il a acheté cette faveur, après l'avoir mendiée, soit par des mensonges étayés de documens forgés, soit par des sermens qu'il n'a pas tenus.

Et pourtant Thackeray a raison. Les innombrables mauvaises actions de George IV ne nous livrent pas le secret de sa personnalité. Elle nous échappe si bien qu'on en vient à se demander s'il a été vraiment quelqu'un, et si ses vices étaient à lui. On ne lui avait appris que des gestes. Son gouverneur, Lord Harcourt, le harcelait de phrases comme celles-ci : « Monseigneur, tenez-vous droit! Monseigneur, les pieds en dehors, je vous en supplie! » D'opinions politiques, il n'en eut jamais. Tout petit garçon, pour faire enrager son père qui l'avait grondé, il scandalisait les échos de Windsor en répétant le cri de la canaille londonienne : « Vive Wilkes! Vive le n° 45! » Ainsi tout le long de sa vie. Libéral par dépit et par haine, il alla plus loin dans le torysme que le plus entêté et le plus obtus des squires de village, quand son intérêt le voulut ainsi. Ses passions sont, comme ses opinions, des accidens. Sa sensation du moment s'appelle successivement Mary-Ann Robinson, Mrs Fitzherbert, Caroline de Brunswick, Lady Jersey; elle porte mille autres noms et souvent elle n'a pas de nom. Quand il mourut, on trouva une prodigieuse garde-robe : uniformes militaires, habits de chasse, habits de gala, déguisemens de toute sorte que sa vanité de cabotin royal s'épuisait à inventer. Toute son âme était dans cette défroque. Il n'avait fait que jouer des rôles et ne laissait derrière lui que des costumes (1).

Bunbury et Rowlandson l'ont ménagé, parce qu'ils appartenaient, à des degrés différens, à ce monde du plaisir élégant dont il était le modèle et l'idole. Gillray est moins indulgent. Il nous le montre jouant le rôle de Charles Surface dans la scène des portraits à l'enchère, l'une des plus originales de la spirituelle comédie de Sheridan, *The School for Scandal*, alors dans toute la nouveauté et l'éclat de son succès. Assisté de son âme damnée, le colonel Hanger, qui s'improvise commissaire-priseur, il vend au plus offrant et dernier enchérisseur les toiles qui représentent ses ancêtres et tous les membres de la famille royale. On sait quel est le trait qui rachète et sauve Charles Surface : pris d'un bon sentiment, il refuse de vendre le portrait de son oncle et le vieillard, présent à la scène sous un déguisement, lui pardonne tout le reste pour ce seul mouvement. Rien de tel chez le prince

(1) Depuis que ces lignes ont été écrites, j'ai appris que George IV se plaisait à jouer la comédie; qu'il avait pris des leçons de plusieurs acteurs, notamment du vieux Matthews, qu'il imitait en perfection.

de Galles. « Une fois, deux fois, trois fois!... Personne ne dit mot?... Adjugé, le fermier George! » Et il laisse, sans l'ombre d'un remords, emporter l'image de son père.

Le caricaturiste trouve moyen d'enchérir encore. Lorsque le prince, pour attendrir le Parlement, vend chevaux et voitures, renvoie ses domestiques, quitte son palais pour se loger en garni, joue, en un mot, la comédie de la pauvreté, Gillray nous conduit dans un taudis où nous voyons Mrs Fitzherbert raccommodant les culottes du prince, tandis que, du bout de son pied, celui-ci met en mouvement un berceau à bascule où dort un marmot. Le souper s'apprête. Voici le fidèle Hanger, encore plus râpé que son maître, qui rapporte du cabaret voisin un tout petit pot de bière. Les époux surveillent du regard une tête de veau qui cuit devant la cheminée et dans laquelle il est impossible de ne pas reconnaître le roi George. On commence par mettre son père à l'encan; on finit par le mettre à la broche. C'est d'une gaîté un peu féroce, mais il n'y a plus aucune gaîté dans un dessin qui date de 1799 et qui représente le prince endormi et rêvant. La façon dont il s'est lourdement laissé tomber en travers de son lit indique assez que nous assistons à ce sommeil bestial qui termine les nuits de débauche. Et le rêve est un cauchemar. Cumberland, le corrupteur de sa jeunesse, lui apparaît; il s'est échappé des enfers pour venir lui annoncer sa fin prochaine, juste châtiment de ses folies. Le prince survécut trente ans à cette prophétie.

Les amours du duc de Sussex avec une chanteuse, Mrs Billington, le faux ménage du duc de Clarence, plus tard Guillaume IV, avec une autre actrice célèbre, Mrs Jordan, fournissent un thème à la caricature qui s'en égaie, mais ne s'en indigne pas. Sussex est aussi agréable de sa personne que son frère, le prince de Galles. A Rome, où il séjourne longtemps, on le surnomme le bel Anglais et Louise de Stolberg, l'éternelle amoureuse, est bien près de donner un Brunswick pour rival au dernier des Stuarts. Quant à Clarence, il a les mœurs et le langage d'un marin : c'est assez pour le rendre populaire auprès des classes inférieures. Gillray, qui a une partialité évidente pour lui, le montre dans sa pseudo-famille, faisant jouer ses enfans à la façon d'un bon père qui est, en même temps, un joyeux camarade. La scène n'a rien de déplaisant, mais elle prend un sens étrange et douloureux lorsqu'on la rapproche d'une autre scène qui servit

d'épilogue à l'idylle bourgeoise du prince et de la comédienne. Celle-là, personne ne l'a dessinée, mais nous en savons assez pour la deviner.

C'est en 1816. Dans une humble chambre garnie, à Saint-Cloud, une femme est seule; elle attend des lettres qui ne viennent pas. Touché de sa détresse, le propriétaire lui offre de l'argent : elle refuse. Dans la petite chambre sombre et mal meublée, les heures se traînent, mornes, désolées, implacables. Couchée sur un sofa, cette femme pleure. Qui se douterait qu'elle a fait rire deux générations! Sa vie est tout entière dans l'attente du courrier. Chaque jour, nouvelle déception. Une dernière fois le logeur se rend à la poste. La pauvre martyre se soulève, interroge du regard. « Rien, Madame! » et elle meurt. Cette femme est Mrs Jordan et l'homme qui la tue par son silence est le duc de Clarence. Quand il sera roi, il paiera sa dette de cœur en commandant au sculpteur Chantrey une statue de sa maîtresse qui se dresse, riante et gracieuse, au-dessus de sa tombe abandonnée dans le cimetière de Montretout.

De tous les fils du roi, celui qui a donné le plus d'ouvrage aux caricaturistes, c'est le duc d'York. Colonel à seize ans, il était général à dix-huit. N'attribuez pas à des mérites exceptionnels ou à des actions d'éclat cet avancement extraordinaire. Il avait bien été évêque dès le berceau en sa qualité d'héritier du trône électoral de Hanovre (1). Il était le fils favori de George III et l'on ne voit rien en lui qui justifie cette prédilection, si ce n'est que ses vices, au moins dans la forme, différaient de ceux de son frère aîné, le prince de Galles. On lui donna à commander des armées; de revers en revers, il s'éleva au grade de généralissime. Vers 1805, il avait pour maîtresse une créature appelée Mrs Clarke, à laquelle il témoignait une confiance sans bornes et qu'il accablait de protestations écrites de sa tendresse dans les termes les plus ridicules. Puis, l'amour passé, il congédia sa maîtresse avec une mesquine pension qu'il n'eut même pas la probité de payer régulièrement. Elle se plaignit, puis se fâcha : on la menaça dédaigneusement du fouet et du pilori. Alors elle se redressa et attaqua en face son ancien amant. Il lui avait dit un jour, au temps où il ne savait rien lui refuser : « Étant ma favorite, vous avez dans ce pays-ci plus de pouvoir que la Reine. » C'était vrai

(1) L'héritier présomptif, en Hanovre, portait le titre d'évêque d'Osnabrück.

et elle en donna des preuves. L'enquête ouverte devant le Parlement fit voir qu'elle avait vendu les grades de l'armée anglaise; qu'ensuite, agrandissant le cercle de ses affaires comme les commerçans qui réussissent, elle avait vendu de tout, même de hautes fonctions ecclésiastiques, même le droit de prêcher à la cour. Chaque jour, le fleuve de boue allait s'élargissant, menaçait de submerger tout ce qui, en Angleterre, avait un nom ou une autorité. Et chaque jour aussi, pendant ces mois de mars, d'avril et de mai 1809, la caricature était sur la brèche, jouant le rôle que le journalisme n'était pas encore en état de jouer. C'est Rowlandson, cette fois, qui tient la tête. De cette époque date la curieuse série intitulée *A delicate investigation*. Nous y voyons l'aventurière dans sa gloire, entourée à son lever par les officiers de l'armée et les dignitaires de l'Église qui mendient ses grâces et déposent à ses pieds des sacs d'or. Le duc, sa victime et son complice, apparaît auprès d'elle, tantôt affublé de son uniforme militaire, tantôt fagoté en évêque, quelquefois dans un costume amphibie qui rappelle notre vieille chanson populaire sur l'abbé de Clermont qui conduisit nos troupes à la défaite pendant la guerre de Sept Ans :

Moitié plumet, moitié rabat
Aussi propre à l'un comme à l'autre...

Mrs Clarke, costumée en Dalila, coupe prestement la cadenette du héros endormi et fait signe, de loin, aux ennemis de l'Angleterre qu'ils peuvent s'approcher sans risque. Beaucoup de ces dessins sont plaisans et quelques-uns sont très amers; mais aucun ne peut rendre l'ineffaçable ignominie de ces scènes de la commission d'enquête où une créature du ruisseau déjoua et bafoua ceux qui essayaient de l'intimider et qui, en l'interrogeant, ne songeaient qu'à la faire taire. Dans ce duel entre le Parlement et Mrs Clarke, c'est le Parlement qui eut le dessous. Quand la honte du duc d'York fut parfaitement établie, une majorité de quatre-vingt-deux voix prononça solennellement son innocence. Dans une dernière caricature, Rowlandson montra tous les acteurs de la farce venant, près de la rampe, saluer le public. Mrs Clarke, en uniforme de général, prononçait le couplet final terminé par ces mots : « Messieurs, puisque vous avez pardonné à l'évêque, vous devez être indulgens aussi pour son clerc (*clerk*) ». Ce détestable à peu près sur le nom de l'héroïne était

alors sur toutes les lèvres, et ce fut toute la moralité de cette affaire où personne ne fit son devoir. Le duc d'York avait démissionné afin de prévenir une destitution ; l'orage passé, on lui rendit la haute situation qu'il méritait si peu et dont il avait si bassement abusé. Mrs Clarke ayant rédigé ses *Mémoires*, on les lui acheta moyennant une somme de 7000 livres une fois payées, plus une pension annuelle de 400 livres pour elle et de 200 livres pour chacune de ses filles. L'imprimeur qui avait spéculé sur cette tentative de chantage, fut grassement indemnisé. On avait promis de réformer la scandaleuse organisation militaire qui rendait possible une telle prostitution de l'autorité : soixante ans se passèrent avant que la réforme eût lieu et, sans l'énergie dictatoriale qu'un Gladstone mettait au service du progrès, peut-être l'attendrions-nous encore. Ainsi finit cette triste histoire, triste, surtout, par son immoral dénouement, par l'apaisement, par l'amnistie, par le pardon impardonnable dont une société tout entière couvrit le crime et les coupables, prenant par là, devant l'histoire, une part de complicité dans l'infamie. Le souvenir de ces hontes d'antan devrait rendre l'Angleterre infiniment circonspecte lorsque, du haut de sa vertu, elle est tentée de jeter le blâme à d'autres nations qui ont eu le malheur de pécher.

Le duc d'York avait épousé une nièce de Frédéric II qui n'était ni laide ni sotte et que les caricaturistes ont traitée avec un certain respect. On célébrait son joli pied et son amusant petit museau. Elle se montra très raide sur les distances sociales. Non par austérité, j'imagine, mais par orgueil, elle refusa d'avoir rien à faire avec cet étrange pêle-mêle d'épouses morganatiques et de maîtresses légitimes ou quasi légitimes, presque mariées, demi-princesses et demi-courtisanes. Que fit-elle lors de l'affaire Clarke ? Probablement elle haussa les épaules. Voici la dernière lettre qu'elle écrivit avant de mourir à lord Lauderdale : « Mon cher ami, je fais mes paquets, car je vais partir prochainement. Soyez persuadé des sentimens que vous porte votre affectionnée amie. » Dans son laconisme presque dédaigneux, dans sa stoïque sécheresse, ce billet est plus que l'adieu d'une femme qui va mourir : c'est l'adieu d'un siècle qui finit.

III

Entre l'exemple donné par George III et celui qui vient de ses frères et de ses fils, la société anglaise a vite fait son choix : elle préfère le vice brutal à la vertu mesquine. Ses leaders ne sont plus, comme dans l'âge précédent, de voluptueux raffinés, élevés à l'école de la France, mais des excentriques qui mêlent à un reste de gallomanie des passions exclusivement anglaises. C'est une génération de joueurs et de petits maîtres, mais c'est surtout une génération de chasseurs, de buveurs, de boxeurs et de cochers. C'est lord Sandwich, le roi des drôles, qui a été plusieurs fois premier lord de l'Amirauté et qui se promène dans Bond Street, donnant aux petites bouquetières un louis pour une rose. C'est le marquis de Queensberry, surnommé le vieux Q., qui, posté à la fenêtre du coin, entre Piccadilly et Green Park, une lorgnette d'opéra à la main, dévisage toutes les jolies femmes qui vont au Parc ou qui en reviennent. C'est George Sellwyn, le mondain imperturbable, qui, à soixante ans, se découvre un cœur et se consume dans une tendresse énigmatique pour une Italienne de quatorze ans. C'est Tom Onslow, ou, comme on l'appelle d'ordinaire, Tom Tandem, fier d'avoir inventé une nouvelle manière d'atteler et capable de se brûler la cervelle s'il avait jamais le malheur d'accrocher. C'est lord Barrymore qui se grise avec ses palefreniers et se fait accompagner dans ses courses nocturnes d'un savant professeur de savate et de coups de poing. C'est son frère Skeffington — plus familièrement Skeffy — une délicieuse petite poupée vivante, vêtue de satin rose et bleu tendre, comme un berger de Watteau. Cet homme qu'on rencontre, au plus épais des foules ou dans les lieux suspects, habillé en jockey ou en clergyman, c'est le duc de Norfolk, le porteur du plus vieux titre anglais. Le diable seul sait dans quelles boues il le traîne, ce titre ! Quand il est ivre-mort, ses valets en profitent pour le laver. Il fait une pension à ses anciennes maîtresses ; quand elles viennent toucher leur trimestre chez son banquier, il est là, caché derrière un rideau ; il se paie leur tête et mêle au cruel divertissement un grain de philosophie. *Eheu, Posthume, fugaces...* Une grimace mélancolique à la pensée des années qui s'envolent et du terme qui s'approche : je ne crois pas que les âmes de ce temps-là puissent

monter plus haut. On soupire, on bâille deux ou trois fois, puis on recommence à cultiver, à surnourrir, à caresser la bête humaine. Si bien qu'il reste un trop-plein d'indulgence et de tendresse à dépenser sur les autres animaux, compagnons de nos sports et prolongement de notre propre existence, sur le chien de chasse et sur le cheval de course.

La politique et la religion ont leurs excentriques. Lord George Gordon, jeune homme à l'air ingénu, à la voix douce et lente, met Londres en feu au cri de : A bas les Papistes! Lord Stanhope, beau-frère de Pitt, vient à la Chambre des Pairs armé de textes de l'Écriture qui prouvent clairement que la monarchie est abominable à Dieu. C'est un niveleur; il prêche l'égalité entre toutes les classes et entre tous les individus. Sa fille, Lady Rachel, s'étant enfuie avec un garçon apothicaire, l'apôtre de l'égalité entre en fureur et ne veut rien entendre (1). Sir Francis Burdett choisit l'émeute pour son sport favori. Il rêve de marcher, comme Saint Hurugues, à la tête d'une populace en délire et de prendre un palais d'assaut. Laissez-lui le temps de vieillir et ce sportsman de l'émeute finira dans la peau d'un réactionnaire endurci.

Mêmes variétés parmi les femmes. Nous avons les centauresses, les joueuses, les politiqueuses. En regard de Skeffington, l'homme-fille, placez la femme-garçon, Lady Salisbury. Elle va partout en habit de cheval, le fouet à la main, escortée de ses lévriers favoris dont l'aboiement vaut pour elle la plus délicieuse musique. Nous ferons tout à l'heure plus ample connaissance avec trois grandes dames que le peuple appelle les filles du Pharaon. Quant au bataillon des politiqueuses, il a pour chef Georgiana, duchesse de Devonshire, qui achète avec un baiser le vote d'un boucher ou d'un marchand de légumes, sans que son profil de Junon y perde rien de son impassible dignité. Beaucoup, enfin, se contentent d'être jolies, de s'amuser et de plaire. Faire la conquête d'un mari est le seul but de la vie pour une jeune fille. Miss Gunnings, afin de s'en assurer un, fabrique, avec la complicité de sa mère, une lettre fausse. Mais ce jeu est dangereux. Les autres usent et abusent des moyens que la nature a mis à leur disposition et poussent jusqu'à leur dernier excès

(1) Une autre fille de lord Stanhope, lady Hester, épousa un cheikh syrien et passa le reste de sa vie dans une résidence orientale où Lamartine alla lui rendre visite. On l'appelait la reine de Palmyre.

des modes qui ne pèchent point par la modestie. Qui sait si plus d'une n'a pas remercié en secret le caricaturiste dont l'indiscrétion faisait une réclame à sa beauté?

Tout considéré, je crois bien que l'un des plus grands plaisirs pour les hommes et les femmes de ce temps était de s'habiller. C'est surtout la caricature qui nous donnera, — si nous faisons la part de l'exagération, — l'histoire du vêtement pendant cette époque mémorable qui voit finir le dernier macaroni et apparaître le premier des dandies. Un changement radical s'opère et il aurait, comme tous les changemens, sa raison historique et philosophique s'il correspondait à une transformation profonde dans les mœurs et dans les idées, comme on est d'abord porté à l'imaginer.

En deux mots, le costume des femmes paraît tendre vers la vérité, celui des hommes vers l'égalité et la simplicité. Au début, chacun indique son rang, sa fortune, sa profession par la manière dont il est habillé. Le grand seigneur est chamarré de broderies, chaussé de soie, cravaté de dentelles; il porte l'épée en verrouil. Le légiste est vêtu de noir; le médecin se reconnaît à la coiffure et à la forme de sa canne. Que je voie seulement votre jabot, votre perruque, rien que la boucle de vos souliers et je saurai qui vous êtes. Dès 1810, toutes les fractions de la société paraissent confondues dans l'unité de l'habit et du chapeau; si bien que le même article de toilette pourra, désormais, passer d'une classe à une autre et finir sur les épaules d'un ouvrier du port après avoir fait ses débuts à Almack's sur le dos d'un aristocrate. Pour les femmes, vous devez croire qu'elles reviennent à la nature. L'échafaudage des hautes coiffures pour lesquelles il eût fallu, à en croire les caricaturistes, percer le dessus des carrosses et des chaises à porteurs, le rouge, les mouches et la poudre, le panier, puis les robes flottantes, qui leur succèdent et qui font de la taille féminine un mythe, une énigme; tout cela, autant de mensonges. Un principe nouveau s'établit. La robe est faite pour montrer la femme, non pour la cacher. Mais cette confession n'est pas toujours sincère; le mensonge reprend vite ses droits, et pour mille raisons, dont quelques-unes sont fort bonnes. La morale, la vanité, l'intérêt des artistes qui embellissent la femme remettront les fictions à la mode.

Quant aux hommes, ils suivent, par habitude, les variations du costume que Paris leur envoie, malgré la guerre, malgré la

haine que leur inspirent toutes les choses françaises et qui va sans cesse croissant. Il y a cent ans, la culotte et le pantalon étaient pour les Français des signes de ralliement, comme la cocarde blanche et la cocarde tricolore. Pour les Anglais, ce n'étaient qu'une culotte et un pantalon. Entre 1780 et 1810, ils ont changé de costume; ils n'ont pas changé d'âme.

Sur le chapitre de l'évolution des modes, la caricature abonde en moqueries, et ces moqueries n'ont eu qu'à vieillir pour devenir des documens. D'abord, c'est Henry Bunbury qui nous présente le parfait macaroni. Horace Walpole qui a vu éclore le macaroni, attribue la genèse de cette espèce nouvelle à la conquête du Bengale et à l'enrichissement fabuleux de quelques individus qui en fut la conséquence. C'était, à l'en croire, un effort de génie pour mettre la dépense à la hauteur des bénéfices. Il s'agissait d'élargir les fenêtres anglaises pour jeter plus commodément son or dans la rue. Cela se peut, mais le mot de macaroni suggère une idée différente. En somme, c'est une forme de l'exotisme qui sévit périodiquement en Angleterre, mais qui n'est qu'une maladie de peau. Comme les macaronis prétendaient avoir des mœurs, des goûts, des vices à part, ils voulaient aussi se distinguer du commun des hommes par leur costume. L'un d'eux m'apparaît dans une gravure de l'*Universal Magazine*. Il a l'air sérieux, important, qui convient à un pontife de la mode Un énorme paquet de cheveux noués en bourse sur la nuque; un tricorne microscopique planté sur le sommet du crâne. Gilet brodé à fleurs, culottes rayées, bas chinés : le tout collant comme un maillot de danseuse. Cette toilette a pour complément une canne pareille à celle d'un suisse de cathédrale.

Les macaronis firent un bruit énorme et disputèrent aux femmes pendant quelques années le glorieux privilège d'occuper les caricaturistes. Puis ils disparurent et de nouveaux objets accaparèrent l'attention. En première ligne les parapluies et les ballons qui eurent des fortunes très différentes. Lorsqu'un honnête excentrique promena pour la première fois, au bout d'une tige de bois ou de fer ce petit toit d'étoffe colorée qui protégeait sa tête contre les intempéries du climat anglais, on le hua et on lui jeta de la boue. *Sui eum non receperunt.* Personne ne devina la place que ce petit meuble allait prendre dans la vie anglaise. En revanche, les aérostats excitaient un véritable délire. On en parlait tant que le docteur Johnson,

— peut-être un peu jaloux de ces étranges rivaux, — n'osait plus dîner en ville. Les gens les plus sérieux allaient partout, un ballon à la main, de même que, trente ans plus tôt, on les aurait vus manœuvrant les ficelles de leur pantin. Mais la fièvre des ballons passa, tandis que le parapluie devint une sorte de symbole national. Pour dater cette double invention, nous avons, dans les caricatures, la femme-parapluie et la femme-ballon. C'est le « bouffant » qui justifie ces plaisanteries. En effet, aux hanches artificielles s'était substituée une protubérance postérieure, également postiche. A combien d'usages pouvait servir ce bienheureux bouffant! En cas d'orage, une mère en fait un abri pour sa famille. Gonflez-le d'hydrogène et il vous enlèvera dans les airs. Bourrez-le de tabac, cachez-y deux ou trois bouteilles d'eau-de-vie et vous défiez la malice des rats de cave. Au besoin la femme peut s'échapper de son vêtement qui ne tient pas à sa personne et laisser une enveloppe vide aux mains de l'huissier qui veut la saisir. C'est, du moins, ce que veulent nous persuader d'ingénieuses caricatures : *Un corps sans âme* et *Une âme sans corps*.

Nous sommes en 1790, le troupeau des Zèbres défile devant nous. Il en est de mâles et de femelles, car les deux sexes adoptent à la fois les étoffes rayées. Encore une mode française! La rue Saint-Honoré continue à envoyer aux élégantes de Bond Street et de Piccadilly la fameuse poupée, habillée à la dernière mode de Paris et qui fait autorité dans le monde entier. En 1797, les dessins de Rowlandson et de Gillray nous offrent des contrefaçons absolument ressemblantes du muscadin et de la muscadine. Vous reconnaissez l'habit à longue queue et à larges revers, les oreilles de chien, la cadenette, l'ample cravate qui noie le menton dans des flots de mousseline. Et vous reconnaissez aussi cette jupe courte, étroite, d'étoffe transparente, cette chevelure follement embroussaillée qui rejette en tous sens ses mèches désordonnées. Est-ce la Tallien qui part pour le bal des victimes? Non, c'est Lady Georgina Gordon : elle se rend aux jardins de Kensington armée en guerre pour prendre d'assaut le cœur du duc de Bedford qui, outre ses quartiers de noblesse, possède plusieurs quartiers de Londres. Et les jupes vont se raccourcissant, s'atténuant, se collant au corps, ne laissant plus rien à faire à l'imagination; on se demande, avec inquiétude, si elles ne vont pas disparaître tout à fait, lorsque le terrible hiver qui termine le siècle vient rappeler à ces belles filles

qui l'oubliaient que la décence, sous certains climats, n'est pas seulement une vertu, mais une nécessité. Le joyeux Gillray célèbre le retour des manchons et des fourrures avec cette légende qui parodie agréablement le style lapidaire : *Ce que n'avait pu faire la morale, Borée l'accomplit.*

Le chapitre des chapeaux, écrit au jour le jour, sous forme graphique, par d'innombrables dessinateurs, est un des plus variés. D'abord on voit expirer la calèche et le cabriolet, sortes de capotes qu'une femme, grâce à un long fil, était maîtresse d'abaisser quand il lui plaisait, afin de l'opposer, comme un rempart, à de trop vives curiosités. Puis, sur la tête des élégantes se montre un incompréhensible amas de tiges jaunâtres, quelque chose comme un toit de chaume ou une guirlande d'épis. C'est le chapeau de paille qui veut venir au monde et qui essaie différentes formes. Il naît enfin et il a pour rival le turban surmonté d'un bouquet de plumes. Le chapeau de paille est provoquant, familier et coquet; le turban est solennel, presque tragique. Il régnera autant que Napoléon et prolongera son existence sur quelques crânes privilégiés qui bravent le ridicule. Le chapeau de paille semble éternel.

Presque en même temps que lui a surgi le chapeau moderne à haute forme. Sa brusque apparition a l'air de défier les lois de l'évolution et le vieil axiome *Natura non facit saltus*. Serait-ce un produit spontané de l'imagination révolutionnaire qui le crée de toutes pièces pour servir de symbole à la démocratie : laid, maussade, encombrant, égalitaire et fragile? Cette explication accorde trop de génie à nos chapeliers de l'an III ou de l'an IV. Elle est, d'ailleurs, inutile.

Abaissez les bords du tricorne; puis, relevez la calotte en substituant au cône le cylindre, son proche parent, et au feutre mat le poil lisse et miroitant du castor. Décrétez, au nom de la République une et indivisible, que le vague et la mollesse des formes, caractéristiques des institutions de l'ancien régime, seront remplacés par cette sévérité de lignes, toute géométrique, particulière à nos constitutions républicaines, et rien ne manque plus au tuyau de poêle, expression parfaite de la fusion ou, si l'on veut, de la confusion des classes. Aussitôt créé, ce chapeau fait ce que Bonaparte a vainement tenté : il envahit l'Angleterre et la conquiert; mais là, il perd sa signification. Ce n'est plus un symbole, ce n'est qu'une coiffure.

Le dandy apparaît avec les premières années du XIXe siècle, et il a déjà quelques-uns des caractères de ce siècle qui devait être le siècle des parvenus. En cela il diffère profondément du macaroni qui est un pur dilettante, avec un grain de folie. Le macaronisme trouve en lui-même sa propre satisfaction, tandis que le dandysme est un moyen de se distinguer, de sortir de la foule. Le macaroni a une fortune à dépenser, le dandy une fortune a conquérir. Regardez-le dans ce grenier où nous conduit le caricaturiste. Tout ce qui l'entoure crie la misère : lui-même, dans un négligé sordide, presque nu, est occupé à cirer ses bottes ou à repasser son jabot. Vous reconnaissez toutes les pièces du bel attirail sous lequel il ira, dans une heure, se promener au Parc et essaiera d'attirer l'attention d'une héritière. Y a-t-il progrès, du macaroni au dandy ? Je ne le crois pas. En passant du premier au second, la vanité masculine tombe du ridicule à la fraude. L'homme qui se pare n'est qu'un sot ; celui qui fait de son élégance une doctrine et de sa beauté une profession est un drôle.

IV

Dans cette société comme dans la nôtre, l'un et l'autre étaient des exceptions. La grande majorité se contentait de suivre les modes et cherchait ailleurs ses jouissances. Que faisaient les gens qui ne faisaient rien ? Voici la journée d'un homme du monde d'après une caricature gravée par Rowlandson, mais dont le dessin primitif et la légende appartiennent à Woodward :

« Fait de drôles de rêves. Toujours comme ça quand je dîne avec sir Richard. Je ne boirai plus de son vin. Levé à une heure ; habillé à trois heures et demie. Une heure de promenade avec le cheval que j'ai acheté dernièrement. Charmante bête. Je la vendrai, il n'y a rien de tel que la variété. Dîné à six heures avec sir Richard. Très gai ; fait des mots, me rappelle plus. Fait enrager un clergyman ; bu trois bouteilles. Entré au théâtre en flânant. Qu'est-ce qu'on jouait ? Tragédie, comédies ? Sais pas au juste, vu seulement le dernier acte. Siddons splendide. Kemble couci-couça. Était-ce bien Kemble ? Pris un fiacre ; descendu à Saint James Street. Fait une petite partie avec les amis. Déveine infernale. Perdu tout mon argent. »

Et voici le journal de la femme du monde :

« Rêvé du capitaine. Décidément il est très bel homme. Compté ma bourse de jeu. Perdu beaucoup. Jouerai plus jamais avec la douairière. Déjeuné à deux heures; dîné à sept chez Lady Rackett. Le capitaine y était. Plus gentil que jamais. A l'Opéra. Un monde fou. Le capitaine était dans notre loge. Mon ci-devant mari dans la loge en face. Un peu gênant, mais bah ! Ces choses-là se voient. Passé au rout de Lady Squander : on s'écrasait, positivement. J'ai joué, j'étais en veine. Raflé cent livres à Lady L... et cinquante au baron. Rentrée à cinq heures; réfléchi pendant une demi-heure. Résolu de me ranger et de donner ma démission de la Société du Pique-Nique. »

Une chose frappe tout d'abord : cette « journée » du mondain et de la mondaine n'est qu'une soirée. S'il restait quelques minutes après cette mirifique toilette qui prenait deux heures et demie à l'un et cinq heures à l'autre, peut-être allait-on les passer sur le trottoir de Bond Street. Rien ne nous paraît plus commun et moins attrayant qu'un trottoir. Il faudrait avoir vécu dans des temps qui en avaient été privés et qui virent apparaître le premier trottoir pour comprendre la révolution accomplie dans les mœurs et l'extase avec laquelle les contemporains s'y prêtèrent. Pouvoir s'arrêter, causer, regarder dans la rue ! Pendant quelques années, le trottoir de Bond Street fut pour les Londoniens ce qu'avait été l'église de Saint-Paul sous les premiers Stuarts, ce qu'est, de nos jours, Rotten Row.

Mais on ne commençait vraiment à vivre qu'à l'heure du dîner.

Le dîner ! moment intéressant et solennel pour nos grand-pères comme aussi, j'en ai peur, pour leurs petits-fils ! C'était le temps des Grimod de la Reynière et des Brillat-Savarin. Mais le Français a toujours mêlé la sociabilité et la vanité à la gastronomie. Il a la prétention de dire des choses exquises en mangeant des choses délicieuses. Le véritable gourmet ne serait-il pas celui qui mange seul et ne veut aucun témoin à ses émotions, à ses méditations ? Comme l'amoureux, il veut la solitude du tête-à-tête et, comme le religieux, le silence de la cellule. Point d'autre confident qu'un vieux valet, qui sourit respectueusement à son bonheur et le comprend d'autant mieux que, tout à l'heure, à l'office, il finira les plats. Ce drame gastronomique du dîner, qui a, comme les autres drames, ses préparations, ses phases, sa péripétie et son dénouement, Rowlandson l'a déroulé devant

nous avec la puissance et la sobriété d'un maître. Comme Hogarth, avec son crayon, racontait l'histoire d'une âme, il a raconté l'histoire d'une digestion. Le drame a trois actes : avant, pendant, après. C'est la même figure, les mêmes traits que nous voyons successivement s'allonger, se contracter, s'épanouir. D'abord l'attente inquiète, presque douloureuse, éclairée pourtant par le rayonnement du plaisir espéré. Puis le sérieux, l'attention exclusive et profonde, l'absorption de l'être dans l'auguste fonction qui s'accomplit. On comprend la vérité de cette parole : « L'homme ordinaire se nourrit, seul le gourmand dîne. » Ensuite vient le recueillement, l'extase, le Nirvâna. Renversé en arrière, la paupière mi-close, entouré de visions heureuses qui flottent dans l'atmosphère encore chargée de subtils parfums, le dîneur repasse ses sensations, dîne une seconde fois par la pensée. C'est l'heure de la poésie, l'heure de l'idéal. C'est aussi l'heure des suprêmes indulgences, et le valet, muet jusque-là, a pris la parole, sans doute pour demander quelque faveur. Est-ce qu'un homme qui a dîné de cette façon-là peut refuser quelque chose à son serviteur?

Si l'on s'isole quelquefois pour mieux manger, on se rapproche d'ordinaire pour mieux boire. Rowlandson s'est complu à nous montrer ce qui se passe dans la salle à manger quand on a enlevé les plats et laissé seulement sur la table les verres et les bouteilles. De quoi parle-t-on, si l'on peut encore parler? Il n'y a que deux sujets : la chasse et la politique. Dans le salon, les femmes se morfondent. Elles ont épuisé la pauvre provision des médisances et des cancans de la semaine : les mariages, les divorces, les enlèvemens. Pas plus que leurs maris, elles ne savent causer. Un domestique vient glisser deux mots à l'oreille du maître : « Madame fait dire à monsieur que le café est servi, » et le maître répond à cette sommation en disant tout haut : « Allons, messieurs, encore une bouteille ! »

On a vu par le journal des deux mondains, mâle et femelle, quelle place tient le jeu dans l'existence des deux sexes. Heureux quand le jeu ne conduit pas à la tricherie ! Ce fut le cas de ces trois femmes de qualité qu'on nommait les filles du Pharaon : Lady Archer, Lady Buckinghamshire et Lady Mountjoy. Elles tenaient chez elles une sorte de tripot où elles attiraient les novices pour les dévaliser. Lord Kenyon, le Chief Justice, un jour qu'il condamnait des femmes de basse classe reconnues coupables

du même délit, fit une allusion sévère aux grandes dames qui bravaient la loi : « Elles se croient, dit-il, au-dessus de la justice, mais elles se trompent. Qu'on me les amène et, quel que soit leur rang, je les enverrai au pilori. » On les amena devant Lord Kenyon, mais il n'eut pas le courage d'exécuter sa menace et se borna à infliger une amende aux filles du Pharaon. C'est Gillray qui se chargea de les mettre au pilori. Grâce à lui, elles y sont encore; elles y seront toujours. Lady Archer est longue et efflanquée, Lady Buckinghamshire épaisse et courte; l'une se courbe, pour passer à travers l'ignoble trou son bec d'oiseau de proie, l'autre se hisse sur ses pointes pour y introduire son plat et impudent museau de truie. Dans cette circonstance, c'est le caricaturiste qui fut le vrai justicier.

Le mondain et la mondaine passent une partie de leur soirée au théâtre. Mais il y a bien des manières d'aller au théâtre. Toutes ces manières, Rowlandson les connaît et nous les fait connaître. Un premier dessin, plein de vie, de fantaisie et de mouvement, représente le couloir des premières, à Covent-Garden. Ce couloir ressemble fort à ces « promenades » qui tendent à se multiplier dans nos salles modernes et que le théâtre a empruntées au Music-Hall. C'est là que se réunissaient tous ceux et toutes celles qui ne venaient pas au spectacle pour la pièce. Des mondaines, des femmes galantes; des fats qui vont de groupe en groupe; des provinciaux ébahis; des étrangers qu'on dévisage, mais qui ne s'en doutent pas parce qu'ils sont eux-mêmes occupés à dévisager tout le monde; un vieil amiral, qui, solidement planté sur sa jambe de bois, regarde, avec des yeux gourmands, défiler les beautés à la mode; des bouquetières qui se chargent des négociations les plus délicates et aplanissent pour les timides les premières difficultés de l'amour.

Puis quatre dessins, délicieux de finesse et de grâce, nous montrent le public aristocratique des loges, depuis l'ingénue de quinze ans qui vient pour la première fois de sa vie au théâtre avec son chaperon et qui ouvre des yeux tout ronds, dévorans, insatiables, extatiques, jusqu'aux élégantes qui sont venues exhiber d'adorables chapeaux, dernier effort du génie des modistes parisiennes. Dans les *Spectateurs de la tragédie* et les *Spectateurs de la comédie*, nous faisons connaissance avec un troisième public, le vrai, celui-là. Il occupe en force le parterre et regarde avec mépris les flâneurs du *Lounge*, avec méfiance les aristo-

crates des loges. Ce sont les *playgoers* attitrés, une sorte de corporation particulière qui discute les pièces, les acteurs, maintient les traditions, se révolte si l'on change un geste, une intonation, la place ou l'emploi d'un accessoire. Si un directeur malavisé veut augmenter le prix de l'entrée ou supprimer le billet à moitié prix qui permet de voir la fin du spectacle, les *playgoers* se lèvent comme un seul homme. Les Anglais ne seraient pas plus unanimes à défendre la *Magna Charta* ou le *Bill of Rights*, John Kemble en fit l'expérience. C'était un snob : le mot n'existait pas encore, mais le type, on le sait, est de tous les temps. Non seulement il avait voulu rançonner le parterre, mais il avait flatté le public aristocratique en lui ménageant une entrée à part, un couloir fermé et en annexant à chaque loge un salon où les grandes dames pourraient, comme dans les théâtres italiens, offrir à leurs amis un sorbet ou une tasse de thé. Trois mois durant l'émeute fut en permanence à Covent-Garden : émeute régulière, organisée, qui obéissait à des chefs, recevait des mots d'ordre, imprimait des circulaires, tenait des meetings et parlementait avec son ennemi après lui avoir jeté ses propres banquettes à la tête. Finalement, ce fut l'acteur qui dut céder.

C'est la caricature qui nous raconte, au jour le jour, les péripéties de cette tempête dans un verre d'eau. Quelques années auparavant, elle avait noté les incidens relatifs à la fameuse fraude d'Ireland qui offrit une fausse pièce de Shakspeare à la dévote admiration des amateurs. Il fallut vingt ans pour dévoiler le mensonge de Mac Pherson : une soirée suffit pour démasquer l'auteur de *Vortigern*. C'est encore la caricature qui a fixé pour nous la lamentable histoire de Master Betty, le Roscius-enfant comme on l'appelait : un génie à huit ans; à vingt, terne et insignifiante médiocrité. Enfin c'est toujours la caricature qui se charge de chroniquer les derniers jours du règne de Sheridan à Drury Lane. Je retrouve, en guise de légende, au bas d'un dessin, ce bout de dialogue qui n'a, probablement, jamais été prononcé, mais qui n'en est pas moins un document, car il reflète la joyeuse impertinence de l'époque. Tom Sheridan, impudent et besogneux comme son père, lui demande de l'argent. — De l'argent! de l'argent! Que diable, monsieur, quand on a besoin d'argent, on arrête une diligence. — C'est ce que j'ai fait. Mais il n'y avait dedans que des acteurs de Drury Lane et vous savez que leur directeur ne les paye pas. »

L'Opéra italien conservait sa vogue en 1802, puisque la *Femme du monde* y trouvait « un monde fou. » Mais le ballet avait encore plus de succès. Les dernières années du XVIIIe siècle avaient vu une grande révolution. Certaine danseuse française, nommée Mlle Rose, avait introduit le maillot couleur de chair sur la scène anglaise en l'accompagnant de nouveautés chorégraphiques que Vestris, le « dieu de la danse, » eût désavouées au nom de l'art et qui firent jeter les hauts cris aux moralistes. Le banc des évêques s'émut; le Parlement retentit de leurs plaintes où le patriotisme joignait ses argumens à ceux de la vertu. La France, disait-on, désespérant d'envahir John Bull, cherchait à le corrompre. Gillray montra les évêques jouant le rôle d'habilleuses et fabriquant avec leurs surplis, pour Mlle Rose et ses camarades, des jupes assez longues pour sauvegarder la pudeur.

Sans vouloir flatter l'hypocrisie britannique dans une de ses prétentions les plus chères, l'historien des mœurs a le devoir de reconnaître que lorsqu'un nouveau vice s'établit en Angleterre, lorsqu'une forme nouvelle de la débauche y apparaît, on découvre invariablement la greffe exotique. C'est un aventurier zuricois, nommé Heidegger qui avait introduit les bals masqués à Londres ; ce fut une artiste étrangère, Mme Cornélys, qui les y ramena après quinze ou vingt ans d'interruption. Au moment du tremblement de terre de Lisbonne, Londres s'était cru menacé du même sort en punition de ses péchés. « Nous expions l'horrible licence des bals masqués, » criaient les prédicateurs populaires. On les écouta et, pendant longtemps, les fêtes de ce genre furent rayées de la liste des plaisirs permis. Quand on essaya d'y revenir et de donner encore des bals masqués, les plaisans appelaient cela « donner un tremblement de terre. » Mme Cornélys trouva le prétexte voulu, elle inventa le bal de charité et l'on sait si ce moyen de gagner le ciel en risquant l'enfer a fait fortune. « Il s'agissait, disait-elle, de procurer du charbon aux pauvres pendant l'hiver. » De nouveau on se déguisa. L'un représentait l'Influence de la Cour et marchait suivi de la Ruine publique. Un autre, blanc de farine et noir de suie, était meunier d'un côté et ramoneur de l'autre. Un troisième était vêtu d'un maillot et d'une feuille de figuier : Adam dans le Paradis terrestre. Un quatrième, en cadavre, se promenait à travers la fête, enveloppé de son suaire et portant son cercueil sous

le bras. Vivantes caricatures qui nous révèlent, une fois de plus, le goût des contrastes violens et des excentricités lugubres.

Chez Mme Cornélys, on s'amusait entre gens du même monde; la souscription était payée d'avance pour toute la saison. C'est sur le même principe qu'on ouvrit le Panthéon, au coin de Regent Street et d'Oxford Street. Avec sa colonnade circulaire, sa coupole d'où descendaient d'éblouissantes girandoles, cette salle, que le feu devait consumer quelques années plus tard, parut une merveille aux contemporains. Toute la noblesse, — les ducs de la famille royale en tête, — s'empressa de souscrire. On avait prétendu réserver le Panthéon aux femmes de qualité, mais, dès le premier soir, la consigne fut forcée et personne ne s'en plaignit. Un dessin du temps montre la bacchanale déchaînée autour de la grande rotonde au moment où toutes les ivresses atteignent à la fois leur paroxysme. Quant à ce qui se passait dans les galeries supérieures, réservées à la conversation et aux soupers, lisez les journaux du temps et, dans leurs récits, vous verrez, à travers leur fausse indignation, percer leur cynique amusement. Théâtre, restaurant, salle de bal, Vauxhall a, de plus, toutes sortes d'exhibitions accessoires et de jeux plus ou moins puérils. Toutes les classes y sont confondues comme tous les plaisirs y sont réunis. Les bals par abonnement d'Almack's et les sociétés de pique-nique, — fondées, en apparence, pour organiser des représentations d'amateurs, — ne s'ouvrent qu'aux privilégiés du rang et de la fortune. Les femmes y cherchent un champ favorable à leurs intrigues, le demi-secret qui assure l'impunité à leurs fautes. Les hommes trouvent plus de saveur au plaisir qu'on partage avec la canaille. En même temps que l'amour du cheval et la passion du jeu, c'est ce besoin de compagnonnage avec des êtres inférieurs qui fait le succès des courses et qui attire les hautes classes à Newmarket. Qu'il est bon de passer la nuit entre un jockey et un boxeur, les coudes sur la table, devant un verre toujours vide et toujours plein !

Newmarket n'est pas le seul centre d'attraction qui fasse quitter la ville aux gens du monde. Le prince de Galles et ses amis ont découvert sur la côte méridionale un petit village de pêcheurs, appelé Brighthermstone. Là, on est à l'abri des censeurs et, en se plongeant dans la mer, on refait sa provision de force pour les excès de la saison prochaine. Seulement, Brighthermstone, c'est un nom qui n'en finit pas : au diable Bright-

hermstone! Si on disait, tout simplement, Brighton? Une ville d'élégance et de plaisir s'improvise donc, qui portera ce nom. On y construira ce fameux Pavillon, qui sera aussi une des merveilles du temps.

La vie de Bath est toute différente. Le *New guide to Bath*, publié en 1798, nous montre la ville d'eaux dans toute sa gloire. Les dessins de Rowlandson sont escortés de petits vers dus à la plume de Christopher Anstey. Ces vers sont peu poétiques, mais ils sont lestes et malins. Grâce à eux, nous pouvons suivre la journée du baigneur depuis le lever matinal jusqu'au coucher tardif; la course vers la *Pump-room* où l'on se rencontre dans d'étranges toilettes; les révérences, les menus propos, le flirt alternant avec la médisance; les parties de campagne, la comédie, la danse, le souper. Puis, à travers l'obscurité, le vent et la pluie, — les hommes attachant leurs chapeaux avec un mouchoir noué sous le menton, les femmes retroussant leurs jupes par-dessus leurs têtes, — tout ce beau monde s'enfuit et disparaît. Chemin faisant, on nous présente les célébrités du lieu, depuis l'homme d'esprit dont les mots font, en un instant, le tour de la *Pump-room* et le « beau » dont on copie le costume et les allures jusqu'au cuisinier de génie, Master Gill, dont deux mille estomacs reconnaissans chantent tous les soirs les louanges.

Mais Bath appartenait au siècle qui allait finir : c'était une institution d'ancien régime toute en souvenirs qui se changeront bientôt en regrets. Si vous voulez voir l'Angleterre nouvelle de 1800, vous la trouverez plutôt dans les sables de Margate, où, jour et nuit, la fête brutale de tous les sens est en permanence; sur les routes où des millionnaires s'amusent à conduire des diligences; dans les *tea-gardens*, où des hommes et des femmes en cheveux gris jouent à des jeux d'enfans; à ces rendez-vous de chasse (*meets*) où vous rencontrerez, bottés et éperonnés à quatre heures du matin, ces mondains languissans qui pouvaient à grand'peine sortir de leur lit à midi. C'est un monde criard, querelleur et jovial, une génération aux muscles de fer, insatiable de bruit, de « plein air, » d'action physique, qui aime la bataille sous toutes ses formes, le duel aussi bien que la boxe, et qui invente tous les jours des sports nouveaux sans oublier un seul des anciens.

On cherche où sont les plaisirs de l'esprit. Ces gens ne lisent-ils point? Pardon : ils lisent des romans à faire pleurer ou à

faire peur, *Evelina*, *les Mystères du château d'Udolphe*. Quoi encore? Les épigrammes de Peter Pindar, les chansons populaires, bachiques, patriotiques de Dibdin ou du capitaine Morris. Le grand poète du temps est un paysan écossais. Il improvise des chants sublimes en poussant sa charrue et en regardant la vapeur matinale qui monte des sillons. Mais qui connaît, à Londres, le nom de Burns? Un autre poète s'est installé dans une maisonnette, au pays des Lacs, seul avec la nature qui a pour lui des confidences et des émotions incomprises du reste des hommes. Mais qui songe à lire les vers de Wordsworth?

Dans une petite rue de Soho, à l'enseigne de la *Tête de Turc*, se sont réunis longtemps quelques hommes de lettres; mais, dans cette Académie anglaise, on fume et on boit plus qu'on ne cause et, quand on discute, on se dispute. Chez Reynolds, des convives de choix écoutent Burke qui disserte sur la politique, l'histoire et l'esthétique. A ces soupers on mange médiocrement et l'on bâille quelquefois. Il existe à Londres deux ou trois bureaux d'esprit. C'est là que le « bas-bleu » est venu au monde. Si Rowlandson, Bunbury, Woodward, Nixon et leurs compères nous y conduisaient, nous verrions le vieux Johnson, infirme, disgracié, presque repoussant de laideur et de malpropreté, trônant au milieu de jolies femmes qui reçoivent presque à genoux ses complimens ou ses boutades. Mais les caricaturistes ne nous conduisent pas dans ces maisons lettrées par l'excellente raison qu'ils n'y fréquentent point. Çà et là, par échappées, apparaissent dans leurs œuvres l'Église, les Universités, le journalisme, c'est-à-dire les pouvoirs, anciens ou nouveaux, dont c'est le devoir et la mission de répandre autour d'eux la lumière ou de proposer l'exemple. On se rappelle peut-être la « congrégation endormie, » que nous a montrée Hogarth. Elle ne s'est pas réveillée, apparemment, puisque Rowlandson recommence le même sujet. Ses *clergymen*, lorsqu'ils sont jeunes, s'offrent à nous avec une élégante au bras; ils semblent aussi vains et aussi frivoles que nos « petits abbés. » Vieux, ils se confinent dans un tête-à-tête silencieux avec la bouteille de Porto. L'un d'eux vient d'être arraché, presque de force, par son sacristain à ce doux *farniente* pour enterrer l'enfant d'un de ses paroissiens. Près de la fosse ouverte, furieux, la perruque de travers, il bégaie d'une langue épaissie, les paroles du service et semble prêt à jeter le livre au nez des parens.

Trois ou quatre étudians, — est-ce à Oxford ou à Cambridge? La scène pourrait être aussi bien placée aux bords du Cam qu'à ceux de l'Isis, — sont occupés à faire entrer une fille par la fenêtre dans les chambres du collège. Il est vrai que le *Proctor* les guette, mais soyez sûrs qu'ils recommenceront à la première occasion. D'ailleurs, les dignitaires de l'Université ne valent pas mieux. Voici un vice-chancelier qui lutine une fruitière et l'entraîne chez lui. Quant aux journalistes, nous en surprenons deux, qui cumulent avec cette fonction le caractère sacré, dans la plus mauvaise compagnie où il soit possible de se galvauder. Ils ne s'y sont point fourvoyés par exception ou par méprise : visiblement, ils sont là dans leur élément. L'un d'eux, Bate Darley, est un pugiliste distingué ; l'autre est habillé en Écossais et l'on fait cercle autour de lui pour le voir danser des *reels*. Le premier dirige le *Morning Post* et le second est rédacteur en chef du *Morning Chronicle*. Que serait-ce si nous jetions un regard sur le caractère et la vie du major Topham, qui était embusqué dans le *World* comme dans une tour, d'où il insultait et rançonnait les passans?

Au premier abord, cela étonne un peu. Il semble difficile, par exemple, d'identifier telle feuille aujourd'hui puissante et respectée avec un clergyman ivrogne et bretteur, dont la physionomie ne dit rien qui vaille et dont on nous raconte pis que pendre. Mais ce premier étonnement passe dès qu'on lit les journaux du temps. Qu'y trouvons-nous? De pédantes dissertations qui ne sont, souvent, que la réimpression d'articles oubliés ; les cancans du jour, le duel d'hier, l'enlèvement d'avant-hier, le tout méchamment, lâchement conté avec des initiales transparentes ; une ou deux épigrammes prétentieuses, la critique des livres nouveaux en trois adjectifs, impertinens ou louangeurs, suivant que l'auteur est l'ennemi ou l'ami du journal ; une poignée de fausses nouvelles et quelques réclames galantes à peine déguisées. Lorsque le journal n'est qu'un instrument de vengeance, de corruption et de chantage, le journaliste ne peut être qu'un goujat.

La caricature a-t-elle calomnié la société anglaise du commencement de ce siècle? Je ne le pense pas.

Elle a exagéré par l'expression les ridicules, les incohérences et les vices de cette société : c'est la loi même de son art qui l'y obligeait. Mais, si elle a exagéré, elle n'a rien inventé. C'est une médisante, une indiscrète et une impertinente, non une men-

teuse. Au fond, elle est très vraie. Rectifiez sa déposition à l'aide des autres témoignages historiques et vous lui rendrez toute la valeur d'un document. L'impression d'ensemble, d'abord un peu confuse, finit par se préciser. C'est celle d'une vitalité débordante et mal réglée, d'une force qui, ne sachant que faire d'elle-même, se prodigue et se gaspille. Des signes d'enfance mêlés à des signes de décadence. Comment expliquer cela, sinon en disant que cette jeunesse vigoureuse, capable de tout, même du bien, a eu pour précepteur un vieux libertin. Ce vieux libertin, c'est le XVIIIe siècle, le nôtre, moins la philosophie et moins la révolution, c'est-à-dire quelque chose d'infiniment frivole et méprisable. Ce spectacle n'a rien de rassurant. Où va cette société sur laquelle le savoir et l'intelligence n'exercent point leur légitime autorité, où le plaisir est la loi unique, où les vieillards ne sont tolérés qu'à la condition d'être plus fous que les jeunes gens, où les maris et les femmes se perdent de vue à peine mariés, où la mère est la camarade de sa fille en attendant qu'elle en soit la rivale, où le père bourru gourmande les folies de son fils jusqu'au moment où le récit d'une bonne farce lui fait ouvrir sa bourse et où tous deux achèvent la réconciliation en se grisant de compagnie ?

Quand Rowlandson nous mène à la foire de Saint-Barthélemy ou dans les bouges de Saint-Gilles, nous voyons que le peuple ne vaut pas mieux que l'aristocratie. Bien plus : il y a sympathie, ressemblance, communauté de plaisirs. Le fait s'est déjà présenté et se présentera encore dans l'histoire des mœurs. Il existe une affinité entre la canaille d'en haut et la canaille d'en bas. C'est l'écume et la lie : l'une surnage, l'autre tombe au fond, l'essence nutritive est entre les deux. Que faisait, en Angleterre, la classe moyenne ? De même que l'histoire ne dit rien des peuples heureux, la caricature ne s'occupe pas des classes moyennes. C'est, pour Rowlandson, Gillray et leurs joyeux camarades, une *terra incognita*. Une fois, Rowlandson s'y est risqué. Il nous a montré Peter Plum qui a un intérêt dans les docks de Wapping et dans le marché aux bœufs de Smithfield, ronflant auprès de sa moitié qui dort comme lui; entre eux, une bouteille de Porto et un bol de punch vides; devant le garde-feu un caniche ventru, endormi comme ses maîtres, pendant que, derrière le dos de sa mère, miss Plum se laisse courtiser par un amoureux très entreprenant. Ce n'est là qu'un regard jeté en passant sur un intérieur

bourgeois, et ce n'est pas assez, vraiment, pour juger la classe à laquelle appartient Peter Plum. Cette classe haïssait l'art et la beauté ; la science même lui était suspecte à moins qu'elle ne lui mit dans les mains un instrument de pouvoir et de fortune. Son esprit était étroit, hargneux, jaloux, ses mœurs ennuyeuses, sa religion purement littérale, vide de sympathie, dénuée d'idéal, plus juive que chrétienne. Pourtant elle avait ses vertus, des vertus agissantes et efficaces : elle était énergique, laborieuse et pure. Rowlandson avait tort : ces gens-là ne dormaient pas. Ils priaient et travaillaient. Spectateurs silencieux et moroses des folies des hautes classes, ils ramassaient leurs forces et attendaient leur jour, qui ne devait plus tarder. Ils avaient déjà fait deux révolutions, l'une politique et l'autre religieuse; ils allaient accomplir une révolution économique et industrielle qui, comme la nôtre, a ébranlé le monde entier et qui dure encore.

Cette grande crise, — dont les conséquences morales et sociales, impossibles à prévoir pour le caricaturiste qui en fut la victime, sont aisées à déduire pour l'historien, — aurait à jamais fait disparaître l'ascendant de la vieille aristocratie territoriale si elle ne s'était convertie juste à temps pour conserver une part de ce domaine où, longtemps, elle avait régné seule. Qui la sauva? Ce fut la guerre. C'est dans la guerre que cette société jeta son énergie, la purifia, la régénéra, la tourna au bien et au grand. Dans certaines familles, on s'inquiète de l'avenir d'un garçon qu'on ne peut ni discipliner, ni occuper, ni satisfaire et qui trouble toute la maison, en attendant qu'il la ruine. « Que ferons-nous de ce sacripant? — Faites-en un héros! » Tel fut le dénouement de la crise pour la société anglaise. Sans la guerre, qu'eût été Wellington? Un politicien de village. Et Nelson? Un écervelé, mené en laisse par des courtisanes. Ce qu'ils furent, nous ne le savons que trop. Leur histoire morale est celle de toute une classe, de toute une génération. Il devrait y avoir, dans le vestibule du Carlton Club, une statue de Napoléon avec cette inscription : « Au sauveur de l'aristocratie anglaise. »

AUGUSTIN FILON.

EN CORNOUAILLES

PREMIÈRE PARTIE

I. — DE LA FENÊTRE

A Ker Joz..., en Bénodet, juillet.

Avant de finir en aiguille, la pointe de la rive s'arrondit comme la base d'une tour, à l'entrée de la rivière. Là, une ferme de châtelains rustiques, une sorte de manoir dans les arbres. La fougère couvre les murs jusqu'au toit d'ardoises, usées et blanchies par le temps. Les pierres brunes ont le grain de la peau méridionale, que le soleil et le hâle salin ont tannée. De longs sillons noirs, reste des pluies d'hiver, y font comme des rides. Et la fougeraie est d'un vert plus frais, collée contre ces murailles chaudes.

La ferme a sa tour ronde, couronnée de créneaux, toute vêtue de la même fougère, légère et dense; verte, profonde à l'œil et veloutée comme les algues. Un mur de blocs solides, et fort haut, entoure le petit parc en pente, et le défend de la mer. Posé sur la courtine qui règne, étroite, au-dessus des rocs chevelus de goémons, le mur est percé de meurtrières : les grandes marées vont jusque-là, à l'assaut. O la calme ceinture qu'un vieux mur, couleur de cuir, fait aux vieux arbres, aux pins, aux chênes et aux ormeaux, dans la lumière blonde, tandis qu'au milieu de la pelouse en pente, deux chevaux bruns, le col baissé, broutent le gazon vert!

La ligne des arbres suit la hauteur et la continue jusqu'au bourg par une charmante clairière, plantée de pins : ils ont les pieds croisés, comme pour la danse; c'est le vent en tous sens qui les assembla de la sorte; et toutes leurs têtes égales laissent le soleil filtrer entre les fûts ployés. Parfois le soir, quand le bois est déjà sombre, au fond des branches coule un fil de ciel, comme un ruisseau de bleu céleste.

Les ombres, et les rais du soleil, dessinent sur le sol montant, doré d'aiguilles de pin, un beau blason, d'or et de sable; et souvent, le reflet des feuillages sur le duvet de mousse qui protège le tronc d'un arbre, lui fait comme un pied de sinople.

Que cette hauteur modeste est calme! Elle est fine et gracieuse à voir, comme un dessin de Léonard gravé à la pointe sèche. Tout est mesuré dans cette vue; tout est d'un ordre exquis, d'un trait léger et fin. Ce morceau de colline, d'une élégance si discrète, est parfait à sa manière, non sans être émouvant pour l'esprit, quand on songe qu'à deux pas d'ici, le lugubre Penmarc'h entasse ses rochers et que les nuages roulent sur la scène sinistre, où l'Océan joue sa tragédie.

II. — LA PAIX DE KERGOAT

En Loc Ronan, juillet.

Journée délicieuse, où j'ai rencontré la paix, comme une blonde vierge, étendue sous les arbres, au détour d'une route, dans un pays secret.

Le soleil lançait de haut sa pluie d'or sur la baie, et la campagne était couchée dans la joie. Une vive langueur, où la jeunesse de l'année se sentait encore, possédait toutes choses, comme un rêve léger. Le rire ardent du magnifique été planait sur la terre sonore : la lumière était suspendue, comme un aigle d'azur et d'or. La brise de mer sentait la violette; et la contrée amoureuse exhalait de toutes parts l'odeur des roses.

Je me trouvai bientôt dans une retraite plus calme et plus heureuse qu'un jardin d'amour. C'était un petit bois, aux branches claires, brillantes de feuillage et de verdure. Les grands chênes levaient la tête, et le ciel bleu leur souriait. La pluie d'or tombait sur la terre brune, en feuilles blondes, comme la fable conte que le dieu jouait avec Danaé. Et, sous les chênes, posées

comme des mains tranquilles sur les genoux, méditaient les blanches tombes.

Elles brillaient, ces pierres de granit, plus égales et moins vieilles que les roches, où se fixe le goémon. Elles étaient sans pensée, sans regret et même sans mémoire : mais elles jouaient en silence avec le soleil et les feuilles, qui jouaient avec elles. Quelques-unes étaient sans nom, et par là plus paisibles.

Au delà des chênes, dans le ciel bleu, la tour de la chapelle; et les noirs martinets dansaient leurs rondes autour des hautes fenêtres, fleuries de lys... On entend bruire le moindre frisson de branches; et la mouche qui bourdonne sur une fleur a des échos dans l'air qui vibre. Les oiseaux, ravis de plaisir, pépient dans les arbres; et l'on voit, sur les pierres tombales, leur ombre qui fuit, quand ils passent de branche en branche.

Un vieux mendiant, aux traits graves, courbé sur son bâton, au bout de l'allée me regarde : il est des pèlerins qui déjà remplissent le pays, pour le prochain Pardon. Ses yeux d'eau pure me parlent. Il me croit ici pour les miens, et m'en sait gré. Il a peut-être reconnu l'empreinte de mes genoux... Et son regard me propose des prières.

Priez donc, vieil homme. Il s'agenouille. Il est très doux de faire ployer les genoux, sans violence, au vieil enfant chenu qu'est l'homme. Il est très doux de faire prier ce passant pour cette jeune femme, que la terre couvre, et ce marin inconnu...

La fauvette s'égosille en chansons dans le grand chêne. Il me semble entendre le soupir profond de la mer... O calme retraite, dans la lumière!... O paix de Kergoat!

III. — L'INFINI

Au large de Penmarc'h, juillet.

La pleine mer. Un soleil de feu. L'or de la lumière tombe pâle, comme la coulée d'un métal chauffé à blanc. Point d'ombre; l'astre darde ses traits si droit au-dessus de nos têtes, qu'ils semblent venir d'un foyer caché, d'où l'archer invisible tire ses flèches.

Point d'ombre : à peine, sur un côté des voiles, une ligne bleuâtre, un ourlet qui borde la blanche toile. Et, assis sur les bancs, ce sont les hommes immobiles qui paraissent des ombres.

La clarté éblouissante emplit les yeux d'une chaude demi-nuit; et la pensée vacille étourdie, comme les phalènes autour des lampes.

Le ciel est une cuve de feu blanc, un miroir concave, dont les bords courbes font un cercle d'azur. Et là-dessous, la mer dorée palpite doucement, bouclier bleu lamé d'or vert et d'argent pâle. La terre a disparu : ce n'est plus qu'une ligne lointaine, une frange argentée sur le sable de la mer profonde, une écume dormante, suspendue au trait sombre qui marque le sein de la belle Infinie.

Sur les paupières brûlantes, sur les voiles, sur l'océan qui éblouit, court parfois un souffle salé, qui a l'odeur suave des iris : et c'est vraiment l'esprit qui plane sur les eaux. Puis, vers les contours de la sphère, le regard du ciel effraie par sa fixité sereine, par son azur de pierre, et toute sa sublimité abaissée.

Ici, c'est le désert, et sa nudité héroïque. Les vagues lentes valent bien les sables ; et nulle part la pensée de l'espace n'est plus terrible, la pensée qui parle dans l'œil du firmament. Plus un rocher en vue, plus un arbre, plus une hutte. Tout ce qui rappelle la vie fixée en un point du monde, ne serait plus ici qu'un emblème de misère, au milieu du dénûment splendide de la mer, ce désert mouvant.

Le bruit clapotant d'un poisson qui plonge se perd dans le rythme lent des flots: et la trace d'une mouette dans l'air ne semble plus réelle. Le même infini absorbe tout : ici, « l'espace est temps; et le temps est espace. » Et, l'étrange volupté de l'âme est de descendre sans fin dans son néant. La pensée plane dans son vide éternel; et, comme le soleil fait la nuit au fond des yeux qu'il éblouit, la pensée se perd dans sa claire épouvante.

On se penche sur le flot; et l'on est près de céder au doux vertige. Ici, la mort et la vie se confondent dans le même rythme. Ces hommes assis sur le banc, ces pauvres ombres, que sont-ils de plus que le poisson qui plonge, et la mouette qui fuit?... Et, si le navire sombrait tout d'un coup, qui s'en douterait seulement une seconde? Tout s'abîmerait, je le sais, en un instant, sans un autre bruit que celui de ces ombres criantes; et l'admirable désert n'en serait pas troublé plus d'un instant...

Et ce moi, pour qui seul semble fait le monde, et qui se persuade de le créer, puisqu'il peut seul le connaître, le voici pénétré de sa radieuse vanité. Il mesure l'absurdité de sa grandeur

à l'abîme de sa chute... Si je m'enfonçais soudain?... Une ombre parmi des ombres... Une ride et puis rien... Et la sereine infinité à la surface...

La pleine mer. L'éblouissant infini aux vagues salées, où la soif mortelle ne peut se désaltérer, et dont la saveur est riche de toute amertume.

IV. — LE FOL ET LA SŒUR BLANCHE

A Pen-Ker..., en juillet.

La Religieuse causait sur le chemin avec la femme de Le Corre, le charpentier. La Religieuse est une grande et forte femme, plus ample encore dans sa robe de bure et sous le manteau vaste, qui semble d'un seul lé : son visage n'en paraît que plus petit, emprisonné sous la cornette, serré par le linge raide, si blanc qu'à l'ombre du matin, on le voit teinté de bleu. C'est une figure grosse comme le poing, aux traits secs et trop pâles; le front ne se montre pas; et l'on est frappé du regard, presque indifférent, qui tombe de deux yeux ronds, et d'un bleu presque blanc. La femme de Le Corre, elle, parle d'abondance. Le désir de plaire à la Bonne Sœur, le plaisir de causer avec elle, et même une certaine fierté d'en être jugée digne, se disputent la bonne femme, courte et osseuse dans sa lourde jupe : parfois, elle étend sa main aux doigts tannés, tandis que la Religieuse cache les siennes dans ses larges manches. Elles s'entretiennent de Gwénoc'h, l'Innocent, qui, cette nuit, a fait du bruit dans le hameau... Il appelait, mais il n'a pas su dire qui : il ne se comprend pas lui-même, le pauvre gars; à l'ordinaire, il est bien doux, et il ne ferait pas peur, même à un enfant... Dame, il n'aime pas les étrangers, non, par exemple; mais il n'a pas si tort, donc... Et, ma sœur, pensez-vous qu'il porte bonheur, comme on dit, à ceux qu'il regarde? Je le croirais, s'il vous plaît... car, s'il n'a pas plus de raison qu'un enfant de deux ans, c'est que la main de Dieu est sur lui... Jusqu'au matin, pourtant, il a couru de côté et d'autre...

— Précisément, dit la Religieuse. — Il est venu, une heure avant l'Angélus, frapper à la porte de la chapelle ; et il est resté là jusqu'à ce qu'on l'ouvrît...

— Vraiment? dit Mme Le Corre; — voyez donc!... Et elle sou-

pire de plaisir; elle lève la tête vers le ciel doré du matin. On n'entend que le coucou lointain, et le murmure de la mer prochaine, aussi faible que l'haleine des feuilles dans la forêt.

Derrière le bouquet d'arbres, où les deux femmes se tiennent à l'ombre, voici Gwénoc'h en personne qui se montre, marchant de ce pas incertain des enfans, qui ne vont nulle part, et s'arrêtent à tout ce qui les intéresse. Gwénoc'h est très grand, une figure molle et sans couleur, de blonds cheveux bouclés, fins et rares. Il est plus qu'étrange à voir, vêtu d'une longue robe, et portant au cou la fraise plissée des petits enfans. Il ne répugne point dans ce costume, parce qu'il semble lui convenir mieux qu'un autre, et qu'en dépit de ses vingt ans, il en a les gestes. Mais surtout un sourire plein de bonté pare sa face glabre; et la même lueur éclaire ses yeux pers et sa bouche maigre : une douce expression de bête docile, qui demande pardon, et qui ne s'étonne point qu'on la rudoie.

Il s'approche des deux femmes, qui le regardent venir; mais on dirait qu'il ne les remarque pas; et il se penche sur le sol, examinant avec intérêt une pierre qu'il ramasse. Il a l'air triste et las.

— Vous n'étiez donc pas en paix, cette nuit, Hervé? lui dit la bonne Le Corre, d'un ton sérieux.

— Oui; qu'avez-vous, Hervé? Pourquoi êtes-vous venu à la chapelle? Pourquoi vouliez-vous y entrer? Il ne faisait pas encore jour : vous savez bien qu'elle était fermée...

La Religieuse parle d'une voix basse et brève; malgré elle, sa parole est sévère; et sévère aussi son visage; à l'ombre de la cornette, il est amenuisé, réduit, lointain, comme la tête qui parle par une lucarne, et qui semble découpée au ciseau.

Gwénoc'h ne répond rien. Il sourit sans niaiserie. Il a l'air d'en savoir bien plus que les autres, et de voir ailleurs, où ils ne voient pas. Absorbé et distrait à la fois, ils n'inspire pas de dédain : un sentiment, plutôt fait d'inquiétude et d'attente... Dans la lande, au delà du petit bois, des alouettes s'élèvent lentement...

Passe un vieil homme, qui salue et qui dit :

— Ne savez-vous pas? Monsieur Trévannec est mort, cette nuit, un si bon chrétien...

Les deux femmes s'étonnent et déplorent la perte.

— Et vous, Hervé, fait le vieillard à l'homme en robe d'en-

fant, qui, d'un doigt distrait, tourmente sa collerette, — avez-vous compris ce que je viens de dire?... Quelqu'un vous est mort, qui a fait beaucoup de bien à votre pauvre femme de mère, comme à vous... Vous irez à l'enterrement, j'espère? C'est pour demain matin, Hervé, n'y manquez pas.

Le Fol a maintenant l'oreille au guet, du côté de la mer, comme s'il écoutait quelqu'un. Il ne dit toujours rien. Les deux femmes le contemplent avec surprise, avant de se séparer; et la Sœur, d'une voix douce, l'invite : « Hervé, venez tantôt à la Maison. » Le vent se lève, plus fort; et l'Océan roule. Le Fol reste seul, silencieux; et le voilà sombre, les traits pleins de terreur...

V. — AUX CHAMPS.

En juillet, de Benodet au Pont l'Abbé.

Les paysans ne sont pas sans mépris pour les gens de la côte : c'est que les pêcheurs ne se font guère valoir par leurs cultures. Le long de la mer, on voit plus de landes que de champs, plus d'ajoncs et de ronces que de labours.

Puis, les pêcheurs sont gens de caprice, et d'humeurs brusques. Les paysans sont les hommes de la règle. Les gens de mer, têtus et opiniâtres dans ce qu'ils veulent. Les paysans, entêtés de ce qu'ils croient. Les marins vagabondent. Les paysans demeurent. Ceux-ci semblent tenir à tout ce qui les entoure, — ceux-là ne tenir à rien. L'homme de la terre est pour les vieilles mœurs, quelles qu'elles soient, et sans se demander pourquoi, sinon qu'elles sont, qu'elles durent, qu'il les a héritées avec son bien; et qu'il veut persister avec elles. L'homme de la mer est sceptique aussi souvent que crédule; il aime les choses nouvelles, quitte à en changer. La mobilité de la mer n'agit pas moins, sur l'un de ces hommes, que la fixité de la terre sur l'autre. Ils participent chacun de son élément : la terre enseigne l'ordre immuable et la propriété; la mer, l'échange et les révolutions. Les Grecs en ont fait la remarque de bonne heure.

Ici, en Bretagne, le paysan admire et méprise un peu le marin, comme un grand enfant qui ne prévoit rien, qui joue sans cesse tout son bien sur une carte, qui fait la fête en tout temps, qui ne vit pas enfin selon le calendrier. J'en entends un, qui se promène, montrer les landes du doigt et dire : — Tant de

bonne terre perdue... Cela ne vous fait pas honneur. Vous autres, vous ne savez faire que des pommes et du cidre : vous ne mangez donc pas? Vous ne vivez que de boire, ici? Et il faut qu'on vous nourrisse? — A quoi, goguenard, le marin répond, avec trop de vérité : « Donnez-nous notre pain, paysans... Nous vous donnerons le fond du verre, s'il en reste... Et vous ne direz pas non : je vous connais, beau frère. »

Rien de beau sur la terre, comme l'homme à cheval. Je prends plaisir à voir sur la route un beau paysan, haut et jeune, qui s'est fait des jambières fauves, retenues par dix boutons, et dont la culotte, couleur de café, est serrée par trois boutons au-dessus du genou. Lui a-t-on donné ce costume de cavalier? Ou l'a-t-il reçu de son père, relique de l'ancien temps? — Il est bien à lui, dans tous les cas. Sur son cheval bai, il a grand air. Il aime sa monture; il la soigne; une couverture est passée sous la selle; aisé dans son assiette, il ne tire par sur le mors. Là-dessus, calme et plus haut que les gens à pied, ce beau paysan au visage hâlé, aux lignes rases, a cette ressemblance surprenante qu'ils ont souvent dans le pays, quand ils sont bruns, avec des Espagnols, comme on les voit dans les vieilles gravures, — de grands hommes maigres, nerveux et graves. La veste noire et le chapeau de feutre y ajoutent encore.

Les moineaux s'élèvent tout d'un coup, les uns derrière les autres, comme les petites filles, quand on leur permet de jouer à la promenade. Et se posant sur le sol, elles sautillent comme eux. Les grosses pies s'en vont d'un vol lourd, la queue large, pareilles aux religieuses qui se hâtent, la cornette battant de l'aile, et dans la marche rapide, la courte jupe s'étalant...

La cloche sonne lentement, lentement, comme si elle s'écoutait sonner, et prenait plaisir à s'entendre. Le son tombe de haut, si pénétrant et si doux... Je ferme les yeux; et je vois la cloche tintant dans son clocher à jour.

Que le son des cloches est touchant en Bretagne. Un appel qui va au cœur, surtout quand la saison tardive est venue, et que le soleil des derniers longs jours caresse un silencieux dimanche.

La cloche tinte : vêpres, vêpres! Les cloches ont l'accent

du pays : elles sont graves et rêveuses, un peu folles aussi, et du cœur le plus tendre, ces petites bretonnes. On ne sait pas leur âge. Elles sont faites d'un bronze toujours jeune, et qui reste pur. C'est pourquoi le timbre de leur voix pénètre si avant dans l'âme.

Vêpres, vêpres! dit la cloche. La bonne vieille se hâte. Elle ajuste sa coiffe neuve, et son long châle noir. Elle a grand peur de n'être pas à temps pour le Rosaire : elle, qui n'est pas contente, en son cœur, si elle n'est pas la première à l'église. C'est sa revanche sur les jeunes filles, qu'elle les précède toutes à son banc, et qu'elle les voit toutes entrer dans la nef, l'une après l'autre; et certes, aucune ne la trompe sur l'heure où elle arrive. Mais, cependant, elle a déjà fait bien des oraisons, la bonne vieille...

On ne voit personne par les chemins, la cloche seule chante sur le pays. Qu'elles sont douces, les cloches de Bretagne, quand leur mélodie rêveuse tinte sur les arbres verts, et ondule sur le silence de la campagne...

J'aime le paysan solitaire, qui me regarde passer seul sur la lande, et qui lève de la glèbe son front courbé, pour me longuement considérer... Parfois, je lis dans ses yeux une menace; quelquefois un obscur reproche, plus menaçant encore : et je sens alors le plaisir perdu des voyages, qui furent de découverte, et n'allaient jamais sans danger. Et même si ce paysan, en secret, me nargue, l'idée m'amuse que je lui donne spectacle et que je le récrée. Tandis qu'il lève la tête et qu'il se moque, — qui est la façon de s'étonner de ceux qui ne comprennent pas, — il s'appuie sur la fourche ou la bêche; il ne travaille plus; il se distrait: je suis son livre et son théâtre.

VI. — NAÏK

Elle est née dans son village, près de Kemper, à l'orée des bois qui vont de Cornouailles en Arrez. De tout temps, sa famille a vécu dans le pays. Elle est de race paysanne, jusque-là très pure. Et si son père avait su qu'un jour elle s'irait marier sur le bord de la mer, il en aurait été fâché, dit-elle.

Enfant et jeune fille, elle n'a jamais été bien forte. Une

anémie, qui lui ôtait l'usage même de ses jambes, l'a prise vers les seize ans. Elle a longtemps gardé la maison. Puis elle s'est rétablie. Mais elle est toujours faible; elle a peu de sang, et le perd à flots, quand pour une cause ou l'autre il lui en faut perdre. Elle a eu trois enfans, qui chacun l'ont mise en danger. Le dernier a failli la tuer. C'est pourquoi elle le préfère.

Elle s'est mariée comme elle avait un peu plus de vingt ans. Elle était toute frêle. Elle serait fine encore, si elle ne portait pas la lourde robe des bretonnes, qui recouvre un épais bourrelet, sorte de cerceau en crins, où les jupons et la cotte se retiennent. Car, même à la ville, les Bretonnes du peuple n'ont pas de corset. Si Naïk en avait un, sa taille serait longue, mince, un peu carrée et droite.

Elle est maigre. Elle est grande, plutôt que petite. Elle a la gorge un peu haute et moins ronde qu'en pente douce, sous l'ovale des seins. Elle est blonde, comme le sont seulement les paysannes de Bretagne : petites filles, elles ont les cheveux de miel; le soleil ensuite les hâle; la blonde lueur prend les tons du cuivre et de l'oignon brûlé. Sinon les blondes d'Italie et de l'extrême Nord, il n'est pas de femmes qui aient les cheveux d'une plus belle couleur, selon mon goût.

Quoiqu'elle n'ait pas trente ans, ses cheveux bouclés sont un peu rares sur les tempes. Et son front en paraît plus grand. Il est d'une vaste beauté, quoiqu'elle s'efface aux yeux qui ne prennent pas garde. Ce front de jeune femme se plisse déjà de cinq ou six longues rides, qui vont d'une tempe à l'autre; et l'air de la mer, la vie dure et active l'ont desséché. N'importe : Naïk a un front d'anachorète ou de sainte, large, haut, projeté en avant, abrupt aux bords, — un front calme, où beaucoup de passion et de pensées auraient la place de s'inscrire.

Mais les yeux sont plus beaux encore, ainsi que le sourire. Ce sont des yeux naïfs, frais à la fois et fatigués, tantôt éteints et tristes, tantôt pleins de vie, quand un sentiment les anime. Ils sont enfoncés sous l'arcade des sourcils pâles, et le front proéminent. Bien des fois, j'ai regardé ces yeux, y allumant des émotions diverses. Et toujours j'en ai admiré l'étonnante innocence. Leur force vient de là, qu'ils rient, qu'ils pleurent ou qu'ils s'indignent. Ils sont d'un bleu si pâle, qu'il semble décoloré; les pupilles s'en dilatent à tout instant, et brillantes, paraissent immenses. Les plus beaux yeux que j'ai vus,

ont presque tous ce signe : plus la pupille peut s'étendre, plus variés et plus vivans sont les yeux. Naïk a les regards d'un enfant; tantôt ils s'étonnent; tantôt, on les dirait vides; et dès qu'un sentiment fort agite le cœur, ils ont l'expression de l'extase. Beauté merveilleuse que celle-là, — et que n'a peut-être jamais la femme la plus belle de la ville. Beauté qui tient du miracle, et qui en fait.

Cette Naïk, cette pauvre femme qui ne sait rien, qui ne lit jamais et n'y pense même pas; dont le front à trente ans montre des rides; dont la bouche, d'un si noble dessin, est gâtée par de mauvaises dents, et le vide de celles qui sont tombées, — cette Naïk, quand elle sourit, les lèvres closes, et qu'un flot de tendresse ou de joie lui monte du cœur, — n'a plus d'âge : elle semble d'une jeunesse aussi neuve que les feuilles. Le sourire a la même douceur extatique, parée, si l'on peut dire, d'une exquise confusion. La peau, restée d'un grain délicat sous le hâle, laisse filtrer une rougeur qui dore le teint, sans en changer brutalement le ton. Mais souvent aussi, et je ne sais comment, Naïk est d'une pâleur inexprimable : ni blême, ni livide; non pas décolorée, mais de la même couleur que ses cheveux; non pas exsangue, mais comme si, les veines ouvertes, son sang lentement s'écoulait, et qu'il n'en restât plus sous la peau qu'une onde d'or pâle et tiède.

Elle aime ses enfans avec passion. Elle est pieuse comme elle est mère : par nature. Il lui arrive, pourtant, de ne pas assister à la messe, le dimanche ; elle le regrette, mais ne s'en condamne pas sévèrement. Elle croit à tout ce que l'Église ordonne de croire. Sa foi est secrète, et elle n'aime pas à en parler. Les raisonnemens n'ont point de prise sur elle : au fond elle y voit une sorte subtile de pièges et de tentation : elle n'y veut pas tomber. Elle tient fermement qu'il y a un démon, ennemi du genre humain, et un enfer pour les réprouvés : ce n'est pas du tout qu'elle soit impitoyable ; mais elle attache une si haute idée à la joie du paradis et à l'amour de Dieu, qu'elle n'en peut concevoir les bienfaits, sans en redouter le contraire. La même volonté l'anime en faveur du clergé : les prêtres ne sont point des hommes, pour elle ; on ne saurait pas lui en ôter le respect : en eux, c'est sa religion qu'elle respecte. Entre tous ses frères, le plus jeune de la famille est bénédictin; de cinq ans moins âgé qu'elle, longtemps elle l'a porté sur son bras; et elle ne le

nomme plus qu'avec une tendresse, où déjà la vénération est près de l'emporter.

Elle est têtue et rêveuse. Souvent, et, semble-t-il, sans penser à rien, elle ne pense pas à ce qu'elle fait. Elle ne nie pas qu'elle est opiniâtre; elle s'en ferait gloire, plutôt; elle aime les gens têtus comme elle; et souriant, elle répète le proverbe: « Bretons, têtes dures » (1). Forcée de céder, elle est indifférente à ce qu'on exige d'elle, et traîne en longueur; elle s'en remet au temps pour ne pas faire ce qu'on veut qu'elle fasse; et l'y a-t-on pliée, elle serre les lèvres, elle fronce les sourcils, les traits noyés de cette pâleur dorée et si étrange, qui est la sienne.

Naïk a la tête petite, et la figure longue. Le visage est très étroit; les joues droites, très minces, verticales, posées à plat en forme de parois, comme les tempes. L'os des pommettes perce la peau; mais il est très petit. Le menton aussi est long, droit, étroit, d'une noble ligne, sèche et pure. Et tout ce visage anguleux a la couleur du miel, et la douceur de l'oraison.

Voilà la femme d'un robuste marin, brun, tanné comme un sac, trapu, simple et le moins raffiné des hommes. La voix de Naïk est douce, quand je lui parle; mais elle crie avec ceux qui crient. Elle en a les gestes, parce qu'ils les ont. Si son mari n'était pas un excellent homme, et des plus réguliers, Naïk se consumerait de tristesse, elle qui est rieuse, bavarde et de cœur joyeux. Et s'il buvait, elle boirait.

Naïk est la femme comme on en voit, de loin en loin, parmi les paysans de bonne race: les beautés du peuple et de la terre sont en elle. De naissance, elle en a reçu les germes: la vie les étouffe, au lieu de les développer. Prise à onze ans par le roi de Bretagne, elle ferait une aussi bonne reine des Bretons, qu'elle eût fait une paysanne, mariée à un paysan. Toutefois, tant de beautés cachées, que le regard seul révèle, dans une vie médiocre ne peuvent arriver au terme: et tout, dès lors, comme en ce pur et doux visage, n'est qu'expression.

C'est ce qu'on ne trouve jamais chez les riches, à la ville et dans la vie bourgeoise. Ceux-là montrent beaucoup plus qu'ils n'ont, et même ils font illusion sur ce qu'ils n'ont pas. Ce n'est pas l'âme qui perce l'enveloppe; mais l'enveloppe qui, pour

(1) *Ar Vretoned*
pennou kul'ed...

mémoire, et par ouï-dire, parle de l'âme. La beauté des riches est toute charnelle.

VII. — EN MER

Entre Loctudy et Les Glénans, fin d'août.

La brise gonfle la voile, qui palpite; et son onde fraîche passe sur la peau comme une vague aérienne. Le flot d'air glisse entre la chair et les vêtemens; tout le corps frémit de plaisir à la caresse, vive et mouillée comme celle de l'eau. Et la chair aussi, joyeuse, se sent presque voile.

Les embruns s'écrasent en gerbes d'écume et d'eau contre l'épaule. Les gouttes chatouillent le col, et taquinent la nuque. On reçoit les paquets de mer avec délice. On les attend, sans mot dire; et, tandis que le matelot sérieux, la pipe aux dents, et les jambes nues, prend un ris, on le regarde à la manœuvre; on serre les lèvres et l'on rit intérieurement, comme installé dans une vie supérieure. Avec joie, on se laisse tremper par la vague claire, qui, se rompant en fusée, claque avec un éclat rieur.

On court dans les grandes lames. On ferme les yeux; et, se penchant, on les rouvre sur la mer profonde, verte, presque noire. On croit entrevoir le regard rapide que vous jette d'en bas la Sirène des profondeurs.

Le frêle bateau bondit, comme une balle élastique; la voile claque et se tend: on file dans le vent; on participe de la puissance océane; l'on se sent soulevé; on retombe; on se relève; et l'on court un délicieux danger.

Au vent qui souffle, les nerfs vibrent à vif. On passe sur ses lèvres une langue qui en est salée. Un feu de pensée sans but, une vivacité légère, voisine de l'ivresse, vous font comme une vaste flamme allumée dans la tête. Une lueur d'or inonde les yeux même fermés; baissant les paupières, on fait en soi une nuit blonde. Sur la vague profonde et verte, sur l'abîme, la coque danse. L'idée du danger est le centre de cette roue de vertigineuses sensations. L'idée du danger est enivrante.

Où êtes-vous? Nulle part en ce monde. Mais au vent, sur la mer, à la lame.

Tant de jours, tant de mois, tant de choses... Et cette coque de noix qui bondit entre les deux espaces. Et la vie qui s'écoule

cependant... Qu'importe? Allons, plus au large, en avant. Là-bas, la mouette pique le flot.

Je cours la mer. Je suis bon goéland.

VIII. — AU PARDON

A Benodet, en septembre.

C'était le lundi de la fête, le jour des binious et de la liesse On buvait en plein vent, debout contre la toile verte des auberges. Les petits enfans se traînaient dans le sable, comme des poupées éclatantes qui marchent. La place était si pleine de peuple, que deux courans s'y étaient formés, deux flots de promeneurs coulant en sens inverse, d'une allure patiente et d'un mouvement lent. On entendait les chanteurs réciter leurs complaintes. Et les passans s'interpellaient; les uns s'invitaient à boire; les autres riaient. Le coup de massue frappé sur la tête de turc se répétait régulier, comme le tic-tac d'une horloge détonante.

Il faisait chaud. L'air était doré. Le petit port de pêche semblait vide de marins, et plein de paysans, tous vêtus du même noir, tous coiffés du même chapeau, et qu'on eût tous dits le même homme grand, blond, à la figure rase, aux yeux vifs et brillans. Comme toujours en Bretagne, les hommes et les femmes d'une même compagnie étaient séparés les uns des autres, en deux groupes; et ce n'était que par momens qu'ils se confondaient en une seule société. Alors, les femmes cessaient de parler entre elles; et leur air tranquille s'animait soudain d'une douce vivacité. Arrêtés en rond à boire, à causer, à voir les boutiques, il en était qui ne quittaient plus d'une heure l'espace de trois pas où ils tournaient. Souvent deux femmes ou trois laissaient pour un instant leur société, et se dirigeaient rapides vers le fond de la place, où s'ouvre de côté, dans le vieux mur gris, la porte basse et noire de l'église. Du plat de la main, tout en marchant, elles rajustaient leur grande collerette, et ramenaient de deux doigts distraits les rubans égarés de la coiffe. Puis, elles entraient, suivies quelquefois d'un enfant. Venant du dehors, vibrant de lumière et de bruit, elles battent des paupières, surprises et tout d'un coup respectueuses. La petite église leur paraît silencieuse et sombre; il y fait frais; l'ombre y verse le calme; et il semble

à ces femmes que la chaleur est bien loin et la cohue du jour tumultueux. Une crainte qui leur est chère, leur fait pencher la tête : plus d'une va se munir contre son péché, celui qu'elle a commis ou celui qu'elle médite de commettre. Les plus innocentes se confient avec ferveur; et le moment de gravité qui, pour elles, interrompt le jour de fête, le leur fait mieux goûter. Le grondement de la foule en joie n'entre dans la nef qu'à la façon du rayon de soleil par la fente du portail entre-bâillé. Et Mar-Guit rêveuse, doucement agenouillée, penchant la tête, se demandait si le murmure entendu là-bas était celui du pardon, où elle assistait tantôt, ou du pardon de l'année dernière, peut-être?

Elle sortit de l'église, et s'en fut rejoindre ses parentes. Elle se tint avec elles à l'ombre du vieil orme, au vaste dôme de feuillage épanoui sur un tronc puissant. Au fond de la place, sur le petit mur qui court de l'église à la fontaine, des jeunes filles s'étaient assises; et une jeune paysanne, donnant un coup de reins, s'y installait en rougissant; puis, elle se mit à rire. Elles étaient là, haut perchées, laissant pendre leurs jambes; et l'on voyait leurs chevilles sous la jupe courte au galon de velours. Elles étaient belles, parce qu'elles étaient jeunes; et que sous les coiffes blanches aux reflets violets dans l'ombre verte, leurs visages chantaient une paisible gaieté et une attente candide.

Cependant, un jeune paysan, grand et beau, aux nobles traits, à la bouche ferme, presque rigide, causait avec Mar-Guit, en quelques paroles rares et brèves, et il prenait congé d'elle. Il s'éloignait, rejoignant des amis. Et elle, au milieu de la foule, ne voyait que lui. Elle le suivait des yeux; elle ne voulait pas le perdre. Adossée au vieil arbre ombreux, elle avait le visage admirable de la jeunesse amoureuse; et la lumière plus belle encore de l'amante déjà triste, douloureuse déjà. On lui eût donné dix-neuf ans. Elle était très pâle; ses cheveux étaient de lin, et ses yeux d'eau verte sur les saules, pailletés d'argent. Sa petite bouche, aux lèvres un peu décolorées, avait ce dessin pur et grave, qui donne le même prix aux baisers qu'à la prière. Sur son jeune corps svelte, elle était d'une propreté exquise; une croix d'or pendait à son col; et ses mains blanches étaient fines.

Quand le jeune homme revint sous les arbres, de quel sourire lumineux ne s'éclaira pas le visage de la jeune fille... Sa

pâleur parut soudain nacrée, comme un reflet des petites dents que fit voir son sourire. Et la beauté inimitable de la femme se découvrit en elle, la beauté de celle qui ne vit que pour ce qu'elle aime, qui ne voit point au delà, qui en prend toute sa joie, et qui ne refuse pas d'en beaucoup souffrir, puisque enfin la souffrance garde l'amour en elle.

IX. — LE CHAUME

A Sainte-Marine, le 26 août.

Au milieu d'une côte très douce, dans la clairière plantée de pins, sur un tapis doux comme l'oignon brûlé, la petite ferme.

Très basse, en pente elle-même, et posée de guingois selon l'accident du terrain, on la dirait déhanchée, plus haute du côté droit que du gauche. Quelquefois, sous l'ombre, comme il arrive à de petites vieilles, elle semble diminuer à vue d'œil, et s'affaisser.

Elle est bâtie de pierre grise, qui paraît bleue à la lumière, et soudain très livide quand un nuage passe. Elle est percée, au ras du sol, d'un trou noir double, porte des gens, porte des bêtes. En tas, devant la maison, une pyramide de goémons bruns, pareils aux cheveux auburn qu'on voit à des Anglaises, brille au soleil...

Le chaume, noir à demi sous l'ombre des pins, à demi blond et en lumière, est tout semblable au sol même : l'on croirait la maison surgie entre deux bandes de terre, et que par-dessus poussent les pins.

Tout au bas de la pente, dans une petite anse ombreuse, aux rochers brillans d'eau et moussus par places, une crique d'eau verte, verte comme les feuilles; et mouillé dans le miroir vert, un canot blanc.

Les petits enfans, en robe longue, courent entre les pins. Le chien noir saute en aboyant sur leurs pas. La bonne femme, en cotte bleue, étend son linge blanc sur le pré roux.

Et, quand le ciel se fait noir, que les nuées grises le traversent, tout s'assombrit d'un seul coup, comme ce qu'il voit pour l'œil qui cligne : le chaume semble couché sous le crépuscule; et la douce colline prend une tristesse profonde, taciturne, pareille à l'ennui des veuves et des fiancées en habits de deuil, à vingt ans.

X. — LES VIEUX

Sur la place, à l'île Tudy.

Comme les enfans des marins passent leur vie sur la grève, demi-nus, les pieds dans l'eau, poussant des voiles, pêchant des crevettes, cherchant des crabes, se baignant, prenant d'assaut les barques à l'ancre, chevauchant des avirons et se balançant sur des rames, les Vieux restent au soleil, et regardent la mer, pendant des jours entiers.

Ils sont rangés sur le quai, assis sur un banc, le dos au mur. Ils tournent avec le soleil. Ils ne perdent pas la cale de vue. Pas un bateau n'entre ou ne sort, qu'ils ne le remarquent. Et à ceux qui cherchent quelqu'un, ils savent dire où il est : avant tout, les Vieux ont l'air de ceux qui savent. Ils fument de temps en temps une courte pipe de ce tabac qu'ils ménagent; et, quand ils la bourrent, leurs doigts soupèsent dans le paquet ce qui reste de l'herbe sèche, qui craque. D'autres mâchent en mesure la chique juteuse, d'une bouche lente, sur un rythme que la parole n'interrompt pas, comme ruminent les vaches.

La plupart, ils restent silencieux. Parfois, ils parlent aux petits enfans qui portent encore la robe; et ils les caressent d'une main rude et lourde. Les enfans plus âgés évitent ces doigts noueux et ces lèvres piquantes, à cause de la barbe dure, ou du poil ras qui perce en chiendent, Et, quand un vieux tient une fillette, souvent elle se dégage; glissant sous la paume de la main, la tête blonde se dérobe; et fuyant, l'enfant s'efface, comme si elle sortait d'une porte trop basse, à la voûte branlante et noircie.

Ils se taisent; mais que n'ont-ils pas à dire? Les garçons ne sont plus aussi prudens qu'autrefois; et les filles ne sont pas si modestes. Ils sont jeunes, cependant; c'est à eux de vouloir et d'agir. Les Vieux regardent, et laissent faire. Bien loin de tout approuver, que de blâmes ils auraient à faire entendre : mais ils n'osent point blâmer. Ce n'est pas qu'ils aient peur : c'est qu'il sied aux vieux de se taire. Nulle part, pas même à la campagne, le vieillard n'éprouve plus fortement le sentiment de céder la place : les vieux marins rendent aux jeunes l'hommage fatal qu'exige la force; les jeunes hommes ont le pouvoir que les

Vieux n'ont plus. Et le respect des fils adoucit, sans l'effacer, le regret des pères.

Du reste, ils voient tout changer autour d'eux. Plus d'un, qui ne parle que le breton, a des neveux qui ne savent que le français. Les filles ne sont plus dociles. Elles rient plus haut; elles regardent plus droit; elles font plus de bruit que les gars. Elles s'en vont, aux bras les unes des autres, gagner leur vie à l'usine; et, le soir, de retour, elles dansent, s'il leur plaît, ou se promènent, ou qui sait quoi.

Les Vieux sont là, et ils contemplent. Ils découvrent une voile au plus loin; et quand ils la reconnaissent avant un jeune homme, ils sourient dignement, avec une gravité antique : ils sont contens. Ou bien, ils se jettent un coup d'œil, de côté, non sans malice : ils sont contens.

Ils consultent le ciel et la mer. Entre eux, ils rendent des oracles. Ils supputent le temps qu'il fera demain. Et l'âge de la lune prête à des calculs interminables, par rapport aux marées et aux vents. Un d'eux, quelquefois, s'étire; et d'un pas roide, le dos voûté, va lire le baromètre. On compare; et l'on discute. *Les vents sont hauts... Les vents sont bas... La marée sera bonne... Vent de noroît est comme les belles filles : il se couche tôt et se lève tard... Beau temps au premier quart de la lune, beau temps au dernier, disait mon père... L'Ingénieur ne veut pas le croire... Mais mon père avait raison...*

Ils ont des recettes pour tout, pour les avaries en mer, pour les maladies et pour la cuisine. Car *un marin sait tout faire*, et tirer parti de tout. Ils préfèrent le poisson à la viande : *Le poisson veut être cuit, et bien relevé de sel et d'épices... La soupe de congres est la meilleure : mais n'oubliez pas d'y mettre un brin de menthe...*

Ils savent ce qui est bon.

Ils sont pleins de récits et d'exemples. Ils ont beaucoup vu mourir; et pas un seul n'en est venu à fumer sa pipe, là, sur ce banc, les mains à plat sur les genoux, qui n'ait vu la mort de près, bien des fois, et qui n'en ait senti le souffle sur sa face. Ils ont une mémoire qui n'en finit plus, pour tout ce qui concerne la mer, les temps et les orages; et souvent ils ont hérité celle de leur père. A chaque coucher du soleil, ils feuillettent leurs annales. Ils disent : « Le 7 février 1864, ce fut un ouragan comme on en a peu vu... La nuit du 4 au 5 décembre 1895, le

coup de mer sur l'île fut terrible, par vent de suët (1) : l'eau entra dans toutes les maisons... » Ils datent tous leurs récits, comme un livre de bord.

Ainsi, ils aiment à narrer. Mais ils préfèrent ne rien dire à conter leurs histoires aux incrédules, ou aux jeunes gens qui ne savent pas écouter. Leur plaisir est d'épiloguer à l'infini sur les circonstances d'un fait : ils ne font jamais leçon; ils la laissent faire à l'expérience. Et, qui les entend, connaît par eux qu'il n'y a rien dans toute la vie que l'expérience d'un fait.

Ils ne reconnaissent plus leur esprit dans celui de leurs enfans. Ils croient où leurs pères ont cru; mais ils voient bien que même si leurs fils s'y rangent, ce n'est plus sans doute : ils choisissent dans les croyances. Pour eux, ils ont appris qu'il y a des fantômes et des revenans : car enfin, il y a un purgatoire, un enfer, et des damnés, n'est-ce pas? Ils savent que d'autres ont pu en voir, si eux-mêmes n'en ont pas vu; ils ont éprouvé l'efficace d'une prière et d'un vœu faits à propos, en péril de la vie. Ils ont des preuves qu'en terre bénite des morts, tirés de leur châsse, dix ans après avoir été ensevelis, sont sains comme l'œil. Et leurs femmes le savent aussi : car les vieilles, à leur tour, viennent s'asseoir au côté de leurs vieux hommes. Ils se regardent et se comprennent à demi mot : leurs yeux se sont ouverts dans le même temps, à la même lumière.

Elles, pourtant, disent les nouvelles; si celle-là a été battue par son mari; si les relevailles de l'autre sont faciles; si celui-ci est rentré « saoul perdu; » qui est malade; qui est guéri; et pour qui sonne la cloche des morts. Elles font les oraisons funèbres, rappelant d'une parole toute une existence bien connue. Elles prodiguent le blâme, ou partagent l'éloge. Et tous les vieux y souscrivent, du même avis qui n'a pas besoin d'être soutenu. Là-bas, sur la grève, les frais rires et les frais pleurs d'enfans.

Les vieux secouent la tête, et se taisent. Les bateaux rentrent. Le père interrogeant, crie : *Bonne pêche?* Les fils répondent : *Oui* ou *Non*, brièvement. Souvent, ils ne font pas de réponse; et souvent aussi, les Vieux ne questionnent pas. Les bateaux mouillent.

Le soleil descend. Les Vieux regardent toujours la mer, de leurs yeux sombres, bleus comme une pierre enchâssée au creux

(1) Vent de Sud-Est : on prononce *Suette*.

des orbites, injectés de sang. Tous sont maigres, et leur peau à la couleur fauve des voiles passées au tan... Glabres, ou la barbe longue sous les lèvres rases, ils semblent tous avoir la bouche fine et scellée sur de grands mystères. Quelques haillons qu'ils portent, de cuir ou de toile, et de ces tons indéfinissables, qui sont ceux des habits où a passé la pierre ponce du soleil et de l'océan, sur leur dos, ces hardes ont une forme noble, et cette suprême décence qui est l'accord du vêtement et de celui qu'il couvre.

Et, jusqu'à ce que la nuit ou la brume soit répandue partout, enveloppant la mer, les Vieux ont les yeux sur elle, et regardent le large, où ils ne vont plus.

XI. — BUCOLIQUES

L'été, à Benodet, et en Fouësnant.

Au milieu de la lande déjà aride, desséchée par l'été, la bonne jument blanche aux taches de rousseur : elle ressemble à la route poussiéreuse quand, l'orage menaçant, elle se tigre de larges gouttes de pluie. Toutes les pousses tendres ont disparu de la lande... Comme la jument tâte doucement les orties, allongeant le bord relevé de sa lèvre prudente ! Et quand elle sent la feuille qui pique, elle cligne son œil doux, si paisible, aux longs cils blancs.

Collée à un mur, parfois une vache reste de longues minutes tout à fait immobile. Sans un tressaillement, une étrange stupeur la retient. Elle regarde sans voir, droit devant elle, comme on fait à la recherche d'un lointain souvenir. Quand elle est noire et lustrée comme celle-là, c'est la vache de Myrrhon.

Un veau, au front gonflé de bosses, qui rumine son herbe et regarde le pré d'un air triste : blanc et mol, il ne ressemble pas peu à tel philosophe, maître d'école, qui penche des yeux vides sur une compagnie de ses disciples. Et l'on voit assez souvent, serre-file des vaches, un taureau aux gros yeux noirs hors de la tête, l'air hébété et furieux, qui rappelle tel politique aux abois, faisant tête à l'émeute et aux insultes, inquiet et menaçant, les yeux pareils à deux gros pruneaux mouillés, ou

deux balles noircies par la fumée, qui vont jaillir de l'orbite.

Les cochons noirs sont moins répugnans et moins sales que les autres : ils sont nés tout salis. Le porc est un tonneau de lard monté, on ne sait pourquoi, sur quatre pattes. Est-ce par pudeur qu'ils ne laissent jamais voir leurs yeux? Le fait est qu'ils les cachent sous des oreilles rabattues en visières, pareilles à des feuilles de figuier, que sillonne aussi une veine gonflée.

Tenté par le regain vert, le petit poulain s'attarde sur le pré, balançant sa tête noire d'une pousse à l'autre, avide de les toutes manger. Puis, il s'aperçoit que sa mère jument n'est plus là. Il tourne la tête; il la cherche, inquiet; il la voit, le col bas, au bout du champ. Et le voici qui prend sa course, lançant ses jambes encore épaisses et velues du premier poil; il trotte aussi vite qu'il peut, sans rythme et maladroit; son galop ressemble à celui des chevaux de bois. Enfin, il rejoint sa mère qui s'avance, pacifique, balançant sa large croupe. Et lui n'a plus peur; il passe sa tête brune entre les jambes blanches de la nourrice qui le regarde. Elle le repousse de côté; et paisiblement ils s'en vont, la jument par devant, secouant sa queue blanche, et derrière, agitant sa queue ronde, le poulain rouan.

Les animaux s'ennuient. Il faut qu'ils mangent. Pas de répit.

LES PORCS

Ils ont beaucoup de l'homme. Pas d'animal plus jaloux de son individu. Ils ont infiniment d'amour-propre, mais un amour-propre de cochon, comme il est juste. Au lieu de porter sur l'habit et les vanités du monde, il concerne le solide, ce qui se mange, ce qui se flaire, la bonne place pour dormir, le quant à soi dans l'auge.

Quand ils vont, se balançant sur leurs jambons, toujours en quête, ils ont un air éternel de mauvaise humeur, et de grossièreté agressive. Toujours le groin grogne. Toujours il ronfle et renifle. Il ne cache aucune de ses sensations. Le cochon est comme l'égoïste vulgaire : sans pudeur, en ce qu'il ne voit que soi. Si le cochon n'avait pas péché par la paresse, et moyennant quelques autres vertus positives, il aurait pu devenir le maître

du monde. Et pourquoi pas? La morale de l'utile n'eût pas seulement régné, selon le vœu des économistes, elle eût été théologie.

De tous les animaux, le porc fait le plus de bruit en mangeant. On ne peut douter s'il goûte : quoi qu'il mette dans sa gueule, on le voit qui en cherche la saveur. Il mâche comme un homme, en trempant l'aliment de salive. N'était le groin, il a la bouche fine: et sa lèvre inférieure, taillée en biseau, lui donne un air entendu.

Il est plus brutal même que l'ours. Son groin, pour trouver ce qui se mange, ne tâte rien qu'il ne le jette, ne l'arrache, ne le lance. Il pousse de côté, brusquement, de grosses pierres, et déracine les plantes comme avec une bêche. Il a l'appétit méchant. Il ne se soucie pas du voisin ; et il faut le voir donner son coup d'épaule. Qui sait se faire céder la place mieux que lui?

Souvent, du reste, son grognement, au flair de quelque plaisante ordure, est goguenard. Il semble connaître le prix de ce que les nigauds dédaignent. Et parfois, des cochons gras, barbus de blanc, savourent un fin débris du même air que certains magistrats mangent le sot-l'y-laisse, ou de vieux gourmets dégustent les bécasses pourries.

XII. — LA MER PARLE

Sur la plage, à Kerloc'h, le 15 septembre.

Elle pleurait, assise, lasse, tombée comme un paquet mou de vêtemens. Elle pleurait doucement, sur le banc de bois jaune, une planche, portée sur deux pieux, devant sa maison, une cabane en bois, couverte de chaume. Elle avait contre le genou un enfant malsain, au teint terreux, qu'elle tenait d'une main serrée près d'elle. Dans la cabane, d'autres enfans criaient et geignaient, d'une voix plus forte, étant plus âgés sans doute... Elle ne les écoutait pas ; elle regardait droit devant elle la mer splendide et rouge. Elle disait, en bégayant, d'une plainte basse et lente : « Mon Dieu... Mon Dieu... Ah ! pourquoi... Pourquoi?... » Elle pleurait doucement au soleil couchant, la misérable. Puis elle se dressa, et resta longtemps immobile dans la lumière merveilleuse de sang et d'or.

Cette femme était encore jeune ; elle avait eu dix enfans, et

n'avait guère plus de trente ans. Debout, on la voyait grosse d'une vie prochaine ; elle avait l'air accablé : et elle ne semblait pas malade, quoiqu'elle fût enceinte ; mais sa figure ronde, aux yeux simples, exprimait une surprise désespérée et d'ailleurs sans révolte. Elle avait ce calme placide des brebis, qui n'est point de la résignation, mais l'aveu de l'impuissance : les brebis vivantes ont déjà l'aspect des brebis mortes, et la seule différence est, dirait-on, qu'elles regardent leur supplice.

Celle-ci venait d'être battue par son homme, un terrible buveur, un marin qui n'a pas son pareil à la pêche, et sans rival aussi pour boire. Il laissait mourir de faim les enfans qu'il faisait au hasard, quand il rentrait chez lui, ivre jusqu'à la folie, sans le sou, ayant laissé tout son gain dans les auberges, ruiné par une bordée de quatre jours. Il cuvait son eau-de-vie en battant sa femme et ses enfans ; parfois, il les jetait dehors au milieu de la nuit ; et d'autres fois, comme aujourd'hui, il s'en allait, pillant tout ce qu'il pouvait trouver d'économies ou d'aumônes dans la masure, après avoir passé malfaisant comme un orage. Cet homme pourtant n'était pas méchant : un hardi marin, excellent dans son métier ; mais une brute déchaînée, une tête bestiale, quand il avait bu ; et, avec l'âge, il s'enfonçait de plus en plus dans son vice.

Deux enfans déguenillés sortirent de la maison ; ils étaient sales, maigres, et déjà ils avaient les allures sournoises des bêtes craintives, des petits chiens trop battus. Reniflant avec bruit, ils ne dirent rien ; et ils s'allèrent jeter sur le sable chaud et luisant de la dune. La mère restait debout ; et son visage étonné, à l'expression de calme désespoir, était rouge à cause des larmes versées et du soleil mourant. Une intense clarté tombait de ses yeux ; et ce regard, où l'on n'aurait lu en tout temps que des pensées vulgaires, parlait plus haut que l'intelligence : il disait même plus que la douleur ; il racontait mystérieusement, dans les mêmes termes profonds et vagues qui sont ceux de la mer, du ciel et des arbres, le pouvoir, la grandeur de la souffrance et sa nécessité.

La mer souriait, sans bornes ; toute ondulée de fleurs, prairie de roses effeuillées, de pollen de peuplier et de violettes, elle frémissait dans la lumière. L'ineffable splendeur de son indifférence !... Elle n'a pas même de dédain : elle ignore, elle est sans pensée, la belle bienheureuse. Sur le sable, le flot a porté

une carcasse de chien : un monde de vermine, de poux, d'insectes marins, s'empresse déjà joyeusement sur la charogne... En vérité, ce fut un beau chien : un danois gris, à la gueule carrée, aux pattes admirables, faites pour la course, sveltes, nerveuses, de l'acier tendu de soie grise. Mais quand c'eût été le plus bâtard des roquets, il n'en vaudrait ni mieux ni moins... Qu'en pense la vermine? Elle n'en pense rien.

Maintenant, le soleil était mort; et la femme était retombée sur son banc. Son visage n'était plus rouge. Une pâleur presque verte, répandue sur ses traits, lui donnait la couleur d'une morte. Pourtant, elle tenait pressé contre elle l'enfant malsain qui ne l'avait pas quittée ; et, l'ayant pris, elle le couchait sur cette poitrine d'où il était sorti, et où il pouvait déjà sentir une misère fraternelle, qui mûrissait dans le ventre, contre son oreille, prête à naître, prête à crier.

Quoi donc, des millions et des millions de misérables ne vivent ainsi que pour mourir? Ils mangent, ils boivent, ils dorment, ils goûtent l'amour; mais ce n'est qu'un masque, et seulement afin qu'ils meurent. Quoi donc? des besoins qui ne finissent pas, et un plaisir de rien, un spasme court; quelques muscles, quelques organes aux longues habitudes, que rien ne trompe, à qui la privation est continûment douloureuse, et dont les joies sont brèves?... Et là dessus, la mort?...

Oui, chantait le sourire de la mer. Oui, c'est la loi. Il ne faut pas changer un grain de sable à la vision. La bête de proie sublime, la vie, n'a que faire de ces plaintes. Elle se vante de ne pas penser et de ne rien plaindre. Que la mer délicieuse soit la sirène qui module, ou la gueule ouverte du monstre, qu'elle dévore ou qu'elle rêve, — que pas un atome ne soit changé à la vision.

XIII. — KEMPER SOUS LA PLUIE

En novembre.

Il pleut depuis bien des jours. Toute la contrée est trempée d'eau, comme le visage d'un enfant qui pleure, et ne s'arrête pas de pleurer. Sous la pluie de novembre, Kemper a l'air d'un très vieux pastel, aux tons de grisaille. La jolie aïeule! Elle est morte, voilà déjà des siècles, et encore jeune, — morte toutefois.

Entre l'averse de midi et la longue pluie du soir, je me promène à Kemper dans la bruine. Je me sens reculer dans le temps, jusqu'à des âges dont le souvenir même se perd; et je me vois fort loin aussi de la Bretagne nouvelle, encore plus de la joyeuse France. Kemper était gaie, rieuse et finement discrète pendant la saison bénie; et l'on se sait en France partout où la bonne humeur court les rues, où le peuple rit. Mais, cet après-midi, je suis dans la Bretagne silencieuse et triste: Saint-Pol-de-Léon n'est pas plus désert que Kemper sous la pluie.

Le ciel gris brille d'une humidité qui vibre; et rien peut-être ne parle mieux aux sens que cette obscurité d'argent; la pluie aussi a son âme fiévreuse, en de certains pays. Au bord des détroits de la Baltique, et dans le fond des fjords, il doit y avoir de ces petites villes endormies dans une songerie vaporeuse... Ou peut-être en Irlande, et dans la Cornouailles des Gallois, à Bristol ou Pembroke?...

Par les rues noires et tortueuses, marchant sur les cailloux pointus, qui sont séparés les uns des autres par autant de petites mares, où dort, sombre reflet, monnoie éteinte de l'été, une feuille jaunie dans l'eau gluante, je tourne autour de Loc-Maria, la vieille église; elle est si noire, si basse sur le sol, si lourde d'ans et de fatigue qu'on croirait voir une mendiante centenaire, accroupie dans ses haillons. Et pourtant deux côtés de la tour disent encore une fière origine, et dans leur pauvreté nue, sordide même et sans art, ils évoquent à mes yeux la plus puissante des architectures, la romane. Je pense une fois de plus, qu'en nulle autre contrée, le style roman n'eût peut-être élevé une église mieux d'accord avec le paysage, qu'en Bretagne. Mais, si riche en belle pierre, la terre bretonne n'a pas reçu à temps la visite des grands architectes.

Il tombe une poudre d'eau. Sur les quais, personne. Le port est désert. Seuls, deux bateaux anglais à l'ancre, et un suédois chargé de charbon: le long de la coque, il est rayé de suie. Je ne découvre même pas sous le pont, au bord de la rivière, les bonnes femmes en train de laver leur linge, que j'y ai toujours vues. Sous cette vapeur de pluie, chaque objet de près paraît plus médiocre, et tout prend au loin de vastes proportions. Par delà les ponts, le Stéir et l'Odet, ces ruisseaux, sont peut-être de grands fleuves en amont, comme ils le sont, confondus en allant à la mer. Leur eau rapide se retire, c'est le jusant; et elle

a la couleur dangereuse du vert-de-gris. Au bout du quai, la grande maison que les marins appellent plaisamment le Cap Horn, parce qu'elle est la dernière et qu'il faut la doubler pour quitter Kemper, semble suivre le fil de la pluie oblique; et l'on dirait qu'elle oscille...

L'étrange Mont Frugy, qui se dresse à pic au milieu du port et coude la rivière, rappelle plus que jamais les sombres montagnes des estampes japonaises, droites et fermant la perspective. Qu'il ait moins de cent mètres, ou qu'il en ait plus de mille, le voilà en écran, et ses allées en lacets, plantées de grands hêtres largement espacés jusqu'à la crête, aujourd'hui feuillus de brume. La promenade est déserte ; ni femme, ni enfant sur les pentes abruptes; et la même solitude, la même tristesse règne sous les ormes séculaires de Loc-Maria, et leurs trois lignes pieuses, veillent, recueillies, le long de la rivière...

Le silence lui-même semble étouffé, transi sous le voile de l'air humide. Mais là-bas, de l'autre côté, au-dessus des maisons et de toute la ville, les deux flèches de Saint-Corentin s'effilent dans le ciel gris, comme deux peupliers de pierre, aux bras durcis de givre...

XIV. — LA DOUCEUR

Dans le petit bois de Ker-Mor, le 11 août.

Le charme de la douceur est celui d'un tendre délire.

Le soir d'été vient comme un sourire sur une bouche amoureuse : il s'y couche avec délices; et, comme pour n'en jamais perdre le bonheur, longuement il s'attarde.

L'heure est douce comme un lac au milieu d'une forêt. Douce, comme les pâles mains veinées de bleu que Cordélia passe sur le front bouleversé de son père. Tout un bord de la baie est déjà couvert d'ombre. Une ombre silencieuse, comme une fleur. Un demi-deuil de crêpe voile l'âpre relief des rochers.

Les cloches tintent. Les clairs tintemens semblent couchés sur l'air qui brille, comme des enfans s'endorment, en balbutiant des rires, sur les genoux de leurs mères. Donnant contre les vitres, le soleil fait flamboyer les fenêtres sur la haute maison. Et la façade au couchant, qui regarde la porte de sang et d'or,

plein cintre de l'astre sur l'horizon, paraît percée de prismes nacrés et de coquilles en fusion.

Un calme ineffable suspend tous les bruits. Les hirondelles quittent la mer; et le taureau lointain ne répond que faiblement au taureau, la tête levée, qui mugit.

Les feuillages lassés s'endorment, étalés... Le ciel bleu coule, comme une eau profonde, entre leurs mailles vertes. Et la coccinelle en boule reste roulée sur la bruyère, une goutte de liqueur précieuse.

Une buée d'odeurs suaves flotte sur la haie sombre; l'haleine chaude de la chair végétale s'élève de la terre. Les joncs sont roides comme du fer sous le ciel profond. Parfois, les feuilles tremblent au souffle de la nuit tombante : c'est le même frisson qui agite, un instant, les cheveux sur la tempe des jeunes femmes...

Un passant s'arrête... et regarde il ne sait quoi de plus beau qu'il ne connaît.

Un bateau de sable double la pointe, et disparaît, glissant de ses longues ailes noires. Une jeune fille traverse le pré, portant dans ses bras une botte de fleurs des champs : elle marche pieds nus, et son genou fin se laisse voir sous la jupe...

Une heure mystérieuse, où la vie se suspend, comme l'eau d'une fontaine trop pleine, avant qu'elle ne s'épanche...

Les yeux errent dans la vue d'ils ne savent quelles délices. L'on s'arrête de penser; et l'on rêve. On rêve de celle qui, d'un tendre sourire, fixe au port la passion errante, et qui, regardant son ami, croise les mains sur sa jeune poitrine...

Une pensée d'amour est sous le ciel.

XV. — AU BORD DE L'EAU

A Benodet, matins de septembre.

Le ciel d'or et d'émeraude brillante, c'est l'océan de l'infini. Et vers le couchant lointain, vogue une flotte de légers nuages, frégates roses.

La grande mer, sans bornes, à droite, à gauche, devant les yeux. Et derrière le roc où l'on contemple, assis, les pieds nus frôlés par la vague, la grande terre. Dans la solitude, au bord de l'océan, tout est grand.

Voici voleter un papillon jaune sur la mer; il surprend : on voit la fleur, et l'on cherche la feuille. Il titube, et fuit; les goémons sentent trop fort pour lui; et il a peur des rocs, ces montagnes sans herbe.

Le vent est une riche invention de rythmes. Qu'il caresse ou qu'il détruise, il est toujours là qui marque ses accens : il suffit de prêter l'oreille, et on l'entend frapper le temps. Le cruel musicien de la marine, c'est le vent.

L'ombre verte de l'aube descend sur la lande, pareille à l'eau vitreuse d'un marais transparent. Et les buissons confus sont noirs, comme s'ils étaient gonflés de ténèbres, comme si la nuit disparue y avait son refuge... Mais la mer commence à sourire, et ses longs rubans de soie violette sont pareils aux plis heureux d'une amoureuse qui s'éveille...

Il est une heure du matin, entre l'aube si triste et l'aurore qui rit, une heure fugitive que rien n'exprime, si ce n'est le frisson. C'est un moment de douce pénombre, pareil au sentiment de la joie renaissante au terme de l'angoisse voisine. C'est un crépuscule moins profond et moins tendre, que le cœur puéril ne saurait pas connaître, mais qui émeut une âme d'homme; ce crépuscule du matin lui parle de la nuit, comme d'un lieu qu'il quitte; et, lui montrant le jour, lui dit avec charme : Crois à ce songe.

Le yacht long, fin, pointu, brille tout blanc sur la mer verte. Ses deux mâts grêles se prolongent de toute leur hauteur dans l'eau riante... Le navire va sortir de la baie, tout à l'heure : un panache de fumée blanche flotte parfois au-dessus de la cheminée jaune; et l'on dirait que cette fumée est trop élégante pour être l'haleine du charbon. Comme s'il n'avait pas de corps, le yacht est linéaire sur l'eau; et sa ligne fait penser au profil d'une hirondelle de plâtre. Un canot, qui semble un jouet d'enfant riche, et fait seulement de buis et de nickel, nage vers la cale; là, une société de gros seigneurs l'attend; ils sont bien lourds pour lui, peut-être? Tous travestis en chefs d'escadre, ils roulent de gros yeux sous des casquettes galonnées de commandant. Ils sont vêtus de blanc et de bleu, et couturés d'ancres.

Jamais amiral n'eut tant d'insignes. Ils portent des longues-vues, et peu s'en faut qu'ils ne prennent le point, au sextant. Les marins du canot sont aussi costumés en équipage de guerre; il ne leur manque que la hache d'abordage. Avant d'embarquer, nos gens dissertent à grand bruit. Une marquise, qui ressemble à une laitière en casquette amirale, donne ses ordres à une paysanne qui, l'air doux et fatigué, rappelle sous la coiffe une dame au temps de Du Guesclin, le bon Connétable.

A son réveil, ce matin, la mer appelle le baiser : sans un pli, elle est de soie bleue, comme la première jacinthe, et de nacre verte, plus tendre qu'un regard où rit la reconnaissance. Du vert nacré au bleu de pâle scabieuse, elle passe moirée de longs voiles laiteux : et le soleil d'or, à l'entrée de la rivière, en est comme l'agrafe. A l'extrême horizon, la ligne des barques semble les tentes d'une armée, qui campe entre l'azur marin et la plaine céleste.

La mer est un mystère. Son énigme est celle de la volupté même : la mort, le danger, se cachent dans ce délicieux sourire. Et si la sirène avait moins de cruauté, elle ne serait pas si belle.

A. Suarès.

POÉSIES

MARSYAS

Tant pis! J'ai défié le Dieu. Je suis vaincu!
Salut, terre où longtemps Marsyas a vécu,
Et vous, bois paternels, et vous, ô jeunes eaux,
Près de qui je cueillais la tige du roseau
Où mon haleine tremble, pleure, s'enfle ou court,
Forte ou paisible, aiguë ou rauque, tour à tour,
Telle un sanglot de source ou le bruit du feuillage!
Vous ne reverrez plus se pencher mon visage
Sur votre onde limpide ou se lever mes yeux
Vers la cime au ciel pur de l'arbre harmonieux :
Car le Dieu redoutable a vaincu le Satyre.
Ma peau velue et douce, au fer qui la déchire,
Va saigner; Marsyas mourra, mais c'est en vain
Que l'Envieux céleste et le Rival divin
Essaiera sur ma flûte inutile à ses doigts
De retrouver mon souffle et d'apprendre ma voix;
Et maintenant liez mon corps et, nu, qu'il sorte
De sa peau écorchée et vide, car, qu'importe
Que Marsyas soit mort, puisqu'il sera vivant
Si le pin rouge et vert chante encor dans le vent!

L'AUTOMNE

Si l'automne fut douce au soir de ta beauté,
Rends-en grâces aux Dieux qui veulent qu'à l'été
Succède la saison qui lui ressemble encore,
Ainsi que le couchant imite une autre aurore
Et comme elle s'empourpre et comme elle répand
Au ciel mystérieux des roses et du sang!
Ce sont les Dieux, vois-tu, qui font les feuilles mortes
D'un or flexible et tiède au vent qui les emporte,
Et dont l'ordre divin veut que les verts roseaux
Deviennent tour à tour, uniques ou jumeaux,
Et selon que décroît leur taille à la rangée,
L'inégale syrinx ou la flûte allongée.
Ce sont eux qui, des fleurs de ton été, couronnent
Ta jeunesse mûrie à peine par l'automne
Et qui veulent encor que le parfum enfui
De la fleur se retrouve encore au goût du fruit
Et que, devant la mer qui baisse et se retire,
Une femme soit belle et puisse encor sourire.

LA LUNE JAUNE

Ce long jour a fini par une lune jaune
Qui monte mollement entre les peupliers,
Tandis que se répand parmi l'air qu'elle embaume
L'odeur de l'eau qui dort entre les joncs mouillés.

Savions-nous, quand, tous deux, sous le soleil torride
Foulions la terre rouge et le chaume blessant,
Savions-nous, quand nos pieds sur les sables arides
Laissaient leurs pas empreints comme des pas de sang,

Savions-nous, quand l'amour brûlait sa haute flamme
En nos cœurs déchirés d'un tourment sans espoir,
Savions-nous, quand mourait le feu dont nous brûlâmes
Que sa cendre serait si douce à notre soir,

Et que cet âpre jour qui s'achève et qu'embaume
Une odeur d'eau qui songe entre les joncs mouillés
Finirait mollement par cette lune jaune
Qui monte et s'arrondit entre les peupliers?

L'OMBRE NUE

J'ai fait de mon Amour cette blanche statue.
Regarde-la. Elle est debout, pensive et nue,
Au milieu du bassin où la mire son eau,
Qui l'entoure d'un double et symbolique anneau
De pierre invariable et de cristal fidèle.
La colombe en passant la frôle de son aile,
Car l'Amour est vivant en ce marbre veiné
Qui, de son long regard que rien n'a détourné,
Contemple, autour de lui dans l'eau proche apparue,
La fraîcheur de son ombre humide, vaine et nue.

STANCES

Si je vous dis, ce soir, en respirant ces roses
Qui ressemblent au sang que l'on répand pour lui :
L'Amour est là dans l'ombre et son pied nu se pose
Sur le rivage obscur du fleuve de la nuit.

Si je vous dis : l'Amour est ivre et taciturne
Et son geste ambigu nous trompe, car souvent
Il écrase une grappe au bord rougi de l'urne
Dont il verse la cendre aux corbeilles du vent.

Successif ouvrier de bonheur et de peine,
Il ourdit tour à tour sur le même fuseau
Les deux fils alternés de l'une et l'autre laine
Qu'il emmêle, débrouille et confond de nouveau.

Prenez garde, l'Amour est vain et n'est qu'une ombre,
Qu'il soit nu de lumière ou soit drapé de nuit,
Et redoutez sa vue étincelante ou sombre
Lorsque sur le chemin vous passez près de lui.

Fermez vos yeux prudens si vous croyez l'entendre
Marcher sur l'herbe douce ou sur le sable amer,
Pour écouter en vous gronder et se répandre
Le bruit de la forêt et le bruit de la mer.

LE BONHEUR

Sois heureuse ! qu'importe à tes yeux l'horizon
Et l'aurore et la nuit et l'heure et la saison,
Que ta fenêtre tremble aux souffles de l'hiver
Ou que, l'été, le vent du val ou de la mer
Semble quelqu'un qui veut entrer et qu'on accueille.
Sois heureuse. La source murmure. Une feuille
Déjà jaunie un peu tombe sur le sentier;
Une abeille s'est prise aux fils de ton métier,
Car le lin qu'il emploie est roux comme du miel;
Un nuage charmant est seul dans tout le ciel;
La pluie est douce, l'ombre est moite. Sois heureuse.
Le chemin est boueux et l'ornière se creuse,
Que t'importe la terre où mènent les chemins !
Sois heureuse d'hier et sûre de demain ;
N'as-tu pas, par ta chair divine et parfumée,
L'ineffable pouvoir de pouvoir être aimée ?

LE VŒU

« N'avez-vous pas tenu en vos mains souveraines
La souplesse de l'eau et la force du vent;
Le nombreux univers en vous fut plus vivant
Qu'en ses fleuves, ses flots, ses fleurs et ses fontaines? »

C'est vrai. Ma bouche a bu aux sources souterraines;
La sève s'est mêlée à la fleur de mon sang
Et, d'un cours régulier, naturel et puissant,
Toute l'âme terrestre a coulé dans mes veines.

Aussi, riche et joyeux du fruit de ma moisson
Et du quadruple soir de mes quatre saisons,
Je te donne ma cendre, ô terre maternelle.

Pour renaître plus vif, plus vaste et plus vivant
Et vivre de nouveau la Vie universelle,
Dans la fuite de l'eau et la force du vent.

L'IMAGE

Que pour d'autres l'amour rende triste l'aurore
Du regret frissonnant d'avoir hier aimé !
Pour nous, dans l'air palpite et se répand encore
La ténébreuse odeur dont tu l'as parfumé.

N'as-tu pas vu, en nous, se lever de l'étreinte
Un dieu né de notre âme et fait de notre chair,
Et qui, debout au seuil de la maison éteinte,
En la jeune clarté sourit au matin clair?

Amour, prends aujourd'hui nos formes dans la tienne,
Prête-nous pour marcher dans l'herbe tes pieds nus
Et que, ce soir, tes pas par les nôtres reviennent
Au seuil mystérieux où nous t'aurons connu ;

Et laisse-nous, durant ce jour que tu nous donnes,
Sentir en nous ton feu, ta force et ta beauté
Et mirer dans les eaux qui reflètent l'automne
L'image en un seul corps de notre double été.

ÉPIGRAMME

Pour que ton rire pur, jeune, tendre et léger,
S'épanouisse en fleur sonore,
Il faut qu'avril verdisse aux pousses du verger,
Plus vertes d'aurore en aurore,

Il faut que l'air égal annonce le printemps
Et que la première hirondelle
Rase d'un vol aigu les roseaux de l'étang
Qui mire son retour fidèle !

Mais, quoique l'écho rie à ton rire avec toi,
Goutte à goutte et d'une eau lointaine,
N'entens-tu pas gémir et répondre à ta voix
La plainte faible des fontaines?

ÉLÉGIE

Je ne vous parlerai que lorsqu'en l'eau profonde
Votre visage pur se sera reflété
Et lorsque la fraîcheur fugitive de l'onde
Vous aura dit le peu que dure la beauté.

Il faudra que vos mains pour en être odorantes,
Aient cueilli le bouquet des heures et, tout bas,
Qu'en ayant respiré les âmes différentes
Vous soupiriez encore et ne souriiez pas;

Il faudra que le bruit des divines abeilles
Qui volent dans l'air tiède et pèsent sur les fleurs
Ait longuement vibré au fond de vos oreilles
Son rustique murmure et sa chaude rumeur;

Je ne vous parlerai que quand l'odeur des roses
Fera frémir un peu votre bras sur le mien
Et lorsque la douceur qu'épand le soir des choses
Sera entrée en vous avec l'ombre qui vient;

Et vous ne saurez plus, tant l'heure sera tendre
Des baumes de la nuit et des senteurs du jour,
Si c'est le vent qui rôde ou la feuille qui tremble,
Ma voix ou votre voix ou la voix de l'Amour...

LE PASSÉ

Avec tes mains de haine et de colère, Amour!
J'ai rompu rudement à mon genou farouche
Le beau cep qui porta la grappe dont toujours
Le goût voluptueux se ravive à ma bouche;

Et j'ai fait, tout ce jour, des treilles de ma vie
Brûler le sarment sec et la feuille séchée
Pour qu'il n'en reste au soir que la cendre et la suie
Qui demeurent après une vaine fumée.

Et c'est ainsi qu'avant que s'éteignît dans l'ombre
Ce feu dont les tisons ont mordu la nuit sombre,
O Passé, j'ai voulu que ta flamme suprême

Couronnât et rougît une dernière fois,
Comme d'un éclatant et pourpre diadème,
Le visage brûlant que je penchais sur toi.

LA FLEUR DU SOIR

Ne crois pas, ô passant, à me voir, quand tu passes,
Les mains vides, assis à mon seuil où s'enlace,
Au-dessus de ma tête et de mes cheveux blancs,
A soi-même le lierre égal et permanent,
Que je ne sache plus que la terre éternelle,
De saisons en saisons toujours se renouvelle.
Je n'ignore pas plus ces choses qu'autrefois
Quand, pour louer les dieux qui revivaient en moi,
Ou pour en couronner les nymphes des fontaines,
Toutes les fleurs tentaient mes deux mains incertaines.
Mais aujourd'hui, plus sage et de mon seuil, j'attends
Que l'été moins hâtif succède au court printemps,
Et lorsque vient l'automne, aux dernières écloses,
Je choisis longuement ma rose entre les roses,
Car peut-être il faudra que cette fleur cueillie
Parfume jusqu'au soir le reste de ma vie.

LE SOMMEIL

Penses-tu que ces fleurs, ces feuilles et ces fruits,
Et cet âpre laurier plus amer que la cendre,
Penses-tu que mes mains pour eux les aient cueillis ?

Si j'ai mêlé tout bas à l'onde des fontaines
Les larmes que leur eau pleure encore aujourd'hui,
Crois-tu que j'ignorais combien elles sont vaines?

Si, debout, j'ai marché sur le sable changeant,
Était-ce pour marquer mon pas sur son arène,
Puisqu'il n'en reste rien quand a passé le vent?

Et pourtant j'ai voulu être un homme et me vivre
Et faire tour à tour ce que font les vivans;
J'ai noué la sandale à mon pied pour les suivre.

Amour, haine, colère, ivresse, j'ai voulu,
Par la flûte de buis comme au clairon de cuivre,
Entendre dans l'écho ce que je n'étais plus.

Si j'ai drapé mon corps de pourpres et de bures,
N'en savais-je pas moins que mon corps était nu
Et que ma chair n'était que sa cendre future?

Non, ce laurier sans joie et ces fruits sans désir
Et la vaine rumeur dont toute vie est faite,
Non, tout cela, c'était pour pouvoir mieux dormir

L'ombre définitive et la nuit satisfaite!

L'HOMME ET LES DIEUX

La terre est chaude encor de son passé divin.
Les dieux vivent dans l'homme, ainsi que dans le vin
L'ivresse couve, attend, palpite, songe et bout
Avant de se dresser dans le buveur debout
Qui sent monter en lui, de sa gorge à son front,
Et d'un seul trait, sa flamme brusque et son feu prompt.
Les dieux vivent en l'homme et sa chair est leur cendre.
Leur silence prodigieux se fait entendre
A qui sait écouter leurs bouches dans le vent.
Tant que l'homme vivra, les dieux seront vivans;
C'est pourquoi va, regarde, écoute, épie et sache
Voir la torche éclatante au poing que l'ombre cache.
Contemple, qu'elle fuie ou qu'elle dorme, l'eau,
Qu'elle soit source ou fleuve et fontaine ou ruisseau,
Jusqu'à ce que s'étire ou se réveille en elle
La Naïade natale et la Nymphe éternelle.
Observe si longtemps le pin, l'orme ou le rouvre
Que le tronc se sépare et que l'écorce s'ouvre
Sur la Dryade nue et qui rit d'en sortir!

L'univers obéit à ton vaste désir.
Si ton âme est farouche et pleine de rumeurs
Hautaines, tu verras dans le soleil qui meurt,
Parmi son sang qui coule et sa pourpre qui brûle,
Le bûcher toujours rouge où monte encor Hercule,
Lorsque tressaille en nous, en un songe enflammé,
La justice pour qui son bras fort fut armé.
C'est ainsi que dans tout, le feu, l'eau, l'arbre, l'air,
Le vent qui vient du mont ou qui va vers la mer,
Tu trouveras l'écho de ce qui fut divin,
Car l'argile à jamais garde le goût du vin;
Et tu pourras, à ton oreille, entendre encore
La Sirène chanter et hennir le Centaure,
Et, quand tu marcheras, ivre du vieux mystère
Dont s'est paré jadis le passé de la terre,
Regarde devant toi ce qui reste de lui
Dans la clarté de l'aube et l'ombre de la nuit,
Et sache que tu peux, au gré de ton délire,
Faire du bouc barbu renaître le Satyre,
Que ce cheval, là-bas, qui peine sous le joug
Au dur sillon, si tu le veux, peut, tout à coup,
Frappant d'un sabot d'or la motte qu'il écrase,
Aérien, ailé, vivant, être Pégase :
Car tu es homme et l'homme a gardé dans ses yeux
Le pouvoir éternel de refaire des dieux.

HENRI DE RÉGNIER.

REVUE LITTÉRAIRE

LE DÉCOR DE LA TRAGÉDIE DE RACINE

Quand on parle de l'écrivain de théâtre qui a été le plus mal compris en France, on sait aussitôt de qui il s'agit : ce n'est pas de Shakspeare non plus que de Sophocle, ni de Calderon, ni de Gœthe ou d'Ibsen; c'est de Racine. A coup sûr lorsque nous commentons les chefs-d'œuvre du théâtre étranger, nous ne pouvons manquer de commettre d'énormes méprises; mais nous avons une excuse. La tragédie de Racine est une création de notre esprit et nulle autre ne donne une image aussi exacte des qualités qui nous sont propres; tout y est clair, logiquement déduit, noté avec précision; jamais œuvre n'a été moins redevable au concours d'une heureuse obscurité; et il n'est guère d'exemple d'un art plus réfléchi, plus volontaire, et qui laisse moins de part aux fantaisies de l'interprétation. Il semble qu'il suffise ici de lire. Mais apparemment savoir lire est plus difficile qu'on ne croit. On a commencé par ne plus apercevoir Racine qu'à travers ses imitateurs, et on a fait porter à son théâtre le poids de tous les péchés de la tragédie défaillante. Puis on a recueilli pieusement les plus paradoxales boutades et les sarcasmes les plus épais de la critique allemande. Cependant le mélodrame envahissait la scène française, le goût s'émoussait, les sens devenaient plus exigeans, on reprochait à Racine de ne pas s'être avisé de moyens qu'il avait écartés comme indignes. Le romantisme, en détournant l'art des voies de la vérité, rendait les spectateurs de plus en plus incapables de goûter un

théâtre où l'on ne quitte pas la nature d'un pas. La critique positiviste en ne tenant compte que de la valeur documentaire des œuvres et n'y voyant que le reflet des mœurs de l'époque contemporaine, faisait tort à l'art de Racine de ce qu'il a de plus profond. Les historiens, les philosophes, et aussi les « ennemis du despotisme, » ont contribué de la sorte à amonceler les nuages autour de cette œuvre de clarté : les critiques dramatiques ne les ont pas dissipés.

Ainsi s'est formé à propos de Racine ce tissu d'erreurs dont il n'a pas fallu moins que l'effort de ces vingt dernières années pour nous débarrasser. Racine était le « tendre » Racine et on ne s'étonnait pas autrement si, par un accident ordinaire, la tendresse chez lui dégénérait en fadeur. Racine était un moraliste, digne contemporain de l'auteur des *Maximes* et de celui de la *Princesse de Clèves*, et qui excellait à disséquer le cœur humain, mais suivant les procédés tout analytiques de son temps. Son théâtre était éminemment abstrait. Dans un décor idéal se promenaient des êtres irréels, purs esprits qui ne s'embarrassant pas d'avoir un corps échappaient donc à la poussée des sens et dont toute la psychologie se ramenait au jeu d'une faculté arbitrairement isolée des autres. Racine était un orateur, composant de merveilleux discours, œuvre de la raison raisonnante et qui, s'adressant d'ailleurs au public de la salle plutôt qu'aux personnages de la scène, substituaient l'éloquence à l'action. C'était un poète qui savait charmer l'oreille par les ressources d'une versification harmonieuse et souple ; ou plutôt encore, l'invention et l'imagination lui ayant toujours fait défaut, c'était, plus qu'un poète, un délicieux écrivain en vers. C'était surtout un homme du monde, un parfait courtisan, expert à reproduire dans le dialogue de la scène les mille nuances qu'imposaient les raffinemens de la politesse à une société tout artificielle, créée par un état des mœurs désormais aboli... Si fausse et surannée que nous paraisse aujourd'hui une telle conception, c'est celle qu'on retrouverait encore dans beaucoup de livres d'enseignement fort estimables, et c'est, à n'en pas douter, celle qui subsiste, solidement ancrée, dans l'esprit de la plupart des honnêtes gens qui vont entendre les pièces de Racine à la Comédie-Française ou à l'Odéon, quand on les joue par hasard ou par nécessité et faute de pouvoir ruser davantage avec le cahier des charges.

C'est celle qu'a longtemps professée le plus autorisé des récens critiques de théâtre, ou, pour mieux dire, le seul qui en ces derniers temps ait réellement possédé l'autorité. Sarcey devait cette autorité à une réputation bien établie d'être le représentant de la saine tra-

dition classique. On lui reprochait d'être peu ouvert aux beautés des pièces étrangères, et médiocrement accessible aux tentatives nouvelles ; mais on ne doutait pas qu'il n'eût lié avec les maîtres de notre théâtre une connaissance intime. N'en avait-on pas pour preuve l'extrême familiarité du ton sur lequel il en parlait ? C'était son procédé de moderniser la tragédie classique, et d'en transporter les personnages dans la médiocrité du milieu d'aujourd'hui. Or Racine aussi bien que Corneille ayant considéré qu'il est de l'essence de la tragédie que l'action en soit reculée dans le passé, on est amené à se demander si l'erreur de Sarcey dans son interprétation de notre tragédie n'aurait pas porté sur le fond même des choses. Au surplus on sait quel était le dernier mot de sa critique. S'attachant surtout au mérite spécifique de l'œuvre destinée à la scène, il se demandait à propos d'une pièce de théâtre si elle était vraiment « du théâtre » et si l'auteur avait le « don. » C'est en se plaçant à ce point de vue qu'il condamnait Racine et l'excluait du chœur des élus, comme on le peut voir en feuilletant le troisième volume de *Quarante ans de théâtre*. « Les tragédies de Racine écrit-il expressément, ne sont pas faites pour le théâtre. On y sent, même dans les plus fameuses, des trous insupportables ; c'est un bel esprit, qui connaît admirablement le cœur des femmes, qui se plaît à étaler le fruit de ses observations et qui a choisi, pour le faire plus commodément, la forme du théâtre. Ce n'est pas un écrivain dramatique... » Il y revient, il y insiste : défense est faite à Racine de savoir jamais le métier. C'est un lettré, mais ce n'est pas un écrivain de théâtre. Ses pièces sont charmantes à la lecture, il ne faut pas les voir jouer. Il n'avait pas le don. Par la suite, et l'opinion commune s'étant modifiée, Sarcey changea d'avis : c'est ce qu'il avait de mieux à faire ; seulement, quand on songe à ce qu'il entendait par le don, on est presque fâché qu'il ait fini par le découvrir chez Racine.

L'auteur d'*Andromaque* et de *Phèdre* était d'abord un auteur dramatique... c'est le principe qu'on ne saurait trop rappeler. M. G. Le Bidois vient de le faire avec talent dans un livre qu'il intitule : *De l'action dans la tragédie de Racine* (1), et dont, après ce que nous venons de dire, le dessein ne paraîtra ni inutile ni banal. Cette étude est l'une des plus pénétrantes qui aient consacrées au théâtre de Racine : c'est un de ces ouvrages excellens qui font désormais partie de la littérature d'un sujet. Le livre a paru sous la forme d'une thèse

(1) Georges Le Bidois, *De l'action dans la tragédie de Racine*, 1 vol. in-8° ; Poussielgue.

de doctorat, ce n'en est pas la moindre singularité. Le doctorat est un examen qui confère le droit d'enseigner la littérature dans les Universités ; il semblerait donc que pour y être admis on dût faire preuve de quelque sentiment littéraire. C'est ce dont se soucient le moins les candidats et leurs juges. De plus en plus volumineuses, bourrées de documens et dénuées de toutes qualités de mise en œuvre, les thèses de doctorat ne sont plus guère que des répertoires de matériaux, ouvrages d'érudition où le texte est fait pour les appendices et la page pour le bas de page. Une thèse de doctorat doit être illisible. Le livre de M. Le Bidois sur Racine sera très lu. Il est de dimensions raisonnables, d'aspect modeste, sans aucun appareil critique, sans une référence. C'est le livre d'un homme très instruit, très cultivé, dont le goût s'est affiné par un long et intime commerce avec nos écrivains classiques, et qui, au lieu de se répandre autour et en dehors de son sujet, a préféré le prendre par le dedans, s'y installer, y creuser jusqu'à ce qu'il eût trouvé un filon nouveau. Il est vrai que le travail ainsi conçu n'est plus un simple travail de patience à la portée de quiconque y met de la bonne volonté et du temps; il y faut du goût, de l'ingéniosité, et de la finesse.

Comment la simplicité du sujet, la violence des passions, la faiblesse des caractères, tout dans la tragédie de Racine concourt à rendre l'action plus rapide et plus saisissante, M. Le Bidois a eu raison de le redire; mais d'autres l'avaient dit avant lui. Ce qui lui appartient, c'est d'avoir mis en lumière un point qui importe à la définition et à l'interprétation de la tragédie racinienne. Car est-ce ici une « conversation sous un lustre » ? est-ce une véritable tragédie? Une pièce de théâtre est faite non pour être récitée seulement, mais pour être jouée; non pour être entendue seulement, mais pour être vue. Elle doit contenir un élément de spectacle : il faut que les yeux y soient sans cesse occupés. Qu'y a-t-il dans le théâtre de Racine pour occuper les yeux? Ce n'est pas la toile de fond, cette toile qui représente tantôt une plage et tantôt une salle de palais, et sert pour les cinq actes. Ce ne sont pas les costumes, pour lesquels Racine se contente des oripeaux conformes à la convention régnante. Nul doute que les artifices de notre moderne mise en scène ne lui eussent paru tout à fait condamnables, comme détournant l'attention de ce qui doit justement faire l'intérêt, et qu'il n'eût trouvé désobligeant pour un écrivain d'avoir tant à attendre du concours multiple du peintre, du costumier, du machiniste et du moucheur de chandelles. Chaque fois qu'un incident pittoresque se présente dans le sujet, il s'empresse

de le mettre en récit et de l'écarter des yeux. Et pourtant les yeux du spectateur ne chôment pas. Il y a un décor à la tragédie de Racine et pour le dérouler le poète n'a besoin d'aucun secours étranger. Il le crée lui-même par les ressources de son style et par l'effet naturel de l'action, attendu que ce décor lui est fourni par la physionomie des personnages et que ce spectacle n'est que celui des expressions du visage humain.

Cette importance donnée au visage, son emploi comme décor d'une tragédie psychologique, telle est dans le livre de M. Le Bidois la trouvaille. « L'auteur de *Bajazet* et d'*Athalie*, nous dit-on, est trop expert aux choses du drame, il a fait une étude trop approfondie des règles de la scène, et ne craignons pas de le dire, il a vécu trop longtemps et d'une manière trop effective de la vie de théâtre pour ne pas faire une part, une large part aux exigences du spectacle... Où faut-il donc le chercher, ce décor insaisissable ? Nulle part ailleurs qu'à sa place véritable, c'est-à-dire sur la scène, et cela toutes les fois qu'une passion vivement émue se donne en spectacle à nos yeux, c'est-à-dire, chez Racine, à tous les moments du drame... Le visage, « théâtre, disait Mascaron, où toutes les passions paraissent avec leur livrée » n'offre-t-il donc pas lui-même ce spectacle complet qu'exigent les théoriciens de la scène ? N'est-il pas véritablement le plus simple et le plus riche décor, le plus naturel à la fois et le plus apte à se plier aux exigences de l'art, celui qui se prête le mieux à toutes sortes de variétés et de changements ? Bref ne réalise-t-il pas toutes les conditions d'une belle décoration plastique ? Mais il offre en même temps un décor plus spirituel que matériel : l'âme s'y imprime aussi fortement qu'il est possible, ou plutôt elle y transparaît, elle s'y manifeste dans un maximum d'éclat par un minimum de matière, par une matière dont l'âme même constitue la substance et modèle la forme. » Cela différencie profondément la tragédie de Racine d'avec celle des anciens où le masque étant immuable exclut ce genre d'effets, dans le drame de Shakspeare l'attention est sollicitée par tout le spectacle extérieur, sans l'être spécialement par l'expression du visage; dans la tragédie de Corneille le héros se regarde lui-même et s'admire dans l'attitude où il se raidit, plutôt qu'il n'interroge l'air et la contenance d'autrui ; c'est donc ici un trait caractéristique et dont l'étude peut être féconde.

Notons d'abord combien ces personnages qu'on nous donnait pour dégagés du monde sensible sont impressionnés par les sensations de la vue. Loin de la vue d'Agrippine, Néron reprend son libre arbitre ;

mais sitôt qu'il sent sur lui les yeux de sa mère, c'est comme une fascination qu'il subit et qui paralyse sa volonté :

Éloigné de ses yeux, j'ordonne, je menace...
Sitôt que mon malheur me ramène à sa vue
Soit que je n'ose encore démentir le pouvoir
De ces yeux où j'ai lu si longtemps mon devoir,
Soit qu'à tant de bienfaits ma mémoire fidèle
Lui soumette en secret tout ce que je tiens d'elle;
Mais enfin, mes efforts ne me servent de rien,
Mon génie étonné tremble devant le sien.

Certaines images les hantent; et c'est cette hantise qui devient pour eux un obstacle irréductible. Si Andromaque ne peut se résoudre à épouser Pyrrhus, c'est en partie parce que l'image ne la quitte pas de cette nuit fatale où les flammes de l'incendie de Troie éclairaient les fureurs du héros grec. L'amour d'Eriphyle pour Achille est né au milieu même des images de mort que lui offrait de toutes parts sa patrie saccagée : c'est pourquoi elle trouve, à évoquer ces images, une sorte d'horreur voluptueuse, et Iphigénie, dans un instant de clairvoyance, l'a bien deviné :

Oui, vous l'aimez, perfide!
Et ces mêmes fureurs que vous me dépeignez,
Ces bras que dans le sang vous avez vus baignés,
Ces morts, cette Lesbos, ces cendres, cette flamme
Sont les traits dont l'amour l'a gravé dans votre âme.

Ils jouissent et surtout ils souffrent par l'imagination. Hermione se représente Pyrrhus conduisant Andromaque à l'autel; et c'est cette image qu'elle ne peut supporter. Ériphyle imagine le bonheur de sa rivale, et c'est cette image qui lui est intolérable. L'idée qui suffit à torturer ceux qui sont seulement accessibles aux émotions intellectuelles, prend couleur et prend forme pour toucher l'imagination des héros raciniens; et c'est lorsqu'elle est ainsi devenue concrète qu'elle exerce sur eux tout son pouvoir.

Nous en avons fait la remarque afin de montrer une fois de plus quelle erreur on commet en prenant les personnages de Racine pour des entités. Mais il n'est pas question seulement des spectacles que leur rappelle leur mémoire ou de ceux que l'imagination leur fait apercevoir dans l'avenir : il est question de ce qu'ils voient présentement et que nous voyons avec eux, de ce qu'ils lisent sur le visage de leur interlocuteur et que nous y lisons en suivant la direction de

leurs regards. Ce qu'ils y lisent, c'est le plus souvent, comme il est naturel, une expression en accord avec les sentimens qu'exprime le personnage : c'est l'angoisse maternelle chez Andromaque, c'est l'emportement et l'humeur impérieuse chez Agrippine, c'est la froide ambition chez Acomat, c'est chez une Bérénice et chez une Monime je ne sais quel mélange de noblesse et de grâce qui fait que pour avoir seulement aperçu de telles femmes on se sent tout pénétré de respect et d'amour. Mais il y a plus. Il ne suffit pas à Racine que l'étude de la physionomie s'accorde à l'étude de l'âme; il faut qu'elle contribue à la pousser plus avant; il ne lui suffit pas que le spectacle accompagne le mouvement de sa tragédie ; il faut qu'il serve à le précipiter. Il ne prête de valeur à un moyen qu'autant que ce moyen peut aider au progrès de l'investigation morale et au progrès de l'action. Et c'est bien en ce sens qu'il va utiliser les indications du visage humain.

Pour lui, en effet, la physionomie est, de tous les signes extérieurs, le seul qui fasse connaître les sentimens vrais et cachés d'un individu, le seul qui trahisse ceux qu'il aurait le plus d'intérêt à dissimuler, le seul qui découvre et mette à nu le fond même de l'âme. Dira-t-on que c'est là une convention et que se fier entièrement à un tel témoignage serait s'exposer à être souvent déçu? Sans doute, mais il suffit pour autoriser une telle convention qu'elle se fonde sur un grand nombre de faits. Dira-t-on que les hommes qui ont le plus à dissimuler sont aussi ceux qui dissimulent le mieux, que pour être encore capable de se troubler, il faut avoir conservé un reste d'honnêteté et que les scélérats accomplis savent se faire un visage impassible? Racine ne l'ignore pas; mais aussi s'est-il bien gardé de faire d'un scélérat accompli le héros d'aucune de ses tragédies : le caractère, lorsqu'il s'est ainsi figé, ne peut plus être celui d'un personnage de premier plan. Au dernier acte de *Britannicus*, on nous apprend que Néron a pu, sans changer de couleur, assister à la mort de son frère, ordonnée par lui; il a désormais des yeux indifférents, la constance d'un tyran dans le crime endurci. C'est donc qu'il est temps que la pièce finisse. Le monstre a achevé de grandir, il est déchaîné; Racine n'a pas de parti à tirer d'un tel personnage pour un ouvrage dramatique : il ne s'est intéressé qu'au « monstre naissant », et qu'autant que des sentiments divers se partageaient son âme et s'y combattaient. Phèdre nous avertit qu'elle n'est pas.

De ces femmes hardies,
Qui, goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont su se faire un front qui ne rougit jamais.

C'est bien là ce qui fait le pathétique de son rôle : Phèdre, tranquillement installée dans sa passion criminelle, n'est plus qu'une maniaque à l'usage des écrivains romantiques ou naturalistes : perfide malgré soi, la Phèdre de Racine se connaît perfide et la violence de sa passion est presque égalée par la violence de la honte qu'elle en éprouve. Tant que l'être n'a pas été complètement déformé par l'habitude du crime, il reste capable de se trahir; et c'est l'expression du visage qui le trahira, parce que c'est elle qui échappe davantage au pouvoir de la volonté. Nous sommes maîtres du langage qui, peut-être nous avait été donné pour exprimer nos sentimens, mais dont nous avons fait surtout un merveilleux instrument de mensonge. Nous sommes maîtres de nos gestes, et l'éducation nous apprend à en être aussi sobres qu'il est possible. Nous sommes maîtres de nous composer par avance une attitude et un visage en harmonie avec le rôle que nous voulons jouer et auquel nous avons eu le temps de nous préparer. Nous ne sommes pas maîtres d'empêcher qu'une émotion soudaine ne décompose nos traits, n'y fasse passer une rougeur ou une pâleur involontaire, et n'allume dans nos yeux une lueur insolite. Façonnés par l'usage du monde, les personnages de Racine savent comme personne mesurer leur langage, éteindre le son de leur voix, répandre sur tout l'ensemble de leur attitude le vernis de la politesse. Vienne la poussée de la passion, le sang leur affluera au visage ou au cœur, parce que ce sont des êtres vivans et des créatures de chair.

On comprend maintenant quel parti Racine va tirer de ces indications du visage. C'est le moyen dont il s'est servi pour amener telles révélations décisives d'où dépend toute la suite des événemens; c'est le ressort qu'il a fait agir dans des scènes qui sont au centre même du drame. Il importe à Néron de savoir quels sont les sentimens de Junie pour Britannicus, et puisque c'est le secret qu'elle a le plus d'intérêt à lui dérober, il ne s'en fiera donc qu'au rapport de ses yeux :

> Caché près de ces lieux, je vous verrai, Madame.
> Renfermez votre amour dans le fond de votre âme.
> Vous n'aurez point pour moi de langages secrets,
> J'entendrai des regards que vous croirez muets.

Nous aussi, pendant l'entrevue de Britannicus, nous restons attachés sur les yeux de la jeune fille, « nous ne respirons plus, nous pâlissons d'effroi à l'idée que d'autres regards qui se cachent, implacablement fixés sur les siens, pourraient découvrir le secret de Junie. Cette scène extraordinaire où tant de regards chargés d'expressions différentes s'entrecroisent et s'entretuent, cette prodigieuse *scène des regards* est

en situation dans une pièce inspirée de Tacite. Celui-ci n'est-il pas l'auteur du trait mémorable : *résistunt défixi Neronem intuentes?* Jamais dans la tragédie de Racine, si préoccupée du spectacle des yeux, les yeux n'ont été plus fréquemment en possession de produire du pathétique ». Le fait est que Néron n'a pas usé en vain d'un tel stratagème :

> Hé bien! de leur amour tu vois la violence
> Narcisse : elle a paru jusque dans son silence :
> Elle aime mon rival, je ne puis l'ignorer.

Il sait ce qu'il voulait savoir : dans cette même attitude où Britannicus n'apercevait qu'une inexplicable froideur, il a lu clairement l'aveu d'un amour malhabile à se dissimuler ; depuis ce moment l'arrêt de mort de Britannicus est signé dans son esprit.

C'est par un procédé analogue qu'est amenée la principale péripétie de *Mithridate*. Usant d'un moyen, auquel on a reproché d'être un moyen de comédie, mais qui d'ailleurs convient singulièrement au caractère astucieux du vieux roi barbare, Mithridate feint d'être disposé à unir Monime à Xipharès; et celle-ci, trompée au piège, avoue ingénuement qu'elle aime le jeune homme. C'est alors qu'un changement de visage de Mithridrate lui révèle la ruse à laquelle elle s'est laissé prendre et lui fait aussitôt mesurer l'étendue de la faute qu'elle vient de commettre. Ce fameux « Seigneur ! vous changez de visage » est un des plus saisissans effets de théâtre, comparable au « Sortez ! » de Roxane. Il contient la condamnation de Xipharès livré par qui? par celle qu'il aime et dont il est aimé. Il est en outre le point de départ d'un revirement essentiel dans le rôle de Monime. Car jusqu'ici nous n'avions vu en elle qu'une touchante héroïne de la résignation. Pour obéir à la raison d'État, pour se conformer à un engagement que d'autres avaient pris en son nom, elle consentait à refouler son amour dans son cœur et à jurer au roi un serment de fidélité qu'elle aurait tenu. Maintenant, outragée, elle se refuse à faire un sacrifice qui serait non plus celui de sa tendresse, mais celui de sa dignité. Son caractère se dégage et se précise. Elle devient le type de l'honnête femme, qui sait ce qu'elle se doit à elle-même, et aussi ce qu'on lui doit, et chez qui la douceur s'achève en fermeté.

Toute une intrigue, celle de *Bajazet*, est échafaudée sur un mensonge ; et c'est aussi bien sous l'action du regard que ce mensonge va s'évanouir. Atalide joue une subtile comédie afin de persuader Roxane de l'amour de Bajazet. Ce qui fait la difficulté de son rôle, c'est que

cent fois, pendant qu'elle faisait parler Bajazet, elle a été près de se trahir par la rougeur de son front. C'est par là que Roxane finira par découvrir l'artifice. Afin de déjouer l'accord de ces deux amans qui s'entendent pour la tromper, elle n'a qu'un moyen : observer Bajazet, étonner Atalide, les déconcerter l'un et l'autre. Atalide s'ingénie sans doute à pallier cette froideur que Roxane reproche à Bajazet, mais elle laisse tout de même percer quelque contentement à constater que son amant n'a pu feindre même d'être amoureux d'une autre. Et c'est à quoi sa rivale ne se trompe pas. — Phèdre a résisté jusqu'ici à l'odieuse proposition d'Œnone et refusé de laisser calomnier Hippolyte; mais elle rencontre les yeux du jeune homme :

Ah! je vois Hippolyte,
Dans ses yeux insolens je vois ma perte écrite :
Fais ce que tu voudras, je m'abandonne à toi.

Un regard a décidé de la trahison, d'un double suicide, d'une tuerie.

En s'aidant de la même remarque, on voit tomber quelques-uns des reproches qu'on a coutume d'adresser à Racine. Certes il y a des discours dans son théâtre ; mais il suffit de suivre des yeux celui qui les prononce et celui à qui ils s'adressent, pour comprendre que ce ne sont pas de simples joutes oratoires et des exercices de rhétorique. N'en citons qu'un exemple. On a souvent comparé la scène où Mithridate expose devant ses deux fils son projet de descente en Italie, avec celle où Auguste consulte Maxime et Cinna pour savoir s'il doit déposer l'empire. Mais dans la tragédie de Corneille les trois discours ne sont, en effet, que des discours exposant le triple aspect d'une question politique. Mithridate, au moment où il parle de Rome, ne cesse de songer à Monime dont il sait que l'un au moins de ses fils a l'esprit tout occupé. Ni le père ne quitte des yeux le visage de ses fils, ni ceux-ci ne cessent d'observer le visage de leur père, afin d'y deviner un même secret d'amour. Et la scène se terminera par le double éclat qui successivement convainc Pharnace et dénonce Xipharès.

Il y a des récits dans le théâtre de Racine ; mais Racine a trouvé le moyen qu'ils fussent « en scène » ; et ce moyen consiste dans le choix des personnages qui les entendent. C'est ce dont Corneille ne s'était pas avisé, ayant, par une erreur singulière, cru devoir inventer une sorte spéciale de personnages qu'il appelle « protatiques » et dont la fonction est d'écouter le récit, en gens de loisir et d'esprit libre qui ont du temps à perdre et avec qui on n'a pas de ménagemens à garder. « Quand ceux qui écoutent, observe-t-il, ont quelque chose d'important

dans l'esprit, ils n'ont pas assez de patience pour écouter le détail de ce qu'on leur vient raconter et c'est assez pour eux d'en apprendre l'événement en un mot... Surtout dans les narrations ornées et pathétiques, il faut très soigneusement prendre garde en quelle assiette est l'âme de celui qui parle et de celui qui écoute, et se passer de cet ornement qui ne va guère sans quelque étalage ambitieux, s'il y a la moindre apparence que l'un des deux soit trop en péril ou dans une passion trop violente pour avoir la patience nécessaire au récit qu'on se propose. » Alors en effet le récit n'est plus qu'« un ornement », et, s'il conserve sa valeur poétique, il perd sa valeur dramatique. C'est tout au rebours qu'a procédé Racine assignant au récit, pour auditeur le personnage sur qui il pourra faire le plus d'impression, lui marquant sa place à l'endroit de la pièce où il devient un élément de l'action. « De toutes ses grandes narrations il n'en est pas une qui ne nous donne à regarder aussi bien qu'à entendre. Elles sont faites pour des hommes assemblés au théâtre, c'est-à-dire pour des spectateurs, non pour de purs auditeurs ; le véritable auditeur des récits du poète n'est pas dans la salle, il est sur la scène, exposé à nos yeux ; la narration va droit à lui, elle ne nous arrive en quelque sorte que chargée du spectacle de son visage ému, de sa démarche agitée, de toute son expressive mimique. Gardons-nous de fermer les yeux : écoutons et contemplons ; tout est en scène, tout fait image, le décor est le plus beau, le plus dramatiquement optique qui se puisse voir. » Nous suivons le récit de la mort de Pyrrhus sur le visage d'Hermione, en qui s'éveille l'idée du suicide. Nous suivons le récit de la mort de Britannicus sur le visage d'Agrippine dont les yeux voient déjà se dessiner dans un avenir prochain l'image du fils parricide. Le récit de Théramène ne serait, en effet, qu'une admirable description, si, pour le faire entendre à Thésée, le poète n'avait choisi le moment où celui-ci commence à soupçonner son erreur, en sorte que chaque détail du supplice auquel il a injustement condamné son fils fait passer sur son visage toutes les émotions d'une âme qui peu à peu s'ouvre à l'entière vérité.

Tel est ce décor que fournit à la tragédie de Racine le visage humain, tel est ce spectacle qui au lieu de contrarier l'étude morale, y concourt, au lieu d'être distinct de l'action, fait corps avec elle. De telles indications sont de celles que ni le metteur en scène ni l'acteur n'ont le droit de négliger. Racine a pris soin de les inscrire lisiblement dans son texte ; pour ma part, je ne puis me défendre de quelque inquiétude lorsque je vois rappeler avec éloge que Mlle Clairon avait

inventé une certaine manière de dire un passage ; que Mlle Duchesnoy ou Mlle Gaussin en avait une autre, et que Talma avait trouvé certaines attitudes qui n'étaient qu'à lui. Je crains que Racine ne leur eût pas su beaucoup de gré de cette part de collaboration qu'il n'avait pas sollicitée. Il ne laisse pas tant de liberté à ses interprètes. C'est peut-être ce qui rend ses pièces plus difficiles à jouer : il ne s'agit pas ici d'inventer ; il faut comprendre. Un acteur ne devrait pas aborder le répertoire de Racine sans s'être d'abord enquis des procédés d'expression très particuliers qui seuls y sont de mise ; mais c'est le malheur chez nous que les comédiens jouent les rôles de Racine comme ceux de Corneille, ceux de Corneille comme ceux de Shakspeare et ceux de Shakspeare comme ceux de Dumas père. Le drame appelle la déclamation ; on peut dans les pièces de Corneille se guinder et dire des injures aux Dieux. » La tragédie de Racine n'admet pas la déclamation, veut une extrême sobriété de gestes, et surtout ne doit pas être récitée comme on fait de beaux vers destinés à être dits. L'intensité du regard y supplée aux éclats de voix, aux attitudes et aux gestes. C'est ici qu'il s'agit, comme on dit, de jouer serré. Ces héros sont des gens maîtres d'eux-mêmes, qui se dominent, se possèdent, se surveillent et se savent surveillés ; leur secret échappé dans un moment de surprise ou sous le coup d'une émotion trop forte n'apparaîtra qu'à des regards déjà prévenus et ardemment fixés sur eux. Rien d'inutile, aucun trait qui ne porte, pas un mot, qui n'aille droit à son but. C'est ce dont l'acteur devrait d'abord s'être pénétré. Je sais bien qu'à l'heure qu'il est, ces recommandations paraîtront oiseuses, et qu'il n'y a pas grande utilité à indiquer comment il faut jouer des pièces qu'on se soucie surtout de ne pas jouer. Mais il n'en sera pas toujours ainsi ; nos tragédies retrouveront de zélés interprètes et il n'aura pas été superflu de préparer à ceux-ci les moyens d'entrer plus intimement dans le dessein du poète. Je sais aussi que les comédiens ne se renseignent guère auprès des docteurs en Sorbonne, et reconnaissent à la critique tout juste le droit de les louer : dans leur jeu, ils s'inspirent de la tradition créée par d'autres comédiens, ils suivent leur tempérament quand ils en ont un, ils reproduisent à satiété des « effets » qui une fois leur ont réussi. Mais il n'est pas indifférent que la critique, en rectifiant les erreurs du public, y répande un courant d'opinion auquel il faudra bien que l'acteur se conforme puisqu'il risquerait, sans cela, je ne dis pas de trahir les intentions de Racine, mais de manquer l'applaudissement.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE SCHISME DU CHANOINE DŒLLINGER

Ignaz von Dœllinger, Sein Leben auf Grund seines schriftlichen Nachlasses dargestellt, par J. Friedrich, 3 vol. in-8°, Librairie Beck, Munich, 1901.

Je me souviens d'avoir rencontré autrefois, dans une rue de Munich, un petit vieillard tout usé, tout courbé, qu'on m'a dit être l'ex-chanoine Dœllinger. Une admirable vigueur d'intelligence se lisait encore dans ses yeux, sous les rides du visage ; mais on y lisait aussi une certaine expression d'inquiétude, de méfiance, presque de frayeur, la même expression, très particulière et très saisissante, que nous fait voir au Musée de Versailles le portrait de l'ex-abbé de Lamennais par Ary Scheffer. Assuré d'une existence aisée et indépendante, comblé d'honneurs, heureusement parvenu au bel âge de quatre-vingt-dix ans, Dœllinger s'obstinait-il à redouter quelque machination des « Jésuites », nom sous lequel il s'était accoutumé, depuis trente ans, à désigner toute personne qui ne partageait pas son avis ? Ou bien était-ce l'avenir qu'il craignait ? Avait-il conscience du fatal destin qui, de même qu'à Lamennais, empêcherait toujours la postérité de lui rendre justice ? Prévoyait-il que, de même que Lamennais, jamais il ne pourrait trouver un critique pour bien apprécier l'ensemble de son œuvre, ni un biographe pour remettre en lumière l'ensemble de sa vie ?

Mais peut-être ne sait-on déjà plus qui était Dœllinger. C'était, aux environs de 1860, un chanoine de la chapelle royale de Saint-Gaëtan, à Munich, qui passait pour le plus savant théologien catholique de l'Allemagne, et de l'Europe entière. Sa théologie, en vérité, consistait

plutôt à raconter l'histoire des dogmes qu'à analyser leur signification; mais d'autant plus grande était la portée scientifique qu'il avait su lui donner. De l'aveu même des écrivains protestans, personne ne connaissait mieux que lui la primitive église chrétienne : ses études sur les *Hérésies*, sa *Réforme*, sa biographie de *Luther*, étaient admirées comme des modèles d'érudition à la fois et de critique; et puis l'on vénérait en lui l'ancien compagnon de Gœrres et de Brentano, l'un des chefs du glorieux mouvement catholique de 1830. Or, lorsque, en 1870, le Concile du Vatican eut proclamé le dogme de l'infaillibilité, Dœllinger, au lieu de se borner à raconter l'histoire du dogme nouveau, se refusa formellement à l'admettre, et mit à son refus une insistance si hargneuse et si agressive que son évêque se vit contraint de l'excommunier. Il n'en garda pas moins son titre de professeur à l'Université de Munich, — dont il redevint recteur en 1871, — et n'en continua pas moins à publier des études d'histoire religieuse, mais conçues, comme on le devine, dans un esprit tout différent de celles qui avaient fait autrefois sa gloire. Lui-même aimait à répéter que « si son âge le lui permettait, il récrirait en entier son *Histoire de l'Église*, où il n'y avait pas une seule ligne qui pût rester debout. » Au point de vue confessionnel, il hésita quelque temps entre plusieurs sectes, mais ne se joignit, en fin de compte, à aucune : de telle sorte qu'au moment de sa mort, en 1890, cet homme, dont naguère le monde catholique tout entier recueillait les avis, n'avait plus pour coreligionnaires qu'un petit nombre d'amis, parmi lesquels son élève M. Friedrich, devenu ensuite son collaborateur.

C'est précisément M. Friedrich qui a entrepris la tâche de nous raconter sa vie : tâche à mon avis tout à fait impossible, car la vie de Dœllinger est formée de deux périodes qui se contredisent l'une l'autre, et l'on ne saurait attendre d'aucun homme que, comprenant et admirant l'une de ces périodes, il pût juger l'autre avec une impartialité suffisante. L'impartialité, en effet, manque de la façon la plus fâcheuse aux deux premiers volumes de l'énorme ouvrage de M. Friedrich. Non seulement Dœllinger ne nous y est point présenté comme l'ardent défenseur de l'orthodoxie, le champion intrépide du trône et de l'autel, que nous savons qu'il a été pendant un demi-siècle; mais l'auteur néglige même, le plus souvent, d'insister autant qu'il aurait dû le faire sur ce qui a constitué son originalité et sa valeur de savant : tant il est sans cesse préoccupé de justifier le Dœllinger d'après 1870, ou plutôt de nous persuader que c'est le reste du monde et non Dœllinger qui, alors, a changé.

Non pas, au moins, que je reproche à M. Friedrich cette partialité ! Elle est au contraire des plus touchantes, ayant sa source dans une vénération passionnée et profonde, un véritable culte voué par l'élève à la mémoire du maître. Mais surtout elle est fatale : et si même M. Friedrich n'avait pas été tout prêt à suivre indéfiniment Dœllinger dans l'évolution de sa « libre pensée », le fait seul qu'il s'est, jadis, séparé avec lui de l'église romaine suffirait pour le mettre hors d'état d'apprécier des services rendus à cette église. C'est évidemment malgré lui que, dans la première partie de la vie de Dœllinger, il concentre tout son effort à nous montrer son héros se querellant avec un jésuite, médisant d'un évêque, ou donnant telle petite preuve de son libéralisme. Tout autre partisan des nouvelles idées de Dœllinger, en pareil cas, aurait fait de même. Si, jadis, un disciple de saint Paul avait entrepris la biographie de son maître, il n'aurait point manqué de découvrir chez lui, dans la période antérieure au voyage de Damas, mille traces décisives d'un christianisme latent. Et je dois ajouter que, avec toute leur partialité, les deux premiers volumes du livre de M. Friedrich abondent en documens biographiques très précieux sur la famille de Dœllinger, sur son éducation, sur ses amitiés de jeunesse, sur la vie universitaire à Munich au temps de Louis Ier. Mais la seule partie vraiment intéressante du livre est le troisième et dernier volume, celui où, parlant du Dœllinger qu'il a connu et aimé, l'auteur nous raconte les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi son excommunication.

J'aurais été heureux de pouvoir, en quelques pages, résumer ce récit d'un des épisodes les plus curieux de l'histoire religieuse contemporaine. Mais l'aveuglement de Dœllinger a quelque chose de si incroyable, les actes où il l'a entraîné ont quelque chose de si choquant, et il y a quelque chose de si ingénu dans la longue patience montrée à son égard par la cour de Rome, que je craindrais, en résumant le livre de M. Friedrich, d'être accusé, à mon tour, de partialité. Je vais donc me borner, simplement, à citer quelques faits incontestables, dont on trouvera, dans l'ouvrage allemand, un exposé minutieux. Et encore ces faits eux-mêmes risqueraient-ils de nous donner de la conduite de l'ex-chanoine une idée trop injuste, si l'on n'avait pas, au moins, une idée des véritables motifs qui la lui ont inspirée.

On se tromperait fort par exemple en attribuant une part quelconque, dans cette conduite, à l'ambition déçue. Dœllinger a toujours eu l'âme d'un ascète, comme il en avait le visage et les mœurs. Les plai-

sirs du monde n'existaient pas pour lui; et tout porte à penser que, le jour où il a été nommé professeur de théologie à l'Université, sa principale ambition s'est trouvée satisfaite. Aussi bien a-t-il eu plusieurs fois l'occasion de refuser des fonctions plus brillantes, qu'on lui proposait avec insistance. En 1850, notamment, le chapitre de Salzbourg mit tout en œuvre pour le déterminer à se laisser élire archevêque de cet important et agréable diocèse : il déclara que l'épiscopat ne lui convenait point, et qu'il n'était pas au monde pour « *pompam facere.* »

Plus vraisemblable serait l'hypothèse d'une blessure d'amour-propre. C'est l'hypothèse qu'ont généralement acceptée ses adversaires, et le livre même de son apologiste n'est point sans lui fournir quelque fondement. Il nous montre en effet que l'hostilité de Dœllinger contre le pape et le Vatican s'est dessinée, surtout, à la suite d'un séjour fait à Rome en 1857 ; et M. Friedrich avoue que « Dœllinger éprouva un dépit très profond de ce que le pape ne l'eût nommé que *camérier secret*, et non point *prélat de sa maison*, comme aussi de ce qu'il eût, en même temps qu'à lui, accordé le titre de camérier à un prêtre de Spire, homme tout à fait ignorant et médiocre. » M. Friedrich l'avoue : mais les lecteurs de son livre auront peine à le croire! Jamais, du moins, ils ne se résigneront à admettre que ce « dépit », ni aucun autre, ait contribué d'une façon active et directe à transformer en un ennemi forcené du Saint-Siège l'ancien « ultramontain » de l'*Eos* et du *Mémorial Catholique*. Non, la vanité n'a pas eu plus de prise que l'ambition sur l'âme toute désintéressée du vieux théologien. Dans les innombrables lettres que contiennent les trois volumes de M. Friedrich, pas une fois Dœllinger ne laisse voir la moindre apparence d'un grief personnel; pas une fois on ne surprend chez lui l'ombre d'un amour-propre sérieusement piqué. Et ce n'est pas qu'il soit modeste : on a plutôt l'impression qu'il a cessé de se rendre compte de son existence propre, qu'il est devenu « système », lui aussi, comme le vieux Kant, et que l'univers entier s'est concentré, pour lui, dans la théologie.

Le fait est que sa conduite en 1870 n'a eu pour cause ni l'ambition, ni la vanité, ni aucun autre motif égoïste : je serais tenté de croire qu'elle a eu pour seule cause la théologie.

Un écrivain catholique suisse, Bernard Meyer, qui a connu de très près Dœllinger à Munich, en 1850, définit son caractère de la façon que voici : « Dœllinger n'est pour moi qu'une moitié d'homme. Jamais je n'ai rencontré personne chez qui les facultés intellectuelles aient pris un développement aussi énorme ; mais ces facultés ont toujours été,

en lui, l'homme tout entier, et l'autre partie de la nature humaine, le cœur, le sentiment, lui a manqué à un degré non moins surprenant. » M. Friedrich, qui nous cite ce jugement de Meyer, ajoute qu'il concorde avec ceux d'autres amis et confidens intimes de son maître, le théologien Jœrg, le vénérable professeur Sepp ; mais il affirme que tous ces juges se sont trompés, et il en donne pour *unique* preuve une fin de lettre où l'un des futurs adversaires les plus acharnés de Dœllinger, Hergenrœther, le remercie « de la constante bienveillance qu'il lui a montrée ». Malheureusement les trois gros volumes de la biographie de M. Friedrich sont là pour réduire encore la portée de cette formule, en établissant, avec une évidence absolue, irréfutable, la vérité du jugement de Bernard Meyer. En vain on chercherait, chez l'homme que nous révèlent ces trois volumes, un seul mot de véritable « sympathie », une seule trace de cette « vie sentimentale » dont Meyer constatait l'absence chez lui. Dès sa jeunesse et à travers les quatre-vingt-dix ans de sa vie, Dœllinger n'a été qu'un cerveau toujours en travail. De là vient son manque d'égoïsme ; mais s'il ne s'aimait pas soi-même, le reste des hommes lui était plus indifférent encore ; rien au monde ne pouvait le toucher que la recherche des idées et leur discussion.

Aussi M. Friedrich nous affirme-t-il depuis les premiers chapitres de sa biographie, et ne cesse-t-il pas de nous répéter, que, pour Dœlinger, « l'état religieux n'a jamais été un but, mais un simple moyen, son seul but étant de se livrer à l'étude de la théologie. » Or, ce n'est point là, je crois, une disposition qui permette aisément à un prêtre de rester, pendant une longue vie, un humble et fidèle serviteur du Christ. « J'enseigne sans fracas de paroles, sans choc d'opinions, sans conflit d'argumens », dit le Maître à son disciple, dans l'*Imitation*. Et, après avoir défini comme on l'a vu le caractère de Dœllinger, Bernard Meyer ajoute, très judicieusement, que « dans un cœur où le sentiment n'a jamais eu de place, c'est chose difficile que la foi trouve une place durable. » En effet la foi de Dœllinger, de même que son être tout entier, s'est constamment identifiée à sa science théologique. Et ainsi il en est arrivé, peu à peu, à prêter à cette science un rôle et une importance extraordinaires, proclamant, par exemple, que « la théologie était la puissance devant laquelle, en dernier lieu, tous devaient s'incliner, aussi bien les chefs de l'Église que les détenteurs de la force. » Ou bien encore : « Pareille aux prophètes de l'antiquité juive, assistant et dominant le corps régulier des prêtres, il y a dans notre temps une force qui doit assister et dominer les pouvoirs réguliers :

c'est l'opinion, telle que la formule la théologie. » Du jour où Dœllinger a cru s'apercevoir que les « chefs de l'Église » ne « s'inclinaient pas devant cette « force », — qui, d'ailleurs, s'incarnait toute dans son propre cerveau, — les chefs de l'Église lui sont apparus comme des ennemis, et il a estimé que tous les moyens étaient bons pour les accabler. En attaquant le pape, les cardinaux, les évêques, les « jésuites », de la manière dont il l'a fait pendant les années qui ont précédé son excommunication, il a été très sincèrement convaincu de servir la vérité ; son seul malheur était de s'être trompé, depuis l'enfance, sur la signification de cette « vérité, » n'ayant point reçu de la nature l'instrument nécessaire pour la pénétrer. Car, à supposer que l'on puisse, par l'intelligence, connaître quelque chose, ce n'est point par elle à coup sûr qu'on peut connaître Dieu.

Voilà ce que l'on doit dire pour la justification de cet « intellectuel » chez qui dès 1854, tandis qu'il ne s'occupait encore que de lutter contre le protestantisme, ses plus vieux amis s'accordaient à découvrir des « symptômes de l'esprit protestant ». Et voici maintenant quelques faits, pris un peu au hasard dans le troisième volume de la biographie de M. Friedrich. Ils feront voir à quelle fâcheuse inconscience morale peut être amené, par une sorte d'ivresse scientifique, une âme naturellement pleine de droiture et de dignité.

Dans un journal catholique du 2 mars 1861, Dœllinger avait lu que Pie IX avait dit à l'archevêque de Rennes : « Je ne me fais point d'illusion ; le pouvoir temporel va succomber. Quand Goyon m'aura abandonné, je licencierai mes troupes, j'excommunierai le roi, et, tranquillement, j'attendrai la mort. » Le 5 avril, le chanoine de Saint-Gaëtan, dans la salle de l'Odéon, à Munich, en présence du nonce et de toute la faculté de théologie, prononça un grand discours sur le *Pouvoir Temporel*. Les termes de ce discours, malheureusement, ne nous sont point parvenus, Dœllinger s'étant toujours refusé à les publier ; mais, de l'aveu de M. Friedrich, tous les auditeurs eurent clairement l'impression que l'orateur annonçait la fin prochaine du pouvoir temporel et s'en réjouissait au nom de l'Église, « ce pouvoir ne répondant plus aux exigences de l'époque présente ». Aussitôt, de toutes parts, les amis de Dœllinger lui témoignirent leur surprise, tant du thème qu'il avait traité que du moment qu'il avait choisi pour le traiter. Il répondit qu'il avait cru servir les intérêts du Saint-Siège ; et quand on le supplia de publier son discours, il promit, ajourna, ne publia rien.

Ou plutôt, au lieu de publier son discours, il commença un nouveau travail, destiné, disait-il, « à renseigner les catholiques sur les actions de l'Église et sur son avenir ». Il y reprenait la même thèse, sous une forme plus voilée, affirmant l'utilité du pouvoir temporel, mais ajoutant que sa « suspension » n'aurait pas les mauvais effets que l'on redoutait. Il s'attendait à ce que son livre fût mis à l'index : et sa surprise fut grande lorsque, par l'intermédiaire de Newman, Pie IX lui fit dire « que, sans être d'accord avec lui sur tous les points, il tenait son livre pour excellent, et ne pouvant qu'être utile à lire ».

Dœllinger n'était pas homme à en rester là. En 1863, deux ans après son discours de l'Odéon, il fit paraître ses *Fables de Papes au Moyen-Age*, où il démontrait la fausseté d'une foule de traditions, généralement admises, sur les premiers papes, les raillait sans pitié, et laissait deviner à chaque page « l'esprit protestant » dont il était animé : un esprit d'ailleurs plus proche de celui d'Érasme, de Hütten, et des satiriques de la Renaissance, que des graves théologiens de l'école de Tubingue. Sous couleur d'histoire, son livre n'était qu'un pamphlet : tel il apparut à ses contemporains, tel il lui apparaissait à lui-même, si l'on en juge par la façon dont il en parlait dans ses lettres. Et le pamphlet amusa beaucoup les ennemis du catholicisme : les catholiques ne semblent pas s'en être sérieusement émus.

C'est la même année, en 1863, que Dœllinger, sans en demander l'autorisation au pape, organisa à Munich un grand congrès des théologiens allemands. Il y lut ce discours sur le *Passé et l'Avenir de la Théologie*, où il affirmait que, devant les théologiens, « les chefs de l'Église devaient s'incliner. » De nouveau ses amis s'alarmèrent, lui prodiguèrent les avertissemens et les remontrances. De nouveau il s'attendit aux foudres de Rome. Et de nouveau le pape lui fit dire, cette fois par Mgr Mermillod, « qu'il le tenait en très haute estime, qu'il serait heureux de lui proposer lui-même un sujet d'études, et que, si seulement il voulait prendre la peine de venir à Rome, tous les petits malentendus se dissiperaient aussitôt. »

Mais Dœllinger n'avait guère le loisir de retourner à Rome. A propos de la canonisation d'un inquisiteur, Pedro Arbues, il avait entrepris, pour un journal libéral, la *Gazette d'Augsbourg*, une série d'articles anonymes sur l'*Inquisition*. Il y présentait notamment le nouveau saint comme un monstre de cruauté, et reprochait sévèrement aux papes d'avoir encouragé les crimes des inquisiteurs. Les articles étaient d'une couleur si vive que la *Gazette d'Augsbourg* elle-même n'osa point en poursuivre la publication : Dœllinger dut en faire pa-

raître la fin dans la *Nouvelle Presse Libre* de Vienne. Mais ils étaient anonymes; on les crut l'œuvre d'un prêtre interdit, et l'évêque de Munich, Mgr Scherr, insista beaucoup auprès de Dœllinger pour qu'il consentît à en entreprendre la réfutation. Mais Dœllinger ne songeait déjà plus à Dom Pedro Arbues. Le pape venait d'annoncer la convocation du Concile du Vatican, où devait être discutée la promulgation du dogme de l'infaillibilité : c'était là, pour le chanoine de Munich, une occasion autrement favorable de revendiquer les droits de la « théologie. »

Il les revendiqua d'abord d'une façon anonyme, comme il avait flétri les forfaits de l'Inquisition. Dans la *Gazette d'Augsbourg*, puis en volume, sous le pseudonyme de « Janus, » il fit paraître en 1869 un livre, *Le Pape et le Concile*, qui, cette fois, ne procédait plus par allusions indirectes, mais constituait expressément un véhément réquisitoire contre la papauté. M. Friedrich nous cite, à ce propos, une série de lettres écrites de toutes parts à Dœllinger, et lui demandant quel pouvait bien être l'auteur d'un pamphlet à la fois aussi savant et aussi méchant. Chacun y reconnaissait le tour d'esprit du chanoine et quelques-unes de ses idées ; mais personne, absolument personne ne paraît avoir un seul instant soupçonné qu'il en fût l'auteur. Lui-même, du reste, ne négligeait rien pour garder le secret. « *Sigillum silentii ne frangas!* — écrivait-il à son traducteur anglais. — Ne dites à personne que le livre est de moi : c'est un livre qui coupe trop à vif !... *Keep the secret by all means!* Si l'on vous interroge, répondez n'importe quoi sur le *théologien allemand de premier ordre*, etc. » — Dœllinger était polyglotte, et ses lettres sont ainsi remplies de phrases dans toutes les langues.

Le secret de « Janus » fut bien gardé. Pendant que la Congrégation de l'Index condamnait *Le Pape et le Concile*, des cardinaux, des évêques et le pape lui-même sollicitaient le chanoine Dœllinger de venir à Rome, pour prêter aux travaux du Concile le concours de son érudition. « Je désire qu'il vienne! disait expressément Pie IX à Mgr Greith, l'évêque de Saint-Gall. — Qu'il vienne, il sera bien reçu! » Mais Dœllinger préféra rester à Munich, d'où il écrivit pour la *Gazette d'Augsbourg*, cette fois sous le pseudonyme de « Quirinus », une série de *Lettres de Rome sur le Concile*. A l'aide de notes que lui envoyait M. Friedrich, il racontait mille petites intrigues des cardinaux, dessinait leurs portraits avec une admirable férocité de caricaturiste, et, suivant l'expression de M. Friedrich lui-même, « mettait à nu les secrets du Vatican. » Les évêques allemands en particulier — que

Dœllinger connaissait mieux que les autres, étant depuis longtemps l'ami et le confident de la plupart d'entre eux — fournissaient une ample matière à l'humeur sarcastique de « Quirinus ». Le scandale, à Rome, fut énorme, énorme la joie de tous les « non-papistes. » Comme le dit encore M. Friedrich, « ce que les membres du congrès eux-mêmes ignoraient l'un au sujet de l'autre, ces *Lettres* le leur révélaient, et avec une verve si mordante que c'était comme si toutes les coulisses du Concile se fussent tout à coup ouvertes au grand jour. »

Ai-je besoin d'ajouter que, de nouveau, personne ne soupçonna Dœllinger d'être l'auteur d'un pamphlet aussi violemment « anti-clérical » ? On soupçonna plusieurs prêtres allemands qui habitaient Rome, et dont deux ou trois furent invités à s'en retourner dans leur patrie. Quant à l'auteur véritable, « l'amertume de la situation » lui dictait sans cesse des paroles plus « dures. » Dans un article du 19 janvier, *Quelques mots sur l'infaillibilité*, il résumait, une fois de plus, ses griefs historiques contre le dogme nouveau. Dans un article du 11 mars, il s'en prenait à la procédure des séances du Concile, l'accusant de manquer aux traditions, et d'être par conséquent, illégale. Ces deux articles étaient signés : les amis du chanoine s'inquiétèrent des suites fâcheuses qu'ils pouvaient avoir pour lui. « Suivant ce que j'apprends, —lui écrivait de Rome, le 2 avril, son élève Hefel, — l'archevêque de Munich est très instamment prié de prendre une mesure contre vous... Aussi plusieurs de vos amis se réunissent-ils à moi pour vous conjurer de ne plus rien publier sur cette question, de façon à ne pas jeter de nouvelle huile sur le feu. De toutes parts, j'entends crier que la chose a trop duré, et qu'il est temps de vous imposer silence. On se répète un mot de Mlle Gœrres, qui aurait prophétisé, il y a vingt ans, que vous mourriez hérétique... Enfin nous vous supplions de vous retirer, pour le moment, du champ de bataille. Mais l'archevêque de Munich ne pouvait se résigner à sévir; et pas davantage ne pouvait s'y résigner l'excellent Pie IX, qui, aux dénonciateurs de Dœllinger, se bornait à répondre en haussant les épaules : « Bah! laissez-le tranquille! Je les connais, ces Allemands! Ils croient toujours en savoir plus long que tout le monde. Chacun d'eux se prétend plus malin que le Pape! »

Le 19 juillet, l'archevêque de Munich revint de Rome, où il avait été l'un des plus zélés adversaires de l'infaillibilité. Le surlendemain, Dœllinger se présenta à l'évêché, pour le saluer, en compagnie de ses collègues de la faculté de théologie. L'évêque leur rendit compte de

ses votes; » mais, ajouta-t-il, Rome a parlé, vous savez ce qui en résulte. Nous n'avons plus qu'à nous soumettre ! » Puis, se tournant en particulier vers Dœllinger : « Nous allons donc recommencer à travailler pour la Sainte Église ! »

— « Oui, pour l'ancienne Église ! » répondit Dœllinger.

Et l'évêque : « Il n'y a point une église ancienne et une église nouvelle : il n'y a qu'une seule église ! »

— « Non, s'écria Dœllinger, on vient de nous en faire une seconde ! »

Il avait dit, autrefois, que, si le Concile proclamait l'infaillibilité, force lui serait de se soumettre. Et je ne crois pas même qu'il ait eu contre ce dogme-là une animosité particulière. Un témoin digne de foi, un chanoine comme lui, le comte Spee, a raconté que, en 1843, se trouvant à Munich, il avait passé une soirée dans un salon en compagnie de Dœllinger. L'entretien était tombé sur l'infaillibilité du pape, et l'on avait demandé à Dœllinger ce qu'il en pensait.

« Messieurs, avait-il répondu, voici exactement ce qui en est. L'infaillibilité du pape n'est pas, en vérité, un dogme proclamé par l'Église. Mais quiconque voudrait la nier trouverait contre lui la conscience de toute l'Église, présente et passée ! »

Depuis lors, je le sais, il avait découvert un argument historique qui avait contribué à changer son opinion : il s'était aperçu, — avait cru s'apercevoir, — que la croyance à l'infaillibilité ne datait guère que de saint Thomas d'Aquin, et que celui-ci l'avait lui-même déduite de documens apocryphes. Mais, au total, ce n'était pas spécialement à l'infaillibilité qu'en voulait le vieux théologien. Depuis dix ans, il critiquait tout ce qu'on décidait à Rome, que ce fût une canonisation, la promulgation d'un dogme, ou simplement une mesure politique. Sans qu'il s'en rendit compte, peut-être, Rome l'agaçait. Il voyait dans le Pape non pas un ennemi personnel, mais, chose infiniment plus grave, un ennemi de la théologie allemande, dont il se considérait comme le représentant le plus autorisé. Et si même le dogme de l'infaillibilité avait été rejeté ou ajourné par le Concile du Vatican, il aurait trouvé quelque nouveau terrain de combat, et aurait fini par y subir la même défaite. Comme l'avait prophétisé Mlle Gœrres, « il était destiné à mourir hérétique. »

Aussi donna-t-il clairement à entendre qu'il ne se soumettrait pas à la décision du Concile. En vain son évêque, en vain d'autres évêques et prêtres qui l'aimaient multiplièrent-ils auprès de lui les plus tou-

chantes démarches. Il resta inflexible, répondant aux supplications par des plaisanteries.

« Je me soumettrai bien volontiers, disait-il, mais à la condition que vous me résolviez cinquante énigmes que je vais vous poser, et qui toutes sont plus insolubles que celles de *Turandot*. »

Et quand on lui reprochait de ne pas reconnaître l'autorité d'un concile, il répliquait que, de même que le concile d'Éphèse avait mérité d'être appelé le « Concile des brigands, » celui du Vatican s'appellerait, dans l'histoire, le « Concile des esclaves ». Comme l'on voit, « l'esprit protestant » avait fait en lui d'énormes progrès.

L'héroïque patience de l'évêque dura plus de six mois. Enfin, le 4 janvier, Dœllinger fut formellement mis en demeure de dire s'il se soumettait à la décision du Concile. Il hésita, demanda des délais, puis de nouveaux délais. Le 29 mars, il se décida. Il écrivit à l'évêque que, « ni comme chrétien, ni comme théologien, ni comme historien, ni comme citoyen », il ne pouvait reconnaître un dogme aussi déraisonnable. Ou plutôt sa réponse avait bien la forme d'une lettre à son évêque; mais en réalité elle s'adressait aux lecteurs de la *Gazette d'Augsbourg*, où elle fut imprimée le 31 mars. Trois semaines encore on le pressa de céder : mais son parti était pris, et l'on dut agir. Le dimanche, 23 avril, les curés des paroisses Notre-Dame et de Saint-Louis lurent en chaire l'excommunication prononcée contre le chanoine Dœllinger et le professeur Friedrich.

« Ainsi, — s'écrie éloquemment ce dernier, — ainsi le but se trouva atteint ! Le plus grand des théologiens modernes se vit chassé de l'Église ! »

On doit avouer, tout au moins, que lui-même n'avait rien négligé pour s'en faire exclure.

Il protesta, cependant. Il estimait que la « forme » de son excommunication n'était pas « correcte. » Dix-sept ans après, en 1887, il écrivait encore à l'évêque de Munich :

« Dans la sentence que le chapitre a fait lire contre moi du haut de toutes les chaires, je persiste à ne voir qu'une injustice et un coup de force. Car j'avais expressément offert de me laisser instruire, j'avais sollicité une discussion publique, de façon à ce que l'on pût me prouver mon erreur... Il n'y avait donc, dans mon cas, aucune trace de *pertinacia;* et Votre Éminence n'est pas sans savoir que, lorsque celle-ci manque, une condamnation pour cause de *divergence d'avis* est nulle et non avenue. La manière dont on m'a traité est, en fait, sans précédent dans l'histoire de l'Église. »

On entend bien que, suivant son habitude, le malicieux vieillard voulait plaisanter: car un long chapitre du livre de M. Friedrich est entièrement consacré à l'énumération des démarches faites auprès de lui, pendant les vingt dernières années de sa vie, pour obtenir que, d'un seul mot, il rendît possible sa rentrée dans l'Église. Il préfèra ne pas dire ce mot, et s'obstiner dans sa protestation. Aussi bien avait-il fini par céder tout à fait à « l'esprit protestant » qui était en lui. Un de ses derniers discours académiques était un éloge enthousiaste de la Réforme, « mouvement si profond et si nécessaire que l'histoire n'en connaît pas d'autre à lui comparer. » Et, après avoir proclamé la grandeur du génie de Luther et de ses compagnons, il ajoutait: « Mais pourtant, plus puissante encore que l'action de ces colosses était, dans l'âme du peuple allemand, l'aspiration à s'affranchir des liens d'une église pourrie. »

C'était là qu'un usage trop exclusif de la « théologie » avait enfin amené l'ancien ami de Gœrres, l'auteur des jugemens les plus sévères portés, dans notre temps, sur la Réforme en général et sur Luther en particulier!

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 septembre.

On vient de voir une fois de plus que les présidens de république ne sont pas mieux à l'abri des tentatives d'assassinat que les rois et les empereurs. L'attentat de Buffalo a provoqué une réprobation unanime dans le monde civilisé : il n'a d'ailleurs surpris personne. S'il y a pourtant un homme qui semblait devoir échapper aux entreprises meurtrières des anarchistes, c'est bien M. Mac-Kinley; mais pourquoi en aurait-il été exempt, puisque M. Carnot ne l'a pas été, et puisque l'aveugle fureur de la secte n'a même pas respecté dans l'impératrice d'Autriche la femme la plus inoffensive qu'il y ait jamais eu? Les assassins d'autrefois cherchaient à supprimer un homme à cause du rôle qu'il jouait dans le monde, des responsabilités qu'il avait assumées, de celles qu'il pouvait encourir encore. Ils croyaient accomplir à la fois une œuvre vengeresse et préventive. Leur crime n'en était pas moins odieux, mais du moins il avait un sens. Avec nos anarchistes contemporains, il n'en est plus de même. Ils frappent indifféremment un roi, un empereur, un ministre, une femme, enfin tout ce qui, soit par le fait d'une intelligence supérieure, soit par celui d'une convention sociale, dépasse la foule de la hauteur du front. Cela suffit. Des hommes obscurs, venus on ne sait d'où, sortent subitement de cette foule avec un couteau ou un revolver à la main; et ils frappent, ils blessent, ils tuent. Czolgosz, l'assassin de M. Mac-Kinley, ne connaissait pas le président. Il n'avait contre lui aucun motif de haine personnelle. Il n'avait aucun grief à venger. Pourquoi donc a-t-il tiré sur lui? Il n'en a donné qu'une raison, à savoir qu'il était anarchiste. Pourquoi Caserio a-t-il tué d'un coup de poignard le président Carnot? C'est qu'il était anarchiste. Pourquoi un autre a-t-il frappé au cœur l'impératrice Élisabeth? Toujours le même motif. Nous en dirons

autant de l'assassin de M. Canovas del Castillo et de celui du roi Humbert. Il y a là, chez certains individus, une maladie toute moderne et d'un caractère inconnu jusqu'à notre époque. Les journaux avancés disent qu'il ne faut pas rendre une doctrine responsable de la folie de quelques individus; mais alors, où la responsabilité? Quoi! Tous les misérables dont nous venons de rappeler le crime n'ont eu qu'une explication à la bouche après l'avoir accompli, à savoir qu'ils étaient anarchistes, et on veut que les gouvernemens ne s'émeuvent pas en présence de cette constatation! Ils prennent mille précautions contre le danger des explosifs dans les villes populeuses, et ils n'en prendraient aucune contre l'inévitable action d'une doctrine de destruction et de mort sur des cerveaux faibles et violens! Jamais les crimes de ce genre n'ont été plus fréquens que depuis quelques années, et jamais surtout ils n'ont mieux atteint leur but. Autrefois le roi Louis-Philippe, pour ne parler que de lui, a été l'objet d'une quinzaine de tentatives d'assassinat, toutes sans résultat. Les opérateurs d'à présent sont plus habiles ou plus hardis. Ils approchent de plus près leur victime. Ils lui tendent au besoin une main perfide pour les tenir à la portée de l'autre, et les frapper d'une manière plus sûre. Aussi, lorsqu'ils manquent leur but, est-ce l'exception. Tel est le mal nouveau dont toutes les sociétés civilisées sont atteintes : à elles de se défendre.

Il semblait, avons-nous dit, que le président Mac-Kinley devait être moins que personne exposé à de semblables attentats. Mais ceux qui les commettent sont incapables de raisonnement : sans quoi ils s'apercevraient bien vite, — et au besoin les leçons de l'histoire les en instruiraient, — qu'ils font œuvre essentiellement vaine, et qu'en frappant un homme qui n'est quelque chose que par l'institution qu'il représente, ils peuvent tuer l'homme sans doute, mais ne font aucun mal à l'institution. M. Carnot a péri : dans les quarante-huit heures, il a eu un successeur. Aux États-Unis, la succession même est assurée par avance, puisqu'il y a, à côté du président, un vice-président toujours prêt à le remplacer. Tout a été prévu, et il faudrait la disparition simultanée du président et du vice-président pour provoquer une crise qui, même alors, ne serait pas bien grave, car le Congrès y pourvoirait comme il le fait chez nous en quelques heures. Si ce n'est pas le président que Czolgosz a cru supprimer, serait-ce à l'homme qu'il en voulait? Comment le croire? M. Mac-Kinley est doux, correct, bienveillant. Il n'a pas et ne saurait avoir un seul ennemi personnel. Quelques vives qu'aient été les luttes électorales qui se sont deroulées à deux reprises autour de son nom, elles n'ont

laissé contre lui aucune animosité. Ses adversaires même ne lui refusaient pas leur sympathie. On était sûr d'ailleurs qu'à l'expiration de son second mandat, il se conformerait à une tradition bien établie et n'en solliciterait pas un troisième. Il était donc aimé des uns et estimé des autres, sans porter ombrage à qui que ce fût.

Il y a eu jadis, en Amérique, des présidens qui faisaient sentir le poids de leur gouvernement. Ils avaient des idées à eux et ils cherchaient à les faire prévaloir; mais M. Mac-Kinley n'était pas de ce nombre. Si on pouvait lui faire un reproche, ce n'était pas celui-là. Il avait plutôt une disposition marquée à chercher l'opinion dominante et à y conformer sa politique. C'est ce qu'il a fait au moment de la guerre de Cuba. Si le pays veut commettre des fautes, il ne l'en empêchera pas : il les commettra plutôt lui-même avec le pays. Mais cela n'a pas diminué sa popularité. La guerre contre l'Espagne a bien tourné. Les dangers du militarisme, aperçus par les gens à vues lointaines, n'ont pas encore produit les conséquences qu'on peut en redouter. La prospérité matérielle de l'Amérique a toujours été en augmentant. Son autorité morale s'est accrue parmi les puissances européennes. La présidence de M. Mac-Kinley a donc été heureuse, et tout permet de croire qu'elle a été, en somme, suffisamment prudente et habile pour préparer un avenir non moins heureux. Ce que nous venons de dire de son caractère montre d'ailleurs que M. Mac-Kinley n'est rien moins qu'obstiné dans ses idées, et qu'il sait au besoin les adapter aux circonstances. Il a été par exemple un protectionniste effréné. Ceux que nous avons en France, et même en Europe, ne sont rien sous ce rapport à côté de lui. La première fois qu'il a attiré l'attention du monde, dont il provoquait en même temps l'inquiétude, il faisait campagne pour faire voter par les chambres des tarifs comme on n'en avait encore vu. Et il a réussi; ses tarifs ont élevé autour des États-Unis des murailles douanières d'une hauteur décourageante. Mais depuis, — et peut-être les tarifs Mac-Kinley y ont-ils été pour quelque chose, — l'industrie américaine a pris des développemens prodigieux. Ses produits s'étant multipliés avec une rapidité et une abondance singulières, il a fallu leur assurer des débouchés. M. Mac-Kinley s'est retourné aussitôt. Il a senti que l'intérêt de son pays exigeait dorénavant des conditions de vie économique différentes, et qu'il existait entre les grandes nations productrices une solidarité indispensable à l'échange de leurs produits. Le protectionniste, le prohibitionniste d'hier est devenu un partisan des traités de commerce. Il l'a dit la veille du jour où il a été frappé ; il allait le répé-

ter peut-être au moment où il est tombé sous les balles de l'assassin. L'évolution, la conversion de son esprit était faite : non pas que le but à atteindre eût changé à ses yeux, mais parce qu'il comprenait la nécessité de le poursuivre autrement. Au surplus, s'il changeait, c'est que l'opinion avait changé elle-même : il était avant tout soucieux de la suivre. M. Mac-Kinley n'était donc un obstacle pour aucune conception politique, excepté toutefois pour celle qui, en se qualifiant d'anarchiste, désavoue et condamne toutes les autres. Deux de ses prédécesseurs ont déjà été depuis un demi-siècle victimes d'assassinats ; mais ces assassinats avaient du moins une cause appréciable. Lincoln avait accompli une grande œuvre, lorsque l'acteur Booth l'a frappé : s'il avait mérité la reconnaissance durable de l'humanité, il avait froissé des préjugés et compromis des intérêts très tenaces et très âpres. Garfield est tombé sous les coups d'un solliciteur aigri. Ces crimes n'en sont pas moins odieux, mais ils s'expliquent. Le crime de Buffalo ne trouve d'explication que dans la violence d'esprit de son auteur.

Après l'émotion et l'incertitude des premiers jours, on commence à espérer que M. Mac-Kinley survivra à ses blessures. Quoique très graves, elles ne sont probablement pas mortelles. Son sang-froid et son courage, qui ne l'ont pas abandonné dans cette dure épreuve, donnent une vraisemblance de plus à sa guérison : mais, s'il venait à succomber, M. Roosevelt lui succéderait aussitôt. Aussi longtemps que vit le président des États-Unis, le vice-président est un personnage très effacé : si bien que M. Roosevelt, jeune et actif comme il l'est, a hésité longtemps à accepter la candidature qui lui était offerte, et qu'il a presque fallu lui imposer. Mais si le président disparaît, le vice-président sort aussitôt de l'ombre et apparaît en pleine lumière. On est donc amené à se demander ce qu'est M. Roosevelt, et quelle est la signification de son nom. Il est très populaire dans une grande partie du pays. Il représente l'impérialisme militant. Né le 27 octobre 1858, il n'a pas encore quarante-trois ans, et n'a rien perdu de l'ardeur, ni même de la fougue de la jeunesse. Ce qui l'a mis particulièrement en vue, c'est son rôle pendant la guerre cubaine. Il était sous-secrétaire d'État à la marine lorsqu'elle a éclaté, et, après avoir organisé à ce titre le 1er régiment de cavalerie des volontaires des États-Unis, ces fameux Rough Riders qui ont rempli si brillamment leur devoir pendant la campagne, il en a pris lui-même le commandement. Aussitôt l'attention publique s'est portée sur lui, et ses hauts faits n'ont pas tardé à provoquer un véritable enthousiasme : il est resté dans l'imagination populaire le colonel des Rough Riders. A côté du vail-

lant soldat, y a-t-il en lui un politique? L'événement seul pourrait le dire. Quelques jours à peine avant l'assassinat du président, M. Roosevelt prononçait dans le Minnesota un discours qui a fait le tour de la presse en Amérique et en Europe : on a cru comprendre qu'il était partisan de l'intervention dans le conflit ouvert entre la Colombie et le Venezuela. Il parlait de la nécessité pour les États-Unis d'assumer un grand rôle devant le monde, et surtout de ne souffrir à aucun prix l'extension territoriale d'une puissance européenne quelconque sur le continent américain. Ce dernier danger est si peu à craindre que M. Roosevelt ne l'a sans doute signalé et repoussé que pour donner plus de sonorité à son éloquence. Quoi qu'il en soit, les tendances de son esprit sont connues. Si l'opinion cédait à des entraînemens impérialistes, nous ne disons pas que M. Mac-Kinley y résisterait; mais M. Roosevelt ferait sans doute plus que s'y prêter, il activerait le mouvement, — à moins toutefois que le sentiment de la responsabilité ne lui fît voir les choses sous un jour un peu nouveau. Nous sommes très loin de dire et de croire que son arrivée au pouvoir devrait nécessairement inspirer des inquiétudes. Au surplus, le rétablissement de M. Mac-Kinley est en bonne voie. Les vœux qui ont été exprimés pour lui dans tout le monde civilisé ont, dès aujourd'hui, les plus grandes chances de se réaliser. S'il en est ainsi, l'horreur de crime de Czolgosz n'en sera pas diminuée, mais les conséquences politiques en seront évitées. Il n'en restera qu'un nouvel avertissement donné par l'anarchisme à la société universelle, dont il est le persévérant et implacable ennemi.

Avant la fin du mois actuel doivent avoir lieu les élections aux conseils du travail. Nos murs sont, depuis quelques semaines, couverts d'affiches qui convoquent les électeurs. Mais il est à craindre que les électeurs ne répondent pas en grand nombre à cet appel, et qu'une institution qui a été peut-être la plus grande pensée du ministère de M. Millerand ne soit venue au monde en quelque sorte mort-née. Il n'est pas sans intérêt de rechercher pourquoi.

On sait qu'il existe un conseil supérieur du travail, institution qui n'est pas exempte de défauts, mais qui est incontestablement utile et pourrait facilement le devenir davantage. M. le ministre du commerce et de l'industrie s'est demandé s'il n'y avait pas lieu, à côté et au-dessous de ce conseil supérieur, d'en créer d'autres dans tous les endroits où l'utilité s'en ferait sentir. Quand nous disons que M. Millerand a eu cette idée, le terme est inexact; il a seulement voulu la réaliser.

L'idée, en effet, est ancienne et dès 1895, si nous ne nous trompons, une commission du conseil supérieur avait déjà étudié les moyens de l'appliquer. Elle était présidée par M. Léon Say. Le plus simple sans doute, et aussi le plus sage, aurait été de se reporter à ses travaux, de s'inspirer de leur esprit et d'en adopter les conclusions. Nous ne disons pas qu'il aurait fallu les adopter telles quelles. La commission ne prétendait pas avoir fait une œuvre intangible, ni même une œuvre complète ; mais elle avait très heureusement discerné et fixé les principes qui devaient servir de règle en cette matière. Il en est peu de plus intéressantes. Créer une institution qui, en rapprochant les ouvriers des patrons dans des conditions propres à inspirer confiance aux uns et aux autres, leur permettrait de rester toujours ou de se mettre rapidement en contact et de discuter entre eux leurs affaires communes, était une entreprise digne d'être encouragée. L'instrument, une fois en exercice, pouvait aider à dissiper beaucoup de malentendus et à supprimer un certain nombre de conflits. Mais il était délicat à organiser. Il fallait prendre garde de ne pas toucher à d'autres institutions qui fonctionnaient déjà à la satisfaction générale, comme les conseils des prud'hommes par exemple, et de ne pas en affaiblir l'action. Il fallait ne pas faire double emploi avec des lois existantes, comme la loi sur l'arbitrage. Il fallait enfin respecter l'œuvre antérieure du législateur, et lui en soumettre une nouvelle qui viendrait s'y ajouter et s'y adapter, sans s'y substituer et surtout sans la dénaturer. Nous disons que l'œuvre nouvelle devait être soumise au législateur. Il paraît en effet, singulièrement téméraire de procéder par simples décrets dans une affaire qui touche à tant d'intérêts, et qui se rattache à quelques-uns des problèmes les plus difficiles que nous ayons actuellement à résoudre. Enfin, et surtout, puisqu'il s'agissait d'une représentation à assurer, — ouvriers d'un côté et patrons de l'autre, — il fallait établir un système d'élections qui en garantît la sincérité, de manière à ce qu'elle fût complète et ne laissât de côté aucun des élémens à concilier. Telles étaient les conditions du problème : M. Millerand n'en a rempli aucune. Aussi ses conseils du travail ont-ils provoqué dès le premier jour des réserves et des protestations qui sont venues à peu près de tous les points de l'horizon.

D'abord, il a procédé par décret. Le décret est l'instrument naturel des socialistes. Il est simple, facile, expéditif : on comprend la préférence qu'il inspire à des hommes dont la prétention est d'avoir un idéal infiniment supérieur aux organisations contingentes dont l'histoire nous offre le modèle. Quand on est sûr de soi, à quoi bon

faire passer ses idées par le creuset d'autrui, et surtout les soumettre à un parlement ? Elles en ressortent souvent déformées ; quelquefois même elles y restent indéfiniment. Mais si l'élaboration parlementaire comporte inévitablement des difficultés et des lenteurs, elle offre des garanties qu'on ne trouve pas ailleurs au même degré. Au surplus, la question n'est pas là. C'est le droit absolu du parlement de se prononcer sur des questions aussi graves. Sans doute, la limite n'est pas très nettement tracée entre les matières qui appartiennent à la loi et celles qui appartiennent aux décrets, et il est impossible qu'elle le soit avec une précision absolue. On pourra toujours conserver des doutes sur certains objets qui sont en quelque sorte à cette limite même ; mais il semble que, dans un pays républicain comme le nôtre, l'incertitude doive profiter au Parlement. Nous parlons en théorie : dans le cas actuel, aucune incertitude n'est possible. On n'a jamais créé toute une institution par un simple décret, et si la pratique s'en établissait, autant vaudrait supprimer le Parlement. M. Bérenger, dans l'exposé des motifs d'une proposition de loi dont nous parlerons dans un moment, s'est demandé quels étaient ici les principes à appliquer. « Aucun texte précis, dit-il, n'a jusqu'à présent déterminé à la vérité les limites du pouvoir administratif ou gouvernemental et du pouvoir législatif. Mais le droit public en cette matière ne repose pas uniquement sur des règles de droit positif. Il a encore, et on pourrait dire principalement, pour base, un ensemble de principes fondés sur la nature même des choses et sanctionnés, d'ailleurs, par la pratique constante de tous les pays libres. Or, il est deux de ces principes qui ont jusqu'ici échappé à toute contestation. C'est que, si le décret gouvernemental est absolument compétent pour régler les difficultés pratiques résultant de l'application des lois existantes, il n'a aucun droit de les modifier. C'est en second lieu qu'il ne saurait, sans excès de pouvoir, créer une institution de nature à influer sur les conditions de la vie politique et sociale d'un pays. » Que l'institution créée par M. Millerand soit de nature à influer, et même très profondément, sur les conditions de la vie sociale et politique du pays, la chose est si évidente que ce serait perdre son temps de la démontrer. Il n'est pas moins certain qu'elle modifie les lois sur les conseils de prud'hommes et sur l'arbitrage. Les nouveaux conseils du travail sont destinés, en effet, à se prononcer sur des différends qui sont jusqu'à ce jour portés devant les conseils de prud'hommes : elle dessaisit ces derniers au profit des premiers. Quant à la loi sur l'arbitrage, elle est toute récente et elle n'a pas encore fonctionné souvent. Les Conseils du travail, s'ils

fonctionnaient eux-mêmes dans les conditions imaginées par M. Millerand, rendraient les autres inutiles; ils seraient eux-mêmes les arbitres entre les patrons et les ouvriers dans leurs conflits, et leur arbitrage deviendrait rapidement obligatoire. Au surplus, tel est le but que poursuit M. le ministre du commerce, et il a la franchise de ne pas s'en cacher. Il a déposé plusieurs autres projets de loi qui tendent expressément à rendre la grève obligatoire dans certains cas, c'est-à-dire lorsqu'elle sera décidée par la majorité, et à rendre l'arbitrage non moins obligatoire pour dénouer la difficulté. Mais il fallait un instrument à l'arbitrage obligatoire : ce sera le conseil du travail. Tout se tient, on le voit, dans le système de M. le ministre du commerce. Nous nous demandons seulement pourquoi, après avoir soumis aux Chambres ses projets sur la grève et sur l'arbitrage, il a négligé de leur soumettre celui qui organise, dans cet ensemble si logiquement coordonné, un détail aussi aussi essentiel que les conseils du travail. Cette omission est inadmissible. M. le ministre du commerce n'a pas le droit de détacher une partie du tout. Il ne peut pas le faire sans empiéter sur le domaine qui appartient au Parlement.

Pourquoi donc l'a-t-il fait? C'est qu'il a voulu enlever à tout prix à la discussion des Chambres, et introduire dans son projet sur les conseils du travail une disposition à laquelle il tient plus qu'à tout le reste, et qui donne aux syndicats seuls le droit d'élire les membres des conseils du travail. Il n'y a peut-être pas, en ce moment, de question plus importante. On sait que la loi de 1884, dont le véritable inspirateur et, en tout cas, le défenseur le plus éloquent a été M. Waldeck-Rousseau, a attribué aux ouvriers et aux patrons le droit de former des syndicats en vue de veiller à leurs intérêts. Que l'institution n'ait pas donné tous les résultats qu'on en attendait et même qu'elle en ait parfois donné d'assez différens, cela n'est malheureusement pas douteux : elle n'en est pas moins bonne en soi, et, pour la rendre telle dans la pratique, peut-être suffirait-il de la compléter en conférant aux syndicats la faculté de posséder. Le gouvernement actuel a bien proposé de le faire; mais il n'a pas tenu la main à ce que son projet de loi vînt en délibération. Peut-être a-t-il été effrayé par l'opposition des meneurs du parti ouvrier, effrayés eux-mêmes à l'idée que les syndicats pourraient devenir propriétaires, et participer dès lors aux défauts et aux vices inhérens à cette classe de citoyens! Le gouvernement a donc pris les syndicats tels qu'ils sont et il a résolu d'en faire les représentans exclusifs de la classe ouvrière. On disait autrefois : Hors de l'Église point de salut! on dira désormais : Hors des

syndicats, point de salut, point d'existence même, point de représentation, point de droits d'aucune sorte! L'ouvrier qui n'appartient pas à un syndicat est comme une molécule qui ne tient à rien, et dont il n'y a lieu de tenir aucun compte : elle confine au néant : elle y tombe.

Rien de plus contraire à la pensée qui a présidé à la rédaction de la loi de 1884. Cette pensée, qui était alors celle de M. Waldeck-Rousseau, est restée la sienne jusqu'à ces derniers temps. La remarquable sentence arbitrale qu'il a rendue naguère pour mettre fin à la grève du Creusot, maintenait très fermement le principe que nul n'était tenu de faire partie d'un syndicat, et qu'il ne perdrait pour cela l'exercice d'aucun de ses droits d'homme et de citoyen. Sans doute M. Waldeck-Rousseau considérait le syndicat comme un instrument utile et dont il fallait conseiller l'emploi aux ouvriers, mais sans qu'on pût aller jusqu'à le leur imposer. Nous ne savons s'il est toujours du même avis : en tout cas, cet avis n'est pas celui de M. le ministre du commerce, qui excommunie sans façon de la société ouvrière tout ouvrier, et même tout patron non syndiqués. La création des conseils du travail lui donnait une occasion d'appliquer ses idées : il a décidé que les syndicats seraient seuls appelés à y élire des représentans. Quand même la grande majorité des ouvriers ferait dès maintenant partie des syndicats, une telle disposition serait abusive, car les droits de la minorité n'en resteraient pas moins respectables et mêmes sacrés : mais la situation est toute différente, et c'est aujourd'hui la petite, l'infime minorité des ouvriers qui est syndiquée. Que cela soit regrettable, soit. Nous ne sommes pas éloignés de le penser avec M. le ministre du commerce, bien que pour d'autres motifs sans doute. Les syndicats n'auraient pas le caractère trop souvent violent et même révolutionnaire qu'ils ont s'ils comprenaient tous les ouvriers, au lieu de n'en comprendre qu'une fraction et non pas la plus saine. A défaut d'un syndicat unique, et peut-être même de préférence à ce syndicat exposé à devenir un champ de bataille, qu'on en fasse plusieurs et qu'ils se tiennent mutuellement en équilibre, tout sera au mieux et nous y applaudirons sincèrement. Un mouvement commence à se dessiner dans ce sens; on ne saurait trop l'encourager. Mais ce sont là des vœux pour l'avenir; il faut prendre les choses telles qu'elles sont dans le présent. Or, de récentes constatations ont permis de reconnaître que le quart tout au plus des ouvriers fait partie de syndicats. A-t-on le droit d'interdire aux autres toute participation à l'élection des membres des conseils du travail? A-t-on le droit de les

frapper d'une incapacité ? A-t-on le droit de les traiter comme s'ils n'existaient pas ? Non certes, on n'a pas ce droit : mais M. Millerand se l'est arrogé ; il lui a suffi d'un trait de plume pour supprimer parmi les électeurs des conseils du travail tous les ouvriers qui ne sont pas syndiqués, c'est-à-dire les trois quarts d'entre eux. Ayant confiance dans les syndicats tels qu'ils sont aujourd'hui composés, il remet entre leurs seules mains les destinées de la classe ouvrière toute entière. Il a fait cela d'autorité, c'est-à-dire par décret, se doutant bien que les Chambres ne consacreraient pas une disposition aussi vexatoire, ou du moins que la discussion devant elles en serait longue, laborieuse et pénible. Ses décrets sont entachés d'une double incorrection, en ce qu'ils portent atteinte aux droits du Parlement et à ceux des ouvriers.

Il est fâcheux qu'une protestation ne se soit pas élevée tout de suite dans l'une ou dans l'autre des deux Chambres contre cette manière de procéder. Quelques explications ont bien été échangées à ce sujet entre un député et M. le ministre du commerce ; mais elles ont été sommaires et la question a été à peine effleurée. Au Sénat, c'est seulement le 29 mars dernier que M. Bérenger et quelques-uns de ses collègues ont déposé une proposition de loi, qui est en réalité un contre-projet venant se substituer aux décrets du 17 septembre 1900 et du 2 janvier 1901. Le retard s'explique sans doute par le fait que M. Bérenger, au lieu d'ouvrir une discussion qui aurait gardé sans cela un caractère un peu théorique, a préféré étudier à fond la question et la résoudre. Il n'a pas seulement reproché à M. Millerand ce qu'il avait fait, il a dit ce qu'il y avait à faire ; et un projet de ce genre ne pouvait pas être improvisé. Nous n'entrerons pas aujourd'hui dans l'analyse de celui de M. Bérenger. Mais bien entendu, et par imitation de ce qui se passe pour l'élection des conseils de prud'hommes, il a restitué le droit électoral à l'intégralité des ouvriers et des patrons : cela suffit pour le distinguer profondément du système de M. Millerand. Qu'a fait alors ce dernier ? Il s'est bien gardé de rien faire, car il ne pouvait faire quoi que ce fût sans provoquer une discussion, et il ne voulait pas de discussion. Provenant de l'initiative parlementaire, la proposition de M. Bérenger devait être soumise à la prise en considération : la prise en considération en a été effectivement proposée au Sénat par sa commission d'initiative. C'était là pour le ministère une excellente occasion de prendre parti ; il s'est contenté de dire qu'il ne s'opposait pas à la prise en considération. Cela signifiait-il qu'il tenait compte de la manifestation du Sénat, et qu'il sus-

pendrait jusqu'à nouvel ordre l'exécution de ses décrets ? On l'a cru, on devait le croire, mais on s'est trompé : cela voulait dire simplement que M. le ministre du commerce attendait les vacances qui étaient très prochaines, et pendant lesquelles il se proposait d'agir à sa tête, sans plus craindre aucune question, ni interpellation. Jamais on n'avait traité une assemblée de façon aussi cavalière ! Pour la dignité du Sénat et pour la sienne propre, le gouvernement aurait dû sortir de l'équivoque et déclarer que, considérant ses décrets comme légaux, il était décidé à les appliquer. Il ne l'a pas fait, il s'est tu, et s'il n'a pas positivement trompé le Sénat sur ses intentions ultérieures, il l'a laissé se tromper de bonne foi en s'enfermant lui-même dans un silence ironique, qu'on pourrait sans doute qualifier plus sévèrement.

Nous ne savons ce que fera le Sénat à la rentrée : en attendant, il est curieux et piquant de voir ce qui s'est passé au cours des vacances. Déjà une commission du conseil supérieur du travail avait contesté par un avis fortement motivé la légalité des décrets des 17 septembre et 2 janvier derniers. Bien entendu M. le ministre du commerce n'en avait tenu aucun compte : mais traiterait-il aussi dédaigneusement la manifestation du Sénat ? Le Sénat est quelque chose, après tout, dans notre constitution. On a été bientôt fixé sur le cas qu'en faisait M. le ministre du commerce. Les Chambres avaient à peine tourné le dos qu'en date du 16 juillet les murs de Paris se sont couverts d'affiches convoquant les électeurs patrons et ouvriers, — c'est-à-dire les seuls syndiqués, — pour une date fixée dans le courant de septembre. M. Millerand espérait que le Sénat se trouverait ainsi, à la reprise de ses travaux, en face d'un fait accompli, et que par conséquent la proposition de M. Bérenger n'aurait plus raison d'être. Celui-ci a protesté dans une lettre pleine de dignité, et il a réservé, en même temps que ses droits, ceux de la haute assemblée dont il fait partie : mais il était à craindre que protestations et réserves, quelque légitimes qu'elles fussent, ne se perdissent dans le silence des vacances comme dans le désert. On se trouvait en présence d'une de ces situations où il n'y a plus de recours qu'auprès des citoyens eux-mêmes : auraient-ils assez d'initiative et d'énergie pour suppléer à l'absence du Parlement, maintenir ses droits et faire respecter ceux des ouvriers ? Dans un pays aussi habitué que le nôtre à s'incliner machinalement devant les actes de l'autorité, il n'y avait pas, ce semble, grand espoir à conserver. Quelle n'a pas été notre surprise, et probablement aussi celle de M. Millerand, lorsque les présidens de 11 unions patronales, compre-

nant environ 400 syndicats et 45 000 syndiqués sur 50 000, ont adressé à ce dernier une lettre dans laquelle ils lui faisaient savoir qu'ils ne participeraient pas au vote! Le motif de leur abstention était leur déférence envers le Parlement, et notamment envers le Sénat qui, ayant pris en considération la proposition de M. Bérenger, s'était « réservé tout au moins, d'examiner la légalité » des décrets. Ils la contestaient d'ailleurs au surplus eux-mêmes, et se proposaient de déférer au Conseil d'État la validité des élections. C'était un coup direct, et difficile à parer. Que faire? On s'est mis en quête de quelques syndicats patronaux disposés à se soumettre aux décrets et à participer aux élections. On en a trouvé; on trouve de tout à Paris; mais on n'en a trouvé que 17, et ils représentent un nombre de syndiqués vraiment dérisoire, si on le compare à celui de la première manifestation. Il était bon que cette contre-épreuve vînt en confirmer l'autorité. On peut tenir dès maintenant pour acquis que la grande majorité des patrons ne s'associera pas aux élections qui se préparent. Les journaux ministériels en ont naturellement montré une irritation très vive, et ils ont menacé la classe patronale toute entière des foudres que le parti socialiste révolutionnaire ne manquerait pas de lancer sur sa tête. On ne sait quel effet cette menace aurait pu produire, si elle avait été suivie d'un commencement d'exécution. Les unions patronales n'en auraient sans doute pas beaucoup frémi : mais leur sang-froid n'a pas été mis à l'essai. On n'a pas tardé, en effet, à s'apercevoir qu'à tort ou à raison, les socialistes révolutionnaires ne regardaient pas les décrets de M. Millerand d'un œil beaucoup plus favorable que les patrons. Ce n'est pas, est-il besoin de le dire? la question de légalité qui leur inspire des scrupules; mais ils n'ont pas confiance dans des conseils où les ouvriers doivent se trouver mêlés aux patrons dans une promiscuité qu'ils estiment à la fois désobligeante et dangereuse. Les patrons seront d'ailleurs aussi nombreux qu'eux-mêmes; ils auront les mêmes droits; ils les tiendront en équilibre et peut-être en respect : aurait-on fait autrement si on avait voulu organiser l'impuissance? Les vrais socialistes, les purs, ceux qui se défient de tout, même de M. Millerand, déclarent très haut que ces conseils du travail sont un leurre, un piège même, mais qu'ils ne se laisseront pas duper. Eux aussi, ils prêchent l'abstention. M. le ministre du commerce peut s'apercevoir que l'institution qu'il a prétendu fonder aurait gagné à traverser une discussion parlementaire: peut-être alors l'aurait-on mieux comprise.

Les élections auront lieu, mais quelle en sera l'autorité? On la me-

surera au chiffre des électeurs qui prendront part au scrutin parmi les patrons et parmi les ouvriers. Si ce chiffre, comme tout porte à le croire, ne représente qu'une minorité parmi les syndiqués, lesquels représentent eux-mêmes une minorité parmi les ouvriers, il ne sera même pas nécessaire de soumettre la légalité de l'opération au Conseil d'État. Le Conseil d'État pourrait d'ailleurs se prononcer dans un sens ou dans l'autre sans que cela importât beaucoup. Les conseils du travail de M. Millerand ont fait un faux départ, ils ont trébuché dès le premier pas, ils ne se relèveront pas de l'accident. Ce n'est pas que nous nous en réjouissions, car ils auraient pu rendre des services, et nous espérons même qu'ils en rendront plus tard, si on reprend l'institution à pied d'œuvre et si on l'établit sur des bases plus larges et plus solides. L'erreur de M. Millerand est d'avoir cru qu'il suffirait à tout : lui seul, et c'était assez! Il n'a eu besoin, ni du Conseil d'État, ni du Conseil supérieur du travail, ni des chambres. Il n'a consulté personne. Il a dédaigné les études préparatoires qui avaient été faites avant lui. On voit le résultat auquel il a abouti. Des élections enlevées par surprise devaient rendre inutile la proposition de M. Bérenger. Cette proposition, au contraire, qui est correcte, qui est loyale, qui recherche la discussion au lieu de la fuir, en un mot qui tient compte des droits de tous, se présente comme une planche de salut. Elle permettra de vivre aux conseils du travail que M. Millerand, dans son empressement maladroit, a failli tuer du premier coup.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE
MANUSCRIT DU CHANOINE

PREMIÈRE PARTIE

La bande des « Compagnons du Cyclamen » s'était formée d'une façon fort peu épique, à table d'hôte et le long des routes, pendant une saison aux eaux d'Aix-en-Savoie. Parmi la société mélangée de mondains, d'artistes, de joueurs et de malades, qui villégiature au bord du lac du Bourget, quatre personnes d'âges, de conditions et de sexes différens, se rencontrèrent par hasard pendant l'été de 1898. Attirées par de secrètes affinités, elles se rapprochèrent, et voici comme cette heureuse conjonction se produisit :

Celui qui servit de centre d'attraction s'appelait Claude Lézian. Ses amis l'avaient surnommé « le Poète, » non qu'il fût un professionnel, mais parce qu'il possédait vraiment une âme de poète, imaginative et crédule, très éprise de beauté, toujours prête à s'étonner, à s'enthousiasmer et à se laisser piper en matière de sentiment. Bien qu'appartenant au monde des affaires, il avait les goûts d'un lettré ; c'était un garçon sensible, généreux, chevaleresque et par conséquent prédestiné à devenir souvent la dupe de son cœur. On racontait qu'il avait passionnément aimé une femme dont il s'était ensuite séparé, parce qu'elle le trompait. On ne savait au reste rien de précis sur cette mystérieuse

histoire; Claude n'en parlait jamais. Il se consolait de sa solitude en voyageant, en collectionnant des œuvres d'art et en aimant la nature qui, du moins, ne le trahissait pas. A cette époque, Lézian avait passé la quarantaine; mais ses déboires, tout en le teintant de mélancolie, n'avaient ni desséché son cœur, ni tari son enthousiasme. Maigre et d'apparence frêle, il demeurait alerte et résistant. Une barbe blonde, mêlée de fils blancs, encadrait son visage aux traits fatigués; un sourire bienveillant et résigné effleurait ses lèvres un peu boudeuses; ses yeux gris dardaient un regard droit, fier et néanmoins sympathique; de toute sa personne émanaient une dignité courtoise, une noblesse et une réserve qui faisaient dire sur son passage : Voilà un *gentleman*.

Venu à Aix pour une cure d'eau, Lézian s'était vite fatigué du monde désœuvré, équivoque et bruyant qui s'agitait autour de lui. Il songeait déjà à fausser compagnie à son médecin et à s'enfuir dans la montagne, quand il se trouva placé, au dîner, près d'un nouvel arrivant, dont la tournure lui rappelait quelqu'un de déjà vu. Au milieu des femmes en toilette de soirée et des hommes en frac, qui enguirlandaient la longue table, ce convive au veston gris et à la cravate de couleur semblait détonner. Les maîtres d'hôtel impeccables le considéraient avec des mines choquées, mais lui n'en avait cure. Il continuait d'expédier tranquillement son potage, comme s'il eût mangé seul, au coin d'un bois. Il flottait entre trente-huit et quarante ans. Trapu, mais bien râblé, les épaules larges et solides, le teint coloré, le nez aux narines mobiles, orné d'un binocle, il portait ses moustaches brunes en brosse et ses favoris en côtelettes; son front carré surmonté d'une forêt de cheveux drus et moutonnans, ses yeux fouilleurs séparés par des plis verticaux creusés entre d'épais sourcils, indiquaient l'habitude de l'observation attentive et de la réflexion. Ayant vidé son assiette au moment où Claude Lézian s'asseyait à côté de lui, il releva la tête, ses yeux rencontrèrent ceux de son voisin, et tous deux eurent en même temps le sursaut de gens qui se retrouvent après s'être perdus de vue.

— Comment, c'est vous, mon cher « Poète, » s'écria l'homme au binocle, voilà ce que j'appelle une bonne fortune, *dies albo notanda lapillo!...*

Lézian, lui aussi, avait vite reconnu dans le nouveau convive un ancien élève de l'École des Chartes, Marius Colombier,

paléographe et collectionneur passionné, avec lequel il s'était souvent rencontré chez les marchands de curiosités.

— L'agréable surprise est pour moi, mon cher « Savant, » répondit-il, que faites-vous à Aix? Êtes-vous malade ou êtes-vous devenu joueur?

— Ni l'un ni l'autre... J'avais simplement besoin d'éclaircir un point douteux à propos d'une inscription de l'*Arc de Campanus*... Maintenant je suis fixé et je pars demain matin pour le Châtelard afin de visiter les ruines de l'ancien château des ducs de Savoie; après quoi je reviendrai à pied par les Bauges... L'excursion est intéressante, voulez-vous être de la partie?

— Avec joie... Aix m'ennuie, et je méditais précisément une fugue en montagne.

Et ce fut ainsi que, le lendemain matin, une voiture les conduisit au Châtelard. Quand ils eurent passé deux jours dans l'ancienne petite ville forte des ducs, et que Marius Colombier en eut employé une bonne partie à compulser les poudreuses archives municipales, ils décidèrent de parcourir pédestrement les pastorales montagnes des environs. Par une bleue matinée de la dernière quinzaine d'août, ils s'acheminèrent, bâton en main et sac au dos, sur la route de la Motte, gravirent les flancs gazonneux du mont Chabert et se trouvèrent en plein massif des Bauges. Tout autour d'eux, dans une lumière argentée, des croupes vertes de la base au sommet s'arrondissaient, coupées de profondes vallées et limitées à l'horizon par les crêtes du Semnoz et les murailles abruptes du Trélod. Parmi ces cimes mamelonnées, les *clarines* des troupeaux vaguant dans les hauts pâturages tintinnabulaient et résonnaient comme les accords d'un orgue invisible; le vent matinal apportait de toutes parts des odeurs d'herbes fauchées. Sur ce paysage alpestre planait une allègre sérénité. Claude Lézian, surexcité par l'air pur et les notes mélodieuses qui semblaient pleuvoir du ciel, se sentait ragaillardi et devenait presque lyrique. Il avait arraché une touffe d'herbes aromatiques et les respirait voluptueusement :

— Comme ça sent bon! s'écriait-il, j'ai vingt ans de moins sur les épaules. Cette musique éparse dans l'air, ces vertes odeurs de sève, me remettent la joie et la jeunesse au cœur.

— O poète! murmurait indulgemment Colombier, vous vous laissez prendre par les beautés extérieures et purement matérielles.

— La beauté des choses, comme dit Keats, répliquait Lézian, n'est-elle pas une source de joie éternelle?

— Oui, éternellement changeante et caduque... Il n'y a de durables et vraiment substantielles que les jouissances de l'esprit. L'ivresse passagère que donne le spectacle de la nature ne vaudra jamais la volupté qu'on goûte à retrouver le « Livre de raison » d'un bourgeois du XVIIIe siècle ou les lettres originales d'une *honneste* dame du XVIe. Sur ces pages jaunies une main vivante s'est posée, une main toute palpitante et enfiévrée par les émotions de ce temps-là. A mesure qu'on déchiffre chaque ligne, on sent un siècle défunt ressusciter avec ses plaisirs et ses chagrins intimes, ses vices et ses vertus, ses passions et ses ridicules. C'est de la vie humaine qu'on recrée, et il n'y a pas de joie comparable à celle-là, parce qu'elle est purement intellectuelle. Les âmes sont autrement curieuses, autrement entrecoupées d'abîmes que les montagnes. La nature verdit et fleurit machinalement; l'homme a conscience de ses grandeurs et de ses misères...

— La nature me console, repartait Lézian, tandis que vos exhumations du passé me troublent et m'attristent... J'y retrouve le reflet des peines, des préoccupations et des déceptions qui m'ont désolé moi-même et qui sont le lot de l'humanité.

— Pouvez-vous dire ça, vous, un amateur de portraits et de bibelots rares?... Pourquoi les collectionnez-vous alors?

— Parce qu'ils me donnent une jouissance d'art et une impression de beauté.

— Une beauté relative et conventionnelle, car le Beau d'hier ne sera peut-être plus le Beau de demain... Non; à mes yeux, bibelots et portraits n'ont de véritable valeur que parce qu'ils sont les témoins de l'existence d'autrefois, parce qu'ils me renseignent sur la façon de vivre et de penser, sur les âmes des gens qui les ont créés, maniés, associés à leur intimité... Voilà ce qui me les rend précieux et désirables...

Pendant que s'agitait cette discussion, ils avaient insensiblement descendu les pentes herbeuses de la montagne. Ils cheminaient maintenant dans un sentier caillouteux, bordé de saules et de viornes, parmi lesquels çà et là des chênes dressaient leurs troncs noueux et leurs cimes étêtées. Le soleil au zénith dardait d'aplomb sur cette sente sans ombre et faisait brasiller, dans un repli de vallée, les brunes toitures d'un petit village,

tapi à la fourche de deux routes. Au même moment, midi sonna à un clocher d'ardoise qui scintillait en pleine lumière. Les deux touristes, alourdis par la chaleur, traînaient le pas et devènaient silencieux. Marius Colombier consulta sa carte :

— Ce village doit être Bellecombe, déclara-t-il ; j'aime à croire que nous y dénicherons une auberge ou un cabaret... Je meurs de faim et de soif...

Ils atteignirent enfin le village, dont l'unique rue en pente dévalait vers un ruisseau, et ils découvrirent non sans peine l'auberge située à l'angle d'une étroite ruelle. Seulement la porte était close ; les hôtes étaient « en champs, » dit une voisine qui s'offrit pour aller quérir la cabaretière. Au bout d'un quart d'heure d'attente sur les degrés du seuil, ils virent en effet l'hôtesse qui accourait en nage et qui les introduisit dans une salle fraîche , meublée d'une longue table et de bancs, éclairée par une étroite fenêtre où fleurissait un géranium rouge. Les murs blanchis à la chaux étaient décorés d'un portrait du Président de la République et de chromolithographies aux couleurs criardes. Pendant que Claude les examinait distraitement, Colombier discutait le menu avec la cabaretière.

— Ma fi, monsieur, disait celle-ci, je n'ai pas grand'chose à vous servir... Nous voyons si peu de monde ici que nous ne faisons pas de provisions... Je puis vous fricasser une omelette... Avec une salade et un quartier de jambon, aurez-vous à votre suffisance ?

— Va pour le jambon et l'omelette, répondait le « Savant, » mais que cette dernière soit copieuse... N'épargnez ni les œufs ni le beurre !... Et le vin... ne l'oubliez pas ?

— Je vous monterai du vieux vin de Montmélian en bouteille...

— Parfait !... Et maintenant pressez-vous, car nous avons l'estomac dans les talons.

Adossés au mur et allongés chacun sur un banc, ils attendaient impatiemment le déjeuner. Une fillette de douze ans vint couvrir le bout de la table d'une nappe de toile bise et y dressa le couvert. Déjà l'appétissant fumet des œufs répandus sur la poêle leur parvenait à travers la porte entre-bâillée, quand ils perçurent au dehors le bruit d'un dialogue fort animé :

— Non, mes pauvres dames, s'écriait l'hôtesse avec des intonations effarées, impossible !...

— Nous avons faim et il n'y a pas d'autre auberge, objectait une voix musicale.

— J'en ai bien du regret, mais il n'y a plus rien dans notre garde-manger.

— Allons donc, et cette omelette?...

— Elle est retenue par deux messieurs à qui je vais la servir.

— Peut-être, insinuait gaîment une seconde voix féminine, vos voyageurs consentiraient-ils à la partager avec nous ?

— Ça, répliquait l'hôtesse, ce n'est pas mon affaire...

Marius Colombier ne bougeait pas, mais Claude Lézian, qui avait prêté plus d'attention à ce colloque, s'était hasardé dans l'allée où il aperçut deux jeunes femmes en tenue d'alpinistes... bâton en main, jambes guêtrées, jupes courtes découvrant de fines chevilles et des brodequins de cuir jaune, chapeaux de paille ornés de bouquets de cyclamens fraîchement cueillis. — Sur la baie lumineuse de la porte d'entrée les élégantes silhouettes des deux voyageuses se découpaient nettement. La plus âgée, souple, élancée et mince, touchait à la vingt-huitième année. Sur un cou flexible son visage au teint mat, encadré dans des bandeaux noirs crêpelés, faisait penser aux figures des vierges de Luini. Il en avait le délicat ovale allongé, les lèvres voluptueusement spirituelles, les grands yeux bruns virginalement baissés, avec une flamme furtive entre la frange des cils. — La plus jeune et la moins grande ressemblait à sa compagne, mais avec des traits plus accusés, quelque chose de massif dans le bas du visage et de résolument volontaire dans le front. Elle avait moins de grâce et plus de force; sa physionomie très ouverte, ses yeux clairs, sa bouche facilement rieuse avaient le charme d'un bon fruit sain et fondant.

Au bruit de la porte brusquement poussée, l'aînée se retourna et Claude eut une agréable surprise en reconnaissant Sylvie Alassio, une artiste qu'il avait jadis entendue chanter à la *Scala* et à Monte-Carlo et dont il avait admiré le jeu expressif ainsi que la caressante voix de mezzo-soprano.

— Mesdames, dit-il en saluant, nous serons trop heureux de vous offrir la moitié de notre déjeuner, si vous voulez bien l'accepter...

— Eh ! s'écria la chanteuse en reconnaissant à son tour son interlocuteur, *va bene*, c'est monsieur Lézian... Si nous accep-

tons ? mais avec joie, cher monsieur !... Sauvées, Francine, nous sommes en pays ami...

Claude prenait à part l'aubergiste et lui enjoignait de se procurer à tout prix un supplément de victuailles dans le village ; puis il introduisit les voyageuses dans la salle basse où son compagnon restait paresseusement étendu sur son banc. A l'aspect des deux dames, ce dernier tressauta, puis se leva en fronçant les sourcils, tandis que Lézian procédait aux présentations :

— M. Marius Colombier, chef aux Archives nationales ; mademoiselle Sylvie Alassio, du théâtre de la Scala, et...

— Francine, ma sœur, ajouta Sylvie... Nous sommes confuses, messieurs, de venir, comme des rogne-portions, prendre une part d'un repas peut-être déjà trop court pour vous.

— Et nous, nous sommes enchantés de cette bonne fortune... déclara Lézian ; votre charmante compagnie donnera une saveur exquise à notre déjeuner.

— D'ailleurs, dit en riant Francine Alassio, nous le mangerons de si bon appétit que vous aurez plaisir à nous voir y faire honneur...

Le rire épanoui de la jeune fille gagna sans doute le cœur de Marius, car son visage se désembrunit. Avec une galanterie un peu gauche, il s'empressa de débarrasser les deux sœurs de leurs alpenstocks qu'il alla soigneusement poser dans un coin, tandis que celles-ci enlevaient leurs chapeaux et lissaient leurs cheveux devant un étroit miroir étoilé. Les cyclamens roses fixés au corsage des dames répandaient dans la salle leur sauvage odeur de muguet ; ils faisaient rêver d'ombre fraîche et de bois mouillés par l'eau des torrens.

La petite servante avait apporté deux nouveaux couverts, puis l'omelette dorée, épaisse, onctueuse fit son apparition et les convives l'expédièrent vivement. Quand la première faim fut calmée, Francine Alassio, qui aimait à se rendre utile, remplit les verres à la ronde. Sylvie coupa son vin d'une eau limpide que maintenait glacée un broc de faïence, et vida son verre d'un trait :

— Ah ! dit-elle avec béatitude, quel délice de boire frais quand on a fait quatre lieues au grand soleil !

Elle passait le bout de sa langue sur ses lèvres humides, et derrière son pince-nez, Marius Colombier observait, non sans plaisir, ces façons de chatte gourmande :

— Vous étiez dans la montagne, mesdemoiselles ? demanda-t-il.

— Nous venons d'Allèves, répondit Francine, mais nous avons pris le chemin des écoliers... En voyage, Sylvie est très fantaisiste.

— Oui, ajouta l'aînée, je déteste la ligne droite et les grandes routes... Dans notre association, ma petite sœur représente la sagesse et moi la folie... Bien qu'elle soit de cinq ans ma cadette, c'est elle qui administre la communauté.

— Heureusement! interrompit en riant Francine, sans quoi on déjeunerait de pain sec et on dînerait d'une chanson...

— Elle est méthodique comme une petite bourgeoise et moi je suis un peu bohème, avoua Sylvie... Que voulez-vous? J'ai été déplorablement élevée. Mon père était d'origine italienne, ma mère était Parisienne; j'ai hérité des emballemens de l'un et de l'esprit capricieux de l'autre. Tous deux appartenaient au théâtre et ne s'occupaient de moi que pour me gâter. Dans les commencemens, nous courions la province et nous vivions insoucieusement comme des oiseaux sur la branche; il m'en est resté je ne sais quelle humeur légère et vagabonde. En dehors de mon art, je ne prends rien au sérieux, je suis la femme du premier mouvement... Il m'en a cuit et il m'en cuira encore, je le sais, mais je reste incorrigible. Quand j'ai commis une sottise, ma sœur « Sagesse » intervient, raccommode tout du mieux qu'elle peut et trouve encore le moyen de m'égayer et de me remonter, pendant les heures de dépression qui suivent immanquablement mes coups de tête. Parmi cent autres qualités, elle a le rare mérite d'être raisonnable et de ne pas en abuser pour m'accabler de sa raison.

— Bah! déclara Francine, quand le mal est fait, à quoi bon l'exaspérer en s'obstinant à mettre le doigt sur la plaie?... Ainsi, ce matin j'avais prévu que nous risquerions de déjeuner par cœur et je l'avais engagée à se munir de quelques provisions, mais elle déteste se charger de paquets, et quand, vers midi, son estomac a commencé à crier la faim, j'aurais été bien avancée en lui reprochant son imprévoyance!...

— Tu vois pourtant que tout finit toujours par s'arranger, observa Sylvie.

— Oui, grâce à ces messieurs; mais s'ils n'avaient pas été là!

— S'ils n'avaient pas été là, nous aurions eu l'omelette à nous toutes seules, répliqua légèrement Sylvie en découpant le jambon.

— Et, dit Claude Lézian qu'amusait la conversation des deux sœurs, vous ne craignez pas de vous aventurer ainsi en pleine montagne?

—Nenni; les Savoyards sont les plus honnêtes gens du monde, et il ne nous est jamais rien arrivé... J'ai horreur d'être pilotée par un guide qui empiète sur ma liberté, et j'adore voyager à pied... C'est le seul point sur lequel, ma sœur et moi, nous nous entendons complètement. Courir la montagne, à l'aventure, sans trop savoir quel gîte on trouvera le soir, escalader les sommets, se griser d'air pur, découvrir des paysages inconnus et inattendus, c'est le rêve... Nous ne sommes ni l'une ni l'autre petites-maîtresses, nous grimpons comme des chèvres et savons aussi bien que vous autres hommes nous accommoder de tout, en voyage. Nous emploierons nos vacances à bien voir ce pays-ci qui est admirable; demain nous visiterons le lac d'Annecy... Y êtes-vous déjà allé?

— Oui, répondit Claude dont le visage prit soudain une expression de mélancolie, j'y ai passé plusieurs étés au temps de ma jeunesse... Je n'y suis plus revenu depuis...

— Pourquoi n'y retourneriez-vous pas? insinua Marius Colombier; je n'y suis jamais allé, moi, mais je me suis laissé dire qu'il y a là-bas une ancienne abbaye de bénédictins, où on pourrait peut-être faire quelques trouvailles intéressantes, et cela me met l'eau à la bouche... Lézian, puisque vous êtes libre, laissez-vous tenter, servez-moi de cicérone... Puis il ajouta, en s'adressant aux deux jeunes femmes :

— Même, si vous n'y voyez pas d'indiscrétion, mesdames, nous pourrions excursionner en votre compagnie... Nous sommes assez mûrs, Lézian et moi, pour être des chaperons peu compromettans. Vous avez bien voulu partager notre omelette, accordez-nous la grâce de partager avec vous les plaisirs d'un voyage en zigzag autour du lac...

— Au fait, déclara de prime-saut Sylvie, nous formerions une caravane et ce serait amusant... Qu'en penses-tu, Francine?

— Moi, repartit la cadette après un moment de réflexion, je trouve la proposition à la fois très pratique et tout à fait acceptable...

— Bravo! s'exclama Colombier, du moment que la sage Minerve a parlé, l'affaire est entendue!...

Il remplit les verres, éleva le sien à hauteur de l'œil et reprit :

— Mesdames, je bois à l'heureuse fortune qui a amené cette rencontre et aussi à la future caravane!... Ne serait-il pas à propos de lui donner un nom et un emblème qui nous servirait de ralliement?...

— En ce cas, dit Sylvie, détachant de sa ceinture le petit bouquet de cyclamens sauvages qui exhalaient encore leur fine odeur de muguet, choisissons-lui pour emblème et pour marraine cette fleur, qui est le charme des forêts savoyardes et que les gens du pays appellent « la violette des Alpes... »

Elle dénouait le bouquet de fleurs roses et en offrait une touffe à chacun des deux convives masculins :

— Messieurs, déclara-t-elle, je vous fais compagnons du Cyclamen !

— Donc, poursuivit Marius Colombier en balançant de nouveau son verre, je bois aux prochaines excursions de la bande du « Cyclamen... » Puisse-t-elle, grâce à la magique influence de nos aimables compagnes, me conduire vers quelque vieux logis où je découvrirai des documens inédits sur l'histoire de la Savoie!... Voyons, ami Lézian, déridez-vous... Vous serez le poète de la bande et vous la célébrerez en prose et en vers...

— *Andiam'!* chanta Sylvie, comme la Zerline de *Don Juan*... Et vive la Bohème en voyage!

On trinqua gaîment. Il fut convenu que par le plus court chemin on regagnerait Aix, où l'on se munirait des bagages strictement indispensables, puis que le lendemain on prendrait ensemble le train d'Annecy.

Et le long des routes déjà plus ombreuses, réconfortés par la perspective de cette fugue pleine de promesses, les quatre compagnons s'acheminèrent vers Alby, d'où une voiture de louage les ramena à Aix à la nuit tombante.

II

Trois heures après midi. Le ciel est d'un bleu méridional, à peine ouaté çà et là de minces nuages blancs presque immobiles. Lézian et Colombier arpentent déjà le trottoir de la gare d'Aix. Il fait très chaud; Marius tient son chapeau d'une main et de l'autre s'éponge le front. Bientôt Sylvie et Francine Alassio, en claires robes de serge, apparaissent sur le seuil de la salle d'attente.

— Nous ne sommes pas en retard ? dit l'aînée en tendant la main aux deux amis.

— Le train n'est pas encore formé, répond Claude ; nous arriverons juste à Annecy pour le bateau de six heures...

— Et où couchera-t-on ? demande la prévoyante Francine.

— Je propose de faire d'abord le tour du lac et de ne choisir qu'au retour la station la plus attrayante.

— Adopté, approuve Sylvie, je suis en tout pour l'imprévu... Nous prendrons d'abord un bain de fraîcheur sur le bateau et nous nous déciderons d'inspiration...

— A condition cependant que l'auberge soit propre et logeable, objecte Francine... Je regrette de ne pas m'être renseignée d'avance sur les hôtels qu'on peut trouver au bord du lac et sur l'itinéraire à suivre...

Le train vient se ranger au long du quai. Les voyageurs sont peu nombreux; parmi les derniers arrivans, Claude aperçoit une figure de connaissance et s'écrie en se tournant vers Francine Alassio :

— Parbleu, mademoiselle, vous allez être servie à souhait.. Je vois là-bas un des hommes qui connaissent le mieux le pays que nous voulons visiter... C'est un alpiniste infatigable, un botaniste plein d'expérience et le plus aimable des célibataires... S'il consent à être des nôtres, nous aurons un guide précieux et un charmant compagnon...

Ayant achevé, le « Poète » se dirige vivement vers le personnage signalé, lui frappe sur l'épaule et, après les exclamations de surprise, les congratulations et les *shake-hands* de rigueur, le met au courant des intentions de la bande.

Le voyageur sourit, examine du coin de l'œil les deux jeunes femmes, et paraît agréablement impressionné. C'est un homme de taille moyenne, vêtu d'une jaquette bleue et d'un gilet de piqué blanc. Bien qu'il touche à la cinquantaine, il a la tournure juvénile et la mine avenante. A l'abri du feutre gris cabossé, ses clairs yeux bleus ont une expression amène et sympathique ; ses moustaches blondes retombent sur des lèvres gourmandes et malicieuses ; sa finesse savoyarde se dissimule sous un air de bonhomie joviale. Lézian, lui saisissant la main, l'entraîne vers ses amis dont il décline les noms.

— Je vous présente, continue-t-il ensuite, le docteur César Lettraz, médecin à ses heures, grand coureur de montagnes le

reste du temps... La flore des Alpes n'a pas de secret pour lui; les *chalézans* et les bergers, qu'il médicamente gratis, le portent dans leur cœur... Je lui ai dit quel plaisir nous aurions à l'enrôler dans notre bande et il consent à nous piloter à travers une contrée qui lui est familière...

— Tout le plaisir sera pour votre serviteur, mesdames, réplique le docteur en s'adressant aux deux sœurs avec un sourire qui découvre ses dents blanches... Je vous demanderai seulement, quand nous débarquerons à Annecy, la permission de passer chez moi pour y revêtir le costume de rigueur.

— En attendant, s'écrie Marius Colombier, nous allons vous décorer de notre ordre.

Il fait signe à la marchande de fleurs qui stationne près de la boutique aux journaux, dévalise son éventaire, distribue des bouquets de cyclamens à la ronde et en plante un dans la boutonnière du docteur...

— Ha! ha! observe celui-ci d'un ton narquois, vous aussi, vous favorisez une œuvre de destruction?... Pour peu que le gaspillage des cyclamens continue, nous verrons bientôt cette jolie fleur disparaître de nos forêts savoyardes. Si seulement on se contentait de cueillir les tiges épanouies; mais nos paysans, qui sont âpres au gain, s'attaquent maintenant aux bulbes de la plante. Ils les arrachent par centaines, pour satisfaire les caprices des étrangers et ils ne s'aperçoivent même pas qu'ils tuent la poule aux œufs d'or...

Le sifflet du train l'interrompt; on va partir, et toute la bande se hâte de monter dans un compartiment; mais dès que le convoi est en marche, le docteur Lettraz recommence à parler de la dilapidation des plantes alpines, qui paraît être un de ses dadas.

— Si nos administrateurs, poursuit-il, voyaient plus loin que leur nez, ils puniraient d'une forte amende l'arrachement des bulbes (1), mais ils ne s'occupent que de politique et se soucient comme d'une guigne de la disparition des espèces. Nos voisins de Suisse sont autrement perspicaces et prévoyans. Au lieu de tolérer l'enlèvement de leurs plantes rares, ils en favorisent le repeuplement. Chez nous autres botanistes, lorsqu'on se trouve en présence d'une plante qu'on désire emporter, il est de règle

(1) Depuis que ceci a été écrit, les préfets de l'Isère, de la Savoie et de la Haute-Savoie ont pris des arrêtés pour prohiber l'arrachement et l'exportation des plantes rares de la montagne.

de ne jamais arracher tous les individus qui poussent au même point, et d'en laisser subsister au moins deux ou trois pour la reproduction. Mais les profanes, les Philistins n'ont point ce respect des végétaux, ni ces sages ménagemens. Ils dévastent tout avec une déplorable insouciance. Et c'est ainsi que chaque année la montagne perd ce qui fait sa grâce et sa beauté. Il suffit qu'une fleur rare devienne un moment à la mode, pour qu'un tas de sacripans se permettent de saccager tout un canton. En ce moment, c'est l'edelweiss et le cyclamen qui sont menacés; demain, on s'attaquera au sabot de Vénus, au lys martagon, à l'oreille d'ours et au chardon bleu; toutes les plus nobles espèces y passeront. Et ce n'est pas seulement la flore alpestre qui s'appauvrit, la faune a le même sort. L'ours, chez nous, est devenu quasi un animal fabuleux, le chamois se fait rare, la gelinotte diminue et le coq de bruyère est presque introuvable...

— M. Lettraz a raison, déclare Marius Colombier, je comprends son émoi, quand je songe à la sauvagerie des gens qui brûlent les manuscrits.

D'un souriant clin d'œil, le docteur remercie son interlocuteur et continue :

— Les Romains ont eu tort de dire que la propriété est le droit d'user et d'abuser des choses, *utendi et abutendi*. L'homme n'a pas le droit d'abuser de la nature... Il doit se conduire avec elle « en bon père de famille, » et c'est le devoir des particuliers comme de l'État d'y tenir la main; sans quoi nos montagnes n'auront bientôt plus ni fleurs, ni oiseaux, ni forêts.

— Docteur, vous me faites frémir, s'exclame Sylvie; désormais quand je me cueillerai un bouquet, je songerai à vous et je me souviendrai de vos conseils.

— S'ils vous inclinent à penser à moi, madame, répond galamment César Lettraz, je serai payé au centuple...

Pendant ce temps, le train file à toute vapeur. Il a déjà dépassé Rumilly, et tout à coup, par la baie ouverte de l'une des portières, on aperçoit, à droite, des cimes aériennes se détachant sur le bleu du ciel.

— Voici, murmure Lézian, les premières crêtes des montagnes qui entourent le lac... La plus haute est la Tournette.

Sylvie, assise en face de lui, prête seule attention à ses paroles; elle suit la direction de son regard et contemple les cimes argentées et fuyantes jusqu'à ce qu'elles aient disparu. Une demi-

heure s'écoule et le train s'arrête enfin à Annecy. A l'exception du docteur qui court chez lui s'accoutrer pour le voyage, toute la bande saute dans le *car* qui fait le service du bateau.

Le vapeur en partance, le *Mont-Blanc*, encore immobile, mire dans le chenal du Thiou sa coque blanche et sa cheminée fumante. Le rauque bouillonnement de la chaudière gronde à l'intérieur et imprime une sorte de vibration au parquet du pont déjà grouillant de passagers : touristes en route pour Chamonix, habitans des villas riveraines, séminaristes en vacances, paysannes revenant du marché. Sur le quai baigné de soleil, les portefaix transbordent des marchandises et des bagages. A la lisière ombreuse du *Jardin public*, des promeneurs aux mines badaudes stationnent curieusement; des femmes et des enfans qui ont accompagné quelques voyageurs, agitent leurs mouchoirs en signe d'adieu et redoublent ostensiblement leurs amicales démonstrations, tout en trouvant *in petto* que le *Mont-Blanc* tarde bien à démarrer. Au moment où trois coups de sifflet impatiens annoncent enfin le départ, le docteur apparaît sur le quai. Guêtré jusqu'aux genoux, chaussé de gros souliers ferrés, portant sur le dos son sac surmonté d'une boîte verte de botaniste et tenant en main un noueux bâton à la pointe de fer, il franchit d'un pas alerte le pont volant et va rejoindre la bande qui commençait à s'inquiéter. Comme si elles n'attendaient plus que lui, les roues à palettes se mettent à tourner en éparpillant des poussières de gouttelettes irisées, et le bateau sortant du chenal débouche dans le lac.

En arrière, la ville avec ses toitures aiguës, ses aiguilles de clochers, et plus haut, le château des ducs de Nemours aux lourdes tours quadrangulaires, se découpent nettement sur le fond d'or du ciel. A droite, les façades des villas éparses dans la verdure sèment de taches blanches les pelouses mamelonnées des Marquisats et les châtaigneraies de la Puya. A la pointe du Jardin public, une éblouissante escadre de cygnes couleur de neige vogue lentement dans le sillage des barques de pêcheurs. En avant, le lac étale à perte de vue sa nappe d'un bleu piqueté d'étoiles diamantées, dans l'encadrement des montagnes aux nobles lignes, qui lui font comme une royale couronne. L'air est d'une si limpide transparence qu'on distingue de très loin leurs formes originales et variées. Le docteur nomme aux deux sœurs et à Marius toutes ces cimes l'une après l'autre : la haute mu-

raille cyclopéenne du Parmelan, qui s'avance comme un bastion au-dessus de la vallée du Fier, et en face, le long fronton du Semnoz drapé de forêts ; le mont sourcilleux de Veyrier ; la double croupe parallèle des montagnes d'Entrevernes, pareilles à d'immenses vagues figées ; le front cornu du Charbon, les mamelons de la Sambuy, et dominant ces sommets de toute sa hauteur, la géante du Lac, la Tournette, tachée de neige et semblable à une ville de Titans à demi démantelée. A l'horizon, borné par les dents du mont de l'Étoile, cinq ou six plans de montagnes s'étagent et fuient, noyés dans une claire vapeur lilas. Une poésie virgilienne imprègne ce paysage où les chaudes couleurs du Midi s'unissent à la verte fraîcheur des pays du Nord ; où les champs de blé, les prés et les vignobles alternent avec les villages éparpillés au long des molles découpures des rives. Sylvie Alassio, dans un élan d'admiration, s'écrie :

— C'est beau, c'est un enchantement !

Voici Veyrier avec ses vendangeoirs carrés qui se reflètent dans l'eau, ses rustiques manoirs que d'antiques noyers ombragent ; voici, en face, Sévrier, dont la longue jetée court vers le lac parmi des roseaux frissonnans, et dont l'église élance sa flèche svelte entre un tertre de vignes et un bois de châtaigniers ; on fait escale au ras des prairies où Menthon éparpille ses maisons autour d'un rocher boisé, dominé par la massive architecture du château féodal de Saint-Bernard ; puis le bateau traverse le lac dans sa plus grande largeur, et à mesure qu'il s'avance vers Saint-Jorioz, le merveilleux décor du petit lac, masqué jusque-là par le promontoire du Roc de Chère, se découvre peu à peu. Il est sept heures ; le soleil vient de s'enfoncer derrière le Semnoz, après avoir glissé à travers des archipels de nuages qu'il allume en passant et fait rutiler comme des îles d'or. Mais à peine a-t-il disparu à l'horizon, que toutes ces floconneuses nuées s'échevèlent d'une montagne à l'autre et plafonnent le ciel ainsi qu'un immense treillis de feu où fleuriraient des milliers et des milliers de roses rouges. Cette féerique illumination empourpre le lac, dont la nappe mouvante apparaît teinte, ici d'une couleur vineuse, là d'une couleur de rubis. A leur tour, les cimes s'embrasent : les dents du Laufont, les bastions de la Tournette, les murs crénelés du Charbon semblent éclairés par un incendie.

L'expansive Sylvie cherche Claude Lézian pour lui dire son enthousiasme et elle le trouve assis solitairement à l'avant du

bateau, les yeux fixés sur le cirque radieux des montagnes du fond.

— Pourquoi faites-vous bande à part? lui demande-t-elle en effleurant de la main son épaule.

— Parce que, répond-il en tressaillant, je suis dans un état d'esprit où l'on éprouve le besoin de s'isoler... Je ne puis me dérober aux ressouvenances du temps jadis et je me sens devenir morose. Quand vous m'avez parlé, j'étais en train de me répéter ces vers de Dante, que vous connaissez certainement :

Nessun maggior dolore,
Che ricordarsi del tempo felice
Nella miseria...

— Oui, répond Sylvie, je les connais, car j'ai joué jadis le rôle de *Desdemona*... J'y mettais tout mon cœur. Je ne voyais plus le décor ni la rampe ; je me croyais à Venise, avec la lagune au bas de ma fenêtre ; je m'imaginais que « c'était arrivé » et quand le gondolier passait en chantant les vers de Dante : « Il n'est pire douleur que de se rappeler les jours heureux dans les jours de misère, » un frisson me glaçait tout le corps... Pourtant, quand j'y réfléchis, je trouve les paroles de l'Alighieri désolantes, et, si je m'en rapporte à mon expérience, elles ne me semblent pas vraies... Les minutes de joie s'envolent si vite ! le bonheur consiste surtout à les espérer ou à se les rappeler, et je serais plutôt de l'avis de Musset :

Un souvenir heureux est peut-être sur terre
Plus vrai que le bonheur...

— Croyez-vous?... Moi, je pense qu'il y a une part de vérité dans les vers des deux poètes... Oui, les minutes de bonheur n'ont que la durée d'une étincelle ; oui, le souvenir est un enchanteur qui nous fait paraître à distance ces minutes de félicité plus belles qu'elles n'étaient réellement... Il nous donne l'hallucination du passé... Il n'y a qu'un instant, je l'avais encore ; je perdais la notion du temps... Je voyais les vitres des maisons de Talloires s'illuminer au soleil couchant, les verdures d'Entrevernes s'assombrir, Jupiter descendre lentement dans le ciel vers la crête du Semnoz, et j'avais avec une rare intensité la sensation de me retrouver dans le milieu d'autrefois... Mais en même temps je *savais* que ce n'était qu'une illusion, et cela me

plongeait dans une tristesse infinie. La satisfaction que j'éprouvais à revivre le passé était mêlée d'une amertume cruelle. Était-ce le regret de la jeunesse disparue? La conscience de la fuite irrévocable du temps?... Un peu des deux, je suppose, mais la volupté du ressouvenir était misérablement gâtée par le sentiment de l'irretrouvable...

— Tout cela, déclare Sylvie, est trop subtil pour moi... Voyez-vous, je suis une païenne... Je savoure passionnément les minutes heureuses... Il est vrai qu'elles s'envolent avec la rapidité d'une chevauchée de Valkyries, et qu'après... Eh bien, après, je les conserve dans mon souvenir comme des fleurs dans un herbier, et j'attends qu'il en passe d'autres, pour les saisir au vol et en jouir de même... A quoi bon remâcher des regrets? Je préfère me nourrir de rêves...

— C'est que vous êtes jeune, soupire Claude, et que je ne le suis plus...

Le bateau vient de quitter Saint-Jorioz; il oblique maintenant vers la rive opposée, en doublant la pointe du Roc de Chère. A ce moment, Sylvie et Lézian sont rejoints par leurs compagnons qui poussent des exclamations admiratives. Le paysage du « petit lac » se montre dans toute sa beauté. A gauche, au fond d'une anse arrondie apparaît le village de Talloires, avec ses files de peupliers, ses vignobles étagés, sa muraille de rochers semés de verdure, au-dessus desquels l'église de Saint-Germain est comme suspendue en encorbellement. Plus haut, les deux Lanfout dressent leurs larges dents aiguës que le couchant colore d'une nuance lilas; plus haut encore, la formidable Tournette garde à la cime un chaud rayon de soleil, qui teint en mauve ses dernières plaques de neige. Près de la berge, comme un ouvrage avancé, les toits bruns et les façades jaune clair de l'ancienne abbaye, devenue un hôtel, enlèvent leur masse sur les vignes verdoyantes de la colline. — De l'autre côté du lac, très peu large en cet endroit, un petit village fume dans les arbres; à l'extrémité d'une étroite presqu'île plantée de marronniers, le château de Duingt, reflétant dans l'eau sa tour blanche et ses toitures d'ardoise, semble faire pendant aux bâtimens de l'ancienne abbaye.

— Voici l'anse de Talloires, dit le docteur Lettraz.

— Quel décor! s'écrie Marius Colombier ravi.

Pour la première fois peut-être la beauté du paysage l'en-

thousiasme. Il s'anime, devient loquace, et des vers de Musset lui remontent à la mémoire. Il déclame en gesticulant :

> Et le bleu Titarèse et le golfe d'argent
> Qui montre, dans ses eaux où le cygne se mire,
> La blanche Oloossonne à la blanche Camyre!...

— Mes amis, continue-t-il, Talloires a pris mon cœur, et surtout cette vieille abbaye où les bénédictins ont vécu... A quoi bon chercher plus loin?... Voici le pays désiré; dressons-y nos tentes!...

— Puisque nous avons des retours, objecte la prudente Francine, ne vaudrait-il pas mieux pousser jusqu'au bout du lac, afin de tout voir avant de choisir un gîte?

— Désolé de vous contrecarrer, sage Minerve, réplique impétueusement Colombier, mais où pourrions-nous gîter mieux qu'en cet ancien monastère, peuplé de souvenirs suggestifs?...

— Je suis de l'avis de M. Colombier, ajoute Sylvie, le site est tout à fait prenant, et puisque nous voulons de l'imprévu, nous serons servis à souhait... Aux voix!

Francine est battue et l'on se prépare à la descente. Le bateau vient de stopper au minuscule ponton ombragé de peupliers. L'eau empourprée, qu'agitent les roues du *Mont-Blanc*, semble remuer une jonchée de cyclamens roses. Sylvie, qui le remarque, affirme que c'est de bon augure et que ce petit port rustique souhaite à sa façon la bienvenue à la bande... D'un pied léger, faisant résonner leurs bâtons sur les cailloux, les cinq compagnons s'avancent donc allégrement vers le massif de noyers qui sert de vestibule à la pension de l'Abbaye.

III

Bordée par les berges du lac et par un jardin, une cour herbeuse s'étendait devant l'hôtel, auquel on accédait par un large perron aux dalles disjointes. La façade nue, percée de hautes fenêtres; la cour négligée; les degrés usés par le va-et-vient de plusieurs générations d'hôtes divers; le frais clapotement de l'eau contre le perré de la berge; tout cela était fait pour gagner le cœur de Marius Colombier. Le perron une fois gravi, la bande s'engagea dans un spacieux vestibule voûté, qui aboutissait au cloître. Les arcades trapues et très sobres d'ornementation sub-

sistaient encore sur trois côtés de cette cour intérieure. Au milieu, un vieux puits arrondissait sa margelle verdie par les capillaires. Au fond, un porche cintré laissait voir un second jardin dont un robuste figuier touffu décorait le seuil. Le crépuscule commençant veloutait de sa lumière assourdie l'armature du puits où s'entortillait un cep de vigne, les fûts des colonnes, les arcades massives. Au-dessus, le ciel semé de fines nuées se décolorait peu à peu.

— Ce cloître est charmant! s'écria Sylvie.

— Oui, accorda Marius, mais il est de construction relativement récente.

— En effet, expliqua Lettraz, il a été restauré au XVIIe siècle; les offices, le réfectoire ainsi que les corridors et les cellules du premier étage datent de la même époque. Mais de l'autre côté du jardin dont ce figuier là-bas ombrage l'entrée, vous retrouverez les vestiges des constructions du Xe siècle. De l'église élevée en l'an mil par la reine Ermengarde, il ne reste plus que quelques chapiteaux. En revanche, l'ancien prieuré, avec ses murs d'enceinte, ses tours ruinées, ses fenêtres à lancettes, garde encore la physionomie demi-monastique et demi-militaire des maisons religieuses du XIe. Des caves profondes forment la partie la mieux conservée de l'ancienne abbaye.

Pendant que Colombier rôdait autour des piliers du cloître, Francine, toujours pratique, réussissait à découvrir l'hôtesse et discutait avec elle la question du gîte et du souper... L'hôtel était plein. Il fut convenu qu'on logerait les nouveaux venus dans l'annexe et qu'on donnerait aux dames « la chambre du Prieur. » C'était l'appartement le plus confortable de la pension : Renan y avait couché et on y jouissait d'une très belle vue sur le lac. Quant aux hommes, ils se contenteraient de simples cellules. Colombier et la sage « Minerve » se chargèrent de l'installation des bagages et de l'examen des locaux. — Après avoir constaté que tout était en ordre, ils allèrent rejoindre leurs compagons dans l'ancien réfectoire, devenu une profane salle à manger.

Les pensionnaires de l'hôtel avaient déjà dépêché une bonne partie de leur dîner; les survenans y gagnèrent d'être servis à une table séparée. Tous cinq ayant l'appétit aiguisé par la traversée, dégustèrent d'abord silencieusement le menu substantiel, composé de canetons rôtis, de pommes de terre *à la Savoyarde* et de lottes au bleu, pêchées dans le lac.

— C'est le poisson favori des indigènes, dit Lettraz, en éventrant le sien pour en extraire le foie... Il y a un dicton local qui traduit très énergiquement la passion des riverains pour ce gade d'eau douce : « Pour une lotte, femme vend sa cotte... »

— Ne vous fiez pas aux proverbes, répliqua Colombier, les trois quarts de leurs affirmations ne sont déterminées que par une puérile recherche de la rime. Pour moi, cette chair fade ne vaut pas une épingle... Par exemple, si le menu est quelconque, la salle à manger est réjouissante... Avez-vous remarqué comme les solives de ce plafond sont artistement ajustées?... Vous ne sauriez croire combien je me réjouis de loger sous le toit des bénédictins de l'abbaye de Talloires. Ces doctes moines avaient certainement des archives et une bibliothèque fort riches.

— Heu! heu! repartit le botaniste avec son sourire narquois, détrompez-vous.., En fait de bibliothèque, les moines de céans ne possédaient guère que les futailles de leur cave, rangées en bel ordre chronologique. Deux bénédictins, dom Martenne et dom Durand, qui visitèrent l'abbaye vers 1712, constatent dans leur *Voyage littéraire*, que leurs confrères de Talloires ne se piquaient pas autant d'érudition que ceux de Saint-Maur, et qu'ils cultivaient mieux leurs vignes que les sciences historiques... Quant aux archives du couvent, en 1793, le populaire les entassa dans la cour du cloître et en fit un large feu de joie, autour duquel les patriotes du cru vinrent danser une farandole...

— Les misérables! grogna le « savant, » plus je vais, plus je donne raison à La Fontaine qui nommait le peuple

l'animal aux cent têtes frivoles...

Quand la bête n'est que frivole, passe encore, mais elle est souvent féroce et elle a la rage de détruire!...

Le dîner achevé, les pensionnaires, après s'être attardés à deviser autour des débris du dessert, s'essaimaient par groupes en manifestant l'intention d'aller respirer l'air au bord du lac.

— Les suivrons-nous? demanda Francine en pliant sa serviette.

— Oh! Dieu, non! déclara Claude, nous les gênerions et ils nous gêneraient... Réservons les promenades lacustres pour demain.

— En ce cas, messieurs, proposa Sylvie, je vous invite à prendre le thé dans notre chambre... D'après Francine, elle est

grande, suffisamment garnie de sièges, et nous y causerons à l'aise en regardant la lune se lever.

— Vous n'avez que des idées heureuses, mademoiselle ! s'exclama Marius Colombier... Les compagnons acceptent avec reconnaissance l'hospitalité offerte de si bonne grâce...

La nuit était venue. On alluma les bougeoirs dans le vestibule et, précédée d'une servante, coiffée de l'immuable chapeau de paille savoyard, la bande, en file indienne, gravit le monumental escalier, arpenta les longs couloirs et gagna bruyamment « la chambre du Prieur. »

La pièce d'apparat, aménagée peut-être pour Philibert de Mellarède, qui fut abbé commendataire en 1728, ou pour Florentin de Vieux, qui fut abbé régulier en 1778, était haute et spacieuse, éclairée au midi par deux fenêtres à petits carreaux. Les lambris avaient été jadis peints et dorés, et des fresques décoraient la frise qui courait autour des solives du plafond. En face du lit à baldaquin, un buffet de noyer curieusement sculpté, portant au fronton ce mot gravé : *Silentium*, faisait reluire dans l'entre-deux des croisées, ses vantaux à moulures et ses cuivres ciselés.

Tandis que Francine commandait le thé et que Sylvie ouvrait les fenêtres pour laisser entrer l'air frais de la nuit, Marius et Lézian haussaient leurs bougeoirs afin d'examiner les fresques de plus près et découvraient (*proh pudor!*), sur le champ azuré de la frise, de petits amours nus et dodus, qui se culbutaient parmi des guirlandes de roses, ou bien, l'arc bandé, lançaient des flèches à l'aventure.

— Mazette ! murmura Colombier, le Prieur ne devait pas s'ennuyer ici !

— Dame ! reprit César Lettraz, les abbés étaient maîtres de la terre et de l'eau, ils avaient de beaux revenus et de nombreux loisirs et, pour rendre justice à la vérité, si l'abbaye dans les premiers temps a abrité quelques saints et quelques ascètes, elle a donné asile à partir du XVIe siècle, a beaucoup d' « ocieux » moines qui préféraient à la prière et à la méditation le jeu, la musique, la table et le reste. Les bénédictins de Talloires eurent plusieurs fois besoin d'être réformés. D'illustres évêques, Claude Granier, François de Sales, y employèrent tout leur zèle, mais souvent en vain. Le couvent comptait peu de vrais religieux ; on n'y voyait que des cadets de famille, ayant embrassé la vie mo-

nastique par force. Ces derniers, au dire du Père de Magny, de la Compagnie de Jésus, « étaient plus illustres en naissance qu'en piété; » de sorte, ajoutait ce père, « que ce couvent qui avait esté autrefois un vrai paradis de délices, planté d'autant d'arbres au long des ruisseaux de la grâce qu'il y avait de religieux, était devenu une forest affreuse et un repaire de beaucoup de vices (1). »

— Le bon père, observa Marius, aimait le langage figuré.

— C'est, repartit Lettraz, ce que j'appellerais volontiers « le style savoyard. » Tous les écrivains de chez nous et le premier de tous, saint François de Sales, ont un faible pour ce langage imagé, un peu mignard et fleuri, où les métaphores verdoient et s'épanouissent comme les plantes de nos montagnes... Ce style a pour nous un goût de terroir, et c'est pourquoi nous l'aimons et le cultivons... Honni soit qui mal y pense!

— Je n'en pense aucun mal, se hâta de déclarer Marius, pas plus que je ne veux médire des religieux de Talloires. Je me sens ce soir tout disposé à l'indulgence... N'importe! vos moines eussent fait de médiocres paléographes... Ils auraient mieux conservé leurs archives s'ils eussent été moins riches.

— Ils l'étaient trop; ce fut la principale cause du relâchement de la règle et de leur magnifique oisiveté. L'abbaye possédait dix-sept maisons à Annecy et de beaux biens au soleil dans toutes les paroisses éparses autour du lac : Chevalines, Doussard, Duingt, Entrevernes, Veyrier et Menthon. Les hommes de ces paroisses payaient la dîme et étaient taillables à *miséricorde*. De plus, l'abbé avait droit de juridiction sur toutes leurs terres. En 1448, Louis, duc de Savoie, vendit au prieur Aimé de Charansonnay « le droit de punir du dernier supplice les gens de Talloires, l'Isle, Vesone, Saint-Jorioz, et à cet effet de faire ériger fourches patibulaires, piloris, etc., le tout pour le prix de deux cents ducats d'or... » Naturellement, maîtres de la vie et de la fortune des paysans, les moines se croyaient tout permis et tout pardonné. De temps à autre, un saint évêque, scandalisé, élevait la voix pour les admonester. Ainsi, le 31 août 1771, Mgr de Biord, évêque de Genève, écrivait à l'abbé Florentin de Vieux : « Je sais qu'on n'est pas édifié de voir vos religieux courir hors du monastère, aller au cabaret et fréquenter cer-

(1) *Histoire de Claude de Granier*, par Constantin de Magny, de la Compagnie de Jésus, Lyon, 1640.

taines personnes du sexe, mais vous en êtes instruit autant et plus que moi... Je sais que des personnes en qui vous avez confiance vous ont également averti, et l'on ne s'est pas aperçu que ces avis avaient mérité votre attention... » *Vox clamans in deserto;* l'abbé faisait la sourde oreille et les « ocieux moines » continuaient de danser après vêpres aux sons des flûtes et des violons...

— Eh bien ! quoi? interrompit Sylvie, assise sur le rebord de la fenêtre, ces bons moines aimaient la musique, ce n'est pas un péché... Moi aussi, je l'adore et je les excuse d'autant mieux qu'ils habitaient un pays enchanteur, délicieusement suggestif... S'ils jouissaient souvent de nuits aussi splendides que celle-ci, ma foi, je leur donne de tout cœur l'absolution... Est-ce assez beau, ce clair de lune sur le lac!

De la fenêtre on apercevait tout l'ensemble du petit lac. Dans le ciel très pur, la lune encore au premier quartier planait au-dessus du Semnoz. Elle répandait une blonde lumière sur les replis de la gorge d'Entrevernes, glaçait d'un rayon les frondaisons luisantes des châtaigniers, argentait la tour et les vitres du château de Duingt, puis, jetant un tremblant réseau d'or sur la nappe assombrie, elle bleuissait la façade de l'abbaye et faisait paraître dans toute sa délicate gracilité le corps souple et mince de Sylvie, baignant dans la clarté lunaire l'ovale fin et allongé de son visage.

— Dites, continuait la chanteuse en s'adressant plus particulièrement à Claude, accoudé comme elle à la barre d'appui, n'est-ce pas une nuit et un pays à souhait pour savourer toutes les joies de la vie?... Ces montagnes là-bas, dans le fond, à demi noyées dans une transparente vapeur, ont le mystère et l'attraction d'une contrée élyséenne. Ces alternatives d'ombre et de lumière, ces découpures indécises du rivage, ce frémissement doré de l'eau silencieuse, me charment comme une musique entendue en songe. Cette nuit muette et pourtant harmonieuse me ravit. Il n'y a pas jusqu'à la lointaine chanson rustique de ce paysan perdu dans la montagne, qui ne me donne une sensation non encore éprouvée. C'est peut-être la voix d'un ivrogne qui trébuche en quête de sa maison, n'importe, elle prend dans ce milieu et grâce à l'éloignement je ne sais quelle poésie...

Mais Claude tournait le dos au paysage et regardait pensivement la blanche figure et les yeux scintillans de son interlocutrice :

— Oui, répondit-il, je connais cette féerie de la lune sur le lac, mais elle ne me dit plus rien.

— Pourquoi? demandait Sylvie étonnée et choquée.

— Parce qu'on ne rêve pas deux fois le même rêve...

— Vous savez, cria Francine, le thé va refroidir!

Ils quittèrent la fenêtre et rejoignirent leurs amis attablés autour d'un guéridon où fumait la théière. Pendant que Francine remplissait les tasses à la ronde, Marius Colombier, qui ne pouvait tenir en place, furetait dans tous les coins de la pièce. Il s'arrêta devant le buffet sculpté, lut tout haut l'inscription : *Silentium*, puis, avec l'indiscrétion des collectionneurs et des archéologues, entre-bâilla un des vantaux, avisa un tiroir et l'explora sans façon. En même temps, grâce à son flair de chercheur, il s'aperçut que le tiroir était à secret.

— Oh! oh! murmura-t-il, il y a un double fond.

Il fit jouer le secret et tout à coup poussa une exclamation joyeuse :

— Un manuscrit!

Il venait de mettre la main sur deux feuillets de papier verdâtre et grenu, couverts d'une écriture bâtarde. Les autres compagnons, prenant un médiocre intérêt à la découverte, continuaient à siroter leur thé; mais Marius avait empoigné un bougeoir, ajusté son binocle et déchiffrait minutieusement le texte des feuillets. Quand il fut au bout de sa lecture, il s'avança d'un air triomphant vers le reste de la bande et dit avec une intonation émue et grave :

— Mesdames et messieurs, c'est tout bonnement une mirifique trouvaille... Écoutez ceci!

Et il commença de lire d'une voix discrète :

« Histoire savoyarde qui n'a que les apparences du roman, étant en tout très véritable, et comme telle écrite par François Févez, chanoine de Genève, en l'année 1757.

« Dédicace servant de préface.

« A mon très cher arrière-neveu Joseph-Marie Févez, que j'aime de tout mon cœur, à cause qu'il me paraît être d'un très bon naturel, auquel je souhaite de longues, mais surtout de très chrétiennes années; et à son défaut, à Jean-François, son cadet, ou tel autre fils de mon neveu Emmanuel Févez, qui lui succédera, entre les mains duquel je souhaite que tombe uniquement le présent manuscrit, Salut et éternelle Bénédiction.

« Ne pouvant me flatter, mon très cher neveu, que le Seigneur m'accorde le plaisir de vous voir dans un âge mûr et rassis, étant déjà dans ma cinquante-sixième année, je me vois contraint de prendre de grandes précautions pour que cette histoire, qui est celle du mariage d'Emmanuel Févez, votre cher père, qui par de bonnes raisons doit être tenue longtemps secrète dans notre famille, ne tombe jamais entre ses mains, parce que très sûrement il la jetterait au feu, ayant toujours eu une honte infinie du personnage extraordinaire, pour ne pas dire extravagant, qu'il a fait durant ses légitimes amours. Personnage dont on peut dire cependant qu'il n'a point été totalement le maître, ayant été conforme à son génie très particulier, abstrait, peu affable, et du tout point prévenant, qui a produit une histoire tragi-comique, d'autant plus bizarre que la Josette, sa fiancée, était une fille sans éducation, habituée à faire toutes ses fantaisies, d'un naturel aussi particulier et peu poli que celui d'Emmanuel, quoiqu'ils eussent tous deux d'ailleurs bon fond, assez d'esprit... »

Ici, Marius Colombier s'arrêta.

— Comment, c'est tout? demanda Claude.

— Le premier feuillet finit sur cette phrase inachevée... répondit Marius.

— Tant pis! ce brave chanoine commençait à m'intéresser, déclara en riant Francine; quel dommage qu'il en soit resté là de son histoire tragi-comique !

— Qui vous dit qu'il en soit resté là? répliqua Marius avec feu : d'après le préambule, cet ecclésiastique m'apparaît comme un homme sérieux, n'ayant mis plume en main qu'avec la résolution bien arrêtée de mener jusqu'au bout ce travail destiné à ses petits-neveux... Et la preuve qu'il ne s'en est pas tenu à la préface, je la trouve dans le second feuillet, qui ne contient, à la vérité, que des réflexions jetées un peu au hasard...

— Voyons ce second feuillet, s'écria à son tour Sylvie.

— Ce n'est qu'un brouillon informe, néanmoins il renferme des indications précieuses... Écoutez plutôt :

« Les romans qui sont des histoires faites à plaisir, au coin du feu, par quelque beau génie, ne servent tout au plus qu'à amuser les jeunes gens; les gens sensés dédaignent de perdre leur temps à lire des fables... Mais quand ils peuvent trouver des cas pareils dans des histoires en tout véritables, ils les lisent

alors avec un plaisir infini, pouvant y étudier à fond le cœur humain, qui est après la religion la science la plus nécessaire à l'homme... Sur ce principe, j'ose dire que cette histoire, dont je n'ay cherché à conserver que le fond, *n'ayant pas eu le temps de la polir*, doit faire plaisir à tout le monde... Elle a tous les agrémens d'un vray roman, ayant d'un bout à l'autre une infinité de singularités qui paroissent des plus extraordinaires et qui, par la réalité des faits, attirent beaucoup plus l'attention du lecteur... Les fréquentes lettres qui s'y trouvent, composées par les personnes mêmes qui étoient dans le feu de leurs passions, font une peinture originale qui ne se trouve nulle part aussi fréquente... »

— Et, ajouta Marius en s'interrompant, voici un dernier morceau qui démontre victorieusement que notre chanoine a poursuivi jusqu'au bout le récit qu'il voulait faire à ses petits-neveux, car on y lit ceci :

« Je n'ay eu idée de choquer assurément personne, ainsi je prie ceux qui liront cet ouvrage d'entrer dans les vrais sentimens de celuy qui a eu assez de peine à l'écrire, et qui se recommande à leurs prières... Mes arrière-neveux peuvent donc, après la mort des principaux intéressés, montrer avec discrétion cependant la présente histoire à de bons génies, sans s'en faire aucune peine ni scrupule. C'est du moins mon avis. »

— L'ouvrage a donc été terminé, conclut Colombier, et le manuscrit que le chanoine n'a certainement pas jeté au feu, doit exister quelque part.

— Mais, objecta sceptiquement César Lettraz, comment expliquez-vous que nous n'en trouvions ici que des lambeaux?

— Voici ce que je suppose, riposta le paléographe, dont l'imagination s'échauffait de plus en plus : le chanoine était sans doute lié avec cet abbé Florentin de Vieux, dont vous parliez tout à l'heure et qui se trouvait déjà en fonctions à l'époque où François Févez rédigeait son manuscrit... Le chanoine fréquentait amicalement à l'abbaye, et on le logeait dans « la chambre du Prieur. » Un soir, tout comme aujourd'hui, plein de son sujet, il a jeté ici, au courant de la plume, le début de sa préface et ces réflexions fragmentaires qu'il se proposait de remettre au net ensuite, et dont il a oublié le brouillon dans un fond de tiroir.

— Votre argumentation est ingénieuse, j'en conviens...

— Elle est plus qu'ingénieuse, elle est très intuitive ! s'exclama Colombier... L'intuition est notre grâce d'état à nous autres hommes de science, et c'est elle qui nous achemine aux grandes découvertes... Or quelle plus belle trouvaille que celle d'un document inédit et consciencieux, faisant connaître par le menu la vie intime de la société bourgeoise en Savoie, pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle !... Le manuscrit du chanoine Févez est précisément un document de cette nature. D'après l'honnête langage du rédacteur, je devine que son récit offre tous les caractères d'une scrupuleuse sincérité, d'autant plus qu'il n'a pas été écrit pour la publicité, mais uniquement pour l'édification de quelques parens. C'est une histoire racontée en famille et par conséquent abondante en détails domestiques, pris sur nature... Donc il est de mon devoir de me mettre à la recherche de cet inappréciable manuscrit, et je vous prie, mes amis, de m'aider en cette grave conjoncture.

— Pour ma part, répondit Claude Lézian, je ne demande pas mieux... Seulement, je ne vois pas bien comment nous arriverons à dénicher le mystérieux document.

— Je compte surtout, reprit Colombier, sur l'aimable docteur Lettraz qui connaît à fond le pays, qui y a des relations nombreuses et qui peut être pour moi un puissant auxiliaire.

— Vous me flattez, repartit le botaniste avec son fin sourire ; mais, bien que vous exagériez fortement mon pouvoir, je vous suis tout acquis. Quelque aventureuse qu'elle soit, votre entreprise me touche à l'endroit sensible, moi qui sais comme on se passionne pour la recherche d'une plante déclarée introuvable... Toutefois, en admettant que le journal du chanoine n'ait pas été rongé par les souris ou jeté au feu par un héritier insoucieux, quelle méthode allons-nous suivre pour retrouver ce manuscrit perdu ?

— Parbleu ! la même que vous employez pour déterrer la plante rare dont vous désirez enrichir votre herbier... Vous savez dans quel sol elle pousse de préférence, et vous fouillez tous les terrains où il y a apparence qu'elle ait pu fructifier... Eh bien, nous savons que le chanoine avait des petits-neveux ; ceux-ci ont dû faire souche à leur tour... Notre premier devoir sera donc de nous enquérir des héritiers de François Févez et de fouiller les maisons où ils ont vécu, où leurs représentans vivent peut-être encore.

— Ah! mais, protesta Francine, voilà qui va singulièrement modifier nos plans d'excursion... Cela nous forcera à visiter des coins indifférens et à ne rien voir de ce que nous nous proposions d'admirer. Nous n'aurons plus notre libre arbitre, nous serons à la merci des destinées de ce manuscrit problématique.

— Tu n'y entends rien, s'écria Sylvie, ce sera charmant au contraire, le comble de l'imprévu!... Nous suivrons la piste du bon Chanoine et de ses héritiers à travers des paysages inattendus, loin des routes banales et battues... Monsieur Colombier, je suis des vôtres, je partirai demain, avec vous, pour cette conquête du manuscrit.

— Mademoiselle, répliqua Marius en lui baisant la main, vous étiez déjà une étoile, vous serez désormais ma bonne étoile, et je vous dédierai sous ce nom la première édition du document retrouvé... Car nous le retrouverons, grâce à votre bénigne influence!... Vous serez notre guide et nous irons avec vous de surprises en surprises!...

— En attendant, si nous allions nous coucher, dit le docteur en clignant ses yeux caressans et malins; la nuit porte conseil.. Bonsoir, mesdames, je vais gagner mon lit... J'y méditerai sur l'itinéraire de demain et sur la possibilité de prendre au vol la chimère de M. Colombier.

IV

— Toute la nuit, j'ai feuilleté en imagination les mémoires du Chanoine, avoua Marius, le lendemain, quand la bande se trouva réunie vers onze heures dans la salle à manger de l'abbaye; et je me suis réveillé, ajouta-t-il, avec un plus lancinant désir de réaliser mon rêve... Et vous, docteur, avez-vous réfléchi aux voies et moyens?

César Lettraz sourit et hocha le menton : — J'y ai pensé, ce matin, en me rasant, et il m'est venu une idée... oh! pas bien fameuse, mais enfin une idée qui nous permettrait de commencer nos explorations, tout en visitant un des coins les plus pittoresques du voisinage... Je vous la communiquerai tout à l'heure à table, car je me suis permis d'avancer le déjeuner et de le corser en vue de l'excursion projetée.

Lorsqu'ils furent attablés et qu'on eut servi : — Docteur, vous nous faites bouillir, s'exclama impatiemment Colombier...

voyons, où comptez-vous nous mener?... Existe-t-il encore des héritiers du chanoine Févez?

— Je ne crois pas; la famille semble éteinte et je ne connais à Annecy ou aux environs personne portant le nom de Févez... Seulement, en fouillant dans mes souvenirs, je me suis rappelé que, vers le milieu du siècle dernier, il existait un avocat Févez, très renommé à cette époque et qui a rendu de grands services à la ville. Il était parent de votre chanoine et il est mort célibataire, laissant tous ses biens à l'hospice d'Annecy.

— Quel rapport cela peut-il avoir avec notre affaire? grommela Marius désappointé.

— Minute!... repartit Lettraz, en clignant de l'œil... L'avocat Févez possédait, non loin du lac, dans la commune de La Thuile, une maison de campagne qui existe encore et que l'hospice a transformée en vendangeoir... Or ces deux Févez étant proches parens, le chanoine, après avoir visité les moines de Talloires, a pu aller parfois vicarier à La Thuile, chez l'avocat; j'ai donc pensé que peut-être trouverions-nous là-bas quelque indication qui nous mettrait sur une bonne piste... Ce n'est qu'une simple hypothèse, notez bien, mais, à mon avis, dans une enquête de ce genre, il ne faut rien négliger et il est nécessaire de pousser nos recherches dans toutes les directions.

— C'est, en effet, fort sagement pensé, observa Marius, car, ainsi que le dit je ne sais plus quel poète grec: « celui qui néglige les petites choses, s'expose à perdre les grandes... » Partons pour la maison de l'avocat!

— J'allais vous le proposer... Seulement, par égard pour ces dames, nous mêlerons l'agréable à l'utile et nous passerons par le chemin des écoliers, c'est-à-dire par la gorge d'Entrevernes, qui est un site merveilleux... Nous y grimperons jusqu'en vue du col, et de là, par un sentier de mulets, nous descendrons à Thuile où nous coucherons au cabaret. Toutefois, je ne vous garantis pas le confort du gîte. Les dames devront se précautionner en conséquence et les hommes feront bien d'emporter dans leur sac du pain frais, des viandes froides et même quelques fioles d'un vieux vin réconfortant.

— Vous êtes un gourmand, docteur! s'écria Sylvie... Mais votre programme est tellement séduisant que nous vous pardonnons ce mignon péché... Francine, tu veilleras à l'approvisionnement des sacs de ces messieurs...

Une demi-heure après, la bande ayant pris place dans un de ces bateaux plats en usage aux bords du lac, traversait le bleu détroit qui sépare Talloires de Duingt. A mesure qu'ils se rapprochaient de la rive opposée, le château de Duingt grandissait au-dessus d'un fouillis d'arbres, et étalait en plein ses bâtimens composites, dans une minuscule presqu'île qu'une chaussée plantée de marronniers reliait à la route.

— Il a l'air de sortir de l'eau! remarqua Francine, enchantée de la fraîcheur du paysage et de l'originale situation de la blanche et seigneuriale demeure.

— Ce château, dit Lettraz, n'a qu'un défaut, c'est d'avoir été trop modernisé. On l'a élevé sur les ruines d'un vieux manoir qui, d'après la légende, avait été bâti par une fée. Un poète du pays a célébré la chose en vers. Je vous les cite, non pas à cause de leur valeur très contestable, mais comme un échantillon de ce langage fleuri dont je vous parlais hier, et qui est la caractéristique de nos écrivains savoyards :

Un jour d'un coup de baguette,
Sur le milieu du lac elle a jeté le faîte
Et les tours, le châtel et le riant jardin,
Que de longs saules verts une chaîne captive,
Comme l'anneau léger qui retient sur la rive
La barque du pêcheur de Duingt (1).

La légende ajoute, plus prosaïquement, que la fée ayant, ainsi que sa sœur Mélusine, le goût de la bâtisse, proposa au comte de Duingt de jeter sur le lac un pont jusqu'à Talloires. Pour prix de ce service, elle ne demandait que *le sel et le beurre;* mais ce Seigneur, qui était avare, refusa l'offre, et voilà comme les habitans des deux rives si rapprochées ne peuvent voisiner qu'en barque...

— J'aime, déclara Francine, cette bonne petite bourgeoise de fée, qui, malgré ses talens, ne laissait pas de penser « au sel et au beurre... »

— Ceci, répliqua Sylvie, est une pierre lancée dans mon jardin... Moi, j'aurais bâti le pont, sauf à manger après mon pain tout sec.

On atterrissait et la bande, guidée par Lettraz, s'égaillait dans un chemin qui file derrière le village en contournant la base du Rougemont.

(1) *Duingt, Menthon et Montrotier*, poème par J. Replat, Annecy.

Un délice, ce chemin zigzaguant et rocheux ! Les hautes parois de la montagne, d'où jaillit un ruisseau clair, y entretiennent en plein midi une précieuse fraîcheur. D'énormes cerisiers et de robustes châtaigniers aux branches torses y versaient une ombre salubre et, en contre-bas, les yeux se reposaient sur des prés d'un vert intense, sur des vergers de pommiers et de pruniers. Un savoureux parfum de fruits mûrs s'exhalait dans l'air, mêlé à l'odeur des sauges et des menthes. — Le long de ce sentier de chèvres, les compagnons marchaient à la file, faisant résonner sur la roche leurs bâtons ferrés : — le botaniste, coiffé d'un feutre gris aux larges ailes, tenait la tête ; derrière lui, la svelte et souple personne de Sylvie découpait son élégante silhouette sur la verdure foncée du talus ; le « poète » la suivait, en admirant la légèreté de sa démarche et les jolies lignes de son corps ondoyeux ; puis venaient, fermant la marche, Marius Colombier rêvant au manuscrit du chanoine, et Francine, portant en sautoir une sacoche gonflée de mystérieuses provisions.

Ils traversèrent le lit d'un torrent à sec et se trouvèrent en face d'un porche béant, dans le cintre duquel se découpaient sur le ciel bleu les ailes d'un second manoir savoyard.

— Celui-ci, dit Lettraz, est le vieux château d'Hérée, qui n'a pas été modernisé et dont le style est resté pur...

Ils franchirent le porche et pénétrèrent dans une cour semée de brins de paille, d'où l'œil pouvait embrasser l'ensemble des constructions. Le principal corps de bâtiment, flanqué de deux tours en saillie, offrait un échantillon très complet de ces gentilhommières du XVIe siècle, demi-rurales et demi-militaires. Le portail en ogive était garni de mâchicoulis et d'embrasures destinées à donner passage à de petites pièces d'artillerie ; la tour centrale était percée de meurtrières ; et la maison du granger elle-même avait été reliée au château par un mur crénelé. Derrière les meneaux des fenêtres les volets intérieurs étaient clos ; dans le jardin en terrasse, les rosiers et les chèvrefeuilles poussaient à l'aventure et la demeure paraissait depuis longtemps inhabitée.

— On dirait le château de la Belle au Bois dormant, remarqua Sylvie, en piquant à son corsage deux ou trois roses Niel, cueillies sans façon à la rampe de l'escalier.

— Voilà les logis que j'aime ! s'écria Lézian, on y est en

pleine solitude, en face du lac et des montagnes... J'y voudrais vivre des années, oublié et oubliant le reste du monde.

— Pas moi ! protesta Francine, il y a trop de lézards le long des murs, sans compter que là-haut les rats doivent jouer aux barres sur le parquet des chambres délabrées...

— C'est une retraite à souhait pour y écrire un livre, murmura Colombier rêveur; je me demande si, par hasard, le chanoine Févez n'y est pas venu et s'il n'y a pas oublié quelques feuillets de son journal.

— Je ne crois pas, répondit César Lettraz; les moines de Talloires ne s'accordaient guère avec les châtelains de Duingt; étant ami des religieux, le chanoine ne devait pas fréquenter chez les grands seigneurs d'en face...

Après avoir dit adieu à l'intimité du chemin creux et au silence recueilli du château inhabité, ils atteignirent la route blanche et montante qui coupait en lacets l'un des versans de la gorge d'Entrevernes. Une lumière crue y brasillait sur la chaussée aveuglante, et les hautes parois calcaires des deux montagnes parallèles la répercutaient violemment. Dans les fossés pierreux, d'énormes citrouilles chauffaient leur ventre jaune au soleil et, çà et là, un châtaignier trapu plaquait sa tache d'ombre sur le sol poudreux. Seul, le torrent qui bouillonnait au fond du ravin suggérait des idées de fraîcheur. Aussi les compagnons, le dos courbé sous le sac, cheminant sans parler, à petits pas, faisaient souvent halte pour souffler et s'éponger ; mais quand ils se retournaient, quel ravissement et quelle compensation à la fatigue ! De l'autre côté du lac bleuissant, ils apercevaient au-dessus de Talloires le cirque des montagnes de la rive opposée. Celles-ci se dressaient, drapées d'abord de forêts moutonnantes, puis revêtues de pâturages et enfin couronnées par les cimes de la Tournette. Dans leur hautaine beauté, elles surgissaient éblouissantes et leur radieuse tranquillité mettait une réconfortante allégresse au cœur des touristes. En les regardant, Francine sentait moins le poids de sa sacoche gonflée et Sylvie fredonnait des bouts de chansons, sans souci de l'essoufflement. Néanmoins on ne se pressait guère, et, de temps à autre, Marius Colombier profitait de la rencontre d'un arbre touffu pour insinuer à la bande qu'une petite sieste était nécessaire à l'admiration du paysage.

Quatre heures sonnaient quand ils débouchèrent dans l'unique

et longue rue d'Entrevernes, où les maisons coiffées de chaumes verdissans, tournent toutes le dos au nord pour ouvrir du côté du midi leurs fenils à claire-voie et leurs galeries en auvent. A l'abri des pommiers et des poiriers, des prairies constellées de blanches ombellifères bordaient ces chaumines trapues et y entretenaient une moiteur glacée. L'air devenait plus vif et on pressentait le voisinage des sommets. A la sortie du village, Lettraz montra à ses compagnons une sente caillouteuse qui dévalait vers la gauche :

— Voici, dit-il, le sentier qui nous conduira jusqu'aux prés de La Thuile.

— Comment ! protesta Sylvie, on parle déjà de redescendre ? Je rêvais de pousser jusqu'au haut de la gorge, afin d'avoir un avant-goût des altitudes sérieuses.

— Nous n'en aurions pas le temps, repartit le botaniste, et puis ce ne serait pas prudent...

— Voyons, docteur, insinua-t-elle de sa voix la plus câline, soyez conciliant et laissez-nous aller seulement jusqu'à ce bois de sapins, qui nous fait signe là-bas... et où nous prendrons un brin d'ombre.

Lettraz appliqua sa main en abat-jour sur son front et guigna l'échancrure du col où s'amassaient des nuages gris...

— Nous y prendrons peut-être bien même une douche écossaise, murmura-t-il, car voici le *Bauju* qui souffle.

— Le *Bauju* ?

— Oui, le vent des Bauges, celui qui d'ordinaire nous amène la pluie...

— Docteur, vous êtes une poule mouillée !... En avant ! Qui m'aime me suive ! s'écria la capricieuse fille en s'engageant résolument dans un raccourci qui montait en droite ligne vers les sapins.

Et on la suivit... Lézian d'abord, entraîné par son humeur aventureuse ; puis Francine afin de faire entendre raison à sa grande sœur, puis Marius, tout en bougonnant, et enfin le docteur, avec un malin sourire au coin des lèvres. Le sentier, qui coupait les prairies en droit fil, était séduisant du reste, avec ses bordures de sureaux à grappes rouges et ses talus fleuris de campanules. Mais quand, au bout d'une heure, on approcha de la lisière, le ciel s'ennuagea sérieusement, et dès qu'on chemina sous les sapins, de larges gouttes commencèrent à rouler entre les branches.

— Cela ne sera rien ! affirmait Sylvie en précipitant la marche et en continuant de glaner, çà et là, des clochettes bleues... ce n'est qu'une rosée...

Néanmoins, cette rosée devenait de plus en plus dense et prenait le caractère d'une belle et bonne pluie battante. On s'en aperçut quand, les sapins s'éclaircissant, on se trouva dans une prairie enclavée de trois côtés par la forêt.

— Je me sens maintenant tout à fait une poule mouillée, déclara railleusement Lettraz, car mon veston est trempé.

— J'aperçois une espèce de chalet là-bas, dit Sylvie un peu penaude, allons nous y garer, en attendant l'embellie.

Il n'y avait rien de mieux à faire, et l'on se dirigea à travers le pré humide vers cet unique refuge, situé au rebord d'une pente gazonneuse.

Le chalet, bâti avec des troncs d'arbres grossièrement équarris, était tout simplement une de ces granges isolées où les montagnards emmagasinent leur foin. La toiture formée de planches imbriquées débordait notablement de deux côtés et offrait ainsi un abri naturel. Les compagnons s'installèrent en rang d'oignons sous l'auvent opposé à l'ouest et demeurèrent un moment silencieux. Le ciel était complètement pris; l'ondée tombait avec un bruit menu; les herbes de la prairie, sous cette bénédiction de l'eau, se courbaient, se relevaient et tout en tremblotant jetaient des scintillemens argentés. A vingt pas de la grange, une source coulait avec un son de flûte, et ce glouglou invisible ajoutait une note encore plus mélancolique au ruissellement de l'averse.

— Ça ne finira pas de sitôt, maugréa Marius Colombier.

— Je le crains, affirma Lettraz.

— Sac à papier ! jura l'archiviste, si nous redescendions dare dare sur La Thuile !...

— N'y pensez pas... Avant d'arriver à mi-chemin, nous serions transpercés jusqu'aux os et, je connais l'auberge, nous ne trouverions même pas de quoi nous sécher.

— Nous voilà propres ! Qu'allions-nous faire dans ce bois de sapins ! geignait Marius, en s'asseyant sur une pierre placée contre la paroi.

Il avait une mine si piteuse que Francine éclata de rire.

— Je vous conseille de vous moquer, grommela-t-il en lançant un regard irrité à la rieuse, l'aventure n'a rien de plaisant.

— Et vous, riposta Francine, je vous conseille de vous fâ-

cher; quand c'est uniquement pour vos beaux yeux que nous nous sommes fourvoyés dans ce pays sauvage!...

Pendant ce temps, le botaniste secouait la porte du chalet et, voyant qu'elle cédait, pénétrait dans l'intérieur. La grange était séparée en deux parties par une cloison de planches. Le fenil à demi plein occupait un des compartimens; l'autre semblait destiné à la resserre des outils. Des hoyaux, des pelles et des faux y gisaient pêle-mêle avec des écuelles de bois et un chaudron; au milieu, un bloc taillé dans un tronc de noyer pouvait servir de table au besoin.

— Entrez donc, mesdames, dit le botaniste en reparaissant sur le seuil, vous serez plus à l'aise là dedans!...

D'un coup d'œil Sylvie inspecta le local, puis s'écria, saisie par une belle inspiration :

— Mes amis, ne nous laissons pas démonter par la mauvaise fortune et prenons le temps comme il vient... J'ai une idée!... Puisque la pluie continue, passons la nuit ici... Ce serait tout à fait neuf et amusant de bivouaquer comme des bohémiens en pleine forêt, et de dormir sur le foin, avec la perspective d'une vue splendide au réveil... Qu'en pensez-vous?

— Absurde! grogna Marius.

— Charmant! opina le « Poète. »

— Je ne sais si ce sera charmant, repartit à son tour le botaniste, mais ce n'est pas si absurde que ça en a l'air... La pluie semble vouloir durer et, dans ce cas, mieux vaut coucher ici, au sec, que de barboter dans des chemins transformés en cascatelles... Ces dames dormiront dans le fenil, de l'autre côté de la cloison; avec de belles jonchées de foin les hommes feront leur dortoir dans la première pièce...

— Et, interrompit maussadement Colombier, nous dînerons par cœur!

— Du tout, corrigea Francine, n'avons-nous pas des provisions dans vos sacs et dans ma sacoche?...

En même temps, prestement, elle débouclait les sacs et en déballait le contenu : trois morceaux de pain, trois bouteilles de vin de Talloires, un jambonneau, une volaille froide et la moitié d'un fromage de *Reblochon*.

— Avec ça, ajouta-t-elle en riant, vous ne mourrez pas de faim... Et puis j'ai aperçu, dans un coin, des pommes de terre que nous ferons cuire sous la cendre.

— Nous allumerons du feu ! s'exclama Sylvie en battant des mains, bravo !... La forêt est à deux pas et nous ne manquerons pas de combustible... Allons, monsieur Lézian, si vous ne craignez pas de fondre, venez ramasser un fagot avec moi !

Ils partirent gaîment sous la bruine, comme des écoliers en maraude et glanèrent sous bois des brassées de branches mortes que le « Poète » chargea sur son épaule, plus une cinquantaine de pommes de pins que la chanteuse portait dans les plis de sa jupe relevée. Claude paraissait ravi de cette corvée accomplie en compagnie de Sylvie Alassio et il besognait avec une joie d'enfant.

— Si vous pratiquiez souvent cet exercice, dit la jeune femme en le regardant malicieusement en dessous, vous seriez vite guéri de votre mélancolie, je vous en réponds !

Au retour, ils remarquèrent une excavation dans le sable où un demi-cercle de pierres noircies indiquait que la place avait déjà servi de foyer aux propriétaires de la grange. Ils y entassèrent artistement des branches mortes, allumèrent les pommes de pin, et bientôt une flamme monta dans l'air humide avec une colonne de fumée. Sylvie préposa Lézian à l'entretien du feu et courut chercher les pommes de terre.

Quand elle rentra dans la grange, la sage Minerve avait déjà dressé le couvert sur le bloc de noyer. Des écuelles de bois soigneusement lavées servaient de plats et d'assiettes, un broc plein d'eau fraîche arrondissait sa panse rebondie auprès des bouteilles, et des bottes de foin étaient rangées autour de la table en guise de sièges.

— Là, déclara la petite sœur, tout est en ordre... Je vais jeter les pommes de terre dans le foyer et nous pourrons commencer pendant qu'elles rissoleront sous la cendre. — Au bout d'une dizaine de minutes elle revint avec Lézian et s'écria :

— A table !... Messieurs, vous êtes servis.

— Nous n'avons pas seulement de verres ! grogna Colombier comme une dernière protestation.

— Pardon ! répliqua Francine en fouillant dans sa sacoche, il y en a deux : en voici un pour ma sœur et moi, les hommes se partageront l'autre.

Profitant d'un reste de jour, ils s'attablèrent avec un violent appétit et firent voler les miettes. Arrosés par le pétillant vin de Talloires, le jambonneau et la volaille disparaissaient comme

par miracle. En guise de dessert, Lézian apporta triomphalement les pommes de terre, un peu trop rissolées d'un côté, un peu crues de l'autre, mais qui furent néanmoins trouvées succulentes. La gaîté était revenue, l'entrain aussi. On oubliait la pluie qui continuait son bruit menu sur l'herbe du pâtis.

— Ma foi, j'ai bien dîné! daigna avouer Marius Colombier, mis en belle humeur par une dernière lampée de vin blanc; il ne me manque plus que mon café...

— Vous l'aurez, répondit Francine en lui mettant plaisamment sous le nez un sac de moka en poudre qu'elle venait de tirer de sa sacoche, avec une cafetière russe.

— Parfait! s'exclama le botaniste dont les yeux bleus s'allumèrent d'une lueur gourmande, vous êtes notre providence, et votre sacoche a les vertus magiques du chapeau de Fortunatus!

La cafetière chanta bientôt sur la lampe à esprit-de-vin, un jet de vapeur s'en échappa et le café fut versé bouillant à la ronde. Quand arriva le tour de Colombier, il leva son verre fumant et en laissa tomber quelques gouttes à terre.

— Mesdames et messieurs, déclama-t-il, tout à fait épanoui, je fais cette libation en l'honneur de la très aimable, très prévoyante, très bonne ménagère Minerve ici présente... C'est grâce à elle que nous avons si allégrement dîné et je lui présente humblement mes excuses pour l'avoir un peu rudoyée, ce tantôt.

— Je les accepte, repartit la rieuse Francine; pour votre pénitence, monsieur le savant, vous allez m'aider à enlever le couvert et à préparer votre chambre à coucher.

Lézian se leva, mit le nez dehors et annonça que la pluie avait cessé. Le ciel, en effet, se découvrait par places et la brume se dissipait. Le botaniste Lettraz en profita pour aller fumer sa pipe à la lisière du bois, où les dernières lueurs du jour lui permettaient encore d'herboriser. Claude et Sylvie sortirent à leur tour et poussèrent jusqu'à leur feu de bois mort, réduit maintenant à une couche de cendres que le vent du soir éparpillait à leurs pieds. De même que le foyer, le soleil se mourait sous de fines buées ; au-dessus de la forêt de sapins, et dans la direction d'Entrevernes le premier quartier de la lune émergeait de la brume. Ils s'étaient assis sur un tronc d'arbre et regardaient, au-dessous d'eux, la gorge de La Thuile s'emplir d'ombre. Aux flancs de la montagne du Charbon, des nuées glissaient pareilles à de légères mousselines. Un brouillard d'argent montait

des bois assombris de la combe d'Ire et un dernier rayon, flottant à travers les nuées, faisait briller les toits mouillés de Doussard et de Giez. Tout à fait dans le bas, on distinguait un coin de lac, dont la nappe unie et bleue s'endormait, rayée à peine par une barque à voile blanche qui filait obliquement vers la rive opposée, où des vapeurs fumaient çà et là. L'angelus d'Entrevernes sonna au loin. Sylvie respira largement et souleva les mèches ébouriffées de ses cheveux noirs, comme pour mieux entendre cette musique argentine qui s'enfuyait lentement dans l'air humide.

— Quelle bonne chose, murmura-t-elle voluptueusement, de humer la résineuse odeur des sapins et de jouir à son aise de cette soirée en pleine sauvagerie. Hein ! avouez que j'ai eu raison de vous amener ici, et qu'il y a des jours où il est nécessaire d'avoir un grain de folie dans la tête !

— J'avouerai tout ce que vous voudrez, répondit Claude, en contemplant la forme svelte, la blanche figure, et les yeux noirs de la chanteuse... Cette soirée me semble un joyeux songe d'une nuit d'été.

— Ha ! ha ! reprit coquettement Sylvie, vous ne dites plus maintenant qu'il ne faut pas rêver deux fois le même rêve !...

— C'est que ce n'est pas le même ! protesta-t-il en s'échauffant ; celui-ci, c'est à vous seule que nous le devons, et si nous sommes dans un paysage de féerie, c'est vous qui en êtes la fée.

— Savez-vous, dit-elle avec son fin sourire à la Luini, que c'est presque une déclaration ?

— Oui... et à mon âge, c'est ridicule, n'est-ce pas ?

Elle hocha la tête et répliqua avec un mélange de sérieux et d'enjouement :

— Voyez-vous, cela détonnerait avec le paysage... Parlons d'autres choses... Croyez-vous que nous trouverons le manuscrit du chanoine ?... Je le souhaiterais pour ce brave M. Colombier...

— Chacun a sa chimère, repartit-il brusquement, Colombier doit être heureux que vous vous intéressiez à la sienne...

Ils devinrent silencieux. La nuit descendait et les enveloppait d'ombre. Claude ne distinguait plus que vaguement le délicat profil de sa voisine. Seulement il percevait le léger bruissement des plis de sa robe ; dans le mystérieux enténèbrement

de cette nuit vaporeuse, il était heureux de se sentir près de ce jeune et souple corps féminin, que son bras effleurait. Il n'osait plus bouger, de peur que Sylvie ne se doutât de la joie qu'il éprouvait et qu'elle ne s'en effarouchât.

Subitement la voix de Marius monta gouailleuse, dans l'obscurité :

— Hou... oup ! cria-t-il, on va fermer !

Sylvie se leva et Claude la suivit jusqu'au seuil de la grange.

— *Felicissima notte !* dit-elle, en lui tendant la main.

— Merci, soupira-t-il.

Comme il se penchait pour lui baiser le bout des doigts, elle s'esquiva et rejoignit, derrière la cloison, Francine qui l'appelait.

Marius s'était jeté sur la jonchée de foin où le botaniste ronflait déjà.

Après être resté un moment debout sur le seuil, à écouter les trilles des grillons, Claude se décida à se coucher à son tour. Mais il était trop excité pour s'endormir et, pendant longtemps, ses yeux ouverts contemplèrent les rais de lune qui dansaient sur les prés mouillés...

André Theuriet.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

PATRIOTISME ET HUMANITARISME

ESSAI D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

V [1]

L'ÉVOLUTION RÉPUBLICAINE (1882-1900)

Deux batailles affermirent la troisième République : la première fut gagnée sur les anciens partis, avec plus de fracas que de péril; la seconde, plus occulte, plus disputée, jamais décisive, fut engagée par Gambetta, puis par Ferry, contre le parti républicain lui-même. Ce parti, pénétrant dans la place conquise, eût volontiers introduit à sa suite son antique attirail d'utopies et sa tardive arrière-garde de préjugés, utopies internationalistes qui tendaient à niveler les frontières, préjugés antimilitaristes qui risquaient de les dégarnir. Mais les gouverneurs de la place, Gambetta d'abord, Ferry dans la suite, savaient par expérience combien ces utopies et combien ces préjugés avaient, en 1870, affaibli notre vigueur militaire, abaissé la température de nos âmes et paralysé notre élasticité d'attaque. On avait, à la fin de l'Empire, sous le nom d'idéal républicain, professé des doctrines incompatibles avec l'intérêt réel de la patrie; puis, au lendemain de la guerre, à l'heure où divers drapeaux s'étaient disputé l'honneur d'ombrager la France, les gauches avaient présenté, comme références, les souvenirs de la Défense nationale et le nom de Gambetta. Ces références, flatteuses pour le patriotisme, cares-

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 octobre 1900, 1er mai et 15 juin 1901.

santes pour l'armée, avaient induit la France à agréer les républicains comme serviteurs, — des serviteurs qui devinrent bientôt des maîtres. Leur formation intellectuelle et leurs habitudes de pensée, leurs erreurs de club et leurs péchés de jeunesse, leurs instincts et leurs haines, tout en eux conspirait contre le rôle qu'ils acceptaient de jouer et contre le programme de dernière heure auquel ils avaient dû la victoire. D'une main vigoureuse et tenace, Gambetta et Ferry matèrent cette conspiration, d'abord en eux-mêmes, puis chez leurs amis; ils firent résipiscence et imposèrent résispicence; et le succès de cet esprit nouveau, attesté d'abord par l'attitude patriotique que prirent à leurs débuts les nouvelles écoles primaires, fut ratifié, quelque temps durant, par l'œuvre militaire et diplomatique de la République.

Mais sur ces terrains mêmes, le vieil esprit républicain, souvent éconduit, rarement découragé, tenta des attaques ou de secrètes manœuvres, auxquelles la fortune finit par sourire; il exploita certaines circonstances, en créa certaines autres; aidé par le sort et s'aidant lui-même, il reprit le dessus, ramena ses exigences d'antan, opposa les droits de l'homme à l'idée de patrie, et les jalouses chicanes de la défense républicaine aux intérêts de l'armée. Telle est l'histoire, passablement complexe et délicate, qu'il nous reste à esquisser. Il se peut faire qu'à certaines pages on croie nous avoir déjà lu... C'est qu'en effet, au terme de cet essai, nous retrouverons, avec quelque fanatisme en plus, beaucoup de générosité en moins et une arrogance toute nouvelle, l'âme républicaine de 1869, telle que naguère, ici même, nous faisions effort pour l'étudier. En serait-il donc des partis comme des hommes, chez qui les tares originelles déterminent certaines prédestinations, fatales pour eux-mêmes, et fatales, hélas! pour d'autres que pour eux?

I

« Il est indispensable de concerter tous les efforts de tous les bons Français pour le grand but que l'on se propose : réchauffer le patriotisme et aider les jeunes patriotes qui veulent se rendre utiles à la France. » Ainsi parlait Henri Martin, le 18 mai 1882, en prenant la présidence de la Ligue des Patriotes récemment fondée. Cette ligue était d'origine républicaine : on y voyait, à côté de l'historien de la France, Félix Faure, Anatole de la

Forge, M. Turquet, M. Paul Déroulède, M. Mézières. Elle se réclamait des leçons de Gambetta : « Il a compris la France, disait M. Déroulède, et voilà pourquoi la France l'a écouté. » Mais quelque républicain que fût ce patronage, la Ligue, dès le 4 août 1882, adressait à tous les membres du Parlement, sans distinction de partis, un chaleureux appel : pour la première fois, et peut-être pour la dernière, un groupe notable de républicains voulait unir tous les Français sous l'égide d'un même idéal. On lisait comme épigraphe, en tête des statuts de la jeune Ligue : « Républicain, bonapartiste, légitimiste, orléaniste, ce ne sont là chez nous que des prénoms ; c'est patriote qui est le nom de famille. » Il était difficile d'être plus net, plus gracieusement éclectique, et pour mériter ce « nom de famille, » il suffisait de professer, suivant les termes de M. Déroulède à Rouen, qu' « il y a assurément du vrai dans cette généreuse théorie : Tous les peuples sont frères, mais qu'il y a encore plus de vrai dans cette théorie non moins généreuse : Mon premier frère est le frère français. » Parler de la sorte, c'était choquer doublement le vieil esprit républicain ; c'était faire affront à ses répugnances contre une politique intérieure fondée sur la fraternité des Français, et troubler, en revanche, ses candides aspirations vers je ne sais quelle politique extérieure fondée sur la fraternité des peuples. Mais Gambetta, parce que patriote, avait rendu la République populaire ; il fallait, pour affermir cette popularité, donner à la France, quelques années durant, la menue monnaie ou même, au besoin, la fausse monnaie de Gambetta. Le parti républicain sut le comprendre, et les fondateurs de la Ligue des Patriotes, à l'origine, ne rencontrèrent, parmi leurs coreligionnaires politiques, aucunes suspicions trop avouées.

On s'accordait à cette date, sur presque tous les bancs de la gauche, pour ouvrir, à travers la France, des écoles de patriotisme. Les librairies s'enfiévraient, pour répandre des publications appropriées ; leurs catalogues offraient à l'âme nationale, comme aliment et comme excitant, des biographies et des récits militaires, à profusion. L'instruction civique et militaire, prescrite par la loi de 1882, suscitait une longue série de manuels, et Paul Bert nommait une commission pour préciser et guider ces velléités pédagogiques inédites. Des concours étaient ouverts afin de stimuler les éditeurs et les auteurs : on voyait des officiers y prendre part, entrer en lice contre les universitaires, et

parfois être victorieux : il y avait une couronne disponible pour un travail signé d'un lieutenant, qui célébrait les vertus de l'esprit militaire et démolissait le système des armées improvisées; une couronne, aussi, pour un certain *Livre de l'élève soldat*, où l'auteur mettait en présence un pharmacien, qui soutenait les vieilles idées humanitaires, et un officier patriote, qui les balayait sans merci. Paul Bert, parlant à l'Union française de la jeunesse, conjurait ses auditeurs de « rester Français par le sentiment national, d'aimer leur chère patrie d'un amour ardent, exclusif, chauvin. » Un autre de ses discours, adressé aux e fans des écoles communales d'Auxerre, était un hymne à la patrie. Adversaire acharné de l'idéal religieux, Paul Bert sentait qu'il fallait au peuple un idéal ; la France deviendrait une sorte de déité dont les instituteurs et les officiers se transmettraient le sacerdoce; la religion de la patrie remplacerait celle du surnaturel ; et déjà, çà et là, des autels de la « nation » s'édifiaient, devant lesquels défilaient les bataillons de petits écoliers.

Au reste, cette religion nouvelle, encourant le même reproche dont elle accablait l'ancienne, s'écarta bientôt de l'esprit qui présidait à la Ligue des Patriotes : elle se mit au service de la politique, se confondit avec la politique, devint un cléricalisme à sa façon, et professa qu'on ne pouvait être bon patriote si l'on n'était pas bon républicain. Patrie et république furent identifiées; et le parti républicain, croyant avoir retrouvé les titres et les droits de l'idée de patrie, se fit une arme de cette idée contre les adversaires réels ou supposés de la République. L'irréligion s'affubla d'oripeaux patriotiques : l'unité catholique fut dénoncée, sous le nom d'Internationale noire, par les mêmes voix qui dans les loges avaient longtemps proclamé les attraits de l'internationalisme maçonnique; la majorité des Français, adhérens de la foi traditionnelle, furent accusés de n'avoir d'autre patrie que Rome; et il devint nécessaire d'échafauder des opuscules pour défendre les curés du reproche d'avoir été complices des Prussiens. Des argumens analogues étaient brandis contre les anciens partis : les mêmes hommes qui jadis, dans les congrès suisses, se complaisaient à passer l'éponge sur les traits distinctifs des divers peuples et surtout du peuple français, affectaient soudainement un purisme imprévu, signalaient comme un scandale les parentés ou les alliances étrangères des divers prétendans, et imposaient aux candidats de l'opposition la tâche aussi facile que

plaisante de justifier la maison de France du grief d'être allemande. Le patriotisme, compris et exploité de la sorte, s'insurgeait en dénonciateur contre les opinions politiques et les convictions religieuses d'un certain nombre de Français. « Quand nous préparons des soldats, s'écriait Macé, quels sont les ennemis que nous pouvons avoir? Ceux qui comptent, comme en 1814, sur l'étranger pour nous ramener un roi. » L'éducation civique et militaire, ainsi commentée, semblait faite pour armer une France contre l'autre, et scindait la patrie sous prétexte de la vouloir défendre. Des parallèles étaient ébauchés entre Macé et les évêques; on le déclarait « cent fois plus religieux que ces mystagogues mitrés et crossés, — pas assez crossés, — qu'on voit avec stupeur figurer en public avec un marteau d'argent et un bonnet assyrien. » La religion de la patrie devenait une religion de secte; Anatole de la Forge profitait d'un incident pour délaisser la Ligue des Patriotes, où la pureté de son orthodoxie radicale se sentait mal à l'aise; les *Chants du soldat* étaient menacés de disgrâce parce que M. Paul Déroulède ne projetait contre les gloires napoléoniennes ni épigrammes ni invectives; et les observateurs commençaient à craindre que, dans ces temples nouveaux sur lesquels planait la grande mémoire de Gambetta, le culte de la patrie n'eût ses pharisiens en même temps qu'il avait ses dévots. Il fallut plusieurs années pour faire le discernement.

II

On se souvient de cette Ligue de l'Enseignement, fondée par Macé sous le Second Empire, et qui avait, entre 1865 et 1870, discrètement propagé l'esprit républicain. Elle avait fait escorte, après la guerre, à l'évolution patriotique des gauches : ne fallait-il pas, comme l'écrivait Emmanuel Vauchez, secrétaire général de cette organisation, « poser la Ligue comme institution nationale sérieuse?... » La Ligue, à la faveur d'une telle tactique, avait laissé passer, sans trop d'encombre, le gouvernement du maréchal, en se faisant, bien modestement, pourvoyeuse de bons livres pour les bibliothèques régimentaires; puis après le Seize-Mai elle avait négligé peu à peu sa clientèle de soldats, mais en gardant sa posture de groupement patriotique. Au lendemain de la loi scolaire de 1882, que la Ligue considéra comme

son œuvre, elle affecta de prendre l'initiative d'un mouvement d'éducation civique et militaire, qui fit grand bruit.

Haranguant un jour les *Touristes lyonnais*, qui se proposaient de « développer parmi la jeunesse lyonnaise le goût et l'attrait des institutions militaires, » Macé ne pouvait se défendre de remarquer que « vingt ans plus tôt on n'eût pas accueilli partout avec la même faveur cette ligne de leurs statuts. » Il avait bonne mémoire; et s'il avait eu souci de mettre sa conscience en accord avec ses souvenirs, il eût compris que ses propres antécédens, ses incorrigibles coquetteries à l'endroit de l'Allemagne, l'élastique largeur de son cœur d'humanitaire, le qualifiaient assez mal pour prendre à sa charge l'éducation civique et militaire de l'enfance française. La France ne connaissait qu'une moitié de Macé, — celle à laquelle Macé tenait le moins; les loges connaissaient l'autre; le secret maçonnique cachait au public cette contradiction; et les progrès de l'âge la cachaient peut-être à Macé lui-même. Parlait-il, par exemple, aux instituteurs de Nantes, il leur tenait des propos quasi belliqueux; il avait, pour de pareilles occurrences, des accens de « chauvin, » entrecoupés de pleurs; et ces pleurs survenaient à propos pour lui permettre de laisser en suspens des pensées avec lesquelles il était encore peu familier. Mais prêchait-il à Reims dans un sanctuaire maçonnique, on avait l'illusion qu'il n'avait point vieilli, et la certitude que depuis vingt ans il n'avait rien appris : il démontrait que le vrai moyen de se venger de l'Allemagne et de réunir les frères exilés, c'était de donner à l'Allemagne la République; il ne parlait plus de revanche, mais de propagande démocratique internationale; et nulles larmes opportunes, alors, n'alourdissaient l'essor de son rêve : il était trop convaincu pour avoir besoin de paraître ému. La Ligue genevoise de la Paix et de la Liberté, dont les membres avaient sans doute accès dans le for intime de Macé, ne s'inquiéta jamais du rôle d'instructeur militaire qu'affectait ce néophyte du patriotisme, et lui garda toujours sa confiance. Son coadjuteur à la Ligue de l'Enseignement était un maçon franc-comtois, Emmanuel Vauchez, qui de sa main gauche glissait une obole dans les listes de souscription des *États-Unis d'Europe*, organe international de la Ligue genevoise, et qui de sa main droite écrivait un *Manuel d'instruction nationale*, honoré des souscriptions du ministère français. Son auxiliaire pour la propagande, ancien pasteur, appointé par la

Ligue comme conférencier « patriotique, » et plus tard sénateur, collaborait à un journal strasbourgeois anti-protestataire, que dirigeait un ancien représentant de l'Alsace devenu consul de Prusse à Messine. Le *Manuel de tir* auquel Macé, sous forme de préface « patriotique, » donnait une précieuse estampille, était l'œuvre d'un maçon qui, dans la loge de Chaumont, apostrophait, en prose et en vers, le « glaive homicide » et le « canon meurtrier, » et qui rêvait, dans l'intimité de ses « frères, » d'une fédération européenne. Lorsqu'on a la patience de confronter froidement, méthodiquement, les bulletins officiels de la *Ligue de l'Enseignement* et les comptes rendus officiels des « travaux » maçonniques, on admire avec quelque trouble cette aisance de dédoublement, et l'on a besoin, pour se remettre, de relire un discours de Gambetta, comme après la lecture des *Provinciales* on a besoin d' « aller en Bourdaloue. »

La maçonnerie elle-même, quelque temps durant, essaya, comme Macé et ses amis, de faire officiellement toilette patriotique. Le Congrès des loges de l'Est, tenu à Nancy en 1882, résolut d'associer les maçons à l'œuvre de l'éducation civique et militaire; des négociations s'engagèrent entre le Grand-Orient, les deux chapelles écossaises alors désunies, et les derniers fidèles de Misraïm, et ces divers rites furent d'accord, en 1884, pour laisser s'organiser une « Union patriotique de la maçonnerie française, » destinée à multiplier les sociétés de gymnastique et de tir. On remarquait dans le comité, à côté de Macé, de Vauchez et de Floquet, des spéculatifs comme le bon frère Hubert, dont nous avons dessiné naguère la physionomie cosmopolite, et des écrivains comme Chatrian, dont un excellent juge, dès 1872, définissait la manière en notant « sa façon fort drôle de montrer aux simples d'esprit que, quand on a perdu ses bras et ses jambes, c'est pour la vie, et que le meilleur encore est de se conserver. » C'était vraiment une improvisation patriotique que la formation de ce comité. On apprit, peu de semaines après, que pour étendre son action, il allait fusionner avec le Comité de la Ligue de l'Enseignement: la Ligue se croyait désormais assez forte pour n'avoir rien à cacher, et ne doutait point de recueillir à bref délai, pour la maçonnerie et pour elle-même, la récompense d'une attitude aussi laborieuse que nouvelle.

La récompense fut médiocre. Macé, lui, eut un fauteuil de sénateur inamovible, dont toutes les loges de France lui firent

leurs complimens. Mais la maçonnerie fut très déçue ; pour elle, le mouvement tourna mal. Il en fut de cette histoire comme de ces comédies honnêtes, dans lesquelles la voix d'un homme consciencieux, surgissant à l'improviste, soulage et réjouit le public en débrouillant un perfide imbroglio. M. Sansbœuf, président fondateur de l'Association des gymnastes de la Seine, n'avait pas attendu l'ordre de la Ligue ou des loges pour organiser, à travers la France, des sociétés de gymnastique : dès 1875, une fête fédérale de gymnastique avait eu lieu. Le journal *le Gymnaste*, — vrai document pour l'histoire de cette époque, — avait eu à se plaindre, peu à peu, de l'incursion des hommes politiques dans ces sociétés de jeunes et braves éphèbes qui, sans distinction de parti, ne songeaient qu'à la France. Les banquets qui succédaient aux fêtes fédérales offraient à cet égard des symptômes peu réconfortans. A Angoulême, à Amiens, en 1883 et 1884, les hommes politiques, amenés par le ministre de l'Intérieur, finirent par être en telle affluence, que les gymnastes, tout doucement, passèrent du centre au bout de la table, et du bout de la table à la porte du banquet : leur appétit et leur dignité déplorèrent l'aventure, et leur journal se montra froissé.

C'est sur ces entrefaites qu'en mai 1885, l'Union des sociétés de gymnastique de France fut conviée par Macé et ses amis à s'entendre avec la Ligue de l'Enseignement pour la délivrance des brevets gymniques. La commission de l'Union était favorable. M. Sansbœuf, très courageusement, dénonça l' « exploitation de l'idée de patriotisme par la maçonnerie, » et fit repousser la proposition. Par cinquante et une voix contre vingt-cinq, les légats de l'athlétisme français répudièrent avec horreur la perspective de faire œuvre confessionnelle et de transformer leurs ceintures de gymnastique en tabliers maçonniques. Ce fut pour les loges un très gros échec. Si la Ligue de l'Enseignement se fût assuré une sorte de monopole pour la délivrance des certificats d'exercices physiques, elle aurait eu prise, par là, sur tous les pupilles de l'enseignement libre : l'intervention de M. Sansbœuf faisait s'effondrer une immense espérance. Valait-il la peine, pendant des mois, de déroger au dogme humanitaire et de multiplier les coquetteries à l'endroit des patriotes, pour constater, en définitive, que les gymnastes, inaccessibles à toute avance, refusaient de s'exercer par-dessus le cadavre d'Hiram ? Et n'eût-on pas mieux fait, en 1884, au lieu de planter à l'ombre de

l'acacia cet arbrisseau rabougri qu'on appelait l'*Union patriotique*, d'écouter un « Frère » de la *Rose Écossaise*, qui rappelait que la maçonnerie ne s'inquiète pas des nationalités ; qu'elle vise à l'abolition des frontières ; et qu'elle a des signes pour que tous ses adeptes se puissent secourir, même en temps de guerre ?

III

On devine quel désarroi suivit cette déception : il est équitable de ne le point oublier, pour apprécier ce qu'on a nommé, dans les annales maçonniques, l'incident du *Globe*. La loge le *Globe*, de Vincennes, en 1886, discuta sérieusement s'il était de l'intérêt de la maçonnerie que l'Alsace-Lorraine restât allemande. Des indiscrétions, et l'émoi bien naturel de la loge *Alsace-Lorraine*, révélèrent aux profanes le genre de travaux qu'on faisait à Vincennes. Des polémiques suivirent ; six ans après, elles duraient encore ; et le Grand-Orient, pour y mettre un terme, publiait à l'usage des laïques, en 1893, une longue déclaration sur l'incident. Mais entre 1886 et 1893, le maladroit « vénérable » dont le maillet avait présidé cette bizarre discussion avait reçu, solennellement, une « splendide médaille ; » et pour voir clair en cette affaire, les détails trop ignorés qu'apportait dès 1887 un publiciste maçonnique, M. Léon Marot, ont plus d'intérêt historique que les tardives explications du Grand-Orient.

Il avait été démontré à la loge *le Globe*, nous dit M. Marot, que la guerre anéantirait pour un siècle les espérances des républicains. Vaincus, c'était le morcellement de la France et l'écrasement de la République ; vainqueurs, c'étaient l'avènement d'une dictature militaire, le réveil, plus vivace que jamais, des haines de race, et par conséquent l'isolement de la France, l'ajournement du triomphe de la démocratie universelle par la fédération des peuples. La loge estimait que nos frères d'Alsace-Lorraine avaient mieux à faire que de confier le drapeau de la revanche à des curés soi-disant patriotes, c'était de faire une alliance étroite avec la démocratie socialiste de l'Allemagne. Deux loges parisiennes furent seules à s'émouvoir : l'*Alsace-Lorraine* et le *Temple des Amis de l'honneur français*. Fort heureusement, la grande famille maçonnique, qui s'étend dans toutes les parties de l'univers et dont le cosmopolitisme est la base fondamentale, la raison d'être, ne pouvait recevoir aucune atteinte de ces tentatives de quelques frères, qui semblent peu comprendre l'esprit de la sublime association à laquelle ils appartiennent. |

C'est en ces termes qu'en 1887 M. Léon Marot commentait

l'incident du *Globe*, avant que les obsessions de la presse profane et patriotique n'eussent rendu nécessaire quelque apparence d'effarouchement et imposé un commencement de désaveu. Pour M. Marot, ce n'est pas le *Globe*, c'est la loge *Alsace-Lorraine*, qui est une anomalie dans la maçonnerie.

Aussi bien, à cette date, les cruelles énigmes qu'on se posait à Vincennes avaient-elles leur écho dans les ateliers des départemens. Était-il bon de se préparer à la guerre ? Ce doute fermentait, par exemple, dans la cervelle humanitaire d'un conseiller d'arrondissement de Besançon; couronnant des bambins qui « ne connaissaient que la musique guerrière, l'histoire des luttes héroïques et des combats meurtriers, » il étouffait malaisément deux larmes; et courant à sa loge, il se soulageait en maudissant Bonaparte et en attaquant ces « préjugés séculaires qui élèvent des barrières artificielles appelées frontières. » Tel autre, dans la loge des *Héros de l'Humanité*, racontait que ses yeux s'étaient mouillés, durant la première revue des bataillons scolaires, au spectacle de cette « enfantine chair à canon. » L'activité patriotique, décidément, coûtait à la maçonnerie trop de larmes amères; elle finit par y renoncer.

Jean Macé, lui, montra, pour quelque temps encore, plus de constance. C'est que la Ligue de l'Enseignement avait pris goût aux initiatives législatives; et de même qu'elle avait préparé le vote des lois scolaires, elle désirait accélérer l'avènement d'une loi militaire nouvelle, qui diminuerait la durée du service et marquerait peut-être une étape vers la constitution d'une armée de milices. Si la Ligue pouvait, comme le disait un de ses conférenciers, envoyer au régiment des soldats presque tout faits, la réduction du service ne subirait plus d'obstacles. Sur cette pente, les imaginations allaient bon train. « Je crois que nous plantons là les premiers jalons de l'avenir, » écrivait à Macé le fondateur du cercle cantonal de Nuits; et l'ancienne théorie républicaine des levées en masse revenait en faveur. Le pasteur Dide affirmait que « si la France, en 1870, avait eu à combattre après trois ans de bonne république, on aurait vu se reproduire le magnifique élan et peut-être les grandioses victoires de la Révolution Française. » C'est en vain que la science historique avait prévalu contre la folle légende des volontaires de 1792, et c'est en vain que Gambetta et Chanzy avaient proclamé la nécessité de l'esprit militaire dans une troupe : Dide et Macé parlaient toujours

comme autrefois Garnier-Pagès. Ils interprétaient le projet de loi que l'année 1889 vit aboutir, comme une première complaisance à l'endroit de leurs rêves ; peut-être n'avaient-ils pas tort. Attelés au succès de ce projet de loi, ils tenaient à prouver que le jeune Français désirait ou recevait une éducation préparatoire assez sérieuse pour mériter un allégement du séjour de la caserne. C'est à quoi tendait leur activité « patriotique. » Il ne déplaisait pas à Macé, sans doute, d'apprendre que dès 1885 ses amis des *États-Unis d'Europe* protestaient contre l' « éducation militaire et haineuse » donnée dans les écoles, et qu'ils organisaient des conseils internationaux pédagogiques, voire même une société de la paix par l'éducation. Mais il attendait jusqu'en 1889 pour essayer de fonder une Ligue universelle de l'Enseignement, nouveau prélude du futur internationalisme, et ce fut seulement lorsque la loi sur le recrutement de 1889 eut couronné son effort, que la Ligue de l'Enseignement ralentit sa besogne patriotique (1). L'organisation légale des bataillons de jeunes adultes, sur lesquels les congrès de la Ligue, en 1884 et en 1885, avaient appelé la sollicitude des Chambres, fut indéfiniment ajournée. La Ligue, jadis, réclamait cette organisation comme une sorte de préface de la loi militaire ; mais qu'importait dès lors que la préface demeurât page blanche, puisque la loi était votée? Revenant à un autre de ses plans, à celui qui, grâce à l'esprit d'autonomie des sociétés de gymnastique, était demeuré en souffrance, la Ligue de l'Enseignement substitua progressivement, au « mouvement d'éducation civique et militaire, » le « mouvement post-scolaire » qui peut-être, englobant les élèves des écoles libres, assurerait au champ d'action de la maçonnerie l'élargissement rêvé, et qui, par une vicissitude étrange, est devenu, grâce aux « universités populaires, » un auxiliaire d'élite pour l'antimilitarisme contemporain.

L'enseignement primaire, à son tour, subit une évolution pareille, une de ces évolutions dont on est impuissant à suivre tous les détails, mais dont on constate le résultat. Le péril boulangiste avait alarmé tout le parti républicain : un général que le radicalisme avait créé avait eu l'incompréhensible bonne for-

(1) Nous venons de voir, en 1900, la Ligue de l'Enseignement adresser de nouveaux appels à l'opinion en faveur d'une instruction militaire des adultes ; ces appels coïncident avec les projets parlementaires de réduction du temps de service. Le précédent de 1889 fait bien comprendre l'attitude actuelle de la Ligue.

tune de rencontrer sans les chercher quelques-uns de ces mots, de ces gestes, de ces actes, dont les effets imprévus rappellent en politique ce qu'est le coup de foudre en amour. La France s'était éprise, croyant Boulanger tout à elle. Une fuite qui ressemblait un peu à un enlèvement apprit à la France qu'elle avait une rivale; et la France se consola. D'ailleurs, pour noyer la foudre, le scrutin d'arrondissement est un ingénieux paratonnerre. Mais une certaine gauche avait senti qu'en entretenant dans l'âme d'un peuple la flamme patriotique et qu'en lui parlant, dans l'intimité de l'école primaire, de ces frontières et de ce relèvement que ne délaissait jamais l'altière pensée de Gambetta, on développait dans la conscience nationale un amour de la gloire militaire, des anxiétés impatientes, des impétuosités, d'où quelque danger pouvait résulter pour la troisième république. Et l'on vit peu à peu les librairies dociles faire une moindre place, dans leurs catalogues, aux publications patriotiques ou militaires, et commander aux vulgarisateurs l'éloge des héros du devoir civique ou du devoir républicain; et comme le parti républicain, après avoir proscrit de l'école l'idéal religieux, avait failli être victime de cet idéal patriotique dont il s'était fait comme le pontife, cet idéal lui-même, capable de soubresauts inquiétans, coupable d'exigences à demi séditieuses, fut, sans esclandre, dépossédé de son hégémonie. C'était un mot trop large que le mot de patrie; l'école laïque devint la servante exclusive de l'État républicain.

IV

C'est parce que le parti républicain avait eu peur, — une peur personnelle, — de certaines conséquences de l'exaltation patriotique, que le sanctuaire de la Patrie, installé par Paul Bert dans chaque école laïque, fut lentement « désaffecté. » Mais au premier instant, la crainte fut pour ce parti le commencement de la sagesse : elle l'induisit à donner à l'armée et au patriotisme français la satisfaction d'élite qui huit ans plus tôt avait été refusée au courage malheureux de Gambetta; et la construction de notre édifice militaire, laborieusement inaugurée par l'Assemblée Nationale, put être achevée, à partir de 1890, par le général de Miribel, sous les auspices de M. de Freycinet.

Ministre civil de la Guerre, M. de Freycinet savait ce qu'un

Parlement tolère et ce qu'un Parlement défend; il connaissait les susceptibilités républicaines, et les concessions apparentes ou réelles au prix desquelles on les pouvait dompter. L'armée l'accepta facilement pour chef : M. de Freycinet, lui rendant bonne grâce pour bonne grâce, mit au service des intérêts militaires son habileté de parlementaire consommé. Le suprême talent du parlementaire, lorsqu'il détient une part de l'exécutif, est de gouverner par lui-même et d'obtenir du Parlement ce silence implicitement approbateur qui est la plus exquise récompense d'un ministre : ainsi fit M. de Freycinet. En deux feuilles de papier, préparées sans bruit, publiées sans apparat, il éleva l'armée au-dessus des vicissitudes de la politique, dans la mesure où le permettait la Constitution.

Le décret du 26 mai 1888 établit que le généralissime désigné, le major général désigné, les commandans d'armée désignés, feraient partie, de droit, du conseil supérieur de la guerre, et seraient consultés obligatoirement, au sujet de toutes les questions intéressant la défense du territoire et la mobilisation des troupes : représentant des compétences militaires, le conseil supérieur pourrait désormais créer, dans les hautes régions confiées à ses soins, une atmosphère durable, et concerter des traditions dont les ministres successifs deviendraient, chacun avec sa personnalité propre, les légataires et les exécuteurs.

Le décret de mai 1890 institua l'état-major général de l'armée. Jusque-là, chaque ministre de la Guerre amenait avec lui son chef d'état-major, qui s'en allait avec lui : au gré des députés qui faisaient et défaisaient les ministres, le travail préparatoire de la défense nationale risquait de changer de direction; l'unité des plans, la continuité des vues, les études et les essais à longue échéance, étaient rendus impossibles ; et le maréchal de Moltke, titulaire de son poste pendant trente années, disait avec fierté de l'état-major allemand : « Cette force, nos ennemis peuvent nous l'envier, mais ils ne la possèdent pas. » M. de Freycinet, en juge exact des opportunités, sentit l'heure venue de donner au maréchal de Moltke un démenti. L'état-major général, tel qu'il le définit, devenait « un service délimité et autonome, essentiellement technique, à l'abri des fluctuations politiques ; » il fut entendu désormais que les ministres pourraient passer et que le chef d'état-major resterait. En temps de paix, cet officier général établirait, entre le futur commandant en chef de l'armée

et les ministres tour à tour exaltés et culbutés par les votes du Palais-Bourbon, un lien naturel et une communauté de vues; en temps de guerre, il deviendrait le major général de nos principales armées. Ainsi les ministres successifs, créatures de la faveur parlementaire, trouveraient avant eux et laisseraient derrière eux, à la rue Saint-Dominique, un officier général qui perpétuerait certaines traditions, poursuivrait sans essoufflement certains desseins, prolongerait certaines expériences, et qui, par-dessus les ministres qui souvent n'ont pas le temps de vouloir, et par-dessus les Chambres qui rarement savent ce qu'elles veulent, incarnerait la conscience, les soucis et les espoirs de l'armée.

Cet officier général, l'armée presque entière le désignait : c'était Miribel. Il avait contre lui une mauvaise note, — deux ou trois lignes soupçonneuses dans je ne sais quel rapport d'inquisition politique consacré jadis aux événemens du Seize-Mai et signé de M. Henri Brisson. Mais que pesait cette note de police parlementaire, en face des témoignages que rendaient à Miribel tous ceux qui, depuis quinze ans, au ministère de la Guerre ou sur nos frontières, avaient été les témoins de son énergique activité? Il parlait un jour de « l'écrasant et continuel travail que représente aujourd'hui la préparation à la guerre, » et son imagination d'homme pratique, qui donnait le branle à l'action sans jamais la faire dévier, évoquait aux regards de ses anciens camarades de l'École polytechnique « cette gigantesque levée d'un peuple tout entier, la vie publique et la vie privée de la nation instantanément suspendues, toute la France transformée en place d'armes, et ces masses immenses, habillées, équipées, armées, en quelques jours, en quelques heures, s'acheminant par toutes nos voies ferrées vers un étroit champ clos, et tous ces flots humains semblant se rouler pêle-mêle, mais, à un moment précis et calculé, tout se retrouvant en ordre, et chacun étant à sa place, face à l'ennemi et prêt au combat. » C'est à cette œuvre de « calcul, » c'est à l'étude de ces « problèmes » d'organisation et de mobilisation, que Miribel excellait; et il en demandait la solution, non point seulement à des spéculations de cabinet, mais à l'observation de nos frontières elles-mêmes, qu'il connaissait en tous leurs replis.

Dès le lendemain de 1870, laborieux en son deuil, il s'était appliqué à reconnaître les théâtres d'opération correspondant à notre nouvelle frontière, — à cette frontière qui avait cessé de

se confondre avec les berges d'un fleuve, pour ramper, modeste et tourmentée, parmi les aspérités indécises d'une chaîne de montagnes. Puis en 1875, Ducrot, généralissime désigné, avait appelé Miribel à ses côtés; il voyait en lui, pour l'heure d'un nouveau branle-bas, son chef d'état-major; et Miribel, devant qui se multipliaient les occasions et les terrains d'étude, les saisissait avec une inlassable ardeur. Deux momens ensuite étaient venus, celui du Seize-Mai, celui du cabinet Gambetta, durant lesquels, « chef d'état-major du ministre de la Guerre, » il avait, à la faveur de ces hautes fonctions, continué d'accumuler ce qu'il appelait modestement les « labeurs préparatoires. » Et l'on avait vu Gambetta tombé se tourner vers Jules Grévy et demander que les bureaux de la rue Saint-Dominique ne fussent pas privés d'une aussi précieuse collaboration. La politique s'y était opposée... Mais les ministres successifs, lors même qu'ils voulaient oublier Miribel, ne le pouvaient ignorer : lorsque l'affaire Schnæbelé tint l'Europe en éveil, le général Boulanger, bien qu'il eût accepté toutes les préventions radicales, le fit venir pour causer du lendemain. C'est qu'en effet les innombrables notes laissées dans les cartons de l'état-major par ce stratégiste consommé étaient, aux heures d'anxiété, le refuge et l'espoir.

On apprit soudainement, en mai 1890, que M. de Freycinet l'appelait à Paris : il le remettait à la tête de ce discret laboratoire de la défense nationale, dont Miribel, absent ou présent, avait été, depuis vingt ans, le plus efficace organisateur. En énumérant et en consacrant les fonctions nouvelles de chef d'état-major, c'est au général de Miribel que le ministre de la Guerre avait songé : ce poste était fait pour lui comme il était fait pour ce poste; et telle était l'économie de ce généreux décret, que Miribel était à peu près assuré de survivre, dans sa charge, aux titulaires successifs du portefeuille de la Guerre.

Cette demi-permanence, à demi garantie par M. de Freycinet, risquait d'être suspecte à l'omnipotence parlementaire; et l'officier général qui allait en bénéficier, « homme de confiance de la nation française, » comme disait un journal allemand, suscitait beaucoup de défiances républicaines. Mais, pour un temps, ces défiances se turent, et l'omnipotence parlementaire eut l'air de s'effacer. Seule à peu près, la plume de M. Camille Pelletan fit preuve d'une audacieuse franchise en annonçant à la nation française, dans les colonnes d'un journal, que la nomination du

général de Miribel était « très mal accueillie par tous les républicains... » Et ce fut tout ; il n'y eut même point à la Chambre un de ces soubresauts que l'on appelle des interpellations, et par lesquels les collectivités politiques se consolent de leur impuissance à construire en faisant effort pour détruire. On avait la preuve à l'extrême gauche, — et l'on s'y dut résigner, — que l'heure n'était pas encore venue où les notes politiques signées de M. Henri Brisson auraient quelque effet rue Saint-Dominique.

Mais, à la date du 9 mai 1890, l'un des publicistes les plus chers à la gauche, après avoir, par égard pour la mémoire de Gambetta, félicité M. de Freycinet, disait à son parti trop aisément rassuré : « Attendez encore dix ans : si vous n'apportez pas de modifications radicales dans le recrutement du corps d'officiers, vous verrez quel esprit dominera dans l'armée. » L'attente de M. Ranc dura moins de dix ans ; avant le délai que lui-même avait fixé, l'opinion républicaine et l'omnipotence parlementaire se ressaisirent... L'état-major, cette création commune du général de Miribel et de M. de Freycinet, fut suspecté, calomnié, mis à la merci des orages politiques et judiciaires. L'armée fut à son tour outragée ; son mutisme répondit pour elle. Alors, de dépit, on commença les « modifications radicales ; » et ces voies de fait durent encore.

V

Notre magnifique relèvement militaire, que le vieil esprit républicain, par une tolérance provisoire, avait permis à la République d'accomplir, facilita l'œuvre de la diplomatie française : l'alliance franco-russe en fut le fruit. La France entière y applaudit ; les gardiens intransigeans de l'idéal républicain s'en inquiétèrent. Rogeard, un ancêtre, avait jadis prophétisé que si l'Europe n'était pas « barbarisée » par la Russie, elle serait émancipée par la France : qu'advenait-il donc de l'Europe et de l'infaillibilité républicaine de Rogeard ? La nouvelle alliance avait contre elle un souvenir étrange, demeuré classique parmi les vétérans des gauches : le fameux cri de « Vive la Pologne ! » auquel Charles Floquet avait dû son illustration. Elle avait contre elle les vieilles préventions des penseurs et des écrivains les plus respectés du parti, Henri Martin, Michelet : l'un, en 1866, avait écrit tout un livre : *La Russie et l'Europe*, pour essayer de prou-

ver le caractère purement asiatique de la puissance russe; l'autre dans ses *Légendes démocratiques du Nord*, et dans sa brochure : *La France devant l'Europe*, avait promené sur le ciel du vieux monde, au milieu d'une longue traînée d'ombre, le fantôme cosaque. La maçonnerie, mécontente depuis trois quarts de siècle des invincibles obstacles qu'elle rencontrait en Russie, accentuait et propageait cette instinctive hostilité : elle avait répandu, jadis, un gros livre du « frère » Talbot, plus tard publiciste républicain dans le Gers, qui visait à soulever l'Europe contre le slavisme; et l'un des écrivains qu'elle estimait, M. Marot, proclamait encore, en 1887, que l'alliance franco-russe « n'était pas plus possible que celle du chat et de la souris. »

Elle s'élaborait pourtant, cette alliance, encore qu'elle parût incompatible, d'une part avec la philosophie « républicaine, » et d'autre part avec une certaine « tradition anglaise » et un certain « enseignement allemand » qui voulaient, comme l'écrivait un jour M. Paul Déroulède, que les Russes fussent des barbares. En un livre qui fit époque, l'auteur du *Roman russe* nous avait révélé que ces prétendus « barbares » imprégnés d'Évangile nous pouvaient offrir, bien plus sûrement que nos philosophes du futile XVIIIe siècle, de hautes et poignantes leçons de tendresse et de pitié humaine. Le prestige de cette révélation littéraire charma dans les deux pays certaines sphères de l'opinion ; et des rêves d'amitié s'ébauchèrent, que surexcita, bientôt, un bruyant voyage de M. Paul Déroulède en pays slave. Déjà l'efficace initiative du duc Decazes auprès du prince Gortchakoff, le discret travail du comte de Chaudordy, les entreprenantes démarches de M. Flourens, avaient habitué les cabinets à la pensée d'un concours diplomatique possible entre Saint-Pétersbourg et Paris; et la place Beauvau, à certaines heures, avait su donner à la Russie la preuve rassurante que la République Française, malgré le don quichottisme traditionnel du vieil esprit républicain, ne voulait pas être considérée, *a priori*, comme l'avocate d'office et l'hôtelière gracieuse de tous les révolutionnaires de l'univers. Notre peuple surtout, sourdement anxieux de son isolement, aspirait après une fraternité d'armes qu'il sentait digne de lui et dont il se sentait digne, et rien dans l'histoire du passé, telle qu'elle est écrite au fond de la conscience nationale, ne semblait de nature à paralyser cette aspiration.

Les ennemis de la France sentirent le péril, et des voix s'éle-

vèrent immédiatement, à Genève, dans l'assemblée générale de la Ligue de la Paix et de la Liberté, pour le conjurer, s'il en était temps encore. « Que la France républicaine se garde, disait l'une de ces voix... Qu'elle ne glisse point dans le piège d'une alliance. Le Tsar, qui, à cette heure même, proscrit en masse les Israélites, n'est point touché de la grâce républicaine. » C'est en 1891, au moment où la manifestation de Cronstadt réjouissait l'âme française, que Mme Maria Goegg, — une Badoise — tenait à Genève ces propos mécontens; et cette année-là, parmi les Français qui acceptaient d'entrer dans le comité de la Ligue, on remarquait, à côté d'un ancien ministre de la République que nous ne nommerons pas, un sénateur de l'Isère, Couturier, et une antique notabilité du parti républicain, M. Barodet. Drapés dans leurs utopies humanitaires, ils boudaient au nom des principes républicains; et tandis que la diplomatie de la République rassérénait l'horizon de la France, leurs regards à eux, républicains historiques, se fronçaient de mauvaise humeur et s'enténébraient de tristesse. On les laissa dire; une fois de plus dans l'histoire, ils avaient la France contre eux.

En 1895, le président Félix Faure prit le pouvoir : il avait acquis, dans une expérience précoce des affaires sérieuses, ce sens des réalités qui fait défaut aux simples hommes de parti, et ce sentiment des responsabilités, dont les politiciens de carrière se débarrassent volontiers pour pratiquer plus aisément l'art de parvenir. Il avait, par surcroît, cette connaissance intuitive de l'âme populaire, qui récompense l'amour qu'on a pour elle : le Parlement ne lui cachait point le pays. Il sut écouter et voulut réaliser le vouloir de la France. Durant la seconde année de sa présidence, M. Gabriel Hanotaux étant ministre des Affaires étrangères, le président Félix Faure eut la gloire de voir s'entremêler en un symbolique contact, tant à Pétersbourg qu'à Paris, les plis de deux drapeaux amis et alliés.

Depuis le Quatre-Septembre, vingt-cinq ans s'étaient écoulés; et si l'on fait exception pour la politique dite « anticléricale, » la doctrine républicaine n'avait obtenu, jusque-là, que des satisfactions partielles, insuffisantes pour le fanatisme ou pour l'ambition de ses adeptes. La République avait encore des instituteurs qui continuaient d'apprendre aux petits Français le culte des gloires militaires, et qui ne laissaient point ignorer à ces futurs soldats l'histoire de notre frontière; elle avait un état-major à

qui elle reconnaissait le droit d'être vigilant et qui, soustrait aux fantaisies parlementaires, remplissait calmement son devoir de mettre la France en sûreté; elle avait une alliance; et cette alliance, voulue et presque imposée par le pays, n'offrait rien de commun avec les architectures diplomatiques incessamment édifiées dans certains cerveaux républicains sous le nom d'union des races latines ou de fédération des démocraties.

VI

Pendant un quart de siècle, le vieil esprit républicain avait impatiemment dévoré son silence et supporté son effacement: l'abstention commençait à lui peser. Ses haines immobilisées, ses préjugés rentrés, ses rêves amputés de leurs ailes, se condensaient, grossissaient, faisaient nuage, sur l'horizon de la République. Un incident judiciaire survint, qui fit crever le nuage; d'orageuses années s'ensuivirent; les gauches, dont la politique pontificale avait déjà dérangé l'homogénéité, achevèrent de se disloquer; la qualité de « républicain » commença d'être mise à haut prix, fut contestée à certains représentans authentiques de l'aristocratie républicaine, et jalousement monopolisée par les adversaires de la justice militaire et par les détracteurs du militarisme; elle devint l'objet d'une sorte de surenchère, dont l'armée faisait les frais. L'histoire de ces événemens est présente à toutes les mémoires, aussi bien à l'étranger qu'en France; car le vieil esprit républicain, cette fois encore, chercha les sourires de l'étranger, et souvent aurait pu être gêné par la fixité complaisante de ces sourires... Nous ne nous attarderons point au douloureux récit de cette crise: seuls les résultats nous en importent.

L'armée, vingt-cinq ans durant, avait reçu l'hommage d'un respect presque absolu, quelquefois même de certaines coquetteries; et tout au plus, de temps à autre, quelques articles de la presse radicale sur le haut commandement maritime marquaient-ils la sourde persistance de l'antipathie contre l'uniforme: l'armée de terre demeurait intangible. Aujourd'hui, les spectres accouplés du militarisme et du cléricalisme, mis en scène par quelque machiniste des partis avancés, suffisent pour affoler nos assemblées politiques; et sous le coup de ces hallucinations, tous ceux, — et ils sont nombreux, — auxquels la peur tient lieu

d'opinion, esquissent vers l'extrême gauche un geste décisif de détresse et d'abdication, et châtient par leur froideur ou même par leurs murmures les derniers avocats de l'armée, suspects de tiédeur républicaine. Les départemens de l'Est, que Tenot, en 1889, saluait comme la bastille de la République, et qui aimaient en effet, dans la République, l'héritière de Gambetta, ont cessé de comprendre cette façon nouvelle, ou trop ancienne, d'être républicain ; et ce même souci de la défense nationale, qui avait conquis au régime républicain ces « Marches de la patrie, » les aliène à la « défense républicaine. »

L'école primaire, devenue depuis plusieurs années la servante de la politique radicale, semble avoir oublié qu'il y a vingt ans, les Paul Bert et les Gambetta la considéraient comme une glorieuse antichambre de la caserne. Une nouvelle génération d'instituteurs s'est levée : le *Volume*, revue pédagogique hebdomadaire que dirige M. Jules Payot, leur sert d'organe. On publie dans le *Volume*, en la proclamant « admirable, » une lettre d'un instituteur, qui semble un nouvel appel au renversement de la colonne Vendôme : il se déclare « décidé plus que jamais, éducateur du peuple, à arracher le fauve couronné du piédestal où il a été trop élevé ; » il rêve d'un « monument aux victimes de Napoléon... » Admettrait-il, le pauvre pédagogue si gracieusement vanté par M. Jules Payot, que les petits-fils des victimes d'Iéna lui apportassent leurs souscriptions ? J'aime à croire qu'il n'a pas prévu la question. Il dénonce ensuite les livres où l'on sent « la rage contre l'admirable Wellington, » et se plaint, en terminant, que « les trois quarts des instituteurs français aient reçu et donnent encore, inconsciemment, une éducation à demi barbare. » A côté de l'instituteur, qui parle au nom d' « une phalange d'esprits libres, » voici survenir, dans les mêmes colonnes, un inspecteur général de l'enseignement primaire, qui recommande aux maîtres d'école les travaux de M. Gaston Moch sur le désarmement et les milices, et qui se plaint qu'on dépense 900 millions pour la défense des côtes, alors que l'argent manque pour les *sanatoria*. Du jour où notre personnel scolaire sera tout entier gagné par ces idées, c'en sera fait, à l'école primaire, de l'éducation patriotique ; la place sera nette pour les « intellectuels » anarchistes qui naguère expliquaient, dans la revue *L'Humanité nouvelle*, qu'on a tort de raconter à l'enfant, dans une nation vaincue, « les injures du

vainqueur; » qu'il est fâcheux d' « engager les mioches à marcher au pas avec les petits soldats, » dignes plutôt de recevoir « des pierres; » et que c'est la faute aux « braves nigauds formés par l'instruction populaire » si la France veut encore avoir une belle armée. Le « Congrès des Amicales des Instituteurs, » qui vient de se clore à Bordeaux, a souhaité que l'enseignement de l'histoire eût surtout pour but de « raconter les luttes du peuple pour obtenir des libertés et des droits; » je ne puis me défendre de quelque inquiétude en me demandant comment la « phalange des esprits libres » interprétera ce vœu, et s'il est de l'intérêt de la patrie de laisser au second plan, à l'école primaire, l'histoire de l'unité nationale et des victoires remportées sur l'étranger, et d'insister surtout sur les victoires ou prétendues victoires remportées par le « peuple » sur d'autres Français. Ce ne serait pas la première fois que le foyer de l'humanitarisme aurait couvé des étincelles de guerre civile; et quoi qu'il advienne, la « victoire » du 14 juillet 1789, telle que les impeccables travaux de M. Funck-Brentano nous l'ont fait connaître, demeure une moindre leçon d'héroïsme que ne l'est le récit de Bouvines ou de Valmy, de Reichshoffen ou de Patay.

Quant à la répercussion extérieure que peut avoir cette suite d'atteintes portées à notre haute armée, à notre esprit militaire traditionnel, et au développement du sens patriotique dans l'âme des petits Français, l'humanitarisme républicain semble en être assez insouciant. « Soyez forts! soyez forts ! » nous disait jadis le chancelier Gortchakoff; et cette force nous avait valu une alliance. Or, en ces dernières années, deux puissances, à peu près souveraines du jury politique qui décerne ou qui retire les brevets de « républicanisme, » n'ont point caché leur mécontentement contre cette alliance : la maçonnerie dans ses loges, le parti socialiste dans ses clubs, ont à cet égard dévoilé leurs ultimes pensées. Au moment du voyage du Tsar à Paris, un certain nombre de loges, pour donner un avertissement aux « ateliers » qui chômaient, affectèrent de « travailler; » et la *Revue maçonnique* se hâta d'inaugurer une série d'articles malveillans, dont ses lecteurs ne sont point encore lassés. M. Millerand, de son côté, disait à cette date, au nom de ses amis : « Le parti socialiste regarde, il écoute et il attend... » Le regard fut rapidement hostile, et l'expectative devint ombrageuse; on vit M. Vaillant dénoncer l' « œuvre de domesticité tsarienne et de réaction

internationale » accomplie par M. Hanotaux, et M. Jaurès se plaindre que les gouvernans eussent « sacrifié à l'autocratie russe tous les intérêts et la dignité même de la France ; » on vient d'assister à une protestation unanime du socialisme militant contre le nouvel accueil fait au Tsar ; et dans les chapelles « d'intellectuels, » toute occasion paraît bonne pour lancer contre l'autocrate des plébiscites d'indignation. Le quai d'Orsay a hérité d'une politique; les deux forces internationales qui pèsent sur notre gouvernement intérieur s'essaient à en faire une autre.

VII

Observons-les, ces deux forces, en leur récent épanouissement : c'est par elles que s'explique, en grande partie, l'évolution républicaine des dernières années, et c'est avec leur concours, tantôt discret, tantôt notoire, que le vieil esprit, redevenu conscient de lui-même, a pu se montrer sans voiles.

Il est permis de se demander si l'atroce acharnement de la maçonnerie française contre l'armée de la France ne cache point quelque dépit. La maçonnerie avait, à plusieurs reprises, fait affirmer par les ministres de la Guerre que la circulaire du maréchal Soult prohibant aux militaires l'accès de certaines associations ne s'étendait point aux loges; elle avait permis à certains officiers généraux de se faire initier sans subir ces « épreuves physiques » dont le commun des maçons accepte la piquante importunité; elle avait abaissé de moitié, pour les membres de l'armée comme pour les maîtres d'école, les droits d'entrée; elle avait généralement renoncé à questionner les néophytes militaires sur les limites de l'obéissance passive et sur la compatibilité entre les liens maçonniques et la discipline de leur profession. Ces précautions, ces avances et ces réticences avaient servi de peu : l'armée demeurait un bloc où les influences maçonniques se faisaient difficilement brèche. Les loges sentirent l'affront, et les vœux antimilitaristes commencèrent d'obséder les convens. L'interdiction des cercles catholiques aux militaires de tous grades, le vote de mesures destinées à assurer la neutralité des chefs de corps en matière philosophique et confessionnelle, furent d'abord mis à l'étude. Puis on chercha les moyens de rendre notre France plus avare d'applaudissemens lorsque ses généraux lui rapportaient quelque gloire : une loge se trouva,

proche de Paris, pour protester contre l'allégresse qui avait fêté le retour du général Dodds. Mais ce fut la loge parisienne l'*Équerre*, qui grâce à M. Paschal Grousset, ancien membre de la Commune, entreprit en février 1895 cette téméraire besogne, de mettre les conseils de guerre sur la sellette; elle fut le point de départ de l'inutile campagne de revision dont le lycée de Rennes a vu l'issue. La maçonnerie, dès ce moment, fut tout entière en branle : elle attaqua, dans ses planches, dans ses revues, dans ses convens, les « graines d'épinards, » les « chefs armés de cierges, » la « tourbe de valets et de faux républicains qui n'ont d'autre bagage que l'épée et le goupillon; » Gambetta fut l'objet, dans cette même loge l'*Équerre*, d'une sorte de procès posthume, au cours duquel il fut convaincu d'avoir « exalté l'idée militaire, établi avec imprévoyance le culte de l'uniforme, » et d'avoir été, par là, « très funeste à la France; » et dans la seule année 1900, on vit le congrès maçonnique de Nice mettre à l'étude la suppression de l'armée permanente, celui de Bône voter la suppression des conseils de guerre en temps de paix, et le grand convent, enfin, accueillir l'idée de prohiber aux soldats et aux officiers, en dehors du service, le port des armes.

On ne sera point surpris qu'entraînée par un tel élan, la maçonnerie française ait affecté une orientation de plus en plus internationale. Elle fit en 1891 le pèlerinage de Nice, pour honorer un « Christ nouveau, » un « Titan libre penseur, » un personnage qui fut « à la fois Cincinnatus, Scevola, Coriolan, Giordano Bruno, Savonarole, Arnaud de Brescia, » et dont la tombe est tout ensemble « la Mecque de l'Italie et la Mecque de l'humanité. » Aux pieds de Garibaldi, les frères de France et ceux d'Italie s'étreignirent : entre liturgistes, on se redisait avec édification l'une des stipulations testamentaires de l'auguste défunt, qui par piété pour la maçonnerie avait réclamé que son bûcher fût alimenté avec du bois d'acacia; entre politiciens, on méconnaissait cette vérité, que devait, peu de mois après, énoncer Jules Ferry : « Il n'y a pas, il n'y a jamais eu, de nos jours, de parti français au delà des Alpes, » et l'on parlait d'union des races latines, puis d'union des peuples, et du nivellement des frontières, peut-être même du nivellement des Alpes. M. Lemmi, l'an d'après, prit ce rêve pour une réalité; et deux de ses harangues, prononcées l'une à Bologne et l'autre à Rome, firent flotter sur le cap Corse et sur le Var les plis du drapeau italien;

pour M. Lemmi, il n'y avait plus d'Alpes, comme pour les maçons allemands de la fin de l'Empire il n'y avait plus de Rhin. M. Lemmi avait parlé trop haut; les profanes de France s'alarmèrent; et la rue Cadet crut nécessaire d'envoyer à Rome un monitoire. Le Grand-Orient italien en excusa l'indiscrétion en prenant acte de la proposition que lui firent bientôt les Frères français, d'inaugurer un mutuel échange de vues contre le jésuitisme; l'histoire ne dit pas quelles conclusions en résultèrent. Mais ce que les textes prouvent, c'est que la maçonnerie française trouva toujours à Rome un conseil et un concours pour les deux campagnes qui lui tiennent le plus à cœur, et qui menacent, d'une part, le maintien de notre ambassade près le Saint-Siège, d'autre part l'intégrité de notre armée. La *Rivista della Massoneria italiana* a toujours encouragé ces deux labeurs maçonniques, dont le premier mettrait à mal la France du Levant, et dont le second a mis à mal la France elle-même (1).

Lorsqu'on saura que cette même revue, en 1879, applaudissait à la formation de la Triple Alliance, et qu'en 1897 une loge de Turin fêtait avec dévotion le centenaire de la naissance de Guillaume Ier, on trouvera naturels les efforts associés de la maçonnerie italienne et de la maçonnerie niçoise pour réchauffer l'intimité entre les Frères français et les Frères allemands : dès maintenant, un succès partiel les a récompensés. Un dialogue assez étrange s'engagea, il y a dix ans environ, entre un instituteur de Leipzig, membre d'honneur de la loge parisienne la *Justice*, et les publicistes officieux du Grand-Orient : ceux-ci alléguaient la délicatesse de la question d'Alsace-Lorraine pour repousser un certain projet de baiser Lamourette, conçu par l'imagination de M. Lemmi; le « Frère » saxon ripostait en rappelant la mission unificatrice de la maçonnerie. L'année 1900 survint ; un congrès maçonnique international fut convoqué à Paris; les « Frères » allemands, qu'on avait pris coutume de coudoyer, en 1894 et 1896, aux conférences d'Anvers et de La Haye, y furent conviés ; et peu après, au congrès de Bône, le représentant du Grand-Orient motivait cette invitation en annon-

(1) A l'heure présente, le Grand-Orient de France, ayant noué des relations avec la « Fédération maçonnique italienne, » maçonnerie de nuance républicaine dont le siège est à Milan, a perdu l'amitié du Grand-Orient de Rome; c'est par l'intermédiaire de la Grande Loge, demeurée, elle, amie de ce Grand-Orient, qu'une partie de la maçonnerie française continue de prendre son mot d'ordre à Rome.

çant que la maçonnerie française veut « solliciter du gouvernement allemand le réveil des loges maçonniques de l'Alsace et de la Lorraine. » Il n'y avait que le premier pas qui coûtât : les profanes sont avertis que le premier pas est fait. La Grande Loge, organe central des rites écossais, affectait la même désinvolture : dans son « banquet d'ordre, » en décembre 1899, on buvait tour à tour « aux aspirations humanitaires de toutes les grandes loges et de tous les Grands-Oriens, » à « l'Humanité définitivement bonne et réconciliée; » et, dans le toast indispensable à la France, on vantait en elle « le pays qui pratique le plus sincèrement l'altruisme, une des parties constituantes de cette immense patrie qui s'appelle l'humanité. » On discutait en cette Grande Loge, sans oser encore arriver à une conclusion ferme, un projet d'affiliation à la maçonnerie allemande ; et l'on décidait sans délai de rétablir en tête de certaines feuilles de papier à lettres la mention du Grand Architecte de l'Univers, afin de renouer avec les loges anglaises, demeurées spiritualistes, la correspondance suspendue depuis vingt-deux ans. C'était se moquer, tout ensemble, de l'Angleterre et de Dieu, mais qu'importe? Si l'on voit, à la rue Cadet, les ennemis-nés de toutes mômeries continuer de pratiquer le rituel, c'est parce qu'en 1883 une certaine commission de revision liturgique résolut de maintenir, sous les espèces du symbolisme maçonnique, des liens d'intelligence avec les Frères de tous les pays étrangers ; ce symbolisme est un gage d'internationalisme; et si la comédie humanitaire a besoin de Dieu lui-même comme comparse, on fera, s'il le faut, rentrer Dieu.

Le désagrément qu'il y a, pour des esprits pareillement émancipés, à employer de temps à autre des artifices de sacristie, est compensé, quelquefois, par des jouissances bien délicates : telle, la satisfaction qu'éprouva le Grand-Orient, en 1900, lorsque le congrès international qu'il avait rassemblé à Paris décida l'établissement, en Suisse, d'un bureau maçonnique international. Le secret qui « couvrit » l'assemblée, et qu'aucun imprimé n'a jusqu'ici violé, cache tout autre détail. Ce bureau s'occupera-t-il, surtout, d'aider la maçonnerie suisse à mettre sous la tutelle des Grands-Oriens, comme elle y travaille depuis vingt ans, le « mouvement d'arbitrage international? » Il est permis de le présumer; mais nous préférons sceller notre ignorance par un point d'interrogation, dont l'occultisme maçonnique est seul res-

ponsable. Quoi qu'il advienne, on peut constater que la maçonnerie française, mettant ses sourires à très bas prix, reprend ses attitudes de 1869; oubliant qu'à cette date, elle joua le rôle pénible d'une coquette bernée, elle ignore volontairement le caractère national que garde, bon gré mal gré, la maçonnerie des autres pays; elle tend ses bras, elle livre son cœur. M. Lemmi, entre maçons italiens, faisait vibrer des déclarations « irrédentistes, » et vis-à-vis des maçons exotiques, il lançait en l'air des phrases humanitaires; la maçonnerie française, elle, s'enlize dans l'humanitarisme; et le grand « irrédentiste » que fut Gambetta s'y sentirait, aujourd'hui, irrémédiablement excommunié.

VIII

En passant de la maçonnerie au socialisme, nous ne faisons que prendre la route volontiers suivie, depuis quelques années, par les notabilités du parti collectiviste, qui portent au club les haines de la loge et à la loge les rêves du club. Socialisme : le mot est vague, il harmonise beaucoup de nuances, et dissimule d'innombrables divergences. Nous ne prétendons pas ici les analyser; il nous suffira de rechercher, dans les publications socialistes les plus variées, de quel poids pèse la théorie de la lutte des classes dans le conflit entre le patriotisme et l'humanitarisme.

L'Internationale justifiait son nom : elle supprimait, en théorie, les frontières et les patries. Bakounine entreprit, en 1869, au moment où déjà il n'était plus qu'un schismatique, de motiver cette suppression; il commença d'écrire aux « compagnons du Locle » une série de lettres dans lesquelles il voulait établir que « le patriotisme n'est que l'intérêt solidaire d'une classe privilégiée. » Les ouragans de l'Europe et de sa propre existence renversèrent son écritoire et firent s'envoler ses feuillets : les *Lettres sur le patriotisme* demeurèrent inachevées; et l'on vit des prolétaires entrer de fort bonne foi dans la Commune de Paris pour venger la patrie réputée trahie.

L'Armée esclave et opprimée : ainsi s'intitulait, vers 1880, une petite brochure de propagande, signée du nom respecté d'Auguste Blanqui. La question du militarisme y était mise à l'ordre du jour, avec une rare virulence. Plus d'armées permanentes : car les peuplades noires ignorent ce fléau, et la Grèce et Rome l'ignorèrent. Plus d'éducation militaire prolongée : car « il est

vingt fois plus difficile de devenir un bon ouvrier mécanicien qu'un général quelconque; le premier lieutenant venu en sait autant qu'un feld-maréchal; c'est la nature, et elle toute seule, qui se permet çà et là des batailleurs de génie; et elle n'a pas l'habitude de les prendre dans des annuaires militaires, où l'on ne ramasse que des zéros, lambrissés de croix et de crachats. » Nous connaissons ce style; la décadence du XIXe siècle nous y a malheureusement accoutumés. Blanqui terminait en prophète : « Malheur, s'écriait-il, à une nation dont l'armée a pour officiers les élèves des Jésuites ! » De telles imprécations chatouillent agréablement le « vieil esprit républicain, » si bourgeois qu'il soit : les agitateurs socialistes savent, par expérience, qu'à la faveur de pareils airs, ils font tolérer, peu à peu, l'ensemble de la chanson.

Elles sont si variées, d'ailleurs, les chansons nouvelles au bruit desquelles ils essaient d'endormir la vieille foi patriotique de l'ouvrier, que parfois entre elles une apparente contradiction semble exister. Entendons, par exemple, M. Maurice Charnay, dans son *Catéchisme du soldat*, publié en 1893 : la patrie, pour lui, c'est « le hideux impôt, c'est la loi qui commande, ce maître impersonnel qui nous enlève peu à peu chacune de nos libertés; c'est tout ce qui nous opprime, tout ce que nous devons haïr, c'est une idée fausse, un mensonge; ce n'est que le fantôme de la nation; » et volontiers conseillerait-il aux travailleurs de répudier le harnachement du soldat. Sous une langue plus sage ou peut-être seulement plus terne, M. Albert Richard pense de même, dans son *Manuel socialiste*, qu'estampillait l'an dernier le parti ouvrier révolutionnaire du Centre : si nous le comprenons bien, la patrie et le fusil ne sont que deux cadeaux fort onéreux, faits aux prolétaires à une époque assez récente, et que ceux-ci furent bien sots d'accepter. Car l'esclave, ce prolétaire des temps païens, et le serf, ce prolétaire du moyen âge, n'avaient pas de patrie; et la patrie, jusqu'en 1789, ne fut qu'un syndicat d'exploitans qui payait ses mercenaires; et ce syndicat, qui sous des formes diverses dure toujours, a fait croire, au XIXe siècle, que tous les citoyens d'une même nation ont les mêmes intérêts généraux; et dès lors, cessant de payer ses mercenaires, il a lancé gratuitement les prolétaires contre des prolétaires d'autres pays, qu'ils avaient toutes raisons d'aimer et d'assister dans la commune lutte de classes. C'est ainsi que

M. Richard biffe de notre histoire tout ce qu'ont fait les humbles, de Clovis à Gambetta, pour la grandeur de la France; et le pauvre qui voudrait être bon soldat est désormais convaincu de n'être qu'une dupe. Un agrégé d'histoire s'est rencontré, pour prêcher cette doctrine dans le *Pioupiou de l'Yonne;* nous n'insisterons point et laisserons l'histoire elle-même déposer contre lui.

D'autres voix nous sollicitent, celles de M. Gabriel Deville, de M. Jean Jaurès, de M. Jules Guesde lui-même : elles font grâce à la patrie. Elles en parlent très noblement parfois; elles veulent même être éloquentes, et n'y échouent point. Et ces autres discours se résument en ceci : La patrie, c'est nous socialistes, ou si ce n'est nous aujourd'hui, ce sera nous demain; la France sera le premier laboratoire efficace de nos doctrines; et veiller sur ce laboratoire, c'est veiller sur ces doctrines. « Nous voulons une France grande et forte, protestaient en juillet 1893, dans le manifeste du conseil national du parti ouvrier, MM. Dereure, Ferroul et Lafargue; nous la voulons capable de défendre sa République contre les monarchies coalisées, et capable de protéger son prochain Quatre-vingt-neuf ouvrier contre une coalition au moins éventuelle de l'Europe capitaliste. » Le comité Roubaisien qui soutenait en 1897 la candidature de M. Guesde expliquait que les soldats avaient été la préoccupation constante du député sortant, parce que, convaincu du grand rôle réservé à notre pays dans la prochaine révolution, il voulait une France toute-puissante, invincible. « En cas d'attaque, écrivait subtilement M. Deville en 1896, c'est pour eux que les travailleurs, internationalistes en tant que travailleurs, ont à se battre en tant que Français. La grève militaire serait un nationalisme à rebours. » Et M. Jean Jaurès, enfin, écrivait en 1897 : « Le peuple qui, le premier, entrera dans le socialisme verra d'emblée se ruer contre lui tous les pouvoirs réactionnaires affolés; il serait perdu s'il n'était pas prêt lui-même à saisir le fer, à répondre aux obus par les obus, pour donner le temps à la classe ouvrière des autres pays de s'organiser et de se soulever à son tour. » Bref, tout de même que sous la Convention les plus incorrigibles humanitaires jugeaient nécessaire qu'il y eût une France, pour préserver contre l'assaut des rois l'intégrité des droits de l'homme, de même il est nécessaire, provisoirement au moins, qu'il y ait une France, « système clos, tourbillon fermé, dans la vaste humanité incohérente et diffuse, » pour

faire respecter aujourd'hui le travail préparatoire et demain le règne définitif de ce prétendant nouveau, contre lequel les tyrans du monde entier mettront leurs armes en branle et les bourgeoisies leur or, et qui s'appelle le socialisme révolutionnaire.

Encore que M. G. Sorel et quelques-uns de ses coreligionnaires s'inquiètent de voir les « socialistes parlementaires » devenir des « patriotes, » nous voilà loin, et bien loin, du patriotisme de Gambetta. La grandeur de la patrie française était son but, à lui; pour ces nouveaux venus, l'organisme auquel ils conservent le nom de France est un instrument dont on doit avoir soin, un facteur qu'il importe de protéger. La France ne sera plus un syndicat d'exploitans au profit d'une classe dite capitaliste et au profit d'une doctrine dite nationale, mais au profit d'une classe dite ouvrière et d'une doctrine dite internationale. Le commun des Français aime la France sans condition ; les « internationalistes » du socialisme réservent à l'idée de patrie beaucoup de haine ou un peu d'amour, selon ce qu'ils augurent de l'attitude de la patrie à l'endroit de leur système.

Il va de soi que cette façon même d'envisager la personnalité de la France — et de l'aimer éventuellement — exclut le maintien de l'institution militaire telle qu'elle existe : lisez à ce sujet le très remarquable discours prononcé par M. Jaurès à la Chambre des Députés le 7 mars 1895. Cette institution militaire, d'abord, est jugée incompatible avec le régime républicain : « Qu'il le veuille ou non, écrivait dès 1888 M. Fournière, un soldat, qui peut être en son privé un bon républicain, ne peut l'être comme homme public, cela lui est impossible. » Voilà le principe posé il explique, d'une part, la longue campagne menée par la presse socialiste contre l'esprit rétrograde dans l'armée, et d'autre part l'infatigable acharnement avec lequel les hommes politiques du parti réclament la substitution du milicien au soldat de profession. Il y a d'ailleurs un second motif de suspecter l'établissement militaire : c'est que l'armée travaille pour un idéal singulièrement différent de celui que M. Jaurès élabore pour la France. M. Jaurès, qui sent que nous ne donnons notre cœur que si l'on nous promet des victoires, nous fait espérer, — on va voir en quels termes, — que l'aurore du règne socialiste nous réserve comme une génération spontanée de victoires. « Quand la France, dit-il, aura fait tomber toutes les geôles européennes, l'Alsace et la Lorraine s'évaderont vers elle et se retrouveront

dans ses bras; quand la République sociale aura triomphé des deux côtés des Vosges, la question d'Alsace-Lorraine sera résolue. » Et pendant que M. Jaurès nous berce de ces espérances, qui rendent à peu près superflus les diplomaties et les états-majors, ce qui reste de notre état-major continue de coopérer avec notre diplomatie pour le relèvement de la France... Ce sont là, si je puis ainsi dire, les raisons « intellectuelles » de l'antimilitarisme socialiste ; il en est une dernière, plus terre à terre, et plus sensible, peut-être, à beaucoup d'adhérens des groupes révolutionnaires : c'est qu'en cas d'émeute, à certaines heures, les fusils de l'armée partent tout seuls. Mais laissons ce domaine, qui est celui de la peur, pour regagner l'autre, qui est celui des idées : l'antimilitarisme du parti socialiste se rattache, d'une part à sa conception de la République, d'autre part à sa conception de la politique extérieure de la France.

Or, nous retrouvons ici, sans y avoir pris garde, les mêmes considérans qui dirigeaient, à la fin de l'Empire, l'esprit républicain : avant M. Jaurès, les Garnier-Pagès et les Jules Favre défendaient contre les prétoriens la maquette décidément fragile de la « liberté; » avant M. Jaurès, les Garnier-Pagès et les Jules Favre rêvaient d'une alliance internationale des démocraties, qui bousculerait les trônes des tyrans et les cartons des chancelleries. Et ce n'est point malgré son humanitarisme, mais à cause de cet humanitarisme même, que le parti socialiste, à la fin du XIXe siècle, devait logiquement avoir sa place à table, dans la grande famille républicaine revenue à la foi de son enfance.

IX

Il y a deux Frances, proclame le jacobinisme actuel. Reprenant ce terme en un autre sens, nous dirions volontiers que lorsque patriotes et francs-maçons, chauvins et humanitaires, chefs militaires et chefs socialistes, crient les uns et les autres : « Vive la France ! » C'est à deux Frances, effectivement, que s'adressent leurs vivats ; et la discussion, poussée jusqu'à son terme, les accule à cette question : Qu'est-ce que la France?

Nous voulons former des Français ; qu'est-ce que la France? Un républicain de bonne nuance, le professeur Bouteiller, s'interroge ainsi lui-même, dans les *Déracinés* de M. Barrès, et Bouteiller répond : « Une collection d'individus? *Un territoire? Non*

pas, mais un ensemble d'idées. La France, c'est l'ensemble des notions que tous les penseurs républicains ont élaborées et qui composent les traditions de notre parti. On est Français autant qu'on les possède dans l'âme. »

Nous voulons gouverner la France; qu'est-ce que la France? disait à M. Steenackers, en 1870, un jeune attaché qui s'en allait joindre le gouvernement de Tours; et l'attaché continuait : « Qui sait si finalement la victoire de l'Allemagne sur la France ne tournera pas au profit de la civilisation et, par ricochet, au profit de la France? Nous aurons perdu quelque chose de notre prestige guerrier, nous perdrons quelques milliards. Et après? Nous aurons été débarrassés du césarisme, puis la Révolution française reprendra son cours... Est-ce que je me soucie, moi, de la France expression géographique ? Ce qui m'intéresse, ce qui me remue, c'est la France facteur puissant de la civilisation, tête de colonne de l'humanité. »

Nous allons défendre la France ; qu'est-ce que la France? Ainsi réfléchissait, en présence du même M. Steenackers, un ancien officier qui rentrait d'exil au lendemain du Quatre-Septembre : « L'empire tombé, disait-il, nous avons une patrie ; nous n'en avions plus auparavant. Les nations civilisées n'ont une patrie que par la liberté... Bonaparte tombé, la France reparaît. »

Nous nous sommes unis à la France; qu'est-ce que la France? Non sans impertinence, certains politiciens de la Savoie discutaient ce problème en cette année 1872 où Gambetta, en une promenade triomphale, prit acte, au nom de la République, du don que la Savoie avait fait d'elle-même à l'empire français.

Il entendait M. Dubouloz, conseiller général du canton de Thonon, lui déclarer que tous les Savoyards étaient dévoués à la France, mais à la France républicaine, et que, « si le malheur des temps voulait que la France retombât sous quelque monarchie cléricale ou militaire, il ne serait pas impossible que la Savoie tournât ses yeux vers la Suisse et fît choix pour sa patrie du pays où règne la liberté. » Il entendait M. François Dumont, de Bonneville, risquer cette déclaration significative : « Nous ne sommes plus tout à fait comme nos pères qui aimaient la France avant la République; nous aimons la République avant la France. » Il entendait M. Duboin, substitut, proclamer que la Savoie, « qui a eu sous les yeux l'exemple de la Suisse, » est

« indissolublement, nous l'espérons, attachée à la France, mais tant que la France sera républicaine. » Gambetta laissait dire; puis, relevant le gant, il rappelait l' « unité » de la France, son « magnifique assemblage de provinces; » il demandait si elle devait « pâtir, à ce point de vue, des conséquences d'une éventuelle usurpation » et subir alors « ce dernier désastre de tomber en démembrement et en dissolution volontaire. » Et il ajoutait : « Il n'y a pas que cette France révolutionnaire, émancipatrice et initiatrice du genre humain, nourrice des idées générales du monde; il y en a une autre. » Alors survenait, sur ses lèvres ardentes, l'évocation de cette autre France, mutilée, amputée, et que le « vouloir-vivre » faisait vivre.

Vingt-sept ans s'écoulent, et nous voyons M. Jean Reibrach expliquer froidement que, « par la revendication stérile de l'Alsace-Lorraine, la France perdra plus que de l'amputation des deux provinces, » qu' « après avoir été à la tête de la civilisation, elle sera l'obstacle... Si, au contraire, elle cède devant un intérêt général plus noble que tous les intérêts particuliers, plus le sacrifice qu'elle fera à la cause de l'humanité sera cruel, douloureux, plus elle en sortira grandie, plus son rôle sera beau, dans cette Europe nouvelle qu'aura créée, sinon, comme je l'aurais voulu, son initiative, du moins son abnégation. »

L'abnégation de la France, telle est la conclusion. « Si le peuple français allait à Delphes, disait Prevost-Paradol, l'oracle ne lui répondrait plus comme à Socrate : « Connais-toi toi-même, mais : « Occupe-toi de toi-même. » Le professeur Bouteiller et les interlocuteurs de M. Steenackers, les commensaux savoisiens de Gambetta et les coreligionnaires « intellectuels » de M. Reibrach feraient bon marché d'un pareil oracle. S'occuper de la France, c'est bon pour le soldat; et leur ingénieux exotisme a même trouvé, pour la France, une façon vraiment paradoxale de se connaître elle-même. C'est un conférencier de la Ligue des Droits de l'homme qui parle : « Mirons-nous, si je puis dire, dans les yeux des peuples étrangers pour y lire ce qui est la France, et nous y verrons que s'ils l'aiment, c'est qu'ils la considèrent comme la mère de la justice, de la liberté, des droits de l'homme. » Et comme les juges de Rennes eussent dû, paraît-il, se mirer dans les yeux de certains diplomates étrangers, ainsi devons-nous, Français, chercher notre miroir hors de chez nous, et non point, hélas ! dans la limpidité des flots du Rhin, mais dans

les yeux de ses riverains actuels. Quatorze siècles de travail pour la consolidation de notre unité, deux siècles de croisades au profit de l'idéal religieux, vingt ans de batailles, révolutionnaires et impériales, où l'âme française se satura de gloire, ne donnent-ils pas une réponse plus sûre, plus désintéressée, à cette question : Qu'est-ce que la France?

D'une part, une France historique, traditionnelle, exerçant dans le monde, au nom du christianisme qu'elle a dans le sang, certaines prérogatives morales, habituée à dire son mot dans le concert européen, une France qui maintenant a mal à ses frontières et qui ne rougit point de penser à son mal, une France, enfin, qui cherche dans son propre passé des maximes de conduite et des leçons de vertu, et qui les y trouve, à profusion.

D'autre part, une France abstraite, incarnation présente des « droits de l'homme, » incarnation future de l' « idéalisme social, » insouciante de ces bourrelets de terrain qui s'appellent des frontières, et facile à consoler lorsque ces bourrelets se déplacent, puisque son royaume à elle, c'est le monde entier.

L'automne dernier, un congrès international de la paix se réunit à Paris : le quai d'Orsay, légataire officiel de la première de ces deux Frances, eut la courtoisie de se faire représenter à la première séance, et le courage, ensuite, de n'y plus envoyer personne. Car seule, dans ce congrès, la seconde France devait avoir la parole : excitée, de minute en minute, par les applaudissemens des congressistes étrangers, elle poussa la griserie jusqu'à l'irresponsabilité, faisant décider, par exemple, que la République devait, au nom de l'humanitarisme, renoncer à son protectorat sur les missions. Notre diplomatie, fidèle aux conseils de Gambetta et de Ferry, s'évertue pour le maintenir; nos humanitaires de France réclament qu'on l'abdique. La France « laïque, » d'ailleurs, devrait-elle servir une confession et se faire l'auxiliaire d'un Messie?

Tandis que, sur l'avant-scène de ce congrès, M. de Bloch alignait ses statistiques, M. Gaston Moch ses ordres du jour, et M. Novicow ses grands desseins fédéralistes, il nous semblait voir surgir, à l'horizon, un autre messianisme, ce messianisme de la paix universelle et de l'harmonie universelle, dans lequel se résume, comme l'ont très bien vu Renan et James Darmesteter, le judaïsme contemporain. Et nous nous rappelions — était-ce une rêverie? — ce prophète Mordecai, dont George Eliot a

dessiné la puissante figure, et ce vieux rabbin Sichel, tel que les Erckmann-Chatrian le connurent et nous le présentent, et ces mentalités d'apôtre, de savant, d'agitateur, dont M. Jules-Philippe Heuzey, dans son curieux roman : *Fils d'Abraham*, nous fait pénétrer les intimes arcanes. Et pendant que le Congrès continuait d'élaborer un tome nouveau — bien nouveau — de l'histoire de France et de l'histoire d'Europe, ces réminiscences de roman continuaient de nous assaillir, et c'est à l'histoire du judaïsme que nous songions. Un sermon rabbinique, depuis, nous apporta l'excuse de cette longue distraction. « L'esprit de la Révolution et l'esprit de la religion juive est le même, lisions-nous dans ce sermon; et, en dernière analyse, l'un procède de l'autre. La Révolution a eu pour effet providentiel de remettre le judaïsme dans la voie où il doit accomplir sa mission... Israël est un semeur colossal qui s'avance, le front auréolé par un reflet du Sinaï, dans l'incommensurable champ des siècles... Le semeur biblique est encore loin d'avoir fini sa journée; mais à chaque pas qu'il fait en avant, il y a autour de lui toujours plus de lumières, toujours plus d'apaisement, toujours plus d'harmonie et de concorde. » Ainsi parlait en 1889, à Nancy, l'un des prédicateurs les plus distingués du judaïsme actuel, M. Isaac Bloch; ainsi dessinait-il une filiation entre l'immortel judaïsme et le jeune humanitarisme révolutionnaire. Le judaïsme contemporain a fait descendre son Messie du ciel sur la terre; il ne l'attend plus sous la forme d'un prophète envoyé par Jehovah pour rassembler l'humanité dispersée; le Messie nouveau est immanent à cette humanité; il est en quelque façon, comme le Dieu de Renan, un perpétuel devenir; il est l'humanité elle-même se perfectionnant, se pacifiant, se débarrassant de tous obstacles, se déblayant de toutes frontières; il sera la résultante finale de l'humanitarisme victorieux. Rappelons-nous le mot de Bossuet à propos de Clovis : « Dieu montrait qu'il voulait que les conquêtes des Français étendissent celles de l'Église; » le conflit des deux Frances serait-il le conflit de deux messianismes? On nous pardonnera, au sortir d'un congrès utopique, d'avoir nous-même quelque peu rêvé.

X

Le duel du concret et de l'abstrait, de l'histoire et de la chimère, de la tradition longtemps enracinée et d'un prophétisme

toujours errant, est vaguement pressenti par la masse, plutôt qu'elle n'arrive à le distinguer nettement; mais avec l'air de regarder moins haut, elle voit plus loin, plus à fond; peu soucieuse de philosopher, elle est née psychologue, ce qui vaut mieux; pour elle, le conflit entre le patriotisme et l'humanitarisme se ramène à une lutte entre le sens social et l'individualisme déguisé, entre l'esprit de dévouement et l'esprit d'égoïsme; elle n'est pas dupe des humanitaires; ils incarnent, à ses yeux, l'un des artifices qu'emploie le vice pour rendre hommage à la vertu... et pour se dispenser de la pratiquer. La foule a-t-elle tort?

M. Étienne Lamy s'inquiétait ici même, il y a sept ans, d'une série de livres « outranciers, » où des romanciers réalistes se piquaient de mettre à nu les plaies cachées de l'organisation militaire et prenaient un morbide plaisir à les envenimer à force d'y promener leur scalpel. On entrevoyait, dès 1894, que si la servitude du militarisme, dénoncée par ces écrivains, leur en faisait oublier la grandeur, c'est que cette servitude avait choqué surtout, en eux, une certaine indolence d'agir et un aristocratique besoin d'inégalité. Le temps et l'audace aidant, ils ont mis leurs âmes à nu: et si laides soient-elles, il nous faut regarder.

J'ouvre le plus récent de ces livres, qui, si j'en crois la préface, signée d'un de nos antimilitaristes les plus qualifiés, est « plus qu'un livre, un acte social. » Voilà certes un beau mot, et j'attends un réquisitoire, généreux ou s'en donnant l'apparence, contre les abus, réels ou supposés, dont toute institution terrestre traîne avec elle le cortège. Détrompons-nous : cet « acte social » n'est rien plus qu'un acte de haine contre le peuple et contre la démocratie, qu'un long geste de répulsion et de dégoût, qu'adresse à ses camarades de caserne, en guise d'adieu, un dilettante lassé de leur frottement. Ce qui l'irrite et l'exaspère durant son année de caserne, c'est qu'il a pour camarades des faubouriens et des paysans, rustres pour tout de bon, grossiers sans morbidesse, brutaux sans raffinement, faisant l'amour sans érotisme. Un rêveur voluptueux et distingué se répute déclassé, lorsque la caserne l'oblige à de pareils contacts. « Être libre, pouvoir travailler, sortir, jouir du soleil, des fleurs, des paysages, et, la nuit, des femmes décolletées, des soies, des satins, des couleurs, des parfums! » Tel est, au sortir de la caserne, le cri de soulagement de l' « intellectuel » émancipé; et comme l'égoïsme débridé confine à l'anarchisme : « Je suis libre, continue-t-il, nul

ne peut plus me commander. Je suis civil, civil ! je suis plus que toi, capitaine, et je... » Un gros mot survient ici, qu'il ne prodigue pas, j'espère, à sa « chère maîtresse adorée » ; mais si c'est être civil — oui, civil ! comme il le répète en un accès de haine essoufflée contre l'établissement militaire — si c'est être civil que de jouir de la vie sans contrôle et sans frein, qu'il nous soit permis de préférer la caserne actuelle, telle qu'elle le choque, à la cité future, telle que sans doute il la veut.

Libre à lui, pourtant, de reprendre les rêves d'aristocratie intellectuelle où se fatiguait la vieillesse d'Ernest Renan, tout comme il emprunte à l'auteur de la *Vie de Jésus*, pour en faire l'épigraphe de son livre, ce propos qui mérite mémoire : « Je n'aurais pas été soldat ; j'aurais déserté ou je me serais suicidé. » Mais ce qu'on ne peut se défendre de trouver étrange, et ce qui nous amène vraiment à nous demander de qui l'on se raille, c'est que depuis trois ans nos Universités populaires, nos groupemens d'éducation « démocratique, » en instituant pour leurs auditeurs des conférences « antimilitaristes, » offrent à des raffinés et à des blasés ce suprême plaisir de faire applaudir par de braves gens du peuple — de ce peuple qui leur répugne — les nausées qu'à la caserne ce peuple leur a données. Ils abhorrent, dans la caserne, cette camaraderie qui est l'expression militaire de l'idée de fraternité ; et vous les voyez, redevenus civils, s'ingénier à colorer leur rancœur à l'aide d'argumens anthropologiques, évolutionnistes, sociologiques, politiques.

Ils citeront M. Bancel, l'un des fondateurs de la *Coopération des Idées*, qui explique que « le service militaire est une sélection à rebours et la cause de la dégénérescence humaine ; » ou bien ils concluront avec M. Hamon que la profession militaire est une preuve de la descendance sauvage, que l'officier est amené « à une anesthésie morale qui se complique souvent d'analgésie physique, » et que le métier des armes déforme l'homme jusqu'à en faire une brute et le chef jusqu'à en faire un monstre ; ou bien encore ils demanderont à M. Ferrero et à M. Colajanni les dernières hypothèses de l'anthropologie lombrosienne. Tolstoï, aussi, vient à la rescousse ; c'est une belle âme, qu'on aime à mettre en avant ; mais comme il allègue des incompatibilités entre le christianisme et le port des armes, on lui donne bientôt congé, d'abord parce qu'on se soucie peu du christianisme, et puis parce qu'en 1889, avant de s'être aperçu que le sac est

bien dur pour des épaules d' « intellectuels, » on a victorieusement fait le possible pour qu'il fût mis sur celles des curés.

Et comme il est assez malaisé de faire admettre par des auditeurs populaires que leurs pères, leurs frères, leurs fils, et eux-mêmes par surcroît, tous sortis de la caserne ou destinés à la caserne, sont et seront des brutes, qui, une fois galonnés, se changent en monstres, nos conférenciers « intellectuels, » après tâtonnement, cultiveront de préférence les argumens politiques. De doctes professeurs, M. Basch, M. Durkheim, leur viendront en aide, avec toute l'énergie de leur messianisme, pour expliquer que les deux termes de démocratie et de militarisme sont logiquement antagonistes et qu'il y a une contradiction intime entre les droits au libre examen et la servitude intellectuelle qu'incarne le pouvoir militaire. Nous indiquons sans réfuter : M. Brunetière, naguère, ici même, a dit à cette poignée d' « intellectuels » le mot qu'ils méritaient (1). Mais ce qu'il y a d'éminemment paradoxal et — pourquoi ne pas le dire ? — de sophistique, c'est de s'emparer du mot de « démocratie, » et de le faire vibrer comme on claque un fouet, pour venger certaines susceptibilités et certaines souffrances de caserne provenant précisément, chez nos « intellectuels, » d'un dégoût inné de la démocratie.

Cependant toutes les comédies ont une fin, même celles que joue l'égoïsme ; et les propagandistes de ces doctrines nouvelles se hâtent de faire appel à l'égoïsme populaire, ce qui est plus logique, plus franc et plus décisif. « L'argument de l'intérêt matériel, dit M. Gaston Moch, est le plus efficace qu'on puisse employer. Tous les peuples sont pacifiques et tous se ruinent en armemens, non certes par plaisir, mais parce que des gens sont intéressés à leur faire croire que les autres peuples sont belliqueux. Quand ils sauront le contraire, les armes tomberont d'elles-mêmes, et les chauvins porteront moins beau. » M. Hamon creuse l'argument : « De nos jours, remarque-t-il, le conquérant — j'entends en Europe et en Amérique — ne peut plus réduire en esclavage les vaincus, déposséder les conquis de leur personnelle propriété, les transporter loin de leur lieu de naissance. » C'est justement ce qu'observait ici même, il y a quinze ans, le perspicace auteur des articles sur *l'Armée et la Démocratie*, et il en concluait, pour sa part, qu'il était indispen-

(1) *Après le procès : réponse à quelques* « intellectuels. » Paris, Perrin.

sable de développer chez le soldat, par une longue éducation, le sentiment des liens de solidarité qui continuent de l'unir à sa patrie. Mais M. Hamon, lui, conclut tout autrement : « La masse prolétarienne, dit-il, n'a aucun intérêt à rendre un culte à cette entité indéfinie, embrouillardée, qui est la patrie. » Dès lors, faisons savoir au prolétaire que les conséquences d'une défaite intéressent peu sa destinée, et que son bien personnel ne lui commande point de se battre ; il ne se battra plus. Voilà l'avant-dernier mot de la propagande antimilitariste : c'est une leçon de lâcheté, qui fait intervenir l'égoïsme comme mobile.

En un pareil tournant, c'est un vilain spectacle que celui de l'humanitarisme. L'homme qui faillit à son devoir aime bien se donner l'illusion d'un motif élevé, se considérer, au moment même où il se désintéresse de ses semblables, comme un fragment de l'humanité en mue, et intercaler sa défaillance dans l'évolution de cette humanité. Il fallait donc qu'un dernier mot fût dit : à l'occasion de l'Exposition de 1900, un écrivain de la *Revue Blanche*, M. Julien Benda, s'en est chargé.

Partout dans les rapports entre humains, explique-t-il, la conscience du représentant national fait place à la conscience de l'individu dégagé de sa nationalité, et l'image de nombreuses familles juxtaposées, mais isolées et diverses, s'efface devant l'image d'une vaste agglomération affectée d'un caractère unique qui est d'être humaine : au régime de la civilisation rigide se substitue celui de la civilisation fluide. Qu'en résulte-t-il ? Naturellement une dissolution des sentimens propres à cette vieille civilisation rigide, et dont l'un des principaux est le sentiment de l'honneur... Une autre conséquence nécessaire de ce régime fluide, c'est l'évanouissement des tendances agressive et défensive.

Adieu donc l'honneur ; adieu, non pas seulement les tendances agressives, mais les tendances défensives elles-mêmes ! L'idée du devoir patriotique et militaire est dissoute ; le devoir est une gêne ; adieu le devoir ! Adieu la « civilisation rigide ; » que la « civilisation fluide » soit la bienvenue. La conscience « rigide » de Jean Oberlé, c'était le passé ; le cœur « fluide » de Lucienne Oberlé, voilà probablement l'avenir... Dans cette civilisation fluide dont on nous fait augurer l'avènement, ce n'est pas seulement la France qui disparaît, c'est tout ce qui fait le prix de la vie ; ce sont toutes les idées et toutes les vertus que la société humaine aimait à considérer comme son honneur et comme sa gloire. Le divorce fut le premier symptôme de

cette fluidité, et l'on a fini par s'apercevoir que le dernier triomphe de l'amour libre, c'est de tuer l'amour. Le dernier triomphe de l'humanitarisme sera d'endaidir l'humanité en la dispensant de cette divine souffrance, le devoir, — de cette souffrance qui fait en quelque mesure coopérer chacun de nous à la rédemption d'autrui.

La France à son tour — vieille France de Jeanne d'Arc ou jeune France de Gambetta — se lasserait bientôt d'elle-même et finirait par lasser l'humanité, si, faisant bon marché de sa « rigidité » nationale, elle s'abandonnait au rêve « fluide » de devenir la patrie de l'humanité au lieu de rester, avant tout, la patrie des Français, si elle aspirait à être une Grèce de décadence, à plagier le cosmopolitisme de l'ancienne Alexandrie, à se transformer en une façon d'Éden, pandémonium de tous les scepticismes et de tous les dilettantismes, où confluerait, pour se regarder et s'admirer entre elles, les intelligences, petites ou grandes, de toutes les nations. Dans cette France-là, sans doute, le patriotisme cesserait d'être importun, et les « traîneurs de sabre » s'en exileraient; mais de quelques fulgurations qu'elle s'illumine et quelque messianisme qu'elle affecte, cette France-là serait-elle encore la « douce France? » Serait-elle encore ce *patrium solum*, ce sol des pères, que définit quelque part Bossuet, cette terre où les humbles se sentent chez eux tout comme les grands, et les simples tout comme les « intellectuels, » cette « mère et nourrice commune » qui les unit les uns et les autres, et qui les « lie par quelque chose de fort, » puisque, les ayant « portés et nourris » de leur vivant, elle les « reçoit en son sein, quand ils sont morts? » Jamais la France ne projeta sur le monde des rayons plus clairs, et surtout plus purs, qu'au temps où l'évêque de Meaux, dans sa *Politique tirée des propres paroles de l'Ecriture sainte*, célébrait avec cette émouvante vigueur « la terre où l'on habite ensemble. » L'humanité a besoin, pour garder la France comme lumière, comme verbe et même comme parure, que la France ne cesse point d'être la patrie française.

GEORGES GOYAU.

LES
DRAMES BRANDEBOURGEOIS
DE
M. DE WILDENBRUCH

M. Ernest de Wildenbruch, Brandebourgeois de pure race, né en 1845, officier dans l'armée prussienne, puis fonctionnaire du gouvernement, pourrait être considéré comme le poète officiel du nouvel Empire. Il en a chanté les gloires et les deuils. Il a célébré Sedan et Vionville, le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance, puis la mort de l'empereur Guillaume, puis le cheval de l'Empereur défunt, puis la mort de Frédéric III, Bismarck, Moltke, la visite de l'empereur François-Joseph, etc. Ensuite, remontant le cours de l'histoire, il a mis en scène ou en ballades presque toutes les grandes heures des Hohenzollern, du Brandebourg et même de l'Allemagne. Son œuvre est d'une abondance extraordinaire : elle comprend des poèmes et des poésies, des romans et des nouvelles, des pièces de théâtre qui sont tour à tour qualifiées de tragédies, de drames, de pièces populaires, de farces, de légendes dramatiques. Tout cela forme

(1) Les pièces que je dégage de l'œuvre de M. Ernest de Wildenbruch sont, dans l'ordre historique de leurs sujets : *die Quitzows*, drame en quatre actes; *der Generalfeldoberst*, tragédie en quatre actes; *der neue Herr*, drame en sept tableaux ; *der Junge von Hennersdorf*, pièce populaire en deux actes; *Jungfer Immergrün*, pièce populaire en un acte; *Väter und Söhne*, drame en cinq actes. — Voir encore *Lieder und Balladen*, 6e édition; à Berlin, chez Freund et Jeckell. — Cf. le chapitre sur *la Littérature du nouvel Empire*, dans l'excellente *Histoire de la littérature allemande* de M. A. Bossert (Paris, Hachette, 1901).

un ensemble très inégal et très discuté. Les uns applaudissent, les autres se méfient ; M. de Wildenbruch ne s'arrête jamais. Il se promène à travers les siècles avec une tranquille assurance. Il y moissonne des gerbes de poésie lyrique et dramatique où il y a certainement de mauvaises choses, mais où il y en a aussi de bonnes. J'ignore s'il les distingue lui-même, et n'ai pas l'intention de chercher dans ces notes à en faire le triage : ce sera l'affaire de la postérité, qui accomplit sans fatigue ces besognes-là. Toutefois, je dirai sommairement que M. de Wildenbruch me paraît un poète bien doué et qui possède le sens dramatique de l'histoire, mais qu'une production excessive a dû gâter; qu'il abuse des « ficelles, » comme le font parfois les écrivains de théâtre quand ils savent trop bien leur « métier, » et consentent à s'adapter aux traditions de telle ou telle scène, aux exigences de tel ou telle artiste, aux habitudes de tel ou tel public; qu'il n'a point, quand il reconstitue des milieux ou des caractères, ce sentiment nécessaire du réalisme dont M. Gerhardt Hauptmann a donné un très bel exemple dans son *Florian Geyer;* qu'il se contente avec une facilité complaisante d'une « couleur locale » un peu vaine ; que, fort adroit dans l'art de prêter à ses personnages des expressions du vocabulaire de leur temps, il ne réussit qu'en partie à nous les faire accepter comme des êtres vivans ; enfin, pour tout résumer, qu'il est avant tout un littérateur qui fait de bonne littérature, — mais toujours de la littérature, même quand il est inspiré des sentimens les plus sincères. Nous le reconnaîtrons bientôt dans la partie de son œuvre que nous allons tâcher d'examiner ici : la succession des pièces qu'il a découpées dans l'histoire du Brandebourg, selon l'exemple donné par Shakspeare dans son illustre série des *Rois*. A quelque degré qu'elle soit réussie, la tentative est de vastes proportions : il m'a paru curieux de chercher les sujets et surtout les idées que l'histoire presque prodigieuse du développement de la Marche a fournis à un poète imprégné de loyalisme et d'un esprit profondément traditionnaliste.

Bien qu'il soit à un haut degré un « animal littéraire, » M. de Wildenbruch n'estime pas que la littérature puisse être un but en soi. Il est, au contraire, très résolu à l'asservir à ses idées, ou plutôt à son idée, car je crois bien qu'il n'en a qu'une, ou que du moins il en a une qui résume toutes les autres : la foi dans

le Brandebourg, pour lequel Dieu a créé les Hohenzollern d'abord (afin que les deux n'en fassent qu'un), le monde ensuite. La mission principale des poètes, c'est de prêcher cette foi, dans le pays où il importe qu'elle soit répandue, c'est-à-dire dans le Brandebourg, et subsidiairement dans le reste de l'Allemagne :

Que quiconque en Allemagne chante et poétise,
Chante pour sa patrie...

... Donc, à l'œuvre chacun
A qui Dieu a donné le chant;
Des lourdes chaînes du jour le jour
Il faut sauver l'esprit allemand,
Donnez au peuple la poésie (1) !

La poésie allemande doit être une force nationale; le théâtre allemand doit servir la patrie allemande. Et quand M. de Wildenbruch s'écrie :

Poète, rends au peuple
Sa foi en la lumière (2) !

Cela veut dire : « Poète, travaille à répandre le patriotisme allemand; ne te sers de ton talent que pour cela, noie ton génie, si tu en as, et en tout cas ta personnalité, dans le grand fleuve où roulent les destinées de ta race et de ta nation ! » De là, presque toute l'œuvre de M. de Wildenbruch, et surtout la partie que nous en avons détachée : car, pour lui (c'est aussi, si je ne me trompe, l'opinion de M. de Treitschke), la véritable histoire de l'Allemagne commence avec celle du futur royaume de Prusse, au moment où Frédéric de Hohenzollern, burgrave de Nuremberg, vint prendre possession de la Marche de Brandebourg. Cet événement, qui ouvre l'ère nouvelle, a inspiré au poète un drame et une ballade.

La ballade (3) raconte simplement le fait, sans grand effort de poésie, en idéalisant un peu la figure du burgrave :

L'empereur Sigismond est à Constance, et son âme est pleine de soucis, car tout chancelle autour de lui. Le Brandebourg surtout le tourmente par le désolant tableau de ses querelles et

(1) *An Deutschlands Dramatiker* (*Lieder und Balladen*, p. 300-301).
(2) *Ibid.*
(3) *Belehnung des Burggrafen Friedrich I von Nürnberg durch Kaiser Sigismund mit der Mark Brandenburg 1417.*

de ses ruines, et la mort du Margrave va encore augmenter cette anarchie. Où trouver « l'homme de cœur et de main » qui vienne en aide à ce malheureux pays? Personne n'en a nulle envie: le Brandebourg est un pays sablonneux et pauvre, où il y a des coups à recevoir et peu de chose à gagner. Qui voudra bien le prendre? Un homme pourtant s'avance, à l'étonnement de tous : le burgrave Frédéric de Hohenzollern, qui dit à l'Empereur :

Si Dieu m'en fait la grâce,
Je suis celui que vous cherchez.

Son œil clair brille comme celui d'un envoyé du ciel; il n'est point en vêtemens de cour, mais en cuirasse, l'épée au côté, et son port domine les autres. L'Empereur le regarde, et lui rappelle les difficultés de la tâche :

Veux-tu exposer ta vie
Constamment à la mort,
Rien que pour sauver un peuple
De sa profonde misère?

Le Hohenzollern répond simplement : « Oui. » Et il part pour le Brandebourg. Et l'ordre et la paix s'y rétablissent aussitôt, et les paysans chantent :

Sire Dieu dans le haut du ciel,
A toi les louanges et les mercis!
Mon champ a de nouveau sa moisson,
Mes enfans retrouvent leur pain.
Vive le Hohenzollern,
La misère est finie!

Les deux vers soulignés sont le *leitmotiv* de tous les drames brandebourgeois de M. de Wildenbruch. Le Hohenzollern apparaît : tout s'arrange. Il est le Balder des vieilles légendes germaniques, le soleil qui chasse la nuit, le chevalier de la justice, le défenseur des opprimés, — et aussi, il faut bien le dire, le *deus ex machina* qui dénoue par un coup d'autorité les fils d'une action souvent très compliquée. On en peut juger déjà par le drame des *Quitzows*, qui nous montre en action les débuts de Frédéric Ier. Ce drame a été l'un des plus applaudis de notre auteur : joué sur la scène de l'Opéra de Berlin, le 9 novembre 1881,

il atteignit sa centième représentation sur celle du *Schauspielhaus*, le 2 décembre 1890.

Le premier acte, très touffu, très mouvementé, est une peinture vivante — bien qu'un peu artificielle — de l'anarchie dont souffrait le Brandebourg, en cette mémorable année de 1417. Il se passe à Berlin, et met en scène des bourgeois de toute condition, le bourgmestre, des conseillers, des maîtres d'état, leurs filles, des ouvriers. Ces braves gens se plaignent de leurs maîtres, qui ne s'occupent d'eux que pour leur nuire. Il leur faudrait un homme qui les délivrât de leur margrave, lequel ne remplit aucun de ses devoirs, et de la tyrannie des ducs de Poméranie, — vrais pillards, — un homme qui consentît à penser aux intérêts communs plus qu'aux siens propres, et daignât s'occuper « de la chose publique. » Dietrich de Quitzow, capitaine au service des Poméraniens, pourrait peut-être jouer ce rôle : malheureusement, s'il a la force, il n'aurait pas la conscience, ayant plus les instincts d'un brigand que ceux d'un fondateur d'État. Justement pendant que les Berlinois discutent ainsi, arrive la cohue lamentable des habitans de Straussberg, — la petite ville voisine que Quitzow vient de réduire en cendres. Ils sont conduits par leur malheureux bourgmestre, Thomas Wins. On lui a crevé les yeux, sa fille Agnès a perdu la raison, il est emporté dans la foule de ses concitoyens chassés de leurs demeures détruites, qu'il représente encore par son grand sentiment de l'injustice subie, par sa volonté de lutter, par son énergie à invoquer le droit méconnu, à crier vers les chefs responsables :

... L'Empereur dort,
Le margrave dort, — criez, criez et réveillez-les!

STROBAND (un des conseillers de Berlin).

Ils ont sans doute des oreilles pour entendre, mais ils les ferment.

WINS.

Alors, que notre cri monte dans les airs
Comme des nuages, qu'il frappe contre le ciel
Et, par la voix de fer du désespoir,
Qu'il brise le firmament sourd,
Jusqu'à ce que Celui qui est au ciel nous entende!

STROBAND.

Dieu! Voilà longtemps qu'il ne s'occupe plus de la Marche.

WINS.

Il le doit! Il le peut! Il ne doit pas nous oublier!
Il a créé la Marche un jour
Avec le reste du monde. (*Il s'agenouille.*) Écoute-moi! Écoute-moi!
Les hommes ne veulent rien savoir du pays
Qui est entre l'Elbe et l'Oder... Toi,
Tu ne dois pas penser ainsi, car tu n'es pas un homme!
Ils disent que notre pays est laid, sablonneux...
Mais ce pays de sable, c'est toi qui l'as fait;
Et tu as mis des hommes dans la Marche;
Et nous sommes d'os et de chair comme les autres!
Quand on nous prend notre pain, nous avons faim;
Quand on nous prend nos biens légitimes, notre maison, nos habits,
Nous sommes nus et nous avons froid comme les autres;
Et tout cela nous arrive chaque jour,
Et tu laisses faire et tu n'empêches pas!
Tu es un maître riche et nous sommes pauvres,
Et pourtant, nous sommes tes enfans!
Un père doit avoir soin de ses enfans,
Tu nous l'as appris toi-même, — aide-nous donc!
N'abandonne pas la Marche! aide-nous!

Les Berlinois ont un précieux otage contre Quitzow : son jeune frère Conrad, qu'il redemande en offrant, si on le lui rend sain et sauf, de rompre avec les ducs de Poméranie et de s'allier avec Berlin. En vain Thomas Wins proteste contre cette proposition, jugeant qu'il n'y a point d'alliance possible avec un bandit sans foi ni loi; elle plaît aux Berlinois, soucieux de leur sécurité. Et ils l'acceptent d'autant plus volontiers que le jeune Conrad, ému par le spectacle de misère auquel il vient d'assister, déclare qu'il se sent solidaire de ses compatriotes, qu'il épouse leur cause, que son frère sera le sauveur espéré, le défenseur de leurs biens et de leurs droits.

Mais, si Dietrich de Quitzow cherche à s'allier aux Berlinois, c'est pour lui, non pour eux : las de servir des maîtres lâches et pusillanimes comme les ducs de Poméranie, il leur tourne le dos sans le moindre scrupule, pour aller à la ville prospère dont la richesse augmentera la force de ses bandes. Conrad essaye de lui expliquer ce que ses nouveaux amis attendent de lui, ce qu'il doit leur donner. Il ne comprend pas. Le mot de « compatriotes » appliqué à des artisans et à des boutiquiers, le fait rire; il trouverait ridicule de se faire aimer d'eux. Un instant,

les chaudes paroles de son frère l'émeuvent : il se reconquiert bien vite, et quand il met sa main dans celle du bourgmestre pour échanger le serment d'alliance, il entend que ce serment lui livre les bourgeois de Berlin sans l'engager lui-même envers eux

Les Berlinois, qui ne se doutent pas de cette restriction mentale, sont fort satisfaits du contrat : puisqu'un chevalier puissant, bon capitaine, s'est chargé de veiller sur eux, ils vont pouvoir poursuivre leurs affaires dans l'ordre et dans la paix. Pour commencer, ils se préparent à lui faire grand accueil. Par malheur, — ces coïncidences sont plus fréquentes au théâtre que dans l'histoire, — le jour même des fêtes, arrivent coup sur coup deux messagers inattendus : le notaire des États de la Marche, qui apporte la nouvelle de la mort du Margrave régnant, — sur quoi l'on crie : Vive Quitzow! — et un moment après, un envoyé impérial, qui vient annoncer l'élection d'un nouveau margrave, Frédéric de Hohenzollern. Aussitôt, le conflit éclate : Dietrich de Quitzow ne veut point accepter ce maître importun, et n'a cure des volontés ni des lois qui le lui imposent; sa vraie nature se manifeste dans un éclat de violence : dans ces temps troubles où l'esprit moderne s'élabore, il demeure un féodal, ou plutôt un despote, une façon d'anarchiste qui ne croit qu'en sa force, ne veut lui imposer aucune contrainte, ne compte que sur elle :

La loi — la loi — sachez que sur la terre
Il n'y a rien que je méprise autant que le mot de loi!
La loi est la ligue de toutes les lâches mazettes
Contre l'homme fort, libre, courageux!
La liberté, reine de tous les rois,
Est devenue une basse esclave par la loi.
Aussi, je lui donne asile sur le sol de la Marche,
Je l'étreins de mon bras,
Inséparablement, pour que nous mourions de la même mort,
Et que Dietrich Quitzow soit son dernier mot!

Les Berlinois hésitent sur le parti à suivre. Mais Thomas Wins vient les supplier de se méfier de l'homme injuste dont il est victime. Dietrich riposte en le faisant enlever par ses soldats, auxquels il ordonne de l'emmener dans son château de Friesack. Et cette brutalité, ce mépris des droits de l'hospitalité, écartent de lui ses alliés d'un jour.

Plus qu'aucun autre, le jeune Conrad a senti l'injustice.

Aussi accompagne-t-il à Friesack la femme et la fille de Wins, Gertrude et Agnès, qui veulent implorer la pitié du terrible Dietrich. Celui-ci ne les écoute pas. Il n'écoute pas son frère. Ame de violence, il ne connaît que l'arbitraire et la vengeance. Conrad essaye en vain de lui parler de ses devoirs de conducteur de peuple : il hausse les épaules, le repousse et s'irrite. Et le jeune homme, que hante l'idéal entrevu à travers la souffrance des proscrits de Straussberg, accompagne les deux femmes à Brandebourg, auprès du maître légal, qu'il veut voir de ses yeux.

Il le voit, il l'entend, avec les représentans des villes, les seigneurs, les magistrats accourus à sa rencontre, et qu'émeut le langage inspiré du Hohenzollern :

Ce n'est pas l'arbitraire des hommes, c'est la volonté de Dieu
Du Dieu qui compte les larmes humaines. [qui m'envoie,
Il m'a dit : Ce pays a beaucoup de seigneurs,
Mais pas un maître ; — il a des juges, mais aucun droit.
Ce pays a des champs, mais pas de semences;
Il a des épées et des lances, mais pas de charrue.
Celui-là seul qui compte les grains de sable de la Marche,
Compte les plaies du Brandebourg.
Apporte-lui la paix, apporte du pain à ses enfans,
Protège ses champs contre les sabots des chevaux,
Ses chaumières contre l'incendie —
Voilà la mission sacrée que j'ai reçue,
Cette mission sacrée, hommes, je l'accepte!
(*Profond murmure dans l'assemblée.*)
Marche du Brandebourg, pourquoi te déchires-tu
De tes propres armes? C'est un jeu d'enfans!
Réveille-toi, et va virilement à ta tâche!
Je te la montrerai!
(*Il prend sa bannière de la main d'un de ses chevaliers.*)
Ici je plante ma bannière,
Dans ton cœur. Où flotte cette bannière,
Le sol est sacré : c'est la patrie.
Et comme moi-même je lui jure fidélité
Jusqu'aux derniers rejetons de la race,
Je demande le même serment sur cette bannière.
Je l'ordonne donc : jurez à la patrie!

A ces paroles, Dietrich de Quitzow essaye de répondre : le Hohenzollern n'est pour lui qu'un intrus ; il lui refuse le serment, il invoque pour garder ses victimes le droit de prise, que les anciens usages concèdent au chevalier. Mais c'est au milieu

de l'assentiment de tous, que Frédéric le déclare rebelle en lui répondant :

Comme sans peine je disperse l'air autour de moi,
J'anéantis ton droit, qui n'était que vent,
Ennemi de tout droit humain, idole
Que tu avais faite à ton usage,
Adorateur de toi-même. — Maintenant apprends, en tremblant,
A regarder en face le vrai droit.
Me voici, moi qui le proclame; apprends le respect
Du supérieur, l'estime envers tes égaux,
Apprends la patience envers les petits.

Le Margrave aura raison du chevalier : les boulets d'un des premiers canons renverseront le château de Friesack; la maison des Quitzow s'écroulera, en entraînant dans son destin les deux frères, devenus ennemis jusqu'à s'entr'égorger, — car l'un avait compris le monde nouveau devant lequel l'autre fermait les yeux.

Tel est le premier chapitre de l'histoire dramatique des Hohenzollern : le burgrave de Nuremberg nous est représenté comme un envoyé de Dieu, qui montre du doigt, au peuple élu, ses futures destinées, et confond l'avenir de sa maison dans celui du peuple dont il a la charge :

« Frédéric, Frédéric! s'écrie Conrad de Quitzow après avoir écouté un officier de son frère, si ce peuple t'est fidèle dans l'amour comme il est fidèle contre toi, — il mettra le monde à tes pieds! »

Le 24 février 1895, à l'un de ces banquets de la Diète provinciale du Brandebourg où il a prononcé ses meilleurs discours, Guillaume II disait, en rappelant le monument érigé à Friesack en l'honneur de ce même Frédéric :

« Puisse le regard jeté sur cet homme sérieux, simple, bardé de fer, nous rappeler que l'effort unanime du prince et du peuple garantit seul le succès (1). »

Cependant, l'étoile des Hohenzollern pâlit quelquefois. La dynastie a des jours sombres, tantôt parce que les événemens l'emportent sur sa ténacité patiente, tantôt aussi parce qu'elle paraît fléchir. Ces derniers cas, — si l'on en juge par l'interpré-

(1) *Die Reden Kaiser Wihelms II in den Jahren 1887-1895*, éd. J. Penzler (Leipzig, Reclam jun.), p. 226.

tation de M. de Wildenbruch, — semblent tenir à d'inexplicables confusions dans la ligne de la succession. Ils se produisent quand les vertus de Frédéric Ier, au lieu d'échoir en partage à l'aîné, c'est-à-dire au chef de la famille, s'égarent sur un cadet, sur un puîné ou sur un collatéral. Les vertus existent toujours; seulement, elles ne sont pas à la bonne place, et manquent une partie de leur effet. Ainsi fut-il au moment des événemens confus qui marquèrent les débuts de la guerre de Trente ans et qui sont le sujet principal du *Generalfeldoberst*. Le vieil empire des Habsbourg chancelait sur sa base; le Brandebourg, ayant fait quelque chemin dans le monde, — ses margraves avaient acquis la dignité électorale, — pouvait aspirer à l'héritage de la maison d'Autriche, et jouer dès lors le premier rôle que l'histoire lui réservait. Mais à ce moment-là, le pouvoir était entre les mains du faible Georges-Guillaume, et ce prince sans caractère avait pour conseiller un diplomate à courte vue, le comte Adam de Schwarzenberg. Avec ces deux pauvres personnages, nous sommes bien loin des temps héroïques de Frédéric Ier. Le maître ne sait ce qu'il veut; le ministre hait le Brandebourg, dont il n'attend rien, parce que le pays est pauvre et sablonneux. Pourtant, la mère de Georges-Guillaume, femme divorcée de Jean Sigismond, est une forte femme, « la mère du Brandebourg, » comme elle-même se qualifie. L'amertume des jours présens n'ébranle point sa confiance en l'avenir. Elle est bien obligée de reconnaître que son fils s'est écarté des traditions ancestrales. Mais ce n'est là, pour elle, qu'un nuage qui passe. Elle compte sur son petit-fils, dont elle vient saluer la naissance avec une joie prophétique :

... Ce n'est pas un enfant, c'est une race!
C'est l'avenir, l'espérance et la puissance!
Dieu, Dieu, j'avais pensé
Que tu avais détourné de nous tes yeux
Parce que les Hohenzollern s'étaient éloignés de la foi!
Je croyais que leur génie était mort —
Mais il vit! Et là, dans mes bras,
Je porte l'aurore souriante!...
... Voyez le bleu éclatant de ces yeux!
La forte charpente des jeunes membres!
Comme ses petites mains retiennent le doigt!
Très bien, petit coquin, ce que tu tiens, tu le gardes!
C'est cela? Oui? Heida! comme il rit!

Tu n'as pas peur de ta vieille grand'mère?
Non, non, toute sa figure rayonne!
O germe de héros! ô splendeur!...

A côté d'elle, Jean-Georges, oncle de l'Électeur-margrave de Brandebourg-Jägernsdorf et « Generalfeldoberst » des États de Silésie, — qui n'est pas le prince régnant, — est le vrai Hohenzollern. C'est lui qui représente les fortes vertus des aïeux, qui possède le sens de leur politique traditionnelle, qui incarne leur ténacité désintéressée à sa manière, dévouée aux intérêts du pays confondus avec ceux de la famille. Aussi est-il pour les révoltés de Prague, qui viennent de rompre avec leur empereur (Ferdinand II) et qui demandent un roi; et il veut que son neveu assume la tâche de restaurer à la fois l'Empire qui s'effondre et la religion dont la liberté est menacée. Il vient à lui, comme un prophète :

Tes aïeux m'envoient à toi
Pour poser sur ta jeune tête
La couronne d'épines du grand devoir (1).

Le jeune Électeur l'écoute d'une oreille distraite, plus favorable aux sons de l'autre cloche, que sonne de l'autre côté le comte de Schwarzenberg. Jean-Georges est véhément, éloquent, mystique : il perd sa peine, il ne persuadera pas. Mais on a fait du chemin depuis deux siècles. Ce Hohenzollern n'a plus les regards bornés par les étroites limites de la Marche. Il voit plus loin, il aspire à s'étendre au delà. S'il est encore du Brandebourg, il est déjà un Allemand. Précurseur de Frédéric II, il comprend que la Bohême, la Silésie et la Marche, qui ne sont plus d'accord avec l'ancien Empire, sont l'avant-garde de l'Allemagne future, et combattent pour elle. Précurseur du Grand-Électeur, — le petit prince qui vient de naître, — il cherche l'âme de cette Allemagne nouvelle, et la voit « dans la foi protestante. » Précurseur du prince de Bismarck, — et peut-être d'autres encore, s'ils achèvent la tâche, — il pressent dans sa famille le principe de force et d'unité qui réalisera cet Empire virtuel prêt à s'élever sur les ruines de l'Autriche :

Hohenzollern, je t'invoque,
Écoute ce que dit Hohenzollern :

(1) Acte II, scène 10.

Debout, avant qu'il soit trop tard!
Brandebourg, Marche allemande,
Au milieu de la mer agitée,
Sois le phare élevé et fort!
Fils de mon frère, prince allemand,
Tire aujourd'hui de bon gré ton épée,
Avant d'y être forcé demain!
Il y a des millions (d'hommes) en pays allemand
Qui regardent vers toi, comptent sur toi, espèrent en toi;
Hohenzollern, étends la main,
Dis : leur doctrine est ma doctrine,
L'Allemagne n'est plus à Vienne,
Je suis l'Allemagne,
L'Allemagne est à Berlin.

Voilà qui est clair! Mais Jean-Georges se trompait de deux siècles : les temps n'étaient point mûrs. Et il se trompe sur un autre point : étant de son pays et de sa foi plus encore que de sa race, il cherche un autre prince à qui confier la mission dont Georges-Guillaume ne veut pas. L'exaltation le rend superstitieux; trompé par de vains signes, il met son influence au service de l'Électeur palatin, un pauvre maître, impuissant, puéril, que les armées de Tilly auront bien vite déblayé. Et il meurt en criant : « Allemagne! Allemagne! » et en cherchant au fond de lui l'image de « l'enfant aux boucles blondes qu'il a jadis, à Berlin, porté dans ses bras (1)! »

Le *Generalfeldoberst* est le drame de l'Annonciation. Voici paraître, dans le *Nouveau Maître*, le Messie promis, — l'enfant aux boucles blondes, le prince Frédéric-Guillaume, — le Grand-Électeur de demain.

Vingt années ont passé. La guerre, que la révolte de Prague a déchaînée, continue à désoler l'Allemagne. Dans le Brandebourg, la faiblesse de Georges-Guillaume et la politique égoïste et pusillanime de Schwarzenberg ont porté leurs fruits. Le pays est dévasté, presque aussi misérable qu'au temps où les reîtres des Quitzows le mettaient à sac. Des chefs militaires, abandonnés à eux-mêmes, en absorbent les dernières forces à leur profit, aussi inconsciens et rapaces que les anciens *Raubritter*. Le sou-

(1) Je cherche à serrer d'aussi près que possible les idées historiques de M. de Wildenbruch. C'est pour cela que j'écarte de ces analyses les élémens romanesques qu'il a introduits dans ses pièces avec plus ou moins de bonheur.

verain qui s'est soustrait à ses devoirs vieillit dans la tristesse, dans l'inquiétude, dans l'isolement. Son ministre, — vrai maire du Palais, — gouverne au jour le jour, sans idéal, sans dessein. Au lieu de comprendre et d'aimer le pays dont il a la charge, il le déteste ou le méprise. Il le juge « mort et vide; » on n'y peut que « travailler et faire son devoir. » Aussi, depuis vingt ans qu'il en dirige les destinées, s'y est-il beaucoup ennuyé, et s'il possède un somptueux palais au milieu de la ville boueuse et ruinée qu'est Berlin, sa richesse est à ses yeux une faible compensation de ses fatigues. D'ailleurs, les peines qu'il a prises sont perdues : rien à espérer du triste pays dont il a la charge :

Quand Georges-Guillaume descendra dans la tombe,
C'en sera fait des Hohenzollern.
Le feu s'est éteint
Qui jadis vivifiait cette race;
L'arbre qui tendait vers les hauteurs,
Comme s'il voulait de ses branches
Couvrir tout le Nord,
Est devenu vermoulu,
Ne servira ni n'effrayera plus personne.

Sa dernière tâche sera d'enterrer décemment la maison déchue, et de passer la main aux Habsbourg, à la solde desquels il placera les derniers soldats de la Marche. Élevés à son école, presque tous les colonels des régimens brandebourgeois raisonnent comme lui : ils sont soldats, les soldats ont besoin de gloire et de victoire, et, comme ils n'ont rien à espérer de leur maître légitime, ils passeront sans scrupule au service de l'Empereur. En attendant, ils traitent la Marche en pays conquis, attaquent les bourgeois, les font condamner quand ces malheureux se défendent; ils se préparent même à brûler allégrement un faubourg de Berlin, qu'on ne pourrait défendre contre les Suédois, les alliés de la veille dont on s'éloigne pour l'Autriche : en vertu des pleins pouvoirs qu'il tient de l'Électeur, Schwarzenberg a déjà signé l'ordre qui les convie à ce bel exploit. Le prince héritier, qui revient de Hollande et n'est point au courant de ce qui s'est passé, découvre ces abus, ces exactions, ces trahisons dans une série de scènes assez bien « filées. » Mais il ne peut rien, n'étant pas le maître. Et soudain, la nouvelle de la mort de son père rejette sur lui la responsabilité des actes qui sont à la veille de s'accomplir. Il faut défaire en un instant l'œuvre de

Schwarzenberg, qu'appuient les colonels; et pour agir, il n'a d'autre force que celle de son autorité! Ayant une âme de souverain, il en devine le mystérieux pouvoir, et la révèle aussitôt à ceux qui le tenaient pour un jeune homme sans conséquence, et qui se mettent à trembler devant lui. (C'est à peu près le revirement qui termine l'*Édouard II*, de Marlowe). A sa voix, le vieux Schwarzenberg comprend l'erreur de sa longue carrière, et salue en lui le prince providentiel, le pilote dont l'œil distinguera la bonne voie même à travers les ténèbres ambiantes. Mais les colonels sont plus endurcis, comme on le voit dans la forte scène où Rochow, leur chef, parle à peu près comme autrefois Dietrich Quitzow :

ROCHOW.

Vous étiez pour moi le premier de notre État,
Le généralissime de notre armée...

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Mais je suis le prince de ton pays,
Maurice-Auguste, n'est-ce pas davantage?

ROCHOW.

Que l'homme d'État vous admire,
Cela m'est égal!
Le soldat et le général,
Voilà ce que je voyais en vous,
Et il n'y est plus!...

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Il y est!
Mais tu ne peux pas le comprendre,
Car toi-même n'es pas un soldat.

ROCHOW, *le regarde avec stupéfaction, puis éclate de rire.*

Je ne suis pas un soldat?...
Pardonnez-moi, cela ne convient pas,
Mais à celui qui me dit cela,
Je ris au visage!
Car que serais-je donc?

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Un lansquenet, Rochow!

ROCHOW.

Lansquenet, — soldat,
Je ne comprends pas la différence.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Vraiment pas?

ROCHOW.

Non, vraiment.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Eh bien, je te l'expliquerai :
L'un est celui qui loue son sang,
Sa conviction, son courage,
Que la cause soit bonne ou mauvaise,
Pour un vil salaire, au premier venu.
Pour ce qu'il y a de pire au monde,
Il vend le meilleur droit de l'homme :
Pour de l'argent.

ROCHOW.

Non, pour la gloire et pour l'action!

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Il y en a aussi pour le soldat.
Mais la main du soldat
Ne sert pas sa propre personne
Pour un gain vil, pour un salaire.
Elle sert une cause sacrée :
La patrie.
Le paysan et le bourgeois sont pour toi de l'ordure;
Narguant leur misère,
Tu les foules du pied dans la boue :
Que le soldat protège le bourgeois!
Car l'homme n'a pas été fait pour les armes,
Mais les armes pour l'homme.
Rochow, tu es pourtant un fils de la Marche;
Ton âme si ardente, tes membres si forts,
C'est ta patrie qui te les a donnés.
Est-ce donc trop que de te demander
De vivre pour ta patrie?
Elle a besoin de toi, elle t'appelle,
Maurice-Auguste, reste ici!
Sois avec nous!

ROCHOW.

Ami des bourgeois et des paysans? Non !

Rochow fomente la révolte, mais ses camarades eux-mêmes subissent l'ascendant qui s'impose. Que pourrait-il contre un jeune homme de vingt ans qui dit tranquillement, quand on le menace : « Dieu a encore besoin de ma vie. » Il sera à la fois, comme Dietrich Quitzow, la victime de son aveuglement et le symbole sacrifié d'un régime qui disparaît ; et comme Frédéric Ier, Frédéric-Guillaume, héros d'une ère nouvelle, triomphera dans la joie de son peuple :

« ... Avec ses vingt ans, dit Guillaume II, il dut assumer seul la tâche de relever son pays. Il n'avait personne avec lui : le grand homme d'État qui avait servi son père avait travaillé pour lui-même, et le jeune maître avait à choisir seul sa nouvelle voie. Grâce à son inébranlable courage, à son puissant regard de voyant qui regardait loin dans l'avenir, à son inébranlable confiance en Dieu, il réussit à créer de rien une armée, avec laquelle il se fit également respecter de ses amis et de ses ennemis (1). »

Avec les deux pièces populaires qui se passent au temps de Frédéric II, nous sortons de la haute politique : ce n'est pas dans la marche des événemens historiques, c'est dans les détails de la vie nationale que s'affirme maintenant le « rôle providentiel » des Hohenzollern. Jugez-en d'abord par le *Garçon d'Hennersdorf :*

Une brave fille, Auguste Hambring, a été aimée par un sous-officier aux dragons d'Ansbach-Bayreuth, nommé Ludolf. Comme Ludolf était trop pauvre pour l'épouser, elle s'est contentée d'une simple promesse, et s'est donnée, confiante en la loyauté du jeune homme. Sans nul doute, Ludolf aurait tenu sa parole ; mais il a été tué à la bataille de Hohenfriedberg. Auguste est devenue mère. Ses parens l'ont chassée. Son enfant est élevé dans un moulin de la banlieue, à Hennersdorf. Elle est femme de chambre chez de vilains rentiers, les Pepusch, qui ont des chiens, des perroquets, des domestiques dressés « à la française, » et beaucoup plus de sympathie pour le roi de Pologne que pour

(1) Ouvrage cité, p. 150.

le roi de Prusse. Comme elle est jolie, M. Pepusch la poursuit de ses assiduités : ce qui donne au valet de chambre, Jean, l'idée de l'épouser, pour exploiter la passion de son maître. Cette laide intrigue se noue et se poursuit à travers les bruits qui courent sur la prochaine arrivée des Autrichiens, en guerre avec le « petit roi, » c'est-à-dire le roi de Prusse, sur l'occupation probable de Berlin, sur les mesures que les autorités prennent pour assurer la défense de la ville, et les bourgeois pour en filer. Auguste n'a aucune envie d'épouser Jean ; elle s'y résignerait pourtant, pour rentrer en grâce auprès de sa famille. Mais Jean, qui a été au service d'une Excellence et sait émailler sa conversation de mots français, ne comprend pas qu'il est beau d'être mort à Hohenfriedberg ; Jean est dépourvu de patriotisme, au point de trouver qu'un laquais du roi de Pologne est au moins l'égal d'un ministre prussien ; Jean n'eût été qu'un très mauvais dragon, et ses propos cyniques éveillent les soupçons d'Auguste, qui ne tarde pas à percer à jour ses méprisables desseins. Elle s'enfuit, pendant que les Pepusch s'enfuient de leur côté, avec leurs chiens et leurs perroquets. Va-et-vient. Imbroglio. Mensonges de Pepusch qui, ayant appris que les Autrichiens sont battus, rebrousse chemin, et tâche de se faire une popularité en apportant, lui premier, la bonne nouvelle. Le comte Podewils, ministre du roi, confirme cette nouvelle et raconte que la victoire est due à l'intervention d'un petit garçon de six ans, qui a guidé les Prussiens par des chemins inconnus. Pepusch offre de l'élever, car cet enfant-héros paraît abandonné. Tout le monde crie : « Vive Pepusch ! », jusqu'à ce qu'arrive le colonel von Zieten, qui se méfie de lui, averti par une voix intérieure. Auguste revient. Vous avez deviné que le petit héros est son fils. Tout s'explique, jusqu'aux indignités de Pepusch. Mais le passé est irréparable : le gamin sublime est un bâtard, sa mère est une fille perdue... Non, car le roi de Prusse survient en personne. Il interroge Auguste, qui lui raconte la mort héroïque de Ludolf :

— Et s'il était venu, lui demande le roi, vous eût-il épousée? Vous l'avait-il promis?

— Il me l'avait promis.

— Elle EST mariée! s'écrie aussitôt Frédéric. Je la marie au brave homme qui n'a pas eu le temps de tenir sa parole. Quel est le nom de son père?

— Hambring, Majesté, dit le père.

Comment s'appelait son mari?

— Ludolf, Majesté.

— A partir d'aujourd'hui, elle est madame Ludolf, et touchera sa pension comme veuve d'un maréchal des logis.

La loi n'admet, je crois, que le mariage *in extremis*. Le roi institue ici le mariage posthume. *Suprema lex regis voluntas.* Qui songerait à le blâmer? La vraie justice, qu'il représente, importe plus que les règles de l'état civil. Aussi le peuple l'acclame et l'adore. Et Auguste résume l'impression de tous en s'écriant :

— Majesté, vous êtes un roi, vous comprenez le cœur de votre peuple!

Guillaume II revient souvent sur cette idée, qu'il exprime parfois avec plus d'ampleur, plus d'autorité, et même plus de poésie que M. de Wildenbruch :

« En demandant à Dieu la force de remplir les devoirs royaux que sa volonté m'a imposés, je suis soutenu par une confiance dans le peuple prussien dont témoigne toute notre histoire (1)... » « Un margrave de Brandebourg ne peut travailler pour son pays avec des perspectives de succès, que s'il se sait sûr de la confiance de son peuple (2)... »

Jungfer Immergrün est une autre historiette, encore un peu plus invraisemblable que *der Junge von Hennersdorf*, et plus compliquée dans sa brièveté, où le même Frédéric II reparaît comme *deus ex machina*.

Le pharmacien Rose, à Berlin, a une sœur, nommée Dorette, et deux filles, Julie et Florette. Florette, sa préférée, est gaie, malicieuse, légère et railleuse, et fiancée à un candidat en théologie, jeune et brillant; Julie est bonne et douce; Dorette est un peu ridicule : depuis beaucoup d'années, elle est fiancée, elle aussi, à un candidat en théologie, mais qui, n'ayant jamais trouvé de place, n'a jamais pu l'épouser. Elle ne lui en est pas moins restée fidèle : il ne revient pas, mais elle l'attend, en récitant à son portrait les vers de Klopstock qu'il lui a jadis murmurés dans le clair de lune; et ce portrait est toujours entouré de verdure fraîche, — ce qui vaut à Dorette le surnom de *Immegrün*,

(1) *An mein Volk*, 18 juin 1887, ouvrage cité, p. 10.

(2) *Festmahl des Brandenb. Provinziallandtages*, 26 fév. 1894, ouvrage cité, p. 265.

— toujours verte. Cependant, les deux candidats en théologie se sont trouvés en compétition pour une paroisse de Thuringe. La nomination dépend du seigneur du village, lequel impose une certaine condition, que le vieux fiancé, Linsenbart, n'a pas cru pouvoir accepter, mais dont le jeune, Hofmann, s'est accommodé. Tante Dorette avait eu des espérances, dont la réalisation se trouve une fois de plus remise aux calendes grecques. Elle ferait mieux de laisser sécher sa verdure et d'accepter le doigt de cour de M. Kleinschüttel, fonctionnaire aux douanes de Berlin. M. Kleinschüttel est ambitieux, résolu à faire son chemin par tous les moyens possibles; et le voici justement qui vient rater chezcon Rose un coup de maître qui ne manquera pas de lui valoir de l'avancement. Un pauvre diable, qui venait de la Thuringe, avait un sac sempli de monnaies de Nuremberg — pour quatre cents thalers. Or, la monnaie de Nuremberg étant interdite en Prusse, M. Kleinschüttel lui a saisi son pécule, sans tenir compte de l'évidente bonne foi avec laquelle le malheureux affirmait son ignorance de la loi qu'il violait sans s'en douter. Non content de cet excès de zèle, il a persuadé au voyageur de se rendre auprès du roi, et de l'implorer en lui contant son affaire : car le roi, calcule-t-il, enverra le contrebandier en prison, et donnera de l'avancement au malin fonctionnaire qui détrousse ainsi les voyageurs, selon les formes de la loi. Il est superflu de dire que le malheureux voyageur n'est autre que Linsenbart. Mais le roi de Prusse surveille d'un œil attentif les jeux du fisc et du hasard. Il devine les machinations diaboliques de Kleinschüttel, le fait conduire lui-même en prison, ordonne que Linsenbart reçoive quatre cents thalers de bon argent prussien en échange de son mauvais argent de Nuremberg, et le nomme professeur dans un gymnase, avec des appointemens qui lui permettent d'épouser Dorette. En même temps, — dans les pièces de M. de Wildenbruch, il y a souvent des simultanéités merveilleuses, — une lettre du fiancé de Florette annonce qu'il reprend sa parole; et l'on apprend à point nommé ce qu'était la fameuse condition imposée par le seigneur du village : le pasteur devait s'engager à épouser la femme de chambre de la comtesse!... Un chapeau en plumes de marabout consolera Florette, et tout le monde sera content.

C'est ainsi que, de pièce en pièce, la conscience du devoir

royal se développe chez les Hohenzollern. Dans l'œuvre brandebourgeoise de M. de Wildenbruch, ils symbolisent l'éternelle justice, la bienfaisance toute-puissante, l'omniscience divine. Ils sont les représentans ou les envoyés de Dieu. C'est lui qui leur trace leur voie à travers l'histoire, c'est lui qui les éclaire jusque dans les plus petites choses : car leur coup d'œil est infaillible; ils lisent dans la conscience de leurs sujets aussi facilement que le Seigneur lui-même; ils ne se trompent jamais ni sur leurs destinées, ni sur celles de la nation qu'ils conduisent, ni sur les détails de la vie privée des plus humbles particuliers. Ils sont, en un mot, les êtres suprêmes dans le peuple élu. Ici encore, le poète ne fait que reprendre, pour la formuler par ses moyens propres, une idée que nous retrouvons en maint endroit des discours de Guillaume II, exprimée avec une ardeur de conviction souvent saisissante.

« La confiance avec laquelle je prends la place où m'appelle la volonté de Dieu est inébranlablement ferme, car je sais quel sens de l'honneur et du devoir nos glorieux ancêtres ont implanté dans l'armée (1)... » — « S'il nous a été donné de réussir dans ce que nous avons entrepris, c'est avant tout parce que dans notre maison, nous avons la tradition de nous regarder comme institués par Dieu pour gouverner les peuples, sur lesquels il nous a été départi de régner, et pour les conduire à leurs fins dans le progrès de leurs intérêts matériels et spirituels (2). » — « ... La maison régnante des Hohenzollern est munie d'un sentiment du devoir qu'elle puise dans sa conscience d'avoir été placée par Dieu à cette place, et de n'avoir de comptes à rendre qu'à lui seul et à la conscience de ce qu'elle fait pour le bien du pays (3). »

Mais s'ils sont les « grands premiers rôles » des pièces brandebourgeoises de M. de Wildenbruch, les Hohenzollern n'en sont pas les seuls héros : il y a leur peuple — nous venons d'en voir des exemples — et une fois au moins, le poète a su le mettre en scène et l'expliquer avec une véritable force, dans le drame intitulé *Pères et Fils* dont la première représentation remonte à l'année 1882. Je voudrais éviter de le raconter : on a déjà pu le

(1) *Armeebefehl*, 15 juin 1888. *Reden*, p. 7.

(2) *Grundsteinlegung des Kaiser Wilhelms Denkmal in Bremen*, 21 avril 1890, id. p. 101.

(3) *Festmahl des Brand. Provinziallandtages*, 28 fév. 1894, id. p. 265.

voir, la simplicité n'est point la qualité dominante de M. de Wildenbruch : il se plaît, au contraire, à pratiquer avec ses « ficelles » de véritables nœuds gordiens, qu'il dénoue ensuite d'autorité, à la façon d'Alexandre ; à ce jeu-là, l'étude des sentimens et des caractères perd une bonne part de son intérêt, et pourtant, si ses pièces nous arrêtent, ce n'est certes point en raison des facultés inventives qu'il y déploie, — c'est pour le sens qu'on en peut dégager. Je l'ai suivi jusqu'à présent, du mieux que j'ai pu, à travers des intrigues qui souvent tournent au casse-tête ; cette fois, je vais m'en tenir à dégager l'idée de sa pièce, qui a sa grandeur.

Le drame se passe à l'époque des luttes nationales contre Napoléon, en 1806 d'abord, puis en 1813. Il est destiné à nous montrer le réveil du patriotisme provoqué par la défaite. Peut-être pourrait-on en élargir la portée, et le considérer comme une étude de la transformation de la conscience publique qui s'accomplit durant cette période dans l'Europe entière, remplaçant en peu d'années les sujets par les citoyens, donnant à l'idée de nation son sens moderne, plus rigoureux, plus héroïque, plus agressif aussi, préparant l'organisation politique et militaire que le XIXe siècle a établie dans presque tous les pays du vieux monde, que le XXe verra sans doute envahir jusqu'aux continens nouveaux. Le héros, — une figure très représentative, — en est un ancien maître d'école, nommé Valentin Bergmann, dont le fils aîné, recruté de force pour vingt ans de service militaire au moment où il achevait ses études, n'a pas pu supporter le régime de la caserne, a tenté de déserter, et, repris, est mort sous les coups. Il avait en vain crié grâce. Il assistait à l'exécution. L'horrible souvenir l'a suivi pendant toute sa vie, lui a inspiré la haine de ses rois, de leur armée, de son pays. Aussi, les Français victorieux ne sont-ils point pour lui des ennemis, mais des justiciers. Il est de cœur avec eux. Il contribue à leur livrer la forteresse de Küstrin — théâtre de l'atroce tragédie — que commande ce même colonel von Ingersleben dont il a vainement invoqué la pitié. Il devient leur espion, reçoit leur argent, sans un scrupule, s'en sert pour payer les études de son second fils, Henri, sur lequel il a reporté sa tendresse. Mais Henri, comme ses camarades d'université, devient un ardent patriote. Dans son extrême jeunesse, il a pu prêter la main à la vengeance paternelle quand il s'agissait de perdre le bourreau de son frère ; il

ne comprend pas que cette vengeance puisse s'étendre à son pays. Et puis, les temps sont changés, maintenant :

Pour chacun, même droit et même devoir,
Le pauvre ne saigne plus pour le riche,
Et quand le tambour appelle aux armes,
Pauvre et riche partent au bras l'un de l'autre...

L'unité de la nation s'est faite dans le péril; un immense élan d'enthousiasme emporte tous les jeunes hommes à la défense de la patrie. Henri veut être un de ceux-là, un des plus ardens, un des plus vaillans. Et c'est à ce moment-là que son père lui révèle le secret de sa vie : il a été nourri, élevé avec l'argent des envahisseurs; il ne s'appartient plus; l'œuvre paternelle pèse sur lui; il est espion sans le savoir. Et il connaît le sens du mot « patrie, » qu'ignore le vieux maître d'école! Et il peut calculer tout le mal dont il a été l'involontaire ouvrier!

— ... Mon père, pour ton amour, mon cœur
Est à tes pieds. Mais que tu m'aies donné ce que tu m'as donné
Aux dépens de ma patrie, — pour cela,
Pour cela...
— Henri !... Ton père!
— Tu es mon père, laisse-moi passer en silence.
Q'un autre juge entre toi et moi !

La rancune du vieil homme s'est changée en idée fixe et ne désarme pas : il s'effondre comme le passé de tyrannie et d'injustice dont il a été la coupable victime. Et l'ère nouvelle s'ouvre aux jeunes gens, instruits au sacrifice par le malheur public, prêts à mourir pour la patrie qu'ils ont appris à aimer en la voyant lacérer.

L'idée est forte. Si j'en suivais le développement à travers les détails de la pièce, elle paraîtrait, je le crains, plutôt affaiblie par les inventions de M. de Wildenbruch. On n'atteint jamais à la grandeur que par la simplicité; et notre auteur, — nous l'avons vu, — affectionne les reviremens, les coups de théâtre, les petits moyens romanesques par lesquels on s'ingénie à captiver l'attention des spectateurs, quand on ne se sent pas de force à la conquérir de haute lutte. Cette faiblesse est d'autant plus choquante qu'elle se trouve en quelque sorte accentuée par l'importance des intérêts transportés à la scène et par le caractère national ou dynastique des sujets choisis. Pour le soutenir,

il faudrait toute une « philosophie de l'histoire » derrière les thèmes dramatiques dont elle serait la solide armature.

Or, la « philosophie de l'histoire » de M. de Wildenbruch est tout à fait élémentaire, si bien qu'on peut la résumer en une seule phrase : Dieu a créé le monde pour le Brandebourg, et le Brandebourg et sa dynastie l'un pour l'autre. Cet axiome, je n'ai pas besoin de le dire, ne se trouve point exprimé en autant de mots dans l'œuvre que nous venons de parcourir; mais il s'en dégage avec une éclatante évidence. Les événemens les plus considérables des temps modernes, — qui d'ailleurs ne sont pas toujours ceux qu'on suppose, — ont été préparés et conduits par la destinée de telle sorte qu'à la fin du XIXe siècle, le Brandebourg se trouve placé à la tête de l'empire allemand restauré par les descendans de ses anciens margraves, en attendant l'heure où il recueillera l'héritage des Habsbourg, et reconstituera le Saint-Empire. Après quoi... M. de Wildenbruch n'a pas encore exprimé le rêve de la monarchie universelle, qui recommence de période en période; mais on voit bien qu'il le pressent, et je ne serais point étonné de le voir bientôt arriver au *Schauspielhaus*, incarné en Charlemagne ou en Barberousse. — Une telle conception de l'histoire moderne suffit sans aucun doute à faire des pièces patriotiques, — et c'est quelque chose; mais comment supporterait-elle des chefs-d'œuvre?

Il faudrait pour cela qu'elle se réalisât en des thèmes dramatiques d'une grandeur suprême, d'un intérêt intense; et tels ne sont pas ceux que l'histoire du Brandebourg fournit à M. de Wildenbruch. Car les Hohenzollern, autour desquels elle se meut, n'ont point été une famille à tragédies. Épris d'ordre et de régularité, ils ont cherché dès l'origine à organiser fortement leurs États, sans fournir d'Atrides. Traditionalistes avec une persévérance exceptionnelle, ils ont poursuivi leur politique en ligne droite, sans se laisser distraire par les événemens, ni déranger par des complications psychologiques, en princes très sûrs d'avoir le *Fatum* avec eux.

De temps en temps, comme sous Georges-Guillaume, leur étoile a pâli, par suite de quelque faute ou de quelque faiblesse : jamais assez longtemps pour risquer de s'éteindre. Et bientôt elle retrouvait son éclat. Leurs vertus sont des vertus bourgeoises, civiles et militaires : très favorables aux progrès de

leur puissance, elles excluent les passions qui sont le ressort habituel du théâtre, elles nous repoussent bien loin du *Sturm und Drang*, d'où jaillissent les drames. Quelle différence avec l'histoire d'Angleterre où Shakspeare a découpé ses *Rois!* Là, tout est « tempête et violence, » l'orage souffle sans trêve, les événemens fournissent une trame si riche que l'imagination du poète n'a qu'à les suivre pour s'élancer dans des champs magnifiques, où les passions les plus violentes s'exaspèrent devant elle en des retours de sauvagerie effroyable et sublime. Il est, comme on dit, « porté par ses sujets, » et la seule difficulté qu'il ait à vaincre, c'est de les transposer dans son monde spécial, sans en affaiblir le caractère, sans en diminuer la grandeur. Autre est le cas de M. de Wildenbruch, qui s'agite à travers une histoire très importante, mais poétiquement aride comme les sables de la Marche. Le voilà donc forcé d'inventer, ou d'amplifier, ou d'arranger; de se réfugier dans le lyrisme, qui n'est jamais un véritable élément dramatique; — ou de chercher son sujet, si l'on peut dire, dans la marge de l'histoire ingrate. Celle-ci, en effet, lui donne des héros, mais point d'intrigues. Or, à l'inverse des dramaturges de la nouvelle école, il tient à l'intrigue, il ne peut ni concevoir, ni exécuter une pièce qui en manquerait. Comment échapper à ce dilemme? Les personnages authentiques, — des Hohenzollern, — sont sacrés : imposssible de leur prêter des aventures ou des passions qu'ils n'ont point eues. Cela serait contraire à la vérité, et, ce qui n'est pas moins grave pour M. de Wildenbruch, au respect. Vous figurez-vous le Grand-Électeur dévoré d'amour comme un héros de Racine? ou Frédéric II luttant contre ses passions comme un héros de Corneille? ou bien encore, les membres de cette famille si disciplinée s'entr'égorgeant comme des York ou des Lancastre? Ce ne serait plus de la fiction, mais du mensonge et de la lèse-majesté. Les Hohenzollern n'ont jamais songé qu'à pacifier la Marche, puis à l'agrandir, sans cesser de veiller au bien de leurs sujets. Cela est fort beau, cela est respectable, cela est d'une politique excellente. Mais le drame? Force sera de le prendre *à côté*. Autour des figures hiératiques des souverains, l'auteur placera des personnages de son invention, ou que l'histoire lui laisse la faculté d'arranger à sa guise : ce seront eux qui auront des passions, qui commettront des fautes ou des crimes, qui traverseront des aventures romanesques ou dramatiques. M. de Wildenbruch

combinera tout cela aussi bien qu'un autre, et cela serait parfait, sans la difficulté qui subsiste : les aventures de ces personnages, sans lesquels il n'y aurait pas de drames, pourraient se passer n'importe où ; mais leur raison d'être, c'est de fournir un cadre dramatique aux Hohenzollern, qui poursuivent dans les coulisses leur savante politique. Il s'agit donc de rattacher ces épisodes privés à l'histoire nationale, c'est-à-dire de commander une manœuvre où tout l'intérêt se porte sur les soldats, mais qui doit pourtant manifester l'éclat des chefs. C'est là qu'intervient l'habileté, — qualité par essence inconciliable avec la poésie ; — c'est là que M. de Wildenbruch se trouve forcé de remplacer, hélas ! par beaucoup d'adresse, l'art simple et profond des maîtres qu'il voudrait suivre, et dont il reste quelquefois digne. Et c'est dommage, car avec ses défauts, son œuvre négale exprime un sentiment fort, qui paraîtra singulier à des lecteurs élevés dans un régime démocratique, mais qui vaut qu'on l'examine et qu'on le comprenne ; elle attire notre attention sur une partie de l'histoire qui, pour être plus instructive que dramatique, n'en est pas moins d'un très vif intérêt ; surtout elle nous explique, avec ce sens des généralisations qu'ont les poètes et qui peut être clairvoyant, le développement si rapide d'un petit peuple dont on a parfois peine à s'expliquer l'étonnante fortune. Si le poète n'est pas un grand poète, il fait du moins tout ce qu'on peut faire, lorsque, avec des dons très réels, sinon d'ordre extraordinaire, on entreprend de mettre son œuvre au service d'une conviction ferme et d'un sentiment fort.

Édouard Rod.

EN CORNOUAILLES

DEUXIÈME PARTIE (I)

XVI. — LA DANSE

A Kermorgan en Plo..., juillet.

Elles dansaient, dans la lumière violette du couchant, où couraient encore les vapeurs d'une journée d'orage. Non loin de l'entrée du manoir, sur le pré dansaient les jeunes filles. Elles étaient dix; et l'une d'elles, assise au pied d'une croix, chantait la ronde, d'une voix argentine.

Le soleil descendait; et l'ombre s'allongeait sur l'aire lointaine, comme une eau noire que frange un ruban de soie grise. La prairie rendait son âme de parfums, respirant la fraîcheur du soir après la chaude journée; et les feuilles préludaient par un murmure au concert prochain des étoiles. Vers le fond du vallon, les orges mûrissaient; et l'on entendait en sourdine la fraîche mélodie du ruisseau.

Elles dansaient, les jeunes filles, toutes vêtues de noir, en coiffes blanches, pareilles à des sœurs qui se chérissent. Leurs pieds retombaient doucement sur l'herbe molle, et ne faisaient pas de bruit. C'était une danse sans folie, un lent balancement, où l'on voyait les rubans de la coiffe flotter autour des visages, comme sur les rochers les algues marines, et les coins de la collerette blanche se soulever comme des plumes sur les seins.

Elles se tenaient par trois; et tantôt elles faisaient une cein-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

ture à la prairie; tantôt elles y erraient en courbes sinueuses, comme l'eau d'une fontaine qui s'épanche, dessine des méandres et cherche son chemin. Quand elles faisaient face aux derniers rayons du soleil, la bouche de l'une brillait semblable à l'églantine rouge, que mouille la rosée; une lumière triste et tendre, telle une lampe derrière les carreaux d'une maison solitaire, vacillait dans les yeux de l'autre; et ces filles modestes ouvraient à leur insu des lèvres, qu'un soupir d'ardeur avait seul décloses.

Tout d'un coup, et s'effaçant derrière ses compagnes, la plus belle des danseuses quitta la prairie. Et toutes se mirent doucement à rire, en disant : « Tinaïk, Tinaïk... On sait bien où tu vas... » Un jeune homme, d'une grande et noble taille, s'avançait vers Corentine, qui s'avançait vers lui. Ils échangèrent tout bas quelques paroles, tandis que la danse était suspendue. Et sans doute ils ne voulurent point s'y mêler. Mais, au contraire, ils s'en furent à pas lents, le long du pré sombre, à la lisière du bois. Une odeur de miel et d'absinthe montait de la prairie. Des oiseaux, confusément perchés sur les branches, volaient en silence d'arbre en arbre, pareils à des pensées perdues qui vagabondent. Et les deux amans s'éloignèrent, en se tenant par le petit doigt : quand elle joignit le sien à celui que lui tendait son ami, elle sourit semblable à la lumière du soir sur la mer; elle ne voyait point devant elle, et heurta du front une branche basse : les gouttes de la pluie récente s'éparpillèrent sur son front en joyau virginal.

Et quand tous les deux disparurent, les jeunes filles reprirent la danse, chantant avec celle qui n'avait pas quitté le pied de la croix :

Autrefois, quand j'étais une jeune fille, j'avais un cœur si ardent...
Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais...
Hélas, j'ai donné mon cœur pour rien,
Hélas, je l'ai mis où il n'y a plus ni joies, ni plaisirs...
Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais...

XVII. — ROUTE EN CORNOUAILLES

Octobre.

Un chemin qui monte et qui descend, toujours brusque, et qui semble suivre les contours de la côte : on ne voit pas la mer, et l'on en sent partout la puissance voisine. Cette route mouillée,

long ruisseau de terre brune, parfois jaune, quand on tourne la tête pour la regarder, ondule au loin comme la rivière de Kemper ou celle de Morlaix. Jamais elle ne court en plaine : on dirait que la houle l'a tracée. Tous les arbres sont jetés à l'Est par le vent de mer : les uns, le tronc mince et nu, forment un arc complet, et leur tête chevelue, toute d'or déjà taché, traîne contre la terre, comme celle des prisonniers qui résistent au vainqueur barbare, quand il les emmène, les tirant par les cheveux. On ne voit point de maisons : parfois une ferme derrière les haies; ou, à l'abri des buissons et d'un fossé boueux, tortueux canal rempli d'eau jaunâtre, une avenue qui mène à quelque château caché derrière les arbres. Les larges châtaigniers et les peupliers longs, les pins et les hêtres se pressent; et, dans leur assemblée, le bouleau d'argent brille comme un enfant dans une réunion d'hommes et de femmes. Les pins sont en ligne, et montent espacés le long d'une colline pluvieuse : ceux-là furent à l'abri du vent d'Ouest; leurs fûts sont restés droits, et les longues rides sur l'écorce achèvent en eux la ressemblance avec des colonnes cannelées. Montante aussi et solennelle, toute une allée de hêtres roux, aux reflets argentés, semble, trempée de fine brume, une eau qui mire les arbres plus lumineux de la cime.

Puis le jour s'assombrit et devient plus gris encore : on ne sait s'il baisse; il semble que cette clarté grise ne doive jamais ni s'éteindre, ni luire plus vive. Est-ce la fin du jour? Ou la fin de la saison? Ou un épisode plus morne encore du combat de la lumière et de la nuit?

Une femme se signe, debout contre une barrière, où perlent des gouttes d'eau; attentive, elle regarde passer celui qu'elle ne connaît pas. La route paraît pâlir de tristesse. Silencieusement, le souvenir et le souci se rejoignent de si près qu'ils se confondent. Et le bruit d'une source cachée, qui coule doucement, fait tressaillir le cœur, l'invitant à pleurer...

XVIII. — TUGDUAL

Entre Rosporden et Carhaix, en automne.

D'un pas incertain et lourd qui s'enfonçait dans la boue noirâtre, Tugdual, venant de la petite ville, descendait la route rapide, déjà ravinée par la pluie. Il avait les bras collés au corps,

et ne faisait pas un geste; il marchait pesamment, la tête baissée sur l'épaule, et au bout de ses bottes éculées, comme des taches jaunes étaient collées des feuilles mortes. Soudain, il se jeta dans le fossé vaseux, et se coucha tout du long contre la haie. Il levait la tête, et, coiffée d'un vieux béret, il l'appuyait aux bruyères humides. Son visage respirait un ennui impassible. C'était un homme très grand, aux larges épaules, qui semblait très fort et usé par la passion. Son vaste corps était osseux et maigre sous les haillons. Il avait la figure basanée, comme du cuir fauve; des yeux au regard trop fixe, d'un bleu sombre et luisant de métal, au creux paupières gonflées, dont l'éclat morne rappelait la nacre blême une double et longue ride partageait son grand front par le milieu, depuis le nez jusqu'aux cheveux noirs; et ses mains étendues, quoique gâtées par le travail, montraient une belle forme. Il paraissait souffrir beaucoup; ou plutôt, il avait l'air d'un homme qui a souffert, et qui souffrira bientôt encore, dans un moment de répit. Ses traits durs et tirés vers la mâchoire disaient qu'il avait bu.

Il rêvait là, étendu comme un cadavre sur la terre boueuse; et déjà c'était le soir. Quand, ayant enfin tourné les yeux, il vit venir du haut de la route un prêtre, qui sortait de son presbytère adossé à l'église, la dernière maison du bourg. Il se redressa d'un bond; il se roidit; et les traits crispés, sans penser même à secouer ses habits souillés de fange, il reprit son chemin d'une allure sèche et saccadée, comme si ses membres eussent été de fer ou de bois. Mais, de loin, le prêtre l'appela par son nom, et n'eut pas à le répéter : Tugdual s'arrêta. Il restait immobile, regardant devant soi, sans tourner la tête. Le vieux prêtre fut bientôt près de lui, un homme de haute mine, aux yeux noirs, vifs et sévères; tout son visage glabre et son vaste front avait la couleur du vieil ivoire; il était nu-tête, n'ayant pas eu le temps, dans sa hâte, de prendre un chapeau. Il mit la main sur le bras de Tugdual, et lui dit :

— Vous avez encore bu?... Avant-hier, pourtant, vous m'aviez donné votre parole...

— Hé bien, je n'ai pas de parole, répondit Tugdual d'une voix rauque, sur un ton bas.

— Vous avez une parole, Tugdual; mais vous ne la tenez pas. Je vous ai vu passer... Je vous ai vu sortir de l'auberge. Où allez-vous?

— C'est mon affaire, monsieur le recteur...

— Non, c'est la mienne. Vous savez ce que j'ai promis à votre pauvre femme...

— Laissez-moi... lâchez mon bras, monsieur le recteur. Je vous dis de me lâcher...

— Vous ne vous en irez pas ainsi. Il va faire nuit; et il pleuvra...

— Il ne pleut pas sur les morts.

— Restez ici. Vous dormirez au presbytère...

— Vous m'avez chassé une fois; je n'y rentrerai plus... c'est juré... Je l'ai mérité, du reste; et vous ne pouviez pas me garder...

— Ne pensez pas à ce qui s'est passé, il y a longtemps. Vous êtes un honnête homme, Tugdual...

— Je ne suis pas un honnête homme, monsieur le recteur. J'ai envie d'être mort.

— Venez avec moi...

— Je ne veux pas. J'ai envie d'être mort. Laissez-moi tranquille, — dit-il avec irritation, après un silence; mais il ne fit pas un geste de son bras, où la main du vieillard était posée. — Que me voulez-vous enfin? — reprit-il d'une voix grondante; et ses yeux brillaient d'une flamme hagarde, comme une lampe dans la fumée. — Dormir?... Aller chez vous?... Non. Vous êtes trop près du cimetière...

— Votre femme vous a tout pardonné, Tugdual; elle vous aimait.

— Je ne l'aimais pas, moi. Je l'ai tuée.

— Non, que dites-vous là?

— Je l'ai tuée, que je vous dis. Je le sais mieux que vous...

— Ce n'est pas vous, Tugdual, qui l'avez fait mourir; elle est morte de chagrin, et parce que Dieu l'a permis...

— Je vous dit que je l'ai tuée... C'est moi, son chagrin, — fit-il avec une irritation violente.

— Obéissez à la pauvre créature, puisque vous vous repentez ainsi, Tugdual...

— Je ne me repens pas... Je l'ai tuée, et j'ai bien fait...

Le prêtre regarda longuement l'homme qui lui parlait de la sorte, plus roide sur ses pieds que jamais, et dont les lèvres frémissaient, fébriles. Il soupira, pensant : « Je n'en tirerai rien. »

Cependant la nuit grise tombait du ciel gris. Tout le ciel bas

pesait sur la route noire et les arbres sombres, comme une pierre funèbre, sans une veine plus claire, une dalle de grès, uniformément livide. Un chat-huant froua, dans le fourré des hêtres; et un coup de vent pluvieux fit grincer au loin la girouette.

— J'ai envie d'être mort..., répéta Tugdual avec lenteur; et, pris de colère : — Ah, voyons, laissez-moi aller! — dit-il; et d'une secousse rapide, il se dégagea de l'étreinte du prêtre. Dans ses yeux vacillait une lueur d'égarement sinistre. « Cette nuit... Cette nuit même... » murmurait-il.

Le vieux prêtre le suivait du regard. Et Tugdual s'éloigna d'un pas raide et saccadé, entre les haies funèbres sous le ciel morne.

XIX. — VACHES

En août.

A midi. Il fait si chaud qu'on ne voit plus personne dans le pays, et que les yeux, blessés par l'éclat métallique de la lumière, se ferment. Le ciel est blanc sur la mer d'argent. On dirait que la lande fume : une sorte de vibration poudreuse danse sur la corde dorée de l'air, et les feuilles roidies sont moins vertes que grises. Le soleil d'aplomb tombe comme le rythme impitoyable d'une ode d'or. La mer est silencieuse. On n'entend que les guêpes, et leur bourdon qui ronfle comme le volant vertigineux d'une machine.

Le troupeau s'est arrêté sur le chemin. Il hésite, et s'interrompt de son éternelle besogne de manger. Le taureau noir beugle : il a soif; et il lèche la barrière. Les vaches descendent dans le fossé, qui longe le chemin, et se couchent à l'abri de la haie, qui ne couvre de son ombre que la moitié de leur large masse. Elles soufflent pesamment. Elles ne broutent plus. Toutes ne se sont pas jetées dans la ravine : elles errent, incertaines, à petits pas. Elles sont torturées par les mouches, qui les piquent au sang. En vain, de côté et d'autre, elles lancent le gros mufle frissonnant, qui leur sert de main : la mouche est plus prompte.

Le col appuyé sur la haie, après s'être frottée longtemps contre les branches, la Rousse essaie d'adoucir la brûlure cuisante des aiguillons. Tournant la tête, elle se lèche, en faisant passer toute la langue par un bord de la bouche; elle se lèche patiemment, et la tranche ourlée de sa langue est blanche

d'écume ; ses dents de devant se découvrent, comme si elle riait. Elle ne sait plus que faire. Elle a les mouches dans les yeux, sur les naseaux, sur les pis, dans les narines. Elle baisse les paupières, et se laisse piquer. Elle ne lutte plus ; elle s'arrête : son ombre courte, sur le sol éclatant, d'un gros demi-quart d'heure, ne se déplace pas d'une ligne ; seule, sa queue fait le pendule, et fouette les pis, allant de l'un à l'autre flanc.

Une autre, aux pis noirs qui luisent comme des doigts de gant, reste, aussi, longtemps immobile, pareille sur ses pieds à un bloc sur quatre pieux ; et la tête toujours baissée. Le petit veau, mol et blanc, au front bossué de philosophe, continue seul à brouter : le bruit de sa langue ressemble au froissement du linge mouillé. Là-bas, à l'écart, soufflant et beuglant parfois, le taureau noir s'agite contre la haie : il s'y frotte les cornes, il s'y gratte l'encolure ; il a la gueule sèche et cherche de la salive ; et, de loin en loin, il tire cette langue courte qu'ils ont, en forme d'écuelle ; puis, il frappe soudain du sabot sur la terre dure, et en fait sauter quelques cailloux mêlés à de la poussière...

XX. — FIN DE FÊTE

A Saint-Gw..., en Pen-Marc'h, septembre.

Ils commencèrent la fête après les prières. La journée était très chaude.

Les auberges en plein vent, longues tentes couvertes de bâches vertes, s'ouvrant d'un seul côté, laissaient voir une foule d'hommes et de femmes assis autour des tables en bois blanc, dans l'ombre noire : les marins et les paysannes entraient par groupes ; ils s'offraient à boire, et vidaient les verres en riant ; puis, sortant d'une auberge, ils passaient dans une autre. Elles formaient une sorte de rue couverte ; et, sous les toiles d'un vert d'olive poussiéreuse, où s'étalait en lettres noires le nom du tavernier, c'était une enfilade d'espaces obscurs, pleins de fumée, qui évoquaient l'idée d'étranges cavernes, refuges propices à des méfaits : sur le seuil, les servantes s'empressaient lentement, à la mode bretonne ; le long des tables, et jusqu'au fond sombre de ces salles dressées sur quelques piquets, on distinguait les verres qui brillent, les rubans des femmes, et les broderies jaunes des gilets.

Un air de plomb tombait ; et sur la place bruissait le tumulte

des pas et des paroles. A mesure que le soleil déclinait, la chaleur se fit plus étouffante. Les paysans dansèrent, au son de la bombarde; et l'on entendait rouler le rythme des pieds lourds sur la terre dure. Puis, beaucoup s'en furent à la hâte pour dîner. D'autres demeurèrent, et se mirent à boire d'un air résolu, cloués sur leur chaise, et comme décidés à ne jamais s'en aller de l'auberge. Ils restèrent silencieux, quelque temps; et la fête parut dormir, pour une heure. Au crépuscule, tous peu à peu revinrent, à la façon des fourmis, rares d'abord et clairsemés, grouillement noir ensuite : la foule s'entassa entre les tentes; et lentement, comme monte la mer, grandit l'orgie.

Les hommes et les femmes, les enfans et les vieux, tous buvaient, — et chacun semblait sortir de soi-même pour prendre un caractère nouveau : son être de boire. Un homme chantait, couché contre un mur; et quelques paysans, l'ayant vu, l'interpellèrent; ils n'obtinrent pas de réponse, et, campés devant lui, ils se mirent aussi à chanter. Il y en avait d'étendus, tout de leur long, comme des morts : ils ne faisaient pas un mouvement; et quand la lumière d'une lampe éclairait leur tête, on apercevait un trou rond et noir, la bouche ouverte, au milieu d'une face raidie. Dans un coin, un vieux homme, aux lèvres crispées, saisit une poule par les pattes, la coucha le bec en bas, et se mit à lui piétiner la tête à coups de botte : la poule cria violemment comme pour faire un œuf, et battit des ailes; ses pattes se roidirent; quelques plumes grises se détachèrent; et le misérable œil rond roula au bout du bec, comme si la poule avait picoré une lentille. Deux enfans, d'abord effrayés, ouvrirent la bouche en *o*, et, s'étant regardés, rirent.

Un homme chantait, assis sur un escabeau. Quelques autres arrêtaient tous les passans, pour les faire boire. Les femmes burent aussi; le café, mêlé d'eau-de-vie, dans les grandes tasses, était du noir de la mauvaise encre, et l'alcool y faisait des yeux, comme de l'huile. Un marchand gras et blême, la mine sérieuse, à peine déridée de loin en loin par un sourire, allait et venait, au milieu de la joie; et, calme, il tirait du cidre ou de l'eau-de-vie aux tonneaux, d'instant en instant. Vérifiant d'un œil rapide les pièces et les sous, une bouteille dans la main droite, de l'autre il les enfonçait sans bruit dans une large sacoche, serrée à sa ceinture par une courroie jaune.

Le bruit croissait; la foule se pressait, patiente. Elle formait

des groupes lents, qui demeuraient sur place et parlaient en buvant, tandis que sur le terre-plein l'on voyait aux lampes fumeuses se balancer les danses. Point de propos obscènes : dans les yeux une lueur de chaude gaîté qui, peu à peu, se fit plus brûlante, comme la flamme s'élève de l'incendie; et plus tard dans toutes les prunelles, se répandit l'ivresse de la violence, ou un rêve malsain de tristesse... Le long crépuscule versait peu à peu dans la nuit.

Des enfans avaient bu; et leurs bouches crispées ne pouvaient plus cesser de sourire, comme si les muscles des lèvres avaient été soudain paralysés. Une femme, qui riait, fit goûter l'eau-de-vie à son nourrisson au maillot : il se mit à cracher, comme un chat; puis, il bava de plaisir, tirant un bout de langue blanche pareil, entre ses joues rondes, à une amande fichée dans une pomme.

Deux femmes se disputèrent aigrement; et une jeune fille pâle, derrière elles, semblait attendre qu'elles eussent fini, déjà résignée à passer la nuit dans cette attente. Un homme roide, contracté, adossé au mur, comme une poutre, d'une main infatigable étalait sa barbe d'un seul côté : des poils lui restaient aux doigts; il les regardait en souriant, d'une mine hébétée. Près de lui, sans qu'il y prît garde, une femme assez âgée, grasse et très blanche, larmoyante, tomba contre la muraille : elle récitait, sans se lasser, les premiers mots de l'*Ave*. D'anciens matelots se donnaient le bras, hurlant, les yeux effrayans, la tache sanguinolente de l'ivresse sous les paupières; et d'autres pêcheurs se taisaient, plus terribles encore, à cause de leurs faces fermées, aux grands traits roides : tels des rocs, pleins d'ombres, crevassés de noirs reflets; quelques-uns parfois tressaillent brusquement; un d'eux bave en serrant les dents, et la salive jaune coule, lichen sur ce menton rasé; un autre psalmodiait une histoire : à la fin, on le fit rouler sur la grève, d'un coup de poing.

Un ou deux Anglais, ivres aussi, matelots d'un navire à l'ancre, furent pris à partie; et les couteaux luirent. Mais, le gendarme inquiet parut; et le groupe se dispersa. Un prêtre passa, portant une face rouge sur une soutane maculée. Un grand paysan roux courait sur le chemin, criant des défis : à toute force, il voulait se battre; et son œil mauvais de bête qui ne se connaît plus, avait la couleur vitreuse et striée d'une gro-

seille à maquereau, jaillie ronde de l'orbite. Quelques gars couraient lourdement derrière les maisons, poursuivant des filles, dont on entendait le rire étrange, haletant, où l'appel du désir se mêle au cri de la crainte, et où déjà l'on surprend le râle de la fureur sensuelle. Beaucoup de femmes erraient, incertaines, cherchant leurs hommes du regard; à l'abri des salles basses, par les portes ouvertes, on voyait une foule noyée dans la fumée des lampes lugubres qu'un brouillard étouffait, couchant les flammes, et d'où s'élevait un brouhaha grave. L'énorme crâne chauve d'un paysan avait roulé, du milieu de sa poitrine, contre la table : l'homme ronflait, les jambes écartées en compas, d'un pied de la chaise à l'autre : parfois, il se secouait; il crachait comme s'étranglant; et la tête retombait : près de lui, un enfant se tenait, peureux, silencieux et pensif.

Au loin, grondait un tumulte confus. Les femmes avaient l'œil brillant, comme verni sous une laque de flamme. Assise sur une pierre, une belle fille blonde, l'air à la fois honteux, cynique et égaré, se tenait le buste renversé, la gorge droite, souriant avec une sorte de délice navré... Rouge elle-même, à demi ivre sans doute, une femme courte, aux gros doigts gonflés fouillait son homme endormi, et lui prenait le reste de son argent. Une autre, abandonnée, regardait avec haine son mari qui riait, gai d'insolence, et plein d'une obstination terrible dans le plaisir de son vice : « Hé, hé quoi? Hé quoi?... » répétait-il. Sous une tente en toile verte, une bande d'amis et de parens hurlait : on eût dit des fous; les uns violets, les autres blêmes, ils poussaient ensemble leurs cris, et brusquement ils se taisaient ensemble. Un vieux, au nez long et pointu, frappa un coup solide sur la table, qui fit sauter les verres; et tous se turent encore, étrangement.

Par troupes de quatre et de cinq, des matelots passaient, d'une allure débraillée et brutale. Les plus à craindre n'étaient pas les jeunes gens; mais les hommes de quarante ans à cinquante. On en voyait, les yeux en sang, à fleur de tête, la lèvre rase, le menton comme encadré de cuir noir par une bande de barbe courte; ou bien, les sourcils en broussailles, les favoris incultes, ils avançaient un mufle luisant et rouge. Un frappait du plat de la main dans le dos d'un large singe roux, aux prunelles fauves, et dont les yeux semblaient un cercle d'ébène lamé d'or. Un autre, aux grasses oreilles poilues, percées d'un

anneau de cuivre, crachait longuement devant lui, comme s'il avait voulu tracer sa route. Un autre encore mit sous le nez de son voisin un gros poing velu de roux, semé de lentilles jaunes; et le voisin découvrant ses dents, fendait sa bouche sur un rythme lent, à la manière des vaches, quand elles mâchent, et rejetant automatiquement la tête sur son épaule...

Le vent de mer soufflait au-dessus des roches, et sa large haleine agitait les cheveux et les rubans sur ces têtes violentes. Mais l'arome salé de l'Océan lui-même ne chassait pas une odeur terrible et lourde, partout répandue : quelque chose de profond, quelque chose de triste comme le remords à l'ancre dans le crime, pesait sur ces hommes. Il flottait un air de meurtre, une lueur farouche ; et, comme une vapeur, était suspendu le délire...

XXI. — LA BELLE DU MAIL

Au Pont-l'Abbé, un jeudi de septembre.

L'après-midi d'été resplendissait dans l'espace. Une claire ardeur était suspendue entre le ciel bleu et la terre lumineuse ; tout était blond sous le soleil ; à l'ombre, tout était bleu. Dans les petites rues de Pont-l'Abbé, trop étroites pour que la lumière touchât le sol, il faisait presque frais, comme sous une voûte de pierre, et sur les places, la chaleur tombait joyeuse, impitoyable aux yeux, telle que l'est aux oreilles une fanfare.

La grande place du Marallac'h, plantée d'arbres en son milieu, sommeillait entre les maisons arides. Mais sur les vieilles pierres aussi, le soleil d'été jette un charme, un réseau d'or. Et le ciel bleu, comme un sourire, dort sur les tilleuls. La place est presque vide ; le mail déjà presque désert. Les chalands ont quitté le marché sous les arbres, et les étalages des fripiers, où luisent encore au milieu du drap noir et des habits, le velours jaune, les broderies rousses et la soie. Il ne reste plus que quelques femmes qui, le porte-monnaie à la main, hésitent entre le désir de l'emplette et la dépense. Les fripiers ploient leur marchandise, en recherchant les plis anciens. Un ou deux paysans attardés causent avec des marchands, comme eux vêtus à la paysanne. Dans un coin, une fillette essaie un tablier bordé de bleu ; et rieuse, elle cambre le corps en arrière, pour voir l'effet de l'étoffe sur sa robe... Un grand matelot, maigre et roux, qui semble une statue de cuivre, planté dans un rayon de soleil, cause len-

tement avec deux Bigoudens (1), au coin de la rue Pen-ar-Happ; un vent léger, un souffle délicieux agite un moment les rubans de velours sur les chapeaux de feutre noir, au grain frisé de peluche : et l'un des hommes, se découvrant, éponge du mouchoir son crâne chauve, rouge et ruisselant de sueur en gouttelettes égales, comme celles de la rosée, le matin, sur les pavots... Ils parlent sans se hâter, comme pour mieux se sentir perdre le temps. Le matelot, entre ses doigts disjoints, tient un gros, un vieux porte-monnaie, dont le cuir vert est fendillé d'écailles, gonflé de pièces et de sous... Là-bas, entre les deux places au soleil, la rue étroite semble un canal bleu entre deux disques d'or...

Et voici qu'au bout de l'allée, non loin de la Communauté des Religieuses Augustines, arrêtée et parlant à un marin, je vois une jeune fille merveilleuse. Je la contemple, frappé d'admiration. Elle pouvait avoir vingt-deux ans. Elle était grande et svelte même sous le costume de Pont-l'Abbé, qui alourdit toute taille; et même sous la coiffe bigoudène, la forme de son visage restait d'un pur ovale. Elle laissait voir de ses cheveux, dont les boucles longues étaient de la couleur du filin roux, quand il brille au soleil. Elle avait de longues mains blanches et des lèvres en arc, de ce pourpre délicat et brûlant qui est propre aux œillets.

Qu'elle était belle dans sa souple jeunesse... Mais l'air de ce visage en était la merveille : on ne sait quoi de chaste et de voluptueux ensemble, de grave, de paisible et de séducteur, comme si une âme enfantine et courtisane s'épanouissait à la même heure dans la fleur de ce corps. Qu'elle était belle, et plus que tout, de sembler si inconsciente. En vérité, une beauté seigneuriale : la grâce de celle qui est sûre de toujours séduire, et qui n'a jamais trouvé un homme qu'elle ne l'ait soumis et charmé. Elle me rappelait la fauve et tranquille Vénitienne, que Titien montre dans sa chambre et que Carpaccio promène dans les fêtes. Elle souriait à peine, indifférente. Le noble être, plein de vie, de rythme et d'harmonie, sans une réflexion, sans une ombre... Je ne me lassai pas de l'admirer, capable de tout avec la même tranquillité douce et le même sourire, capable même de passion, et pourtant de ne jamais servir qu'au désir.

(1) C'est le nom qu'on donne aux Bretons du pays de Pont-l'Abbé, où ils forment sinon une race distincte, du moins un clan singulier par le costume, l'accent et les mœurs particulières.

XXII. — DANS LA FERME

En Skaër, août.

Depuis huit jours, le père, ses cinq fils et ses trois grandes filles, tous, de l'aube à la nuit, travaillent aux champs. Ils ne se donnent pas un instant de repos; la sueur ne quitte pas leur dos, où elle colle la chemise. Ils font la moisson. Ils fauchent le blé mûr; et tous portent à la besogne une humeur grave, joyeuse, pieuse : ils entrent avec la faux, au milieu des épis, comme dans une église; et leur geste a du respect qu'ils mettent à se signer. Le soir, ils rentrent accablés de fatigue, et le cœur heureux. Le grain est beau; l'épi est plein; et le temps reste sec, sans un nuage. Ils consultent le ciel et soupirent joyeusement. Le père et les aînés ont la joie taciturne; s'ils parlent, le son de leur voix est allègre; mais ils ne disent mot, harassés. Les plus jeunes, au contraire, débordent d'allégresse. Sur le seuil de la ferme, ils trouvent trois autres filles, leurs sœurs, et la mère qui a mis au monde ces onze enfans et qui les a élevés. Ils la saluent; et elle sourit à ses préférés. Elle parle avec respect à son homme. Les jeunes gens rient entre eux, avec deux voisines; ils proposent de danser à la veillée. Mais le père les arrête, et leur rappelle la terre, où il leur faudra être, dès l'aube, avec la faux.

Ils entrent dans la vaste salle, basse et enfumée, où toute la famille est née, où la mère mourra, où tous ils dorment et mangent. La mère sert la soupe avec une des filles, — un plat énorme, creux et rond, où l'on puise pour remplir les écuelles. Chacun a devant soi son plein vase de bouillie d'avoine, plein jusqu'aux bords, et où la cuiller tient droite, quand on l'y plante pour mordre plus commodément à la tranche large de pain noir... Et pour chacun la mère taille un ruban de lard, une lamelle blafarde qui semble glacée, faite de feuillets blancs et roses, posés les uns sur les autres, et où brille faiblement une poussière de sel...

C'est le moment qu'un propriétaire a choisi pour faire visiter la ferme à un savant médecin. Ils se sont attardés à la promenade, et l'idée leur est venue, en passant, de donner un coup d'œil à cette famille d'une autre espèce, — des Bretons. Ils entrent. Ils savent bien qu'ils gênent tout le monde; mais ils n'en sont pas si gênés eux-mêmes, qu'ils s'interdisent de le faire. Ils

prodiguent des paroles protectrices. Ils prennent le même air d'intérêt qu'ils accorderaient à une maison lacustre ou à une peuplade du Thibet. Ils s'imaginent plaire par là; et ils ne sentent pas que les paysans préfèrent même le franc dédain à ces mines de condescendance.

Comme on lui adresse la parole, la mère balbutie, confuse. Et, du reste, elle ne comprend pas le français. Le père est méfiant. Une des jeunes filles sourit; les autres rougissent. Les visiteurs font le tour de la pièce, dont les angles noirs, perdant leurs contours, s'arrondissent en puits d'ombre.

Enfin, ils sortent. — « Quel chenil, quelle hygiène, — fait l'un. Et quelle nourriture! Avez-vous vu?... Comment voulez-vous que la tuberculose ne ravage pas le pays? » — Et ce grand prêtre d'Hygie ne songe même pas qu'il a vu autour de cette table onze enfans vivans, aux côtés du père et de la mère. Le bourgeois, son ami, enchérit sur la moue du médecin. Et tous deux, ayant rejoint leurs femmes, s'étonnent avec elles de l'énorme plat, de la bouillie épaisse, des écuelles pleines, où les cuillers restent fichées, droites. « Quel appétit, dit l'une... — Pouah! dit l'autre, quelle horreur! — On ne se douterait pas de tout ce qu'ils mangent... » Ils méprisent maintenant l'appétit, après l'aliment. Ils remontent en voiture, et rentrent au château, où un dîner de trois ou quatre plats les attend, dont ils mangent à leur aise, comme ils ont fait de quatre plats à midi. Se peut-il que ces paysans, qui ont seize heures de travail et de soleil sur le dos, avalent de tels baquets de soupe?

XXIII. — FIN DU JOUR

En Kerloc'h, 19 octobre.

Il fait triste et gris. Le crépuscule soucieux d'une journée morose regarde la campagne. Les landes et les buissons s'assombrissent. Les souches d'ajoncs retiennent un rayon de lumière, et le renvoient de côté, louche comme un regard sournois.

Le poulain rouan s'ennuie dans la lande, et tourne sa tête, au mufle naïf de jeune nègre, vers sa mère, la jument blanche, qui mâche mécaniquement du foin, tombé de quelque voiture sur la route.

Les enfans rentrent à la maison, un fruit à la main; et la bonne chienne, qui les suit, happe un quartier de la pomme aux

doigts du plus petit, qui crie. Au tournant du chemin, la vieille grand'mère, qui toujours se hâte et trottine, traîne son petit-fils, si blond qu'il semble de lin blanc, qui bavarde, qui se cambre en arrière, tirant sur le bras de la bonne femme, et veut aller en canot, dit-il.

Les nuages roulent pesamment à l'Ouest. « Il y a mention de tempête, » fait Naïk à la vieille Marie. Et celle-ci de bénir cent fois le nom du Seigneur, pour détourner le mauvais sort de l'orage, et l'éloigner des siens qui sont en mer.

La longue ferme, au coude de la route et du pré, contre les haies où les hauts genêts sont en fleurs, souffle doucement un long, un mince fil de fumée bleue, au-dessus du chaume. C'est une solide bâtisse, en pierre grise qui brille. Et par la porte ouverte, pleine d'une ombre rousse, on voit dans la salle déjà noire, où luisent les charbons rouges au fond de l'âtre, une jeune femme debout près du dressoir, qui, les bras arrondis, comme si elle appelait la nuit à elle, range sa coiffe...

XXIV. — TEMPÊTE

Coup de Sud-Est, jour d'octobre.

Soudain, le jour d'automne s'est obscurci. On ne voit plus le soleil que par plaques de cuivre, posées de loin en loin au hasard des éclaircies, sur les hauteurs et sur les rives. Partout, entre deux échappées lumineuses, des pans d'ombre tragique, grise de ce gris qui n'est ni le jour, ni la nuit, mais qui semble la couleur des éclipses.

Un court moment de silence. L'espace retient son haleine, comme dans l'angoisse et la terreur. L'air a la palpitation morne et lente d'un cadavre qui se refroidit. Dans la lande, le bétail beugle — et, tout au fond du pays marin, sans qu'on sût dire où, un sourd mugissement de mer répond au beuglement des bêtes.

On tourne la tête, du côté où l'on n'a pas pensé à regarder encore : et l'on reste effrayé. Roulent et tombent du Levant sur la mer, d'immenses nappes noires. Tant elles se précipitent, qu'on ne peut les suivre dans leur galop ; et toutes bientôt se confondent. Dans la masse, on ne distingue plus que des étages d'ombre. Sur la base reculée des nuages noirs, tournent en fumant des tourbillons noirâtres, teintés d'ocre et de roux, pareils

à la fumée du charbon, dans les villes de houille. Ce ciel lugubre cache l'autre, et s'abaisse toujours davantage sur l'océan qui verdit, qui se plombe, comme un malade dans l'accès de fièvre pernicieuse.

Les bonnes femmes secouent la tête et disent :

— Le ciel a bien mauvaise apparence...

— C'est la tempête...

A ce nom, elles se signent.

— Hier soir, fait un vieux marin, je l'ai dit : les vents sont bas. Il y aura du dégât avant la nuit. — Et il fume pensivement sa pipe, la tête en l'air, renversée pour consulter le temps. « *Ma Doué! Ma Doué* (1)*!* » murmurent les femmes.

Et, tout à coup, comme si le monstre était né de l'embrassement du ciel et de la mer, et se déchaînait, éclatant entre leurs faces qui le pressent, le vent se rue avec un cri terrible. La rafale bondit ; les hurlemens brusques se suivent de si près qu'ils ne font plus qu'une clameur accablante. La mer se forme. Les vagues montent à l'assaut des rocs.

— « Pourvu qu'ils soient tous rentrés à l'Ile, » fait une bonne vieille, hochant du menton. Et le vieux marin dit, en breton, à ceux qui sont près de lui : « Un mot de prière pour les gars qui sont en mer, Chrétiens. » Tous se signent ; et, levant leur bonnet, murmurent le *Pater*, comme font les mendians à la porte des riches. Ils mendient l'aumône de la vie.

La nuit.

Tempête.

Un bruit immense remplit confusément l'espace. Les coups de la mer qui déferle, répétés à l'infini, sur un rythme interminable, font penser aux canons d'une bataille géante. La rumeur éternelle roule, comme une basse d'orgue, une pédale sans fin, qui soutient les traits aigus et rapides de la rafale. Le profond murmure des flots sur la grève et les roches sonne en bourdon : une cloche lointaine partout où on l'entend, et qui fait vibrer toute la côte, aux ondes d'un tocsin formidable.

Là-dessus, comme les hauts cordages crient, tandis que la coque du navire, battu par les lames, ahane pesamment, dans les hautes régions de l'air, tout hue, tout siffle. Ululant sur la tête échevelée des vents en cavalcade et des vagues au galop, on ne

(1) Mon Dieu ! mon Dieu !

sait où cachées, les chouettes et les orfraies de l'ouragan donnent un concert sinistre.

Toute la maison tremble. Parfois, l'on ne s'entend pas parler dans la même salle : la poussée du vent gonfle les vitres, qu'on s'attend à voir voler en éclats. Les portes dansent, fermées, entre les murs et les gonds. De tout leur corps de bois, les fenêtres grelottent dans les châssis. Et plus terrible que tout le reste, au large du ciel, la pleine lune, froide comme un obus de glace et de diamant. Elle illumine la tempête, pareille au regard sans pitié du tumulte. La mer a la couleur de la mort : blanche, livide, l'immensité est comme un champ de neige en révolte, dont l'écaille se soulève, et qui jaillit contre le ciel. Dans l'air flagellé court une odeur cuisante et sèche : la poussière et l'éclat de la lune se confondent. Sous cette clarté funeste, la clameur de l'ouragan, ses bonds sinistres ont la frénésie du délire. La mer est une puissance en folie, échappée dans la rage. Les fous sont lâchés dans la nuit. Et c'est bien un rire de fou furieux, le rire osseux des galets roulant là-bas à chaque flot qui se retire.

XXV. — NUIT EN MER

En août.

Jean-Marie vient me prendre en canot. La lune n'est pas encore levée; mais l'admirable nuit est claire sous les étoiles. Le ciel est une nacre éteinte, une coquille, pointillée d'astres. Jupiter resplendit au bord de l'eau, sur le bouquet des arbres grêles.

La mer monte. Jean-Marie veut accoster plus près du roc où je suis. Je l'en empêche. « Vous vous mouillerez les pieds, » dit-il de son accent qui chante. Les rochers sont couverts de varechs glissans, et couchés comme des chevelures humides. Jean-Marie les frappe du plat de l'aviron, et les étale pour me faire un passage plus facile. J'entends les gousses bombées du goémon, qui éclatent sous le coup de rame. Mes pieds trempent dans l'eau fraîche; et je trébuche. Je saute dans le bateau. Jean-Marie saisit l'aviron et godille dans le courant. Une douce brise nous pousse au delà du parc. La nuit est tiède. L'air nocturne sent le safran et l'iris.

Le canot file vers le Sud.

— Irons-nous à Belle-Isle? dis-je à Jean-Marie. Il me répond sérieusement :

— Si vous voulez, monsieur. Et plus loin... Je suis à vos ordres...

— Nous n'arriverions pas cette nuit.

— Ah! monsieur, non. Mais qu'est-ce que cela fait? On arrive quand on peut...

— L'année prochaine, ou dans trois jours...

— En quatre jours, monsieur, nous serons au Palais, quatre...

Nous passons dans le sillage de Jupiter, qui fait un fil de perles, un pont de l'une à l'autre rive de la baie.

— Jean-Marie...

— Monsieur...

— Cela ne vous ennuie pas de sortir, ce soir...?

— Point du tout, monsieur...

Il me regarde un peu en dessous; il rit à moitié, et ajoute :

— Et je gagne une pièce...

— Vous n'aimeriez pas mieux être dans votre lit?

— Non, monsieur. Je n'y serais pas. Je n'ai pas envie de dormir. Et si le vent est bon, demain matin, j'irai voir s'il n'y a pas du poisson à prendre.

— J'irai peut-être avec vous, Jean-Marie...

— Comme il vous plaira, monsieur. Mais vous serez fatigué. Le bon moment est à quatre heures du matin. Il faut se lever tôt, fait-il en riant; — ha!...

— Il vaut mieux ne pas se coucher, et passer la nuit en mer...

— Ha, fait-il encore. — Lorsqu'il rit, il a une espèce de hoquet sourd... Ha, — moi c'est mon métier.

— C'est aussi le mien, Jean-Marie.

— Vous?... Vous êtes savant, monsieur...

— Pas plus que vous, Jean-Marie...

— Ha...

— Et puis, ce n'est pas un métier d'être savant. Je suis pêcheur d'images...

— Quel poisson est cela? fait-il sérieux.

— Celui qui ne se vend pas, Jean-Marie. Une espèce de poisson volant ou d'anguilles...

— Cela ne peut guère se prendre qu'au filet.

— Sans doute. Et souvent ce poisson-là rompt les mailles. Le pis est qu'on ne peut se faire aider : pour cette pêche, il faut être toujours seul...

L'eau caresse le bordage et clapote d'un murmure régulier. Couché, je laisse pendre mon bras, et ma main trempe dans la vague. Le flot passe entre les doigts, et chatouille l'entre-deux telle une lèvre. Dans le ciel tremblent les splendides étoiles, comme à midi, sur la mer, les diamans du soleil. On entend parfois un poisson qui plonge, d'un bruit pareil au goulot d'une bouteille pleine qui s'enfonce. Les lumières de la côte diminuent et disparaissent. Les phares s'éloignent. La terre n'est plus qu'un cercle d'ombres confuses : tandis que dans l'espace, distinctes, toutes les constellations, d'une allure sereine, décrivent leurs figures...

On mouille, dans la nuit solitaire et l'eau profonde. Ayant bordé la voile, et couché le mât, Jean-Marie s'accroupit sur une jambe, et fume la pipe. Je vois dans la nuit claire son visage de viking, sous la casquette basse sa large barbe jaune, le petit feu rouge du brûle-gueule, et la virgule livide de ses jambes nues. Il me parle longtemps. Il a un peu bu. Il se confie, et s'émeut quelquefois sur lui-même; il ne pleure pas trop misère; mais enfin il larmoie. C'est bien son droit, après tout; et il espère en tirer parti. Il me conte sa vie : une dure vie, errante ou fixée, toujours précaire. Il a perdu un enfant, qu'il aimait plus que tout; il fait le récit de cette mort; et sa parole sincère est sobre. Je ne lui réponds plus. Je voudrais qu'il ne parlât pas. Il se tait.

Le silence est absolu.

Sans pensée, sans appui dans le temps, hors de tout ce qui est, hors de tout ce qui dure, je ne suis qu'un Désir, inconnu à lui-même, illimité, — le cœur peut-être de l'espace, comme la mer en est l'haleine. Et je suis là, perdu, désir dans le désir, cet axe de notre abîme... Et je sens une très douce agonie.

Et voici la suave illumination des rêves qui s'allume : le flambeau doré de la lune surgit au bord le plus lointain de la courbe nocturne. L'Orient s'illumine. La lune paraît sortir de l'eau. Elle s'élève; et peu à peu elle laisse son sillage sur la mer miroitante. La vague, maintenant, s'éclaire... et sous les perles, lentement, elle ondule et se balance...

XXVI. — VISITE AU PHARE

A Benodet, dimanche 15 juillet.

Tous ensemble, ils vont visiter le phare. Ils sont sept gars, et huit filles blondes, tous en costumes noirs et bleus, parés de velours, et la coiffe blanche ou le chapeau à rubans sur la tête. La bande robuste des paysans marche comme une troupe. Ils tiennent tout le chemin : tantôt, les filles se réunissent et s'avancent sur un seul rang, les garçons fermant la marche ; tantôt, au contraire, les couples se forment ; et comme il y a une fille de trop, c'est à qui elle ira. On dirait d'enfans à la promenade : ces frais paysans du haut pays entre Spézet et Châteauneuf ouvrent de grands yeux sur la mer : le sentiment de l'un est celui des autres ; ils n'ont qu'un mot à dire pour se comprendre. Parfois, ils se taisent tous à la fois : et leur ferme visage prend un air de gravité triste ; parfois, ils éclatent de rire tous ensemble ; et leurs traits sont lumineux ; ils ouvrent largement la bouche, et leurs dents brillent. Que ce peuple de Cornouailles, sur le bord de la mer ou dans les campagnes, partout ailleurs que dans les villes enfin, est d'humeur passionnée... Ils sont brusques, et pleins de caprice : ils passent en un instant de la tristesse à la gaîté. Et sur leur figure, au calme monotone de l'oraison succède tout à coup la folie de l'ivresse.

Les filles, elles, ne regardent rien, ni la mer, ni les rochers à pic, ni les belles rives. Elles sentent les regards de leurs amis sur elles ; et rien ne les occupe plus. Quand elles se parlent à l'oreille, c'est d'eux seuls qu'elles jasent ; quand elles tournent la tête, elles les épient, avec confusion ou avec malice. Pour ces bonnes amoureuses, le chemin n'est point ici plutôt que là : il leur en souviendra toujours comme du chemin des amoureux. Deux ou trois sont si contentes qu'elles pensent à chanter : mais elles n'osent pas, n'étant pas chez elles ; leurs lèvres restent ouvertes sur l'air qu'elles fredonnent ; et dans leur bouche, qui semble blonde à la lumière d'or, on voit se mouvoir de haut en bas leur langue, comme une palette.

La route brûle au soleil ; la lande brille comme un pré vert nimbé de flammes. Les paysans s'engouffrent dans la porte basse et noire du phare. On les entend rire dans l'escalier. « Il fait frais ici, » dit l'un. Une femme pousse un cri, et se plaint

de n'y rien voir. Les voix s'éloignent; et le bruit sourd des pas sur les marches se perd enfin. Puis, les voici qui, parvenus au sommet, poussent des clameurs joyeuses. Ils s'entassent sur la terrasse étroite, et font un cercle noir derrière le balcon. Ils découvrent le vaste horizon. La splendeur déserte de la mer s'offre à leurs yeux : ils s'en détournent, et regardent vers le Nord. Ils cherchent à reconnaître le coin de terre où ils sont nés, et où ils seront, à leur tour, des morts.

Une fois sortis, ils se mêlent les uns aux autres, et se prennent à la taille. Mais leurs bras rudes n'ont point de prise grossière sur les épaisses ceintures. A la fin, l'une, la plus jolie, dont les cheveux sont légers comme un rayon, se met à courir; et tous la suivent, chacun emportant sa chacune, ainsi qu'à la danse... — « En voilà une bande! » murmure en riant celui qui reste. C'est un matelot carré, jeune, d'une force mesurée qu'on sent celle d'un athlète : il est rasé, d'une peau fine comme une femme, le teint rouge à cause de la chaleur et du repas qu'il a fait. Tel qu'il est là, roide sur le chemin, le visage enflammé aux traits tirés et longs, il semble un terme de brique, où s'épanouit la fleur de deux yeux bleus en faïence de Delft. Puis, quand il voit que ses amis sont déjà loin, il se donne un coup de poing sur la tête, et, au galop, part à leur poursuite.

XXVII. — PETITS BRETONS

En Benodet.

Le petit Lawik veut qu'on lui ôte ses souliers, pour mettre de petits sabots noirs, qu'il tient à la main... Sa mère, occupée, ne s'en soucie pas...

— Laisse ces sabots, dit-elle; ce sont ceux de ton frère; tu vois bien qu'ils sont trop grands pour toi...

Mais lui s'entête : c'est justement ce qui le tente, de faire danser ses pieds dans les sabots du frère aîné, qui a sept ans. Il suit sa mère à la cuisine; il tourne, en trottant, autour d'elle; sous l'âtre, il cherche à la saisir par la jupe. Comme elle ne s'y prête pas, il se met en colère; un gros pli se forme entre ses sourcils froncés, et le sang lui monte au front. Il piétine; et il crie, en tendant une jambe :

— Mets-moi-les, *mamm*... Je serai gentil, *mamm*... Je serai mignon à toi... Si tu les mets pas, j'irai le dire à M. le Recteur...

Naïk ne peut se tenir de rire. Et, sans le vouloir, comme si elle répondait à ma pensée, prenant son fils entre les bras, elle le regarde avec amour, et dit :

— Mon petit Breton, mon petit Breton...

Deux marmots, laids et ridicules, une petite fille de huit ans, au nez pointu, et son frère qu'elle bourre : il n'a pas quarante mois. Ils sont vêtus à la mode des villes par des parens aussi laids qu'eux, demi-bourgeois. La petite et le petit ont un béret de marin ; sur le ruban de l'un, on lit l'*Océan* et sur l'autre, le *Neptune*. Voilà ce que les petits Bretons gagnent à ne plus porter les charmans bonnets du pays ; et quand ils voient passer un de ces admirables petits gars, tout ronds dans leur robe d'infante, les cheveux d'un si bel or sous la calotte rouge, le *Neptune* et l'*Océan* s'en moquent. Ils l'ont vu faire à leurs parens, plus rustres cent fois que les bonnes gens qu'ils prétendent tourner en dérision.

Les petits paysans sont hommes plus tôt que les enfans des villes, par les besognes qu'on leur confie, et qu'ils sont forcés de faire. Mais elles prolongent l'enfance en eux, loin d'y mettre un terme avant le temps; et c'est ainsi que de grands paysans, forts et musclés comme des athlètes, ont une âme enfantine et des regards d'enfans. Les jours de fête, ce sont des écoliers lâchés.

Tous les enfans s'ennuient. Ils ne savent que faire. Ils sont nuls. Ils jouent, faute de mieux. De là, outre la contrainte, que les petits paysans font les hommes si tôt à la campagne, mènent le bétail, vont et viennent aux travaux. Ce sont, d'abord, autant de jeux. La servitude ne commence qu'à la longueur et au temps régulier de la tâche. Et ces enfans s'ennuient alors, comme tous les enfans.

Ils se vengent en jouant avec les bêtes, comme les petites filles avec les poupons qu'on leur met aux bras.

Un jeu de petits Bretons.

Ils prennent de vieux bâtons; ils y pendent des haillons, d'antiques loques; ils se jettent sur le dos un torchon ou une serviette; puis, l'un derrière l'autre, par rang de taille, et le plus orné au milieu de la bande, ils font la Procession.

Ils élèvent haut leurs bannières. S'ils ont un chapeau, ils

l'ôtent; et ils tournent à pas solennels, en chantant à tue-tête tout ce qu'ils savent de l'office et de mots latins. Ils vont, d'un grand sérieux, et sans jamais rire du jeu, tant qu'il dure. On entend interminablement : « Alleluia... ah! — Ora pro nobis — Et spiritu sancto — pax — pax vobiscum. » Le plus petit, en queue, qui n'a pas trois ans et parle à peine, récite : « Ave, maris *tella, tella...* »

Ils jouent à la messe, avec une dignité imperturbable et une sorte d'onction.

Le plus beau, c'est le vieux Crozon, qui croit à toute sorte de signes et de mauvais présages. Il a toujours peur d'une profanation, d'un blasphème, d'un hasard coupable, et que le Ciel ne châtie l'imprudent. Excès de respect qui lui vient de la crainte extrême qu'il sent de la mort. Il ne peut souffrir ce jeu de la messe. Il prétend que les enfans, tournant autour de la maison, « font un enterrement. » Et sitôt qu'il les entend chanter en latin, il sort en colère de la salle où il fume sa pipe; et, fort irrité, met les petits en fuite, les menaçant de son bâton.

Dans son berceau, sous les rideaux en ogive, le petit Lawik dort. Il est rose, couché sur le dos, un peu penché sur l'épaule droite. Si immobile, que ce charmant sommeil émeut vaguement : le souffle imperceptible, la bouche déclose, la petite lèvre en l'air. Il a le bras gauche nu, mollement posé le long du corps. Il tient sa joue dans la main droite; et le bras nu jusqu'au coude est gracieux comme la branche qui porte un fruit. Un bout de ruban rouge descend de ses cheveux blonds jusqu'à ses lèvres; et des boucles presque blanches collent à ses tempes, où brille une rosée de sueur.

La vieille femme, à la peau tannée et ridée, comme une outre, vêtue de noir, regarde dormir l'enfant, et dit ses prières. La chienne rentre par la porte entr'ouverte, fait le tour de la chambre, et, voyant tout dans l'ombre, disposé pour la nuit silencieuse, — silencieusement aussi tourne en rond quatre fois sur ses pattes, soupire en ramenant sa langue juteuse d'un bord à l'autre de la bouche, et se couche devant le foyer.

XXVIII. — ANNONCIATION DU SOIR

A B., le 30 septembre.

Sur la mer, le ciel est une pensée bleue tombée sur des feuilles de saule. Caresse tiède aux yeux, tout est velours de ce qu'ils voient, tout est soie.

Je regarde passer trois longs nuages d'or, fuseaux que laisse échapper de ses mains la journée défaillante : ils courent légers au-dessus des chênes.

La mer terrible est ivre de ses charmes. Mais en vain : si séduisante et si cruelle, dans son repos elle pousse soudain un soupir qui déchire, et qui appelle. Elle est amoureuse, et toujours triste.

L'inquiétude et le rêve se cherchent des lèvres, au bord de l'eau. La roche retient l'algue mouillée. Sur le sable de velours fauve, les cailloux polis luisent comme des pierreries. Le soleil couchant allume des rubis et des topazes sur la plage.

L'inquiétude délicieuse griffe le cœur. Le troupeau cherche la vachère ; et le taureau, immobile sur ses sabots noirs, tend le cou. Les cornes noires de la vache semblent l'ombre d'une fourche dans l'air lumineux. On appelle sur l'autre rive. Un chien qui aboie. Un enfant qui rit.

Puis le silence, tandis que la lumière semble l'écho d'un concert inaccessible. Et la mer murmure.

Le rêve mortel ondule sur la mer. Qu'est ce que tout cela ? La pensée d'un mort, qui médite la vie ?... Ou la vie qui s'adore elle-même, dans la langueur ? Ou...

On m'appelle, de l'autre rive.

XXIX. — BRUMAIRE

Un petit port de pêche, en novembre.

La mauvaise saison est venue, qui ne s'en ira plus de cinq ou six mois, hargneuse hôtesse. La Toussaint a mis fin au bel automne. Les jours heureux sont tombés comme les feuilles ; et Brumaire arrive pour ensevelir ses morts.

Quelquefois, le matin, le ciel paraît pur ; et un clair soleil se lève. Mais on ne gagne qu'une heure ; et jamais on n'est sûr de

celle qui la suit. La mer elle-même avertit que les gros temps sont établis pour de longues semaines : par une calme matinée, elle se montre encore irritée et douteuse; elle fait prévoir la tempête même au joli temps. Elle se forme dès la veille; et son air mystérieux est celui de la menace. Il n'y a plus de douceur ni d'enchantement dans l'énigme de son sourire.

Novembre enveloppe le petit port d'un suaire. Il fait mauvais, pour les gens de la ville, quand il pleut; pour les marins, ce n'est pas la pluie qui fait le mauvais temps, — c'est le vent et la brume. Les canots restent à l'ancre : qu'iraient-ils faire en mer? Avec une seule misaine, ils ne vont pas assez dans le vent; chaque lame passe par-dessus bord, et vous couvre d'eau. On ne pêche plus guère. Et la misère s'abat lourdement sur ceux qui, ayant fait quelque gain dans la bonne saison, ont déjà tout bu.

Je vois ces hommes entrer en hiver, comme dans une caverne d'ennui. S'ils n'ont le travail de la pêche, cet affût continuel dans le danger de la mer, que leur reste-t-il? Tous ces petits ports bretons sont plongés dans un ennui polaire, qui dure six mois. Encore les femmes ont-elles la peine de la maison, et les souffrances aiguës de la misère : les enfans qui crient, et ceux qui sont malades; le problème éternel de la nourriture, posé chaque jour, et qu'il faut résoudre, coûte que coûte; les querelles entre elles, et les humiliations réciproques : la douleur de vivre occupe. Mais les hommes connaissent le sentiment raffiné de l'ennui. Ils ont l'ennui épais, qui convient à leur nature rude, mais ils l'ont : l'homme des villes n'éprouve pas cette passion triste, il ne sent que son écrasement; et, quand il relève la tête sous la meule, il ne connaît que l'envie. L'ennui de ces Bretons est à celui des raffinés, comme leur eau-de-vie à la morphine et aux autres narcotiques.

Ils se traînent sur la cale, s'il ne pleut pas, le bonnet descendu jusqu'aux yeux, enfoncés dans leur tricot et leur double veste de drap et de toile; les pieds dans les lourds sabots, que fourrent les chaussons. Les uns en loques, les autres rapiécés de tous les bouts; et d'autres, les moins âgés quelquefois, à l'abri de bons vêtemens. Si un rayon de soleil perce le ciel gris, ils lézardent le long du mur humide où se pose la pâle clarté d'or. Ils ne parlent guère; ils n'ont plus rien à se dire. Les enfans jouent et se poursuivent à la sortie de l'école, pareils en tout aux poules sur un tas de sable...

Puis, le soleil se cache; et la brume accourt, épaisse, étouffante, qui bouche l'horizon. Les hommes bâillent; et, la pipe entre les dents, ils aspirent l'âcre brouillard avec la fumée chaude du tabac. Leur esprit est confus et lourd comme la baie brumeuse, où tout se brouille. Ils ont froid. Les épaules remontées, et les mains dans les poches, ils n'osent pas remuer, pour ne pas laisser l'air aigre leur mouiller les os. S'ils rentrent chez eux, iront-ils se mettre au lit et dormir pendant quinze heures? Ils n'ont point envie de leurs femmes... Ils demeurent mornes, et sans paroles. Ils passent alors par un des états les plus nobles du monde : ils rêvent et ne pensent pas. Mais tout est trop obscur dans ces âmes confuses : l'esprit ne distingue point les images qui le hantent, et le cœur ne s'en émeut pas. Et la même humeur, qui fait les vrais poètes, fait des ivrognes avec ces hommes-ci : car, frissonnant d'ennui, et ne sachant que faire, ils vont secouer tous leurs brouillards à la lumière de l'auberge.

XXX. — LE JOUR DES ANGES

Près de Plouh..., en Pont-l'Abbé.

Le bruit doux de la fontaine chantait Amen au jour tranquille. Le murmure disait : « Je suis là, je suis là... » et : « Venez... » Plusieurs paysans parurent sur le chemin. Chacun de son côté, ils venaient avec leurs femmes; et leurs enfans les précédaient. Ils descendaient isolément le raidillon, près du bois humide. Quoique ce ne fût pas dimanche, ils avaient leur air et leurs habits de fêtes. Ils marchaient avec une sorte de gravité; et par la main les femmes tenaient de petits enfans parés comme pour une procession.

Ils ne parlaient pas beaucoup. Se rencontrant, ils se saluaient à peine d'un mot bref. Ils étaient sérieux, et pareils à ceux qui vont à l'église, dans l'intention d'y prier. Les enfans, quelquefois, parlaient pour rire; mais ils s'arrêtaient aussitôt, et leur petite moue d'attention semblait reprendre un rôle. Ils avaient des yeux gais et des mines graves. La petite Yvonnik, ayant vu sa mère rajuster les plis de son tablier, en frappant du bout des doigts l'étoffe sur la hanche, tapotait le sien, tantôt d'un bord, tantôt de l'autre, en se dandinant.

Les femmes étaient larges, dans l'étroit chemin, sous les branches. La plupart étaient jeunes; et il y en avait deux en

robe de bure bleue, qui avaient la semblance de gros bluets ouverts, d'une espèce rustique.

Ils allaient en silence, descendant la pente du vallon. La fontaine bruissait sur leurs pas, comme les chuchotemens de la compassion. L'humble vallée était vaste par l'air de solitude qu'on lui sentait, et par une grâce farouche. Elle était retirée entre des clairières, comme une bague au creux de la main à demi fermée d'une femme. Il faisait plus doux qu'on ne peut dire, de cette douceur moelleuse qui alanguit l'espace avant les orages. Un peu de brume fluide fumait à l'horizon. L'air était lilas.

Le coucou appelait faiblement dans le bois, de sa flûte en sourdine. Un nuage passa... Et l'eau fut grise.

Elle pleurait; et son mari, assis sur un coffre, serrait les lèvres, le regard perdu, résolu de ne rien dire, ni un mot de consolation, ni rien de ce qu'il éprouvait. Il gardait son sentiment comme un secret. Pourtant, sa femme ayant bégayé dans un sanglot : « C'est... c'est la seconde fois... ah... » — les muscles de sa face se rétractèrent, et il eut les larmes aux yeux...

— Habillez-le, dit-il. — Il se roidit; et, le plat de la main appuyé sur le coffre, il suivit d'un regard avide cette toilette...

Elle, cependant, avait disposé les beaux habits sur le banc d'honneur, devant le lit de famille. Un autre lit était resté ouvert : la mère prit sur l'oreiller un pâle enfant aux blonds cheveux. L'enfant ne faisait pas de bruit, et il ne tendait pas les bras à sa mère. Elle, de ses mains rouges tenait Yvon; et elle frémissait, toute. Les battemens du sein soulevait son corsage maigre, tiré vers la taille; et deux sillons de larmes marquaient son menton carré comme à la craie.

Quel enfant sage et doux : d'une pâleur mortelle, en vérité, et d'une docilité taciturne qui faisait mal. Il pouvait avoir trois ou quatre ans. Ses blonds cheveux, où la mère passait une main caressante et plaintive, étaient très longs. Il fallait que ce petit Yvon fût bien malade, pour être à ce point silencieux. Il se laissait faire. Il devait être fort lourd : ses bras retombaient sans force et si lourdement... Mais la tête surtout suivait tous les mouvemens de la mère, le front baissé et donnant du menton sur la poitrine haletante. Le front bouclé vint à portée des lèvres maternelles : elle le baisa avec passion.

— Il est chaud, dit-elle... Il est chaud... Et elle éclata en pleurs.

— Donnez-le-moi, fit l'homme à demi voix.

Elle le lui tendit, et retomba sur le coffre, près du lit clos.

L'enfant était en jupon de laine ; ses pieds nus semblaient de pierre, salie de boue par endroits ; les orteils étaient droits, sans mouvement. L'homme prit l'enfant sur ses genoux. Il le contempla douloureusement. Il était gauche en ses gestes ; et l'excès de douceur, qu'il y voulait mettre, le rendait malhabile. Puis, comme ayant longtemps résiste au désir, il appuya la joue de l'enfant contre ses lèvres, et le baisa ardemment.

— Petit Yvon, murmurait-il, mon petit Yvon...

Mais le petit Yvon ne répondait rien, et paraissait ne pas entendre. Le père soutenait la tête levée, qui fût retombée sans cette aide. Qu'elle était pâle et livide contre le visage hâlé du paysan... Et de quel étrange et lourd sommeil cet enfant était possédé... Il avait les yeux fermés et retirés au dedans des orbites par un rêve absorbant. Sa petite bouche violette était entr'ouverte : un double pli, plus lourd encore que le reste de ce visage accablé, creusait les coins de cette bouche un peu gonflée ; une ride plus profonde que celle des vieillards le plus chargés d'âge s'était gravée au burin dans cet enfant de trois ans.

Sur le coffre, la mère assise, jeune et presque belle en sa simplicité pesante, faisait face à l'homme, fort et haut sur le banc.

— Il est encore chaud, dit-il à son tour. Prenez-le, Marie.

Elle avait bien pleuré. Maintenant, elle était tranquille et presque souriante, comme au milieu de la pluie, quand un rayon impuissant de lumière brille. Avant de reprendre le petit Yvon, elle fit le signe de la croix, sur elle et sur lui. Elle lui mit les bas et le bonnet multicolore, où dominait le rouge ; elle le chaussa ; elle ajusta la robe riante et le gai vêtement sur le petit garçon, immobile comme un jouet. Elle était résignée. On eût dit qu'elle n'avait pas pleuré à sanglots, naguère. Elle faisait l'habilleuse avec soin et sans hâte. Un des bras de l'enfant était posé sur son épaule, et l'autre allait et venait selon que la mère le maniait. Il fléchissait sur ses jambes, qui gardaient leur pli avec roideur.

Mais, quand elle eut fini, et qu'elle l'eut couché entre ses bras, ayant senti la peau déjà plus froide, et voyant la tête renversée comme dans un cri, elle s'écria tout en pleurs :

— Mon Dieu, mon Dieu... C'est donc vrai qu'ils vont venir... pour toi, ô mon Yvon très cher... mon petit enfant... pour toi aussi... ô mon Dieu...

Et, ne pensant plus à le baiser, elle sanglotait amèrement; et ses larmes tombaient sur le visage, rigide entre les bords du bonnet, le visage du petit mort...

Dans la maison, les parens étaient rassemblés, les vieux plus près de l'âtre profond et noir, avec ses bancs de chaque côté du manteau; les moindres, plus voisins de la porte. Et les femmes du pays entrèrent, menant leurs enfans, les belles poupées blondes, en robes vertes, rouges, jaunes, coiffées de pourpre ou de bleu.

Par la porte ouverte, on voyait le sentier. Les douces haies s'inclinaient aux pieds du vallon. Le murmure de la fontaine versait sa plainte égale. Un vent faible et chanteur bruissait entre les branches. Et le ciel bas et doux, le ciel violet, semblait le regard triste que penche sur l'étroite fenêtre un passant, qui s'est arrêté, et qui s'afflige, regardant du dehors une douleur rencontrée.

Le petit Yvon était couché dans son cercueil, comme une statuette parée dans sa boîte. L'eau bénite, près de lui, allait continuellement de la tasse, où les doigts la prenaient, sur le pâle visage. Et les mains parlaient le langage alterné des signes de croix. Les mères conduisaient leurs enfans au cercueil. « C'est le petit Yvon, disaient-elles, embrasse-le... Il va en paradis... » Ils se dressaient sur la pointe des pieds, les bras écartés et trop courts dans la robe longue: et les mères haussaient les plus petits jusqu'aux lèvres du mort. On voyait leurs chaussures dans le cercle de la jupe, comme les pieds en bois des jouets, quand on les soulève. Ces petits tendaient leur bouche ronde et s'amusaient à ce jeu du baiser, naïvement; et presque tous regardaient de côté l'assistance, les yeux loin du visage que leurs lèvres touchaient. Plusieurs faisaient un signe de croix, très long, très large. Ils recommençaient, et se regardaient faire. Et parfois ils se trompaient, ne se rappelant plus quelle épaule il faut toucher la première : ils attendaient que leur mère se signât, pour l'imiter.

Ils étaient tous très graves et très recueillis. La petite Jeannette, qui avait six ou sept ans, s'approcha, tenant obstinément

la tête baissée. Elle se rappelait bien le pauvre petit Yvon. Il y a quelques jours encore, ils jouaient ensemble, tous les deux. Il était si joli... Elle l'aimait; elle le préférait à tous les autres enfans... Puis, c'était le filleul de sa mère. Jeannette est tout éperdue. Voilà qu'Yvon est mort... Un mort, c'est un grand chagrin pour tout le monde... Un malheur obscur et vague... On ne parle pas dans la maison des morts... On pleure. Un grand malheur... elle ne sait pas lequel. Être mort, c'est ne plus être là... Mais Yvon est là encore; et pourtant, il est mort. Elle craint de le voir défiguré: il est tout noir, peut-être? ou sans tête?... Ou qui sait si on ne l'a pas changé? S'il ne remue pas, sans rien dire, comme ces bêtes qu'on voit quand on bêche: puisque les morts vont sous terre..

Elle est rouge d'émotion, de regret et de peur. Lorsque enfin, au bord du cercueil, elle lève les yeux, elle aperçoit son petit Yvon, comme elle l'a connu, mais pareil aux statues de la chapelle, — si blême, si raidi... Elle le touche des lèvres : il est froid comme la pierre. Alors son cœur lui saute dans la poitrine, et lui monte à la gorge, poussé par l'affliction et la crainte. Elle pâlit; elle se met à pleurer longuement, prête à défaillir. « Il ne faut pas pleurer, Janik... Il est en paradis, » lui répète-t-on. Elle est bien contente qu'Yvon soit en paradis; mais elle pleure. Tout bas, deux petits garçons, ayant beaucoup réfléchi, se disent quelques mots : « Yvon est mort... C'est comme ceux qui sont toujours malades, si on était couché... Les enfans vont au ciel... »

Une femme en deuil laissa sa petite fille au milieu de la pièce, et courut à la mère. Elle l'embrassait étroitement, et se prit à pleurer de compassion, remuée dans son cœur par un cruel souvenir. Mais la mère semblait maintenant insensible : comme son mari, elle faisait les honneurs de sa maison, et présidait à la cérémonie.

Un poupon, que sa nourrice pencha sur le cadavre, poussait des cris perçans; et son frère, un petit noiraud aux jambes en arc, éprouvant la même peur, pleura.

Tous les enfans sont rangés silencieux; et le petit mort semble l'un d'eux, que les autres regardent, couché dans un coffre blanc, et qui joue peut-être au silence avec eux. Ils sont plus graves encore qu'au début: ils sont touchés, ils ont peur et s'ennuient. A plus d'un, le sommeil fait des avances. Leurs cheveux blonds brillent dans l'ombre, sous le bonnet. Une lu-

mière verte vient de la porte et du sentier: les robes éclatantes y resplendissent étrangement. Ils se tiennent sagement, leurs bras courts repliés sur le corps. Ils regardent tous du même côté. Leurs lèvres attentives sont entr'ouvertes; on dirait qu'ils vont chanter: il ne leur manque que des ailes.

XXXI. — PENMARC'H

En novembre, l'après-midi.

Temps gris, — et, d'abord, quelques grains. Puis la pluie.

Une tristesse terrible. Sans espoir, sans retour, sans consolation. Depuis le commencement des âges, il doit pleuvoir ainsi sur ce pays sinistre; et il pleuvra de même sur ces roches mornes jusqu'à la fin des siècles.

Des blocs et des blocs; des montagnes éboulées; et, partout où il y eut des vivans, — ce sont des débris et des ruines. Si Kérity, Penmarc'h et Saint-Gwennolé n'ont formé jadis qu'une seule ville, si elle était plus grande et plus somptueuse qu'une capitale, si les cathédrales de l'Ouest et les châteaux forts de l'Occident s'élevaient ici, — on en discute; et plus encore, si des flottes entières. le vaste commerce et les entreprises des négocians ont eu ces sables et ces rocs pour métropole. Mais il le faudrait. Et le grand port de l'Atlantide méritait d'être placé entre les chevaux monstrueux de Penmarc'h, si les Atlantes furent une race vouée au sépulcre, et aux profondes catastrophes de l'Océan.

Pas un arbre. Seuls règnent le sable et le granit.

Sous la lumière douteuse et louche de l'automne, tous ces grands corps de pierre prennent d'étranges formes. Une armée, une cavalerie pétrifiée que montent, au loin, les brouillards aux écharpes grises. Et là-bas, dans le fond, c'est un navire amiral, qui porte toute sa voilure noire de nuages...

Pas un arbre. Sur cette terre virile, toute en os et en promontoires, pareille aux squelettes décharnés d'un ossuaire de géans, on se prend à connaître la puérilité infinie de la verdure, et la douceur des arbres se fait sentir par le regret. Mais l'on éprouve mieux encore ce que la vie a d'enfantin, et la vanité de ses promesses à l'aspect de ces puissances éternelles, parce qu'elles sont infécondes : la terre de granit, et la mer désespérée.

Que ferait ici le jardin? et même la forêt? Point de feuil-

lages : ils amollissent la ligne des pierres. Et le chant des oiseaux ferait pitié, près de la lamentation immense qui obsède l'espace. Les feuilles ont le charme des enfans, jouant échevelés et rieurs sous les yeux de leurs mères. Ici, l'œil du ciel est fermé. Que les oiseaux, en Arcadie, gazouillent au soleil, comme bruissent les feuilles : mais ce n'est plus qu'un sifflement piteux qui vient des créatures, quand les mornes immensités se parlent, et qu'au souffle de la marée, les îles et les rocs se comparent.

Un sombre pays, plus beau que sous le soleil et la lumière, — beau sous le ciel sombre. Le vent perfide ne souffle encore que de côté; et, jusqu'ici, faiblement. Mais déjà les vagues roulent avec fracas. Le murmure est éternel, — et presque toujours la violence. C'est un canton de deuil, un littoral sans pitié, le plus riche en naufrages. Et même à terre, la côte est pleine de dangers. Les lames sourdes, parfois, se forment et balayent tout ce qu'elles touchent, sournoises comme la mort, rapides comme l'infortune. Une vague, plus haute qu'une maison, a mangé d'un seul coup cinq personnes, assises par un beau jour au haut d'un rocher pareil à une colline. Comme la gueule d'un monstre caché au fond de l'eau, elle en est sortie et a happé sa proie, plus prompte que la pensée; puis elle s'est refermée sur ces fétus, cinq vies détruites...

Une légère brume monte de l'horizon. La pluie a cessé. La mer cruelle a l'éclat sombre et gris d'un regard de triomphante haine. Les rocs se font de plus en plus noirs, et se penchent sur leur ombre, comme des monstres en méditation.

Un aigre souffle humide passe sur la terre. On frissonne. Il est temps de revenir sur ses pas, car le gouffre de la nuit va bientôt s'ouvrir sur le gouffre de l'étendue. Et tout déjà se fait abîme.

A. Suarès.

LE POUVOIR EXÉCUTIF

AUX ÉTATS-UNIS

LES FONCTIONS PRÉSIDENTIELLES

L'odieux attentat qui vient de clore si tragiquement la carrière gouvernementale du président Mac Kinley, en appelant inopinément aux affaires, par le jeu naturel des institutions fédérales, le second magistrat de la République Américaine, a ramené l'attention sur le mécanisme de la Constitution des États-Unis, si différente de la nôtre, malgré la similitude apparente des deux régimes. C'est la cinquième fois, depuis 1789, qu'un vice-président est promu aux fonctions suprêmes et, par une série de coïncidences assez singulière, chacun de ceux à qui est échu ce rôle tout accidentel s'est trouvé exercer sa charge pendant une période qui a presque égalé la durée d'une présidence ordinaire.

William Harrison n'était que depuis quelques semaines à la Maison Blanche (mars à avril 1841) quand sa mort y fit entrer, pour près de quatre ans, John Tyler. Le vice-président Fillmore qui recueillit, en 1850, la succession de Zacharie Taylor, resta trois années à la tête de l'Union fédérale. Lincoln venait d'inaugurer son second terme présidentiel, lorsqu'il fut assassiné par l'acteur Booth (13 avril 1863), laissant, jusqu'au 4 mars 1867, la direction des affaires à Andrew Johnson. Garfield n'était lui-même en fonctions que depuis six mois quand l'attentat dont il fut victime amena fortuitement au pouvoir, en 1881, Chester A. Arthur. La seconde présidence de M. Mac Kinley ne datant que du 4 mars

1901, l'héritage politique qu'il laisse à M. Roosevelt, ne représente pas une période moins étendue.

L'instantanéité avec laquelle la vacance présidentielle est comblée, en cas de décès du titulaire, forme un frappant contraste avec les longs délais que nécessite, dans les conditions ordinaires, l'élection du premier magistrat des États-Unis. Le lecteur qui a bien voulu nous suivre dans un précédent article à travers les multiples étapes d'une de ces campagnes électorales (1) a pu se rendre compte de l'impossibilité matérielle où seraient les partis de renouveler, à de plus courts intervalles, des efforts si prolongés et si coûteux. C'est à cette pensée et au désir d'épargner au pays une agitation stérile qu'ont obéi sans aucun doute les fondateurs de la Constitution en tranchant par avance au profit du vice-président la question de la succession présidentielle. Le Congrès a jugé utile en 1886 de compléter ces sages dispositions par des prescriptions nouvelles qui élargissent singulièrement le champ de ces prévisions. Pour parer aux conséquences d'une double catastrophe qui priverait successivement la République des deux chefs auxquels est dévolue par droit électif la mission de diriger ses destinées, il a été décidé que, si un vice-président investi des fonctions présidentielles venait à son tour à mourir avant l'expiration de son terme légal, il serait remplacé à la Maison Blanche par un des ministres en exercice.

Cette loi qui n'a pas encore trouvé son application, mais qui conserve toute son efficacité, règle comme suit l'ordre de préséance dans lequel cette succession écherrait à ceux qu'elle concerne :

1° Le ministre des Affaires étrangères (*Secretary of State*) ;
2° Le ministre des Finances (*Secretary of the Treasury*) ;
3° Le ministre de la Guerre (*Secretary of War*) ;
4° Le ministre de la Justice (*Attorney General*) ;
5° Le ministre des Postes (*Postmaster General*) ;
6° Le ministre de la Marine (*Secretary of the Navy*) ;
7° Le ministre de l'Intérieur (*Secretary of the Interior*) ;
8° Le ministre de l'Agriculture (*Secretary of Agriculture*) ;

Notons en passant que les ministres susceptibles d'être ainsi appelés à la présidence de la République ne tiennent leur mandat gouvernemental d'aucun suffrage électoral, ni direct ni indi-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er octobre 1900, *Une Campagne présidentielle aux États-Unis.*

rect, puisque les membres du Cabinet américain n'appartiennent pas au Parlement. En leur conférant ce pouvoir éventuel, le Congrès a voulu épargner à la nation les risques que pourrait lui faire courir un trop brusque changement de politique : le même parti est ainsi assuré, quoi qu'il arrive, de rester quatre années aux affaires, et il y a tout au moins de très grandes chances pour que les principes généraux dont s'est inspiré le président défunt soient respectés par celui de ses collaborateurs qui recueillerait sa succession. Cette règle conservatrice semble d'autant plus justifiée qu'aux États-Unis l'action présidentielle peut revêtir un caractère plus personnel.

On n'a, le plus souvent, qu'une idée assez vague de l'importance que peut prendre ce rôle individuel et, trompés par les apparences, les écrivains les plus autorisés se sont parfois mépris complètement sur l'étendue réelle des attributions dévolues à la Présidence de l'autre côté de l'Atlantique.

Voici, par exemple, ce qu'en dit Prevost-Paradol dans la *France nouvelle* : « Le premier magistrat de la République américaine a si peu de pouvoir que sa responsabilité contenue, comme ce pouvoir même, dans les plus étroites limites, semble ne devoir jamais être mise en jeu. Il ne peut ni faire la guerre ou la paix, ni traiter sans l'aveu du Congrès, ni choisir ses principaux agens, ambassadeurs et ministres sans l'assentiment du Sénat, et, en l'absence du droit de dissolution, le veto suspensif est la seule arme que la Constitution lui ait laissée pour tempérer l'ascendant presque absolu du Congrès fédéral (1). »

A première vue l'étude théorique de la Constitution américaine paraît justifier ces conclusions. Un Président de république assisté de ministres qui ne peuvent prendre part aux débats du Congrès, — un Sénat investi d'un droit de contrôle qui s'exerce jusque sur la nomination des fonctionnaires, — une Cour de justice qui peut casser les décisions législatives alors même qu'elles sont revêtues de la sanction présidentielle, tels sont les traits les plus saillans d'une organisation qui semble devoir en effet restreindre singulièrement la liberté d'action du chef du

(1) Le brillant écrivain, qui devait, quelques semaines avant la chute de l'Empire, être envoyé aux États-Unis comme ministre plénipotentiaire, eût vraisemblablement modifié ce jugement si presque au lendemain de son arrivée à Washington le plus inexpliqué des suicides n'eût, comme on sait, brusquement mis fin à une vie encore si pleine de promesses.

pouvoir exécutif. Les détails qui vont suivre, puisés en partie à des sources nouvelles et empruntés notamment aux confidences faites par plusieurs Présidens américains, montreront qu'il en est tout autrement dans la pratique et contribueront à dissiper l'obscurité dont une question aussi complexe reste toujours plus ou moins enveloppée pour un étranger qui n'a pu l'étudier sur place.

Pour se rendre un compte exact du rôle qui incombe au Président des États-Unis il importe de ne pas perdre de vue : 1° qu'il tient son mandat directement de la nation par une sorte de plébiscite à deux degrés; 2° qu'il personnifie la victoire d'un parti avec toutes les conséquences qu'elle comporte Cette origine plébiscitaire donne à la Présidence américaine une base d'autorité d'autant plus solide qu'elle se trouve fortifiée par l'accord tacite établi de longue date entre le parti dépossédé et celui qui lui succède aux affaires quant à l'usage presque discrétionnaire qui peut en être fait par le vainqueur pour la répartition des emplois. L'Exécutif doit compter, il est vrai, à cet égard avec le contrôle sénatorial, mais dans des limites beaucoup moins strictes qu'on ne le suppose, et même dans ces questions de nominations, source ordinaire, dans le nouveau monde comme dans l'ancien, des plus ardentes compétitions, son initiative, ainsi qu'on le verra tout à l'heure, s'exerce beaucoup plus librement que celle de la plupart des chefs d'État européens. Pour en donner la juste notion nous essaierons de suivre dans l'exercice de ses fonctions un des hôtes de la Maison Blanche, au lendemain de son inauguration.

I. — LA FORMATION DU CABINET

En tout pays, le premier acte officiel d'un chef d'État, qu'il tienne sa mission de l'hérédité ou de l'élection, est de procéder à la constitution d'un cabinet. Mais quand son arrivée au pouvoir n'implique aucun changement d'orientation dans la politique intérieure ou extérieure de la nation, ce n'est là d'ordinaire qu'une simple formalité. Lorsque, par exemple, un Président nommé par l'Assemblée de Versailles entre à l'Élysée, il est d'usage que les ministres lui remettent leur démission, mais si le cabinet démissionnaire est manifestement en communion d'idées avec la majorité du Parlement, il est naturellement re-

constitué sur les mêmes bases. Il en est tout autrement aux États-Unis, où l'arrivée aux affaires d'un nouveau Président, *quel que soit le parti auquel il appartient*, correspond inévitablement à la création d'un ministère composé d'élémens distincts du précédent.

Un Président républicain succédant à un autre Président républicain ne conservera pas plus le cabinet de son prédécesseur qu'il n'eût gardé celui d'un Président démocratique. Un vice-président, fortuitement investi du pouvoir, demeure libre de tout engagement vis-à-vis des ministres nommés par le Président défunt et jouit d'une entière latitude pour le choix de ses collaborateurs. Lorsqu'en 1881 le vice-président Arthur fut appelé subitement aux affaires après le meurtre de Garfield, un seul membre de l'ancien cabinet fut maintenu en fonctions. Encore dut-il cette faveur au nom qu'il portait : il s'agissait du fils de Lincoln.

A l'heure où nous écrivons, on ignore encore si le président Roosevelt suivra à cet égard l'ancienne tradition. En annonçant à l'avance d'importans changemens ministériels, les journaux américains ont donné quelque crédit à cette supposition. Vrais ou faux, leurs pronostics indiquent tout au moins que l'opinion publique reconnaît sur ce point au nouveau Président toute liberté d'action.

Associés, à titre en quelque sorte personnel et non en vertu d'un mandat parlementaire (1), à l'administration présidentielle, les ministres américains ne sont soumis au contrôle du Congrès qu'en ce qui concerne leur nomination. Celle-ci une fois sanctionnée par le Sénat, ils ne sont plus responsables qu'envers le Président, sauf le cas purement hypothétique de haute trahison. Quels que soient les votes des Chambres, quelques modifications qu'elles puissent subir, ils conservent leurs portefeuilles aussi longtemps que le Président, dont ils tiennent leur existence officielle, reste lui-même en exercice.

Il serait excessif de dire que la politique ne joue qu'un rôle secondaire dans leur désignation, leur fortune ministérielle étant souvent en effet la récompense de services rendus pendant la campagne électorale. Un certain nombre d'entre eux néanmoins,

(1) Le Président peut choisir pour collaborateurs des membres du Congrès à la condition qu'ils démissionnent, mais la plupart d'entre eux sont d'ordinaire pris en dehors des Chambres.

qui n'ont pris part qu'accidentellement aux luttes de leur parti, sont, avant leur entrée aux affaires, inconnus en dehors du cercle des amitiés de la Maison Blanche et rentrent pour toujours dans l'obscurité en résignant leur mandat.

Si le secrétaire d'État est hiérarchiquement le personnage le plus en vue du cabinet, il ne s'ensuit pas qu'il ait en rien les pouvoirs de nos présidens du Conseil. Non seulement il n'est pas consulté sur le choix de ses collègues, mais ses attributions sont strictement limitées aux questions qui sont de son domaine proprement dit.

Il semble néanmoins qu'à l'origine la secrétairerie d'État ait été considérée comme une sorte d'étape vers la magistrature suprême. Des huit premiers Présidens des États-Unis (1789 à 1837) cinq, Thomas Jefferson, James Madison, James Monroe, John Quincy Adams, et Martin van Buren, avaient passé par ce stage préalable avant d'entrer à la Maison Blanche. Leurs successeurs n'auront plus la même fortune, et James G. Blaine, deux fois placé à la tête du département d'État (1881 et 1889), sollicitera vainement, à trois reprises différentes, les suffrages de son parti pour une élection présidentielle.

Huit ministres suffisent, comme on l'a vu, au fonctionnement de la machine gouvernementale. Les travaux publics, l'instruction publique, les colonies, les cultes, qui forment chez nous des ministères spéciaux, ne figurent pas dans cette nomenclature. Pour les cultes, la chose va de soi, les églises étant, comme on sait, aux États-Unis indépendantes du gouvernement. Des raisons analogues expliquaient dans le passé l'absence d'un ministère colonial, puisque la République fédérale n'avait pas de possessions en dehors du continent américain. Quoique la situation ait changé depuis les récentes annexions faites par les États-Unis, la nécessité de créer un nouveau département ministériel ne s'est pas encore fait sentir. Les Sandwich et Porto-Rico sont administrées provisoirement par un gouverneur dont la désignation appartient au président. L'administration de Cuba et des Philippines conserve un caractère militaire en attendant que leur organisation politique ait pu être définitivement réglée.

Les affaires commerciales, n'étant pas considérées en Amérique comme réclamant une tutelle aussi constante qu'en Europe, relèvent simplement de la secrétairerie du Trésor. Quant aux questions d'instruction publique, elles sont réglées comme des

questions d'intérêt local par les différens États de l'Union sans la participation du gouvernement fédéral. Toutes les informations se rattachant à cette branche de service sont néanmoins centralisées dans un bureau spécial relevant du département de l'Intérieur.

Enfin, les Travaux publics ressortissent aux différens ministères qu'ils concernent, notamment à celui de la Guerre, qui a dans ses attributions non seulement les ouvrages destinés à assurer la défense du territoire, mais même la construction des ports et l'amélioration des rivières.

Chacun des ministres reçoit un traitement uniforme de 8000 dollars (40000 francs). Aucun ne réside au siège du département qu'il dirige et c'est à leur domicile privé qu'ont lieu les réceptions officielles qu'ils donnent pendant leur passage aux affaires et qui sont forcément beaucoup plus restreintes que les nôtres. Plusieurs ministères, le département d'État, la Marine et la Guerre, sont d'ailleurs agglomérés dans un bâtiment unique voisin de la Maison Blanche, également à proximité des Finances, ce qui permet au Président de se tenir plus aisément en communication constante avec ses principaux collaborateurs.

Cette concentration des grands services publics est rendue possible par le chiffre relativement minime (1) des fonctionnaires dont se composent les ministères fédéraux. Étant moins embarrassée que la nôtre par le respect des traditions, la bureaucratie américaine échappe plus aisément au formalisme excessif qui, chez nous, complique trop souvent la marche de la machine. Beaucoup de petites affaires, qui passent en Europe par une triple et quadruple filière, sont traitées directement aux États-Unis avec l'employé qui est appelé finalement à les résoudre. D'où une économie sensible de temps et de personnel.

D'autre part, la besogne de l'administration fédérale est considérablement allégée par le système d'extrême décentralisation

(1) Les dernières statistiques officielles indiquent, pour le département d'État, trois « assistant secretaries » (sorte de directeurs) et huit chefs de bureau; pour le ministère des Finances, trois « assistant secretaries » et une quarantaine de chefs ou de sous-chefs de bureau; pour le ministère de la Guerre, un seul « assistant secretary » et une trentaine de chefs de service; pour la Marine, un « assistant secretary » et dix-huit chefs de service; pour les Postes, un secrétaire général, « chief clark, » et sept chefs de bureau; pour l'Intérieur, deux « assistant secretaries » et dix-sept chefs ou commis principaux; pour la Justice, quinze chefs de service; pour l'Agriculture un « assistant secretary » et vingt et un chefs de service.

sur lequel repose le principe même de son organisation. Chacun des quarante-cinq États de l'Union ayant sa vie administrative propre, la plupart des questions dont l'étude ou tout au moins la solution échappe à la compétence de nos services provinciaux et incombe à l'un ou l'autre de nos ministères parisiens, sont réglées sur place, simplifiant d'autant le travail du gouvernement central.

Nous avons dit qu'il n'y avait point aux États-Unis de premier ministre. Les fonctions de président du Conseil y sont en fait exercées par le Président de la République. Dans quelle mesure chacun des membres du cabinet est-il associé à la direction générale des affaires? C'est une question à laquelle il est assez difficile de répondre *a priori*, le tempérament particulier des présidens, leur plus ou moins d'activité, leur esprit de décision entrant naturellement ici en ligne de compte dans une proportion très variable. De toute façon leur action personnelle est considérable. Elle peut, dans certains cas, devenir presque impérative, si on en juge par les confidences qui ont été faites, en 1889, par un ancien Président, M. Rutherford B. Hayes, et reproduites avec son autorisation par M. W.-B. Lawrence, dans une brochure peu connue, intitulée : *Notes of conversation of the author with President Hayes.* Nous en traduirons ci-après les passages essentiels, en laissant, pour plus de clarté, la parole à l'ex-Président que l'auteur américain fait parler à la troisième personne.

« En ce qui concerne les relations générales avec leur cabinet, déclare M. Hayes, les présidens sont maîtres de la situation, non seulement en vertu de la loi, mais par ce fait que les ministres sont nommés par l'Exécutif et restent dans sa dépendance. Les usages ont quelque peu varié dans le passé. Certains présidens ont cédé plus que d'autres à la pression de leur Cabinet, le président Buchanan notamment, qui n'avait pas assez de fermeté pour imposer sa volonté. Au contraire, le président Lincoln a rédigé sa proclamation pour l'émancipation des esclaves sans consulter ses ministres et ne la leur a lue qu'en vue des amendemens qui pouvaient lui être suggérés (1). »

« Pour ma part, poursuit l'ex-président Hayes, il m'est arrivé

(1) Dans un article antérieur paru dans le *North American Review* (nov. 1880), M. W. B. Lawrence va jusqu'à affirmer que « Lincoln ne tenait presque jamais (seldom or never) de conseil de cabinet. »

une fois d'imposer à mon cabinet une mesure à laquelle il était contraire. L'y sachant opposé, je ne lui demandai pas son opinion et je me bornai à lui faire connaître ma décision... J'ai agi de même dans deux circonstances où j'étais en désaccord avec les chefs d'un département ministériel. Assuré d'avance que mes opinions n'étaient pas partagées, je notifiai simplement ma volonté. »

Interrogé par M. Lawrence sur la question de savoir si les résolutions à prendre pour la conduite ordinaire des affaires font l'objet d'un examen préalable en conseil de cabinet, l'ex-Président fournit à son interlocuteur des renseignemens non moins intéressans. « Il n'y a pas à cet égard de pratique uniforme. Chaque ministre est naturellement plein d'idées personnelles pour ce qui est de son département. Quand il désire prendre quelque décision nouvelle, il est d'usage qu'il consulte le Président en particulier (*privately*). Si ce dernier n'est pas favorable à la proposition il va de soi qu'elle est écartée. En fait, il ne peut pas y avoir d'autres mesures adoptées que celles qui ont reçu l'approbation du Président et ont été introduites par lui. »

Les déclarations qui vont suivre et que nous détachons également du compte rendu de l'entretien de l'ex-président Hayes avec M. W. B. Lawrence sont plus caractéristiques encore.

« Pratiquement, ajoute l'homme d'État américain, le Président a la nation en main. Il commande en chef l'armée et la marine et a le contrôle des affaires extérieures. Aux termes de la loi, le Congrès possède seul le droit de déclarer la guerre, mais la réalité de ce pouvoir réside dans l'Exécutif... Une fois la guerre déclarée, le Président est investi de pouvoirs spéciaux (*war powers*) qui n'ont jamais été définis ni limités. La puissance de l'Exécutif est d'autant plus grande qu'elle n'est point fixée par la Constitution. L'étendue réelle n'en a jamais été expérimentée parce que les présidens qui se sont succédé jusqu'ici étaient imbus de principes conservateurs et qu'étant avant tout des hommes consciencieux, ils ont assigné d'eux-mêmes des

(1) Il semble en avoir été ainsi dès les premiers temps de la République. Dans l'article du *North American Review* par lequel il avait préludé à ces curieuses informations, M. Lawrence nous apprend « que Jefferson (1801-1809), quoiqu'il eût certainement autant de confiance dans ses conseillers officiels qu'aucun autre président, ne prit point leur avis sur les deux mesures les plus importantes peut-être de son administration, l'achat de la Louisiane à la France et le retrait du traité négocié en 1806 avec l'Angleterre par Monroe et Pinckney. »

limites à leur autorité... Les pouvoirs assumés par le président Lincoln, lors de la guerre de Sécession, eussent à peine pu être plus étendus sous une dictature. On ne s'est jamais rendu bien compte de l'extension que peuvent recevoir les attributions de l'Exécutif et la liberté d'action dont ont disposé les présidens, même d'une énergie ordinaire (*ordinarily strong*) a toujours été plus grande que ne l'ont imaginé tous ceux qui ont décrit nos institutions. »

Les confidences de M. Hayes ont été complétées il y a quelques années par celles d'un autre ex-président des États-Unis, M. Benjamin Harrison (1), dans une série d'articles signés de son nom et parus sous le titre de *This Country of Ours* (Notre Pays) dans une Revue périodique de New-York, le *Ladies Home Journal*. Les emprunts que nous allons lui faire achèveront de nous initier aux détails de cette organisation gouvernementale qui ressemble si peu à l'idée qu'on s'en fait généralement.

« Il avait été question, — fait observer M. Harrison (2), — dans la Convention de 1887, de placer à côté du Président un Conseil exécutif en vue de restreindre dans une certaine mesure sa liberté d'action. Mais cette suggestion a été sagement rejetée. Un exécutif à plusieurs têtes doit nécessairement manquer de la vigueur et de la promptitude de décision qui sont souvent une condition de salut public. Le sénateur S... aurait, dit-on, récemment exprimé l'opinion que chaque membre du Cabinet devrait être indépendant dans la direction de son département... L'adoption de ce système nous donnerait huit chefs exécutifs exerçant non point une action commune, mais un contrôle isolé sur les différentes subdivisions du Pouvoir exécutif, que la Constitution a entendu réserver au Président. Ce serait la mise en ferme (*farming out*) de ses pouvoirs constitutionnels.

M. Harrison nous montre ailleurs (3) dans quelles conditions les Ministres prêtent leur concours au chef de l'État. « Dans toutes les matières de quelque importance le Président est consulté et tout ce qui est en dehors de la routine ordinaire des affaires reçoit son attention... Il n'y a que les questions géné-

(1) M. Benjamin Harrison, qui ne doit pas être confondu avec son grand-père William Harrison, également président des États-Unis (1841), a occupé le pouvoir de 1889-1893.

(2) *This Country of Ours*, février 1896.

(3) *This Country of Ours*, mars 1896.

rales qui soient discutées en Conseil, mais elles donnent rarement lieu à des votes. Quand un ministre désire prendre l'avis de ses collègues sur une question qui intéresse spécialement son département, il en saisit le Conseil, mais d'ordinaire les affaires sont réglées en conférence privée entre le Président et le chef du département qu'elles concernent... Il ne s'agit pas, bien entendu, de réduire les Ministres au rôle de « clercs ; » ces conférences donnent lieu à un échange de vues et à des concessions réciproques. »

Le Président des États-Unis prend, comme on vient de le voir, une part personnelle à la direction de toutes les affaires essentielles. On verra par ce qui suit qu'il ne se borne pas à donner à ses collaborateurs ministériels des instructions générales, mais qu'il intervient jusque dans la rédaction des documens officiels qui lui paraissent dignes de fixer son attention et que quelques-uns sont en entier de sa main (1).

« Il peut arriver, poursuit M. Harrison, que le Président prépare lui-même un projet de dépêche et qu'après consultation avec le secrétaire d'État, celle-ci soit expédiée ensuite sans modification. D'autres fois la dépêche aura été rédigée par tel ou tel de ses collaborateurs et remaniée par lui (2)... Il est d'usage, par exemple, que le département d'État envoie au Président la minute des proclamations à adresser au peuple américain à l'occasion du *Thanksgiving-Day* (jour d'actions de grâces) (3). D'après mes souvenirs, sur les quatre proclamations de ce genre que j'ai eu à lancer pendant ma Présidence, deux avaient été rédigées au département d'État et je ne les avais que légèrement modifiées. Les deux autres avaient été écrites par moi dans leur entier. »

(1) *This Country of Ours*, juillet 1896.

(2) Ce dernier système semble avoir été suivi de tout temps aux États-Unis. M. Harrison cite à ce propos une note du secrétaire d'État Jefferson (1789 à 1794) adressée à George Washington et ainsi conçue :

« Le secrétaire d'État envoie ci-joint au Président plusieurs lettres destinées à son examen, en le priant d'y faire *librement* (*freely*) toutes les modifications qu'il jugera utile d'y introduire.

(3) En vertu d'un usage qui remonte à la fondation de la République, le Président invite chaque année par une proclamation spéciale le peuple américain à se réunir dans ses temples « pour y remercier Dieu (*to give thanks*) des bienfaits répandus sur les États-Unis. » Cette fête religieuse, à laquelle la nation est officiellement conviée sans distinction de culte, a lieu le dernier jeudi de novembre, date choisie à l'origine par Washington pour sa célébration et qui a été jusqu'ici conservée par ses successeurs.

II. — POUVOIRS PRÉSIDENTIELS RELATIFS A LA NOMINATION DES FONCTIONNAIRES

La principale tâche du Président, une fois son cabinet constitué, est de procéder à la nomination des très nombreux fonctionnaires qui, aux États-Unis, naissent à la vie officielle à chaque changement d'administration (1). Rien dans notre organisation ne peut donner l'idée d'un semblable renouvellement des services publics. Les crises ministérielles en France, sauf des cas tout à fait exceptionnels, n'influent que d'une façon insignifiante sur la composition du personnel administratif. Quelques mutations isolées, de loin en loin une révocation presque toujours suivie d'une compensation sous une autre forme, la nomination d'un chef de cabinet ou d'un secrétaire particulier à l'arrivée du nouveau ministre, parfois, à son départ, une ou deux promotions testamentaires et c'est tout. Les révolutions mêmes, chez nous, laissent en place la grande majorité des employés subalternes et souvent aussi un assez grand nombre de chefs de service qui, n'étant point mêlés à la politique militante, ne se sont point compromis vis-à-vis du gouvernement du lendemain, heureux de son côté de mettre à profit leur expérience des affaires.

Un système tout à fait opposé a, comme on sait, prévalu de temps immémorial aux États-Unis où, dès 1829, Jackson caractérisait par un mot célèbre (« les dépouilles du vaincu appartiennent au vainqueur ») ce droit de conquête des offices publics. On raille volontiers la passion des Français pour les fonctions officielles et on a voulu y voir une infirmité particulière à la race latine plus sensible que toute autre au clinquant des honneurs administratifs. Ce qui se passe en Amérique prouve que la perspective de détenir une parcelle, si minime qu'elle soit, de la puissance gouvernementale exerce en tout pays la même attraction. L'exemple des États-Unis est à cet égard le plus probant de tous puisque la modicité des salaires officiels ne s'allie point, comme chez nous, à la sécurité du lendemain et à l'espoir d'une retraite.

(1) Il va de soi que les détails qui vont suivre s'appliquent à une inauguration présidentielle, effectuée dans des conditions normales, à la suite d'une élection, et ne visent pas le cas tout spécial d'une présidence intérimaire.

Parmi les 200 000 fonctionnaires ou salariés de tout ordre relevant du gouvernement fédéral, 125 000 environ sont exposés à disparaître tous les quatre ans avec l'administration à qui ils doivent leur existence éphémère. Les employés des postes figurent à eux seuls sur cette liste funèbre pour 85 500, toute une armée. Ces chiffres étaient beaucoup plus élevés encore avant la création du service civil (1883) auquel nous avons fait allusion dans un précédent article et qui a eu précisément pour objet d'endiguer, dans la mesure du possible, ce bouleversement périodique (1).

Il va de soi que le Président n'intervient pas directement dans la distribution des emplois subalternes, dont la répartition est faite par ses ministres ou leurs collaborateurs immédiats, mais pour toutes les charges de quelque importance, il est personnellement consulté et on n'évalue pas à moins de 5000 les nominations sur lesquelles il est appelé à se prononcer.

Cette prérogative, au dire de M. Benjamin Harrison, serait le plus lourd des fardeaux pour les hôtes de la Maison Blanche. « Il n'y a pas de devoir, déclare-t-il dans l'ouvrage déjà cité, qui soit pour le Président plus absorbant ni qui lui cause plus de soucis et parfois plus de perplexité (*distress of mind*). » On se figure en effet l'embarras que doit éprouver un chef d'État disposant d'un seul coup de cinq mille offices vacans, obligé par surcroît de ne faire que des choix qui soient acceptés par le Sénat. Sur ce dernier point la difficulté est toutefois moindre qu'on n'est porté à l'imaginer.

Le paragraphe de la Constitution d'où découle ce droit de contrôle est ainsi conçu :

Article II, § 2. — « ... Le Président désignera et, sur l'avis et du consentement du Sénat, nommera les ambassadeurs et autres ministres publics, les consuls, les juges de la Cour suprême et tous autres officiers des États-Unis, à la nomination desquels il

(1) Du 16 janvier 1883 au 4 mars 1885, 15 573 fonctionnaires ont été incorporés par le président Arthur dans la catégorie des employés permanens (« classified service »). Leur nombre s'est augmenté de 7 259 sous la première administration de M. Cleveland (1885 à 1889), de 8 690 sous celle de M. B. Harrison (1889 à 1893). Le total général en a plus que doublé après le retour aux affaires de M. Cleveland, près de 30 000 employés de plus ayant été alors, en une seule année, rattachés au « classified service ». En fait, 75 000 fonctionnaires échappent déjà aux hécatombes. Le personnel central des Départemens ministériels notamment, à l'exception de quelques grands chefs nommés en dehors de la filière des examens, n'est plus sujet aux fluctuations politiques.

n'aura pas été autrement pourvu et qui seront créés par une loi; mais le Congrès peut, par une loi, attribuer la nomination de tels officiers inférieurs qu'il lui paraîtra utile, soit au Président seul, soit aux cours de Justice, soit aux chefs des services publics (1).

« Le Président aura le pouvoir de remplir toutes les vacances qui viendront à se produire dans l'intervalle de deux sessions du Sénat, en accordant des Commissions provisoires qui prendront fin, de droit, à la clôture de la session suivante du Sénat. »

Pour la désignation des hauts fonctionnaires et notamment des chefs des départemens ministériels, le Président, tout en évitant naturellement les choix qui pourraient éveiller les susceptibilités parlementaires, conserve en somme une très grande liberté d'action. Il n'y a pas d'exemple, à notre connaissance, que le Sénat fédéral ait jamais refusé sa sanction à la nomination d'un membre du cabinet. Une dérogation à cette règle ne constituerait en tout cas qu'une exception d'où on ne pourrait tirer aucun argument sérieux contre l'indépendance présidentielle.

Le Sénat s'est montré plus jaloux de ses prérogatives en ce qui concerne la Cour suprême, sans doute à cause de l'inamovibilité acquise à cette magistrature, dont les pouvoirs peuvent aller jusqu'à casser les décisions du Congrès. Sa censure notamment s'est exercée, il y a une dizaine d'années, sur deux candidatures qui lui avaient été successivement soumises par la Maison Blanche pour un même poste de juge à ladite Cour. Pour couper court à tout conflit, le Président a finalement porté son choix sur un membre du Sénat qui a été immédiatement agréé, une règle de courtoisie voulant qu'un sénateur proposé pour des fonctions publiques soit validé par ses collègues sans discussion, en dehors de toute question de parti. Une nouvelle vacance s'étant produite peu après à la Cour suprême, la Présidence a, du reste, pris sa revanche en nommant à ce poste si convoité le frère d'un des candidats précédemment évincés. Cette dernière nomination n'a plus rencontré d'opposition.

Il est arrivé d'autre part que, trouvant insuffisamment justifiées les objections soulevées par une candidature combattue dans la Haute Chambre, le Président l'ait maintenue malgré le

(1) C'est sur ce principe que repose le fonctionnement du *Civil service*.

vote hostile dont elle avait été l'objet. Le cas s'est produit, en 1886, pour un homme de couleur chargé d'un important service de cadastre, dont la nomination avait été rejetée par le Sénat et qu'un second décret présidentiel, accepté sans protestation, a investi, quinze jours plus tard, des mêmes fonctions.

On nous cite l'histoire plus récente d'un fonctionnaire deux fois frappé de l'ostracisme sénatorial, renommé une troisième fois, et qui a fini par occuper son poste, à titre soi-disant « provisoire, » la Haute Assemblée, qui était près de se séparer, s'étant abstenue, sans doute pour ne point envenimer ce désaccord, de statuer de nouveau sur son sort.

Ces exemples témoignent, en somme, d'un désir réciproque d'éviter des conflits qui seraient hors de toute proportion avec les questions en litige. A ce point de vue, les Américains font généralement preuve d'un sens pratique qu'on ne trouve pas toujours au même degré en Europe, où l'opposition politique, qui revêt si aisément l'apparence d'une taquinerie, rend plus difficile la tâche des gouvernans. La ratification des nominations présidentielles est faite d'ailleurs en séance secrète; elle ne donne lieu, par suite, à aucune publicité acrimonieuse.

Le contrôle sénatorial s'exerce plus strictement sur les fonctionnaires appelés à résider dans leurs circonscriptions électorales. Pour éviter toute difficulté, une entente préalable a généralement lieu entre le gouvernement et les représentans de l'État intéressé. Les nouveaux candidats n'ayant point de passé administratif, sont d'ailleurs le plus souvent inconnus du pouvoir central qui ne peut guère que s'en remettre aux sénateurs et aux députés de son parti du soin de les lui désigner et qui n'aurait aucun intérêt à agir autrement. Aussi la ratification parlementaire leur est-elle presque toujours acquise d'avance.

Quoique ces questions de nominations soient celles où l'initiative du Président s'affirme le moins librement, on voit à quoi se réduisent, en somme, les prétendues entraves apportées à son pouvoir en ce qui touche le choix des fonctionnaires, dont la désignation a pour lui quelque intérêt. Elles lui laissent en réalité une latitude que lui envierait plus d'une monarchie. Pour tout le reste, son indépendance et son autorité personnelle sont plus manifestes encore. L'examen ci-après des conditions dans lesquelles s'exercent les rapports du Pouvoir exécutif avec le parlement fédéral nous permettra de nous en convaincre.

III. — LE POUVOIR EXÉCUTIF DANS SES RAPPORTS AVEC LE CONGRÈS

Tout d'abord il importe de noter qu'au moment où le Président inaugure ses fonctions (4 mars), la Chambre des Représentans, qui assiste à la prestation de son serment, est arrivée au terme de son mandat. En théorie, l'existence officielle des nouveaux députés commence, comme celle du Président, le 4 mars. En fait, l'exercice de leurs pouvoirs législatifs est presque toujours ajourné jusqu'au premier lundi de décembre, date impérative fixée par la Constitution pour l'ouverture du Congrès. Cette date n'est devancée que si le Président, qui est seul juge de la question, croit devoir convoquer le Parlement en session extraordinaire, ce qui n'a point lieu généralement.

Le Sénat, qui se renouvelle tous les deux ans en même temps que la seconde Chambre, mais seulement par tiers, et qui, par suite, ne meurt jamais tout entier (*continuous body*), ne reste, de son côté, en session que le temps strictement nécessaire (quatre ou cinq jours d'ordinaire) pour confirmer les premières et les plus importantes nominations de l'Exécutif. La Constitution donne, d'ailleurs, comme nous l'avons vu, toute latitude au Président pour pourvoir, à titre provisoire, les postes vacans de nouveaux titulaires, et leur ratification peut être différée jusqu'à l'hiver et même au delà.

Durant les neuf premiers mois qui suivent son installation, le chef du Pouvoir exécutif gouverne donc en réalité le plus souvent sans le concours de la représentation nationale. Pendant ces longues vacances parlementaires, il a ainsi tout le loisir de préparer, en collaboration avec ses ministres, l'étude des questions qui fixent plus spécialement son attention. Dès le mois de juin, d'ailleurs, la capitale, où sévissent des chaleurs prématurées, est graduellement désertée par la plupart de ses habitans, et jusqu'à l'automne, la vie politique y est suspendue. Elle l'est au point que plusieurs membres du Cabinet ont pu parfois, sans inconvénient pour la chose publique, franchir à ce moment l'Océan et faire en Europe un séjour de plusieurs semaines. Il est d'usage que le Président des États-Unis, qui ne dispose point, pour l'été, d'une résidence officielle, passe cette période caniculaire dans une campagne privée dont la tranquillité n'est interrompue que par les visites qu'il reçoit de temps à autre de ses ministres, lorsque l'expédition des affaires l'exige.

L'approche de la réouverture du Congrès ramène à Washington, vers la fin de novembre, le monde politique et parlementaire. Le Président va entrer cette fois en contact avec les Chambres. Le message qu'il leur adresse au début de la session lui fournit l'occasion d'exposer ses vues générales sur la politique intérieure et extérieure du pays. Il ne s'agit point ici d'une sorte de « discours du trône » en quarante ou cinquante lignes, comme celui qui est lu, au nom du Roi, en Angleterre, ou comme celui qui était transmis en France au Corps législatif, sous le second Empire, dans lequel il est fait une allusion plus ou moins directe aux principales questions à l'ordre du jour. C'est un compte rendu minutieux de tous les événemens de quelque importance qui se sont accomplis depuis la dernière session parlementaire, en même temps qu'un véritable programme de gouvernement, développé dans un mémoire qui, parfois, n'a pas moins de quarante pages in-octavo.

Nous avons sous les yeux le texte du message présidentiel du 3 décembre 1895. Il y est question successivement, tant au point de vue politique que commercial, de la République Argentine, du Brésil, du Chili, de la Chine, du Japon, de la France, de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Italie, des îles Sandwich, du Guatemala, du Mexique, du Nicaragua, de la Russie, de l'Espagne, de Cuba, de la Turquie et des affaires Arméniennes. La politique intérieure n'y tient pas moins de place. L'exposé de la situation financière des États-Unis y remplit à lui seul 17 pages.

Le message présidentiel ne comporte point de réponse et ne donne pas lieu (comme par exemple en France sous Napoléon III) à la rédaction d'une « Adresse » destinée à mettre en relief les « desiderata » du Parlement. Il ne fournit non plus matière à aucune discussion générale. Il ne faut y voir qu'une sorte de mémorandum où sont consignées les vues du chef de l'État. Le Congrès est invité à s'en inspirer, il s'en inspire souvent, surtout lorsque la majorité de ses membres appartient au même parti que le Président, mais il n'est point tenu de le faire, pas plus d'ailleurs que le Président n'est obligé de tenir compte des vœux du Congrès même exprimés par une série de votes, à moins que ces votes ne revêtent une forme spéciale (*joint resolutions*) que nous aurons l'occasion de définir plus complètement (1).

(1) Même alors il reste encore au Président la faculté de frapper les résolutions

Le Président ne se borne pas, d'ailleurs, à l'envoi de son message de décembre. Toutes les fois que la situation lui paraît justifier son intervention, il appelle, dans une communication spéciale, l'attention du Congrès sur telle ou telle affaire, sur telle ou telle mesure législative, au sujet de laquelle il juge opportun de faire connaître son sentiment. Il n'y a guère de session où il ne soit fait usage à huit ou dix reprises différentes, souvent davantage, de cette prérogative.

Les rapports entre le Pouvoir exécutif et les Chambres fédérales n'ont pas lieu uniquement par voie de messages. Si l'accès du Congrès est interdit aux ministres américains, il n'en est pas de même des commissions où il leur est loisible de se rendre pour traiter les questions sur lesquelles ils croient utile d'appeler l'attention du Parlement. Lorsqu'il s'agit d'établir le budget, chaque département ministériel commence par dresser un devis des crédits qui lui sont nécessaires. Ces évaluations sont transmises par le « secrétaire des Finances » au président de la Chambre des Représentans qui, à son tour, les fait parvenir aux diverses commissions compétentes. Avant de les soumettre au Congrès, le président de chacune de ces commissions se met en rapports avec le ministre dont il est chargé d'examiner les demandes budgétaires et dans des conférences privées, tenues soit au siège de son département, soit dans une salle du Capitole, il discute avec lui les points qui peuvent donner lieu entre eux à des divergences d'opinion. Le sort final de ces propositions dépend néanmoins beaucoup plus de lui que du ministre.

Les choses se passent à peu près de même en ce qui concerne la préparation des lois ordinaires. En théorie, l'initiative en appartient au Congrès seul. Dans la pratique, quoique la Constitution soit muette sur ce point, l'influence du Président se fait fréquemment sentir, soit pour la mise à l'ordre du jour des projets de loi dont il souhaite l'adoption, soit pour le retrait de ceux qu'il regarde comme inopportuns (1).

parlementaires d'un veto qui, bien que n'étant que suspensif, suffit neuf fois sur dix, comme nous le verrons tout à l'heure, à en arrêter la promulgation.

(1) Les confidences faites à cet égard par le président Hayes sont très catégoriques. « Une grande partie des projets de loi soumis au Parlement, déclare-t-il, sont préalablement examinés par le cabinet et introduits dans le Congrès, à la suite d'une entente privée entre les ministres et les membres des comités parlementaires... Il est exact que le Président des États-Unis ne possède pas, en matière législative, de moyen régulier d'exercer son initiative; une forte proportion des

Le droit d'interpellation tel qu'il est pratiqué en Europe, dans les pays parlementaires, n'existe pas aux États-Unis. Lorsqu'un sénateur ou un député désire obtenir du Gouvernement un renseignement ou une explication sur une question politique, il en fait la proposition à la Chambre, qui la met aux voix. Si elle réunit une majorité suffisante, la demande est transmise au Président des États-Unis, qui est prié de communiquer au Parlement lesdites informations, « au cas où elles ne lui paraîtraient pas incompatibles avec l'intérêt public » (*if not incompatible with the public interest*). Si le Président juge cette communication sans inconvéniens, il adresse au Congrès un message contenant les renseignemens souhaités en l'accompagnant généralement d'un rapport du département ministériel spécialement mis en cause. Dans le cas contraire, il s'abstient de répondre ou ne répond qu'en partie aux questions qui lui ont été posées.

Pendant les deux premières années de son administration, il y a de grandes chances pour que le Président reste en communion d'idées avec la majorité parlementaire. La nomination des députés et le renouvellement partiel des sénateurs coïncidant avec sa propre élection, les uns et les autres appartiennent le plus souvent au même parti politique. Mais, dans l'intervalle, l'orientation des esprits a pu se modifier et, pendant ses deux dernières années d'exercice, un président démocrate peut parfaitement se trouver en face d'un Congrès républicain, beaucoup moins disposé naturellement à se plier à ses suggestions. Il arrive aussi assez fréquemment que la majorité sénatoriale représente des opinions différentes de celles qui dominent dans l'autre Chambre et que les votes de la haute assemblée soient neutralisés par ceux des députés ou réciproquement.

Le lecteur français habitué à considérer l'accord harmonique de nos deux Chambres comme un élément nécessaire de leur fonctionnement régulier, et leur entente avec le pouvoir exécutif comme une condition essentielle de la stabilité gouvernementale, sera tenté de voir dans cet état de choses une source de diffi-

actes législatifs qui reçoivent, pendant son administration, la sanction du Parlement, et parfois les plus importans, n'en émane pas moins de lui. Il peut aussi, dans une certaine mesure, faire écarter à l'avance les projets de loi qui lui déplaisent ou même faire modifier et amender les *bills* déjà présentés dans le Congrès, en faisant savoir officieusement qu'il les désapprouve et qu'il songe à les frapper de son veto. »

(*Notes of conversation with President Hayes, by W. B. Laurence.*)

cultés incessantes, susceptibles de prendre un caractère alarmant. Cette conclusion n'est pas justifiée en ce qui concerne les États-Unis. La ligne de démarcation qui y sépare les différens pouvoirs est si tranchée que les dissentimens qui les divisent ne les mettent point directement aux prises. Tout au plus peuvent-ils retarder la mise en pratique de certaines réformes dont l'ajournement n'a point de répercussion sérieuse sur la marche des affaires publiques.

Les Chambres américaines n'ont, d'ailleurs, aucun intérêt pratique à pousser un conflit jusqu'à ses dernières limites, étant donné qu'il n'en peut sortir aucune modification gouvernementale. Une crise ministérielle ne saurait se produire, puisque les ministres ne relèvent point du Congrès et que leur nomination une fois ratifiée par le Sénat (nous avons vu que ce n'est le plus souvent qu'une simple formalité) ils échappent à tout contrôle parlementaire. Une crise présidentielle est tout aussi impossible. Elle ne pourrait avoir lieu en effet que si le chef de l'État, à la suite d'une mise en accusation (*impeachment*), émanant de la Chambre des représentans, était convaincu de « trahison, de corruption ou d'autres grands crimes ou délits graves. » (Art. 2 de la Constitution.) Il va de soi que cette hypothèse a peu de chance de se réaliser. En pareil cas, la cause est réservée au jugement du Sénat, exceptionnellement constitué en Haute Cour de justice, sous la présidence du chef de la Cour suprême. La condamnation ne peut être prononcée que si elle réunit une majorité comprenant les deux tiers des votans (1).

Cette question d'*impeachment* ne s'est posée qu'une seule fois dans l'histoire des États-Unis, au lendemain de la guerre de sécession et à une époque où les passions violemment surexcitées avaient porté au comble les défiances des partis. Soupçonné de partialité envers la cause sudiste, le vice-président Andrew

(1) L'auteur anglais James Bryce, dans le remarquable ouvrage (*American Commonwealth*) qu'il a publié sur les États-Unis, apprécie en ces termes l'usage qui peut être fait du droit de mise en accusation conféré au Congrès fédéral :

« L'*impeachment* est la plus grosse pièce d'artillerie qui figure dans l'arsenal du Congrès, mais elle est d'un maniement si difficile qu'on ne saurait s'en servir dans les circonstances ordinaires. C'est comme un canon de cent tonnes qui ne peut être mis en position qu'après les manœuvres les plus compliquées, qui nécessite une énorme charge de poudre et ne peut être pointé que contre un but de larges dimensions. Ou, pour varier la comparaison, c'est une médecine héroïque, un remède extrême qu'on peut utiliser contre un fonctionnaire coupable de crimes politiques, mais non pour punir des fautes légères. »

Johnson, que la mort du président Lincoln avait appelé, d'une façon tout inopinée, à la Présidence, fut déféré, en 1867, au jugement du Sénat. Trente-cinq membres de la haute assemblée admirent sa culpabilité, dix-neuf seulement se prononcèrent pour la négative. La majorité des deux tiers exigée par la Constitution n'étant point atteinte, l'accusé bénéficia d'un acquittement que le déplacement d'une voix eût suffi pour transformer en condamnation. L'idée de démissionner avant le terme légal est si éloignée des traditions de la présidence américaine qu'Andrew Johnson ne songea pas un instant à résigner ses fonctions et que personne autour de lui ne s'en étonna (1). Il demeura deux ans encore au pouvoir, continuant à vivre en fort mauvaise intelligence avec le Parlement, sans que ce conflit prolongé ait jamais provoqué aucun désordre public.

La Constitution fédérale n'accorde point au Président des États-Unis le droit de dissoudre la Chambre des représentans, qui est reconnu chez nous au Président de la République après avis conforme du Sénat. Si l'on songe que les Congrès américains se renouvellent tous les deux ans, qu'ils n'ont généralement qu'une seule session annuelle dont, une fois sur deux, la durée n'est que de trois mois, on verra que cette garantie, jugée indispensable dans les pays constitutionnels d'Europe, n'a point de raison d'être en Amérique. Des élections aussi rapprochées équivalent à une sorte de dissolution périodique. Si au lieu de se prolonger en principe pendant six ans les pouvoirs de la Chambre des communes étaient limités à deux années, il est à supposer que le droit de dissolution dont il est fait un si fréquent usage en Angleterre deviendrait à peu près superflu. On sait d'autre part que si l'exercice en est sans danger chez nos voisins d'outre-Manche, où il est consacré par une longue tradition, il semble n'en être pas de même en France, où l'unique expé-

(1) Le Président des États-Unis tenant directement son mandat de la nation et non du Parlement, à la suite d'une lutte électorale qui consacre le triomphe de son parti, considère un peu son poste comme un poste de combat qu'il n'a pas le droit d'abandonner avant l'expiration de ses pouvoirs. La situation d'un Président français élu par une majorité parlementaire dont les élémens peuvent se modifier est différente. Il est plus libre en tout cas de décliner des responsabilités qu'il juge excessives si ses intentions sont méconnues ou s'il cesse d'être en communion d'idées avec les Chambres. Cette distinction néanmoins n'est pas comprise de l'autre côté de l'Océan et ce n'est pas un mince sujet d'étonnement pour un Américain de voir que, des cinq premiers présidens qui se sont succédé à l'Élysée, quatre ont résigné volontairement leurs fonctions.

rience qui en a été faite depuis le rétablissement de la République s'est dénouée par une crise présidentielle.

Si la Constitution des États-Unis dénie au Président le droit de dissolution, elle lui confère en revanche un droit de veto suspensif dans des conditions analogues à celui que la Charte de 1826 et plus tard celle de 1830 avaient reconnu à la royauté française. Le veto n'était toutefois sous l'ancienne monarchie qu'un expédient suprême auquel il était entendu qu'on ne devait recourir que dans des cas d'une extrême gravité. Il n'a point ce caractère en Amérique. Très rare au début du régime fédéral, il est devenu peu à peu d'un usage très fréquent. Washington, pendant ses huit années de présidence, n'y avait eu recours que deux fois; Monroe une fois seulement. Andrew Johnson, dont nous avons rappelé les constans dissentimens avec le Congrès, ne compte à son actif que 21 vetos. Avec le général Grant nous arrivons au chiffre de 42. Nous redescendons à 12 avec le président Hayes, à 4 avec le président Arthur. Jusqu'alors le nombre total des vetos présidentiels ne dépassait pas 133 (en quatre-vingt-seize ans). Il allait s'accroître tout à coup dans des proportions considérables, M. Cleveland, à lui seul, pendant sa première présidence (1885 à 1889) ayant frappé de nullité 299 résolutions parlementaires (1). Son successeur, M. Harrison, a ajouté à ce total 18 autres vetos qui se sont encore augmentés de 31 après le retour aux affaires de M. Cleveland (2). M. Mac Kinley n'a usé que rarement de cette prérogative : il n'y aurait, si nous sommes exactement informé, eu recours que quatre fois pendant sa première présidence.

La plupart de ces vetos, surtout ceux qui s'échelonnent sur les quinze dernières années, ont trait à des dépenses financières votées par le Congrès et désapprouvées par le Président, parfois pour des travaux publics, le plus souvent pour des pensions militaires attribuées aux combattans de la guerre de sécession ou à

(1)	113	pendant la	session de	1885-1886.
	30	—	—	1886-1887.
	128	—	—	1887-1888.
	28	—	—	1888-1889.
Total. . .	299			
(2)	5	pendant la	session de	1893-1894.
	10	—	—	1894-1895.
	16	—	—	1895-1896.
	31			

leurs familles. On sait que ces sortes de pensions ont été accordées avec une telle libéralité que les crédits qu'elles comportaient dépassaient, il y a quelques années, 800 millions de francs, égalant ainsi presque notre budget de la Guerre et de la Marine réunis.

Chaque veto est accompagné d'un message spécial expliquant les raisons qui l'ont motivé. Nous donnerons ci-après un de ces documens pris au hasard dans la collection qui en a été publiée par les soins du Sénat fédéral. Il porte la date du 22 juillet 1886 et la signature du président Cleveland.

« Je retourne sans l'approuver le bill sénatorial n° 1383 intitulé : « Loi accordant une pension à Harriet Welch. »

« La bénéficiaire nommée dans ce bill sollicite une pension comme veuve d'un ancien soldat blessé au service en 1864 et pensionné en 1867. Après avoir vu cette pension augmentée en 1876, Welch a fait en 1877 des démarches en vue d'obtenir une nouvelle augmentation et, en revenant de se faire examiner par une commission médicale, il est tombé de voiture et s'est tué. Personne n'a été témoin de l'accident. Sa chute et, par suite, son décès sont aujourd'hui attribués à la blessure qu'il avait anciennement reçue. Le bureau des pensions a rejeté cette réclamation.

«... Quoique la veuve du soldat susnommé admette qu'avant de l'épouser elle était mariée à un autre homme dont tout ce qu'elle peut dire c'est qu'elle « croit » qu'il était décédé, je considère sa situation comme digne de pitié et je voudrais pouvoir contribuer à la soulager. Malheureusement les devoirs officiels ne peuvent pas s'inspirer uniquement des considérations de sympathie et de charité. »

Il ne s'agissait naturellement ici que d'un crédit tout à fait secondaire. Sa suppression par voie de veto n'en fait que mieux comprendre le rôle conservateur assumé aux États-Unis en matière financière par le pouvoir exécutif.

La constitution reconnaît au Parlement fédéral le droit de passer outre au veto présidentiel pourvu que ses résolutions soient confirmées par un nouveau vote comprenant les deux tiers des voix dans l'une et l'autre Chambre. Cette condition est néanmoins d'une réalisation assez difficile et en fait les décisions du Président sont presque toujours respectées.

La statistique officielle des bills parlementaires qui sont devenus lois, malgré le refus de sanction qui leur avait été opposé

par la Maison Blanche, est à cet égard très concluante. De 1792 à 1886, sur 246 « bills » rejetés par les Présidens américains, 25 seulement ont obtenu un nombre de voix suffisant pour les rendre exécutoires malgré le veto présidentiel. Treize d'entre eux avaient trait à des résolutions combattues par le président Johnson dont on n'a pas oublié la situation particulière vis-à-vis du Congrès. D'autre part, sur les 113 vetos dont les actes du Parlement fédéral ont été frappés par le président Cleveland pendant la session parlementaire de 1885-1886 on n'en compte *qu'un seul* qui ait été annulé par un vote ultérieur des deux Chambres. Le parti représenté à la Maison Blanche disposait alors, il est vrai, de la majorité dans le Parlement, et l'influence présidentielle pouvait par suite s'y faire sentir efficacement sans grand effort. Par un de ces brusques revirements que nous avons notés comme un exemple d'ailleurs assez rare de ces sautes de vent électorales qui peuvent mettre tout à coup les Chambres en opposition avec le Pouvoir exécutif, M. Cleveland s'est trouvé pendant les deux dernières années de sa seconde administration (1894-1896) vis-à-vis d'un Congrès où l'influence dominante avait passé des Démocrates aux Républicains. Nous n'avons pas sous les yeux la statistique relative à cette période, où le Parlement se trouva moins docile aux vues présidentielles, mais elle ne saurait modifier, d'une façon sensible, les règles de proportion qu'on peut établir d'après les chiffres donnés plus haut.

IV. — POUVOIRS MILITAIRES DU PRÉSIDENT

L'action personnelle du Président des États-Unis ne se fait pas sentir seulement dans le domaine des choses civiles. En vertu de la Constitution il est investi du commandement en chef des armées de terre et de mer. Ce n'est pas une simple formule. On sait jusqu'où est allé, au temps de Lincoln et du général Grant, l'usage de cette prérogative. La situation était, à vrai dire, exceptionnelle. Mais, même dans des conjonctures moins critiques, l'initiative présidentielle peut toujours trouver, en matière militaire, l'occasion de s'exercer d'une façon décisive, si elle est justifiée par les circonstances. En principe, le Congrès étant seul maître de faire la paix ou la guerre, une expédition ne saurait être engagée et des armées ne peuvent être levées qu'avec l'assentiment du Parlement. Mais, dans la pratique, la

déclaration de guerre ne fait souvent que consacrer officiellement un état d'hostilités déjà existant (1). Or, c'est le droit et le devoir du Président de prendre, en vue d'une éventualité menaçante, les mesures que comporte la situation et ce droit deviendrait illusoire s'il n'impliquait la faculté de pourvoir d'urgence aux nécessités financières et autres qui en découlent. Il lui est loisible d'ailleurs, sans outrepasser ses pouvoirs, d'employer les forces militaires et navales du pays « pour assurer la protection des citoyens américains menacés dans leur vie et dans leurs biens, » et l'application de ce principe est susceptible de la plus grande extension. C'est elle en effet qui, en 1900, lors des événemens de Chine, a permis au Président de coopérer avec les Puissances européennes et le Japon à la délivrance des Légations assiégées dans Pékin par l'envoi immédiat de bâtimens et de troupes dans l'Extrême-Orient (2). Les premiers frais d'expédition ont été prélevés sur les budgets ordinaires de la Guerre et de la Marine. En ratifiant dans sa session suivante les décisions prises à cet égard par la Présidence, le Congrès a donné une sanction nouvelle aux principes dont elle s'était inspirée.

Même en temps de paix, l'autorité du Président s'étend à tout ce qui touche à l'administration des deux départemens de la Guerre et de la Marine et, s'il s'en remet aux ministres à qui sont confiés ces deux portefeuilles du soin de régler les questions de détail, son intervention s'exerce directement dans toutes les affaires d'un réel intérêt.

Une loi du Congrès stipule en effet « que le ministre de la Guerre suivra (*perform and execute*) les instructions qui, de temps à autre, lui seront données par le Président des États-Unis en conformité avec la Constitution, relativement à la formation des commissions militaires, à l'organisation des forces de guerre,

(1) Les hostilités se poursuivaient depuis quatorze mois entre les États-Unis et le Mexique quand l'« état de guerre » fut proclamé en 1848.

(2) Cette question, qui a fourni alors une ample matière aux appréciations de la presse américaine, a été traitée avec quelques développemens par le *New-York Herald* dans son numéro du 20 juillet 1900. « Si le Président, disait en substance ce journal, n'a pas le droit d'affecter des troupes et des bâtimens à une expédition hostile sans la sanction expresse du Congrès, il peut néanmoins en décréter l'emploi pour protéger la vie et les biens des citoyens américains. Il peut, en pareil cas, envoyer à l'étranger telle force qui serait jugée nécessaire et faire face à ces dépenses à l'aide du Trésor public. Ce droit n'a jamais été mis en question et a été souvent exercé... C'est sur cette théorie que s'appuient dans l'affaire chinoise le Président et son cabinet pour donner à leur action une base constitutionnelle sans recourir à la convocation du Congrès... »

à l'approvisionnement des troupes ou autres matières du même ordre; qu'en un mot, les affaires de ce département seront conduites suivant les directions présidentielles. » — Une autre loi renferme les mêmes prescriptions en ce qui concerne le ministre de la Marine.

Quand l'armée de l'Union, par exemple, est appelée à réprimer les soulèvemens des tribus indiennes (le fait devient de plus en plus rare, mais se produit encore de loin en loin), elle ne peut se mettre en mouvement que sur un ordre du Président. Lorsque les troupes sont utilisées pour la répression des désordres publics, il reste également seul juge de l'emploi des forces fédérales. Parfois cette intervention armée se fait à la requête des autorités de l'État où la tranquillité est menacée. Parfois aussi elle a lieu contre la volonté de ces mêmes autorités, jalouses de maintenir leur indépendance vis-à-vis du Pouvoir central. Le cas s'est présenté, notamment en 1894, lors des grèves de Chicago, qui avaient dégénéré en émeutes et provoqué l'interruption des trains et des services postaux. C'est sur l'initiative de la Maison Blanche, et malgré les protestations du gouverneur de l'Illinois, que les contingens fédéraux ont été employés contre les grévistes.

L'exercice de ce droit qui avait été contesté a donné lieu, en septembre 1896, à une consultation juridique de l'*Attorney General* des États-Unis, qui renferme à cet égard des déclarations instructives. « Le Congrès, y est-il dit, par l'article 5297 des *Revised statutes* (1) a conféré au Président la faculté de disposer des forces fédérales pour venir en aide aux autorités des États de l'Union quand il en est requis par elles conformément à la Constitution. En vertu de l'article 5298, il lui appartient également de décider de sa propre initiative (*upon his own judgment alone*) si ces mêmes forces militaires doivent être employées pour mettre fin aux « obstructions illégales, aux associations ou rassemblemens faits sur un point quelconque du territoire de l'Union en vue de transgresser par la force les lois des États-Unis ou d'entraver leur exécution. »

On voit, par tout ce qui précède, le vaste champ qui est ouvert à l'activité du Président fédéral. L'étendue de ces pouvoirs,

(1) On nomme ainsi la collection des lois des États-Unis ayant un caractère permanent.

qui a été parfois perdue de vue, n'avait pas échappé à ceux de nos compatriotes qui, à la fin du XVIIIe siècle, suivaient avec un sympathique intérêt l'évolution politique des anciennes colonies anglaises d'Amérique et dont quelques-uns avaient pris avec La Fayette une part si brillante à leur affranchissement. Dans ses *Sources de la Constitution des États-Unis* (1), M. C. Ellis Stevens cite une curieuse lettre que le duc de la Rochefoucauld écrivait à Franklin, en 1789, sous l'influence des idées nouvelles qui faisaient alors sentir leur action même dans le monde de la Cour et où il exprime sa surprise que les Américains n'aient pas cru devoir assigner des limites plus étroites à la puissance présidentielle.

Vingt-cinq Présidens ont depuis lors gouverné les États-Unis d'après les principes que nous venons d'esquisser, sans que l'exercice de ces prérogatives ait soulevé les susceptibilités des Chambres fédérales. On a pu voir même par les détails donnés plus haut qu'elles se sont montrées disposées à en étendre plutôt qu'à en limiter l'application.

Il est à noter d'autre part que les Présidens qui ont obtenu le bénéfice d'une réélection ont presque toujours été ceux dont la personnalité s'est le plus énergiquement affirmée et qui avaient le plus manifestement usé de leurs pouvoirs. A ce point de vue, la liste des hôtes de la Maison Blanche est intéressante à consulter. A l'origine de la République, le renouvellement du mandat présidentiel est presque de règle (2). Des sept premiers Pré-

(1) *Sources of the Constitution of the United States*, New-York, 1894.

(2) La question de la durée des pouvoirs présidentiels avait donné lieu à de longues discussions dans le congrès de Philadelphie, où fut élaborée en 1787 la Constitution, et il s'en fallait de beaucoup que l'unanimité fût acquise à l'idée qui a prévalu de la limiter à quatre années. Le terme de six ans comptait d'assez nombreux partisans; celui de quatre a été finalement adopté comme intermédiaire entre les six années du mandat sénatorial et les deux ans assignés aux députés.

M. C. Ellis Stevens, dans l'ouvrage déjà cité, exprime le regret que cette période ne soit pas plus longue et croit pouvoir en prédire l'extension dans un délai plus ou moins rapproché. « Une notable fraction de la nation, écrit-il à ce propos, et la plus intelligente, est en faveur d'un amendement constitutionnel qui prolongerait la durée du terme présidentiel. Une longue présidence a pour elle tant d'argumens que les dangers qu'elle peut offrir ne sont pas nettement perçus et que vraisemblablement l'opinion publique s'orientera tôt ou tard dans cette direction. »

Quoique ce pronostic nous paraisse quelque peu hasardé, l'auteur américain peut invoquer à l'appui de sa thèse l'exemple du Mexique qui, avec un système fédératif rappelant de très près celui des États-Unis, jouit depuis vingt ans, sous la Présidence cinq fois renouvelée du général Porfirio Diaz, d'une tranquillité et d'une prospérité qu'il n'avait pas connues jusqu'alors.

sidens des États-Unis (1789-1837) cinq, Washington, Jefferson, Madison, Monroe et Jackson, sont restés aux affaires pendant huit années consécutives : chacun d'eux avait marqué son administration d'une empreinte très personnelle. Vingt-huit ans (1837-1865) se passent ensuite avant qu'un autre Président réussisse à fixer pour un second terme les suffrages de la nation. Depuis lors, il semble qu'il y ait une tendance à en revenir aux traditions d'autrefois et quatre Présidens, sur sept, ont eu les honneurs de la réélection : leurs noms seuls suffisent à rappeler l'importance du rôle qu'ils ont joué, à des titres divers. Lincoln et Grant avaient traversé une période d'action militaire qui prêtait à leur administration un caractère tout spécial d'autorité. Plus que tout autre peut-être, M. Cleveland a laissé derrière lui le souvenir d'une fermeté individuelle devenue proverbiale aux États-Unis. Quoique plus soucieux de demeurer en communion d'idées constante avec le Congrès, M. Mac Kinley avait dû prendre devant son pays et devant l'histoire des responsabilités plus graves que toutes celles que ses prédécesseurs avaient assumées dans le passé. En renouvelant leurs pouvoirs, le Corps électoral a montré dans quel sens s'affirment ses préférences. Qu'en conclure, en effet, sinon que les Présidens les plus populaires ont été ceux dont l'action personnelle a été le plus manifeste, et que le peuple américain, si épris qu'il puisse être de sa liberté, aime néanmoins à sentir la main qui gouverne.

J.-P. des Noyers.

POÉSIES

LA GLÈBE

LES GLANEUSES

La mort du jour torride et du soleil ardent
Laisse un peu de fraîcheur s'épandre par la plaine;
D'effluves embaumés la tiède brise est pleine;
Une clarté de nacre argente l'Occident.

C'est l'heure violette encor du crépuscule,
Où l'arbre du coteau se détache plus fin;
La glèbe se prolonge à l'horizon sans fin;
La lumière est par l'ombre envahie et recule.

Dans les champs où passa le vol rythmé des faulx,
Tenant leur gerbe, ainsi qu'on rapporte un trophée,
Les glaneuses, chacune agrestement coiffée,
Regagnent le village en groupes triomphaux.

Bien que lasses, cambrant avec fierté le buste,
A travers les sillons dès l'enfance connus,
L'humble tâche accomplie, elles rentrent, pieds nus,
Dans leur beauté puissante et leur grâce robuste.

Le soir qui les grandit tombe sur leur destin.
Héroïnes sans noms d'obscures épopées,
Elles vont, d'un reflet suprême enveloppées,
Scandant leur marche aux coups d'un angélus lointain,

De temps en temps, parmi l'harmonieux silence,
Jaillit d'un gosier jeune un chant sonore et clair
Dont vibre longuement la pureté de l'air,
Et le refrain en chœur des poitrines s'élance.

Elles rentrent ainsi sous les cieux assoupis,
Et toutes par degrés sont bientôt confondues
Au vague demi-jour des pâles étendues,
Sous leur double fardeau de misère et d'épis.

Or, comme elles, noyé dans l'ombre et le mystère,
De la glèbe divine éphémère glaneur,
J'ai voulu recueillir une part de bonheur,
Et, fétu par fétu, lier ma gerbe austère.

Mais quand je suis venu dans le champ déserté,
Vainement j'ai cherché sur l'idéale argile
Un peu de joie éparse ou de gloire fragile,
Le moissonneur avare avait tout emporté !

LE SANG DES VIGNES

Or, les foins sont coupés et la moisson est faite.
Voici le mois doré cher aux esprits songeurs ;
Les sentiers des coteaux vibrent de vendangeurs,
Et par les airs s'exhale une rumeur de fête.

C'est l'époque où la vigne épanche un sang divin,
Ainsi qu'au temps joyeux des bachiques amphores,
Et les pampres vermeils dans les cuves sonores
Laissent choir la vendange et fermenter le vin.

Les groupes sont bruyans comme une antique horde ;
C'est la fête des clos, la fête des pressoirs ;
L'odeur des raisins monte en la pourpre des soirs,
Et la liqueur ruisselle où la gaîté déborde.

Les échos semblent las de répondre aux refrains,
Dont le rythme rustique et bondissant les frappe ;
L'enfant cueille le fruit, l'homme écrase la grappe,
Et l'ivresse jaillit en rires souverains.

Voici le mois doré des rondes et des danses,
Où les vierges, avec les éphèbes, pieds nus,
Une lueur plus tendre en leurs yeux ingénus,
Tournent infiniment sur d'anciennes cadences.

Les doigts frôlent les doigts, les cœurs cherchent les cœurs;
Le torse altier soutient la taille qui se cambre;
Et partout, à la gloire unique des fruits d'ambre,
Éclate l'allégresse et résonnent les chœurs.

Puis, vers les noirs celliers voûtés comme des porches,
Vers le patriarcal accueil des vieux logis,
Les cortèges s'en vont, étrangement surgis
Aux fumeuses clartés de primitives torches.

Et le soleil s'effondre aux bords occidentaux,
Et dans le crépuscule aux mourans incendies,
Après les cris poussés et les torches brandies,
Redeviennent déserts les sentiers des coteaux.

Tandis que les grands bœufs mugissent, qu'on dételle,
Et que la pacifique et lointaine rumeur
S'efface à l'horizon comme un râle endormeur,
Pour renaître demain dans l'aurore immortelle.

TAUREAUX AU LABOUR

L'automne d'or s'achève en des langueurs sereines,
Prodiguant les fruits mûrs cueillis à pleines mains,
Et si tiède est l'azur que tous les cœurs humains
Dans une trêve sainte ont abdiqué leurs haines.

Les feuilles mortes font un sévère tapis
Que crible l'occident de ses flèches obliques.
Au fond des bois, gardiens de pieuses reliques
L'hymne d'amour expire aux échos assoupis.

C'est l'époque sacrée où par la plaine immense
Et que peuplent, épars, des fermes et des bourgs,
Les épiques semeurs aux agrestes labours
D'un geste triomphal partagent la semence.

C'est l'époque où sur les guérets bientôt deserts,
Flottent, tel un encens, les brumes apparues
Autour de la profonde empreinte des charrues,
Où les derniers refrains se croisent dans les airs.

L'homme grave et hautain dont la silhouette ample
Semble grandie encor par le soleil couchant,
Depuis l'aube sillonne, inlassable, son champ;
Et l'astre extasié s'attarde et le contemple.

Car ses bras musculeux guident sans dévier
Deux taureaux indomptés qui bavent leur écume,
Et dont l'œil d'un reflet sanglant parfois s'allume,
Car l'attelage est rude et hardi le bouvier.

L'irrésistible soc dans la glèbe tenace
Pénètre lentement; farouches, sculpturaux,
D'un pas majestueux avancent les taureaux,
Dont le regard fulgure et dont le front menace.

D'un bout du champ sans cesse ils vont à l'autre bout,
La fumée aux naseaux, tendant la tête fourbe
Sous l'implacable joug qui les lie et les courbe,
Les veines charriant une lave qui bout.

Et tous deux, cependant que meurt le jour fragile,
D'un effort contenu dont, joyeux, l'homme sent
L'ardeur exaspérée et le rythme puissant,
Entraînent la charrue et soulèvent l'argile.

L'ÉPOPÉE DU RETOUR

Le couchant a rougi le faîte des coteaux.
Sous l'éclat triomphal des feux occidentaux,
Dans la splendeur de pourpre et d'or jamais tarie
Que la brise des soirs comme un fleuve charrie,
Parmi des bruits confus et de sourdes rumeurs,
Tous, pâtres et bouviers, vignerons et semeurs,
Les lents troupeaux, brebis plaintives, chèvres souples,
Les pacifiques bœufs qui cheminent par couples,
Les fiers chevaux traînant les attelages lourds,
S'étant sentis frôlés par l'ombre de velours,

Tandis qu'à l'horizon se flétrit la lumière,
Reviennent après l'œuvre auguste et coutumière.
Noir sur le fond vermeil du ciel incandescent,
Des sonores forêts le bûcheron descend.
Dans l'immense unité de leurs tâches diverses,
L'hymne des socs s'ajoute au cantique des herses.
Dans les tièdes vallons, sur les ravins penchans,
Bergers et laboureurs ont confondu leurs chants,
Et le râle amoureux du mâle ardent se mêle
Aux lamentations de sa douce femelle.
Sentant croître l'orgueil héréditaire en eux,
Les indomptables boucs et les béliers haineux,
De qui l'œil étincelle et dont la toison sue,
Heurtent leurs fronts ainsi qu'une double massue.
L'air vibre par instans de farouches abois
Dont retentit au loin la profondeur des bois,
Et qui hâtent, dans une instinctive panique,
La mamelle pesante et la corne cynique.
Tel un flot monstrueux qui ne laisse après soi
Qu'un souffle de tempête en un gouffre d'effroi,
L'étalon qui hennit et le taureau qui beugle
Ont ébranlé le sol comme une force aveugle.
Et de ces pis gonflés, de ces mufles baveux,
Des torses, des poitrails, des crins et des cheveux,
Et de toute la horde irritable et grossière
S'exhale une âcre odeur de rut et de poussière;
Et ces croupes, ces dos, vers les seuils attendris,
Vers les seuils, ô divin repos, où tu souris,
S'effacent, et plus vague à l'horizon plus terne,
L'appel brutal avec la voix humaine alterne.
Mais l'esprit par delà les troupeaux haletans
Et les cris effarés plonge en la nuit des temps,
Et scrutant du passé les formidables traces,
Retrouve la vigueur éternelle des races
Chez le rude bouvier et l'agreste pasteur.
Et le reflet suprême et transfigurateur
Dont la bande rustique est comme enveloppée
La couvre d'un manteau de gloire et d'épopée.

LÉONCE DEPONT.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

LES
AGENS IMPONDÉRABLES ET L'ÉTHER

Le champ de la physique était encombré, il y a cent ans, d'un bon nombre d'agens parasites, distincts de la matière sensible, qui avaient été institués pour fournir l'explication des divers phénomènes — et qui, d'ailleurs, n'avaient pas tardé à se montrer insuffisans à leur tâche. En négligeant l'attraction universelle, — dont Newton lui-même n'a pas dit qu'elle existât, mais seulement que les choses se passaient comme si elle existait, — on comptait au moins six de ces êtres de raison : les deux électricités, les deux magnétismes, le calorique et l'agent lumineux. Et, comme le même corps peut, à la fois, se trouver électrisé, aimanté, chaud et lumineux, c'est une bande de six garnisaires, au bas mot, qu'il devait loger dans ses flancs. Ceux-ci d'ailleurs se casaient chez leur hôte, chacun à sa façon, les uns à la surface, les autres dans la masse, et cela, sans l'alourdir le moins du monde. L'électrisation, en effet, ni l'aimantation, ni l'échauffement, ni l'illumination d'un corps n'en augmentent le poids; il fallait donc que ces hôtes supposés fussent des agens impondérables. D'autre part, leur facilité à se déplacer et à s'insinuer partout en faisait des fluides. Fluides, fluides impondérables, c'était l'appellation commune à cette catégorie qui servait à les désigner.

La physique, par l'introduction des fluides, se trouvait dé-

barrassée de tout autre souci. Les substances particulières, la matière en général, disparaissaient de ses préoccupations. C'est le jeu des agens impondérables et leurs actions réciproques qui réglaient les phénomènes. Le résultat cherché est celui-ci : on veut n'avoir affaire qu'à eux : tout ce qui s'accomplit est leur œuvre. Eux seuls occupent la scène : ils doivent suffire à tout. C'est pour cela qu'ils ont été inventés et dotés d'un petit nombre de qualités choisies.

Cette hypothèse des fluides impondérables qui s'attirent, se repoussent, se neutralisent, qui se transportent, propagent les actions, et forment, en définitive, les seuls agens actifs du monde phénoménal, n'est pas absolument illégitime. Il faut seulement ne lui demander que ce qu'elle peut donner. Elle se justifie *a priori*, par l'avantage de grouper les faits de même catégorie, en les attribuant à un même agent, d'en manifester ainsi l'unité essentielle sous la diversité des contingences et d'en faire apparaître enfin le lien et l'unité de cause.

On pourrait, sans doute, satisfaire à cette nécessité d'une autre façon; mais c'est celle-là qui, en fait, a été adoptée par les physiciens nos prédécesseurs. L'introduction dans la science des agens impondérables tels que l'électricité, le magnétisme, démembrés bientôt en fluide positif, fluide négatif, fluide neutre, fluide austral, fluide boréal, marque une époque de l'histoire de la Physique. Leur élimination du domaine scientifique en caractérise une autre. Elle a été l'œuvre maîtresse de notre temps.

I

Outre le défaut philosophique de placer la cause hors de l'objet et de créer des entités imaginaires dont l'esprit finit par être dupe, l'hypothèse des agens impondérables offre un autre inconvénient. La supposition du fluide ne se suffit pas : elle en appelle une autre sur les rapports du fluide avec les corps réels. Les phénomènes physiques ne sont pas des jeux de fantômes. Ce ne sont point, par exemple, des fluides électriques positif et négatif, que nous voyons s'attirer ou se repousser : ce sont des corps matériels. Il importe de savoir comment ceux-ci entraînent ceux-là. Il a fallu, en conséquence, imaginer des liens, c'est-à-dire des actions, entre le fluide hypothétique et abstrait et la matière concrète. En électricité, on les a conçues, de diverses manières, sous le nom de *forces pondéro-électriques*. Une nouvelle hypo-

thèse sur les rapports de la matière ordinaire avec le facteur impondérable est donc le complément indispensable de celle que l'on se forge relativement à ce dernier. On a dû, en particulier, dans la théorie ondulatoire de la lumière, supposer des relations d'une certaine nature entre l'éther et les milieux lumineux ou transparens. Ces suppositions annexes, entées sur les principales, apportent un nouvel élément d'indétermination dans la théorie.

C'est là un grand inconvénient ; car, précisément, ce que l'on demande à une théorie physique, ce n'est pas de déchirer le voile qui nous cache le véritable fond des choses, c'est de nous donner, tout artificielle qu'elle soit, une représentation simple et complète des lois de l'expérience. Les hypothèses que nous examinons en ce moment étaient loin de réaliser ces conditions.

Ces constructions théoriques des physiciens du XVIIe et du XVIIIe siècle se sont montrées fragiles. Ils avaient créé trop de fluides. Le progrès de la physique dans tout le cours du XIXe siècle a consisté à réduire le nombre de ces agens hypothétiques, c'est-à-dire, en définitive, à ramener à l'homogénéité des catégories de phénomènes précédemment regardés comme distincts et irréductibles.

Le *fluide lumineux* fut le premier à disparaître, laissant la place à l'éther universel. Cette substitution est l'un des grands événemens de l'histoire de la physique. Elle a marqué le triomphe du système des ondulations sur le système de l'émission, à la suite d'une querelle célèbre, qui dura près de deux siècles, et dont les principaux champions ont été Descartes, Newton, Huyghens, Young et Fresnel. Nous allons y revenir.

Puis, ce fut le tour du magnétisme. Avant que l'on connût l'*aimant électrique*, on admettait l'existence d'un fluide austral et d'un fluide boréal, analogues, sur presque tous les points, aux fluides électriques. Leur principale différence résidait dans leur mode de liaison à la matière pondérable. Tandis que ceux-ci sont, en règle générale, mobiles et déplaçables, les fluides magnétiques, eux, restent, en quelque sorte, rivés aux particules des corps aimantés par des attaches inconnues, qui constituent des actions ou *forces pondéro-magnétiques*. Personne, depuis longtemps, ne croit plus à l'existence réelle de ces fluides, bien qu'on les mentionne encore dans l'enseignement classique. Leur

considération est commode, en effet, pour l'exposé des faits généraux du magnétisme comme, dans un autre ordre d'idées, l'hypothèse de la sphère céleste et le système de Ptolémée pour l'étude élémentaire de la cosmographie. C'est la seule cause qui a retardé pendant quelque temps leur déchéance. La célèbre expérience d'Œrstedt, en 1821, révéla l'action exercée par le courant de pile sur l'aiguille aimantée. Le génie d'Ampère en fit sortir, quinze ans plus tard, l'aimant électrique et toute la science de l'électro-magnétisme, que Gauss et Weber, en Allemagne, complétèrent au point de vue théorique. Entre temps, les expérimentateurs tels que Arago, Biot et Savart, Barlow, Lenz, Faraday, Pixii et tant d'autres après eux, l'enrichissaient au point de vue pratique. Depuis lors, le magnétisme, dans son essence, s'est trouvé ramené à l'électricité et n'en a plus été qu'une simple dépendance.

La déchéance du fluide calorifique ou calorique, a été une œuvre de plus longue haleine. M. Duhem en a exposé, ici même, l'histoire d'une façon magistrale (1). La chaleur est due à des mouvemens moléculaires; elle est un mode de mouvement. Ce mouvement se communique d'un corps à un autre, par exemple de la source à la main de l'observateur, de l'une des trois manières suivantes : par conduction, c'est-à-dire, par cheminement de proche en proche à travers les corps interposés immobiles, ainsi qu'il arrive lorsque le voisinage d'un foyer élève la température des murs voisins : par convection, si le milieu échauffé se transporte lui-même en masse, ce qui est le cas pour l'air chaud que nous recevons d'une bouche de calorifère; enfin par rayonnement, lorsque nous tendons les mains vers l'âtre où le feu pétille, ou que nous nous exposons aux rayons du soleil.

La propagation de la chaleur par rayonnement, — du soleil à la terre, par exemple, — n'est pas le fait d'un fluide calorifique distinct, projeté de l'un de ces astres à l'autre, pas plus que la propagation de la lumière, dans les mêmes circonstances, n'est le fait d'un fluide lumineux. Les deux phénomènes ont exactement le même mécanisme : ou, plutôt, il n'y a pas deux phénomènes, il n'y en a qu'un seul. La chaleur rayonnante et la lumière sont un seul et même objet. D'après la conception

(1) Voyez la *Revue* des 15 juillet et 15 août 1895.

mécanique adoptée présentement, si nous pouvions nous transporter en un point de l'un de ces rayons solaires et percevoir ce qui s'y passe réellement, nous ne trouverions pas autre chose que le tremblotement, infiniment rapide et infiniment réduit, d'une particule d'éther. Il n'y a rien de plus, objectivement, que ce phénomène simple et nu, d'un corpuscule vibrant. Si cette vibration est mise ultérieurement en rapport avec une rétine, il en résultera une sensation de lumière, par exemple de lumière jaune : si le contact a lieu avec une région de la peau où les terminaisons nerveuses du sens thermique soient développées, cette même vibration provoquera une sensation de chaleur : si, enfin, cette vibration tombe sur la plaque photographique, elle sera l'occasion d'un phénomène chimique. Et, suivant ces occurrences, le même rayon, la même suite de molécules vibrantes, aura mérité les noms de rayon lumineux, de rayon de chaleur, ou de rayon chimique, qui ne sont, comme on le voit, que l'expression des réactions d'un même être objectif sur des réactifs divers; quelque chose comme les titres et dignités d'un seul et même personnage. Telles sont les idées qui règnent aujourd'hui, en ces matières. Elles ont eu besoin, pour s'établir, d'une série de travaux échelonnés sur un demi-siècle, de 1806 à 1860 environ.

Le fluide calorifique étant allé rejoindre ses collègues magnétiques dans le musée rétrospectif de la science, il ne restait plus, en fait d'agens impondérables, dans le champ de la physique, que les deux fluides électriques, le positif et le négatif, en face de l'éther lumineux. Mais la dualité de l'électricité n'offre pas de nécessité. De tout temps on lui a reproché d'être une hypothèse aussi arbitraire qu'inutile.

Après la découverte de la pile, les physiciens prirent l'habitude de supprimer le fluide négatif de leurs préoccupations, de le sous-entendre ou de l'omettre, et de ne considérer qu'un seul fluide, le fluide positif, circulant dans le sens du courant. Mais, sans sortir du domaine même de l'Électrostatique, la doctrine des deux fluides, fondée sur la différence que le physicien Dufay avait constatée le premier, en 1733, entre les modes d'électrisation par frottement du verre et de la résine, n'avait jamais rencontré un assentiment universel. C'est le savant anglais Boyle qui avait proposé, en 1670, l'idée de fluide électrique; mais, il n'en avait imaginé qu'une espèce. On s'en était contenté

jusqu'à la découverte de Dufay; on s'en contenta encore longtemps après. Franklin, pour expliquer le fonctionnement de la bouteille de Leyde, n'eut recours qu'à un seul fluide, dont les particules se repoussent mutuellement tandis qu'elles attirent celles de la matière. La quantité de ce fluide est susceptible de varier en plus (électrisation positive) ou en moins (électrisation négative) de part et d'autre d'une charge moyenne normale. La supposition est certainement plus raisonnable que celle qui consiste à admettre deux fluides contraires se neutralisant pour produire l'électricité neutre à laquelle on n'est en mesure d'assigner aucune propriété réelle.

C'est pourtant ce système défectueux des deux fluides, qui a prévalu, après 1759, sous l'influence du physicien anglais Symmer. Toutefois, la doctrine de B. Franklin n'a jamais disparu complètement; quelques physiciens, et notamment Bertin en 1867, ont essayé de la faire revivre en la modifiant sur quelques points de détail. Plus récemment, on l'a complétée en lui adjoignant une hypothèse relative à l'action de la matière, et on a constitué ainsi, avec un seul fluide électrique, une théorie qui rend aussi facilement compte des faits élémentaires que celle de Symmer, et qui offre, par surcroît, l'avantage de réunir dans une formule unique les lois fondamentales de l'électrostatique et de la gravitation universelle.

Ces considérations ne devaient pas rester sans conséquence au point de vue de l'unification finale des facteurs physiques. Si, en effet, il ne subsistait plus qu'un seul agent impondérable, qu'un seul fluide électrique, à côté de l'éther indispensable à l'explication des phénomènes lumineux, la question devait se poser, et elle s'est posée, en effet, de savoir si ces deux agens, à leur tour, ne pourraient pas être ramenés à un seul, c'est-à-dire à l'éther. Une telle unité majestueuse du monde physique avait souvent séduit l'imagination des physiciens. Mais rien ne la justifiait. Maintenant, au contraire, au lieu d'être un rêve aventuré, elle apparaissait comme une réalité prochaine. Tous les phénomènes allaient pouvoir se ramener aux diverses modalités d'un milieu unique, l'éther universel.

Cette chimère est, en effet, devenue une vérité, de nos jours.

L'idée que le fluide subtil qui est la cause des phénomènes lumineux pourrait être, en même temps, le véhicule des actions électriques, s'était présentée, paraît-il, à l'esprit d'Ampère. Mais,

c'est à un autre physicien-mathématicien de génie, Maxwell, que revient l'honneur de l'avoir établie. Il fut le premier à deviner la nature précise des relations qui existent entre les phénomènes optiques et les phénomènes électriques.

On ne doutait pas qu'il n'y eût certains rapports intimes entre les deux ordres de faits naturels. La découverte, en 1845, par Faraday, de l'action de l'aimant électrique qui est capable de faire tourner le plan de polarisation d'un rayon lumineux, avait transformé en certitude le soupçon qui avait hanté les esprits jusqu'alors. Mais de quelle espèce étaient ces rapports, de la lumière à l'électro-magnétisme, c'est-à-dire, en définitive, à l'électricité? C'est ce que nous ignorerions sans doute encore, si le génie de Maxwell ne les avait établis nettement, dès 1864.

Se fondant sur les faits et les lois connues de l'électro-dynamique convenablement interprétés, Maxwell fit découler mathématiquement la théorie des ondes lumineuses de celle des courans électriques. Il en vint à assimiler l'onde lumineuse qui chemine dans le milieu éthéré à une suite de courans alternatifs, se succédant avec la rapidité déjà attribuée aux radiations lumineuses. Cette onde serait une suite de déformations électriques des molécules d'éther, au lieu d'être une suite de simples excursions de ces molécules, comme on l'admettait jusqu'ici dans la théorie ondulatoire cinétique. Les déformations, — appelées par le physicien anglais courans de déplacemens, — caractérisent, au point de vue physique, l'état d'un milieu traversé par des courans électriques alternatifs. Ces alternances fréquentes induisent, conformément aux lois de l'électro-dynamique, d'autres courans alternatifs similaires dans les parties de l'éther voisines des premières, — et c'est ainsi, par ce mécanisme de l'induction, que se ferait de proche en proche la propagation des ondes lumineuses.

C'est de ces données que Maxwell a déduit son système d'équations générales; formules qui, en effet, sont plus générales, que les idées même qu'elles traduisent, et qui ont été, aussi bien sinon mieux même que celles-ci, consacrées par l'expérience. Toutefois, cette confirmation expérimentale ne leur vint pas tout de suite. Il fallut l'attendre vingt-cinq ans. Ce furent les célèbres recherches de Hertz, en 1887, qui la lui apportèrent. Elle fut éclatante.

Il résulte de là que l'on possède aujourd'hui, en définitive, deux théories de la lumière, après qu'on fut resté fort longtemps

sans pouvoir en constituer une. Pendant plus de deux siècles, on a discuté sur la nature véritable de la lumière, et sur l'image qu'il convient de se former de sa propagation dans l'espace. Ces méditations et ces controverses, appuyées sur les découvertes expérimentales les plus merveilleuses, ont enfin abouti à une solution d'*ordre mécanique* unanimement adoptée; c'est la théorie des ondulations ou des ondes lumineuses, constituée par Huyghens, Young et Fresnel, et que l'on devrait appeler la théorie ondulatoire cinétique. Et c'est précisément au moment où ces idées sont devenues classiques, à ce moment d'universel acquiescement, que surgit une solution nouvelle, cette fois d'*ordre physique*, qui semble remettre en question les résultats acquis. Il s'agit de cette théorie désignée par le nom de théorie ondulatoire électro-magnétique de Maxwell. Ce n'est plus seulement un merveilleux joujou mathématique, comme les physiciens ont longtemps affecté de le croire. Les expériences de Hertz, réalisant après vingt ans les prévisions du savant anglais, jusque dans les détails les plus précis, ont imposé sa doctrine.

La révolution, toutefois, n'est pas radicale. Dans un cas comme dans l'autre c'est encore la propagation par ondes; la forme essentielle de l'acte de transport reste la même et toutes les conséquences subsistent. Il y a pourtant quelque chose de changé; et ce quelque chose c'est l'image du phénomène.

Dans le système classique, cette image est d'une parfaite clarté. Une fois levées les premières difficultés relatives à la conception de l'éther, rien n'est plus simple que de se représenter la particule de ce milieu subtil, avec ses rapides mouvemens de va-et-vient dans le plan perpendiculaire à la direction du rayon lumineux. Le spectacle, bien connu, des ondes que la chute d'une pierre provoque à la surface d'une eau tranquille, en fournit une représentation matérielle. Les particules de l'eau se déplacent seulement dans la direction verticale, s'élevant et s'abaissant successivement; on le sait, et on le voit en regardant un corps flottant, une paille, un morceau de bouchon monter et descendre, sans changer de place, sans subir d'entraînement.

Cette clarté de l'explication est d'ailleurs le propre des théories mécaniques : leur caractère éminemment intuitif fait leur mérite. « Je ne suis jamais satisfait, écrit lord Kelvin, dans sa *Mécanique moléculaire*, tant que je n'ai pas pu faire un modèle mécanique de l'objet Si je puis faire ce modèle, je comprends;

si je ne puis pas le faire, je ne comprends pas, et — ajoute-t-il — c'est pour cela que je ne comprends pas la théorie électro-magnétique de la lumière. » Et, en effet, il y a des modèles mécaniques pour représenter le va-et-vient d'une molécule d'éther, ce qui est le fait élémentaire de la doctrine classique, — et il n'y en a pas, il n'y a pas d'image, pour figurer le fait essentiel, — d'ailleurs très réel certainement, — de la doctrine électro-magnétique, c'est-à-dire le va-et-vient de l'électricité en un point de l'éther, puisque nous n'avons aucune idée de ce qu'est l'électricité. Si nous admettons, avec lord Kelvin, qu'il n'y ait de clarté que dans les explications mécaniques, les théories physiques ne seront jamais claires. D'autre part, sera-t-il possible de donner une théorie véritablement mécanique de tous les phénomènes physiques? La chose est vraisemblable; mais, en tous cas, elle est loin de sa réalisation.

Nous venons d'esquisser, à grands traits, l'œuvre considérable — et que l'on pourrait appeler l'œuvre philosophique — de la Physique de notre temps, à savoir : l'unification des agens du monde physique. Il faut maintenant reprendre quelques détails de cet exposé pour les préciser. On peut s'appuyer, dans cet examen, sur les nombreux documens de la littérature physique spéciale; on peut aussi prendre pour guides un petit nombre de publications d'ordre plus général, comme l'admirable petit livre de H. Poincaré sur la théorie de Maxwell et les oscillations hertziennes, œuvre d'un esprit lumineux et profond, et l'étude de J. Thirion sur l'analyse des radiations lumineuses, qui est aussi, en son genre, un chef-d'œuvre de clarté.

Mais la tâche ne sera pas encore complète. Il ne suffirait pas de reprendre les traits du dessin pour les accentuer : il faut compléter le tableau. La découverte des curieux phénomènes produits par les rayons X, par les rayons cathodiques, par les rayons de Becquerel et de Le Bon et par les corps radio-actifs de S. et L. Curie, posent le même problème qui vient d'être résolu pour les phénomènes plus anciennement connus. Il s'agit de savoir si ces faits, d'ordre nouveau, peuvent, eux aussi, s'expliquer par les vibrations, les déplacemens ou quelque autre modification de l'éther universel.

II

On vient de voir que, de degré en degré, on en était arrivé à attribuer à un agent unique, l'éther, la plupart des phénomènes du monde physique, et, nommément, ceux de l'électricité, du magnétisme et de la lumière. Tous s'expliquent, en fin de compte, par les modifications imprimées à ce fluide subtil. La plus longue étape de cette marche est celle qui a conduit les physiciens du *fluide lumineux* à l'*éther lumineux*. Un dernier pas les a amenés de celui-ci à l'éther universel, qui n'est, à son tour, que l'éther lumineux lui-même à qui l'on attribue une modalité nouvelle, l'électrique. Toute la conception repose donc sur l'interprétation des phénomènes de l'optique. On connaîtra suffisamment l'éther si l'on connaît les raisons qui ont conduit à adopter le système des ondulations.

Cette théorie célèbre n'est pas née de toutes pièces; elle n'est pas sortie toute formée du cerveau d'aucun physicien moderne. Elle a son origine dans un concept, le *transport du mouvement* à distance sans transport de matière, qui était familier aux philosophes de l'antiquité et particulièrement à Lucrèce. Celui-ci dérive de la plus simple observation : et il s'oppose à l'autre manière, la plus vulgaire, de réaliser la communication du mouvement à distance, par *transport de matière*. En d'autres termes, on met un corps en mouvement en le frappant avec un autre corps servant de projectile (transport de matière); mais on peut le mettre en mouvement sans le frapper avec aucun autre, en utilisant le milieu interposé entre eux (transport de mouvement).

Imaginons un corps léger, paille, papier ou bois surnageant, immobile, sur une nappe tranquille, à distance de l'observateur; celui-ci pourra faire que le flotteur s'élève et s'abaisse. Il lui suffira d'ébranler, en un point quelconque, la surface de l'eau. Il utilisera l'observation, tant de fois faite, de la pierre qui tombe dans un bassin d'eau dormante : celle-ci déprime la petite surface qu'elle atteint et qui bientôt après se relève en bourrelet saillant : ce bourrelet se dilate et on le voit se propager comme une onde concentrique et sans cesse élargie. C'est de l'observation vulgaire. On constate, et l'observation est déjà moins banale, que le flotteur ne fait que se soulever et s'enfoncer sur

place sans subir la moindre translation. Ce n'est pas l'eau qui se déplace en fuyant le centre d'ébranlement : c'est le mouvement seul qui se propage.

Quant à l'eau, ses particules se comportent comme le flotteur que nous avons imaginé et, qui n'est ici qu'un artifice pour rendre sensible à l'œil leur mouvement. Elles sont soulevées verticalement au-dessus de leur position de repos, sont abaissées ensuite au-dessous, pour y être enfin ramenées. Elles ont exécuté, en fin de compte, une double oscillation ou vibration verticale, c'est-à-dire perpendiculaire à la direction de propagation du mouvement. Les particules d'eau soulevées au même moment dans toutes les directions forment par leur ensemble un bourrelet circulaire qui fait relief; tandis que les particules déprimées à cet instant représentent en dedans de la circonvallation saillante, un fossé circulaire d'égale profondeur : en deçà et au delà, s'il n'y a eu qu'un ébranlement, la surface est unie. Il n'y a d'agitation, à l'instant considéré, que dans cette zone déprimée et soulevée. C'est proprement ce que l'on appelle l'*onde*. La largeur de cette zone d'agitation est la largeur de l'onde (on dit : longueur d'onde). Elle représente l'ensemble des parties qui sont en vibration à un instant donné. Un moment auparavant, le même état de choses s'était présenté en deçà : un moment après, il se présentera au delà. C'est un spectacle qui se transporte successivement en rayonnant du centre ébranlé : l'onde se propage.

Cette propagation de l'onde aqueuse va fournir une image de la propagation de l'onde lumineuse. C'est une raison d'y insister. L'étude attentive d'un phénomène si simple est féconde en enseignemens. On dit que Newton méditait sur la chute d'une pomme, et y trouvait l'image de l'attraction universelle; et nous allons voir que Fresnel a découvert l'explication de la diffraction, et terminé du coup une controverse séculaire en analysant sans se lasser, et en mesurant dans ses moindres détails, un phénomène en apparence futile, capital en réalité, l'ombre d'une aiguille et l'ombre d'un cheveu. Ne nous lassons donc point d'approfondir le spectacle des ondes qui rident la surface de l'eau, et appliquons-lui les procédés de mesure.

Si, par quelque moyen, nous réussissions à mesurer la largeur de la zone agitée, en l'envisageant à différens momens, c'est-à-dire à différentes distances du centre d'ébranlement, nous constaterions qu'elle est toujours la même. La longueur d'onde

est constante, c'est un élément fixe. D'autre part, l'onde est symétrique : ses points se correspondent deux à deux, s'opposent et se balancent : à un point déprimé, dans la moitié qui forme fossé, correspond un point soulevé d'autant dans celle qui forme relief. Si donc l'on considère deux points distans d'une demi-longueur d'onde, leurs mouvemens au même moment, sont égaux et de sens contraires. Les efforts qui les produisent s'annuleraient s'ils étaient appliqués à une même particule.

La mensuration que nous venons d'imaginer serait difficile à exécuter, pour bien des raisons évidentes. Il y en a une autre, également instructive, qui est plus aisée : c'est celle de la vitesse de propagation. L'onde est circulaire : c'est dire que le mouvement chemine avec une égale vitesse dans toutes les directions. Dans une direction donnée, le cheminement s'accomplit aussi dans les mêmes conditions de rapidité; l'onde progresse d'un mouvement uniforme : la vitesse de propagation de la vibration, dans le milieu, est constante et caractéristique de celui-ci. Au contraire, l'amplitude de vibration des particules d'eau va en diminuant quand l'onde s'éloigne : la hauteur de son soulèvement, la profondeur de sa dépression, s'atténuent; et à mesure que ses cercles s'étendent, elle-même tend à s'évanouir.

Nous continuons de considérer ici les effets d'un ébranlement isolé, qui n'est suivi d'aucun autre. Il faut supposer qu'en un point de la nappe tranquille on a exercé une percussion légère, unique, solitaire. Par là, un petit élément de surface a été déprimé au-dessous de la position qu'il occupait; il est remonté au-dessus lorsque la pression a cessé, dépassant son point de départ originel qu'il a regagné, enfin, après une double excursion. En d'autres termes, le centre d'ébranlement a opéré une double oscillation, une vibration complète comparable à celle qu'exécute le balancier de l'horloge écarté de sa position d'équilibre. C'est cette vibration qui a été répétée par les particules voisines, et, en définitive, propagée dans toutes les directions. C'est elle qu'il faut maintenant envisager, puisqu'elle est l'origine et l'image de tout ce qui suit. Pourquoi la petite surface d'ébranlement a-t-elle exécuté ce mouvement pendulaire pour revenir à sa position d'équilibre?

C'est par suite d'une qualité des corps, — de l'eau dans le cas présent, — qui est l'élasticité. Et cela, c'est une notion expérimentale élémentaire à laquelle nous arrêterons notre analyse. Si,

au lieu de l'eau, nous avions agi sur un liquide visqueux ou sur un corps mou, la surface pressée serait restée déprimée, ou bien elle serait revenue lentement à sa place sans la dépasser : elle n'aurait pas exécuté d'oscillation pendulaire; les phénomènes consécutifs n'auraient pas existé ; il n'y aurait pas eu d'onde transportée, c'est-à-dire point d'ondulation. Les corps mous s'opposent aux corps élastiques, sous ce rapport; et l'eau appartient à la catégorie des corps élastiques. Mais, cette qualité même est plus ou moins développée suivant la nature des substances. L'eau est moyennement douée à cet égard : il y a des corps qui le sont mieux : on peut en concevoir qui le soient parfaitement.

Ces corps parfaitement élastiques ne subiront pas la moindre pression, le plus petit ébranlement, dans l'une de leurs parties, sans les communiquer immédiatement aux parties voisines : ils ne toléreront point la moindre déformation ; et, dès que la contrainte exercée par l'action étrangère aura disparu, les parties regagneront leur position d'équilibre par une série d'oscillations d'amplitude indéfiniment décroissante. Les types de parfaite élasticité et d'incompressibilité absolue, seront donc la complète antithèse des corps mous, et c'est ce que l'on veut exprimer en disant qu'ils sont parfaitement rigides.

Ce sont précisément ces qualités d'élasticité, dont l'eau vient de nous offrir un très médiocre modèle, qui sont mieux développées dans d'autres substances, que l'on suppose poussées à l'extrême dans l'éther. On voit que cela revient à doter les particules de ce fluide de la propriété de propager à distance indéfinie et avec une vertigineuse rapidité les ébranlemens qui leur seront communiqués — et de revenir aussitôt après à leur position d'équilibre par une série de vibrations pendulaires évanouissantes. Ces qualités ne sont ni chimériques ni arbitraires : nous les observons à des degrés divers dans les corps élastiques et incompressibles qui nous entourent; l'éther les présentera seulement au degré le plus éminent.

Quelques détails sont encore nécessaires. On vient de voir la vibration du centre d'ébranlement se propager sous la forme d'une onde qui comprend une partie creusée et une partie renflée et qui court à la surface du liquide avec une vitesse uniforme. Le mouvement a débuté au centre même à l'instant où la petite surface pressée a commencé à s'enfoncer; et il a fini, en ce point, au moment où, sa double excursion terminée, cette sur-

face a regagné sa position originelle. L'onde est alors constituée pour la première fois. Elle embrasse toutes les parties auxquelles s'est étendu le mouvement pendant la durée de la vibration du centre. Son front est à la distance que la vitesse de propagation lui permet d'atteindre, dans le temps qu'a duré la vibration centrale. Et puisque, par définition mécanique, l'espace parcouru dans le temps 1 est la vitesse même v, l'espace parcouru dans le temps t sera vt. D'autre part, cet espace vt représente la largeur de l'onde, — dite *longueur d'onde*, — et cela, en vertu de la définition même, puisqu'il embrasse toutes les particules qui ont été mises en mouvement depuis le début de la vibration et qui sont, toutes, encore simultanément ébranlées au moment précis où elle finit. La longueur d'onde est donc mesurée par le produit de deux nombres : l'un, qui exprime la vitesse de propagation dans le milieu, — l'autre qui exprime la durée de la vibration.

Nous voici bien près d'en avoir fini avec ces notions préliminaires, indispensables à l'intelligence du mouvement ondulatoire. Il ne reste plus qu'un dernier détail à préciser. On vient de suivre la naissance, le transport et l'évanouissement d'une onde unique provoquée par un ébranlement solitaire du centre. Il n'y a pas de difficulté à saisir ce qui arrivera si, après un délai arbitraire, on provoque un second ébranlement qui suit le premier : une deuxième onde suivra la seconde, à une distance facile à supputer. Puis une troisième, s'il se produit un troisième ébralement. Et ainsi de suite. La surface de l'eau sera ridée par une série d'ondes concentriques qui courent les unes après les autres.

C'est ce qui arrive, en effet, dans le cas ordinaire où le premier ébranlement communiqué au centre a été suffisamment violent. Et il l'est toujours dans le phénomène naturel de la chute d'une pierre dans un étang. La petite surface centrale exécute une seconde vibration après la première, une troisième après la seconde. Seulement, *ce n'est pas un délai arbitraire qui les sépare.* La seconde vibration commence sans délai, aussitôt que la première a fini : et, conséquemment, l'onde deuxième emboîte le pas à la première sans intervalle; et, de même, la troisième à la seconde, et ainsi de suite. Toute la surface du liquide est en action : les ondes successives se touchent. L'observation démontre l'équidistance des ondes. Et il suit de là que

la longueur d'onde, au lieu de se mesurer d'une extrémité à l'autre d'une même onde, peut se mesurer aussi bien entre les crêtes de deux ondes successives : la distance est la même puisque, comme on l'a constaté tout à l'heure, toutes les ondes ont même longueur. Mais, si ces deux mensurations sont équivalentes en principe, elles ne sont pas indifférentes, en fait : l'une est facile à exécuter, tandis que l'autre est impossible. On conçoit qu'une photographie instantanée puisse fournir la distance de deux crêtes, c'est-à-dire la longueur d'onde.

Il y a encore autre chose dans le phénomène naturel; c'est que chacune de ces vibrations du centre a la même durée. Et ce fait, qu'un ébranlement un peu fort fait naître en ce foyer central une suite de vibrations de même durée et se succédant sans intervalle est essentiel pour la théorie. Le système des ondulations s'appuie, en effet, sur ces deux facteurs d'égale importance : la loi de la propagation qui concerne l'ensemble du milieu; la loi de périodicité pendulaire de l'ébranlement, qui concerne le centre.

Il ne faudrait pas dire que ce soient là des considérations élémentaires et trop évidentes. L'exemple d'Huyghens répond à ce reproche. L'illustre physicien avait réservé toute son attention à la seule loi de propagation, c'est-à-dire à la manière dont se transportent les ondes solitaires. Et, c'est pour cela qu'il n'a pu mettre sur pied la théorie ondulatoire; c'est pour cela qu'il n'a pu prévoir ni les interférences, ni la diffraction, et qu'il a laissé à Young et à Fresnel l'honneur de faire triompher la doctrine nouvelle. D'ailleurs, c'est la même cause qui agit au centre pour transformer la percussion solitaire en une vibration pendulaire périodique, et qui agit au delà pour donner au mode de propagation ses caractères si remarquables. Cette cause, c'est l'élasticité. La constitution élastique du milieu qui règle les circonstances du transport ondulatoire du mouvement, qui sont les conséquences éloignées de l'ébranlement initial, n'en règle pas moins rigoureusement les conséquences locales. Les deux faits ne doivent pas être séparés.

Il ne reste plus qu'à tirer la conclusion de ces trop longues considérations. C'est que les caractères du mouvement ondulatoire sont au nombre de deux : la périodicité de la vibration, la constance de la vitesse de propagation.

On peut donner d'autres expressions à ces vérités. On peut

envisager l'ensemble du phénomène à un instant précis, et l'on verra qu'alors les points successifs d'une même onde offrent toutes les phases de vibration, tous les états vibratoires par lesquels passe le centre d'ébranlement pendant la durée d'une vibration complète, c'est-à-dire pendant une *période*. D'autre part, on peut envisager le phénomène en un point précis, quelconque, et l'on verra que ce point, au cours d'une période, reproduira les phases qui sont représentées au même moment par tous les points d'une onde. On peut dire, plus brièvement, avec J. Thirion, que le caractère du mouvement ondulatoire c'est que la périodicité du phénomène originel se retrouve, à la fois, dans le temps et dans l'espace. Elle est la propriété caractéristique, et pour ainsi dire, la définition de l'éther lumineux. Cette double périodicité peut être exprimée, en mathématiques, par les fonctions circulaires; et, ce sont elles, en effet, qui fournissent les équations du mouvement ondulatoire.

On vient de voir quel secours peut apporter, à l'intelligence de la théorie des ondulations, l'analyse de cet humble phénomène, futile en apparence, la chute d'une pierre dans un bassin tranquille. Il y a un autre modèle qui n'a pas été moins utile aux physiciens : c'est celui des vibrations sonores.

Le son, en effet, est engendré par des vibrations et propagé par des ondes. Le mouvement se passe dans l'air, au lieu de se produire dans l'eau ou dans l'éther : il offre avec ceux qui s'accomplissent dans ces derniers milieux des analogies essentielles, et il peut donc servir à les éclairer.

Il faut lire dans les lettres d'Euler à une princesse d'Allemagne les développemens de cette comparaison entre la lumière et le son, présentés avec la précision et l'élégance qui en font un chef-d'œuvre d'exposition scientifique. D'autre part les vibrations de l'air présentent avec celles de l'eau et celles de l'éther des différences remarquables, relatives, l'une à la rapidité de la vibration, et qui est surtout sensible en ce qui concerne l'éther; l'autre relative à la direction de la vibration, qui se fait dans le sens de la propagation, au lieu de se faire perpendiculairement à cette direction. Aussi y a-t-il beaucoup de phénomènes lumineux qui ont leurs analogues en acoustique, et quelques autres, celui de la polarisation, par exemple, qui n'y ont pas de correspondans.

L'un des avantages qu'offre ce parallèle, c'est de permettre à l'esprit, qui perd pied dans les abstractions de la théorie lumineuse, de se retremper dans les réalités de la théorie sonore. Les vibrations qui produisent le son, nous les saisissons directement; le doigt les sent, dans la cloche qui résonne: l'œil les voit dans le diapason à miroir : il y a mieux, le graphophone les fixe sur la cire amollie : il donne la facilité de les examiner à loisir et permet, enfin, de reproduire les sons eux-mêmes en faisant répéter ces vibrations par une membrane docile. Il n'y a pas lieu d'insister ici sur cet ordre d'idées. On connaît maintenant ce qu'il faut pour comprendre les deux systèmes qui se sont disputé l'explication des phénomènes lumineux.

III

Il y a trois choses à considérer dans la lumière : le corps qui l'émet, l'œil qui la reçoit, le milieu qui la transmet. Mais, de ces trois objets il y en a un dont le physicien n'a pas à connaître, c'est l'effet sur l'œil et la sensation spécifique qui en est le résultat. Placé au point de vue objectif, il n'a pas à se préoccuper des faits de l'ordre psychique, qui intéressent la conscience du sujet. Sa tâche est donc de définir l'état particulier qui constitue le corps à l'état de source lumineuse, et de déterminer la nature du phénomène de propagation. De ces deux problèmes, celui qui est relatif à la nature de la propagation offre la plus haute importance; et c'est à lui qu'il convient de s'attaquer d'abord; on verra, d'ailleurs, que la connaissance approfondie de l'état du milieu propagateur entraîne celle de la source elle-même.

Quelle est la vitesse de ce mouvement de propagation ? Quelle en est l'exacte direction ? Les premiers physiciens ont cru que la lumière se propage d'une manière instantanée et en ligne droite. Instantanéité et direction rectiligne, sont devenues, en quelque sorte, les traits caractéristiques du mouvement lumineux, dans l'opinion commune. Le trait de lumière symbolise la soudaineté absolue. Le rayon lumineux est le type et l'étalon de la rectitude. Et pourtant, en toute rigueur, l'une et l'autre de ces idées sont fausses.

L'erreur relative au temps de la transmission est celle qui a le moins duré. Dès le XVIe siècle, l'idée de l'instantanéité commence à être battue en brèche. Entre le moment où la lumière

se produit en un point, et le moment où l'effet s'en fait sentir en un autre point, l'observation la plus attentive ne peut saisir aucun intervalle. On croyait qu'il n'y en avait pas, que la transmission était, en quelque sorte explosive et foudroyante, en entendant ces mots comme exclusifs de toute durée : en d'autres termes, que la vitesse de l'agent lumineux était *infinie*. Si deux points, situés avec la source lumineuse sur une même ligne droite, sont exposés au même instant précis à son action, il importérait peu que l'un fût près et l'autre loin; ils recevraient la lumière au même moment, la différence de leurs distances, si grande quelle soit, étant nulle, en comparaison de la rapidité de la lumière. Voilà tout au moins ce que l'on croyait avant Bacon. Le célèbre philosophe mit en doute les fondemens de cette croyance : il émit l'idée que le phénomène de la transmission avait une durée appréciable. Galilée, un peu plus tard, la crut mesurable, et il tenta, en effet, de déterminer la vitesse du mouvement lumineux. Ce n'est que longtemps après que Rœmer y parvint, par une méthode astronomique, en utilisant les occultations du premier satellite de Jupiter. Ses calculs, corrigés par Delambre, ont fourni le chiffre de 310 000 kilomètres à la seconde. Les recherches ultérieures l'ont peu modifié. Les merveilleuses expériences de Fizeau, en 1839, celles de Léon Foucault à partir de 1850, les déterminations nouvelles de A. Cornu, en 1873 et 1875, permettent d'adopter, pour la vitesse de la lumière dans l'air, le nombre de 300 000 kilomètres, soit 75 000 lieues par seconde. Un des résultats incidens de ces recherches, obtenu par Foucault, est de la plus haute conséquence au point de vue de la doctrine de l'éther; c'est, à savoir, que la vitesse de la lumière dans l'eau est plus petite que dans l'air. Ce résultat serait incompréhensible dans le système de l'émission.

La seconde de ces erreurs communes qui régnaient relativement à la propagation de la lumière, est celle de la direction de ce mouvement. Que l'on ouvre un traité de physique, à l'article « lumière, » et l'on y trouvera, établie dès la première page, cette loi : « la lumière se propage en ligne droite, dans tout milieu homogène. » Mais cet énoncé que nos prédécesseurs prenaient dans son sens rigoureux et comme une vérité de principe, nous savons que c'est seulement une vérité approchée, c'est-à-dire, en définitive, une erreur. Et, cette assertion, en effet, inscrite au fronton de l'optique, comme un axiome, on la

déclare fausse, quelques pages plus loin, au chapitre de la diffraction. Nonobstant, on déduit les conséquences de ce principe suspect, et la première est la notion du *rayon lumineux* : c'est le nom que l'on donne à toute droite émanée d'un point de la source lumineuse, considérée comme une direction de propagation. Cette notion, à son tour, devient le fondement de toute l'optique géométrique. Elle sert à tracer les ombres portées par les corps opaques, ainsi que les images formées par les miroirs et les lentilles, et enfin à expliquer les lois de la réflexion, de la réfraction et de la dispersion.

Dans la pratique ordinaire cette manière de faire est sans inconvéniens, parce que les circonstances où la loi est en défaut sont singulières et que les erreurs qu'elle entraîne sont insignifiantes. Mais en théorie il n'en est pas de même. La loi de la propagation rectiligne était prise dans son sens absolu par Newton. Dans la lutte des deux systèmes, elle a été le cheval de bataille des partisans de l'émission : c'est elle qui a opposé l'obstacle le plus tenace à l'adoption de la doctrine de l'éther.

Newton, dans son ouvrage sur l'Optique, écrivait ces lignes que nous citons en suivant à peu près mot à mot la traduction de J. Thirion : « Les ondes formées sur une nappe d'eau tranquille glissent le long des corps solides qu'elles rencontrent, et, après les avoir dépassés, s'infléchissent, se dilatent et se diffusent peu à peu à la surface de l'eau, dans l'espace abrité par ces obstacles. Il en est de même des vibrations de l'air qui transmettent le son : elles s'infléchissent d'une manière évidente, quoique moins marquée, puisque l'interposition d'une montagne ne nous empêche pas d'entendre le son d'une cloche ou la détonation d'un canon placés de l'autre côté. La lumière, au contraire, marche droit devant elle ; elle ne connaît pas ces détours, et *jamais elle n'envahit les ombres portées par les corps opaques.* »

Mais Newton se trompait, en fait. Lorsque la source lumineuse est de faibles dimensions, lorsqu'elle se rapproche d'être un point lumineux, le contraste de l'ombre et de la lumière n'est pas tranché comme cela devrait être si la lumière ne faisait pas de détours. Les ombres réelles sont plus larges que les ombres géométriques ; elles sont fondues sur leurs contours et bordées de franges colorées. Les premières observations de ce genre ont été faites par le P. Grimaldi et publiées par lui en 1665. Dans

l'impossibilité de les expliquer par la propagation rectiligne, par la réflexion, ni par la réfraction, il admettait une quatrième manière de se propager : la diffraction. Newton a connu ces faits et il a tenté vainement de les expliquer.

Si, pour un moment, nous négligeons cette difficulté, et que nous nous mettions à la place d'un physicien qui aurait vécu avant 1665, deux systèmes s'offriront à nous pour expliquer la propagation de la lumière. Nous serons dans l'alternative de choisir entre les deux seuls modes que suggèrent l'observation et l'imagination elle-même, pour la transmission du mouvement. Le premier de ces modes est le transport de matière. Le projectile lancé par une pièce d'artillerie fournit alors l'image de l'agent lumineux projeté par la source. Il faut seulement supposer la trajectoire infiniment tendue. Négligeons la difficulté de concevoir la vitesse de ce prodigieux trajet : elle est inévitable, et le système adverse, des vibrations de l'éther, nous impose une obligation analogue. De quelle nature seront ces projectiles ? Ils ne sauraient être formés de la matière pondérable que nous connaissons. La lumière, en effet, se propage dans le vide. Celle qui nous vient des corps célestes a traversé le vide interplanétaire; dans nos laboratoires, il en est de même de celle qui traverse le vide expérimental : il est contradictoire de croire que celui-ci puisse être sillonné par des courans de matière pesante. D'ailleurs l'illumination d'un corps n'en augmente point le poids. Il s'agit donc ici d'une matière spéciale, subtile et impondérable, *le fluide lumineux*, dont les particules sont émises par la source, dans toutes les directions, en ligne droite; elles traversent tous les corps transparens, se réfléchissent comme des billes sur les surfaces, et se réfractent au contact des milieux différens. Il y en a de diverses couleurs; groupées en paquet, elles nous sont envoyées ensemble et donnent à l'œil l'impression de lumière blanche; mais l'artifice du prisme les sépare et nous les révèle dans l'étalement du spectre. Tel est le système de l'émission; encore appelé système du fluide lumineux, ou théorie du rayon lumineux.

Le système opposé, celui des ondulations, s'inspire, comme nous l'avons dit, du deuxième mode de communication du mouvement, du transport sans matière. La propagation des ondes à la surface de l'eau nous en a donné un premier exemple : la propagation du son dans l'air en est un second. Dans celui-ci ce

sont les particules de l'eau qui vibrent; dans celui-là ce sont les particules de l'air, c'est-à-dire, les élémens du milieu propagateur. La vibration dans les deux cas se transmet, dans toutes les directions, c'est-à-dire suivant toutes les droites qui rayonnent du centre d'ébranlement. Seulement, dans le cas de l'eau, les vibrations en chaque point sont perpendiculaires à la direction de la propagation, c'est-à-dire au rayon : dans le cas de l'air elles s'exécutent suivant cette direction même. *A priori*, on pourrait hésiter sur celui des deux types qu'il convient de choisir pour la lumière. Le phénomène de polarisation va nous obliger, tout à l'heure, à fixer notre choix sur le type perpendiculaire au rayon.

Ce qui vibrera, dans le cas de la lumière, ce seront les élémens du milieu propagateur; et celui-ci ne saurait être ni l'air, ni l'eau, ni aucune matière pondérable, car la lumière n'a besoin d'aucune matière pour se propager. Ce sera donc un milieu nouveau. Le raisonnement le plus serré nous accule ainsi à la supposition d'un milieu spécial, qui doit exister partout où la lumière est susceptible de se propager, et qui d'ailleurs, pour remplir son office, devra être continu, élastique et incompressible : c'est l'éther. Il faut qu'il imbibe, en quelque sorte, tous les corps, et que nous puissions faire abstraction de ceux-ci, dans les phénomènes lumineux.

Et cependant, si indépendant que soit cet éther de la matière pondérable, il est inévitable qu'il ait des relations avec elle et qu'il s'exerce, de l'une à l'autre, certaines actions. La nature de ces rapports (*forces pondéro-éthériques*) entre le milieu éthéré et les corps matériels, considérés soit en repos, soit en mouvement, ne peut être établie directement, et elle semble abandonnée à la fantaisie des théoriciens. En réalité, elle est imposée par la nécessité de rendre compte du phénomène de la réfraction, pour les corps au repos; et, en ce qui concerne les corps en mouvement, par l'obligation d'expliquer le curieux phénomène astronomique de l'entraînement des ondes, indiqué théoriquement par Doppler en 1842, mais reproduit artificiellement et mesuré dans ses élémens par Fizeau dans son expérience célèbre de 1848.

Tel est, à grands traits, ce système des ondulations, auquel on est acculé, par une logique rigoureuse; si l'on ne préfère accepter l'autre système, celui de l'émission. Il faut, maintenant,

le préciser, en en fixant les détails. On devra ensuite le confronter ainsi que son rival, avec les faits, afin de décider si l'un ou l'autre n'est pas en contradiction sur quelque point avec l'expérience. Ce procès, que nous évoquons à nouveau, a rempli la fin du XVIIIe siècle et le commencement du XIXe : il a été jugé définitivement; et nous n'avons plus qu'à en rappeler brièvement les péripéties et la conclusion.

IV

« Une chose dont nous sommes certains, dit quelque part lord Kelvin, c'est la réalité et la matérialité de l'éther lumineux. » Les fondemens logiques de cette certitude, en effet, sont au moins aussi puissans pour une intelligence de cette trempe, que le témoignage même des sens, dont on connaît, d'ailleurs, les limites de pénétration, l'infirmité et les aberrations. L'éther ne nous est pas révélé directement par aucun sens; il l'est par les phénomènes dont il est le facteur nécessaire. L'hypothèse de l'éther n'implique aucune abdication de la part d'un esprit scientifique et critique. En revanche, elle dérange notablement les habitudes d'un esprit concret.

Une première difficulté est de nous représenter son ubiquité et de la concilier avec l'existence des corps sensibles au repos ou avec la liberté de leurs mouvemens. Ceux-ci, à la surface de la terre, se déplacent dans l'éther lumineux, comme s'il n'existait pas. D'autre part, les corps célestes, les comètes s'y meuvent avec la plus grande facilité. Il pénètre notre atmosphère sans en modifier les propriétés, et sans éprouver lui-même de modification sensible, puisque, si l'on raréfie l'air dans un récipient, la transmission de la lumière ne subit, de ce chef, que des changemens à peu près inappréciables. En d'autres termes, l'éther du vide se comporte comme l'éther de l'air. Il imbibe tout ce qui existe dans l'univers, comme l'eau imbibe une éponge. Nous savons que la matière pondérable n'est pas continue : qu'elle est composée de particules séparées par des espaces. L'éther remplit ces espaces. Quelle que soit l'idée que nous nous formions des particules matérielles, molécules ou atomes, il faut imaginer des intervalles entre ces parties où l'éther est présent. L'image du phénomène n'offre pas de difficultés si l'on en considère les degrés. Il y a de l'air dans la terre végétale, il y en a dans les

masses de sable et dans les murs de nos habitations, il y en a dans l'eau que nous buvons et qui, sans cela, ne serait pas potable : nos sens ne nous l'y montrent point.

Le corps matériel est immergé dans l'éther, comme une nasse ou un filet à larges mailles, dans l'eau d'une rivière, et si les déplacemens de ces engins dans ce milieu compact sont si faciles, combien plus aisés doivent être ceux de la matière, plus massive à la vérité que notre filet, mais qui ne rencontre devant elle que le fluide le plus subtil qu'on puisse concevoir. La répartition universelle de l'éther, la résistance insignifiante qu'il oppose nous obligent donc seulement à lui attribuer une densité extrêmement faible. Et c'est cette idée précise qui est impliquée dans le mot intentionnellement vague que nous avions employé jusqu'ici, lorsque nous l'appelions un fluide subtil.

Une autre difficulté à la conception du rôle lumineux de l'éther est la rapidité prodigieuse que doivent présenter ses mouvemens vibratoires. L'énormité des nombres qui l'exprime confond notre imagination. C'est par trillions, c'est-à-dire par millions de millions, que se comptent les vibrations exécutées en une seconde, par la particule d'éther qui produit ou propage la lumière : s'il s'agit de lumière rouge sombre, le nombre de ces oscillations doubles est de 484 trillions à la seconde : pour le jaune, le vert, le bleu et le violet, il s'élève successivement à 544, 586, 654, 709. Les longueurs d'onde correspondantes s'expriment en millièmes de millimètre ou millionièmes de mètre. C'est l'unité adoptée ici, de même d'ailleurs qu'en micrographie : c'est le *micron*. Les longueurs d'onde correspondant aux diverses couleurs varient de 0,620 microns pour le rouge à 0,551 ; 0,512 ; 0,459 ; 0,423 pour le jaune, le vert, le bleu et le violet. Ce sont les longueurs d'onde que détermine le physicien ; et, de là, il conclut les durées de vibration, autrement dit, leur nombre par seconde (1). Cette détermination, d'ailleurs, n'a rien de particulièrement difficile. Elle se déduit de la mesure précise de plusieurs phénomènes tels que ceux des an-

(1) On a vu, plus haut, que la longueur d'onde est la distance franchie par l'onde pendant la durée d'une vibration. Dans le cas de la lumière elle est donc égale au produit de la vitesse de propagation (300 000 kilomètres, par seconde) par la durée de la vibration. Si on la connaît, on connaît donc, par cela même, la durée de la vibration, c'est-à-dire le nombre qu'il s'en produit par seconde, pour la lumière considérée.

neaux colorés, des interférences en général, ou de la diffraction. Dans une conférence faite à l'Institut Franklin de Philadelphie, devant un public profane, lord Kelvin s'est amusé à faire exécuter cette opération par ses auditeurs eux-mêmes, au moyen d'un réseau de diffraction. Le nombre trouvé, dans des conditions si peu favorables, a été exact au centième près.

La dépense de force nécessaire pour l'exécution de mouvemens si rapides serait prodigieuse, si la masse de l'éther avait une valeur appréciable; et, c'est là une nouvelle raison pour conférer à ce fluide une très faible densité.

La constitution de l'éther se précise et se complète à mesure qu'on le confronte à chaque phénomène nouveau. Il faut voir comment le fait expérimental se traduit dans la mécanique ondulatoire, c'est-à-dire quelle manière d'être il suppose de la part du fluide lumineux. Une complication assez grande, dans cette étude, résulte du fait que les sources ordinaires, naturelles ou artificielles, émettent des lumières de couleurs diverses. La lumière blanche est un mélange de radiations que le prisme dissocie dans l'ordre de leur réfrangibilité. Il fournit des radiations simples, monochromatiques. Le pinceau lumineux qui tombe sur un prisme, deux fois brisé par les réfractions qu'il y subit, en sort dévié, dilaté, et teint des couleurs de l'arc-en-ciel. Ce sont trois espèces de modifications dont la connaissance a été successive. Képler, en 1611, s'attacha à expliquer la déviation: le Père Grimaldi, en 1665, observa la dilatation du faisceau émergent qui, reçu sur un écran, y dessine une bande allongée, au lieu du cercle ou de l'ellipse que forme, dans les mêmes conditions, le faisceau incident. Quant aux colorations, c'est Newton qui les étudia en 1667. On avait observé déjà ces irisations; Képler lui-même avait énoncé sous le nom d'*axiome sensuel* le fait que, « les rayons fortement réfractés se teintent des belles couleurs de l'arc-en-ciel; » mais on n'en savait point la raison. Newton la fit connaître. Il rattacha les trois particularités l'une à l'autre en montrant qu'elles étaient toutes trois les conséquences d'une même cause, la différence de réfraction. Il en fit un phénomène unique, la *dispersion*. Et, en fin de compte, il tira de cette belle *expérience du spectre solaire* toute l'optique des couleurs.

Dans la théorie de l'émission, où l'on n'a à considérer que le rayon lumineux, l'explication est extrêmement simple. Il

suffit de dire, avec Newton que chaque lumière a un indice de réfraction différent: la géométrie la plus élémentaire rend compte du reste.

Dans la théorie des ondulations, l'explication est plus laborieuse. Il faut faire une hypothèse sur la manière dont l'éther se comporte dans les différens corps transparens suivant leur réfringence. On admet que les différentes couleurs du spectre — on l'a vu, tout à l'heure, par anticipation — se distinguent par la rapidité de la vibration : il y en a un peu plus de 400 trillions à la seconde pour le rouge et un peu moins de 800 pour le violet. A chaque couleur simple du spectre est attaché un nombre de vibrations qui en est caractéristique, ou, ce qui revient au même, une longueur d'onde caractéristique. Jusque-là, tout est simple et facile. Mais la théorie, pour être entièrement satisfaisante, exigerait un complément qu'elle n'a pas encore reçu, ainsi que le fait observer J. Thirion (1). C'est là une légère imperfection. Négligeons-la, et voyons seulement les conséquences de l'explication ondulatoire des couleurs.

Le caractère de la couleur est dû au nombre des vibrations de l'éther ; la hauteur du son est due au nombre des vibrations de l'air. A cet égard, la lumière est à l'éther ce que le son est à l'air ; ou, comme disait Bertin, elle est le *son de l'éther*. Le spectre solaire est la gamme des couleurs dont les nombres de vibrations croissent une par une, d'une manière continue. La gamme sonore n'a pas cette continuité. La gamme la plus continue, la *gamme chromatique*, procède encore par bonds : les nombres des vibrations diffèrent au moins d'un *comma*, c'est-à-dire, dans le rapport de 80 à 81. Un chat tombant sur un piano, un enfant qui en ferait vibrer à la fois toutes les touches ne produirait pas encore, au point de vue sonore, quelque chose de comparable à ce qu'est le spectre solaire au point de vue lumineux. Et, cependant, au point de vue de la sensation, le spectacle du soleil est harmonieux pour l'œil, tandis que le jeu dont

(1) L'explication ondulatoire de la réfraction fait de l'indice de réfraction d'un milieu transparent quelconque une grandeur liée à la vitesse de propagation de la lumière dans ce milieu, par rapport à sa vitesse dans le vide. Or l'indice de réfraction variant d'une couleur à une autre dans le même milieu réfringent, il faut donc que les différentes couleurs y présentent des vitesses différentes. Ce n'est pas ce qui a lieu dans le vide, d'après les observations astronomiques des planètes. Il faudrait trouver une loi de dispersion qui expliquât ces particularités, en les rattachant aux rapports de l'éther et de la matière, dans le milieu considéré. Les plus grands mathématiciens, parmi lesquels Cauchy, l'ont vainement cherchée.

nous parlons serait affreusement discordant pour l'oreille. On pourrait comparer plus exactement à la gamme harmonique le spectre d'un gaz incandescent, qui lui aussi est discontinu, et qui présente seulement une série de raies brillantes éclatant sur un fond sombre, comme les notes isolées d'un accord. En analyse spectrale, cette sorte d'accord lumineux caractérise chaque substance, à la façon de ces héros du drame musical, qui ont chacun leur *leitmotiv* particulier pour révéler leur présence ou annoncer leur entrée.

La connaissance de l'éther lumineux vient de faire un nouveau pas, grâce à la notion de la diversité des vibrations dont il est susceptible, vibrations dont le nombre est compris entre 400 et 800 trillions par seconde. Elle est l'octave des couleurs, et le nom est mérité, cette fois, puisqu'il s'agit de vibrations dont le nombre varie du simple au double, comme pour les notes extrêmes de la gamme ordinaire. Toutes les autres couleurs sont composées; ce sont des combinaisons de celles-là. Mais, l'inventaire des vibrations lumineuses n'est pas encore complet. On connaît des vibrations plus rapides que celles qui donnent la sensation du violet; on en connaît de plus lentes que celles qui donnent la sensation du rouge. Et comment les connaît-on? Par le spectre lui-même qui les montre isolées, séparées, analysées, en deçà du rouge, dans ce que l'on appelle la région infra-rouge, ou, au delà du violet, dans la région ultra-violette. Leur présence là montre bien que rien de plus ne distingue ces rayons que ce qui distingue les autres, c'est-à-dire les longueurs d'onde, ou les nombres de vibrations auxquelles ils correspondent, émanés du soleil avec les autres, confondus avec ceux-ci. Jusqu'à la rencontre du prisme, ils ont subi les mêmes réfractions. Seulement, ils n'exercent pas sur la rétine d'action qui provoque la sensation de lumière. On les manifeste dans l'infra-rouge au moyen du thermomètre, de la pile thermo-électrique ou du bolomètre : ce sont des radiations calorifiques. Elles forment deux octaves environ au-dessous de la partie lumineuse du spectre, depuis le chiffre de 30 trillions à 200, et de 200 à 400, où ce spectre calorifique rejoint le spectre lumineux. Les radiations ultra-violettes sont signalées par leur action sur la plaque photographique, par les phénomènes de fluorescence; et, en général, par les effets chimiques. Elles sont dites *actiniques* Elles embrassent l'étendue d'une octave environ; de

800 à 1 600 trillions de vibrations. Il y a, au résumé, trois sortes d'effets principaux dus aux radiations extraites, par le prisme, de l'émanation solaire : l'effet lumineux, l'effet calorifique et l'effet actinique. Mais il y en a vraisemblablement d'autres, moins connus; et, par exemple, d'après G. Le Bon, l'effet radio-actif. L'effet actinique s'étend à partir du jaune en allant vers le violet. L'effet calorifique va, en sens inverse, depuis le bleu jusqu'à l'extrémité du côté rouge. Il y a des parties où les vibrations sont capables des trois espèces d'actions : d'autres où elles n'en produisent que deux : d'autres enfin où elles en déterminent une seule. Ceci n'indique, entre elles, aucune différence essentielle. Elles sont homogènes les unes aux autres : la différence est moins en elles, qui ne se distinguent que par la rapidité du mouvement, que dans les réactifs qu'on leur oppose et qui répondent, chacun suivant sa nature, à quelques-unes d'entre elles et non aux autres. Il n'y a, en réalité, que des radiations de diverses réfrangibilités, c'est-à-dire des vibrations de l'éther de diverses fréquences ou de diverses longueurs d'onde, croissant, d'une façon continue, d'une extrémité à l'autre du spectre.

Un nouveau progrès a été accompli, le jour où l'on a connu le sens de la vibration lumineuse, et où l'on a su qu'elle était perpendiculaire à la direction du rayon. Cette notion nous a été fournie par les phénomènes de polarisation.

Il n'est pas possible, ici, d'entrer dans de bien longs détails, à cet égard. Il faut se contenter du fait essentiel et de sa conclusion générale. Le fait de la polarisation est, tout entier, dans l'anecdote relative au physicien Malus qui l'a découvert. Il regardait, de sa fenêtre, les vitres du palais du Luxembourg, illuminées par le soleil, et il considérait le faisceau lumineux réfléchi qui lui arrivait. Il l'examinait au travers d'un cristal transparent de spath d'Islande, qu'il faisait tourner entre ses doigts. Son étonnement fut grand en constatant qu'à un certain moment la lumière était éteinte : le champ de vision était obscur. Le fait d'un certain faisceau de lumière qui ne traverse pas un corps transparent est remarquable. Il faut que ces rayons aient subi (par suite de leur réflexion sur les vitres) une modification singulière ; car la lumière ordinaire traverse parfaitement le cristal de spath, et fournit même, habituellement, deux images des objets qui l'émettent.

De quelle nature était cette modification? L'expérience elle-même répond à la question, puisque l'extinction se produisait pour une certaine position du cristal que l'on faisait tourner autour du rayon lumineux. C'était la preuve que le rayon de lumière naturelle n'était pas identique à lui-même, dans tous ses azimuths: il n'était point symétrique autour de son axe, mais, au contraire, *orienté*, *polarisé*. Un rayon de lumière naturelle, qui, lui, ne présente pas de particularité de ce genre, qui n'est pas arrêté par le cristal, comment qu'on fasse tourner celui-ci autour du rayon, peut donc être transformé en rayon polarisé, c'est-à-dire orienté. Tel est le fait. Et, maintenant, en voici la conclusion. Dans le rayon polarisé, il faut que la vibration soit perpendiculaire à la direction du rayon, car, si elle s'accomplissait dans le sens de sa longueur, tout serait parfaitement symétrique, aucun azimuth ne se distinguerait d'un autre; l'extinction, pour une position particulière n'aurait pas lieu. Elle ne saurait, non plus, être oblique, car elle pourrait alors fournir une composante longitudinale qui ne serait pas arrêtée par le spath et qui empêcherait l'obscurité complète. La vibration lumineuse est perpendiculaire à la direction du rayon. Et, c'est là un nouveau caractère remarquable de cette vibration. Il faut bien noter que ceci ne signifie point que l'éther ne puisse vibrer longitudinalement, suivant la direction de propagation : cela indique seuseulement que la vibration lumineuse n'est pas de ce type.

Les interférences constituent encore un nouvel ordre de faits devant lequel les partisans du système de l'émission ont dû se déclarer, non seulement impuissans, mais vaincus, car il est nettement contradictoire à son principe même. Tout au contraire, la théorie de l'éther lumineux y a trouvé sa plus éclatante vérification. C'est la théorie, en effet, qui a amené les deux grands physiciens, Young en Angleterre et Fresnel en France, opérant indépendamment l'un de l'autre, à prévoir les interférences : elle leur a permis d'organiser les deux expériences fondamentales nécessaires à l'observation du phénomène, à savoir l'expérience des deux fentes de Young et celle des deux miroirs de Fresnel; enfin elle en a donné l'explication complète poussée jusque dans le dernier détail. Il n'est par nécessaire de décrire ces expériences célèbres et d'en déduire toutes les conséquences. Il suffit d'en indiquer le principe et la conclusion la plus générale. Cette conclusion, c'est que la lumière ajoutée à la lumière

peut produire l'obscurité. Un écran éclairé par deux sources lumineuses capables, l'une et l'autre, de l'illuminer si elles agissent séparément, peut être plongé partiellement dans l'obscurité si on les fait opérer simultanément : il présentera une alternative de plages sombres et de plages brillantes, c'est-à-dire les *franges de Fresnel.*

L'observation commune paraît nettement contraire à un tel résultat. Nous ne voyons pas qu'en allumant deux bougies nous soyons moins éclairés qu'avec une seule et que des franges alternativement claires et obscures viennent barioler le champ d'illumination. Cela tient à ce que les conditions du phénomène sont si particulières qu il faut l'habileté artificieuse du physicien pour les réaliser. La vibration lumineuse, avec ses deux phases périodiquement opposées, permet d'en entrevoir la possibilité.

On conçoit que, si deux ondes identiques, mais en retard l'une sur l'autre d'une demi-longueur d'onde, viennent aboutir sur une particule d'éther et la solliciter simultanément, elles pourront s'annihiler réciproquement; alors le point restera inéclairé. Si, au contraire, la différence des distances aux deux sources identiques, — la différence de marche, ainsi qu'on l'appelle, — est d'une longueur d'onde, ou d'un nombre entier de longueurs d'onde, les deux sollicitations étant de même sens, les effets s'ajouteront et l'illumination sera doublée. Young et Fresnel ont combiné le dispositif convenable pour que les effets lumineux se contrarient ainsi ou s'ajoutent d'une manière permanente, dans les mêmes parties du champ. Mais, on comprend bien aussi que, si ces conditions très particulières ne sont pas réunies, il se produira en chaque point du champ une sorte d'état moyen et confus d'illumination : et c'est précisément ce qui se produit dans les cas ordinaires.

L'interférence de deux lumières produisant l'obscurité établit nettement que l'agent lumineux ne peut être une grandeur absolue : il ne saurait être un fluide matériel, agissant par sa quantité, puisque en additionnant des quantités de matière on aurait toujours un total supérieur à chacune d'elles. Il faut que la lumière soit une grandeur qui comporte des oppositions de signe, en un mot une *grandeur vectorielle*, afin que le résultat de l'addition algébrique de deux d'entre elles puisse être moindre que chacune, ou même nul. C'est là la conséquence obligatoire de l'interférence. La vibration lumineuse, telle que nous avons

été conduit à l'imaginer, réalise parfaitement cette condition.

La dernière défaite du système de l'émission s'est produite sur le terrain de la diffraction. Nous avons vu précédemment que Newton considérait la propagation rectiligne de la lumière comme une vérité absolue contradictoire à la théorie des ondes. C'était sa forteresse inexpugnable. « La lumière ne connaît pas de détours, disait-il; elle n'envahit jamais les ombres portées par les corps opaques. Le projectile lumineux émis par la source suit inflexiblement son trajet, capable de ricocher contre une surface, — et c'est la réflexion ; capable de pénétrer dans un milieu matériel et d'y subir une déviation, — et, c'est là la réfraction ; incapable d'exécuter des mouvemens tournans. L'observation des systèmes d'ondes connus ne montre rien de pareil. Le son se propage par des ondes : mais aussi il n'y a pas d'ombres sonores : un écran qui protège contre une balle, ne protège pas l'oreille contre le bruit de la détonation. Les ondulations formées à la surface de l'eau tranquille sont dans le même cas : le mouvement arrêté par un obstacle le contourne et se propage derrière lui. .

L'argument paraissait solide. L'expérience en a eu raison. Nous avons vu que lorsque la source lumineuse présente des dimensions très petites et qu'elle tend à se réduire à un point, on voit les ombres réelles s'élargir et dépasser l'ombre géométrique. Newton qui connaissait le fait, très gênant pour son système, imagina une sorte d'action de ricochet exercée sur les projectiles lumineux qui touchent le bord de l'écran, par laquelle ils sont rejetés latéralement. Mais ce n'est pas seulement vers le dehors que la lumière est repoussée, c'est aussi vers le dedans. Contrairement à ce que Newton a affirmé, la lumière envahit l'ombre. Il y a des franges lumineuses intérieures. Un cas remarquable est celui offert par un petit écran circulaire : au centre de l'ombre géométrique, il y a un point lumineux : une aiguille fine, un cheveu, éclairés par une source linéaire, fournissent des systèmes de franges alternativement claires et obscures. C'est Fresnel qui signala ces phénomènes et en fournit l'explication rigoureuse au moyen de la théorie des ondes.

Il restait une dernière tâche à accomplir pour que le triomphe du système de l'éther fût complet. Il fallait expliquer pourquoi, dans les cas ordinaires, la propagation en ligne droite est le fait d'observation indéniable. C'est ce que l'on démontre, par une

judicieuse application du principe de Huyghens qui permet de calculer la résultante des ondes efficaces qui sont transmises de tous les points de l'onde envahissante. Il serait excessif d'aborder ici des considérations si complètement mathématiques.

Nous avons maintenant achevé la tâche que nous nous étions assignée. Nous avons fourni au lecteur attentif l'occasion de connaître les épisodes les plus remarquables de la lutte entre les deux systèmes qui se sont disputé l'explication des phénomènes lumineux, et le triomphe de la théorie de l'éther.

En même temps nous avons appris à connaître la constitution de ce milieu, telle qu'elle ressort de la concordance parfaite de l'expérience avec la théorie. Cette constitution est celle d'un milieu parfaitement élastique et incompressible, répandu dans tout l'univers et éminemment propre à la production du mouvement vibratoire, dont les deux caractères essentiels sont la périodicité et la constance de la vitesse de propagation. Ces caractères suffisent à entraîner, dans l'ordre expérimental, l'existence des interférences, communes, en effet, aux vibrations sonores, aux vibrations de la surface des eaux, et aux vibrations lumineuses. Les autres traits, relatifs, par exemple, à la direction transversale des vibrations, aux relations de l'éther avec la matière des corps transparens, et correspondant, dans l'ordre expérimental, à la polarisation et à la diffraction, sont moins généraux et plus spécifiques de la vibration lumineuse.

Or, il est remarquable que, précisément, tous ces phénomènes aient pu être reproduits au moyen des ondes électriques hertziennes. Les interférences, le phénomène des lames minces, la réfraction, la polarisation, la diffraction, ont pu être imités exactement. L'électricité se présente donc, dans ces conditions, comme un système d'ondes, non pas seulement voisines des ondes lumineuses, mais entièrement superposables à elles, et c'est pourquoi, — au lieu de deux systèmes ondulatoires, l'un pour l'électricité, l'autre pour la lumière, — la théorie de Maxwell conclut à la confusion complète de la lumière avec l'électricité.

A. Dastre.

UNE
VISITE A SOLESMES

Je passais à proximité de Solesmes. J'ai voulu visiter la célèbre abbaye avant que ses portes ne se ferment sur le cloître déserté.

La matinée était belle à souhait, les horizons fondus dans cette lumière languissante où l'été mourant de septembre met un doux sourire d'adieu. Un soleil déjà moins hardi dorait les premières rousseurs de l'automne, sur les bois, les eaux, les châteaux culminans ; ils ont si bon air, dans cette région où notre race s'est faite élégante et délicate comme la nature qu'elle imitait. Entre Sablé et Juigné, le val de Sarthe offre en raccourci les grâces nobles du val de Loire : même ciel fin et léger, même accortise du paysage, un rien de mollesse dans la force de la terre, un parfum discret du cœur de la vieille France.

Les hautes murailles du monastère, si semblables à celles du mont Saint-Michel, surplombent la paisible rivière. L'œil est d'abord déconcerté par l'appareil tout nouveau de ces lignes anciennes. Pourtant rien ne donne ici l'impression d'un pastiche, d'un de ces jeux artistiques où s'amuse notre dilettantisme, quand il restaure les monumens du passé. Solesmes, rêve d'autrefois réalisé par des hommes d'aujourd'hui, fait penser à l'arbre vigoureux qui repousse naturellement sur la souche intacte. Dans cette montagne de pierres neuves, cimentées par l'esprit qui assembla leurs aînées, on sent la même volonté de faire un bail avec les siècles.

La route directe de Sablé à l'abbaye ne ménage aucune vue sur les récentes constructions des moines. Pour voir surgir dans

le ciel l'imposante apparition, pour l'aborder par le pied et bien juger de sa masse, il faut prendre dans la vallée le chemin qui longe la rive droite de la Sarthe, jusqu'au bac du passeur. Cet homme me parla tristement de sa ruine prochaine. Le voiturier m'avait tenu même langage. Leur désolation était partagée, disaient-ils, par les pêcheurs, les lavandières, tout le petit peuple qui travaillait sur les rives, à l'ombre de la muraille géante. — A quoi pense donc le gouvernement? — ajoutaient-ils. Ils disaient cela sans révolte, avec la soumission timide du Français rural; résignés à recevoir les maux, comme les biens, de cette puissance occulte, inéluctable, le gouvernement.

Toute sévère et rude sous sa face moderne, forteresse en défense contre qui vient du bord de l'eau, l'abbaye est de mine engageante et d'accès facile à qui s'y rend par la grand'route du haut pays. Le portail s'ouvre sur l'église et sur des bâtimens du XVIIIe siècle. Rien de rébarbatif ni de monacal dans cette partie où l'on a respecté la disposition de l'ancien prieuré. Un corps de logis de style Louis XV donne sur une grande terrasse aménagée en jardin à la française. Les parterres et les plates-bandes s'égaient d'une profusion de fleurs : *locus refrigerii, lucis et pacis;* palier charmant, mis entre le cloître et le monde, et par où monte jusqu'aux reclus quelque chose des joies terrestres. De ce belvédère, le regard embrasse le panorama de la vallée, le long ruban sinueux des eaux fuyantes, les collines boisées, Sablé et son château.

Est-ce un effet de la lumière propice, à la fois si vive et si sereine, qui enchante aujourd'hui cet horizon? La vallée et le lieu d'où je la regarde me remémorent la plaine de Campanie, vue des terrasses plus âpres du mont Cassin. Mêmes suggestions du monde subalterne à ces mêmes religieux qui s'élèvent pour le fuir. L'aire spirituelle des cénobites était plus haute, au-dessus de San Germano ; mais la caresse du printemps italien arrivait jusqu'à leur retraite, avec l'arome des myrthes et des pêchers en fleur. Sous les peupliers de la Sarthe comme sous les oliviers du Liri, la nature rit et séduit ; ses voix lointaines rappellent de même ceux qui se penchent sur son vide. Ainsi que leurs frères de l'Apennin, ils aperçoivent de cette terrasse les royaumes tentateurs : tout l'en-bas quitté pour jamais, doux à revoir aux heures de relâche, comme un matin de vie vers lequel on se retourne le soir.

Il semble que les fils de saint Benoît aient toujours recherché ces voisinages aimables sous un ciel indulgent. Tandis que les fils de saint Bruno retranchent dans les solitudes alpestres leur famille hivernale, toutes les racines de l'ordre bénédictin sont napolitaines et angevines. Naples, Anjou, deux noms qu'une secrète correspondance rapproche et relie sur tant de pages de l'histoire. Dès les premières années du VIIe siècle, saint Maur, le disciple préféré de saint Benoît, vint fonder à Glanfeuil une maison filiale du mont Cassin. La tradition française, très suspecte à vrai dire, veut que saint Benoît lui-même ait émigré sur la Loire après sa mort. Son corps aurait été transporté à l'abbaye de Fleury-sur-Loire, dans le temps où les Barbares mettaient à sac le mont Cassin. — L'ordre anéanti par la Révolution s'est reformé à Solesmes; d'ici se répandit une seconde fois, sur la France et sur l'Allemagne, le fleuve allégorique dont le blason bénédictin nous montre les flots épanchés par la tour cassinienne.

L'histoire de cette résurrection, à ne la prendre que du point de vue humain, est une magnifique leçon d'énergie. Je la rappellerai brièvement.

Le prieuré de Solesmes n'était sous l'ancien régime qu'une dépendance de l'abbaye de la Couture du Mans. La petite communauté se dispersa comme toutes les autres, en 1790, après le décret de l'Assemblée nationale qui prononçait la suppression des ordres religieux. Les derniers moines furent chassés en 1791; un M. Lenoir de Chanteloup acquit leurs domaines, s'installa dans la maison conventuelle, ferma l'église. Pendant quarante ans, elle ne s'ouvrit plus qu'aux rares curieux qui venaient visiter les *Saints de Solesmes*. Ce nom populaire a continué de désigner les deux groupes de figures sculptées qui ornent les extrémités du transept: on sait quelle place considérable ils tiennent dans l'histoire de l'art français, à la fin du XVe siècle et au commencement du XVIe. Les *Saints* échappèrent aux destructions révolutionnaires; le rétablissement de l'ordre faillit leur être plus fatal. Sous l'Empire, le préfet du Mans revendiqua les célèbres sculptures pour la cathédrale du diocèse; le propriétaire résista : un décret impérial, daté de 1812 au quartier général de Vilna, lui donna gain de cause. On cite souvent le décret de Moscou : celui de Vilna n'est pas moins instructif; il nous montre le même génie presbyte, attentif de loin aux plus petits objets

jusque dans la poursuite de ses énormes desseins, et décidant avec un si juste bon sens des intérêts particuliers, à l'heure où sa folie l'égarait sur l'intérêt général de son empire.

En 1831, les héritiers de M. Lenoir de Chanteloup mirent en vente ces immeubles délabrés. L'ordre bénédictin n'était plus qu'un souvenir historique ; on pouvait croire qu'il avait sombré à jamais dans le grand naufrage. Des survivans de la congrégation de Saint-Maur essayèrent de la faire revivre à Senlis, en 1817 ; leur tentative échoua dans l'indifférence publique. A Solesmes, sous le règne de Louis-Philippe, quelques vieillards se rappelaient seuls les anciens occupans du prieuré : mais ces revenans hantaient l'imagination d'un jeune homme qui ne les avait pas vus.

Prosper Guéranger, enfant de Sablé, venait souvent admirer les saints de pierre ; les statues murmuraient au petit garçon des choses mystérieuses : il se faisait conter les histoires des moines, il s'éprenait là d'une passion opiniâtre pour tout ce passé vénérable, aboli, dont la mémoire allait périr ; son cœur se serrait, dans la nef abandonnée, à la pensée de la ruine prochaine qui menaçait les merveilles de l'art bénédictin et les traditions dont elles gardaient le dernier vestige. Ces sentimens survécurent à l'enfance et nourrirent la vocation qui le fit s'engager dans les ordres. En 1831, l'abbé Guéranger, jeune prêtre de vingt-cinq ans, s'était déjà placé hors de pair par ses premiers travaux sur cette liturgie romaine qu'il devait faire triompher dans toute l'Église de France. Lié avec Lamennais, Gerbet, Salinis, Montalembert, on attendait les grands coups qu'il allait frapper en tête de cette brillante phalange. Sa collaboration au premier journal de Lamennais, *le Mémorial catholique*, se borna à quelques lettres sur les questions liturgiques ; il n'écrivit jamais à *l'Avenir :* l'entraînement de ses amis vers la politique ne lui inspirait que défiance et inquiétude. Il les laissa partir pour la conquête du siècle ; son ambition était tout autre et n'avait pas changé depuis l'enfance : elle aspirait à rallumer un des grands foyers éteints de la vie monastique.

La mise en vente des bâtimens de Solesmes hâta sa décision. Le pauvre prêtre frappa à toutes les portes, implora vainement l'aide de Lamennais : il ne rencontra que scepticisme, les meilleurs catholiques jugeaient son dessein chimérique. La bande noire allait dépecer la proie offerte, quand deux vieilles filles de

Sablé, peu fortunées, se laissèrent convaincre et avancèrent six mille francs. Muni de cette faible somme, le futur abbé de Solesmes se porta acquéreur. Il multipliait d'autre part les démarches pour recruter des prosélytes et vaincre les difficultés d'ordre spirituel. Enfin, le 11 juillet 1833, dom Guéranger célébra solennellement l'office de saint Benoît dans l'église réconciliée. Le troupeau qu'il amenait et voulait soumettre à la règle bénédictine se composait de son fidèle ami, l'abbé Fonteinne, et de trois autres aspirans dont la vocation peu solide ne tint pas à l'épreuve. La foi du fondateur ne se communiquait pas autour de lui; les cœurs restaient fermés, comme les bourses, à une entreprise taxée de pieuse fantaisie.

Au prix de quelles luttes quotidiennes elle triompha, on le devine sans peine. Luttes morales contre l'indifférence ou l'hostilité du milieu; luttes pour la vie matérielle de la jeune communauté, dans une maison où tout était à refaire. Peu à peu, les novices arrivaient, l'ordre renaissant prenait figure; mais, durant de longues années, on vécut à Solesmes d'espérances, d'une vie précaire et accablée sous les lourds engagemens du début, sous les charges qui augmentaient en raison même du succès et des développemens qu'il commandait. Je ne puis retracer ici l'histoire de cet effort d'un demi-siècle, toujours égal, toujours victorieux, grâce à l'inébranlable foi de l'ouvrier dans son œuvre; et l'homme qui assuma cette tâche écrasante trouva loisir et liberté d'esprit pour les travaux savans où s'illustra son nom, pour les grandes controverses où sa doctrine inspira les décisions œcuméniques de la Papauté. Ce n'est pas le lieu de redire le rôle insigne de dom Guéranger dans les affaires générales de l'Église. J'ai voulu seulement marquer à Solesmes le point de départ en regard du point d'arrivée.

Si l'on se reporte à ces humbles et difficiles débuts, il semble que la parabole du grain de sénevé soit vraiment faite pour cette création magnifique, animée aujourd'hui d'une vie intense, créatrice à son tour de tant d'autres organismes florissans. La ruche a essaimé : toutes nos maisons bénédictines ont été reconstituées par les fils de dom Guéranger et sous sa direction. Après la France, il reconquit l'Allemagne. Les Pères Maur et Placide Wolter vinrent s'instruire et se former à Solesmes, avant de ressusciter l'ordre bénédictin dans l'antique abbaye de Saint-Martin-de-Beuron; ce fut sur les conseils de leur savant maître qu'ils

y fondèrent cette école d'art dont j'ai pu admirer les œuvres originales dans la crypte du mont Cassin.

Heureux de l'accroissement inespéré de ses fils, le patriarche formait encore un souhait : son plus cher désir était de compléter la famille bénédictine par l'adjonction des pieuses filles que sainte Scholastique avait jadis données à saint Benoît. Les concours longtemps attendus s'offrirent enfin. En 1866, dom Guéranger eut la joie de poser à Solesmes la première pierre du couvent des moniales; l'année suivante, il reçut la profession des cinq postulantes qui l'inauguraient. L'abbaye de Sainte-Cécile, « l'abbaye des lis et des roses, » élève ses élégantes constructions à quelque distance du cloître fraternel. Rien n'arrêtait l'activité du grand remueur d'hommes et de pierres : il acheva de bâtir la gracieuse église et la flèche se dressa dans le ciel durant l'hiver de 1870, à l'heure même où l'armée d'invasion apparaissait sur les bords de la Sarthe. Moins respectueux que les soldats prussiens, d'autres ennemis font aujourd'hui le vide dans cette église où les moniales se pressaient nombreuses, hier encore, où elles priaient devant l'autel sur le cœur de leur père, confié à leur garde. *Dilectissimis ad S. Cæciliam filiabus cor suum legavit hic depositum in pace*, dit la pierre tumulaire. Cœur abandonné, désormais; gardien solitaire de ces maisons qu'il a peuplées, de l'œuvre colossale qu'il a conçue et pour laquelle il a combattu cinquante ans.

Dom Guéranger s'éteignit doucement en 1875, entouré de tous ses fils qui renouvelaient leur profession entre ses mains. Tous l'aimaient comme un père selon la chair. Voyant leurs âmes si déchirées, il leur ordonna d'entonner le *Te Deum* près de son lit de mort. On imaginerait difficilement une scène plus émouvante que cette agonie triomphale; elle eût mérité pour témoin un grand peintre des âges de foi, un des maîtres ombriens dont ce moine fut véritablement le contemporain. S'il eût été moins bien instruit à tout rapporter aux grâces d'en haut, le mourant aurait pu ressentir un juste mouvement d'orgueil dans l'instant qui fait revoir toute la vie : la sienne n'avait été qu'un acte continu de création. De quelque point de vue que l'on envisage cette création, et lors même qu'on en contesterait l'utilité, le sort de cet homme fut exemplaire et enviable. Il avait mis son intelligence et sa volonté au service d'une idée aimée; il avait vu éclore la fleur de son rêve; il avait créé un petit monde à

son image, sur la forme de sa pensée. Quel que soit ce monde, n'est-ce point là pour tout homme la définition même du génie heureux?

Comme j'évoquais sur la terrasse l'âme toujours présente de ce lieu, le Père hôtelier vint me chercher. Il s'excusa du désarroi de sa maison, du peu qu'il m'en pouvait montrer : tout était en déménagement. J'espérais voir encore la bibliothèque : c'est, après l'église, le second sanctuaire d'un monastère bénédictin. — Vous n'y verriez que vide et désolation, dit le Père; on achève d'y clouer les dernières caisses de livres. — Je n'insistai pas : le chagrin a sa pudeur. Celui de mon guide se dissimulait d'ailleurs sous des paroles de résignation confiante. Il ne paraissait pas son âge, et je fus surpris quand il me dit :

— Il y a quarante-huit ans que je suis entré dans ce cloître. C'est dur de quitter la maison où l'on s'est fait vieux, et ce beau pays : vous avez vu comme il est beau ! L'épreuve nous surprend au moment où nous pouvions beaucoup espérer de l'avenir. Solesmes était en pleine expansion. Nous étions ici quatre-vingt-trois, tant profès que novices et frères lais. Nos dernières recrues sont excellentes : il nous vient des sujets d'élite, qui promettent à notre ordre de grandes consolations. L'un d'eux fera sa profession jeudi prochain : ce sera la dernière avant le départ... Pour mon compte, — ajouta-t-il avec un sourire de bonne humeur, — j'ai pris l'habitude de l'exil. Après les décrets qui nous dispersèrent une première fois, j'ai passé treize années hors de Solesmes ; j'y suis rentré il y a sept ans, je pensais bien y mourir en paix. Il faut repartir. Je reviendrai encore, s'il plaît à Dieu. — Il parlait de l'exil comme un marin accoutumé aux mauvais vents, et qui fait bon marché de leurs menaces. On devinait sa réponse intérieure aux condoléances du visiteur : — Nous en avons vu bien d'autres ! Laissez faire le temps et la justice, homme de peu de foi !

La cloche qui annonçait l'office interrompit notre entretien. Le Père me laissa dans l'église abbatiale, en compagnie des *Saints de Solesmes*. Je les regardai d'un œil quelque peu distrait. Les effigies des moines de Jean Bougler, — si, comme on le croit, ces statues reproduisent leurs traits, — m'intéressaient moins à cette heure que les hommes vivans dont j'attendais la venue. Ils entrèrent, la colonne défila sur deux rangs : les vieillards ouvraient la marche, des couples de tout jeunes gens la

fermaient. Cette arrière-garde d'une armée en retraite ne comptait qu'une quarantaine de religieux ; l'autre moitié de la communauté est déjà établie à l'île de Wight, sur ce sol anglais où la liberté n'est pas un vain mot.

Les graves et noires silhouettes s'enfoncèrent dans la blanche palmeraie du chœur. L'architecte de l'abbaye restaurée a trouvé là sa plus heureuse inspiration : dans ce chœur quadrangulaire, ajouté à l'ancienne nef, les sveltes colonnettes de marbre et les entrelacemens de leurs nervures légères donnent l'impression d'une forêt de palmiers pétrifiée. Nulle ornementation superflue n'y brise des lignes dont les combinaisons suffisent au plaisir des yeux. La grâce des palmes blanches atténue seule l'austérité de l'église. Peu d'emblèmes, dans ce vaisseau d'une nudité sévère ; pas de colifichets, pas d'imagerie sur les murailles ; les deux groupes de personnages sculptés aux extrémités du transept, une ancienne statue de saint Pierre dans la nef, et c'est tout. L'autel, sobrement décoré, n'est que la table primitive du sacrifice : aucune orfèvrerie chatoyante n'alourdit le style archaïque de cette table de marbre. Tout témoigne ici d'une piété haute et virile, peu encline à se matérialiser dans les figurations sensibles ; tout indique une préférence pour les élémens primordiaux de l'idée chrétienne, un retour aux premières expressions du symbole, l'oubli voulu des surcharges d'attributs et de rites ajoutées par les siècles à l'antique simplicité.

Le caractère de ce temple est en parfaite harmonie avec celui des prières qu'on y entend. Les moines avaient gagné leurs stalles, sur les bancs latéraux où beaucoup de sièges restaient vides. Chacun d'eux prit en main le livre qui contenait l'office du jour ; les capuchons se rabattirent derrière les visages qu'ils masquaient : la psalmodie s'éleva, guidée par les neuf orantes qui descendaient de temps à autre au milieu du chœur, se formaient en demi-cercle, et chantaient à l'unisson le passage du canon que l'officiant lisait à l'autel. L'adaptation bénédictine du chant grégorien atteste ce même goût sobre et mâle qui me frappe dans tout ce que je vois ici ; ces inflexions contenues, et pourtant si expressives, semblent être les modulations naturelles des paroles que le récitant lit dans le texte sacré, des sentimens qu'il s'approprie. La prononciation italienne vieillit encore ce vieux latin. Une fois de plus, les versets choisis dans la moelle des Écritures redisent les peines et les espérances de ces hommes ;

chaque mot les associe à l'histoire toujours semblable de la race humaine; chacune de ces phrases substantielles les fait participans du petit trésor de raison, de sagesse, de consolations dont tant d'âges accumulés ont vérifié le prix. On les croit inférieurs à nous dans la connaissance et la jouissance de la vie, ces moines, parce qu'ils ignorent les courts enivremens de nos minutes, les facettes brillantes des idées et des faits qui amusent un instant notre curiosité. N'ont-ils pas dans ce bréviaire l'essentiel, le résidu des expériences que l'homme a faites sur lui-même ? — Sortis du siècle, — comme le mot est juste ! — mais pour rentrer dans le large courant des siècles.

Tandis que leur latin les ramenait très loin dans le passé, très haut dans la contemplation, aux jours et aux pensées de Benedictus de Nursia, j'observais attentivement leurs figures; graves, mûries par la tension intérieure chez les plus jeunes, détendues et reposées chez les plus âgés, aucune ne laissait paraître l'indifférence distraite de l'homme qui accomplit machinalement une fonction habituelle. Il n'y avait pas le long des stalles une seule de ces faces rustaudes ou béates, mal décrassées de l'ignorance et de la vulgarité originelles, qu'on rencontre chez les religieux comme ailleurs, et dont la malignité gauloise a fait le prototype du moine. Tous ces visages portaient le pli de la pensée, tous trahissaient une activité cérébrale très surveillée, très consciente d'elle-même. Mais plus encore que le sceau de la réflexion, un trait commun et dominant les apparentait : la volonté.

Les personnes qui suivent la politique savent que le moine est par définition un être sans volonté : n'a-t-il pas aliéné ce précieux capital « qui n'est pas dans le commerce? » — Il ne l'a pas aliéné; il l'a placé à gros intérêts. Son cas nous remet en présence des deux conceptions de la volonté qui divisent les esprits, depuis qu'on raisonne et déraisonne en ce monde, et qui les divisera aussi longtemps qu'il y aura des jeunes fous et des vieux sages. — La première est chère à l'enfant, à l'instinctif, à tous ceux dont elle flatte les passions; elle peut se résumer dans ce sophisme : la volonté abdique dès qu'elle accepte un frein, elle se prouve par l'abus même qu'elle fait de sa force, dans toutes les directions. — La seconde est celle de l'homme qui se connaît, ayant regardé au dedans de lui-même et au dedans des autres : la volonté se fortifie, elle se libère, dans la mesure

où elle se mutile et se refrène. — Il faudrait pourtant savoir s'ils se sont tous moqués de nous, depuis le collège, nos professeurs de philosophie, les auteurs qu'ils proposaient à notre admiration, les moralistes qui écrivent des traités sur l'éducation de la volonté. Tous ces maîtres tiennent pour la seconde doctrine; tous les aphorismes de la sagesse humaine, en prose et en vers, conseillent l'acceptation d'une étroite discipline à quiconque entend faire de sa volonté un instrument utile et puissant. — C'est ce que fait le moine.

Il faudrait savoir, d'autre part, si ceux-là aussi se moquent de nous, qui nous prêchent le sacrifice de l'intérêt individuel à un intérêt collectif. Solidarité! Socialisation! Subordination de l'individu à la communauté! Ce sont les devises en faveur : et d'aucuns commencent à craindre qu'on ne fasse trop bon marché du pauvre individu, ce pelé, ce galeux d'où venait tout le mal. Associations, groupemens corporatifs, syndicats où les adhérens aliènent une bonne part de leur liberté pour bénéficier des avantages obtenus en commun, tous les courans de notre temps vont à ces grands réservoirs de force accumulée. Industriels, politiciens, sociologues et socialistes, tous sont d'accord sur l'efficacité, sinon sur les applications du principe directeur qui doit concilier notre devoir social et notre intérêt bien entendu. Bref, les apôtres du progrès nous exhortent à nous rapprocher de l'idéal cénobitique. — Le moine n'est-il pas leur précurseur et leur modèle?

Il y a parmi ses proscripteurs des esprits philosophiques, très fins et très judicieux dans l'intervalle des accès d'épilepsie dont ils subissent la contagion au Palais-Bourbon. Que n'ont-ils pris la peine de lire la règle de Saint-Benoît? C'est moins long qu'un rapport parlementaire; les 73 chapitres de ce code sont vite parcourus. Ils auraient certainement admiré ce chef-d'œuvre de psychologie et de politique; ils y auraient retrouvé tous les principes dont peut s'inspirer un législateur libéral, soucieux d'assurer le bonheur public. Nulle constitution n'a mieux pourvu au maintien de la paix et de l'ordre dans la communauté, à l'exacte administration de la justice, à la protection des faibles et des souffrans, au meilleur emploi des forces de chacun dans son intérêt propre et dans l'intérêt général. Nulle n'est plus libérale et plus vraiment démocratique: elle a pour base l'élection du chef responsable devant Dieu, pour moyen l'obéissance

absolue de tous au pouvoir librement délégué par tous, pour fin le sacrifice perpétuel de chacun à autrui. La préoccupation fondamentale revient dans la règle en maint endroit, sous toutes les formes : « Que toutes choses soient faites avec mesure, à cause des faibles. » Elle inspire au législateur des prescriptions de détail d'une délicatesse maternelle.

Sont-ils malheureux, ces hommes qui siègent dans le chœur? Il n'y paraît guère sur leurs physionomies : elles respirent la fierté intime et le contentement du sort librement choisi. Maintes fois, pendant qu'ils mûrissaient leurs vœux, on leur a lu la formule prémonitoire : « Voilà la loi sous laquelle tu veux combattre; si tu peux l'observer, entre; si tu ne le peux, va en liberté. » — Ils sont entrés, ils n'aspirent qu'à rester. Les entend-on se plaindre? Demandent-ils qu'on les protège? Ils n'implorent que la protection de Dieu. Sont-ils nuisibles à d'autres? Ils ne répandent autour d'eux que des bienfaits. Alors, pourquoi les inquiéter dans la condition qu'ils ont volontairement élue? Pourquoi? Pourquoi?

Je m'adressais cette question, à côté d'eux : je cherchais en toute bonne foi l'argument, le prétexte plausible qu'on peut invoquer contre ceux-ci. Je n'en trouvais point. Je comprends à la rigueur, — j'en dirai franchement ma pensée, et comprendre n'est pas approuver, — la guerre que l'on mène contre d'autres ordres religieux. Elle fait sourire le philosophe, elle scandalise quelques ingénus, tant elle contraste avec les principes qui sont censés régir notre droit public. Liberté, égalité... Principes et mots que personne ne prend au sérieux; belles enseignes repeintes pour achalander la maison; d'un accord tacite, les cliens n'y demandent pas les articles promis sur l'affiche et qu'on n'a pas encore fabriqués. Il y a bien peu de Français qui soient sincères, lorsqu'ils s'indignent de cette opposition flagrante entre la théorie idéale et la pratique réelle. Chacun sait aujourd'hui qu'on ne change pas avec des mots la complexion, les mœurs, les sentimens, les gestes héréditaires d'une nation vieille de tant de siècles.

Chacun sait que sur la plupart des objets, et en particulier dans l'antique lutte du pouvoir temporel et du pouvoir spirituel, nos gouvernemens, quels qu'ils soient, continuent les traditions de leurs devanciers. Empire ou Restauration, monarchie parlementaire ou république, les maîtres de l'heure se

repassent les armes qui ont servi à Philippe le Bel et à François Ier, à Louis XIV et à Napoléon. Leurs adversaires ne feraient pas autrement, s'ils emportaient la place. Avec un juste souci des prérogatives de l'État, à certains momens, avec une peur irraisonnée en d'autres circonstances, — et il semble que ce soit présentement le cas, — les pouvoirs publics s'appliquent à restreindre le rôle des grandes milices religieuses. Certaines d'entre elles ont de puissans moyens d'action, une force de propagande et une influence politique dont l'État est jaloux. Les ordres enseignans lui sont un sujet de perpétuelle inquiétude. Mettre la main sur les générations à venir, c'est la plus ardente ambition, — et aussi, je crois, la plus illusoire, — de tous les partis politiques momentanément vainqueurs. Sur ce terrain de l'enseignement, la lutte est inévitable et singulièrement acharnée. On peut penser que l'État la poursuit aujourd'hui avec une passion injustifiable, qu'il donne ainsi le plus cynique démenti à ses maximes officielles; on peut blâmer ses manœuvres sournoises et ses violences tyranniques; mais enfin, on comprend. — On ne comprend pas les sévices qui atteignent ces bénédictins.

Si loin qu'on remonte dans notre histoire, on voit les fils de saint Benoît désintéressés des querelles politiques, étrangers aux factions. On n'a jamais pris la main d'un des leurs dans les intrigues et les complots des fanatiques. Ils n'ont ni chaires publiques, ni journaux. Ils n'enseignent pas. Ils ne thésaurisent pas. Ils prient et ils travaillent.

On n'apprendrait rien au plus ignorant, si l'on essayait de redire ce qu'ils ont fait en France pendant treize cents ans. Ils apparurent dans la forêt mérovingienne, comme leurs héritiers m'apparaissent entre ces fûts de marbre qui simulent le branchage des arbres au chevet de leur église. Ils y défrichèrent les champs et les esprits. Partout où passait leur robe, le blé poussait, le savoir se ranimait. La science, reine du jour, ne pourrait profaner un de leurs cloîtres sans y briser son berceau. Aujourd'hui encore, pour étudier l'histoire de nos grandes provinces, Languedoc, Bretagne, Lorraine, c'est à leurs admirables travaux qu'il faut recourir. Tout travailleur est leur débiteur. Le développement d'une civilisation qu'ils ont couvée leur a enlevé ce beau monopole; le travail laïque s'est émancipé, il suffit maintenant à la culture du sol et des intelligences. Nos anciens maîtres, devenus nos auxiliaires, nous sont encore utiles sur

leurs domaines propres, la théologie, l'histoire sacrée. Et si même ils n'étaient plus que les gardiens d'un glorieux souvenir, notre devoir de reconnaissance n'en subsisterait pas moins. Devoir particulièrement étroit pour nos compagnies littéraires et savantes, qui sont vraiment les filles de l'institut bénédictin. Disons-le en passant : nul ne se fût étonné que leur voix s'élevât en faveur de ces Pères que l'on chasse.

J'entends bien l'objection que ce mot soulèvera. — On ne les chasse pas : on leur impose une formalité légale; ils se révoltent contre la loi commune; ils partent de leur plein gré pour s'y soustraire. — Les personnes peu familières avec l'histoire ecclésiastique doivent penser, en effet, que c'est bien du bruit et de la bouderie pour une petite phrase qui n'a rien de si méchant : « Se soumettre à la juridiction de l'ordinaire. » Ne voilà-t-il pas une belle matière à querelles de moines? — Il y va en réalité, pour ces moines, de la perte de leur personnalité.

L'homme ne se renonce jamais entièrement; ou du moins, s'il se renonce au profit d'un grand corps qui l'absorbe, il transporte sur ce corps tous les sentimens humains qu'il a abdiqués pour son propre individu. Indépendance, prérogatives, esprit de famille, et même amour-propre si l'on veut, ces mots qui n'ont plus de sens pour la personne du moine gardent sur lui tout leur empire quand ils intéressent la communauté où il s'est fondu. Exigez donc d'un régiment fameux, favorisé depuis longtemps d'une constitution autonome, qu'il renonce à ses privilèges et change brusquement de nom, d'uniforme, de chefs, de drapeaux... Ces soldats, rompus à l'obéissance passive, frémiront de colère. Vous demandez à l'aîné des ordres monastiques, si fier de sa glorieuse histoire, de biffer d'un trait de plume ses franchises, et tout d'abord celle pour laquelle il a combattu depuis son origine. Vous lui demandez de céder sur le point qui lui tient le plus à cœur. La lutte des abbayes contre les empiétemens de l'autorité diocésaine est aussi vieille que leur existence; les concessions arrachées aux moines leur coûtèrent cher, elles amenèrent le régime des abbés commendataires et tous les abus qui s'ensuivirent.

Vous prenez parti dans cet ancien litige, — et la posture est plaisante, — contre les champions d'un mouvement démocratique, pour les représentans du principe féodal. Guizot a très bien vu l'analogie entre la lutte des communes contre les sei-

gneurs et celle des monastères contre les évêques. Il a montré l'action parallèle de ces deux forces populaires, et l'on peut dire républicaines, contre l'oligarchie féodale. « Les communes, disait-il, ont marché dans la route et sur les pas des monastères, parce que la même situation a amené les mêmes résultats. » — Je renvoie le lecteur aux développemens du sagace historien sur ce thème. Et si vous récusez Guizot, qui passerait aujourd'hui pour un sombre clérical, je vous renvoie à Voltaire. Ce grand ennemi des moines a toujours fait exception pour les bénédictins; il parlait d'eux avec sympathie et respect, comme en doit parler un lettré; il écrivait à leur sujet : « Ce fut une consolation qu'il y eût de ces asyles ouverts à tous ceux qui voulaient fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. Presque tout ce qui n'était pas seigneur de château était esclave : on échappait, dans la douceur des cloîtres, à la tyrannie et à la guerre... Le peu de connaissances qui restait chez les barbares y fut perpétué : peu à peu, il en sortit quelques inventions utiles. »

Et quel moment choisit-on pour demander aux bénédictins l'abandon de toute leur tradition? Celui où le maître qu'ils révèrent les en a fortement imbus. Dom Guéranger a légué à ses fils comme un dogme ce précepte de l'étroite subordination au pontife romain qui fut la pensée dirigeante de sa vie. Il leur a soufflé son ultramontanisme intransigeant. Je n'ai pas à le juger de ce chef. Si j'eusse été mêlé aux choses de ce temps, je crois bien qu'en plus d'une occasion j'aurais pris parti contre lui avec Mgr Dupanloup, le Père Gratry, et tous ceux qui voulaient garder à l'Église de France une physionomie nationale, — je ne dis pas gallicane, — une vie respectueusement distincte de la vie romaine. Mais ces vieux débats sont hors de cause : je n'en parle que pour signaler dans l'esprit survivant de dom Guéranger une difficulté de plus. A quoi bon la soulever, aller forcer dans leurs retranchemens des neutres, des gens inoffensifs? C'est peut-être le *summum jus* du légiste; c'est à coup sûr une sottise politique. L'art politique est fait de mesure, de ménagemens, il sait discerner le possible et se garder des brutalités inutiles. Ceux qui l'ignorent pourraient l'apprendre dans la Règle bénédictine : « Que toutes choses soient faites avec mesure, à cause des faibles, et de manière à ne gêner personne. » — Demander à des hommes, sans nécessité, un sacrifice au-dessus de leurs

forces, ce serait le fait d'un tyran imbécile, si ce n'était point une façon détournée de leur dire : Partez.

Ils partent. Leurs sœurs de Sainte-Cécile les imitent. Vingt-cinq de ces pauvres filles, les avant-courrières de l'exil, quittaient ce matin la gare de Sablé au moment où j'y entrais. L'abbé de Solesmes recevra encore dans son église la profession d'un novice, officier promu sous le feu; puis, il sortira de sa maison, le dernier, emmenant sur les chemins le reste de son troupeau. Au jour où paraîtront ces lignes, la grande ruche de Solesmes, relevée et repeuplée par des miracles d'énergie, sera retombée dans l'état d'abandon qui tirait des larmes au jeune Guéranger, lorsqu'il y venait prier dans la solitude des ruines. On n'y entendra plus que le triste appel des corbeaux de saint Benoît, ces oiseaux apportés ici des rochers de Subiaco, et qu'on nourrit dans le monastère en souvenir de la légende du fondateur.

Je regarde encore une fois ces hommes éprouvés. Absorbés dans leur prière accoutumée, ils oublient les tracas du monde; ou s'ils y pensent, c'est avec la confiance courageuse et la tranquille dignité peintes sur leurs visages. Je regarde leur assemblée imposante, dans les stalles du chœur, je me souviens, et je ne puis me défendre d'un rapprochement avec une autre assemblée que je connais trop bien. Il ne m'est pas difficile d'imaginer la séance où l'on vota leur condamnation; elles se ressemblent toutes. Je revois l'inénarrable tohu-bohu, l'affairement bruyant et sans but, les faces contractées par la passion ou tourmentées par l'incertitude, le jaune crépuscule où gesticulent des silhouettes hagardes : j'entends les paroles furibondes, les doucereuses, les ineptes, et pis encore, celles qui ne sont pas dans le cœur et bavent lâchement des lèvres. L'instant du vote est venu, l'instant de la grande angoisse pour la plupart : les mains tremblantes hésitent sur les bulletins, les yeux perdus « regardent leurs circonscriptions, » les cervelles supputent ce qu'il en coûtera de voter pour ou contre la justice. Le vote est rendu, salué par des cris de haine, des explosions de joie sauvage, des ricanemens; par des murmures de regret et des récriminations piteuses, chez plusieurs de ceux qui l'ont rendu...

Je compare les deux assemblées, le camp des vainqueurs et celui des vaincus. Si les visages des hommes sont vraiment des livres où se lit quelque chose de leurs âmes, si l'accent de leur parole trahit l'énergie ou la faiblesse de ces âmes, si nous ne

sommes pas déçus par tout ce qui révèle des êtres libres et fiers, par tout ce qui les distingue de leurs contraires, — c'est ici, je ne veux pas dire autre chose, qu'un peintre viendrait chercher ses modèles pour représenter un Sénat respectable.

Les différences si tranchées des deux camps suggèrent d'autres réflexions. J'ai écarté de ces pages toutes les considérations d'ordre mystique. J'essaye de voir les moines et leurs adversaires aux seules clartés de la raison, de l'expérience humaine, des vérités philosophiques sur lesquelles toutes les intelligences et toutes les consciences sont d'accord. Si ces évidences intimes ne nous trompent pas, si les enseignemens de la philosophie et de l'histoire méritent quelque créance, les vaincus ont sur leurs vainqueurs une supériorité dynamique dont l'effet est inévitable. Leur volonté disciplinée et durable aura le dernier mot. Ils sont errans et dépouillés aujourd'hui, réduits malgré eux à la condition des *gyrovagues*, de ces moines vagabonds que la Règle traite assez mal. Mais leurs persécuteurs ne s'élèvent guère au-dessus des *sarabaïtes*, définis par saint Benoît dans la catégorie précédente : « Sorte de moines qui ne sont éprouvés par aucune règle, ni par les leçons de l'expérience, comme l'or est éprouvé dans la fournaise, et semblables plutôt à la molle nature du plomb... Ils ont pour loi leur désir; ce qu'ils pensent, ou ce qu'ils préfèrent, ils le disent saint; ce qui ne leur plaît pas, ils trouvent que ce n'est pas permis. »

Les gyrovagues accidentels l'emporteront sur les sarabaïtes. Ils rentreront dans leur cher Solesmes, parce qu'ils le *veulent*, comme y est rentré le pauvre abbé Guéranger, parce qu'il l'a *voulu;* toute l'explication humaine des miracles tient dans ce mot. Nous entendrons de nouveau leur belle prière sous les blancs arceaux du chœur; et si les jours futurs devaient devenir intolérables, comme le furent ceux où la civilisation romaine s'écroulait sous la poussée barbare, — tout se répète, tout arrive, tout finit, — le monde aurait encore cette consolation, célébrée par Voltaire, « qu'il y ait des asyles ouverts à tous ceux qui veulent fuir les oppressions du gouvernement goth et vandale. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

REVUE MUSICALE

« UN OPÉRA NATIONAL ESPAGNOL. — LOS PIRINEOS »

Los Pirineos, trilogía en tres cuadros y un prólogo: poema catalán de Victor Balaguer, música de Felipe Pedrell. Barcelona, Juan-Bautista Pujol y Cª, editores. — *Por nuestra música Algunas observaciones sobre la magna cuestión de una escuela lírico-nacional*, por Felipe Pedrell; Barcelona, Henrich y Cª, 1891.

Il y a peu de faits aussi curieux, dans l'histoire musicale de ces vingt dernières années, que la rencontre et pour ainsi dire le contact, la communauté de goût et d'idéal qui s'est établie entre les deux pays d'Europe les plus éloignés l'un de l'autre : l'Espagne et la Russie. Tous les deux en même temps, avec une force pareille, ont éprouvé le désir et senti la nécessité de réagir contre l'art officiel, étranger surtout, et de se faire ou de se refaire un art à la fois indigène et populaire. De ce patriotisme, ou de ce nationalisme musical, nous avons ici même étudié, chez les Rimsky-Korsakow et les Moussorgski, la manifestation russe. C'est du cas espagnol que nous voudrions nous occuper aujourd'hui (1).

Nous venons de lire avec un très grand intérêt, au pied des Pyrénées elles-mêmes, une œuvre qui porte leur nom et chante leur gloire. Elle a pour auteurs deux hommes qui sont parmi les plus distingués de l'Espagne. Le poète est M. Victor Balaguer, qu'un de nos savans a nommé « l'illustre historien de la Catalogne (2). » Le compositeur est M. Felipe Pedrell. Musicien pratiquant, de qui *Los Pirineos* ne sont

(1) Consulter sur ce sujet l'excellente brochure de M. Albert Soubies: *Musique russe et musique espagnole;* Paris, Fischbacher, 1896.

(2) M. Baudon de Mony : *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne.*

pas, tant s'en faut, le seul ouvrage, M. Pedrell est encore, et peut-être avec plus d'éclat, un maître de l'esthétique, de l'histoire et de l'archéologie musicales en son pays. Membre de l'Académie de San-Fernando, professeur au Conservatoire de Madrid, l'éminent musicologue publie depuis nombre d'années, sous le titre : *Hispaniæ Scholæ musica sacra*, les chefs-d'œuvre des grands Espagnols d'autrefois : les Moralès, les Guerrero, les Comès et les Cabezon. Il vient d'entreprendre, à part, une édition complète de l'un des plus grands de tous, de ce tragique Vittoria, que naguère les chanteurs de Saint-Gervais nous ont révélé. Maître encore une fois en son art par la double maîtrise de la pratique et de la théorie, ou de la science, M. Pedrell occupe en Espagne un rang analogue à celui que tient en Belgique M. Gevaert, ou M. Bourgault-Ducoudray parmi nous.

En même temps que son drame lyrique, M. Pedrell a publié quelque cent pages qui le commentent, le justifient et plus d'une fois le dépassent. Elles prennent alors le caractère et la valeur non seulement d'une préface ou d'un appendice, mais d'un programme et d'un manifeste. Il est bon de les lire d'abord, afin de se familiariser avec les principes généraux dont l'œuvre musicale n'est qu'une très particulière et très rigoureuse application.

I

Le titre et l'épigraphe de la brochure en disent assez l'objet. Elle est intitulée : « *Por nuestra musica* (Pour notre musique) » et la première page porte ce texte d'un musicologue du XVIIIe siècle, le P. Antonio Eximeno : « *Sobre la base del canto nacional debia construir cada pueblo su sistema* (Sur la base du chant national chaque pays devrait édifier son système de musique). » Or l'Espagne, on l'a trop longtemps ignoré, l'Espagne est un des pays de l'Europe où cette base a toujours eu le plus d'étendue et de profondeur. Notre érudit confrère M. Albert Soubies, qui s'est institué l'historien des nationalités musicales, n'a pas consacré moins de trois volumes de sa précieuse collection aux origines et au développement de la musique espagnole (1). Elle s'est formée d'élémens aussi riches que nombreux. Au moyen âge, c'est l'art des trouvères, dont le plus fameux, Guillaume Adhémar, chantait à la cour de Ferdinand III, roi de Castille et de Léon. C'est le génie arabe, encore plus efficace et plus reconnaissable encore aujourd'hui,

(1) *Histoire de la musique en Espagne*, par M. Albert Soubies ; Paris, E. Flammarion, 1899-1900.

qui, dans la musique ainsi que dans l'architecture espagnole, s'est introduit et fondu pour jamais.

A la fin du XVe siècle et pendant le XVIe, sous la forme alors universelle de la polyphonie des voix, la musique religieuse eut au delà des Pyrénées son âge d'or. Et cet éclat ne vint à l'Espagne que d'elle-même; elle n'en reçut pas un rayon, pas un reflet, de la Flandre ou de l'Italie. M. Pedrell a su prouver l'indépendance de sa patrie dès les temps reculés, et les historiens flamands ont dû reconnaître avec lui dans les Guerrero, les Morales et les Vittoria, non pas les disciples, mais les contemporains seulement et parfois, en des œuvres déjà nationales, les égaux des maîtres néerlandais. Ils ne se distinguent pas moins des maîtres de Rome; une oreille exercée ne saurait s'y tromper, et, comme l'a dit à peu près M. Soubies, elle trouvera dans un répons de Vittoria je ne sais quoi d'un peu âpre, d'un peu rauque, qui sonne l'espagnol et non l'italien (1).

Le XVIIe siècle entretint encore le sentiment national; mais le siècle suivant, le plus italianisé de tous, le compromit et faillit le perdre. « Notre décadence, écrit M. Pedrell, fut plus déplorable que celle de l'Italie. L'Italie, — était-ce un bien ou un mal? — avait créé un genre nouveau que toutes les nations de l'Europe finirent par adopter, ou subir. L'Espagne, comme les autres, paya son tribut à l'étranger; à la fin du XIXe siècle, nous le payons encore. » Alors l'élément indigène se réfugia dans les genres légers : la *tonadilla*, la *zarzuela*, d'où bientôt il tomba dans le genre moderne, plus trivial et même grossier, du *flamenquismo*. C'est là que l'a trouvé M. Pedrell; c'est de cette chute qu'il entreprend de le relever, pour l'introduire, élargi et purifié, dans les plus nobles régions de l'art.

Cet élément ou cet idéal, M. Pedrell le réclame et veut le rétablir tout entier. Par ces mots : *el gusto popular, el canto nacional*, l'auteur de *Los Pirineos* entend un trésor composite et, pour ainsi dire, un héritage plusieurs fois séculaire de beauté. Lorsque, nous rapportant les théories, qu'il fait siennes, d'un de ses compatriotes et confrères, M. Pedrell se demande quel doit être l'opéra espagnol, il le définit ainsi : « Ce ne sera pas seulement un drame lyrique sur un sujet tiré de notre histoire ou de nos légendes. Il ne suffit pas non plus de l'écrire en castillan, d'y semer quelques thèmes populaires dont l'apparence originale cacherait imparfaitement la provenance étrangère de tout le reste. Le caractère d'une musique vraiment nationale ne se

(1) *Histoire de la musique en Espagne*, t. I.

rencontre pas seulement dans la chanson populaire et dans l'instinct des époques primitives, mais dans le génie et les chefs-d'œuvre des grands siècles d'art. Pour qu'une école lyrique soit proprement celle d'une nation et ne se confonde avec aucune autre, il faut qu'elle réunisse tout ce que cette nation possède en propre : la tradition constante, les caractères généraux et permanens, l'accord des diverses manifestations artistiques, l'usage des formes déterminées, natives (*nativas*) qu'une puissance fatale, inconsciente, fit adéquates au génie de la race, à son tempérament et à ses mœurs; l'expression harmonieuse, en des conditions toujours égales, de toutes les passions de cette race; enfin, comme un résumé de toutes les études, de toutes les œuvres où de tels élémens se sont développés sans dévier jamais (1). »

Ainsi constitué, le fond d'un art national se prête à toutes les formes et n'en exclut aucune. « Il n'importe pas d'ailleurs qu'une influence cosmopolite, qui peut être irrésistible, vienne modifier les apparences et fournir, si ce n'est imposer à tous les peuples un modèle commun. Il est évident qu'aujourd'hui, le compositeur espagnol ne saurait se soustraire aux théories environnantes. Ce qu'il faut et ce qui suffit, c'est *que la matière première se conserve intacte;* c'est que le modèle commun reçoive une empreinte particulière et que l'individualité persiste non pas dans le système, mais dans l'inspiration (2). »

M. Pedrell a pratiqué ces commandemens, et l'originalité de son œuvre — on n'en saurait faire un plus grand éloge — consiste moins dans la lettre que dans l'esprit. Wagnérien avec réserve, le musicien de *Los Pirineos* se sert du *leit-motiv* plutôt que de s'y asservir. A tous autres égards, et pour ne parler encore que de la forme ou du procédé, subissant la suggestion lointaine et puissante que nous signalions en commençant, M. Pedrell est plus attiré par les maîtres russes que par le maître de Bayreuth. Si les musiciens de Russie, écrit-il, « ont introduit dans le drame lyrique les élémens de la polyphonie, c'est à condition que celle-ci n'y prenne point l'avantage. Ils ne subordonnent jamais complètement les voix; au contraire ils les font dominer toujours. Ils ont imaginé des formes surtout lyriques, de préférence aux formes symphoniques adoptées par Wagner. C'est au chanteur qu'ils confient l'expression de l'idée principale. Sans doute la fusion intime des paroles avec la musique est le premier précepte de leur doctrine ainsi que de celle de Wagner; mais ils ont évité cette monotonie du

(1) *Por nuestra música*, p. 18.
(2) *Ibid.*, p. 8 et suiv.

récitatif dont a si prodigieusement abusé le maître allemand. Le récitatif russe est mélodique, et la déclamation, sans rien perdre de son caractère, acquiert par un moyen idéal (*le mélisme*) un intérêt plus décidément lyrique (1). »

Autant que la musique russe, c'est la sienne même que M. Pedrell analyse en ces termes, et voici les traits par où il achève de la définir. « J'estime qu'il ne faut pas concentrer tout l'intérêt dans l'orchestre, sous peine de détruire l'importance que possède en réalité la voix dans le drame. L'orchestre ne doit pas exposer de ces thèmes qui réduisent les personnages à ne plus faire entendre que des fragmens de mélopée ou de récitatif, lesquels ne possèdent aucune valeur musicale et n'offrent pas un sens précis (2). »

Mais tout cela — nous le répétons parce que l'auteur y insiste le premier — tout cela n'est que la forme, le procédé de la musique. C'est le fond et l'élément primitif, c'est en quelque sorte l'atome ou la cellule vivante, en un mot c'est la mélodie, que l'auteur de *Los Pirineos* s'est promis de renouveler et d'affranchir. Son œuvre maintenant va nous dire comment il y a réussi et si vraiment le musicien d'Espagne a su chanter, selon sa propre expression, avec la voix de sa patrie.

II

L'ouvrage de MM. Balaguer et Pedrell, qui participe de l'épopée autant que du drame, embrasse une période de près de soixante-dix ans. Il se divise en un prologue, où la voix d'un rapsode chante la gloire des Pyrénées, et trois tableaux ou « journées. » La première se passe en 1218, la seconde en 1245 et la troisième en 1285.

Première journée. La scène est au château de Foix. Deux trouvères exilés de Provence, Sicart et Miraval, y ont cherché refuge. Ils s'entretiennent du malheur des temps et de la guerre. Le comte est, dit-on, prisonnier du roi de France et pendant que dans Montségur assiégé ses troupes luttent encore, son autre ennemi, l'allié des Français, le légat du pape, vient prendre au nom du Saint-Siège possession de sa demeure. La comtesse ne saurait défendre le château, n'ayant autour d'elle que des femmes, des poètes, des musiciens et des jongleurs. Et pourtant elle ne craint rien, se souvenant que naguère, en un pareil danger, les dalles se soulevèrent d'elles-mêmes et que des

(1) *Por nuestra música*, p. 10.
(2) *Ibid.*, p. 35.

guerriers fantômes, sortis du sol par milliers, repoussèrent l'envahisseur. Confiante dans le retour du miracle, elle ordonne des jeux, et préside une cour d'amour. Une fille étrange y paraît, une Mauresque inspirée, héroïque, Rayon de Lune, en qui vit et chante, d'un bout à l'autre de l'ouvrage, l'âme immortelle de la patrie. Soudain, suivi de ses milices, l'envoyé du Saint-Père se présente. Il commande, il menace. Mais le prodige attendu ne tarde pas : la terre s'ouvre, le comte lui-même survient avec ses compagnons, et la patrie est sauvée.

Vingt-cinq ans après. La patrie est de nouveau perdue. Montségur excepté, qui résiste encore, tout est au pouvoir de la France, de l'Inquisition et de Rome. Après une lutte acharnée, et pour échapper aux représailles du Saint-Office triomphant, le comte de Foix s'est réfugié dans le cloître de Bolbona, parmi les tombeaux de ses aïeux. Rayon de Lune vient l'y rejoindre, et le trouve, caché sous une robe de moine, assistant, comme fit depuis Charles-Quint, à ses propres funérailles. Elle, vieillie, mais non lassée de croire et de travailler à la liberté du pays, le supplie de quitter sa lâche retraite et de reprendre les armes. Il refuse. En vain elle lui rappelle un serment prêté jadis par son père, qui dort ici dans l'ombre, pour lui-même et pour toute sa race. Il refuse. Alors (le mouvement est superbe), Rayon de Lune court au sépulcre et somme le mort de tenir sa parole, puisque le vivant la trahit. Celui-ci, pour le coup, ne résiste plus; Rayon de Lune déjà l'entraîne, quand un messager accourt, annonçant la prise de Montségur, l'irréparable désastre et l'approche des Inquisiteurs. Ils paraissent, et le comte, rejetant sa robe de moine, se dénonce lui-même et se remet entre leurs mains.

Troisième journée. Au col de Panissars où, l'an 1285, les Français et leur roi Philippe le Hardi, qui avaient envahi la Catalogne, furent battus et rejetés de l'autre côté des monts par le roi d'Aragon Pierre III. Le personnage de Rayon de Lune achève ici de prendre une grandeur symbolique. « Je suis, dit-elle, une légende, je suis la tradition fervente et vivante de cette terre, j'ai vu les malheurs qui l'ont accablée... Fille de Grenade, je ne suis pas née parmi ces monts immenses. Mais ma vie est ici. Rien pour moi n'est secret dans ces montagnes. Elles pensent, elles respirent, elles ont un cœur et une voix. Oui, les Pyrénées ont une âme, elles connaissent la douleur. Pour être libres, elles sortirent de l'Océan ; à l'abri de leurs flancs, on doit vivre libre. »

Ainsi chante, presque centenaire, la fière sibylle à cheveux blancs, et ses refrains exaltent ses compagnons et préparent leur victoire. Près de leur camp, de ses mains décharnées, elle creuse une fosse, et

quand ils ont vaincu, sa tâche accomplie, elle s'y couche, en saluant pour la dernière fois, délivrées et glorieuses, ses montagnes chéries.

On peut trouver en ce drame plus de grandeur et de poésie que d'unité. L'intérêt s'y partage un peu trop entre des héros divers, alliés plutôt que compatriotes : les comtes de Foix, pendant les deux premiers actes ; au troisième, les Espagnols et le roi Pierre. Et puis, une autre chose, au premier abord, nous déconcerte et nous gêne : c'est que la patrie glorifiée par le poète et le musicien n'est pas leur patrie d'aujourd'hui, mais une terre d'autrefois, plus vague, ou du moins autrement définie, ayant les Pyrénées pour centre et non pour frontière ; cette patrie enfin, qu'on pourrait appeler romane, où quelque chose de ce qui est devenu l'Espagne se mêlait encore avec un peu de ce qui a formé la France. Et ce mélange est de l'histoire sans doute. Il ne laisse pourtant pas, ne fût-ce qu'un moment, de jeter un peu d'incertitude sur le sentiment national de l'œuvre dramatique et de diviser pour ainsi dire la notion même de la patrie.

III

Les formes de l'œuvre musicale sont bien celles dont M. Pedrell, en sa brochure, se déclare le partisan. Usage modéré du *leit-motiv*, prédominance d'un lyrisme toujours vocal et mélodique sur la polyphonie de l'orchestre, à cela se réduisent les procédés ou le système du musicien. Quant au fond, il est constitué par les deux élémens que l'auteur de *Por nuestra musica* regarde comme les plus précieux. L'un est le génie des grands artistes espagnols (ceux du « siècle d'or »); l'autre est le génie de l'Espagne elle-même, et tout entière, telle que depuis l'origine les siècles et l'histoire l'ont faite. Mais ces deux élémens, le musicien se garde avec soin de les employer à l'état brut. Sous peine de n'être plus qu'un copiste, un plagiaire, il faut qu'il les prépare et les travaille. Dans le drame lyrique d'aujourd'hui l'instinct et l'art doivent s'unir. « Il importe que la mélodie populaire, cette voix des foules, cette inspiration ingénue et primitive du grand chanteur anonyme, passe par l'alambic de l'art contemporain et donne sa quintessence (1). » Le compositeur s'en nourrit et se l'assimile. Tout ce que peut contenir la mélodie, il l'en dégage, « grâce à l'extraordinaire puissance de développement que les siècles passés ne connurent point et que notre époque a conquise (2). » Ainsi l'ancienne

(1) *Por nuestra música*, p. 36.
(2) *Ibid.*, p. 39.

musique fournit la « matière première » et la musique moderne, à son tour, apporte ses ressources : la faculté de représentation et de symbolisme dont elle dispose, l'infinie variété de formes qui fait sa richesse. Alors s'opère entre les deux élémens comme un heureux hymen; alors on voit se produire, entre les deux termes, je ne sais quelle équation de beauté.

La partition de *Los Pirineos* renferme peu de pages où ne revive tantôt le génie des maîtres d'autrefois, tantôt le génie du peuple, ce maître de toujours.

Dans le prologue, empreint d'une couleur épique et religieuse, telle marche d'harmonie, telle cadence trahit l'influence de cette école sacrée qui fit la plus pure gloire de l'Espagne. Une suite d'accords est empruntée à certain Ginès Perez, qui fut au XVIe siècle maître de chapelle de la cathédrale de Valence. Écoutez les moines invisibles dont la psalmodie interrompt parfois la mélopée du rapsode. M. Pedrell vous apprendra qu'ils chantent un faux bourdon « du premier ton, » publié vers 1565, à Valladolid, par Tomaso de Santa Maria. L'*O filii* grandiose, pour triple chœur, qui termine le prologue, est issu tout entier de deux petits motifs de Comès. Et, sans doute, il ne s'agit point, cette fois ni jamais, d'une simple paraphrase, encore moins d'un emprunt matériel et d'une sèche citation. En ceci comme en tout, « il y a la manière, » et celle de M. Pedrell vaut par la largeur et par la liberté. Comparons les deux thèmes de Comès, auxquels le musicien lui-même nous renvoie, avec le triple chœur qu'il en a fait, comme le fleuve de la source, jaillir et ruisseler; nous comprendrons aussitôt quels trésors d'harmonie l'art des vieux maîtres recèle et peut livrer à qui sait l'agrandir et le fortifier de toutes les puissances de l'art contemporain.

C'est de la même façon, par la transformation et le développement, que M. Pedrell a traité les thèmes populaires. Ils fourmillent en son œuvre et j'admire comment, loin de la fractionner, ils la font harmonieuse, l'organisent et l'équilibrent. Jamais ils ne lui donnent l'aspect d'une mosaïque ou d'un pot-pourri. Sans doute la musique de M. Pedrell est d'un archéologue ou d'un érudit; mais elle est aussi d'un artiste. Beaucoup plus que la volonté et que l'effort, elle atteste l'inspiration spontanée; elle a l'unité, la souplesse et le fondu de la vie.

*

La scène de la cour d'amour me paraît un tableau de maître. Il mériterait que le directeur d'un de nos concerts (c'est surtout à M. Bordes que je pense) le détachât pour l'exposer parmi nous. Là s'enchaînent les plus originales mélodies. Là de galans dialogues al-

ternent avec des complaintes mélancoliques, et les chants guerriers succèdent aux romances d'amour. Parmi les jeunes femmes et les écuyers, les trouvères et les jongleurs, on songe à ces réunions de Florence, dont parle Dante, et que présidaient aussi de gracieuses dames : « Et comme nous voyons tomber la pluie mêlée de belle neige blanche, ainsi leurs discours me semblaient mêlés de soupirs. »

Le duo de Miraval avec Brunissenda est une chose exquise, un chef-d'œuvre d'élégance et de courtoisie. Des deux thèmes qui le composent, Comès a fourni l'un; M. Pedrell a trouvé l'autre dans un vieux recueil intitulé *Affetti Amorosi*, d'un titre que cet exemple seul suffirait à justifier. La scène entière n'est pas sans quelque analogie avec le concours des chanteurs au second acte de *Tannhäuser*. Chaque trouvère a son tour improvise un récit, une ode, une ballade. Le sensible Miraval conte d'une voix légère et comme ailée, sur un ton de vague tristesse et de pitié souriante, la fameuse légende de l'épouse infidèle à qui l'époux trahi voulut faire manger le cœur de celui qu'elle avait aimé. Trois mélodies, paraît-il, ont formé cette narration charmante : l'une est française et les deux autres sont catalanes. Or, devinez ce que l'une au moins nous rappelle. Une chanson, populaire aussi, que chante l'enfant d'un autre peuple; une complainte, sœur de celle-ci, que module là-bas, aussi loin que possible de l'Espagne, le héros de la *Sniegourotchka* de M. Rimsky-Korsakow, Lel, un amoureux berger. Et cela dérangerait peut-être les principes du folk-lore et la théorie des nationalités, si chacun ne savait que même en musique, il arrive que les extrêmes se touchent, que les peuples les plus divers peuvent avoir en commun, non seulement des doctrines et des systèmes, mais des formes et des sons, et que le ciel de neige et que le ciel de flamme versent parfois la même mélancolie dans l'âme de tous les hommes et dans leur chant.

Au gracieux récit une ode héroïque succède une sorte de mélopée, admirable d'ampleur et de fierté. Elle dit la gloire et le deuil de la terre romane; elle nomme des villes autrefois superbes, maintenant asservies : Toulouse, Carcassonne, Béziers, et ces noms, familiers à notre oreille, sonnent en musique avec un éclat d'épopée ou de légende que nous ne leur connaissions pas. M. Pedrell est modeste quand il assure que ce chant n'a pas de caractère particulier. Je le tiens au contraire pour une page grandiose, et sauf la péroraison, que gâte une mauvaise formule italienne, la mélodie, le mouvement, le rythme, tout en est beau.

Tout cela est plus beau encore dans le rôle entier de Rayon de

Lune. Au milieu de la Cour d'amour, l'ardente créature fait une merveilleuse entrée. Les deux chansons qu'elle chante là sont le centre ou le sommet du premier acte. Là s'avivent les couleurs et les reliefs s'accusent. C'est d'abord une Orientale chantée et dansée à la fois. Dans la noble assemblée, à travers les doux propos et les rites aimables, on dirait l'irruption de la vie primitive, libre, à demi sauvage. Brusquement la salle de fête s'emplit des senteurs de la montagne et de la poussière des chemins. « Veux-tu, demande la comtesse à la bohémienne, veux-tu maintenant nous dire la ballade de la *Mort de Jeanne?* » Et, se tournant vers ses hôtes, en quelques notes admirables d'amertume et de sourde révolte, elle ajoute : « Sachez que Jeanne, c'est la patrie. » Elle a raison : voici la patrie elle-même, et toute la patrie. Voici les thèmes d'Aragon et de Catalogne; voici les modes arabes, les sons rauques et durs que les Maures ont laissés dans la voix de l'Espagne, comme dans ses veines leur sang. La liberté des rythmes et leur variété, le déhanchement et la dislocation de la mélodie, le diatonisme avec son étrange rudesse; enfin, sur un accompagnement inégal, à contretemps, et pareil au grondement de guitares farouches, le vol capricieux de je ne sais quel âpre *vocero*, tout est national, tout est populaire ici. Elle triomphe, « l'impérieuse et hardie musique vulgaire... l'admirable mélodie naturelle, » celle qui crie à l'oreille du savant : « Ne cherche pas dans tes livres et ne t'embarrasse pas de ta science. C'est moi qui suis l'art pur. La véritable musique, c'est moi (1). »

Elle encore, elle toujours, fait dramatique et grandiose l'acte du cloître de Bolbona, le débat entre Rayon de Lune et le comte. Dans la marche funèbre, dans le récit délicieux de la bohémienne rappelant au héros le serment héréditaire; ne fût-ce que dans l'appel suppliant et tendre (quatre notes seulement) au mort couché dans son tombeau, partout « la mélodie naturelle » est présente; elle est partout ouvrière, et l'ouvrière unique, de la vie et de la beauté.

Elle anime le dernier acte du même souffle, caressant ou rude, mais toujours pur et, pour ainsi dire, vierge, qu'il nous semble n'avoir jamais respiré. Pour suivre, dans les combats, le roi qu'elle vit naguère en Sicile et que du premier coup d'œil elle aima, une enfant de quinze ans a pris le costume, les armes et le nom d'un jeune cavalier. Mais Rayon de Lune l'a reconnue, ou devinée, et dans une scène charmante, avec une indulgence, une tendresse d'aïeule, elle se plaît à

(1) M. Pedrell : *La Festa d'Elche, ou le drame lyrique-liturgique : La mort et l'Assomption de la Vierge;* Madrid.

confondre l'innocente imposture d'amour. « Il y avait une fois, au beau pays de Sicile... » Tout le récit, fait sur un ton de légende ou de conte de fées, est un modèle de narration lyrique, un exemplaire achevé du sentiment et du style populaire. C'en est un autre peut-être, au moins vers la fin, que la chanson chantée par la petite Sicilienne à l'étoile aimée, trop haute pour savoir qu'on l'aime, et qu'on supplie seulement de se mirer un soir dans le cercueil d'argent où dormira l'humble morte d'amour. Ici, comme en toute l'œuvre de M. Pedrell, la mélodie règne seule. Le caractère, l'originalité consiste dans les divers élémens de la mélodie : contours et proportions, métrique irrégulière à dessein, liberté des mouvemens et désinences étranges. Cette musique n'a de beauté que celle de la matière première, mais précieuse, dont elle est formée.

J'ai trouvé enfin dans le troisième acte de *Los Pirineos* une page qui, sans être la plus parfaite de l'ouvrage, en pourrait bien être la plus nationale : c'est le chant de guerre des Almogavars, entonné par Rayon de Lune et repris en chœur par les soldats allant à la victoire. Une ou deux formules vulgaires se perdent ici dans les accens héroïques et les transports sacrés. Avec une chaleur, un feu qui les a fondus ensemble, le musicien combine trois thèmes différens : l'un est la chanson catalane de la *Batalla del rey Moro;* le second imite l'appel du muezzin à la prière; le troisième n'est autre que la *Kaaba* vertigineuse, enragée, dont Beethoven a tiré, dans les *Ruines d'Athènes,* le chœur en tourbillon de ses derviches. Cet hymne d'enthousiasme et de fureur, c'est bien l'Espagne qui le chante, l'Espagne indomptable et sauvage, telle que les Maures l'ont faite et que, même défaits par elle, ils l'ont laissée à jamais; l'Espagne qui teint ses drapeaux des deux couleurs les plus éclatantes, celle du sang et celle du soleil.

A Madrid, le matin, par un bleu matin de l'été de Castille, avez-vous jamais vu relever la garde du palais? C'est un radieux spectacle. La haute esplanade est fermée de deux côtés par les architectures blanches, qui paraissent de marbre. Au Nord, le regard s'étend jusqu'aux monts de Guadarrama, glacés d'azur. Le jeune roi paraît quelquefois au balcon. Sur le sable de la cour, il regarde passer les fantassins, les cavaliers et les canons. Dans l'air sec et sonore, il écoute la Marche royale. Elle n'est pas très vive : un peu grave plutôt, mêlée assez étrangement, surtout en ses dernières mesures, de joie calme et de mélancolie. Et je trouve qu'elle ne dit pas tout de ce pays et de cette race. Elle ne dit pas les choses anciennes, les choses profondes. « Si j'étais le roi d'Espagne, » comme chante la vieille ro-

mance, je chercherais peut-être ailleurs les hymnes de ma patrie. Pour les jours de deuil et de misère, je choisirais la « Mort de Jeanne, » et le chant des Almogavars pour les jours de combat, de gloire et de liberté.

IV

Telle est l'œuvre. Écrite il y a dix ou douze ans, elle n'a jamais été représentée. On ne peut répondre avec assurance de l'effet qu'elle produirait au théâtre ou, comme on disait jadis, aux chandelles. Il est du moins permis, après lecture, d'affirmer qu'une vie encore cachée, mais puissante, est en elle. Sérieuse et forte, ne contenant rien de bas ou seulement de frivole et d'agréable avec banalité, plutôt que de contrefaire un idéal étranger, elle restitue et relève, — très haut, — l'idéal de la patrie. Par là, comme sa sœur lointaine à laquelle on a vu qu'elle ressemble, cette musique nous donne une précieuse leçon. Leçon nouvelle, ou plutôt renouvelée, car de grands siècles d'art l'ont autrefois entendue et suivie. Ils furent souvent nationaux et populaires, les « timbres » grégoriens du moyen âge, que les fidèles à l'église entonnaient d'une seule voix. L'élément populaire subsista dans la polyphonie des âges suivans, et les maîtres flamands, italiens ou français, ne craignirent pas toujours de construire sur des thèmes familiers, profanes même, leurs chefs-d'œuvre religieux. Les temps changèrent bientôt. L'Italie créa le récitatif, puis la mélodie. La musique se fit plus aristocratique et plus individuelle; avec le peuple désormais elle cessa d'avoir rien de commun. En même temps, elle devenait commune à tous les peuples et dans la beauté pour ainsi dire internationale des chefs-d'œuvre classiques, les caractères et les différences ethniques allaient s'effaçant. Les Bach, les Haydn et les Beethoven ont fait autrefois en leur génie peu de place au génie populaire. Wagner, de nos jours, en dépit de ses théories sur le peuple créateur de l'œuvre d'art, s'est montré, dans la pratique, le moins « peuple » des grands musiciens.

Autant que l'Allemagne, l'Italie et la France ont trop délaissé « la musique naturelle, » comme dit si bien l'auteur de *Los Pirineos*. Puisque l'Espagne et la Russie nous donnent aujourd'hui le conseil et l'exemple d'y revenir, écoutons-les. Déjà ces vingt dernières années ont vu paraître plus d'un signe favorable : je veux dire quelques œuvres que le sentiment national et populaire anime. C'est *Haensel et Gretel* en Allemagne ; en Italie, cette *Cavalleria*, qu'on a traitée trop

mal et trop bien ; chez nous, l'admirable *Roi d'Ys*, et dernièrement, cette *Louise* charmante et dont le charme opère de plus en plus, la première œuvre musicale qu'ait inspirée notre Paris. Oui, le meilleur d'elle-même, c'est à Paris qu'elle le doit ; c'est à des chants, que dis-je, à des cris de la rue. Parmi les motifs populaires, il en est un surtout que le musicien a traité comme le musicien d'Espagne a fait de ses thèmes nationaux : non par la simple citation, mais par le développement. « *Voilà l'plaisir, Mesdames!* » De cette chétive formule mélodique, M. Charpentier a déduit la plus ample, la plus harmonieuse période, et dans l'humble appel du pauvre marchand d'oublies, l'âme de la ville immense, un instant, a passé.

Por nuestra musica. A l'exemple de vos frères d'Espagne et de Russie, souvenez-vous de notre musique nationale et populaire, ô musiciens de notre pays! Elle vous attend et vous appelle. Elle garde pour vous, cachés au plus profond, au plus lointain d'elle-même, des trésors de mélodie, de cette mélodie, matière première de votre art, que vous travaillez de mieux en mieux et que vous ne savez plus créer. Empruntez-la donc. Et surtout, à la théorie des nationalités musicales, à ses défenseurs, ne laissez pas répondre, en termes absolus, que par définition et par essence la musique est le langage universel. Oui, sans doute, elle l'est. Mais cela ne signifie pas qu'il ne doive exister qu'une seule musique. Cela veut dire seulement que pour être perçus par notre intelligence et par notre sensibilité, les sons étrangers n'ont pas besoin, comme les mots, d'être traduits. Et ce mystérieux privilège, s'il facilite les communications, ne supprime pas les différences. Il n'empêchera jamais que chaque peuple se fasse une musique à lui, qu'il l'entretienne et la développe, afin que, par des modes particuliers et des formes diverses, s'exprime éternellement l'âme commune de l'humanité.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 septembre.

La nouvelle visite que les souverains russes viennent de nous faire laissera, bien qu'à un autre titre, un souvenir aussi profond que la première. Aussitôt qu'elle a été annoncée, il y a un mois, nous en avons déterminé le caractère. L'empereur Nicolas n'a pas voulu renouveler purement et simplement ce qu'il avait fait cinq ans auparavant; son but était plus limité : il se proposait de voir notre flotte et notre armée. Tout s'est passé, de la manière la plus stricte, conformément à ce programme. L'empereur n'est allé qu'à Dunkerque et à Reims; il a séjourné à Compiègne; il n'est pas venu à Paris. Quant à nous, nous ne le regrettons pas : mais il faut bien constater, en chroniqueur fidèle, qu'il y a eu là une grosse déception pour la population parisienne, et un mécontentement très vif contre le ministère qui n'a d'ailleurs rien fait pour le dissiper, et a paru, au contraire, enchanté de le provoquer. Inutile de dire que les souverains russes sont tout à fait en dehors et au-dessus de ce mouvement de mauvaise humeur. La France entière leur est reconnaissante de la nouvelle preuve d'amitié qu'ils viennent de lui donner. Elle venait à une heure opportune, car on affectait au dehors de dire que l'alliance franco-russe avait perdu quelque chose de son intimité. Or, rien n'était plus faux : jamais peut-être l'alliance n'a été plus étroite qu'aujourd'hui, et il n'est pas téméraire de croire qu'à la suite des voyages, assez nombreux déjà, qui ont été faits entre Paris et Saint-Pétersbourg, elle a pris des développemens nouveaux, et, sur certains points, plus de précision. Mais ce sont là des choses que le public ne voit pas, tandis que des manifestations éclatantes, comme celles qui viennent de se produire, parlent aux yeux et frappent les imaginations. Voilà pourquoi elles

sont utiles, et peut-être même de temps en temps nécessaires dans un pays comme le nôtre où, la démocratie coulant à pleins bords, suivant la vieille formule, l'imagination joue un grand rôle et l'opinion est tout.

Au surplus, nous n'entrerons pas dans le récit de ce qui s'est passé à Dunkerque, à Reims, à Compiègne; les journaux en ont été remplis. Nous n'avons même rien à dire des discours prononcés par M. le Président de la République et par l'Empereur de Russie, sinon qu'ils ont été parfaits. Depuis le jour où l'Empereur, à Cronstadt, a parlé pour la première fois, avec un retentissement qu'on n'a pas oublié, des deux nations « amies et alliées, » il n'avait plus de révélation à faire au monde toujours attentif : il ne pouvait que répéter ses paroles en les accentuant, et c'est ce qu'il n'a pas manqué de faire. Quant au but de l'alliance, on le connaissait aussi déjà : c'est sans doute le maintien de la paix, mais de la paix avec dignité et avec une garantie efficace pour tous les intérêts légitimes, conformes au droit et à l'équité. On a dit quelquefois qu'avant l'alliance franco-russe la paix de l'Europe était déjà pleinement assurée. L'Allemagne, répétait volontiers le prince de Bismarck, a maintenant tout ce qu'elle désire; elle est satisfaite; elle est saturée. Il n'y a donc rien à craindre de son côté, et d'ailleurs, si on s'en rapporte à l'histoire, ce n'est jamais elle qui a pris l'initiative de troubler la paix du monde : naturellement c'était toujours la France. L'illustre chancelier se livrait, pour soutenir cette thèse, aux inventions les plus imprévues, les plus subtiles, les plus sophistiques. A l'entendre, la Prusse n'avait jamais attaqué personne. Depuis Frédéric le Grand, de pacifique mémoire, elle n'avait jamais fait la guerre que pour se défendre, lorsqu'elle avait été méchamment attaquée, tranquille et innocente comme elle l'a toujours été. Il fallait être M. de Bismarck pour se permettre ces fantaisies. On se souvient pourtant d'une époque qui n'est pas encore bien éloignée, et où la Prusse incertaine de ses frontières, ambitieuse, pauvre, famélique, mettait le feu à l'Europe pour devenir ce qu'elle est devenue. L'atavisme l'a douée d'un instinct militaire d'une énergie incomparable. Mais, dit-on, elle est satisfaite; elle n'a plus rien à désirer; et dès lors, si elle a été autrefois le ferment révolutionnaire de l'Europe, elle en est devenue, depuis, l'élément le plus conservateur.

Cette seconde partie de la thèse de M. de Bismarck est démentie par des faits encore plus récens. L'Allemagne prussianisée était, en 1875, ce qu'elle est maintenant; elle avait pris par la force tout ce

dont elle déclarait avoir besoin. Cela ne l'a pas empêchée d'être hantée par des idées belliqueuses, auxquelles elle aurait très vraisemblablement donné suite, si elle n'avait pas rencontré un avertissement opportun de la part de l'Empereur Alexandre II de Russie, et aussi, il faut le dire, de la Reine Victoria d'Angleterre. D'où venait à l'Allemagne, ou du moins à son terrible chancelier, cette subite poussée de velléités guerrières? Il trouvait que la France se relevait trop vite de ses désastres, et que financièrement, politiquement, militairement, elle reprenait une trop grande place en Europe. Notez que la France ne manifestait aucune intention d'attaquer l'Allemagne; et puisqu'elle ne l'a pas fait depuis, c'est-à-dire depuis plus d'un quart de siècle, on peut croire qu'elle n'en éprouvait pas alors le moindre désir. N'importe! elle n'avait pas assez, au gré de M. de Bismarck, l'attitude d'une nation vaincue. et si elle ne voulait pas la guerre, elle pouvait la vouloir un jour. Il fallait donc intervenir tout de suite pour prévenir un plus grand mal. Cela était politique, humain, et même chrétien, le mot a été prononcé. Voilà à quel danger nous avons été exposés, en 1875, de la part de l'Allemagne pacifique et rassasiée. Et depuis, comment oublier tous les incidens de frontière que, pendant plus d'une année, en 1887 et en 1888, M. de Bismarck a accumulés avec un art dans lequel il était passé maître? Que voulait-il alors? Était-ce la paix? Singulier moyen de la maintenir! En réalité, il voulait préparer son pays à la guerre, et il espérait qu'à force de provocations, il nous amènerait à commettre une imprudence d'où elle sortirait inévitablement. Notre sang-froid et la maladresse qu'il a commise par l'arrestation de Schnæbelé nous ont préservés. Et encore depuis, n'a-t-on pas dit qu'au moment du voyage, imprudent à coup sûr, que l'impératrice Frédéric a fait en France, il s'en est fallu de bien peu que la guerre n'éclatât? Nous avons vécu, pendant plusieurs années de suite, sous un régime d'alertes incessantes, et c'est presque un miracle si aucune n'a abouti. Après cela, la légende d'une Allemagne rassasiée et pacifique ne peut être acceptée que sous bénéfice d'inventaire. La meilleure garantie du maintien de la paix est encore dans l'équilibre des forces qui s'est établi à la suite de l'alliance franco-russe. La paix en est devenue plus sûre, parce qu'elle a été consentie au lieu d'être subie. C'est là le très grand service que la double alliance a rendu, non seulement à la France et non seulement à la Russie, mais à l'Europe. Soit pour la paix, soit pour la guerre, nous ne sommes plus exclusivement à la merci d'autrui. Le droit et l'équité reposent incontestablement sur une base plus solide. Tout le monde en

a conscience, et les expressions heureuses que l'Empereur de Russie et le Président de la République ont trouvées pour le dire ont mis cette vérité plus en relief. Nous les remercions du surcroît de confiance et en quelque sorte de liberté qui en est résulté pour nos esprits trop longtemps opprimés par une inquiétude secrète, désormais dissipée.

En quittant le sol français, l'Empereur Nicolas a exprimé de nouveau, dans les termes de la plus chaude amitié, la satisfaction qu'il avait éprouvée pendant les quelques journées passées au milieu de nous. Il a dû sentir, en effet, autour de lui et de l'Impératrice, les sympathies les plus respectueuses, mais les plus vives. Nous avons compris de notre côté l'importance politique de sa visite, et le prix qui s'y attachait pour nous en a été augmenté. Toutefois notre gouvernement, ou, pour parler plus exactement, notre ministère n'en recueillera pas, au point de vue de sa situation propre, tous les avantages qu'il en avait peut-être espérés. On s'en consolera, puisque la France en sort moralement fortifiée et grandie.

D'abord l'Empereur n'est pas venu à Paris, cruel désappointement pour les Parisiens, comme nous l'avons dit, et les Parisiens, ne fût-ce que par leurs journaux, ont une grande influence sur l'opinion du reste de la France. Ils s'étaient mis dans la tête qu'un voyage de l'Empereur Nicolas ne pouvait être complet que si Paris en était une des étapes principales. Eh quoi! l'Empereur, après l'accueil qu'il y avait reçu voilà cinq ans, pouvait-il hésiter à y revenir aujourd'hui? Sachant la joie immense et profonde qu'il devait provoquer en y passant quelques heures, — le temps de voir le pont Alexandre III dont il a posé la première pierre, — pouvait-il se refuser aux empressemens d'une population qui désirait le voir et l'acclamer une fois de plus? Ce que nous avons dit du caractère purement politique et militaire de son voyage est très propre à frapper l'esprit des diplomates, mais beaucoup moins celui des foules qui raisonnent autrement qu'eux, et ne sont sensibles qu'aux choses qui se voient et qui se touchent. Comment leur faire comprendre qu'à certains égards, il valait mieux que l'Empereur ne vînt pas à Paris? Les argumens à invoquer glissent sur elles : ce sont argumens de cénacle dont la portée se dissipe dans la rue. Qui sait pourtant s'il n'aurait pas été possible de les faire admettre, au moins en partie? Mais il aurait fallu que le ministère s'y appliquât de toutes ses forces : il a préféré poursuivre un autre objet, et, dans la préoccupation qui l'obsédait de brimer le conseil municipal, il a commis la faute, à notre avis impardonnable, de faire servir le voyage du tsar à un intérêt de politique intérieure, intérêt mesquin et puéril.

On a eu tout de suite l'impression qu'il ne voulait pas que l'Empereur vînt à Paris. Il lui aurait été facile de l'y attirer ; un mot y aurait suffi ; mais ce mot n'a pas été prononcé et beaucoup d'autres l'ont été en sens inverse, sinon par le gouvernement lui-même, au moins par ses amis. Au lieu de donner les motifs sérieux propres à expliquer et à justifier l'abstention de l'Empereur, le gouvernement a fait dire par ses journaux qu'il ne pouvait pas venir dans une ville qui s'était donné un pareil conseil municipal. En parlant ainsi, la presse gouvernementale se rendait coupable du même défaut de dignité qu'elle reprochait quelques jours auparavant à la presse d'opposition. C'en est fait de l'alliance, disait celle-ci ; l'Empereur en est désabusé ; il ne viendra plus en France. Comment y viendrait-il, lorsqu'il serait exposé à y rencontrer dans les régions officielles tels et tels personnages dont elle citait les noms. — Pourtant l'Empereur est venu. Pourquoi ? Parce qu'il ne voit en nous que la France elle-même, grande, noble et puissante nation, et qu'il ne s'occupe pas des figures successives et toujours provisoires qui représentent son gouvernement. En cela, il respecte la France plus que ne le font quelquefois les partis ; il reste étranger, comme il doit l'être, à notre politique intérieure. Nous qui sommes partisans déterminés de l'alliance russe, et qui demandons seulement qu'on ne la fasse pas sortir des limites naturelles où elle est utile et féconde, nous protesterions avec énergie le jour où on voudrait en tirer la conséquence que nous n'avons pas conservé, en la contractant, la plénitude de notre indépendance au dedans. Nous avons donc protesté contre le langage de la presse d'opposition ; mais que penser du gouvernement qui en fait tenir un absolument analogue par les journaux à sa dévotion ? Cette fois ce n'était pas le ministère qui était en cause, c'était le conseil municipal. Les procédés étaient d'ailleurs les mêmes, on se livrait aux mêmes attaques contre les personnes, on citait également des noms. Si le ministère a cru qu'il ferait, par une diversion de ce genre, retomber sur le conseil municipal la mauvaise humeur qui se tournait déjà contre lui, il s'est bien trompé. Plus que jamais on l'a rendu responsable de ce que le tsar ne venait pas à Paris, parce que plus que jamais on a compris, par le misérable motif qu'il donnait à cette abstention, qu'il y était pour quelque chose. Il s'est appliqué, sous les formes les plus diverses, à manifester son dédain pour le conseil municipal. Les journaux ont raconté l'étrange odyssée du président de cette assemblée, M. Dausset, qui s'est rendu à Compiègne, a heurté inutilement à toutes les portes et a été repoussé de toutes. L'Empereur, averti enfin,

l'a reçu avec une courtoisie parfaite, et il a été depuis l'objet de quelques invitations officielles qu'on ne pouvait pas à la vérité manquer de lui faire. Mais le mal n'a pas été réparé. L'impression première a persisté. On a vu que le gouvernement profitait du voyage du tsar pour infliger une sorte de camouflet au conseil municipal. Malheureusement, derrière le conseil municipal, il y avait Paris, et ce que nous avons dit de la France, nous le disons de Paris. Avec ses qualités et ses défauts, c'est une grande et noble ville, qui a tenu une place considérable dans l'histoire de la France et du monde, qui la tient encore et dont le nom parle partout aux imaginations. Quand il s'agit de démonstrations officielles, Paris, comme la France, a une personnalité distincte, indépendante des hommes qui la représentent, et cela est également heureux pour la France et pour Paris. Il faut bien le dire, à certains égards, le second voyage des souverains russes n'aura pas produit le même et universel élan de satisfaction populaire que le premier.

La responsabilité en revient tout entière au gouvernement. On a senti, d'une manière vague sans doute, et qui ne permet de rien préciser, mais néanmoins certaine, que tous ses membres n'envisageaient pas sous le même aspect les conditions dans lesquelles se présente actuellement notre situation internationale. Si quelques-uns n'ont pas désiré que l'Empereur vînt à Paris, ce n'est pas seulement à cause du conseil municipal, ni même pour les motifs d'ordre général auxquels nous avons fait allusion plus haut : mais ils ont une clientèle particulière, et ils doivent tenir compte de ses exigences. Ces exigences, il y a cinq ans, étaient beaucoup moins puissantes qu'aujourd'hui. Beaucoup de choses auraient été impossibles alors, qui le sont devenues depuis et ont modifié l'atmosphère morale dans laquelle nous nous mouvons.

Deux faits dont il convient de ne pas exagérer l'importance, mais dont il ne faut pas non plus méconnaître le sens, ont fourni à ce point de vue des indications significatives : nous voulons parler de l'attitude des maires de Reims et de Lille, les citoyens Arnould et Delory, socialistes l'un et l'autre et disposés à voir dans un Empereur un inévitable tyran. La froideur avec laquelle le maire de Reims a annoncé, dans son conseil municipal, ses intentions au sujet de l'Empereur Nicolas et même du Président de la République qu'il devait recevoir, a révolté la population de cette grande ville et a produit sur elle une impression pénible. C'est tout au plus, on le sentait, si M. Arnould consentait à accueillir ses hôtes illustres comme des particuliers distingués : la sévérité démocratique le voulait ainsi. Mais enfin à Reims, comme il en aurait été à Paris s'il y était venu, c'est le

gouvernement de la République qui recevait l'Empereur de Russie, et on a pu prendre des mesures pour que les choses se passassent comme elles devaient se passer. Cependant, il a bien fallu exhiber M. Arnould, de même qu'à Paris on n'aurait pas pu cacher M. Dausset; mais M. Arnould s'est comporté tout autrement que ne l'aurait fait M. Dausset qui, n'étant pas radical socialiste, aurait agi simplement en homme bien élevé. Ce n'est pas que M. Arnould ait rien dit de déplacé à l'Empereur ; non assurément ; nous n'en sommes pas encore là. Mais il a supprimé en lui parlant, toutes les formules de convenance et de respect dont il est d'usage et de règle de se servir à l'égard d'un souverain. Les mots de Sire et de Majesté auraient évidemment écorché sa bouche, et — ce qui est bien plus grave ! — les oreilles de ses électeurs. Aussi M. Arnould s'en est-il abstenu avec soin. Le tsar n'a pas eu l'air de s'en apercevoir et probablement il s'en est amusé au fond de l'âme : pour la première fois, il se voyait en présence d'un vrai démocrate, et il a pu examiner de près cette espèce d'homme.

Le cas du maire de Lille a plus d'importance, parce que les suites qui y ont été données, ou plutôt qui n'y ont pas été données, engagent la responsabilité du gouvernement dont il a mis au grand jour la faiblesse ou l'impuissance. M. le président du conseil, ministre de l'Intérieur, avait chargé ses préfets de transmettre aux maires l'invitation de pavoiser les monumens publics pendant le voyage des souverains russes en France. Il ne s'agissait pas seulement des villes qui devaient avoir l'honneur d'une visite impériale, mais de toutes : il était, en effet, convenable que les monumens publics ne restassent pas seuls sans drapeaux, ni décoration d'aucune sorte, pendant que les maisons particulières en seraient revêtues. L'ordre ou l'invitation adressé aux maires était d'ailleurs inutile : partout, et très spontanément, les municipalités s'étaient préparées à s'associer à la joie nationale et aux démonstrations auxquelles elle donnait lieu. Mais à Lille, il n'en a pas été ainsi : le maire, M. Delory, ne l'a pas toléré. Il était à Roubaix au moment des fêtes ; il y assistait à un congrès socialiste. C'est là qu'il a appris que, conformément aux instructions préfectorales, son adjoint s'apprêtait à orner les monumens publics de drapeaux et de lampions : il a quitté Roubaix à la hâte et a couru à Lille, pour empêcher ce qu'il considérait comme un scandale. Il y avait là un fait grave, et qui l'est devenu plus encore par la manière démonstrative et bruyante dont il a été accompli. Le maire de Lille avait incontestablement mérité qu'une mesure administrative fût prise contre lui. Quelques jours auparavant, celui de Réthel, dans

les Ardennes, avait été révoqué pour avoir parlé légèrement du ministre de la Guerre au cours des dernières manœuvres, fait d'autant plus regrettable qu'il s'était produit devant des officiers étrangers. Nous ne prenons certes pas la défense du maire de Réthel : nous nous contentons de dire qu'il a nié le propos qui lui était attribué, et qu'on ne lui a pas donné le temps de fournir à ce sujet la moindre explication. C'était là un précédent : on pouvait croire que le gouvernement ne devait pas avoir deux poids et deux mesures, et qu'il ne se montrerait pas moins sévère pour le maire de Lille que pour celui de Réthel. Mal parler du général André peut devenir, dans certaines circonstances, un acte répréhensible; mais refuser de se conformer aux instructions préfectorales lorsque l'Empereur de Russie est en cause, est un acte plus répréhensible encore. Le maire de Réthel avait en somme, dans un moment d'impatience, laissé échapper une boutade déplacée, tandis que le maire de Lille, revenu exprès de Roubaix, s'était livré à une manifestation préméditée contre la politique du gouvernement dans ce qu'elle a de plus important et de plus délicat. S'il y avait jamais eu une bonne occasion de sévir, c'était celle-là. Qu'a fait pourtant le préfet du Nord, conformément aux ordres qu'il a reçus, car personne ne croira qu'il ait agi de sa propre initiative? Il a écrit une lettre au maire de Lille pour lui dire que, bien qu'il pût user contre lui des rigueurs de la loi, il se garderait bien de le faire, préférant l'abandonner à ses remords et au jugement de ses électeurs. Si ce ne sont pas exactement les expressions dont il s'est servi, il ne s'en faut pas de beaucoup.

La réplique du maire ne s'est pas fait attendre : la dernière phrase suffira à en indiquer le ton et à en révéler le sens. M. Delory a déclaré au préfet que ses appréciations personnelles le laissaient indifférent, et que, pour ce qui était du jugement de ses électeurs, il s'en chargeait. — Je ne regrette pas, a-t-il dit, « d'avoir refusé de faire servir les drapeaux d'une ville républicaine et socialiste à l'apothéose d'un souverain, et de les avoir réservés pour le jour où le peuple russe sera délivré du joug abominable sous lequel il est encore courbé. » — Cette fois, l'offense à l'Empereur de Russie prenait un caractère tout à fait précis. Quant au préfet, représentant du gouvernement, M. le maire de Lille le traitait de haut en bas, lui faisait la leçon avec arrogance, et, s'il est permis de le dire, l'envoyait promener sans la moindre forme. A supposer que son refus de pavoiser les monumens publics de Lille ne tombât pas sous le coup d'une répression administrative, il n'en était pas de même de sa lettre. Qu'aurait-on fait du

maire de Réthel, si par malheur il en avait écrit une semblable, ce dont il est probablement incapable ? Les foudres administratives n'auraient peut-être pas été jugées suffisantes contre lui. Mais M. Delory est un tout autre personnage ! Il est un des chefs du parti socialiste dans la région du Nord. Il est un de ceux qui, naguère encore, avant la constitution du cabinet actuel, y recevaient M. Millerand, lui offraient une tribune, lui apportaient des applaudissemens. Comment toucher à un homme aussi important? Il savait bien lui-même qu'on ne le ferait pas, qu'on ne pouvait pas le faire, qu'on s'exposerait, en le faisant, à une dislocation ministérielle, et par conséquent, il était fort à son aise pour braver son préfet, son ministre et même l'Empereur de Russie. Nous recommandons cet incident à ceux qui croient que la présence de M. Millerand dans le ministère est une garantie de la sagesse de ses amis. C'est tout le contraire qui est la vérité : c'est le gouvernement qui est désarmé contre les amis de M. Millerand. Il est obligé de baisser la tête, de ne pas entendre ce qu'on lui crie, de ne pas voir ce qu'on affiche sous ses yeux, de ne pas se défendre contre les insolences qu'on lui adresse. Sa conservation est à ce prix. Il est prisonnier de son aile gauche, et, si les socialistes ne le font pas tout à fait parler, ils le font du moins se taire et s'abstenir à volonté.

Comment ne pas regretter que le voyage de l'Empereur de Russie ait servi de prétexte à des incidens de ce genre? Cela n'altère en rien son importance, et la politique française au dehors s'en trouve incontestablement affermie : elle est garantie du moins contre certains dangers dont nous avons parlé il y a un moment. Mais, à l'intérieur, ce voyage, qui aurait pu faire l'union, ne l'a pas faite d'une manière absolue. Il ne l'a faite du moins que sur un point spécial, à savoir l'alliance franco-russe elle-même : pour le reste, il a laissé dans les esprits la confusion qui y existait auparavant, et nous ne sommes pas sûr qu'il n'ait pas augmenté les divisions dans le sein du gouvernement. Le gouvernement nie ces divisions, ce qui est bien naturel de sa part : elles n'en existent pas moins, et elles ont pris dans ces dernières circonstances un caractère plus aigu. Quant à l'opinion, un peu déroutée par tous les contretemps que nous avons énumérés, elle n'a pas éprouvé les impressions claires, nettes, franches, d'il y a cinq ans. Et, en vérité, on a pu croire par momens que le gouvernement le faisait exprès : non pas, à coup sûr, qu'il n'apprécie pas l'alliance russe et qu'il n'y tienne pas autant qu'autrefois ; mais parce qu'il n'est pas composé, organisé, constitué, pour présenter lui-même et pour in-

spirer autour de lui la même unité de sentiment. L'alliance franco-russe n'en est pas atteinte, grâce à Dieu ! Elle a gagné plutôt que perdu aux épreuves diverses qu'elle a eu à traverser. Elle en est sortie plus étendue peut-être, et certainement plus intime et plus forte. Mais si nous faisons notre propre examen de conscience, il faut bien reconnaître que la politique de notre gouvernement, restée toujours la même au dehors comme l'a si bien dit M. Loubet, qui en a justement affirmé et loué l'admirable continuité, nous a rendus, au dedans, moins aptes à cette union des esprits et des cœurs qui, dans les circonstances où la patrie est en jeu, avait été jusqu'ici l'apanage de la France, et la meilleure sauvegarde de ses intérêts.

Après ce que nous avons dit, il y a quinze jours, des conseils supérieurs du travail, et des élections ordonnées par M. Millerand pour les constituer tant bien que mal en profitant de l'absence des Chambres, nous avons le devoir de tenir nos lecteurs au courant des premiers résultats de ces opérations. Ils ont été absolument conformes à ce que nous avions prévu et annoncé, et qu'il était d'ailleurs bien facile de prévoir et d'annoncer. La très grande majorité des patrons avait en effet, à deux reprises différentes, exprimé par écrit son intention de ne pas prendre part au scrutin ; et quant aux ouvriers, bien qu'ils n'eussent pas fait de démarches aussi formelles, on savait par les conversations d'un assez grand nombre d'entre eux que, s'ils n'avaient aucune répugnance pour les procédés dictatoriaux de M. Millerand, ils n'éprouvaient non plus aucun enthousiasme pour la manière dont il en a usé. Ces conseils du travail ne leur disent rien qui vaille.

Les élections ont eu lieu à Paris le dimanche 22 septembre, non pas pour tous les corps de métier, — il y en a cinq, — mais seulement pour un, celui de l'industrie et du bâtiment. Pourquoi M. Millerand a-t-il jugé à propos d'échelonner les élections, de manière qu'elles aient lieu successivement, pendant toute une semaine ? Nous l'ignorons : il a cru peut-être qu'il ne fallait pas tout livrer au hasard d'une épreuve unique, et que l'expérience du premier scrutin servirait à rectifier dans les autres ce qu'il aurait eu lui-même de défectueux. Mais il a fallu renoncer à cette espérance : toutes les élections se sont ressemblé. Nous ne connaissons toutefois avec exactitude que les résultats de la première, et c'est seulement sur eux que nous pouvons raisonner. M. Millerand avait ouvert sept sections de vote pour les patrons. Hélas ! dans quatre d'entre elles, pas un seul électeur ne s'est présenté. La porte est restée ouverte toute la journée : Anne,

ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir? Nous ne savons même pas s'il y avait une sœur Anne pour regarder venir, ou ne pas venir, en dehors du concierge de l'établissement. Dans les trois autres sections, on a été un peu plus heureux. Ainsi, dans la section de la charpente et de la menuiserie, un syndicat a voté : ce n'est pas beaucoup sans doute, mais enfin cela vaut mieux que rien. Dans les autres sections, on a montré un peu plus d'empressement encore. Bref, huit délégués en tout ont paru : ils représentent 69 suffrages sur 465 qui étaient inscrits. La journée a dû paraître bien longue à ceux qui gardaient les bureaux! Voilà le côté des patrons. Du côté des ouvriers, il y a eu un peu plus de monde, mais pas beaucoup. Sur 105 syndicats ouvriers inscrits, 43 seulement, et non pas les plus importans, ont pris part au vote. Dans la 1re section, on n'a relevé que 11 suffrages, et 13 seulement dans la 3e. Les journaux ministériels disent néanmoins que les deux tiers des ouvriers ont voté, et que c'est une proportion normale dans toutes les élections. Dans les élections du suffrage universel, soit; mais dans les élections du suffrage restreint, non; et quel suffrage plus restreint que celui dont il s'agissait? En résumé, les ouvriers devaient élire 19 délégués : 11 seulement ont été définitivement élus, les 8 autres sont en ballottage. Pour être élu au premier tour, il fallait réunir la majorité des suffrages exprimés : aucune condition n'était exigée en ce qui concerne le nombre des votans. C'est ainsi que, dans la section patronale où il y a eu un seul votant, le vote s'est trouvé valable, le délégué élu ayant obtenu, non seulement la majorité, mais l'unanimité des suffrages ! M. Millerand se croyait assuré par là qu'à la fin de la journée, il aurait un premier conseil du travail valablement constitué : il n'avait pas prévu que, dans quatre sections, il n'y aurait pas de votans du tout, et que par conséquent, avec la meilleure volonté du monde, il serait impossible de proclamer un élu. C'est pourtant ce qui est arrivé. On peut sans doute passer outre, déclarer constitué le conseil du travail de l'industrie et du bâtiment, et le faire fonctionner; mais comme il ne représente à peu près rien, nous nous demandons quelle sera son autorité.

Quand on compare les pouvoirs exorbitans attribués à ces conseils à la base électorale, prodigieusement étroite, qu'on leur a donnée, la contradiction paraît si grande qu'on se croit en présence d'une gageure. Et voilà que, dès le premier essai, cette base électorale se rétrécit encore ou même s'effrite complètement. Ce n'est pas un succès pour M. Millerand. C'en est un pour M. Bérenger dont la proposition au Sénat devient plus importante et plus nécessaire que jamais.

Le mot d'avortement est le seul qui convienne à la tentative de M. le ministre du Commerce.

Lorsque nous avons écrit notre dernière chronique, les nouvelles trop optimistes transmises par le télégraphe permettaient d'espérer la guérison de M. Mac Kinley. Lorsqu'elle a paru, le président était mort : en quelques heures, son état avait empiré, puis était devenu désespéré, et le dénouement se produisait enfin avec une rapidité foudroyante. Nous nous contenterons aujourd'hui d'enregistrer la mort de M. Mac Kinley, dont le nom vient s'ajouter au martyrologe déjà long des chefs d'État. On sait déjà quelle carrière politique il a si honorablement remplie; le coup de pistolet qui l'a tué a consacré sa figure pour la postérité, en lui donnant quelque chose de plus noble et de plus touchant. L'émotion a été extrêmement vive dans le monde entier : les États-Unis peuvent y voir une marque de l'intérêt qu'ils inspirent. Cependant, nul n'a pensé que la subite disparition d'un homme très estimable et d'un bon citoyen fût de nature à porter atteinte aux destinées d'un grand pays. Le successeur de M. Mac Kinley était désigné d'avance. M. Roosevelt a prononcé avec émotion le serment d'usage, et a promis de suivre fidèlement la politique du président défunt. Nous avons dit ce qu'avait été jusqu'à ce jour M. Roosevelt; nous n'y reviendrons pas. Il est populaire, il est aimé, on attend beaucoup de lui. C'est à peine si le mandat qui lui échoit d'une manière inopinée et tragique a été entamé par M. Mac Kinley, qui était entré pour la seconde fois en fonctions au mois de mars dernier, de sorte que M. Roosevelt aura trois ans et demi de présidence à parcourir, et peut-être davantage, puisqu'il peut être réélu. En France, où l'analogie des institutions politiques et plus encore des souvenirs de gloire commune nous rattachent plus étroitement aux États-Unis, l'épreuve qu'ils traversent a provoqué la sympathie la plus profonde.

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE
MANUSCRIT DU CHANOINE

DEUXIÈME PARTIE (1)

V

Dès le fin matin, Sylvie fut réveillée par un rayon rose qui filtrait entre les rondins du toit. Elle secoua Francine qui se faisait prier, et toutes deux, marchant discrètement pour ne pas troubler leurs compagnons endormis, se glissèrent hors de la grange. Du côté de l'ouest, le ciel était encore embrumé; une coulée de blanches vapeurs cachait les toits du village d'Entrevernes, mais sur les versans boisés du Charbon, dans les futaies de Doussard, lavées par la pluie de la veille, le soleil criblait de flèches d'argent les buées plus claires et les chassait vers les hauteurs de l'Arcalod et de la Sambruy. Les deux sœurs se dirigèrent vers la petite source voisine, pour y procéder à leur toilette matinale. Lorsque, recoiffées, tonifiées par les ablutions d'eau froide, elles regagnèrent le chalet, les trois hommes s'étaient décidés à se lever; avec leurs vêtemens fripés et leurs cheveux semés de fétus de foin, ils s'étiraient et se dégourdissaient au soleil. En voyant les jeunes filles revenir, le teint frais, les yeux limpides et la bouche fleurie, ils eurent conscience de leur état d'infériorité et le poète Lézian s'écria :

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

— Bonjour, mesdemoiselles!... On ne se douterait pas que vous avez passé une nuit sur la paille... Vous avez l'air de vous être trempées aux sources du printemps.

— La fontaine de Jouvence est là, à deux pas, répondit railleusement Sylvie, et vous avez le droit, messieurs, de vous y tremper à votre tour.

Tandis qu'ils suivaient ce conseil, Francine faisait de nouveau fonctionner sa cafetière russe. Toute la bande s'étant réconfortée de café bouillant, on mit sac au dos; on laissa en belle vue dans une écuelle quelques pièces blanches, destinées à payer l'hospitalité du maître inconnu de la grange, et les cinq compagnons défilèrent à travers les prés qui dominent la gorge de La Thuile.

Sylvie ouvrait la marche. Ragaillardie par ce bleu matin, par l'odeur embaumée des sapinières et le clair paysage étalé à ses pieds, — prairies fumeuses, verdures lustrées, villages épars, routes fuyantes, — elle se trouvait en verve et, à l'égal des oiseaux, elle éprouvait le besoin de chanter dans la lumière. Sa belle voix flexible, éclatante et pure, entonna un couplet de chanson populaire :

Berger, berger, n'as-tu point vu,
N'as-tu point vu la beauté même?...
— Comment est-elle donc vêtue,
Est-elle en soie ou bien en laine?

— Elle est vêtue en satin blanc,
Sur ses doigts blancs, blanches mitaines;
Ses cheveux qui volent au vent
Ont une odeur de marjolaine...

— Ha! ha! interrompit le botaniste après avoir applaudi, vous connaissez cette chanson?... Nous l'avons, nous aussi, en Savoie; la musique est la même, mais les couplets sont moins poétiques :

Allez donc dire à ce berger
S'il l'avait vue, qu'il nous renseigne,
— Berger, berger, aurais-tu vu
Passer ici ma bien-aimée?

Le berger répondit d'abord :
— Comment était-elle habillée?
— Son mouchoir est en satin noir,
Avec sa robe de futaine...

Ça ne vaut pas, comme lyrisme, la robe de « satin blanc » et les cheveux « qui ont une odeur de marjolaine », mais cela s'accorde mieux avec les habitudes économes et la simplicité de nos pauvres habitans de la montagne. Cette variante a été recueillie ici par un folkloriste savoyard (1).

— On ne peut pas, déclara Marius Colombier, de son ton bourru et tranchant, on ne doit pas attribuer telle ou telle de ces chansons à tel ou tel coin spécial de la terre française ; les chansons populaires appartiennent à un fonds commun; on les retrouve un peu partout en France et à l'étranger... avec seulement de légères variantes.

— Parfaitement, répliqua Lézian, mais ce sont précisément ces versions locales qui nous renseignent sur les mœurs, l'état d'âme et l'imagination des populations qui les chantent, et c'est pourquoi il est bon de les recueillir dans chaque province.

— Oui, ajouta le docteur Lettraz, les mêmes espèces de plantes varient de dimensions et de nuance suivant le climat, l'altitude, la nature du sol. Ainsi des chants populaires; le sentiment en est plus ou moins intense et coloré, selon les milieux, les mœurs et les caractères... Chez nous, les chansons paysannes sont d'une forme médiocre, mais souvent d'une émotion pénétrante et d'une bonhomie très fine. On y trouve de l'humour et une jolie fantaisie, comme dans celle-ci, qui a été récoltée à Naves :

Belle, dans ton jardin il y a de belles roses,
Il y a de belles roses
Qui ont si bonne odeur;
Permettez-moi, la belle, d'en cueillir une fleur.

— Non, je ne permets pas que l'on touche à mes roses;
Apportez-moi la lune,
Le soleil à la main,
Vous cueillerez les roses qui sont dans mon jardin.

Le jeune amant s'en va là-haut sur la montagne,
Croyant prendre la lune,
Le soleil à la main.
La chos' fut impossible, la belle le savait bien...

Et en voici une autre, qui a également le goût de terroir et un tour très tendre :

(1) *Chansons populaires de la Haute-Savoie*, par M. Jean Ritz, Annecy, 1900.

Là-haut sur la montagne,
Il y a un pré;
Les perdrix et les cailles
Y vont chanter.

J'ai pris mon arbalète,
J'y suis allé;
Croyant en tuer quatre,
J'ai tout manqué.

C'est le cœur de ma mie
Que j'ai blessé.
— Mie, ma douce amie,
T'ai-je fait mal?

— Un petit peu, pas guère;
Si j'en mourais,
Un baiser de ta bouche
Me guérirait.

— Elle est charmante! s'écria Sylvie, vous me la redirez tantôt et je la noterai pour la mettre dans mon répertoire.

— Enfin, continua Lettraz, j'en sais une qui est certainement savoyarde et qui en même temps a une date précise. Elle a dû être composée sous Henri IV, après la mort très suspecte de Gabrielle d'Estrées :

Les dames de Paris sont habillées de gris.
N'y en a point d'aussi belle
Que Madam' Gabrielle.

« Madame Gabrielle, allons-nous promener;
Là-bas sous ces beaux arbres
Le souper se prépare.

Madame Gabrielle, ah! voulez-vous danser,
Danser la contredanse
Avec le roi de France?... »

Son maudit connétable la regarde danser,
Et le faux traître pense :
« C'est ta dernière danse... »

N'eut pas moitié soupé que la fièvre la prit,
Une fièvre tremblante
Agitant tous ses membres.

Aussitôt auprès d'elle accourt le médecin ;
« Médecin, je t'en prie,
Dis-moi ma maladie. »

« Madame, lui dit-il, vous êtes empoisonnée.
Dans trois jours, sans attendre,
Finiront vos souffrances. »

. . . . . .

Hélas! ma fille est morte, tu l'as empoisonnée,
Va, maudit connétable,
Tu mourras misérable!

— Oui, repartit le sceptique Colombier, cette chanson a été faite sans doute lorsque Gabrielle d'Estrées mourut subitement, après avoir mangé une orange. Mais où y voyez-vous un caractère purement local?

— Où je le vois? riposta le botaniste, dans cette allusion faite par deux fois au « maudit connétable. » Le poète anonyme a certainement voulu désigner le connétable duc de Lesdiguières, qui guerroya en Savoie en 1591 et 1592. Les Savoyards ne le portaient pas dans leur cœur, et l'imagination populaire, pour le mieux noircir, lui a mis sur le dos l'empoisonnement de la belle Gabrielle... Pendant ses opérations militaires, Lesdiguières a plus d'une fois côtoyé le lac d'Annecy. En ce temps-là, il n'y avait, pour aller de Talloires dans la direction d'Angon, qu'un chemin muletier, longeant le sommet des rochers en surplomb au-dessus de l'eau. Or, par une nuit noire, pendant que Lesdiguières suivait ce chemin avec ses équipages, les mulets qui portaient les bagages perdirent pied, et toute l'argenterie du duc dévala au fond du lac, près de la chapelle de la Madeleine.

— Est-ce qu'elle y est encore? demanda Francine.

— Probablement.

— Tout ça a l'air d'un conte bleu, grogna Marius Colombier; si le fait était vrai, on aurait pratiqué des sondages et retrouvé le trésor?

— Difficile, répliqua le docteur; en cet endroit, on a jeté dans le lac des centaines de tombereaux de blocailles, lorsqu'on a sapé le rocher pour établir la route actuelle... Les bagages de Lesdiguières dorment maintenant sous des mètres cubes de moellons, dont l'extraction préalable coûterait gros... Le jeu n'en vaudrait pas la chandelle... Néanmoins, il y a des gens qui rêvent encore de repêcher l'argenterie du connétable...

Tout en fredonnant et discourant, la bande s'engageait sur un versant abrupt et broussailleux. Un sentier ou plutôt un escalier, taillé à fleur du roc, y zigzaguait en plein soleil.

La descente était pénible; Marius Colombier, uniquement occupé à s'essuyer le front ou à assurer son pied sur les cailloux roulans, était devenu muet. Sylvie, au contraire, en dépit des heurts et des glissades, chantait à gorge déployée. On atteignit enfin une prairie en pente et plantée de châtaigniers. Au sortir de la sente escarpée, ce gazon ombreux parut un tapis de velours aux pieds meurtris des compagnons. A la lisière des prés, sous la ramure étalée du premier châtaignier, un ecclésiastique, debout, l'oreille aux aguets, semblait fort intrigué par les éclats de cette voix féminine qu'il avait entendue de loin, et sa noire silhouette attentive s'enlevait vigoureusement sur le fond verdoyant de la prairie. C'était un homme entre deux âges, assez grand, de carrure robuste. Sa soutane retroussée découvrait ses gros souliers à boucles et ses mollets musculeux; le tricorne rejeté en arrière laissait voir une massive et joviale physionomie de montagnard : de petits yeux d'un bleu pareil à celui du lac, un teint rose, un nez retroussé aux larges ailes, une bouche bien fendue aux bonnes lèvres épaisses. — Comme il se retournait pour examiner les survenans, le botaniste le reconnut :

— Eh! s'exclama-t-il, c'est M. le curé d'Entrevernes!... Serviteur, monsieur l'abbé, vous voilà en route de bon matin!

— Bonjour, docteur, répondit le prêtre en serrant la main de Lettraz, je vais déjeuner chez Monsieur le curé de La Thuile..., puis, soulevant son tricorne et coulant un regard discrètement curieux vers les deux jeunes femmes : — Mesdames et messieurs, j'ai l'honneur de vous saluer... Des touristes, sans doute, en train de visiter notre Savoie?

— Oui, repartit Lettraz, nous descendons de La Planche, où nous avons couché dans une grange...

Le curé ouvrait de grands yeux :

— Dans une grange!... En vérité?... Heureusement, cette mauvaise nuit ne paraît pas vous avoir fatigués..., car, si je ne me trompe, une de ces dames chantait fort joliment pendant la descente?

— Au fait, monsieur l'abbé, permettez-moi de vous présenter la chanteuse : Mademoiselle Sylvie Alassio, une des étoiles de l'Opéra italien.

— Hélas! oui, monsieur le curé, dit gaiement Sylvie, j'appartiens à ce monde du théâtre que l'Église damnait autrefois...

— Mademoiselle, répondit le curé avec un fin sourire, nous

ne damnons personne... Le ciel reste ouvert à tous ceux qui croient être dans la vérité et qui sont de bonne foi... D'ailleurs, ajouta-t-il courtoisement, les cantatrices ne sont point tout à fait des comédiennes et j'ai ouï dire que parfois elles se font entendre dans nos églises pour des œuvres de piété et de charité...

— A votre service, monsieur le curé... Avant mon départ, je serai heureuse de chanter pour les pauvres de votre paroisse.

— Mille grâces, mademoiselle!...

Sans accepter ni décliner ouvertement l'offre de Sylvie, le prudent curé jugea à propos de détourner la conversation :

— Et vous allez sans doute, demanda-t-il au botaniste, rejoindre le bateau au bout du lac?

— Nous allons à La Thuile, et si vous le voulez bien, nous ferons route ensemble...

— Très volontiers, je vous indiquerai même un raccourci qui vous empêchera de trébucher dans de mauvais sentiers rocailleux...

Ils se remirent à cheminer de compagnie. Le seul Marius Colombier, un tantinet païen et libre penseur et dont l'humeur contredisante s'était développée à mesure que le soleil dardait, demeura boudeusement à l'écart.

Le site était reposant et intime à souhait. Les châtaigniers touffus entre-croisaient leurs branches, de façon à intercepter les flèches de lumière qui pleuvaient sur leurs cimes horizontales. Sous cette voûte feuillue une herbe fine feutrait la pente onduleuse, au bas de laquelle un ruisseau chantait dans son lit rocheux. Entre les verdures, on le voyait bouillonner en écumes laiteuses. Le paysage boisé, verdoyant et mouillé, ensoleillé par places et néanmoins rafraîchi par le voisinage de l'eau, fleuri partout de sauges violettes et de marguerites blanches, avait, comme le brave curé lui-même, une physionomie cordiale et accueillante. En arrivant à mi-côte, on rencontrait de temps à autre quelque vieux moulin au toit moussu, aux portes closes, à la roue silencieuse.

— Tous ces moulins sont maintenant déserts, observait le curé, on les a abandonnés, faute de bras... Même dans notre Haute-Savoie où le paysan aime sa montagne, les jeunes gens qui consentent à travailler à la terre deviennent de plus en plus rares. Les filles sont attirées vers votre Paris, comme des

alouettes aux scintillemens d'un miroir. En quittant le service militaire, les garçons ne se soucient plus de porter la *bennette* dans les vignes ou de pousser des traîneaux par les *couloires*. Ils vont chercher fortune dans les grands centres. La ville les prend et ne les lâche plus. Les vieux demeurent seuls au village, face à face avec la terre qui redeviendra une friche, pour peu que ce mouvement d'émigration continue... Il y a dix ans, dans ma paroisse d'Entrevernes, il y avait encore sept cents âmes; il n'y en a plus que trois cents aujourd'hui.

— Oui, acheva tristement le botaniste Lettraz, nos villages se vident de jeunes gens, comme nos forêts se dépeuplent de plantes rares... Et là-bas, à Paris, le monde s'amuse, politique, s'agite stérilement, frivolement, sans se préoccuper de cette question de vie ou de mort!...

Au sortir des moulins abandonnés, le ruisseau s'engageait sur d'étroits aqueducs de bois, soutenus par de rudimentaires charpentes. Son eau rapide coulait d'un trait dans ces aériennes rigoles, fusait parfois par d'imperceptibles fissures et se tamisait au-dessus des prés en poussières irisées. Incapable de résister à une fantaisie, Sylvie s'était élancée sous une de ces rigoles giclantes. Elle y baignait ses bras nus, tendait voluptueusement sa tête à la douche menue qui filtrait en jets argentés.

— Que j'aime l'eau! s'écriait-elle d'une voix enthousiaste, elle est limpide, elle est pure et virginale comme la neige des glaciers d'où elle tombe goutte à goutte. Sous sa bienfaisante rosée, l'herbe pousse et les fleurs s'épanouissent. Elle nous désaltère, elle nous guérit, elle nous charme et nous berce... Elle retrempe notre corps et réveille notre esprit. Elle brille comme le diamant, elle s'égrène plus blanche que les perles, et nous n'avons qu'à tendre la main ou le visage pour recevoir sa bénédiction; qu'à ouvrir les yeux pour jouir de sa beauté. Elle jaillit, chantante et rafraîchissante comme une prière... J'aime l'eau!

— Vous avez raison, mademoiselle, reprit le curé étonné et presque édifié, vous vous rencontrez, sans vous en douter peut-être, avec notre grand Saint, François d'Assise... N'est-ce pas lui qui a dit : « Soyez loué, Seigneur, pour notre sœur l'eau, laquelle est moult utile et humble et précieuse et chaste!... »

On était arrivé à La Thuile, sur la place déclive où une fontaine dans sa vasque de granit bouillonne en face de l'église blanche. D'un geste aimable le curé salua toute la bande et se

dirigea vers le presbytère, tandis que les compagnons tiraient vers l'auberge. Bien qu'il fût talonné par un violent appétit, Marius Colombier aurait voulu, toute affaire cessante, se faire conduire à l'ancienne maison de campagne de l'avocat Février. Mais il se trouva que le paysan possesseur des clefs était occupé à faucher dans le marais, et, faisant de nécessité vertu, Marius se résigna à déjeuner en l'attendant. Les Savoyards se meuvent avec lenteur et, bien que Francine eût mis la main à la pâte, midi sonnait à l'église quand on annonça que « ces messieurs et dames étaient servis. » Ainsi que l'avait prévu le docteur Lettraz, ce fut un déjeuner frugal. Le veau à la casserole, cuit en hâte, se défendait obstinément contre l'attaque des couteaux, et le lard de l'omelette sentait le rance. Colombier, assez porté sur sa bouche, bougonnait à tout propos et demeurait de méchante humeur.

— Je crois, insinua le docteur Lettraz, que le curé d'Entrevernes dînera mieux que nous, chez son confrère de La Thuile.

— Par bleu! grogna Marius,

Dieu prodigue ses biens
A ceux qui font vœu d'être siens...

Si ce prêtre avait eu vraiment l'âme chrétienne, il nous aurait conviés à déjeuner au presbytère...

— Nous aurions été peut-être encore plus mal traités, répliqua péremptoirement Francine... Quand il y a pour deux, ce n'est pas une raison qu'il y ait pour sept... Et puis vous figurez-vous la tête de la gouvernante, en voyant la cure envahie par notre bande dévorante?

Vers deux heures seulement on annonça le retour du vigneron de l'hospice, et l'on s'achemina en troupe vers l'ancienne villa transformée en vendangeoir. La maison bâtie au XVIe siècle élevait, au revers d'un coteau de vigne et en vue du lac, sa façade orientée au midi. Un petit verger clos de murs et fort négligé l'entourait sur trois côtés. Au premier aspect de cette blanche construction aux lignes élégantes, sobres, harmonieuses, Marius Colombier se rasséréna et s'épanouit :

— Parfait! s'écria-t-il, cette bâtisse a je ne sais quoi d'italien et de suggestif... La villa d'Horace devait ressembler à cela :

Hortus ubi et tecto vicinus jugis aquæ fons
Et paulum silvæ super his...

Il s'était arrêté devant la façade exposée au midi. Le rez-de-chaussée aux arcades voûtées avait servi de tout temps de cellier et de pressoir ; une tourelle abritait l'escalier de pierre accédant à une *loggia* qui soutenait de ses sveltes colonnes la toiture en auvent et s'ouvrait sur les pièces en retrait de l'unique étage.

— On devait être bien ici, continua Marius, pour écrire en face du lac et des montagnes... Puis s'adressant au vigneron :

— Avez-vous, ajouta-t-il, entendu par hasard parler de l'avocat et du chanoine Févez ?

— Jamais, monsieur, répondit l'homme ébaubi, personne ne les connaît au pays.

— Tant pis !... Peut-on monter et visiter les pièces du premier ?

— Si vous le désirez, seulement vous ne verrez rien... C'est là que nous remisons notre foin et les chambres en sont pleines jusqu'aux poutres.

— Mais, insista le « savant » en fronçant le sourcil, il devait y avoir là-haut de vieux meubles, un buffet, des armoires ?...

— Non, mon pauvre monsieur... Voilà tantôt vingt ans que je garde le vendangeoir de l'hospice et je n'y ai jamais vu que les quatre murs...

— Alors, grogna Colombier désappointé, nous n'avons rien à faire ici. Bonsoir !..

Il tourna les talons, tandis que Sylvie et le docteur riaient sous cape :

— Je descends au ponton du Bout-du-Lac, déclara-t-il, et j'y attendrai le bateau... Venez-vous ?

— Pas moi ! se récria Francine, le bateau n'arrivera pas avant une bonne heure... J'ai vu qu'on gaulait des noyers dans le village et j'y vais acheter des noix fraîches... Docteur, soyez gentil et accompagnez-moi...

Ils se séparèrent ; Sylvie et Lézian suivirent seuls Colombier déçu, et par un sentier herbeux gagnèrent le bord du lac.

Le ponton était désert. Ils s'y assirent silencieusement, n'osant trop regarder la mine penaude de Marius, de peur d'éclater de rire. Pendant la visite à la villa de l'hospice, le ciel s'était peu à peu plafonné de nuées blanches ; l'air s'était alourdi et la campagne semblait s'endormir dans un profond recueillement. Le lac d'un bleu vert était uni comme une glace. Il re-

flétait très nettement les profils des montagnes, leurs couleurs foncées ou attendries, les villages aux toits rouges, et les fuseaux élancés des peupliers de la berge. Même un feu de roseaux, allumé là-bas dans le marais, reproduisait sa spirale de fumée bleue dans l'eau ensommeillée ; une petite barque fuyante s'y mirait également et sa coque blanche y apparaissait doublée. Derrière Doussard, les forêts se veloutaient d'une cendre violette ; de fines buées argentaient les prés, et sur la nappe glauque du lac un aigle *pêcheur* aux grandes ailes éployées planait, descendait, vironnait silencieusement.

— On est bien ici, dit Sylvie, cet assoupissement de la nature doit mettre un peu de baume sur votre déconvenue, monsieur Colombier.

— Non, madame ! gronda Marius, je me moque de la nature !... Je donnerais les arbres, le lac et les montagnes avec, pour une page du manuscrit du chanoine... Mais je ne l'aurai pas, je puis en faire mon deuil... C'était bien la peine de suer sang et eau, de dormir sur la paille et de déjeuner de lard rance, pour en arriver là !...

Peu soucieuse de recevoir une seconde ruade, Sylvie, descendue sur la berge, s'amusait à se faire un bouquet de roseaux aux aigrettes violacées et de massettes aux épis bruns. Une demi-heure se passa, le bateau était déjà en vue à la hauteur de Bredannaz, quand Francine reparut au bras du docteur Lettraz. Elle avait un air de triomphe ; ses yeux et ses lèvres riaient... Elle alla droit à Marius affalé sur le banc du ponton et dit malicieusement :

— Monsieur l'archiviste, vous avez la bouche chagrine, la moustache hérissée et les sourcils en accent circonflexe... Je parie que vous broyez du noir en songeant au manuscrit perdu ?...

— Parbleu ! il y a de quoi, maugréa Colombier, votre ami le docteur Lettraz nous a engagés sur une fausse piste, et tous les chasseurs savent que lorsque les chiens ont perdu la voie, il est fort difficile de relever le défaut...

— Eh bien ! que me donnerez-vous si je vous remets sur le bon chemin ?

— Vous, mademoiselle ?

— Moi-même, grâce à ce brave curé d'Entrevernes...

— Oh ! le curé, murmura dédaigneusement le « savant, » en haussant les épaules.

— Le curé... parfaitement... Pendant que vous jetiez le manche après la cognée, je suis entrée à la cure pour prendre congé de notre compagnon de voyage... Dans la conversation je lui ai conté votre embarras...

— Vous lui avez parlé du manuscrit?... Il va me voler ma trouvaille !

— Du tout... L'abbé est un homme discret et délicat et, de plus, en dépit de ses manières simples, c'est un érudit très au courant des menus détails de l'histoire locale... Il m'a renseignée sur la descendance de l'avocat et du chanoine Févez... Loin de vouloir vous couper l'herbe sous le pied, il m'a chargée de vous dire, avec ses complimens, que la maison du chanoine existe encore à Annecy, elle est occupée par un membre de la Société Florimontane, président du club alpin...

— Je le connais ! s'écria le botaniste, un excursionniste enragé... Malgré son âge, tous les jours il avale une montagne... Il s'appelle Philibert Prestoz.

— Justement... Ce M. Philibert Prestoz a épousé une arrière-petite-nièce du chanoine Févez... La voilà la bonne piste, et si le manuscrit existe encore, vous le trouverez chez lui... Qu'en dites-vous?

— Je dis, s'exclama Colombier en serrant les mains de Francine, je dis que vous êtes notre Providence et que je vais vous embrasser !

— Pas la peine ! protesta Francine en riant, attendez que nous ayons le manuscrit.

— Partons pour Annecy !

— Précisément, le *Mont-Blanc* accostait le ponton, débarquait un lot de voyageurs et sifflait déjà pour annoncer qu'il allait virer de bord. Toute la bande s'engagea sur la passerelle.

— Prenons nos billets pour Talloires, conseilla le docteur; ce soir il serait trop tard pour nous présenter chez M. Prestoz... Il y faut mettre plus de cérémonie et agir diplomatiquement... Nous l'irons voir demain dans l'après-midi... Prenez donc patience, monsieur Colombier... Demain, comme dit Horace, votre poète favori :

Cras ingens iterabimus æquor...

VI

A huit heures, la bande du Cyclamen s'embarque de nouveau à bord du *Mont-Blanc* qui la ramène à Annecy, et Marius Colombier se pourlèche déjà à l'idée de mettre la main sur M. Philibert Prestoz, dernier héritier du chanoine. Le beau temps est revenu ; le ciel est d'un bleu immaculé, le soleil luit partout; les deux rives baignent dans une chaude atmosphère d'or fluide, qui annonce l'approche de l'automne. Les champs moissonnés étalent leurs larges taches jaunes au milieu des vignobles chargés de raisins. La lumière caressante du matin répand ses nappes d'argent sur les versans boisés et poudroie aux cimes des montagnes. Au moment où le bateau vient de quitter Chavoire, le docteur Lettraz montre à ses compagnons une langue de terre plantée de grands arbres, au-dessus desquels pointe une tourelle.

— Voici, dit-il, la maison de La Tour où vécut pendant quelques années et où mourut Eugène Sue, l'auteur des *Mystères de Paris* et du *Juif Errant*, qui eut, de 1835 à 1848, le plus bruyant succès dont peut s'enorgueillir un romancier et qui dort aujourd'hui, à demi submergé dans l'oubli. Proscrit après le coup d'État de 1851, il s'était réfugié à Annecy, chez son ami M. Masset. La Savoie faisait encore partie des États sardes et le libéral gouvernement piémontais avait accordé à l'exilé une généreuse hospitalité. Eugène Sue s'installa, vers 1854, dans cette modeste maison de La Tour d'où il pouvait apercevoir la chaîne grise du Jura, derrière laquelle était la France. Il y partageait son temps entre des excursions en montagne et de longues stations dans son cabinet de travail. Ce fut là qu'il écrivit sa dernière œuvre, *Cornélia d'Alfi*, un roman descriptif où il avait voulu célébrer les beautés du paysage savoyard. Il comptait à peine alors cinquante ans, mais il avait produit plus de soixante volumes et cet extraordinaire labeur joint aux agitations énervantes de la politique, avait complètement ruiné sa santé. Il est mort d'une maladie de cœur en 1857; vous pourrez voir au cimetière d'Annecy sa tombe, hélas ! fort abandonnée.

— J'ai lu cette *Cornélia d'Alfi*, reprend Lézian, et j'ai été navré. Je ne m'attendais pas à constater un si rapide appauvrissement de l'imagination, une si prompte décadence d'un talent autrefois si fécond en inventions dramatiques. Cela semble écrit

par un débutant médiocre et non par l'auteur de *Mathilde* et des *Mystères de Paris.* Il y a, notamment, une scène au sommet de la Tournette, qui est le comble du mélo sentimental, invraisemblable et enfantin; on croit lire un chapitre de Ducray-Duminil.

— Je ne sais rien de plus triste, déclare Sylvie, qu'un artiste ou un écrivain qui ne s'aperçoit pas de sa défaillance et continue à se livrer en pâture au public. Je me souviens d'avoir entendu à Monte-Carlo, dans *le Barbier*, une ancienne *diva* dont la voix flexible et pure, la grâce mignonne et la jeunesse avaient fait merveille, assurait-on, au temps du second Empire. Grâce, jeunesse, charme de la voix, tout cela s'était évanoui. Nous n'avions plus sous les yeux qu'une chanteuse insuffisante, à la tournure de gouvernante anglaise, essayant gauchement les sautillemens enfantins et les minauderies fanées, qui lui avaient valu les triomphes d'autrefois. C'était à la fois lamentable et touchant, cet amour obstiné du métier, cette vaine lutte pour tirer d'un instrument rebelle quelques pauvres notes chevrotantes. Les artistes devraient disparaître dans le plein de leur talent, comme Chopin et la Malibran. C'est surtout pour eux qu'il est vrai de dire : « Ceux qui meurent jeunes sont aimés des dieux... »

Pendant ce colloque, le *Mont-Blanc* est entré dans le chenal. Il se range au long du quai et l'on procède au débarquement. L'heure étant encore trop matinale pour qu'on puisse, sans indiscrétion, se présenter chez M. Philibert Prestoz, on décide, malgré les impatiences de Marius Colombier, qu'on visitera d'abord le vieil Annecy.

La ville parcourue par le Thiou, qui s'y divise en canaux dérivatifs du lac, a dans ses parties anciennes un caractère italien; rues étroites et ombreuses, galeries à arcades où les boutiques du rez-de-chaussée s'ouvrent dans une obscurité et une fraîcheur de cave; allées voûtées et mystérieuses faisant communiquer les quartiers entre eux par des couloirs d'une propreté douteuse et d'une odeur nauséabonde. Dominant la cité, le château fort des ducs de Genevois-Nemours élève au-dessus des rues tortueuses ses murailles nues et ses tours carrées. Les compagnons y montent par une rampe que bordent d'humides rochers servant d'assises au mur à pic de la forteresse, transformée en caserne. La porte principale voûtée en ogive, surmontée d'une ligne de mâchicoulis et d'échauguettes, est d'une architecture

sobre et élégante. Elle cache dans l'épaisseur de ses voussoirs une gaine destinée à recevoir la herse. A gauche de ce portail, règne un vaste corps de logis bâti en pierres blanches, percé de larges fenêtres à meneaux prismatiques, qui tranche, par la richesse de l'ornementation et l'élévation des appartemens lambrissés, sur les autres constructions plus anciennes. La façade porte la date de 1532; on suppose que cette partie du château a servi de résidence aux ducs de Nemours et, en effet, elle ressemble plutôt à l'hôtel d'un grand seigneur du XVIe siècle qu'à une construction militaire.

— On croit, dit le docteur Lettraz, que Henri de Nemours y tenait sa cour; une cour fort modeste, car le duc était fort désargenté et vivait d'expédiens. Saint François de Sales y fréquentait et ce fut là qu'il revit la belle madame de Charmoisy, celle qui devait être la *Philothée* de l'*Introduction à la vie dévote*. Il l'avait déjà connue à la cour de Henri IV. Ses prédications à Paris avaient produit une vive impression sur la jolie mondaine et l'avaient acheminée à cette conversion, dont l'éloquent évêque du Genevois fut le principal auteur et demeura l'affectueux directeur. Je vais vous montrer, continue le botaniste, lorsque nous redescendrons vers les bas quartiers, l'hôtel qu'habitait la pénitente de saint François. Elle y a lu, fragment par fragment, ces lettres d'une psychologie si délicate, d'une charité si chrétienne, d'une fraîcheur si charmante, qui sont devenues le traité de l'*Introduction à la vie dévote*...

Ils sont arrivés près de la rue Perrière, devant un sombre logis, dont le portail cintré et jadis armorié ouvre sur une cour encombrée de charrettes et bordée de façades crevassées.

— Voici ce qui reste de l'hôtel Charmoisy... Tous les seigneurs savoyards qui avaient des charges à la cour ducale logeaient dans le voisinage du château... Ces ruelles maintenant délabrées et pauvrement habitées formaient alors le quartier aristocratique Au XVIIIe siècle, les bourgeois cossus y possédaient encore pignon sur rue, et cette maison à tourelle, que vous voyez au n° 3 de la rue Perrière, appartenait à Mlle Galley, la jolie personne que Jean-Jacques rencontra au bord du Fier et accompagna jusqu'à Thônes. Toute cette partie de la ville est, du reste, pleine du souvenir de Rousseau et des *Confessions*. Tenez, le juge-mage Simond, dont il a tracé un portrait si vivant, demeurait à deux pas d'ici. Nous allons traverser le pont Morens et

nous gagnerons la rue de l'Évêché, jadis rue Saint-François, où se trouvait l'hôtel de saint François de Sales, presque en face de la vieille maison louée par Mme de Warens à M. de Boëge...

Ils s'engagent sous des couloirs voûtés, passent le Thiou où de vieilles bâtisses ventrues mirent dans l'eau sombre leurs galeries de bois fuselé, garnies de loques séchant au soleil, et ils débouchent près de la cathédrale, à laquelle ils font une courte visite

On y dit la messe des chanoines, une messe chantée. Çà et là, dans la nef sombre, des prieuses, dévotement agenouillées, égrènent leur chapelet. L'orgue résonne doucement et, à l'extrémité des stalles de noyer, trois chanoines, enveloppés dans leur manteau brun doublé de rouge, suivent l'office d'un air somnolent. Celui du milieu, grand et solide, renifle force prises de tabac pour se tenir en éveil; les deux autres, gros et courts, se rencognent en boule dans leur stalle. Les chantres psalmodient d'une voix de bourdon; de temps en temps une sonnette tinte, et l'orgue continue sa musique doucement berceuse. Tout cet ensemble a une physionomie très intime et un peu vieillote.

— C'est curieux, chuchote Lézian à l'oreille de Sylvie, il me semble que je suis transporté au temps de Rousseau et je me rappelle ce passage des *Confessions* où il décrit ses propres impressions dans cette même église : « Le bel et noble habit des chanoines, les chasubles des prêtres, les mitres des chantres, la figure des musiciens... le lambeau de soutane qu'après avoir déposé son épée, M. le Maître endossait par-dessus son habit laïque, et le beau surplis fin dont il recouvrait les loques pour aller au chœur; l'orgueil avec lequel j'allais, tenant ma petite flûte à bec, m'établir dans l'orchestre, pour un bout de récit que M. le Maître avait fait exprès pour moi; le bon dîner qui nous attendait ensuite... »

— Oui, répond Sylvie en trempant ses doigts dans l'eau bénite, rien ici ne semble avoir changé; dans cet aimable pays savoyard, on doit aujourd'hui encore mener la même vie simple, bonne enfant et innocemment sensuelle...

— Eh bien! demande Marius Colombier, quand on se retrouve sur le parvis, et la maison de Mme de Warens, où est-elle?

— Elle n'existe plus, répond Lettraz, elle a été démolie lors de la construction de l'évêché actuel... Longtemps on a indiqué, comme l'habitation de Mme de Warens, ce logis en retrait qui est au n° 12 et qu'on désigne sous le nom de *Maison de la Mon-*

naie; c'était une erreur. Un de vos jeunes collègues, M. J. Serand, archiviste de la Préfecture, ayant contrôlé le récit de Rousseau avec le plan d'Annecy exécuté en 1730, vient d'établir péremptoirement que la nouvelle convertie, la jolie maman de Jean-Jacques, occupait, non pas la maison de la *Monnaie*, mais un bâtiment contigu au four des Cordeliers, et appelé « la petite maison (1). » Le couvent des Cordeliers était situé entre un immeuble appartenant à M. de Boëge de Conflans et la cathédrale actuelle.

Or, dans les *Confessions*, on lit ce passage : « Un dimanche que j'étais chez maman, le feu prit à un bâtiment des Cordeliers, *attenant à la maison qu'elle occupait.* Ce bâtiment, où était le four, était plein jusqu'au comble de fascines sèches. Tout fut embrasé en très peu de temps ; la maison était en grand péril... *Les flammes qui la couvraient, entraient déjà par les fenêtres, etc.* » L'incendie éclata en 1729. L'examen du plan de 1730 démontre que le four où le feu a pris (n° 2379 de la mappe) touchait à « la Petite maison » et que cette dernière, par conséquent, pouvait « être couverte par les flammes, » tandis que le logis de *la Monnaie*, séparé du four par cette « Petite maison » même, par des jardins et des écuries, se trouvait à une distance de 42 mètres, trop éloigné par conséquent pour être sérieusement en danger. Si Mme de Warens l'eût habité, elle n'eût pas certainement été obligée à ce déménagement hâtif dont parle Rousseau : « On se mit en devoir de déménager en hâte et de porter les meubles dans le jardin, qui était vis-à-vis de mes anciennes fenêtres (2), et au delà du ruisseau dont j'ai parlé... »

— Cela me paraît parfaitement logique, observe Colombier.

— Cela vous sautera aux yeux, continue Lettraz en les entraînant sous le vestibule voûté de l'Évêché, quand vous serez sur le terrain : la « Petite maison » a disparu en 1784 pour faire place au Palais de l'Évêché ; mais passons dans la cour et vous vous rendrez compte de l'exactitude des indications de Jean-Jacques, si l'on adopte l'hypothèse de M. Serand... Voici le ruisseau, qui est un dérivé du Thiou, et voici, sur l'autre bord, les jardins sur lesquels donnaient « ces anciennes fenêtres. » C'est là qu'était le passage, conduisant par une fausse porte à l'église

(1) *L'habitation de Mme de Warens à Annecy*, par J. Serand, in-8°, Annecy.

(2) Rousseau, à cette époque, avait quitté la maison de Mme de Warens et logeait au Séminaire.

des Cordeliers (la cathédrale), où Jean-Jacques rencontra pour la première fois Mme de Warens.

— Ainsi, s'écrie Sylvie, en regardant curieusement l'eau qui gazouille entre les talus, et le jardin dont les saules trempent leurs branches dans le courant, voici ce coin de terre que Rousseau voulait encadrer « d'un balustre d'or. »

— Oui, c'est par là que Louise-Éléonore, le jour des Rameaux de l'année 1728, se rendait à l'église, lorsqu'elle apparut à Jean-Jacques dans le bel épanouissement de sa jeunesse déjà mûre : « un visage pétri de grâces, de beaux yeux bleus pleins de douceur, un teint éblouissant, le contour d'une gorge enchanteresse... » Elle habitait cette maison depuis sa sortie de la Visitation, à l'automne de 1726. Elle méritait pleinement alors cette réputation de charme, d'esprit et de grâce séduisante que l'auteur des *Confessions* a célébrée dans son livre... Je crois néanmoins qu'il l'a légèrement poétisée.

— Pas toujours, réplique Sylvie; il s'est chargé lui-même et fort brutalement de dissiper l'atmosphère de voluptueuse poésie dans laquelle il l'avait d'abord enveloppée... Il a beau répéter « qu'elle était pour lui plus qu'une sœur, plus qu'une mère, plus qu'une amie, » il aurait dû respecter davantage celle qui lui avait appris l'amour, et jeter un voile pieux sur les défaillances de la femme tant aimée...

— Je vous accorde, repart Lettraz, qu'après l'avoir adorée, il a parlé d'elle avec l'indélicatesse et la grossièreté d'un laquais... Mais nous autres, qui ne sommes pas retenus par les scrupules de discrétion et de reconnaissance qui auraient dû imposer silence à Rousseau, nous sommes obligés de convenir que, même avant cette année de 1728, la séduisante Louise-Éléonore était une dame de moralité douteuse, et que si elle avait le cœur largement hospitalier, elle avait aussi la conscience démesurément large...

Ils ont quitté la rue de l'Évêché, et longeant l'un des quais, ils arrivent à un carrefour où le Thiou, avant de pénétrer dans la ville, se divise en deux bras et étreint entre ses eaux rapides une antique bâtisse pareille à une proue de navire, dont les toitures en ruine s'effondrent sur de vieilles murailles crevassées. C'est le Palais de l'Isle, une ancienne maison forte « à forme de galère, » où, sous les ducs de Nemours, on rendait la justice et on enfermait les prisonniers.

En cet endroit les quais, en s'élargissant, laissent voir les montagnes ensoleillées et le sourire bleu du lac; au sortir des voûtes obscures et des noires bâtisses des vieux quartiers, on a comme un éblouissement. Le docteur Lettraz montre à ses amis, à l'angle d'une petite place qui s'ouvre à gauche, une nef d'église récemment restaurée :

— Voici, dit-il, ce qui reste des bâtimens de l'ancienne Visitation où Mme de Warens se convertit à la religion romaine, ce qui lui valut, de la part de Victor-Amédée, une pension de 1 500 livres de Piémont, et une rente viagère de 500 livres, léguée par le respectable évêque Mgr Bernex de Rossillon, qui avait reçu son abjuration et qu'elle avait su parfaitement embobeliner...

— Décidément, interrompt avec emportement Sylvie, vous êtes dur pour Éléonore de Warens !

— Je suis, riposte Lettraz, moins dur pour elle que les historiens qui se sont récemment occupés de sa conversion... Tout à l'heure, en passant, je prendrai chez moi un petit livre, écrit d'après des documens inédits ; il vous édifiera sur les véritables motifs qui poussèrent la belle Éléonore à rompre avec la religion protestante... Je vous en lirai quelques extraits pendant qu'on préparera notre déjeuner...

— C'est ça, allons déjeuner ! s'exclame l'impétueux Marius Colombier, il n'est que temps !

Il bout d'impatience, piétine sur place et trouve qu'en cette affaire, il n'est plus assez question du manuscrit du chanoine...

Lorsque, une demi-heure plus tard, les compagnons sont réunis à l'Hôtel d'Angleterre autour d'une table fleurie de cyclamens, le docteur Lettraz tire de sa poche un volume in-18 broché et le montre à ses amis :

— Voici, dit-il, le petit livre dont je vous ai parlé et qui remet au point l'histoire de la conversion de Mme de Warens. L'auteur, M. Albert Metzger (1), a fouillé les archives du pays de Vaud ; il a eu en communication des lettres de M. de Warens et des papiers de famille, qui lui ont permis de réduire à des proportions humaines la légende créée autour de l'amie de Jean-Jacques. Ce dernier avait laissé entendre que la conversion de Louise-Éléonore était due à des peines d'amour. On lit, en effet,

(1) Albert Metzger, *La conversion de Mme de Warens*, 1 vol. in-18, Perrin, Chambéry.

au livre II des *Confessions :* « Elle avait épousé fort jeune M. de Warens, de la maison de Loys, fils aîné de M. de Villardin, de Lausanne. Ce mariage n'ayant pas trop réussi, Mme de Warens, poussée par quelque chagrin domestique, prit le temps que le roi Victor-Amédée était à Évian, pour passer le lac et venir se jeter aux pieds de ce prince, abandonnant ainsi son mari, sa famille et son pays, par une étourderie assez semblable à la mienne, et qu'elle a eu tout le temps de pleurer aussi. » D'après les biographes de Mgr Bernex, évêque du Genevois, l'abjuration de la jeune femme fut uniquement l'œuvre de la grâce divine; Éléonore aurait été brusquement éclairée par un coup de foudre, semblable à celui qui dessilla les yeux de saint Paul sur le chemin de Damas. « Lorsque la baronne de Warens eut pris les eaux, dit le chanoine Claude Boudet (1), elle se rendit à Vevey, sans autre dessein que celui de s'y amuser... Elle assista fortuitement à un sermon que l'évêque de Genève prêcha dans l'église d'Évian, en présence de la Cour, où il traita quelques points de controverse... L'heure où elle entendit ce discours fut l'époque de son entière conversion... Dès que M. Bernex se fut retiré chez lui, elle lui fit demander secrètement audience. Le Prélat, qui sçavoit qu'il est des momens précieux qu'il ne faut point laisser échapper, lui accorda sa demande à l'instant et la détermina au sacrifice que sa conscience exigeait. L'évêque de Genève attribua cette victoire à l'intercession de la Sainte Vierge, ayant remarqué, durant l'entretien qu'il eut avec la baronne, qu'elle était placée sous un tableau représentant la mère de Dieu... »

— Malheureusement, continue le docteur en feuilletant son livre, les documens inédits compulsés par M. Metzger établissent que le bon évêque se fit illusion et que la fugue de la baronne fut motivée par des raisons beaucoup moins édifiantes, beaucoup plus prosaïques. Françoise-Louise-Éléonore de La Tour de Chailly, née à Vevey le 31 mai 1699, était fille d'un conseiller à la Tour de Peilz. Elle épousa, à quatorze ans (avril 1713), Sébastien-Isaac de Loys, âgé de vingt-quatre ans, ancien officier au service de Sardaigne, seigneur de Wuarrens. Le jeune ménage habita longtemps Lausanne où M. de Wuarrens, ou de Warens, remplit des fonctions municipales. On se

(1) Claude Boudet, *Vie de M. de Rossillion de Bernel*, évêque et prince de Genève. Paris, chez Michel Lambert, 1751.

fixa ensuite à Vevey, où le mari fut nommé assesseur-baillival et où la jeune femme charma par son esprit et sa gaieté la petite société locale. « Sa maison, assure un biographe, était dans les beaux jours de dimanche le rendez-vous de tout ce qu'il y avait dans les environs de plus aimable et de meilleure société. » Mais Louise-Éléonore n'aimait pas seulement le plaisir; « elle avait, déclare Jean-Jacques, un fonds d'activité inépuisable, qui voulait sans cesse de l'occupation. Ce qu'il lui fallait, c'étaient des entreprises à faire et à diriger... »

Elle avait, hélas! le goût des affaires sans en avoir le talent, ainsi qu'elle l'expérimenta à ses dépens tant en Savoie qu'en Suisse. A Vevey, elle établit une manufacture de bas de soie et elle amena son mari à l'aider de son crédit pour conduire à bien cette entreprise à laquelle s'était associé un M. Saint-André. Elle-même emprunta de grosses sommes et, comme la manufacture périclitait, se trouva promptement acculée à une situation désastreuse dont elle n'osa faire l'aveu à M. de Warens. Ce fut alors que germa dans son cerveau l'idée de quitter le pays où son crédit était ruiné et d'aller chercher aventure en Savoie. Déjà, lors d'un premier voyage à Genève, on avait essayé de la dégoûter du canton de Vaud et de l'ébranler par des promesses et des caresses. Au printemps de 1726, elle se fit ordonner les eaux d'Amphion et disposa tout pour l'exécution de ses projets. Les détails de cette fugue depuis longtemps préméditée se trouvent détaillés dans un curieux mémoire rédigé par M. de Warens, afin de répondre à une requête présentée par la nouvelle convertie au Sénat de Chambéry, à l'effet d'obtenir le séquestre sur les biens que la famille de Loys possédait en Savoie (1). « Sur la fin de juin 1826, écrit l'infortuné mari, un débordement d'eaux fit un dégat considérable à Vevey... Elle choisit justement ce temps-là pour celuy de son départ. L'occupation que me donnait la réparation des dégàts faits par les eaux à notre maison et à notre campagne, m'empêchait d'être du voyage. Tout semblait concourir à faciliter son entreprise... Ma déserteuse disposa toutes choses pour partir pendant la nuit, sous prétexte d'éviter la chaleur du jour, trouvant apparemment que rien ne convenait mieux à une œuvre de ténèbres que les ténèbres mêmes. Ce fut la nuit du 13 au 14 juillet... Je soupai ce soir-là avec M. le trésorier

(1) *Étude sur Mme de Warens et son mari*, par MM. Albert de Montet et Eugène Ritter. (*Bibliothèque universelle et Revue suisse*, n° de mai 1884), Lausanne.

de Watteville chez M. Couvreu. Ma déserteuse prit cet intervalle pour transporter les coffres et bagages au bateau. Elle n'oublia pas la vaisselle d'argent qu'elle avait enfermée ledit jour en ma présence et dont elle avait eu soin de s'emparer, avant de me rendre la clef de l'armoire. Sous prétexte de tenir son ménage à Évian, elle prit la batterie de cuisine, la vaisselle d'étain, tout le plus fin et le meilleur linge, couvertes, matelas, ses joyaux et ses nippes... Outre cela, elle emporta une bonne partie des marchandises de sa manufacture... Sur les deux heures du matin, elle vint me dire adieu. Elle ne voulait absolument point que je me levasse. Je le fis cependant, jettant seulement ma robe de chambre sur moy. Je la sentais tremblotter en la conduisant au bateau, tant elle craignait apparemment d'être découverte... »

— Ainsi, vous le voyez, observe Lettraz, en fuyant, Mme de Warens faisait maison nette. Elle partait sans esprit de retour et elle avait si bien embobeliné son mari que ce pauvre Warens ne s'aperçut de la fourberie qu'en revenant d'un voyage à Évian, où il alla, le 4 août, s'informer naïvement de la santé de la prétendue malade. Elle eut même le talent, pendant cette courte visite, de lui subtiliser « un dictionnaire de Bayle et une fort belle canne à pomme d'or. » Enfin ils se séparèrent...; elle le conduisit, les larmes aux yeux, jusqu'au bord du lac. « Dans le temps que nous commencions à voguer, dit M. de Warens, nous aperçûmes le roy de Sardaigne à cheval, avec plusieurs seigneurs de sa cour, revenant de la promenade... L'on m'a assuré que comme Sa Majesté entrait dans Évian, ma déserteuse, qui logeait dans une maison du sieur Buguet, s'alla jetter à ses pieds pour lui demander sa protection et du pain. A quoy le Roy avait répondu : « Je vous accorde l'une et j'aurai soin que vous ne manquiés pas de l'autre... »

Il n'apprit l'abjuration de sa femme que le 7 août, par une révélation de Saint-André, le gérant de la manufacture de bas, qui avait été à Évian porter à la voyageuse le dictionnaire de Bayle et la canne à pomme d'or !

« Je revins à la maison, écrit M. de Warens, et, en chemin faisant, je réfléchis qu'il n'y avoit point de fumée sans feu. Je m'avisai pour lors de chercher dans l'armoire des clefs celle du buffet où elle avoit serré la vaisselle d'argent en ma présence... Je la trouvai dans une vieille boëte à thé, avec celle de son garderobe. Cette vue me frappa et m'apprit mon malheur. Pour

achever de m'en convaincre, j'ouvris le buffet et trouvai les oiseaux hors du nid. J'ouvre son garderobe : elle en avait tout enlevé ; à peine laissa-t-elle des guenilles... »

Le lendemain il était complètement édifié : la dame avait quitté Évian, de bon matin, conduite par deux gentilshommes de la suite du Roi. « A la porte d'Allinges, elle étoit montée en carrosse, et huit gardes du Roy l'escortoient. » Il ne resta plus au mari que la triste consolation de faire constater dans un inventaire les effets emportés du domicile conjugal par la fuyarde Éléonore. Cette longue liste est fort détaillée et très suggestive. Elle donne une idée du train de maison d'un bourgeois aisé du canton de Vaud, au commencement du XVIIIe siècle. On y voit figurer au chapitre de la vaisselle d'argent ; « deux grandes cuillers potagères, quatre paires de chandeliers. Deux paires de mouchettes et porte-mouchettes, une douzaine de cuillers, autant de fourchettes et de couteaux; un sucrier, une poire d'argent, deux salières, un moutardier, trois cafetières, une écuelle avec son couvercle d'argent doré, deux douzaines de cuillers à café, « plus une montre d'or à double boëte, ayant coûté à Londres quatre cents livres, » et enfin la fameuse canne « avec un pommeau d'or très propre, avec le chiffre de M. de Warens, ayant coûté, à Londres, 120 livres. » La prévoyante Éléonore n'avait rien oublié : service en porcelaine du Japon, lit complet, dessus de tapisserie pour deux fauteuils et douze chaises à dossier, toilettes de vernis des Indes, vaisselle d'étain, le plus beau linge tant de lit que de table... Elle avait de quoi faire bonne figure dans la « Petite maison » d'Annecy, contiguë au Four des Cordeliers !...

— Oui, s'écrie Marius Colombier, tout cela est d'un vif intérêt... N'empêche que la belle Éléonore était ce que, dans notre langage très moderne, on appellerait « une rosse. »

— Sa rouerie, répond Lettraz, ou sa « rosserie » comme vous dites, ne se borna pas là. Aux termes de la loi bernoise, les biens des sujets qui changeaient de religion étaient confisqués au profit de l'État. Mme de Warens eut vent de la mesure qu'on allait prendre et sachant dans quels embarras cette confiscation pouvait jeter son mari, à cause des emprunts cautionnés par lui, elle se décida à l'informer de son changement de religion. Elle lui écrivit lettres sur lettres où elle lui promit de faire l'impossible pour lui assurer la possession tranquille de ses biens. Elle

l'invitait en termes pressans à venir à Annecy se concerter avec elle, à ce sujet, et M. de Warens finit par consentir au voyage. Il arriva à Annecy le 24 septembre au soir et, comme « sa déserteuse » logeait chez les dames de la Visitation, il se présenta au couvent le lendemain matin. « Je la trouvai au lit, écrit-il, situation qu'elle avait apparemment choisie pour couvrir une partie de sa confusion. Elle me demanda pardon, toute en larmes. J'avois toujours été si aveuglé sur son compte et lui avois laissé un tel ascendant, que j'avoue naturellement que cette scène m'attendrit. Elle abattit une partie de mon ressentiment et je fus même quelque temps sans pouvoir prononcer une parole... » Elle lui proposa alors l'abandon de tous ses biens par donation et il demanda à réfléchir : « L'aveuglement où j'avois toujours été sur le compte de cette femme m'avoit empesché de connoître tout ce de quoy elle étoit capable. Le peu de cas qu'elle me parut faire de toute sorte de religion, l'air cavalier sur lequel elle m'en parla, l'irrégularité des propositions qu'elle me fit, son subit changement de la tristesse à la joye et plusieurs autres circonstances achevèrent de m'ouvrir les yeux... Je conçus que quoyque une donation entre mari et femme fût nulle en droit, cependant, comme elle ne pourroit se dispenser de faire coucher cet acte en des termes qui me fussent favorables, ce seroit une espèce de justice qu'elle me rendroit, une bride qui l'empêcheroit dans la suite de se répandre en invectives contre moy. Voilà ce qui me détermina à user de politique... » Donc il accepte la proposition ; on prépare la minute de l'acte et Warens en prend lecture : « Cette minute étoit conforme à l'acte qui se passa le lendemain, à un article près par lequel je me serois engagé à fournir grassement à l'entretien de ma femme. Je n'eus garde de donner dans le piège. Cet article auroit donné prise contre moy sans que l'acte même m'eût apporté aucun avantage réel. Je lui dis en lui rendant cette minute que je ne pouvois absolument pas me lier à cette clause... « Eh bien ! me dit-elle, je ferai retrancher l'article qui vous a fait de la peine, mais j'espère que vous aurez soin de moy. »

L'acte fut, en effet, passé le lendemain, 26 septembre 1726, par-devant Me Mauris, notaire royal de la ville d'Annecy. Il contenait une donation pure et simple. Mais, le même soir, lorsque le baron retourna chez sa femme qui l'attendait à souper et qu'il trouva au lit, Éléonore, qui ne se tenait pas pour battue, revint

à la charge : « Vous partirez donc, me dit-elle, sans que je sache quand j'aurai le plaisir de vous revoir et sans me laisser aucune assurance d'avoir soin de moy? — Vous connaissés parfaitement, lui dis-je, nos circonstances, et que ma triste situation ne me permet pas de m'engager en aucune manière. » Après un long dialogue qu'il seroit inutile d'insérer ici, *elle s'y prit d'une telle façon qu'elle me porta à avoir quelque condescendance pour elle.* Pour couper court, je luy fis un billet portant en substance qu'en suite de la donation passée en ma faveur, je lui ferois la rente annuelle de trois cents livres de Savoye... Elle se leva, nous soupâmes, et j'y restai jusqu'à une heure après minuit. Elle en eut le lendemain une censure de la supérieure... »

— Vous devinez, ajoute Lettraz avec son sourire narquois, de quels argumens irrésistibles se servit la dame pour arriver à ses fins.

— *Shocking!* s'écrie Sylvie, n'insistez pas, docteur, nous devinons... Je vous en veux de m'avoir gâté la figure d'Éléonore de Warens.

— Oui, soupire Lézian, pourquoi nous avez-vous ôté nos illusions?... Je me rappelle avec quelles délices, au sortir du collège, je lisais et relisais dans les *Confessions* les scènes de l'intérieur d'Annecy et l'idylle des Charmettes... J'emportais mon livre dans les champs; après avoir dégusté un passage, je fermais les yeux, je revoyais la séduisante créature que Rousseau a immortalisée et qui a charmé tout son entourage par son naturel, par la grâce de son sourire, la gaîté de son humeur et la vivacité de ses yeux. Je rêvais de rencontrer un jour une Mme de Warens, et rien que l'idée de cette rencontre invraisemblable me faisait battre le cœur. L'intrigante que vous venez de nous montrer me désenchante tristement.

— Je lui pardonnais ses faiblesses, déclare Sylvie, mais je suis indignée de sa duplicité et de ses fourberies.

— Elle les a douloureusement expiées, réplique Lettraz; après avoir trahi Rousseau pour cet aventurier qui se faisait appeler le chevalier de Courtilles, elle rêva d'exploiter une mine dans la Maurienne, puis fonda à Chambéry une fabrique de savon où elle acheva de se ruiner. Finalement, perdue de dettes, elle mourut misérablement dans un taudis du faubourg Nézin, à Chambéry, le 29 juillet 1762.

— Et, demande Lézian, qu'est devenu M. de Warens?

— Après avoir réglé les difficultés financières dans lesquelles sa femme l'avait embourbé, il voyagea en Angleterre, fut nommé gouverneur du jeune prince d'Anhalt en Hollande, puis revint à Lausanne, où il remplit successivement les fonctions de conseiller de ville, maisonneur, haut forestier. Bien que le consistoire de Berne eût prononcé son divorce, il ne se soucia pas de se remarier. Il avait été trop échaudé une première fois, pour être tenté de renouveler l'expérience. On a retrouvé dans les archives de sa famille de médiocres vers, assez légers, qu'il adressait à ce sujet à une Mme Leigneux :

Non, je ne serai plus constant dans mes amours,
Et je fais vœu de badiner toujours.
Plutôt que de languir dans un cruel empire,
Vaut-il pas mieux de jour en jour changer?
En liberté à présent je respire,
Et je mourrai plutôt que de me rengager.

Il mourut, en effet, sans compagnie conjugale, en octobre 1754...

Tout en devisant, on a déjeuné et pris le café. Après avoir vidé sa tasse, Marius Colombier se lève brusquement :

— M'est avis, s'exclame-t-il, que nous nous sommes suffisamment occupés de Mme de Warens et de son malchanceux époux... Songeons au manuscrit du chanoine et allons visiter M. Prestoz.

VII

Guidés par le docteur Lettraz, les compagnons tournaient le coin de la rue Royale et débouchaient dans la rue Notre-Dame, dont la physionomie est restée ce qu'elle devait être au XVIIIe siècle.

D'un côté, les façades reposent sur des arcades trapues où les boutiques sommeillent, enveloppées dans une demi-obscurité; où les boutiquières, assises à l'ombre des piliers, voisinent, cousent et bavardent en plein air; de l'autre, les maisons datant pour la plupart de la fin du XVIe siècle, ouvrent directement sur le trottoir leurs portes au cintre surbaissé et leurs fenêtres géminées. La rue, très courte, se termine par une petite place en retrait, que décore un obélisque bizarre appuyé sur quatre tor-

tues, et où l'église Notre-Dame dresse son clocher romano-byzantin, dans lequel un énorme bourdon chante de sa grosse voix les quarts et les heures. M. Philibert Prestoz demeurait là, dans la maison d'angle.

Les cinq touristes s'engagèrent à la file dans une allée très sombre, conduisant à une étroite cour intérieure, d'où l'on apercevait comme du fond d'un puits un carré de ciel bleu. Dans une tourelle d'angle, un escalier en vis, aux marches de pierre usées, desservait les étages d'un second corps de logis, plus ancien encore que le premier.

— A en croire le curé d'Entrevernes, murmura Francine, s'arrêtant un moment pour reprendre son souffle, nous devons être ici dans la propre maison du chanoine Févez..

— Ça en a bien l'air, répondit Marius Colombier d'une voix étranglée; enfin nous touchons au but!..

Il contemplait avec une respectueuse attention les fenêtres en meurtrières, qui éclairaient la tourelle, les marches creusées par le va-et-vient des hôtes d'autrefois, les paliers irréguliers pratiqués dans l'épaisseur du mur et accédant à de vieilles portes de noyer aux moulures luisantes. Il lui semblait voir le spectre du chanoine glisser discrètement dans l'ombre de ces mystérieuses encoignures. Encore un étage, puis on arriva à un nouveau palier, en face d'une massive porte brune. Au-dessous du pied de biche de la sonnette, on lisait sur une plaque de cuivre le nom de « Philibert Prestoz. »

— C'est ici! chuchota Marius en agitant nerveusement le cordon.

On entendit à l'intérieur un pas traînant et alourdi; l'huis s'entr'ouvrit et une vieille servante, apparue dans l'entre-bâillement, regarda d'un air ébaubi les cinq personnages qui encombraient le palier.

— M. Prestoz est-il chez lui? demanda Lettraz.

— Non... M. Philibert est absent.

— Savez-vous quand il rentrera?

La servante haussa les épaules, examina d'un coup d'œil méfiant cette bande d'étrangers et marmonna :

— On ne sait jamais... Quand monsieur va en montagne, il ne sait pas lui-même au juste le jour où il reviendra... Il est parti hier pour le Parmelan et de là il ira à Thônes, peut-être ailleurs encore... Bien le bonjour, messieurs et dames!

Et la porte se referma au nez de la troupe désappointée.

— Elle n'est pas aimable, la gouvernante! s'exclama Francine en éclatant de rire.

— Ce n'est pas risible, bougonna Marius, nous voilà renvoyés aux calendes grecques... Pourquoi diantre cet alpiniste a-t-il décampé?

— Il ne pouvait pas prévoir qu'il aurait l'honneur de votre visite! objecta plaisamment Francine.

Silencieux et déconvenus, ils redescendirent l'escalier, regagnèrent la rue et se dirigèrent du côté de la promenade du Pâquier, après avoir musé un moment devant la façade de l'ancien hôtel de Sales, où quatre bustes assez sommairement sculptés sont censés représenter les quatre saisons.

La double rangée de magnifiques platanes du Pâquier, dont les hautes branches feuillues s'entre-croisaient, versèrent sur les compagnons une ombre rassérénante. Sur un fond de verdure se détachait crûment la blancheur aveuglante du vaste hôtel Louis XIV, construit après l'annexion pour y loger la préfecture. En face, au delà d'une pelouse spacieuse, une éclaircie laissait voir la perspective du lac entre les arbres des allées d'Albigny et les massifs du Jardin public. Errant comme un essaim d'âmes en peine, la bande du Cyclamen traversa cette pelouse et vint s'échouer sur un des bancs du Jardin, près d'une statue élevée à la mémoire de Claude-Louis Berthollet, né à Talloires, « qui créa avec Lavoisier la nomenclature chimique. » Devant les excursionnistes en désarroi, la nappe céruléenne du lac brasillait au soleil, au milieu des montagnes d'un lilas pailleté d'argent. A gauche, la Tournette découpait ses aériennes cimes dénudées et, plus près, un long mur rocheux s'enlevait comme un bastion inaccessible, sur l'azur immaculé.

— Voici, dit le docteur Lettraz en le désignant à ses amis, ce Parmelan vers lequel M. Philibert Prestoz s'en est allé hier soir... A cette heure, il est sans doute en train de visiter la mer de pierres qu'on appelle « les Lapiaz. »

— C'est bien haut, observa Colombier en relevant la tête, comment diable y grimpe-t-on ?

— Oh! plus facilement que ça n'en a l'air... De Dingy, il y a une route carrossable qui conduit jusqu'à la base même de cette muraille qui vous paraît infranchissable... Là, par un escalier de géans qui se nomme *Le grand montoir*, on atteint une plate-

forme située à 1 850 mètres, d'où l'on voit le massif du Mont-Blanc, les trois lacs d'Annecy, du Bourget et de Genève, ainsi que les Alpes Valaisannes.

— Ce doit être très beau, s'écria Sylvie, si nous partions pour le Parmelan !

— Heu ! soupira Marius, visiblement partagé entre la crainte d'une marche fatigante et le désir de retrouver l'homme au manuscrit : si nous étions seulement sûrs d'y mettre la main sur M. Prestoz?... Mais nous n'avons pas d'ailes comme les oiseaux, et quant à faire toute la route à pied par ce soleil d'août, il n'y faut pas songer...

— Ne soyez pas en souci, répliqua Lettraz en clignant de l'œil, il y a ici un petit tramway à vapeur, qui fait le service d'Annecy à Thônes en suivant la vallée du Fier ; il passera près de la Préfecture dans une demi-heure et nous déposera à Dingy, d'où nous pourrons gagner le chalet du Parmelan avant la nuit.

Cette assurance ayant triomphé des dernières hésitations de Marius, les compagnons rétrogradaient vivement vers la station du Pâquier et grimpaient peu après dans le tramway de Thônes...

Ce mignon tramway, qui gravit d'abord la colline d'Annecy-le-Vieux, redescend ensuite très rapidement jusqu'au fond de la gorge boisée où bouillonne le Fier. En moins de trois quarts d'heure, la bande se trouva transportée à la naissance d'un profond couloir de rochers, à travers lesquels la rivière, devenue un torrent, se fraie laborieusement un chemin étroit et tortueux. Au bout du couloir, un pont d'une arche, jeté sur le courant limpide où des truites filent entre deux eaux, relie la route de Thônes au chemin de Dingy.

— Avant d'aller plus loin, dit Lettraz à l'archiviste, il faut que je vous montre une inscription qui vous intéressera...

Ils traversent le pont, s'engagent à gauche dans un chemin montant, taillé dans le rocher, supporté en quelques endroits par des arcades en pierre équarrie et où il y a juste assez de place pour le passage d'une voiture...

— Ça ressemble à une route romaine, murmure Marius.

— C'en est une effectivement... Elle allait d'Albertville à Bonneville pour s'embrancher ensuite à la grande voie de Genève... Et voici le nom de l'entrepreneur...

Il montre sur la paroi du rocher ces mots gravés dans l'encadrement de grossières moulures :

« L. TINCIVS PACVVIVS PERVIVM FECIT. »

La vue de cette inscription latine réjouit le cœur de Marius et lui semble de bon augure pour la future reconstitution du manuscrit du chanoine.

Pendant ce temps, Francine flâne au bord du Fier, et y suit l'agile manège des truites; Sylvie et Lézian, assis sur le parapet du pont, laissent pendre leurs pieds au-dessus de l'eau et devisent tranquillement. Le soleil a déjà abandonné le fond du couloir. Une ombre veloutée les enveloppe, tandis qu'une pénétrante odeur de reine-des-prés leur monte à la tête. Lézian redevient tendre, il soupire mélancoliquement, regarde à la dérobée la svelte personne de Sylvie dont la jupe légèrement retroussée découvre de fines chevilles et des pieds mignons qu'elle balance insoucieusement au-dessus du courant. Il voudrait lui dire qu'il la trouve adorable, et il n'ose se hasarder à cette confidence, de peur d'être de nouveau rabroué, comme l'autre soir, dans la sapinière de La Planche. En phrases décousues, il s'extasie sur l'intimité de ce paysage solitaire, sur la verte fraîcheur des hauteurs boisées qui surplombent au-dessus du pont :

— Savez-vous, murmure-t-il, qu'il y avait ici même un prieuré nommé, à cause de sa situation, Saint-Clair de la Cluse. Il était en grande réputation dans le pays... On y vient encore en pèlerinage prier saint Clair afin d'obtenir la guérison des maux d'yeux..

— Est-ce que vous y êtes allé? interroge malicieusement « l'Étoile » en se dérobant aux regards obstinément et tendrement fixés sur elle.

— Non... pourquoi?

— Parce que, depuis quelques jours, votre façon de voir les choses semble s'être modifiée... Vous ne jetez plus sur le passé des vues rétrospectives aussi désolées, et le présent vous paraît plus supportable...

— Saint Clair n'y est pour rien, réplique-t-il à mi-voix, et en cherchant bien vous n'auriez pas grand'peine à deviner l'auteur de ce miracle.

Elle surprend de nouveau une œillade admirative, secoue la

tête, pose un doigt sur ses lèvres et reprend avec un sourire énigmatique...

— Peuh ! la cure n'est pas complète... Croyez-moi, allez à la source de Saint-Clair... Vous avez encore besoin de vous dessiller les yeux.

— En route ! en route !... crie la voix grondeuse de Marius, qui apparaît avec Lettraz à la tête du pont... Nous n'avons plus le temps de nous amuser !

On se remet en marche. Le chemin de Dingy s'élève peu à peu parmi les pâturages et les vergers où des métairies sont éparses, où des ruisseaux brillent et chantent dans l'herbe. Le village, abrité par le mur cyclopéen du Parmelan, s'éparpille en quatre ou cinq petits hameaux dont les toits de tuile brune fument sous des noyers. Lorsqu'on se retourne, on a devant soi un admirable paysage alpestre : à droite, dans l'ombre et la fraîcheur, la gorge de Saint-Clair, bleue et vaporeuse ; à gauche, le cône verdoyant des prairies et des forêts d'Alex, surmonté par la couronne murale des Dents de Lanfont ; puis, en face, au delà de l'échancrure du col qui mène à Menthon, les cimes azurées ou violettes des montagnes du lac d'Annecy. L'exubérante verdure des prés et des bois, le limpide bouillonnement de l'eau, le plantureux épanouissement des fleurs sauvages, l'élancement des hauts sommets ensoleillés, tout cela forme une lumineuse symphonie de formes et de couleurs inoubliables.

Au moment où on atteint les premières maisons du village, le docteur Lettraz aperçoit, au milieu de la chaussée, un petit homme en blouse courte, qui pousse devant lui deux mulets chargés de provisions.

— Eh ! se récrie-t-il, voici précisément le chalézan du club alpin... Nous allons avoir des nouvelles. — En même temps, il interpelle le conducteur des mulets :

— Ho ! Cadoux, mon brave Cadoux, M. le président Prestoz n'est-il pas au Parmelan ?

Le chalézan se retourne, arrête ses mulets, hoche la tête :

— Il n'y est plus, monsieur le docteur, je l'ai conduit tantôt jusqu'à Alex, où il a pris le tramway pour Thônes.

— Est-ce qu'il compte y coucher ?

— Ça, je l'ignore... M. Prestoz avait en idée de monter au Charbon pour inspecter le nouveau sentier établi par ces messieurs du Club... Y sera-t-il allé par Faverges ou aura-t-il pris

par le col du Nantet?... On ne pourra vous renseigner là-dessus qu'à Thônes, hôtel du *Commerce*... Bonsoir, monsieur le docteur et la compagnie...

Les sonnailles des mulets recommencent à tinter, le petit homme recommence à cheminer derrière eux, et le convoi disparaît au tournant de la rue.

— C'est le juif-errant, que votre M. Prestoz! s'exclame Colombier furibond.

— Oui, réplique plaisamment Lettraz, il ne tient pas en place, il a du sang de lézard dans les veines...

— Que faire? marmonne l'archiviste suffoqué.

— L'imiter et filer sur Thônes, comme lui... Si ces dames ne sont pas trop lasses, nous pouvons être là-bas pour souper...

— C'est amusant comme tout! déclare Sylvie enchantée, voilà des voyages en zigzag comme je les aime... Allons à Thônes!

On rebrousse chemin, on retraverse le pont et on marche avec entrain le long de la jolie route qui côtoie la rive gauche du Fier. Entre cette route, qui serpente au pied de la colline, et le torrent, pousse un épais taillis d'arbustes, amis de l'humidité; saules, coudriers, épines-vinettes, viornes obiers et troènes. Derrière ce fourré, la rivière demeure invisible, mais on l'entend bouillonner dans son lit caillouteux; ce lit, très large, est en ce moment peu rempli; on pourrait passer l'eau à pied sec, en sautant de pierre en pierre.

— C'est à peu près ici, dit Lettraz en s'arrêtant près d'un sentier frayé dans le fourré, que Jean-Jacques rencontra Mlles Galley et de Graffenried, qui chevauchaient dans la direction de Thônes, et qui étaient fort empêchées de traverser le gué... Vous vous souvenez du passage des *Confessions?*

— Oui, répond Lézian, je l'ai si souvent lu et relu, au temps de ma jeunesse, et il m'a si fort enchanté que je le sais encore par cœur...

Et il se met à réciter le morceau bien connu qui se trouve au début du livre IV :

« L'aurore un matin me parut si belle, que m'étant habillé précipitamment, je me hâtai de gagner la campagne pour voir lever le soleil. Je goûtai ce plaisir dans tout son charme; c'était la semaine après la Saint-Jean. La terre, dans sa plus grande parure, était couverte d'herbe et de fleurs; les rossignols, presque

à la fin de leur ramage, semblaient se plaire à le renforcer; tous les oiseaux, faisant en concert leurs adieux au printemps, chantaient la naissance d'un de ces beaux jours d'été qu'on ne voit plus à mon âge... »

— C'est cela, poursuit le docteur... Donc Jean-Jacques se promenait dès le matin le long du Fier qu'il s'obstine à appeler « un ruisseau; » entendant derrière lui des pas de chevaux et des voix de jeunes filles, il se retourna et aperçut deux jeunes personnes de sa connaissance : Mlle de Graffenried et Mlle Galley qui ne savaient comment forcer leurs chevaux à passer la rivière. Elles se rendaient à Toune (c'est le nom patois de Thônes), et comptaient passer leur journée dans une maison de campagne appartenant à Mme Galley mère. Rousseau entra dans l'eau jusqu'à mi-jambes, tira l'un des chevaux par la bride, l'autre suivit et vous savez le reste... Cet incident nous a valu la plus délicieuse idylle bourgeoise qu'on ait écrite. La maison des champs de Mme Galley était un petit manoir qu'on nommait La Tour. Elle existe encore à une demi-lieue de Thônes, et on y va en pèlerinage, comme à Saint-Clair...

Cette route de Thônes, coupée d'ombre et de soleil, encadrée dans de belles montagnes boisées, arrosées de cascades qui descendent des rochers en blanches et tumultueuses écumes, est accidentée, sauvage et riante à la fois. Les compagnons font le trajet sans presque s'apercevoir de la fatigue, et ils arrivent vers cinq heures sur la place ensoleillée, qui forme comme un spacieux vestibule à l'entrée de ce paisible petit bourg, célèbre par son école d'horlogerie. L'église, dont le maître-autel rappelle l'ornementation des chœurs espagnols, y fait face à un grand mur jaune dans lequel se trouve encastré un cadran solaire datant de 1670 et où Lézian déchiffre mélancoliquement cette devise : « Tu voys l'heure, tu ne sçays l'heure. » L'hôtel du *Commerce*, mentionné par le chalézan Cadoux, est à deux pas. Suivi de la bande, Marius Colombier s'y précipite et s'informe de Philibert Prestoz.

— M. Prestoz était encore ici, il y a une heure à peine, répond l'hôtesse, mais il n'a pas voulu rester à coucher... Il a loué notre *char*, et mon homme l'a conduit à Faverges.

— Coquin de sort! s'écrie Marius, une voiture!... tout de suite une voiture!

— Impossible, monsieur, elles sont toutes parties en excur-

sion... Vous n'en trouveriez pas une seule dans Thônes... Notre homme rentrera cette nuit avec le *char*, et si vous voulez, demain dès le matin, on vous mènera à Faverges par la vallée de Serraval... Une route curieuse, monsieur..., les étrangers ne manquent pas de la visiter...

— Ce que nous avons de mieux à faire, opine le docteur, est de gîter ici... Nous souperons à sept heures et, auparavant, nous aurons le temps de pousser jusqu'au manoir de La Tour, où nous verrons le cerisier de Jean-Jacques.

— Grand merci! déclare Marius dont l'humeur est devenue détestable, j'en ai assez de Jean-Jacques... Cet homme était trop plein de lui-même et ce pays est trop plein de son histoire... Je reste à l'hôtel...

— Moi aussi, ajoute Francine, je surveillerai le souper... Je tiendrai compagnie à M. Colombier, et nous dirons du mal de Rousseau, en vous attendant...

VIII

Lettraz, Sylvie et Lézian cheminaient sur la route du Grand-Bornand, à la recherche de la maison de campagne de Mlle Galley. Bien qu'on touchât à la fin d'août, cette haute vallée qu'arrose un des affluens du Fier, avait encore une fraîche beauté quasi printanière, analogue à celle qui charma Jean-Jacques. Au-dessous des cimes rocheuses, le ciel était couleur de turquoise; les rossignols, il est vrai, ne chantaient plus, mais le clair susurrement de l'eau montait, mêlé aux tintemens des « clarines. » Une ombre violette descendait sur l'un des versans, tandis qu'une lumière rose caressait les montagnes opposées.

— Mes collègues de l'académie Florimontane, fondée par saint François de Sales, dit Lettraz à ses compagnons, se sont montrés de pieux exégètes pour tous les chapitres des *Confessions*, qui ont trait au séjour de Rousseau à Annecy. Ils ont élucidé les moindres détails de l'idyllique « journée de Toune. » Ils sont arrivés ainsi à fixer la date précise de la rencontre de Jean-Jacques avec Mlles Galley et de Graffenried, au bord du Fier. C'était le 27 juin 1730. Ce jour-là, Mme Galley mère passait un acte de vente, chez un notaire d'Annecy, ce qui explique pourquoi les deux jeunes filles chevauchaient seules; en outre, c'était l'anniversaire de Mlle Galley, née le 27 juin 1710 et baptisée

sous le nom de Claudine. Elle avait projeté vraisemblablement cette partie de campagne pour fêter ses vingt ans. Mlle de Graffenried en comptait vingt et un. Originaire du canton de Berne et « nouvelle convertie » comme Mme de Warens, elle s'était attachée à la famille Galley, dont je vous ai montré la maison à tourelle, rue Perrière. La jeune Bernoise était avenante et fort aimable; quant à Claudine Galley, elle la surpassait, au goût de Rousseau, en grâce et en joliesse : « Elle avait je ne sais quoi de plus délicat, de plus fin; elle était en même temps très mignonne et très formée. » Entre ces deux charmantes filles au babil espiègle et à la gaieté innocemment provocante, ce garçon de dix-neuf ans, à la fois passionné, sensuel et timide, dut passer des heures fort agréables...

— Oui, ajouta Lézian en coulant un regard vers Sylvie, il était tour à tour amoureux des deux compagnes, mais avec une inclination plus tendre et plus épurée pour Claudine Galley. Après le dîner dans la cuisine de la *Grangère*, lorsqu'ils allèrent tous trois au verger manger des cerises, que Jean-Jacques, perché dans l'arbre, leur jetait à la volée, ce fut dans le corsage entr'ouvert de Claudine qu'il fit tomber un bouquet de fruits rouges, en formant tout bas ce souhait : « Que mes lèvres ne sont-elles des cerises, comme je les lui jetterais ainsi de bon cœur! » Et ce fut aussi la main de Mlle Galley qu'il baisa silencieusement, quand ils se trouvèrent un moment seuls dans l'obscure cuisine du granger...

Ils avaient quitté la grand route et coupé à travers prés; maintenant ils gravissaient un chemin abrupt et pierreux.

— C'est le même, reprit le « Poète, » où jadis les chevaux des deux jeunes filles ont fait sonner leurs sabots sur la roche... On prétend ici que les amoureux laissent sur leur passage une odeur subtile qui persiste dans l'air et qui s'insinue au cœur des survenans... Cela ne vous dit-il rien, de longer les mêmes buissons effleurés par les vêtemens de ces trois jeunes gens qu'une confuse ivresse commençait à troubler?... Moi, je ne puis m'empêcher d'être ému, en songeant à l'éclosion de ce premier amour indécis, contenu et brûlant pour deux charmantes filles...

Sylvie souriait et hâtait le pas sans répondre. Elle arriva la première à l'endroit où le chemin montant débouchait à l'entrée de la cour herbeuse, qui sépare la maison de maître de celle

du granger. Au milieu, une fontaine jaillissait dans une auge de pierre, et une femme, demi-bourgeoise, demi-paysanne, y épluchait des légumes.

— Nous sommes bien à la Tour? demanda Mlle Alassio d'une voix un peu essoufflée.

— Oui, repartit la bonne dame, en continuant de laver ses carottes, c'est bien ici La Tour... la maison de Jean-Jacques Rousseau.

— Une légende s'est déjà formée autour de ce coin de terre, murmura le botaniste; les gens du pays sont persuadés que Rousseau y a demeuré. Quant au nom de Claudine Galley, il s'est noyé dans l'oubli. La maison elle-même a été incendiée et rebâtie. Il n'en reste que cette porte d'entrée, surmontée d'un écusson aux armes de la famille Galley, « d'azur au croissant d'or accompagné de trois étoiles d'argent. » Le logis du granger seul est intact.

Ils y entrèrent. La cuisine obscure et enfumée a conservé son pavé raboteux, « ses deux bancs à côté de la longue table, » où le jeune homme dîna joyeusement, assis entre les deux amies. Le cerisier, sur lequel il grimpa pour jeter des cerises dans le corsage de Claudine, a été abattu il y a cinquante ans; près de la vieille souche, un nouveau plant a poussé et est devenu à son tour un grand arbre.

— Bien des étrangers viennent ici, dit en riant l'épluchеuse de légumes; ils demandent à voir le cerisier... Alors je leur montre celui-ci, et ils s'en vont contens...

Le verger, dans son ensemble, a gardé la physionomie qu'il devait avoir au temps de Jean-Jacques. Il s'étend à mi-coteau et laisse apercevoir, entre ses arbres fruitiers, la montagne verdoyante où des chalets sont épars. Les trois compagnons le parcoururent mélancoliquement, en songeant aux lointaines années où les voix des jeunes filles l'emplissaient de leur espiègle gaieté; ils le quittèrent à regret comme Jean-Jacques et ses deux amies le quittèrent à la tombée du jour...

— Ils se promettaient de se revoir, soupira Lézian, et ils ne se revirent plus jamais... Rousseau ne s'est même pas inquiété de savoir ce qu'il advint des deux aimables personnes dont le souvenir, pourtant, « lui revenait plus au cœur que celui d'aucuns plaisirs qu'il eût goûtés dans sa vie... »

— Grâce aux investigations de mes collègues de la Flori-

montane, dit le docteur, tandis qu'on regagnait la route, nous sommes maintenant mieux renseignés...

En 1739, ayant déjà coiffé Sainte Catherine, Claudine Galley épousa le sénateur Sautet, avec trois mille livres de dot. Probablement, comme la plupart de nos Savoyardes, elle fut une épouse féconde, absorbée entièrement par l'éducation de ses enfans et la tenue de son ménage. Vécut-elle assez pour entendre parler de *La Nouvelle Héloïse*, et le bruit de la gloire de Rousseau parvint-il jusqu'à elle?... Qui sait?... Peut-être avait-elle oublié jusqu'au nom de ce compagnon d'un jour? Peut-être même ignora-t-elle toute sa vie que le hardi novateur et l'éloquent écrivain, dont le roman passionnait tous les cœurs, était le même que ce timide garçon qui lui avait jeté si gentiment des cerises?...

— Et Mlle de Graffenried? demanda Sylvie.

— La jolie Bernoise, répliqua Lettraz, avait quitté son amie dès 1732. Elle se réfugia d'abord à la Visitation, puis au couvent des Bernardines d'Annecy, où elle mourut. Il ne reste plus d'elle que cette brève mention dans l'obituaire de l'Abbaye : « En 1748, est décédée mademoiselle de Graffenried, pensionnaire.. »

En rentrant à l'hôtel, ils trouvèrent Marius Colombier et Francine en train de converser avec animation près de la table qu'on avait dressée dans la cour, en face d'un jardinet fleuri de clématites et de roses trémières. Bien que, selon son habitude, la rieuse fille ne ménageât point à son interlocuteur les taquineries malicieuses et les reparties mordantes, néanmoins l'humeur de l'archiviste semblait s'être sensiblement adoucie. Il regardait son adversaire avec de gros yeux bienveillans et paraissait prendre plaisir à ses espièglerie.

— A table! s'écria-t-il, en apercevant les retardataires... Mlle Francine meurt d'inanition et la faim la rend féroce... Sans compter que le rôti se dessèche dans la rôtissoire et ne vaudra plus rien!

On s'empressa de lui obéir et de s'attabler. Le jour se mourait, un dernier rayon rose s'envolait au faîte des toitures. Les convives mangeaient de bon appétit et l'heure d'entre chien et loup donnait à ce repas en plein air une cordiale intimité, une amicale douceur. En apportant le dessert, la servante annonça qu'un homme, accompagné de deux petites filles, demandait la permission de faire un peu de musique.

— Des confrères! s'exclama Sylvie, comment donc? Amenez-nous les...

Les musiciens ambulans s'étaient rangés devant le jardinet. Leurs silhouettes s'enlevaient sur les couleurs tendres du jardinet : l'homme vêtu d'un veston gris, coiffé d'un chapeau de paille, d'où s'échappaient des masses de cheveux noirs crêpelés, jouait du violon; les deux fillettes de onze à treize ans, très mignonnes, proprement et presque coquettement habillées, l'accompagnaient avec l'accordéon. Leur musique, assez pauvre, avait dans cette cour d'auberge je ne sais quoi de touchant et de romanesque. Après un premier morceau, l'aînée des fillettes se mit à chanter, d'une jolie voix de contralto, que le père soutenait de son violon. Les grands yeux et la mine modeste de cette cigale des chemins s'harmonisaient avec la mélodie traînante de la romance. Au fond de ce bourg montagnard, sous le bleu assourdi d'un ciel semé de nuages vermeils, un ressouvenir de Mignon semblait planer avec le vol des papillons de nuit attirés par les fleurs des clématites.

— Messieurs! c'est moi qui quête! dit Sylvie, en prenant le feutre de Lézian et en le tendant à la ronde.

Quand elle eut récolté les copieuses offrandes des trois compagnons, elle y ajouta la sienne et celle de Francine, et versa le tout dans les mains du violoniste qui se confondait en remerciemens. Puis elle dévalisa les assiettes de dessert et en bourra les poches des fillettes. Alors, toujours violonnant et chantant, le trio s'éloigna avec discrétion, franchit le porche de l'hôtel, et on entendit encore sur la route la fuyante mélodie italienne, qui donnait aux soupeurs une sensation tendrement pénétrante, comme l'odeur automnale des clématites du jardinet...

— Mes amis, déclara Marius en levant son verre, souvenons-nous que le *char* nous attendra demain, à la fine pointe du jour... Buvons au « Manuscrit du Chanoine » et allons nous coucher...

André Theuriet.

(*La troisième partie au prochain numéro.*)

L'AUTOBIOGRAPHIE D'UN NÈGRE

Up from Slavery. par Booker Washington, 1 vol. in-8°; Doubleday, Page and C°. New-York, 1901.

I

Par un soir d'automne, en 1872, un jeune nègre, misérablement vêtu et couvert de poussière, entrait, le sac au dos, d'un pas timide et furtif, dans la capitale de la Virginie, la première grande ville qu'il eût jamais vue, Richmond.

Nulle part on ne rencontre plus de nègres qu'à Richmond, ils forment près de la moitié de la population. L'étranger n'eût donc pas été repoussé des auberges, comme il lui était arrivé de l'être en route, sous prétexte de couleur; à Richmond, plus d'un gîte existait pour ceux de son espèce, mais il ne savait où les trouver et d'ailleurs n'avait pas d'argent. Que faire, sinon continuer toute la nuit d'errer par les rues? Malgré l'heure avancée, les boutiques de comestibles étaient encore ouvertes : dehors, sur les tables, s'empilaient des viandes froides et des tourtes aux pommes; Washington, — car le nègre voyageur n'ayant point de nom de famille, avait choisi hardiment de s'appeler ainsi, — Washington dévorait des yeux cette abondante nourriture. Peut-être la faim, la fatigue, l'état délabré de ses vêtemens lui donnaient-ils une mine peu rassurante; il le sentait avec inquiétude. Où se réfugier? Où dormir? Minuit avait sonné depuis quelque temps déjà, quand il s'aperçut qu'à cet endroit de la rue, le trottoir en planches qui borde la chaussée était considérablement élevé au-dessus du sol. Après avoir regardé autour de lui pour s'assurer que personne n'était témoin de son audace,

il se glissa sous ce trottoir et y resta couché à plat en se servant de son sac comme d'un oreiller.

Depuis on a comparé cette aventure aux débuts de Franklin, arpentant lui aussi les rues de Philadelphie, un pain sous le bras; on a établi des parallèles entre deux carrières qui ont en effet de grandes analogies; on a même déclaré que l'autobiographie de Booker Washington avait de nos jours atteint et influencé plus d'âmes que jadis, aux temps coloniaux, *la Science du bonhomme Richard*. En voici les premières pages écrites avec une simplicité presque biblique. Elles nous initieront aux débuts du futur éducateur d'une race, tandis qu'il dort d'un lourd sommeil sous les pieds des passans attardés qui font résonner au-dessus de sa tête le trottoir de bois.

« Je suis né esclave sur une plantation du comté de Franklin, Virginie; je ne suis pas sûr du lieu ni de la date de ma naissance, mais, quoi qu'il en soit, j'ai dû naître quelque part, à un moment quelconque. Autant que j'ai pu m'en rendre compte, ce fut vers 1858 ou 1859. Mes impressions les plus lointaines sont celles de la plantation et du quartier des esclaves. Ma vie commença dans de misérables conditions : non pas cependant que mes maîtres fussent particulièrement cruels; ils étaient meilleurs que bien d'autres. Je vins au monde dans la case typique de bois rond, large de quatorze pieds sur seize; là je vécus avec ma mère, un frère et une sœur, jusqu'à ce que la guerre civile nous eût affranchis. Je ne sais pas grand'chose de mes parens. Ma mère avait probablement attiré l'attention d'un acheteur qui devint ensuite notre maître à tous les deux : son entrée dans la famille noire de la plantation n'avait pas eu sans doute plus d'importance que celle d'une nouvelle tête de bétail. Sur mon père je suis moins renseigné encore; on m'a dit qu'il était blanc. Il ne s'intéressa jamais à mon existence, et je ne le lui reproche pas; lui aussi était victime à sa manière d'une institution désastreuse.

« La case n'avait pas de fenêtres : l'air, la lumière, le froid aussi, entraient par des ouvertures pratiquées de côté. Ce qu'on appelait la porte s'attachait mal à des gonds trop lâches. En fait de plancher rien que de la terre battue avec un trou couvert au milieu pour loger la provision de patates. Si nous souffrions du froid pendant l'hiver, nous avions terriblement chaud l'été, notre case étant aussi la cuisine de la plantation.

« Ma mère, toute à sa besogne de cuisinière, ne pouvait s'occuper de ses enfans, sauf de grand matin et le soir. Un de mes souvenirs les plus anciens est celui d'avoir été réveillé la nuit pour manger ma part d'un poulet qu'elle avait fait cuire. D'où venait ce poulet? De la ferme, je suppose. On y verra peut-être le résultat d'un vol et moi-même je condamnerais ce vol s'il se produisait aujourd'hui. Mais, en me rappelant toutes les excuses qu'avait ma mère, je ne consentirai jamais à croire qu'elle fût réellement en ce cas une voleuse. Victime de l'esclavage, elle aussi, voilà tout...

« Je ne dormis dans un lit qu'après la proclamation de notre affranchissement. Jusque-là nous couchions nous autres, les trois enfans, sur un tas de chiffons malpropres. Je n'eus jamais le temps de jouer. Tout petit, je nettoyais la cour, je distribuais de l'eau dans les champs aux travailleurs et, une fois la semaine, je conduisais le maïs au moulin pour en faire de la farine. C'était la tâche que je détestais le plus. Le moulin était à trois milles de la plantation; je devais monter le cheval qui portait un sac très lourd, jeté sur son dos de façon que la charge de maïs formât des deux côtés un poids égal; mais bien souvent il arrivait que l'équilibre se déplaçât, et alors le sac tombait sur la route; moi, je tombais avec le sac et, comme je n'avais pas la force de charger le cheval de nouveau, je ne pouvais qu'attendre le passage de quelqu'un qui voulût bien m'aider. Ce temps-là je l'employais d'ordinaire à pleurer. Le chemin était peu fréquenté, je me trouvais en retard et ne rentrais qu'à la nuit close par les bois où j'avais toujours peur. On m'avait dit qu'ils étaient pleins de soldats, déserteurs de l'armée, et que la première chose qu'un déserteur faisait à un nègre, quand il le rencontrait, était de lui couper les oreilles. J'étais sûr en outre d'être grondé ou fouetté à la maison, où l'on s'était inquiété de ma trop longue absence.

« Il n'y avait pas d'école pour les nègres; cependant, j'accompagnai plus d'une fois jusqu'au seuil de sa classe une de mes jeunes maîtresses dont je portais les livres, et je me rappelle l'impression produite sur moi par ces petits garçons et ces petites filles plongés dans l'étude. J'eus dès lors le sentiment que d'aller à l'école était à peu près la même chose que d'entrer en paradis... »

Le temps devait venir où Booker Washington contribuerait

à ouvrir le paradis de la science à ses pareils et à leur enseigner les usages de la vie civilisée que lui-même n'avait pas connus. De son temps, par exemple, les enfans nègres ne se mettaient jamais à table; ils attrapaient leurs repas à la manière des animaux, un morceau par-ci, un morceau par-là. Quelquefois on mangeait à la gamelle, presque toujours avec les doigts. De cela il avait l'habitude; jamais, en revanche, il ne put s'accoutumer à l'épouvantable chemise de toile de chanvre qui était en Virginie le costume ordinaire des esclaves. Cette toile, fabriquée avec le déchet de la plante, était un véritable instrument de torture jusqu'à ce que des lavages fréquens l'eussent assouplie. Washington met au nombre des plus grandes preuves d'affection que lui ait données son frère aîné, John, le fait d'avoir consenti à porter ses chemises neuves, autrement dit à les briser. Toute son enfance il n'eut pas d'autre vêtement que celui-là qui lui déchirait la peau comme un cilice. Et il en était encore à ces expériences juvéniles quand les premières rumeurs de la guerre civile vinrent bourdonner autour de lui.

Il comprit vaguement qu'il était esclave et que la liberté des esclaves était en jeu; il le comprit un matin, lorsque, avant le jour, il fut éveillé par la prière que sa mère, à genoux près du grabat de ses deux garçons, faisait tout haut pour le succès des armées de Lincoln. Ensuite il entendit sur le même sujet bien des discussions à voix basse. Les nègres du Sud, sans l'aide des journaux ni des livres, étaient renseignés d'une façon surprenante. Ils savaient à merveille que, malgré les autres raisons données à la guerre, leur émancipation était l'affaire principale. Dans cette plantation écartée, loin de tout chemin de fer, loin des villes, le bruit arrivait de chaque succès des troupes fédérales, de chaque échec des forces confédérées; il arrivait aux nègres plus vite encore qu'aux blancs, car c'était un nègre qui allait une ou deux fois par semaine au bureau de poste. Ce messager écoutait, en flânant, les commentaires des blancs sur les dernières nouvelles et, au retour, répandait le long du chemin tout ce qu'il avait recueilli, avant de remettre le courrier à la grande maison (l'habitation du maître). C'était là le *grape vine telegraph*, comme ils disaient, en comparant ces renseignemens de proche en proche à la vigne grimpante qui court d'un arbre à l'autre. Et le petit Booker, — il n'était encore que Booker dans ce temps-là, — représentait l'une des brindilles de

la vigne. Tout en agitant chez ses maîtres, à l'heure des repas, au moyen d'une poulie, les vastes éventails de papier qui servent de chasse-mouches, il tendait une oreille attentive aux conversations. Les blancs ne faisaient pas grande chère; « peut-être sentaient-ils plus que leurs nègres les privations imposées, car on pouvait toujours trouver sur les terres le maïs et la viande de porc, nourriture habituelle des esclaves, tandis que le café, le thé, le sucre et bien d'autres délicatesses manquaient, le commerce étant interrompu. Les propriétaires de la plantation se trouvaient réduits à user de blé d'Inde grillé et d'un peu de mélasse noire comme simulacre de café. »

Ils souffraient de bien des manières et leurs esclaves les plaignaient, loin d'avoir contre ces dépossédés des sentimens de haine. Par la suite, beaucoup de nègres se dévouèrent volontairement aux maîtres appauvris. Booker Washington indique d'un trait juste et sincère ce mélange d'attachement tenace aux personnes et d'aspirations ferventes vers la liberté. Ce dernier sentiment s'exhalait en chants religieux auxquels les événemens prêtaient un sens nouveau; il ne s'agissait plus d'être délivrés dans le ciel, mais sur la terre. Et cependant, tout en sachant que les soldats du Nord luttaient pour cette délivrance, ils gardaient contre eux comme des chiens fidèles les femmes et les enfans confiés à leurs soins en l'absence du maître. Il aurait fallu passer sur le cadavre de l'esclave avant d'atteindre la dame, la maîtresse sur laquelle il veillait dans la grande maison, d'où les hommes étaient partis pour aller se battre. S'ils donnaient aux soldats Yankees en train de réquisitionner le pays, abri et nourriture, ils ne leur eussent jamais livré le secret des cachettes où étaient enfouis l'argenterie, les bijoux, les objets précieux appartenant à la famille. Le maître était-il tué, on le pleurait; le rapportait-on blessé, il était soigné avec tendresse par ces mains noires qui peut-être l'avaient servi dès son enfance. Pourtant on n'a jamais rencontré de nègre qui regrettât l'esclavage ou qui eût voulu y retourner. Lorsque le jour de l'émancipation arriva, prévu par tous, car depuis des mois la liberté était dans l'air, ce fut une joie indicible. Washington raconte comment les choses se passèrent sur la plantation dont il faisait partie :

« De bonne heure, ordre fut envoyé à tous les esclaves, jeunes et vieux, de se réunir à la grande maison. J'y allai avec les jeunes; la famille du maître attendait sur la véranda, les uns

debout, les autres assis; ils pouvaient voir tout ce qui allait se passer et entendre ce qu'on dirait. Leurs visages exprimaient un intérêt profond et de la tristesse, mais ni colère, ni amertume. Il ne me parut pas à ce moment-là que leur plus grand regret fût celui de perdre leur propriété; ils s'affligeaient surtout de perdre ces gens qu'ils avaient élevés, qui de bien des manières leur tenaient de près. Ce que je me rappelle le plus nettement, c'est qu'un étranger, un officier des États-Unis sans doute, prononça un petit discours, puis nous donna longuement lecture de ce qui devait être l'acte d'émancipation. Après quoi, il nous dit que nous étions tous libres, que nous pouvions aller où bon nous semblait. Ma mère, qui se tenait près de moi, embrassa ses enfans; de grosses larmes coulaient sur ses joues. Pendant quelques instans ce furent des cris d'allégresse sauvage, de bruyantes actions de grâce, mais les nègres n'avaient pas eu le temps de retourner à leurs cases que déjà le premier enthousiasme se changeait en préoccupation. Quelle responsabilité que d'être libres, d'avoir à se suffire! Qu'on imagine un enfant de dix à douze ans jeté soudain sans protection dans le monde. Il s'agissait de se créer un foyer, d'exercer un métier, d'établir et de soutenir une église, de devenir des citoyens. En quelques heures on les avait mis en face de toutes les grandes questions que la civilisation s'efforce de résoudre depuis des siècles. Comment le quartier des esclaves ne serait-il pas tombé très vite dans la tristesse et le silence?... Il y avait là des vieillards, incapables désormais de gagner leur vie. Un à un, furtivement d'abord, ceux-là retournaient à la grande maison pour causer à voix basse de l'avenir avec leurs anciens maîtres. »

Par la suite, Booker Washington devait poser la question de l'esclavage de cette façon large et précise : « Il n'y a pas lieu de le reprocher à la population blanche du Sud; aucune section du pays ne fut absolument responsable de l'avoir introduit; en outre, il a été reconnu et protégé pendant de longues années par le gouvernement général. Une fois ses tentacules enfoncés dans la vie économique et sociale de la République, il était très difficile de s'en débarrasser. Lorsque, écartant les préjugés et les rancunes, nous regardons les faits bien en face, nous reconnaissons que, malgré la cruauté, malgré l'immoralité profonde de cette institution, les dix millions de nègres américains sont dans de meilleures conditions matérielles, intellectuelles et religieuses qu'un

nombre égal de noirs sur tout autre point du globe. C'est si vrai que les nègres de ce pays-ci qui ont été à l'école de l'esclavage, eux ou leurs ancêtres, retournent en Afrique, comme missionnaires, éclairer ceux d'entre nous qui restèrent dans la patrie. Ce que je dis n'est pas pour justifier un état de choses odieux qui n'eut à l'origine que des motifs de lucre, mais pour montrer comment la Providence sait se servir dans un but déterminé des hommes et des institutions. Quand les gens me demandent pourquoi, malgré tout ce qui pourrait me décourager, je garde une telle foi dans l'avenir de ma race, je leur rappelle le désert à travers lequel et, Dieu merci, hors duquel, nous avons été conduits par une volonté supérieure.

« Depuis que j'ai atteint l'âge de penser, je me suis toujours dit que le nègre avait tiré de l'esclavage autant de fruits, bons et mauvais, que le blanc. »

Tout jeune, Booker Washington apprit donc à compter avec les soucis d'une liberté récemment acquise. Pour soutenir sa famille, à laquelle s'était ajouté un beau-père, il dut travailler rudement avec son frère John dans les salines de la vallée de Kanawha et dans les mines de charbon de Malden. Ce fut au plus profond d'une de ces mines qu'il entendit pour la première fois deux ouvriers causer entre eux d'une grande école que le général Armstrong venait d'ouvrir pour les gens de couleur. Non seulement cette école existait, mais les élèves pauvres, disaient-ils, pouvaient gagner par le travail de leurs bras une partie au moins de la pension. Le jeune garçon, se rapprochant, entendit le nom de l'Institut normal et agricole de Hampton, Virginie. Et aussitôt sa résolution fut prise, il irait à Hampton, quoiqu'il n'eût aucune idée ni de la distance qui l'en séparait, ni des moyens de locomotion pour l'atteindre. Une idée fixe le possédait : amasser pour cela quelques sous. Il gagnait trop peu dans les mines, mais une place de domestique se trouva vacante chez le général Lewis Ruffner qui en était propriétaire. Cette place, nul n'était pressé de la prendre, car Mrs Ruffner, une Yankee du Vermont, passait pour exigeante et dure, impossible à satisfaire. Washington aborda en tremblant cette terrible personne qui lui proposa un salaire de cinq dollars par mois.

Elle était « stricte » en effet, ne souffrant pas dans sa maison un grain de poussière et ne tolérant pas davantage le moindre mensonge; mais Washington, intelligent et déterminé, comprit

tout de suite que les leçons de sa maîtresse vaudraient pour lui plus que l'argent qu'elle lui donnait. Il acquit, dans cet intérieur rigide, l'habitude qui devait être si utile à sa carrière future, de faire les choses vite et systématiquement; il apprit en outre à apprécier l'esprit de justice, même quand il s'enveloppe de beaucoup de rigueur. Aussitôt en effet que Mrs Ruffner vit que l'on pouvait compter sur ce petit nègre, elle lui témoigna une entière confiance et, loin de blâmer son désir de s'instruire, elle le favorisa. Pendant les mois d'hiver, il fut libre d'aller une heure par jour à l'école, une misérable école nègre récemment ouverte et où, la première fois qu'on lui demanda son nom, il répondit avec la spontanéité d'un secret pressentiment : — Booker Washington (1) ! — Le soir il travaillait tout seul, plongé dans sa bibliothèque. Cette bibliothèque était une vieille caisse d'épicerie défoncée d'un côté, que Washington avait garnie de planches afin de pouvoir y ranger tout ce qui lui tombait sous la main de papier imprimé.

Préparé tant bien que mal à sa grande expédition, il osa enfin en parler à sa mère. Sans lui opposer de résistance, celle-ci dit en soupirant qu'elle craignait bien qu'il n'entreprît là une chasse à l'oie sauvage, autrement dit à la chimère. Son grand frère John lui donna ce qu'il put détourner du ménage qu'il était dorénavant seul à soutenir. Mais ce furent les vieux, parmi la population noire de Malden, qui témoignèrent à Washington la plus touchante sympathie. L'idée qu'un de leurs enfans pût s'élever jusqu'à de hautes études, les ravissait. Tous voulurent contribuer à l'aider, tous apportèrent au voyageur, celui-ci quelques sous, celle-là un mouchoir ou tout autre objet de toilette. Malgré ce secours, le sac qui renfermait le trousseau de Washington était léger.

A cette époque, le chemin de fer ne faisait pas communiquer avec l'Est le côté de la Virginie occidentale où se trouve situé Malden; les trains ne desservaient qu'une partie de la route et il y a cinq cents milles de Malden à Hampton. Les maigres économies du futur étudiant ne pouvaient, il s'en fallait de beaucoup, couvrir les frais du voyage. Il dut donc, d'étape en étape, solliciter du travail et il reçut plus d'humiliations que de bienfaits. Après une journée passée sur l'impériale d'une mauvaise dili-

(1) Les esclaves n'avaient que de « petits noms. » On les désignait souvent par le nom de leur maître. Après l'émancipation il en fut autrement.

gence, il se vit refuser, parce qu'il était noir, l'entrée d'une auberge de grand chemin. On lui ferma la porte au nez. Les nuits sont froides dans cette région de montagnes, et pour se réchauffer il marcha de long en large, jusqu'au matin. Mais il avait l'âme si pleine de projets que la rancune n'y pouvait trouver place. En marchant, en travaillant, en demandant toujours, Booker Washington atteignit Richmond et le trottoir à l'abri duquel nous l'avons laissé.

Il réussit à dormir assez pour reprendre des forces; le lendemain cependant la faim le tenaillait plus que jamais. Il alla se promener dans le port et avisa un bateau chargé de fonte brute. En aidant à le décharger, il gagna de quoi se nourrir. Son zèle plut au capitaine du navire qui l'employa plusieurs jours de suite; afin de ménager ses ressources, il continuait de loger comme un rat sous le même trottoir hospitalier qui avait été à Richmond son premier ami.

De longues années après, Booker Washington, devenu président d'un Institut célèbre et grand orateur, fut dans cette même ville l'objet d'une réception enthousiaste; au milieu des honneurs qu'on lui rendait, sa pensée s'égara tout le temps vers le fameux trottoir.

Mais nous sommes loin encore de ses jours de triomphe. Il arrive à Hampton, avec cinquante sous en poche, tout ce qui lui reste pour mener à bonne fin une éducation!

II

La vue de la grande école à trois étages le récompensa de toutes les peines, de tous les efforts qu'il s'était imposés pour l'atteindre. Il eût été tenté de s'agenouiller devant elle : Hampton était la terre promise, une vie nouvelle s'ouvrait. Cependant le premier accueil fut des plus froids. Sans refuser absolument d'admettre ce nègre de mauvaise mine, on le laissa pendant de longues heures dans l'incertitude. Enfin une des maîtresses principales, miss Mary Mackie, revint avec ces mots : — « La salle de récréation a besoin d'être balayée. Prenez un balai. » — Et il bénit en son cœur sa première patronne qui l'avait formé au service domestique; il fit reluire si brillamment les bancs, les tables et les boiseries de la salle de récréation, que l'arbitre de son sort, après avoir inspecté les moindres recoins, lui dit avec

tranquillité : — « Je crois que vous pourrez entrer dans cette institution. »

Il y entra comme portier, trop heureux de trouver ainsi le moyen de gagner du premier coup la pension tout entière. Cette expérience de balayage lui avait servi d'examen d'admission et il ne put être plus fier par la suite en recevant le diplôme de Harvard. Avec l'humour qui le caractérise, Washington l'a dit maintes fois : « J'ai passé bien des examens depuis lors, mais j'ai toujours senti que le premier était celui où je m'étais distingué le plus. »

La place de portier de Hampton n'était pas une sinécure. Dès quatre heures du matin il fallait allumer les feux et, dans le courant de la journée, nettoyer, mettre en ordre un grand nombre de pièces. Washington étudiait souvent une partie de la nuit; et ce genre de courage n'était pas chose exceptionnelle. Ils étaient là trois ou quatre cents individus des deux sexes, qui poussaient jusqu'à l'héroïsme la volonté d'apprendre. Chose touchante, aucun d'eux ne paraissait stimulé par la pensée du succès personnel; ils pensaient plutôt à « leur monde » qu'ils auraient ensuite le devoir d'élever. Quelques-uns approchaient de la quarantaine; la plupart étaient trop âgés pour profiter beaucoup des leçons que donnent les livres; mais, comme le répète volontiers Washington, ce qu'on apprenait dans les livres à Hampton ne formait qu'une bien petite partie de l'éducation. L'exemple des maîtres pénétrait avant tout les étudians de cette grande vérité : les gens les plus heureux qu'il y ait au monde sont ceux qui font le plus de bien. A force d'attention, de sérieux et par l'énergie toujours tendue de leur ardent désir, les moins heureusement doués parmi ces pauvres nègres attrapaient toujours quelques bribes d'instruction élémentaire, mais l'essentiel était d'apprendre à vivre.

Voici les axiomes du général Armstrong : — « Ce qu'on appelle communément sacrifice est le meilleur usage que l'on puisse faire de soi-même et de ses ressources, le meilleur placement de notre temps, de nos forces, de notre argent. Celui qui ne se sacrifie pas est à plaindre; c'est un païen, il ne sait rien de Dieu. — Dans une école le point important est d'éviter les querelles, de se tenir étroitement unis, tous ensemble, et de se débarrasser des esprits de travers, quel que soit leur degré de culture. — La prière est le plus grand pouvoir qui existe ici-bas; elle nous

retient près de Dieu. — Dieu et la patrie d'abord ; nous-mêmes après. »

Chaque jour le général passait militairement la revue des étudians, ne leur faisant grâce ni d'un bouton de moins, ni de souliers mal cirés. Cette obligation d'être bien tenus eût été un problème insoluble si les vieux habits ne fussent arrivés du Nord par tonnes, tous ceux qui s'intéressaient à l'œuvre de Hampton, et ils étaient légion, entretenant au moins le vestiaire.

Le bain quotidien était de règle et cette extrême propreté fut le point de départ de beaucoup de progrès d'un autre ordre. Booker Washington a célébré avec esprit la vertu moralisatrice de la brosse à dents. Quand il arriva, dénué de tout, à l'Institut, il était à cent lieues d'en connaître l'usage ; jamais encore il n'avait couché dans des draps ; il ne savait qu'en faire, tantôt se glissant sous tous les deux à la fois, tantôt se couchant dessus ; mais, comme il avait sept camarades de chambrée, il réussit bientôt à les imiter. Les révélations surprenantes se succédant pour lui, il apprit l'usage d'une nappe, d'une serviette, d'autres objets inconnus jusque-là. Et personne n'a parlé mieux que lui de l'union qui existe entre le soin de la personne extérieure et le respect de soi-même. Son extrême pauvreté rendit longtemps méritoire l'effort qu'il faisait pour y parvenir. D'abord il ne possédait qu'une paire de chaussettes qu'il lavait le soir pour les retrouver sèches le lendemain. Il payait en travail manuel les dix dollars par mois de la pension ; son frère John lui envoyait le peu qu'il pouvait mettre de côté pour l'aider à payer les frais de l'enseignement qui sont de soixante-dix dollars. Jamais cependant Washington n'eût réussi à fournir même une faible partie de cette somme si le général Armstrong n'eût intéressé à lui un riche citoyen de New-Bedford, Massachusetts, M. Morgan, qui montra la générosité si fréquente en pareil cas chez les Américains.

Pour le général Armstrong, Washington professe une espèce de culte. Il dit quelque part : « Plus je vais, plus je suis persuadé que tout l'attirail de l'enseignement proprement dit ne procure rien en fait d'éducation qui puisse être comparé à ces rapports quotidiens avec les meilleurs d'entre les hommes... On aurait pu retirer à Hampton les classes, les ateliers, les professeurs, que, par la vertu du contact, notre éducation eût encore été faite. » Il voit dans le général Armstrong, rencontré au

sortir des influences dégradantes qui avaient entouré son enfance et sa première jeunesse, un juste, un héros, un être surhumain. Et il serait difficile, en effet, de faire comprendre le prestige que cet homme de bien, admirable éducateur, comme il avait été soldat intrépide, exerçait sur ses étudians noirs, la foi aveugle qu'ils avaient en lui. Aucun d'eux n'eût admis qu'il pût échouer dans une entreprise quelconque, et on n'en était pas à lui marchander l'obéissance, on devançait tous ses moindres désirs. Par exemple au temps où Booker Washington « gagnait son éducation » à Hampton, les dortoirs étaient encombrés au point qu'il devenait impossible de recevoir des « nouveaux. » En présence du grand nombre de candidats désappointés, le général fait dresser des tentes pour suppléer à cette insuffisance et bientôt le bruit court qu'il saurait gré aux plus robustes d'entre les étudians de se contenter du campement. Aussitôt c'est à qui offrira de loger sous la tente ; l'hiver est exceptionnellement rigoureux, le vent arrache les piquets pendant la nuit, mais personne ne se plaint. Il suffit de la visite matinale du général, de ses encouragemens lancés d'une voix gaie : « Combien d'hommes gelés depuis hier ? » Deux mains se lèvent et on rit.

Samuel Armstrong choisissait bien ses acolytes. La part prise au relèvement du nègre par les pédagogues venus du Nord aussitôt après la guerre, forme un des plus beaux chapitres de l'histoire des États-Unis. Ce fut la contre-partie de l'œuvre des politiciens qui promirent beaucoup, tinrent fort peu et qui, dans leur unique intérêt, pour s'assurer des votes et des suffrages, nourrirent d'illusions un peuple d'ignorans qui demandait du pain, le pain quotidien du corps et de l'âme.

A cet appel répondirent des hommes, des femmes, que l'on peut comparer sans désavantage aux grands missionnaires, car il y a plus d'un genre d'apostolat et plus d'un genre de martyre. Washington a tracé un tableau admirable de ce corps serré d'apôtres qui, sur les traces du Christ, participèrent à une œuvre de rédemption ; ils enseignaient par centaines dans les écoles nègres fondées comme par enchantement (1).

(1) Dans le *Boston Transcript* du 9 mars 1901, Mrs Annie Fields consacre un très curieux article à la mémoire de miss Towne récemment décédée à Sainte-Hélène, dans la Caroline du Sud, où, dès 1862, la seconde année de la guerre civile, cette vaillante était allée, sous la protection du drapeau américain, se dévouer à l'éducation d'un petit peuple de nègres presque sauvages, abandonnés par les planteurs auxquels ils appartenaient. Elle avait quitté pour cela une existence facile et

En tête des professeurs, Washington place les femmes, l'excellente miss Mackie, sa première protectrice, qui, appartenant à une famille ancienne et distinguée du Nord, ne dédaignait pas de vaquer dans l'école aux plus grossières besognes pour mieux donner l'exemple aux étudians. Quoiqu'elle eût été délicatement élevée, cette sœur de charité protestante et émancipatrice nettoyait, époussetait, lavait les fenêtres, côte à côte avec ses élèves, pénétrés ainsi de la dignité du travail manuel. A une autre de ses maîtresses, miss Lord, Washington dut de bien comprendre non seulement le sens spirituel, mais les beautés, la grandiose poésie de l'Écriture Sainte. Ce fut aussi miss Lord qui, en lui donnant des leçons d'élocution, le prépara au rôle public qui l'attendait. Tous les samedis, se réunissait à Hampton une Société de débats et de discussion. Jamais Washington ne manqua une séance; en outre, ayant remarqué qu'entre le souper et l'étude du soir ses camarades avaient vingt minutes de récréation généralement gaspillées, il proposa aux plus intelligens d'employer ce temps à causer de quelque question sérieuse, excellent prélude au talent oratoire qui sommeille chez tout Américain, de quelque couleur qu'il soit.

Ces hautes préoccupations ne l'empêchaient pas, durant les vacances, de faire le métier de garçon de restaurant; il économisait de toute manière, blanchissait son linge lui-même, s'interdisait le moindre superflu et cependant n'arrivait pas à mettre de côté l'argent nécessaire pour aller voir sa mère, ce qu'il désirait par-dessus tout. Vers la fin de la seconde année seulement il put, grâce à un envoi du brave John, se rendre à Malden, et c'est un touchant récit que celui de la rencontre de ces frères qui s'aimaient d'une si fidèle tendresse, quoique l'un continuât de travailler dans les ténèbres des mines, tandis que l'autre

agréable, la meilleure société de Philadelphie et de Boston. Le reste de sa vie se passa dans une île marécageuse, dédiée à la culture du coton et si chaude que l'été y est un supplice. Là elle gouvernait de cinq à six mille nègres, au milieu desquels il n'y avait guère qu'une vingtaine de blancs. Sa fortune, son temps, son influence, elle donna tout à ces misérables aujourd'hui régénérés : une miss Murray l'aidait dans sa lourde tâche. On doit à ces dames, et à leurs nombreux amis, des puits artésiens, des ponts, des écoles, une bibliothèque, la transformation de hangars sordides en maisonnettes propres et bien construites, enfin la création, en dépit du climat, d'une espèce d'Arcadie, dont miss Laura Towne fut tout de bon la reine. Il faut citer son œuvre au milieu de beaucoup d'autres moins originales, mais aussi méritoires, et auxquelles les femmes prirent toujours une grande part.

poursuivait des diplômes universitaires. Washington trouva sa mère mourante et la perdit presque aussitôt, sans avoir pu réaliser la promesse qu'il s'était faite à lui-même d'assurer au moins à la pauvre femme quelques années de bien-être. De cette mort, survenue dans des circonstances particulièrement douloureuses, il parle avec une sensibilité profonde. La supériorité intellectuelle qu'il avait sur les siens ne l'avait détaché d'aucun d'eux. Il rendit visite à tous les anciens voisins et dut leur raconter par le menu ses expériences de Hampton; on l'obligea d'en parler à l'église, à l'école du dimanche, en d'autres lieux encore. Mais ce fut en vain qu'il chercha de l'ouvrage : les mineurs étaient en grève. « Cet accident, dit-il, arrivait régulièrement, chaque fois qu'ils avaient fait deux ou trois mois d'économies qui se trouvaient dépensées pendant la durée de la grève, de sorte qu'ils revenaient au même salaire, avec un fardeau de dettes. »

Booker Washington est l'ennemi déclaré des grèves et des agitateurs professionnels qui les fomentent. Cette année-là, il en fut victime. Sans son ancienne maîtresse, Mrs Ruffner, qui l'employa de nouveau, la misère eût régné dans le pauvre intérieur où la mère venait de mourir.

Revenu à Hampton, il reprit ses modestes fonctions de portier, ce qui ne l'empêcha pas, en juin 1875, de figurer sur le cadre d'honneur, parmi les orateurs du « Commencement » et de partir muni de ses degrés. Il n'en tire aucune gloire. « Voilà, dit-il, ce que j'ai gagné de plus précieux pendant mon séjour à l'Institut: 1° le contact avec le général Armstrong; 2° le sentiment véritable de ce que doit être l'éducation. Il ne s'agit pas, comme le pensent beaucoup d'entre nous, d'échanger le fardeau d'un labeur pénible contre des occupations plus faciles et plus relevées; non seulement le travail des mains a une valeur matérielle, mais on doit l'aimer pour l'indépendance et la confiance en soi qu'il procure. Enfin, j'ai appris à Hampton ce que c'est qu'une vie affranchie d'égoïsme. »

Ses degrés, il se plaît à le dire, lui furent d'abord fort inutiles, puisque, pour pouvoir manger, il dut servir à table dans un hôtel d'été du Connecticut où sa maladresse lui valut de fâcheuses avanies; mais il réussit à se perfectionner et, depuis, eut la satisfaction d'être reçu en qualité d'hôte important et choyé dans cette même salle où il avait fait des débuts plus que médiocres.

Washington obtint enfin d'être nommé maître d'école à

Malden; ce lui fut une grande joie que de pouvoir contribuer à élever, dans toute la force du terme, les gens de chez lui. L'école de couleur où il enseignait n'était qu'une pauvre bicoque; il ne se bornait pas à la routine des classes, mais descendait aux moindres détails, apprenant aux enfans à se laver, à s'habiller, prêchant son humble évangile du bain et de la brosse à dents, cette propagatrice, comme il le dit gaiement, d'une haute civilisation. Pour les adultes, employés dans les mines, il ouvrit une école du soir où la population accourut en masse. En outre de son travail de jour et de nuit, Washington trouva moyen d'établir une salle de lecture et une société de discussion (*debating society*). Le dimanche, il faisait deux cours d'instruction religieuse, *sunday school*, dans l'après-midi à Malden même, et le matin à trois milles de là. Nous ne comptons pas les leçons particulières données à plusieurs jeunes gens qu'il préparait pour Hampton. Sans aucune préoccupation de salaire, le petit traitement qu'il recevait sur les fonds publics, en qualité d'instituteur, lui suffisant, il enseignait à tous ceux qui voulaient apprendre de lui quoi que ce fût. John fut alors récompensé du dévouement fraternel dont il avait fait preuve; il put entrer lui aussi à l'Institut de Hampton. Maintenant le frère aîné porte le titre de surintendant des Industries à l'Université de Tuskegee, dont le frère cadet est Président.

De ses épreuves, de ses difficultés pendant les années 1876-77 qu'il passa dans le village de Malden, Booker Washington parle le moins possible. C'était le temps de la grande activité du Ku-Klux Klan, mouvement quasi fantastique qui se produisit après la guerre civile, la prolongeant bien au delà de la proclamation d'une paix illusoire. Pour résister aux abus insupportables, suscités par les politiciens qu'on a flétris du nom de *carpet-baggers*, parce qu'ils apportaient pour tout bagage leur sac de nuit vide, une ligue blanche s'était formée; elle engagea des luttes souvent meurtrières avec la police métropolitaine et eut raison à la fin des aventuriers politiques qui dévoraient le Sud. Malheureusement les nombreuses sociétés secrètes, engagées dans cette guerre occulte, poussèrent trop loin le système de terreur qui devait empêcher les nègres de se réunir pour arriver au scrutin. Parmi les cavaliers déguisés en fantômes pour mieux exercer leur police nocturne figurèrent de véritables bandits; beaucoup de passions mauvaises s'abritèrent sous le masque des Ku-Klux, il y eut des innocens maltraités jusqu'à la mort, des écoles brûlées, car les

instituteurs qui venaient mettre fin à l'ignorance séculaire des noirs étaient plus que suspects. Booker Washington évite d'insister sur cette heure très sombre de la période de reconstitution. « Aujourd'hui, dit-il, aucune organisation de ce genre n'existe plus dans le Sud; le sentiment public ne le permettrait pas. »

Peut-être exagère-t-il un peu en assurant que les deux races en ont presque perdu le souvenir. Mais il ne faut pas oublier que son autobiographie veut être une œuvre d'apaisement, un livre de conseil en vue de la solution du plus difficile de tous les problèmes. On le comprend si bien aux États-Unis que dans tous les partis elle trouve des interprètes empressés à la répandre. Les dames du Kentucky, pour ne parler que d'elles, la lisent à des foules noires enrôlées sous la dénomination de membres de la classe Booker Washington, comme les lettrés d'Angleterre se rassemblent en une Browning Society. *Up from Slavery*, *En remontant de l'Esclavage* promet de devenir par excellence la bible d'une race, l'étoile qui en effet la guidera prudemment et sûrement, pas à pas, toujours plus haut.

III

Nous avons quitté le pauvre maître d'école de Malden préparant des élèves pour l'Institut où lui-même s'était formé; nous le retrouvons poursuivant ses propres études à Washington, puis chargé d'une assez importante mission politique. Le chef-lieu de la Virginie occidentale va être changé, transféré de Wheeling à l'une des trois autres villes que la législature propose au choix des citoyens ; un comité de blancs, parti de Charleston, vient lui demander de haranguer l'État au profit de leur ville. Et il consacre près de trois mois à cette œuvre de propagande. Charleston l'emporte sur ses rivales; elle devient et reste le siège du gouvernement.

La réputation d'orateur que Booker Washington acquit dans cette campagne semblait le prédestiner à une carrière politique. Beaucoup de gens l'y poussaient; il refusa et donne les raisons de son refus : « Je pensai pouvoir m'employer plus utilement, car dès lors j'avais senti que ce qu'il fallait surtout à la population de couleur, c'était de se fonder sur l'éducation, l'industrie et la propriété. Sans doute j'aurais pu réussir en politique, mais ce succès m'apparaissait comme égoïste, succès individuel rem-

porté au prix de mon devoir... A cette époque, beaucoup de jeunes gens de couleur ne fréquentaient les écoles que pour se mettre en mesure de devenir avocats, d'entrer au Congrès, de même que presque toutes les femmes rêvaient d'enseigner la musique... Ces gens-là me faisaient toujours penser à un vieux nègre qui, du temps de l'esclavage, voulait apprendre à jouer de la guitare et avait choisi pour professeur l'un de ses jeunes maîtres. Celui-ci, essayant de le décourager, lui dit : « Soit, oncle Jake, je vous donnerai des leçons; vous me payerez la première trois dollars, la seconde deux dollars, je me contenterai d'un dollar pour la troisième et la quatrième ne vous coûtera que vingt-cinq sous. — C'est convenu, répondit oncle Jake, mais vous me donnerez en premier cette dernière leçon.

« Les futurs avocats, les futurs pianistes, les nègres en général me paraissaient être un peu dans le cas d'oncle Jake. »

On ne peut railler plus drôlement des aspirations qui ne sont pas d'ailleurs spéciales à la race noire. Mais surtout Washington prêchait d'exemple Ayant contribué à faire changer le siège d'un gouvernement provincial, il retourna, sur l'invitation du général Armstrong, à son cher vieil Hampton et là prononça, le jour de la distribution des diplômes, un discours mémorable sur *la force qui triomphe.*

Certes, il la possédait, cette force. En parcourant de Malden à Hampton la même route où, cinq années auparavant, il s'était traîné à pied pour mendier une place d'étudiant-portier, il pouvait se dire que jamais laps de temps si court n'avait apporté pareil changement dans la vie d'un homme.

Il trouva l'Institut en progrès, c'est-à-dire qu'il répondait davantage encore aux véritables besoins de la race noire. Washington ne manque jamais l'occasion de blâmer les programmes ambitieux qu'ont adoptés maints collèges de couleur, encourageant la vanité, multipliant les illusions. « Souvent, dit-il, en matière de mission et d'éducation, les instructeurs entreprennent de faire ce qui se faisait cent ans auparavant ou ce que l'on fait à l'autre bout du monde. On prétend couler chaque individu dans le même moule, sans tenir compte de la condition du sujet ni du but à atteindre. » Il n'en était pas ainsi à Hampton; il n'en fut pas ainsi à Tuskegee que Booker Washington devait créer plus tard.

Le général Armstrong chargea son ancien disciple, dans l'été

de 1879, d'une tâche délicate entre toutes. Il essayait alors, pour la première fois, d'introduire un certain nombre d'Indiens parmi les étudians de Hampton, malgré l'opinion presque générale qui voulait que les Peaux-Rouges fussent rebelles à toute espèce d'éducation. Cent Indiens absolument sauvages, arrivèrent des réserves de l'Ouest; on les remit aux soins de Washington. Il s'agissait d'abord de prendre sur eux une influence paternelle et d'avoir raison de leurs préjugés, car l'Indien se juge très supérieur à l'homme blanc qui travaille, combien plus, par conséquent, au noir marqué de la tare de l'esclavage !

Washington fut à la hauteur d'une si grave responsabilité. Dans le bâtiment où logeaient les Indiens il demeurait seul au milieu de cette centaine d'individus qui facilement auraient pu être hostiles et, quoiqu'il fût obligé de les contrarier dans leurs goûts les plus chers, les cheveux longs, la pipe et la couverture, il réussit très vite à gagner leur confiance. « Sauf la grosse difficulté d'apprendre l'anglais, ces hommes rouges, dit-il, ne me parurent pas en somme très différens des nègres. Ceux-ci accueillirent avec une cordialité touchante les étrangers qui venaient se mêler à eux. Je me demande si l'on eût rencontré chez les blancs en pareil cas autant de bonne grâce. Combien de fois ai-je désiré dire aux étudians blancs qu'ils s'élèveraient eux-mêmes en aidant à élever les autres, et que plus une race est malheureuse, peu avancée dans la civilisation, plus la race mieux partagée s'ennoblit en lui tendant la main. »

Ces leçons indirectes, très douces, abondent dans l'évangélique biographie de Booker Washington. Et incidemment, sans aucune aigreur, il raconte une anecdote du temps où il dirigeait les Indiens vers la civilisation. L'un de ses élèves prit le mal du pays et il le conduisit à Washington, d'où le ministre de l'Intérieur devait le renvoyer à la réserve indienne. Le voyage se fit en bateau à vapeur. On sonne le dîner. Washington, qui croit savoir ce qu'est l'esprit de caste en Amérique, attend que le grand nombre des passagers aient achevé leur repas, puis il pénètre avec l'Indien dans la salle à manger ; mais aussitôt il est averti que son élève seul peut se mettre à table. Même aventure à l'hôtel où ils descendent en débarquant à Washington. Le Peau-Rouge serait reçu avec bienveillance, mais le nègre est absolument repoussé. Ces incidens ne sont pas rares ! Frederick Douglass, l'homme de couleur qui se distingua le plus par des

talens exceptionnels, ne fut-il pas forcé, durant un voyage en Pensylvanie, de faire route avec les bagages, bien qu'il eût payé sa place dans le compartiment des voyageurs? Quelques-uns de ces derniers, des blancs d'un esprit libéral, le plaignirent assez maladroitement d'avoir à supporter cette honte. Il se redressa aussitôt sur la malle qui lui servait de siège. « On ne saurait faire honte à Frederick Douglass. Cette insolence ne dégrade que ceux qui me l'infligent. »

Le même Douglass répondit à un aubergiste qui prétendait ne pouvoir le loger parce qu'il n'avait qu'une chambre où couchait déjà un voyageur blanc : « Qu'à cela ne tienne ! Je n'ai pas le préjugé de la couleur. »

Washington n'a point de ces répliques mordantes ; il se borne à constater que parfois, en chemin de fer, le chef du train se trouve dans un grand embarras. Tel voyageur est-il nègre ou ne l'est-il pas? Dans le premier cas, il ne peut sous aucun prétexte rester dans le compartiment des blancs, mais dans le second cas on l'insulterait en lui demandant s'il est nègre. Les cheveux, le teint, le nez, les yeux, les mains, rien ne trahit la couleur. Enfin le conducteur s'avise de regarder les pieds. Il est édifié apparemment et laisse le voyageur à sa place. De ce dilemme Washington fut témoin et il le raconte gaiement, tout en ajoutant que son grand homonyme, le fondateur de la République, ripostait, en plein esclavage, à ceux qui lui reprochaient de répondre au salut d'un nègre : « Croyez-vous que je vais lui permettre d'être plus poli que moi?

Rapports sociaux à part, les gentlemen de la vieille roche se montrent dans le Sud pleins d'égards pour leurs anciens esclaves et pour les descendans de ceux-ci ; mais ce sont justement les rapports sociaux qui deviendront de plus en plus difficiles à déterminer dans l'avenir, quand blancs et noirs seront également instruits, également bien élevés. Washington écarte cette question épineuse avec une héroïque sagesse ; n'importe, elle s'imposera, quoi qu'il fasse, un jour ou l'autre.

Tout en dirigeant ses élèves Indiens, il aidait le général Armstrong à fonder le fameux cours du soir, devenu depuis un des traits caractéristiques de Hampton. En présence de la foule d'étudians pauvres qui ne pouvaient suffire aux frais de leur entretien ni seulement s'acheter des livres, le général conçut l'idée d'une « école de nuit » qui se rattacherait à l'Institut et où un

certain nombre de ces jeunes gens, garçons et filles, choisis parmi ceux qui promettaient le plus, pourraient profiter de deux heures de classe, moyennant dix heures de travail manuel par jour. On leur donne, outre le gîte et la nourriture, un petit salaire qui reste presque tout entier entre les mains du trésorier pour payer leur pension aussitôt qu'ils se trouvent en mesure de fréquenter l'école de jour. De cette manière, ils apprennent un métier, en même temps qu'ils acquièrent les connaissances indispensables. Lorsque Booker Washington prit la direction de cette école de nuit, il y avait en tout une douzaine d'élèves des deux sexes, travaillant ceux-ci à la scierie, celles-là aux filatures. La classe du soir les trouva possédés d'une telle ardeur que souvent ils suppliaient leur maître de la prolonger après qu'avait sonné l'heure du repos. On les avait surnommés la *Plucky class*, *pluck* étant le mot familier pour courage, et comme les membres les plus distingués de la *Plucky class* obtenaient un certificat, la popularité de l'école de nuit s'en accrut. Elle compte maintenant de trois à quatre cents élèves.

IV

Washington se prépara ainsi à devenir président de l'Université de Tuskegee. Ce poste, bien humble à l'origine, lui fut conféré par le général Armstrong, à qui deux notables du comté de Macon avaient écrit pour avoir un instituteur qui pût faire le plus de bien possible dans la région qu'ils habitaient. Ces deux hommes singulièrement réunis étaient l'un M. Campbell, un blanc, ancien esclavagiste, négociant et banquier, l'autre M. Lewis Adams, ancien esclave qui avait appris chez ses maîtres le triple métier de cordonnier, de bourrelier et de chaudronnier. « Visitez nos villes du Sud, dit Washington, demandez quels sont les gens de couleur les plus honorables et les plus influens de l'endroit. Cinq fois sur dix, on vous indiquera un nègre qui jadis chez ses maîtres apprit un métier. » Il en conclut que, dans les plans pour l'éducation des nègres, il faut prendre en grande considération ce qui leur fut jadis enseigné, c'est-à-dire les connaissances industrielles. Chaque grande plantation du Sud était dans un certain sens une école pratique de laboureurs, de maçons et de charpentiers, de cuisinières, de lingères, de couturières, etc. L'enseignement était donné dans une intention pu-

rement égoïste, et l'intelligence n'était pas développée en même temps que la main ; cependant, cette éducation reçue par l'esclave sur la plantation permit aux nègres libérés de gagner leur vie. Il était donc opportun de la continuer, de la perfectionner, puisque la prospérité du Sud en général dépendait dans une large mesure du travail des nègres, travail obligatoire la veille encore. Ce fut une erreur que d'essayer de bâtir sur les fondemens de l'esclavage ce qui, dans la Nouvelle-Angleterre, avait été bâti sur les fondemens de la liberté.

Au bout d'une vingtaine d'années, les ouvriers des anciennes plantations commencèrent à disparaître, et on découvrît qu'il n'y avait personne pour les remplacer. Les nègres, au lieu de métiers, avaient acquis une teinture de science et de littérature qui ne servait qu'a irriter la population blanche et aggravait encore le préjugé courant. Dire qu'il n'y a pas de différence entre le noir et le blanc, que la même éducation convient à tous les deux, semble absurde à Booker Washington. « Il peut nous être agréable de le croire, dit-il, mais quand l'épreuve est faite, force est bien de reconnaître qu'il existe cependant une différence, celle qui résulte des conditions inégales du passé. »

Le nouvel instituteur avait voulu visiter le pays où on l'appelait. Ce qu'il vit pendant un mois d'investigation attentive le laissa fort triste. Il semblait impossible d'élever au-dessus d'eux-mêmes des gens dont le moindre défaut était l'ignorance. Mais, plus il était frappé de l'abaissement de ces malheureux, plus il concevait la nécessité de leur venir en aide par des moyens appropriés. C'était en 1881 ; la date du 4 juillet fut fixée pour l'ouverture de la petite école dans une ancienne église qui avait été désignée comme local. Les blancs autant que les noirs s'intéressaient à cette inauguration et la discutaient d'avance, la plupart avec ironie, persuadés que, si le nègre recevait de l'instruction, sa valeur ne pouvait que décroître d'autant comme facteur économique. Plus d'ouvriers dans les fermes, plus de domestiques, pensait-on, plus rien que le nègre éduqué, en chapeau à haute forme, le lorgnon dans l'œil, la canne à la main, se croyant sûr de réussir par son intelligence !

Et Washington ne s'étonne pas de ce jugement un peu sommaire ; il n'avait que trop rencontré, au cours de sa tournée préparatoire, le type du pauvre diable de couleur qui prétend pour-

suivre de hautes études dans une case sordide, en laissant les mauvaises herbes envahir son jardin; cette demoiselle noire qui, capable d'indiquer sur la carte le Sahara ou la capitale de la Chine, ne sait pas mettre le couvert; ce pédant qui se croit fort en racines cubiques, sans posséder seulement la table de multiplication : il se promettait d'avance de leur faire désapprendre beaucoup de choses, et d'abord prétendait les charger, bon gré mal gré, de toute la besogne agricole et domestique.

Lors de l'ouverture, ils se présentèrent une trentaine, tous au-dessus de quinze ans. Plusieurs se vantaient d'être instituteurs. Un certain nombre de leurs anciens élèves les accompagnaient, et il fut amusant de constater à l'examen que les écoliers entraient assez souvent dans une classe supérieure à celle de leurs maîtres.

La complaisance avec laquelle ces nègres, qui se croyaient cultivés, parlaient des gros livres qu'ils avaient lus, des vastes connaissances qu'ils possédaient, était vraiment pitoyable; quelques-uns avaient étudié le latin, deux ou trois déclaraient savoir le grec. Et toutes ces pauvres mémoires étaient embarrassées de règles de grammaire et de formules de mathématiques, sans application possible. S'ils voulaient s'instruire davantage, c'était pour gagner plus d'argent. Washington eut le courage de les contraindre à tout reprendre par le commencement, et leur soumission, leur persévérance lui prouvèrent qu'après tout il pouvait compter sur eux.

Il réussit peu à peu à les stimuler dans la bonne voie en s'adressant à l'orgueil même qui, mal employé, n'avait fait que les rendre ridicules. « Ce n'est pas se borner aux gros ouvrages, leur disait-il, que d'apprendre à maîtriser la nature, à utiliser par des méthodes nouvelles l'air, l'eau, la vapeur, l'électricité; une bonne éducation supprime ce que le travail de manœuvre a de bas et de pénible. Pourquoi le nègre est-il tenu à l'écart du travail des fabriques? Parce qu'il manque de l'habileté technique et de l'intelligence qui rendraient possible la compétition avec le blanc. Vous dites que les blancs refusent de travailler avec les nègres? Peu importe, s'il se trouve un jour des gens de couleur assez compétens pour bien diriger à eux seuls une grande industrie. D'ailleurs, la condition dépend du caractère : jusqu'à nouvel ordre, pour le nègre, une bonne réputation est

plus nécessaire mille fois que le vote. Quand il sera justement considéré, on lui fera meilleur accueil. »

Et avec cette merveilleuse adresse qui indique le meneur d'hommes :

« Supposez qu'un nègre ait pour dix mille dollars par an d'affaires avec les chemins de fer. Croyez-vous que, lorsqu'il prendra le train avec sa famille, on le reléguera dans un *Jim Crow car* (1), au risque de perdre cette somme ronde? Non pas, on lui ouvrira un *Pullman* avec empressement. »

Le nombre des élèves augmenta rapidement de semaine en semaine. Washington, seul, devant cette foule grossissante eût été fort embarrassé sans le secours que lui apporta la digne collaboratrice qui devint ensuite sa femme, Olivia Davidson. Elle avait été solidement instruite dans les excellentes écoles publiques de l'Ohio et possédait déjà l'expérience de l'enseignement; mais avant tout elle était dévouée, ayant fait ses preuves d'infirmière à Memphis, durant une des plus terribles épidémies de fièvre jaune dont cette ville, tant de fois ravagée, ait conservé la mémoire, Comme Washington, elle croyait qu'il fallait aux nègres quelque chose de plus que ce que donnent les livres. Cependant elle avait reçu le brevet de Hampton et, grâce à la générosité d'une Bostonienne dont le nom revient toujours, quand il est question de philanthropie, Mrs Mary Hemenway, avait passé deux ans dans l'école normale de Framingham, Massachusetts. Là, on lui avait insinué que blanche comme elle l'était, il lui serait facile de dissimuler sa race, que la vie en deviendrait plus agréable pour elle. Fièrement elle refusa de se prêter, fût-ce par le silence, à un mensonge et se fit respecter quand même. Graduée à Framingham, elle apporta beaucoup d'idées neuves et précieuses sur les diverses méthodes d'enseignement dans l'école naissante de Tuskegee, mais surtout elle se donna sans mesure.

Son mari aime à dire que ses vertus, dont le souvenir lui survit, furent la pierre angulaire de cette institution. Elle devait mourir jeune, dévorée par son zèle

Sur tous les points, Olivia s'entendait avec Washington : d'abord fortifier le caractère, donner aux étudians des habitudes d'ordre, d'économie, de politesse, les habituer à la régularité de

(1) « Le wagon de maître corbeau » réservé aux nègres.

la vie de famille, imposer à chacun d'eux un métier quelconque, un gagne-pain, les pénétrer surtout de la religion de saint Paul : « Si quelqu'un d'entre vous ne subvient pas à ses besoins et aux besoins de ceux de sa maison, il a renié sa foi, il est pire qu'un infidèle ; » et dans cette région agricole, encourager le travail des champs, détourner les prétentieux et les chimériques du projet si commun qui consiste à quitter la campagne pour les villes. Cela n'empêcha pas la formation d'instituteurs et d'institutrices sérieusement préparés qui retournèrent sur les plantations pour apprendre aux fermiers à mieux cultiver la terre, tout en développant chez eux la vie intellectuelle et morale. La leçon constante de Booker Washington est contre l'ambition puérile et vaniteuse qu'ont de ne plus travailler de leurs mains les gens à demi éclairés. Il raconte volontiers l'histoire du nègre qui désherbant un champ de coton par la chaleur, tomba tout à coup à genoux en s'écriant : « O Seigneur, il y a tant de mauvaise herbe dans ce coton, le travail est si dur et le soleil si chaud, que je crois bien, ma foi, que ce pauvre nègre est appelé à prêcher ! »

Prêcher au lieu de désherber, c'était assurément l'ambition des premiers étudians de Tuskegee. Beaucoup qui ne sont pas nègres la partagent un peu partout ; mais elle fut déjouée par Washington et sa digne compagne. Trois mois après l'ouverture de l'école, ils purent donner à Tuskegee l'extension et le caractère qu'ils souhaitaient. Une plantation abandonnée se trouvait à vendre près de la ville ; Washington l'acheta avec l'argent que lui prêta généreusement de sa poche le général Marshall, trésorier de Hampton : cinq cents dollars. C'était une bien faible somme, mais il n'avait de sa vie possédé tant d'argent à la fois. Déjà le poids d'une pareille dette l'écrasait ; il n'en fut que plus prompt à créer la ferme modèle à laquelle devait être annexée l'école, logée d'abord provisoirement dans une étable et dans un poulailler.

Le peu qui restait des bâtimens, brûlés pendant la guerre, fut réparé par les élèves, sous les ordres de leur maître ; ensuite, on procéda aux défrichemens. Ils s'y prêtèrent sans enthousiasme, faisant entendre qu'ils n'étaient pas venus pour cela à Tuskegee ; les anciens instituteurs surtout craignaient de compromettre leur dignité ; mais Washington leur donna l'exemple, la cognée à la main, et sur vingt acres les bois furent abattus.

En même temps Olivia faisait d'abondantes collectes dans les villes du Nord, elle organisait ingénieusement des fêtes, des ventes, auxquelles les familles tant blanches que noires des environs fournirent leur appoint. Tout le monde témoigna de l'intérêt à l'école établie sur ce pied d'utilité pratique; les voisins, même les plus pauvres, apportaient leur obole, vingt-cinq sous, une botte de cannes à sucre, une couverture. Washington signale celui de tous les dons, grands et petits, arrivés à différentes époques, qui le toucha le plus. Une septuagénaire vint le trouver au moment de la création de la ferme. Appuyée sur une béquille et couverte de haillons, elle lui dit : — Mr Washington, Dieu sait que j'ai vécu esclave et que je ne sais rien et que je n'ai rien, mais je comprends tout de même ce que vous voulez faire; vous voulez rendre les nègres meilleurs. Je n'ai pas d'argent; prenez ces six œufs que j'ai économisés; oui, mettez mes six œufs dans l'éducation de ces garçons et de ces filles-là. — Et les humbles sacrifices d'une race pauvre ont porté leurs fruits.

Booker Washington avait organisé son Institut sur le modèle de Hampton. En 1884, il fonda, toujours comme à Hampton, une école du soir qui compte aujourd'hui 457 étudians et qui lui sert de pierre de touche pour juger des capacités et des bonnes volontés. Quiconque consent à travailler de ses bras dix heures par jour en échange de deux heures d'étude, mérite d'être poussé jusqu'au bout. Après avoir fait ses preuves à l'école du soir, l'élève entre à l'école proprement dite où il suit la classe quatre jours par semaine et travaille deux jours à son métier. Il reprend ce métier exclusivement pendant les trois mois d'été. D'ailleurs aucun étudiant, fût-il riche, ne peut être dispensé à l'école du travail manuel. De cela les gens du Sud qui jugent que des sommes énormes ont été gaspillées en pure perte pour apprendre le latin aux nègres, savent gré au président de Tuskegee. Il sort de son école des charpentiers, des serruriers, des fermiers, des tailleurs, etc. Vingt-huit industries sont enseignées. Les étudians ont élevé eux-mêmes les bâtimens qui couvrent leurs terres, ils fabriquent jusqu'à la brique. Tous bons sujets et faisant honneur aux leçons de morale de leur président. Aussi les vieux Sudistes les plus obstinés estiment et soutiennent celui-ci. Ils n'en sont pas encore à l'appeler M. Booker Washington, ce qui établirait la reconnaissance d'une égalité sociale impossible, mais ils le nomment « Professeur » sur le ton

de la déférence, et l'année dernière, quand le président de la République est venu visiter Tuskegee, ces aristocrates qui s'intitulent les démocrates du Sud, ont parfaitement admis que Washington montât dans la même voiture que M. Mac Kinley et le gouverneur de l'Alabama. Ce sont là des progrès dont il nous est impossible à nous autre Européens de concevoir l'importance.

V

Nous avons vu Booker Washington dans son rôle d'éducateur, il nous reste à considérer la carrière de l'orateur public. Quand commença-t-il à remuer les foules par sa très réelle éloquence? Ce fut après un voyage au Nord entrepris avec le général Armstrong dans l'intérêt de Tuskegee. Il fut invité ensuite à parler dans une assemblée de l'Association pour l'éducation nationale qui eut lieu à Madison, Wisconsin. Devant quatre mille personnes, il aborda pour la première fois le problème périlleux de la race.

Les Sudistes étaient là en grand nombre et s'attendaient à entendre ce nègre insulter les anciens États esclavagistes; il n'en fut rien. Washington, au contraire, loua le Sud pour le bien qu'il avait pu faire. Sa ligne de conduite n'a jamais varié. En s'établissant à Tuskegee, il s'est promis de rendre loyalement justice à quiconque, blanc ou noir, le mérite. Cette politique ne l'empêche pas de dénoncer avec sincérité les torts dont la population de couleur peut être victime. Le devoir envers les deux races est d'employer tous les moyens honnêtes pour les rapprocher, d'éviter tout ce qui peut produire de l'amertume. Relativement au vote, le nègre doit de plus en plus apprendre à considérer les intérêts généraux de la commune dans laquelle il vit. Son avenir dépend de lui en grande partie. Il faut qu'il se rende assez utile à sa ville ou à son village pour qu'on tienne à sa présence. Il s'efforcera de faire mieux que les autres ce qu'il fait, fût-ce l'œuvre la plus vile, laquelle d'ailleurs cesse d'être vile quand elle est accomplie d'une manière qui ne l'est pas. Alors on oubliera sa couleur. Exemple : un nègre agriculteur, gradué de Tuskegee, a réussi à produire deux cent soixante-six boisseaux de patates sur une acre de terre, l'acre dans le pays n'en donnant d'ordinaire que quarante-neuf boisseaux. Aussitôt, les fermiers blancs du voi-

sinage sont venus faire appel à ses méthodes perfectionnées, à ses connaissances en chimie; on l'estime d'avoir ajouté quelque chose à la richesse du petit monde dont il fait partie. Ceci ne veut pas dire que le nègre ne doive jamais que cultiver des patates; mais, s'il réussit comme fermier, il posera les fondations solides sur lesquelles ses descendans pourront construire autre chose.

Tel fut le fond de la première conférence de Booker Washington. Il déclara en terminant que la rancune qu'il avait nourrie dans sa première jeunesse contre ceux qui contrecarrent les progrès du nègre, avait cédé depuis longtemps au développement de sa propre intelligence :

— « Je me borne, dit-il, à plaindre l'homme capable de cette folie, sachant qu'il se trompe et ne nuit qu'à lui-même. Je le plains, parce qu'il essaye d'arrêter le progrès de l'humanité, ce qui n'empêchera pas la marche incessante en avant. Autant prétendre arrêter l'élan d'un train de chemin de fer en se jetant devant lui que vouloir arrêter le monde dans la conquête de la culture et de la liberté pour tous. L'assistance fraternelle s'affirmera, quoi qu'on fasse, avec d'autres progrès. »

Sa foi robuste est communicative. Au Nord, il est souvent appelé tant par la société blanche que par les gens de couleur. De la première, il obtient les fonds nécessaires à l'extension de son école; aux autres, il prêche fortement la nécessité d'une éducation industrielle et technique, la vanité d'une agitation politique qui ne ferait que compromettre leurs droits au suffrage. L'éducation et la propriété, ou mieux encore les deux ensemble, donnent seules le droit de voter. Ces conditions devraient, dit-il, s'appliquer rigoureusement aux deux races, l'exercice complet des droits politiques ne pouvant être qu'une question de développement naturel, très lent par conséquent.

Washington parle avec une prudence qui n'exclut pas la franchise; il a pour principe de ne jamais dire dans une adresse publique à Boston, par exemple, ce qu'il ne pourrait dire aussi bien devant l'auditoire ombrageux d'une ville de l'Alabama. Sa naissance, sa destinée, le fixent dans le Sud naguère esclavagiste, et il lui reste fidèle. Un ancien confédéré l'approuvait dernièrement en ces termes : « Jamais il ne s'est fait une spécialité d'agiter un chiffon rouge devant chaque taureau qu'il rencontre, aussi a-t-il accompli ce que tous les livres, tous les discours, tous les propos incendiaires, et la loi martiale, et les décrets, et les amende-

mens à la constitution n'avaient pu faire... Par ses méthodes pacifiques renouvelées de Jésus, Booker Washington a réussi où aurait échoué César. »

L'estime et l'amitié des blancs du Sud, voilà en effet ce qu'il importe le plus aux nègres d'obtenir. Washington désirait pardessus tout se faire écouter par un auditoire vraiment représentatif des anciens confédérés propriétaires d'esclaves. L'occasion se présenta en 1893, lorsque la réunion internationale des travailleurs chrétiens eut lieu à Atlanta, Géorgie. Une invitation à parler « quelques minutes » tomba chez lui tandis qu'il faisait des conférences à Boston. Franchir deux mille milles pour parler cinq minutes, cela semblait absurde. Il s'y décida néanmoins. En partant sur-le-champ il pouvait arriver à Atlanta trente minutes avant l'heure fixée, puis reprendre un train qui le ramènerait assez tôt pour remplir ses autres engagemens. Tout son souci était de mettre dans ce discours de cinq minutes quelque chose qui valût la peine d'être dit. Devant la classe la plus influente de la société blanche, hommes et femmes, curieux mais généralement hostiles, il parla de Tuskegee, de son but, de ses méthodes, et se fit applaudir. Le lendemain, cette harangue si brève et si pleine fut très favorablement commentée par la presse dans les différentes parties du pays : un grand point était gagné désormais. Booker Washington le dépassa encore, il acquit une réputation que l'on peut qualifier de nationale, le 18 septembre 1895, le jour où il prononça sa fameuse adresse pour l'ouverture de l'exposition d'Atlanta. Premier succès : vingt-cinq des citoyens les plus influens de la Géorgie réunis en Comité avaient prié l'orateur de les accompagner jusqu'à Washington pour y demander au Congrès l'aide du gouvernement en faveur de cette exposition. Il obtint tout ce qu'il voulut. Avec une souveraine habileté, il exposa au Congrès sa conviction intime que le meilleur moyen de délivrer le Sud des embarras résultant de la question de couleur, serait d'encourager le progrès moral et intellectuel des deux races ensemble. Il ajouta que l'exposition d'Atlanta leur fournirait à l'une et à l'autre l'occasion de montrer les progrès accomplis depuis l'ère de l'émancipation et les encouragerait à se surpasser. L'exposition eut lieu et un bâtiment tout entier fut consacré aux produits de la classe de couleur, le dessin de ce bâtiment lui-même ayant été proposé par un architecte nègre, l'édifice tout entier construit par des nègres.

D'avance, les blancs avaient ri de l'entreprise; les résultats leur donnèrent tort. Mais ce qui effaça tout le reste, fut l'immense enthousiasme soulevé par le discours d'ouverture que prononça Booker Washington. Jamais encore un nègre n'avait parlé sur la même plate-forme que des blancs dans une solennité nationale. On ne lui avait imposé aucune restriction; il n'en sentait pas moins que par un mot maladroit, il pouvait nuire gravement à sa cause : une sorte de crainte le paralysait d'avance. Le fardeau de l'abjection ancestrale pesait sur lui. Il pensait, dit-il, que ses anciens maîtres seraient peut-être là dans cette foule accourue pour l'entendre; il se disait que, quelques années auparavant, le premier blanc venu aurait été autorisé à lui imposer silence, à le réclamer comme esclave et qu'il s'agissait de satisfaire tout ensemble ses pareils déjà trop enivrés de leur nouvelle importance, les anciens abolitionistes intransigeans du Nord, et les Sudistes dépossédés réunis en un public immense, dont il abordait les élémens hétérogènes pour la première fois. Comme toujours, il implora dans la prière le secours d'en haut et se jura de ne parler pour personne en particulier, mais au nom de ce qui lui semblait être la vérité et la justice. Il remporta un véritable triomphe. Le gouverneur Bullock, qui s'était borné à l'introduire d'abord comme représentant de la civilisation nègre, s'élança vers lui la main tendue, et les deux hommes, le blanc et le noir, restèrent quelques instans réunis par cette cordiale étreinte au milieu des applaudissemens. Washington crut ne pouvoir jamais descendre de la plate-forme; l'ovation continua dans la rue d'une façon presque embarrassante pour lui et, lorsqu'il s'en retourna le lendemain à Tuskegee, la foule se pressait à toutes les stations. Le président Cleveland lui envoya les complimens les plus flatteurs et ne cessa depuis lors de témoigner à son école une bienveillance dont elle s'est fort heureusement ressentie. Ce ne fut pas tout. Le docteur Gilman, président de la Johns Hopkins University, à Baltimore, qui se trouvait à la tête du jury des récompenses, nomma Washington membre de ce jury pour le département de l'éducation, dignité qui donnait à un nègre le droit sans précédent de juger les expositions des écoles blanches aussi bien que celles des écoles de couleur. A l'unanimité, il fut nommé secrétaire de sa division sur la demande d'un Virginien de marque, l'éminent écrivain Nelson Page. Les honneurs pleuvaient sur lui. Ce qui le troubla un peu,

ce fut la réaction qui se produisait parmi les siens, mécontens, réflexion faite, qu'il n'eût pas exigé pour le nègre des droits plus étendus; car enfin il avait prononcé dans son fameux discours des mots comme ceux-ci : « Il est juste que nous profitions de tous les privilèges que la loi accorde, mais il est infiniment plus important encore que nous soyons préparés à l'exercice de ces privilèges. Pour le moment, nous tenons plutôt à obtenir le droit de gagner cent sous dans une fabrique que celui de dépenser la même somme dans une salle d'opéra. »

Et encore : « Pour toutes les choses purement mondaines, nous pouvons, blancs et noirs, être aussi séparés que le sont les cinq doigts et cependant n'être qu'un, comme la main n'est qu'une, dans tout ce qui est essentiel à nos progrès mutuels. »

C'était là de bien humbles revendications, au gré des plus pressés parmi les citoyens de couleur; mais la générosité des actes de Washington fit pardonner la réserve de ses paroles. Les parens dont il élève les fils ne peuvent que lui être dévoués. De même, il s'est depuis longtemps réconcilié avec le clergé nègre qui, à la suite de certaines dénonciations qu'il eut le courage de publier, s'est épuré de toutes manières. On lui en voulut d'abord si cruellement que certains missionnaires défendaient aux gens d'envoyer leurs enfans à l'école de Tuskegee. L'un d'eux, par parenthèse, avait son fils dans cette école et l'y laissa, tout en vociférant contre elle. Puis peu à peu une enquête éclaira le jugement des évêques de couleur, et le résultat de l'orage soulevé ainsi fut une très heureuse réforme.

Booker Washington devenait sous tous les rapports le guide autorisé de son peuple. Après l'exposition d'Atlanta, certains journaux, certains organisateurs de conférences, lui firent des offres tentatrices. Il refusa en disant que son œuvre était à Tuskegee, qu'il parlait librement sur les sujets qui lui tenaient au cœur, et qu'il n'entrerait dans aucun arrangement d'un caractère purement commercial.

Malgré ce refus, il est souvent en route, et son autobiographie s'est trouvée tracée d'une façon fragmentaire entre deux trains, sur une table de la salle d'attente ou en wagon. On le réclame partout et partout il rassemble des foules. C'est pour lui un sujet d'étonnement, car il n'y a pas de modestie plus sincère que la sienne. Très nerveux, très impressionnable, il s'imagine toujours avoir laissé de côté le nécessaire.

« La compensation, dit-il, à l'angoisse préliminaire, c'est le plaisir de maîtriser son auditoire, le sentiment d'être en communication intime avec lui. Il y a là une combinaison de jouissance mentale et physique dont rien ne peut donner l'idée. »

N'y eût-il qu'un auditeur récalcitrant, Washington le sentirait, il s'attaquerait à celui-là pour le convaincre. Les règles de l'art oratoire lui importent peu ; il les oublie dans la chaleur de l'improvisation et les fait oublier à ceux qui l'écoutent. Des honneurs qu'on lui rend, des banquets et des fêtes, il ne se soucie guère, se rappelant avec une vivacité singulière et rappelant volontiers aux autres la petite case où, esclave, il dégustait avec délices la mélasse du dimanche envoyée de la « grande maison. » Rien ne lui a jamais paru aussi savoureux que cette mélasse. Il lui arrive de prononcer jusqu'à quatre discours dans la même journée. En 1898, les administrateurs du John Slater Fund, cette généreuse donation si secourable aux nègres, votèrent une somme d'argent pour être employée à payer ses dépenses durant une série de conférences annuelles, dans les grands centres de population noire. Le matin, il parle aux ministres, aux instituteurs, aux personnages professionnels. Dans l'après-midi, Mrs Washington (née Margaret Murray) convoque les personnes de son sexe, et le soir, l'orateur s'adresse à tous. Il y a toujours beaucoup de blancs dans son auditoire.

« Je ne me suis donné, dit-il, à aucune œuvre dont j'aie joui davantage, et je crois qu'aucune n'a fait plus de bien. Elle nous a permis, à ma femme et à moi, de pénétrer jusqu'au fond des véritables conditions de la race, puisque nous voyons les gens chez eux, dans leurs églises et leurs écoles, au travail, dans les prisons, jusque dans les repaires du crime... Et jamais je n'ai été plus qu'après cette épreuve rempli d'espérance... Non que je ne me rende parfaitement compte de tout ce qui peut se manifester de superficiel et de trompeur dans de pareilles réunions, j'ai assez d'expérience pour ne pas m'y laisser prendre ; n'importe, je déclare que personne n'entrera comme moi en contact pendant vingt ans, au cœur même du Sud, avec la race noire, sans être persuadé qu'elle fait des progrès lents, mais sûrs, tant matériels que moraux. Si l'on considère les bas-fonds, certes les exemples d'infamie n'y sont pas rares, mais que l'on juge l'homme blanc au même point de vue : à quelle conclusion n'arriverait-t-on pas ? »

Jamais en aucun temps d'ailleurs, Booker Washington ne s'est découragé.

J'eus l'occasion de le voir en 1897, parmi les notabilités qui étaient venues à Boston inaugurer le monument du colonel Shaw, ce jeune officier qui se fit tuer naguère à la tête d'un régiment nègre (1).

Après la dédicace du monument, des discours furent prononcés dans le *Music Hall* qui, malgré ses vastes dimensions, ne suffisait pas à contenir une foule pourtant choisie. Tous les personnages les plus influens et les plus distingués se groupaient autour du gouverneur du Massachusetts, et certes à première vue le président de Tuskegee faisait très modeste figure. Le sang de blanc qu'il peut avoir dans les veines ne lui a ôté aucun des traits caractéristiques de sa race. C'est un nègre comme tous les autres, aux lèvres proéminentes, au nez épaté, à la lourde mâchoire, mais les yeux sont pleins de bonté intelligente, il a la voix sonore et juste. Le succès oratoire de la journée fut pour lui. Une légitime réputation précédait à Boston ce nègre qui, le premier, a reçu la licence honoraire de l'Université de Harvard. Et quand Washington se leva, redressant sa haute taille, on se sentit en présence d'une force. Il parla des grands faits militaires de la guerre de Sécession; puis, se tournant vers les soldats noirs qui couvraient la plate-forme : — « Pour vous, débris épars et mutilés du 54e, qui, la manche repliée ou avec une jambe de moins, honorez cette solennité de votre présence, pour vous, n'est-ce pas, votre chef n'est pas mort? Boston ne lui eût-il dressé aucun monument, l'histoire ne lui eût-elle consacré aucune page, qu'en vous et dans la race loyale que vous représentez, Robert Gould Shaw aurait encore un renom que le temps ne peut entamer. »

Le gouverneur Wolcott cria : — Trois *cheers* pour Booker Washington! — Et aucun nom ne fut acclamé avec autant de chaleur. Entraîné dans l'émotion générale, le sergent nègre qui tenait le drapeau l'éleva d'un geste dramatique; c'était le même homme qui, après la bataille où tomba une partie de son régiment, s'était écrié : « Tout de même, le vieux drapeau n'a jamais touché terre. »

J'ai dit ailleurs que le discours de Booker Washington avait

(1) Voir la *Revue* du 1er décembre 1898 : *Dans la Nouvelle-Angleterre.*

éclipsé tous ceux qui furent prononcés ce jour-là. Quelques années plus tard, au milieu des réjouissances générales qui suivirent la guerre hispano-américaine, une fête en l'honneur de la paix eut lieu à Chicago, et le président de l'Université de cette ville invita son collègue de Tuskegee. Il fit deux adresses dont l'une, le 6 octobre 1900, dans l'immense Auditorium où l'on assure qu'il n'y avait pas moins de seize mille personnes, tandis qu'au dehors la foule était telle qu'on ne pouvait approcher des portes sans l'aide d'un agent de police. Le président Mac Kinley, les ministres, les officiers de terre et de mer, qui venaient de se distinguer dans la campagne à peine terminée, étaient présens. Booker Washington esquissa l'histoire du nègre d'Amérique, réduit à choisir entre l'esclavage et la mort, et s'imposant dans ce dilemme des devoirs envers le pays où il n'avait pas demandé à venir : Crispus Attucks, par exemple, versant son sang dès le commencement de la Révolution, pour assurer aux blancs une liberté à laquelle il ne pouvait avoir de part. Il rappela la vaillante conduite des nègres de la Nouvelle-Orléans sous Jackson; la fidélité des esclaves du Sud envers la famille de leurs maîtres engagés sous un drapeau qui représentait le maintien de l'esclavage; il fit valoir la bravoure des troupes de couleur à Port Hudson. au fort Wagner, au fort Pillow, et plus récemment celle des régimens noirs qui bombardèrent Santiago pour affranchir un autre peuple. — En tout ceci, s'écria-t-il, nous avons choisi la meilleure part! — Et il termina par un magnifique appel à la conscience de ceux qui l'écoutaient. « Quand vous aurez entendu tout le récit de la vaillante conduite du nègre dans la guerre qui vient de finir, quand vous l'aurez entendu de la bouche du soldat du Nord et du soldat du Sud, de l'ex-abolitioniste et de l'ancien maître, alors décidez en vous-mêmes si une race qui est ainsi prête à mourir au service de la patrie, ne doit pas être admise aux plus hautes possibilités de vivre pour elle. »

VI

On se demande comment Booker Washington, appelé si souvent loin de son école, peut la surveiller attentivement. Ce prodige s'accomplit grâce à l'excellente organisation de l'Institut. Il importe, dans l'intérêt de l'avenir, que son fonctionne-

ment ne dépende pas de l'existence d'un seul. A Tuskegee, le pouvoir exécutif est représenté par quatre-vingt-six personnes, formant un groupe subdivisé de façon à produire un mécanisme aussi précis, aussi régulier que celui d'une montre. Booker Washington a trouvé un second lui-même dans le trésorier, Warren Logan; et son fidèle secrétaire, Emmet Scott, le tient au courant, lorsqu'il voyage, des moindres incidens de la maison, tout en suffisant à la correspondance énorme qui permet au Président de Tuskegee de suivre tout ce qui dans le Sud concerne l'élément noir. Deux fois par semaine se rassemblent neuf membres du conseil exécutif placés à la tête des neuf sections de l'école. En outre, il y a tous les huit jours réunion du Conseil des finances pour décider des dépenses de la semaine, et enfin, au moins une fois par mois, assemblée de tout le personnel enseignant.

Par suite de ce système, Booker Washington, présent ou absent, est, on peut le dire, en contact perpétuel avec chacun de ses élèves. Et il en a formé un certain nombre à sa ressemblance. Plus d'un jeune instituteur gradué à Tuskegee retourne volontairement dans son village natal, un village qui compte peut-être six nègres pour un blanc, et quels nègres! Endettés, vivant d'emprunts, logés dans des cases sordides où huit ou dix personnes des deux sexes subissent les inconvéniens de la plus affreuse promiscuité. Le nouveau venu fait de l'école le centre d'une réforme complète, organise des clubs, annonce des conférences sur l'épargne, sur l'économie domestique, rétablit par sa parole, par son exemple, l'ordre et l'aisance dans cette misérable communauté. On cite tel village de ce genre qui devint très vite une localité prospère avec des maisons bien construites et des fermes d'un bon rapport. La révolution s'opéra sous l'influence d'un homme. Il est sorti de grandes choses de cet institut nègre de Tuskegee où les éducations littéraire, industrielle et religieuse marchent de front, où il y a une école normale pour former des professeurs, une école d'art manuel pour le perfectionnement des ouvriers, une école biblique qui produit de bons prédicateurs, capables en même temps, selon le vœu de Washington, de faire tout autre chose que de prêcher. L'Institut a une annexe inappréciable : c'est la Conférence, qui civilise à de grandes distances le pays d'alentour. Fondée il y a une dizaine d'années, elle s'ouvrit sur l'humble prière d'un vieux ministre nègre qui

en exprimait admirablement l'esprit : « Seigneur, prononça-t-il à haute voix, nous te rendons grâce pour ce jour, notre seul jour d'école dans toute l'année. »

Quelques centaines de ruraux de tout âge et venus de toute part s'étaient réunis pour l'inauguration sous un hangar improvisé; aujourd'hui l'assemblée a lieu dans la chapelle bâtie par les étudians et qui peut contenir deux mille personnes assises. Chacun est autorisé à raconter ses expériences; pour la foule, c'est un enseignement inappréciable. Beaucoup d'hommes de mérite appartenant à la race noire, tels que l'écrivain Charles Chesnutt, le professeur du Bois, les évêques Grant, Turner et Tyrer, le docteur Scott, etc., profitent de l'occasion pour venir étudier de près les problèmes économiques de la solution desquels dépend le développement du nègre. Les conseils donnés par Booker Washington sont toujours les mêmes : acheter de la terre autant qu'on en peut cultiver, éviter l'hypothèque, s'imposer tous les sacrifices pour avoir des maisons décentes, de bonnes écoles et un bon clergé. Il exhorte les femmes à se livrer activement aux soins de la basse-cour, et cette année l'un des meilleurs rapports a été fait par une négresse du Texas qui représentait en qualité de présidente les sociétés auxiliaires (*Barnyard Societies*) de son pays. Ces sociétés de fermières comptent, au Texas seulement, 2 500 membres féminins dont la spécialité en matière d'élevage, de laiterie, de jardinage, est reconnue. C'est d'ailleurs le Texas qui vit surgir d'abord les sociétés de progrès dans les villages (*village improvements*), auxquelles se rattache la Conférence de Tuskegee. Elles ont pour patron R. L. Smith, le seul membre de la législature du Texas et probablement le seul député noir en Amérique qui ait été élu par une majorité de blancs (1). Sa récente réélection est considérée comme l'un des signes les plus frappans de la marche ascendante du nègre.

Ces sociétés rurales ont une immense influence éducatrice; la presse, les citoyens marquans, la nation tout entière leur sont favorables. La première ne remonte qu'à 1889; elle fut créée dans la petite commune d'Oaklands en vue d'amener le nègre à la qualité qui lui manque le plus, la prévoyance. Ayant toujours compté sur ses maîtres tant que dura l'esclavage, il dépense imprudemment et s'endette avec facilité. L'idée de lui faire appli-

(1) Le Comté qui l'a élu renferme 2 900 blancs pour 1 500 votans noirs.

quer au confort d'un intérieur stable l'argent qui s'en allait au jeu et à la boisson, planter un jardin, embellir chacun son petit coin du monde, était donc excellente. L'influence de ces associations sur les mœurs se fit sentir presque aussitôt ; le groupement des gains individuels pour diminuer les dépenses de la vie et former un capital réservé à de nouvelles entreprises, vint prouver une fois de plus que l'esprit de corps, la fraternité résultent tout naturellement de l'effort organisé. Smith abolit autant que possible le crédit pour ceux de son entourage, les engageant à produire eux-mêmes les objets dont ils avaient besoin, les initiant à la coopération tant pour l'achat que pour la vente, leur suggérant des taxes volontaires qui pussent produire une caisse de secours mutuels. Bref, Oaklands se trouva transformé au point qu'on n'y reconnaîtrait plus les maisons des noirs de celles des blancs, et acquit une excellente réputation locale. Aujourd'hui, quatre-vingt-six organisations de ce genre existent, alliées à la Conférence de Tuskegee. Elles se réunissent annuellement, représentées par un certain nombre de députés, et, en moins de dix ans, sous leur influence, le nombre des propriétaires de couleur a augmenté de plus de 17 pour 100.

Les planteurs blancs s'y intéressent ; on les voit assister à la conférence et dire leur mot plein de bienveillance et d'encouragement, car l'ancien maître est presque toujours personnellement fier du succès de ses esclaves d'autrefois, le rapportant un peu à lui-même. Malgré toute sa reconnaissance envers les philanthropes du Nord, Booker Washington pense que c'est encore le Sud qui comprend le mieux le nègre et ses besoins, qui lui offre le plus de facilités pour les transactions commerciales et les affaires industrielles. Si l'opportunité de l'instruction scientifique et littéraire est encore discutée, les applications pratiques de la philosophie de Tuskegee sont admises sans conteste. On ne trouve rien à redire contre la formation des « unions » qui s'établissent sur différens points de l'État d'Alabama entre ceux des nègres qui ont réussi à posséder et à engraisser un porc, ou à pratiquer sur une acre de terre la culture des légumes nécessaires au ménage, en supprimant pour cela l'oisiveté traditionnelle des mois d'hiver et le congé du samedi. Des annexes modestes de Tuskegee se multiplient dans la zone noire.

Il n'y a pas d'œuvre meilleure que celle qui a été entreprise pour les femmes de la campagne par Mrs Booker Washington.

Tous les samedis, depuis plusieurs années, les dames professeurs de l'Institut reçoivent dans une salle louée en ville pour cet usage d'humbles travailleuses venues de loin. On discute des questions importantes d'hygiène, de morale ou d'utilité pratique, comme les causes de la mortalité des enfans, dues si souvent au manque d'aération et de propreté, les inconvéniens, tant au point de vue de la morale que de l'hygiène, de la chambre unique pour toute une famille, le soin des malades, la toilette, les manières, le ménage, les devoirs de l'épouse et de la mère, l'élevage de la volaille, des abeilles, etc., et, dans beaucoup de villages, des conférences de femmes sont régulièrement tenues sur le modèle de celle-ci. La femme de couleur a besoin plus que tout le reste de la race d'être éclairée sur ses devoirs. Chez elle le sens moral a été affaibli par un préjugé datant de l'esclavage, qui la livre sans défense au caprice de l'homme blanc; elle est encore sujette à de certaines tentations très puissantes, victime d'un système tacitement organisé qui la prive du secours et de la sympathie des femmes blanches du Sud, toujours promptes à accuser ses mœurs, à voir en elle une ignoble et dangereuse rivale. C'est en élevant la femme que l'on élèvera la race tout entière; et déjà il y a des modèles excellens à suivre parmi les élèves diplômées de Tuskegee, devenues institutrices à leur tour dans un esprit tout chrétien de dévouement et de mission. Elles épousent d'ordinaire quelqu'un de leurs anciens camarades d'école et un couple exemplaire de plus s'offre à l'imitation du peuple.

Le secret de la grande influence de Booker Washington paraît en effet être l'exemple. Sa vie de famille est irréprochable. Il n'a d'autre bonheur que celui de vivre le plus possible dans son école entre son excellente femme et ses trois enfans. Les heures de récréation très rares qu'il s'accorde sont remplies par des causeries, des promenades avec eux, ou bien il cultive son jardin, il s'occupe des animaux domestiques dont les meilleures espèces sont réunies à Tuskegee. Il prit une seule fois des vacances; ce fut en 1898; sa femme et lui visitèrent rapidement une partie de l'Europe; inutile de dire que les impressions qu'ils en rapportèrent sont ce qu'il y a de moins juste et de moins intéressant dans le livre *Up from Slavery*.

Leur œuvre les rappela au bout de trois mois. Booker Washington a sans cesse présentes à l'esprit et au cœur les paroles de l'Évangile: « Et il eut pitié de cette multitude. » Il

ne mesure pas sa peine. On peut lui appliquer ce qu'il disait de son maître vénéré, le général Armstrong, qui, infirme et paralysé, vint avant de mourir passer quelque temps auprès de lui à Tuskegee : « Jamais homme ne se perdit de vue plus complètement que celui-là. »

VII

Nul ne songe à nier la portée considérable que peut avoir l'autobiographie de Booker Washington, prônée, commentée de toutes parts et lancée d'abord par une revue dont le but spécial est d'interpréter la vie moderne sous ses formes les plus hautes, à travers ses influences les plus spirituelles : *The Outlook*. Qu'un homme, appartenant à une race non seulement étrangère, mais encore méprisée, se soit élevé par degrés de l'esclavage à une situation qui fait de lui l'un des personnages les plus considérés de son pays, c'est un véritable miracle. Mais il y a eu et il existe encore autour du nom prédestiné de Washington d'autres noms qui honorent la population de couleur, les Bruce, les Price, les Douglass, les Revels, les Payne, les Simmons, etc., noms de professeurs, de médecins, d'avocats, de ministres; des nègres remplissent certains emplois officiels, dirigent avec succès telle banque, telle fabrique, tel grand magasin, telle entreprise agricole. Malheureusement ce ne sont jusqu'ici que des individualités qu'on peut appeler exceptionnelles.

Le meilleur moyen pour se rendre compte sans illusion du chemin à parcourir encore est de lire les rapports publiés de temps à autre par les administrateurs du *Slater Fund* (1) qui, non seulement consacrent à l'éducation du nègre le million de dollars laissé dans cette intention par le grand manufacturier philanthrope, John Slater (2), mais encore s'efforcent de renseigner à mesure le public sur les résultats obtenus.

L'expérience dure depuis treize ans et on peut dire que maintenant elle est complète. Tous les observateurs attentifs qui s'en vont explorer la zone noire (*Black Belt*) sont d'accord pour constater de très rapides progrès. Lors de l'émancipation, les nègres étaient plongés dans l'ignorance la plus profonde et déjà quarante nègres sur cent de la génération suivante savaient

(1) *The Trustees of the John F. Slater fund. Occasional Papers.* Baltimore.
(2) Voyez *l'Ame américaine,* dans la *Revue* du 1er décembre 1900.

lire; il y eut augmentation de 185 pour 100 dans le nombre des élèves qui, de 1878 à 1895, fréquentèrent les écoles de couleur, tant publiques que privées. L'intérêt du nègre, aussi bien que son instinct et ses aptitudes, le pousse vers l'agriculture et il montre une tendance croissante à descendre vers les terres chaudes du Sud. Sa vie est plus courte que celle du blanc et la mortalité le frappe surtout dans les villes, où se développe aussi la criminalité, car il est éminemment sensible à l'influence du milieu. Cependant il lui faut avant tout l'éducation; le nègre libre, laissé à lui-même sur de lointaines plantations, ne fait aucun progrès. M. Curry, l'auteur d'un des bulletins, remarque avec raison qu'il n'en fit jamais dans son pays d'origine (1): le développement humain qui vient de l'énergie volontaire, les révolutions éthiques et politiques des nations civilisées, n'existent pas dans son histoire. Il a fallu pour le conduire au degré de civilisation où il est aujourd'hui que tout lui arrivât du dehors. Enlevé à son Afrique natale, soumis à une cruelle déportation, assujetti, comme esclave, à tout ce qui peut abaisser une race qui ne partage pas les avantages de la civilisation où on l'a de force transplantée, il reçut brusquement la liberté, le rang de citoyen, le droit de suffrage et d'éligibilité tout à la fois. Pour ces gens auxquels une loi défendait naguère d'apprendre à lire se sont ouvertes des universités sur le modèle de celles qui complètent l'éducation avancée de l'Anglo-Saxon.

La philanthropie du Nord, si louable qu'elle soit, alla certainement trop vite et produisit souvent de fâcheux résultats.

Ceux qui veulent considérer le côté effrayant du problème n'ont qu'à lire un livre dont la publication coïncida presque avec celle de l'autobiographie de Booker Washington et qui en serait la contre-partie s'il n'inspirait une juste méfiance par les exagérations et les contradictions qu'il renferme : *Le nègre d'Amérique : ce qu'il fut, ce qu'il est et ce qu'il peut devenir* (2).

L'auteur, W.-H. Thomas, est un homme de couleur traître assurément à sa race dont il présente un fort triste tableau. A l'entendre, plus le nègre est intelligent, plus il est porté au vol, et sous le rapport des mœurs il n'y a pas un nègre de quinze ans

(1) *Difficulties, complications and limitations connected with the education of the negro, by J. L. M. Curry, secretary of the trustees of the John Slater Fund.*

(2) *The American negro : what he was, what he is and what he may become*, New-York, 1901.

révolus, fille ou garçon, qui ait gardé son innocence; il affirme que quatre-vingt-dix pour cent des négresses d'Amérique mènent une vie déréglée et cherche à prouver que le nègre n'a rien produit de bon jusqu'ici à aucun point de vue depuis l'émancipation. D'ailleurs, il est à noter que M. Thomas est, lui aussi, partisan de l'instruction au moins élémentaire et des occupations agricoles; mais ce qu'il demande pour l'avenir est souvent un fait accompli. Fixé depuis longtemps à Boston, il ne s'est pas rendu compte de l'évolution de la race dans le Sud. Ce que prouve surtout son livre, c'est qu'une éducation supérieure peut n'avoir aucune influence sur la noblesse du caractère et que le talent n'est pas toujours inséparable de la bonne foi. M. Thomas est, paraît-il, un de ces politiciens qui, après la guerre, furent élevés par le vote nègre à des emplois législatifs. Malheureusement beaucoup de gens, dans le Nord, partagent ses opinions. A Philadelphie les préjugés de la classe blanche sont d'une violence extraordinaire. Ils ont été signalés par un homme de couleur éminent, M. du Bois, ancien lauréat de Harvard, aujourd'hui professeur d'histoire et d'économie politique à l'Université d'Atlanta. Comme professeur adjoint de sociologie à l'Université de Pensylvanie, il fut à même, il y a quelques années, de rassembler les renseignemens abondans qui lui ont permis d'écrire son *Philadelphia negro* (1).

On sait que Philadelphie a toujours été le centre de la vie nègre dans le Nord. En 1840, cette ville renfermait 20000 esclaves libérés, qui s'effacèrent peu à peu devant le flot de l'immigration européenne, les hommes tout au moins, forcés d'aller chercher ailleurs du travail. Il n'en resta que 6000 contre 11000 femmes, et le professeur du Bois, jugeant les faits avec impartialité, estime que c'est à cette disproportion, encore existante malgré l'accroissement de la population, qu'on doit l'immoralité de la vie nègre à Philadelphie, avec une bonne partie du mépris qui en résulte. Mais ce mépris atteint les innocens beaucoup plus que les coupables. Parmi les 40000 nègres philadelphiens d'aujourd'hui, les misérables, y compris les paresseux et les malfaiteurs, participent à l'inépuisable charité de la ville; les ouvriers qui bornent leurs efforts aux métiers les plus bas et les plus mal rétribués arrivent encore à gagner leur vie; tandis que le nègre

(1) *The Philadelphia negro : a social study by Burghardt du Bois.* Publication of the University of Pennsylvania.

qui, par son habileté, s'élève dans une branche quelconque d'industrie ou d'art à l'égal du blanc ne peut compter sur aucune promotion. Un avoué ou un notaire n'osera pas faire asseoir dans son étude, à côté de ses clercs, un jeune homme qui ait une goutte de sang noir, même invisible, dans les veines; un pharmacien n'emploiera pas l'élève qui lui arrivera, le mieux pourvu de grades et de diplômes, s'il appartient si peu que ce soit à la race condamnée; un mécanicien habile sera renvoyé de l'atelier le jour où, par malheur, transpirera son fatal secret. Gages inférieurs, situation inférieure, l'homme de couleur, eût-il le teint blanc, ne peut compter que là-dessus; l'effort, le talent, l'honnêteté, le travail, ne lui servent de rien.

Cette affirmation, avec d'innombrables preuves à l'appui, justifie le conseil que Booker Washington donne aux nègres de rester autant que possible dans le Sud. Et c'est cependant là que la haine de race, quand elle se manifeste, prend l'aspect le plus épouvantable. On sait combien sont fréquens les exemples de justice sommaire appliquée aux nègres coupables du crime irrémissible : outrage ou tentative d'outrage contre une blanche. Durant les deux années qui viennent de s'écouler, le cas s'est présenté plusieurs fois: à Leavenworth, Kansas, un nègre attaché au poteau a été brûlé vif, sans aucune forme de procès, devant une foule de huit mille personnes. Dans le Colorado, la même atrocité s'est produite avec des raffinemens de torture incroyables et une hideuse préméditation, des journalistes, des photographes ayant été invités à assister au supplice. Dans une ville de Géorgie où les autorités firent de la résistance, la prison fut brûlée; on cite deux enfans tués, une vingtaine d'hommes grièvement blessés. Il a fallu que, le 25 mai dernier, la cour suprême de l'Ohio fît un exemple en rendant le comté responsable de toute injure commise envers les personnes, comme il l'était déjà des attentats envers la propriété. Les magistrats de l'Ohio condamnèrent tout le comté à payer aux héritiers d'un nègre lynché 5000 dollars, sans compter les dépens du procès. Et c'est justice, car il n'y a pas d'autre moyen d'empêcher des violences commises sans doute par la populace, mais avec le consentement tacite de tous les citoyens.

Un fait plus grave encore que les autres s'est produit le 4 août 1900 à la Nouvelle-Orléans. Un agitateur nègre d'une force herculéenne, Robert Charles, avait opposé aux agens une

résistance désespérée; il en tua plusieurs et ne se laissa prendre que mort. Des vengeances furent exercées alors sur le quartier nègre plusieurs jours de suite : l'école Thomy Lafon, dont un riche philanthrope de couleur avait doté la ville, fut brûlée avec trente maisons habitées par des noirs. Et quoique ces crimes fussent attribuables principalement à la lie du peuple, on remarqua la part que prenaient aux représailles les ouvriers blancs furieux depuis longtemps d'avoir les nègres pour compétiteurs. Le problème du travail se mêle donc à la question nègre pour l'envenimer, et on peut prévoir à quels abîmes ce double péril conduira les États-Unis, s'ils n'y prennent garde.

Le maintien de la suprématie des blancs en matière de vote est la grosse préoccupation du Sud. Dans l'Alabama même, où prévaut l'influence de l'admirable président de Tuskegee, la Convention constitutionnelle discute en ce moment l'opportunité d'écarter les nègres du suffrage. Il est vrai qu'un parti nombreux partage l'opinion de Booker Washington; celui-ci demande que le droit de vote soit également refusé aux blancs et aux noirs qui, faute d'instruction et de propriété acquise, semblent incapables d'exercer leurs droits de citoyens. Il s'y prend avec sa finesse ordinaire : « Je ne puis croire, dit-il, qu'aux avantages séculaires que l'éducation et la richesse lui donnent sur le nègre, l'homme blanc veuille ajouter une loi spéciale lui assurant encore des privilèges de plus. »

Au point où en sont les choses, il a bien raison de soutenir qu'en fait de revendications sa race doit se borner pour le moment à l'essentiel; c'est-à-dire à ce qui peut la conduire vers l'indépendance matérielle, la dignité du caractère, l'élévation morale. Les grandes écoles industrielles de Hampton, de Tuskegee, de Spelman, de Claflin, de Tongoloo, font plus de bien que d'autres universités trop orgueilleuses où se multiplient les mécontens et les déclassés; car, encore une fois, c'est la question des rapports sociaux qui semble dans l'avenir menaçante entre toutes.

Elle est composée de nuances insaisissables pour un Européen. J'ai vu par exemple, le jour de l'érection du monument de Shaw, Booker Washington au sommet de sa gloire, fêté, acclamé, et pour mes yeux d'étrangère, traité en égal par les gens les plus haut placés. Cependant une page éminemment suggestive de son autobiographie est celle où il confesse l'embarras cruel

qu'il éprouva un jour où, voyageant à travers le Sud, il avait pénétré par hasard dans le wagon-salon réservé à la société blanche. Les plus distingués d'entre les planteurs de la région étaient là, le toisant en silence. Pour aggraver encore sa situation critique, deux voyageuses du Nord l'invitèrent à prendre le thé avec elles, en affectant de le servir. Jamais repas ne lui parut plus long. Il était au supplice et s'échappa dès qu'il le put. Aussitôt qu'il eut gagné le fumoir, les mêmes hommes dont il avait craint l'insolence, ayant appris qui il était, vinrent en nombre lui parler de son œuvre et l'en féliciter.

Tout est bien qui finit bien; mais on sent que le rôle du nègre est plus difficile qu'autrefois. Alors il suffisait, pour qu'on le traitât humainement, qu'il fût un honnête et fidèle serviteur; aujourd'hui, s'il veut garder au soleil sa place d'homme libre, ce n'est pas trop pour lui de joindre à la plus prudente, à la plus subtile politique, les vertus presque d'un saint. Quelque espoir que l'on puisse fonder sur le développement de la race noire, les Booker Washington seront toujours rares, et il en faudrait des milliers, comme le disait naïvement un pasteur nègre : « Oui, des milliers de Washingtons, un à chaque tournant de route, un sur chaque montagne. »

Il nous en faudrait peut-être aussi, à la couleur près, pour prêcher la croisade de « l'entraînement industriel fondé sur des conditions morales » et transformer en bons agriculteurs tous nos médiocres bacheliers !

TH. BENTZON.

UN NOUVEAU DICTIONNAIRE

DE LA

LANGUE FRANÇAISE [1]

DERNIÈRE PARTIE [2]

I

Après le dictionnaire de Littré, il semblait que pour longtemps il n'y eût plus qu'à en faire des abrégés ou des adaptations, à moins qu'on ne voulût entreprendre un vaste répertoire des mots français actuellement vivans, en y comprenant les patois, ou un dictionnaire vraiment historique, embrassant aussi bien les mots qui ont disparu de l'usage que ceux qui ont survécu, englobant tous les mots transmis dans les documens écrits en France au nord d'une ligne plus ou moins flottante. L'une ou l'autre de ces entreprises représente un immense labeur, rien que pour la réunion des mots. Il s'est trouvé cependant un homme qui n'a pas reculé devant l'idée de les exécuter toutes deux, de les fondre ensemble en une compilation colossale. Pendant plus de trente ans, Frédéric Godefroy entassa des matériaux, lisant la plume à la main les textes imprimés, fouillant, pour les textes inédits, les bibliothèques et les archives, compulsant les lexiques spéciaux, le tout un peu au hasard, sans contrôle et sans système.

(1) *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, précédé d'un traité de la formation de la langue,* par MM. Adolphe Hatzfeld et Arsène Darmesteter, avec le concours de M. Antoine Thomas. Paris, Ch. Delagrave, non daté (1892-1900), 2 vol. grand in-8°.

(2) Voyez la *Revue* du 15 août.

Une partie de ses fiches fut détruite lors de la Commune : il ne se découragea pas, continua ou recommença le travail. Quand enfin il s'arrêta pour embrasser ses richesses d'un coup d'œil, il en fut surpris, presque effrayé. Il comprit qu'il était temps de songer à mettre en œuvre ce qu'il avait accumulé. Mais comment publier un tel amas de matériaux disparates, qui auraient rempli un nombre formidable de volumes ? Godefroy se résolut à faire trois parts de son butin. Il mit dans la première les mots propres au moyen âge, ou qui avaient eu au moyen âge des formes ou des sens perdus depuis ; dans la seconde, les mots du français littéraire moderne avec leurs exemples du moyen âge ; dans la troisième, ce qu'on aurait appelé autrefois les « extravagans, » tous les mots qu'il avait pris dans l'usage populaire, dans les vocabulaires de métiers, dans l'argot, dans les patois (voire dans les patois créoles), qui n'étaient pas attestés au moyen âge et ne figuraient dans aucun dictionnaire français. Il obtint, — grâce à l'appui de Littré et de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, — une souscription ministérielle qui lui permit d'imprimer la première partie (1880-1896). Il avait compté qu'elle remplirait dix forts volumes in-4° à trois colonnes : elle ne suffit que pour sept volumes et demi ; Godefroy combla le vide avec sa seconde partie, qu'il intitula : *Complément*, en n'y comprenant que les exemples antérieurs au XVIIe siècle. La division entre ces deux parties était peu heureuse : il n'est pas scientifique d'éliminer de la langue d'une période des mots qu'elle possédait, parce qu'ils ont continué à vivre après cette période ; et en outre on peut dire qu'il n'est pas en français moderne un seul mot ancien qui n'ait eu autrefois des formes ou des sens qu'il n'a plus, en sorte que la limite théorique posée par Godefroy ne pouvait être, en pratique, tracée que d'une façon arbitraire et incertaine. L'annexion du *Complément* a réparé en partie le défaut initial du plan ; il subsiste toutefois et rend assez incommode l'usage des deux parties ; d'ailleurs le *Complément* en lui-même est beaucoup moins riche que le *Dictionnaire* proprement dit, bien qu'il étonne par l'abondance de ce qu'il apporte de nouveau ; trop souvent l'auteur s'est borné à transcrire tout au long les exemples donnés par Du Cange, Sainte-Palaye ou Littré, auxquels, dans un ouvrage de ce genre, il suffisait de renvoyer. Godefroy mourut ayant commencé l'impression du *Complément* d'après un plan assez défectueux, que n'ont pu changer ses deux collabo-

rateurs, MM. Bonnard et Salmon, chargés de terminer la publication (1). Quant à la troisième partie et à la série purement moderne de la seconde, elles sont encore inédites, et je ne crois pas qu'elles soient en état d'être mises au jour. Il est à souhaiter qu'elles soient déposées dans quelque établissement public : elles apporteraient certainement une très utile contribution aux études sur la langue française.

L'œuvre vraiment importante de Godefroy est son *Dictionnaire de l'ancien français*, ou, comme il dit, *de la langue d'oïl et de tous ses dialectes*. Je n'ai pas à l'apprécier ici ; je dirai seulement que, malgré ses lacunes (qui sont peu de chose auprès de sa merveilleuse richesse) et ses défauts (qui sont graves et dans la méthode et dans l'exécution), elle apporte un précieux secours à la lexicographie française en général et, pour la lexicographie du moyen âge, marque vraiment une ère nouvelle. On cite le plus souvent Godefroy pour le compléter ou le corriger; mais tous ceux qui s'occupent du moyen âge français lui doivent et lui devront une bonne partie de leur science, et il est juste d'en témoigner quelque reconnaissance à la mémoire de ce grand travailleur, qui n'avait reçu aucune préparation philologique, — et, dans sa jeunesse, il lui aurait été difficile d'en recevoir une en France, — et qui a poursuivi avec un zèle infatigable une tâche qui sans doute n'eût jamais été entreprise par un homme plus initié qu'il ne l'était aux sévères méthodes scientifiques et comprenant mieux, par conséquent, les difficultés que cette tâche présentait (2).

II

Le plan que M. Ad. Hatzfeld avait conçu, et qui a servi de base au *Dictionnaire général de la langue française*, était bien différent de celui de Godefroy, beaucoup moins vaste même que celui de Littré. Hatzfeld était éminemment un logicien. Son goût

(1) MM. Bonnard et Salmon doivent également publier un *Supplément*, qui remplira un onzième volume, et contiendra de nombreuses additions et rectifications.

(2) Il y a plus de quarante ans qu'un philologue doué de tout ce qui manquait à Godefroy, M. A. Tobler, professeur à Berlin et correspondant de notre Institut, travaille à un dictionnaire de l'ancien français qui aurait été plus restreint, — car l'auteur ne prétendait pas dépouiller les textes inédits et les documens d'archives, — mais qui aurait été exécuté avec tout le soin et la méthode désirables. M. Tobler allait imprimer son ouvrage quand parut celui de Godefroy, qui lui en fit suspendre la publication. Espérons qu'il n'y a pas renoncé.

et ses aptitudes l'avaient, à l'École Normale, porté vers la philosophie. Il fut détourné, au moins professionnellement, de cette voie par un dissentiment avec Cousin, qui gouvernait alors la philosophie officielle et qui ne lui pardonna pas d'avoir voulu se soustraire, en une occasion pourtant de peu d'importance, à son impérieuse domination. Hatzfeld devint professeur de rhétorique. Il le fut longtemps à Louis-le-Grand, où ses leçons ont laissé un durable souvenir à tous ceux qui l'ont eu pour maître. Bien qu'il eût toutes les qualités et qu'il eût acquis toute l'instruction spéciale que comporte la fonction qu'il exerçait, son enseignement se ressentait de sa vocation première : apprendre à écrire et à composer, c'était surtout, pour lui, apprendre à contrôler sévèrement ses idées et à les disposer en bon ordre. Taine, qui fut son élève, lui écrivit, quand il eut obtenu au grand concours (13 avril 1847) le prix d'honneur de philosophie, ainsi que tous les premiers prix du lycée, une lettre qu'Hatzfeld avait soigneusement conservée et dont je détache ce passage :

Tous ces heureux succès, je vous les dois et je vous en remercie. Sans vous, je n'aurais jamais eu ni ordre, ni clarté, ni méthode. On me disait au collège : « Soyez clair, régulier, méthodique ; » vous seul, vous ne vous en êtes point tenu aux paroles ; vous m'avez donné les moyens. Si je réussis plus tard, ce sera grâce à vos leçons ; car vous m'avez appris à travailler, et à conduire mon esprit, et vous me serez utile dans l'avenir autant que dans le présent.

L'impression de cette discipline était restée profonde dans l'esprit de Taine ; je lui ai plus d'une fois entendu dire qu'Ad. Hatzfeld était un des plus remarquables logiciens qu'il eût connus.

C'est la précision naturelle et la tendance logique de son esprit, combinées avec son goût de lettré classique, qui lui firent concevoir l'idée, je dirais volontiers qui lui firent sentir le besoin d'un nouveau dictionnaire français. D'une part, lisant assidûment, comme il était naturel à un professeur de rhétorique, le Dictionnaire de l'Académie, il avait été frappé du manque trop fréquent de précision, et même d'exactitude, qu'on y peut remarquer dans les définitions, et surtout choqué de ce qu'il y a de superficiel et de fortuit dans l'ordre où y sont rangés les divers sens, souvent si éloignés l'un de l'autre, que présentent les mots. Il se plaisait à refaire les définitions, et n'était content que quand il en avait trouvé de parfaitement exactes. Surtout il s'étudiait à ranger les sens dans un ordre logique : partant de

celui qu'il jugeait primordial, il en déduisait tous les autres par un procédé d'imagination raisonnée qui lui donnait le plus souvent des résultats qui le charmaient et lui semblaient, comme ils l'étaient, en effet, intéressans à plusieurs points de vue. D'autre part, lecteur encore plus assidu de nos meilleurs auteurs, appréciateur délicat de toutes les finesses de leur art, il regrettait qu'on n'eût pas donné suite au projet de Voltaire et illustré le dictionnaire par des citations empruntées à leurs écrits qui, à la fois, auraient aidé à mieux comprendre ces écrits et auraient jeté une lumière précieuse sur les emplois les plus heureux et les plus variés de ces mots. Il roulait ces idées dans sa tête et se demandait s'il pourrait les mettre à exécution, quand le dictionnaire de Littré commença à paraître.

Ce dictionnaire semblait réaliser, et au delà, les idées mêmes auxquelles Hatzfeld rêvait de donner un corps. Littré, en effet, attachait une grande importance à la rigueur des définitions. Il montrait ce qu'il y a de fâcheux à définir un mot par des synonymes dont chacun à son tour est défini par les autres, procédé dont la triade : *antre*, caverne, grotte; *caverne*, antre, grotte; *grotte*, antre, caverne, est un exemple connu. « La discussion des synonymes, ajoutait-il, m'a souvent averti de prendre garde aux nuances et de ne pas recevoir comme une véritable explication le renvoi d'un terme à l'autre. C'est entre tant d'objets qu'un dictionnaire doit avoir en vue un de ceux auxquels j'ai donné le plus d'attention. »

Pour ce qui concerne le classement des sens, il n'était pas moins explicite; à la différence du Dictionnaire de l'Académie, qui range les sens en partant du plus usuel, — ce qui ne peut naturellement se poursuivre avec quelque certitude lorsqu'un mot a un grand nombre de sens, — il prétendait ranger les significations dans leur ordre naturel et même nécessaire. « Ce n'est point au hasard, dit-il, que s'engendrent, dans l'emploi d'un mot, des significations distinctes et quelquefois très éloignées les unes des autres. Cette filiation est naturelle, et, partant, assujettie à des conditions régulières tant dans l'origine que dans la descendance. » Il est possible, il est même « indispensable de soumettre la classification à un arrangement rationnel, sans désormais rien laisser à ce fait tout accidentel de la prééminence de tel ou tel sens dans l'usage commun, et de disposer les significations diverses d'un même mot en une telle série que l'on comprît, en

les suivant, par quels degrés et par quelles vues l'esprit avait passé de l'un à l'autre... Établir la filiation des sens est une opération difficile, mais nécessaire pour la connaissance du mot, pour l'enchaînement de son histoire, surtout pour la logique générale, qui, ennemie des incohérences, est déconcertée par les brusques sauts des acceptions et par leurs caprices inexpliqués. »

Enfin, pour ce qui est des exemples empruntés aux auteurs classiques, Littré les apportait en grande abondance, rangés sous chaque acception. Il donnait, par surcroît, des étymologies à peu près aussi sûres que le permettait la science d'alors, et un historique où, bien que les divers sens ne fussent pas séparés, on trouvait de précieux documens sur l'histoire des mots antérieurement à l'époque classique.

Cependant l'apparition du dictionnaire de Littré ne fit nullement renoncer Hatzfeld au dessein qu'il avait conçu; elle l'y affermit au contraire. Pourquoi? C'est qu'il lui sembla, en comparant l'œuvre de Littré à ce qu'il avait déjà esquissé pour son compte, que dans certaines parties, elle ne remplissait pas complètement le magnifique programme que l'auteur avait tracé. Les définitions ne lui parurent pas encore assez précises, ni les significations des mots assez bien classées. L'ordre adopté par Littré lui sembla surtout pécher par un défaut essentiel : partant du sens qu'il regarde comme le premier, Littré énumère tous les autres à la suite, en les numérotant, sans, le plus souvent, expliquer comment ils s'enchaînent et comment ils se rattachent respectivement au sens primitif. Les quinze ou vingt sens que présente tel ou tel mot semblent ainsi se déduire l'un de l'autre, tandis que là, — de même qu'en beaucoup d'autres domaines, — les faits se comportent entre eux, non comme les anneaux d'une chaîne, mais comme les branches d'un arbre. Hatzfeld avait perçu que, pour se rendre compte de l'épanouissement sémantique d'un mot, il est souvent nécessaire d'admettre un sens multiple déjà au point de départ, ou d'admettre que le sens primordial a de bonne heure engendré parallèlement plusieurs sens ou dérivés ou figurés, qui à leur tour se sont ramifiés en des acceptions qu'il faut répartir entre les chefs de file respectifs. Cette vue juste et féconde, aux lumières de laquelle il avait déjà rédigé de nombreux articles, lui paraissait, et à bon droit, mériter qu'on essayât de lui soumettre tous les mots de la langue et justifier, à elle seule, l'exécution d'un nouveau dictionnaire.

Quant à la riche collection d'exemples réunie par Littré, Hatzfeld y vit surtout des matériaux entre lesquels il aurait à faire un choix, sans d'ailleurs renoncer à les accroître. Il ne prétendait pas donner, comme Littré, une sorte d'anthologie littéraire, et trouvait que les exemples ne devaient être allégués que pour des sens ou des emplois présentant quelque particularité intéressante, et qu'un exemple, mais bien topique, suffisait pour chaque cas. Dans l'étymologie, — pour la fixation de laquelle il s'en remettait à Littré, n'ayant pas sur ce point de préparation spéciale, — dans l'historique, — qu'il n'aurait pas établi directement, n'étant pas familier avec l'ancienne langue, — il vit de précieux secours qui lui permettraient d'étayer et certainement viendraient appuyer la construction toute rationnelle qu'il avait pensé édifier. Pour la nomenclature aussi, il comptait se borner à faire un choix dans celle de Littré. Il entendait, comme lui et comme l'Académie, se restreindre à la langue des trois derniers siècles, et trouvait plutôt excessif l'enrichissement que Littré avait apporté au vocabulaire académique en termes d'arts, de métiers, de sciences, de philosophie, en néologismes, en mots familiers, populaires, même dialectaux et exotiques.

En somme, ce qu'il voulait faire peut se définir comme un abrégé du dictionnaire de Littré, perfectionné sous le rapport des définitions et du classement des sens, muni de citations en petit nombre empruntées aux écrivains autorisés, une œuvre classique au double sens du mot, c'est-à-dire d'une part consacrée surtout à l'usage traditionnel et choisi de la langue, d'autre part destinée en première ligne à l'enseignement du français dans les hautes classes de nos lycées, ce qui impliquait pour le livre une dimension très réduite. Son travail était à peu près terminé en 1871, au moment où paraissait la dernière livraison de Littré. Il trouva en M. Ch. Delagrave un éditeur disposé à le seconder et songea dès lors à commencer l'impression.

Pour la revision de l'œuvre, il avait demandé le concours d'hommes éminens, dont le choix montre bien dans quel sens il prétendait améliorer la lexicographie du français moderne. M. Gréard devait apporter au nouveau dictionnaire son goût exquis et sa profonde connaissance de la littérature classique; M. Marguerin, directeur de l'école Turgot, et M. Baudrillart, l'économiste bien connu, devaient assurer l'exactitude des définitions dans les deux domaines des sciences de la nature et des

sciences de l'esprit. Ce petit comité tenait des séances hebdomadaires, dans lesquelles Hatzfeld soumettait au contrôle commun la rédaction qu'il avait seul faite.

En la revoyant, il rencontra bien vite des difficultés auxquelles il ne s'était pas attendu. Les étymologies de Littré lui paraissaient quelquefois douteuses, sans qu'il pût les contrôler, encore moins en proposer d'autres. L'historique, dans lequel il avait cru qu'il lui suffirait de jeter un regard pour y trouver la confirmation et comme la légitimation de ses raisonnemens, lui ménageait de plus sérieux embarras. Tantôt il avait peine à comprendre la valeur exacte des mots qui y figuraient; tantôt, et plus souvent, ce qu'il y trouvait semblait contredire le résultat auquel il était arrivé par l'examen raisonné de la langue moderne : ou le sens qu'il avait considéré comme primordial n'apparaissait qu'assez longtemps après d'autres qu'il avait jugés en être issus, ou au contraire un sens qu'il avait rangé parmi les plus récens se présentait dès les plus anciens textes. Il comprit que, s'il voulait établir sa construction sur des fondations solides, il lui fallait un auxiliaire familier avec ces arcanes souterrains auxquels, à son âge et avec sa préparation spéciale, il ne pouvait plus songer à s'initier lui-même. Le hasard le servit à souhait.

L'un des membres du comité de lecture, M. Marguerin, qui était au courant des préoccupations d'Hatzfeld, se trouvant un jour sur l'impériale d'un omnibus, remarqua un jeune homme qui lisait et marquait de notes au crayon le *Dictionnaire étymologique* de Brachet. Il lia conversation avec lui, et lui demanda si ce livre était bon. « Il est utile et commode, répondit le jeune homme, mais il y a bien des assertions téméraires et bien des erreurs; l'auteur a plus d'esprit que de méthode, et la philologie a d'ailleurs fait de grands progrès en ces dernières années. » Et voyant qu'il intéressait son interlocuteur, il s'anima et lui montra quelques exemples des fautes contre la phonétique historique que contenait le livre de Brachet. « J'ai trouvé l'homme qu'il nous faut, » se dit M. Marguerin; il demanda à son voisin s'il ne serait pas disposé à prendre part à la revision, au point de vue étymologique, du nouveau dictionnaire; le voisin ne se montra pas éloigné d'accepter l'offre, et M. Marguerin lui donna rendez-vous chez M. Hatzfeld. C'était Arsène Darmesteter, alors âgé de vingt-cinq ans.

M. Marguerin avait eu la main singulièrement heureuse.

Darmesteter n'était pas seulement au courant du dernier état de la philologie romane, en mesure par conséquent de soumettre à un contrôle méthodique les étymologies proposées jusque-là : il était de ceux qui ne se contentent pas de s'assimiler une science, qui la font avancer : il devait bientôt découvrir une loi importante de l'évolution des voyelles latines en gallo-roman, loi qui avait échappé à ses prédécesseurs et qui a gardé son nom. Mais en outre il s'intéressait tout particulièrement à la lexicologie française : il avait fait ses premières études philologiques, à mes conférences, en vue de publier et de commenter un recueil de mots français du plus haut moyen âge, conservés dans des gloses hébraïques; il préparait sa thèse sur la formation des mots nouveaux en français et son beau livre sur les mots composés. Et, par surcroît, c'était, lui aussi, un logicien pénétrant, dressé, par l'éducation talmudique qu'il avait reçue, à démêler par le raisonnement toutes les finesses, les nuances, les subtilités même que l'on peut discerner ou imaginer dans un texte; il avait mis cette gymnastique intellectuelle au service d'un esprit vraiment philosophique, et il y joignait cette faculté d'imagination qui est la condition nécessaire du don d'invention. Il avait d'ailleurs le goût fin et une culture littéraire très complète. Il comprit tout de suite ce qu'il y avait de neuf et de fécond dans la conception d'Hatzfeld; il la fit sienne, — car c'est bien elle, enrichie de sa science et de ses idées ingénieuses, qu'il a développée dans ce petit livre, devenu classique, de la *Vie des mots;* — il se réjouit de pouvoir aider à la mettre en œuvre. En même temps il convainquit Hatzfeld qu'il fallait joindre au dictionnaire une partie étymologique propre, ainsi qu'un historique réduit, et il put bientôt lui proposer un plan pour ces deux parties. Il lui montra aussi qu'il était bon d'étendre la nomenclature plus qu'il n'avait pensé le faire. Hatzfeld apprécia tout de suite à sa valeur le secours qui lui arrivait : du simple auxiliaire il fit un collaborateur à droits égaux, et le *Dictionnaire général*, — tel est le titre qu'on avait choisi, — dut paraître sous le nom des deux associés. Peu après l'accession de Darmesteter, le comité de lecture cessa de se réunir, ses membres étant distraits par d'autres occupations et trouvant désormais leur collaboration moins utile.

L'idée de Darmesteter, en ce qui concerne l'étymologie, dépassait singulièrement en profondeur et en portée celle de Lit-

tré. Chaque étymologie, chez celui-ci, reste isolée : il ne renvoie qu'accidentellement à un autre mot pouvant fournir un exemple pareil de permutation phonétique. Darmesteter voulut non seulement donner l'analyse de tous les phonèmes de tous les mots dans leurs transformations successives, mais, dans une synthèse de toutes les observations faites sur chaque mot, constituer une histoire phonétique générale du français. Pour cela, il munit chaque mot d'une série de numéros renvoyant à un paragraphe d'un *Traité de la formation de la langue française*, où seraient données les lois de tous les changemens phonétiques. Ce qu'il faisait pour la phonétique, il le faisait pour les autres élémens de l'évolution lexicographique : l'analogie, qui fait si souvent dévier les mots de leur droite voie phonétique, la dérivation, la composition. Cet ingénieux procédé (1) charme par son élégance, en même temps qu'il apporte pour les étymologies un moyen de contrôle toujours présent.

Ce contrôle perpétuel amène naturellement une bien plus grande rigueur, et surtout il amène à pousser beaucoup plus loin que ne l'avait fait Littré la distinction entre les mots héréditaires et les mots empruntés non seulement aux diverses langues étrangères, mais au latin. Dans le *Dictionnaire général*, la distinction est indiquée, avec autant de concision que de clarté, par la simple addition de « emprunté » avant le « de » qui marque la provenance (2) : ainsi à l'article *plantain*, on lit : « Du latin *plantaginem* ; » mais à l'article *image :* « Emprunté du latin *imaginem*. » Et, par ce simple procédé, tout le lexique du latin parlé qui s'est transmis oralement jusqu'à nous est séparé de ce qui est venu s'y adjoindre depuis quinze siècles, et pourrait être dégagé comme formant l'estoc essentiel de notre langue et en même temps l'unissant en un groupe harmonieux aux autres variétés vivantes du latin parlé (3). Les mots em-

(1) Brachet avait déjà prétendu rendre compte de chaque transformation phonétique, et il faut lui reporter l'honneur de cette idée ; mais il renvoie pour chaque phénomène à des mots où il se retrouve, et non à des règles générales, ce qui donne lieu à beaucoup d'inexactitudes et de confusions.

(2) A vrai dire, comme je l'ai indiqué, dans les mots héréditaires ce « de » lui-même est de trop : *plantain* ne « vient » pas « de » *plantaginem* ; *plantaginem* vit dans la France du Nord sous la forme *plantain*.

(3) Darmesteter voulait donner ce lexique dans le *Traité*, mais il l'avait seulement ébauché pour les lettres A et B ; sa liste n'a pas été complétée. — Une innovation très heureuse du *Dictionnaire* a été de marquer l'accent et la quantité des mots du latin parlé.

pruntés aux langues anciennes et modernes, depuis le grec et l'hébreu jusqu'aux idiomes de l'Afrique, de l'Extrême-Orient et de l'Amérique, et surtout au latin lui-même, soit classique, soit médiéval, les mots pris dans les autres langues romanes, dans les patois, dans l'argot, les mots fabriqués de toutes pièces avec des élémens grecs et latins, les mots faits par onomatopée, tous, à leur place alphabétique, assignés à leur origine respective, peuvent être réunis, — et le sont en effet dans le *Traité*, — en groupes qui montrent ce que la langue, la religion, la pensée, la science, l'art, l'industrie, la vie sociale de la nation, doivent d'enrichissemens à son commerce, oral ou littéraire, avec les peuples voisins ou lointains. C'est un tableau qui n'intéresse pas seulement le philologue, que l'historien des idées et de la civilisation devra souvent consulter, et qui, esquissé jadis par Brachet, n'a été tracé avec l'ampleur et l'exactitude voulues que dans le *Dictionnaire général*.

Tel fut donc le plan qui sortit de la collaboration réfléchie d'Adolphe Hatzfeld et d'Arsène Darmesteter. Ce plan, — sans parler de l'exactitude plus grande des définitions et des étymologies, — présente essentiellement, — avec d'autres innovations moins importantes dont je parlerai plus loin, — deux idées nouvelles et maîtresses, l'une qui est due à Hatzfeld : le classement généalogique des sens; l'autre qui vient de Darmesteter : le renvoi perpétuel, pour l'étymologie et la formation des mots, à un *Traité* annexe.

Ils travaillèrent pendant dix-sept ans, avec une ardeur soutenue, à l'exécuter. Enfin, en 1888, l'œuvre si longtemps couvée allait éclore, la préface était faite et le premier fascicule était presque entièrement imprimé, quand, le 16 novembre, Arsène Darmesteter fut emporté, après une courte maladie, mais à la suite d'une affection du cœur dont il souffrait depuis longtemps et qu'il avait aggravée par un excès de travail. Nommé successivement répétiteur à l'École des Hautes Études (1872-1883), puis professeur à l'École de Sèvres, enfin professeur de littérature française du moyen âge et d'histoire de la langue française à la Sorbonne (chaire créée pour lui), il avait rempli ses fonctions non seulement avec conscience, mais avec un zèle ardent, sans abandonner pour cela ses études personnelles et le labeur que lui imposaient la rédaction, partagée avec Hatzfeld, du dictionnaire et la composition du *Traité*. Il avait trop demandé à ses forces,

il n'avait pas voulu croire à l'imminence du danger qui le menaçait : il mourut victime de la science et du devoir, laissant de profonds regrets à tous ceux qui l'avaient connu... Quelques années plus tard disparaissait aussi son frère James, frêle organisme qu'animait une âme géniale. Nés en Lorraine d'une humble famille israélite, ils ont été deux des plus belles fleurs qu'ait données à la France cette greffe judaïque qui, lorsqu'elle s'est, comme c'était ici le cas, intimement incorporée à la vieille souche nationale, lui a fait pousser plus d'un précieux rejeton.

La fortune, qui venait de frapper si cruellement une belle entreprise, lui devait une compensation et la lui donna. La Sorbonne eut l'heureuse idée, pour combler en partie le vide laissé par Darmesteter, d'appeler à Paris, en le chargeant d'un cours de « philologie romane, » — ce titre apparaissait pour la première fois dans notre haut enseignement parisien, — un jeune professeur de la Faculté des lettres de Toulouse, M. Antoine Thomas, qui, après être sorti le premier de l'École des Chartes, avait pris part aux conférences de Darmesteter et aux miennes à l'École des Hautes Études, avait été membre de l'École de Rome, et s'était déjà fait connaître par d'excellens travaux (1). Hatzfeld, sur la suggestion de James Darmesteter, lui proposa de l'aider à terminer le dictionnaire. Il y consentit, et toute la publication, qui allait seulement commencer, fut poursuivie avec son active participation.

Il ne prit pas toutefois entièrement la place de Darmesteter. La part de celui-ci, dans le dictionnaire, ne se restreignait pas à l'étymologie : il a travaillé comme Hatzfeld à tous les articles, et si l'idée et le plan, pour la partie moderne, viennent de celui-ci, Darmesteter a droit de revendiquer dans l'exécution une part à peu près égale. M. Thomas, au contraire, n'a eu pour le corps des articles que le rôle d'un « lecteur » attentif. Il n'était substitué à Darmesteter que pour ce qui concernait l'étymologie et l'ancienne langue. Mais le domaine qui lui était réservé n'avait avec l'autre qu'une frontière indécise, et il a dû souvent la franchir. Le plan du dictionnaire comportait que l'histoire

(1) M. Petit de Julleville héritait de la chaire de « littérature française du moyen âge et histoire de la langue française. » A la mort de celui-ci, l'an dernier, la chaire, avec le titre de « littérature française du moyen âge et philologie romane », a été donnée à M. Thomas, et une chaire d'« histoire de la langue française » a été créée pour M. Brunot.

des sens fût rattachée au sens le plus ancien : or, souvent ce sens ne se trouve que dans la langue antérieure au XVIIe siècle. Il était dès lors nécessaire, après l'avoir indiqué dans le paragraphe étymologique, — qui précède chaque article au lieu de le suivre, — de le faire entrer dans le corps de l'article, et ici Darmesteter d'abord, puis son successeur, sont intervenus de la façon la plus heureuse.

Au travail propre qui lui était confié, — la rédaction de la partie historique du dictionnaire, — M. Thomas apportait une préparation qui, en certains points, complétait celle de Darmesteter. Il la devait d'abord à l'enseignement de l'École des Chartes, puis à ses propres études, qui avaient porté sur les aspects les plus divers de l'histoire, de l'histoire littéraire et de la philologie médiévales. Il avait écrit un savant livre sur les États provinciaux sous Charles VII ; retracé, grâce à un curieux livre inédit de Francesco da Barberino, l'influence profonde exercée sur la culture italienne par la littérature provençale; fait d'intéressantes découvertes au sujet de la singulière poésie épique, composée en français par des Italiens, au XIVe siècle, en Vénétie et dans les provinces voisines, qui prépara Pulci, Bojardo et Arioste; recherché, en revanche, les origines italiennes de l'humanisme français; donné une excellente édition du célèbre troubadour Bertran de Born. Les mots de la vieille langue lui étaient non seulement connus, mais familiers : il les comprenait dans toute la portée de leur application, dans toutes les nuances de leurs sens ; ils évoquaient pour lui le milieu dans lequel ils ont vécu, les idées et les sentimens à l'expression desquels ils ont servi. D'autre part, accoutumé aux méthodes de plus en plus sûres et pénétrantes de la philologie, et surtout de la phonétique historique, il était plus exigeant encore que ne l'avait été Darmesteter pour l'application sévère des lois qui régissent, depuis bientôt deux mille ans, l'évolution des phonèmes latins en Gaule. Il connaissait à fond le gallo-roman méridional, si nécessaire pour bien comprendre le gallo-roman septentrional : non seulement il s'était montré, pour l'étude de la langue et de la littérature des troubadours, le meilleur disciple de M. Paul Meyer; mais, originaire de la Marche, il avait fait de son parler natal l'objet d'intéressantes recherches dialectologiques, qu'il avait étendues à toutes les variétés anciennes et nouvelles de la « langue d'oc. » Enfin, c'était un esprit souple et fin, très avisé et très alerte, à la

fois exact et ouvert, qui était habitué à regarder les faits sous toutes leurs faces, et savait discerner les conséquences multiples et lointaines d'un petit détail qui, pour d'autres, aurait passé inaperçu.

Ces riches connaissances et ces rares qualités profitèrent singulièrement au *Dictionnaire général*. Darmesteter avait admirablement conçu le plan de la partie étymologique ; mais il ne l'avait achevée que pour les mots qui devaient figurer dans les toutes premières livraisons ; par la suite, il l'avait, au moins dans beaucoup de cas, seulement ébauchée, se promettant d'y revenir à loisir pendant que l'ouvrage s'imprimerait. M. Thomas revit soigneusement — c'est trop peu dire : — il repensa tous les articles étymologiques ; aussi en est-il, à vrai dire, seul responsable, bien que Darmesteter, dont il a recueilli tant de découvertes ou d'heureuses suggestions, en doive partager avec lui le mérite et l'honneur. Ce mérite et cet honneur ne sont pas minces ; car la partie étymologique du *Dictionnaire général* marque sur celle de Littré un progrès considérable, dont j'ai indiqué les principaux caractères. Il est vrai que le *Dictionnaire général*, en raison de la dimension restreinte qui lui était imposée, a dû se priver de plusieurs élémens très intéressans des notices étymologiques de Littré : il ne poursuit pas l'histoire des mots au delà du latin pour les mots héréditaires, du latin ou de toute autre langue pour les mots empruntés ; il ne donne les formes correspondantes à la forme française, tant dans les patois français que dans les autres parlers romans, que si elles sont absolument nécessaires à l'explication ; il s'abstient de toute dissertation ; il ne cite pas les auteurs des étymologies qu'il adopte, encore moins discute-t-il celles qu'il n'adopte pas. Cela cause un certain désappointement au lecteur, surtout pour les mots désignés comme « d'origine inconnue, » dont on aimerait à savoir si on n'a pas essayé de leur en trouver une. Les articles, brefs et dogmatiques, avec leurs renvois chiffrés, ont une sorte d'apparence algébrique, et manquent du charme qu'offrent souvent ceux de Littré. En revanche, beaucoup de mots y sont accompagnés d'exemples, — chacun, en général, d'un seul, — dont le choix, dirigé par une vue simple et précise, est un des traits les plus intéressans du nouveau dictionnaire.

Le dictionnaire, en effet, n'a pas d' « historique. » Pour les mots héréditaires, à moins de raisons particulières, il ne rap-

porte pas d'exemples anciens. Mais pour les mots d'emprunt et pour les composés ou dérivés formés en français, il indique, autant que faire se peut, la date de leur première apparition. Pour l'ancien français, il le fait ou simplement par l'indication du siècle où on les trouve pour la première fois, ou par un renvoi à Godefroy, ou par un exemple, souvent inconnu à celui-ci; pour le français moderne, il marque, ce qui est fort précieux, le dictionnaire qui les a enregistrés le premier, notant avec un soin particulier leur présence ou leur absence dans les éditions successives du Dictionnaire de l'Académie. Il signale aussi, avec preuves à l'appui, les variations dans la flexion des substantifs et des verbes. Ainsi cet historique réduit a sur celui de Littré l'avantage de ne pas se restreindre à l'époque ancienne et de nous faire assister à l'entrée ininterrompue dans la langue, depuis quinze siècles, des mots nouveaux qu'elle ne cesse d'accueillir ou de former.

La partie étymologique du *Dictionnaire général* est intimement liée, je l'ai déjà dit, à la partie moderne. L'histoire des sens des mots actuels ne peut se faire que si on la poursuit dans le passé. Aussi les rédacteurs du dictionnaire] ont-ils relevé dans l'ancienne langue les sens anciens qui aident à comprendre les sens modernes. Ils l'ont fait parfois aussi pour le latin, mais on peut regretter qu'ils ne l'aient pas fait plus systématiquement. Le latin a fourni à notre langue et le fonds essentiel de ses mots héréditaires et le plus grand nombre de ses mots d'emprunt. Il est par trop laconique d'inscrire simplement les deux initiales *m. s.* (même sens) après l'indication d'un mot du latin parlé qui a subsisté en français et qui dans les deux langues présente des sens multiples; il en est de même des mots empruntés au latin littéraire : a-t-on pris, avec le mot lui-même, toutes les acceptions qu'il avait? ou ne l'a-t-on adopté que dans telle ou telle de ses acceptions? Le terrible *m. s.* nous laisse dans l'ignorance. Ainsi sommairement, ou même, parfois, plus explicitement indiqué, le sens donné au mot latin coïncide d'ordinaire avec le premier sens assigné au mot français, d'où l'on conclura naturellement que les autres sens sont des développemens propres au français, ce qui n'est pas toujours le cas, puisqu'il arrive que les autres sens se retrouvent en latin ou dans les langues romanes. Un mot héréditaire peut, parmi ses significations, en avoir d'empruntées au latin des livres, qui ne doivent pas être

attribuées à l'évolution sémantique du français (1). Enfin l'étude des sens d'un mot latin permet souvent de dire si le mot français a été pris du latin directement ou par l'intermédiaire d'une autre langue romane. Qu'on me permette de donner ici des exemples de ces divers cas, pour montrer que la partie latine de l'étymologie, — et je pourrais en dire autant de la partie germanique, — aurait gagné à être traitée avec plus de détail, et, si elle l'avait été, aurait parfois modifié la partie proprement française.

Au mot *sein*, nous lisons à l'étymologie : « Du lat. *sinum*, m. s. ; » puis, comme sens : « *Vieilli*. Courbure, d'où I. (Marine). Partie de la voile arrondie par le vent qui la gonfle; 2. (Géogr.). Sinuosité du rivage. II. 1° Partie du corps humain qui est entre les deux bras et porte les mamelles ; 2° Mamelle de la femme ; 3° Partie du corps où la femme porte l'enfant. » Le sens I, qui se retrouve en latin, semble être seul héréditaire en français et avoir engendré le sens II avec ses trois subdivisions. Or, il n'en va pas ainsi. Le sens I, tout « vieilli » qu'il soit, n'est en français qu'un latinisme : les géographes qui ont dit « le sein Persique » ont simplement calqué le *sinus Persicus* du latin, et le « sein » d'une voile n'est également que la reproduction du latin *sinus*. Le mot n'est vraiment héréditaire en français qu'au sens II, 1° ; les sens 2° et 3° sont des euphémismes qui se sont développés, en français même, à une époque relativement récente.

Au mot *tourner*, on lit : « Du latin *tornare*, façonner au tour. » Et de là sortent les divers sens français, divisés en deux séries, suivant que le verbe est transitif comme en latin, ou est devenu intransitif. Cette dernière évolution et l'extension si frappante qu'a subie le sens général du mot semblent donc s'être opérées en français. Mais, si nous comparons les autres langues romanes, nous voyons que toutes, comme le français, emploient le verbe d'une façon absolue et lui donnent le même sens. Il suit de là que ces deux changemens dans l'emploi de *tornare*, si restreint en latin classique, s'étaient produits dans le latin parlé déjà sous l'Empire. Il y a une sémantique, comme il y a un vocabulaire, du latin vulgaire ; des rapprochemens de ce genre, — que le dictionnaire fait d'ailleurs souvent lui-même, — permettront de la constituer.

(1) Les auteurs en ont bien eu le sentiment : voyez ce que dit la préface sur les sens latins et français du mot *gratia-grâce* (qui est d'ailleurs emprunté et non héréditaire) ; mais ils n'ont que bien rarement poussé aussi loin l'analyse.

En voici un cas, dont l'observation aurait dû modifier assez profondément l'article où je le relève. Le mot *brume* est défini : « brouillard épais, spécialement brouillard de mer. » A l'étymologie, on lit : « Emprunté du latin *bruma*, m. s. » Mais *bruma* n'a pas du tout ce sens en latin : il signifie proprement le solstice d'hiver (*bruma* est pour *brevuma dies*, le jour le plus court), puis l'hiver (sens qu'il a gardé en italien). En latin vulgaire, *bruma* avait pris le sens de « frimas, gelée blanche, » qui survit en roumain ; en Provence et en Espagne, il a passé à celui de « brouillard, spécialement brouillard de mer ; » il est entré avec ce sens dans la langue courante des navigateurs méditerranéens, et c'est là que le français l'a recueilli au XIIIe ou au XIVe siècle.

On voit par ces exemples, dont il serait facile d'augmenter le nombre, que la partie étymologique du *Dictionnaire général* pourrait quelquefois être plus complète et plus intimement soudée avec l'article qu'elle précède. Mais ces légères réserves n'empêchent pas qu'elle soit en elle-même excellente ; on peut la recommander, comme donnant le dernier état de la science, à tous ceux, — et ils sont nombreux, — qui s'intéressent à l'histoire des mots français. M. Thomas s'est astreint à ne laisser aucun mot sans remarque étymologique, ce que n'avait pas fait Littré. Il est vrai que pour bien des mots il se borne à dire : « Origine inconnue. » Cela prouve sa circonspection et inspire confiance pour le reste, en même temps que cela doit exciter les étymologistes à chercher un père à ces orphelins, encore trop nombreux dans notre langue (1).

L'étymologie n'est, dans l'œuvre d'Hatzfeld et Darmesteter, qu'accessoire et préliminaire. L'essentiel pour eux, ç'a été la définition des mots dans tous leurs sens et le classement de ces sens. L'attention intense qu'ils ont apportée à ce travail leur a permis, presque toujours, de l'exécuter avec un plein succès. Ils ont rendu par là et au bon usage et à la connaissance du français un double et inappréciable service.

« Une définition exacte, dit la Préface, doit s'appliquer au mot défini, à l'exclusion de tous les autres, et rendre raison de toutes les acceptions. » Une conception aussi rigoureuse, je

(1) M. Thomas y travaille lui-même sans relâche : il a déjà donné un volume, — et il va en donner un autre, — de recherches étymologiques, où il a retrouvé avec un rare bonheur les titres méconnus d'un grand nombre des mots en question, et rectifié aussi quelques-unes des étymologies du dictionnaire.

dirais volontiers aussi idéale, de la définition est difficile à réaliser. On peut dire que les auteurs l'ont à peu près réalisée. Du moins j'ai trouvé toutes les définitions que j'ai examinées supérieures à celles qu'on avait données jusque-là, et, pour la plupart, si parfaites qu'il ne sera guère possible de les améliorer et que les lexicographes futurs les emprunteront nécessairement au *Dictionnaire général.*

Les auteurs ont eu une telle confiance dans le soin qu'ils apportaient à leurs définitions qu'ils n'ont pas craint de se dispenser de toute remarque sur la synonymie. « Du rapprochement de définitions exactes, disent-ils, doit sortir sans effort la distinction des termes synonymes. » Si l'on considère en effet beaucoup des articles consacrés à des mots considérés comme synonymes, on voit que le *Dictionnaire général* a rempli ce hardi programme. Il existe cependant dans toutes les langues des mots qui ont exactement le même sens, et qui ne doivent leur coexistence qu'à ce qu'ils sont de provenance diverse et s'emploient dans des conditions et des milieux différens. Il semble qu'il eût fallu consacrer à ces cas particuliers une remarque spéciale, car la définition de chacun d'eux ne peut suffire à les distinguer. Nous avons par exemple en français quatre mots pour désigner le point de l'horizon où le soleil disparaît, le premier de formation française, le second germanique, le troisième repris au latin, le quatrième emprunté au provençal : *couchant*, *ouest*, *occident*, *ponant*. La définition en est à peu près identique dans le dictionnaire et ne saurait ne pas l'être; mais il aurait été intéressant de dire dans quelles conditions s'emploient ces quatre mots dont le sens ne présente pas de nuances. *Airain* est défini : « Métal dur et sonore, alliage de cuivre et d'étain, également désigné, surtout dans l'industrie, sous le nom de bronze ; » *bronze :* « Métal dur et sonore, de couleur foncée, formé d'un alliage de cuivre et d'étain. » Ici, il y a un commencement de distinction dans la remarque sur l'emploi de *bronze* « surtout dans l'industrie ; » mais cette remarque, à vrai dire, n'est pas à sa place dans une définition. D'ailleurs, n'eût-il pas fallu dire explicitement que le mot *airain* est aujourd'hui un mot purement littéraire, qui ne s'emploie jamais, dans la langue parlée, pour désigner le bronze ? En d'autres cas encore, de petites remarques sur la synonymie n'auraient été ni sans intérêt ni sans utilité. Si les auteurs s'en sont complètement abstenus,

c'est en partie pour ne pas augmenter la dimension de l'ouvrage; c'est surtout, peut-être, pour démontrer la justesse de leur principe et éprouver l'application qu'ils en faisaient. Ils ont brûlé leurs vaisseaux pour s'obliger à remporter la difficile victoire qu'ils avaient annoncée. Et certainement la nécessité où ils s'étaient mis de donner aux mots très nombreux qu'on présente d'ordinaire comme synonymes une définition absolument individuelle a aiguisé leur pénétration, rendu leur méthode plus stricte et leurs formules plus rigoureuses (1).

Le classement des sens, dans l'ordre de leur évolution logique, avait été l'idée dominante d'Hatzfeld, celle qui l'avait surtout engagé à entreprendre un nouveau dictionnaire. Darmesteter la compléta par l'idée de l'évolution historique. Entre les deux idées il y eut bien quelques conflits; mais à force d'examiner les faits sous tous leurs aspects, les deux collaborateurs finirent toujours par arriver à une conciliation. Les articles qu'ils ont consacrés à des mots d'un riche développement sémantique sont souvent de petits chefs-d'œuvre à la fois de science et de pénétration. La préface en expose le principe et explique le système dans lequel ils sont rédigés : « Énumérer les divers sens l'un après l'autre, même dans l'ordre historique et logique, au moyen d'une série uniforme composée d'autant de numéros qu'il y a de sens distincts, c'est confondre les *genres*, les *espèces* et les *variétés;* c'est supprimer la subordination qui relie les variétés aux espèces et les espèces aux genres, c'est-à-dire méconnaître la loi fondamentale qui régit toute classification (2)... Nous distinguons les différens groupes de sens en traçant dans chaque article, au lieu d'une série de subdivisions de même degré, de grandes divisions, séparées les unes des autres par un alinéa et marquées par des chiffres romains (I, II, III, etc.); chacune de

(1) Il faut louer particulièrement, parmi les définitions du *Dictionnaire général*, celles qui concernent les termes techniques. On ne s'imagine pas ce qu'il y avait de petites inexactitudes et même d'erreurs grossières qui se transmettaient dans les dictionnaires antérieurs et dont Littré lui-même avait accueilli quelques-unes. La préface en donne des exemples divertissans. Toute cette partie du vocabulaire, si intéressante et si difficile à explorer, à été revue avec un soin extrême.

(2) Cette critique s'adresse, — comme beaucoup d'autres remarques de la Préface, — à Littré. Il est juste, cependant, de dire que Littré, dans l'étymologie, indique d'habitude en quelques mots la division et la subordination des sens. Voyez par exemple la note de l'article *Timbre*, qui, dans le *Dictionnaire général*, est un de ceux qui mettent le mieux en lumière le principe suivi par Hatzfeld et Darmesteter.

ces grandes divisions contient à son tour des divisions secondaires, précédées d'un double trait (II) et marquées par des numéros (1°, 2°, 3°, etc.), et chacune de ces divisions contient, s'il y a lieu, des subdivisions précédées d'un seul trait (I) et marquées par de simples chiffres (1, 2, 3, etc.). »

Cette simple et ingénieuse disposition fait la grande originalité du nouveau dictionnaire. L'application qu'il en a fallu faire à chaque mot a demandé, sans parler de l'érudition, des efforts constans d'intelligence, et aussi d'imagination, car il faut une sorte de divination poétique, en même temps que du savoir et de la logique, à qui veut retrouver les voies, parfois bien détournées, suivies par l'esprit au cours des âges pour tirer d'un mot donné une richesse souvent merveilleuse de nouveaux moyens d'expression. L'emploi figuré peut s'attacher aux aspects les plus divers du sens fondamental d'un mot, et il arrive qu'un mot ayant pris un sens figuré qui se rattache à un de ses aspects développe un nouveau sens figuré qui se rattache à un des aspects de son second sens, tout à fait étranger au premier. Telle est l'histoire du mot *timbre*, que je choisis parce que Darmesteter aimait à le citer en exemple. Ce mot a été emprunté du grec byzantin, à l'époque des Croisades, pour désigner l'objet dont on empruntait en même temps l'usage, un petit tambour de forme hémisphérique ; il a pris d'une part, à cause de la façon dont on frappait ce tambour, le sens de « petite cloche qu'on frappe du dehors avec un marteau, » d'où celui de « son d'une cloche (1), » d'où celui de « qualité spéciale de la sonorité, » et finalement celui d' « air connu servant de modèle ; » d'autre part, à cause de la forme du petit tambour, le sens de « bassin, » et parallèlement celui de « calotte du heaume, » d'où celui d' « insigne placé sur cette calotte, » d'où celui d' « insigne, marque personnelle figurée en dessin ou en peinture, » qui a engendré celui de « marque royale, » lequel a abouti aux divers sens actuels, si étrangement éloignés du sens primitif. Pour démêler les branches principales et les branches secondaires de cette ramification touffue, que d'attention il a fallu, que de recherches, que de réflexions, que de tâtonnemens, que d'essais infructueux

(1) Je rejette en note le sens figuré qu'a produit celui-ci. Une cloche fêlée sonne faux, d'où la métaphore plaisante : « Son tintement fêlé, » pour dire : « Il déraisonne. » *Timbré*, au sens de « à moitié fou », est pour *mal timbré*. Le verbe *timbrer*, créé dès le XIIe siècle, a suivi le substantif dans une partie de son évolution.

vingt fois recommencés! Le résultat de tant de travail est mis à la portée d'un coup d'œil par la disposition dont les auteurs du *Dictionnaire* nous ont tout à l'heure donné la formule. Elle instruit par elle-même et sans avoir besoin de commentaire; elle charme l'esprit autant qu'elle le satisfait; elle est si claire et paraît si naturelle que le lecteur en jouit sans se rendre compte de la peine qu'elle a coûté : il est juste qu'il s'en fasse au moins une idée.

J'ai dit qu'elle instruisait par elle-même sans avoir besoin de commentaire. Mais un commentaire historique et logique en serait un merveilleux complément. Le passage d'un sens à un autre, la création de sens figurés, reposent souvent sur des aperceptions de l'esprit qu'il serait intéressant non seulement de constater, mais d'expliquer (1). Surtout il importerait de savoir dans quelle mesure l'ordre historique est d'accord avec l'ordre logique, et pour cela de fixer autant que possible l'époque où apparaît chaque acception nouvelle. Une telle détermination permettrait certainement en plus d'un cas de rectifier le classement qui a paru le plus probable; elle serait en outre très précieuse par l'histoire du développement des idées et du changement des mœurs. Mais c'eût été pour le *Dictionnaire général* une entreprise trop vaste : elle est réservée aux futurs auteurs d'un dictionnaire historique complet. Ceux du *Dictionnaire général* ont excellemment rempli la tâche plus restreinte qu'ils s'étaient donnée.

Est-ce à dire qu'il n'y ait rien à reprendre dans leur œuvre au point de vue, qui les a préoccupés par dessus tout, du classement des sens? Ils ne l'ont pas cru eux-mêmes. Ils n'avaient pas, comme pour la partie étymologique, la ressource d'avouer, en certains cas, leur hésitation ou leur ignorance. « Le plan que nous nous étions imposé, disent-ils, nous a forcés plus d'une fois à prendre parti dans des cas douteux, à établir des classemens incertains... Chaque mot est un problème à résoudre : il fallait apporter une solution; quels qu'aient été nos scrupules, on trouvera parfois que nous avons été téméraires... Le progrès de la science amènera à corriger sans cesse ce travail incomplet; telle de nos assertions sera contredite par la découverte de nouveaux faits. » Il n'est même pas besoin, en science, de faits nouveaux

(1) C'est ce que Darmesteter a essayé, souvent avec le plus heureux succès dans son petit livre de *la Vie des mots*.

pour reviser une sentence : les faits connus peuvent être interprétés d'une façon nouvelle. Dans le domaine, encore si peu exploré, de la sémantique historique, comme dans tous ceux qui relèvent de la psychologie, il faut le plus souvent se contenter de probabilités ou même de possibilités : le monde de la pensée attend encore son Newton et l'attendra peut-être toujours. Il n'est donc pas surprenant que sur plus d'un point la réflexion plus approfondie ou plus heureuse d'autres linguistes ait déjà modifié ou doive modifier les cadres tracés par Hatzfeld et Darmesteter à l'évolution sémantique des mots français; mais ceux qui rectifieront leur œuvre ne le feront que s'ils commencent par se mettre à leur école et s'ils emploient, pour grouper et interpréter les faits, la méthode sévère et délicate dont ils ont donné l'exemple.

Je me suis trop étendu sur ce qui fait la vraie nouveauté du *Dictionnaire général* pour parler longuement des parties moins originales, la nomenclature et les exemples (1). La nomenclature est fondée sur la même base que celle de Littré, c'est-à-dire qu'elle est restreinte aux trois derniers siècles. Elle promettait, d'après la préface, d'être plus riche qu'elle ne l'est en effet. Darmesteter était plus disposé qu'Hatzfeld à étendre libéralement la liste des mots enregistrés : quand il eut disparu, Hatzfeld raya beaucoup de mots, que M. Thomas essaya souvent en vain de défendre. Au rebours de ce que nous avons constaté pour le dictionnaire de Littré, le vocabulaire, dans le *Dictionnaire général*, devient de plus en plus « choisi » à mesure qu'on approche de la fin : les proportions originairement adoptées menaçaient d'être notablement dépassées, et l'éditeur insistait pour qu'elles le fussent le moins possible, si bien que les dernières lettres se virent assez sensiblement élaguées. Néanmoins, on trouve dans le *Dictionnaire général* un nombre encore considérable de mots qui ne figuraient dans aucun dictionnaire antérieur; on doit surtout être reconnaissant aux auteurs de ceux qu'ils ont relevés dans des livres du XVIIe et du XVIIIe siècle non dépouillés par leurs prédécesseurs (2). Les exemples ne sont

(1) Je remarque en passant que, comme Littré, Hatzfeld et Darmesteter donnent la prononciation figurée : on peut se fier à leur notation, et il est intéressant de comparer la prononciation qu'ils marquent avec celle qu'indique Littré.

(2) Comme les sens, les mots en eux-mêmes ont été soumis à une attentive revision : des fautes d'impression, transmises de dictionnaire en dictionnaire, avaient introduit dans notre vocabulaire un certain nombre de mots qui n'ont

pas, comme chez Littré, destinés à l'agrément du lecteur autant qu'à l'éclaircissement du sens des mots : ils ont exclusivement ce dernier objet. Ils ont été demandés aux classiques, d'après le plan primitif d'Hatzfeld, surtout pour attester des sens ou des emplois particuliers, difficiles, ou tombés en désuétude, et en même temps pour servir à la plus complète intelligence des classiques eux-mêmes. La majorité de ces exemples a été prise dans Littré, et il ne pouvait en être autrement; mais il en est beaucoup qui proviennent de dépouillemens personnels; d'autres sont dus aux lexiques qu'on a joints, depuis trente ans, aux éditions de nos grands écrivains. Une autre série d'exemples, et la plus intéressante au point de vue historique, est celle où ils sont cités, soit à l'*Étymologie*, soit dans l'article même, pour attester la plus ancienne apparition des mots étrangers au fonds héréditaire de la langue. Cette série extrêmement précieuse doit faire l'objet de l'attention de tous les amis studieux de notre langue : il y a naturellement beaucoup à faire pour la compléter; mais il est très heureux que le *Dictionnaire général* ait donné, là comme ailleurs, une base aux recherches (1).

Il me reste à dire un mot du *Traité de la formation de la langue française*. Darmesteter, quand il mourut, n'en avait rédigé qu'une partie; pour une autre, il avait réuni des notes; pour une autre enfin, il n'avait pas commencé le travail. M. Thomas, qui devait l'achever, ne put s'en occuper avec assez de suite pendant la revision du Dictionnaire : il demanda de le suppléer à M. Léopold Sudre, professeur au Collège Stanislas, philologue déjà éprouvé, qui avait revu la *Grammaire historique* de Darmesteter et connaissait parfaitement sa méthode. M. Thomas ne s'est réservé que quelques chapitres d'un caractère plus spécialement lexicographique.

Ce n'est pas une tâche aisée qu'avait acceptée M. Sudre. On a vu que, d'après le plan des auteurs, chaque mot est accompagné, dans la partie étymologique de l'article, d'une série de chiffres renvoyant aux paragraphes du *Traité*, où doivent être

jamais existé. Les auteurs du *Dictionnaire général* ont fait là un travail d'épuration très utile et très méritoire.

(1) Il faut rappeler ici que beaucoup des exemples inconnus à Littré et à Godefroy, surtout pour le XVIe siècle, ont été libéralement fournis aux auteurs du *Dictionnaire général* par M. A. Delboulle, ancien professeur au lycée du Havre, qu réunit depuis trente ans un grand recueil de *Matériaux pour servir à l'historique du français*.

expliqués l'évolution phonétique du mot, son mode de formation et quelques autres particularités. Pour que ce plan excellent fût parfaitement exécuté, il aurait fallu que le *Traité* fût fait quand le Dictionnaire aurait été terminé en manuscrit, et que le Dictionnaire ne commençât à s'imprimer qu'une fois le *Traité* achevé, au moins dans les deux parties auxquelles se réfèrent les renvois, le « Matériel des mots » et l' « Histoire de la prononciation. » Mais, — et cela se comprend facilement, — Darmesteter n'avait pas procédé ainsi. Il avait tracé les grandes lignes de ces deux parties du *Traité*, et, par un travail considérable, en avait numéroté tous les paragraphes, mais très souvent sans les rédiger; puis il avait muni les mots de numéros renvoyant pour chacun de leurs élémens à ces cases toutes préparées, mais en partie vides, et il ne les en avait pas tous, à beaucoup près, munis. Quand on rédigea définitivement le dictionnaire, il fallut revoir et compléter ces renvois : il est facile d'imaginer quelles incertitudes et quelles inconséquences devaient résulter d'un pareil mode de travail. M. Sudre s'est tiré à merveille de la plupart des difficultés; l'accord entre la partie étymologique du dictionnaire et les deux premiers livres du *Traité* est, grâce à lui, aussi complet qu'il pouvait l'être, et forme un ensemble des plus précieux où le contrôle mutuel des cas isolés et des règles générales, tel que l'avait conçu Darmesteter, est à peu près réalisé. En eux-mêmes, ces deux livres présentent un tableau clair et, en général, tout à fait satisfaisant de la phonétique historique du français et de la façon dont il a formé et forme encore des mots nouveaux.

Les deux derniers livres du *Traité*, les « Formes grammaticales » et les « Notes de Syntaxe, » n'ont pas avec le corps du dictionnaire un lien aussi étroit que les deux premiers : les articles n'y renvoient pas. M. Sudre était donc ici plus à l'aise : il n'avait qu'à donner, pour ces parties, une forme nouvelle et plus scientifique à la *Grammaire historique* qu'il avait revue, C'est ce qu'il a parfaitement exécuté. L'ensemble de l'ouvrage fait honneur à celui qui l'a revisé et terminé, comme à celui qui l'a conçu. Mais cette œuvre s'éloigne trop du travail proprement lexicographique pour que je l'examine ici.

En résumé, le *Dictionnaire général*, flanqué du *Traité de la formation de la langue française* qui le complète, le contrôle et l'explique, est un manuel lexicographique auquel il ne manque

rien d'essentiel, un inappréciable instrument de travail pour les philologues, un guide sûr pour ceux qui veulent écrire et parler le « beau français, » comme on disait déjà au XIIIe siècle. L'Académie des Inscriptions lui a décerné, l'an dernier, le grand prix fondé par Jean Reynaud pour « le travail le plus méritant » qui se produise en France au cours d'une période de cinq années, prix dont l'attribution est confiée tour à tour à chacune des cinq Académies. L'Académie française aurait pu le lui décerner aussi bien; car, si c'est une œuvre scientifique de premier ordre, c'est également, dans la conception et dans l'exécution, une œuvre éminemment littéraire.

III

Et maintenant la lexicographie française a-t-elle dit son dernier mot? Ne reste-t-il plus qu'à compléter, à améliorer, à tenir au courant de la science et de la vie toujours renouvelée de la langue les deux dictionnaires de Littré et d'Hatzfeld-Darmesteter-Thomas? Je ne le pense pas. Deux grandes entreprises peuvent encore être conçues et seront, je n'en doute pas, exécutées quelque jour.

La première serait un vaste inventaire qui comprendrait tous les mots français qu'on pourrait recueillir, sans distinguer entre ceux qui ont disparu et ceux qui sont encore en usage, entre ceux qui sont « franciens » et ceux qui n'ont existé ou n'existent que dans les provinces, ni, bien entendu, entre ceux qui sont du « bon usage » et ceux qui sont familiers, vulgaires ou même argotiques. Comme le filet que Pierre vit en songe, il enserrerait tous les oiseaux du ciel, — *epea pteroenta*, grands et petits, purs et impurs. C'est le projet qu'avait formé Godefroy : il mériterait d'être repris. Peut-être même pourrait-on aller plus loin, — car la limite entre la « langue d'oui » et la « langue d'oc » est factice, — et englober tout le gallo-roman, tous les mots qui ont été ou sont encore en usage dans l'ancienne Gaule en tant qu'elle est latinisée. Le travail que demanderait un tel inventaire serait assez énorme pour ne pas laisser à celui qui l'entreprendrait le temps de se livrer à de profondes recherches philologiques. On lui demanderait surtout d'être complet et exact : il devrait particulièrement s'attacher à établir le sens des mots qu'il puiserait dans la langue des paysans, des

marins, des artisans de toute sorte; il pourrait, pour faire connaître nettement les objets que ces mots désignent, les accompagner de figures, comme on a commencé à le faire dans plusieurs dictionnaires patois. Les prononciations diverses, les formes grammaticales, les emplois syntaxiques des mots devraient être notés avec soin, ainsi que les locutions toutes faites et les proverbes. On aurait là une sorte d'archives où seraient déposés tous les matériaux de la lexicographie ancienne et moderne de la France entière.

L'autre dictionnaire que je rêve serait un dictionnaire vraiment historique du français moderne. Il ne comprendrait que les mots encore vivans du français commun; il en ferait l'histoire détaillée, avec exemples à l'appui, depuis les plus anciens textes où ils figurent jusqu'à nos jours, sans la scinder artificiellement en deux périodes. Cette histoire ne s'arrêterait pas au latin pour les mots héréditaires, au latin ou à d'autres langues pour les mots empruntés : elle chercherait à remonter plus haut encore, à atteindre les mots dans leur forme la plus ancienne, à en mettre au jour les racines mêmes. On comparerait naturellement chaque mot français à ses correspondans dans les différens parlers romans, et on noterait les différences de sens qu'ils présentent. Les sens français seraient, autant que faire se pourrait, rangés dans l'ordre logique de leur succession, mais ils seraient aussi traités historiquement, c'est-à-dire qu'on essaierait d'assigner à chacun d'eux, comme aux mots eux-mêmes, la date de son apparition. Les exemples seraient donnés non à titre d'autorités, mais pour faire connaître et comprendre tous les emplois des mots, même ceux qui semblent impropres et abusifs; aussi seraient-ils pris dans tous les auteurs, illustres ou obscurs, bons ou mauvais, et le parler familier serait mis à contribution aussi bien que le style le plus choisi : On reproduirait tous les articles de dictionnaires antérieurs qui offriraient quelque intérêt; on recueillerait les remarques grammaticales et autres auxquelles les mots ont donné lieu. Les changemens opérés dans la prononciation seraient indiqués, et les variations de la graphie seraient relevées depuis l'origine. Chaque mot aurait ainsi son histoire documentée, complétée par un aperçu de ce qu'il a été avant d'être français, de ce qu'il est, là où il existe, en dehors du français.

L'œuvre est immense, mais elle n'est pas irréalisable. En An-

gleterre, M. Murray est en train d'en accomplir une semblable, pour laquelle on peut dire que la nation entière lui a prêté son concours. Chargé par l'université d'Oxford de la confection du *New English Dictionary*, il a pu se procurer un outillage approprié à sa vaste tâche; puis il a fait appel, pour l'aider, à des bonnes volontés qui se sont présentées en grand nombre. Des fiches uniformes, accompagnées d'instructions sommaires, ont été envoyées à tous ceux qui en demandaient, et toute la littérature anglaise, ou peu s'en faut, a été ainsi dépouillée. On peut espérer qu'en France, où tant de gens aimeraient employer utilement leurs loisirs, un semblable appel aurait un semblable succès. Mais il faudrait trouver un directeur du travail et lui assurer, avec une existence honorable, le moyen de rétribuer quelques collaborateurs choisis par lui. Cela ne suffirait pas. La préparation du travail, qui demanderait à elle seule une assez longue suite d'années, puis l'impression, exigeraient de fortes dépenses. L'État, les universités, les corps savans, pourraient y contribuer; le mieux serait qu'il y fût pourvu par des contributions volontaires. Les généreux donateurs qui accablent l'Institut de prix dont l'utilité n'est pas toujours bien évidente trouveraient un meilleur emploi de leurs libéralités en constituant ou en accroissant un fonds consacré à une œuvre aussi nationale et en même temps aussi scientifique, au monument le plus digne d'elle que la France puisse s'élever à elle-même. C'est ainsi qu'aux temps de foi les peuples venaient en masse, non seulement apporter l'argent, mais charrier les pierres pour l'édification des cathédrales.

Le « maître de l'œuvre » devrait être, cela va sans dire, pourvu du savoir nécessaire, imbu des méthodes philologiques les plus sévères, et, surtout, enthousiaste de l'entreprise et disposé à lui consacrer son existence. Il faudrait qu'il fût jeune. Si je l'étais, je regarderais un tel emploi de ma vie comme le plus bel usage que j'en pusse faire. Du moins serai-je heureux si, avant de mourir, je vois un autre se dévouer à cette grande mission avec les moyens de l'accomplir, et Dieu sait que je ne lui marchanderai ni mes encouragemens, ni les secours qu'il sera en mon pouvoir de lui fournir!

GASTON PARIS.

LE PAYSAN POÈTE

DE LA SOUABE

I

LA MÉTEMPSYCOSE EN ALLEMAGNE

Il y a quelques mois, j'eus l'occasion de traverser Heidelberg, où je vais cultiver parfois de précieux souvenirs intellectuels, et je rendis visite à un ancien camarade de l'Université, aujourd'hui « privat-docent » fort apprécié de ses collègues et de ses auditeurs. On fera de lui au premier jour un professeur « extraordinaire, » en attendant la chaire « ordinaire, » et tous les honneurs de la carrière savante, Hofrat, Geheimrat, couronnés sans doute par la distinction suprême du titre d'Excellence. Cette Excellence en herbe n'a pourtant rien du pédant à lunettes que le seul nom de sa profession évoque infailliblement dans l'esprit de mes compatriotes. C'est un jeune homme très moderne : fils d'un riche banquier de Cologne, il a préféré, au grand désespoir de sa famille, l'atmosphère des bibliothèques à celle des bureaux d'affaires ; assez cosmopolite d'ailleurs par ses origines, il fait aussi bonne figure dans une battue de lièvres « au chaudron » que sur le terrain accidenté d'un golf, et dans l'intimité d'un salon parisien où l'on cause qu'à la soirée d'apparat offerte annuellement par le Rector magnificus de la Ruperta-Carola.

Ne croyez pas davantage qu'il ait été jadis un étudiant à pipe de porcelaine, attablé devant son pot de bière, et portant la minuscule toque ou l'écharpe multicolore de quelque corps aristocratique, avec, sur sa joue imberbe, les éraflures honorables de mainte tranchante rapière. Non ; c'était alors un garçon d'aspect débonnaire sous son chapeau de feutre mou, et à l'aise dans son complet anglais bien confortable, préférant comme moi-même la promenade hygiénique du milieu du jour à la salle étouffante des Mensuren, et jugeant que toutes les traditions baroques du « Comment, » salutaires peut-être dans le passé, ne sont aujourd'hui qu'occasions incessantes de flânerie, et certitude de perte de temps. Ce n'est pas qu'il manque d'enthousiasme, bien au contraire : il possède cette passion persévérante et froide pour la discipline une fois choisie qui a fait les triomphes de l'érudition germanique, comme ceux du corps des officiers prussiens. Cet homme a d'ailleurs des clartés de tout; je l'ai vu travailler dans les salles de dissection de la faculté de médecine, comme dans les serres admirablement garnies de ce beau jardin botanique qui s'étend au couchant vers le Rhin. Néanmoins la philologie orientale a gardé ses préférences, et la civilisation de l'Inde antique est l'objet de son cours à l'Université.

Il habite, près de l'Anlage aux frais ombrages, une coquette villa dont les fenêtres ont vue sur les pentes vertes du Heiligenberg, vêtues de taillis et de vignes, couronnées par la tourelle de grès rouge qu'y ont dressée les soins de l' « Association d'embellissemens » de la région. Sur les flancs de l'escarpement, on distingue ce Chemin des philosophes, que nous avons souvent arpenté de compagnie. Là méditèrent Creuzer, Bluntschli, Helmholtz, Bunsen et Treitschke. Là, trois quarts de siècle avant nous, Victor Cousin, dans l'ardeur de sa jeunesse philosophique, se promena longuement aux côtés de l'élève favori d'Hegel, Carové, commentant la nouvelle Encyclopédie, cherchant à obtenir du disciple les éclaircissemens que lui refusait la réserve ironique du maître. En y montant par l'étroite Hirschgasse, propre aux duels d'étudians, on voit des files de petits cyprès sombres qui escaladent devant vous les pentes de gazon, et semblent les spectres de ces Illustres, revenus pour montrer aux générations grandissantes la voie de la sagesse.

C'est en face de ce paysage à la fois historique et familier que je m'étendis bientôt dans un vaste fauteuil de cuir, près du

large bow-window dont s'éclaire la riante bibliothèque de mon ami ; c'est là que je me pris à l'interroger sur ses travaux récens et sur l'évolution de sa pensée. Je savais combien le champ des recherches védiques est en ce moment retourné en tous sens, par les efforts de l'Allemagne érudite; mais les vastes espoirs du jeune savant m'étonnèrent néanmoins : il revenait précisément d'un séjour de quelques semaines auprès de son éminent maître et confrère, le professeur Deussen, de Kiel.

— Cet homme extraordinaire, me dit-il, rappelle les Titans du début de notre siècle, les Grimm, les Humboldt, par l'ampleur de ses plans et par l'intrépidité de ses projets. Il prépare une histoire générale de la philosophie, considérée surtout dans ses rapports avec la religion, et il a mis vingt ans à pénétrer les seuls débuts de la pensée hindoue. Il l'a fait d'ailleurs de façon définitive, et ne laisse guère à glaner derrière lui. Sa « philosophie des Oupanischads, » qui couronne cette première partie de son œuvre, a arraché un cri d'admiration et d'espérance à nos modernes réformateurs religieux.

— Eh quoi ! objectai-je avec étonnement, en seriez-vous encore à implorer de l'Inde ses leçons métaphysiques pour en tirer une foi aristocratique et raffinée? Ce genre de snobisme n'a pas gardé longtemps chez nous le sceptre de la mode.

— C'est que vous apercevez la pensée de l'Extrême-Orient à travers les messes bouddhiques du Musée Guimet, avec leur assistance bien parisienne et leurs chuchotemens académiques. Ici, nous sommes plus lents à nous émouvoir, mais aussi plus tardifs à nous désabuser. Je ne parle pas tout à fait pour moi en ce moment, car, est-ce l'effet de mes fréquentations anglo-françaises? j'apparais aussi sceptique à certains de mes compatriotes que vous allez me juger au contraire naïf et facile à séduire. Sachez cependant que l'œuvre du professeur Deussen a été saluée parmi nous comme l'aurore d'une seconde Renaissance, bien plus radicale en ses conséquences que son aînée du xve siècle, car elle est destinée à renouveler enfin de façon efficace la pensée religieuse que la première s'est, en somme, montrée incapable d'engager dans une voie féconde.

— Oh ! vous nous annoncez cette Renaissance-là depuis tantôt un siècle : ne fut-ce pas la promesse de Schlegel, lors des débuts embarrassés de la science védique? Et nous ne voyons toujours rien venir. D'ailleurs, je vous trouve sévère pour cette

première Renaissance, et, quoique je vous sache protestant, pour sa conséquence directe, la Réforme.

— Peuh ! le protestantisme n'est pas en vénération parmi les ouvriers de la rénovation religieuse. Vous savez les réserves de Richard Wagner et les anathèmes de Nietzsche contre ce plébéien de Luther. Sa doctrine « abstraite, casuistique, dogmatique, infectée de superstitions romaines » n'apparaît plus aux penseurs dont je parle comme une force vivante.

Quant à être sévère pour le Quattrocento, je lui suis au contraire fort indulgent en lui laissant son nom traditionnel. Vous n'ignorez pas qu'aux yeux de nous autres Germains, qui, de plus en plus, sentons « mûrir en nous l'Aryen conscient, » la véritable Renaissance, ce fut l'invasion d'Alaric et de Théodoric, l'apparition du Barbare dans l'histoire du monde ; tandis que la prise de Constantinople n'a été que le signal d'un retour offensif de l'idéal classique grec et romain, catastrophe funeste à la libre évolution de la culture germanique.

— Voilà du moins qui est parler clairement. Ainsi donc, reniant les Grecs ou les Romains dégénérés, et plus encore les traditions sémitiques de l'Ancien Testament, vous entendez vous remettre à l'école de ces imposans Aryas, de ces aristocrates instinctifs qui ont dompté l'Inde et créé la métaphysique du Véda. J'ai entendu parler vaguement de tout cela, car je m'efforce à suivre de loin le mouvement intellectuel de l'Allemagne. Mais j'avoue avoir été très frappé par un argument que vous ne rejetterez pas sans examen, car je l'ai trouvé dans la bouche d'un de vos plus éminens confrères en indologie. J'ai lu récemment la leçon inaugurale du professeur de Schroeder, appelé à occuper la chaire de philosophie indoue à l'Université de Vienne, et, si ma mémoire est fidèle, il s'exprimait à peu près en ces termes : « Quelques chrétiens sincères croient voir une menace sérieuse dans la campagne entreprise en faveur du bouddhisme ou du brahmanisme. Elle me laisse beaucoup plus rassuré. Ces doctrines ne peuvent constituer un danger véritable pour le christianisme, parce que les conditions primordiales d'existence leur font défaut. La rédemption que le Bouddha enseigne et apporte à ses disciples ne tend qu'à les exempter des nécessités de la métempsycose. Là où n'existe pas la croyance à la métempsycose, cette rédemption-là n'a pas de sens. On peut bien s'intéresser au Bouddha, au bouddhisme, à la pureté de sa morale, se passionner

pour lui, l'étudier avec enthousiasme. Tant qu'on ne croit pas à la métempsycose, c'est une absurdité de se faire bouddhiste. Et peu nombreux sans doute sont ceux qui prévoient le triomphe prochain de cette croyance en Europe. »

Je m'arrêtai, tout fier de mon érudition de fraîche date, en jetant sur mon ami un regard triomphant. Il eut un sourire sardonique : « Peu nombreux! » répéta-t-il avec ironie : au train dont les choses marchent, ils seront bientôt innombrables, au contraire. L'esprit humain tourne toujours dans le même cercle, et ne renouvelle guère ses conceptions métaphysiques; à l'heure actuelle, la métempsycose semble ramenée au pinacle par l'allure désordonnée de la roue philosophique. Écoutez, poursuivit-il, puisque le soleil est encore trop chaud au midi, sur le Chemin des philosophes, pour que nous allions y chercher de compagnie nos vieux souvenirs d'étudians, puisque nous n'avons rien de mieux à faire pour l'instant, je veux vous édifier sur la métempsycose, afin de vous guérir des assurances téméraires et des argumens irréfutables. Vous me pardonnerez si ma causerie prend des allures de conférence, ou ma voix des intonations de pédant : c'est le pli professionnel, et je m'efforce à l'accentuer de mon mieux dans l'intérêt de mon avenir universitaire, car je n'aurais que trop facilement ici réputation de légèreté dans le jugement et de gallicisme intellectuel.

Et d'abord examinons un peu quelle est la source de la croyance à la migration des âmes. Notez-le, d'ailleurs, c'est mon opinion personnelle que je vous donnerai sur ce point, car la question reste ouverte, et la science des origines est sujette aux palinodies. Quel est donc, à mon avis du moins, le fondement probable d'une opinion si répandue, qu'on a pu, sans trop d'audace, l'étayer de ce vieil argument des théodicées classiques : le consentement universel de l'humanité? Pour croire à la migration des âmes, il faut, au préalable, concevoir quelque chose d'analogue à l'âme, et les premières formes de la métempsycose doivent être cherchées dans l'animisme des hommes primitifs. Un vague pressentiment de l'existence d'un principe spirituel semble s'être développé chez les peuples barbares par la réflexion sur le phénomène du sommeil et du rêve. Au réveil, n'apprenait-on pas par le témoignage de ses proches qu'on était demeuré bien paisiblement étendu sur sa couche, tandis qu'on gardait le souvenir d'aventures merveilleuses ou terrifiantes, de

plaisirs goûtés ou de périls rencontrés en songe? De là cette conclusion naturelle que quelque chose qui n'est pas le corps, une sorte de double, s'échappe de lui durant le sommeil pour mener quelque temps une existence indépendante. Ces idées tiennent une grande place dans la philosophie védique, et y apparaissent bien clairement comme une survivance du passé de la race. Deussen nous a donné là-dessus des indications précieuses (1). Pendant le sommeil accompagné de rêves, disent les vieux brahmanes, l'esprit abandonne le corps et « erre où il lui plaît, » à ce point que, parfois, il retrouve difficilement le chemin qui le ramènera vers son propriétaire légitime. « Tantôt il plaisante avec les dames, tantôt il joue sur son char en compagnie de quelques amis, sans plus songer à cet appendice matériel, le corps, qu'il a laissé au logis. » Puis, après cette période de récréation, vient le sommeil profond que n'accompagne aucun rêve : « Comme un faucon ou un aigle ayant longtemps plané dans les cieux replie ses ailes fatiguées et se dispose au repos, » ainsi l'esprit se hâte vers cet état, où, endormi, il ne ressent plus de désir, et ne « voit plus d'image de songe. » C'est là en somme une fine analyse de phénomènes encore aujourd'hui mystérieux.

— En effet, — repris-je intéressé par ce début, et, à titre de confirmation à l'appui de semblables vues, — il ne serait pas difficile de relier ces antiques conceptions populaires aux superstitions du vampirisme, de la lycanthropie, du pouvoir des loups-garous, enfin du sabbat des sorciers. Tout cela repose évidemment sur l'opinion que l'esprit peut être occupé au dehors à quelque action malfaisante, tandis que le corps de son propriétaire repose innocemment au logis.

— Vous l'avez dit! Mais ces vues naïves se sont bientôt élargies par la considération de l'analogie si frappante qui existe entre le sommeil et la mort. La vie ne serait-elle qu'un rêve un peu plus prolongé que ceux de nos nuits? se demande encore de nos jours la philosophie la plus scientifique, la mieux armée d'instrumens de mesure et d'appareils de précision. L'esprit, après la mort, ne mène-t-il pas d'une façon plus prolongée la même existence que durant le songe? se dirent les tribus sauvages du passé. De là le culte et la crainte des âmes des ancêtres, considérées comme errantes autour du théâtre de leur existence

(1) Voyez *Philosophie des Oupanichads*, p. 272 à 277.

passée : animées le plus souvent de projets de vengeance envers leurs ennemis, parfois aussi d'intentions bienveillantes à l'égard de leurs descendans.

Cependant, les imaginations grossières de ce temps ne pouvaient se représenter l'esprit que sous une forme matérielle, et on arriva sans doute assez tard à la conception plus éthérée qui identifie l'âme avec la respiration ou le souffle, *spiritus*, afin d'expliquer qu'elle demeure invisible, comme l'est en effet l'haleine du vivant. Auparavant, on la revêtit d'ordinaire d'une apparence plus tangible; ne voit-on pas, par le contenu des anciennes légendes, qu'il est possible de s'en emparer, de l'aspirer, de l'anéantir? Après la mort, elle demeure quelque temps encore à côté du défunt, elle peut rentrer en lui, et ne l'abandonne que pour errer aux environs de sa demeure, ou de son monument funèbre. Elle se pose alors volontiers sur les arbres voisins, sous la figure d'un oiseau ou d'un être ailé fantastique. Néanmoins la forme la plus pratique pour satisfaire les différens caprices qu'on lui prêtait sembla celle du serpent, car un reptile est propre à se glisser facilement par la bouche au dedans de notre enveloppe charnelle. Enfin, pourquoi l'esprit du mort ne pourrait-il s'insinuer, cette fois pour tout le cours d'une existence nouvelle, dans un autre corps d'homme, d'animal, de plante, dans un objet inanimé au besoin? Telle est l'origine probable de la croyance à la migration des âmes.

— Véritablement, dis-je au jeune savant, vous ne présentez pas sous des couleurs flatteuses les débuts dans le monde d'une doctrine que vous dites appelée à un si grand avenir, après avoir joui d'un si glorieux passé.

— C'est que, différent de quelques enthousiastes, en qui la mauvaise foi se glisse à la faveur de leur exaltation, j'aime avant tout la vérité. Encore n'ai-je pas terminé ma leçon, et vais-je sans doute vous révolter bien davantage, car j'estime que l'âme, oiseau ou serpent, représente déjà une forme poétique et gracieuse de l'animisme. Les débuts en sont plus bas encore. On a sans doute placé tout d'abord le principe spirituel d'une façon diffuse dans les os, dans le sang, dans les muscles du vivant. Par là se fit jour cette idée que quiconque mangeait les chairs d'un animal noble ou, mieux encore, d'un homme d'énergie, s'incorporait sa force, son courage, son esprit fertile en expédiens. D'où le cannibalisme par hygiène morale, en quelque sorte, tel qu'on

le rencontre chez certaines peuplades. Dévorer un guerrier valeureux, c'est augmenter sa valeur personnelle. Enfin, poussant plus loin cette logique dégoûtante, on en vint à considérer comme siège actuel de l'âme des ancêtres, et à honorer d'un culte, non pas encore les oiseaux diaprés, ou quelque chimère de légende, aux formes héraldiques, mais bien les hideux mangeurs de cadavres, hyènes, chacals, vautours ; ou les mangeurs d'hommes vivans : requins, crocodiles, loups, ours. Ceux-là furent les dieux primitifs du fétichisme.

— Vous mettez, dis-je, à l'épreuve ma sensibilité nerveuse, et il faut un estomac robuste pour écouter sans nausée la genèse de la religion de l'avenir.

— Rassurez-vous, vous avez dépassé l'instant le plus pénible en votre apprentissage, et vous demeurez libre d'ailleurs de rejeter mes suggestions. Vous auriez pour vous le sentiment de notre maître à tous, M. Deussen. A son avis, la métempsycose védique a une origine toute morale. Le spectacle du vice récompensé par le succès, de la vertu si souvent mal partagée en ce monde, aurait amené les penseurs de l'Inde à concevoir des peines ou des récompenses dans une nouvelle vie terrestre. Seulement il s'abuse, à mon gré, et à celui d'autorités telles que MM. Oldenberg ou Konow, car il demeure incapable d'expliquer les antiques légendes populaires qui concordent si bien avec mon système : l'âme de la mère bouddhique mourante qui passe dans une femelle de chacal; les ancêtres qui se promènent dans l'insecte voletant autour de leur sépulture, ou même qui « se glissent vers la racine des plantes. » Impossible, n'est-il pas vrai, de confondre davantage l'âme avec les restes du corps qui, sous forme de substances chimiques mises en liberté par la dissolution finale, vont nourrir les végétaux du voisinage. Aujourd'hui encore, les Parsis de l'Inde, adeptes d'une des plus vieilles religions du monde, abandonnent leurs morts dépouillés au bec des vautours, sur ces sinistres tours du silence qui se dressent aux approches des grandes villes indoues, estimant que le défunt se réincarne ainsi sans retard, et retrouve plus vite le bienfait de la vie.

J'ai terminé mon cours d'origine. Telles furent les sources d'une des croyances les plus tenaces de l'humanité.

Sans place bien définie dans le védisme, qui est amoral en somme, comme Deussen le reconnaît lui-même, elle a reçu du

Bouddha seulement cette forme admirable du Karma, qui attache à toute action bonne ou mauvaise sa récompense ou son châtiment dans cette vie ou dans une autre, en sorte que le malheur du juste, qui ne semble pas mérité au spectateur ignorant, le fut pourtant par lui dans quelque existence antérieure aux yeux de celui qui sait, et n'est autre chose que l'achèvement d'une expiation nécessaire au triomphe de la justice immanente. « Et, quoi que l'homme puisse accomplir, action maudite, œuvre noble, il demeure partout l'héritier, l'héritier de sa propre conduite, » chantent les moines bouddhistes dont les hymnes ascétiques nous ont été récemment traduits par Neumann (1). Frein puissant et efficace aux passions violentes d'une époque brutale.

Cependant, par Pythagore, la métempsycose a passé dans la philosophie grecque, où elle a trouvé la fortune que vous savez. Peut-être ce penseur avait-il voyagé dans l'Inde, mais peut-être aussi travailla-t-il simplement sur le même fonds d'antiques croyances aryennes, avec des dispositions d'esprit analogues à celles de ses lointains parens du Gange, ainsi que l'a soutenu récemment M. Laudowicz (2).

— Oui, approuvai-je alors, en cette question comme en tant d'autres du même ordre, telle que l'origine de l'alphabet par exemple, la science contemporaine tend de plus en plus à remplacer d'hypothétiques emprunts à des nations lointaines par la parenté de race, et par la tradition semblablement élaborée d'ancêtres communs.

— Faut-il voir aussi, comme vous le dites, quelque vague écho du passé de la race aryenne dans la Renaissance de la métempsycose en Europe depuis le milieu du siècle dernier? Vous la rencontrerez chez Lichtenberg, chez Hume, dans l'*Éducation du genre humain* de Lessing, dans la *Palingénésie* du naturaliste genevois Bonnet. Le beau-frère de Gœthe, Schlosser, nous a laissé un dialogue sur ce sujet. Et Gœthe lui-même écrit à Wieland en le prenant pour confident de ses amours (1776) : « Je ne puis m'expliquer autrement que par la métempsycose l'influence, le pouvoir que cette femme exerce sur moi. Sans doute nous avons été autrefois mari et femme, et nous en avons maintenant le souvenir voilé d'une brume d'apparition. Je ne

(1) *Les chants des moines et des nonnes de Gotama Bouddha*, Berlin, 1899.

(2) *Essence et origine de la métempsycose dans la philosophie grecque* Leipzig, 1889.

connais pas de nom pour notre cas : passé, futur, le grand Tout? » La fiancée de Novalis, une petite fille à peine échappée de l'école, « ne croit pas à la vie future, mais à la métempsycose. » Et Jean-Paul a abusé de ces mêmes artifices dans son roman de *Sélina*, dont Schopenhauer raille si amèrement l'absurdité. En tout cela, il y a une bonne part de littérature, je vous l'accorde : mais Mme de Staël trouva cette croyance plus sérieusement établie parmi nous.

— Cela est vrai, dis-je, et j'en tombe d'accord, car mes souvenirs de son *Allemagne* sont assez précis. Elle considère la métempsycose indoue comme empreinte d'une profonde tristesse. Les œuvres d'art de ce pays, dit-elle, montrent partout, dans les animaux, dans les plantes, la pensée captive et le sentiment renfermé s'efforçant en vain à se dégager des formes grossières et muettes qui les enchaînent. Aussi le système du physicien Schubert lui semble-t-il plus consolant, pour avoir du moins représenté la nature comme une métempsycose ascendante, où, depuis la pierre jusqu'à l'existence humaine, on reconnaît une promotion continuelle, entraînant le principe vital de degrés en degrés vers le perfectionnement le plus complet. Elle constate encore que, afin de conserver quelque idée religieuse au sein de la nature déifiée, l'école de Schelling suppose que l'individu périt en nous, mais que les qualités intimes qui furent notre partage rentrent dans le grand Tout de la création éternelle. — Tout cela est bien nébuleux, bien germanique, serais-je tenté de dire, si, sous l'influence de votre grande école philosophique, nous n'avions eu nous aussi notre crise de mysticisme vers le premier tiers du XIXe siècle. Il faut l'avouer, on a vu Jean Reynaud, Pierre Leroux, leur docile élève George Sand et sa Consuelo, Victor Hugo lui-même, Lamennais, le Père Gratry peut-être, et bien d'autres, pencher plus ou moins ouvertement vers les doctrines de la migration des âmes. — Même Enfantin, dans sa vieillesse rangée et bourgeoise, affirmait à ses disciples ébahis qu'il se souvenait d'avoir été saint Paul. — Mais notre esprit logique et précis se pose plus clairement que vous autres la question de l'avenir réservé aux âmes voyageuses. Mme de Staël s'attardait déjà à cette objection angoissante, après avoir analysé les vues de Schelling. « Cette immortalité-là, écrit-elle, ressemble terriblement à la mort. Voudriez-vous donc, disent-ils en Allemagne, ressusciter avec toutes vos circonstances

actuelles, renaître baron ou marquis? Non, sans doute, mais qui ne voudrait renaître fille et mère?... Sur ce point le christianisme se proportionne à tous les esprits, et répond, comme un confident, aux besoins individuels de notre âme. »

— Vous avez raison, reprit mon ami, c'est là un caractère décisif dans les systèmes qu'il nous faut examiner, et nous allons dès à présent distinguer deux sortes de migration des âmes, suivant qu'elle s'accompagne ou non de souvenir. Avec Schopenhauer, nous appellerons métempsycose, à proprement parler, celle qui implique une mémoire plus ou moins confuse du passé; je réserverai le nom de palingénésie à celle qui demeure inconsciente et impossible à constater en notre personne.

Les Indous et les Grecs, faisant voyager l'âme tout entière, ne pouvaient la concevoir dépouillée de son intelligence, de sa conscience, de sa mémoire, comme nous verrons que d'autres l'ont fait plus tard. Mais, direz-vous, comment expliquaient-ils alors ce fait d'expérience, que nous ne gardons nul souvenir de nos existences antérieures? Afin de tourner cette difficulté, ils admirent d'ordinaire un souvenir vague et confus, obscurci par le difficile passage de l'au-delà. Les grands hommes seuls, grâce à la puissance de leurs facultés, possédèrent le privilège d'une mémoire plus nette que le commun des mortels. Ainsi, le Bouddha énumérait ses incarnations passées, et Pythagore, mis en présence des armes d'Euphorbe, se souvint obscurément d'abord, et plus nettement ensuite, qu'il les avait portées jadis, alors que son âme habitait le corps du héros troyen. — Aujourd'hui encore, ces singulières réminiscences de faits antérieurs à notre naissance se présentent parfois, dit-on, en certaines intelligences impressionnables. Les néo-sensualistes contemporains attribuent tout simplement ces phénomènes à l'hérédité cérébrale. Mais les esprits imaginatifs seraient assez disposés à y trouver comme jadis un argument en faveur de la migration des âmes. C'est l'opinion de mon ami, M. d'Oppeln Bronikowski (1).

— Souvenir vague, interrompis-je alors, vous l'avouez vous-même, vague est bien le mot qui caractérise de semblables argumens. L'esprit moderne n'est pas près de s'en contenter, et je ne vois guère que les spirites qui en pourraient être satisfaits.

(1) *Beilage zur Allg. Zeitung*, 1899, 245.

— Ne dites pas de mal des spirites! s'écria mon interlocuteur. Ici nous les prenons parfois au sérieux, et leur chef, le Dr Karl du Prel, qui vient de mourir, était fort écouté dans le monde philosophique. Il n'y a pas si loin en effet des doctrines de notre maître Schopenhauer, qui voyait dans les tables tournantes la démonstration de son système, aux enseignemens de cet ancien lieutenant bavarois, parti, lui aussi de l'idéalisme transcendantal, pour aboutir à une sorte de spiritisme doctrinal, aux allures scientifiques et darwiniennes. Après tout, le « corps astral, » dont il dote chacun de nous, ressemble singulièrement à cette « Volonté » dont le philosophe de Francfort a fait le principe de notre être. — Mais je m'égare, et ces considérations nous entraîneraient trop loin de notre sujet. Aussi bien, il demeure entendu que nous laissons de côté le spiritisme, même sous sa forme indoue et sous l'égide de Mrs Annie Besant. Il nous donnerait en effet trop beau jeu pour recruter dans ses rangs des adeptes à la migration des âmes; nous n'avons pas besoin de ces auxiliaires : les cadres de notre armée se sont constitués sans leur concours.

Revenons à notre sujet. Vous n'acceptez pas la migration accompagnée de mémoire, et vous êtes en somme dans votre droit, puisque l'expérience journalière semble vous donner raison. Vous rejetez la métempsycose; mais que direz-vous de la palingénésie, si j'en établis pour vous l'existence à l'aide des argumens victorieux de son rénovateur, Schopenhauer? La première édition de son grand ouvrage, *le Monde comme Volonté et Représentation*, déjà si inspirée par l'*Oupnekat* d'Anquetil-Duperron, et par les études bouddhiques naissantes, traite encore la migration des âmes comme un mythe, vénérable toutefois par son antiquité comme par son sens profond, ajoutant qu'il y faut voir l'expression populaire et tangible de vérités d'ordre trop subtil pour être saisies directement par la foule. Puis, peu à peu, dans les *Complémens* de son œuvre fondamentale d'abord, et plus tard dans ses *Parerga*, le maître se montre de plus en plus séduit par cette conception, de plus en plus disposé à l'accepter pour ainsi dire à la lettre. C'est qu'elle s'accommodait si bien avec la pensée maîtresse de son système. Vous savez que, préoccupé avant toutes choses de contrecarrer ces prétendus élèves de Kant qui défiguraient la doctrine du géant de Kœnigsberg, Schopenhauer place l'essence de l'être, homme ou Nature,

non pas dans l'Idée, comme le fait son persécuteur, ce fripon d'Hegel, mais au contraire dans la Volonté inconsciente. A ses yeux, l'intelligence, produit purement organique du cerveau, est un facteur tertiaire de l'être, le corps demeurant secondaire, et la volonté seule primaire.

— Je le sais, dis-je, il a bâti sur cette hypothèse gratuite un de ces poèmes métaphysiques de longue haleine que vous décorez du nom de systèmes, et que vous mettez une patience admirable à disséquer ou à commenter, dès qu'ils vous ont été présentés avec un suffisant pédantisme. Je vous avoue que, pour ma part, je ne goûte nullement Schopenhauer et son dogmatisme hargneux. Nietzsche, d'abord si féru de lui, n'a-t-il pas écrit plus tard sur son compte : « Le fondement de ces constructions philosophiques sublimes, absolues, est d'ordinaire une superstition populaire quelconque, des temps les plus reculés, » (et vous venez de l'établir clairement vous-même pour la métempsycose) « ou encore un jeu de mots, peut-être une équivoque grammaticale, ou enfin quelque généralisation téméraire de faits très restreints, très personnels, humains, par trop humains (1)? »

Que cela est vrai, et combien le spectacle de l'arène philosophique au temps présent m'a toujours paru la plus amusante illustration de cette thèse! Voyez Schopenhauer, maniaque par névrose, esclave de ses habitudes, troublé par le moindre incident dans sa vie uniforme, s'empresser en conséquence à prêcher le quiétisme, le Nirvana et l'abolition de la volonté d'agir. Nietzsche, lui, plus malade encore, endurant d'indicibles tortures, veut faire de la souffrance excessive une école nécessaire au genre humain tout entier, et en quelque sorte le baptême moral du surhomme. Tolstoï érige en loi universelle ce simple précepte d'hygiène qui prescrit à un cérébral surmené par le travail intellectuel de faire quelque exercice en plein air ; c'était du moins sans prétention philosophique que Gladstone coupait les chênes d'Hawarden. Enfin, Richard Wagner, qui a l'estomac fatigué et se trouve bien du climat de la Riviera ou de Venise, prône le végétarisme rédempteur et « l'émigration rationnelle » du genre humain vers le Midi.

— Voilà qui est ingénieux, reprit mon camarade impertur-

(1) *Par delà le bien et le mal.* Introduction.

bable; mais, si vous avez épanché suffisamment le trop-plein de vos considérations spirituelles, permettez-moi de poursuivre et de vous exposer la palingénésie de Schopenhauer, ou migration de la Volonté seule, non plus accompagnée cette fois d'intelligence, ni, par conséquent, de mémoire. Et d'abord il est un rapprochement amusant que je ne m'interdirai pas, bien qu'il vienne à l'appui de vos dires, et vous fournisse des armes contre moi. Oui, pour établir l'existence de la palingénésie, Schopenhauer se fonde, comme l'insinue Nietzsche, sur un antique préjugé populaire, sur la comparaison instituée par nos plus lointains ancêtres. En un mot, l'analogie du sommeil et de la mort lui fournit son premier et son plus ferme argument.

Ici, mon ami saisit sur sa table un exemplaire assez fatigué des supplémens au *Monde comme Volonté* et me lut ce passage : « Que la mouche qui bourdonne autour de moi s'endorme le soir, et bourdonne de nouveau le matin; ou bien qu'elle meure le soir, pour que, au printemps prochain, une autre mouche, sortie de son œuf, revienne vibrer à mes oreilles, *cela est en soi la même chose.* » Et il poursuivit en déposant le volume :

« De même que nous ne pouvons nous réveiller au matin qu'à la condition de nous être endormis le soir, ainsi, de l'avis de Schopenhauer, un être ne peut s'éveiller ici-bas à la vie sans qu'un autre s'y soit endormi préalablement. La mort est la condition même de la naissance. En un mot, ce que le sommeil est pour l'individu, la Mort l'est pour la Volonté, principe de notre être et de notre vie. »

— En effet, dis-je, si l'on y réfléchit, c'est bien là le principe de la migration des âmes, et je pressens ce que vous allez en tirer. Mais je me souviens aussi des preuves ridicules que votre philosophe apporte à l'appui de sa prétendue découverte. L'histoire établit à son gré qu'il existe une relation entre les morts et les naissances dans le sein de l'espèce. On constaterait par exemple une plus grande fécondité du genre humain à la suite des épidémies dévastatrices. Lorsque, au XIVe siècle, la peste noire eut dépeuplé l'ancien continent, l'humanité se révéla merveilleusement prolifique, et *les naissances de jumeaux furent très fréquentes.* Même on observa que les enfans nés vers cette époque n'avaient pas leur dentition complète, parce que la Nature, pour soutenir un effort inusité de production, « devait se montrer avare dans le détail. » Est-il rien de plus bouffon?

Combien de fois votre homme ne m'a-t-il pas rappelé ces vieux pédans en *us*, dont il aime les divagations babillardes et puériles, et qu'il cite volontiers quand il ne préfère découper quelque « canard » dans la presse anglaise ou française à l'appui de ses rêveries! Vous souvient-il de cette anecdote joyeuse du temps passé? La docte Allemagne s'émut vivement jadis à la nouvelle qu'un enfant était né en Silésie pourvu d'une dent d'or. Les traités in-folio se succédèrent pour éclaircir ce cas singulier; un brave savant allait jusqu'à voir là un miracle envoyé par le ciel clément à la chrétienté malheureuse, afin de lui faire oublier les succès terrifians des Turcs. On reconnut enfin que la rumeur était fausse. Au vrai, Schopenhauer est de cette lignée.

— Vous blasphémez; et je ne vous suivrai pas sur ce terrain, qui n'est pas celui de notre discussion actuelle. Je poursuis donc ma démonstration : si Schopenhauer admet que la Volonté, principe de l'être, après avoir quitté un mort, rentre tôt ou tard dans un vivant, il semble que, à son avis, ce soit dans un vivant de la même espèce. Car, avouons-le, il n'avait pas prévu Darwin et nos idées actuelles sur l'espèce. A ses yeux, comme à ceux de Platon, l'un de ses maîtres, les limites en sont tracées pour l'éternité de la façon la plus rigide. La réalité métaphysique n'existe même que dans l'espèce éternelle, dont les individus finis et passagers ne sont que le reflet. Vous reconnaissez la théorie du Logos, de l'idée platonicienne. Par exemple, dira notre philosophe, « les lions qui naissent et meurent sont comme les gouttes d'une chute d'eau, mais la Léonité, l'Idée ou forme du Lion, est semblable à l'arc-en-ciel qui repose immuable sur ces gouttelettes fuyantes. » Et encore : « Dans le regard de l'individu étincelle le calme de l'Espèce, qui ne se sent ni atteinte ni émue par la mort de ses représentans périssables. » En résumé, tous les êtres aujourd'hui vivans ont remplacé ceux du passé, et contiennent à proprement parler le noyau de tous ceux qui vivront par la suite. Par conséquent tous ces vivans futurs sont déjà présens en quelque sorte, de même que leurs ancêtres ne sont point passés en réalité. Et tout animal que nous voyons marcher dans sa force semble nous crier : « Pourquoi te plains-tu de la brièveté de la vie? Je sais, moi, que je ne pourrais être présent, si tous ceux de mon espèce qui furent avant moi n'étaient morts? »

Remarquez-le, cette doctrine transcendante, c'est celle de la migration des âmes, épurée et sublimée en quelque sorte. Car le

peuple (et nous autres savans avec lui, il faut bien le reconnaître), nous nous imaginons cette âme ou cette Volonté sortie d'un mort se reposant quelque peu en un lieu quelconque, puis. après une certaine période de temps, rentrant dans un nouveau-né pour l'animer et devenir la cause de sa vie. Voilà la classique migration des âmes, mais aussi l'erreur populaire, le vêtement grossier et opaque qui dissimule la vérité aux yeux du vulgaire : car le sage védique savait déjà, sans le comprendre, que, dans le milieu métaphysique où se meut le Brahma, âme du monde, la Volonté de Schopenhauer, la Chose en soi de Kant, le principe de tout être, il n'y a ni espace, ni temps, ni causalité. La volonté ne s'attarde pas quelque part, ni ne demeure quelque temps inactive : elle est une, partout et toujours. C'est ce qu'exprime ce passage où se traduit si nettement la conception du monde de Schopenhauer : « Nous voilà assis de compagnie, conversant entre nous, nous captivant mutuellement. Et les yeux brillent, et les voix s'élèvent plus sonores. *Ainsi d'autres s'assirent de même, il y a des milliers d'années, et le spectacle était le même, et ils étaient les mêmes, et il en sera de même dans mille ans.* » Car l'illusion, la « Maya » védique qui nous empêche d'apercevoir cette vérité n'est autre que l'incapacité de notre matérielle intelligence à concevoir les choses en dehors du temps.

— Oh, oh ! reprenez haleine ! m'écriai-je alors. Nous voilà parvenus devant les ténèbres visibles de Dante, comme disait notre bon Victor Cousin à la lecture de Hegel. Encore dois-je reconnaître que vous avez fait effort pour mettre ces mystères à ma portée, au détriment peut-être de leur profondeur, et au scandale des métaphysiciens exercés. Vous vous êtes souvenu du précepte de Heine : quand on se met à parler dans la langue du bon sens et de l'intelligibilité universelle, c'est-à-dire en français, il faut savoir exactement ce que l'on veut dire, et « l'idée la plus bégueule est forcée de laisser tomber ses jupes mystiques pour se montrer dans toute sa nudité. »

— Raillez à votre aise : il n'en est pas moins vrai que, là-haut, au flanc du Heiligenberg, votre Cousin tremblait d'ardeur et de désir devant ces ténèbres visibles. Il s'agissait en effet de les pénétrer tant bien que mal, si l'on voulait rapporter en France la bonne parole philosophique. Je crois fort que Schopenhauer et son disciple Richard Wagner ont trouvé à leur heure les

mêmes dispositions parmi vous, sans parler de Nietzsche, qui, à son tour, est compris à Paris là où il ne se comprenait pas lui-même.

— Voilà qui est de bonne guerre, et, après avoir médit de Schopenhauer, je reconnaîtrai volontiers qu'il lui est beaucoup pardonné en France pour avoir été un homme d'esprit aussi bien qu'un pédant. Vous souvenez-vous de ce dialogue, qui, dans ses *Parerga*, se déroule entre lui-même sous le nom de Philaléthès et un lecteur qu'il a baptisé Thrasymachos? Ce dernier, comme jadis Mme de Staël, déplore ce que l'immortalité de la palingénésie offre de vague et de médiocrement consolant : « Si, dit-il, mon individualité ne continue pas d'exister, je ne donne pas un liard de toute ton immortalité dans la Chose en soi. »

Mais Philaléthès n'a rien à offrir davantage, et Thrasymachos s'éloigne en lui jetant ces paroles dédaigneuses : « Toi-même, Philaléthès, et tous les philosophes en ta compagnie, vous êtes puérils et extraordinairement ridicules. Ce n'est vraiment que par manière de distraction et de passe-temps qu'un homme posé comme je suis peut se commettre un petit quart d'heure avec cette sorte d'extravagans. J'ai à présent des affaires plus importantes. Dieu te garde. » Je sais gré à votre penseur pour ces lignes sincères où il a établi avec tant de bonne foi la valeur exacte et la portée précise des spéculations métaphysiques.

— Elles gardent pourtant des attraits pour quelques-uns, puisqu'il me reste à vous signaler ceux de nos contemporains qui ont suivi Schopenhauer, non pas sur le terrain de sa doctrine en général, car, là, leur foule est innombrable, mais sur celui de la migration des âmes en particulier. Un des plus originaux fut le conseiller de présidial Schulze, que j'ai connu moi-même, avant qu'une maladie d'estomac l'eût réduit à mourir littéralement de faim. Il accomplit ainsi, contre son gré sans doute, mais avec un grand courage, le précepte du maître de Francfort, pour qui la mort par la faim était, de tous les genres de suicides, le seul qui conduisît au Nirvana, et à la rédemption des galères de l'existence. Singulière figure que celle de ce haut bureaucrate prussien, qui, venu sur le tard aux études asiatiques, prétendit offrir à ses concitoyens un bouddhisme mis à la portée de l'Allemagne prussifiée, c'est-à-dire dépouillé autant que possible de son vernis

ascétique et pessimiste (1). Or, Schulze, qui considérait les enseignemens du Véda et du bouddhisme comme les fermens d'une prochaine régénération pour le sentiment religieux dans l'Europe civilisée, a dit en propres termes : « L'on peut supposer que, si, parmi nous, après la ruine totale du christianisme, se produisait une renaissance religieuse indépendante des dogmes et de l'Écriture sainte, la croyance à la réincarnation devrait nécessairement en fournir la base. » La palingénésie a l'adhésion plus précieuse encore du professeur Deussen, et son raisonnement sur ce point est assez curieux. Que devenons-nous après la mort? Il n'y a, dit-il, que trois réponses possibles. Ou bien nous nous réduisons à rien; or, une « certitude intime » nous garantit qu'il n'en est pas ainsi. Ou encore nous allons à des peines et à des récompenses éternelles, au ciel ou dans l'enfer. A son avis, cette éternité heureuse ou malheureuse, déterminée par les mérites ou démérites moraux d'une existence aussi brève que la nôtre, n'est pas admissible. Il reste la migration des âmes, seule solution possible.

— Et voilà pourquoi votre fille est muette! interrompis-je avec irrévérence. Ce dilemme à trois cornes me paraît laisser place à quelques échappatoires, et je ne me sens pas convaincu.

— Qui pourrait se flatter de vous convaincre? Je vous fais donc grâce des adhésions moins nettes, ou moins autorisées : celles de mes confrères en indologie, un Max Müller (2), un Neumann, et d'un professeur de Tubingen, M. Spitta (3); celle d'un essayiste de valeur, M. Bleibtreu, dans son récent volume qui porte ce titre singulier « De Robespierre à Bouddha (4); » enfin, celle de M. H. S. Chamberlain (5), qui nomme la migration des âmes « une conception grandiose, peut-être sans seconde au point de vue moral. »

Aussi bien, j'ai à vous transporter maintenant dans une sphère où votre esprit logique et mathématique se sentira plus à l'aise : car vous êtes polytechnicien, et je sais que cette empreinte est ineffaçable. Je vous ai montré la migration des âmes fétichiste et, pour ainsi dire, matérielle encore, incorporant directement

(1) Voyez Pfungst, *Ein deutscher Buddhist*, Stuttgart, 1899.
(2) *Das Pferdebuerla*, Berlin, 1899.
(3) *Mein Recht auf Leben*, Frankfurt, 1900.
(4) Berlin, 1899.
(5) *Grundlagen*, vol. III.

notre substance aux animaux ou aux plantes, puis la métempsycose indoue et grecque, avec souvenir plus ou moins vague du passé ; enfin, la palingénésie, sans mémoire, transcendantale, en un mot, incompréhensible. Toutes conceptions plus ou moins mystiques, pour lesquelles vous avez gardé un sourire de dédain. Que diriez-vous si nous les retrouvions maintenant par une autre voie qui vous soit plus vénérable, et que certains de nos contemporains ont suivie parallèlement à celle dont nous venons de parcourir les étapes ? Comme si les progrès du savoir humain n'empêchaient pas notre esprit, dès qu'il s'applique aux principes premiers, de tourner toujours dans un même cercle de murailles dès longtemps fermées autour de lui !

Quand le matérialisme ou monisme contemporain a rejeté la notion d'une âme distincte du corps, il lui a bien fallu conserver l'idée d'atome et douer ce dernier d'une âme élémentaire sous le nom de force. L'univers est constitué par l'union indissoluble de la matière et de la force : c'est entendu ; mais, en d'autres termes, car nous ne pouvons l'imaginer sans ce secours, par des myriades d'atomes doués de petites âmes qui les animent et les meuvent suivant des lois. Donnons-nous donc à présent le spectacle de la migration de ces petites âmes.

Voici d'abord dans cette conception un premier degré, qu'on pourrait qualifier de scientifique, car nous sommes ici sur le terrain solide des conquêtes certaines réalisées par la science de la nature. J'entends vous signaler les lois de la conservation de la force, et de la matière chimique, que vous connaissez d'ailleurs mieux que moi. Dans ces deux ordres de choses, rien ne se perd et rien ne se crée : le moindre des élémens expulsés d'un corps retrouve sa place en quelque combinaison nouvelle. Et, sous une forme moins générale, ce fut, je vous l'ai dit, l'une des premières remarques des lointains sectateurs de la migration des âmes, puisque, déjà, les ancêtres védiques, déposés dans le tombeau, « se glissent vers la racine des plantes. » La science moderne s'est contentée d'étendre davantage cette vérité. Au cours de notre vie même s'établit entre notre personne et la nature ambiante un échange ininterrompu d'élémens constitutifs. Et certains physiologistes estiment que le corps humain tout entier se renouvelle dans l'espace de quelques semaines, par assimilation et désassimilation ; car la respiration, les sécrétions l'émiettent plus rapidement qu'on ne saurait l'imaginer, tandis

que la nourriture y introduit sans cesse à nouveau les matériaux de réparation nécessaires. Vous connaissez le mécanisme admirable qui fait vivre les plantes aux dépens des déchets de l'existence animale, tandis que celle-ci, à son tour, s'entretient par l'absorption des tissus végétaux. Cycle infini et véritablement providentiel, bien fait pour frapper vivement l'imagination. En indiquerai-je les phases caractéristiques? La vie des animaux s'accompagne d'une combustion lente de leurs tissus par l'oxygène de l'air aspiré dans les poumons, et transporté sur les globules du sang jusqu'aux extrémités du corps. Les produits de cette combustion, vapeur d'eau et acide carbonique, sont exhalés dans l'air sous forme gazeuse et invisible par l'expiration des bronches. De la sorte, après des siècles de vie animale, l'atmosphère terrestre serait appauvrie d'une part en oxygène, surchargée de l'autre par l'acide carbonique impropre à la respiration, et sans doute à jamais incapable d'entretenir la combustion vitale, tandis que le carbone assimilable viendrait à manquer pour compenser par les voies digestives les pertes des tissus animaux. Nous péririons à la fois d'asphyxie et de faim. C'est dans cette situation que les plantes interviennent afin de rétablir l'équilibre compromis. Elles aspirent, par la matière colorante verte de leur feuillage (la chlorophylle), l'acide carbonique de l'air, en fixent le carbone, et rendent l'oxygène à la liberté; elles décomposent de la même façon la vapeur d'eau en ses élémens. Et elles offrent ensuite aux animaux qui se nourrissent de leurs feuilles le carbone que ceux-ci avaient utilisé une première fois déjà dans leurs tissus, mais que ces bienfaisans intermédiaires leur rendent alors le service de mettre de nouveau à leur disposition. Ainsi, il est vrai de dire que les atomes de notre chair sont en perpétuelle circulation entre nous et les plantes, puis, par le canal de ces dernières, entre nous et les animaux nos voisins, car ceux-ci se nourrissent tous, en dernier ressort, de matière végétale, soit que, herbivores, ils l'absorbent directement, soit que, carnivores, ils l'assimilent par l'intermédiaire des bêtes herbivores qu'ils digèrent.

— Tout cela, dis-je, est inattaquable, tout au moins en l'état présent de la science. J'objecterai seulement qu'une semblable migration des âmes élémentaires, qui n'apparaît nullement comme personnelle et consciente, n'offre pas à l'imagination une perspective flatteuse ni consolante. Et je m'écrierais volontiers une

fois de plus avec Mme de Staël : « Cette immortalité-là ressemble terriblement à la mort. »

— Vous êtes difficile, car certains de nos contemporains paraissent disposés à s'en contenter. Votre George Sand, à qui Nietzsche trouvait un aspect si germanique — grâce à son aïeul Maurice de Saxe, sans doute, — George Sand a écrit, lors de sa période intellectuelle la plus désordonnée, je vous l'accorde : « A supposer que je n'aie point d'âme, c'est-à-dire qu'une vitalité capable de me reconstruire à l'état humain ne me survive pas, je suis sûre de laisser une pierre sous le sable, c'est-à-dire un ossement tranquille, qui deviendra un élément quelconque de vitalité. » « Notre ami rentre dans le circulus universel, » proclamait avec enthousiasme en ma présence un apôtre de la crémation, devant le four où se transformaient les restes d'un adepte de ce mode de sépulture. Un de vos écrivains, M. Jean Finot, vient encore de bâtir un volume sur ce thème. Et déjà Schopenhauer recommandait ces considérations à quiconque ne se sentait pas le souffle nécessaire pour l'accompagner dans les régions vertigineuses de la palingénésie transcendantale. « La matière, par sa persistance absolue, nous assure une indestructibilité au moyen de laquelle un esprit qui n'est pas capable d'en concevoir une autre peut, jusqu'à un certain point, se consoler par l'assurance d'une sorte d'immortalité... Cette matière, qui vous paraît momentanément réduite en cendres ou en poussière, va bientôt, dissoute par l'eau, s'adjoindre au cristal brillant, scintiller dans le métal, y produire des étincelles électriques éblouissantes; bien plus, elle va se transformer en animal et en plante, pour faire fleurir à nouveau, hors de son sein mystérieux, cette vie dont la perte promet de telles angoisses à votre ignorance. N'est-ce donc rien du tout que de durer sous forme de matière? Si fait, et je prétends sérieusement que cette persistance de la matière porte témoignage en faveur de l'indestructibilité de notre être véritable (Volonté) au moins à titre d'image, de comparaison, de silhouette et d'ombre, car la nature ne ment pas (1). »

Cependant, comme vous l'affirmiez justement tout à l'heure, l'esprit humain ne saurait se contenter longtemps d'une pareille promesse d'immortalité ; et, en fait, il a bientôt édifié de nouveau sur ce fondement réel et solide les capricieuses architec-

(1) *Welt als Wille*, édition Reclam, II, p. 553.

tures que réclamaient sa fantaisie et sa sensibilité. Il y a quelques mois, nous lûmes avec surprise, dans une nouvelle édition de Henri Heine entreprise par une de nos grandes librairies (Reclam), une addition au chapitre XX de son *Voyage de Gênes à Munich*, qui n'avait jamais figuré dans les versions antérieures. Elle est ainsi conçue : « Sache que le temps est infini, mais que les choses dans le sein de ce temps sont finies : elles peuvent bien se dissoudre en particules infinitésimales ; mais ces particules, les atomes, sont en nombre déterminé ; et déterminé aussi est le nombre des formes que Dieu lui-même en compose. Par suite, et quelle que soit la durée du temps nécessaire à cet effet, en vertu des lois combinatoires éternelles de cet éternel jeu de répétition, toutes les formes déjà apparues sur la terre doivent de nouveau reparaître, se rencontrer, s'attirer, se repousser, s'embrasser, se ruiner réciproquement, après comme auparavant. » Cet audacieux raisonnement mathématique, si peu attendu en pareil lieu, a surtout attiré notre attention, parce que, vous allez le voir, il avait été repris depuis lors, exagéré encore, et porté au premier plan de la scène philosophique, par un de ces penseurs qui ont, pour un temps, le don de se faire écouter de leurs contemporains. Je veux parler de Frédéric Nietzsche. Nommons-le dès à présent la doctrine de l'Éternel retour. Et, sans doute, on en trouverait facilement la trace avant le XIXe siècle, car rien n'est nouveau sous le soleil de la sagesse métaphysique.

— Certes, appuyai-je alors, il me souvient d'avoir rencontré des spéculations analogues chez les Pythagoriciens, chez les « physiologues » de la Grèce ; chez Vico même, ce singulier précurseur de la pensée moderne.

— Cela est certain, et, par la place mal choisie qu'il occupe dans le récit de Heine, le passage que j'ai cité donne à tous nos critiques l'idée d'une citation, d'un extrait copié quelque part, afin de l'utiliser à l'occasion. Toutefois, s'il en est ainsi, l'auteur véritable n'a pas été retrouvé jusqu'à présent.

— Eh bien ! dis-je, en songeant aux relations familières qui ont toujours uni l'auteur de *Lutèce* aux écrivains français de son temps, n'est-il pas permis de penser qu'on rencontrerait ces lignes dans quelque volume oublié des publicistes humanitaires et mystiques dont je vous ai rappelé les noms, Leroux ou Reynaud, par exemple ?

— Il faudrait beaucoup de patience pour les y aller chercher ; mais voici une confirmation indirecte de votre hypothèse. L'Éternel retour reparaît en 1871 sous la plume de Blanqui, contemporain et familier de cette génération de penseurs. Interné après la Commune au Fort du Taureau, le vieux révolutionnaire écrivit une fantaisie intitulée : *L'éternité par les astres*, où l'idée de Heine se trouve exposée presque dans les mêmes termes. Seulement, Blanqui songe à l'infinité de l'espace concurremment à celle du temps, et il n'admet, lui aussi, qu'un nombre fini de combinaisons-types fixées par Dieu ; en sorte que, pour remplir à un instant donné cet espace infini, il faut qu'il y existe simultanément des répétitions à l'infini d'une combinaison-type quelconque. Chaque individu possède donc quelque part des sosies complets, et des variantes de sosies en nombre infini. Une infinité de Blanquis, prisonniers dans une infinité de Forts du Taureau, écrivaient au même moment que le vôtre le même article de revue.

— Rêverie de maniaque! m'écriai-je.

— Ne vous hâtez pas d'en juger ainsi. Notre savant naturaliste Nægeli reproduisait encore en 1878, dans un discours sur les bornes de la science, le raisonnement de Heine. Et un de vos compatriotes, fort estimé des sociologues, le docteur Le Bon, s'est arrêté lui aussi un moment à ces considérations dans *l'Homme et les Sociétés* (1881). Il ne songe, il est vrai, qu'à la répétition dans le temps, et ne l'imagine pas dans l'espace à un moment donné. « Les combinaisons possibles entre un nombre fixe d'atomes étant limitées, et le temps ne l'étant pas, toutes les formes possibles de développement ont été nécessairement réalisées depuis longtemps, et nous ne pouvons que répéter des combinaisons déjà atteintes. »

Enfin, l'Éternel retour devait trouver un dernier avocat, plus brillant, plus convaincu, plus persuasif que les premiers. L'infortuné Nietzsche rencontra de bonne heure cette idée sur son chemin, mais il ne l'élabora qu'assez tard dans un cerveau déjà fatigué. En sorte qu'à certain tournant décisif de sa carrière, elle prit à ses yeux des proportions inattendues, qu'elle n'avait jamais revêtues jusque-là sous le regard flottant des dilettantes qui s'y attardaient un instant. Un Nietzschéen distingué, M. Horneffer, vient de consacrer une étude particulière à *La doctrine de Nietzsche sur l'Éternel retour* (1). Par malheur, les aperçus

(1) Leipzig, 1900.

ingénieux qui y foisonnent sont noyés dans une polémique assez fastidieuse contre Kœgel, l'éditeur des papiers inédits du maître. Cependant, en faisant abstraction de ce litige d'ordre particulier, voici les enseignemens que l'on tirera de ce travail. Le raisonnement initial de Nietzsche, exprimé par lui sous différentes formes, en ses notes personnelles, et dans les ouvrages livrés au public, est exactement celui de Heine ou de M. Le Bon; je vous fais donc grâce de sa répétition : temps infini, atomes en nombre fini (pourquoi ?), donc éternel retour dans le temps de semblables combinaisons. Mais l'histoire du développement d'une idée si folle dans un esprit si remarquablement pénétrant est au contraire d'un haut intérêt psychologique. Permettez-moi donc de l'esquisser à votre intention.

Nietzsche effleure déjà la théorie de l'Éternel retour dans la deuxième de ses *Considérations Intempestives*, à titre d'enseignement du système pythagoricien, non sans ajouter aussitôt qu'une telle conception ne saurait trouver sa place en nos esprits modernes, avant que l'astronomie ne fût retournée à l'astrologie. Il y revint pourtant, lorsque, dégagé de l'influence de Schopenhauer, il se fut plongé dans l'étude des positivistes anglais. Rejetant dès lors toute conception métaphysique, il nia l'existence possible d'un monde soustrait aux lois de l'espace, du temps, et des catégories kantiennes. Cependant l'impression laissée dans son souvenir par la philosophie classique allemande avait été trop profonde pour qu'il pût se délivrer entièrement de l'obsession métaphysique. Retournant à ses premières amours, il chercha donc bientôt instinctivement à remplacer les hypothèses transcendantales, par d'autres non moins osées en réalité, mais positives à ses yeux, mais tirées du monde des phénomènes. On l'a vu ainsi dériver le libre arbitre d'une longue éducation de la volonté par la contrainte des pédagogues et par toutes les influences extérieures; ou refaire, dans la *Généalogie de la morale*, l'histoire du péché originel, conçu comme une dette d'honneur envers les ancêtres de la tribu; enfin, et ce point seul nous intéresse ici, revenir, par la voie de l'Éternel retour, à la palingénésie de Schopenhauer.

La préoccupation en reparut dans son esprit au mois d'août 1881, à Sils Maria, dans l'Engadine, où il cherchait le repos pour ses nerfs fatigués ; et il jeta dès lors sur le papier quelques lignes assez obscures qui portaient pour titre : *Le re-*

tour du Semblable. Projet. — Horneffer voit là une première conception du *Zarathoustrà*, ouvrage destiné, dans la pensée de son auteur, à exposer sous une forme imagée et frappante la doctrine de l'Éternel retour. — Voici comment on pourrait cependant rétablir en ses grandes lignes le raisonnement de Nietzsche à ce moment de son évolution philosophique : pendant de longs siècles, l'intelligence humaine, encore engourdie, n'a guère engendré que des erreurs ; mais il faut bien reconnaître que la plupart d'entre elles se révélèrent utiles à la société, et conservatrices de l'espèce. Quiconque les acceptait, ou les recevait toutes faites par l'hérédité, luttait avec plus d'avantages dans le *struggle*, pour lui-même et pour sa postérité. Citons quelques-unes d'entre elles : l'existence de la matière, des corps, de choses durables, de choses égales entre elles, le libre arbitre, la conviction que ce qui est bon pour nous est bon en soi, etc.

Très tard surgirent les contradicteurs et les sceptiques qui s'avisèrent d'ébranler ces croyances; très tard apparut la vérité, et, ô surprise! ce fut, en tant que forme la moins puissante de la connaissance. Car, on le constata alors, et il faut bien en convenir, l'efficacité des connaissances ne réside pas dans leur degré de vérité, mais dans leur antiquité, dans l'achèvement de leur assimilation, dans leur caractère de soutiens de la vie. En général, là où la vie et la connaissance s'opposèrent, la lutte ne fut jamais sérieuse, la vie devant triompher en fin de compte; en sorte que, sur les points controversés, la négation ou le doute, opposés à la tradition, furent considérés comme crime et folie.

Cependant, quand la concurrence vitale se fit un peu moins âpre, un jour vint où la recherche de la vérité parut se montrer utile à son tour, et l'on toléra le penseur, le philosophe, le savant. Jusqu'à quel point la vérité philosophique ou scientifique peut-elle être utilement assimilée par l'intelligence humaine? L'expérience en fut dès lors permise ; elle se poursuit depuis des milliers d'années; elle a été poussée plus hardiment que jamais à notre époque. Il est temps d'en tirer les conclusions. — Aux yeux de Nietzsche, la tentative paraît avoir été défavorable à la vérité, car la vie ne la supporte pas, s'affaiblit à ce contact dangereux, et tombe en décadence. C'est le spectacle que nous donne actuellement l'Europe, où la vie se voit menacée par le despotisme de la science. Il faut donc faire en sorte que ce ne soit là

qu'un épisode transitoire; il faut retourner aux naïves conceptions du passé dans le jugement du vrai et du faux; il faut accepter le faux, s'il est utile à la vie.

Or, tel est précisément le cas de la doctrine de l'Éternel retour. Comprenez bien la portée de cette réserve préliminaire. Nietzsche se décide à la prédication dont il veut faire désormais l'œuvre de son existence, non pas du tout par conviction rationnelle, mais par intention morale. La thèse peut être fausse, et, sans doute, il ne songea jamais, comme on l'a prétendu, à se plonger dix ans dans l'étude des sciences naturelles afin de l'établir sur des bases solides. Il lui suffit qu'elle soit éminemment favorable à la vie. — Examinons, en effet, les conséquences pratiques d'une pareille conviction. — Qui donc peut désirer le retour à la vie, sinon l'homme grand, fort, heureux, dont l'existence est si précieuse, suivant son estimation, qu'un recommencement incessant lui paraisse une pensée belle et encourageante, et qu'il se sente tenté de crier à chaque instant : « *Da capo.* » — Au contraire, au misérable, au faible, au malcontent de la vie, la même doctrine semblera terrifiante et maudite. Donc, le premier, trouvant dans son espoir un point d'appui nouveau, vaincra plus facilement le second, malgré les obstacles factices qu'élève entre eux la civilisation contemporaine, et il survivra seul. A la longue, il engendrera le Surhomme; à la longue, une telle pensée transformera l'humanité, car elle est la connaissance, sinon la plus vraie, du moins la plus puissante. C'est pourquoi elle apparaît de temps à autre sur le cycle de l'être, mise en évidence par un homme de génie, et l'heure de midi sonne alors pour le monde ensoleillé.

— Voilà, interrompis-je, une véritable orgie de métaphysique darwiniste; il est sain d'arrêter ses yeux sur un tel spectacle, car c'est un enseignement, analogue à celui qu'offraient aux jeunes Spartiates les ilotes enivrés à leur intention.

— Métaphysique, vous l'avez dit. Nietzsche croyait avec raison reprendre par cette voie détournée les traditions de la grande philosophie allemande, et réduire à néant le dangereux positivisme anglo-français. J'ajoute que, indépendamment de ses conséquences pour l'avenir de la race, il paraît espérer de la croyance à l'Éternel retour une action immédiate dans la morale pratique. Écoutez ce raisonnement : « Tu dis que la nourriture, le climat, le milieu, te déterminent et te transforment. Eh

bien ! tes opinions le font encore davantage, puisqu'elles te portent à choisir climat, nourriture, milieu. Si donc tu t'assimiles cette pensée de l'Éternel retour, elle te transformera. Cette question posée devant chacun de tes actes : « Est-il tel que je veuille le faire une quantité innombrable de fois ? » c'est là le plus efficace des mobiles. »

Ici, je ne pus réprimer un éclat de rire : « Eh ! sans doute, ce cas de conscience se poserait en effet, si nous étions assurés d'en être à la première de nos existences. Mais comment, après une infinité de vies semblables à la nôtre dans le passé, tirer de cette considération autre chose que le plus complet déterminisme ? Nous referons nécessairement aujourd'hui ce que nous fîmes déjà un nombre incalculable de fois. »

— Attendez, j'ajoute que Nietzsche fait entrevoir, sans grande logique peut-être, la possibilité de modifier le détail en ces existences innombrables. De même Blanqui, mal satisfait du cours des événemens vers 1872, espérait bien réussir mieux une autre fois dans sa carrière d'insurgé impénitent. Pourtant, Nietzsche sent confusément que sa grande pensée doit être révélée avec ménagement à l'humanité, incapable d'en supporter sans préparation les conséquences foudroyantes ; et les oracles volontairement obscurs de son Zarathoustra n'ont pas d'autre mission. En tous cas, si des milliers d'années peuvent être nécessaires à achever son triomphe, quelque jour du moins il sera complet, et l'on verra régner alors une félicité telle que les utopistes mêmes n'en ont jamais rêvé de semblable. Car cette religion nouvelle sera celle « des âmes les plus libres, les plus joyeuses et les plus élevées ; une aimable prairie, entre des glaciers dorés, sous un ciel pur. »

— C'est l'atmosphère calmante de l'Engadine étendue dans toute la surface du globe. Tout cela est fort poétique, et je vous remercie d'avoir guidé mes pas au cours de cette excursion dans les mystères de la pensée contemporaine. Toutefois, gardez-vous de croire que le côté mathématique de ces rêveries ait entamé chez moi les convictions du bon sens. L'x ne séduit pas à ce degré un polytechnicien. Bien au contraire : nul ne le sait mieux que nous, on n'a pas le droit de raisonner sur l'infini comme sur des quantités finies : et c'est, parmi nos camarades, une plaisanterie à l'usage des débutans que de leur faire établir de cette sorte l'équation : deux est égal à un. Nous savons de plus qu'il

est des infinis de tout ordre, et qu'ils échappent d'autant plus évidemment aux règles du calcul mathématique qu'ils sont d'ordre plus élevé. Or, si le nombre d'atomes ou forces élémentaires enfermés dans le monde est infini déjà, le nombre des combinaisons possibles entre eux est un infini d'ordre infini, ce qui est encore plus impossible à concevoir. — Pourtant Nietzsche est obligé d'y recourir, puisque, mieux instruit par Darwin que Heine ou Blanqui, il n'admet plus les limites stables de l'espèce, et ce nombre fini de combinaisons-types instituées par Dieu, qui leur permettait encore de s'enfoncer moins avant dans l'absurde.

— Je l'avoue, Nietzsche, raisonnant sans trêve sur l'Éternel retour, semble bien revenir en fin de compte à la palingénésie de son maître Schopenhauer. Vous vous souvenez que ce dernier nous présentait une réunion d'amis engagés dans un colloque animé, ajoutant : « Il y a des milliers d'années, le spectacle était le même, et ils étaient les mêmes. » On croirait entendre du Nietzsche.

Et maintenant lisez l'aphorisme quarantième de ce penseur, parmi ceux qui sont cités par Horneffer : « Vous pensez qu'un long repos vous attend jusqu'à votre renaissance? Détrompez-vous. Entre le dernier moment où vous aurez conscience de vous-même et le premier rayon d'une vie nouvelle, il n'y a pas de temps; cela passe comme un éclair, quand les créatures vivantes le mesureraient par millions d'années, ou encore ne sauraient pas le mesurer. La succession et l'absence de temps s'accordent entre elles aussitôt que l'intelligence est supprimée. » Schopenhauer pourrait signer ces lignes-là, n'est-il pas vrai? Ainsi l'aboutissement coïncide aussi bien que le point de départ dans les deux séries de conceptions que nous avons étudiées.

Résumons-nous donc après cette trop longue conversation. La migration des atomes matériels, et de la force élémentaire qui est leur âme, nous a donné aussi bien que les idées animistes du passé un premier degré presque tout matériel : la loi de la conservation de la matière et de l'énergie ; puis, bientôt, une palingénésie qui n'est pas moins transcendantale que son aînée, soit qu'elle se maintienne dans les limites d'espèces bien définies, avec Heine, soit qu'elle se passe de toute restriction avec ce darwiniste métaphysicien que fut Nietzsche. Seule, la métempsycose proprement dite est absente de ce second cycle, où la mémoire des existences passées n'a pu trouver sa justification.

— En effet, repris-je alors, vous avez tenu votre promesse, et vous m'avez montré l'idée de la migration des âmes, sous quelque forme que ce soit, bien autrement répandue parmi nos contemporains que je ne pouvais l'imaginer. Pourtant, avouez-le, tout cela n'est que spéculation d'intellectuels trop intrépides, méditations de cabinet et amusemens de lettrés. Comment supposer que de telles doctrines descendent jamais vers le peuple pour exercer quelque action dans ses rangs?

— Ici, vous vous trompez encore, mon cher ami, et vous n'êtes pas suffisamment renseigné sur le mouvement intellectuel de l'Allemagne contemporaine.

Il se leva, marcha vers l'un des rayons de sa bibliothèque, et me rapporta bientôt cinq brochures assez minces, et un fort volume cartonné en vert.

— Voici, me dit-il, les œuvres et la biographie d'un paysan souabe, dont je vous recommande l'étude. Celui de ces livres qui est plus épais que les autres est signé d'un critique écouté de l'Allemagne du Sud, M. Weltrich. Ce fin lettré vous servira d'introducteur auprès du curieux penseur qu'est Christian Wagner ; vous parcourrez ensuite les vers de ce dernier, et vous m'en direz des nouvelles.

— Oh ! un paysan-poète, objectai-je avec une certaine défiance; sans doute, un émule de la bonne Johanna Ambrosius, cette paysanne prussienne dont je lus les effusions il y a quelques années. Découverte par un honnête homme de lettres dont la vocation est de conduire galamment vers la renommée les talens féminins dans l'embarras, elle a eu la bonne fortune d'intéresser un de vos critiques en vue, M. Hermann Grimm, qui l'a portée aux nues dans la *Deutsche Rundschau*, et lui a créé un public.

— Vous en parlez bien dédaigneusement, dit mon ami : une forme presque impeccable, une pensée toujours élevée et généreuse, ce sont là des mérites qui ne sont fréquens dans aucune sphère.

— Eh ! d'accord, et je salue respectueusement cette destinée misérable si noblement supportée. Seulement, vous le savez, en interrogeant les hommes de la nature, on est avant tout friand de traits originaux, de caractères exempts de banalité. Or le seul défaut des vers de Mme Vogt, née Ambrosius, c'est qu'ils pourraient être signés par une femme sortie d'une classe sociale

quelconque; et pourquoi pas par cette gracieuse reine Carmen Sylva, à qui l'un de ces morceaux est dédié? Nul ne s'apercevrait de la substitution, si du moins l'auteur consentait à rayer de son œuvre deux ou trois strophes sur les soucis nés de sa pauvreté, qui, précisément, semblent déclamatoires et empruntées sous sa plume. Féministe, a-t-on dit d'elle, pour lui prêter une conception de la vie (1). Ce trait m'a peu frappé, et cette poésie-là prouve tout au moins que le féminisme s'exprime jusqu'ici à mots couverts au foyer du cultivateur, qu'il ne s'est pas encore fait une grande place auprès de la maigre soupe qui chante sur les tisons gris de cendre.

— Eh bien, rassurez-vous. Vous trouverez tout autre chose chez mon paysan souabe, et vous me remercierez de vous l'avoir présenté.

A la suite de cette conversation, je fis plus ample connaissance avec Christian Wagner, et voici ce que j'appris.

Christian Wagner est né en 1835 à Warmbronn, village situé dans la région accidentée et coupée de forêts qui s'étend à l'ouest de Stuttgart. C'est le pays souabe; et l'on sait combien cette province pittoresque est riche en souvenirs historiques, comme en illustrations intellectuelles. La chaîne des hauteurs qui la traversent va du cône tronqué de Hohenstaufen, maintenant dépouillé de ses tours féodales, vers le rocher de Hohenzollern, berceau de la race impériale restaurée, et qu'on voit de nouveau pesamment chargé par sa couronne de murailles modernes: toute l'évolution politique de l'Allemagne, apparue dans un décor alpestre.

C'est dans ce cadre qu'a vécu le paysan-poète, qu'il vit encore, humblement, pauvrement, à l'occasion bûcheron ou terrassier, d'ordinaire cultivant son petit champ, tirant le lait de sa vache et nettoyant chaque matin l'étable. Cet homme, à l'œuvre duquel un critique en vue, un collaborateur de l'*Allgemeine Zeitung*, vient de consacrer un long volume enthousiaste (2), continue et continuera sans doute de mener l'existence la plus modeste et la plus étroite ; car, quand bien même l'occasion lui en serait offerte par quelque Mécène, il semble aujour-

(1) Voir Kuno Francke, *Glimpses of modern German Culture*, New-York, 1898.
(2) Richard Weltrich, *Christian Wagner*, Stuttgart, 1898.

d'hui trop âgé pour changer impunément de vie et d'occupations, pour s'acclimater en des habitudes nouvelles.

Enfant unique, frêle et délicat dès ses premières années, Christian Wagner se vit un instant destiné par ses parens à l'état de maître d'école ; si telle fut l'origine de son goût impérieux pour la culture intellectuelle, il n'en conserve pas moins le mérite de toute celle qu'il acquit par la suite, car il ne demeura que six semaines dans l'établissement préparatoire où l'on se disposait à commencer son instruction. Une maladie qui l'atteignit alors, et la pauvreté de ses parens, incapables de continuer plus longtemps des sacrifices au-dessus de leur pouvoir, mirent bientôt fin à cette expérience. Mais, depuis lors, l'enfant ne cessa de se procurer des livres et d'orner de son mieux sa mémoire, en sorte qu'il s'acquit, à la longue, des connaissances que nous comparerions volontiers à celles d'un rhétoricien de nos lycées.

Les souvenirs de jeunesse qu'il a confiés à son historien, M. Weltrich, témoignent d'un affinement précoce de l'intelligence et de la sensibilité. C'est ainsi qu'il garde en sa mémoire l'impression pénible que lui laissaient dès lors les jugemens sommaires d'une voisine, paysanne positive et âpre au gain. Par principe, cette femme traitait d'honnêtes gens, de personnes convenables, tous ceux qui vivaient dans l'aisance autour d'elle, réservant au contraire l'épithète de vauriens ou de gueux aux moins favorisés de la fortune. « Je veux, écrit Wagner, qu'on me nomme le plus effronté des menteurs, si jamais dans l'âme de cette femme se sont élevées des pensées différentes de celles-ci : Combien tel ou tel récolte-t-il de gerbes, combien de sacs de pommes de terre, de livres de chanvre ou de lin? Combien de lard et de viande cette famille a-t-elle consommé depuis quelque temps? Je ne puis dire qu'elle ait jamais été déplaisante envers moi, mais elle blessait ma vie intérieure, et insultait à mon idéal : c'était le plus grand dommage qu'elle fût capable de me causer. Cette agitation affairée, ce perpétuel bavardage sur la nécessité de l'économie remplissait les oreilles, troublait toute harmonie intime, couvrait de boue toute image de beauté. Véritablement, cette personne terre à terre a peut-être éveillé dans mon âme une réaction semblable à celle que produisit en Luther le placard de Tetzel, le poussant invinciblement à la résistance, et le jetant dans sa tâche réformatrice. » Ces sensations enfan-

tines annonçaient la tournure d'esprit rêveuse, contemplative et tendre qui devait être celle de l'homme fait. Wagner apprit ainsi de bonne heure que la vertu ne suffit pas à mériter l'estime du monde.

Pourquoi faut-il que la beauté de l'âme ne se reflète même pas dans celle du corps? Notre paysan se souvient aussi d'avoir rencontré sur une grande route, au temps de l'éveil de sa pensée, un jeune homme juif de figure charmante, et dont l'aspect lui inspira une sympathie involontaire. Il se rapproche alors, et tente de lier conversation sur quelque sujet élevé, avec ce voyageur favorisé de la nature. Il l'interroge sur l'histoire et les traditions d'Israël. Mais, pour toute réponse, son interlocuteur s'informe s'il ne trouverait pas à acheter, dans la région, du vieux cuivre et du plomb hors d'usage. Un épicurien se fût réjoui peut-être à l'apparence aimable du passant, sans s'informer imprudemment de l'exacte correspondance entre le physique et le moral chez l'objet de son admiration. Un esthète eût consolé son désappointement en songeant à l'axiome de Renan sur la beauté qui vaut la vertu. Des siècles de culture chrétienne ont autrement disposé les cœurs simples. Wagner demeura blessé d'une discordance choquante à ses yeux, et n'oublia jamais cette déception morale. Toute sa vie, il a cherché des âmes derrière les apparences corporelles des choses, et, toujours, il a conçu en harmonie parfaite ces deux élémens de l'être.

Rien de saillant d'ailleurs en cette vie uniforme et médiocre, absorbée en grande partie par le souci du pain de chaque jour. Il faut y noter cependant deux mariages successifs : le premier (1865) auquel nul enfant ne survécut; le second (1871) plus heureux, relevé par la valeur intellectuelle de la femme, qui se montra capable d'apprécier la culture supérieure de son époux, et de s'en approprier elle-même quelque reflet, car des études médicales la mirent en état d'exercer la profession de sage-femme dans la campagne. Une situation plus prospère semblait promise au ménage, lorsqu'une maladie implacable atteignit et bientôt emporta cette infortunée, qui, sous le nom supposé de Clara, continua de tenir la plus grande place dans la pensée et dans la poésie de Wagner.

Voilà tout le côté matériel de cette humble existence : le côté littéraire en sera presque aussi rapidement exploré, si nous nous en tenons tout d'abord à la genèse et au titre de ses ou-

vrages. — Entraîné par ses lectures, le cultivateur avait, dès sa jeunesse, tenté divers essais dans le goût de l'époque : une nouvelle romantique, placée par lui dans le cadre familier d'une ruine vénérable, voisine de Warmbronn, le château de Glemseck (1860); une poésie de circonstance dédiée à sa mère dès 1862; un drame inspiré de Schiller, et intitulé *Abi-Malech* (1865) : simples ouvrages d'écolier que tout cela, l'autodidacte n'ayant pas encore trouvé sa voie. — Vers 1867, la disparition rapide de parens adorés le plaça dans une disposition d'esprit mélancolique et résignée qui fut plus favorable à sa muse. Il composa dès lors, sous le titre d'*Hymnes du deuil*, un recueil de poésies, dont quelques-unes devaient plus tard trouver place dans son œuvre maîtresse : *les Promenades du Dimanche*. — C'est donc de ce temps que date la formation de son talent, et la maturité de son esprit; or, le règne intellectuel de Schopenhauer venait de s'établir sur l'Allemagne, et nous ne croyons pas nous abuser quand nous percevons, dans l'œuvre du paysan-poète, un écho champêtre, au timbre original et mélodieux, des enseignemens du « bouddhisme occidental. »

En 1885, seulement, sa situation matérielle, un peu plus favorable, lui laissa enfin le loisir de reviser, de relier entre elles les inspirations de ses heures de repos, et le résultat de ce travail fut l'apparition à Stuttgart d'un petit volume de poésies qui portaient le titre singulier de *Conteur, Bramine et Voyant*. — Une seconde série de poèmes vit le jour en 1887, sous le nom plus simple de *Promenades du Dimanche* qui, dans les éditions suivantes, s'appliqua comme désignation d'ensemble au précédent recueil, ainsi qu'à un troisième, dont la naissance est de 1890, et le sous-titre : *Ballades et poèmes floraux*. — Les trois volumes des *Promenades du Dimanche* sont demeurés le titre le plus sérieux de Wagner à l'attention des lettrés. Par une claire intuition des qualités comme des faiblesses de sa muse, il y façonnait adroitement une forme littéraire si bien appropriée à l'allure ordinaire de son inspiration qu'il en a su tirer un parti surprenant. Nous aurons plus d'une fois l'occasion d'en fournir des exemples. De souffle poétique un peu court, l'auteur, cherchant à traduire les impressions de ses promenades à travers la campagne, n'emploie le vers qu'au moment où sa sensibilité s'exalte, et où l'objet de sa description lui paraît mériter cet honneur. Des explications préliminaires, des considérations gé-

nérales, des transitions toutes rédigées en prose oratoire, coupent donc d'une manière souvent très heureuse la trame poétique du récit. Aussi *les Promenades du Dimanche* reçurent-elles l'accueil qu'elles méritaient auprès de tous les amis sincères de la nature et de la campagne, car on respire en ces pages un air sain et parfumé qui vivifie, et les fleurettes des champs y sourient de loin au lecteur, comme elles ont salué de près leur interprète et leur fervent adorateur.

En 1893, Christian Wagner fit imprimer un nouveau recueil de poésies, les *Présens votifs*, qu'il faut considérer comme un écho affaibli bien qu'agréable encore de ses gracieuses mélodies du Dimanche. — Quant au petit volume publié en 1894 sous le nom de *Foi nouvelle*, il est plus significatif par son titre que par son contenu, car il n'offre guère qu'une série d'extraits des précédens ouvrages, présentés cette fois par demandes et réponses, et affectant ainsi la forme d'un catéchisme dogmatique. C'est la proclamation officielle faite par le poète de ses prétentions au rôle de fondateur de religion. Nous le verrons en étudiant la doctrine de Wagner, cette prétendue « foi nouvelle » est une prédication de la parenté de tous les êtres, de leur unité intime, et, en conséquence, de la paix, de l'amour universel, de la bonté, du renoncement personnel. Les intentions de ce catéchisme sont donc excellentes sans aucun doute, mais on y sent comme une sorte de déviation dans le sûr instinct poétique du cultivateur de Warmbronn, car les inspirations spontanées et sincères que nous connaissions déjà ne gagnent pas à être classées, avec une apparence de méthode, dans le cadre d'un système sentimental, qui demeure bien insuffisant aux yeux de la raison. Sur les lèvres d'un prédicateur dogmatique, certains préceptes excessifs appellent invinciblement la contradiction que nul ne songeait à leur opposer sur la lyre d'un poète des champs. On reconnaît davantage les lacunes qui subsistent en ce prétendu corps doctrinal; on résiste à des effusions naïves qui nous avaient séduit dans leur décor rustique. Idylles pénétrées des sains parfums de la campagne, variations aimables et imprévues sur de très vieux thèmes de morale populaire, soit; mais Foi nouvelle, c'est trop prétendre vraiment, et l'on prend, pour cette fois, congé du paysan-poète avec une certaine déception.

Cette impression s'accentue malheureusement à la lecture du

dernier opuscule de Wagner, les *Nouveaux Poèmes*, mis au jour en 1897. Ceux-là témoignent d'un affaiblissement plus sensible encore dans le souffle de l'aède vieilli, dont l'effort tardif pour renouveler la matière de ses chants paraît avoir décidément échoué. En effet, tandis que sous le nom supposé d'Oswald, il se transportait en compagnie de sa chère Clara au sein des espaces sidéraux, afin d'y chercher quelques lumières sur la constitution des mondes, il a bientôt perdu pied dans ces sphères trop éthérées, et le sol de ses collines natales convenait décidément mieux à sa démarche nonchalante et rêveuse. Son inspiration ne sera-t-elle pas d'ailleurs affaiblie plus encore par une analyse aussi approfondie, aussi savante que celle de M. Richard Weltrich ? Il y a un élément nécessaire d'inconscience et d'ignorance dans la création poétique. Notre Corneille disait déjà de ses vers :

> Et ce feu qui, sans nous, pousse les plus heureux,
> Ne nous révèle pas tout ce qu'il fait pour eux.

La faculté de produire est, en littérature, un mécanisme délicat, qui souffre d'être démonté pièce à pièce aux regards des spectateurs. On peut bien ensuite remonter la machine, dépouillée maintenant de tout mystère, afin de la laisser reprendre sa tâche ; elle semble avoir perdu son âme, et il n'en sortira plus désormais que des articles de fabrique, et des produits sans originalité. Pourtant, l'on rencontre des talens robustes qui résistent à la louange aussi bien qu'à la critique ; nul plus que nous, qui devons à la muse de Wagner des minutes exquises, ne souhaite d'être en ceci mauvais prophète, et de voir le poète de Warmbronn nous réjouir encore par des accens pénétrans et sincèrement émus.

Terminons cette esquisse de la vie de Christian Wagner, par les traits principaux de son portrait physique, que son historien trace de la sorte, à la suite de leur plus récente entrevue : « Un aspect effacé, languissant, débile ; mais des mouvemens agiles et élastiques ; un front élevé, dégarni, sillonné de rides, encadré par les boucles de ses cheveux châtains tournant au gris ; en somme, un fin visage intelligent, et quelque peu l'apparence d'un pasteur anglais campagnard. » C'est bien là l'impression que laisse à nos regards l'excellent portrait du poète qui est placé en tête de l'ouvrage de M. Weltrich. « Sa parole, ajoute son

visiteur, est tout d'abord timide et hésitante, puis l'assurance revient peu à peu ; la volonté et la pensée marquent leur empreinte sur les traits mobiles, dont l'aspect traduit enfin une sorte d'exaltation et d'inspiration prophétique. » L'homme est ainsi tout à fait en harmonie avec son œuvre.

Nous allons étudier successivement en lui le poète, créateur de mythes champêtres, qui demeurent fort agréables à lire, quand bien même on se refuserait à y voir les premiers matériaux de l'édifice religieux qui abritera les générations de l'avenir. Puis le philosophe, trop docile aux leçons de la nature, et aux séductions de la matière, chez qui nous retrouverons, sous toutes ses formes, l'obsession de la métempsycose. Enfin, le moraliste extensif, disciple de l'Inde bouddhique, et prophète d'une loi d'amour universel où les tendances mystiques de son âme trouveront libre carrière. Doctrine séduisante, et qui porte l'accent du cœur, mais n'est pas sans susciter, par ses excès mêmes, une réaction involontaire du bon sens, effrayé devant les conséquences d'effusions sentimentales dont il n'aperçoit que trop le danger.

Ernest Seillière.

LES COLONS DE L'ALGÉRIE

II [1]

LA COLONISATION OFFICIELLE ET SES RÉSULTATS. LE MEILLEUR MODE DE COLONISATION

I. — PREMIERS ESSAIS DE COLONISATION OFFICIELLE. DÉPEUPLEMENT ET RUINE DES PREMIERS CENTRES CRÉÉS

L'insurrection d'Abd-el-Kader eut pour résultat de mettre fin aux hésitations et aux incertitudes de la politique gouvernementale en ce qui concernait l'étendue à donner à nos possessions en Algérie. Devant les attaques de l'émir, force fut bien d'abandonner le système de l'occupation restreinte qui avait prévalu jusqu'alors. Pour se mettre à l'abri des incursions de ce dernier, il fallut se décider à aller de l'avant, à suivre l'ennemi sur son territoire, à prendre possession du pays dont on le délogeait. Au système de l'occupation restreinte succéda donc par la force des choses le système de l'occupation totale et complète du pays. C'est ainsi qu'en 1840, nous fûmes amenés à occuper Médéah et Miliana dans la province d'Alger, qu'en 1841 et 1842, Tlemcen et Mascara dans la province d'Oran ainsi que Tébessa dans la province de Constantine tombèrent en nos mains. Cette année-là même, le Sahel d'Alger et la Mitidja furent purgés des bandes de brigands qui l'infestaient depuis douze ans. Le Tell soumis, nous nous enfonçâmes dans l'intérieur : des garnisons furent installées dans la région montagneuse et sur les Hauts-

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

Plateaux à Boghar, Téniet-el-Haad, Tiaret, Sidi-bel-Abbès, et en 1847, nous commençâmes la conquête du Sahara par l'occupation de Biskra, que suivirent, en 1849, la prise de Zaatcha et, en 1852, celle de Laghouat. La Kabylie succomba à son tour, en 1857, et tout le pays de la mer aux extrêmes confins désertiques se trouva obéir à nos lois.

En même temps qu'il procédait à la conquête progressive et générale du pays, le gouvernement modifia ses vues en matière de colonisation. Il finit par comprendre que l'installation de colons sur le sol algérien pouvait avoir du bon, que notamment l'établissement d'agglomérations françaises dans un pays où il y avait si peu d'habitans et si peu de ressources devait faciliter le ravitaillement des troupes et contribuer à la défense du pays. Une ère nouvelle se trouva ainsi ouverte à l'œuvre de la colonisation algérienne.

Deux moyens s'offraient au gouvernement pour peupler l'Algérie de colons. Il pouvait laisser tout simplement les particuliers agir à leur guise en se bornant à les seconder ou à remplir à leur égard ses devoirs les plus stricts et les plus élémentaires comme, par exemple, de leur assurer la sécurité : dans ces conditions, la colonisation algérienne aurait suivi son évolution normale et naturelle ; des villages se seraient formés aux endroits choisis par les colons eux-mêmes et l'administration aurait limité son rôle à l'exécution des grands travaux d'utilité publique, aux routes, aux desséchemens, à la régularisation des cours d'eau : c'est ce qui s'était passé de 1830 à 1841. Ce système de colonisation libre avait fait ses preuves et réalisé alors des merveilles ; il avait de plus l'avantage de coûter très peu et de décharger l'administration de toute responsabilité et de tous tracas, soit vis-à-vis des colons, soit vis-à-vis des indigènes. Mais les pouvoirs officiels qui présidaient alors aux destinées de l'Algérie se laissèrent entraîner par d'autres considérations. Ceux-ci conservaient encore une certaine défiance à l'égard des colons indépendans : avoir à côté d'eux des gens vivant par leurs propres ressources, n'ayant nul besoin de recourir à eux, puisant dans leur indépendance la liberté de parler à leur guise et pouvant critiquer les actes de l'administration, n'était pas pour leur plaire ; ils étaient séduits, au contraire, par la perspective d'avoir des colons qu'ils tiendraient dans leurs mains, qui seraient leurs hommes à eux, qui seraient installés dans des villages comme

autant de garnisons civiles pouvant au besoin appuyer les mouvemens de l'armée. Bref, on voulait non que l'administration fût faite pour les colons, mais bien que les colons fussent faits pour l'administration.

Le gouvernement prit donc à son compte l'œuvre de la colonisation. Il voulut lui-même déterminer l'emplacement des villages, faire le lotissement des terrains urbains et ruraux, désigner les colons auxquels il les concéderait sous certaines clauses et réserves. Le système de la colonisation officielle fut alors inauguré et a continué, appliqué avec plus ou moins d'activité, jusqu'à nos jours.

Tout aussitôt, un des vices fondamentaux de ce système, appliqué à l'Algérie, éclata: le manque de terres nécessaires à l'installation de villages et à l'établissement de colons. Lors de la conquête, nous nous étions bien adjugé les domaines appartenant en propre au dey. Mais ces domaines étaient trop peu considérables pour suffire à faire vivre une population nombreuse installée dans les conditions arrêtées par les pouvoirs officiels. D'autre part, il ne fallait guère songer à acheter de grands espaces de terrains aux indigènes, en raison de l'organisation sociale du pays. En effet, en Algérie, règne d'une manière générale le régime de la propriété collective et l'on sait que ce régime rend l'acquisition de terres par voie d'achat fort difficile. Ce procédé avait en outre aux yeux de l'administration le tort d'être trop lent et dispendieux. Cette dernière trouva plus commode et moins onéreux de déposséder en bloc les tribus indigènes dont les territoires étaient à sa convenance, et notamment les tribus du Sahel et de la Mitidja qui occupaient les terres d'Algérie ayant la plus grande valeur. A la vérité, ces tribus nous avaient été fidèles jusqu'à l'insurrection d'Abd-el-Kader. Elles avaient même, au début de l'insurrection, défendu nos colons, escorté nos convois et étaient venues à Alger solliciter notre appui pour la défense de leurs territoires, et c'était nous qui les avions abandonnées à leur triste sort, en alléguant l'insuffisance de nos forces pour assurer à la fois la protection d'Alger, du Sahel et de la Mitidja. Rentrées dans leurs foyers, elles avaient dû, contraintes et forcées, accepter d'Abd-el-Kader l'appui que nous leur avions refusé, mais, même rangées sous ses lois, plusieurs avaient continué à rester de cœur avec nous et nous avaient fait parvenir de précieux renseignemens. D'ailleurs la confiscation

de leurs terres ne fut pas seulement une mesure inique; ce fut une mesure impolitique au premier chef. Dès lors fut créé chez les Arabes un esprit de haine et de vengeance contre la France et fut creusé le fossé qui sépare encore aujourd'hui les indigènes et leurs vainqueurs.

Un grand nombre de propriétés étant tombées ainsi en la possession du Domaine, le général Bugeaud lança, le 18 avril 1841, le premier arrêté sur les centres agricoles militaires de l'État. De par cet arrêté, le général se réservait la haute main sur toutes les créations de villages nouveaux; tous les plans devaient être adoptés et exécutés par lui; tout le service de la colonisation était sous sa direction exclusive. L'Algérie ayant été divisée en territoire civil et territoire militaire, il y eut deux modes de colonisation officielle: la colonisation militaire et la colonisation civile, c'est-à-dire des villages fondés en territoire militaire et administrés par l'autorité militaire et des villages fondés en territoire civil et administrés par l'autorité civile. Dans ces derniers, l'administration était confiée à des municipalités, à des commissaires civils et à des sous-directeurs d'arrondissement qui étaient des sortes de sous-préfets. Dans les villages militaires, l'administration était confiée aux autorités militaires, qui remplissaient à la fois les fonctions civiles et judiciaires. Les commandans de place avaient tous les pouvoirs; ils étaient à la fois maires, juges de paix et notaires; les gendarmes y jouaient le rôle d'officiers ministériels; les officiers du génie y remplissaient les fonctions d'ingénieurs des ponts et chaussées et d'architectes; ceux d'état-major y étaient chargés des arpentages et des forêts; enfin les conseils de guerre y remplaçaient les cours d'assises. Le premier village qui fut fondé par l'autorité militaire fut, en 1841, celui d'Aïn-Fouka, entre Kouba et la mer. Le général Bugeaud estimait qu'une société commençante ne pouvait prospérer si elle n'était astreinte à une discipline rigide, à une unité de direction absolue, et qu'en conséquence, le meilleur colon était le soldat. Conformément à ces idées, une compagnie de 147 colons ayant à sa tête officiers et soldats alla prendre possession, tambour battant, d'Aïn-Fouka et s'y installa pour cultiver le sol. On commença par distribuer à ces colons improvisés des lots urbains et des lots ruraux, puis l'avisé général, qui avait l'œil à tout, songea à les doter de compagnes qui assureraient la durée de son œuvre.

Des lettres furent écrites par lui au Conseil municipal de Toulon, dans lesquelles il demandait s'il ne serait pas possible de trouver dans la ville des jeunes filles qui consentiraient à épouser ses colons, et, pour encourager les unions, sept cents francs furent donnés en cadeau de noce aux futurs époux. A ce prix, on trouva des jeunes filles qui consentirent à s'unir aux colons de Fouka. Mais, aussitôt mariés, les époux se mirent de concert à manger la dot, et, quand il n'y eut plus rien, les querelles commencèrent. Les jeunes mariées, l'une après l'autre, s'évadèrent; des célibataires les suivirent. Un an après sa fondation, la population de Fouka ne comptait plus que 46 personnes; les deux tiers s'étaient enfuis. Deux autres expériences tentées avec les mêmes élémens et dans des conditions semblables, à Mahelma et à Béni-Méred, ne réussirent guère mieux.

A la fondation des trois villages de Fouka, de Béni-Méred, et de Mahelma, se borna toute la participation de l'autorité militaire à l'œuvre de la colonisation officielle au cours de huit années, de 1840 à 1848. Et cependant cette autorité possédait des moyens d'action très puissans : elle avait à sa disposition toutes les ressources de l'armée et, n'empruntant à aucune autre administration son personnel et son matériel, se suffisait à elle-même. Cette inertie fut d'autant plus singulière que, pendant la même période, l'administration civile, quoique moins bien outillée, déployait une activité pour ainsi dire fébrile. Dès la fin de 1841, la direction de l'intérieur du gouvernement général de l'Algérie qui était chargée du service de la colonisation civile, créait un village à Kadous, aux portes d'Alger. Au cours des années qui suivirent, elle fondait El-Achour, Draria, Cheraga avec neuf autres centres dans le Sahel; elle s'occupait en même temps de repeupler d'Européens la Mitidja et fondait dans cette plaine les villages de Montpensier, de Dalmatie et de Joinville, dans la banlieue de Blidah, et ceux de la Chiffa, du Fondouk et de la Souma. D'autres créations avaient également lieu par ses soins dans les provinces d'Oran et de Constantine. C'est ainsi que, de 1840 à 1845, vingt-cinq villages furent fondés. Mais alors apparut encore un nouveau vice de la colonisation officielle : le manque de colons. Il ne suffisait pas en effet de créer hâtivement des villages, il fallait les peupler. L'administration, qui avait fait appel à des cultivateurs de France et qui ne voyait pas ceux-ci trop s'empresser de venir habiter ses concessions, dut se résigner à accueillir

tous ceux qui se présentaient, à quelque nationalité et à quelque condition qu'ils appartinssent. Elle alla même jusqu'à chercher partout des gens de bonne volonté. C'est ainsi que près de huit cents Prussiens furent installés à la Stidia et à Sainte-Léonie dans la province d'Oran, des Wurtembergeois et des Suisses dans la province de Constantine. L'étendue des sacrifices consentis par l'administration en faveur des colons installés par elle fut d'ailleurs considérable. La concession comprenait une maison de soixante mètres de superficie d'une valeur de cinq mille francs environ, plus douze hectares de terres cultivables, dont quatre hectares défrichés et en partie plantés d'arbres, le tout moyennant le prix minime de quinze cents francs.

Il se passa alors un phénomène singulier. La vue de tous ces centres surgissant comme d'une manière féerique du sol fit tourner toutes les têtes algériennes. Une véritable épidémie de folie perturba les esprits. Dans les villes, les maisons manquaient pour la population européenne qui affluait sans cesse depuis la conquête; les locations étaient à un prix fabuleux; la spéculation sur les logemens et les terrains y battait son plein; on construisait de tous côtés; d'Alger, d'Oran et de Constantine, la spéculation gagna les campagnes. Ce fut à qui, parmi les colons ruraux, défricherait le plus possible d'hectares, étendrait le plus ses constructions; et, pour arriver plus vite à leur but, ils n'hésitaient pas à emprunter à 24 pour 100. Qu'importait d'ailleurs le taux de l'intérêt à payer? Cette terre de promission n'allait-elle pas rendre bien au delà du 100 pour 100? Dans leurs rêves, les colons voyaient les étrangers affluer par centaines dans les villages et se disputer à prix d'or les concessions qu'ils avaient obtenues du gouvernement. La folie dura peu. Les étrangers rêvés ne vinrent pas. Ce fut la débâcle qui survint. Les débiteurs furent expropriés par leurs créanciers, maisons et champs furent désertés. Privés de la plus grande partie de leurs habitans, les villages eurent l'aspect de ruines abandonnées, et dans certaines localités, comme à Douéra, qui pourtant était alors le centre le plus important du Sahel, l'administration en arriva à ordonner la démolition des maisons qu'elle-même avait fait construire pour les colons. Cette crise fut fatale non seulement aux colons officiels, mais encore à la cause de la colonisation elle-même. En 1844, 1 780 familles avaient demandé des concessions, et, en 1845, le nombre des demandes avait atteint le chiffre de 2 918. On avait

dû cette année-là même refuser des permis de passage à la plupart de ceux qui en avaient fait la demande. Or, l'année suivante, le nombre des demandes tomba à 1 663. D'autre part, en 1846, 715 colons déjà installés abandonnaient leurs exploitations, et, comme les villages ne reçurent cette année-là que 689 nouveaux arrivans, le bilan de la colonisation officielle se chiffra par la perte de 27 colons. La crise eut en outre pour résultat d'entraver le courant de l'émigration libre en Algérie. A ce moment régnait en France un véritable engouement pour ce pays. L'émigration volontaire avait pris des proportions qu'elle n'a plus connues depuis. Dans le courant de la seule année 1846, quarante-cinq mille personnes avaient débarqué dans les ports de l'Algérie. La vue des villages abandonnés et le sort lamentable des colons officiels fit tomber l'enthousiasme, et la plupart se montrèrent aussi empressés à demander leurs passeports pour la France qu'ils l'avaient été à solliciter leur passage pour l'Algérie.

Cet échec de l'administration civile, survenant après l'insuccès éprouvé en pareille matière par l'administration militaire, fit ouvrir les yeux en France. La Chambre, suffisamment éclairée par les résultats obtenus, rejeta, en 1847, un crédit de trois millions demandés par le maréchal Bugeaud en faveur de la colonisation, et ce dernier résigna son commandement et quitta l'Algérie. On calculait que chaque famille de colon installée dans ce pays revenait à 6 000 francs environ, et l'on ne pouvait s'empêcher de trouver que la colonisation officielle coûtait cher. On se demandait où l'on allait avec cette manière d'agir, et M. de Tracy se faisait à la Chambre l'interprète de cette anxiété : « Il est dur pour la nation, disait-il, qu'après avoir dépensé beaucoup pour la conquête, on soit obligé de sacrifier encore peut-être un milliard pour y établir le peuple qui doit l'utiliser. » Et peut-être, étant donné cet état des esprits dans la métropole, aurait-on renoncé dès lors au système de la colonisation officielle, si des événemens imprévus n'eussent amené les hommes politiques à envisager la question de colonisation sous un jour tout nouveau. La révolution de 1848 avait éclaté; la stagnation était partout dans les affaires et la fermeture des ateliers nationaux avait jeté sur le pavé de Paris bon nombre d'ouvriers inoccupés. Exporter une partie de ces derniers en Algérie parut être à plusieurs une solution partielle de la question sociale en même temps qu'une manière commode de se débarrasser d'élémens turbulens et

dangereux. La colonisation devenait ainsi un expédient propre à assurer la sécurité du pouvoir. Dans cet ordre d'idées, on convint d'envoyer en Algérie le trop-plein d'ouvriers que renfermait la capitale, et, à cet effet, un crédit de 50 millions fut voté par l'Assemblée nationale, le 19 septembre 1848. Il ne s'agissait de rien moins que d'installer d'un coup 15 000 colons et de fonder 42 villages. Ces chiffres furent encore augmentés par la loi du 19 mai 1849, qui ordonna la création de 14 nouveaux villages et l'installation de 6 000 colons. Le territoire civil étant couvert de nombreuses agglomérations, il fut décidé que les créations nouvelles auraient lieu en territoire militaire, où l'on n'avait pas encore permis aux colons autres que les soldats de s'établir.

C'est ainsi que dix-sept de ces villages furent créés dans le territoire de la province d'Alger, vingt-six dans celui de la province de Constantine, treize dans la province d'Oran. Des officiers du génie furent chargés de la conduite des travaux, et, quand les villages furent achevés, les officiers de toutes armes se partagèrent la direction de chacun d'eux avec les attributions de commandans de place.

Cependant les ouvriers parisiens, grisés par les discours pompeux qu'on leur débitait dans les clubs et par les promesses alléchantes des organes officieux du gouvernement, répondaient avec empressement à l'appel qui leur était adressé. Ils se sentaient tout heureux à l'idée d'aller coloniser l'Algérie et se considéraient volontiers comme des héros de la civilisation. Et l'on vit ces dévoués patriotes, s'enivrant aux accens de *la Marseillaise* et du *Chant du Départ*, la cocarde tricolore au chapeau, s'embarquer sur la Seine et descendre le cours de la Saône et du Rhône, salués au passage par les vivats des populations accourues. Portés sur des bâtimens de l'État, ils traversèrent la Méditerranée et abordèrent aux ports africains. Au spectacle d'une nature nouvelle, tous étaient émerveillés et jetaient aux échos de l'Atlas les refrains joyeux de leur enthousiasme. Tous étaient certains d'aller cueillir la fortune. Tels les Argonautes à la recherche de la Toison d'or.

A son arrivée à destination, chaque famille reçut une maison d'habitation construite en maçonnerie et divisée en deux pièces, un lot de terres de huit à dix hectares, des instrumens aratoires, des semences et quelques têtes de bétail. Elle devait en outre recevoir des rations journalières de vivres pour chaque personne

au-dessus de sept ans, et des demi-rations pour les enfans de cet âge. Ces distributions d'alimens devaient être continuées pendant trois ans jusqu'au 31 décembre 1851.

Il semble que les nouveaux colons eussent dû être stimulés par de tels avantages et mener à bien l'œuvre entreprise; il n'en fut rien. Au bout de quelques semaines, leur moral était entamé. Les fièvres palustres amenées par les premiers défrichemens, la dysenterie due aux eaux employées comme boisson, firent parmi eux de cruels ravages. La nostalgie les gagna. Dans la province de Constantine, le plus grand nombre d'entre eux succomba sans presque avoir mis la main à la pioche ou à la charrue. Dans tous les centres créés pour eux, les Parisiens avaient ouvert des clubs où retentirent les récriminations les plus amères contre le gouvernement et l'administration militaire. De ces centres, les agitateurs se répandirent dans les anciens villages, peuplés par les soins de l'administration civile, et cherchèrent, comme ils disaient, à éclairer l'opinion publique et à prouver aux esprits arriérés les avantages de la république démocratique et sociale. Les habitans de ces villages, tombés eux-mêmes dans la détresse, ne demandaient pas mieux que de prêter l'oreille aux discours des déclamateurs, et partout furent organisés des banquets de protestation et des conférences. Bientôt, il fut rendu évident aux yeux de tous que les nouveaux immigrans n'avaient pas grand'-chose à faire en Afrique. Les plus avisés furent ceux qui demandèrent leurs passeports pour rentrer en France : ce que l'administration militaire, d'ailleurs, trop heureuse de se débarrasser d'élémens à tel point turbulens et dangereux, leur accorda avec empressement. 12666 colons étaient arrivés en 1848 avec les premiers convois; 7836 avaient été fixés ensuite en Afrique, au cours des années 1849 et 1850, soit un total de 20502 colons. Deux ans après, au 31 décembre 1850, 3359 étaient morts, et 7038 avaient abandonné les concessions et étaient rentrés en France. D'après les documens officiels publiés par le ministère de la Guerre, la population des 42 colonies agricoles, qui aurait dû, au 31 décembre 1850 être normalement de 20500 âmes, ne comptait plus que 10000 colons, la plupart installés de l'année même. Au cours des années qui suivirent, à peu près tous disparurent. Des villages entiers, nombreux surtout dans la province de Constantine, furent abandonnés faute d'habitans. D'autres, comme Guyotville, aux portes d'Alger, ne comptaient, en 1851,

qu'un habitant, qu'on avait surnommé le garde des ruines. La valeur vénale du sol fut réduite à rien. Des concessions qui revenaient à six et sept mille francs à l'État, et qui avaient coûté aux colons en journées de travail et en frais d'installation et d'amélioration une somme à peine inférieure, ne trouvèrent pas preneur, mises en vente à sept et huit cents francs.

La crise agricole eut sa répercussion sur la propriété urbaine. Jusqu'alors, Alger, Oran, Constantine s'étaient maintenues dans une prospérité factice, grâce aux nombreux effectifs qui tenaient garnison dans leurs murs, au flot des immigrans, au trafic avec les campagnes et au mouvement commercial que nécessitait la construction simultanée et, sur tous les points, de nombreux villages. Privé de ce qui le faisait vivre, le commerce dépérit; il n'y eut partout que faillites. Les villes se dépeuplèrent tout comme les campagnes. A Alger, la population tomba de 50000 âmes à 30000. Dans la province de ce nom, le nombre des habitans européens qui, en 1846, atteignait 73075 habitans, n'en avait plus, en 1849, que 57810 et 56784 en 1850, malgré la fondation des 56 colonies agricoles en territoire militaire et l'importation des 20000 ouvriers parisiens. A côté du dommage matériel que tous ces départs causèrent à la colonie, il y eut aussi le dommage moral. Tous les gens qui quittaient l'Algérie pour rentrer en France se répandaient en plaintes amères et contre l'administration et contre le pays lui-même où ils avaient laissé leurs illusions. La vue de tous ces malheureux, qui avaient perdu là-bas, avec leur santé, toutes leurs ressources et leurs capitaux, fît naître en France une impression défavorable à l'égard de la colonie. Un discrédit général fut jeté sur le pays et ce discrédit lui fut plus fatal que la reprise des hostilités qui avaient ruiné les premiers colons de la génération de 1830. On avait pu à la rigueur expliquer les désastres de ceux-ci par la guerre, mais comment expliquer que leurs successeurs eussent pu, en pleine paix, essuyer des désastres plus grands encore? L'Algérie, qui dévorait tant d'existences et qui ruinait tout le monde, paysans et citadins, cultivateurs et négocians, emprunteurs et prêteurs, était-elle donc colonisable? Tout ce qu'on avait dit de sa fertilité, n'était-ce pas un leurre ou une pure illusion? Qui donc serait dorénavant assez inconscient pour aller chercher la fortune sur cette terre de déconfiture et de mort?

Ainsi, système de colonisation militaire avec élémens mili-

taires à l'exclusion de l'élément civil; système de colonisation civile avec des immigrans débarqués de France et de l'étranger; système de colonisation mixte avec élémens civils, mais placés sous la direction de l'autorité militaire; tout avait échoué ou n'avait donné que des résultats fort médiocres et nullement en rapport en tous cas avec les efforts et les dépenses effectuées. On avait fondé des villages, et on n'avait pu leur assurer des habitans. On avait voulu donner de l'impulsion à l'agriculture, et la colonisation avait été arrêtée dans son essor; l'émigration volontaire et libre avait été à peu près tarie; on avait amené même la dépopulation du pays; la propriété avait été avilie; le colon avait été ruiné; un discrédit général planait sur la colonie. Tel est le bilan de la colonisation officielle qui fut pratiquée de 1840 à 1851, soit dans les territoires civils, soit dans les territoires militaires. Devant de pareils résultats, administration et colons firent entendre un concert de récriminations, rejetant l'un sur l'autre la responsabilité du désastre. L'administration reprochait à ces derniers leur ignorance des choses de l'agriculture, leur paresse, leur turbulence, surtout leur avidité à solliciter sans cesse les secours de l'État et leur manque d'initiative à tenter quelque chose par eux-mêmes. Les colons reprochaient à l'administration le mauvais emplacement de bon nombre de centres de colonisation, soit au point de vue de l'hygiène, soit au point de vue du trafic, le peu de solidité des constructions, l'insuffisance des instrumens aratoires et du cheptel mis à leur disposition, le manque de voies de communications, l'absence de toute liberté politique ou municipale, etc. Les causes multiples de l'échec de la colonisation officielle furent d'ailleurs résumées à l'Assemblée nationale par M. Lestiboudois, rapporteur de la commission chargée, en 1851, de l'examen d'un projet de loi relatif à l'achèvement de l'installation des colonies agricoles. « Indépendamment de l'inaptitude de la majorité des colons pour les travaux agricoles, disait-il dans son rapport, la difficulté des défrichemens, les inconvéniens inhérens à l'administration militaire, les maladies, le travail en commun rendu souvent nécessaire par la situation d'établissemens nouveaux, le dénuement d'une population qui n'avait pas de ressources par elle-même et à laquelle l'État donnait difficilement tout ce qui est nécessaire à la vie civilisée, enfin tous les maux qui résultent d'entreprises trop hâtées par des circonstances impérieuses, ont paralysé les

efforts du gouvernement et sont venus montrer tous les obstacles que rencontre une colonisation faite aux frais de l'État. Une telle entreprise n'est sérieuse qu'autant qu'elle est tentée par des hommes qui savent et veulent travailler, qui poursuivent la création d'un établissement à leurs risques et périls. On ne peut obtenir de succès que par les efforts de la liberté et de l'intérêt individuels. »

A une situation si déplorable, l'administration crut trouver remède en modifiant le système des concessions employé jusqu'alors. Elle ne voulut plus de colons auxquels il fallait livrer des maisons construites et des terres défrichées, donner des bestiaux et des instrumens aratoires, fournir des semences, assurer la nourriture pendant des années, et elle résolut de peupler les villages nouveaux « avec des colons jouissant de ressources suffisantes pour pourvoir à leur installation. » Le régime de la concession gratuite à tout venant inauguré par le général Bugeaud cessa donc d'être en vigueur en 1851 ; et on lui substitua le système de la concession avec promesse de propriété sous condition de remplir certaines clauses contenues dans un cahier des charges. En même temps, l'autorité militaire et l'autorité civile, devenues prudentes, n'apportèrent plus la même hâte fébrile à édifier de nouveaux centres. De 1840 à 1851, on avait implanté administrativement en Algérie trente mille colons, dix mille dans les villages du territoire civil, vingt mille dans les villages du territoire militaire, et créé cent dix centres. Près des deux tiers des colons avaient déjà disparu en 1851. Dans la période décennale qui suivit, de 1851 à 1860, il n'en fut installé que 14957 et 85 centres seulement furent créés. Mais cette génération nouvelle de colons officiels ne répondit guère mieux aux espérances de l'administration que les générations antérieures. Bon nombre de ces concessionnaires d'un nouveau genre se contentaient de se rendre sur le territoire où se trouvait leur lot et entraient en arrangemens avec les indigènes pour leur louer leurs terres jusqu'au moment où, ayant obtenu leur titre définitif de propriété, ils pouvaient aller jouir n'importe où de la rente que l'État leur avait bénévolement constituée. D'autres, à peine installés, quittaient la localité, sauf à y faire des apparitions à des intervalles plus ou moins éloignés, mais suffisamment rapprochés pour éviter la déchéance, et, les conditions du cahier des charges étant ainsi éludées, revendaient leur concession à beaux deniers comp-

tans aux étrangers. Ce fut un beau temps pour les spéculateurs et les colons en chambre, qui trouvaient ainsi le moyen de se créer des rentes ou de se faire une fortune sans travail et sans bourse délier. L'installation de la plupart des colons pendant cette période ne fut donc que fictive; bon nombre, d'ailleurs, furent déclarés déchus de leurs droits par l'administration, et cette dernière se vit forcée d'abandonner le système des concessions à titre conditionnel tout comme elle avait dû abandonner le système des concessions à titre gratuit. Un décret du 25 juillet 1860 ordonna que désormais les terres domaniales seraient vendues à prix fixe et à bureau ouvert et l'on recourut concurremment à un autre mode qui avait fait ses preuves en Australie : à la vente aux enchères. Mais l'administration ne se faisait plus d'illusion sur son œuvre et se désintéressait de plus en plus de la colonisation officielle. Pendant la période de 1860 à 1871, sous ce régime des ventes, elle se contenta de créer onze villages et n'y installa que 4582 colons. Un découragement profond avait gagné les sphères gouvernementales en ce qui concernait les hommes et les choses d'Algérie. On ne savait plus quel parti prendre, quelle politique adopter. Après trente ans d'occupation, tout était remis en question. Au Sénat impérial, le général Daumas, qui avait été frappé du peu d'étendue des terres de culture disponibles en Algérie et des échecs successifs éprouvés par la colonisation officielle, demandait qu'on voulût bien mettre à l'étude la question de savoir « s'il y avait assez de terres en Algérie pour la colonisation; si cette dernière touchait bien à l'intérêt français et par quels points; si enfin elle devait être civile, militaire, mixte, européenne, française ou arabe. » C'est dans cet état de doute et de lassitude générale que vit le jour le sénatus-consulte de 1863 relatif à la constitution de la propriété indigène et que prit naissance l'idée du « royaume arabe. » On aurait alors donné l'Algérie au chah, comme disait un haut personnage officiel, si le chah de Perse en eût lui-même voulu.

II. — DEUXIÈME PHASE DE LA COLONISATION OFFICIELLE. NOUVEL INSUCCÈS DE L'ADMINISTRATION

Au commencement de 1871, il ne restait plus guère de terres domaniales propres à la colonisation officielle. Les terres provenant de l'ancien domaine du dey et du territoire confisqué sur

les tribus du Sahel et de la Mitidja, après l'insurrection de 1840, se trouvaient aliénées. Et de nouveau surgissait le grand obstacle à la colonisation terrienne officielle : la pénurie et l'épuisement du domaine. Ce système de colonisation, qui allait se mourant depuis une vingtaine d'années, allait être définitivement abandonné, faute de terres disponibles, quand l'insurrection de 1871 vint, on ne peut plus à propos, procurer au gouvernement une occasion de reconstituer une réserve de terres domaniales aux dépens des indigènes. A la suite de cette insurrection, trois cent seize tribus ou fractions de tribus et, en outre, 3 243 familles ou individualités indigènes furent dépouillées de leurs biens. Trois cent mille hectares furent ainsi mis à la disposition du Domaine. Peut-être eût-il mieux valu, au point de vue d'une politique soucieuse de l'avenir, imposer aux indigènes une contribution de guerre élevée que de leur enlever leurs terres, car cette mesure, en les privant de leurs moyens de subsistance, ne pouvait qu'entretenir et attiser entre indigènes et colons les germes de haine et de discorde que déjà avaient fait naître les confiscations de 1840 ; mais on ne s'arrêta pas à cette considération. On dirait d'ailleurs que l'administration, à laquelle cependant auraient dû profiter les leçons du passé, voulût à cette époque renouveler comme à plaisir la série des fautes commises depuis 1840. Comme si elle n'avait rien appris et avait tout oublié, elle abandonna, en 1871, le système de la vente des terres et en revint au système de la concession gratuite et à celui de la concession conditionnelle avec clause de résidence obligatoire fixée à cinq ans. Sous la durée de ce double régime, on construisit, de 1871 à 1882, cent quatre-vingt-dix villages nouveaux et on en agrandit quarante-sept autres, le tout sur une étendue de 475 804 hectares et moyennant une dépense de 43 261 991 francs : 9 858 familles furent alors installées. Ce grand effort ayant eu pour résultat de diminuer considérablement les ressources du Domaine, encore une fois se posa la question de l'insuffisance des terres nécessaires au fonctionnement de la colonisation officielle. En 1882, le domaine se trouva ne plus posséder, à part 1 500 000 hectares de forêts et d'immeubles affectés au service public, que 848 448 hectares, consistant pour la très grande partie en non-valeurs. On estimait alors qu'il ne restait plus que 91 550 hectares, susceptibles d'être affectés directement à la colonisation et qu'une étendue à peu près égale seulement pourrait fournir à

des échanges et à des compensations. C'était la nécessité imposée de renoncer à bref délai à la colonisation officielle. L'administration algérienne imagina alors une combinaison qui devait lui fournir en peu d'années les moyens de se procurer les terres dont elle jugeait avoir besoin. Il s'agissait de créer 175 nouveaux centres, susceptibles de recevoir 9649 familles et comprenant une superficie totale de 380668 hectares. Le domaine fournissait 81009 hectares; le surplus, soit près de 300000 hectares, serait acquis des indigènes, soit de gré à gré, soit, de préférence, par expropriation. L'opération devait coûter au Trésor 50 millions. Mais une vive opposition se manifesta dans la métropole à l'annonce du projet. Ses adversaires s'attachèrent à démontrer qu'en le réalisant, on atteindrait les indigènes dans leurs droits et leurs intérêts, qu'au surplus 50 millions avaient déjà été dépensés depuis dix ans pour installer 30000 personnes; que beaucoup de colons attirés par l'appât des concessions gratuites avaient encouru la déchéance ou aliéné leurs lots pour s'en retourner ruinés et mécontens; et la Chambre, obéissant à des considérations d'équité et d'économie, rejeta la proposition. Malgré ce contretemps, la colonisation officielle n'en a pas moins continué à fonctionner jusqu'à aujourd'hui, quoique d'une manière de plus en plus ralentie, il est vrai. C'est ainsi que, de 1882 à 1890, on a installé ou agrandi 46 centres comprenant 96000 hectares sur lesquels on a établi 11000 personnes, moyennant 8 millions et demi de francs, et que, de 1890 à 1896, on a ouvert 24 centres et agrandi 45; 94117 hectares ont été concédés à 4022 personnes; les dépenses n'ont été que de 4982540 francs.

Mais les mêmes erremens ont produit les mêmes résultats, et l'on a vu pendant la dernière phase de la colonisation nouvelle, qui va de 1870 à 1896, se produire dans les fluctuations de la population le même phénomène qui avait déjà eu lieu dans la période de 1840 à 1870. Les évictions, les déchéances, les abandons de concessions ont été des plus nombreux. C'est ainsi que de 1871 à 1881, sur les 9858 familles installées, 3198 familles étaient évincées ou déchues dès 1881; un peu plus tard, il en succombait encore 2671. En d'autres termes, sur 9858 familles installées à l'origine, 5879, près des deux tiers, avaient disparu, et l'État se trouvait avoir fait des dépenses en pure perte pour les deux tiers des colons qu'il avait installés.

Déjà, dès 1890, M. Burdeau signalait le dépérissement d'un

certain nombre de ces nouveaux centres. « Si l'on veut se rendre compte de la prospérité des centres créés, disait-il dans son *Rapport sur le budget de l'Algérie*, on constate que, sur les 218 centres qui ont été créés de 1871 à 1886, 135 se sont développés, 80 sont restés stationnaires ou même ont reculé, 16 ont perdu plus de 50 pour 100 du chiffre initial de leur population. Strasbourg était tombé de 420 à 180 habitans, Sidi-Embarek, de 539 à 91, Bou-Malek de 112 à 33, Blad-Youssef, de 192 à 32, Aïn-Melouk, de 105 à 42. La plupart des insuccès marqués s'étaient produits dans la province de Constantine, où 15 villages avaient à peu près avorté. » Depuis que M. Burdeau écrivait ces lignes, l'établissement des villages créés dans ces dix dernières années n'a guère donné de meilleurs résultats. En 1891, on envoie à Stora, en deux fois, 85 personnes; en 1899, il en restait une seule, et c'était le garde champêtre. Combien y a-t-il encore d'ouvriers de la première heure dans les villages de pêcheurs qu'on a voulu créer il y a quelques années? Tout dernièrement, un homme notable de Constantine, faisant des tournées dans le département, a voulu noter dans les villages le nombre des familles de la colonisation officielle qui sont restées sur leurs concessions, et il a constaté que cette couche d'immigrans a presque totalement disparu. A El-Mader et à Mac-Mahon, il en a retrouvé quelques-unes; à Aïn-Touta, 6 sur 30; à Lambessa, aucune sur 100. Et il en est de même dans tous les autres centres. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est que quelques-uns de ces derniers ont même totalement disparu. A Fontaine-Chaude et à Aïn-el-Ksar, on chercherait vainement une construction et un colon. Tout a disparu. Et de ces villages de la création officielle on peut dire : *etiam periere ruinæ*, les ruines elles-mêmes ont péri.

III. — LES COLONS LIBRES SE SUBSTITUENT PARTOUT AUX COLONS OFFICIELS

L'Algérie, en dehors des ports du littoral et de quelques grandes cités de l'intérieur, ne serait plus qu'un amas de ruines et un pays à peu près vide d'Européens, si des colons autres que ceux établis par l'administration n'étaient venus repeupler le pays et combler les vides dus à la colonisation officielle. A peine l'insurrection de 1840 était-elle terminée qu'on vit des immigrans libres de toute attache officielle venir en Algérie. Les uns commencèrent par s'établir dans les villes et devinrent des ou-

vriers, des chefs d'ateliers, des négocians et des industriels. Les autres s'établirent dans les campagnes et rachetèrent les fermes et les établissemens qui avaient été ruinés et incendiés pendant la guerre et que leurs premiers possesseurs avaient dû abandonner. Dans le Sahel, les villages fondés par les premiers colons, comme ceux de Birkadem, d'Hussein-Dey, furent repeuplés par les nouveaux immigrans. Dans la Mitidja, ils relevèrent les anciennes fermes de leurs ruines et les restaurèrent; puis ceux qui le purent se mirent à acheter des propriétés aux indigènes. Et, dès le début, ces colons parurent se trouver, pour la mise en œuvre de défrichement et de culture du sol, dans une situation meilleure que celle des concessionnaires de l'État, parce qu'ils n'étaient soumis à aucune obligation et à aucune charge. Ils pouvaient choisir leurs terres et ne pas trop s'écarter des villes et des routes; ils trouvaient sur les anciens haouchs des maisons qu'il suffisait de réparer pour avoir un premier abri. S'ils avaient des bois, ils pouvaient les conserver; s'ils n'avaient pas d'arbres, ils n'étaient pas obligés d'en planter. Ils n'étaient pas tenus de convertir leurs prairies en champs de blé, ni de défricher à tout prix; ils pouvaient réserver aux pâturages une grande partie de leurs terres, ne cultiver que les meilleures et laisser le reste aux Arabes. En un mot, ils étaient libres de tirer de leurs domaines le parti qui leur semblait le plus avantageux.

Mais, par-dessus tout, ce qui assura leur succès, ce furent leurs qualités personnelles : leur esprit d'initiative, la confiance en eux-mêmes et la ferme volonté d'aboutir. Ils eurent dès le début la compréhension nette de ce qu'il fallait faire. Dans les haouchs qu'ils avaient achetés aux indigènes et qu'ils voulaient transformer en fermes d'exploitation, ils commencèrent par approprier le sol, creusant des puits là où l'eau faisait défaut, drainant et desséchant là où la terre était humide, et plantant partout des cyprès, des acacias et des mûriers. On reprit les anciennes cultures du pays, blé et orge; on y ajouta la culture des plantes industrielles, comme le tabac et le coton; les vieux oliviers furent greffés. Les charrues arabes furent proscrites et remplacées par des instrumens perfectionnés. Suivant en cela l'exemple que leur avaient laissé les colons de la génération de 1830, ils eurent le respect de l'indigène et entourèrent de leur sollicitude ceux d'entre eux qui travaillaient chez eux; ils les associaient à leurs travaux, leur enseignaient la culture française et propageaient les

procédés européens chez les indigènes eux-mêmes. En même temps, ils appelaient ou accueillaient dans leurs domaines ceux des immigrans de France qui ne pouvaient ou ne voulaient obtenir des concessions officielles et leur louaient des terres ainsi qu'aux indigènes, et tous avaient trouvé le moyen, sans le chercher, de vivre côte à côte dans le meilleur accord. Peu à peu, les métayers se multiplièrent, achetèrent du terrain, élevèrent des constructions; la grande ferme put être morcelée et se transforma en hameau, qui fut souvent plus peuplé que le village voisin. Telle de ces exploitations, comme celle de Soukaly, près de Boufarik, que dirigeait M. Borelli La Sapie, comptait, en 1856, une population de 260 ouvriers ou métayers, dont un tiers indigène. A la même époque, on comptait, dans le seul arrondissement d'Alger, 167 fermes comprenant une superficie de 24 800 hectares et occupant un personnel de 1450 employés, 195 fermes dans l'arrondissement de Blida, 263 dans celui d'Oran, avec une superficie de 37 000 hectares, 220 dans celui de Mostaganem, etc. Tandis que dans la banlieue de Constantine, on ne comptait, en 1856, que quatre villages qui, sur un territoire d'environ 4000 hectares, n'avaient guère ensemble plus d'une centaine d'habitans, 200 exploitations particulières disséminées sur un territoire de 20000 hectares formaient une population de 1034 âmes. Sur l'ensemble du territoire, on ne comptait pas moins de 1398 fermes, ayant une surface totale de 175377 hectares. Ce travail d'accaparement pacifique et de morcellement du sol n'a cessé de croître d'une manière continue et régulière, et c'est aujourd'hui au chiffre énorme de 8229 fermes que s'élève le nombre des exploitations rurales isolées en Algérie. On en trouve partout disséminées dans le pays : dans le Sahel et la Mitidja, où, nombreuses et échelonnées, elles servent de liaison entre les villages; sur les Hauts-Plateaux, où, rares, elles apparaissent dans l'immensité comme autant de sentinelles avancées de notre civilisation; dans le Sahara même, où on les voit mêlées côte à côte aux propriétés indigènes. Et même on peut distinguer encore aujourd'hui les villages créés par la colonisation libre et ceux qui doivent leur origine à la colonisation officielle. Les uns et les autres ont un aspect particulier qui les fait reconnaître au premier coup d'œil. Tandis que ceux-ci, où l'on a tout sacrifié à l'amour de l'ostentation et du grandiose, montrent de larges avenues, de vastes places et sont autant de petits Versailles et de Marly, ceux-là sont

plutôt des réunions de petites exploitations rurales que des villages proprement dits. Ils ne se révèlent que par leurs églises, autour desquelles sont groupés quelques industriels, tout le reste des habitans étant dispersés dans de petites propriétés de trois à quatre hectares et souvent plus petites encore. Autant les villages créés artificiellement par l'administration sont largement ouverts aux rayons d'un soleil implacable, dénués d'arbres et paraissent mornes, désolés, et d'une désespérante monotonie, autant les villages dont l'origine est due à l'immigration libre sont ombreux, verdoyans et pittoresques. Que l'on compare à ce point de vue les créations spontanées de Birkadem et d'Hussein-Dey et les créations officielles de Staouéli et de Zéralda dans la banlieue d'Alger.

Mais la colonisation libre n'a pas seulement créé les exploitations rurales isolées en Algérie et transformé spontanément nombre d'entre elles en villages et hameaux, c'est elle aussi qui a repeuplé les villages officiels devenus déserts. Au fur et à mesure que ces derniers ont été abandonnés par les colons qu'y avait placés l'administration, d'autres immigrans sont survenus, petits cultivateurs de France et d'Algérie, ou encore ouvriers ou petits débitans ayant acquis quelque pécule par leur labeur dans les villes du littoral algérien, et, quel qu'ait été le mode d'aliénation des terres domaniales adopté par l'administration, ils ont su en devenir en définitive les acquéreurs. Sous le régime de la concession gratuite, de 1840 à 1851, ils achetaient aux concessionnaires les lots qu'ils abandonnaient; sous celui de la concession conditionnelle, ils acquéraient des colons officiels leurs lots ruraux, dès que les titres de propriété définitifs leur avaient été délivrés; sous le régime de la vente, de 1860 à 1871, ils se portaient adjudicataires des lots mis aux enchères. Ce sont eux encore qui, depuis 1871, ont remplacé les colons évincés ou déchus dans les nouveaux centres créés par l'administration. La prospérité des villages officiels n'a daté que du jour où les malheureux concessionnaires officiels ont fait place à d'autres, et où la colonisation libre s'y est implantée. Le fait était reconnu dès 1860 par les colons algériens eux-mêmes. « Les colons indépendans réussissent toujours là où les colons officiels se ruinent. Plus la colonisation est libre, plus on la voit prospérer, » écrivait alors M. de Baudicour (1), et dès cette

(1) *La Colonisation de l'Algérie*, p. 407.

époque l'administration, qui voyait la métamorphose accomplie dans les villages à la suite de l'arrivée des colons libres, cherchait à s'en faire un titre de gloire, alors cependant que cette métamorphose était la condamnation même du système suivi jusqu'alors. Personne d'ailleurs ne se méprenait en Algérie sur le bien-fondé des éloges que l'administration bénévolement s'attribuait. On avait trop sous les yeux le spectacle de la misère générale des colons implantés par l'administration; et si un certain nombre de villages officiels se relevait, on en reportait tout l'honneur à ceux qui, sans attaches officielles, sans avoir aucune part et sans en demander aucune aux crédits de la colonisation, par leur énergie tenace et leur intelligence avisée, étaient bien les réels auteurs de ce relèvement. Et, depuis 1860, ce qu'on a vu dans les nouveaux centres créés pendant la dernière phase de la colonisation officielle, de 1871 à nos jours, n'est pas de nature à pouvoir modifier ce jugement. Les choses ne se sont pas passées autrement pendant cette période, et partout la disparition à peu près totale des colons officiels, quelques années après leur installation, a amené leur remplacement par d'autres cultivateurs et d'autres immigrans.

IV. — ENTRAVES APPORTÉES PAR LA COLONISATION OFFICIELLE AU PEUPLEMENT FRANÇAIS DE L'ALGÉRIE

Telle est l'histoire de la colonisation de l'Algérie. Elle nous montre que, dès l'origine de la conquête jusqu'à nos jours, deux procédés de colonisation ont agi concurremment pour amener la population française à émigrer en ce pays : l'un, caractérisé par la concession gratuite des terres, la création artificielle des villages et par l'insouciance du choix des colons, l'autre par l'achat des terres, la création spontanée des villages et la sélection naturelle des immigrans. Et dès maintenant, par la constatation des résultats auxquels l'un et l'autre procédés ont abouti, cette histoire nous permet de répondre à la question si souvent agitée dans la presse algérienne et métropolitaine, à savoir ; quel a été le résultat de l'intervention directe de l'État dans la mise en valeur et le peuplement de l'Algérie? Longtemps on a cru que c'est à cette intervention que l'on devait l'installation des colons ruraux dont les statistiques relèvent la présence en ce pays. La métropole a consenti d'énormes dépenses

pour faciliter l'immigration de ces colons ; 50 millions en une fois comme en 1848, 50 autres millions en 1871, et, chaque année depuis 1840, une somme plus ou moins élevée; les calculs les plus modérés estiment la somme totale à environ 200 millions; d'un autre côté, la population rurale s'élève aujourd'hui au chiffre de 210000 âmes; et quand on constate d'une part cette grosse dépense et d'autre part la présence sur le sol algérien de ces 210000 colons ruraux, il paraît naturel à beaucoup de supposer que ces deux faits sont intimement liés et que le second est la conséquence du premier. Même, à entendre certains, non seulement la colonisation officielle aurait doté l'Algérie de sa population rurale, mais encore elle aurait fourni et fournirait encore aujourd'hui à la population entière de ce pays des sortes de cadres que viendrait ensuite remplir la colonisation libre. A l'appui de leurs dires ceux qui ont adopté cette manière de voir invoquent des statistiques anciennes, dressées par les soins du gouvernement général de l'Algérie, d'où il résulterait que les périodes où l'intervention de l'État a été le plus énergique ont été aussi celles où la colonisation libre s'est le plus développée. On cite, à titre d'exemple, la période de 1840 à 1851, où le général Bugeaud pratiqua le système de la concession gratuite et où l'Assemblée législative donna aux ouvriers parisiens un lot de terres en Algérie ; au cours de ces onze années, la population rurale implantée dans des centres autres que les villages officiels s'accrut de 29088 unités. On ajoute aussi que, pendant la période de 1860 à 1871, la concession gratuite ayant été un moment abolie, il ne fut créé que onze nouveaux villages avec 4582 habitans, tandis que, entre 1871 et 1878, grâce aux crédits et aux terrains accordés en faveur de l'immigration par l'Assemblée nationale, la population rurale française se serait augmentée de 43500 personnes.

Mais les faits précis de l'histoire de la colonisation algérienne que nous avons exposés nous autorisent à émettre des conclusions diamétralement opposées à l'opinion que l'Algérie doit sa population rurale à la colonisation officielle. Ils nous permettent de nous rendre compte que les dépenses faites par la métropole pour appliquer ce procédé de colonisation n'ont contribué que dans une proportion insignifiante au peuplement de l'Algérie, les colons officiels ayant été presque tous évincés et déchus et remplacés par les colons libres, qui ont, eux, mis en valeur des

terres dont les détenteurs de concessions gratuites n'avaient su que faire. En réalité, l'effet utile que la colonie a retiré de ces 200 millions dépensés a été à peu près nul, la colonisation officielle ayant été, depuis l'inauguration du système et malgré les applications variées qui en ont été faites, frappée toujours de stérilité.

Il n'est pas même exact de dire que l'intervention directe du gouvernement, si elle n'a pas abouti à fixer au sol les détenteurs de concessions gratuites, a du moins servi de cadre à la colonisation libre et l'a favorisée. Les chiffres que l'on a vu citer plus haut à l'appui de cette opinion sont erronés et aussi l'interprétation qu'on avait cru pouvoir en tirer. Sur ce point de la discussion, M. Burdeau, dans son rapport sur l'Algérie, a jeté la lumière. Si, de 1840 à 1851, au moment le plus actif de la colonisation officielle, la population agricole indépendante augmenta considérablement, cela tient non à ce que l'administration implantait de nombreux colons dans les centres nouvellement créés, mais bien à la force d'attraction qu'exerçait alors la colonie sur la métropole. Pendant cette période, il y eut un moment, de 1844 à 1847, où l'Algérie jouit d'une grande vogue en France. Des flots d'immigrans, à destination de la colonie, se pressaient dans les ports de l'Océan et de la Méditerranée; ce n'était certainement pas l'appât des concessions gratuites qui les attirait, et ils le prouvèrent en dédaignant les faveurs officielles et en fuyant la tutelle de l'administration. Tandis que cette dernière avait toutes les difficultés à peupler les nouveaux centres qu'elle créait et était obligée, en définitive, d'avoir recours à la transplantation en masse d'ouvriers de Paris, les nouveaux débarqués allaient s'entasser à flots pressés dans les anciens centres créés par les premiers colons ou achetaient des terres aux indigènes et fondaient à leurs frais de nouveaux établissemens. L'argument qu'on a cru tirer du ralentissement de l'immigration pendant la période de 1860 à 1871 est moins probant encore. Ceux qui affirment qu'il n'y a eu que 4582 colons officiels pendant cette période de l'abolition des concessions gratuites oublient de dire, en effet, que, pendant le même laps de temps, il y eut une augmentation de 28000 colons libres, en sorte que, contrairement à la thèse soutenue, une augmentation considérable de la population rurale indépendante a coïncidé, pendant cette période, avec l'arrêt de la colonisation officielle. Et il en est de même de la valeur

qu'on doit attribuer au fait que, de 1871 à 1878, l'administration aurait implanté 43 501 colons en Algérie. C'est dans la notice publiée en 1889 par le gouvernement général sur le service de la colonisation que se trouve cette indication. Or, d'après la statistique de l'Algérie, document qui n'est pas établi pour démontrer une thèse préconçue, la population agricole européenne de toute la colonie, étrangers et Français compris, n'a monté, de 1871 à 1878, que de 19728 unités (1). On ne comprend pas, ainsi que le fait remarquer à juste titre M. Burdeau, comment le nombre des colons français aurait pu s'accroître de 43 500, quand le nombre total des colons montait de 20 000 à peine, à moins d'admettre que l'afflux des colons officiels a eu pour résultat non seulement d'arrêter l'immigration libre, mais de provoquer encore une fois la sortie d'un grand nombre de colons fixés déjà dans le pays.

La vérité est que, loin d'avoir aidé au développement de la colonisation libre, l'intervention directe de l'État, s'exerçant par le moyen de la colonisation officielle, lui a singulièrement nui et l'a entravée. Chaque fois que l'intervention de l'État s'est fait sentir d'une manière énergique, elle a eu pour résultat d'amener le ralentissement de l'immigration libre et même de provoquer, ô ironie des choses! l'exode d'une partie des habitans de la colonie. L'inauguration de la colonisation officielle, en 1841, fut le signal du départ des colons libres de 1830 qui avaient tant fait pour rendre prospère le pays. La création des premiers villages artificiels par l'administration militaire et l'administration civile, suivie aussitôt de leur débâcle, eut pour résultat, en 1847, l'arrêt complet de l'immigration libre. Plus tard, la création des villages parisiens sous l'autorité militaire amène, en 1850, le dépeuplement général du pays, des villes aussi bien que des campagnes. Dans ces derniers temps, la reprise de la colonisation officielle, en 1871, n'a pas donné de meilleurs résultats ; tant qu'elle a battu son plein, l'immigration libre a été suspendue, pour ainsi dire, et le pays a perdu de ses anciens habitans. Ces faits sont tellement exacts qu'on peut aujourd'hui formuler la règle que, « moins il y a eu de colonisation officielle, plus il y a eu de colonisation libre, » et l'on peut trouver, pour ainsi dire, de décade en décade, la confirmation de cette règle.

(1) *L'Algérie en 1891*, Burdeau, p. 53.

De 1830 à 1840, pas de colonisation officielle, en revanche colonisation des plus prospères. De 1840 à 1851, la colonisation officielle est à son summum d'activité et la colonisation libre est arrêtée en plein essor. De 1851 à 1871, arrêt dans la colonisation officielle et reprise de la colonisation libre. De 1860 à 1871 notamment, il n'y a eu d'implantés que 4 582 colons officiels et il y eut un accroissement total de 32 000 colons. Enfin, de 1871 à 1878, avec le plus grand effort de l'État pour implanter administrativement des colons, coïncide un recul des plus marqués de la colonisation proprement dite : l'accroissement total de la population rurale n'est plus que de 19 728 âmes, et cependant on a implanté 43 500 colons officiels. En revanche, le progrès n'a jamais été plus rapide que depuis 1882.

A ce moment, la colonisation officielle est en partie arrêtée, les crédits sont réduits et l'emprunt de 50 millions réclamé par la représentation algérienne est refusé par les Chambres. Et la colonisation libre, loin d'en souffrir, n'a jamais eu de période plus prospere. De 1878 à 1889, on n'installe que 11 000 colons officiels, et le nombre des Français immigrans s'élève chaque année à 6 500 en moyenne ; la population rurale s'augmente à elle seule de 69 105 unités. Depuis 1889, la colonisation officielle se trouve réduite à son minimum d'activité; elle ne réussit notamment qu'à implanter 108 colons en 1897, et c'est alors que la colonisation libre déploie les plus grands efforts pour transformer le pays. Dans les années de la période de 1884 à 1893, les Européens trouvent le moyen d'acheter, tant aux musulmans qu'aux israélites indigènes, 242 000 hectares de terres, et 81 995 environ au Domaine. De ce moment date aussi le merveilleux essor pris par la culture de la vigne. En 1880, on ne comptait en Algérie que 17 000 hectares complantés en vignes, produisant en moyenne 300 000 hectolitres. En 1901, on compte environ 130 000 hectares, produisant 5 millions d'hectolitres. Constamment on trouve que le progrès de l'immigration libre est en raison inverse de l'activité de la colonisation officielle. Cette opposition constante, cet antagonisme des deux procédés de colonisation pourront paraître à quelques-uns surprenans; on peut cependant donner de ce fait en apparence paradoxal une explication plausible et rationnelle. La première condition du fonctionnement de la colonisation officielle, c'est la possession par le Domaine d'une grande quantité de terres destinées à

former les concessions sur lesquelles l'administration puisse installer ses colons. Ces terres, on ne peut se les procurer qu'en les enlevant aux indigènes. Dépouillés de leurs biens, ceux-ci ne peuvent les vendre aux immigrans venus librement de France se fixer en Algérie. Les terres dont s'empare l'administration sont ainsi enlevées aux transactions amiables entre colons acheteurs et Arabes vendeurs, et ainsi enlevées en réalité à la colonisation libre. De plus, cet accaparement des terres indigènes par le Domaine, en raréfiant sur le marché la matière transactionnelle, a pour résultat de faire hausser pour un temps le prix du terrain, et cette hausse est d'autant plus accentuée qu'on a confisqué plus de terres aux indigènes. Les confiscations et les expropriations en masse ont en outre pour résultat de créer un état de troubles et d'amener les Arabes, réduits à la misère, à se livrer au pillage pour vivre ou se venger. C'est ainsi qu'à toutes les périodes de grandes confiscations et d'expropriations, l'insécurité a atteint en Algérie son maximum d'acuité. Ne trouvant plus de terres à acheter ou ne pouvant les acheter qu'à un prix élevé, craignant en outre pour leur vie, les immigrans de la métropole ne viennent plus dans la colonie. Mais, au bout d'un temps, la détente se produit. Les villages officiels, dont la création hâtive et artificielle ne répond à aucune nécessité économique, ne peuvent pour un certain nombre prospérer, et les colons officiels, d'ailleurs trop souvent inaptes et spéculateurs, abandonnent la partie ; ils délaissent ou cherchent à aliéner leurs concessions : il y a abondance de terres concédées sur le marché, et le prix en diminue d'autant plus que le nombre des concessionnaires partans est plus considérable. Cet avilissement du prix des terres antérieurement concédées ne tarde pas à influer à son tour sur la valeur même des terres cultivées par les colons libres : toute la propriété algérienne se trouve dépréciée et cette dépréciation est d'autant plus forte qu'à cette cause d'avilissement il vient s'en joindre une autre, l'insécurité. Ayant leurs terres dépréciées et leurs récoltes constamment compromises et menacées, les colons libres ne peuvent plus trouver à emprunter ou ne peuvent plus faire face à leurs affaires : ruinés ou expropriés, ils quittent la colonie ou vont s'établir dans les villes du littoral. C'est alors au tour des immigrans de la métropole d'accourir et de racheter à vil prix les terres dont n'ont point voulu les colons officiels et celles qu'ont été obligés d'aban-

donner les colons libres. Et c'est ainsi que, plus la colonisation officielle a été active, moins a été prospère la colonisation libre; plus énergique a été l'intervention directe de l'État pour implanter la race française, moins, on peut le dire d'une manière générale, il est arrivé de colons sérieux : moins elle s'exerce, plus les colons affluent. Ainsi peut s'expliquer dans une certaine mesure cette série de crises agricoles que l'Algérie n'a cessé de traverser dans le passé et dont les conséquences se font sentir de nos jours. Ces fluctuations inouïes auxquelles ont été soumises les propriétés algériennes, ces booms et ces krachs, comme diraient les Américains, ont presque toutes accompagné ou suivi une recrudescence dans la mise en application des procédés de la colonisation officielle. Chacune de ces recrudescences a agi à la façon d'un fléau ou d'une calamité publique qui éloigne d'un pays les immigrans et en fait sortir les habitans. Elle a bouleversé à diverses reprises l'état de la propriété algérienne et faussé les lois économiques qui devraient naturellement les régir. Administrateurs et colons ont rejeté à l'envi les uns sur les autres la responsabilité de leurs déceptions et de leurs désastres; ils n'ont pas vu la vraie cause du mal, et tous en réalité ont été les victimes d'un état de choses anti-économique et qu'eux-mêmes créaient.

On ne peut s'empêcher de se demander, en présence de tels faits, ce que serait devenue l'Algérie, si l'État l'avait laissée libre d'évoluer dans des conditions économiques normales, si l'insécurité, les booms et les krachs de la propriété foncière alternant incessamment, l'accaparement des terres indigènes, les tracasseries de l'administration, le discrédit général jeté sur la colonie, tous ces maux dont la cause fut la mise en application du système de la colonisation officielle, n'avaient arrêté à diverses reprises, contrarié toujours le mouvement qui entraînait les gens de la métropole, disposant ou non de capitaux, mais toujours pleins d'énergie et d'initiative, à aller créer une autre France de l'autre côté de la Méditerranée. Et quand on songe qu'il n'y a à cette heure en Algérie que 210000 colons ruraux dont une bonne partie est d'origine étrangère, et que, d'autre part, il était venu en ce pays, en une seule année (1846), 46000 immigrans de race française dans l'intention de s'y fixer, ne peut-on être tenté de conclure que l'Algérie serait aujourd'hui autrement peuplée, autrement unie, autrement prospère, jouirait d'un autre

renom et d'un autre prestige, si elle avait été laissée libre de se développer à son aise par la seule force d'attraction que la colonie aurait exercée sur la métropole?

V. — LA COLONISATION OFFICIELLE EST LA CAUSE DES ERREURS DE LA POLITIQUE ALGÉRIENNE ET CRÉE LE DANGER DE L'AVENIR

L'intervention directe de l'État pour implanter de force la race française en Afrique n'a donc pas eu dans le passé le rôle utile que certains se sont plu à lui attribuer, elle n'a contribué que dans une proportion insignifiante au peuplement de l'Algérie, et elle a nui au développement de la colonisation libre. La possession de cette vérité est d'une importance capitale pour qui veut comprendre l'histoire de la colonisation algérienne et la juger en connaissance de cause. En effet, les conditions du fonctionnement de la colonisation officielle et les résultats qu'il a produits expliquent la plupart des erremens de la politique coloniale algérienne. Ces conditions et ces résultats connus, l'histoire de ces erremens restée en apparence si complexe, si embrouillée et si obscure, se simplifie, s'explique et s'éclaire. En dépouillant les indigènes de leurs terrains par les moyens violens de la confiscation et de l'expropriation, on obéissait à la nécessité d'avoir des terres en quantité suffisante pour les besoins de la colonisation officielle. En faisant appel à des gens plus ou moins capables de mettre en exploitation les lots qui leur étaient concédés, l'administration obéissait à la nécessité d'avoir à tout prix des colons sur ses concessions. En négligeant la colonisation libre et au besoin même en l'entravant, on sacrifiait au désir de ne pas susciter des concurrens aux colons officiels et on ne voulait pas avoir sous les yeux le spectacle de colons qui réussiraient là où les autres échouaient, ce qui était la condamnation même du système. Et, à leur tour, ces erremens de la politique coloniale algérienne ont été la cause et le point de départ des maux dont a souffert dans le passé et dont souffre actuellement l'Algérie, à savoir : l'antagonisme des indigènes et des Européens, le mécontentement général des colons, l'arrêt de l'immigration française, le discrédit jeté sur la colonie. Tout se suit et s'enchaîne. Privés d'une partie de leurs terres dans le passé, craignant de se voir dépouillés encore dans l'avenir, les indigènes nous sont devenus hostiles. Appelés par l'État, dotés et

installés par lui, les colons officiels se sont habitués à se considérer comme des agens de l'État, comme des sortes de fonctionnaires. Ce n'étaient plus des particuliers venus pour faire une affaire; c'étaient des pionniers qui avaient planté au loin le drapeau français et qui, en compensation de cette mission patriotique, croyaient avoir des droits particuliers sur le budget. Tous ces colons qu'on a installés à grands frais, et qui ont échoué parce que, attirés par des moyens artificiels, ils n'avaient pas les ressources nécessaires pour réussir, ils ont rempli et ils remplissent encore la colonie de leurs plaintes. Comment des immigrans capables seraient-ils venus se fixer au milieu de ce bruit incessant de misères et de ruines? Et quand ces malheureux rentrent en France, quelle idée fausse ne donnent-ils pas du pays d'où la nécessité les a chassés? Et il se trouve que l'un des résultats les plus certains des sommes qui ont été absorbées par la colonisation a été de faire passer par la colonie des milliers et des milliers d'hommes qui sont retournés dans la métropole lui faire la plus pitoyable publicité.

Procédé illusoire et funeste dans le passé, cause de déboires pour les particuliers et de déconsidération pour la colonie, le régime de la concession gratuite apparaît, de plus, plein de dangers et de menaces pour l'avenir, étant donnée la modification profonde qui est en train de s'accomplir dans la proportion des élémens qui forment la population de l'Algérie.

Deux faits nouveaux et inattendus se dégagent des derniers recensemens faits dans ce pays : l'accroissement continu des races indigènes et l'augmentation rapide des naturalisés européens. Les indigènes, qui étaient deux millions environ en 1872, ne sont pas bien éloignés d'atteindre aujourd'hui un chiffre intermédiaire entre trois millions et demi et quatre millions. A cette augmentation, certes, on ne peut trouver rien à redire. Bien au contraire, nous devons nous féliciter de voir les indigènes croître et multiplier sous notre protection. Malheureusement leurs ressources et leurs moyens de subsistance ne croissent pas dans la même proportion; ils ont été, au contraire, diminués sérieusement. Soit à la suite de confiscations et d'expropriations, soit à la suite d'achats ou autrement, quatre millions d'hectares environ ont été francisés à l'heure actuelle, c'est-à-dire enlevés aux indigènes, à savoir 1 400 000 hectares concédés ou vendus aux colons et 2 400 000 appartenant encore au Domaine. Au pre-

mier abord, ce chiffre de quatre millions d'hectares paraît relativement peu de chose, étant donnée la superficie de l'Algérie. Mais c'est ici qu'il ne faut pas se laisser éblouir par la fantasmagorie des chiffres. L'Algérie a bien, dans les limites qu'on lui assigne d'ordinaire, 70 millions d'hectares, mais l'étendue du sol utilisé par rapport à la superficie totale y est fort restreinte.

Trois millions et demi d'hectares cultivés, 3 millions d'hectares occupés par les forêts, lesquels peuvent être considérés comme utilisés, et 1 million d'hectares environ de terrains à alfa exploités, voilà à quoi se réduit aujourd'hui le domaine de l'agriculture en Algérie (1). C'est tout au plus le dixième de la surface totale. Le reste appartient à la broussaille et à la vaine pâture dans le Tell, constitue les terres de parcours des hauts plateaux et les hamadas pierreux en même temps que les aregs du Sahara. Des 7 millions et demi d'hectares utilisés, qu'on enlève 4 millions, et on voit ce qui reste aux indigènes; pas même un hectare par tête. On estime les surfaces emblavées par les indigènes à 2 066 000 hectares, soit un demi-hectare par tête : et encore n'emploient-ils guère que la culture extensive. Pour ne citer en exemple qu'une tribu dont le nom se trouve mêlé à un fait d'une actualité trop douloureuse, la tribu des Rirhas, ces révoltés de Margueritte, possédait, en 1842, 17 666 hectares et comptait 929 individus; elle ne possède plus aujourd'hui que 7 000 hectares et les Rirhas sont 3 600. Ils ont à peu près trois fois moins de terres et leur nombre a plus que triplé; ils ont à peine 2 hectares par tête. Et quelles sont ces terres? Il faut connaître cette région du Zaccar, avoir parcouru ces schistes noirs et stériles, ces rocs de calcaires, sur lesquels les pentes atteignent quelquefois 90 degrés, pour en savoir la vaine valeur! Et c'est en présence de cet accroissement rapide des indigènes et de la diminution si marquée de leurs moyens de subsistance qu'on veut les dépouiller encore une fois! C'est en ce moment qu'on parle de fonder jusqu'à 30 villages dans le département d'Alger, 99 dans le département de Constantine, et 10 dans celui d'Oran. Ainsi le comporte du moins le programme de 1894. Or, nous nous trouvons, en 1901, il ne faut pas nous le dissimuler, dans une situation à peu près identique à celle où nous nous sommes trouvés après l'insurrection de 1840 et celle de 1871 et après 1882 : nous allons

(1) Maurice Wahl. *L'Algérie*, p. 351.

manquer des terres nécessaires à la continuation du système de la colonisation officielle. Les réserves domaniales disponibles sont à peu près épuisées. Elles ne représentent guère aujourd'hui que 1 500 000 hectares de forêts auxquelles on ne peut guère toucher et 880 000 hectares dont la valeur est inégale et dont un quart, tout au plus, serait propre à la culture. La plus grande partie consiste en rochers, plages ou encore en parcelles disséminées, et, par suite, il ne reste pour la colonisation qu'une quantité restreinte de terrains pouvant servir soit directement à la création des centres, soit à la conclusion d'échanges avec les indigènes. Le peu de terres propres à la culture étant épuisé, comment alimenter à nouveau le Domaine? On ne pourra le faire que par des confiscations nouvelles ou par des expropriations administratives.

Mais déjà les indigènes ne possèdent plus une quantité de terres qui, en l'état actuel des cultures, puissent les nourrir. Dans les districts où l'on parle d'étendre surtout les nouveaux centres de colonisation, comme en Kabylie, la propriété indigène est extrêmement divisée; ici, c'est à peine si elle représente un hectare à un hectare et demi par *famille*. Les patiens laboureurs kabyles, qui savent tirer de la terre tout ce qu'elle peut donner, n'arrivent plus à vivre et sont obligés chaque année de s'expatrier, pour un temps, à la recherche d'un gain, dans les villes et les fermes européennes. D'autre part, la population, en Kabylie, est plus dense que celle de la France et croît d'année en année. Comment peut-on songer, comment pourra-t-on oser, en présence de cette pénurie des terres cultivables et de cet accroissement incessant de la population indigène, enlever encore aux Kabyles une partie des terres qui leur restent? A pousser plus loin les choses, on arriverait au bouleversement et à la dissociation de la société indigène : on transformerait tous les petits propriétaires en prolétaires, on ferait de l'Algérie une autre Irlande et l'on y créerait la question agraire. Les événemens de Margueritte, qui ont surpris bien du monde en France, ne sont malheureusement que trop explicables pour qui connaît la question indigène en Algérie. Chez les Rirhas privés des deux tiers de leurs terres et triplés en nombre depuis cinquante ans, l'extrême misère et la difficulté de vivre sur ce qui leur reste du domaine primitif ont préparé le terrain sur lequel a levé la graine semée par un fanatique. Pour la métropole et la colonie, cela doit servir d'avertissement.

Mais, si grand que soit le péril que nous crée l'augmentation régulière de la population indigène coïncidant avec la diminution des terres qui la font vivre, l'augmentation régulière des naturalisés européens en Algérie crée un danger plus redoutable encore. On sait qu'on désigne sous ce nom des étrangers ou des fils d'étrangers qui ont acquis la nationalité française. Jusqu'en 1889, le nombre des naturalisés fut restreint; la moyenne annuelle ne dépassait pas quelques centaines au plus; et ceux qui étaient l'objet de la naturalisation se perdaient sans peine dans la masse des Français d'origine. Mais, cette année-là même, une loi sur les naturalisations fut votée, laquelle conféra la qualité de Français, sans qu'il fût besoin de la demander, à tout individu né en France de parens inconnus ou dont la nationalité est inconnue; à tout individu né en France d'un étranger qui y est né lui-même; et à tout individu né en France d'un père étranger né à l'étranger, au moment où cet individu atteint sa majorité. On avait eu pour but, en votant cette loi, de hâter l'absorption en France du million d'étrangers qui vivent sur notre sol, disséminés au milieu de 38 millions de Français de race. En vertu de la théorie de l'assimilation, qui consiste à doter le plus possible l'Algérie de la même législation que la métropole, cette loi fut déclarée applicable à la colonie. De par cette loi, tout étranger vivant en Algérie se trouve aujourd'hui naturalisé à sa naissance, s'il est né dans le pays de parens inconnus, et à sa majorité, s'il est né d'un père étranger. Mais on avait oublié ou négligé cette considération que la situation en Algérie n'est pas la même qu'en France, qu'il y a dans cette colonie un nombre d'étrangers égal, si ce n'est supérieur à celui des Français de race. L'application de cette loi à l'Algérie éleva tout de suite la moyenne annuelle des naturalisations à 5 ou 6 000; déjà en 1897, on évaluait le nombre des naturalisés à 55 519, et, chaque année, ce chiffre s'accroît de plusieurs milliers d'unités. Dès maintenant, ces naturalisés sont assez nombreux pour peser d'un poids considérable dans la vie politique du pays. Investis de droits politiques, ils disposent dès maintenant des élections dans un certain nombre de communes, et ils ne vont pas tarder à en disposer dans beaucoup d'autres. En effet, dans 23 communes sur 71 du département d'Alger et dans 42 communes sur 100 du département d'Oran, les étrangers sont en majorité, et il suffira de laisser jouer les naturalisations pour que ces étrangers naturalisés

au fur et à mesure deviennent maîtres des conseils municipaux. Et voilà que, non contens d'augmenter sans cesse leur nombre et de mettre en leurs mains l'influence politique, nous nous attachons, depuis quelques années, à assurer aux nouveaux venus l'influence économique, et cela au détriment de l'élément français! Et c'est ici encore l'intervention de l'État qui doit être mise en cause, avec la manière dont il applique le régime des concessions.

Jadis, les concessions gratuites et les concessions à titre conditionnel n'étaient données qu'aux Français de la métropole, et même on interdisait aux étrangers de se porter acquéreurs dans les adjudications des terres aliénées par le Domaine. Mais, il y a une vingtaine d'années, on commença par demander en Algérie que, dans les nouvelles créations de villages, une part fût faite aux fils des Algériens, parce que, étant au courant de l'agriculture africaine, ils pourraient l'enseigner aux nouveaux arrivans. Puis, mis en goût, on professa une doctrine plus radicale et l'on demanda que les fils de colons, connaissant le pays et étant par cela mieux à même de réussir, fussent préférés aux Français d'origine nés sur le sol métropolitain. En vertu de cette théorie, il fut admis qu'une moitié au moins, puis les trois quarts, puis enfin, dans certains cas, la totalité des concessions seraient données aux colons. C'est ainsi que tous les lots dans les villages qu'on agrandit sont exclusivement réservés aux fils de colons. Quant aux lots dans les villages de création nouvelle, tous les efforts sont faits pour obtenir que les trois quarts de ces lots soient réservés aux fils de colons et on y réussit. Ainsi le jeu naturel des intérêts autour de la colonisation officielle a réduit la part des métropolitains dans la distribution des terres en Algérie à rien dans les villages à agrandir et à un quart seulement dans les villages à créer. De par ce fait, les Français de France sont évincés et il n'y a presque plus de place pour l'immigration française dans les terres aliénées par le Domaine.

Mais il y a plus! Ces concessions dont nous ne faisons bénéficier que d'une manière infime nos nationaux, nous n'hésitons pas à en faire bénéficier l'élément d'origine étrangère de la manière la plus large : les naturalisés ont droit aux concessions gratuites et ils ne se font pas faute d'user de ce droit. Peu à peu, par l'obtention des concessions, les naturalisés se transforment de prolétaires en propriétaires; ils acquièrent l'influence que

donne toujours la possession du sol. N'est-ce pas quelque chose de prodigieux qu'un pays qui dépense des millions par an pour organiser des concessions interdites à ses émigrans et accessibles à l'élément d'origine étrangère? Le seul prétexte en apparence plausible qu'aient pu invoquer les partisans de la colonisation par l'intervention directe de l'État a toujours été la nécessité d'implanter de force une population française qui fût capable de maintenir, malgré l'afflux des immigrans et des nationalisés, la prépondérance de l'élément et de l'esprit national. Et voilà qu'aujourd'hui la colonisation officielle est devenue l'agent très actif de la formation d'une nationalité algérienne dans laquelle l'élément français pourra n'être qu'un facteur secondaire ! Dans la voie où elle est lancée depuis le vote de la loi sur les naturalisations et les dernières mesures relatives à l'obtention des concessions gratuites, l'Algérie marche à une situation où l'élément français sera livré au bon plaisir de l'élément naturalisé et où le loyalisme d'une colonie reposera sur des fils d'étrangers. Qu'on veuille bien réfléchir à ces faits, et l'on aura peut-être l'explication de bien des agitations qui ont secoué dans ces dernières années la colonie.

VI. — LE MEILLEUR MODE DE COLONISATION

Toute notre politique coloniale en Algérie n'a erré dans cette affaire capitale de la colonisation que parce qu'on a bien voulu croire que le meilleur système pour implanter la race française en Afrique était le système de la colonisation officielle. Depuis soixante ans, on a suivi ce système sans qu'on ait eu la pensée de vérifier si les résultats qu'il donnait étaient bons ou mauvais ou même s'ils donnaient un résultat quelconque. On n'a pas voulu s'enquérir de ce qui s'est fait dans le passé; on est toujours allé de l'avant, on a vécu au jour le jour, au petit bonheur, et l'on a abouti à la crise actuelle et à l'état de malaise dans lequel se débat l'Algérie. Ce qui est fait est fait. Mais nous serions inexcusables si nous continuions de pareils erremens et si les leçons du passé restaient vaines pour nous.

Et tout d'abord nous devons abandonner définitivement le système de la colonisation officielle, qui fut à peu près stérile et nuisible dans le passé, qui crée maintenant le danger de l'avenir. On dirait d'ailleurs que le Parlement a deviné le danger. Les

Chambres, en effet, ont commencé à comprendre que l'intervention de l'État ne pouvait produire, à grand renfort de dépenses, de formalités et de règlemens, qu'une œuvre artificielle et mal venue. Les défiances qu'a inspirées la colonisation officielle ont amené d'année en année des réductions continues dans le budget de la colonisation. De 4 400 000 francs, auxquels s'élevait ce budget en 1878, il a été ramené par des réductions à 1 800 000 francs en 1897. Encore fut-il décidé, cette année même, qu'une partie des ressources serait employée désormais à l'amélioration des centres anciens et qu'une moitié seulement serait affectée aux créations nouvelles. On n'implante plus annuellement qu'une centaine de colons. Il n'y a qu'à persévérer dans cette ligne de conduite et à supprimer complètement le budget de la colonisation officielle.

C'est désormais à un autre principe que nous devons subordonner notre politique coloniale, à une autre méthode de colonisation que nous devons nous adresser. La voie dans laquelle nous devons nous engager nous est d'ailleurs suffisamment connue. Depuis soixante-dix ans, les colons indépendans nous l'ont suffisamment indiquée et nous ont montré combien elle est efficace, combien elle est peu onéreuse pour l'État, combien elle nous concilie les indigènes, combien enfin elle est rationnelle et conforme aux lois économiques. Puisque la force des choses, d'ailleurs, amène les acheteurs à supplanter les détenteurs de concessions gratuites, il faut établir tout de suite notre système de colonisation sur le principe de l'achat, qui donne des colons qui durent, au lieu du régime de la concession gratuite, qui donne des colons qui ne restent pas.

Ce régime de la vente des terres, nous l'avons du reste appliqué en Algérie à diverses reprises, et nous pouvons en apprécier les résultats. De 1860 à 1871, il remplaça le régime des concessions gratuites. Cette modification dans le mode d'appropriation des terres eut de bons effets, et la population agricole, dans le ressort administratif des centres colonisés, s'éleva pendant cette période de 32000 unités. Aboli en 1871 par l'amiral de Gueydon, qui voulait établir à la hâte des colons sur les terres dont venaient, à la suite de l'insurrection, d'être dépouillés les indigènes, le régime de la vente des terres ne tardait pas à être repris. Dès 1882, dans une circulaire adressée aux préfets, M. Tirman en était amené à signaler les inconvéniens du régime des concessions gratuites, qui n'étaient plus, disait-il, qu'une

sorte de monnaie destinée à récompenser certains services rendus, et il faisait en même temps ressortir le discrédit que les concessionnaires jetaient sur la colonie. A son tour, le 12 février 1884, le Conseil supérieur de gouvernement de l'Algérie se prononçait pour la vente aux enchères des terres publiques. Trois ans après, le gouvernement général affirmait que « la concession gratuite, au moins comme système général, était condamnée, et faisait un grand éloge de la vente des terres. » Malheureusement ni M. Tirman, ni le Conseil supérieur de gouvernement, ne purent aller jusqu'au bout et abolir complètement le régime de la concession gratuite. Trop d'intéressés vivent de ce régime, qui permet de payer les services électoraux. Mais, et dès cette époque, l'administration, se conformant aux vues du gouvernement général, est entrée de la façon la plus heureuse dans la voie de l'adjudication des terres du domaine public. En 1885, 7300 hectares étaient mis en adjudication, les indigènes et les étrangers étant exclus, et cette opération réussissait à merveille. Presque tous les lots trouvèrent preneur sur la première mise à prix, qui fut de beaucoup dépassée, parfois plus que doublée. De 1884 à 1893, 81995 hectares ont été ainsi aliénés pour une somme totale de 18017788 francs, soit par vente de gré à gré, soit par adjudication, et cette opération a continué sans interruption jusqu'à nos jours. C'est ainsi que, chaque année, le Domaine aliène en lots de vente pour terrain de colonisation ou autres plusieurs milliers d'hectares, 7000 en moyenne, qui produisent bon an mal an de 5 à 600000 francs. Il est vrai que les Français de la métropole ont montré jusqu'ici peu d'empressement à se présenter aux enchères et que ce sont plutôt les Algériens qui se portent en plus grand nombre acquéreurs; mais nous pensons avec beaucoup que c'est un mal auquel on peut remédier. Il suffit que l'État veuille ne pas se montrer étranger aux conditions élémentaires d'un commerce sérieux et actif. La première de ces conditions, c'est la publicité. Or, on n'en fait aucune. De temps en temps, il est vrai, le gouvernement général, par les organes officiels, annonce des adjudications de terres; après quoi, l'on s'étonne que les métropolitains ne prennent pas le train et le bateau pour venir miser aux enchères. Mais ce n'est pas seulement dans quelques organes officiels que ces adjudications devraient être insérées; des affiches devraient les faire connaître dans tous les petits journaux du Midi et du Centre, dans les mairies et les

gares. Quels sont les paysans en France qui savent qu'on peut trouver en Algérie des occasions d'acquérir des domaines de 30 à 100 hectares de terres fertiles, pour des sommes de 2000 à 10 000 francs payables à terme? Une agence officielle de renseignemens devrait être organisée de manière à pouvoir nous apprendre, en un moment, ce qu'a besoin de savoir le futur colon, pour organiser son départ et pour faire ses débuts sur la terre algérienne. Des notices devraient être répandues à profusion, où les avantages et les conditions d'un établissement en Algérie seraient exposés avec précision, avec détails, avec vérité. Le plus possible aussi, on devrait, dans la vente des terres, donner la préférence aux ventes de gré à gré plutôt qu'à la vente par adjudication, cette dernière étant une manière d'écarter les métropolitains qui ne peuvent faire un voyage onéreux pour courir le risque de voir les enchères leur échapper. Et qu'on ne vienne pas dire de prime abord que ces moyens seront insuffisans pour attirer les gens de France en Algérie; l'exemple de la Tunisie est là qui nous prouve le contraire; cette dernière fait de la publicité et vend ses terres, et elle attire annuellement autant d'immigrans, à elle seule, et dans un territoire trois fois moins étendu, que toute l'Algérie, avec son régime des ventes sans publicité et son régime de concessions gratuites réunis.

VII. — L'AVENIR DE LA COLONISATION

Il est d'ailleurs une série d'autres moyens de favoriser la colonisation libre autrement efficaces que de lui faciliter l'accession aux ventes des terrains domaniaux, c'est de donner tout d'abord à l'Algérie l'outillage économique qui est indispensable à son développement. La création de routes, la construction de voies ferrées, des travaux d'hydraulique agricole, l'assainissement de certaines zones, l'amélioration des ports devront être réalisés. La régularisation du régime des eaux, qui, dans un pays à la fois très sec et très accidenté comme l'Algérie, dépend en grande partie de l'état et de la position des boisemens, ne s'impose pas moins; de même aussi la conservation et sur un certain nombre de points déterminés la reconstitution des forêts, dont l'existence est si propice à la formation et au débit régulier des sources et à l'emmagasinement naturel des eaux pluviales. On s'est assez peu occupé jusqu'ici de ces améliorations, l'attention s'étant

portée surtout sur la colonisation officielle et les fonds disponibles ayant été réservés pour la plus grande partie aux créations et aux agrandissemens de villages. Ces fonds devront désormais avoir un autre emploi. Avec les sommes provenant de la vente des terres domaniales et avec une partie des ressources de l'emprunt, l'ancien budget de la colonisation officielle devra pourvoir aux dépenses nécessitées par l'exécution du nouveau programme.

Ces grands travaux d'utilité publique attireront certainement la main-d'œuvre française et des immigrans. Quand ils seront achevés, la colonisation, assurée désormais des conditions d'existence et de succès, pourra rayonner et s'étendre indéfiniment sur tout le pays cultivable, devenu sain et bien desservi; les centres viendront plus tard; les villages, — qu'on n'ait aucune crainte sur ce point, — sauront bien, comme par le passé, se créer tout seuls et se placer aux situations les meilleures. On les trouvera sur les cours d'eau, à l'entre-croisement des routes, ils naîtront d'eux-mêmes par l'expansion de la culture et par la nécessité d'un marché pour la vente des produits agricoles dont les colons voudront se défaire et pour l'achat des articles manufacturés, des ustensiles et des diverses marchandises dont ils auront besoin. L'État n'aura qu'à laisser aller les choses, qu'à laisser faire et qu'à laisser passer. Il n'interviendra que pour doter les nouvelles agglomérations rurales, au fur et à mesure de leur développement, des monumens et des services publics indispensables aux exigences de la vie civilisée. Ces villages, dont la création répondra toujours à des nécessités économiques et dont l'agrandissement n'aura lieu qu'au fur et à mesure du développement de leur prospérité, réussiront certainement. Et qu'on ne croie pas que ce que nous exposons ici soit une simple vision de l'esprit. Si l'on veut avoir une preuve saisissante, plus forte que tous les raisonnemens, de l'efficacité des causes économiques pour la création de villages spontanés, qu'on mette en regard une carte des chemins de fer en Algérie et une autre carte représentant la densité de la population algérienne par des teintes graduées, et l'on constatera que tout le long de la voie ferrée s'est créée une agglomération rurale. Le chemin de fer est un véritable fleuve colonisateur, qui charrie des colons et les dépose sur ses berges. Pendant les premières années, ce sont des colonies éparses, qui forment une sorte de chapelet très espacé

sur les deux bords de la voie ferrée; au bout de dix ans, le chapelet est complet, les lacunes sont comblées. Le chemin de fer a distribué sur ses deux bords une suite continue de colons français.

Mieux encore que l'exécution de grands travaux publics, la sécurité, la stabilité de la valeur vénale de la propriété, la liberté des transactions entre acheteurs et vendeurs de terrains, le bon renom de la colonie, l'apaisement des partis, le rapprochement des races, serviront la cause de la colonisation. La prospérité et le développement futur d'un pays, en effet, ne sauraient dépendre seulement des efforts que les gouvernemens font pour améliorer la nature du sol et faciliter l'écoulement des produits; ils dépendent surtout des avantages et des facilités d'existence qu'offre à l'émigrant le pays où il va se fixer. La colonie doit avoir par elle-même une force d'attraction propre; elle doit donner aux habitans de la métropole la conviction qu'il y a là, sur la terre conquise, toutes les conditions réunies pour qu'ils puissent se créer un foyer sûr et heureux. Le peuple colonisateur doit être animé d'une foi croissante dans l'avenir de la colonie qu'il veut constituer, qu'il veut peupler lui-même, à laquelle il apporte des forces et des capitaux. Cette force d'attraction, l'Algérie l'a possédée dès le début, et les immigrans qui s'empressèrent d'y répondre montrèrent qu'il y eut alors dans la conscience populaire un instinct plus fort, plus clairvoyant que toute l'intelligence des gouvernans. Si, aujourd'hui, les immigrans viennent peu en Algérie, c'est que l'État, dans son désir de hâter par des moyens artificiels le peuplement de la colonie, lui a fait perdre une partie de ces avantages. Qu'il laisse faire, et la colonisation se fera d'elle-même.

Elle se fera d'abord par l'extension des superficies cultivées par les colons. Cette extension aura lieu non au moyen des confiscations et des expropriations, mais simplement en vertu des transactions librement consenties entre indigènes vendeurs et colons acheteurs. C'est une erreur de croire, en effet, que les colons ne trouvent pas à acheter des terres aux indigènes. En dépit de l'existence de la propriété collective, qui est surtout le régime en faveur chez les Arabes, les superficies occupées par la colonisation s'accroissent chaque année. C'est ainsi que, de 1884 à 1893, les Européens ont acheté directement aux musulmans 201885 hectares de terrains ruraux, représentant un prix total

de 23 202 000 francs, et 39 178 hectares aux israélites; en revanche, ils n'ont vendu aux indigènes que 96 654 hectares, d'où un excédent d'achat pour eux de 145 350 hectares, soit plus de 14 500 hectares par an. Ces transactions pourront devenir encore plus actives, le jour où toute crainte de confiscation et d'expropriation aura disparu chez l'Arabe. Sûr désormais de ne pas être dépouillé, rassuré sur l'avenir, l'indigène se prêtera plus facilement à la vente de ses terres. Cette mutation de propriété s'effectuera d'ailleurs sans froissement et sans heurt, parce qu'elle ne sera pas amenée brusquement par la violence, mais lentement, insensiblement, par le libre jeu de la loi économique de l'offre et de la demande.

La colonisation devra se faire en outre par la substitution de la culture intensive à la culture extensive qui a dominé jusqu'à ce jour. Les 1 400 000 hectares qui font vivre aujourd'hui 210 000 colons peuvent en faire vivre un nombre triple par le perfectionnement de la culture. La plupart des exploitations isolées ont de 40 à 75 hectares; les grands domaines de 300 à 500 hectares ne sont pas rares; les concessions sont calculées elles-mêmes sur le pied de 40 à 45 hectares : toutes ces étendues correspondent à la culture primitive et extensive, à la première période qui suit le défrichement. Mais, au bout de quelque temps, une douzaine d'hectares, puis une demi-douzaine et parfois moins, doivent, dans les districts les plus favorisés du moins, suffire à occuper d'une manière profitable une famille tout entière. Les progrès doivent consister dans l'amélioration des méthodes, dans l'introduction des cultures nouvelles, dans les perfectionnemens apportés à l'outillage, qui permettront de diminuer dans des proportions énormes, et sans que le sort des colons empire, l'étendue des terres nécessaires à la subsistance des familles.

En même temps que cette extension et que ce morcellement du domaine de la colonisation se poursuivra, pareille transformation de la propriété indigène devra s'accomplir. Cette transformation est d'impérieuse nécessité. En ce moment, l'Algérie entre, au point de vue de la question du peuplement indigène, dans une phase critique : elle passe d'une population moins dense à une population plus dense, et les terres cultivées restent d'une étendue limitée, restreinte, insuffisante à faire vivre même la population actuelle. Il est indispensable qu'avec cet accrois-

sement de la population coïncide une augmentation des surfaces cultivables, ou tout au moins du rendement du sol. Il y a lieu de rechercher dès maintenant dans quelle proportion les 2300000 hectares de terres ensemencées en céréales, qui font vivre 4 millions d'indigènes, pourront être accrus aux dépens des broussailles et des terres restées incultes à ce jour. Il faudra aussi s'occuper de l'amélioration des rendemens. Les procédés des indigènes sont d'une simplicité enfantine. Point d'assolemens ; chaque année, ils labourent une petite partie de terrain, le reste demeure en jachère ; pour amender le sol, ils ne savent que brûler des herbes et des broussailles ; ils ne font pas usage d'engrais. Tous, cultivant d'une façon primitive, ont des champs appauvris où l'effet des intempéries influe sur le rendement des récoltes infiniment plus que dans les champs fumés bien préparés. Aussi le rendement moyen annuel des terres ensemencées se ressent-il de cette manière de cultiver et leurs récoltes sont-elles d'un tiers environ au-dessous de celles des colons. Beaucoup d'ignorance et de routine, une certaine nonchalance résignée, voilà ce qu'on trouve chez presque tous. Notre devoir est de leur enseigner à améliorer leurs procédés culturaux et à obtenir du sol le même rendement qu'en tirent les Européens. Nous devons être leurs éducateurs, associer notre initiative à la docilité des cultivateurs indigènes. De cette association sortira certainement une collaboration qui sera féconde. Grâce à l'ensemble de ces mesures, la crise actuelle sera combattue, et pourra être résolue pacifiquement la question de la possession de la terre, qui a mis aux prises colons et indigènes, colons et étrangers, administrateurs et administrés, qui a dominé dans le passé toute l'histoire de la colonisation algérienne, et qui reste la grande préoccupation de l'avenir.

ROUIRE.

LA
CARICATURE EN ANGLETERRE

III[1]

CARICATURES POLITIQUES. — GEORGE III, FOX, PITT. LA RÉVOLUTION FRANÇAISE ET NAPOLÉON

I

Si l'on peut emprunter à la caricature tous les traits nécessaires pour composer un tableau complet de la société britannique à la fin du XVIIIe siècle et au commencement du XIXe, il est encore plus aisé d'en extraire une histoire de la politique anglaise pendant la même période. La guerre d'Amérique et le traité qui la termine, le procès de Warren Hastings et la réorganisation de la Compagnie des Indes, la folie du roi et le bill de régence, enfin le duel de l'Angleterre avec la Révolution française et avec Napoléon, tous ces grands faits tiennent dans les annales de la caricature une place correspondant à celle qu'ils tiennent dans la vie nationale. Évidemment cette histoire caricaturale n'est pas l'histoire vraie, l'histoire définitive, l'histoire philosophique qui embrasse, de haut, l'ensemble des faits, compare les causes et les effets, les intentions et les résultats, dresse le bilan de fin de génération qui se solde en profit ou en perte et, finalement, clôt le compte de cette génération avec l'huma-

(1) Voyez la *Revue* du 15 août et du 15 septembre.

nité. Non, c'est une histoire au jour le jour, faite d'impressions que, souvent, le lendemain efface, mais que, souvent aussi, le surlendemain confirme, d'émotions qui se trompent quelquefois, mais ne se trompent pas toujours. Même erronée, même absurde, la caricature est encore instructive. Mise au pire, elle indique un état de l'âme populaire ou la tactique d'un parti à tel moment donné de la vie nationale. Elle a donc été un fait et a pu, à son tour, engendrer d'autres faits. Vérités, légendes, cancans, calembours : c'est à nous à trouver notre chemin au milieu de tout cela. Lorsque, pour railler l'impôt sur le savon, on nous montre lord North transformé en blanchisseuse et essayant de laver son linge sale sans l'aide de l'objet indispensable, ce n'est là qu'une farce. Lorsqu'on présente George III recevant l'argent de la France et le partageant avec ses ministres, c'est là, je pense, une calomnie pure et simple. Mais si le caricaturiste met en scène ce même George III disputant à un Peau-Rouge un ossement humain et le rongeant de compagnie avec lui, c'est un symbole et, si répugnante que soit l'image, je suis obligé de comprendre et d'enregistrer la leçon. Quand une puissance civilisée accepte ou soudoie contre une autre nation civilisée le concours de la barbarie, elle devient solidaire et responsable des pires excès que la barbarie puisse commettre. Ainsi, au travers des erreurs, des ignorances, des exagérations grossières, le bon sens et la justice se font jour. Car le sens du comique est un bon guide et ramène au vrai. La caricature me semble un enfant terrible, d'autant plus terrible qu'elle met presque toujours le doigt sur la plaie. Elle ne peut même pas se retenir de rendre ridicule celui qui la paie. Quant à l'adversaire, elle le tourne, le retourne, le fouille, le scrute en cent façons jusqu'à ce qu'elle ait découvert le point faible d'un grand caractère, le trait grotesque d'une physionomie imposante, la tare secrète d'une vie qu'on a crue sans tache. Et, en somme, il y a plus de vérité et de raison dans la parodie que dans le panégyrique. Méritait-elle d'autres historiographes qu'un Sayers, un Rowlandson, un Gillray, cette histoire politique des dix années qui séparent la fin de la guerre d'Amérique et le commencement des guerres de la Révolution? On va en juger.

Sayers ouvre la marche en nous présentant les personnages de la comédie. Comparez sa galerie de portraits avec ceux qui ont paru quatre-vingts ans plus tard dans *Vanity Fair*. Le des-

sinateur de *Vanity Fair* mettait plaisamment en relief les ridicules physiques, tandis que Sayers faisait pressentir le caractère et le passé de ses modèles. On pouvait prendre le Disraëli d'Ape pour un cabotin de province et son John Bright pour un fermier du Yorkshire. Impossible de se tromper sur le Keppel et le Burgoyne de Sayers. Keppel, trapu, énergique, impudent, est solidement planté sur ses courtes jambes comme pour braver le tangage et le roulis : tout en lui annonce l'entêtement et la combativité, avec plus d'ambition que d'intelligence. Quant à Burgoyne, c'est le courtisan, le lettré, l'homme qui a passé sa vie dans les coulisses du théâtre et de la politique. Ses épaules plient, ses yeux clignotent ; il y a en lui quelque chose d'usé et de flétri. Il a plutôt l'air de chercher un mot pour sa comédie de *l'Héritière* qu'un plan pour sortir de Saratoga. Nous ne songeons plus à demander pourquoi cet homme-là a capitulé.

C'est encore une amusante caricature de Sayers qui représente Charles James Fox prenant possession de son poste de secrétaire d'État pour les Indes. Nous le reconnaissons sans peine sous le nom de Carlo-Khan et sous ce déguisement de nabab oriental qui s'harmonise avec son visage basané, ses épais sourcils noirs, ses larges et puissantes mâchoires. Dans l'éléphant qui le porte, nous reconnaissons également lord North, et nous voilà au courant de la coalition nouée entre l'orateur qui a le plus violemment dénoncé la guerre et l'homme d'État qui, après l'avoir continuée à outrance, s'est dérobé pour ne pas conclure la paix, puis essaie de se refaire une popularité en critiquant ceux qui l'ont signée. Vilaine alliance ! Fox s'efforça de l'honorer en réformant la Compagnie des Indes, auprès de laquelle la caverne d'Ali-Baba était une école de probité. Mais il paya cher cette bonne pensée. Porté au ministère par une combinaison immorale, il en tomba chassé par la corruption et l'intrigue. Le roi abusa de son influence personnelle ; la Compagnie des Indes jeta l'argent à pleines mains, et un jeune homme de vingt-quatre ans osa former un ministère en face d'une majorité hostile. Et nous voyons apparaître dans les caricatures la silhouette mince de William Pitt : pâle, le regard aigu, le nez au vent, à la fois roide et leste d'allures, armé de cette froide insolence qui est, souvent, la cuirasse des hommes d'État anglais. Dans ses yeux luit pour quelques secondes une malice endiablée, à vous faire penser qu'il ne veut le pouvoir que pour faire enrager ses ennemis. On re-

trouve, par échappées, le *naughty boy* (comme l'appelait Sheridan), qui cassait, il y a quatre ans, les carreaux des ministres. On le surprendra jouant avec les petits Stanhope, la figure noircie avec un bouchon brûlé, courant à quatre pattes et bousculant les meubles. Un jour, un seul jour, dans le Parlement, il perd son sang-froid et se met en colère. D'ordinaire, il est impénétrable. Son silence, ses paroles, tout est calculé. Il sait où il va et ne le dit pas. Il se grise avec Dundas, mais ne se confie pas à lui. Nul n'a vu le fond de cet homme, qui faillit aimer une fois et se retint. Il ne s'est point marié ; il a tenu ses amis à distance. Son âme demeure inconnue.

Son rival, au contraire, se dépense, se prodigue, répand autour de lui à torrens son exubérante vitalité. A dix-neuf ans, il a lu les discours de Démosthène dans l'original et fait trois millions de dettes. Il partage les opinions rétrogrades et l'impopularité de son père. Il semble prendre plaisir à braver la foule qui le poursuit, l'insulte, mais l'admire déjà. Bientôt, il devient le plus ardent champion des droits populaires et continue sa vie dévorante. Il lui arrive de passer soixante-douze heures au jeu, dormant et dînant sur la table du pharaon. On l'attend pour prononcer un grand discours à Saint Stephen's, et il est au dernier degré de l'ivresse, paralysé, inerte et comme mort. On le place sous une pompe; on l'inonde d'eau froide. Il se réveille, on le pousse vers son banc : alors, il parle et parle admirablement.

Un matin, passant devant la maison où habite Fox, dans Saint James, Horace Walpole s'aperçoit qu'on a saisi les meubles du grand orateur. De vieilles commodes et des chaudrons bossués gisent mélancoliquement sur le trottoir. « Tout cela n'a pas la mine de payer seulement les frais du déménagement... Et, à quelques pas de là, continue Walpole, qui est-ce que je rencontre, sinon Charles James en personne, qui vient à moi, s'accoude à la portière de ma chaise et parle du bill en discussion aussi tranquillement et aussi librement que s'il ne se doutait pas de ce qui se passe en ce moment chez lui? » Et Walpole conclut: « Pauvre Charles! Plus on admire ses grandes facultés, plus on est irrité de ses folies, qui font le bonheur d'une nuée de vauriens et d'imbéciles. » Ces folies ont une autre conséquence que ni Walpole ni ses pareils ne sauraient voir : elles obscurcissent le sens moral chez cet homme si bon, si généreux, si bien doué. Il se fera le compagnon de débauches du prince de Galles, s'entremettra pour

payer ses dettes, négociera avec les maîtresses qui ont cessé de plaire et ne reculera pas devant les plus scabreuses missions de cette diplomatie intime à laquelle il faut parfois donner de si vilains noms. Il niera devant le parlement certain mariage dont il connaît mieux que personne la réalité. Ce n'est pas la dernière surprise que nous réserve ce Fox tant admiré et tant aimé, qui représente, pour ses contemporains, tout ce qu'il y avait encore de noblesse, de sincérité, de chevaleresque droiture dans la vie politique d'alors.

De 1783 à 1793, l'histoire parlementaire n'est plus qu'un duel entre Pitt et Fox. Lorsque le ministre se croit assez fort pour jeter le gant, il dissout la Chambre et la lutte s'engage. Tout l'intérêt semble se concentrer sur l'élection de Westminster, qui dure de longues semaines et où Fox est personnellement en jeu. Les caricatures nous font assister à tous les épisodes de la grande bataille. Cecil Wray, le concurrent du grand orateur libéral, a parlé de supprimer l'hôtel des Invalides de Chelsea et de mettre une taxe sur les servantes : Gillray nous le montre houspillé, mis en fuite par les forces combinées des cuisinières et des vétérans, les unes armées de balais et les autres brandissant leurs béquilles. C'est Georgiana, la duchesse de Devonshire, qui mène les troupes libérales au combat, et son imposant profil apparaît de compagnie avec le cabaretier à tête chauve, l'honnête Sam, qui abreuve gratis ses amis politiques. Dans un dessin de Rowlandson, elle offre, impassible, ses lèvres à un gros boucher, qui vend son vote à ce prix. Dans un autre, elle tend son petit soulier à raccommoder à un savetier, qu'elle paiera d'une poignée d'or. Ailleurs elle marche à l'assaut des *hustings*, suivie d'un régiment de jolies femmes habillées en soldats. Finalement, elle entre à Westminster, portant le vainqueur sur ses épaules.

Pendant que Fox était acclamé à Westminster, son parti essuyait une défaite signalée dans le reste de l'Angleterre et Pitt rentrait au parlement avec une majorité derrière lui. C'était le triomphe de ce parti de la Prérogative royale qui n'avait pas de place dans la Constitution et qui prétendait, dans les Brunswick, ressusciter les Stuarts. On le nommait le parti de l'escalier de service. En réalité, c'était le parti de la Cour, et tout ce que la Cour possédait encore de grâces, d'honneurs et de sinécures à distribuer, les ministres l'avaient employé à séduire les électeurs influens. L'or des nababs avait fait le reste. Pourtant il fallait

un bouc émissaire, une victime à jeter en pâture à l'opinion. On lui abandonna Warren Hastings, le tyran de l'Inde, nouveau sujet, fécond en caricatures. Gillray y trouve l'occasion d'exercer sa moquerie à deux tranchans, son souple et sceptique talent qui plaidait indifféremment le Pour et le Contre. Il nous montre d'abord l'ancien gouverneur général dans la personne d'un honnête négociant oriental monté sur un chameau et assailli par trois bandits. Ces bandits, on l'a deviné, sont Fox, Burke et Sheridan, les trois *Managers* de l'*Impeachment*. Puis, changeant à la fois de manière et de point de vue, la caricature, de grotesque, se fait tragique, presque sinistre. Porté sur le dos du chancelier Thurlow, Hastings traverse une mer de sang sur laquelle flottent les débris de ses victimes. Peut-être un seul nom, celui de la « Mer-Rouge, » (les connaissances de Gillray en matière géographique devaient être un peu troubles!) a-t-il suffi pour inspirer à l'artiste cette effrayante image. Le peuple était persuadé que Warren Hastings rapportait dans ses poches assez de diamans pour acheter le parlement, les ministres, le roi lui-même, et le caricaturiste traduisit à sa façon la pensée populaire. George III dut se reconnaître dans un phénomène de foire qui avale des pierres « avec la plus grande avidité. » Pierres précieuses, évidemment, puisque c'est le chef des pillards du Bengale qui les lui présentait.

Pendant que les Cicérons du Whiggisme dépensaient leur éloquence contre le Verrès moderne, Pitt affermissait son pouvoir. Une crise que nul n'avait prévue et ne pouvait prévoir vint, tout à coup, en 1788, mettre à l'épreuve tout ensemble son autorité personnelle et son courage. Le roi devint fou et rien n'annonçait qu'il dût jamais recouvrer la raison. Que faire? Tout autre que Pitt, sentant le terrain manquer sous ses pieds, aurait abandonné la partie, laissé le pouvoir passer aux mains du prince de Galles et de ses amis. Il osa lutter et c'est dans cette heure critique qu'on peut prendre la mesure de cet indomptable caractère. Le duel de Pitt et de Fox offrit cette particularité inattendue que les deux grands adversaires échangèrent subitement leurs armes. L'orateur libéral, champion juré de la souveraineté populaire, s'était converti comme par enchantement au principe de la prérogative royale, tandis que le ministre, défenseur attitré de cette même prérogative, prenait pour base d'opérations l'omnipotence parlementaire. « Le prince de Galles,

criait Fox, a le droit de prendre en main l'autorité. — Si le parlement ne l'y invite, répondait le ministre, il n'y a pas plus de droit que le premier citoyen venu. — Vous, par exemple? demandait Fox, ironique. — Moi, si vous voulez, » répliquait Pitt froidement. Imaginez ce dialogue prolongé pendant des semaines, varié à l'infini, égayé ou irrité par des incidens sans nombre. Les caricaturistes s'étaient mis en campagne comme les politiciens. Gillray et Rowlandson pensèrent à une mémorable scène de Shakspeare et à un autre prince de Galles entrant dans la chambre où son père agonise et s'emparant de la couronne du moribond. Tous deux la traduisirent à leur façon en l'adaptant aux circonstances. Une table renversée avec le Saint-Sacrement qu'elle porte, un évêque qui lève les bras au ciel, introduisent dans le dessin de Rowlandson un élément grotesque. Celui de Gillray montre le prince qui s'avance, pris de vin, dans la chambre royale, traînant sur ses pas son âme damnée, l'inévitable colonel Hanger : « Viens voir, dit-il, s'il est... » Le mot fatal s'arrête dans sa gorge. La caricature reprend son caractère habituel dans une autre composition, inspirée de Shakspeare comme les précédentes. Fox, épanoui et triomphant sous les habits de Falstaff, se laisse, avec bonhomie, féliciter par ses acolytes au sujet de l'heureux événement qui donne le pouvoir à « son fils Harry. » Peut-être l'heure n'est-elle pas loin où, comme son prototype, le nouveau Falstaff sera désavoué de son royal élève. Si c'est bien la pensée de Gillray, elle est étrangement prophétique. Et il n'est pas moins clairvoyant dans son symbolisme lorsqu'il représente Pitt, grimpé sur les épaules de Dundas et s'efforçant de saisir lui-même la couronne. Pitt, roi d'Angleterre! Cela semble extravagant, et pourtant, c'est strictement vrai. A ce moment fut posée et résolue la grande question constitutionnelle qui a dominé, pendant le XIXe siècle, l'histoire du Royaume-Uni. L'évolution politique qui, d'étape en étape, a fait de l'Angleterre l'État le plus républicain du monde entier sous les apparences d'un Empire date de ces discussions émouvantes. Là fut établi le dogme de la souveraineté du peuple, souveraineté qui réside dans le parlement et qui, déléguée à un premier ministre, fait de lui le chef effectif et responsable de la nation.

Les libéraux de 1788 durent s'incliner : leurs principes politiques leur en faisaient une nécessité. Qu'importait, d'ailleurs, et à quoi bon soulever des chicanes sur le mode de transmission

du pouvoir, pourvu que le pouvoir tombât dans leurs mains? La guérison du roi vint, comme un coup de théâtre inattendu, mettre fin à leurs espérances. Ce qui restait de l'incident, c'était une interprétation nouvelle de la Constitution, qui fortifiait le ministère et affaiblissait la royauté. Le roi le sentit vaguement et eut un moment la pensée de se débarrasser de son ministre. Il eût préféré ce misérable chancelier Thurlow, un âne vêtu d'une peau de lion, qui cachait sous ses gros sourcils froncés et sa voix tonnante les lâches angoisses d'un courtisan inquiet pour son crédit et d'un fonctionnaire tremblant pour sa place. Mais il fut prouvé au roi que Thurlow, au plus fort de la crise, avait négocié avec le prince. Pitt était resté invariablement fidèle à la personne du roi tout en jetant par-dessus bord la théorie royale. George III se résigna, — chose toujours dure pour un sot! — à être servi, c'est-à-dire mené par un homme de génie. Gillray fait encore ici l'office d'historien à sa manière. Il a raconté cette bataille d'influences livrée autour du pauvre esprit, à la fois entêté et vacillant, qui n'échappait à la folie que pour rentrer dans l'imbécillité. Cette fois, c'est Milton qui lui a fourni l'allégorie dont il avait besoin. Thurlow joue le rôle de Satan qui combat contre Mort et contre Péché. Le premier, c'est Pitt, et le second a les traits de la reine Charlotte. Une caricature vraiment enragée, odieuse d'indécence, éblouissante de malice et de fantaisie. La cruauté avec laquelle chaque trait ridicule est marqué, souligné, grossi augmente la ressemblance, loin de la détruire. Et quel mouvement ou plutôt, — car le mot de « mouvement » est trop faible, — quelle furie d'action, quelle bousculade délirante et endiablée !

Après avoir établi l'autorité du premier ministre sur le terrain des principes, restait à la faire passer dans les faits par quelque exemple solennel, inoubliable. La Révolution française apporta à Pitt l'occasion nécessaire pour identifier le nouveau dogme constitutionnel avec les destinées mêmes de la grandeur anglaise.

II

Au moment où éclate la Révolution, les sentimens du peuple anglais envers la France sont loin d'être bienveillans. Le traité de Versailles a laissé dans les cœurs une profonde blessure;

John Bull ne peut pardonner à Jacques Bonhomme de s'être interposé entre lui et ses colons révoltés. Pitt, qui a songé un moment à devenir le gendre de Necker en épousant celle qui devait être Mme de Staël, recule devant l'impopularité à laquelle l'exposerait une telle alliance. Lord Lansdowne ne peut négocier un traité de commerce avec la France sans qu'on l'accuse d'être acheté par le cabinet de Versailles. Le duc d'Orléans se montre souvent sur le turf à Newmarket et il plaît au populaire de le considérer comme le mauvais génie du prince de Galles. Lorsqu'un Anglais est corrompu, ne faut-il pas que le corrupteur soit un étranger?

La caricature traduisit ces préventions hostiles et Rowlandson, loin de chercher à les combattre ou à les modifier, mit au service du préjugé national la connaissance superficielle qu'il possédait de nos mœurs et de notre caractère. *La Place des Victoires*, toute fourmillante de monde, malgré la variété infinie des types et des incidens, n'ajoute pas grand'chose à cette psychologie peu flatteuse des Français que Hogarth avait esquissée dans sa *Porte de Calais*. C'est toujours le même peuple, vaniteux, sensuel, superstitieux. Dans *Caserne française* et *Caserne anglaise*, — deux dessins qui forment pendant, — l'artiste, avec plus d'habileté que de justice, a opposé le soldat anglais et l'officier français. On peut résumer l'effet produit en disant que la caserne anglaise est une *nursery*, la caserne française un boudoir ou un cabinet de toilette. Le soldat anglais nous apparaît, absorbé dans des travaux de ménage auprès de sa mère et de sa femme; l'officier français s'égaye avec sa maîtresse pendant qu'un coiffeur lui poudre les cheveux et accommode sa volumineuse cadenette. Le soldat anglais apprend la manœuvre à son petit garçon; dans l'autre dessin, on voit un domestique qui fait faire l'exercice à un caniche. D'une part, tout est honnête et sérieux; de l'autre, rien qu'amusement, frivolité, parodie. La chambre de l'officier français est décorée avec plus de goût et d'élégance que la caserne britannique : c'est la seule supériorité que Rowlandson veuille bien nous accorder. L'intention satirique est encore plus amère dans *Une famille française*. Ce sont des danseurs. Le père, la mère, le fils, la fille, — à peine vêtus, mais admirablement coiffés, — esquissent un pas. Le grand-père paralytique et l'enfant au maillot, entraînés par l'instinct de race qui se réveille au son du crincrin, essayent de suivre le mouvement.

L'unique luxe de ce taudis est un grand miroir, et ce miroir nous avertit que le bonheur de ces gens-là est de s'admirer. Rowlandson, qui s'était fait moraliste pour la circonstance, a voulu laisser et laisse, en effet, au spectateur, une impression de méfiance, de répulsion et de mépris. La légende disait : « Une famille française, » et le public trouvait agréable de reconnaître dans cette image la famille française.

Lorsque les premiers symptômes de la Révolution se manifestent, les sympathies du peuple anglais sont du côté des novateurs. Les uns applaudissent sincèrement au progrès des idées libérales, les autres voient dans la crise qui s'annonce une cause certaine d'affaiblissement pour leurs rivaux. Ou les deux nations, gouvernées par des principes semblables, vivront en sœurs; ou la France, qu'elle soit enchaînée par le despotisme ou déchirée par l'anarchie, sera, pour longtemps, incapable de nuire. Dans cette lutte entre le peuple de Paris et la cour de Versailles, c'est contre celle-ci que l'opinion anglaise prend parti. Une caricature de Gillray, qui montre Marie-Antoinette en Messaline, donne une forme graphique aux calomnies dont on s'efforce de la déshonorer. Partout des sociétés se forment en sympathie avec les révolutionnaires d'outre-Manche : Société du 14 Juillet, Société de Correspondance, Société de la Révolution et, plus tard, Société des Amis du Peuple. Les dissidens anglais sont au premier rang de ce mouvement, qui doit, pensent-ils, leur apporter à eux-mêmes les bienfaits de la tolérance religieuse et la plénitude de la liberté politique. Price et Priestley, tous deux ministres non-conformistes, le second, chimiste illustre, s'allient avec des démagogues comme Tom Payne et Horne Tooke. De nombreuses exhibitions familiarisent la foule avec les grandes journées révolutionnaires, que Fox, dans le parlement, salue de chaudes et vibrantes paroles, comme des victoires dont le genre humain tout entier profite et se réjouit. En 1790, il se déclare prêt à voter le budget de la guerre, parce que, dit-il, en voyant les soldats français fraterniser avec les citoyens, il s'est réconcilié avec les armées permanentes. Les amis du roi, la majorité ministérielle garde, en présence de ces transports oratoires, un silence morose, boudeur, presque menaçant. Cette réserve s'accentue à mesure que la Révolution française se développe et s'élargit. Lorsque Talleyrand vient à Londres en mission, on fait à l'ancien évêque un froid accueil et il faut toute l'impudence du

défroqué pour tenir tête au silencieux mépris dont on l'enveloppe. Chauvelin, notre représentant, dont la maladresse et le mauvais caractère gâtent encore la situation, vit en quarantaine dans son hôtel. Ni en 1790, ni en 1791, le discours du trône ne fait allusion aux événemens qui se passent en France. A la veille de la fuite de Varennes, George III ignore l'existence de la Révolution française.

Cependant la nation continuait à assister à nos troubles civils comme à un spectacle et, peu à peu, l'émotion changeait de nature. D'indifférente ou de sympathique, l'opinion devint franchement hostile, et c'est Burke, un transfuge du parti libéral, qui donna une forme éloquente à ces sentimens dans ses *Réflexions sur la Révolution française*. Un pauvre livre, en somme, pour un penseur, et dont les prophéties n'ont pas été réalisées, puisque notre Révolution a réussi à construire la nouvelle société politique du XIXe siècle et s'est imposée définitivement au monde entier! Mais, qu'il eût tort ou raison, Burke avait toute l'Angleterre avec lui, tandis que Thomas Payne, qui publiait presque aussitôt son fameux pamphlet *The Rights of man*, était suivi seulement de quelques exaltés.

A Birmingham, une foule aveugle et furieuse se rua sur la maison du docteur Priestley, brûla ses livres et ses papiers et l'eût fort maltraité, s'il n'était parvenu à s'enfuir avec sa famille. Sur plusieurs points du territoire, on incendia les chapelles dissidentes. Londres ne donna point ce spectacle. Là, on était calme, on refusait de se passionner et de se compromettre. Détester et mépriser les jacobins, rien de mieux. Faire la guerre pour des sentimens et des principes, pas si sots! Gillray représente très bien cette manière de voir. D'un côté, il montre Thomas Payne, l'ancien corsetier en faillite, prenant mesure d'une constitution toute neuve à Mme Britannia, et cette constitution, qui doit la mettre si fort à l'aise, gêne au contraire tous ses mouvemens. D'autre part, Pitt-don Quichotte essaie d'effrayer son écuyer Sancho, qui a pris les traits caractéristiques de John Bull. « Tu vois cette grande armée qui nous menace? — Monseigneur, je ne vois qu'un troupeau d'oies. »

Même après le 10 août, l'ambassadeur anglais s'était attardé à Paris; il avait mis quinze jours à réclamer et à obtenir ses passeports. La réserve toute platonique et toute personnelle qu'il avait faite, au nom du roi George, en faveur des prisonniers du

Temple équivalait presque à une reconnaissance des faits accomplis et à une promesse de neutralité. Qui trompait-on ? Les membres du nouveau gouvernement français ? Pas un ne s'y laissa prendre. C'est au peuple anglais que s'adressait cette comédie de modération. John Bull, ai-je dit, ne demandait pas mieux que de s'indigner, mais ne voulait pas se battre. Cependant les événemens se succédaient, enchérissant d'horreur les uns sur les autres : crimes sur crimes. D'abord les massacres de Septembre, puis le procès et la mort du roi. Sur les massacres, Gillray publia une caricature atroce à regarder, où son imagination avait trouvé moyen d'exagérer le forfait et de calomnier les assassins. C'était une « petite fête parisienne. » La table du banquet reposait sur des troncs humains ; tout ce que la cruauté et la folie peuvent inspirer à des monstres s'entassait dans cette affreuse composition. Sur la mort de Louis XVI, je n'ai pu déterrer aucun dessin, mais les journaux du temps et les débats du parlement nous permettent de voir combien l'impression produite par ce grand drame judiciaire fut vive et profonde. Pourtant, Pitt le savait bien, ce n'était pas assez ; il fallait que le peuple anglais fût touché dans ses intérêts immédiats et prochains. Pitt comptait, non sans raison, sur l'humeur agressive de ses adversaires. La fameuse circulaire du gouvernement français qui jetait une menace directe au commerce anglais rendit la guerre probable ; l'invasion des Pays-Bas par les armées républicaines la rendit nécessaire. Ouvrir l'Escaut et la Meuse à toutes les nations, c'était les soustraire au monopole britannique, mettre fin à cet état de vasselage où l'Angleterre avait réduit la Hollande et qu'un récent traité venait de consacrer. Cette fois, il fallait marcher. Malgré tout, même alors, l'opinion hésitait : Pitt donnait à entendre qu'on ferait la guerre sans la faire, une sorte de guerre purement nominale, une façon de protester, pour la forme, contre les empiétemens de la Révolution française, qui devenait la Révolution européenne. « Non, non, lui cria l'opposition. Si nous avons la guerre, que ce soit une guerre acharnée, sans trêve et sans merci, un duel à mort avec la France ! » C'est bien ainsi que Pitt l'entendait, mais il avait résolu de se faire forcer la main. Mener l'opinion en ayant l'air d'être entraîné par elle, c'est, pour un homme d'État de cette trempe et de cette école, tout le secret de la politique. Ce plan ne réussit d'abord qu'à moitié. De 1793 à 1795, je suis, presque jour par jour, dans les caricatures,

les progrès de l'idée nationale et ce que j'appellerai l'état d'âme de John Bull. Il est grognon, sceptique, humilié dans son patriotisme, inquiet pour sa bourse. Où sont les gloires qu'on lui avait promises? Où sont les bénéfices qu'il espérait? Ses armées sont commandées par des favoris, par un prince de sang royal qu'on a cru un grand homme de guerre parce qu'on le voyait en bottes toute la journée, et il s'est fait battre partout où il s'est montré. Tous les jours nouveaux revers et nouveaux impôts. C'est la taxe sur la poudre, la taxe sur les chapeaux, la taxe sur les vins... Après avoir plaisanté et chansonné, John Bull se fâche. Quand on lui amène les prétendus traîtres des sociétés révolutionnaires et qu'on lui demande une condamnation, c'est un verdict d'acquittement qu'il prononce. Il crie à plein gosier dans les rues : « Vive la paix ! » et brise à coups de pierres les vitres du carrosse de George qui va ouvrir le parlement. Et Gillray, qui représente cette scène ne laisse même pas au prince le mérite de son tranquille courage, qu'il transforme en une indifférence hébétée.

Ici Pitt joue une seconde comédie : « Vous voulez la paix? Soit : faisons la paix ! » Un ambassadeur anglais part pour Paris où il reçoit les embrassades des poissardes. A cette manifestation de la Halle, Billingsgate et Smithfield ripostent par des hourrahs et des feux de joie. Quand les ministres veulent négocier avec l'envoyé de Pitt, celui-ci leur répond qu'il n'a point d'instructions. Le diplomate prétendu n'est qu'un espion. Lorsque cette plaisanterie a duré un certain temps, notre gouvernement y met fin en donnant ses passeports à l'ambassadeur. « Vous voyez, dit alors Pitt à John Bull, ces gens-là ne veulent pas faire la paix. » John Bull, furieux, recommence la guerre avec d'autant plus d'énergie qu'on lui répète chaque matin que l'Angleterre est menacée à la fois chez elle et dans sa puissance coloniale. Bonaparte marche vers les Indes à travers l'Égypte et Hoche se dispose à envahir l'Angleterre. Quels services il va rendre à Pitt, ce spectre de l'invasion, si souvent agité devant les Anglais ! Gillray, qui est maintenant à sa solde, se charge de mettre les points sur les i, de montrer, dans une série de dessins, quels seraient les résultats d'une telle invasion, si elle était un fait accompli. Il représente l'armée républicaine défilant dans la Cité. Les chefs du parti libéral, travestis en sans-culottes, coiffés du bonnet phrygien, se pavanent dans leur carmagnole toute neuve. Fox est à leur

tête, sordide et débraillé. N'est-ce pas lui qu'on avait vu, dans une autre caricature, appelant les envahisseurs : « Vite, citoyens, vite ! » Les « citoyens » ont répondu à l'appel. Ils arrivent, agitant leurs chapeaux empanachés et traînant dans la poussière les longues basques de leurs habits galonnés. Un de ces fantoches, que le caricaturiste s'est efforcé de rendre à la fois grotesque et terrible, pénètre dans le parlement, où il réédite un mot historique avec certain post-scriptum très significatif. Désignant la masse qui repose sur la table devant le speaker, il crie à ses grenadiers : « Enlevez-moi ce joujou !... Et, s'il y a de l'or après, qu'on le porte dans ma chambre ! »

Suppression des libertés publiques et pillage des propriétés individuelles, voilà ce qu'apportera la République aux Anglais. Et le mal ne sera pas confiné aux villes. Gillray conduit les envahisseurs au fond des campagnes. Hogarth assurait ses compatriotes que nous voulions leur prendre leur bœuf et leur bière; Gillray les prévient que la République les mettra au régime de la soupe maigre et des grenouilles rôties. De plus, on leur dérobera leurs femmes, « qui sont les plus belles femmes du monde. » Ce n'est pas tout : on installera sur l'autel un Être suprême de fabrication française, à la mode des théophilanthropes, ou même (qui sait !) une vivante déesse qui sera une insulte au bon sens et à la décence. Ainsi voilà John Bull menacé de perdre à la fois son Dieu, son roi, sa femme, son argent et son roastbeef. Comment une telle combinaison de dangers ne triompherait-elle pas de son apathie? Une armée de volontaires est debout. L'occasion est excellente pour se déguiser en soldats, pour prononcer des discours pleins de rodomontades, pour porter des toasts à la gloire de celui-ci et à la confusion de celui-là, pour parader dans la grande rue, au son de la musique militaire, pendant que les jeunes filles, aux fenêtres, agitent leurs mouchoirs et jettent des fleurs. Rowlandson a chroniqué tout ce mouvement dans une longue suite de dessins qui ne devaient certes pas, dans l'esprit de leur auteur, être des caricatures et qui ont dû contribuer à élever l'esprit public vers cette haute température où Pitt voulait le maintenir. Ces moyens, tout artificiels, eussent peut-être échoué, si de réelles victoires n'étaient venues donner un aliment à l'enthousiasme anglais. La destruction de notre flotte de transports près de Bruges et le succès de Nelson à Aboukir inaugurèrent une ère de triomphes maritimes dont le caricaturiste

s'empressa de profiter. Une des fantaisies les plus amusantes de Gillray représente John Bull à table, se bourrant, à s'étouffer, de toutes les bonnes choses qu'on lui sert. Chaque plat contient une nouvelle prise faite sur l'ennemi. « Comment, coquins! crie-t-il à ses amiraux, déguisés en cuisiniers. Encore une frégate! Vous avez donc juré de me faire mourir d'indigestion! » Malheureusement pour John Bull, ses alliés du continent étaient loin d'être aussi heureux sur terre. Lorsque Pitt se déroba en 1802 pour ne pas signer la paix d'Amiens, Gillray expliqua la situation avec un geste et un mot qui rendent tout commentaire inutile. Pitt dit à son compère Addington : « Harry, tenez mes cartes : j'ai besoin de m'absenter un moment. » Les pygmées se glissent comme ils peuvent dans la défroque des géans. Tel, parmi les nouveaux ministres, émerge piteusement des bottes de son prédécesseur où il est englouti; tel autre est enterré sous le chapeau du ministre sortant qui lui tombe jusqu'aux épaules et l'écrase. Un troisième semble un enfant qui s'est affublé, pour jouer une charade, de la douillette du grand-père. Quand on ne le saurait déjà, on devinerait, à voir ces dessins, que le changement de personnel est une feinte, la paix une simple trêve. En effet, la guerre va bientôt recommencer, la double guerre du canon et du burin. Mais ce n'est plus à dame République qu'on la fait. Elle a cessé de vivre et Rowlandson dresse son acte de décès. Près du lit de la défunte, se tient une garde en qui nous reconnaissons l'abbé Sieyès : « Comment est-elle morte? » lui demande-t-on. Il répond : « En donnant le jour à cet enfant-là. » Le poupon qu'il tient dans les bras et qui joue avec une couronne impériale, c'est Napoléon Bonaparte, le nouveau maître de la France.

III

C'est sur lui que va se concentrer tout l'effort, le talent, la haine des caricaturistes. Pendant dix ans, Boney (c'est par cette abréviation familière qu'ils désignent leur grand ennemi, comme s'ils croyaient diminuer son génie en raccourcissant son nom de deux syllabes!) revient sans cesse sous leur crayon. Comme ils travestissent son nom, ils défigurent sa physionomie, son caractère, son passé, sa famille et ses serviteurs, tout ce qui tient à lui. Chaque jour ajoute un trait à cette légende, qui est vraiment

stupéfiante d'absurdité et de mauvaise foi. Quelle vie de Napoléon on écrirait d'après cette longue série de caricatures commencée par Gillray et achevée par Crurkshank! D'abord, c'est, au fond d'une hutte de paysan, une sorte de petit sauvage qui grandit dans la misère et terrorise ses compagnons. Puis on le voit élevé par charité, aux frais du roi Louis XVI et conduisant, au 10 août, les bandes révolutionnaires qui attaquent le palais de son bienfaiteur. Toujours ingrat, il mitraillera ce même peuple avec lequel il a combattu, en attendant qu'il jette par les fenêtres les membres du gouvernement auquel il doit sa fortune militaire. Barras lui montre, derrière un rideau de gaze, une danseuse nue. C'est une ancienne maîtresse dont il est las et veut se défaire. L'avorton passionné s'enflamme de désir et l'épouse. Au Caire, il embrasse l'islamisme; mais, à Paris, il redevient dévot catholique et baise la pantoufle du pape. On ne lui accorde même pas le courage du soldat : il se cache derrière les murs d'une forteresse et risque peureusement son pâle profil entre les créneaux pour suivre avec une longue-vue les mouvemens de John Bull, qui lui inspire une terreur profonde.

Son couronnement ressemble à une exécution. La cérémonie a lieu sur une plate-forme de sinistre apparence où se dresse un gibet, et de ce gibet descend le diadème impérial dont le poids écrase ce nain. Le plancher se brise sous ses pieds et il est précipité dans un trou béant. « Talleyrand, sauve-moi! Sauve-moi! » Et le ministre répond : « Cette couronne est trop lourde pour vous! » Comme si ce n'était pas assez, on aperçoit dans le lointain une parodie de cette parodie. C'est une troupe de singes qui couronnent l'un d'entre eux.

Les sœurs de Napoléon sont des courtisanes; ses frères, des voleurs. Joseph, simple clerc de notaire, est bombardé roi d'Espagne. Bientôt on le voit s'enfuyant du palais, les mains pleines et les poches gonflées du butin qu'il a pris à ses sujets. Il est, d'ailleurs, terrifié d'entendre les balles siffler à ses oreilles et supplie son grand frère de le secourir. Mais celui-ci se dérobe de toute la vitesse de ses chevaux et lui crie par la portière de sa voiture : « J'ai affaire ailleurs. Tire-t'en comme tu pourras. »

Tous les animaux de la création, tous les règnes de la nature, tous les monstres du mythe païen ou chrétien sont mis, l'un après l'autre, en réquisition pour rendre visible et palpable un des aspects de cette nature perverse, un des dons criminels dont

Bonaparte a été doué pour la perte de l'humanité. Tantôt, c'est un renard, tantôt c'est un tigre, et John Bull lui donne la chasse; c'est un ours, et John Bull lui apprend à danser. Tout à l'heure, nous l'avons vu dans la peau d'un singe. Il lui reste à revêtir des formes fantastiques créées par la superstition populaire ou l'imagination des poètes. Il devient une sorte de dragon qui vomit des flammes à la porte de l'Enfer; il est la Bête de l'Apocalypse, car, à force de tourmenter les lettres et les chiffres, un dévot érudit a découvert que le mystérieux nombre de la Bête est exactement traduit par le nom détesté de Napoléon. Il est l'Antechrist, il est le diable en personne. Et, après tant d'incarnations extraordinaires, le voilà tombé à n'être plus qu'un bonhomme de pain d'épices; enfin, il devient une chandelle et un cosaque l'éteint avec son bonnet.

A travers ses transformations, il conserve son maigre profil d'aventurier bilieux et affamé sous lequel la caricature l'avait d'abord montré aux Anglais, car il est à remarquer que, pour les artistes comiques, pour Gillray, du moins, le front de l'Empereur n'a jamais « brisé » le masque étroit du Premier Consul, de même que le petit chapeau d'Eylau ou de Wagram n'a jamais remplacé le bicorne emplumé du vainqueur d'Arcole. Du reste, l'ignorance des caricaturistes vient souvent au secours de leur mauvaise foi. Ils ne savent pas un mot de cette histoire contemporaine qu'ils racontent à leur façon. Les hommes, les lieux, les dates, ils confondent tout. Une défaite est une victoire; une victoire se change en défaite. Trois ans après l'abdication du roi Louis, Rowlandson le fait régner à la Haye. En revanche, Gillray avait chassé les Français d'Espagne longtemps avant Wellington. Mais que sont ces erreurs? Elles disparaissent dans un torrent de calomnies délirantes. Ni vérité, ni justice, ni bon sens; très peu d'esprit et de gaîté. L'honnête M. Grego, qui a écrit la biographie de Rowlandson et minutieusement analysé son œuvre, est pris lui-même de ce mal de cœur propre aux historiens de la politique et de l'art et qu'on pourrait appeler *nausea mendacii*. Il se demande si ces caricatures, par hasard, n'auraient pas dû leur vogue extraordinaire à un patriotisme surexcité jusqu'à la folie. En effet, le sentiment public encourageait les artistes à tout oser, dépassait d'avance leurs inventions les plus audacieuses. J'aurais sous la main des exemples par centaines : je n'en citerai que deux. Je les prends aux deux pôles de la société.

Thackeray, tout enfant, revenait des Indes, conduit par une vieille négresse dévouée à sa famille. Ils relâchèrent à Sainte-Hélène : « Tiens, dit la bonne à l'enfant, là-bas demeure un homme qui se nourrit de sang humain et que les Anglais ont enchaîné. » Et la reine de Wurtemberg, fille de George III, belle-mère de Jérôme Bonaparte, — une princesse qui avait vu de près et souvent Napoléon, qui avait reçu de lui des preuves de respect et de généreuse sympathie, — regardait un jour le portrait du prisonnier de Sainte-Hélène... Quelqu'un dit devant elle : « Voilà Satan en personne! » Sur quoi la reine dit gravement : » Ne calomnions pas l'Ennemi des hommes ! » Lorsque les reines et les nourrices disent de pareilles choses, que ne faudra-t-il pas pardonner aux pauvres caricaturistes dont le métier est d'exagérer, sinon de mentir?

Il arrive un moment où cette gaîté forcée devient macabre. Témoin ce dessin de Gillray qui représente la révolte de l'Europe contre son tyran. Napoléon s'avance dans la « vallée de l'ombre de la Mort, » un de ces paysages allégoriques où l'imagination d'un Bunyan rendait visibles les angoisses, les remords, les vengeances de sa religion. L'Empereur, qui porte sur son front, non pas une vulgaire terreur, mais le sombre et muet désespoir des grands réprouvés, marche au-devant de son destin. De cette plaine jonchée de cadavres, sortent des bras qui le menacent, s'élèvent des voix qui le maudissent. Tous les fauves sont déchaînés et se dressent autour de lui la gueule béante, furieux, affamés, formidables, depuis l'ours russe jusqu'au lion britannique. L'aigle prussien à deux têtes, essayant de voler, agite désespérément les moignons sanglans et mutilés de ses ailes que le tyran a rognées. La Mort, qui conduit l'attaque, a choisi pour sa monture la mule d'Espagne, qui hennit sous son étrange cavalier. Comment l'artiste s'y est-il pris pour répandre l'infernale joie du triomphe sur cette face qui n'est pas une face, sur ce visage qui n'a point d'yeux ni de bouche? Dans l'ombre commençante de la folie qui descendait sur lui, l'avait-il entrevue, celle qui rapproche dans une défaite commune les vainqueurs et les vaincus de la vie, Napoléon maître du monde et l'humble artiste qui gagnait son pain en l'insultant?

C'est lui qu'elle toucha le premier. Lorsque le crayon lui glissa des mains, le jeune Cruikshank et le vétéran Rowlandson prirent sa place. L'un illustra de son mieux la retraite de Russie

et l'autre célébra la révolte des grenouilles hollandaises sortant de leur marais pour joindre leur coassement aux cris de la ménagerie européenne qui a brisé ses cages.

Arrive la catastrophe finale, puis le retour de l'île d'Elbe. George Cruikshank nous montre Napoléon pénétrant à l'improviste dans la salle où le Congrès de Vienne tient ses délibérations. Rien de moins honorable que l'attitude des plénipotentiaires, ou plutôt des différentes nations qu'ils représentent. Seule l'Angleterre met la main sur la garde de son épée et se prépare à la lutte. Enfin, voici le dernier acte du drame dont le caricaturiste a accepté l'ingrate mission de faire une comédie. Napoléon est enchaîné au grand mât du *Bellérophon* et regarde tristement une potence qui s'élève pour lui sur la côte anglaise. Caricature précieuse : elle nous fait deviner que, si, en juillet 1815, le gouvernement du Régent fut lâche et cruel envers Napoléon, l'opinion publique eût compris et approuvé des rigueurs encore plus grandes et que l'Angleterre d'alors se crut clémente envers son adversaire.

L'ennemi véritable, c'était la France elle-même. Le caricaturiste se retourna contre le nouveau souverain que nous devions, en partie, aux armes et à la diplomatie anglaise. Louis XVIII, soutenu par toutes les puissances de l'Europe, s'épuise en efforts pour grimper à un mât de cocagne au sommet duquel est suspendue la couronne. Et Napoléon, qui le regarde de loin, s'écrie : « Moi, j'y suis monté deux fois tout seul! » Puis nous voyons le gros Louis en blanchisseuse, qui savonne, à tour de bras, le drapeau tricolore pour le ramener à la blancheur immaculée de l'étendard d'Ivry et de Fontenoy. Et Napoléon, toujours sarcastique, de dire : « Il n'y arrivera pas; la couleur est dans l'étoffe. » Est-ce justice envers le vaincu, qui est désormais hors d'état de nuire? Est-ce animosité envers son successeur qui, désormais, incarne l'éternelle rivale? Je ne me charge pas de le décider.

A partir de ce moment, la caricature oublie Napoléon sur son rocher; elle ne troublera plus son agonie.

AUGUSTIN FILON.

REVUE DRAMATIQUE

Odéon : *les Maugars*, comédie en quatre actes, par MM. André Theuriet et Georges Loiseau. — Renaissance : *l'Écolière*, pièce en quatre actes, par M. Jean Jullien. — Gymnase : *Manoune*, pièce en trois actes, par Mme Marni.

Au moment où les théâtres ne font qu'entr'ouvrir leurs portes et avant que la saison n'ait réellement commencé, il peut être de quelque utilité de se demander à quel point de son développement en est notre littérature dramatique. L'opinion générale dont les journaux ne cessent de nous renvoyer l'écho est qu'à aucune époque le théâtre n'a été meilleur en France qu'il ne l'est aujourd'hui et qu'en aucun temps on n'avait vu plus d'auteurs doués d'un plus beau talent. J'admire comment on fait pour être si sûr de ces choses-là; car, pour juger des époques passées de notre théâtre, nous avons un recul qui nous manque pour l'époque contemporaine; toute comparaison est donc par là même viciée. A vrai dire, la dernière saison théâtrale n'a pas été fort brillante. Nos deux scènes classiques, celles qui sont des institutions d'État, destinées par le fait même de leur subvention à maintenir la tradition de l'art sérieux, sont restées en dehors de toute espèce de mouvement littéraire. La Comédie-Française a fait son année avec la reprise d'un vieux mélodrame, l'Odéon avec deux vaudevilles. Dans les théâtres de genre, au Gymnase, au Vaudeville, nous avons assisté à une série de chutes qui n'ont pas même été retentissantes et vu crouler les pièces à peine montées, comme autant de châteaux de cartes. Une seule pièce, *la Course du flambeau* de M. Paul Hervieu, était d'un vrai mérite. On ne saurait reprocher au public de ne pas s'y être porté en foule; les pièces d'observation amère et celles où la question d'argent est en jeu ne sont pas du goût de beaucoup de gens; l'accueil fait aux *Corbeaux*, à *Maître Guérin*, à *la Question*

d'argent, à *Mercadet*, à *Turcaret*, le prouve surabondamment. Mais d'ailleurs la critique, si prodigue de son enthousiasme pour les pires facéties, n'a témoigné pour cette tragédie moderne qu'une grande estime accompagnée de beaucoup de réserves. En revanche, la faveur est allée aux *Remplaçantes*, un des ouvrages les plus faibles de M. Brieux, d'un art sommaire, mal bâti, et peu cohérent. L'unanimité des suffrages n'a été réunie que pour *la Veine*. Cela n'indique ni beaucoup de fécondité chez les auteurs, ni un goût très délicat dans le public, ni un jugement très sûr dans la critique. Peut-être est-ce que l'écrivain qui veut aujourd'hui faire œuvre d'art au théâtre se trouve dans des conditions un peu moins favorables qu'on ne se plaît à le dire. Voici pour nous renseigner une consultation qui vient à point : conviés par un rédacteur de la *Revue Bleue* à donner leur avis sur leur métier, plusieurs auteurs dramatiques ont répondu avec empressement en des pages où ils nous font les honneurs de leur œuvre, nous expliquent leurs intentions et, posant les principes de l'art du théâtre, citent leurs pièces en exemple.

On a quelque peine à comprendre l'extraordinaire complaisance de nos contemporains pour les fantaisies de l'interview. Jamais ils n'ont disposé de plus de moyens pour se faire entendre du public : par le livre, la brochure, l'article de revue, l'article de journal, la conférence, par la plume et par la parole, chacun d'eux, s'il a quelque chose à dire, est libre de le faire quand il le veut et en choisissant son heure. Pourquoi donc se prêtent-ils à un procédé d'information qui n'est pas pour eux sans dangers, l'interviewer ayant la plupart du temps une idée de derrière la tête, qui est de prouver son habileté en leur faisant dire ce qu'ils auraient le plus d'intérêt à ne pas dire ? Mais le fait est qu'il suffit qu'une « idée d'enquête » ait passé par la tête d'un journaliste ; il n'aura pas même besoin de monter en fiacre et pourra s'épargner le déplacement ; sur le reçu d'une simple circulaire imprimée, les réponses pleuvront. Les personnages les plus notoires, ceux que le succès aurait dû blaser, ne dédaignent pas ce surcroît de publicité. En général, les questions sur lesquelles on les interroge sont celles qui leur sont le plus étrangères. Arrive-t-il qu'on leur demande de parler d'eux-mêmes ? alors la tentation devient irrésistible. C'est à une tentation de ce genre que n'ont pas résisté quelques-uns de nos écrivains de théâtre les plus réputés. Leurs opinions ont fait le tour de la presse, et provoqué l'admiration de chroniqueurs qui y ont aperçu tout un monde de pensées. N'insistons pas sur ce qu'elles contiennent d'amusant par l'expression d'une fatuité naïve,

non plus que sur ce qu'on y pourrait trop aisément relever de baroque. Laissons par exemple M. Capus, au moment de nous parler de son théâtre, invoquer l'autorité de Kant, et M. Donnay se recommander de M. Izoulet, « le plus grand philosophe de l'époque contemporaine. » On ne sait jamais, avec les ironistes, s'ils parlent sérieusement. Mais, plutôt que de nous égayer, tâchons de nous instruire.

Nous aurons des déceptions, n'en doutons pas, comme toutes les fois qu'on s'avise de prier les gens de nous renseigner sur un métier qu'ils devraient connaître puisque c'est le leur. De même que, pour la plupart, les peintres parlent mal de peinture et sont les plus mauvais juges du talent de leurs confrères, de même c'est l'écrivain de théâtre qui sera le plus sobre de détails sur le métier dramatique. Car d'abord il met sa coquetterie à n'en rien savoir et à ignorer ses propres procédés de travail. « Le savons-nous, comment nous travaillons, demande M. Rostand, et n'est-ce pas par instinct plutôt que d'après certaines théories préconçues?... Travaillons donc au hasard, selon l'inspiration, obéissant seulement à notre tempérament, à un sourd instinct. » Vieux préjugé qui consiste à mettre la source de l'inspiration en dehors du poète, à préférer ce qui est instinctif, irréfléchi, inconscient à ce qui est raisonné et voulu! Il faudrait donc conclure que les auteurs ont plus de mérite à écrire de belles œuvres s'ils ne le font pas exprès, et qu'ils en doivent être d'autant plus fiers qu'ils y ont moins de part. Prétention qui d'ailleurs ne supporte pas l'examen : on ne cite ni un beau poème, ni un beau drame, qui ait été composé comme par mégarde, ni un écrivain de génie chez qui le don naturel n'ait dû être fécondé par le labeur réfléchi. — Comme on le devine, chaque auteur n'aperçoit l'art tout entier du théâtre qu'à travers la conception qu'il s'en fait et les spécimens qu'il en a donnés. « J'estime, dit M. Brieux, que le rôle de l'auteur dramatique doit se borner à être une sorte d'intermédiaire entre les pensées des grands savans inaccessibles à la masse et le public. Il doit offrir à ce dernier, sous une forme intéressante, des idées très belles, très généreuses. Oui, c'est là notre rôle : séduire le public en mettant à sa portée les beaux rêves des philosophes et des savans. L'auteur dramatique devient ainsi en quelque sorte le commis voyageur de l'intellectualité. » Sans doute c'est là une conception intéressante du rôle de l'auteur dramatique. Nous-mêmes, nous avons maintes fois exprimé notre sympathie pour un théâtre où il y aurait des idées. Encore serait-il difficile de l'imposer à tous les écrivains, et M. Brieux semble ne pas se représenter très nettement ce que peut être un « écrivain penseur. » Prendre les idées des sa-

vans et les mettre à la portée de tous ! il y a pour cela des dictionnaires et des magazines. C'est l'art d'exprimer des idées mis à la portée des gens qui n'en ont pas. Ce n'est plus le théâtre d'idées, c'est le théâtre de vulgarisation scientifique. — Il est remarquable enfin, que les auteurs soient surtout amoureux de leurs défauts et prétendent en faire autant de lois du théâtre. Si les pièces de M. Donnay et celles de M. Capus méritent d'autres reproches, en tout cas, on peut leur adresser celui du décousu. « Je pense à de certains sujets, écrit l'auteur d'*Amans*, ils se forment lentement en moi. Comment? je n'en sais rien ; j'y pense, voilà tout. Peu à peu, les figures se dessinent, les caractères se marquent; des idées de scènes me viennent, des bouts de dialogue que je note. » Et l'auteur de *la Veine :* « Le spectateur voit ce qui se passe sous ses yeux, sans plus, sans effort pour saisir une pensée générale, d'ensemble. Si la scène l'amuse, il applaudit et voilà tout. Au fond, tout l'art du théâtre se réduit à ceci : faire de bonnes scènes. » Juxtaposer des bouts de scènes et des bouts de dialogue, c'est à quoi se réduit l'effort de composition de ces écrivains nonchalans. Nous nous en doutions, au surplus ; mais nous n'avions pas songé à leur en adresser notre compliment.

Deux traits sont à noter dans cette confession de nos auteurs dramatiques. Le premier est qu'ils se défendent de vouloir en rien être des novateurs. Ils s'accordent à répudier tout soupçon d'apporter quoi que ce soit de nouveau au théâtre. Ils protestent que, depuis Sophocle jusqu'à Dumas fils, en passant par Racine et par Scribe, l'art du théâtre est resté sensiblement le même. On ne saurait plus rien faire paraître de nouveau sous la lumière du lustre et ce serait perdre sa peine que d'y tâcher. Ce n'est pas sur ce ton que les jeunes auteurs, il y a une dizaine d'années, parlaient de leurs plus illustres devanciers, et nous voilà loin de cette fureur de dénigrement qui fut à la mode parmi des réformateurs intransigeans. Apparemment, ils avaient fait de trop belles promesses, qui furent suivies de trop peu d'effet, et il est naturel que quelque lassitude ait succédé à la fougue de leur élan. Toutefois on ne peut voir sans un peu de regret les écrivains d'aujourd'hui et de demain si défians à l'égard des progrès que leur art pourrait leur devoir. Tout a été dit; sans doute, mais la manière de le dire n'est pas la même, et l'art ne peut vivre qu'à condition de se renouveler sans cesse. Les genres s'usent et jamais l'usure n'en avait été si rapide qu'aujourd'hui. Les seules œuvres qui comptent sont celles qui apportent quelque chose qui n'était pas dans les précédentes. Un auteur, suivant le mot de Beaumarchais, doit être un oseur. Et

comme les plus audacieux inventent toujours beaucoup moins qu'ils n'empruntent, la première condition pour faire œuvre durable est d'avoir cru fermement et voulu délibérément faire œuvre nouvelle.

En second lieu, nos auteurs se réjouissent de ce qui est, à leurs yeux, la grande conquête du théâtre d'aujourd'hui, celle d'une absolue liberté. Il n'y a plus ni règles, ni formules, ni entraves d'aucune sorte. La formule de notre théâtre consiste à n'en pas avoir : il n'y a pas de courant général, pas d'unité de direction. Le public est prêt à tout accepter, à tout subir; chacun peut suivre son tempérament et n'a de lois à recevoir que de sa fantaisie. Heureuse anarchie et qui ne peut manquer d'être féconde! Aucune erreur n'est plus répandue et il n'en est guère de plus grave. Bien loin de nuire à l'originalité de l'artiste, la contrainte qu'on lui impose ne sert qu'à la rendre plus vigoureuse; et une formule ne devient un danger que du jour où, étant épuisée, elle doit donc faire place à une autre. Les règles ne sont pas immuables; on peut les rejeter, mais à la condition de leur en substituer de nouvelles. L'époque la plus brillante de notre théâtre a été aussi bien celle où on l'a enfermé dans les limites les plus étroites. Corneille maugréait contre les règles, mais il s'y pliait et pour son plus grand profit. Molière se moquait des pédans, mais, s'il ne s'était senti surveillé par leur pédantisme, peut-être eût-il donné des comédies moins parfaites. De même les périodes où l'art a été le plus fécond ne sont pas celles où il errait à l'aventure, mais celles où il était porté par un fort courant dans un sens bien déterminé. Dans le début de notre XVIIe siècle, toute sorte d'aspirations tumultueuses et romanesques soulevaient les âmes : c'est alors que paraît Corneille pour les exprimer dans sa tragédie héroïque. La société polie et disciplinée de la seconde moitié du siècle n'a souci que du naturel et du vrai; c'est alors que Molière écrit ses comédies et Racine ses tragédies, et ils obéissent aux mêmes tendances que l'auteur des *Satires* ou celui des *Fables*. La préciosité renaît et s'amuse aux conversations quintessenciées des personnages de Marivaux. L'esprit révolutionnaire éclate dans *le Barbier de Séville* et dans *la Folle Journée*. La déclamation romantique engendre les *Hernani* et les *Antony*; et la platitude de l'esprit bourgeois trouve dans le vaudeville de Scribe un art à son niveau. La même veine réaliste qui, vers le milieu du XIXe siècle, circule à travers toutes les parties de notre littérature, pénètre pareillement la comédie d'Augier et de Dumas fils. Un auteur, avant d'être lui-même, est d'abord le représentant de son temps, et le public a une part de collaboration dans son œuvre. Constater qu'il n'y a aujourd'hui

aucun courant défini, c'est avouer d'abord que le public, indifférent aux choses de la littérature, ne se soucie guère de manifester en art aucune espèce de goûts; c'est reconnaître ensuite que, parmi les écrivains d'aujourd'hui les plus favorisés du succès, il n'en est aucun dont l'individualité soit assez forte pour s'imposer à tous.

Cette absence de tout courant, cette ignorance du but à atteindre qu'avaient les auteurs, cela déjà est de nature à ralentir le progrès de notre littérature dramatique. Une autre mauvaise chance tient à la composition du public. M. Paul Hervieu l'a bien vu. « Autrefois, écrit-il, le théâtre vivait surtout d'une élite; les auteurs travaillaient pour un monde de noblesse et de richesse qui venait chercher au théâtre un plaisir littéraire. Aujourd'hui, les frais qu'il supporte, loyer, artistes, décors, étant très élevés, le théâtre a besoin pour subsister d'un public souvent renouvelé et très nombreux; or, c'est ce public-là, la majorité, qui vient chercher au théâtre un délassement. » Peut-être est-ce penser un peu trop de bien du public d'autrefois; en tout temps, ce que les gens ont demandé au théâtre, c'est d'abord de les divertir. Mais il est bien vrai que jamais le besoin de s'amuser au théâtre n'avait été si intense et que le public, en s'élargissant, n'a pu manquer de devenir moins délicat, moins difficile, moins exigeant. D'autre part, l'auteur n'a pas le droit de s'adresser seulement à une élite : un art qui s'enferme dans une petite chapelle sans communication avec l'ensemble du public a tôt fait de s'étioler et de périr. Le problème est, comme on le voit, assez ardu.

On pourrait en chercher la solution dans une sorte de mouvement de simplification qui semble s'opérer sous nos yeux. « Après tous les essais bâtards de mélodrame, de comédie dramatique, de comédie vaudeville, de folie vaudeville, voire même de drame historique avec couplets, les genres retournent aujourd'hui à leur simplicité primitive. Et, tandis que la comédie se fait légère, gracieuse, affinée, pure de tout mélange, la tragédie, débarrassée de ses formes solennelles, renaît, moderne, sans peplum, sans pompe, raisonneuse et prosaïque. » La distinction à faire n'est pas seulement entre la tragédie et la comédie, mais entre deux sortes de pièces dont les unes n'auraient pour objet que d'amuser; celles-là seraient, comme bien on pense, de beaucoup les plus nombreuses, et l'unique façon d'en juger serait, en effet, de constater si elles ont réussi; on ne leur demanderait ni bon sens, ni logique, ni esprit; elles ont plu, elles ne prétendaient pas à autre chose; il n'y a aucune raison pour que les entrepreneurs de plaisirs publics soient par surcroît des écrivains. C'est pour les autres qu'il y

aurait lieu de parler de formules et de règles. On exigerait d'elles, comme par le passé, qu'elles fussent bien faites, car c'est un métier de faire une pièce et ceux qui ne savent pas leur métier n'ont qu'à ne pas s'en mêler. On continuerait à demander qu'elles fussent sinon l'illustration d'une anecdote, du moins le développement d'un sujet et que ce sujet fût capable d'intéresser; car il s'en faut que le choix du sujet soit indifférent, et, quant à la théorie qui consiste à ne rien mettre dans une pièce, elle est surtout commode pour les auteurs qui manquent d'imagination. On en contrôlerait les procédés et on tiendrait mordicus que le théâtre a des procédés qui ne sont ni ceux du roman, ni ceux de la conférence, ni ceux du dialogue à la manière des drôleries de *la Vie parisienne*. On y serait pareillement sévère pour la qualité de l'observation et pour celle du style. Et on tiendrait compte aux auteurs de leur conception de la vie et des idées qu'ils contribuent à répandre; car il est trop aisé de poser d'abord en principe que le théâtre n'a pas d'influence sur les mœurs et de lui laisser ainsi toute liberté de contribuer pour sa large part à l'œuvre commune de notre décomposition sociale.

C'est ici que la critique aurait un rôle à jouer, le seul, à vrai dire, qui lui fasse une raison d'exister. Elle se réduit aujourd'hui presque uniquement à enregistrer le succès; elle craint surtout de lui faire grise mine et de se trouver en désaccord avec le public. C'est bien pourquoi elle est en train de se suicider. Elle perd chaque jour un peu du terrain que gagne la réclame. Son action diminue au moment où elle serait le plus nécessaire. Jamais le public n'avait été moins dirigé que depuis qu'étant devenu une masse flottante, énorme, sans cohésion, il se trouve être moins capable de se diriger lui-même. Dégager les tendances latentes au fond des âmes, créer ce courant, sans lequel il n'y a point d'art vigoureux, aider les auteurs à prendre plus nettement conscience d'eux-mêmes, faire prévaloir les formes supérieures de l'art, c'est ce à quoi seule la critique peut travailler. Il se pourrait que ses défaillances fussent encore le principal obstacle à la constitution d'un théâtre sérieux.

Faute de contenir aucune indication nouvelle, les pièces que viennent de donner divers théâtres pour leur réouverture, prouvent du moins l'importance de cette question d'une « formule » d'art et la nécessité où sont les auteurs d'en essayer sans cesse de plus ou moins viables. Il y a certainement toute sorte de mérites dans la comédie que MM. André Theuriet et Georges Loiseau font représenter à l'Odéon; et

on n'aurait pas de peine à les énumérer. Les auteurs y ont appliqué avec beaucoup de conscience et de loyauté des procédés qui faisaient merveille au théâtre, il y a une trentaine d'années; tout ce qu'on peut regretter, c'est qu'ils n'en aient pas choisi qui fussent de date un peu plus récente. *Les Maugars* sont d'excellent ouvrage comme pouvait en faire, au beau temps de la comédie d'Émile Augier, un admirateur de *Maître Guérin*. En ce temps-là, l'effort suprême du dramaturge consistait à dessiner par des traits vigoureux, avec solidité et relief, un personnage qui eût la valeur d'un type, son caractère étant dans une exacte dépendance de la condition et du milieu. A coup sûr, la méthode était bonne et MM. Theuriet et Loiseau lui doivent la meilleure création de leur pièce. Le père Maugars est un type d'usurier de campagne pris sur le vif, ou, ce qui revient au même, emprunté à Balzac. Apre au gain et retors, toujours rusant avec le code, jouant avec la procédure et tournant la loi, cet habile homme, qui exproprie les riches de leur château et les pauvres de leur chaumière, est d'ailleurs un bon compagnon, plein d'entrain et de rondeur et qui aime son fils, à sa manière. Les lois du théâtre voulaient alors que, par une juste compensation, si le père était une canaille, le fils fût l'honneur même et le désintéressement. Le fils Maugars n'y manque pas. Bien entendu aussi, c'est en vain qu'on l'a destiné à l'avocasserie : une vocation irrésistible l'entraîne vers les beaux-arts. En face de l'usurier, on plaçait sa victime, dont il convenait de faire un rêveur, un esprit noble et chimérique : car c'est une vérité d'observation que les rêveurs sont faits pour être dupés par les hommes d'un esprit plus réaliste. Desroches est ce type d'imbécile sympathique, dont il faut bien dire que la présence dans une famille est un fléau, un effet de la colère du ciel. Ajoutons que le fils Maugars aime la fille de Desroches et que l'amour des deux jeunes gens, contrarié, traversé, grandissant avec les obstacles, aura, quelque jour, sa récompense.

A cette époque où les premiers feux de l'aube doraient le visage de la jeune République, il était entendu que les sentimens républicains convenaient seuls à une âme vertueuse, et que l'attachement à l'Empire était signe de la dernière perversité. Le rôle politique de Maugars et de Desroches se trouve par là même tracé. L'affreux Maugars sera un partisan du prince Louis, l'honnête Desroches sera une victime du Deux Décembre. Enfin la question des enfans naturels a beaucoup préoccupé les écrivains qui nous ont précédés. Les hommes de cette génération flairaient partout des naissances illégitimes. C'est aussi bien le cas de ce pauvre diable de Desroches. Il a une fille, et n'arrive

pas à se convaincre qu'il en soit le père. Cela le rend horriblement nerveux et fait qu'en même temps, il rudoie la pauvre enfant qui n'en peut mais et ne comprend rien aux étrangetés du cœur paternel. A la fin, Desroches est pleinement rassuré. Un mot, un geste, un accent de la jeune fille lui ont suffi... Aujourd'hui tout cela nous paraît, je ne dis pas faux, ni même conventionnel, mais trop concerté et trop prévu. Le plaisir de la surprise nous est refusé autant qu'il est possible. Et il nous semble que l'action se déroule avec une lenteur excessivement sage. — Est-il besoin de rappeler que les romans de M. Theuriet doivent une grande partie de leur charme à la peinture du milieu provincial et champêtre et qu'ils nous arrivent à la scène dépouillés du meilleur d'eux-mêmes par une espèce de trahison ?

Le rôle du père Maugars est dessiné avec une remarquable vigueur par M. Janvier. Ceux de Desroches et du fils Maugars sont honnêtement tenus par M. Dorival et M. Vargas. Le reste de l'interprétation est d'une faiblesse déplorable.

L'Écolière de M. Jean Jullien nous reporte à une conception du théâtre qui date d'une dizaine d'années ; aussi nous paraît-elle beaucoup plus surannée encore que *les Maugars*. M. Jean Jullien a mis dix ans, paraît-il, pour trouver un directeur qui voulût bien jouer sa pièce ; c'est pour lui plus fâcheux qu'on ne saurait dire ; nul doute que, représentée jadis au Théâtre-Libre, elle n'eût passé pour audacieuse. En ce temps-là, un sombre pessimisme sévissait dans la littérature dramatique ; une pièce était faite d'une série de tableaux où l'on voyait le personnage principal s'enfoncer progressivement dans le malheur ; d'austères moralistes avaient pris à tâche de faire rougir les hommes devant le spectacle de leur lubricité. La comédie de M. Jean Jullien appartient à ce cycle de pièces plus morales que dramatiques, plus brutales que morales, plus solennelles que brutales, et ennuyeuses plus que tout ce que dessus. *L'Écolière* pourrait avoir comme sous-titre : *ou les Malheurs d'une institutrice*. Noëmie Lambert est directrice d'école dans un trou de province. Elle est instruite, intelligente, courageuse, honnête profondément. Mais elle est jolie. Elle est jolie, c'est ce qui va la perdre, et telle sera l'origine de toutes ses infortunes. Car il faudrait ne rien savoir de l'incontinence de notre sexe pour ne pas deviner ce qui va arriver. A peine Noëmie a-t-elle paru, tout ce qu'il y a d'hommes dans la commune est en état d'éréthisme. C'est le maire Mazurier, c'est le pharmacien Baugrand, c'est l'entrepreneur de maçonnerie Oudoire. Impossible de venir présider une distribution de

prix ou de déplacer un moellon dans l'école de Noëmie sans désirer la jolie directrice. On l'attend derrière les portes pour lui pincer la taille; visite de fonctionnaire, demande de leçons, tout est un piège tendu à sa vertu; un devis d'architecte cache des propositions déshonnêtes. Il nous faudra donc entendre la déclaration du maire Mazurier, celle du pharmacien Baugrand, celle de l'entrepreneur Oudoire. Tout cela est d'une furieuse monotonie et les scènes de mœurs scolaires ne sont pas pour raviver beaucoup l'intérêt. Noëmie fait une belle défense. Elle aurait pu, lors de son arrivée, se marier avec un gentil garçon, employé aux postes, très épris d'elle. Cela lui eût sans doute épargné bien des ennuis. Mais on l'en a détournée en lui donnant des conseils d'un trop profond machiavélisme. « Surtout ne vous mariez pas ! Cela nuirait à votre avancement. » Quel jour jeté sur les mœurs de notre Administration ! En vain l'inspecteur d'Académie, lors de sa visite dans l'école de Noëmie, trouve-t-il toutes choses dans un ordre parfait. On circonvient ce brave fonctionnaire. On l'assourdit de tout un bruit de calomnies. Il se forme contre la trop jolie et trop vertueuse institutrice une coalition de tous les mâles dépités. Ah ! si Noëmie eût été laide ! Elle eût fait son chemin dans l'Université. Si Noëmie eût été complaisante, si elle eût fait le bonheur du maire Mazurier, si elle eût contenté le pharmacien Baugrand, si elle eût plaisanté avec le jovial Oudoire ! Elle aussi, elle aurait pu prétendre aux palmes académiques. Au contraire, elle voit peu à peu sa situation compromise, puis perdue; une à une, les mères reprennent leurs filles, l'école se vide. Noëmie n'est plus qu'une institutrice sans élèves. Le seul parti qu'il lui reste à prendre est de donner sa démission et de faire choix d'une autre carrière, où les jolies filles ne sont pas exposées aux entreprises des hommes. Je n'ai pas bien saisi quelle est cette carrière de tout repos; j'ai plaisir du moins à savoir qu'il y en a une. Souhaitons qu'elle ne soit pas encore trop encombrée.

Ce n'était pas un rôle facile à jouer que celui de Noëmie Lambert : Mlle Mégard s'en est tirée à son honneur. M. Gémier est excellent sous les traits du pharmacien Baugrand; et il faut faire une mention toute particulière pour la verve avec laquelle M. Baudoin a enlevé le rôle de l'entrepreneur de maçonnerie.

Pour ce qui est de *Manoune*, on ne peut dire que la pièce ne vienne pas à sa date; elle est d'une qualité devant laquelle s'effacent toutes les différences de temps et sur laquelle les chicanes d'école n'ont pas de prise. Mme Marni est l'auteur d'un certain nombre de romans dialo-

gués suivant le mode de *la Vie parisienne*. Cela s'appelle : *Comment elles se donnent. Comment elles nous lâchent. Les enfans qu'elles ont*, etc. Dans ce genre de littérature où elle avait d'illustres modèles, elle s'est fait une réputation des plus légitimes, car elle n'y est nullement inférieure à ses plus fameux devanciers. Ce qu'il y a d'admirable dans ce genre de livres, taillés tous sur le même patron, c'est qu'on y pourrait, sans faire tort à personne, brouiller les signatures. Mêmes procédés, mêmes types conventionnels, mêmes clichés tenant lieu d'observation et d'esprit, même pauvreté. Pourquoi Mme Marni ne s'est-elle pas contentée de transporter à la scène quelqu'un de ses dialogues parisiens? Elle y eût sans doute obtenu, comme les camarades, un franc succès. Ses ambitions, qui restent infiniment louables, l'ont desservie. Elle a voulu tenter le sentimental et le dramatique. Je crains même qu'elle n'ait voulu mettre dans sa pièce quelque pensée : cela a tout gâté. Un M. Chaisles a jadis violenté une jeune bonne, Manoune; il en a eu une fille, Geneviève. Mme Chaisles, par dévouement et haute vertu, fait passer Geneviève pour sa fille et garde Manoune auprès d'elle. Tel est le point de départ. Il est assez déplaisant, ce point de départ. Qu'advient-il aux messieurs qui, ayant un intérieur de famille, violentent les jeunes bonnes? Voilà ce que nous ne sommes guère curieux de savoir. Faites-nous grâce de ces malpropretés. Que vaut d'ailleurs le parti auquel s'est rangée Mme Chaisles? Est-il sublime? Est-il saugrenu? Que peut être dans une maison la situation d'une jeune bonne qui se trouve être la mère de la fille de ses patrons? Voilà autant de questions sur lesquelles nous manquons tout à fait de moyens d'appréciation et l'auteur est libre de nous dire ce que bon lui semblera.

Au premier acte, nous assistons à cette extraordinaire vie d'intérieur. M. Chaisles, qui d'ailleurs est impotent, est tyrannisé par la vertueuse, mais revêche Mme Chaisles. Est-il tenté d'élever la voix ou seulement d'embrasser sa fille? on lui assène le souvenir de sa faute, comme on assène un coup de massue : il s'effondre. Le mieux en pareil cas est de mourir le plus vite possible, et M. Chaisles s'acquittera sans retard de ce devoir. Cet acte est presque entièrement rempli par une séance de dames patronnesses que préside Mme Chaisles : on ne voit pas bien quel rapport cela peut avoir avec le sujet; le lien échappe. Mais d'ailleurs il ne faut chercher à ce long épisode aucune espèce de lien avec l'ensemble; il ne relève que du bon plaisir de l'auteur, qui aurait pu tout aussi bien, si la fantaisie lui en avait pris, ou le supprimer, ou l'allonger, ou le remplacer par un autre. Au second acte, Geneviève flirte avec un littérateur. Quand même elle n'eût pas été la fille

de Manoune, cela ne l'eût probablement pas empêchée de flirter avec un littérateur. Au dernier acte, Mme Chaisles, qui a été pour Geneviève une éducatrice sans tendresse, fait mine de la mettre à la porte, sous prétexte qu'elle a ses vingt et un ans, et que, lorsque les filles sont majeures et désobéissantes, une mère chrétienne a parfaitement le droit de les mettre à la porte. Alors Manoune laisse échapper son secret et tout finit par un embrassement général. Pour voir clair dans ces ténèbres et s'orienter dans cette incohérence, il faudrait des lumières qui me manquent.

Mlle Suzanne Desprès était chargée du rôle de Manoune ; plaignons-la et n'essayons pas de la juger. Mme Samary préside à merveille son comité de dames patronnesses. M. Huguenet s'est taillé un joli succès dans un rôle de second plan.

La Comédie-Française a recommencé de faire parler d'elle, et de la façon qu'il ne faudrait pas. Nous avons toujours refusé de nous associer à la campagne menée contre son administration actuelle, les commérages de concierge et les médisances de couloir n'étant pas de notre goût. Nous ne savons de ce qui se passe dans cette maison que ce qu'en peut savoir un spectateur assis dans sa stalle. Mais le fait est que le spectacle est déconcertant. Au printemps dernier, on nous conviait à la répétition générale de trois pièces, dont les deux premières ont dû être retirées après la représentation et la troisième n'a pu être jouée. A l'occasion d'une autre pièce annoncée pour la rentrée d'octobre, les mêmes incidens se sont reproduits. La Comédie monte peu d'ouvrages nouveaux ; ceux qu'elle monte, elle n'ose plus les jouer. Telle est la situation. Pour y remédier, on s'est avisé d'un moyen dont on mène grand bruit : c'est la suppression du comité de lecture. De ce comité, paraît-il, vient tout le mal. Qu'on le supprime donc !... à moins qu'on ne préfère le garder ; car les instrumens ne sont rien : ce qui importe, c'est la manière de s'en servir.

René Doumic.

REVUES ÉTRANGÈRES

LE NOUVEAU ROMAN DE M. RUDYARD KIPLING

Kim, 1 vol., Londres, 1901.

Kim, — de son vrai nom Kimball O'Hara, — est un petit garçon, d'origine irlandaise, mais qui, né aux Indes et ayant de bonne heure perdu ses parens, a poussé librement sur les places, dans les rues, et dans les bazars de Lahore. Son père, ancien sous-officier de l'armée anglaise, ne lui a laissé pour toute fortune qu'une amulette et une prophétie : l'amulette, que l'enfant porte toujours à son cou, est un sachet contenant son acte de naissance et deux autres pièces de son état civil ; la prophétie lui annonce que sa fortune sera faite le jour où il rencontrera « neuf cents diables de première classe adorant un taureau rouge dans une prairie verte, » métaphore par où l'ex-sergent désignait les 900 hommes de son régiment, les Mavericks d'Irlande, et la figure peinte sur leur étendard.

Or, Kim, un jour, a rencontré devant le musée de Lahore un vieux lama thibétain, venu aux Indes pour essayer de retrouver certain fleuve où est jadis tombée la flèche lancée par Bouddha : fleuve dont les eaux, depuis lors, ont acquis la propriété de laver toute trace du péché. Le vieillard a vu mourir, en chemin, son *chela*, le disciple qui l'accompagnait et mendiait pour lui : ce qu'apprenant, Kim s'offre aussitôt à lui servir de *chela*. Et les deux pèlerins se mettent en route, à la recherche du fleuve sacré.

Ils entrèrent dans la gare, pareille à une forteresse, et toute noire sous la nuit finissante; au loin, seulement, brillaient quelques lampes élec-

triques, éclairant le dépôt de marchandises, où se fait le gros trafic de grains du Nord.

— Ceci est l'œuvre des diables ! — dit le lama, reculant devant les ténèbres avec leur creux écho, le reflet vague des rails parmi les quais maçonnés, et, au-dessus, l'écheveau fantastique des traverses de fer. Il se trouvait dans un énorme hall, pavé, lui semblait-il, de morts en linceul : des passagers de troisième classe, qui avaient pris leurs billets le soir, et dormaient là en attendant le train. Car chacune des vingt-quatre heures du jour vaut les autres, pour les Orientaux, et leurs procédés de locomotion sont réglés en conséquence.

— Voici où arrivent les voitures de feu ! Mais il faut aller d'abord derrière ce trou, — et Kim désignait du doigt les guichets, — où l'on te donnera un papier pour te conduire à Umballa.

— Mais nous allons à Bénarès ! répondit vivement le vieillard.

— N'importe ! mais vite, les voici qui arrivent !

— Toi, prends la bourse !

Le lama, malgré l'expérience des trains qu'il se piquait d'avoir, fit un saut en arrière lorsque le train de 3 heures 25 du matin se rua dans la gare. Les dormeurs, au même instant, ressuscitèrent, et tout le hall se remplit de cris et de rumeurs, appels des marchands d'eau et de sucreries, invectives des policiers indigènes, hurlemens aigus des femmes ramassant leurs paniers, leurs enfans, et leurs maris.

— C'est le train, rien que le *te-rain !* Et tu n'as pas à craindre, il ne viendra pas ici ! Attends-moi !

Ebahi de l'immense simplicité du lama, qui lui avait mis en main un petit sac plein de roupies, Kim courut au guichet, demanda et paya un billet pour Umballa. Un employé endormi lui jeta, en grommelant, un billet pour la première station, à peine éloignée de six milles.

— Ah ! mais non ! — dit Kim, rendant le billet. — Ce jeu-là peut servir pour les fermiers, mais moi, je demeure dans la cité de Lahore ! Tout de même, c'était bien fait, *babu !* Mais maintenant, vite, le billet pour Umballa !

Le babu, en grommelant, donna, cette fois, le billet qu'il fallait.

— Et puis encore un autre pour Amritzar ! — dit Kim, qui n'avait aucune envie de dépenser son argent à payer le prix complet de son voyage jusqu'à Umballa. — Cela coûte tant : tu as à me rendre tant et tant. C'est que, vois-tu, je connais les habitudes du *te-rain !*

— Ah ! — dit-il ensuite gaîment au lama, toujours ahuri, — jamais un *yoghi* n'a eu autant que toi besoin d'un *chela* ! Sans moi, ils t'auraient flanqué dehors à la station prochaine ! Par ici ! viens ! — et il lui rendit l'argent, ne gardant pour lui qu'un *anna* par roupie sur le prix du billet d'Umballa, à titre de commission, — l'immémoriale commission de l'Asie.

Le lama hésitait, devant la portière ouverte d'une voiture de troisième classe.

— Ne ferions-nous pas mieux d'aller à pied ? risqua-t-il timidement.

Un gros artisan Sikh montra, par la portière, sa tête barbue.

— Est-ce qu'il a peur ? N'aie pas peur ! Je me rappelle le temps où, moi aussi, j'avais peur du train. Entre ! Tout cela est l'ouvrage du gouvernement !

— Je n'ai pas peur! dit le lama. Avez-vous de la place pour deux personnes?

— Il n'y a pas de place même pour une souris! — gémit, d'une voix perçante, la femme d'un riche cultivateur, un Jat hindou du district de Jullindur. — Ah ! ces trains de nuit ne sont pas aussi bien organisés que ceux de jour, où les deux sexes sont forcés de se mettre dans des voitures différentes.

— Oh! mère de mon fils, nous pouvons faire de la place! dit le mari en turban blanc. Tu n'as qu'à ramasser l'enfant. C'est un saint homme, vois-tu ?

— Et mes paquets, mes soixante-dix fois sept paquets! Voudrais-tu donc le faire asseoir sur mes genoux, éhonté? Mais tous les hommes sont comme ça! — Et elle regarda autour d'elle, pour être approuvée.

— Entrez! entrez! — criait un gros usurier hindou, son livre de comptes sous le bras. Et il ajoutait, à l'adresse de ses voisins, avec un sourire huileux:

— C'est bien d'être bon pour le pauvre!

— Oui, à sept pour cent par mois, avec un gage, sur le veau à naître ! — répondit un jeune soldat Dogra, se rendant en congé; et tous éclatèrent de rire.

— Est-ce que cette machine va voyager jusqu'à Bénarès? demanda le lama.

— Bien sûr! Sans cela, que ferions-nous ici? Mais entre vite, ou bien on nous laissera sur le quai! cria Kim.

— Voyez donc! — fit une jolie fille galante d'Amritzar. — Il n'est jamais entré dans un train! Voyez-le donc!

— Je vais t'aider, père! — dit le cultivateur, étendant une large main brune et hissant le lama. — Voilà qui est fait!

— Mais... je m'assois sur le plancher! C'est contre la règle de s'asseoir sur un banc! dit le lama.

— En vérité, commença l'usurier en pinçant les lèvres, il n'y a pas une règle de la vie droite que ces trains ne nous fassent rompre! Nous nous y asseyons, par exemple, avec toutes les castes, et tous les métiers.

— Oui, et même avec les plus éhontés! — dit la femme du cultivateur, tournant un regard indigné sur la fille d'Amritzar, qui lançait des œillades au jeune soldat.

— Je l'ai bien dit, que nous pouvions aller en chariot, par la grande route! — fit le mari ; — et nous aurions économisé de l'argent!

— Oui, et dépensé le double, en chemin, pour manger! reprit la femme. Mais je te l'ai déjà répété cent mille fois!

— C'est vrai, et avec cent mille langues! — grogna le mari.

— Que ferions-nous, pauvres femmes, si nous ne pouvions pas parler? Mais j'oubliais que ceci est une espèce d'homme qui n'a le droit ni de regarder une femme, ni de lui répondre! — car le lama, contraint par sa règle, ne faisait aucune attention à elle. — Et son disciple, est-il comme lui?

— Non, mère, — s'empressa de répondre Kim, — non, lorsque la femme est de bonne figure, et, surtout, charitable à l'affamé!

— Et où vas-tu? demanda la femme, après avoir tiré d'un paquet graisseux, et tendu à Kim, la moitié d'un gâteau.

— Tout droit à Bénarès.

— Des jongleurs, sans doute? — suggéra le jeune soldat. — N'aurons-nous pas quelques tours, pour tuer le temps? Pourquoi l'homme jaune ne répond-il pas?

— Parce que c'est un saint homme, — dit Kim, résolument, — et parce qu'il pense à des choses qui te sont cachées.

— C'est bien possible! Nous autres, des Loodhiana Sikhs, — il déroulait ces deux mots pompeusement, — nous ne nous troublons point la tête pour la doctrine. Nous combattons!

— Le fils du frère de ma sœur est caporal dans ce régiment, dit l'artisan, d'un ton tranquille. Il y a aussi, là-bas, quelques compagnies Dogra.

Les yeux du soldat s'allumèrent, car un Dogra est d'une autre caste qu'un Sikh; et l'usurier ricana.

— Pour moi, je les aime autant les uns que les autres, dit la fille galante.

— Ça, je n'ai pas de peine à le croire! répliqua, avec malice, la femme du cultivateur.

— Non, — reprit la fille en regardant autour d'elle, doucement, — mais je veux dire que tous ceux qui servent le Sirkar ne forment, en quelque sorte, qu'une seule grande caste : le régiment. N'est-ce pas?

— Mon frère est dans un régiment Jat! — dit le cultivateur. — Mais les Dogras aussi sont de braves garçons.

— C'est en tous cas l'opinion de tes Sikhs! — répondit le soldat, avec un sourire dédaigneux. — C'était l'opinion de *tes* Sikhs lorsque nos deux compagnies sont venues à leur secours, il n'y a pas trois mois, au Pirzai Kotal, en face de huit étendards Afreedee.

Et il raconta l'histoire d'un engagement, sur les frontières, où les compagnies Dogra des Loodhiana Sikhs s'étaient vaillamment comportées. La fille galante d'Amritzar souriait, car elle savait que l'histoire n'avait d'autre objet que son approbation.

— Hélas! — dit enfin la femme du cultivateur. — Ainsi leurs villages ont été brûlés, et leurs petits enfans faits orphelins?

— Parfaitement, et ils ont encore eu à payer une grosse somme après que nous autres, les Sikhs, leur avons donné cette leçon. Est-ce que nous arrivons à Amritzar?

— Oui, et c'est ici qu'on vient timbrer nos billets! dit l'usurier, fouillant dans sa ceinture.

La lumière des lampes commençait à pâlir lorsque le contrôleur *demi-caste* entra dans le wagon. Le contrôle des billets est une opération très lente, en Orient, avec l'habitude qu'y a le peuple de cacher ses billets dans toute sorte d'endroits extraordinaires. Kim produisit son billet, et l'employé lui ordonna de descendre.

— Mais je vais à Umballa! protesta-t-il. J'accompagne ce saint homme!

— Tu peux aller au diable, si bon te semble. Ce billet n'est que pour Amritzar. Hors d'ici!

Kim éclata en un flot de larmes, affirmant que le lama était son père et sa mère, qu'il était le bâton de vieillesse du lama, que celui-ci mourrait, privé de ses soins.

Tous les voyageurs supplièrent l'employé d'avoir compassion; l'usurier, ici, fut particulièrement éloquent. Mais l'employé empoigna Kim et le jeta sur le quai. Le lama, ne comprenant rien à ce qui se passait, clignait des yeux; et Kim, sous la portière du wagon, pleurait et gémissait.

— Je suis très pauvre. Mon père est mort, ma mère est morte. Oh! cœurs charitables, si on me laisse ici, qui prendra soin de ce vieillard?

— Quoi? Qu'est-ce que c'est? répétait le lama. Il doit venir avec moi à Bénarès! Il est mon *chela*. S'il y a de l'argent à payer...

— Tais-toi donc! lui murmura Kim. Sommes-nons des rajahs pour jeter de bon argent quand le monde est si charitable?

La fille galante venait de descendre avec ses innombrables paquets, et c'était sur elle que Kim fixait son œil attentif. Les personnes de cette profession, il le savait, sont généreuses.

— Un billet, un petit *tikket* pour Umballa, ô Briseuse de Cœurs! — Et comme elle riait : — N'as-tu donc point de charité?

— Est-ce que le saint homme vient du Nord?

— De très loin dans le Nord! s'écria Kim. De parmi les collines!

— Il y a de la neige entre les sapins, dans le Nord! Ma mère était de Kulu. Tiens, achète-toi un billet! Et demande au saint homme une bénédiction pour moi!

— Dix mille bénédictions! — promit Kim. — Oh! saint homme, une femme m'a fait la charité, de telle sorte que je puis venir avec toi, une femme avec un cœur d'or. Je cours chercher le *tikket!*

La fille regarda le lama, qui, machinalement, avait suivi Kim sur le quai. Le vieillard baissa la tête pour ne pas la voir, et murmura quelques mots en thibétain, jusqu'à ce qu'elle eût disparu dans la foule.

— Facile à gagner, facile à dépenser! — dit méchamment la femme du cultivateur.

— Elle s'est acquis du mérite! — répondit le lama. — Sans aucun doute, ce devait être une nonne!

— Des nonnes comme elle, on en trouverait dix mille rien qu'à Amritzar! Mais remonte vite, le vieux, ou bien le train partira sans toi! — cria l'usurier.

Au même instant, Kim s'élançait à son banc.

— Non seulement j'ai eu assez pour le billet, mais aussi pour un peu de nourriture! Tiens, saint homme, mange! Voici le jour qui vient!

Dorés, roses, safran et rouges, les brouillards du matin se levaient en fumée sur l'immense plaine verte. Tout le Punjab se déroulait, dans la splendeur fraîche du soleil. Et le lama faisait un petit mouvement de recul, chaque fois que les poteaux télégraphiques lui volaient sous les yeux.

* *

Voilà, du moins dans son texte anglais, un très agréable récit, plein de couleur et de saveur locales, sans compter l'agrément supplémentaire qui lui vient de la spirituelle et vivante précision du style. Mais que l'on imagine ce récit se prolongeant, de la même façon, à travers un livre de six cents pages, avec les mêmes réflexions ingénues

du lama, les mêmes reparties, vives et narquoises, de Kim, le même bavardage de comparses se relayant de chapitre en chapitre, tout cela commençant et finissant au hasard, sans qu'on puisse y découvrir l'ombre d'un plan, ni d'une intention définie : et l'on aura une idée de l'un des deux plus graves défauts du nouveau roman de M. Kipling. On comprendra pourquoi les lecteurs d'une grande revue américaine, où ce roman a été publié avant de paraître en volume, se sont d'abord étonnés, et ensuite fâchés, de telle sorte que ce *Kim* a failli détruire, d'un seul coup, l'immense popularité de son auteur aux États-Unis. Et l'on comprendra pourquoi la critique anglaise, à son tour, se voit forcée de faire entendre de très dures vérités à un écrivain que, naguère encore, elle plaçait au-dessus de Dickens, presque au rang d'un nouveau Shakspeare. Dans la dernière livraison d'une revue qui est, en quelque sorte, le supplément littéraire du *Times*, — et c'est le *Times*, comme l'on sait, qui a l'honneur de transmettre au public anglais les odes impérialistes de M. Kipling, — un critique reconnaît que l'auteur de *Kim* « se détériore à un âge où il devrait encore faire des progrès. » Après quoi le critique ajoute : « M. Kipling s'est laissé trop absorber par sa mission d'Inspecteur général de l'Empire Britannique, et de Conseiller ordinaire des Commandans en chef. Il écrit comme un homme à bout de ses forces. »

Le fait est que ce long roman est d'un ennui mortel. Peut-être ne l'est-il pas autant pour les compatriotes de l'auteur que pour un lecteur étranger, en raison des remarquables qualités de sa langue, et puis aussi parce que les Anglais, au contraire de nous, ont conservé le goût du roman picaresque, tel que l'ont autrefois pratiqué, pour leur plaire, les Fielding, les Smollett, et Dickens lui-même. Les aventures diverses de deux pèlerins sur les routes de l'Inde sont, en somme, un sujet le mieux fait du monde pour divertir un peuple encore tout nourri des joyeuses aventures de M. Pickwick dans la banlieue de Londres. Et que *Kim* manque de plan, qu'il manque de portée, cela non plus ne lui constitue pas un bien gros défaut, au point de vue anglais, si l'on songe à quel point manquait des mêmes élémens le plus populaire des chefs-d'œuvre de Dickens. Mais les aventures des pickwickiens étaient infiniment variées, sous la monotonie de leur suite générale ; elles étaient amusantes et simples, avec une gaîté qui, jaillissant du cœur, ne pouvait manquer de pénétrer dans les cœurs. Tandis que les aventures de Kim, de son lama, de l'Afghan Mahbub et du babu Hurree Chunder Mookerjee, pendant six cents pages, se suivent et se ressemblent, si pareilles l'une à l'autre qu'on a peine à les distin-

guer ; et, avec souvent plus de relief que les farces de Dickens, elles ont toujours quelque chose de contraint, d'affecté, presque de grimaçant, qui empêche d'y prendre un plaisir véritable.

Le roman précédent de M. Kipling, *Stalky et Cie*, qui était conçu dans un genre analogue, — et que déjà l'on s'était accordé, tout bas, à juger très ennuyeux, — avait du moins le mérite d'offrir, parmi ses vingt « tiroirs » uniformément étalés, un type assez curieux de collégien anglais. Et c'est là encore une des particularités du goût littéraire d'outre-Manche, qu'il pardonne volontiers tout à un roman où se trouve un de ces types, ayant la repartie imprévue et le coup de poing pittoresque. Depuis l'immortel Sam Weller et l'immortelle Sara Gamp, romans et drames anglais sont remplis de figures qui, sans jouer dans l'intrigue plus de rôle que celles-là, ravissent le public à qui elles s'adressent. Et peut-être même le succès de M. Kipling lui est-il venu, en grande partie, de son talent à mettre sur pied de telles figures. Ses héros n'ont ni la vie magnifique de ceux de Dickens, ni le charme et la variété de ceux de Stevenson ; mais, avec peu d'âme, et souvent une âme assez déplaisante, ils ont dans leurs paroles une allure goguenarde et imprévue qu'un lecteur anglais ne peut s'empêcher de goûter. Les singes même du *Livre de la Jungle*, comme les collégiens de *Stalky et Cie*, sont, en un certain sens, des frères du jovial valet de M. Pickwick. Et Kim, lui aussi, était évidemment destiné, dans l'intention de l'auteur, à faire partie de cette grande famille. Mais, par malheur, l'effort de M. Kipling a, cette fois, échoué. Son héros ne manque pas seulement de réalité, et ce ne sont pas seulement ses aventures qui se répètent sous nos yeux avec une monotonie fastidieuse : il est monotone jusque dans ses mots, ou plutôt de chapitre en chapitre sa repartie faiblit, à tel point que, dans la dernière partie du livre, son lama et lui n'apparaissent plus que comme deux ombres vagues, et qui d'ailleurs s'évaporent, à la fin, sans qu'on sache trop comment ni pourquoi. Seul le type du babu présente quelque imprévu : encore est-ce un privilège qu'il doit moins à sa drôlerie propre qu'à son contraste avec les ombres amorphes dont il est entouré.

Oui, ce roman est l'œuvre d'un écrivain qui « se fatigue » et « se détériore. » On serait mal venu à juger d'après lui le talent de M. Kipling ; et les critiques anglais ont raison de trouver un peu bien sommaire le procédé de ceux de leurs confrères américains qui, n'ayant pu supporter jusqu'au bout la lecture de *Kim*, ont renoncé

du même coup à leur enthousiasme d'autrefois pour les *Contes des Collines* et les *Trois Soldats*. Mais la déception de ces Américains n'est peut-être pas tout à fait sans excuse. Car les premières œuvres de M. Kipling, surtout pour un public anglais ou parlant anglais, étaient si amusantes que personne n'y cherchait que son amusement : tandis que ce *Kim*, par cela même qu'il est ennuyeux, laisse apercevoir plus clairement, et comme à découvert, un autre défaut plus profond, sinon plus grave, qui se trouvait caché au fond de chacune des œuvres précédentes du brillant écrivain.

Ce défaut consiste en une certaine inconscience morale, qui fait que les personnages même les plus divertissans de M. Kipling apparaissent, au total, de vilains personnages. Et non pas de truculens coquins, comme ceux que se plaisait à inventer la fantaisie de R. L. Stevenson : mais des êtres d'une âme médiocre, et qui, sans leur drôlerie, choqueraient d'autant plus qu'on sent que l'auteur a plus d'égards pour eux. Ainsi le petit Stalky et ses condisciples, le long de trois cents pages, ne s'occupaient qu'à tourmenter leurs maîtres ou à rouer de coups leurs camarades plus petits, sans penser une seule fois à nous faire voir un sentiment généreux, ou simplement honnête, qui nous permît de partager à leur endroit la tendre admiration de M. Kipling. Tout au plus lisions-nous, au dernier chapitre, que des gaillards comme ceux-là « pourraient rendre à l'Angleterre de précieux services, si on les lâchait, au sud de l'Europe, avec une quantité suffisante de Sikhs et une perspective raisonnable de butin. » Ce qui, d'ailleurs, reste encore à prouver : car on a lâché ces gaillards dans l'Afrique australe, depuis deux ans, avec un nombre très suffisant de Sikhs et une « perspective de butin » plus que raisonnable, sans que nous puissions voir bien clairement à quoi leur a servi, durant leurs années de collège, de mentir du matin au soir, de battre les « petits, » et parfois même de s'approprier la « semaine » de leurs voisins.

De même, il y a quelque chose de fâcheux dans le sujet de *Kim* et dans les sentimens de ses personnages. Je n'ai pas dit encore, en effet, que le petit garçon, qu'on a vu tout à l'heure *chela* du bon vieux lama, se trouva un jour recueilli par le Taureau Rouge dont lui avait parlé son père, et instruit, sous la protection de ce taureau, à devenir un agent de la police secrète anglaise : si bien que, lorsqu'il reprend ensuite son pèlerinage en compagnie du lama, c'est désormais pour abuser de la confiance de celui-ci, comme de tous les braves gens qu'il rencontre, et pour assurer, par ce moyen, la domination anglaise dans l'empire des Indes. « De temps en temps, nous dit M. Kipling, Dieu

envoie sur la terre des hommes qui ont le goût de risquer leur vie pour découvrir des nouvelles, parfois très loin, d'autres fois tout près, en n'importe quel lieu où l'on a commis une faute contre l'État. Bien rares sont ces hommes, et bien rares, parmi eux, ceux qui remplissent vraiment leur mission. » C'est parmi ces hommes que le jeune Kim rêve de prendre sa place. Tout son être se soulève d'enthousiasme à la pensée qu'il pourra un jour, comme les autres agens de la police secrète, « jouir de la dignité d'être désigné par une lettre et un numéro. » Et l'on entend bien que, pour y parvenir, il ne se fait pas scrupule d'espionner ses meilleurs amis, sans jamais cesser d'être — ou, en tous cas, de s'efforcer d'être — le jovial et sympathique frère de Samuel Weller.

Au reste, Kim est un Européen, loyal sujet anglais, et nous sommes prêts à comprendre qu'il accepte de jouer ce rôle d'espion auprès des indigènes. Mais Kim, ainsi que je l'ai dit, ne joue dans le livre qu'un rôle assez vague; et les véritables héros, ceux qui seuls ont pu réveiller l'apathie de M. Kipling, sont trois indigènes, un Afghan et deux Hindous, qui, si leur utilité peut avoir de quoi réjouir le cœur d'un Anglais, n'en appartiennent pas moins à une espèce d'hommes tout à fait fâcheuse. Ils ont beau plaisanter, gambader, s'ingénier à mille pitreries pour nous divertir : nous songeons au métier qu'ils se sont choisi, et qu'ils pratiquent d'ailleurs avec une conscience admirable; nous songeons que les risques où ils s'exposent ne dépassent pas sensiblement ceux que court tout homme qui gagne sa vie à trahir ses frères; et nous nous étonnons que l'auteur ne semble jamais penser à eux que pour les admirer.

M. Rudyard Kipling, décidément, manque trop du sentiment chrétien pour occuper d'une façon durable, dans la littérature anglaise, la grande place restée vacante depuis la mort de Dickens. Je n'oublie pas que, l'autre semaine encore, dans un congrès d'évêques anglicans, — en réponse à l'évêque de Calcutta, qui reprochait à l'auteur de *Kim* de « diffamer la société anglo-indienne, » — l'évêque de Londres a déclaré, « avec des larmes dans les yeux, » que l'auteur de *Kim* était un « poète impérial, » et ajouté : « Comment une église pourrait-elle se dire catholique qui ne commencerait point par être impérialiste? » Je consens que M. Kipling soit, à ce point de vue, le plus « catholique » des écrivains anglais : mais à coup sûr il n'est pas chrétien. Il méprise trop la partie considérable de l'humanité qui, déjà soumise ou non à l'empire anglais, n'a point le privilège d'être anglaise de naissance. Il sait décrire les mœurs des Sikhs, des Dogras, et des Mahrattes : mais il

les méprise trop pour pénétrer leurs âmes; et c'est un défaut qui, tôt ou tard, ne peut manquer de nuire à la gloire de son œuvre.

Encore, ne connaissant point les âmes des indigènes de l'Inde, avons-nous de la peine à nous rendre compte de ce qu'il y a en elles qu'il n'a pas su voir. Mais son mépris l'aveugle, au même degré, sur des races européennes qui nous sont plus familières; et rien n'est plus choquant pour un lecteur étranger, ni plus ridicule, par exemple, que la scène où Kim, le lama et le babu rencontrent deux voyageurs, un Russe et un Français, qui tous deux, sous prétexte de chasse, sont en train de « commettre une faute contre l'État anglais. » Ces deux voyageurs sont en effet signalés comme des agens politiques, en correspondance avec des rajahs des provinces du Nord. Et M. Kipling commence par nous laisser sentir l'indignation que lui inspire leur ignominie. Après quoi il nous les montre accueillant, sur leur route, le babu Hurree Mokerjee, qui s'offre à leur servir d'interprète, et aussitôt se met en devoir d'explorer leurs paniers de voyage.

Il sautait adroitement d'un panier à l'autre, faisant mine de rattacher les courroies. L'Anglais, en règle générale, n'est guère au courant des âmes asiatiques; mais jamais un Anglais n'aurait frappé au visage, d'un coup de poing, un honnête babu qui, par accident, aurait répandu à terre le contenu d'un de ses paniers. Et jamais, d'autre part, un Anglais n'aurait traité assez familièrement le même babu pour lui offrir à boire, ni pour l'inviter à partager son repas. Or, les deux étrangers firent tout cela, et posèrent une foule de questions, — surtout à propos de femmes, — auxquelles Hurree répondit de la façon la plus gaie et la plus naturelle.

Quelques heures plus tard, Hurree, qui a tout concerté d'avance avec Kim, conduit les deux voyageurs dans un village où ils aperçoivent le vieux lama, expliquant à son *chela* une image boudhique qu'il a dessinée. Le Russe et le Français, sur le conseil du babu, offrent au lama de lui acheter son dessin : puis, comme il refuse, ils le lui arrachent des mains, après lui avoir jeté une poignée de roupies. Kim, aussitôt, se jette sur eux, les indigènes accourent à son aide; et Hurree, profitant du tumulte, emporte les paniers, les portefeuilles, tout le bagage de ces étrangers, qui ont eu le tort de « l'inviter à partager leur repas. » Ajoutons, pour achever le récit d'un des épisodes principaux du roman, que les deux voyageurs, à demi assommés, ne retrouvent jamais leur bagage, mais ne tardent pas à retrouver « l'honnête babu, » qui, moyennant une honnête quantité de roupies, les reconduit affectueusement jusqu'à la frontière. C'est par de tels moyens

que Hurree Mokerjee, Kim et leurs compagnons, consolident aux Indes la domination du puissant Taureau Rouge.

M. Kipling manque trop du sentiment chrétien. Il méprise trop tout ce qui n'est pas anglais ; et, — habitude d'ailleurs infiniment plus respectable, — il admire trop tout ce qui est anglais. Il met, à l'admirer une sorte de forfanterie ingénue et provocante qui, à chacun de ses livres, risque davantage d'indisposer ses lecteurs. Non qu'elle aille s'exagérant, à chacun de ses livres; car je crois bien qu'on la retrouverait, toute pareille, dans ses peintures précédentes de la vie aux Indes. On y retrouverait, en tout cas, la même conception d'une race prédestinée à opprimer, sinon à détruire, toutes les autres, et ayant, d'institution divine, le droit d'employer tous les moyens pour assurer son pouvoir. Mais cette conception, autrefois, amusait. L'auteur savait lui donner mille formes imprévues, qui empêchaient qu'on ne la prît assez au sérieux pour en sentir pleinement l'immoralité. Aujourd'hui, sa verve s'est fatiguée, de l'aveu des plus passionnés de ses partisans. Le lecteur de *Kim*, faute de pouvoir s'intéresser aux actes des personnages, ni à leurs paroles, se voit involontairement amené à réfléchir sur la doctrine philosophique qu'ils servent à traduire. Et c'est une doctrine qui ne gagne pas à être considérée de trop près.

Sans compter un autre motif encore qui risque, aujourd'hui, d'en amoindrir beaucoup la portée. Lorsque naguère M. Kipling, s'étant constitué « l'Inspecteur général de l'Empire britannique, » proclamait gaiement la supériorité de sa race, et le droit absolu de celle-ci à dominer le monde, il nous faisait un peu l'effet de ces orateurs spirituels et hardis qui, dans les parades foraines, s'emploient à nous vanter les tours de force d'un homme-canon. L'homme-canon est là, devant nos yeux, se divertissant à jongler avec d'énormes poids. Et sa vue nous en impose : le rire que soulève en nous le boniment se rehausse volontiers d'un certain respect. Mais, si, par accident, un des poids tombe à terre, et que nous découvrions qu'il est en carton, il y a bien des chances que l'éloquence même du boniment cesse, dès lors, de nous égayer. Je crains qu'une mésaventure semblable ne soit en train d'arriver aux joyeuses fantaisies impérialistes de M. Kipling.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre.

La loi du 1er juillet dernier, sur les associations et les congrégations religieuses, avait donné à ces dernières un délai de trois mois pour se mettre en règle avec elle, délai qui expirait le 3 octobre. On exigeait des congrégations non autorisées qu'elles demandassent à l'être, dans des conditions fixées, non seulement par la loi, mais par le décret d'administration publique qui l'avait interprétée et complétée. Que feraient les congrégations ? Se soumettraient-elles aux prescriptions de la loi ? Aimeraient-elles mieux se dissoudre? Préféreraient-elles passer à l'étranger? S'il n'y avait eu que la loi, il est probable que presque toutes s'y seraient soumises; mais il y avait le décret qui les obligeait à accepter l'autorité de l'ordinaire, c'est-à-dire de l'évêque du ou des diocèses où étaient situés leurs établissemens. Là était la pierre d'achoppement. Nous ne jugeons pas l'obligation que le gouvernement a imposée de ce chef aux congrégations : il suffit de dire qu'elle est très grave, et qu'elle aurait été mieux placée dans la loi elle-même que dans un décret. Il valait à coup sûr la peine que le parlement se prononçât sur l'opportunité ou la nécessité de cette règle inflexible, à laquelle on a soumis toutes les congrégations à la fois. Pour quelques-unes d'entre elles, il n'y avait pas de difficulté : nous parlons de celles qui sont purement françaises, et qui ont en France leur supérieur général et tous leurs membres. C'est le cas, croyons-nous, de la plupart des congrégations de femmes. Mais il n'en est pas de même d'un grand nombre de congrégations d'hommes, et l'obstacle qu'on leur opposait était de telle nature que beaucoup devaient renoncer à le franchir, préférant la dispersion et l'exil à une soumission où elles auraient perdu leur caractère propre, et tout ce qui faisait à leurs yeux leur raison d'être.

On sait la différence fondamentale qu'il y a entre le clergé séculier et le clergé régulier. Le premier, nommé par le gouvernement, dépend de lui dans une assez large mesure; mais c'est aussi le seul qu'il reconnaisse. Cette situation a été consacrée au commencement du siècle par le Concordat passé entre le Premier Consul et le pape Pie VII. La restauration religieuse de cette époque n'a eu en vue que le clergé séculier. Celui qu'on appelle régulier, et qui se compose des congrégations religieuses, est indépendant du gouvernement et relève le plus souvent du Souverain Pontife. C'est une milice régulière aux yeux de ce dernier, mais que le gouvernement a toujours considérée comme irrégulière, et qu'il a tantôt tolérée, tantôt persécutée et dissoute, sans autre règle que ce qui lui a paru être l'opportunité du moment. L'article 11 des Articles organiques du Concordat est ainsi conçu : « Les archevêques et évêques pourront, avec l'autorisation du gouvernement, établir dans leurs diocèses des chapitres cathédraux et des séminaires. Tous autres établissemens ecclésiastiques sont supprimés. » Il y a sans doute une différence pour Rome entre le Concordat et ses Articles organiques, puisqu'elle n'a pas été appelée à discuter et à approuver ces derniers, et qu'elle a protesté contre plusieurs; mais, pour le gouvernement français, Concordat et Articles organiques, ayant été votés et promulgués en même temps comme loi de l'État, forment un tout indissoluble. On peut donc soutenir qu'en droit strict, les Articles organiques ont supprimé toutes les congrégations religieuses; toutefois, dans la pratique, aucun gouvernement ne l'a jamais compris de la sorte. Tous ont laissé certaines congrégations religieuses se former, et le gouvernement actuel, dans la loi-même du 1er juillet dernier, reste fidèle à cette tolérance : bien plus, il la réglemente et la sanctionne, puisqu'il maintient les congrégations qui ont été reconnues jusqu'à ce jour, et qu'il ouvre la porte à la reconnaissance des autres. Il y a là, évidemment, matière à conflits. Les gouvernemens sages les ont le plus souvent évités. Tout en maintenant le principe de leurs droits, ils ont évité de les pousser à leurs dernières conséquences, et de s'aventurer eux-mêmes jusqu'à ces limites obscures où ces droits pourraient se heurter à ceux des consciences, au grand détriment des uns et des autres. C'est là une question de conduite politique. Pour en revenir au clergé régulier, il a vécu en quelque sorte en marge de la loi et des traités, un peu à ses risques et périls, avec une fortune qui a été historiquement très variable, mais dans une indépendance relative qui le consolait de ce que sa situation avait d'aléatoire et d'instable. Or, le règlement d'ad-

ministration publique qui est venu s'ajouter à la loi du 1er juillet lui impose deux obligations : la première de solliciter l'autorisation légale, s'il ne l'a pas déjà obtenue; la seconde de se soumettre, s'il veut l'obtenir, à l'autorité des archevêques et des évêques. C'est la subordination du clergé régulier au clergé séculier. On peut fort bien n'en être pas choqué; mais il faut avouer qu'il y a là toute une révolution. Le clergé régulier a dû en être et en a été fort ému. Que devait-il faire en présence du cas de conscience qui se posait à lui?

Pour le savoir, il aurait pu se tourner résolument du côté de Rome, solliciter un conseil et prendre l'engagement de le suivre. Léon XIII, dans une lettre qui a été publiée avant le vote de la loi, laissait entendre que si le gouvernement de la République voulait se mettre d'accord avec lui, il pourrait, conformément aux décrets du concile de Trente, déléguer aux évêques une partie de son autorité sur les congrégations. Il y avait là un terrain de transaction, et un gouvernement vraiment libre d'esprit aurait accepté de s'y placer; mais le nôtre ne l'a pas voulu. Dès lors, les congrégations ne se sont tournées qu'à demi du côté de Rome, et Rome ne s'est tournée qu'à demi du côté des congrégations. Le Pape, loin de leur dicter la règle qu'elles devaient suivre, les a laissées maîtresses d'adopter celle qui leur conviendrait. Elles étaient, disait-on, dans des situations très différentes. Les unes pouvaient avoir intérêt à s'incliner devant la loi, et à solliciter l'autorisation; les autres pouvaient avoir un intérêt contraire, intérêt matériel ou intérêt moral. A celles-ci et à celles-là, on a répété qu'elles n'avaient à prendre conseil que d'elles-mêmes. Néanmoins le cardinal Gotti, parlant au nom du Saint-Père, a adressé aux supérieurs des ordres français, en date du 10 juillet, une lettre qui leur indiquait avec quelque précision ce qu'elles avaient à faire dans le cas où ils préféreraient se soumettre. « Le Saint-Siège, y était-il dit, réprouve et condamne toutes les dispositions de la nouvelle loi qui lèsent les droits, les prérogatives et les libertés légitimes des congrégations religieuses. Toutefois, pour éviter des conséquences très graves et empêcher en France l'extinction des Congrégations qui font un si grand bien à la Société religieuse et à la Société civile, il permet que les Instituts non reconnus demandent l'autorisation dont il s'agit, mais seulement aux deux conditions suivantes... » Ainsi, c'est une simple permission que donne le Pape : les congrégations peuvent à leur choix en user ou ne pas en user. Voyons les conditions sous lesquelles elles pourront le faire. D'abord, elles devront présenter « non pas les anciennes règles et constitutions déjà ap-

prouvées par le Saint-Siège, mais seulement une rédaction des statuts qui réponde aux divers points de l'article 3 » de l'arrêté ministériel qui accompagne la loi. Le premier paragraphe de cet article est ainsi conçu : « Les statuts devront faire connaître notamment l'objet assigné à la congrégation ou à ses établissemens, son siège principal et celui des établissemens qu'elle aurait formés ou se proposerait actuellement de former, les noms de ses administrateurs ou directeurs. » L'énumération peut être considérée comme limitative, et le gouvernement semble se désintéresser de la partie des statuts qui ne s'y rapporterait pas. Mais le second paragraphe du même article a une portée plus considérable : il impose à la congrégation et à ses membres l'obligation, dont nous venons de parler, de se soumettre à « la juridiction de l'ordinaire du lieu. » Cette prescription, empruntée à l'ancien droit français, peut être comprise de diverses manières. La loi de 1825, qui réglait déjà les conditions dans lesquelles les congrégations de femmes pourraient obtenir la reconnaissance légale, en précisait la portée en disant que la juridiction de l'évêque s'exercerait « dans les choses spirituelles. » Il semble bien que ce soit ainsi que l'entend le cardinal Gotti. Il demande que, « dans ces statuts que l'on présentera, il soit promis seulement à l'ordinaire du lieu cette soumission qui est conforme au caractère de chaque Institut. Par conséquent, continue-t-il, sans parler des congrégations purement diocésaines qui dépendent complètement des évêques, que les Congrégations approuvées par le Saint-Siège et visées par la Constitution Apostolique *Conditæ a Christo*, publiée par Notre Saint-Père le pape Léon XIII le 8 décembre 1900, promettent soumission aux évêques dans les termes de cette même Constitution. Quant aux ordres réguliers, qu'ils promettent soumission aux évêques dans les termes du droit commun. Or, d'après ce droit commun, comme vous le savez fort bien, les réguliers dépendent des évêques pour l'érection d'une nouvelle maison dans le diocèse, pour les écoles publiques, les asiles, les hôpitaux et autres établissemens de ce genre, la promotion de leurs sujets aux ordres, l'administration des sacremens aux fidèles, la prédication, l'exposition du Saint-Sacrement, la consécration des églises, la publication des indulgences, l'érection d'une confrérie ou pieuse congrégation, la permission de publier des livres; enfin les réguliers dépendent des évêques pour ce qui regarde la charge d'âmes dans les endroits où ils sont investis de ce ministère. »

On nous pardonnera d'avoir cité intégralement ce passage : il soulèvera sans doute des discussions ultérieures sur le point de

savoir si cette soumission à l'évêque du lieu était comme suffisante. Pour nous, cela n'est pas douteux. Quand nous avons dit, en effet, qu'il s'agissait surtout ici des choses spirituelles, il faut prendre le mot dans le sens le plus large, puisqu'il comprend la fondation, non seulement des établissemens purement ecclésiastiques, mais des hôpitaux et des écoles, et que l'intérêt de l'État à soumettre les congrégations à la juridiction de l'ordinaire ne saurait aller plus loin. Mais les exigences des pouvoirs publics s'arrêteront-elles là? Il serait téméraire de l'assurer. Combien de fois n'avons-nous pas répété qu'on peut tout faire avec la loi nouvelle et qu'il y a vingt manières différentes de s'en servir? Il est malheureusement à craindre que le gouvernement actuel ne préfère ce qu'on appelle la manière forte à la manière douce, tolérante et vraiment politique.

Quoi qu'il doive en être de l'avenir, nous aurions désiré, autant qu'il nous appartenait d'exprimer un désir en pareille matière, que toutes les congrégations demandassent à être autorisées. Puisque les unes l'ont fait, les autres pouvaient le faire. Quelque condamnable que soit la loi dans quelques-uns de ses articles, et même dans son esprit général, Rome admettait qu'on pût s'y soumettre. Si toutes les congrégations l'avaient fait, elles auraient laissé aux pouvoirs publics la responsabilité de ce qu'il y aurait eu de violent et d'odieux dans les décisions ultérieures qui auraient été prises contre certaines d'entre elles. Les jugemens populaires sont sans doute bien superficiels, mais ils se répandent vite dans tout le pays. — Les congrégations, dira-t-on de celles qui n'ont pas demandé à être reconnues, n'ont pas été dissoutes, elles se sont séparées elles-mêmes. Elles n'ont pas été exilées, elles ont émigré. Pourquoi ne se sont-elles pas inclinées comme les autres devant la loi? Elles auraient été peut-être épargnées. — Un motif d'un ordre tout pratique aurait pu aussi les y déterminer, à savoir qu'il est difficile, sinon impossible, de statuer sur leur sort dans un bref délai, difficulté qui aurait encore augmenté dans l'hypothèse où elles auraient toutes sollicité la reconnaissance légale. Le gouvernement commence à faire dire qu'il faudra longtemps pour constituer les dossiers de celles qui se sont résignées à le faire, et que des semaines et des mois s'écouleront avant que les Chambres aient pu se prononcer sur leur compte. Il faudra une loi pour chacune d'elles. Avant de la discuter, il y aura des formalités nombreuses à remplir, des enquêtes à faire, des avis à demander. C'est toute une procédure à créer, puisque le cas ne s'est encore jamais présenté : les lois antérieures étaient restées lettre morte, aucune

congrégation n'ayant jamais osé affronter une discussion parlementaire pour demander aux Chambres de la reconnaître. L'expérience manque donc pour savoir ce qui va se passer. Quelle que soit la passion qu'une partie de la Chambre apporte dans les affaires de ce genre, n'oublions pas qu'elle est elle-même assez près du terme de ses pouvoirs, et qu'avant tout elle doit voter le budget de l'année prochaine. Il est douteux qu'elle y parvienne avant le 31 décembre. Cela fait, elle n'aura guère plus que six semaines de session au commencement de 1902; puis, les vacances de Pâques arriveront; le tocsin électoral sonnera dans les airs; nos fiers souverains d'aujourd'hui redeviendront d'humbles candidats, et d'autres préoccupations que celles qui leur viennent des congrégations religieuses assiégeront leurs esprits. Il est donc probable que, du moins à l'égard du plus grand nombre d'entre elles, c'est la Chambre future qui prendra une résolution, et il est probable aussi qu'à peine arrivée au Palais-Bourbon, ce n'est pas par là qu'elle commencera son œuvre. Les congrégations religieuses qui ont demandé à être autorisées attendront peut-être longtemps la réponse du Parlement. Peut-être même le Parlement, dans le secret de sa conscience, ne désire-t-il pas beaucoup leur en faire une. Autoriser une congrégation, c'est la fortifier; lui refuser l'autorisation, c'est commettre un acte qui ne manquera pas de léser un certain nombre d'intérêts et risquera dès lors d'être mal jugé. Peut-être les Chambres, satisfaites d'avoir obtenu des congrégations qu'elles s'inclinent devant la loi, laisseront-elles le *statu quo* se perpétuer, et beaucoup de bons esprits estiment qu'elles ne pourraient rien faire de plus politique. Ce n'est malheureusement pas une raison pour qu'elles le fassent. Toutefois, qui sait? Le temps arrange bien des choses. Il substitue des questions nouvelles à celles qui, à un certain moment, ont soulevé le plus d'émotions. Aussi, toutes les fois qu'on peut, si on nous permet ce mot, le faire entrer dans son jeu, il faut le faire. Même dans une question comme celle-ci, question morale et religieuse avant tout, il n'est pas interdit de s'inspirer de la sagesse humaine. L'Église, qui se dit éternelle, sait par expérience que la temporisation est une force immense. Enfin, qui a terme peut toujours espérer se sauver de manière ou d'autre, et la loi du 1er juillet, en invitant les congrégations à solliciter la reconnaissance légale, leur permettait de s'assurer pour le moins un délai. Celles qui en ont profité continuent de diriger leurs hôpitaux et leurs écoles. Elles s'adonnent aux mêmes œuvres que par le passé, sans y être en rien contrariées. Encore une fois, l'avenir est obscur et pré-

caire; mais c'est quelque chose que d'avoir pour soi le présent. N'est-ce pas dans ces conditions que s'écoule la vie humaine elle-même ? On jouit du jour qui passe sans savoir s'il aura un lendemain.

Quelques congrégations n'ont pas cru pouvoir raisonner ainsi, et se conduire en conséquence. Elles ont interrogé leur conscience, et ont cru y entendre une voix sévère qui leur interdisait de s'incliner devant la loi du 1er juillet. Rome leur ayant laissé la liberté de se soumettre ou de ne pas se soumettre, elles ont pris le dernier parti. De ce nombre sont les jésuites. On dira peut-être qu'ils ont eu un motif particulier de ne pas solliciter la reconnaissance légale, c'est qu'ils étaient bien sûrs de ne pas l'obtenir. La loi a été principalement faite contre eux. Ce n'est pas le moment de rechercher pourquoi ils ont suscité contre eux tant d'animosités et de colères : il y a là un phénomène historique qui date de l'époque même de leur fondation et s'est perpétué à travers les âges, ce qui n'est pas une raison pour en accepter la légitimité sans contrôle. Les jésuites ont presque concentré sur leurs têtes la haine qu'une partie de la société laïque a toujours éprouvée à l'égard des congrégations religieuses: aussi, lorsqu'on fait une loi contre celles-ci, peut-on être certain que ce sont eux surtout qui y sont visés. On les atteint en effet, on les supprime : quelques années après, ils reparaissent et ne semblent pas s'en porter plus mal. Cette fois, en se dissolvant eux-mêmes, ils sont donc allés au-devant d'un sort auquel ils ne pouvaient pas échapper. Mais, en même temps, ils ont expliqué pourquoi ils avaient pris la résolution spontanée de le faire, et comme ils sont les seuls qui aient parlé, c'est dans la Déclaration des provinciaux de leur Compagnie qu'il faut chercher l'explication, non seulement de leur propre conduite, mais encore de celle des autres religieux qui en ont suivi une semblable. « La raison de cette conduite, ont-ils dit, elle se trouve uniquement dans la portée de la loi qu'on nous demande de sanctionner. Nous ne jugeons pas pouvoir le faire. » Après avoir rappelé que cette loi a été condamnée par le Pape, et aussi par un grand nombre d'orateurs catholiques ou seulement libéraux dans les deux Chambres, ils l'attaquent et la réprouvent à leur tour. Mais, ajoutent-ils, on ne la connaitrait pas tout entière, on ne se rendrait pas compte des intentions véritables de ses auteurs, si on oubliait le décret d'administration publique qui l'accompagne, et qui en fait une arme de guerre, non plus contre les congrégations seules, mais contre l'Église. « Et c'est, disent-ils, le motif principal qui nous empêche de deman-

der l'autorisation. La loi actuelle n'est qu'un nouveau pas en avant dans la guerre qui se poursuit contre l'Église. C'est l'Église qui est attaquée dans les congrégations, et c'est elle que les congrégations défendent en repoussant une autorisation qui a pour but de les asservir et de préparer l'asservissement de l'Église elle-même. Une telle autorisation, nous ne pouvons pas la demander. » Ces paroles sont peut-être vraies, mais elles sont dures : on comprend qu'après les avoir prononcées, les jésuites aient éprouvé le besoin d'affirmer qu'il est très loin de leur pensée de blâmer ceux de leurs frères dans la vie religieuse qui ont cru devoir prendre un autre parti. « Nous savons, disent-ils, combien la délibération a été pleine d'angoisses. Forcés de choisir entre deux maux, tous deux très graves, entre les ruines de toutes sortes qui vont suivre l'abstention, et, d'autre part, l'atteinte profonde portée par la loi aux prérogatives de l'Église, non moins qu'aux libertés individuelles, l'hésitation s'explique, et le Souverain Pontife lui-même, sous certaines réserves, a laissé aux congrégations la liberté de se déterminer. Plusieurs d'entre elles croient pouvoir trouver une formule de conciliation qui satisfasse le gouvernement sans sacrifier les droits du Saint-Siège. Pour nous,... nous avouons, avec tous les religieux qui ont pris le chemin de l'exil ou se sont dispersés, ne pas trouver la formule de conciliation. » On pourrait dire à cela que cette formule de conciliation, le Saint-Siège lui-même l'a trouvée et proposée : il y a lieu de croire qu'il connaît ses droits, et qu'il ne les a pas sacrifiés. De même, lorsque les jésuites déclarent un peu plus loin que « demander l'autorisation serait livrer aux adversaires de l'Église des œuvres cent fois approuvées par elle, » on pourrait faire remarquer que, quelques lignes auparavant, les provinciaux de la Compagnie de Jésus avaient expliqué la soumission du plus grand nombre de leurs frères par les ruines sans nombre qui auraient suivi leur abstention. Enfin, on aperçoit clairement entre les lignes de cette Déclaration la défiance de certains ordres religieux à l'égard du clergé séculier. Plus d'une fois, au cours des polémiques que la loi nouvelle a provoquées, nous avons été tentés de prendre la défense de nos évêques et de nos archevêques. Mais à quoi bon insister aujourd'hui sur ce point ? Tout ce que nous avons voulu montrer, — et la Déclaration des jésuites nous y aidait merveilleusement, — c'est la douloureuse gravité du cas de conscience en présence duquel les congrégations se sont trouvées. On comprend les déchiremens qui se sont produits en elles. Quand les jésuites disent que demander l'autorisation en acceptant la juridiction de l'ordinaire, « ce serait porter

une atteinte profonde à leur vie religieuse elle-même, et dans ce qu'elle a de plus intime, » ils disent vrai. Si on comprend que l'État exige des congrégations qu'elles se soumettent aux évêques, on comprend aussi que quelques-unes d'entre elles déclarent ne pas pouvoir le faire. Si elles le faisaient, en effet, elles ne seraient plus elles. Elles perdraient leur personnalité. Alors, à quoi bon conserver, au prix d'un acte aussi pénible, la vaine apparence d'une institution qui ne correspondrait plus, ni à son nom, ni à l'esprit de ses statuts, ni à son caractère historique? Le mot qui a été prononcé sur les jésuites au siècle dernier: *Sint ut sunt aut non sint!* — Qu'ils soient comme ils sont ou qu'ils ne soient pas! — revient à la mémoire, et il semble en somme empreint d'une raison profonde, car ce n'est même pas se survivre que de ne plus être soi.

Admettons, si l'on veut, que les jésuites aient eu secrètement d'autres motifs de se dissoudre que ceux qu'ils ont donnés publiquement. Condamnés d'avance, ils ont trouvé plus digne de ne pas solliciter une autorisation dont la demande n'aurait pas été de leur part un acte sérieux. Ils ont regardé leur sort en face et l'ont accepté. Mais, si les raisons qu'ils ont fait connaître ne sont pas les seules qui les ont déterminés, elles n'en conservent pas moins toute leur valeur, puisqu'elles ont certainement dicté la même détermination à d'autres ordres religieux qui n'étaient pas, aux yeux de l'opinion, dans la même disgrâce que les jésuites, et qui pouvaient légitimement espérer, si les Chambres se montraient clémentes pour quelques-uns d'entre eux, être au nombre des moins mal traités. M. de Vogüé, dans le dernier numéro de la *Revue*, parlait avec émotion de l'abbaye de Solesmes, qu'il venait de visiter et que les bénédictins étaient sur le point d'abandonner pour se réfugier à l'étranger. Les bénédictins n'ont encouru, de notre temps, aucune impopularité. Ils n'enseignent pas. On ne leur a jamais reproché de faire de la politique active. Ils travaillent et prient. Ils sont les héritiers et les continuateurs d'une œuvre d'érudition qui honore l'esprit humain. Le mot de « travail de bénédictin » est passé dans la langue courante pour exprimer une œuvre de très longue haleine, minutieuse, difficile, et appréciée seulement d'une élite d'hommes instruits. Leur influence sur l'Église contemporaine n'en a pas moins été très grande. Sous l'inspiration de dom Guéranger, ils n'ont pas médiocrement contribué à l'engager dans les voies ultramontaines, et, à ce point de vue, ils se sont exposés à des critiques. Mais ces critiques, qui les leur fait aujourd'hui? Bien peu de personnes, à coup sûr. Les bénédictins ont compris la vie religieuse

et l'ont pratiquée autrement que les jésuites. Aussi n'étaient-ils pas parmi les ordres vraiment menacés, et, lorsqu'ils se sont posé la question de savoir s'ils pouvaient demander l'autorisation, ils ne se sont pas dit, comme d'autres, qu'ils n'avaient aucune chance de l'obtenir. Cette fois la conscience, aux prises avec le problème le plus délicat, était plutôt sollicitée dans le sens de la conciliation par l'espoir d'un avantage terrestre dont le prix était très élevé. Avec quelle angoisse les pères bénédictins n'ont-ils pas dû envisager la pensée d'abandonner de nouveau cette admirable abbaye de Solesmes, cette gracieuse abbaye de Ligugé, et d'autres encore d'où ils avaient été chassés déjà il y a vingt ans et où ils avaient été si heureux de rentrer? Pourtant ils s'y sont résignés, et, à quelque point de vue qu'on se place, même si on regrette leur résolution et nous la regrettons, on est bien obligé de reconnaître qu'il y a là quelque chose de noble et de grand, comme l'est toujours une victoire de la volonté sur des intérêts très chers, sacrifiés à d'autres intérêts qu'on juge plus précieux encore et d'un ordre plus relevé. Ceux qui s'intéressent aux choses de l'âme, et qui les mettent au-dessus de toutes les autres, seront vivement touchés de la résolution prise par les bénédictins et de la simplicité avec laquelle ils l'ont accomplie. D'autres, les carmes par exemple, les ont imités. Eux non plus n'ont fait entendre aucune protestation : ils se sont tus et sont partis, donnant un exemple que nous ne conseillerons à personne de suivre, mais qu'il est impossible de ne pas admirer.

Il faut remarquer ici la différence entre la conduite des jésuites et celle des bénédictins ou des carmes; non pas pour les opposer l'une à l'autre, car elles sont également légitimes et respectables; mais seulement pour montrer que le même cas comporte plusieurs solutions. Les jésuites, sentant l'impossibilité pour eux de continuer de vivre en France *ut sunt*, comme ils sont, ont préféré y vivre autrement et ne pas la quitter. Ils se sont volontairement dispersés. De tous les ordres réguliers, c'est celui dont la sécularisation est la plus facile, car ils vivent déjà beaucoup dans le monde, et la nature même de leurs œuvres, qui sont surtout des œuvres de direction et d'enseignement, les met en relations continuelles avec un très grand nombre de personnes. Ils peuvent en outre, comme ils l'ont dit dans leur Déclaration, se dissoudre sans renoncer à veiller sur les œuvres, et peut-être même pour continuer d'y veiller plus sûrement. Ils se sont donc dispersés, et les voilà devenus prêtres libres. Dans cette situation nouvelle, la loi cesse de les atteindre, puisque leur congrégation n'existe plus. Simples citoyens, les anciens jésuites exercent les

mêmes droits que les autres. Il sera sans doute prudent de leur part de le faire avec discrétion, mais enfin rien ne les empêche de le faire. En somme, les maisons où ils vivaient en commun sont vides, mais les maisons d'enseignement qu'ils dirigeaient sont pleines comme autrefois. Ce n'est peut-être pas le but que se proposaient les auteurs de la loi, et l'on peut se demander ce que M. Trouillot va en dire : nous n'insistons pas pour ne pas l'exciter, il le fera bien tout seul ! Les bénédictins, au contraire, vivent loin du monde et le pratiquent peu : pour eux, la vie en communauté est la meilleure de toutes, la seule qu'ils aiment, et ils n'ont pas consenti à y renoncer. Après l'application des décrets de 1880, ils avaient éprouvé déjà la douleur de la séparation ; ils ont résolu de ne pas s'y exposer une fois de plus, et, ne pouvant plus vivre en France en congrégation, ils ont passé la frontière et transporté leur congrégation telle quelle à l'étranger, cherchant dans des pays plus libres, bien qu'ils ne soient pas en république, le droit de vivre conformément à leurs règles et à leur goût, dans l'isolement et la paix. Ce que nous en disons s'applique aux autres ordres religieux qui ont aussi passé la frontière ; si nous ne parlons guère que des bénédictins, c'est que leur exemple est le plus significatif. On comprend à la rigueur la malveillance et la sévérité des pouvoirs publics à l'égard d'ordres extrêmement mêlés au monde, actifs et influens comme les jésuites, ou extrêmement remuans et batailleurs comme se sont montrés les assomptionnistes. Mais, à supposer qu'on trouve ceux-là encombrans et qu'on les frappe, pourquoi frapper les autres du même coup ? On aura beau dire qu'on ne les a pas frappés, et qu'ils se sont dispersés ou exilés eux-mêmes pour ne pas demander une autorisation qu'on était prêt à leur donner, nous venons de voir que réduire la question à ces termes, c'est méconnaître quelques-uns de ses élémens essentiels. Obliger d'honnêtes gens à faire quelque chose de contraire à leur conscience ou à s'expatrier, c'est les obliger à s'expatrier. Et pourtant ils ne gênaient personne ; ils n'étaient ni bien hardis, ni bien ambitieux, excepté peut-être dans le domaine des idées pures ; ils ne menaçaient ni l'ordre social, ni l'ordre politique actuels. Une loi qui les atteint est-elle donc une loi bien faite ? On comprend que l'État, après avoir affirmé son droit sur les congrégations, en use, comme il l'a fait en 1880, avec violence, avec franchise aussi, dans la mesure où il juge convenable de le faire. Mais que dire d'une loi générale qui, s'appliquant à tous indistinctement, même à ceux qu'on aurait préféré ménager, se trouve plus dure pour ces derniers que pour les autres et ne leur laisse un refuge que dans

l'exil? Le gouvernement actuel a assumé, en faisant cela, une lourde responsabilité : il la portera devant l'histoire.

Il y avait, grâce à Dieu, très longtemps que des Français n'avaient pas été condamnés à s'expatrier afin de vivre suivant leur conscience. On doit remonter beaucoup plus haut que la Révolution pour en trouver un exemple, car les émigrés de cette époque obéissaient à des intérêts purement politiques, et ils passaient la frontière pour la repasser les armes à la main. Ce n'est pas pour vivre librement, sans faire de mal à personne, qu'ils quittaient leur pays. Ce n'est pas parce qu'ils pensaient d'une certaine manière sur le grand problème de la destinée humaine, qu'ils se voyaient obligés d'aller penser ou prier ailleurs. Non, il faut aller en arrière jusqu'aux persécutions religieuses, et s'exposer à des souvenirs douloureux et à des comparaisons fâcheuses, pour voir des Français errant à travers le monde à la recherche d'un endroit où ils auraient la liberté qu'on leur refusait chez eux. Il y a eu là une honte pour l'ancienne monarchie. Nous ne voulons rien exagérer; la persécution d'aujourd'hui n'est sans doute égale, ni en intensité, ni en étendue, à celle d'alors; nos mœurs, heureusement, ne s'y prêteraient pas; mais, quand il s'agit d'une violation des consciences, la question de plus ou de moins perd de son importance : le respect doit être intégral, absolu. Le spectacle qui se déroule sous nos yeux est profondément triste. Le XIXe siècle ne l'avait pas vu, le XVIIIe non plus : pourquoi faut-il qu'il se mêle à l'aurore du XXe siècle, et que ce soit, hélas! la France qui le donne?

FRANCIS CHARMES.

Le Directeur-Gérant,

F. BRUNETIÈRE.

CINQUIÈME PÉRIODE — LXXIe ANNÉE

TABLE DES MATIÈRES

DU

CINQUIÈME VOLUME

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1901

Livraison du 1er Septembre.

Pages.

Les Tendances nouvelles de l'Armée allemande, par ***. 5

Le Mirage, dernière partie, par M. Jean BERTHEROY. 33

La Morale aristocratique du Surhomme, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Académie des Sciences morales et politiques. 81

Viterbe, par M. F. DE NAVENNE. 113

Le Mécanisme de la vie moderne. — Le Théâtre. — II. La Mise en scène et les Artistes, par M. le vicomte Georges D'AVENEL. 139

Côtes et Ports français de la Manche. — IV. La Falaise normande. — Fécamp, Dieppe, Le Tréport, par M. Charles LENTHÉRIC. 170

Un Poète musicien. — Franz Grillparzer, par M. Camille BELLAIGUE. . . 190

Une Charretée révolutionnaire, par M. le vicomte Eugène-Melchior DE VOGÜÉ, de l'Académie française. 213

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 229

Livraison du 15 Septembre.

Un nouveau dictionnaire de la langue française, première partie, par M. Gaston PARIS, de l'Académie française. 241

La Cravache, par M. Maurice PALÉOLOGUE. 270

La Princesse de Liéven, par M. Ernest DAUDET. 306

Les Colons de l'Algérie. — I. La Phase héroïque de la colonisation, par M. ROUIRE. 339

La Caricature en Angleterre. — II. La Société sous George III, par M. Augustin FILON. 375

Pages.
En Cornouailles, première partie, par M. A. SUARÈS. 406
Poésie, par M. Henri DE RÉGNIER. 435
Revue littéraire. — Le Décor de la tragédie de Racine, par M. René DOUMIC. 444
Revues étrangères. — Le Schisme du chanoine Dœllinger, par M. T. DE WYZEWA. 456
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 468

Livraison du 1er Octobre.

Le Manuscrit du Chanoine, première partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française. 481
Patriotisme et Humanitarisme. — Essai d'histoire contemporaine. — V. L'Évolution républicaine (1882-1900), par M. Georges GOYAU. 520
Les Drames brandebourgeois de M. de Wildenbruch, par M. Édouard ROD. 559
En Cornouailles, deuxième partie, par M. A. SUARÈS. 584
Le Pouvoir exécutif aux États-Unis. — Les Fonctions présidentielles, par M. J.-P. DES NOYERS. 616
Poésie. — *La Glèbe*, par M. Léonce DEPONT. 644
Questions scientifiques. — Les Agens impondérables et l'Éther, par M. A. DASTRE. 649
Une visite a Solesmes, par M. le vicomte Eugène-Melchior de VOGÜÉ, de l'Académie française. 680
Revue musicale. — Un Opéra national espagnol. — *Los Pirineos*, par M. Camille BELLAIGUE. 696
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. . 709

Livraison du 15 Octobre.

Le Manuscrit du Chanoine, deuxième partie, par M. André THEURIET, de l'Académie française. 721
L'Autobiographie d'un Nègre, par Th. BENTZON. 759
Un nouveau dictionnaire de la langue française, deuxième partie, par M. Gaston PARIS, de l'Académie française. 802
Le Paysan poète de la Souabe. — I. La Métempsycose en Allemagne, par M. Ernest SEILLIÈRE. 829
Les Colons de l'Algérie. — II. La Colonisation officielle et ses résultats. — Le meilleur mode de colonisation, par M. ROUIRE. 865
La Caricature en Angleterre. — III. Caricatures politiques. — George III, Fox, Pitt, la Révolution française et Napoléon, par M. Augustin FILON. 905
Revue dramatique. — *Les Maugars* de MM. André Theuriet et Georges Loiseau a l'Odéon; — *l'Écolière* a la Renaissance; — *Manoune* au Gymnase, par M. René DOUMIC. 924
Revues étrangères. — Un Nouveau roman de Rudyard Kipling, par M. T. DE WYZEWA. 936
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique, par M. Francis CHARMES. 947

Paris. — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 41352.

AP
20
R5
pér.5
t.5

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY
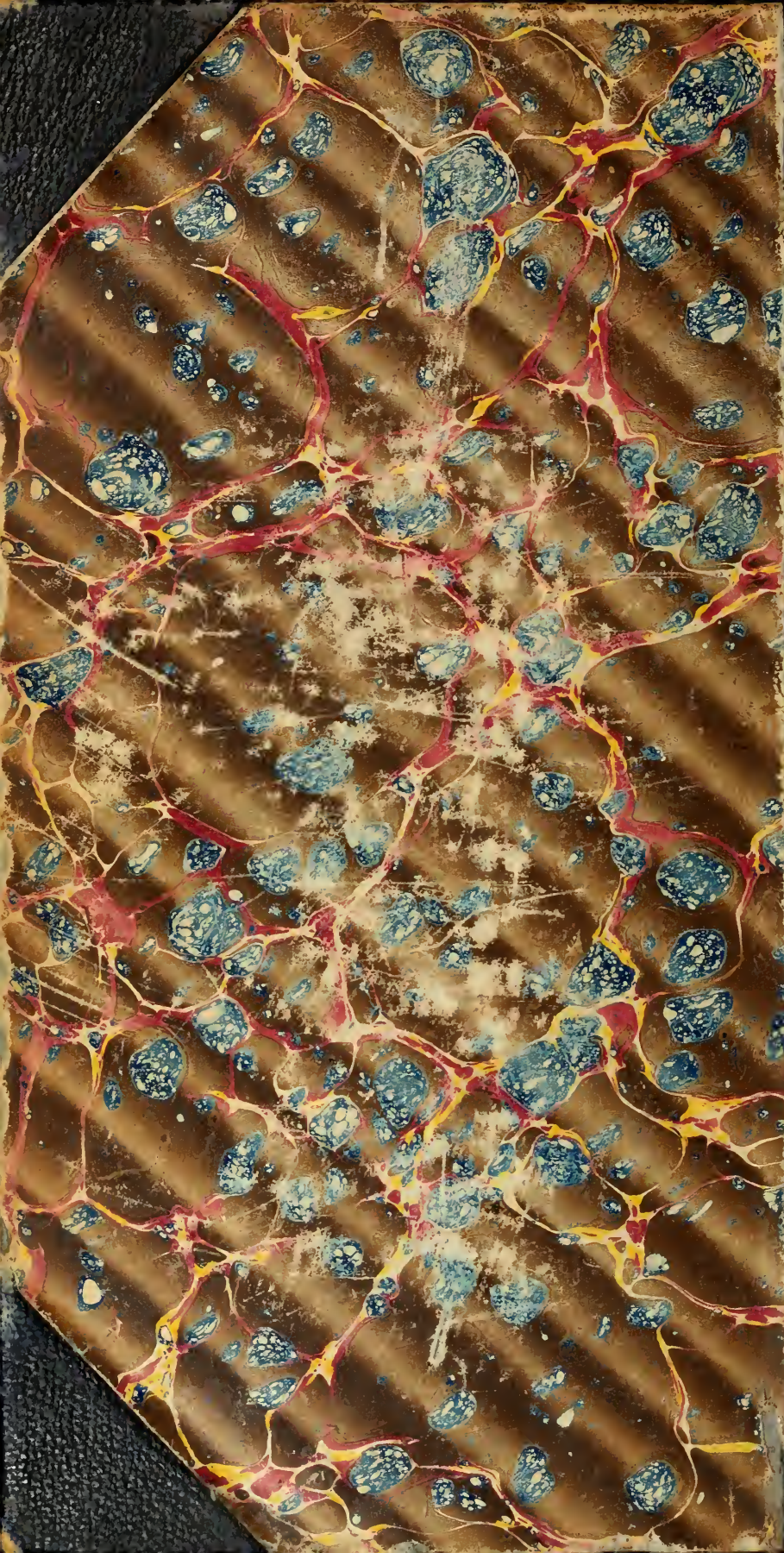
BOUND BY
BROWN BROS.
TORONTO.